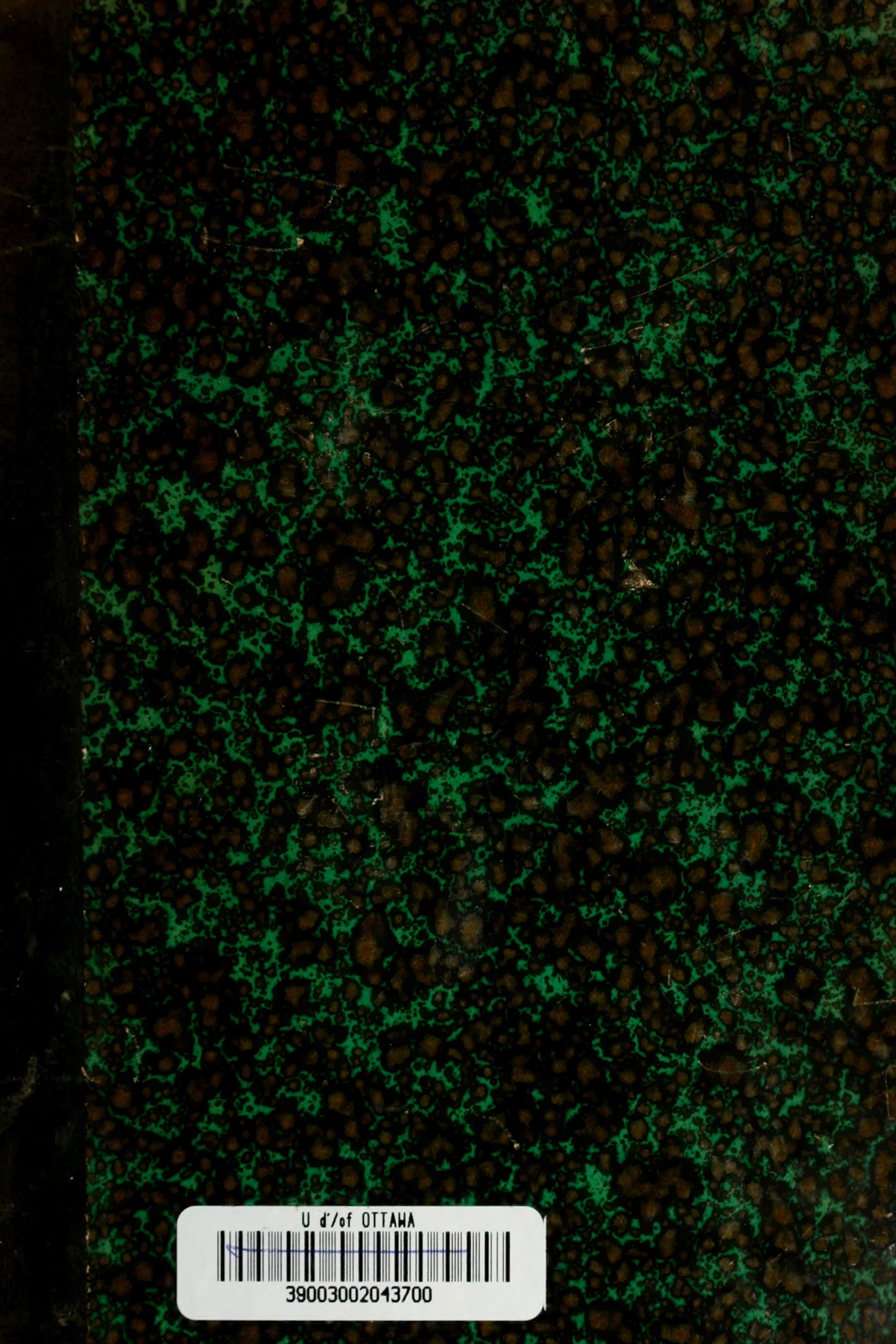
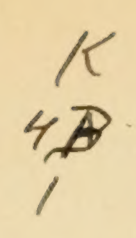


U d'/of OTTAWA
39003002043700









# ŒUVRES COMPLÈTES

# DE LE FRANÇOIS.

# SOMMAIRE

*DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE TOME PREMIER DE LE FRANÇOIS.*






Imprimerie de L. MIGNE, au Petit-Montrouge.

# ŒUVRES COMPLÈTES

DE

# LE FRANÇOIS,

EX-MEMBRE DE LA CONGRÉGATION DE SAINT-LAZARE,

ou des prêtres de la Mission,

## RÉUNIES POUR LA PREMIÈRE FOIS EN COLLECTION,

classées selon l'ordre logique et analogique,

ET PUBLIÉES

PAR M. L'ABBÉ MIGNE,

**ÉDITEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE DU CLERGÉ,**

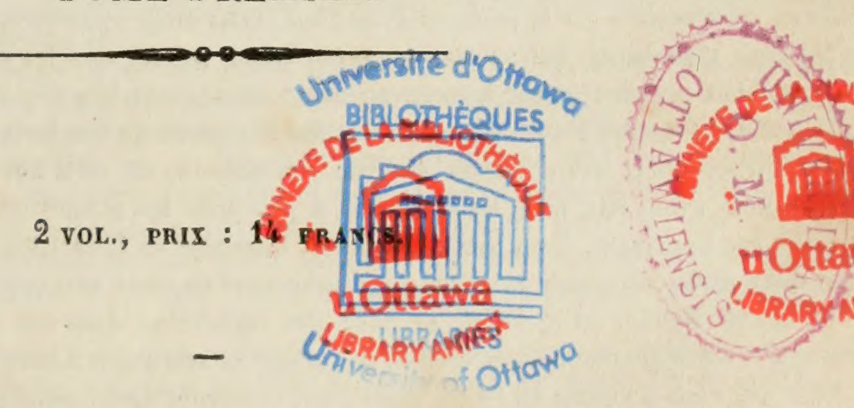
OU

DES **COURS COMPLETS** SUR CHAQUE BRANCHE DE LA SCIENCE ECCLÉSIASTIQUE.

---

TOME PREMIER.

---




2 VOL., PRIX : 14 FRANCS.

—


S'IMPRIME ET SE VEND CHEZ J.-P. MIGNE, ÉDITEUR,
AUX ATELIERS CATHOLIQUES, RUE D'AMBOISE, AU PETIT-MONTROUGE,
BARRIÈRE D'ENFER DE PARIS

—

1858

# AVIS DE L'ÉDITEUR.

---

Les ŒUVRES COMPLÈTES de Lefrançois, répandues dans un nombre considérable de volumes de toutes éditions, ont été par nous réunies avec des peines infinies et reproduites en 2 volumes de notre format. Le tome IIe de notre édition a vu le jour avant le premier, parce que l'un des ouvrages qui devaient constituer ce volume, la *Lettre sur le pouvoir des démons*, n'avait pu être trouvée. Aujourd'hui, un an après, nous sommes dans la même impuissance, et nous gémissons d'être obligé de clore les ŒUVRES COMPLÈTES du célèbre lazariste franc-comtois, sans cette même lettre. Cependant, ce qui paraîtra improbable, bien que très-certain, c'est que nous l'avons cherchée par la voie de plus de 100,000 prospectus, par la voie de toutes les bibliothèques publiques, par la voie de beaucoup de bibliothèques privées, par la voie des évêchés et des nonciatures, par la voie des grands et des petits séminaires, par la voie des libraires en vieux et en neuf, par la voie des journaux religieux en général et de ceux en particulier des trois départements formant aujourd'hui la Franche-Comté, par la voie des membres subsistants de la famille de Lefrançois, et des autorités d'Arinthod, sa ville natale, par la voie des 5,000 communautés religieuses d'hommes et de femmes de France, de Belgique, de Suisse et de Savoie, enfin par la voie de larges primes offertes publiquement à tout le clergé de l'Europe catholique. Jamais assurément tant de recherches et de dépenses n'avaient eu lieu de la part d'un éditeur quelconque pour ne pas forfaire à un titre d'ŒUVRES COMPLÈTES. Malgré cela, tout a été inutile, et nous ne sommes pas plus avancé que le premier jour.

Maintenant n'avons-nous pas le droit de demander si cette LETTRE a jamais existé? Le premier ouvrage bibliographique qui en ait parlé est la *France Littéraire*, en 4 volumes in-12, imprimée à Paris, chez la veuve Duchesne, en 1769. Les autres bibliographies se sont contentées de copier la *France littéraire*, sans vérification et sans se livrer à aucune recherche. Mais, comme toutes ont donné pour inédits et en manuscrit seulement les deux ouvrages de Lefrançois intitulés : *Observations sur la philosophie de l'histoire* et *Observations sur le dictionnaire philosophique*, bien qu'ils aient été très-certainement édités, puisque nous les reproduisons intégralement depuis la colonne 559 jusqu'à la fin du présent volume, de même ces mêmes bibliographies ont pu se tromper également sur l'existence d'une *lettre* de si fraîche date et vainement recherchée par des moyens si extraordinaires. Ce qui est pour nous hors de conteste, c'est qu'aucun érudit, aucun bibliothécaire, aucun libraire, aucun membre du clergé régulier et séculier par nous consultés ne l'ont non-seulement jamais lue, mais pas même vue.

Une nouvelle preuve que ni la *France Littéraire* ni aucune autre bibliographie postérieure n'ont été exactes et complètes sur les diverses œuvres de Lefrançois, c'est que notre édition en contient un certain nombre qui n'ont été indiquées par aucun bibliographe. De ce nombre sont les suivantes : *Observations sur le dictionnaire philosophique portatif; — Réponses aux difficultés envoyées de Prusse à l'abbé Lefrançois ; — Réponses aux difficultés envoyées de T. à l'abbé Lefrançois.*

La *France Littéraire* et les bibliographes qui l'ont répétée donnent encore comme laissés en manuscrit par Lefrançois les ouvrages ci-après : *Réfutation du système de la nature, Réfutation du livre des 3 Imposteurs, Observations sur la philosophie de Toul ;* mais nous ne croyons pas à l'existence passée ou présente de ces trois manuscrits. Lefrançois, qui aurait voulu réfuter tous les mauvais livres qu'une partie de l'Europe semblait prendre plaisir à vomir au XVIIIe siècle, tant son zèle était grand ! a bien pu dire qu'il avait dessein d'écrire contre les deux premiers et sur le dernier de ces trois ouvrages ; mais il est plus que probable qu'il sera mort avant d'avoir exécuté son dessein, et voici nos raisons pour tenir à ce sentiment : d'abord nous avons fait, pour les découvrir, à peu près les mêmes recherches et les mêmes frais que pour la *Lettre sur les démons*. Nous avons, en outre, interrogé les Lazaristes, autrement dits prêtres de la Mission, dont avait été membre Lefrançois ; nous nous sommes adressés au savant évêque de Saint-Claude, Monseigneur Mabile, en le priant de faire des recherches dans son diocèse; or, le titre d'aucun de ces ouvrages n'a pas plus sonné aux oreilles de qui que ce soit que la *Lettre sur le pouvoir des démons.*

Au reste, nous donnons ici l'éveil à ceux qui viendront après nous sur ce qu'il nous a été impossible de découvrir imprimé ou manuscrit. Si donc la Providence permet qu'un éditeur futur soit plus heureux que nous, il n'aura qu'à joindre le fruit de son bonheur à tout ce qu'il nous a été donné de reproduire.

En attendant, l'impossibilité où nous nous sommes trouvé, malgré toutes les peines décrites plus haut, de surprendre la seule existence des quatre ouvrages mentionnés dans les bibliographies comme imprimés ou comme manuscrits, est la cause unique du peu d'étendue du présent volume.

Quoi qu'il en soit, nous perdons gros, même en cotant à 14 fr. les deux volumes constituant les *Œuvres de Lefrançois*, à cause des dépenses si extraordinaires que nous avons été forcé de subir pour les recherches ici décrites.

# ŒUVRES COMPLÈTES

DE

# LAURENT LE FRANÇOIS,

PRÊTRE DU DIOCÈSE DE BESANÇON.

—

## EXAMEN DES FAITS

### QUI SERVENT DE FONDEMENT A LA RELIGION CHRÉTIENNE.

—

A SON ÉMINENCE

*MONSEIGNEUR LE CARDINAL DE CHOISEUL-BEAUPRE,*

ARCHEVÊQUE DE BESANÇON, PRINCE DU SAINT EMPIRE, PRIMAT DE L'INSIGNE EGLISE PRIMATIALE DE LORRAINE, GRAND AUMÔNIER DU FEU ROI DE POLOGNE, DUC DE LORRAINE ET DE BAR, etc.

*Monseigneur,*

*L'accueil dont Votre Eminence a daigné honorer mes premiers essais sur la religion, m'inspire la liberté de réclamer votre protection pour ce nouvel ouvrage. Je ne m'y propose rien moins que de repousser les efforts d'une secte « plus puissante, » dit-on, « et plus nombreuse qu'on ne pense, » pour nous replonger dans le noir chaos des erreurs et des superstitions qui ont couvert la face de la terre. L'entreprise est hardie de ma part. Les chefs de la secte, quelque méprisables qu'ils puissent être du côté des mœurs, sont des hommes à talents : ils mettent tout en œuvre contre nous, histoire, fables, poésie, philosophie, politique, modestie simulée, doutes insidieux, style éblouissant, images obscènes, déclamations ampoulées, railleries piquantes, mensonges spécieux, impudentes calomnies. Ils confondent tout, et veulent nous faire tout confondre, Dieu et la matière, l'homme et la brute, l'esprit et le corps, la raison et les passions, la vertu et le vice, le prince et le sujet.*

*S'il ne fallait, Monseigneur, qu'aimer la religion pour la bien défendre ; il me semble que je pourrais me promettre le plus heureux succès : mais il y a loin de l'amour de la religion aux talents nécessaires pour en soutenir et venger les droits. Il s'agit de montrer qu'elle est divine, aussi ancienne que l'homme, perpétuée d'âge en âge sur la terre, attestée par les plus grands prodiges, annoncée par les prédictions les plus claires, aussi auguste par la sublimité de ses dogmes, que par la sainteté de sa morale et par l'efficace de ses pratiques, publiée dans l'univers, reçue de toute âme raisonnable.*

*Comment se flatter de réussir sans avoir des idées distinctes de Dieu et de l'homme, qui doivent ici servir de principes ; un fond de raisonnement pour en déduire les conséquences ; une connaissance suffisante de l'antiquité pour y démêler les traces de la religion primitive de l'homme ; une sagacité peu commune pour dévoiler les sophismes des adversaires : de quelle utilité ne serait pas encore une éloquence vive et mâle pour intéresser le lecteur, en lui faisant sentir qu'il est né pour la religion, parce qu'il est si grand qu'il ne saurait être heureux que par son union à l'Auteur de son être. Il est vrai que nos Ecritures sacrées offrent des armes puissantes contre l'erreur; mais on doit en démontrer préalablement l'authencité et l'inspiration.*

*Je n'ajouterai rien, Monseigneur, à ce crayon léger. Votre Eminence, qui connaît ma faiblesse et mes infirmités, en conclura le besoin que j'ai de la protection d'un Pasteur illustre par l'étendue des connaissances, par l'amour du vrai, par l'intégrité des mœurs, par l'ardeur du zèle, par l'élévation des sentiments.*

*Ce n'est qu'en paraissant sous les auspices d'un Pasteur de ce caractère, que je puis espérer la confiance du public.*

*Je suis avec la plus grande vénération et le plus profond respect,*

*Monseigneur,*

*De Votre Eminence,*

*Le très-humble et très-obéissant serviteur,*

LE FRANÇOIS.

# PREFACE.

La religion chrétienne humilie l'orgueil de l'homme, par la profondeur des dogmes qu'elle lui propose à croire; elle réprime sa curiosité, par la défense qu'elle lui fait de sonder ses mystères; elle resserre, dans les bornes les plus étroites, ses attraits pour les biens sensibles, par la sainteté de ses lois : il n'est donc pas étonnant que ses premiers prédicateurs aient trouvé de l'opposition dans le monde à son établissement. Mais après que cette religion a triomphé de tous les obstacles, après que le monde a été forcé de se rendre aux preuves évidentes de sa divinité, ne doit-il pas paraître étrange qu'une religion si vénérable par son antiquité, cimenté du sang d'une multitude de témoins, soutenue sans interruption et sans variation par une société aussi étendue que la terre, si propre à former des adorateurs de Dieu en esprit et en vérité, des époux tendres et chastes, des enfants dociles et respectueux, des princes équitables, des sujets fidèles, des magistrats intègres, des citoyens généreux, des négociants désintéressés, des artisans industrieux, des agriculteurs infatigables; n'est-il pas étrange qu'une religion si propre à porter partout l'abondance, la concorde et la paix, à ne former de tous les hommes qu'un cœur et qu'une âme, éprouve de nos jours des contradictions !

Cependant, c'est un fait qu'on ne saurait se dissimuler : il est attesté par les plaintes que font retentir de toutes parts les ministres de cette sainte religion, et par les gémissements de tous les gens de bien. De prétendus philosophes lui déclarent ouvertement la guerre : ils écrivent, ils parlent, ils blasphèment; les uns portent leur attentat jusque sur la Divinité même, et ne veulent point d'autre Dieu que ce monde visible : les autres rejettent même l'existence du monde; et les corps, dont il est l'assemblage, ne sont pour eux que de simples apparences ou manières d'apercevoir sans réalité : ceux-ci veulent bien reconnaître un Dieu, mais ce n'est que pour le dépouiller de ses attributs les plus essentiels; et ils n'en font qu'un oisif spectateur des révolutions de l'univers : ceux-là soumettent tout au fatalisme, ne font de l'homme qu'une machine susceptible de sensations, conduite et dirigée par les lois d'un mouvement aveugle; d'autres font profession d'un pyrrhonisme universel : tous ne donnent point d'autre frein aux passions humaines que l'amour-propre qui en est la source. Il en est enfin parmi eux de moins déraisonnables, connus sous le nom de théistes; ils croient un Dieu créateur souverainement parfait, la distinction de l'âme et du corps dans l'homme, une loi naturelle, une vie future où le vice sera puni et la vertu récompensée : mais toute religion révélée est l'objet de leur dédain et de leur haine.

Ce qui est déplorable, c'est que ces prétendus philosophes si peu d'accord entre eux, trouvent un nombre prodigieux d'admirateurs de tout sexe et de tout état, qui les lisent, qui les écoutent, qui adoptent leurs rêves monstrueux. Peut on voir tant d'hommes séduits, sans être touché de compassion, et sans leur tendre la main? Car il ne faut pas confondre ce peuple séduit avec les séducteurs. Ceux-ci paraissent être sans ressource; livrés à toute la corruption de leur cœur; ils sont encore bien plus fameux par leurs ouvrages licencieux que par leurs frivoles déclamations contre le christianisme; au lieu que la plupart de ceux-là tiennent à l'erreur bien plus par l'ignorance que par l'intérêt de leurs passions. Ils n'ont besoin que d'être éclairés pour sortir des noires ténèbres où les a précipités un langage pompeux, soutenu d'un ton de confiance que savent si bien prendre les maîtres du mensonge.

Il est vrai que, depuis un certain nombre d'années, il a paru une multitude d'ouvrages excellents, où la religion est vengée de tous les vains efforts de l'incrédulité; mais ces ouvrages paraissent insuffisants aux yeux de bien des connaisseurs, pour arrêter les progrès de la séduction et pour en tirer ceux qui ont eu le malheur de s'y laisser entraîner. Ils les jugent trop diffus, ou trop courts, ou trop peu méthodiques; ils en désireraient un qui, réunissant la clarté et la force dans une juste étendue, mît à la portée de tous les esprits capables de réflexion, la vérité et la certitude de la religion chrétienne. Nous avons entrepris ce travail, malgré nos infirmités. Avons-nous réussi? C'est au public à prononcer.

Nous commençons par donner quelques preuves de l'existence de Dieu, en nous bornant à celles qui paraissent les plus simples et les plus faciles à saisir. Nous faisons ensuite des réflexions sur les attributs essentiels de la Divinité. Après avoir comparé l'idée de Dieu que nous venons de développer, aux hypothèses insensées de l'athéisme, nous passons aux premiers devoirs de l'homme envers Dieu; mais comme l'homme serait incapable de tout devoir s'il n'était pas libre, nous tâchons de défendre sa liberté contre les chicanes des fatalistes, de même que son immortalité contre celles des matérialistes. Ce dernier dogme est une suite du précédent; car si l'homme est libre, il est capable de mérite et de démérite; par conséquent susceptible de récompense et de punition après cette vie.

Nous traitons le plus brièvement ces premières vérités, aussi communes que la raison, et qui se font mieux sentir à une âme attentive que les preuves qu'on peut en donner. Ce n'est qu'avec une sorte de répugnance que nous sommes entré dans

cette discussion, nous aurions voulu épargner au lecteur des raisonnements qui ne sont pas au niveau de tous les esprits. Mais nous avons craint de déplaire à ceux qui, accoutumés à méditer sur leurs idées, sur eux-mêmes, sur les objets qui les environnent, aiment à tout trouver dans un traité de la religion, et par conséquent à y voir les vérités qui appartiennent à la religion révélée, et qui en sont comme les principes. Il nous a paru d'ailleurs utile de montrer, par l'exemple de ces premières vérités, à quel excès d'aveuglement peuvent conduire les passions quand on s'y abandonne, et de dissiper les ténèbres où ces aveugles volontaires cherchent à nous enfoncer avec eux-mêmes. Enfin les efforts de ces aveugles contre des vérités si importantes, nous ont paru aussi propres que l'imperfection même de nos connaissances, à faire naître le désir de rechercher avec empressement et de recevoir avec reconnaissance la révélation qu'il a plu à Dieu de faire aux hommes de lui-même, du plan de sa conduite sur le genre humain, de ses lois, de son culte, de ses secours, des moyens de fléchir sa justice, de la nature et de la durée des récompenses pour la vertu, de même que des châtiments pour le vice dans une vie future.

C'est par des réflexions sur ces grands objets, que nous tâchons de faire sentir la nécessité d'une religion révélée. C'est à ces réflexions que nous invitons de passer tout d'un coup le lecteur, qu'une suite de raisonnements peut fatiguer. Nous indiquons ensuite les caractères de la religion révélée, les preuves dont elle doit être appuyée, la certitude que doivent avoir ces preuves, les moyens pour les esprits capables de réflexion de parvenir à cette certitude : puis nous exposons en général les preuves de la religion chrétienne. Mais comme la plupart de ces preuves sont des faits consignés dans les livres sacrés des Juifs et des Chrétiens; c'est pour nous un engagement de démontrer d'abord l'authenticité et l'inspiration de ces livres. Les preuves alors se présentent, pour ainsi dire, d'elles-mêmes : Jésus-Christ promis au premier homme après sa chute, comme libérateur du genre humain, figuré par la loi donnée au peuple juif, annoncé par les prophètes de la même nation, ses miracles, ses prophéties, ou plutôt ses promesses touchant les Juifs et les gentils, les miracles de ses apôtres et de ses premiers disciples, l'établissement de son Eglise, la vertu et la force de ses premiers disciples, les lumières et la sagesse qu'il a répandues sur la terre, les moyens qu'il a établis pour les simples et pour les savants de s'instruire et de se sanctifier. Ces preuves forment un tout si lié, si convaincant et tout à fait si consolant, qu'un esprit auquel la vérité paraît digne d'être recherchée et d'être aimée, ne peut s'y refuser sans se condamner lui-même. Nous finissons par l'examen de la maxime dont nos apologistes font usage : *Dans le doute, il faut prendre le parti le plus sûr.*

Tel est le plan de cet ouvrage. Nous proposons le plus d'objections qu'il nous a été possible de rassembler contre les faits qui servent de fondement à la religion chrétienne, persuadés que ces faits ne peuvent paraître dans tout leur jour que par cette voie : et c'est la raison du titre que nous avons donné à notre travail. Pour bien juger des faits qui forment nos preuves, il faut les envisager avec toutes leurs circonstances; sans cette vue pénétrante et profonde, on court risque de n'en être frappé que très-légèrement; au lieu que ces faits bien approfondis font sur un esprit juste une impression vive et durable. Or, c'est là que conduisent naturellement les objections : ce sont comme des ombres dans un tableau, elles font sortir la lumière. Nous avouons que cette méthode entraîne après soi des discussions qui n'abrégent pas un ouvrage : c'est un inconvénient; mais il devient nécessaire. Quelle autre digue opposer au torrent de l'incrédulité? Les moyens les plus insidieux et les plus dangereux employés pour le grossir et le répandre, ce torrent fatal, ne sont-ce pas les attaques livrées, tantôt sourdement, tantôt ouvertement, contre les faits de l'Evangile? C'est contre eux que dirigent leurs attaques nos plus redoutables ennemis; ils sentent très-bien que leurs coups porteraient à faux contre nos mystères : c'est à l'impiété de leurs novices qu'ils abandonnent la gloire de se signaler dans ce genre de combat. Ils savent que nous ne prétendons pas prouver la révélation par l'évidence de ses dogmes, mais par l'évidence des faits. Nous avouons que nos dogmes sont au-dessus de notre raison. N'est-ce donc pas en manquer visiblement, que de les attaquer par cette voie? En effet, comment la raison pourrait-elle apercevoir des absurdités dans des mystères dont elle n'a d'idée que par la foi, et dans l'énonciation desquels il n'y a certainement pas de contradictions? C'est par l'évidence des faits que nous les démontrons, en démontrant qu'ils sont révélés; car il n'y a point d'axiome plus évident que celui-ci : *Dieu ne peut se tromper ni tromper.* Voilà ce que savent très-bien les maîtres d'erreurs. Ce sont ces faits qu'ils s'efforcent de renverser en les couvrant de nuages, en accumulant les doutes sur les livres où ils sont consignés, en faisant valoir comme des contradictions grossières les moindres différences qui se rencontrent dans leur récit, en décriant la tradition de l'Eglise par des exemples de traditions populaires et puériles, en ne cessant d'opposer les prestiges mis en œuvre dans tous les temps par l'imposture, pour tromper le vulgaire. Telles sont les armes de l'incrédulité dans ses discours, dans ses ouvrages, soit imprimés, soit manuscrits : où ne portent-elles pas la mort et le carnage! On commence par penser que l'incrédulité peut avoir raison : l'esprit s'abandonne à des doutes; l'indifférence pour la religion suit de près; bientôt le mépris succède à l'indifférence : enfin on perd la foi;

et n'est-ce pas tout perdre! Nous ne nous flattons pas d'être lu par tant de victimes infortunées de la séduction : mais pourquoi désespérerions-nous de tomber entre les mains de quelques bons esprits que les passions n'ont pas encore subjugués ? Or, combien de séduits peuvent être désabusés et ramenés au vrai, par un bon esprit ?

Mais devrions-nous regarder notre méthode comme inutile, quand elle ne servirait qu'à délivrer de certains soupçons inquiétants ceux qui ont le bonheur de connaître, de respecter, d'aimer la religion ? On est assez peu surpris de voir se déclarer contre elle de jeunes libertins sans éducation et sans mœurs, des femmes perdues, sans pudeur et sans science, des vieillards consommés dans le vice. Mais en la voyant attaquée avec tant d'acharnement par des hommes qui ont un nom dans la république des lettres, on a de la peine à se persuader que ces adeptes de l'incrédulité ne soient remués que par l'intérêt de leurs passions. On est tenté de penser que peut-être ils ont approfondi nos preuves, qu'ils ont aperçu un faible qui échappe à des yeux moins clairvoyants, qu'ils ne dévoilent qu'à leurs plus intimes confidents. Hâtons-nous de dissiper un préjugé si pernicieux, en exposant au grand jour les vaines ressources de l'incrédulité. Nous attendons tout de la miséricorde du souverain Maître des esprits et des cœurs. L'homme *plante*, l'homme *arrose*; c'est *Dieu* qui *donne l'accroissement. Et ainsi celui qui plante n'est rien ; celui qui arrose n'est rien : mais c'est Dieu qui donne l'accroissement* (*I Cor.* III, 6, 7), qui est tout ; c'est lui qui fait tout, et c'est à lui que toute la gloire est due.

---

# TRAITÉ PRÉLIMINAIRE

## CONTRE LES ATHÉES LES MATÉRIALISTES, LES FATALISTES.

EXISTENCE DE DIEU. — RÉFLEXIONS SUR SES ATTRIBUTS. — HYPOTHÈSES DES ATHÉES. — DEVOIRS GÉNÉRAUX DE L'HOMME ENVERS DIEU. — LIBERTÉ DE L'HOMME. — SON IMMORTALITÉ.

### CHAPITRE PREMIER.

*Existence de Dieu.*

I. Le culte dû à Dieu est l'objet de la religion : et ce culte consiste principalement à croire les vérités que Dieu a déclarées; à espérer les biens qu'il a promis; à craindre les maux dont il a menacé; à faire et à aimer ce qu'il a prescrit, à éviter et à fuir ce qu'il a défendu.

L'existence de Dieu est donc la base de tout ce qui concerne la religion : elle est donc la première vérité qui doit être prouvée. Mais cette vérité a-t-elle besoin d'être prouvée? Prouve-t-on les axiomes! Or quel axiome plus évident que cette proposition : l'Etre parfait existe? Peut-on en entendre les termes sans voir la liaison nécessaire des idées qu'ils expriment? Pour ne la pas voir cette liaison, il faudrait être privé de la raison.

Tous les hommes, dans tous les temps et dans tous les lieux, ont fait profession de reconnaître une puissance supérieure, dont ils ont réclamé la protection dans leurs besoins, et redouté la vengeance dans leurs crimes. Jusque dans les sauvages, ce sentiment naturel se fait remarquer par un regard touchant vers le ciel au milieu des dangers et des maux. Il est vrai qu'avant l'établissement du christianisme, presque toutes les nations de la terre ont déféré les honneurs divins ou aux astres, ou à des êtres couverts d'abomination, à un Jupiter, à une Vénus, à un Mars, à un Mercure, etc. Mais que prouve ce honteux aveuglement, sinon l'état déplorable de l'homme, qui ne rentre presque jamais en lui-même pour s'élever audessus des sens? D'un côté, accoutumé dans l'enfance à trouver une sorte de bien-être dans les impressions qu'il croit recevoir des corps qui l'environnent, il imagine les corps comme les causes de son bonheur; et tout ce qui ne tombe point sous ses sens, et dont il ne peut se former une image, est pour lui sans réalité. D'un autre côté, trouvant du plaisir à suivre ses passions, et ne pouvant néanmoins les satisfaire sans honte et sans remords, il cherche, pour étouffer ses remords, à prêter ses passions aux objets de son culte. La conduite insensée des nations idolâtres peut donc bien servir à faire sentir l'état misérable de l'homme, mais non à faire disparaître l'idée naturelle que nous avons tous de l'existence d'un Etre souverainement puissant et souverainement juste. Leur malheur n'est pas d'avoir manqué de cette idée ; mais de l'avoir défigurée et transportée à de viles créatures, en n'écoutant que la voix des sens et des passions, au lieu de n'écouter que la voix de la raison.

L'existence d'un Dieu est donc un dogme de l'humanité. Comment donc nos athées modernes veulent-ils qu'on les envisage, sinon comme des monstres? Quels monstres d'orgueil, s'ils prétendent par là mériter le titre de génie qu'ils s'arrogent! Quels monstres de corruption, s'ils prétendent par là faire taire les cris de leur conscience! Mais

que substituent ces beaux génies à l'existence d'une Divinité? Ici ils ne sont pas d'accord entre eux : les matérialistes qui rejettent tout esprit, et qui n'admettent que les corps dont le monde est l'assemblage, ne connaissent point d'autre Dieu que le monde, et leur corps qui en fait partie : les spiritualistes qui rejettent tout corps, et qui prétendent que les corps que nous croyons voir et toucher ne sont que de simples apparences ou manières d'apercevoir de notre âme, ne veulent point d'autre Dieu que leur âme. C'est donc eux-mêmes que ces beaux esprits substituent à l'existence d'un Dieu, reconnu par toutes les nations. Quels dieux ! Ces dieux mâles et femelles (car il y a aussi des femmes beaux génies) n'exigeraient-ils point de nous des adorations? Ils en mériteraient bien au même titre que les Jupiter, que les Vénus, que les Mercure, etc., ou au moins par les leçons de lubricité qu'ils ne rougissent pas de répandre dans le public. Abandonnons ces infâmes divinités à leur orgueil et à leur perversité : exerçons notre raison sur l'idée de Dieu empreinte dans tous les esprits : est-il un sujet plus beau et plus digne d'elle?

II. D'abord la raison n'a rien à opposer à cette idée qui fait partie en quelque sorte de la nature humaine. Que présente en effet cette idée? si ce n'est un Etre souverainement parfait? Or pourquoi n'existerait pas un Etre souverainement parfait? Est-ce que l'Etre et la perfection sont incompatibles? Nous existons, nous qui sommes si imparfaits : pourquoi donc le parfait ne serait-il pas? Est-ce que l'imparfait qui est néant sous tous les rapports qu'il est imparfait, aurait plus de droit à l'existence que le parfait qui exclut tout néant?

Mais s'il était un homme dont la raison fût assez obscurcie ou assez dépravée pour ne pas se rendre à l'idée simple de l'Etre souverainement parfait qu'il porte gravée en lui-même; il serait facile de l'y forcer. Peut-on ne pas reconnaître dans la nature un Etre nécessaire, c'est-à-dire un Etre qui a l'existence de lui-même, sans commencement et sans fin? Quel est l'homme, pour peu qu'il soit capable de méditation, qui ne puisse sentir la nécessité d'un tel Etre? Il n'a qu'à se demander à lui-même, qui l'a produit? Il se répondra aussitôt que c'est son père et sa mère. Il se fera la même question au sujet de son père et de sa mère, en demandant qui les a produits? Ainsi en remontant, il faudra nécessairement qu'il arrive à un premier père et à une première mère qui n'aient point été produits par un père et par une mère : parce qu'il sentira l'absurdité qu'il y aurait à admettre tous les hommes produits sans un producteur. Ce serait admettre des effets sans cause. Il faudra donc ou qu'il imagine un premier père et une première mère, comme ayant l'existence d'eux-mêmes sans l'avoir reçue, ou comme étant sortis de la terre tout formés. Ne se croirait-il pas tombé en frénésie, si son imagination lui offrait des suppositions si grossièrement absurdes? Il faudra donc qu'il ait recours à une cause du premier homme et de la première femme, qui en soit différente. Et en procédant au sujet de cette cause, comme il a procédé au sujet de son origine, il parviendra nécessairement à une première cause qui n'en ait point elle-même, et qui ait l'existence d'elle-même, sans commencement et sans fin; parce qu'en donnant une cause à celle du premier homme et de la première femme, celle-ci serait un effet; et si la cause de celle-ci en avait une autre, elle serait encore elle-même un effet : or tout ne peut pas être un effet sans cause. Il parviendra donc à sentir la nécessité d'un Etre nécessaire dans la nature.

Mais s'il y a un être nécessaire dans la nature, ou c'est Dieu, ou c'est le monde : il n'y a point de milieu. Or quelle raison ne sent pas toute l'absurdité qu'il y aurait à regarder comme l'Etre nécessaire, ce monde sujet à tant de changements, à tant de révolutions! L'Etre nécessaire est immuable; il est par lui-même tout ce qu'il peut être; il a tout ce qu'il peut avoir; il ne peut rien acquérir, il ne peut rien perdre; il ne peut avoir l'existence par soi, que parce qu'il est illimité dans son être : car s'il était susceptible de quelques limites; dès là même il serait susceptible de quelques défauts; par conséquent il pourrait ne pas être : or, rien de fixe, rien de constant, rien d'illimité dans le monde; donc ce n'est pas le monde qui est l'Etre nécessaire, mais c'est le Dieu que nous adorons.

III. Comment le monde serait-il l'Etre nécessaire? L'Etre nécessaire est un Etre éternel; car s'il avait un commencement, il aurait une cause, puisque rien ne se peut produire soi-même : or le monde ne saurait être éternel; car il est sujet au changement: nous y voyons les corps éprouver mille révolutions, se succéder les uns aux autres, passer d'un état à un état différent; par conséquent la durée du monde ne pourrait être que successive; mais dès là même, pour lui attribuer l'éternité qui est nécessairement une durée infinie actuellement et absolument, il faudrait perdre de vue les notions les plus simples de l'infini.

En effet, que concevons-nous par l'infini, si ce n'est ce qu'il y a de plus grand, qui exclut par conséquent toutes bornes? Nous en concevons de deux sortes, l'infini en puissance, et l'infini actuel et absolu. Le premier, nous le concevons comme susceptible d'augmentation et de diminution sans bornes : c'est ainsi que nous concevons l'étendue et les nombres; parce qu'il n'y a aucune étendue et aucun nombre que nous ne concevions comme capables d'être augmentés ou divisés sans bornes et sans fin. Quant à l'infini actuel et absolu, nous le concevons incapable d'augmentation ou de diminution. Ces notions sont simples : chacun les porte en soi : nous concevons aussi clairement l'infini que nous concevons le fini; et l'athée ne peut nous contester ces idées, puisqu'il en fait lui-même l'application au monde. Si nous éprouvons donc quelque diffi-

culté dans ces idées, elle ne vient que de ce que nous permettons à notre imagination de s'y ingérer, en voulant comme décomposer l'infini, et nous le représenter sous quelques parties qui lui conviennent ou que nous lui attribuons. Mais ici faisons taire l'imagination; l'infini n'est pas de son ressort : c'est à la raison seule qu'il appartient d'en consulter l'idée et de la suivre.

Suivant ces idées, il est évident : 1° Que l'infini en puissance est composé; puisque sans cela il ne serait capable ni d'augmentation ni de diminution (1). 2° Qu'on ne peut jamais le supposer arrivé à un dernier terme, non-seulement parce qu'un dernier terme est incompatible avec l'idée de l'infini en puissance, qui est sans bornes; mais encore parce qu'il est incompatible avec l'idée de l'infini : car qui dit un dernier terme, dit une borne, une limitation. 3° Qu'un infini en puissance ne peut jamais devenir un infini actuel et absolu, puisqu'il ne pourrait le devenir qu'en le supposant arrivé à un dernier terme. 4° Que l'infini actuel et absolu est nécessairement simple et sans composition; car, s'il était composé, il serait dès là même capable d'augmentation et de diminution, par conséquent seulement infini en puissance : de plus les parties qui entreraient dans sa formation seraient finies, et auraient le même rapport les unes à l'égard des autres que les unités dans les nombres: or, il est manifeste que les unités ne peuvent former un nombre infini actuel; car il est impossible que l'infini ait un rapport nécessaire au fini, ou, ce qui est la même chose, que la raison de l'infini soit le fini : cependant il est impossible que, dans un nombre infini d'unités, il y ait aucun nombre qui n'ait un rapport nécessaire au fini; parce qu'il est impossible qu'il y ait aucune unité dans ce nombre qui n'ait un rapport nécessaire à l'unité qui la précède immédiatement.

Que faut-il de plus pour faire évanouir la chimère de l'éternité du monde? Dès que la durée du monde est successive, elle est nécessairement composée; par conséquent susceptible d'augmentation et de diminution; par conséquent elle ne saurait être infinie qu'en puissance, c'est-à-dire, qu'elle a nécessairement un premier terme, ou un commencement qui a pu être reculé à l'infini, et qu'elle peut être prolongée à l'infini.

Que suit-il donc évidemment des notions simples de l'infini? Il suit en premier lieu que l'Etre nécessaire est simple, ou la souveraine perfection : en second lieu, que tout ce qui peut être multiplié ou diminué, soit en étendue, soit en nombre, ne peut exister nécessairement : en troisième lieu, que tout ce qui peut être augmenté ou diminué, soit en étendue, soit en nombre, n'est possible que par l'Etre nécessaire; car rien n'est possible que ce qui peut avoir l'existence : or rien ne peut avoir l'existence que par l'Etre nécessaire, rien ne pouvant se la donner à soi-même, ni la recevoir de ce qui n'est pas : en quatrième lieu, que tous les corps ayant pu chacun être augmentés ou diminués à l'infini, ils ont reçu de l'Etre nécessaire la mesure de grosseur ou de petitesse où ils sont, en recevant l'existence : par conséquent que le monde, qui n'est que l'assemblage des corps, est l'ouvrage de l'Etre nécessaire, et quant à sa matière et quant à sa forme.

Il n'y a qu'un Etre immuable qui puisse être l'Etre nécessaire; parce qu'il n'y a qu'un tel Etre qui puisse être éternel, c'est-à-dire, avoir une durée sans commencement, sans succession, sans variation, sans fin, ou plutôt un présent toujours le même.

Ici nous sentons notre esprit succomber sous cette notion de l'éternité de l'Etre nécessaire. C'est beaucoup pour des intelligences aussi bornées que les nôtres, d'atteindre à cette notion si sublime : il n'y a que l'infini qui puisse se comprendre lui-même, c'est-à-dire se connaître sans nuages tel qu'il est. Il semble néanmoins que nous pourrions diminuer un peu nos ténèbres, en réfléchissant sur la vérité des propositions qu'on appelle *axiomes*, de ces propositions, par exemple : la partie est moindre que le tout : le tout est égal à toutes ses parties : nul effet sans cause : le néant n'a point de propriétés.

Quoi de plus clair que la vérité éternelle de ces propositions. Elle est indépendante des temps, elle est toujours la même; elle n'est pas plus grande aujourd'hui qu'elle était-il y a des milliards d'années, et dans des milliards d'années elle ne sera ni plus grande ni moindre, parce qu'elle est nécessaire et immuable.

Elle ne nous facilite pas seulement l'intelligence de l'éternité de l'Etre nécessaire; elle nous conduit encore à son existence : car la vérité de ces *axiomes* n'est pas un néant; c'est une réalité objective qui dit un rapport essentiel à un Etre qui la connaît : il y donc un Etre éternellement connaissant. Il en est de même de la possibilité d'une multitude de choses que nous concevons clairement comme la vérité de ces *axiomes*, et que nous ne concevons point néanmoins sans un rapport essentiel à une cause qui peut les faire passer de l'état possible à l'état actuel, laquelle est toute puissante; il y a donc un Etre éternellement puissant. Continuons de nous rendre attentifs aux leçons de la raison.

IV. Rentrons en nous : c'est là que nous trouvons des preuves sensibles de l'existence de notre souverain Auteur. L'homme est composé de deux substances bien distinctes et bien différentes. L'une a le sens intime de sa propre existence; elle est susceptible de sensations, de perceptions, de jugement, de raisonnement, de vouloirs, etc.;

(1) De là on ne peut rien conclure contre la simplicité de l'esprit créé. Car quoiqu'il soit infini en puissance par rapport à sa capacité et à ses opérations, sa substance, quoique bornée, est nécessairement simple et ne peut admettre aucune composition, comme nous le ferons voir ci-après, n° 4.

elle est sans étendue et sans partie. L'autre au contraire, incapable de sentiment et de connaissance, est une machine étendue, d'un mécanisme admirable, susceptible de repos, de mouvements et de situations, qui sert d'instrument à la première pour opérer divers effets sur les corps environnants. Ces deux substances, quoique si distinguées et si différentes, sont étroitement unies, en sorte qu'à l'occasion des modifications de la première, l'autre est diversement ébranlée ; et que réciproquement à l'occasion des mouvements de celle-ci, celle-là est affectée de diverses manières d'être. Il s'agit de faire entendre ces faits aux esprits les plus communs, capables de se replier sur eux-mêmes, avant que d'en tirer les preuves, qui en sortent, de l'existence de Dieu. Il nous semble qu'en procédant avec ordre on peut y réussir.

1° Demandons à un homme capable de réflexion : Avez-vous le sens intime de votre propre existence ? Vous distinguez-vous de tout autre être ? Vons croyez-vous toujours le même depuis votre naissance, malgré cette multitude de différentes pensées, tantôt agréables, tantôt désagréables, que vous avez éprouvée, et que vous éprouvez tous les jours avec un changement continuel ?

Sont-ce là des questions à faire ? répondra-t-il sans hésiter : je sens ma propre existence; je sens que je ne suis ni Pierre, ni Paul, ni tout autre être ; que je suis le même aujourd'hui que j'étais hier, que j'étais il y a dix ans, il y a vingt ans, il y en a trente ; le même en m'éveillant que j'étais avant de m'endormir ; le même sous une multitude de pensées, de plaisirs, de douleurs, qui se sont succédé et qui se succèdent tous les jours les unes aux autres.

2° Continuons de l'interroger : Est-ce à votre corps que vous attribuez ce sens intime que vous avez en vous-même d'exister, d'être distingué de tout autre être, d'être toujours le même depuis votre naissance, après le sommeil comme avant le sommeil, sous la succession de même que sous l'assemblage d'une multitude de pensées, de plaisirs, de douleurs ? Réfléchissons ensemble : vous êtes bien assuré du sens intime que vous avez de vous-même ; il vous est même impossible d'en douter : êtes-vous également assuré que votre corps existe et subsiste toujours le même sous tous les changements qui lui arrivent ; en sorte qu'il vous soit aussi impossible de douter de son existence et de son identité, qu'il vous est impossible de douter si vous existez, et si vous subsistez toujours le même sous tous les changements qui nous arrivent ? Vous hésitez à répondre !

Ce n'est pas sans fondement : car votre corps a besoin souvent de nourriture pour réparer les pertes continuelles qu'il fait insensiblement de sa substance : ainsi, après l'écoulement d'un certain nombre d'années, il pourrait bien ne pas subsister le même. Il y a donc en vous quelque chose qui est bien plus assuré de sa propre existence, que vous ne l'êtes de l'existence de votre corps. Permettez-moi d'ajouter : ce quelque chose est bien plus vous-même que votre corps ; car il s'approprie votre corps sans se confondre jamais avec lui : en effet, vous ne dites pas, moi pied, moi main, moi tête ; mais mon pied, ma main, ma tête.

De plus, ce quelque chose qui a en vous le sens intime de sa propre existence, sa distinction de tout autre Etre, de son identité, qui connaît, qui a du plaisir, qui a de la douleur, qui veut, qui juge, qui raisonne, etc., peut-il appartenir à votre corps ? Dans quelle partie de votre corps le placeriez-vous et le feriez-vous consister ? Serait-ce dans vos bras, dans vos jambes ? Non certes ; car vous sentez que privé de bras et de jambes, vous penseriez également. Il est si constant par l'expérience que les bras et les jambes ne sont que l'objet, et non le sujet des sensations que nous y éprouvons, que ceux à qui on a coupé les bras et les jambes croient quelquefois y sentir de la douleur.

Pourquoi, direz-vous, ne serait-ce pas mon cerveau qui penserait ? Mais quelle partie de votre cerveau, je vous prie ? seraient-ce les solides, ou les fluides ? Mais sentez-vous ces parties de votre cerveau ? Vous voyez un objet, vous entendez un son, vous flairez une fleur, vous goûtez un fruit. Sans doute, les impressions que ces objets font sur vos sens retentissent jusqu'à votre cerveau, et y causent quelque ébranlement : mais il est constant que vous ne sentez nullement cet ébranlement. Or comment ce qui sent en vous sa propre existence ne sentirait-il pas cet ébranlement, s'il n'était que votre cerveau ébranlé ?

Au reste, si vous étiez tenté de regarder quelque partie de votre cerveau comme l'être qui pense en vous, ce ne serait qu'à l'égard de celles de vos connaissances qui ont des corps pour objets : car comme vous vous représentez ces corps sous une image, vous pourriez peut-être regarder l'être qui pense en vous comme une toile sur laquelle cette image est peinte : mais combien d'objets connaissez-vous, non-seulement sans cette prétendue image, mais même qu'il vous est impossible de vous représenter sous aucune image ? Que connaissez-vous, par exemple, plus clairement que le sentiment de votre propre existence, la douleur, le plaisir, dont vous êtes si souvent affecté ; les réflexions que vous faites sur ces sentiments ; la vérité de ces propositions : Il est impossible qu'une chose soit et ne soit pas en même temps ; un tout est égal à ses parties ; c'est un mal de trahir son ami ; il est injuste de faire à autrui ce que nous ne voudrions pas qu'il nous fît ? Vous connaissez clairement le cercle en général, sous l'idée précise d'une figure dont toutes les lignes tirées du centre à la circonférence sont égales, sans donner attention à aucun cercle particulier de telle ou telle grandeur ; la possibilité des choses ; le rapport d'identité ou d'incompatibilité que vous devez

apercevoir entre deux idées pour les lier ou les séparer par un jugement; le même rapport de deux idées avec une troisième que vous devez apercevoir pour former un raisonnement juste, lequel même exige toujours une idée abstraite ou générale : quelle image encore une fois vous serait-il possible de vous former de ces choses? Elles n'ont ni masse, ni étendue : ce sont des objets purement intellectuels et immatériels, qui ne peuvent agir sur aucun de vos sens, ni être l'effet d'aucune impression faite sur vos sens. Vos oreilles peuvent bien être frappées de certains sons, ou vos yeux de certains caractères inventés ou institués par les hommes, et ils peuvent servir à vous rendre attentifs aux idées de ces objets : mais ils ne peuvent vous donner ces idées; car si vous n'aviez point ces idées avant d'entendre les sons ou de voir les caractères dont il s'agit, vous n'entendriez que des sons, ou vous ne verriez que des caractères qui par eux-mêmes n'ont aucune signification, et qui n'en ont que parce qu'il a plû aux hommes d'y en attacher une. Mais si cette signification, ou si ces idées attachées arbitrairement par d'autres hommes à ces sons ou à ces caractères vous étaient inconnues, il vous serait aussi impossible d'entendre cette signification et d'avoir ces idées, en entendant ces sons ou en voyant ces caractères, que de les avoir en entendant des sons ou en voyant des caractères dans une langue étrangère. En un mot il est aussi impossible de recevoir des idées par des sons ou par des caractères arbitrairement établis, qu'il est impossible d'attacher arbitrairement à des sons ou à des caractères des idées qu'on n'aurait pas.

Ne sentez-vous pas même l'absurdité qu'il y a de regarder la connaissance que vous avez d'un corps, comme une image peinte sur une toile de votre cerveau? Est-ce qu'une telle image d'un corps peut être la connaissance que vous en avez? Chaque point d'une telle image ne représenterait qu'un trait de ce corps, et non le corps entier ; par conséquent si la connaissance que vous avez d'un corps n'était qu'une telle image, elle serait un amas d'autant de points qu'il y aurait de traits représentés de ce corps : or cet amas de points représentant chacun en particulier un unique trait de ce corps, pourrait-il jamais être la connaissance de ce corps? Chaque point représentant un trait, ne serait que la connaissance de ce trait, et non la connaissance des traits représentés par les autres points; puisque ces points ne se connaissent point mutuellement. Ainsi il est absurde d'imaginer la connaissance que vous avez d'un corps, comme une image peinte sur une toile de votre cerveau. Il faut donc que ce qui est en vous capable de connaissance, et que vous appelez votre âme, soit entièrement distingué et totalement différent de toutes les parties de votre cerveau, comme de toutes les autres parties de votre corps.

En effet, quelque déliée, quelque subtile qu'il vous plaise imaginer une partie dans votre cerveau, que vous voudriez regarder comme votre âme; vous ne pouvez lui refuser de l'étendue : car elle a des côtés, un dessus, un dessous, par conséquent des parties distinguées les unes des autres; le côté droit n'est pas le côté gauche, le dessus n'est pas le dessous. Or pensez-vous que votre âme puisse avoir des parties? Vous ne pouvez nier que vous n'éprouviez souvent en même temps plusieurs sensations très-vives et très-distinctes, que vous pouvez comparer entre elles : vous voyez, par exemple, un fruit d'une belle couleur, d'une odeur suave, d'un goût exquis ; vous pouvez comparer l'une de ces sensations à l'autre, pour juger laquelle vous plaît davantage. Mais la comparaison vous serait-elle possible, si votre âme n'était pas une, simple, indivisible; mais qu'étant étendue elle fût composée de plusieurs parties distinguées? Car votre âme recevant l'une de ces sensations dans une des parties dont elle serait composée, et une autre sensation dans une autre de ses parties, ne connaîtrait pas les diverses sensations dont il s'agit, pour pouvoir les comparer entre elles; car pour que votre âme connût ces diverses sensations, il faudrait que les parties dont elle serait composée se connussent mutuellement, et en même temps que chacune connût ce qui se passerait dans l'autre. Or ces parties ne se connaîtraient pas mutuellement, et encore moins chacune connaîtrait-elle ce qui se passerait dans l'autre; car étant distinguées l'une de l'autre, comme votre âme est distinguée de l'âme de Pierre, l'une ignorerait ce qui se passerait dans l'autre, comme votre âme ignore ce qui se passe dans l'âme de Pierre.

Enfin votre âme ayant le sens intime de son existence propre et individuelle, il n'est pas possible qu'elle soit composée de plusieurs parties : car ou chacune de ces parties aurait le sens intime de son existence propre et individuelle, ou elle ne l'aurait pas : si vous le leur accordez, vous composez dès là même votre âme de plusieurs incompatibilités: car le sens intime de son existence propre et individuelle, de soi exclut toute autre existence propre et individuelle : si vous le leur refusez, dès là même il ne peut être dans votre âme; car un tout résultant de ses parties, ne saurait avoir que ce qui est dans ses parties.

Vous voilà donc bien assuré de l'existence de votre âme, de sa simplicité, de son immatérialité, de sa différence d'avec votre corps et d'avec tout corps possible, même dans le système inintelligible des leibnitiens; car quoique ces philosophes composent l'étendue de principes simples et inétendues, cependant ils conviennent que les corps, et même la moindre molécule de matière, ne peuvent être formés que par un certain nombre de ces principes simples et inétendus.

Il suffit de vous représenter l'idée qu'on attache au mot de substance, pour que vous en fassiez vous-même l'application à votre âme. On entend par substance ce qui existe

en soi, non dans un autre comme dans un sujet, et qui subsiste toujours le même, quelque changement qui arrive dans ses manières d'être : or, votre âme a le sens intime de sa propre existence, de son individualité, c'est-à-dire de sa distinction de tout autre être et de son identité sous l'ensemble ou sous la succession de toutes les manières d'être qu'elle éprouve : elle est donc une substance pour le moins aussi réelle que votre corps, et que tous les corps que vous connaissez. Vous ne devez pas être surpris de ne pas voir votre âme comme vous voyez votre corps : puisque étant sans étendue et sans superficie, elle ne peut être vue par des yeux corporels. Mais, pour peu que vous réfléchissiez sur vos connaissances, vous conviendrez que vous connaissez mieux votre âme que vous ne connaissez votre corps : car vous en connaissez la nature, l'identité, la distinction et la différence d'avec tout autre être, et une multitude de propriétés; au lieu que vous ne voyez que la superficie de votre corps et des diverses parties qui entrent dans sa structure, sans voir la contexture de ces parties, et sans connaître la nature des éléments qui les forment : les qualités mêmes sensibles qui servent à distinguer le corps, comme la couleur, la chaleur, le froid, etc., appartiennent à votre âme.

Ce dont vous devez être surpris, c'est de voir renouveler de nos jours, par de prétendus sages, les rêves de quelques anciens philosophes qui admettaient en nous plusieurs âmes, dont ils en plaçaient une dans le cerveau, qu'ils appelaient l'âme raisonnable; une autre, dans le diaphragme qu'ils appelaient sensitive; une autre qu'ils plaçaient dans quelque autre partie du corps. Peut-on contredire plus de front le sens intime que notre âme a de son unité?

Vous devez encore être bien plus étonné d'entendre avancer, par de prétendus philosophes de nos jours, que notre âme n'est qu'un amas de sensations. N'est-ce pas avancer la plus grande impertinence? Car, que serait-ce qu'une sensation qui ne serait pas sentie? Or serait-elle sentie hors d'un sujet qui ne sentirait point sa propre existence? Est-ce que la douleur se déplaît à elle-même? Est-ce que le plaisir se plaît à lui-même? D'ailleurs, rien de plus constant par le sens intime, que le changement fréquent qui arrive dans nos sensations. Par conséquent, selon le beau système de ces Messieurs, nous changerions d'âme d'un instant à l'autre : or rien de plus contraire au sens intime que notre âme a de son identité, quelque variation qui survienne dans ses sensations. Ne nous lassons point de nous entretenir avec notre homme capable de réflexion.

3° Que pensez-vous de l'union de votre âme avec votre corps? Ne vous paraît-elle point une merveille incompréhensible? Quel rapport vous est-il possible d'apercevoir entre deux substances, dont nous venons de voir la différence prodigieuse? D'où peut donc venir entre elles un commerce si intime? Une membrane de votre corps est-elle piquotée de quelque humeur âcre? votre âme, aussitôt, est affectée de douleur. Votre corps est-il blessé par quelque corps étranger qui le heurte rudement? votre âme en ressent le contre-coup. Voulez-vous remuer la main ou le pied? sans connaître ni les nerfs ni les muscles qu'il faut mettre en jeu pour mouvoir ces membres, sans même peut-être savoir s'il y a des nerfs et des muscles, vous êtes obéi plus promptement que jamais le maître le plus impérieux ne l'a été par son esclave.

4° Consultez encore un moment votre sens intime sur le principe des modifications qu'éprouve votre âme : rendez-vous attentif à sa voix. Est-ce vous qui vous donnez les sensations agréables ou désagréables dont vous vous trouvez si souvent affecté? Votre sens intime vous répond, sans doute, que vous n'en êtes nullement le principe; que vous le recevez du dehors; que vous souffrez les désagréables malgré vous, par exemple, des sons discordants, des odeurs puantes, des saveurs amères, la douleur, etc., que vous pouvez bien désirer des sensations agréables, mais que vous n'êtes le maître, ni de vous les donner, ni d'en prolonger le sentiment. Il en est de vos perceptions comme de vos sensations : vous les devez ou à l'impression que les objets extérieurs font sur vous, ou à l'attention que vous faites sur vous-même. Si c'est à l'impression des objets extérieurs, il est clair que vous les recevez de dehors, et que vous êtes purement passif à cet égard. Si c'est à l'attention que vous faites sur vous-même, il est encore clair que vous n'en êtes pas l'auteur : car qu'est-ce qu'être attentif pour avoir des perceptions, sinon comme écouter quelqu'un qui nous parle intérieurement? Mais il n'en est pas de vos vouloirs comme de vos sensations ou de vos perceptions : vous sentez qu'ils sortent de votre propre fond; par conséquent, votre sens intime ne vous permet pas de douter que vous ne soyez actif à cet égard. Profitons présentement de la connaissance de nous-mêmes, pour nous élever à la connaissance de Dieu.

5° Notre âme est une substance spirituelle et immatérielle. Pourrait-elle croire son existence éternelle, indépendante, nécessaire? ce serait démentir son sens intime. Elle se sent un effet : elle sent la présence d'un Etre qui agit incessamment sur elle : bien loin de sentir son existence indépendante et nécessaire, elle n'aperçoit pas même de liaison entre son existence dans le moment présent, et son existence dans le moment suivant : elle ne sent bien que sa dépendance pour le bien être, qu'elle désire avec une avidité insatiable, sans pouvoir presque jamais l'atteindre, soit qu'elle le cherche dans les plaisirs qui lui viennent de son union avec un corps, soit qu'elle le cherche dans les connaissances propres à perfectionner son intelligence, soit qu'elle le cherche dans la vertu propre à perfection-

ner sa volonté. Mais si notre âme n'a pas l'existence d'elle-même, donc elle l'a reçue. Serait-ce des parents qui nous ont donné le jour? cela ne peut être : car l'âme de nos parents étant de la même nature que la nôtre, c'est-à-dire d'une nature spirituelle et immatérielle, elle n'a pu se diviser pour se communiquer. Elle ne pourrait donc être la cause de notre âme qu'en la produisant, et elle n'aurait pu la produire que par son vouloir : il faudrait donc que la volonté de nos parents fût efficace par elle-même, et par conséquent qu'elle fût toute-puissante : car nous ne concevons point de puissance plus grande qu'une volonté qui produit son effet, parce qu'elle veut : une volonté de cette efficace ne connaît point de bornes; elle peut produire à l'infini tout ce qui lui plaît, puisque rien ne peut l'empêcher de vouloir. Notre âme ne doit donc pas son existence à celle de nos parents, aussi bornée, aussi imparfaite, aussi impuissante que la nôtre. Notre âme tient donc son existence d'une intelligence toute-puissante, qui agit par sa volonté, et qui produit tout ce qu'elle veut; il y a donc un Dieu. Notre âme est unie à un corps, ces deux substances sont d'une nature totalement distincte et différente. D'où vient donc leur union si intime et si constante? Viendrait-elle de notre âme? Se souvient-elle d'avoir désiré son corps, de l'avoir choisi, de s'être liée à lui par quelque pacte? non certainement. Viendrait-elle de notre corps, cette union? il est incapable de désirs, de choix et de pactes. Nous chercherions en vain la cause de cette union, si nous la cherchions hors de la cause même des deux substances dont nous sommes composés. Il n'y a que l'auteur de ces deux substances si différentes, et si peu faites l'une et l'autre par leur nature, pour former une société qui ait pu les unir : or cet auteur ne saurait être qu'une intelligence toute-puissante, dont la volonté est infiniment efficace : il y a donc un Dieu.

L'union de notre âme et de notre corps est un commerce, une correspondance qui, d'une part, consiste en ce que notre âme reçoit des perceptions et des sensations de notre corps, selon les mouvements qui arrivent dans ses organes, et qui, d'une autre part, consiste en ce que, selon les désirs et les volontés de notre âme, les membres de notre corps sont mis en mouvement, s'il ne leur est survenu aucune altération. Serions-nous assez simples pour croire que notre corps fût la cause physique et effective des perceptions et des sensations que notre âme reçoit du mouvement de ses organes, et que notre âme fût la cause physique et effective du mouvement de nos membres? ce serait porter la simplicité trop loin. Nos perceptions et nos sensations sont des manières d'être de notre âme; par conséquent spirituelles et immatérielles comme notre âme. Comment donc pourraient-elles être les effets de notre corps? Un effet doit être contenu dans sa cause, ou d'une manière formelle, ou d'une manière plus parfaite : or, il est bien évident que notre corps ne contient ni d'une manière formelle, ni d'une manière plus parfaite, nos perceptions et nos sensations. D'ailleurs, il ne pourrait produire quelque effet dans notre âme, qu'en agissant sur elle : or quelle pourrait être son action sur notre âme? elle n'a point de superficie pour en recevoir des chocs. L'action du corps est son mouvement, d'où il ne peut résulter que du mouvement : or notre âme n'est pas susceptible de mouvement, puisque le mouvement n'est que la position successive d'un corps en différents lieux : et de plus, quand elle en serait susceptible, nos perceptions et nos sensations n'étant pas des mouvements, elles ne pourraient les recevoir du corps. Nous ne faisons pas observer qu'en supposant les corps composés de parties inétendues, ils ne pourraient rien de plus qu'en les supposant composés de parties étendues : cela est clair : ils n'auraient ni plus d'activité, ni plus de prise sur l'âme : ils ne seraient pas moins un néant de perceptions et de sensations.

Serions-nous mieux fondés à regarder nos désirs et nos volontés comme la cause efficace du mouvement de nos membres? mais nous avons observé que nous ne connaissons ni les nerfs, ni les muscles, ni les fluides d'où dépend le jeu de nos membres. Comment agirions-nous donc sur des sujets inconnus, et qui nous connaissent encore moins? Le mouvement de nos membres est une manière de leur être; par conséquent corporel; par conséquent qui n'a rien de commun avec notre âme, qui est spirituelle; par conséquent que notre âme ne pourrait produire que par une puissance créatrice, laquelle assurément ne nous convient en aucune sorte. D'où il suit manifestement que notre âme et notre corps n'agissent l'un sur l'autre qu'en genre de causes occasionnelles; que par conséquent il est un être bien différent et de notre âme et de notre corps, qui d'un côté, à l'occasion des mouvements de notre corps, modifie notre âme, et de l'autre, à l'occasion des désirs et des vouloirs de notre âme, remue les membres de notre corps : que par conséquent cet Etre connaît et pénètre tous les ressorts de notre corps, de même que les désirs et les vouloirs de notre âme; que par conséquent cet être est une intelligence qui a établi les lois d'union entre notre âme et notre corps: que ces lois sont des lois actives et vivantes, c'est-à-dire des volontés infiniment efficaces. Il y a donc un Dieu.

Nous avons enfin observé que nos perceptions et nos sensations, qui influent si fort dans notre bien-être et dans notre mal être, nous viennent du dehors. Nous venons de voir que nous ne pouvons les recevoir de notre corps, comme de leur cause véritable et physique. Il est bien manifeste que nous ne pouvons plus les recevoir des corps étrangers : ceux-ci peuvent bien occasionner dans le nôtre des mouvements qui en altèrent l'économie, ou qui soient analogues à sa

conservation; mais aussi incapables que le nôtre de perceptions et de sensations, ils ne peuvent en produire. Il faut donc recourir à une autre cause. Mais quelle peut être la lumière de notre âme? quelle peut être la source de son bonheur ou de son malheur, si ce n'est une intelligence qui soit la toute-puissance, la toute science, la souveraine bonté, la justice infinie? Il y a donc un Dieu.

Quelle honte, pour les prétendus philosophes de nos jours, d'épuiser leurs talents à se persuader à eux-mêmes, et à persuader aux autres, qu'ils ne sont que de misérables effets du hasard, ou de vils automates semblables aux brutes! N'est-ce pas fermer les oreilles à la voix du sens intime, pour ne les ouvrir qu'à la voix des sens et de l'imagination, ou plutôt aux cris confus des passions ennemies de toute vérité, de tout ordre?

V. Terminons les preuves de l'existence de Dieu, par celle qu'offre le beau spectacle de la nature. Pour abréger, évitons les détails. Considérons ce qui est commun aux corps dont le monde est l'assemblage, avec l'ordre qui règne entre eux.

Nous ne détournons qu'à regret les yeux de dessus les animaux qui peuplent l'air, la mer, la terre. Que de détails brillants d'une sagesse et d'une providence infinie éclatent dans leur nombre, dans leur structure, dans leur variété, dans leurs mouvements, dans leur industrie, dans leur adresse, dans leurs armes offensives et défensives, dans leurs ornements, dans les services qu'ils nous rendent? Les uns nous nourrissent; les autres nous vêtissent; les uns nous portent et nous traînent; les autres nous gardent et nous défendent; les uns nous amusent; les autres nous exercent; les uns nous divertissent; les autres nous aident et nous soulagent dans nos travaux.

Peut-on donc n'être pas saisi d'indignation, en entendant nos beaux génies promettre de rendre raison de tant de merveilles, ou par des atomes fortuitement agités, ou par des parties organiques, ou par des causes physiques cachées dans le sein de la nature? Tels sont les admirables ouvriers qu'ils nous donnent pour les fabricateurs des animaux. Les uns donnent à ces ouvriers, du sentiment seulement; les autres, plus libéraux, y ajoutent la connaissance. Ces ouvriers (disent-ils d'un ton imposant, comme s'ils venaient de ces mondes où leurs ouvriers opèrent, et qu'ils eussent été témoins de leurs opérations dans la fabrique de notre monde), ne firent d'abord que des ébauches imparfaites; ici, par exemple, des bras, des jambes; là un cœur, des poumons: mais ces productions ne subsistèrent pas long-temps. Enfin, par un coup heureux du hasard, sous la main de ces habiles ouvriers, des veines, des artères, du sang, un cerveau, des nerfs, des muscles se formèrent et se rassemblèrent: des os pour leur donner la solidité convenable, vinrent s'y arranger, en prenant la figure propre à faciliter le jeu mécanique; une infinité d'organes différents se choisirent eux-mêmes la place pour diviser les aliments, les broyer, les détremper, les digérer, en faire passer les parties les plus subtiles dans les veines, les transformer en sang: les organes de la vue, de l'ouïe, de l'odorat, vinrent se creuser, dans le crâne, des retraites où ils fussent en sûreté, et dans la position la plus avantageuse pour découvrir de loin et de près ce qui pourrait être utile ou nuisible au tout dont ils faisaient partie. Ce qui n'est pas moins étonnant, c'est que ces ouvriers pleins de sagacité et de prévoyance eurent l'attention, pour conserver et perpétuer leurs ouvrages, de les faire de différent sexe. C'est, sans doute, par l'art de si habiles constructeurs que l'homme et la femme se virent non-seulement sortis tout d'un coup de leurs mains vivants et connaissants; mais qu'ils virent encore la terre se durcir sous leurs pieds pour les soutenir, faire jaillir de son sein des sources pour désaltérer leur soif, se couvrir de plantes chargées de fruits pour apaiser leur faim; l'air se former autour d'eux pour en être respiré; de globes de feu se placer sur leurs têtes, avec la grandeur, avec le mouvement, dans la distance convenable pour les échauffer; s'emparer de l'espace qui était entre eux et ces globes de feu, un fluide assez subtil pour laisser à la lumière un passage libre afin de les éclairer, etc.

Des hommes qui veulent que nous les regardions comme les plus grands philosophes destinés à éclairer la terre et à la délivrer de ses préjugés, peuvent-ils nous débiter des songes si grossiers? Quoi! l'art de leurs ouvriers serait-il épuisé? Ne verrions-nous plus sortir de nouveaux chefs-d'œuvre de leurs ateliers? N'auraient-ils plus ni mouvements, ni sentiments, ni connaissances, que pour être d'oisifs et d'insolents spectateurs de leurs beaux ouvrages? Quoi! ceux qui nous débitent ces songes attribueraient-ils à leurs ouvriers plus de science qu'à eux-mêmes, eux qui prétendent être des savants universels, et que nous défions néanmoins de produire la patte d'une mouche, ni même d'en comprendre l'art merveilleux? Quoi! leurs ouvriers, vile matière inerte par elle-même, auraient la force de se mouvoir, de se transporter, d'agir sur la matière? Quoi! le sentiment, la connaissance, manières d'être simples, indivisibles et immatérielles, seraient l'apanage de ces ouvriers, composés, matériels et divisibles? ou bien seraient les effets de tels gens, destitués eux-mêmes de sentiment et de connaissance? Quoi! des songes si mal concertés, si absurdes, si contradictoires, trouvent des imbéciles qui les saisissent avidement, et qui se croient des génies, en répétant avec emphase, d'après leurs maîtres, des mots qui n'ont aucun sens, ou qui n'en ont qu'un absurde?

Sans doute des imbéciles si crédules, et tout à la fois si vains, ont le même intérêt que leurs maîtres: ils cherchent à se déli-

vrer de la crainte d'un Dieu vengeur de ses lois, pour suivre leurs passions. Venons à notre preuve.

Ce qui est commun à tous les corps dont le monde est l'assemblage, c'est la matière, ou l'étendue en longueur, largeur et profondeur. Ils peuvent avoir des différences essentielles entre eux, outre leur volume, leur figure, la texture interne de leurs parties : mais l'étendue est le fond de leur être, sans lequel nous ne les concevons point. L'étendue ou la matière est susceptible de mouvement et de repos ; elle ne saurait exister sans être dans l'un ou l'autre de ces deux états ; mais par elle-même elle n'exige pas l'un plutôt que l'autre, étant par son essence indifférente à l'un ou à l'autre. Le mouvement est, pour ainsi dire, l'âme du monde matériel : on y voit des corps en repos ; mais que serait le monde, si tout était en repos ? Ce mouvement est soumis à des lois. Il y en a de générales ; il y en a de particulières. Les astres, ces vastes corps qui roulent sur nos têtes, ont les leurs selon leur masse et leur distance. Les corps qui se meuvent autour de nous en ont aussi qui leur sont propres, selon la diversité de leur dureté, de leur mollesse, de leur élasticité. Ces lois sont si constantes et si précises que leurs effets peuvent être calculés avec exactitude, et qu'elles sont le fondement de plusieurs sciences certaines. De ces lois résultent l'ordre, la dépendance, l'harmonie de tous les corps qui forment l'univers ; en sorte que l'univers est comme un grand tout, dont les parties sont liées et enchaînées avec une telle proportion, qu'elles semblent toutes concourir à leur mutuelle conservation, malgré le combat continuel des uns contre les autres, qui semblerait devoir les détruire. Qui ne connaîtrait dans un plan si beau et si immense la sagesse d'une intelligence infinie et toute-puissante ! L'homme seul, et peut-être les animaux sont formés sur un plan particulier.

Nous avons déjà vu qu'il fallait admettre dans la nature un Etre nécessaire, c'est-à-dire un Etre qui a l'existence par soi ; et que le monde ne pouvait avoir l'existence par soi : car l'existence par soi est inséparable de la souveraine perfection. Comment, en effet, en serait-elle séparée ? Serait-ce par son incompatibilité avec la souveraine perfection ? Est-ce que l'existence est incompatible avec la perfection ? La suprême existence pourrait-elle donc être incompatible avec la souveraine perfection ? Serait-ce par l'impossibilité de la souveraine perfection ? Sans doute, la souveraine perfection, si elle n'existait pas, serait impossible ; car une chose n'est possible que dans la cause qui peut la produire : or nulle cause ne peut produire la souveraine perfection, puisqu'il ne peut rien y avoir au-dessus de la souveraine perfection : elle existe donc nécessairement ; elle est donc l'essence de l'Etre nécessaire.

Le monde n'est donc pas l'être nécessaire ; car il n'est pas la souveraine perfection. C'est un tout composé de parties finies et bornées ; c'est donc un tout fini et borné ; il n'est donc pas la souveraine perfection. De plus, la durée du monde est excessive ; elle n'est donc pas éternelle : le moment présent termine les mouvements qui l'ont précédé ; et le moment suivant commence ceux qui s'écouleront dans la suite. Le monde n'est donc pas éternel ; il n'est donc pas l'Etre nécessaire.

Comment le monde serait-il l'Etre nécessaire, si la matière qui est le fond des corps qui le composent ne l'est pas ? Et comment cette masse brute et insensible serait-elle l'Etre nécessaire ? Elle est indifférente au mouvement et au repos, puisque nous voyons des corps dans l'un et dans l'autre de ces deux états : ces deux manières d'être lui sont donc accidentelles ; elles lui viennent donc d'une cause étrangère : mais elle ne peut exister sans l'une ou l'autre de ces deux manières d'être, c'est-à-dire sans être ou en repos ou en mouvement ; elle ne peut donc recevoir ces manières d'être, sans recevoir l'existence même : elle n'a donc pas l'existence par soi ; donc les corps qui ont la matière pour le fond de leur Etre n'ont point l'existence par eux-mêmes : donc le monde, qui n'est que l'assemblage des corps, n'est pas l'Etre nécessaire.

Mais qu'est-ce que ces lois du mouvement si constantes, d'où dépendent l'ordre, l'harmonie, la conservation du monde ? Sont-ce des lois mortes qui abandonnent aux corps le soin de les exécuter ? mais les corps sont des sourds et des aveugles incapables d'entendre des lois : ils ne connaissent ni ces lois ni les cas précis où ils doivent s'y conformer. Ils n'ont d'ailleurs ni la force de se mouvoir pour y obéir, ni celle de communiquer leur mouvement ; car le mouvement est une manière de leur être, qu'ils ne peuvent se donner, et qu'ils peuvent encore moins détacher d'eux-mêmes pour la communiquer. Ces lois sont donc des lois vivantes, efficaces, qui portent par elles-mêmes leur exécution. Les corps en reçoivent donc le mouvement, et ils n'agissent les uns sur les autres qu'en genre de causes occasionnelles. Ces lois sont donc les volontés d'une intelligence infinie et toute-puissante ; il y a donc un Dieu auteur du monde. C'est ce qu'il fallait démontrer.

Nous nous bornons à ce petit nombre de preuves ; il nous semble qu'il n'y a personne qui ne soit en état d'en sentir la force et l'évidence. C'est l'humanité, c'est la raison, c'est le sens intime ; ce sont les sens qui nous les ont fournies. Nous ne pouvons nous persuader qu'il y ait jamais eu de véritables athées : ceux qui ont passé pour tels étaient ou des insensés, qui avaient besoin d'autres remèdes que le raisonnement ; ou des hommes vicieux, qui souhaitaient qu'il n'y eût point de Dieu, ou qu'il n'y en eût qu'un aussi vicieux qu'eux-mêmes. Quelle horreur ne devons-nous donc pas avoir pour nos athées modernes, ou plutôt quelle compassion ! Il n'y a que ce

dernier sentiment que le Dieu que nous adorons puisse approuver en nous, pour des malheureux sur lesquels il fait lever son soleil, et qu'il destine peut-être, dans les décrets de sa miséricorde, à le reconnaître, à l'adorer un jour avec nous, et à le louer dans l'éternité. Nous allons faire quelques réflexions sur les attributs de Dieu, pour écarter les fausses notions que l'imagination est capable d'ajouter à l'idée de la souveraine perfection.

## CHAPITRE II.

### *Réflexions sur les attributs de Dieu.*

I. Quelque incompréhensible que soit la souveraine perfection de Dieu; quoique nous ignorions même jusqu'à quel point elle est incompréhensible : nous ne pouvons cependant douter que nous n'en ayons une idée au moins imparfaite. Quand l'acquérons-nous? quelle en est la nature? Laissons aux philosophes ces questions à terminer. Ce qui paraît clair, c'est que cette idée n'est pas une fiction de notre esprit, qui de l'imperfection s'élève par degrés à la perfection : l'idée de la perfection est antérieure en nous, et présupposée à celle de l'imperfection ; car qui dit imperfection, dit la privation d'une perfection ultérieure : or la privation ne se connaît que par la forme dont elle prive; le néant ne se conçoit que par l'être, puisque concevoir rien, et ne rien concevoir est une même chose. Il semble que pour tout homme attentif à ce qui se passe en lui-même, l'idée de la souveraine perfection est inséparable du sens intime que nous avons tous de la présence d'un être qui agit incessamment sur nous. Nous nous sentons en effet; nous sentons que nous sommes, pour ainsi dire, sous la main d'une puissance qui nous modifie, qui nous imprime nos perceptions et nos sensations; de laquelle, par conséquent, dépend notre bien-être ou notre mal-être. Pourrions-nous dès là même ne pas concevoir un être qui nous connaît, et qui peut produire à l'infini des effets semblables à nous, s'il veut; que cet Etre est par conséquent un Etre par soi souverainement parfait? L'idée est simple; tout est néanmoins compris dans sa simplicité. Ce que nous allons dire des attributs de Dieu, n'en est que le développement. Quiconque l'entend bien entend d'avance le détail où nous allons entrer.

II. Dieu est une intelligence, un esprit infini : car que serait l'Etre souverainement parfait, s'il ne se connaissait, et s'il ne se connaissait infiniment!

III. Dieu est éternel. L'Etre souverainement parfait n'a point de cause au-dessus de lui qui puisse le produire ou lui donner l'existence; il l'a de lui-même; sa durée est donc éternelle.

Mais il ne faut pas confondre la durée de l'Etre parfait avec la nôtre fugitive, composée d'instants qui s'écoulent et qui se suivent avec une rapidité effroyable. Nulle succession dans l'Etre parfait; rien ne s'y écoule; tout y est permanent; il EST; c'est là sa durée. L'Etre parfait voit le passé, le présent, l'avenir; mais ces différences ne sont point en lui : il les voit dans son ouvrage, auquel il a donné l'existence quand il lui a plû : en choisissant tel moment plutôt que tel autre dans la possibilité des êtres créables, antérieurement et postérieurement à l'infini. Son existence nécessaire n'est susceptible ni du plus ni du moins; on ne peut pas dire de lui qu'il existe plus aujourd'hui qu'il existait hier. Son éternité est un présent éternel.

Imaginer dans l'Etre éternel des siècles qui eussent précédé à l'infini, et des siècles qui dussent suivre à l'infini, ce serait détruire son infinité, puisque ce serait la supposer susceptible d'épuisement et d'accroissement.

IV. Dieu est immuable. L'Etre souverainement parfait est ce qu'il est par son essence; il n'est donc susceptible ni de diminution ni d'augmentation; il ne peut rien acquérir; il ne peut rien perdre; il est donc immuable.

V. Dieu est immense. L'Etre souverainement parfait n'est borné ni par les temps, ni par les lieux; il est présent par son action à tous ses ouvrages; il peut en produire de nouveaux à l'infini par sa puissance.

Mais n'imaginons point dans l'Etre parfait une présence locale : une telle présence ne convient qu'aux corps. Leur superficie ou leur étendue déterminée, forment leur lieu qu'on appelle interne; et, par leurs parties différentes, ils répondent aux corps qui sont dans leur voisinage, ou qui peuvent y être; c'est ce qu'on appelle leur lieu externe. Les esprits n'ayant ni superficie ni parties, n'ont donc point de lieux; ils n'ont donc point de présence locale; ils ne sont donc présents que par leur action.

Mais, dira-t-on, est-ce que nous ne concevons pas les corps dans un espace, et cet espace débordant bien au delà ce monde?

Ce n'est là qu'une idée abstraite de notre esprit, qui détache, pour ainsi dire, l'étendue des corps particuliers qu'il connaît, et qui la généralise. Nous venons de voir que l'espace où l'on dit que les corps existent, n'est rien autre chose que l'étendue même de ces corps. Quant à l'espace que l'on dit déborder au delà de ce monde, il n'est rien autre chose que la possibilité des corps que Dieu peut produire hors ce monde.

Mais, dira-t-on encore, ne pourrait-on pas concevoir l'immensité de Dieu, comme une étendue nécessaire, pénétrable, indivisible?

Non : car l'Etre souverainement parfait n'a ni parties, ni rien de commun avec ses ouvrages; il est incapable de division. Or ne faudrait-il pas admettre en lui des parties, en admettant en lui l'étendue dont il s'agit? L'étendue qui pénétrerait Pierre serait distinguée de celle qui pénétrerait Paul. Comment n'y aurait-il rien de commun en-

tre Dieu et ses ouvrages, dans la supposition que son étendue pénétrât celle des corps? Ces deux étendues n'auraient qu'une existence, ne formeraient conséquemment qu'un même individu. Enfin, comment Dieu serait-il un et sans division? Ou il serait tout entier dans chaque partie de son immensité, ou il n'y serait pas? Dans le premier cas, c'est le multiplier; dans le second, c'est le diviser. L'immensité de l'Etre souverainement parfait, est donc une immensité de perfections, d'action, de puissance.

VI. Dieu est simple. L'Etre souverainement parfait exclut de soi toute composition de parties réelles; cela est évident. Il est un esprit, une intelligence; il est conséquemment incompatible avec toute composition de parties réelles; cela est évident. Il est un esprit, une intelligence; il est conséquemment incompatible avec toute composition de parties réelles. De plus, qui dit parties, dit bornes, dit imperfection; car une partie est moindre que le tout : or nulle borne, nulle imperfection possible dans l'Etre souverainement parfait. Il exclut de son Etre non-seulement toutes parties; il exclut encore toutes modifications, toutes manières d'être; parce qu'il ne peut être en aucun sens passif : il est par essence tout ce qu'il a; il ne peut rien recevoir, ni de lui-même, ni d'une cause étrangère. C'est ce qui met une différence infinie entre l'Etre parfait et notre âme. Quoique la substance de celle-ci ait en partage l'unité et la simplicité; bornée dans son être, et passive dans ses perceptions et dans ses sensations, elle n'a d'activité que dans ses désirs et dans ses vouloirs impuissants par eux-mêmes.

On ne regardera pas sans doute le détail où nous entrons des Attributs de Dieu, comme contraire à sa simplicité. Nous avons déjà remarqué que ce n'était que le développement de l'idée de la souveraine perfection, ou manière de notre part de la concevoir.

VII. Dieu est un. Un Etre souverainement parfait suffit; un second, un troisième serait inutile; il est donc seul. D'ailleurs, s'il y en avait plusieurs, il y en aurait une infinité; car pourquoi n'y en aurait-il qu'un certain nombre? mais s'il y en avait une infinité; il n'y en aurait point : car chaque Etre parfait n'étant que ce qu'il est, serait borné et fini; puisque chacun manquerait de ce par quoi les autres seraient distingués de lui : il n'y en aurait donc aucun à qui quelque perfection ne manquât : ou il en faudrait concevoir un qui contînt tout, et qui dès là serait seul. On peut demander encore si deux Etres parfaits seraient indépendants ou dépendants, l'un de l'autre, pour agir? Dans le dernier cas, il est évident que la puissance de ces deux Etres serait imparfaite, puisque la puissance de l'un serait bornée par celle de l'autre. Dans le premier cas ces deux Etres pourraient agir chacun de leur côté, et l'un n'aurait point de puissance sur les ouvrages de l'autre; ainsi leur puissance serait bornée : or une puissance bornée ne peut se concilier avec la souveraine perfection; il n'y a donc qu'un seul Etre parfait.

VIII. Dieu est libre. L'Etre souverainement parfait est souverainement libre d'agir hors de lui, ou de ne pas agir; de créer ou de ne pas créer; de produire plus ou moins de créatures, avec plus ou moins de perfections; de leur donner telle ou telle durée, de les conserver ou de les détruire. Qui pourrait le nécessiter? Serait-ce quelque cause qui fût hors de lui? Mais avant son action, rien n'est hors de lui, seul il EST. Serait-ce quelque cause en lui? mais infiniment heureux par la connaissance de sa perfection, il ne peut rien attendre de son action au dehors pour son bonheur. Serait-ce ses idées? mais qu'est-ce que sont ses idées? sont-ce des images ou hors de lui ou en lui qui lui représentent chaque objet possible, comme devant exister? Loin de l'Etre souverainement parfait, ces fantômes de l'imagination humaine. Il est un Etre simple incompatible avec cette multitude d'images; et hors de lui rien n'est que par son action. Ses idées sont la connaissance qu'il a de sa perfection même comme infinie, comme surpassant par conséquent infiniment le fini, et comme participable à l'infini par le fini avec plus ou moins de perfections, mais toujours dans une distance infinie. C'est ainsi que l'Etre parfait connaît en lui les possibles; car rien n'est possible que dans sa puissance. Veut-il qu'un certain nombre de ces Etres possibles passent de l'état de possibilité à l'état d'existence? il voit son ouvrage. Serait-ce enfin sa sagesse qui le nécessiterait à agir? mais sa sagesse est lui-même; elle n'a point de motif à lui présenter qui soit capable de le nécessiter. La gloire qu'il peut tirer de ses créatures n'en est certainement pas une : ce peut bien être un bien pour ses créatures de connaître sa grandeur, de le louer, de l'aimer; mais ce n'en peut être un pour lui : sa gloire et son bien sont de se connaître et de s'aimer lui-même. La manifestation de ses attributs n'est point non plus un intérêt propre à le nécessiter. L'expression de l'infini ne peut être qu'infiniment imparfaite dans des créatures essentiellement finies.

On accordera, sans doute, que l'Etre souverainement parfait n'est point nécessité par sa sagesse à produire des êtres hors de lui : mais, dira-t-on, peut-il se déterminer à produire le monde sans être déterminé par sa sagesse à produire le monde le plus parfait qui soit possible?

Mais la sagesse de l'Etre parfait peut-elle le déterminer à produire le monde le plus parfait qui soit possible, sans lui offrir aucun motif propre à le déterminer? Or quel motif est-il possible de concevoir que puisse lui offrir la sagesse, soit qu'on le cherche dans l'Etre parfait, soit qu'on le cherche dans le monde? Dans l'Etre parfait nul besoin à remplir; dans le monde, avant sa sortie de la possibilité, quel motif y trouver?

La sagesse, dira-t-on, demande que son art éclate le plus qu'il soit possible dans ses ouvrages.

Mais l'art d'une sagesse infinie peut-il s'épuiser dans ses ouvrages? et ne le serait-il pas dans l'ouvrage le plus parfait qui fût possible? Est-il même possible, un tel ouvrage, à moins qu'il ne fût infini, et qu'il n'égalât dès là même la sagesse infinie? car tandis qu'il serait fini, il pourrait toujours être perfectionné à l'infini; il pourrait toujours y avoir un ouvrage plus parfait à l'infini, sans jamais y atteindre : il est donc absurde de vouloir que l'Etre parfait, se déterminant librement à créer le monde, puisse être déterminé nécessairement par sa sagesse à créer le monde le plus parfait qui soit possible.

Ce que présente donc la Sagesse à la Toute-Puissance, c'est une infinité de plans où brille son art divin, et dont elle lui laisse le choix comme entre divers partis égaux : et tous ces divers plans portent l'empreinte de la suprême liberté, comme de la suprême sagesse. Tel est le plan exécuté : les astres qui nous éclairent, publient que leur disposition entre eux et leur marche ont pu être différentes. Les animaux, les végétaux, tous les corps qui couvrent la terre, font entendre la même voix à des oreilles attentives, par leur nombre, par la variété de leur structure, par la diversité de leur mouvement.

Il nous reste à faire observer quelques-unes des différences, entre la liberté humaine et la liberté divine. La liberté, cette puissance de vouloir et de ne pas vouloir les objets qui se présentent à nous, est, comme nous le verrons, une de nos propriétés, et une de nos plus grandes perfections : mais elle est jointe en nous à une instabilité perpétuelle, et à une succession de connaissances, d'amours, de sentiments et d'actions différentes. Nous voulons une chose, puis nous en voulons une autre quelquefois contraire. Nous sommes maîtres du choix d'un nombre presque infini d'objets, avec un changement et une vicissitude continuelle; et souvent, faute de lumière, nous sommes indécis sur le choix que nous avons à faire entre différents partis. Il est encore un autre défaut joint à notre liberté; c'est le pouvoir de nous écarter de l'ordre : nés pour être heureux par la possession d'un bien infini, souvent il nous arrive de chercher notre bonheur dans des biens finis et périssables.

Il est évident que la liberté divine ne peut être sujette à aucun de ces défauts : l'Etre souverainement parfait est l'intelligence infinie et éternelle, qui connaît tout et qui peut tout; il ne peut donc être sujet à aucun changement, ni à aucune indécision. Autant qu'il lui est libre de vouloir ou de ne pas vouloir créer des êtres hors de lui, autant il est nécessaire qu'il veuille l'un ou l'autre : il n'est pas possible que sa volonté demeure en suspens : car Dieu se veut comme il est; donc, comme créant ou comme non créant : il ne peut pas être en même temps l'un et l'autre; mais il est nécessaire qu'il soit l'un ou l'autre. Quant au troisième défaut, joint à notre liberté, il est clair que sa liberté ne peut y être sujette, puisque Dieu trouvant en lui-même son bonheur, et s'aimant nécessairement, ne peut s'écarter de l'ordre.

Combien une connaissance plus parfaite de Dieu ne nous ferait-elle pas entrevoir d'autres différences entre sa liberté et la nôtre? Ne ferait-elle pas presque évanouir la difficulté que nous trouvons à concilier sa liberté avec son immutabilité?

Nous verrions peut-être qu'en lui le pouvoir de vouloir et de ne pas vouloir créer, ne suppose nullement le pouvoir de manquer d'une action, mais seulement d'un rapport; car en Dieu, qu'est-ce que le pouvoir de vouloir ou de ne pas vouloir créer, si ce n'est un pouvoir de se vouloir seul, ou de se vouloir avec des créatures; ce qui ne suppose pas, comme il est manifeste, le pouvoir de manquer d'une action, mais seulement d'un rapport. Quoi qu'il en soit, la difficulté n'ayant point d'autre fondement que notre ignorance, ne saurait être que méprisable. Nous croyons avoir prévenu les chicanes des déistes fatalistes. Poursuivons l'examen des attributs de l'Etre parfait.

IX. Dieu est tout-puissant, créateur, conservateur, modérateur de toute chose. Les preuves qui nous ont convaincus de l'existence de l'Etre souverainement parfait démontrent qu'il opère par le seul vouloir : or il ne peut y avoir une puissance plus grande que celle qui opère par le vouloir; donc Dieu est tout-puissant; donc il peut tirer du néant les êtres possibles qu'il lui plaît; car quel obstacle opposerait le néant à une volonté souverainement efficace? C'est ainsi que notre âme, et que tous les corps qui forment le monde, comme nous l'avons vu, ont reçu l'existence. Que devient donc cet axiome si fameux chez les anciens? *De rien ne se fait rien.* L'axiome est bien obscur; il a besoin d'explication.

Si on l'entend dans ce sens, que le rien ne peut produire quoi que ce soit, ni servir à la production de quoi que ce soit; il est très-vrai. Si on l'entend dans ce sens, que du rien il ne peut sortir quelque effet sans cause : il est encore très-vrai, comme il est visible. Mais si on l'entend dans ce sens, que ce qui n'est pas ne peut être; il est très-faux. Notre âme et les corps qui nous environnent nous offrent, à chaque instant, des exemples de choses qui n'étant pas commencent d'être; notre âme, dans ses perceptions et dans ses sensations nouvelles; les corps, dans les changements qui arrivent à leur mouvement, à leur repos, à leur figure.

Dire que le néant et l'Etre sont infiniment éloignés, et que le passage de l'un à l'autre ne saurait être franchi; c'est articuler des mots vides de sens. Est-ce que le néant est un terme d'où il faille partir, pour parcourir

la carrière qui se trouve entre ce terme et celui de l'Etre?

On ne parle guère plus sensément, en disant que, pour agir, il faut avoir un sujet sur lequel porte l'action. Une volonté souverainement efficace est indépendante de tout sujet; il lui suffit d'avoir un objet pour le réaliser.

Nous confessons volontiers que nous ne comprenons pas la création. Pour la comprendre, il faudrait avoir une idée parfaite d'une volonté qui produit ses effets par le vouloir. Mais nous concevons clairement la création, quoique imparfaitement : car notre âme, en se repliant sur elle-même, conçoit clairement qu'il est des êtres possibles à l'infini semblables à elle; et dès là même elle conçoit une cause qui peut les produire; car un être n'est conçu possible que dans la cause qui peut lui donner l'existence. Il n'est point de corps qui tombent sous nos sens, qui ne réveillent en nous la même idée, c'est-à-dire l'idée de la possibilité de corps semblables à l'infini. Nous concevons même que la matière n'a pu exister par une autre voie que par la création; soit parce qu'étant un être borné et fini, elle ne peut avoir l'existence d'elle-même; soit parce qu'étant indifférente à toutes les figures, sans pouvoir néanmoins exister sans une figure quelconque, il est nécessaire qu'elle ait reçu sa première figure, et par conséquent l'existence, qu'elle n'a pu avoir sans sa première figure.

On ne peut admettre dans l'Etre parfait la qualité de créateur, et lui refuser celle de conservateur. Les êtres, en sortant de sa main, n'en sauraient être indépendants, parce qu'ils ne sauraient jamais avoir l'existence d'eux-mêmes. Il n'en est pas du Créateur, comme du fabricateur d'une machine : celui-ci a besoin de matière pour opérer; mais il ne la fait pas : il en dispose, il en arrange les parties; il ne serait pas fort habile, si leur jeu dépendait continuellement de l'application de sa main : mais le Créateur fait tout dans son ouvrage, et la matière et la forme : ainsi ses ouvrages ne peuvent commencer d'exister, ni continuer d'exister que par sa volonté souverainement efficace.

C'est encore une conséquence manifeste de la double qualité de créateur et de conservateur dans l'Etre parfait, qu'il est le souverain modérateur de tous les êtres qui ont l'existence. Si la production de l'univers ne peut être l'effet que d'un être intelligent; il est évident que la conservation de l'univers ne peut être l'effet du hasard. Si la beauté et l'ordre des créatures ne peuvent partir que d'un être savant et industrieux; il est évident qu'ils ne peuvent être redevables de leur durée à une cause brute et aveugle. Si les lois de la nature n'ont pu être établies et dictées que par un Etre infiniment sage; il est évident qu'elles ont besoin de l'influence continuelle du même Etre pour se maintenir. C'est trop peu dire, il faut que ces lois soient actives par elles-mêmes; il faut qu'elles soient les volontés mêmes infiniment efficaces du législateur; sans cela elles seraient entièrement inutiles : les corps n'ont ni sentiment, ni activité; ils sont donc incapables de connaître des lois et de s'y conformer.

On ne sait absolument ce que l'on dit, en parlant des lois générales de la nature, si l'on entend autre chose que le cours suivi qu'il a plu au créateur d'établir dans ce qu'il opérerait dans le monde : le mouvement des astres, par exemple, n'est si réglé que parce que leur auteur les meut d'une manière constante et uniforme. Si les corps dont le monde est l'assemblage n'ont telle grandeur, telle forme, tel mouvement, que parce qu'ils les ont reçus; il est évident qu'ils ne continuent de les avoir, que parce qu'ils continuent de les recevoir.

Si Dieu est le principe des esprits, de leur union, et de leur correspondance avec les corps, s'il les éclaire, s'il les modifie, s'il les rend libres; il est évident qu'il en dispose, qu'il les conduit, qu'il les gouverne. Il est donc évident que la volonté de l'Etre parfait est la cause première de tout ce qui se fait dans le monde, à l'exception du péché. Car le péché est un défaut, ou une privation de conformité avec la loi : or un néant n'a point d'autre cause que la déficiente, ou qui peut faillir. Mais, dans le péché, il faut distinguer deux choses, le physique de l'action, et le défaut qui y est joint. Dieu influe dans la première, et il permet la seconde. En la permettant, il en sait tirer du bien, et faire servir les volontés corrompues à ses desseins.

L'épicurien ne conçoit pas ou feint de ne pas concevoir que l'Etre parfait puisse embrasser un détail si immense; qu'il puisse y suffire; qu'il puisse n'être pas malheureux et avili par cette multitude de petits soins. Mais l'épicurien est visiblement un insensé, qui juge par lui-même de l'Etre parfait. Qu'est-ce que le gouvernement du monde pour une intelligence infinie et toute-puissante? c'est infiniment moins que pour nous de tourner les yeux à droite ou à gauche.

Nous ne croyons pas nécessaire de faire observer qu'il n'y a qu'une imagination épicurienne qui soit capable de représenter la toute-puissance de l'Etre parfait comme une force d'un nombre infini de degrés. Tout ce que nous avons dit jusqu'ici doit suffire pour écarter une telle fiction. Nous avons démontré que l'Etre parfait est un Etre simple qui exclut de soi toute composition. Nous avons aussi démontré que tout nombre infini actuel répugne. Mais qu'est-ce que la toute-puissance de l'Etre parfait, si ce n'est son vouloir? Or qu'y a-t-il de moins composé que le vouloir?

Ce ne serait pas une imagination moins grossière de penser que l'Etre parfait a fait tout ce qu'il a pu faire. Ne serait-ce pas supposer que la puissance de l'Etre parfait serait épuisée? Or quoi de plus contradictoire qu'une puissance infinie épuisée? D'ailleurs pour supposer que l'Etre parfait

eût fait tout ce qu'il a pu faire, il faudrait qu'il n'y eût rien de possible que ce qu'il a fait : or c'est ce qu'on ne peut avancer, sans avancer une contradiction dans les termes; car les ouvrages de l'Etre parfait ne peuvent être conçus que comme des modèles de nouveaux ouvrages possibles à l'infini, par conséquent qu'avec un rapport à une cause qui peut les produire.

De plus, si nous concevons quelque chose clairement, c'est la possibilité d'êtres à l'infini : or il est de la nature de l'infini en puissance de ne pouvoir avoir un terme; car un infini terminé répugne : or si tous les êtres possibles existaient, il est clair que leur infinité serait terminée. Enfin les êtres possibles ne sont pas productibles en général, mais seulement en particulier ; car tout ce qui existe est un être déterminé, un tel être individuel, un être distingué de tout autre; donc les êtres possibles à l'infini ne pourraient exister tout à la fois sans former un nombre infini d'individus, c'est-à-dire d'unités : or nous avons démontré qu'un nombre infini actuel d'unités implique contradiction; il est donc absurde de penser que l'Etre parfait a produit tout ce qu'il a pu produire.

Mais, dira-t-on, il ne répugne pas que l'Etre parfait connaisse tous les êtres possibles, donc il ne répugne pas que l'Etre parfait produise tous les êtres possibles, ni par conséquent qu'il les ait produits.

Non-seulement il ne répugne pas que l'Etre parfait connaisse tous les êtres possibles, mais il est de sa perfection qu'il les connaisse : car une intelligence infinie connaît tout ce qui est connaissable; or les possibles sont connaissables, puisque ce ne sont pas le néant, mais des réalités objectives, qui disent un rapport nécessaire à une intelligence toute-puissante qui les connaît et qui peut les produire. Mais il n'est pas de la perfection de cette intelligence toute-puissante, qu'elle veuille les produire tous; parce qu'il est impossible, comme nous venons de le montrer, qu'ils existent tous, en sorte qu'il n'en reste plus à produire. En un mot, il n'est pas de la perfection d'une intelligence toute-puissante qu'elle puisse être égalée par ses ouvrages : or n'en serait-elle pas égalée, si elle cessait de voir des ouvrages créables à l'infini ? Car dans ce cas ne cesserait-elle pas de se voir elle-même infiniment surpassant ses ouvrages ? Sans doute, elle se verrait infiniment surpassant chacun de ses ouvrages en particulier : mais verrait-elle ainsi la totalité de ses ouvrages ? La réalité de leur totalité serait à ses yeux ce qu'il y a de plus grand ; puisqu'elle ne pourrait ni voir, ni faire rien au delà : elle verrait donc alors quelque chose d'égal à elle-même.

X. Dieu est sage. L'Etre parfait est une intelligence infinie ; donc il connaît tous les êtres possibles, tous les rapports dont ils sont susceptibles, toutes les fins auxquelles ils peuvent être destinés, tous les moyens par lesquels ils peuvent y être conduits. Une telle connaissance n'offre-t-elle pas l'idée de la plus haute sagesse, capable de former une infinité de plans, de mondes plus parfaits et moins parfaits à l'infini.

Quelle beauté, quelle magnificence dans le plan exécuté ! Que de beautés nouvelles n'y verrions-nous pas, si nous pouvions l'embrasser dans toute son étendue ! Mais quelque courte que soit notre vue, que faut-il de plus pour épuiser toute notre admiration, que ce concert, cette conspiration du soleil, de l'air, de la mer, du feu, de la terre pour la production du moindre effet, d'un brin d'herbe ? Que faut-il de plus pour nous faire reconnaître que ce monde est l'ouvrage de la Sagesse suprême ?

Avancer avec quelques-uns de nos beaux esprits, qu'il ne faut pas chercher l'Etre suprême dans les parties de l'univers (2), parce que nous en connaissons trop peu les rapports, pour que nous puissions juger de la sagesse et de la puissance qu'il a fallu pour les construire ; n'est-ce pas nous prendre pour des imbéciles ? Quoi ! pour que nous jugions qu'un bâtiment est l'ouvrage de l'art, est-il nécessaire que la raison de toutes les pièces de ce bâtiment nous soit connue ? Quoi ! parce que nous ignorons l'usage et la fin de telle ou telle pièce, nous serons incapables de voir que l'escalier est fait pour monter aux appartements, que les fenêtres sont destinées à les éclairer, que les cheminées... . ! Faut-il donc que nous soyons aussi habiles que l'architecte même, pour être en état de juger qu'un bâtiment n'est pas l'ouvrage du hasard ? En vérité nos prétendus beaux esprits devraient craindre de mettre au jour des pensées si propres à les déshonorer. Disons un mot de quelques autres attributs de la Divinité.

XI. Dieu est saint, heureux, bon, juste, véritable dans sa parole et dans ses promesses. L'Etre parfait est incompatible avec tout péché, avec tout défaut, avec toute imperfection d'entendement et de volonté : l'injustice, l'iniquité, le péché, ne peut être en lui : il est la règle et bon par essence, sans qu'il puisse y avoir en lui aucun défaut (3) : sa perfection morale et sa perfection naturelle ne font qu'un : il est également indéfectible par son être, et infaillible dans son intelligence et sa volonté; par conséquent incompatible avec tout péché, avec tout défaut : donc il est infiniment saint.

Il n'est pas moins heureux : car nous ne concevons point de bonheur au-dessus de celui d'être souverainement parfait, de se connaître ainsi, et de s'aimer.

Il est bon ; car il est sans besoin ; il se suffit à lui-même : il est heureux ; il ne peut recevoir de ses ouvrages aucun degré de bonheur, de bien, de perfection : c'est donc sans aucun motif, sans aucun intérêt qu'il les produit ; ce n'est donc que par une bonté infinie.

(2) *Cosmologie*, *Interprét. de la nat.*

(3) Bossuet, *Elévat.*

Mais si l'Etre parfait ne peut avoir d'intérêt de produire ses ouvrages, il peut avoir une fin dans la production des intelligences libres, et leur proposer des lois. Il ne peut qu'approuver celles qui les observent, et ne peut que condamner celles qui les transgressent : il ne peut donc point ne pas les traiter selon leurs mérites : or la justice est la volonté constante de rendre à chacun ce qui lui convient : donc l'Etre parfait est souverainement juste.

En quelque sens qu'on considère la vérité, ou en elle-même, ou en tant qu'elle est connue, qui pourrait nier que l'Etre parfait ne soit la vérité? L'Etre parfait est celui qui est : or la vérité considérée en elle-même est ce qui est; car une chose n'est vraie qu'autant qu'elle est : donc l'Etre parfait est la vérité essentielle.

L'Etre parfait se connaît parfaitement, et en se connaissant, il connaît l'Etre possible, et en produisant d'entre les êtres possibles ceux qu'il lui plaît, il voit son ouvrage: donc l'Etre parfait est incompatible avec le mensonge.

Nous ne poussons pas plus loin le développement de l'idée de Dieu. Si le lecteur attentif a bien saisi les preuves de l'existence de l'Etre parfait, il n'aura pas de peine à entendre ce que nous venons de dire de ses attributs; et s'il remarque dans l'homme quelques vestiges de ses attributs, il se gardera bien d'en conclure que c'est sur l'homme que nous formons l'idée de Dieu. Combien est petit le nombre de ces attributs, dont on aperçoit quelques vestiges dans l'homme ! Qu'est-ce même que ces attributs dans l'homme? Ce sont de faibles écoulements de la source inépuisable de tout bien, lesquels proportionnés à la nature humaine bornée et finie, diffèrent autant de ces attributs dans leur principe, que l'imparfait du parfait, le fini de l'infini. Dieu peut imprimer à son image quelques traits de sa perfection; mais il ne peut lui communiquer sa perfection même.

Il s'agit présentement de comparer les divinités de nos prétendus beaux esprits, avec le Dieu des Chrétiens.

## CHAPITRE III.

### *Hypothèses des athées.*

I. L'épicuréisme est connu de tout le monde. On sait que ses fabricateurs imaginaient un vide immense; dans ce vide une infinité de petits corps étendus, de toutes sortes de figures, sans parties, qu'ils appelaient atomes; dans ces atomes la force de se mouvoir de haut en bas, et néanmoins un peu de côté, afin de pouvoir se rapprocher, s'accrocher, et former ainsi le monde et tous les corps dont il est l'assemblage. De plus ils imaginaient dans ces atomes, du moins les plus subtils, la faculté de devenir pensants, sentants, connaissants, voulants, raisonnants par leurs combinaisons; enfin ils faisaient encore sortir leurs dieux des atomes les plus déliés.

Que de fictions bizarres! Est-il possible qu'il y ait eu des cerveaux assez dérangés pour les enfanter? Qu'est-ce que ce vide immense? est-ce un néant? est-ce un corps? est-ce un esprit? Qu'est-ce que ces atomes étendus et néanmoins sans parties? S'ils sont étendus, n'ont-ils pas un dessus, un dessous, un côté droit, un côté gauche? et s'ils en ont, est-ce que le dessus n'est pas distingué du dessous, le côté droit du côté gauche? Comment sont-ils donc sans parties? D'ailleurs s'il y en a une infinité, peuvent-ils être divisés les uns des autres, ne pas former un continu immense, par conséquent aussi immense que ce vide où on les place, par conséquent aussi immobiles?

Qu'est-ce que cette force de se mouvoir qu'on prête à ces atomes? est-elle déterminée, cette force, à certains degrés, ou ne l'est-elle pas? si elle est déterminée, qui l'a déterminée à tel degré plutôt qu'à tel autre? Une telle détermination précise doit avoir une cause précise : car nul effet sans cause. Si elle est indéterminée, elle est donc sans bornes; car tout ce qui existe est nécessairement ou limité ou illimité. Cette force sans borne agit-elle toujours, ou n'agit-elle pas toujours? Si elle n'agit pas toujours, est-ce elle-même qui se tire de son inertie pour agir? si cela est, c'est sans doute nécessairement qu'elle sort de son inertie; par conséquent on ne peut pas supposer qu'elle n'agisse pas toujours, car rien ne peut suspendre l'impression de la nécessité. La force motrice des atomes agit donc toujours, et n'étant point bornée dans les degrés de son activité, elle agit toujours infiniment : or quels corps pourraient jamais résulter d'une telle action, qu'il faudrait reconnaître dans tous les atomes qu'on nous donne pour les constructeurs de l'univers? Y verrions-nous, dans cet univers, des corps durs, ou des corps de quelque genre que ce puisse être? Les éléments qui entreraient dans leur composition étant agités infiniment auraient-ils jamais pu se réunir, ou pourraient-ils demeurer unis les uns aux autres? Cette courte remarque sur la force motrice des atomes épicuriens frappe également sur ces vertus occultes, centripètes, centrifuges, attractives, répulsives, etc., qu'il plaît aux athées d'imaginer dans les éléments de la matière.

Mais l'épicurien ne rit-il pas lui-même du mouvement de ses atomes *de haut en bas?* Est-ce qu'il y a du haut et du bas dans un vide infini? D'ailleurs si ce mouvement de haut en bas est nécessaire aux atomes, d'où leur vient ce mouvement de déclinaison par lequel ils vont un peu de côté? et si en allant un peu de côté, ils peuvent se rapprocher et s'accrocher les uns aux autres, peuvent-ils former tous les corps dont le monde est l'assemblage?

On conçoit très-bien que les épicuriens ne peuvent se passer de cette direction perpendiculaire qu'ils donnent libéralement à leurs atomes : car s'ils ne leur donnaient qu'un mouvement en tout sens, sans leur en donner un avec une direction parti-

culière vers un côté, dès là même leurs atomes n'auraient qu'un mouvement sur leur propre centre; et dès là même ils ne sortiraient jamais d'une même place; par conséquent leur mouvement équivaudrait à un repos éternel : mais quelle raison leur est-il possible de rendre de cette direction particulière, leurs atomes étant indifférents par leur nature à toutes sortes de directions? ou si la direction perpendiculaire leur est essentielle, comment la direction de déclinaison leur est-elle possible? Mais en accordant aux épicuriens que leurs atomes soient susceptibles d'un mouvement de déclinaison, ne sommes-nous pas en droit de leur demander encore, s'ils font décliner tous leurs atomes vers un seul côté, par exemple, vers le côté droit; ou s'ils en font décliner une partie vers le côté droit, et l'autre partie vers le côté gauche? Dans le premier cas, leurs atomes pourront-ils jamais se rapprocher et s'accrocher dans ce vide immense où ils roulent? Dans le second cas ils se rapprocheront sans doute, pour s'entre-battre par des chocs éternels, et se réfléchir sans pouvoir jamais s'entrelacer ni s'accrocher.

Quelles âmes que les âmes des épicuriens! La pensée, le sentiment, le vouloir, ces êtres si simples, peuvent-ils jamais résulter de la combinaison de quelques corps que ce puisse être? Distribués et divisés dans ces corps combinés, ne seraient-ils pas aussi divisés en autant de parties que ces corps mêmes? Quels dieux que les dieux des épicuriens! Que de fictions bizarres encore une fois!

Que penserait-on d'un homme qui dirait sérieusement en montrant le château des Tuileries : Vous admirez ce bel édifice; cependant l'art et l'industrie n'y ont aucune part, ni la main d'aucun homme. Les pierres, par un coup heureux du hasard, sont sorties de leur carrière, se sont taillées et polies, se sont transportées dans le terrain qu'elles occupent, y ont trouvé des fondements tout creusés, s'y sont placées, se sont élevées les unes sur les autres, se sont distribuées en appartements, en laissant les vides convenables pour les portes et pour les fenêtres; le bois nécessaire pour la charpente s'est venu poser au-dessus de ces murs, et ensuite des ardoises au-dessus de la charpente; il en est de même des lambris, des tapisseries, des glaces et de tous les autres ornements des appartements. Tout est l'ouvrage du même constructeur, c'est-à-dire du hasard. Que penserait-on d'un tel homme? Le sentiment naturel qui s'élèverait dans l'âme, serait celui de la compassion : on déplorerait la perte de la raison d'un tel homme. Que peut-on donc penser d'un épicurien? Car y a-t-il de la proportion de l'art qui se montre dans le plus superbe édifice, à l'art qui éclate, nous ne disons pas dans l'univers, mais dans le plus petit insecte, dans une fourmi, dans un ciron?

Si l'unité du dessein qui brille dans la construction de l'univers, est une preuve évidente qu'elle ne peut avoir pour cause qu'une intelligence, on se jetterait en vain, pour éluder cette preuve, dans l'hypothèse de l'éternité du monde. La preuve de l'existence d'une souveraine intelligence n'en deviendrait que plus forte dans cette hypothèse, d'ailleurs impossible; car il est facile de démontrer que parmi les différentes dispositions dont les organes de nos corps et les parties des êtres qui nous environnent sont susceptibles, le nombre des régulières est infini par rapport à celui des irrégulières; d'où il suit nécessairement qu'il y a une probabilité infinie, qu'une de ces combinaisons régulières est l'ouvrage d'une cause intelligente : or dans l'hypothèse de l'éternité du monde, une infinité de ces combinaisons régulières se sont éternellement succédé ; il est donc évident que, dans cette supposition, la certitude de l'existence de Dieu devient infinie.

II. S'il est parmi nos beaux esprits des partisans de l'épicuréisme, il en est un bien plus grand nombre qui se déclarent pour les rêves de quelques anciens philosophes et de quelques Chinois; car nos sublimes génies ne sont pas inventifs. Ces rêves sont aujourd'hui connus sous le nom de spinosisme, parce que Spinosa, dans le dernier siècle, les fit paraître sous l'appareil de démonstrations, qui ne consistent que dans l'abus de quelques termes philosophiques. Les spinosistes se réunissent à dire qu'il n'y a dans le monde qu'une seule substance nécessaire, de laquelle tout ce qui existe n'est qu'une manière d'être ; mais ils sont divisés entre eux sur les attributs de cette substance. Les uns, que nous appelons matérialistes, donnent à cette unique substance pour attribut, l'étendue et la pensée; et veulent que tous les corps que nous voyons soient des manières d'être de la substance nécessaire en tant qu'elle est étendue, et que toutes les âmes soient des manières d'être de la même substance en tant qu'elle est pensante. D'autres spinosistes font purement spirituelle la substance nécessaire, lui donnent pour manière d'être toutes nos pensées, et prétendent que ce que nous appelons corps, ne sont que nos manières d'apercevoir.

III. Faut-il être philosophe pour sentir tout le faux du spinosisme? Ne suffit-il pas de rentrer en soi-même? Chacun a le sens intime de sa propre existence individuelle, distinguée de toute autre, subsistante toujours la même, sous la succession d'une multitude de perceptions, de sensations, de jugements, et tout à la fois dans la dépendance d'une cause étrangère.

Qu'appellera-t-on substance, si on refuse ce nom à ce fond d'être qui est en nous le sujet de tant de manières d'être? Le spinosisme heurte donc de front le sens intime qui nous convainc chacun en particulier, et que nous sommes une substance et non une manière d'être, et une substance produite et non nécessaire.

Il suffit encore d'écouter le sens intime

pour sentir l'incompatibilité des attributs que les spinosistes matérialistes donnent à leur substance unique et nécessaire; savoir, de la pensée et de l'étendue; car la pensée est un être simple; l'étendue, au contraire, ne saurait être sans parties unies ou désunies donc la substance étendue est nécessairement composée, et la substance pensante est nécessairement simple; or est-il rien de plus incompatible que la simplicité et la composition? Nous pourrions en rester là pour montrer la chimère du spinosisme matérialiste. Portons-lui un nouveau coup qui l'abatte sans ressource.

N'envisageons la substance unique nécessaire que sous son attribut d'étendue; on y reconnaît une infinité de manières d'être qui sont les corps; c'est donc renverser de fond en comble la chimère, que de montrer qu'elle ne peut avoir qu'une seule manière d'être; ou, ce qui est la même chose, qu'un seul corps peut être sa manière d'être : or rien de plus facile que de le montrer. La substance spinosiste est infinie, elle a une force infinie, elle agit nécessairement, c'est-à-dire qu'elle se modifie elle-même nécessairement : or une force infinie qui agit nécessairement, doit produire tout l'effet qu'elle peut produire selon toute la capacité du sujet dans lequel elle agit; donc la substance nécessaire en se modifiant, en tant qu'étendue, se donne une manière d'être infinie, qui ne peut être bornée par rien, ni par la cause qui agit avec une force infinie et qui ne peut modérer son action, ni par le sujet qui la reçoit, puisqu'il est d'une capacité infinie : donc la manière d'être de la substance infinie en tant qu'étendue est infinie; donc il ne peut y avoir dans la substance nécessaire, en tant qu'étendue, plusieurs manières d'être; donc il est faux que la substance spinosiste ait pour manière d'être tous les corps que nous voyons; car il est évident qu'un corps infini serait seul, et exclurait tous les autres : or il est évident qu'une manière d'être infinie de la substance nécessaire, en tant qu'étendue, serait par rapport à cette substance ce qu'un corps infini serait par rapport à d'autres corps.

IV. Ce raisonnement a toute sa force contre les spinosistes spiritualistes. Avant d'en faire l'application, demandons à ces hommes si spirituels (néanmoins un peu trop amateurs des plaisirs sensibles pour qu'ils nous paraissent de purs esprits), demandons-leur ce qu'ils entendent, lorsqu'ils nous disent que les corps que nous croyons apercevoir ne sont que des apparences ou manières d'apercevoir sans réalité? Est ce que des perceptions peuvent être sans objets au moins possibles? Percevoir rien et ne rien percevoir, n'est-ce pas la même chose? D'ailleurs, d'où nous viennent ces perceptions? c'est sans doute de la substance unique nécessaire; elle a donc en elle-même cette perception; elle aperçoit donc l'étendue en elle-même, ou comme réelle ou comme possible : dans le premier cas, elle est étendue elle-même; car hors d'elle point de réalité : dans le second cas, elle est encore étendue, car elle est tout ce qui est possible.

Quoi qu'il en soit, les spiritualistes doivent convenir que la perception de leur substance nécessaire est infinie, et une par conséquent : car comme nous l'avons démontré, la substance nécessaire étant infinie, étant d'une force infinie, agissant nécessairement par conséquent autant qu'elle peut, ne peut se modifier elle-même d'une manière finie. Mais comment concilier avec ces principes les bornes de nos perceptions? car les spiritualistes ne peuvent nier que nos perceptions, qu'ils supposent être des modifications de leur substance unique, ne soient extrêmement bornées et multipliées. D'ailleurs, la perception infinie de leur substance nécessaire doit être aussi immuable qu'elle-même, incapable de toute variation et de tout changement : donc nos perceptions, parcelles de cette perception infinie, devraient avoir le même caractère d'immutabilité. Est-ce là leur caractère? Quoi de plus changeant et de plus inconstant? souvent elles ne subsistent pas les mêmes en nous, deux instants de suite.

De plus, chacun a le sens intime de son être individuel, distingué de tout autre être; il faut donc que chacun soit la substance unique nécessaire. Sans doute, répondra e spiritualiste; mais comment allier cette prétention avec la passivité de notre être par rapport à ses perceptions et à ses sensations? car chacun a le sens intime qu'il ne se donne pas à lui-même ses perceptions et ses sensations. Est-ce que la substance unique et nécessaire reconnaît hors d'elle une cause qui agisse sur elle?

Ajoutons encore que chacun a le sens intime de sa propre existence, de telle manière qu'il sent qu'il peut douter de l'existence de tout autre qui n'est pas lui, à l'exception de l'existence d'une cause étrangère : or le sens intime que chacun a de sa propre existence avec le pouvoir de douter de l'existence de tout autre être, n'est pas le sens intime de la substance unique nécessaire : car la substance unique nécessaire ne saurait avoir le sens intime du pouvoir de douter de toutes les manières d'être.

Le spinosisme, de même que l'épicuréisme, n'est donc qu'un amas de contradictions, d'absurdités, de folies.

V. Le spinosisme, dira-t-on, peut vous paraître tel; mais l'est-il en effet? Parmi ses partisans, il y a des maîtres et des disciples : on vous abandonne volontiers ces derniers : ce sont de petits maîtres, de petites maîtresses dévoués au vice et à l'ignorance : ils reçoivent comme des oracles une doctrine assortie à leurs mœurs : le maître a parlé; il ne leur en faut pas davantage : ils n'approfondissent rien, et la plupart sont même incapables de rien approfondir. Mais les maîtres sont des personnages à talents, connus par des romans, par des pièces de théâtre, etc. Peut-on supposer que ce soit

sans de grandes raisons qu'ils aient adopté les rêves de quelques anciens philosophes renouvelés par Spinosa? Ecoutons ces raisons, et que le lecteur en juge.

Tout ce que nous concevons, disent-ils, est la substance, et ses modes ou manières d'être; donc il n'y a qu'une substance, et tous les êtres n'en sont que des modes.

Quel raisonnement! on ne peut entendre dans la première proposition que les idées abstraites de substance et de modes : mais ces idées ne sont que des opérations de notre esprit, qui généralise les idées particulières qu'il a des objets, en ne les considérant que sous certains rapports qui leur sont communs, sans faire attention aux rapports qui les distinguent et qui les différentient; en un mot, sans considérer ces objets tels qu'ils existent hors de nous. C'est ainsi que nous généralisons les idées des figures, en les définissant, par exemple, en général une superficie terminée sans faire attention si cette superficie terminée est un cercle, un triangle, un carré. C'est ainsi encore que nous généralisons l'idée de chaque figure en particulier, par exemple, du cercle, sans faire attention s'il est de telle ou telle grandeur; du triangle, sans faire attention à ses différentes espèces, etc. De même c'est ainsi que nous représentons l'homme sous l'idée générale d'animal raisonnable, en faisant abstraction de chaque individu. Mais que conclure des idées abstraites de notre esprit à l'existence des objets? Rien n'existe en général, rien d'indéterminé : tout ce qui existe est tel ou tel être individuel et singulier. Ainsi comme il serait absurde de conclure de l'idée abstraite de la figure, qu'il n'y a qu'une figure; de l'idée abstraite du cercle, qu'il n'y a qu'un cercle; et de l'idée abstraite de l'homme qu'il n'y a qu'un homme : de même il est absurde de conclure de l'idée abstraite de substance qu'il n'y a qu'une substance.

Ce n'est point par des abstractions de notre esprit que nous pouvons parvenir à la connaissance de la vérité; c'est par des idées puisées dans la nature des choses qui s'offrent à nous. C'est surtout en méditant sur nous-mêmes que nous pouvons arriver à une connaissance exacte de substance, et de ce qu'on appelle *manière d'être*. Nous avons chacun le sens intime de notre propre être individuel, subsistant toujours le même sous l'ensemble, ou sous la succession de plusieurs perceptions et sensations. Ce fond d'être en nous, qui subsiste toujours le même et qui sent ses perceptions et ses sensations, est ce que nous pouvons appeler *une substance*; car par ce terme on ne peut exprimer que ce qui existe en soi, et non dans un autre qui est le sujet de divers *modes* ou *manières d'être*. Nos perceptions et nos sensations sont ce que nous pouvons appeler *modes* ou *manières d'être* de ce qui en nous se sent exister : car par *modes* ou *manières d'être*, on ne peut exprimer que ce qui n'existe point en soi, mais qui existe dans un sujet, sans lequel il ne peut être conçu au moins confusément : or la perception et la sensation ne peuvent exister ni même être conçues, au moins confusément, sans un être qui se sent existant.

En continuant de méditer sur nous-mêmes, nous arrivons bientôt à la connaissance d'une substance d'un autre genre. Nous sentons la présence d'une cause qui agit sur nous, qui nous connaît par conséquent, et qui ne peut agir sur nous que par le vouloir, dont le vouloir est par conséquent souverainement efficace; qui par conséquent nous a produits et peut produire à l'infini des êtres semblables à nous. Nous concevons dès là même cette cause comme une substance qui existe, non-seulement en soi, mais par soi. Nous concevons dès là même qu'il n'y a qu'une seule substance qui existe par soi, laquelle peut produire à l'infini d'autres substances existantes en soi.

Nos manières d'être nous conduisent même à la connaissance de ces sortes de substances : car nous nous sentons, 1° susceptibles de diverses manières d'être; 2° purement passifs par rapport à plusieurs de nos manières d'être : or la cause qui produit en nous nos manières d'être, d'un côté ne peut être passive ; d'un autre, agissant sur nous par son vouloir, elle ne peut être finie, ni par conséquent avoir diverses manières d'être.

VI. Mais, disent les spinosistes, la substance par soi est infinie : ne s'ensuit-il pas qu'elle est unique? Oui, répondrons-nous, il s'ensuit qu'elle est l'unique infinie : mais nullement qu'elle est l'unique à l'exclusion des substances finies. Il s'ensuit au contraire que la substance par soi étant infinie et par conséquent toute-puissante, elle n'a qu'à vouloir pour donner l'existence à des substances finies. Et de fait, nos âmes et une multitude de corps sont des substances de ce genre qui tiennent d'elles leur existence.

Les spinosistes insistent en disant que si nos âmes et les corps étaient des effets, elles ne seraient plus des substances; car le caractère de la substance est d'être conçue seule sans rapport à tout autre : or un effet ne peut être conçu sans rapport à sa cause; donc si nos âmes et les corps étaient des effets, on ne pourrait les regarder comme des substances.

Sans doute, le caractère de la substance est de pouvoir être conçue sans rapport à tout autre, comme à un sujet dans lequel elle existe, mais nullement de ne pouvoir être conçue sans rapport à aucune cause. Il suit au contraire de la qualité d'effets dans nos âmes et dans les corps, par rapport à la cause infinie, qu'ils existent hors de cette cause, puisqu'ils en sont nécessairement distingués ; car cette cause en les produisant ne se produit pas elle-même : or peuvent-ils exister hors de leur cause infinie sans exister en eux-mêmes, sans être par conséquent des substances? Ajoutez qu'un effet peut être très-bien conçu sans sa cause : parce qu'on peut le considérer en lui-même, en tant qu'être, sans le considérer sous le

rapport d'effet, quoiqu'il suppose une cause. Ainsi les deux propositions du raisonnement des spinosistes sont fausses l'une et l'autre.

Ces messieurs insistent encore, en demandant si une cause ne doit pas contenir son effet? Or conçoit-on qu'une substance en puisse contenir une autre? on ne conçoit donc pas qu'une substance puisse être effet.

Nous demandons à notre tour, de quelle manière, selon eux, une cause doit contenir son effet? Ils ne prétendent pas sans doute qu'une cause, avant de produire son effet, le contienne tel qu'il est après sa production : ce serait prétendre une chose trop ridicule; car l'effet alors n'aurait pas besoin de l'action de sa cause pour être. Tout ce qu'ils peuvent donc prétendre, c'est qu'une cause contienne la force, la puissance de produire son effet : or qui peut refuser à la substance infinie cette force et cette puissance? A-t-elle besoin d'autre secours que de sa volonté pour faire passer du néant à l'être tout ce qu'il lui plaît? Ne pas reconnaître cette efficacité souveraine de la volonté de l'Etre par soi, et reconnaître néanmoins l'Etre par soi, c'est se contredire dans les termes.

VII. Tout ce que nous concevons, disent encore les spinosistes, est l'être et les manières d'êtres : donc il n'y a que l'Etre nécessaire, et tout le reste est ses manières d'être.

C'est le même argument que nous leur avons entendu tirer du terme *substance*. Ici, comme là, ils se perdent dans des abstractions. Tout ce que nous concevons, nous le concevons en général, d'une manière vague et indéterminée, comme être ou comme manière d'être : mais il est aussi ridicule de conclure de cette idée abstraite que l'Etre nécessaire est tout être, qu'il est ridicule comme nous l'avons vu, de conclure de l'idée abstraite de substance, que la substance par soi est toute substance.

Mais, dira-t-on, l'être nécessaire est l'Etre infini; donc il est tout être.

Quelle misérable conséquence! Il serait dès là même la collection de tous les êtres; comment serait-il donc l'Etre infini? est-ce que l'infini peut être composé? L'Etre nécessaire est l'être le plus singulier et le plus individuel, s'il est permis de parler ainsi, que nous puissions concevoir; et c'est par là même que nous le concevons infini; parce que nous ne concevons rien qui puisse être plus grand et plus parfait.

VIII. Trasibule dans un manuscrit très-répandu, où il attaque ouvertement l'existence de Dieu, abuse encore des abstractions plus grossièrement que Spinosa.

Nous craindrions de déplaire au lecteur, si nous lui mettions sous les yeux le galimatias de cet athée sur le terme de cause universelle, pour en conclure que Dieu n'est que la collection des causes particulières dont l'univers est l'assemblage. Il compare cette cause universelle avec le mouvement en général, avec le blanc en général, le noir en général; et il prétend en déduire que comme tel et tel mouvement particulier n'est que le mouvement en général, que comme tel et tel blanc n'est que le blanc en général, et que tel et tel noir n'est que le noir en général, etc., de même telle et telle cause particulière, n'est que la cause universelle.

En vérité, il y a à parier cent contre un que cet athée ne s'entend pas lui-même. Il semble, à l'entendre, que le mouvement en général, qui n'est qu'une idée vague et indéterminée, une pure abstraction de notre esprit, est un être distribué dans tous les mouvements particuliers des corps qui forment l'univers : que le blanc de même en général est un être universel duquel toutes les couleurs blanches des objets particuliers sont des parcelles.

C'est ainsi qu'il considère le terme de cause, comme quelque chose d'actif en général, capable d'agir et de réagir, divisé et partagé en une infinité de portions qui sont toutes ces causes particulières que nous admirons dans l'univers. Est-ce là l'idée que nous attachons au terme de cause universelle en parlant de Dieu? Ne voulons-nous exprimer qu'une cause vague, générale, indéterminée? C'est au contraire pour spécifier davantage l'unité et l'efficacité de cette cause toute-puissante, que nous y joignons le terme d'universelle : c'est pour exprimer que toute existence, toute force, toute action, que nous remarquons en nous et dans l'univers, vient de l'efficacité de cette cause suprême.

IX. L'athée croit pleinement triompher des Chrétiens, en opposant à leur créance de l'existence d'un Etre souverainement parfait les désordres du monde, tant dans le physique que dans le moral. Il étale avec emphase des désordres du premier genre, les chaleurs et les froids excessifs qui consument les travaux du laboureur, les tremblements de terre qui renversent les villes, les volcans qui dévastent des contrées entières, le tonnerre et la foudre qui portent partout l'effroi, la grêle qui désole les campagnes, les inondations qui en submergent les habitants et les bestiaux; la famine, la peste, les maladies de tout genre qui écrasent le genre humain. Que ne dit-il pas, et que ne peut-il pas dire des désordres du second genre qui couvrent la face de la terre, de l'ambition, de l'avarice, de la volupté, sources impures et inépuisables de toute sorte de vices; des sacriléges, des parjures, des blasphèmes, des meurtres, des assassinats, des empoisonnements, des parricides, des régicides, des envies, des jalousies, des perfidies, des trahisons, des calomnies, des médisances, des vols, des ivrogneries, des impuretés, des adultères, etc., en un mot, de toutes sortes de crimes et de forfaits?

Vous croyez triompher de nous par cet étalage des désordres physiques et moraux auxquels est sujet le genre humain : votre triomphe n'est qu'un songe, que la lumière

dissipe. Est-ce sérieusement que vous vous plaignez des désordres de l'univers? pouvez-vous même en reconnaître? tout n'est-il pas, selon vous, l'effet d'une aveugle nécessité? tout n'est-il pas soumis au *fatum?* tout n'est-il donc pas tout ce qu'il peut être, par conséquent tout ce qu'il doit être? Mais peut-être vos plaintes sont elles sérieuses : vous avez donc l'idée d'un ordre avec lequel vous ne pouvez concilier les désordres de l'univers dans le physique ; car le désordre ne peut se concevoir que par l'opposition à l'ordre. Vous avez donc l'idée d'une intelligence qui connaît l'ordre, qui peut l'établir, qui peut le maintenir ; vous avez donc l'idée d'une intelligence sage et puissante : comment donc ne reconnaissez-vous pas un Dieu?

Si vos plaintes sont encore sérieuses au sujet des désordres du genre humain dans le moral, nous ne voyons pas comment il vous est possible de ne pas reconnaître un souverain législateur, une intelligence par conséquent souverainement maîtresse de l'univers : car vous ne pouvez concevoir de désordres dans le moral que par opposition à des lois justes et saintes : or point de lois sans législateur, point de législateur sans intelligence; il y a donc un Dieu.

Mais peut-être riez-vous de notre simplicité en nous voyant supposer sérieuses vos plaintes. Ce n'est, dites-vous, qu'une difficulté contre votre hypothèse, un argument *ad hominem*, comme on parle dans l'école.

Mais quand votre difficulté serait insoluble, pensez-vous qu'elle dût nous inquiéter beaucoup? Point du tout. Notre hypothèse porte avec elle tout ce qu'il faut pour nous tranquilliser. En reconnaissant un Dieu, nous reconnaissons un être infiniment parfait, infiniment par conséquent supérieur à nos faibles intelligences. Nous doit-il donc paraître bien étonnant que nous ne comprenions pas toutes les raisons de sa conduite sur l'univers? Nous pouvons, non les sonder, mais les adorer.

Mais qu'y a-t-il qui doive nous surprendre dans les désordres physiques de l'univers, s'il est vrai qu'il y ait des désordres moraux? Les premiers ne pouvaient-ils pas être des punitions infligées par une justice souveraine? Or notre Dieu est souverainement juste et le vengeur de ses lois.

Mais, direz-vous, s'il y avait un Dieu, pourrait-il imposer des lois, en permettre la violation, punir cette violation?

Qui peut contester ce pouvoir à l'Etre parfait? Il peut créer des intelligences libres, il peut proposer des lois, il peut leur en permettre la violation ; et lorsqu'elles les ont violées, il doit les punir. Est-il possible de nier aucune de ces propositions? il faudrait renoncer au sens intime. Nous sentons que nous sommes des intelligences créées, nous sentons que nous sommes libres, nous sentons que nous avons des lois qui nous prescrivent des devoirs précis envers notre Créateur et envers nos semblables; nous sentons que notre fidélité à ces lois est digne d'approbation, et que notre infidélité aux mêmes lois est digne de condamnation. Nous nous sentons donc capables de mériter et de démériter, par conséquent d'être récompensés ou punis La raison n'a rien à opposer à des faits si constants par le sens intime. Mais une raison pure, bien loin de se révolter contre ces faits, y applaudit. En consultant l'idée de l'Etre parfait, elle voit qu'il est digne de lui de créer des intelligences, et de leur laisser la liberté d'observer ses lois ou de les transgresser : elle découvre dans cette conduite le caractère d'un Etre qui se suffit pleinement à lui-même, qui n'a pas besoin du culte des créatures pour être heureux; qui en est indépendant, qui n'a donc point d'autre intérêt de leur donner l'existence, que leur propre bien : or des créatures ne doivent-elles pas porter le double caractère, et de la dépendance où elles sont à l'égard du Créateur, et de l'indépendance où est le Créateur à l'égard de ses créatures et de leurs hommages?

Si vous insistiez, en disant que le Créateur, ou ne devait pas accorder le don de la liberté à des créatures qu'il prévoyait devoir en abuser, ou devait prévenir cet abus, vous nous permettriez de vous répondre que vous ne savez ce que vous dites : car y a-t-il du sens à supposer que le Créateur ait prévu une chose dans le plan qu'il a choisi, et qu'en conséquence de sa prévision il change de conduite? Ne serait-ce pas vouloir qu'il rendît fausse sa prescience? Y a-t-il plus de sens à dire que le Créateur doit prévenir l'abus de la liberté dans ses créatures? Sur quel titre serait donc fondée une telle dette du Créateur à l'égard de ses créatures? Est-ce qu'il doit les rendre impeccables? Or s'il devait prévenir l'abus de leur liberté, ne seraient-elles pas dès là même impeccables? Car ne serait-il pas aussi impossible qu'elles pussent pécher, qu'il est impossible que Dieu pût manquer à ce qu'il doit?

X. Vous le voyez, les fondements de votre hypothèse sont si peu solides, qu'il n'a fallu qu'un souffle pour les renverser; au contaire les fondements de la nôtre demeurent inébranlables contre tous vos efforts, qui n'ont servi même qu'à les affermir. Pouvez-vous donc ne pas renoncer à vos hypothèses pour embrasser la nôtre? Il y a un parti mitoyen, répondez-vous : c'est de n'en prendre aucun, en se retranchant dans un doute universel. Quel parti ! doutez-vous si deux et deux font quatre, si trois et cinq ne font pas neuf? nous vous demandons une réponse précise. Vous hésitez! votre scepticisme vous abandonne : convenez-en de bonne foi. L'évidence, ou ce sentiment intérieur de la vérité et de la clarté d'une proposition exerce sur notre esprit un empire absolu ; elle emporte nécessairement notre acquiescement ; nous ne sommes pas maîtres de ne pas plier sous elle. Mais la vérité de ces propositions, deux et deux font quatre, trois et cinq ne font pas neuf, est-elle d'une plus grande évidence que la vérité

des propositions suivantes : il y a un Être nécessaire ; un être nécessaire est parfait ; le monde n'est ni nécessaire ni éternel ; l'être pensant dans l'homme n'est ni un amas de corpuscules, ni un amas de perceptions et de sensations ; c'est un être qui a le sentiment de sa propre existence, de son individualité, de son identité ; c'est un être simple, non nécessaire, dépendant, passif dans ses perceptions et dans ses sensations, uni non nécessairement à un corps, duquel il ne peut rien recevoir, et auquel il ne peut rien donner en genre de cause physique et effective; la cause qui agit sur lui le connaît; cette cause est une intelligence ; elle opère par son vouloir ; c'est elle qui l'a uni à un corps ; c'est elle qui a établi les lois de cette union ; c'est elle qui exécute ces lois ; c'est elle qui a produit l'univers ; tout y est l'ouvrage de la sagesse, la matière, les corps, l'ordre que nous y voyons éclater ? La fausseté de cette proposition : deux et deux ne font que trois, se fait-elle plus sentir que la fausseté, ou de l'hypothèse imaginée par les épicuriens, du monde soit matériel, soit spirituel, né du concours fortuit d'une infinité de petits corps étendus et néanmoins sans parties, allant de haut en bas, mais déclinant un peu de côté dans un vide immense ; ou de l'hypothèse imaginée par les spinosistes matérialistes, du monde consistant dans une seule substance infinie, tout à la fois étendue et pensante, dont tous les corps et tous les esprits sont des modes finis ; ou de l'hypothèse imaginée par les spinosistes spiritualistes, du monde consistant dans une seule substance spirituelle et immatérielle, dont les perceptions et les sensations humaines dénuées de tout objet corporel sont les modifications?

Concluons de l'absurdité des hypothèses de l'athéisme, ce que nous avons conclu des preuves de l'existence de Dieu, qu'il n'y a jamais eu d'athée, ou que s'il y en a eu, c'étaient des hommes, ou d'une stupidité ou d'une perversité indéfinissables. Demandons à Dieu qu'il nous conserve la raison et qu'il ne nous abandonne pas à nos passions si capables de nous jeter dans l'oubli de sa présence, de nous y rendre indifférents, de nous la rendre terrible, et par conséquent *haïssable*. Ayons toujours devant les yeux les preuves de son existence, que nos idées les plus pures, notre sens intime, nos sens ne cessent de nous offrir de toute part. Méditons continuellement l'idée que l'être parfait a gravée de lui-même dans le fond de notre âme. Occupons-nous sans cesse de nos devoirs à son égard.

## CHAPITRE IV.

### *Devoirs généraux de l'homme envers Dieu.*

I. Dieu ne peut avoir, comme nous l'avons déjà observé, aucun intérêt de produire des êtres hors de lui ; mais il peut avoir une fin dans la production des intelligences. Quelle peut être cette fin, si ce n'est d'en être connu, d'en être aimé, d'en être glorifié? Peut-il donc être douteux que ce ne soit un devoir indispensable pour l'homme de connaître Dieu, de l'aimer, de le glorifier?

II. Il est un désir qui est, pour ainsi dire, le fond de notre âme : c'est le désir du bien-être ; mais nous sommes incapables de le satisfaire. Notre bonheur dépend d'une cause étrangère ; il nous vient du dehors jusque dans le moindre degré : or il est démontré qu'il ne peut venir des corps qui nous environnent ; ce ne sont que des causes occasionnelles établies arbitrairement par l'auteur de notre être, lequel agit seul sur nous. Pourrions-nous donc fixer et concentrer nos pensées et nos amours dans notre bien-être, sans penser à celui qui nous le procure, sans l'aimer, sans le glorifier ? Quelle serait notre ingratitude d'oublier le bienfaiteur, pour ne nous occuper que du bienfait !

III. Notre bien-être dépend des biens dont nous jouissons. Il en est de différentes sortes : les uns regardent notre âme en tant qu'elle est unie à un corps, et ces biens sont les sensations qui lui rendent cette union agréable ; les autres regardent son intelligence, et ces biens sont les diverses connaissances qu'elle possède ; les autres enfin regardent sa volonté, et ces biens sont les amours qu'elle produit. Les biens du premier genre sont momentanés et fugitifs ; ils demandent d'être pris avec une extrême modération, en sorte que nous ne pouvons nous y livrer avec excès, sans appeler, pour ainsi dire, la douleur qui nous rend malheureux. Les biens du second genre ne sont pas également estimables ; il est des connaissances vaines, inutiles et même dangereuses ; leur mérite se tire de la grandeur et de la vérité de leur objet. Les biens du troisième genre tirent de même leur mérite de leur objet ; ils perfectionnent, ils élèvent, ils anoblissent la volonté à proportion de la grandeur et de la noblesse de leur objet ; ils la rabaissent et l'avilissent à proportion de la petitesse de leur objet. Quelle est donc la stupidité d'une âme qui, contente de ramper comme un vil insecte dans les impressions, dans les connaissances, dans les amours des corps, ne cherche ni à connaître, ni à aimer, ni à glorifier la souveraine perfection !

IV. Peut-elle manquer à ce devoir sans se reprocher son injustice? car il est évident que la différence entre Dieu et tout autre bien de quelque genre qu'il puisse être, ne saurait être plus grande : en sorte qu'il n'y aurait pas moins d'erreur et d'injustice à aimer plus tout autre bien que Dieu, ou à l'aimer également, qu'il y aurait d'erreur et de fausseté à juger que tout autre bien que Dieu est plus grand et plus estimable que Dieu, ou qu'il est également grand et estimable. Cependant l'alternative est ici nécessaire ; il faut que nous aimions plus Dieu que tout autre bien, ou du moins que nous ne l'aimions qu'également : car nous ne pouvons être sans amour, et notre amour

ne peut être sans objet, et cet objet est nécessairement ou Dieu ou tout autre bien. Mais encore une fois quelle âme peut, sans se reprocher son injustice, n'aimer pas plus Dieu que tout autre bien, ou ne l'aimer qu'également? donc le devoir essentiel de l'homme est de connaître, d'aimer, de glorifier son Créateur.

V. Si les sensations que nous éprouvons en conséquence de notre union à un corps ne sont pas des biens que nous puissions désirer pour eux-mêmes, ni une fin à laquelle nous puissions nous arrêter, on demandera quelle est donc la destination de notre union à un corps? la réponse s'offre d'elle-même. La fin que le Créateur s'est proposée dans l'union de notre âme à un corps, c'est de nous établir le prêtre de toute la nature insensible et muette par elle-même, pour le remercier et le louer en son nom. De pures intelligences pourraient bien admirer la suprême Sagesse dans ses ouvrages; mais quel intérêt pourraient-elles y prendre? la manifestation du plan et du dessein du monde serait-elle aussi touchante pour elles que l'exécution même du plan? Mais le Créateur, en unissant notre intelligence à un corps, en rendant ce corps susceptible des impressions de tous les corps qui forment l'univers, en rendant notre intelligence sensible à toutes ces impressions, dès là même l'intéresse à son ouvrage, et l'établit comme le centre de toute la nature.

Les astres n'ont de lumière que pour nous; l'air n'a des sons que pour nous; les corps qui nous environnent n'ont d'odeur que pour nous; les plantes et les fruits n'ont de saveur que pour nous; les animaux ne se perpétuent et ne se couvrent de fourrure, ils n'ont de force et d'adresse que pour nous; en un mot, le Créateur fait tout servir à notre usage, en nous chargeant de faire tout servir à sa gloire.

VI. Chaque homme sent bien qu'il n'est pas la seule intelligence qui soit unie à un corps sur la terre : chacun de nous est pleinement convaincu qu'il y vit avec des êtres semblables à lui. Pourrions-nous donc ne pas nous efforcer de leur faire connaître, aimer et glorifier le Créateur, afin que tous réunis dans sa connaissance et dans son amour, nous célébrions tous ses louanges d'un même cœur et d'une même bouche?

En deux mots, le devoir que la raison nous prescrit le plus clairement, est celui de régler notre amour ou notre vouloir sur la connaissance que nous avons des objets tels qu'ils sont en eux-mêmes, et selon les rapports qu'ils ont entre eux et avec nous : en sorte que nous aimions plus les objets que nous connaissons comme étant de plus grands biens, et également les objets que nous connaissons comme des biens égaux; enfin que nous usions seulement des objets que nous connaissons, comme n'étant des biens ni pour eux-mêmes, ni pour nous; car qu'y aurait-il de plus contraire à la raison que d'aimer moins les plus grands biens, inégalement des biens égaux, et d'aimer comme bien ce qui n'est ni bien pour soi, ni bien pour nous-mêmes? Mais quels sont les biens que nous connaissons ainsi? Nous connaissons Dieu comme étant le bien souverain, la source et l'origine de tous les biens dont nous jouissons et dont nous pouvons jouir. Nous connaissons les autres hommes comme étant nos semblables et susceptibles des mêmes biens que nous; enfin nous connaissons les corps comme étant aussi incapables par leur insensibilité de recevoir aucuns biens que par leur inactivité de nous en procurer. Que suit-il de là? n'est-ce pas que nous devons aimer Dieu, l'aimer plus que toutes choses, nous rapporter tout entiers à lui; aimer les autres comme nous-mêmes, leur souhaiter et leur procurer les mêmes biens qu'à nous; enfin n'user des corps que selon leur destination, qui est d'exciter en nous l'admiration de la sagesse supême par l'harmonie qu'elle a établie entre eux, et qu'elle y maintient pour la conservation du tout, et de nous remplir de reconnaissance envers la même sagesse qui fait servir le tout à notre usage?

Ce raisonnement si simple est une démonstration dans la rigueur, si la raison est une lumière qui nous ait été donnée pour régler nos volontés et notre conduite, et non un vain titre que s'arroge notre orgueil. Nous nous bornons à ces devoirs généraux, parce qu'on en peut déduire une multitude d'autres devoirs, soit envers Dieu, soit envers nous-mêmes, soit envers nos semblables.

Écoutons les objections qu'on va nous faire.

VII. Quand on admettrait un Dieu qui fût la cause universelle de tous les êtres, dit un athée sous le nom de Trasibule, il ne pourrait être l'objet d'aucun culte religieux. Il n'arrive rien contre sa volonté, puisque sa volonté est la seule et unique cause de toute existence : donc tous les êtres existent toujours par sa volonté, et conformément à sa volonté : donc ils sont toujours, non-seulement parce qu'il veut qu'ils soient; mais ils sont tels qu'il veut qu'ils existent, parce qu'ils n'ont ni en eux ni dans les autres êtres aucune cause capable d'agir par eux-mêmes, loin d'avoir la force de s'opposer à la force de la cause universelle : donc tous accomplissent également la volonté de la Divinité, ou de la première cause: donc tous sont égaux par rapport à elle : et le corps pesant obéit à ses lois en tombant, comme la flamme en s'élevant en l'air.

Ceux qui ne font produire à la cause première que le mouvement local des corps, et qui donnent à nos esprits la force de se déterminer, bornent étrangement cette cause et lui ôtent son universalité, pour la réduire à ce qu'il y a de plus bas dans la nature, c'est-à-dire à l'emploi de remuer la matière. Mais, comme tout est lié dans la nature, que les sentiments spirituels produisent des mouvements dans les corps vivants, de même que les corps excitent des senti-

ments dans les âmes, on ne peut même avoir recours à cette supposition, ou pour établir ou pour défendre le culte religieux.

1° Nous ne voulons qu'en conséquence de la perception des objets qui se présentent à nous; ces perceptions ne nous viennent qu'à l'occasion des mouvements excités dans nos organes: donc la cause du mouvement est celle de notre volonté. Si cette cause ignore l'effet que produira le mouvement chez nous, quelle idée indigne de Dieu! S'il le fait, il en est complice, et il y consent; si le sachant il n'y consent pas, il est donc forcé à faire ce qu'il ne veut pas; et il y a quelque chose de plus fort et de plus puissant que lui, dont il est contraint de suivre les lois malgré lui.

2° Comme nos volontés sont toujours suivies de quelque mouvement, Dieu est obligé de concourir avec notre volonté. S'il y consent, il est complice; s'il n'y consent pas, il est moins fort que nous, et il est obligé de nous obéir. Donc quelque chose que l'on dise, ou il faut avouer qu'il n'y a point de cause universelle, ou que s'il y en a, elle veut tout ce qui arrive, et ne veut jamais autre chose; que par conséquent elle n'aime ni ne hait aucun des êtres particuliers, parce qu'ils lui obéissent également, et que les mots de peine et de récompense, de lois, de défense, d'ordre, etc., sont des termes allégoriques tirés de ce qui se passe parmi les hommes.

Trasibule ne dit rien de neuf: l'objection est usée, elle se présente d'elle-même à l'esprit: mais tout homme qui pense ne la regarde jamais que comme une difficulté, puisqu'il est évident qu'elle suppose la certitude des vérités qui la font naître. En effet, si l'homme était purement passif, et qu'il ne fût remué et poussé que comme une machine par une force étrangère, qui eût jamais pensé à la difficulté de concilier la liberté humaine avec le dogme de l'existence de Dieu? De même si l'homme ne portait dans le fond de son être aucunes notions du juste et de l'injuste sur lesquelles il dût régler ses mœurs, mais que les événements sensibles fussent les seuls objets de ses connaissances; qui eût jamais pensé à la difficulté de concilier le tort de l'homme avec le dogme de l'existence de Dieu? Ainsi l'objection de Trasibule n'a jamais pu faire impression que sur des esprits qui avaient intérêt qu'il n'y eût ni devoirs à pratiquer dans cette vie, ni châtiments à craindre dans l'autre.

Il y a un Dieu souverain arbitre de tous les événements. Notre âme est libre: dans le fond de son être sont gravées des lois auxquelles elle ne peut refuser de se conformer sans être criminelle. Voilà trois vérités certaines, desquelles il nous est aussi impossible de douter que de notre propre existence. Quiconque ose les nier, est convaincu de mensonge par le témoignage de sa conscience, et par une évidence intérieure que rien ne peut obscurcir. Toutes les difficultés imaginables contre des vérités si certaines et si claires portent donc à faux, et ne peuvent avoir d'autre fondement que notre ignorance. C'est un principe dans toutes les sciences de ne point combattre des vérités connues par d'inconnues, de ne point prendre l'obscurité des choses pour une raison de contester celles qui sont claires et certaines. C'est ainsi qu'on se conduit dans les mathématiques, où l'on donne des démonstrations, et on ne répond jamais aux objections. S'il s'en présente d'insurmontables, on est d'assez bonne foi pour avouer son ignorance, mais assez constant et fidèle à la vérité pour ne point abandonner ce qu'on a découvert. Pourquoi ne suivrions-nous pas une méthode si sage et si proportionnée à notre faible intelligence dans la matière dont il s'agit? Y en a-t-il qui demande des connaissances plus étendues, soit de la Divinité, soit de notre âme? Ne cherchons pas à expliquer ce qui est au-dessus de nous. Si l'athée est capable de préférer les ténèbres à la lumière, il serait peu touché de nos explications; il restera toujours de l'obscurité, jusqu'à ce que Dieu nous découvre lui-même la manière dont il opère sur nous. Quelle est son influence dans les déterminations de nos volontés? Si nous connaissions quelle est cette influence, peut-être ne serait-il pas impossible d'entrevoir la conciliation de son opération avec notre liberté. Nous savons bien en général que nous dépendons de son influence pour agir de même que pour exister: mais quelle est cette influence dans nos déterminations? Est-ce par le sentiment du plaisir que le Créateur imprime à notre âme, à l'occasion des objets dont il lui donne la perception, qu'il détermine nos volontés à vouloir ces objets? Ou est-ce en agissant immédiatement sur nos volontés, et en les modifiant qu'il les tourne vers tel objet plutôt que vers tel autre? Qui oserait décider en ne consultant que son sens intime, qui est néanmoins l'unique voie naturelle de découvrir ce qui se passe en nous?

S'il était constant que le Créateur n'influât dans nos déterminations que par le sentiment prévenant du plaisir, où serait la difficulté de concilier son action avec notre liberté? Ce sentiment du plaisir n'étant que le motif et non le principe physique de nos choix, laisserait, comme il est évident, le principe physique de nos choix, c'est-à-dire, notre volonté pleinement maîtresse de ses choix sous la direction de la raison. Que serait en effet, dans cette supposition, le choix de notre volonté, si ce n'est notre volonté même, c'est-à-dire, ce vouloir, ce désir invincible de notre bien-être se tournant vers l'objet qui lui est présenté revêtu du sentiment de plaisir? Mais quel que soit cet objet, remplit-il ici bas l'étendue de ce vouloir, de ce désir invincible du bien-être? Non certes. Le seul bien infini connu et aimé dans toute l'étendue qu'il peut être, connu et aimé par l'âme, peut fixer ce vouloir, ce désir, en le remplissant.

Que notre âme porte en soi ce vouloir, ce désir invincible du bien-être, c'est un fait

qu'il est impossible de nier : chacun en a le sens intime en lui-même; et il est même inséparable d'un être tel qu'est notre âme : car un être qui a le sens intime de sa propre existence, est essentiellement sensible, et par conséquent veut nécessairement son bonheur. Mais qu'est-ce que ce bien-être voulu nécessairement par notre âme? c'est sans doute le bien. Mais qu'est-ce que le bien? est-ce le bien en général ? Le bien en général n'est qu'une idée abstraite qui ne saurait être l'objet d'un vouloir réel : il lui faut un objet réel : or il n'y a que le bien infini connu au moins confusément, qui puisse être cet objet réel. Qu'en vertu de ce vouloir, de ce désir invincible du bien infini connu confusément, l'âme soit libre sur la terre dans tous ses choix sous la direction de la raison, c'est encore un fait qu'il est impossible de nier; il est fondé sur le sens intime: chacun éprouve en soi qu'il demeure maître d'embrasser ou de rejeter les biens dont il peut jouir, ou par son union avec un corps, ou par son intelligence, ou par sa volonté. Chacun éprouve en soi qu'il n'est pas même entraîné nécessairement vers le bien infini, c'est-à-dire vers Dieu, tel qu'il se fait connaître à nous ici-bas : notre amour pour lui épuise si peu l'activité de notre vouloir, de notre désir du bien-être, qu'il se réduit en quelque sorte au désir de le voir en lui-même et de l'aimer pour notre bien-être; ce ne sera qu'alors que pleinement contente, notre âme exercera toute son activité sur le principe et l'objet de son bonheur.

Si le Créateur influe dans nos déterminations, non-seulement par le sentiment prévenant du plaisir, mais en agissant encore sur nos volontés et en les modifiant, la difficulté augmente : mais les réflexions que nous venons de faire sur la nature de notre âme, montrent que cette difficulté quelque abstruse qu'elle soit, ne saurait être solide. En effet, l'action de Dieu sur notre volonté n'ôte rien à celle-ci de son activité : cela est clair par les principes que nous venons de poser, si sous l'action de Dieu nos vouloirs n'ont pour objet que des biens finis; cela n'est pas moins clair, si sous l'action de Dieu, l'objet de nos vouloirs est Dieu lui-même, non connu et voulu dans l'étendue qu'il peut être connu par notre âme. Notre volonté peut donc toujours aller au delà de tous les objets qui lui sont présentés sur la terre : elle peut toujours s'y attacher ou les rejeter sous la direction de la raison.

D'ailleurs Dieu, en agissant sur notre volonté, n'agit pas sur elle comme il agit sur la matière. Celle-ci étant nécessairement passive peut être mue par le souverain Moteur; mais elle est incapable d'influer en rien dans son mouvement. Notre volonté, au contraire, est nécessairement active dans ses vouloirs, elle y influe; et ce n'est que dans elle et par elle que le Créateur les lui fait produire. Comment donc votre volonté, sous la motion de Dieu, ne serait-elle pas libre dans des choix qui sont son opération? Est-ce qu'il faudrait, pour qu'elle fût libre sous la motion de Dieu, qu'elle pût allier ensemble le vouloir et le non vouloir du même objet? Ne suffit-il pas que sous la motion de Dieu, en voulant un objet, elle conserve la puissance de ne le pas vouloir ou d'en vouloir un autre? La liberté est la faculté de vouloir un objet ou de ne le pas vouloir sous la direction de la raison, et non d'allier ensemble ces deux actes contraires. Il y a de la folie à refuser au Créateur la puissance de nous déterminer, de même qu'à révoquer en doute notre liberté : l'une de ces vérités est fondée sur l'idée même du Créateur, l'autre sur le sens intime. C'est trop nous arrêter sur ce sujet, comme s'il y avait lieu de craindre que l'auteur de notre liberté en fût le destructeur. Suivons notre adversaire dans ses raisonnements, pour en faire sentir le faux qui y fourmille de toutes parts.

La volonté de Dieu est non-seulement la cause de tous les événements, mais elle est encore la loi des esprits; elle leur montre et leur prescrit ce qu'ils doivent faire et ce qu'ils ne doivent pas faire. Il n'arrive rien dans le monde contre la volonté de Dieu comme cause des événements : mais les esprits sont-ils toujours conformes nécessairement à la volonté de Dieu comme loi? Les esprits sont actifs et libres; dès là même ils sont susceptibles de lois, auxquelles ils peuvent se conformer. D'un coté on ne peut refuser à Dieu la puissance de produire des êtres de cette nature; d'un autre côté on ne peut nier qu'il n'en ait produit. Notre âme a le sens intime de son activité et de sa liberté : il n'en est pas de ses désirs et de ses vouloirs comme de ses sensations. Si elle se sent modifiée dans les affections du dernier genre elle sent qu'elle se modifie, pour ainsi dire, elle-même dans les affections du premier genre; ou plutôt que désirer et vouloir son bien-être, de même que sentir son propre être, est son essence : notre âme, par exemple, à l'occasion des mouvements qui arrivent dans les organes du corps qui lui est uni, et souvent même à l'occasion de ses propres réflexions, éprouve des sentiments de plaisir et de douleur; elle ne se donne pas ces sentiments agréables ou affligeants, elle les reçoit d'une cause étrangère, qui la connaît sans doute, qui agit donc sur elle par sa volonté souverainement efficace. Au contraire notre âme sent, pour ainsi dire, sortir de son propre fond ses désirs et ses vouloirs; et, de plus, elle se sent maîtresse de poursuivre ou de fuir les objets auxquels se rapportent les sensations dont elle est affectée. Notre âme a donc le sens intime de son activité et de sa liberté. C'est un fait contre lequel il faut que tous les raisonnements échouent. Nous pouvons ignorer le moyen de concilier ce fait avec notre dépendance du Créateur : mais nous sommes assurés qu'il y a un moyen de conciliation, parce que la vérité ne saurait être contraire à la vérité. Trasibule l'attaque mal, ou plutôt l'attaque par de fausses suppositions.

Trasibule suppose que le Créateur, cause universelle de tout ce qui existe, exclut toute autre cause de quelque genre qu'elle puisse être. Le Créateur exclut toute autre cause première et indépendante, mais non des causes secondes et subordonnées : comment serait-il la cause universellement libre, s'il n'était pas tout-puissant ? Comment serait-il tout-puissant, s'il ne pouvait produire des intelligences actives et libres ?

Trasibule suppose que le Créateur n'est que cause des événements, et non loi des esprits. Tout homme qui a l'usage de la raison, sait qu'il est des actions bonnes, et qu'il en est de mauvaises; qu'il doit faire les unes, qu'il doit éviter les autres : or cette lumière commune à tous les hommes, peut-elle avoir une autre source que l'Auteur même des hommes? Et qu'est-ce que cette lumière, si ce n'est une intimation de la volonté du Créateur ?

Trasibule suppose que tout ce qui n'est pas conforme à la volonté du Créateur, comme loi des esprits, est contraire à la même volonté, comme cause des événements. Il faut distinguer dans une action mauvaise ce qu'il y a de physique, et ce qu'il y a de défectueux, comme nous avons déjà eu l'occasion de l'observer. Ce qu'il y a de physique et de réel, n'est point opposé à la volonté du Créateur, comme cause des événements, puisque pour l'opérer, il concourt avec la créature; mais ce qu'il y a de défectueux, n'est pas une réalité, mais une privation d'un rapport et d'une perfection que la créature pourrait et devrait avoir pour être conforme à la même volonté, comme loi des esprits.

Trasibule suppose que telle ou telle perception est suivie nécessairement de tel ou tel vouloir. Mais quel homme qui a l'usage de la raison, est jamais réduit à telle ou telle perception? Chacun a le sens intime d'un pouvoir de procéder de pensées en pensées, de descendre des principes aux conséquences, de remonter des conséquences aux principes, de comparer le passé avec le présent, le présent avec l'avenir, les biens de divers genres les uns avec les autres, ceux qui lui viennent de son union à un corps, avec ceux qui peuvent perfectionner son intelligence, et ceux-ci avec ceux qui font la perfection de sa volonté. Chaque homme qui a l'usage de la raison, n'est donc jamais nécessité à suivre la perception de quelque objet que ce puisse être.

Ce qu'ajoute Trasibule est misérable. Le Créateur n'ignore ni le choix, ni l'action mauvaise de sa créature, puisqu'il concourt avec elle pour opérer ce qu'il y a de physique et de réel dans cette action; mais il ne consent en aucune sorte à ce qu'il y a de défectueux dans cette action, puisqu'il condamne ce défaut comme loi des esprits, et que comme cause des événements, il n'approuve que ce qu'il opère : or il n'opère pas le défaut. Il pourrait sans doute l'empêcher, mais doit-il faire tout ce qu'il peut? et pour agir sur sa créature, ne doit-il avoir aucun égard aux dispositions où elle se trouve actuellement, ou doit-il changer ses dispositions, si elles sont contraires à l'ordre? C'est comme si l'on prétendait que le souverain Moteur, pour concourir à l'action de marcher avec un boiteux, ne dût avoir aucun égard à cette disposition, ou qu'il dût la changer.

Trasibule conclut que les termes de lois, de défenses, d'ordre, sont des termes allégoriques tirés de ce qui se passe parmi les hommes.

La conclusion est très-bien tirée de ses principes; mais les conséquences qui en résultent devaient l'effrayer et lui ouvrir les yeux sur l'absurdité de ses principes; car si les lois humaines ne supposent aucune loi primitive, aucune notion de l'ordre, du juste, de l'injuste, du bien et du mal moral qui dussent leur servir de modèle et de règle; ne s'ensuit-il pas que ces lois sont purement arbitraires? par conséquent qu'avant ces lois tout était égal, tout était indifférent; par conséquent qu'il était indifférent et égal d'assassiner un bienfaiteur ou de le conserver par reconnaissance; de trahir un ami ou de lui rendre service, etc. ? Ne s'ensuit-il donc pas que les hommes auraient pu commander ce qu'ils ont défendu, ou défendre ce qu'ils ont commandé? qu'ils auraient donc pu défendre la reconnaissance, l'amitié, la compassion, et commander la perfidie, la calomnie, l'homicide, l'adultère, le parricide, etc. ?

Trasibule ne pourrait nier ces conséquences, liées indissolublement avec ses principes. N'aurait-il pas pu dire avec autant de fondement, que ce n'est qu'à cause des conventions humaines, que le tout est plus grand que ses parties prises séparément ; que deux choses égales à une troisième, sont égales entre elles ; qu'il est impossible qu'une chose soit et ne soit pas ? N'aurait-il donc pas pu dire avec autant de fondement que les hommes auraient pu faire, que la partie fût plus grande que le tout, que deux choses égales à une troisième, fussent inégales entre elles ; qu'une chose fût ou ne fût pas en même temps ? Que faut-il de plus pour démontrer l'existence du Créateur, que les absurdités monstrueuses qui résultent de l'athéisme ? Le fatalisme des déistes conduit aux mêmes absurdités.

## CHAPITRE V.

### *Liberté de l'homme.*

I. La liberté est un des endroits où notre rapport avec l'Etre suprême paraît davantage. Dieu est libre de faire ou de ne pas faire au dehors tout ce qu'il lui plaît, parce qu'il n'a besoin de rien, et qu'il est supérieur à tout son ouvrage : qu'il fasse cent mille mondes, il n'en est pas plus grand ; qu'il n'en fasse aucun, il ne l'est pas moins. Au dehors le néant ou l'être lui est égal, et il est maître ou de ne rien faire, ou de faire tout ce qu'il lui plaît. Que l'âme raisonnable puisse aussi faire d'elle-même, ou du corps qui lui est uni ce qu'il lui plaît, c'est assurément un

trait admirable et une admirable participation de l'Être divin; mais ce trait admirable entraîne après soi des conséquences qui ne sont pas favorables aux passions. Si l'homme est libre, il est susceptible de loi, il est comptable de ses actions, il peut être digne de louange ou de blâme, capable de mérite ou de démérite, de punition ou de récompense. Au lieu que dans le système du fataliste, tout doit plaire aux passions; point de lois; l'homme, poussé et remué comme une machine, ne fait que ce qu'il peut faire, et fait tout ce qu'il peut faire; le criminel qui expire sur la roue est aussi innocent que le juge qui l'y condamne; le vertueux ne mérite pas plus de récompense que le vicieux ne mérite de punition. Nos beaux esprits de l'un et de l'autre sexe pourraient-ils donc se croire libres? Ils renoncent volontiers à des récompenses qu'ils ne pourraient mériter qu'aux dépens de leurs plus chers attraits. Ramenons-les, s'il est possible, au tribunal du sens intime et de l'expérience, qui doit décider ici comme en toute autre matière.

II. La liberté est le pouvoir de vouloir et de ne pas vouloir, sous la direction de la raison, les objets qui s'offrent à nous. Nous disons, 1° le pouvoir de vouloir et de ne pas vouloir, et non le pouvoir d'avoir et de ne pas avoir telle ou telle sensation; parce que souvent il nous arrive d'être affectés malgré nous, selon les lois de l'union de l'âme et du corps, de diverses sensations, en conséquence des mouvements involontaires de nos organes. Nous disons, 2° le pouvoir de vouloir et de ne pas vouloir, et non le pouvoir d'agir et de ne pas agir; parce que souvent l'action ne dépend pas de nous, mais de la disposition où est notre corps, ou d'autres circonstances où nous nous trouvons. D'ailleurs, ce pouvoir d'agir et de ne pas agir que nous sentons, est quelque chose de confus, et nous avons besoin d'une sorte d'épreuve pour nous en assurer; au lieu que nous n'avons besoin d'aucune épreuve pour nous assurer du pouvoir de vouloir et de ne pas vouloir agir. Qu'on demande, par exemple, à un homme qui s'éveille s'il peut se lever? il éprouvera ses membres avant de répondre; mais qu'on lui demande s'il peut vouloir et ne pas vouloir se lever? il n'hésitera pas un moment à répondre qu'il le peut. Nous disons, 3° le pouvoir de vouloir et de ne pas vouloir sous la direction de la raison; parce que souvent en conséquence des sensations que nous éprouvons malgré nous, s'élèvent en nous des volontés ou penchants qui préviennent toute réflexion et sur lesquelles nous n'avons pu délibérer. Nous disons, 4° le pouvoir de vouloir et de ne pas vouloir sous la direction de la raison, les objets qui s'offrent à nous, parce qu'il n'y a que notre bien-être, notre bonheur que nous ne puissions pas ne pas vouloir. L'amour de notre bien-être, ou ce qui est la même chose, le désir d'être heureux, est de l'essence d'un être tel qu'est notre âme, qui sent sa propre existence; mais il n'est aucun objet particulier qui s'offre à nous durant notre union à un corps où nous puissions apercevoir notre bien-être et notre bonheur plein et parfait.

Posée cette notion de la liberté, il est impossible de douter si l'homme est libre: c'est un fait dont chacun est convaincu par le sens intime, c'est un fait reconnu et attesté dans tous les temps par tout homme qui a l'usage de la raison. Les lois, les instructions, les reproches, les corrections, en un mot, toute la conduite du genre humain dépose et a toujours déposé en sa faveur. Jamais on n'eût pensé à faire des lois pour défendre ou pour commander certaines actions, si l'on n'eût été persuadé que les hommes pouvaient éviter les unes et pratiquer les autres. Jamais on n'eût pensé à instruire des automates, à faire des reproches à des machines, tels que seraient les hommes s'ils n'étaient pas libres. Il aurait fallu les remuer et les pousser et non chercher à les éclairer sur leurs devoirs, car de quel usage pourraient être des lumières pour des hommes toujours entraînés nécessairement par les impressions des objets extérieurs? serait-ce pour changer les dispositions de leur cerveau? Mais les lumières de l'esprit sont-elles capables de changer ces dispositions? et quand elles opéreraient cet effet, le cerveau serait-il à l'abri des impressions plus fortes des objets extérieurs sous l'empire du fatalisme?

Les fatalistes peuvent-ils donc être de bonne foi? Ce sont des menteurs qui abusent de leur liberté et qui sentent qu'ils en abusent pour se donner le plaisir de contredire le genre humain. Mais qui espèrent-ils de persuader? Chacun en les entendant débiter leurs paradoxes, rit de leur folie en sentant le pouvoir qu'il a d'exercer sa liberté sur lui-même: Je veux, dit-il, que ma main s'élève, que mon bras s'étende, que ma tête, que mon corps se tourne; cela se fait (Bossuet, *Elévations*, part. I, élév. 3): je cesse de vouloir et je veux que tout se tourne d'un autre côté; cela se fait de même. Tout cela m'est indifférent; je suis aussi bien d'un côté que d'un autre et de tout cela il n'y a aucune raison que ma volonté; cela est parce que je le veux, et je le veux parce je le veux; et c'est là une dernière raison. Et lors même qu'il y a quelque raison de me déterminer à l'un plutôt qu'à l'autre, si cette raison n'est pas pressante, et qu'il ne s'agisse pour moi de quelque commodité plus ou moins grande, je puis aisément ou me la donner, ou ne pas me la donner; et je puis ou me donner ou m'ôter de grandes commodités, et si je veux, des incommodités et des peines aussi grandes, et tout cela parce que je le veux. Je puis même user de ma liberté jusqu'à me procurer à moi-même de grandes souffrances, jusqu'à m'exposer à la mort, jusqu'à me la donner, tant je suis maître de moi-même. Et si je rentre au dedans de moi, je puis appliquer mon intelligence à une infinité d'objets divers, et à l'un plutôt qu'à l'autre, et à tous successivement, à commencer par où je veux; et je puis cesser de le

vouloir et même vouloir le contraire; et d'une infinité d'actes de ma volonté, je puis faire ou celui-ci ou celui-là, sans qu'il y en ait d'autre raison, sinon que je le veux: ou s'il y en a une autre, je suis le maître de me servir de cette raison ou de ne pas m'en servir, ainsi que je le veux. Par ce principe de liberté, je suis capable de vertu et de mérite, et on m'impute à moi-même le bien que je fais. Il est vrai que je puis aussi me tourner vers le mal, et mon œuvre m'est imputée à moi-même, et je commets une faute dont je puis aussi me repentir ou ne pas me repentir, et ce repentir est une douleur bien différente des autres que je puis souffrir. Car je puis bien être fâché d'avoir la fièvre ou d'être aveugle; mais non pas me repentir de ces maux, lorsqu'ils me viennent malgré moi. Mais si je mens, si je suis injuste, etc., et que j'en sois fâché, cette douleur est un repentir que je puis avoir et n'avoir pas. Ou les fatalistes sentent tout cela, ou ils ne le sentent pas; s'ils le sentent, ce sont des menteurs; s'ils ne le sentent pas, sont-ce des hommes? Mais il faut les entendre.

D'abord ils traitent de préjugé le dogme de la liberté; ensuite ils opposent la prescience de Dieu et ses décrets irrésistibles. De là, venant à l'amour du bien-être qui est le fond de notre nature, ils prétendent que nous le cherchons invinciblement dans l'amour du plaisir sensuel et dans l'aversion de la douleur, lesquels, selon eux, sont les deux motifs de toutes nos déterminations. Si on leur indique en nous des attraits pour des biens d'un autre genre, ils soutiennent que le plus grand bien apparent est le mobile infaillible de nos vouloirs. Ils veulent encore que ces vouloirs soient une suite nécessaire de nos perceptions et de nos jugements également nécessaires. Enfin ils disent que nos déterminations dépendent des dispositions de notre cerveau, qui ne dépend nullement de nous. Nous allons discuter en peu de mots ces appuis du fatalisme.

III. La liberté, disent les fatalistes, n'est qu'un préjugé, qui a sa source dans l'éducation et dans l'ignorance des causes qui agissent sur nous.

Les fatalistes ne peuvent disconvenir que ce préjugé ne leur soit commun de même qu'au reste des hommes qui ont l'usage de la raison: d'où il suit qu'il est en eux comme dans le reste des hommes l'effet du *fatum*. Ils sont donc inconséquents, s'ils espèrent de pouvoir secouer ce préjugé; car sous l'empire de la fatalité, rien n'est possible que ce qui a été, ce qui est, et ce qui sera. Ils n'ont pas assurément l'expérience pour eux, quand ils attribuent ce préjugé à l'éducation. Le sentiment de la liberté se manifeste dans les enfants mêmes avant qu'ils aient entendu prononcer le mot de liberté: faites des reproches à un enfant de ce qu'il ressent les douleurs d'une colique violente, vos reproches lui paraîtront fort injustes; mais faites-lui-en au sujet d'un devoir qu'il n'a pas rempli, il en sentira toute la justice, parce qu'il sent qu'il pouvait le remplir; au lieu qu'il ne sent pas qu'il pouvait éviter la colique dont il est affligé.

Quant à l'autre source que les fatalistes assignent au préjugé où sont les hommes de leur liberté, est-elle bien digne de ces grands philosophes suscités pour guérir le genre humain de ses préjugés? Est-ce que l'ignorance des causes qui agissent sur nous peut nous imprimer le sentiment naturel que nous avons du pouvoir de vouloir et de ne pas vouloir les objets qui s'offrent à nous? Cette ignorance ne nous ôte pas le discernement de l'état passif où notre âme est par rapport à ses perceptions et à ses sensations: pourquoi nous ôterait-elle le discernement du même état par rapport à nos vouloirs, si réellement nous étions passifs dans nos vouloirs de même que nous le sommes dans nos perceptions et nos sensations? Mais y a-t-il du sens à dire que les causes qui agissent sur nous puissent nous donner le sentiment de notre propre activité, en nous nécessitant néanmoins en tout? C'est cependant ce qu'il faudrait dire; car le sentiment de notre propre activité serait un effet de ces causes nécessitantes, par conséquent quelque chose de reçu en nous, par rapport à laquelle nous serions purement passifs. Mais dans le vrai, nulle cause effective n'agit sur nous, à l'exception du Créateur, lequel ne peut être un principe d'erreur, lequel par conséquent ne peut nous donner le sens intime de notre propre activité, sans que nous soyons réellement actifs; lequel par conséquent manie notre liberté sans la détruire.

IV. Vous ne pouvez, disent les fatalistes, refuser à Dieu la prescience de nos déterminations futures: or comment concilier la prescience de nos déterminatious avec leur liberté? est-ce que les choses peuvent arriver autrement que Dieu ne les a prévues?

Est-ce par zèle pour Dieu que nos grands philosophes emploient ici sa prescience contre notre liberté? Quoi qu'il en soit, il faut leur répondre. La vision qu'un homme a du parti que prend un autre n'est assurément pas contraire à la liberté de son choix; or la prescience de Dieu est une vision simple de nos actes libres: car prévoir et voir sont deux manières de connaître qui sont fort différentes en nous; mais en Dieu c'est une même chose, parce qu'il n'y en a point en lui, ni de passé, ni de futur: ces différences n'ont lieu que dans ses créatures dont la durée est successive. Point de succession dans l'éternité de Dieu, c'est un présent éternel. Ainsi la connaissance qu'il a de nos déterminations, soit passées, soit futures, est une vision de ce qui est.

V. Dieu ne voit pas seulement nos déterminations, ajoutent les fatalistes, mais il les décrète; et c'est dans son décret qu'il les voit comme dans leur cause. Comment pourraient-elles donc être libres, si elles sont l'effet d'un décret tout-puissant?

Dieu voit non-seulement dans son décret

nos déterminations ; il les voit en elles-mêmes ; il voit l'exécution de son décret ; il voit son ouvrage. Mais sa manière de voir est bien différente de la nôtre : nous ne voyons les objets que par l'impression qu'ils font sur nous ; ils nous modifient, ils sont notre lumière. Dieu ne peut recevoir aucune impression, aucune lumière ; il ne peut être modifié par son ouvrage ; il le voit parce qu'il veut le voir, comme il lui donne l'existence parce qu'il veut la lui donner.

Son décret ne peut nuire à notre liberté, s'il veut que nous soyons libres, car il est tout-puissant ; or ne serait-ce pas blasphémer que de dire qu'il ne saurait mettre en jeu pour le bien notre libre arbitre sans le détruire ? Nous disons pour le bien ; car s'il permet nos volontés pour le mal, il n'influe pas dans leur malice, et il dispose toujours en maître de leurs effets injustes. Il sert souvent, pour ainsi dire, selon les lois de l'union de l'âme et du corps, nos volontés injustes ; mais toujours avec une souveraine justice en usant de ses droits, tantôt pour dépouiller celui-ci de ses biens par un voleur ; tantôt pour ôter la vie à celui-là par un assassin.

VI. Les fatalistes abandonneront volontiers l'argument tiré de la prescience et des décrets divins. Celui qu'ils regardent comme triomphant, c'est celui que fournit le désir du bien-être : il est invincible, disent-ils, ce désir du bien-être, et il nous le fait chercher inévitablement dans l'amour du plaisir sensuel et dans la fuite de la douleur.

Il est sans doute invincible en nous le désir du bien-être ; car être sensible, aimer son bien-être, est une même chose ; mais loin d'être contraire à la liberté, il en est le fondement, parce qu'il nous laisse indifférents à l'égard de tous les objets où nous pouvons le chercher. Il en est de ce désir du bien-être comme d'une faim extrême : celle-ci porte à chercher la nourriture, mais elle nous laisse indifférent à toute sorte de nourriture propre à la satisfaire : or qu'est-ce que le désir du bien-être, sinon un besoin ?

Il est faux que ce désir du bien-être nous porte inévitablement à le chercher dans les plaisirs sensuels. Est-ce que les plaisirs sensuels sont l'unique bien où nous puissions trouver notre bien-être ? La vérité qui perfectionne notre intelligence n'est-elle pas un bien ? D'où vient donc qu'il est tant d'hommes qui la cherchent au dépens de tous les plaisirs sensuels ? La vertu qui perfectionne notre volonté n'est-elle pas un bien ? D'où vient donc qu'il est tant d'hommes qui l'embrassent au dépens de tous les plaisirs sensuels ? L'aversion de la douleur n'est pas un effet plus inévitable du désir du bien-être, que l'amour du plaisir sensuel : c'est ce que démontre encore tous les jours l'expérience. Cependant combien de savants préfèrent à la conservation de leur santé la recherche de la vérité par un travail opiniâtre et douloureux ? Combien d'hommes vertueux s'efforcent de dompter leur corps, et de le soumettre à la raison par des mortifications affligeantes ? Combien de peines, combien de travaux n'essuient pas nos guerriers pour l'amour de la gloire ? N'a-t-on pas vu des athées souffrir le feu plutôt que de se démentir ? Ne voit-on pas tous les jours des criminels supporter les supplices les plus aigus, plutôt que de trahir leur secret en découvrant leurs complices ?

VII. Mais, disent les fatalistes, nos volontés ont toujours une cause ; qu'est-ce que cette cause, sinon les motifs qui nous font agir ?

Nos volontés n'ont point d'autres causes effectives que notre propre activité dont nous avons le sens intime. Les motifs qui nous portent à faire usage de cette activité ne sont que des occasions qui n'agissent point sur nous comme un poids agit sur un autre poids : ce sont des attraits dont nous demeurons toujours maîtres ; c'est un plaisir prévenant ou un penchant indélibéré vers quelque objet ; mais nous pouvons toujours ou approuver ou condamner ce plaisir prévenant ; nous pouvons toujours ou acquiescer à ce penchant ou le désavouer, quoique nous ne puissions pas ne pas le sentir ; nous pouvons les comparer avec des biens d'un autre genre, désirer ceux-ci plutôt que ceux-là, et les leur préférer : la présence seule d'une personne respectable arrête un jeune homme dans l'accès de sa passion.

VIII. Qu'importe, continuent les fatalistes, que les motifs qui agissent sur nous ne soient pas cause effective, mais de simples occasions de nos déterminations, si nos déterminations sont les effets nécessaires du plus grand bien apparent ?

Qu'entend-on par le plus grand bien apparent ? est-ce le bien que la raison juge le plus estimable ? Les fatalistes ne pourraient guère appeler l'expérience à leur secours, pour appuyer leurs assertions : car il n'est pas vraisemblable que la plupart des hommes qui se livrent à leurs passions brutales, jugent un plaisir grossier d'un moment, plus estimable que leur santé, la vertu, la réputation.

D'ailleurs les apparences d'un bien sont incapables de nous nécessiter. Nous pouvons toujours dépouiller ce bien de ses apparences, ou du moins suspendre notre jugement à leur égard. Qu'est-ce donc que le plus grand bien apparent pour nous ? c'est celui que nous aimons le plus, que nous voulons par conséquent le plus, lequel par conséquent suppose notre choix : choix qui pour l'ordinaire prenant sa source malheureuse dans un penchant vers quelque bien sensible, d'abord indélibéré, puis consenti avec réflexion, ensuite fortifié par l'habitude, devient notre amour dominant.

Si nous pouvions rejeter le plus grand bien apparent, ne s'ensuivrait-il pas, diront encore les fatalistes, que nous pourrions aimer le mal pour le mal ? Non assurément : cela ne s'ensuivrait pas : ce qui s'ensuivrait, c'est que dans la concurrence des deux biens, nous pourrions préférer le bien réel au bien apparent.

IX. Nos perceptions et nos jugements sont nécessaires : or c'est de là que découlent nos déterminations : donc, concluent les fatalistes, elles sont nécessaires.

Cette difficulté ne vaut pas mieux que les précédentes. Quoique nous ne nous donnions pas nos perceptions, cependant on ne peut disconvenir que, dans l'état du bon sens, notre âme n'ait une sorte d'empire sur l'organe de notre cerveau qui contient les signes de nos idées; qu'elle est maîtresse de s'en rappeler un grand nombre, de les examiner avec attention, de les comparer ensemble pour découvrir les rapports qui sont entre elles; qu'elle n'est nécessitée dans ses jugements qu'à l'égard de l'évidence; que, lorsqu'il ne s'agit que de probabilités et d'opinions, elle est pleinement maîtresse de ne point juger; ou si elle veut juger, de donner la préférence à une opinion plutôt qu'à l'autre, soit qu'elles soient également probables, soit que l'une soit moins probable, et l'autre plus, soit que l'une soit plus sûre et l'autre moins. Où est donc la nécessité de nos perceptions et de nos jugements? Où peut donc être celle de nos déterminations? Ce ne pourrait être que par rapport au jugement d'une entière évidence; mais nous sommes même libres de suivre ou de ne pas suivre l'évidence dans la pratique.

. . . . Video meliora proboque
Deteriora sequor.
(Ovid., *Métam.*, vii, 20, 21.)

X. Enfin ne convient-on pas universellement que les hommes ne sont libres ni dans l'enfance, ni dans la folie, ni dans les fièvres chaudes, ni dans le sommeil, à cause de l'état où est le cerveau dans ces circonstances? Or nos volontés dépendent toujours de l'état du cerveau; par conséquent, ajoutent les fatalistes, ou nos volontés sont toujours libres ou elles ne le sont jamais.

On a raison de convenir que les hommes sont privés de l'exercice de leur liberté dans les cas exprimés, à cause de l'état de leur cerveau, quel que puisse être cet état. Le cerveau dans les enfants ne paraît pas formé; dans les fous, il est vicié; dans les fièvres chaudes, les nerfs sont dérangés, et les esprits animaux trop exaltés; dans le sommeil, les nerfs sont trop relâchés, et les esprits ou engourdis ou repompés dans le sang. Mais que conclure de là contre notre liberté dans l'état de bon sens, où nous pouvons délibérer et opter entre divers partis? Cet état dépend sans doute du cerveau; parce qu'il suppose l'organe qui contient les signes de nos idées sous l'empire de notre âme. Osera-t-on dire que cet organe n'est jamais sous l'empire de notre âme; ou qu'il n'y est que comme dans l'enfance, dans la folie, dans une fièvre chaude, dans le sommeil?

Mais n'arrive-t-il pas souvent dans les reves de délibérer, de comparer les raisons pour et contre, ensuite de prendre son parti? Oui : mais au réveil, la raison juge que tout cela n'est qu'illusion, que toutes nos pensées alors n'ont roulé que sur des fantômes, et peut-être sur des termes sans idées, sans perceptions. Il faut que les fatalistes soient de grands rêveurs pour ne mettre aucune différence entre la veille et le sommeil.

XI. Nous négligeons une misérable difficulté des fatalistes fondée sur la plus chimérique supposition; la voici en deux mots : Notre volonté, disent-ils, est par rapport aux impressions des objets sur nous, ce que seraient une aiguille aimantée et une girouette, si elles avaient du sentiment et des pensées par rapport à l'impression de la cause qui les tourne vers le pôle; elles se croiraient actives et libres dans tous les mouvements qu'elles feraient pour se tourner vers ce point du monde, quoiqu'elles ne fissent que se prêter à l'impulsion de la cause qui les tourne de ce côté-là.

La supposition de sentiments et de pensées dans une aiguille et dans une girouette, n'est-elle pas bien digne de nos grands philosophes? passons-la leur. Prions-les de nous dire comment dans leur supposition, leur aiguille et leur girouette réduites au seul amour du pôle, pourraient penser que cet amour est libre? Car pour le penser, il faudrait qu'elles pensassent que cet amour est de leur choix, qu'elles eussent par conséquent comparé leur amour pour le pôle avec des attraits ou des répugnances à se tourner vers d'autres points du monde; et qu'elles eussent préféré leurs attraits pour le pôle, aux attraits, aux répugnances pour les autres points du monde. Sans cela comment eussent-elles pu se former l'idée de la liberté?

Si l'on souhaite voir cette matière traitée plus profondément, on peut consulter feu l'abbé de Lignac dans le témoignage du sens intime et de l'expérience contre les fatalistes. *Quel système!* s'écrie-t-il, en finissant : *un amas de contradictions! un plan où tous les hommes sont nécessités! où tous croient être libres! où l'erreur comme l'évidence entraîne irrésistiblement notre suffrage, et est tout aussi nécessaire que la vérité! où la créance d'une faculté incompatible avec le « fatum » est nécessaire au « fatum! » où le vice et la vertu, le mérite et le démérite, ne sont que des noms vides de sens! où l'homme de bien a tort de se féliciter d'avoir bien fait, et le méchant est sot de se repentir d'avoir mal fait! où le juge n'est pas plus juste que le meurtrier qu'il condamne!* etc. Passons à une autre vérité qui paraît être une conséquence des vérités précédentes.

## CHAPITRE VI.

### *Immortalité de l'âme.*

I. Ce qui soulève le plus les passions contre la religion, c'est le dogme d'une vie future. Si la mort était le dernier terme de l'homme, il est assez vraisemblable qu'il n'y aurait ni matérialistes, ni spiritualistes, ni déistes, ni fatalistes. Ces prétendus philosophes, contents de couler leurs jours dans les délices ou du moins de se procurer

la vie la plus douce avec le moins de peine qu'il est possible, ne viendraient point nous troubler dans la possession du plus précieux de nos biens, la religion. En vain, ces messieurs nous disent qu'ils n'ont aucun intérêt à la destruction totale de leur être ; et qu'ils vivent de manière à ne pas craindre une vie future : ils ne peuvent en imposer qu'à des dupes qui ne les connaissent pas. Leurs écrits remplis de la morale d'Epicure les décèlent. Ils auraient tout à espérer, si l'oubli de Dieu, l'orgueil, la volupté, méritaient des récompenses. Mais sont-ils aussi tranquilles qu'ils voudraient le faire accroire? Leur fureur pour le prosélytisme découvre leur inquiétude. En effet, s'ils se défiaient moins de leurs beaux systèmes, les répandraient-ils avec tant d'acharnement dans le public et par leurs discours insinuants et par leurs discours insidieux? N'est-ce pas chercher l'assurance dans le suffrage de la multitude? L'homme est toujours flottant quand il n'a pas l'évidence pour soi : il craint de prendre des apparences pour la réalité, quand il ne les voit que de ses yeux seuls. Ce qu'on peut affirmer, c'est que ces grands maîtres ne paraissent pas encore avoir bien réussi à convaincre leurs disciples. L'avidité insatiable de ceux-ci pour toutes les brochures nouvelles contre la religion, en est une preuve : car s'ils étaient pleinement convaincus, leur avidité ne se tournerait-elle pas tout entière vers les romans, et les comédies, ces tendres objets de leur cœur? Pourquoi, diraient-ils, tant de redites ennuyeuses sur un sujet épuisé? Laissons la religion au peuple : cette chimère lui est nécessaire ; c'est un frein à opposer à ses passions brutales. Voyons si les maîtres et les disciples doivent être bien tranquilles.

II. Voici des faits dont nous sommes aussi certains que de notre propre existence : 1° Notre âme a le sens intime de son existence, de son unité, de sa simplicité, de son identité, dans le concours et sous la succession de ses manières d'être ; 2° elle a le sens intime de son amour pour le bien-être et pour la perpétuité de son être ; 3° elle a le sens intime de sa sensibilité à l'infini en bien et en mal ; 4° elle a le sens intime de sa sujétion à des lois, et de son pouvoir de vouloir ou de ne pas vouloir s'y soumettre ; 5° elle a le sens intime de l'existence de son législateur souverainement juste. Or ne suit-il pas de ces faits, du premier, que l'âme ne peut périr que par l'anéantissement; du second, qu'elle est destinée à ne jamais périr; du troisième, qu'elle peut être heureuse ou malheureuse éternellement ; du quatrième, qu'elle peut mériter d'être heureuse ou malheureuse éternellement; du cinquième, que son législateur souverainement juste, ne la traitant pas selon ses mérites dans cette vie, il la réserve à une autre vie? D'où il suit que l'idée la plus juste qu'il soit possible de se former de la vie présente, est de la regarder comme un temps d'épreuve et de préparation à une vie future, où la violation des lois du Créateur doit être punie, où l'observation des mêmes lois doit être récompensée. La démonstration nous paraît complète : tâchons de la faire entendre, en la développant un peu plus, et en examinant les réponses qu'on y peut faire.

III. Notre âme sent sa propre existence, et qu'elle subsiste toujours la même sous la succession de ses manières d'être : nous en avons conclu qu'elle ne peut périr que par l'anéantissement. Qui pourrait nier une telle conséquence? Dès qu'elle sent sa propre existence, elle est une, simple et indivisible, c'est-à-dire sans parties ; elle ne peut donc périr par la dissolution de ses parties, ni par l'action d'une cause naturelle ; car sa simplicité la rend inaccessible à tous leurs coups. Dès qu'elle subsiste toujours la même sous la succession de ses manières d'être, elle est une substance, et non un amas de manières d'être ; elle ne peut donc périr par le changement qui peut arriver dans ses manières d'être ; elle ne peut donc périr que par l'anéantissement; elle est donc naturellement indestructible : car l'anéantissement, aussi incompréhensible que la création, serait un vrai miracle dans l'ordre de la nature, dont il ne s'offre aucun exemple. Nous voyons bien les corps sujets à une multitude de variations : mais ces variations ne touchent point leur substance ; elles ne tombent que sur leurs manières d'être ; leur étendue qui est le fond de leur être subsiste toujours la même, quoique divisée en une infinité de parcelles. Ne suit-il pas de là que le Créateur, ayant formé notre âme indestructible naturellement, l'a faite pour être immortelle? Ne tirerions-nous pas une pareille conséquence au sujet de notre corps, si le Créateur l'avait formé de telle manière qu'il fût incapable de recevoir aucune altération dans ses organes?

IV. Une preuve bien claire des desseins du Créateur sur notre âme, c'est cet amour du bien-être et de sa perpétuité dont elle a le sens intime, de même que de son existence : or n'est-ce pas de la même main que notre âme tient son existence, et cet amour du bien-être et de sa perpétuité? Cet amour venant d'une telle main pourrait-il donc être un principe d'erreur; et n'en serait-ce pas un, si notre âme devait périr?

V. Le Créateur en formant notre âme capable d'un côté d'être heureuse ou malheureuse à l'infini ; d'un autre de mériter d'être heureuse ou malheureuse par sa fidélité ou son infidélité aux lois qu'il lui a imposées, pourrait-il marquer plus clairement, qu'il l'a faite immortelle? Or telle est la constitution de notre âme. Nous sentons que nous sommes susceptibles de bien-être et de mal-être à l'infini : nous sentons que nous sommes libres, et que nous pouvons mériter le bien-être ou le mal-être à l'infini, par notre obéissance, ou par notre désobéissance aux lois du Créateur. Il ne peut y avoir de difficulté qu'au sujet de ces lois, le Créateur

nous en a-t-il imposé? La question n'est pas sérieuse.

C'est lui-même qui a imprimé dans le fond de notre âme le sentiment du juste et de l'injuste : c'est lui-même qui nous éclaire de l'idée de l'ordre, de cette vive lumière qui nous découvre la différence de la vertu et du vice, et qui nous montre si clairement la beauté de l'une et la difformité de l'autre : n'est-ce pas pour nous instruire de ce que nous devons pratiquer et éviter pour lui plaire? N'est-ce pas nous déclarer bien clairement ses volontés? Or une loi est précisément la déclaration de la volonté du supérieur faite à l'inférieur.

Nous portons en nous-mêmes la preuve sensible que nous ne pouvons plaire au Créateur qu'en suivant l'ordre et la raison : c'est cette voix intérieure qui nous condamne inexorablement, toutes les fois qu'il nous arrive de nous en écarter : car d'où part cette voix, si ce n'est du Créateur même, qui seul peut agir sur notre âme? Ne séparons point de cette voix formidable, l'idée naturelle que nous avons du rapport du vice à la punition, et de la vertu à la récompense; et douterons-nous encore s'il est des lois que le Créateur nous ait imposées.

VI. Dès que le Créateur nous a rendus capables de lui plaire par notre obéissance à ses lois, ou de lui déplaire par notre désobéissance; il est impossible qu'étant souverainement juste, il ne nous traite selon nos mérites : or c'est un fait indubitable que cela n'arrive point sur la terre, où les bons gémissent dans les humiliations et dans les souffrances, tandis que les méchants y sont comblés d'honneur et vivent dans les délices; donc le souverain Législateur nous réservera une autre vie. Que répliquer à des preuves si évidentes?

VII. Nos adversaires conviendront volontiers que notre âme étant une substance simple, par conséquent ne pouvant périr par la dissolution de ses parties, ni par l'action d'une cause extérieure, est indestructible naturellement, et par conséquent qu'elle ne pourrait être détruite que par un miracle, savoir par l'annihilation, qui n'est certainement pas dans l'ordre de la nature : mais comme ces Messieurs ne reconnaissent point de miracles, ils avoueront que notre âme est immortelle. Que conclure de là, diront-ils, en faveur du dogme d'une vie future destinée à la récompense de la vertu et à la punition du vice? Pourquoi après sa séparation d'avec le corps, l'âme ne tomberait-elle point dans le même état d'insensibilité où elle se trouve si souvent durant son union au corps, par exemple, dans un profond sommeil?

Quelle preuve ont nos adversaires de cet état d'insensibilité, où ils supposent que notre âme tombe durant son union au corps? Il est vrai qu'il nous arrive souvent au sortir, par exemple, d'un profond sommeil, de ne nous rappeler aucun songe, aucun sentiment; mais ce n'est pas une preuve que nous n'en avons point eu. Nous pouvons avoir oublié ce qui s'est passé dans notre âme pendant le sommeil; parce que les traces que ses sentiments ont laissées dans le cerveau sont trop faibles pour nous en faire souvenir quand nous sommes éveillés. Nous ne nous souvenons pas d'avoir eu des pensées pendant les premières années de notre enfance; cependant doutons-nous que nous n'en ayons eues pendant ce temps? Mais est-il vrai que nous ne nous rappelions rien du sentiment de notre durée pendant un sommeil profond? Nous ne regardons pas notre réveil comme un passage à une nouvelle existence, mais uniquement comme un changement d'état et de situation, et nous savons très-bien que le temps où nous nous sommes endormis, et le moment auquel nous nous sommes réveillés, ne sont pas deux instants qui se soient succédé immédiatement : d'où l'apprendrions-nous, si nous n'avions senti aucun intervalle entre ces deux instants?

Le néant de l'âme et la privation de la pensée ou du sentiment de sa propre existence, est une même chose; de même que le néant du corps et la privation de l'étendue est une même chose; parce que la pensée ou le sentiment de sa propre existence est à l'âme ce que l'étendue est au corps. Nous ne connaissons point d'attributs antérieurs à ceux-là qui puissent constituer essentiellement ces deux espèces de substance, et les rendre capables des modes qui sont propres à chacune d'elles en particulier. Le corps n'est capable de division, de mouvement, de repos, de figures, de combinaisons, que parce qu'il est étendu. L'âme n'est capable de plaisir, de douleur, de perceptions, de sensations, que parce qu'elle est pensante. Otez au corps son étendue, vous ne lui laissez aucune façon d'être : ôtez à l'âme la pensée ou le sentiment de sa propre existence, vous la dépouillez de toutes ses manières d'être : or, il est impossible que le corps existe sans aucune de ses manières d'être; un corps sans mouvement, sans repos, sans aucune figure quelconque, n'est qu'un corps idéal, une idée abstraite. On ne conçoit point non plus que l'âme existe sans aucune de ses manières d'être, sans par exemple, une connaissance quelconque au moins confuse. Quoi qu'il en soit, ce qu'on ne conçoit en aucune sorte, c'est qu'elle puisse être sans le sentiment de sa propre existence : car d'où lui viendrait ce sentiment de sa propre existence, s'il ne lui était essentiel? Serait-ce des impressions des objets extérieurs, des dispositions de son propre corps? mais si elle n'avait le sentiment de son existence, sentirait-elle les impressions des objets? Un être qui ne se sent pas lui-même, est incapable de sentir aucune impression. D'ailleurs, si notre âme ne recevait le sentiment de son être, que des sensations qui lui viennent de dehors; elle se sentirait un nouvel être à chaque nouvelle sensation qu'elle recevrait, et non toujours la même sous toutes ses sensations soit actuelles, soit successi-

ves. Ainsi la réponse de nos adversaires à notre première proposition, bien loin d'infirmer l'induction que nous en tirons, n'est propre qu'à l'affermir : seront-ils plus heureux dans leurs attaques contre la seconde?

VIII. Ils ne peuvent disconvenir de l'amour de notre âme pour son bien-être et sa perpétuité. Tout ce qu'ils peuvent donc dire, c'est que notre âme étant faite pour le corps, il est naturel qu'elle désire son bien-être et sa perpétuité dans cette union du corps.

La réponse est-elle de bonne foi? D'abord le sentiment de sa propre existence est essentiel à l'âme, elle ne peut le tenir de son union à un corps, comme nous venons de le voir : or sentir son existence, aimer son bien-être, en désirer la perpétuité, sont une même chose; donc l'âme ne tient point de son union au corps l'amour de son bien-être et de sa perpétuité.

D'ailleurs, penser que l'âme est faite pour le corps, n'est-ce pas renverser toutes les idées de l'ordre? le parfait peut-il être pour l'imparfait? or quel rapport de perfection y a-t-il entre l'âme et le corps?

Mais ici les faits déposent en faveur de l'ordre. Ils montrent que ce n'est pas l'âme qui est faite pour le corps, mais au contraire, que c'est le corps qui est fait pour l'âme. En effet, de quel usage est l'âme pour le corps? elle n'est pas le principe des mouvements nécessaires à son entretien, du mouvement du sang par exemple, de celui des poumons et du cœur; elle ne fabrique pas les esprits animaux. Si elle lui fait prendre de la nourriture, elle ne décide pas de la digestion. Il est vrai que dans les mouvements libres, elle sert au corps pour l'approcher des objets agréables, ou pour l'éloigner des désagréables. Mais est-ce pour le corps qu'elle agit dans ces circonstances? n'est-ce pas plutôt pour elle-même? Qu'importe au corps, insensible par sa nature, qu'il soit près ou loin de certains objets. Que lui importe que les objets puissent lui nuire, ou ne lui pas nuire? Que lui importe qu'il conserve ou qu'il perde son organisation? l'âme seule trouve ici son intérêt, parce qu'elle seule est capable de sentiment, de plaisir et de douleur. C'est donc pour elle qu'elle meut la machine à laquelle elle est unie, c'est pour satisfaire ses désirs, ses goûts, ses passions : elle n'est donc pas faite pour le corps. On ne peut assigner d'autre fin de son union, que celle que nous avons indiquée : savoir, de la mettre en commerce avec toute la nature, afin qu'elle en devînt comme le prêtre et le pontife.

IX. Nos adversaires ne sauraient contester à notre âme, ni sa sensibilité à l'infini en bien et en mal, ni sa liberté; parce que ce sont des faits trop clairement fondés sur le sens intime, et que d'ailleurs nous avons prévenu sur ces faits toutes leurs chicanes. Ce qu'ils lui contestent, c'est qu'elle naisse sujette à des lois. Contre ce fait, ils citent l'exemple des peuples sauvages qui vivent dans une ignorance totale de la loi naturelle, et plusieurs coutumes de différentes nations policées contraires à la même loi.

Les relations des voyageurs, au sujet des peuples sauvages, ne sont ni assez exactes, ni assez uniformes pour servir d'appui à une objection sérieuse contre la loi naturelle. Il s'agirait de savoir jusqu'à quel point ces peuples participent à la raison, s'ils réfléchissent, s'ils font quelque usage des facultés de leur âme : ou si entraînés par les impressions des objets sensibles, ils ne pensent uniquement qu'à boire, à manger, à chasser, à se perpétuer, sans jamais donner attention à ce qui se passe en eux-mêmes. Dans le premier cas, il est impossible qu'ils ne sentent aucune différence entre certaines actions, par exemple, entre secourir un ami, et l'assassiner. On nous persuaderait plus facilement, qu'ils n'en sentent aucune entre la douleur et le plaisir, entre le feu et l'eau. Dans le dernier cas, il n'est pas bien étonnant qu'ils paraissent ignorer les premiers principes de la loi naturelle. Quelque présents que soient ces principes à notre âme, il faut être attentif pour les sentir et les apercevoir, de même qu'il faut ouvrir les yeux pour voir les objets les plus proches. Conclure de l'exemple de ces peuples, que l'homme vient au monde sans une loi pour se conduire, c'est comme si l'on concluait qu'il vient au monde sans yeux, sans oreilles, pour voir et pour entendre; parce qu'il y a des aveugles et des sourds.

Au reste, au lieu de ces relations vagues et ignorantes qui roulent sur la conduite extérieure des sauvages, nous voudrions qu'un voyageur sensé eût appris leur langue, et se fût appliqué à démêler les motifs secrets de leur conduite; qu'il eût, par exemple, fait diverses questions à l'un d'eux irrité contre un autre : pourquoi il était si irrité contre un de ses camarades? Quel mauvais traitement il en avait reçu? Pourquoi il était plus irrité contre ce camarade que contre une pierre dont il aurait été blessé en heurtant contre? S'il le croyait plus digne de sa colère que cette pierre? Pourquoi il le croyait plus digne de sa colère? S'il croyait ce camarade plus capable de s'abstenir de lui faire un mauvais traitement, qu'il ne croyait la pierre capable de s'abstenir de le blesser? S'il le croyait plus criminel? Si lui-même se croyait coupable en traitant sans sujet un de ses camarades, comme il avait été traité lui-même? Il y a à parier cent contre un, que ce sauvage en qui notre voyageur eût aperçu quelque étincelle de raison, eût répondu à ces questions de manière à le convaincre que la loi naturelle était toute vivante dans son âme. Il nous semble entendre ce sauvage répondre : Ce misérable, comme vous voyez, m'a chargé d'injures et de coups : si j'avais été blessé d'une pierre, je n'imputerais ma blessure qu'à mon étourderie : était-ce elle qui s'était placée sur mon chemin? Pouvait-elle se déplacer elle-même? Mais je n'avais

donné aucun sujet de plainte à ce misérable qui m'a traité si cruellement : rien ne l'engageait à en user ainsi à mon égard : oui, je le regarde comme un injuste et un cruel : je me croirais très-coupable et digne de punition, si sans aucun sujet j'avais traité ainsi un de mes camarades. Il est visible par ces réponses, qu'un sauvage a le sens intime de sa liberté; qu'il a l'idée du mal qu'il y a à faire tort à ses semblables; et que la grande maxime, de ne point faire à autrui ce que nous ne voudrions pas qu'il nous fît, est gravée dans le fond de son être.

Quant aux coutumes bizarres et cruelles de certaines nations, il en faut raisonner comme des opinions ridicules et absurdes de certains hommes. Le cœur a ses égarements, comme l'esprit a les siens. Il est peu de royaumes, de provinces, de villes même qui n'aient des opinions singulièrement ridicules, auxquelles on tient très-sérieusement. Il en est de même des coutumes bizarres et cruelles de certaines nations, qu'on ne comprend pas comment elles ont pu s'introduire. Mais comme il serait absurde de conclure des opinions fausses et ridicules des hommes, qu'il n'y a point de vérités certaines, évidentes, immuables, connues de tous ceux qui ont le sens commun, et qui sont la base de la raison; de même il serait absurde de conclure des coutumes bizarres et cruelles de certaines nations, qu'il n'y a point de maximes certaines, évidentes, immuables, connues de tous ceux qui ont le sens commun, et qui sont la base de la morale. Ce qu'il y a ici de remarquable, c'est que la plupart des coutumes bizarres et cruelles de certaines nations ont pour fondement les maximes des mœurs les plus naturelles : ce sont des abus de ces maximes, ce sont de mauvaises conséquences, de fausses applications de bons principes. Par exemple, dans des pays, dit-on, les enfants tuent leurs pères et mères accablés de vieillesse et de maladie, ou les abandonne sans secours aux injures de l'air. Croyez-vous que ce soit par haine et par aversion? non, c'est par amour, c'est par tendresse, c'est pour ne les pas laisser languir; c'est pour les délivrer plus promptement de leurs souffrances. Ce qu'on ne peut trop remarquer, ce sont les caractères qui distinguent toujours la vérité d'avec l'erreur. Celle-ci n'est pas la même partout, elle varie selon la variété des climats. Il est aisé d'en découvrir l'origine et d'en démêler les causes dans les sens, dans l'imagination, dans les passions : elle a toujours des adversaires qui en gémissent en secret, quand ils n'ont pas la force de la combattre ouvertement : tôt ou tard elle se dissipe. Mais la vérité est de tous les temps et de tous les pays, toujours connue des hommes qu'éclaire la raison. Plus elle est attaquée, plus elle brille, plus elle s'étend; et l'on peut dire que rien n'est plus capable de l'affaiblir, et de l'obscurcir dans les esprits des hommes que la cessation de toute hostilité.

X. On ne peut opposer à notre dernière proposition que deux réponses. On peut dire, 1° que dans cette vie même la vertu trouve sa récompense dans la satisfaction intérieure qui en accompagne la pratique; et le vice sa punition dans la honte et les remords qui en sont inséparables. On peut dire, 2° que le Créateur n'agissait sur notre âme qu'à l'occasion des mouvements du corps, il cesse d'agir sur elle, dès qu'il fait cesser cette occasion; que par conséquent s'il conserve l'âme après la rupture de sa société avec le corps, il la conserve sans la modifier. Rien de plus faible que ces réponses.

Le premier et le plus essentiel de nos devoirs, est de connaître et d'aimer Dieu, la vertu consiste donc principalement et essentiellement dans la connaissance et l'amour de Dieu. Une âme assez heureuse pour posséder cette vertu, en désire sans cesse l'accroissement, et n'envisage point de malheur au-dessus de celui d'en être privée. On ne peut donc supposer qu'elle en soit dépouillée au moment de sa séparation d'avec le corps, sans la condamner à une sorte de punition. N'est-ce pas néanmoins ce qui arriverait si la récompense de la vertu était bornée à la satisfaction intérieure qui l'accompagne durant cette vie : il faudrait que Dieu dépouillât l'âme de sa vertu, dans le moment qu'il la sépare d'avec le corps auquel il l'avait unie. Au contraire, en bornant la punition du vice, c'est-à-dire en bornant la punition de l'amour des biens sensibles pour eux-mêmes, aux remords qui en sont inséparables durant cette vie, il faudrait supposer que Dieu éteignît dans l'âme du vicieux tout amour des biens sensibles, où elle se trouve au moment de sa séparation d'avec le corps. Ne serait-ce pas en quelque sorte la récompenser? Car de quoi pourrait lui servir cet amour des biens sensibles dans un temps où elle ne pourrait plus en jouir, sinon à la tourmenter? Que nos adversaires allient, s'ils peuvent, ces idées avec l'idée d'une souveraine justice. Ils diront peut-être que la privation de l'amour de Dieu à la mort dans le juste, est un mal; et que la privation de l'amour des biens sensibles pour eux-mêmes à la mort dans le vicieux, est un bien; mais que ce mal et ce bien n'étant pas sentis, selon eux, qui n'admettent aucun sentiment dans l'âme après sa séparation du corps, ne peuvent être donnés ni pour une punition, ni pour une récompense.

Sans doute, c'est une conséquence qui suit très-bien de leur système : mais n'est-ce pas punir d'avance l'homme vertueux, et récompenser d'avance l'homme vicieux, que de présenter au premier la vertu qui fait son bonheur, comme un bien qu'il doit perdre, et au dernier le vice qui lui plaît comme un mal sans conséquence? Par conséquent n'est-ce pas détruire, ou du moins affaiblir étrangement, d'un côté la satisfaction qui accompagne la vertu, et de l'autre les remords qui accompagnent le vice.

Pour bien sentir le faible de la seconde

réponse, rappelons quelques-unes des idées que nous avons posées ailleurs. L'âme est essentiellement différente du corps : elle n'en peut rien recevoir; le sens de sa propre existence lui est essentiel ; son union avec le corps consiste dans la dépendance où elle est des mouvements du corps pour avoir certaines pensées, et réciproquement dans la dépendance où est le corps des pensées de l'âme, pour avoir certains mouvements. Il est visible que cette union est l'effet de la volonté du Créateur; car les mouvements du corps auxquels sont attachées certaines pensées de l'âme n'ont pas la moindre analogie avec ses pensées : ils n'en sont l'occasion que par une loi très-arbitraire du Créateur : ils ne peuvent en être en aucune sorte les causes efficientes. Quand ils cessent donc ces mouvements, par la destruction du corps, ne serait-il pas absurde de penser que le Créateur perdît le pouvoir de conserver l'âme et de la modifier comme il lui plaît? ou que l'âme toute nue, c'est-à-dire débarrassée des liens du corps, fût moins propre à recevoir les impressions qu'il plaît au Créateur de faire sur elle?

Le Créateur n'a assurément pas besoin d'occasion pour agir. Il serait d'autant plus absurde de donner dans une opinion si bizarre, qu'il est constant par l'expérience que toutes les occasions de nos sensations ne sont pas dans le corps durant même l'union. Combien de sentiments de joie très-sensibles, et de plaisirs très-purs, ne goûte pas notre âme, ou de quelle tristesse profonde n'est-elle pas accablée, à l'occasion de ses propres réflexions? De plus, est-ce à l'occasion des mouvements du corps qu'elle a le sentiment de sa propre existence? ce sentiment n'est-il pas, au contraire, la base de toutes ses sensations? Il faut n'avoir jamais médité quelque vérité, pour se persuader qu'on n'a des pensées qu'à l'occasion des mouvements du corps. Qui n'a pas éprouvé, que moins il avait de sensations, plus il était en état de méditer? Notre intelligence est plus resserrée dans ces opérations par son union au corps, qu'elle n'en est aidée : car plus elle s'en dégage, plus elle manifeste de pénétration, de force, de justesse dans ses raisonnements. D'où il suit que l'âme délivrée du corps est plus propre à recevoir les impressions de la suprême intelligence, n'étant plus restreinte aux effets réglés par les causes occasionnelles.

Si l'on veut absolument que Dieu n'agisse sur l'âme, qu'autant qu'il y est déterminé par les occasions, n'en trouve-t-il pas d'un côté dans le crime de celui qui, étant destiné à être heureux éternellement, a négligé une si haute destination, a oublié son Créateur, a méprisé les lois de la société; de l'autre, dans la vertu de celui qui a travaillé sans cesse à se rendre digne du bonheur pour lequel il était né, à honorer son Créateur, à remplir les devoirs de la société? Il y a même une différence sensible entre les occasions que Dieu trouve dans le crime et dans la vertu de rendre malheureux ou heureux, et les occasions selon lesquelles Dieu nous modifie sur la terre. Les occasions de ce dernier genre sont arbitraires, au lieu que les occasions du premier sont nécessaires; car la relation du crime à la peine, et de la vertu à la récompense est naturelle.

XI. Il reste une objection triviale qui paraît être cependant la grande et unique ressource des adversaires de notre immortalité. Ce sont les animaux qui la leur administrent. Ils confondent sans cesse l'homme avec la brute : ils prétendent qu'ils ne diffèrent que du plus au moins, et que cette différence ne vient que de l'organisation.

Ce goût de bassesse devrait suffire pour prévenir contre eux, et pour persuader qu'ils sont remués par un tout autre intérêt, que par celui de la vérité. La nature des animaux est un mystère impénétrable pour eux comme pour nous; ainsi juger de la nature de notre âme par celle des animaux, c'est juger de la chose la plus connue par la plus inconnue. Quelle manière de procéder pour des philosophes! Nous ignorons s'il est dans les animaux un principe distingué de la matière, qui soit la cause occasionnelle de leurs mouvements : nous ne pouvons soupçonner quelque conformité entre eux et nous, que par le rapport de leurs organes avec les organes de notre corps, et par quelques signes extérieurs qui ont une sorte d'analogie à ceux que notre âme donne au dehors des sensations et des passions qu'elle éprouve : mais que peut-on conclure de là? Une machine peut avoir des organes tout semblables à ceux de notre corps, être susceptible des mêmes mouvements; par conséquent donner des signes extérieurs de sensations et de passions, quoiqu'elle en soit totalement dénuée. Tout cela peut n'être qu'un jeu. Les sens des animaux peuvent n'être que la grande mobilité de leurs esprits animaux, c'est-à-dire, des parties les plus subtiles de leur sang, propres à être déterminées, par l'impression des objets sensibles, à couler par les nerfs dans certains muscles plutôt que dans d'autres : leurs passions peuvent n'être que des émotions du cerveau causées par la présence de quelque objet nuisible ou utile, entretenues et fortifiées par quelque cours particulier des mêmes esprits, qui dépend principalement de la disposition que le cœur et les autres viscères mettent dans le sang : leurs sensations peuvent n'être que le mouvement des organes; et leur âme peut ne consister que dans le mouvement du sang et des esprits animaux.

Il y aurait de la folie à contester à Dieu la puissance de fabriquer des machines de ce genre. Dieu n'a pas besoin de causes occasionnelles pour produire et pour diversifier les mouvements à l'infini : et cependant un principe distingué de la matière dans les animaux ne pourrait être qu'une cause occasionnelle, puisque notre âme n'est elle-même qu'une cause de ce genre des mouvements de notre corps. Mais si on ne peut

sans folie contester à Dieu la puissance de produire des *machines*, telles que nous supposons les animaux, y a-t-il de la sagesse à contester ce fait? il faudrait pour le contester être aussi certain de ce qui se passe dans les animaux, que chaque homme est certain de ce qui se passe en lui-même; c'est-à-dire que chaque homme a le sens intime de sa propre existence, de ses perceptions, de ses sensations, de ses passions, etc., il eût de même le sens intime des perceptions, des sensations des animaux. Quel nom mériterait un homme qui croirait avoir ce privilége? Mais si les animaux ne sont que des machines : quoi! de ce que ces machines tombent en poussière, on conclura que tout homme doit subir le même sort! Quoi qu'il en soit de la nature des animaux, un fait indubitable est que les hommes les plus grossiers conduisent les animaux comme ils veulent : ce qui montre combien ceux-ci sont au-dessous du raisonnement; puisque le dernier degré du raisonnement suffit pour les conduire comme on veut. Quel animal n'est pas même au-dessous d'un enfant? Celui-ci à peine ouvre les yeux, qu'il se tourne vers l'objet qui s'offre à lui, les tient attachés sur cet objet, paraît chercher à le pénétrer, et ne les retire qu'après l'avoir, pour ainsi dire, épuisé. A peine sait-il balbutier qu'on voit qu'il veut exprimer des pensées, et que les mots qu'il sait, ne suffisent point pour rendre tout ce qu'il sent. Un perroquet sait souvent plus de mots qu'un enfant : est-ce pour exprimer quelques pensées qu'il répète les mots qu'on lui a appris ?

Est-ce bien sincèrement que nos adversaires fondent la différence de l'homme et de l'animal sur la seule différence de leur organisation? C'est un fait dont ils ne peuvent disconvenir, que les animaux les mieux organisés ne s'élèvent jamais au delà des objets sensibles, et il est clair qu'à quelque degré de perfection que fût portée leur organisation, ils ne pourraient point aller au delà ; parce qu'il n'y a que des objets sensibles qui puissent agir sur des organes ; ainsi quand on supposerait leur organisation mille fois plus variée et plus délicate que celle de l'homme, leurs opérations seraient toujours renfermées dans la sphère des objets sensibles. Est-ce là l'état de l'homme? Ses connaissances et ses amours sont-elles bornées à des objets sensibles ? Il connaît et il peut aimer l'intelligence souverainement parfaite ; il connaît la beauté de l'ordre, soit physique, soit moral ; il connaît la vérité de plusieurs axiomes; il a une multitude d'idées abstraites, etc. Les rapports et les proportions dans lesquelles consiste la beauté de l'ordre, la vérité des axiomes, les objets des idées abstraites, sont-ce des choses qui tombent sous les sens, qui puissent être vues, ouïes, touchées, flairées, savourées, en un mot, qui puissent remuer des organes ? Il y a donc dans l'homme une faculté essentiellement différente de l'organisation; il est donc absurde de fonder la différence de l'homme et de l'anima' sur la différence seule de leur organisation.

En deux mots, ou il y a une âme dans les animaux, ou il n'y en a point. S'il n'y en a point, c'est nous opposer le néant. S'il y en a une, ou elle est susceptible de loi, et libre de s'y soumettre et de ne pas s'y soumettre ; ou elle n'est ni libre, ni susceptible de loi. Dans ce dernier cas, nous n'y prenons aucun intérêt; dans le premier, nous leur laissons le soin de venger leurs droits à l'immortalité. Nous nous contentons de défendre les nôtres. Résumons-en les titres.

XII. Nous sommes faits pour être heureux : nous ne sommes pas heureux sur la terre, et il ne dépend pas de nous de l'être : le bonheur nous est étranger, il faut qu'il nous vienne du dehors ; il est attaché aux impressions qu'il plaît au Créateur de faire sur notre âme. Ces propositions sont fondées sur le sens intime, par conséquent de la dernière évidence : car qu'est-ce que l'évidence sinon le sentiment intérieur que nous avons de la vérité des choses ? Le sentiment de notre destination au bonheur est une suite nécessaire du désir invincible du bien, qui est le fond de notre être.

Mais comment concilier ce sentiment avec le sentiment de tant de misères qui nous accablent sur la terre? Ces deux sentiments si contraires paraissent mettre en contradiction la bonté du Créateur avec sa toute-puissance.

S'il existait un Dieu, dit l'athée, ce serait un être infiniment bon, infiniment puissant. Or un être bon et puissant, eût-il fait un être tel qu'est l'homme, d'un côté si ennemi des misères, de l'autre si misérable? Le moyen de concilier les propositions dont il s'agit, et de fermer la bouche à l'athée, c'est de supposer que le Créateur nous a faits pour être heureux, mais qu'il veut que nous nous rendions dignes de l'être par la soumission à ses lois; que par conséquent la vie présente est un temps d'épreuve, par rapport à une vie future, où il nous traitera selon nos mérites. La supposition est appuyée sur des faits incontestables.

L'homme est un être intelligent, capable de discerner le vrai et le faux, le juste et l'injuste, la vertu et le vice. Il est libre, capable de choix entre le vrai et le faux, entre le juste et l'injuste, entre la vertu et le vice. S'il lui arrive de préférer le faux au vrai, l'injuste au juste, le vice à la vertu, il condamne l'abus qu'il a fait de sa liberté, et il se juge digne de punition ; au contraire, s'il lui arrive de préférer le vrai au faux, le juste à l'injuste, la vertu au vice, il éprouve une satisfaction intérieure, et il a l'espoir d'une récompense. Telle est sa nature. Quel argument ne résulte pas de là en faveur de la supposition d'nne vie future? Posez une autre vie, on sent tout le prix de l'intelligence, de la liberté, de la conscience, de l'idée du rapport de la peine au vice, de la vertu à la récompense; on en voit la destination et la fin. Otez une autre vie, pourquoi l'homme est-il intelligent plutôt que brute? Pourquoi est-

il libre plutôt que nécessité ? il l'ignore. Sa conscience et l'idée du rapport de la peine au crime, ne sont propres qu'à le pénétrer de crainte et de frayeur.

Qu'on ne me dise pas que ces propriétés de l'être humain peuvent être utiles à sa conservation et éloigner de lui bien des maux durant sa durée passagère. Eh! qu'importe à l'homme de durer un peu plus ou un peu moins, s'il faut enfin cesser d'être? Que lui importe d'écarter quelques misères, s'il ne peut les écarter toutes? Quelque effort qu'il fasse, sera-t-il moins mécontent, moins en proie à ses désirs, moins déchiré par des craintes, moins tourmenté par des espérances, moins triste et malheureux au milieu des plaisirs? Si nous n'avons point d'autre bonheur à espérer qu'un bonheur temporel, pourquoi ne le trouvons-nous nulle part sur la terre? D'où vient que les richesses nous inquiètent, que les honneurs nous fatiguent, que les plaisirs nous lassent, que les sciences nous confondent, que la réputation nous gêne, que l'assemblage de tous ces biens ne peut remplir l'immensité de notre cœur?

Revenons aux faits sur lesquels porte la supposition d'une vie future : plus on les examine, plus on voit leur liaison nécessaire avec la vérité de la supposition. Nous sommes intelligents et libres; donc nous sommes susceptibles de lois : or pouvons-nous douter si le Créateur nous en impose? Pouvons-nous regarder autrement les idées qu'il nous a données de la vérité, de la justice, de la charité, de l'innocence, que comme une manifestation de ses volontés à notre égard? Ces idées ne sont point l'effet de l'éducation que nous avons reçue; elles nous viennent de la même source que notre être. L'éducation a pu servir à les développer et à les étendre par les réflexions qu'elle nous a donné lieu de faire : mais de quelle éducation aurions-nous été capables, si nous n'avions eu aucune idée du vrai, du juste, de la vertu; ou du moins si nous n'étions aussi faits pour les sentir, que nous le sommes pour voir les objets lorsque nous ouvrons les yeux?

Ce qui ne permet pas de douter que ces idées n'aient force de lois, et que l'intention du Créateur ne soit de nous obliger à les suivre, ce sont ces arrêts qui partent d'un tribunal érigé au dedans de nous, qui nous approuvent ou nous condamnent, suivant que nous sommes fidèles ou infidèles à suivre la lumière qui nous découvre nos devoirs. Enfin ce qui achève de persuader, c'est l'idée du rapport du crime à la peine, et de la vertu à la récompense, idée qui a la même source que celle de la vérité et de la justice. Peut-on douter si les peines dues au crime, et la récompense due à la vertu sont réservées pour une autre vie, en voyant que les impies sont les heureux de la terre, et que les gens de bien y ont pour partage le mépris et l'oppression?

—

### CONCLUSION ET RÉCAPITULATION DE CE TRAITÉ.

Concluons : il nous semble que nous avons rempli le plan que nous nous étions proposé dans ce traité préliminaire. Nous croyons avoir mis le lecteur en état d'apprécier les opinions des adversaires des vérités qui sont comme la base de la religion révélée. Ce que nous craignons, c'est qu'on ne nous soupçonne d'avoir inventé ces opinions pour avoir le plaisir de les combattre; tant elles sont monstrueuses.

Voilà donc, dira le lecteur judicieux, ce qu'on appelle la philosophie à la mode, la philosophie sublime, les grands principes! Il faut donc être aujourd'hui ou matérialiste, ou spiritualiste, ou fataliste, pour mériter d'être mis au rang des philosophes. Ah, je renonce à ce titre fastueux! pourrais-je y aspirer et mériter celui de sage!

Ne démentirais-je pas toute ma raison, si je regardais une intelligence souverainement parfaite comme impossible? Or, je ne puis la regarder comme possible sans avouer son existence; car une intelligence souverainement parfaite qui n'existerait pas, ne serait pas possible, parce qu'elle ne peut avoir de cause. Je la découvre cette intelligence dans l'idée que j'ai d'un être nécessaire. L'athée ne peut s'empêcher de reconnaître aussi bien que moi un être nécessaire dans la nature : il attribue cette qualité à l'univers. En cela est-il raisonnable? la perfection et l'existence nécessaire sont une même chose : or l'univers et la perfection peuvent-ils être confondus?

Je sens en moi-même la présence d'une intelligence souverainement parfaite; car je sens l'action d'une puissance qui m'imprime les perceptions et les sensations que j'éprouve; qui meut selon mes désirs le corps qui m'est uni : car je me sens passif à l'égard de mes perceptions et de mes sensations; je sens que je les reçois de dehors et que je ne me les donne pas : je sens que ce ne sont pas mes désirs qui produisent effectivement les mouvements de mon corps, puisque j'ignore quel nerf, quel muscle, quel fluide il faut mettre en jeu pour produire ces mouvements; et que d'ailleurs mes désirs sont inconnus à mon corps : il y a donc une puissance qui agit sur moi, qui me connaît, qui pénètre mes désirs, qui connaît mon corps, qui en dispose comme il lui plaît; il y a donc une intelligence dont la volonté est souverainement efficace; il y a donc une intelligence souverainement parfaite.

Pour me dissuader, on me dit que je ne suis qu'une petite portion de matière organisée, dont tout le jeu est une suite de l'impression des corps environnants, laquelle portant sur mes organes passe à une certaine partie de mon cerveau susceptible de sensibilité par le moyen d'une flamme subtile qu'on appelle *les esprits animaux*. Que d'absurdités! Il faut ne s'être jamais replié sur soi-même pour les débiter ou pour les entendre. J'ai le sens intime de ma propre

estime, de ma propre existence, de mes perceptions, de mes sensations, et de plus que je suis toujours le même; quelque variation, quelque succession qu'il y ait dans mes sensations, dans mes perceptions : or il n'y a qu'un être qui soit un, simple, sans composition, qui soit capable de sentir sa propre existence, la multiplicité de ses sensations, son identité sous l'ensemble et sous la succession de ses sensations; il y a donc en moi une autre substance qu'un corps organisé, qu'un cerveau, que des esprits animaux : tout cela n'est que matière composée d'une multitude de parties ; par conséquent aussi incapable d'agir sur *moi* pensant, que d'en avoir aucune propriété.

Enfin je vois une intelligence souverainement parfaite, dans l'ordre et l'harmonie de tous les corps dont le monde est l'assemblage; car cet ordre et cette harmonie ne peuvent être l'effet que des plus sages lois : mais ces corps ne peuvent connaître des lois pour s'y conformer; il faut donc que ces lois soient des lois vivantes et efficaces par elles-mêmes, qui portent leur exécution; il faut donc qu'il y ait une intelligence souverainement parfaite qui par sa volonté toute-puissante produise et gouverne ce vaste univers. J'abhorre donc pour toujours le matérialisme, le spiritualisme, le fatalisme, etc.

Mais pour quelle fin ai-je reçu l'existence? Je sens que l'intelligence souverainement parfaite, étant souverainement heureuse par la connaissance de sa perfection, n'a pu me produire par aucun besoin, par aucune vue de plaisir, d'utilité, d'intérêt; mais qu'étant souverainement sage, elle a pu se proposer une fin. Mais quelle fin a-t-elle donc pu se proposer dans le don qu'elle m'a fait de l'existence? Puis-je douter que ce ne soit pour la connaître, pour l'aimer, pour l'honorer? Puis-je douter qu'en m'unissant à un corps, et par ce corps à tout l'univers, elle ne m'en ait établi la voix et l'organe pour célébrer ses bienfaits? Quelle glorieuse destination!

Il est vrai que je suis libre de suivre ou de ne pas suivre une destination si glorieuse : mais dans cette liberté que je sens en moi-même, je découvre des vues profondes de la suprême intelligence; d'un côté je vois qu'elle a voulu manifester son indépendance à l'égard de mon culte, et que ce n'est que par pure bonté qu'elle m'a donné l'être, puisqu'au lieu de me nécessiter à remplir mes devoirs à son égard, elle m'a fait libre : d'un autre côté je vois qu'elle a voulu que je sois capable de mériter son approbation par ma reconnaissance et par mon travail, ou sa condamnation par mon ingratitude et par l'abus de mon existence; par conséquent des récompenses ou des punitions.

Cependant je ne vois pas que dans cette vie je sois traité selon mes infidélités ; d'où je conclus que je suis réservé à une autre vie. Ma conclusion me paraît avoir des fondements inébranlables; et dans la simplicité de mon âme qui la rend indestructible naturellement, et dans l'amour de sa perpétuité qui lui est essentielle, et dans sa sujétion à des lois dont elle apporte l'empreinte en naissant.

Mais qu'est-ce que cette autre vie? Quel en sera le bonheur ou le malheur mérité dans celle-ci par l'observation ou par la transgression des lois qui me sont imposées? Tout ce que je puis penser est, qu'étant sensible à l'infini, je me sens susceptible d'un bonheur ou d'un malheur éternel. La religion révélée peut seule fixer mes doutes sur la nature et sur la durée du bonheur ou du malheur qui m'attend dans une vie future.

---

# EXAMEN DES FAITS

## *QUI SERVENT DE FONDEMENT A LA RELIGION CHRETIENNE.*

—

## PREMIÈRE PARTIE.

### DE LA RELIGION REVÉLÉE.

NÉCESSITÉ D'UNE RELIGION RÉVÉLÉE. — EXPOSITION GÉNÉRALE DES FAITS QUI SERVENT DE FONDEMENT A LA RELIGION CHRÉTIENNE ET QUI EN PROUVENT LA RÉVÉLATION. — AUTHENTICITÉ ET INSPIRATION DES LIVRES DE L'ANCIEN ET DU NOUVEAU TESTAMENT. — JÉSUS-CHRIST PROMIS AU PREMIER HOMME APRÈS SA CHUTE.— JÉSUS-CHRIST FIGURÉ PAR LA LOI DONNÉE AU PEUPLE JUIF. — JÉSUS-CHRIST ANNONCÉ PAR LES PROPHÈTES DU MÊME PEUPLE.

### CHAPITRE PREMIER.

*Nécessité d'une religion révélée. — Diverses preuves de la nécessité d'une religion révélée. — Ses caractères. — Ses preuves. Certitudes de ses preuves. — Moyen pour les simples d'arriver à cette certitude.*

1. Les théistes, philosophes plus raisonnables que ceux que nous avons entendus jusqu'ici, reconnaissent la plupart des vérités que nous venons d'établir, quoiqu'ils ne reconnaissent point de révélation; mais ce sont des ingrats qui affectent d'oublier la source où ils ont puisé. Quelque évidentes que soient les vérités que nous avons établies, eussions-nous jamais pu y parvenir,

si nous n'eussions marché à la suite du flambeau de la révélation ? l'exemple des anciens philosophes privés de ce flambeau salutaire, fournit sur ce sujet une preuve sensible de la faiblesse de la raison. Ces génies rares et pénétrants ont bien entrevu quelques-unes de ces vérités, mais aucun n'a formé un corps de doctrine tel que nous l'avons présenté.

II. Mais quand par la force de la raison nous eussions pu atteindre à l'idée juste de Dieu et de ses perfections, pouvions-nous penser que nous avons épuisé ce grand objet, et que Dieu ne puisse plus rien nous apprendre des profondeurs de sa nature? Dans une nature infinie, que de profondeurs impénétrables à l'esprit humain laissé à ses propres efforts! On répondra peut-être que ce n'est point à nous à sonder ces profondeurs, qu'il faut nous contenter des sombres lumières dans la mesure qu'il a plu à la souveraine raison de nous départir. Mais on ne dira pas, sans doute, que Dieu, l'auteur des lumières de la raison, ne puisse nous en communiquer de nouvelles, perfectionner nos connaissances, et les étendre : pourquoi donc nous serait-il défendu d'y aspirer? Il est peut-être des profondeurs dans l'abîme infini de la nature divine, qu'il nous serait utile de savoir, et qui seraient aussi propres à nourrir notre reconnaissance, qu'à exciter notre admiration. Si Dieu avait daigné révéler quelques profondeurs de ce genre, notre négligence à nous en instruire serait-elle pardonnable, pourrait-il ne pas exiger de nous des adorations selon ce qu'il aurait ainsi révélé de son être? En voulant ne lui en rendre que selon les sombres lumières que la raison nous en donne, si nous ne méritions pas son indignation, quelles récompenses aurions-nous droit d'en attendre : c'est donc un intérêt essentiel pour nous de découvrir s'il y a une révélation.

III. Quand le théiste croirait devoir s'interdire tout désir de connaître plus parfaitement la nature de Dieu, pourrait-il regarder comme inutile la connaissance du plan de la Providence dans sa conduite sur le genre humain? Nous ne le pensons pas, il nous semble que sans cette connaissance il ne nous est guère possible de régler notre propre conduite. Il est certain que nous naissons avec des passions : nous appelons ainsi ces inclinations, ces penchants qui s'élèvent en nous vers les biens sensibles avant toute réflexion, en conséquence des mouvements arrivés dans nos organes. Nous dit-on une parole injurieuse? notre amour-propre est piqué, il se soulève, il ne respire plus que la vengeance ; de doux et humain qu'il paraissait être, il devient cruel et féroce. Un objet aimable frappe-t-il nos yeux? notre âme est-elle alors affectée d'un agréable sentiment? elle se sent aussitôt attirée et comme entraînée vers cet objet par une force étrangère, etc. L'expérience que chacun peut avoir des passions et de leurs tristes effets parmi les hommes, dispense ici de tout détail. Quelle est l'origine de ces passions? devons-nous les regarder comme un présent du Créateur, ou comme une punition? L'importance de la question se fait sentir d'elle-même. Si nous devons les regarder comme un présent du Créateur, il faut les suivre et non les désavouer et les combattre; car ce serait alors s'opposer à l'intention du Créateur, et traiter ses dons comme un mal. Si nous devons les regarder comme une punition que la justice du Créateur nous inflige, elles doivent être alors pour nous un sujet de gémissement, et nous ne devons plus les suivre. Or le théiste peut-il regarder ses passions comme bonnes, en posant pour principe que le plus essentiel devoir de l'homme est d'aimer son Créateur? car les passions nous portent tout entiers vers les biens sensibles, et non vers le Créateur; par conséquent elles sont des tentations pour nous contre le plus essentiel de nos devoirs. Quelle est donc l'origine des passions? pourrions-nous donc être punis dès notre naissance par la justice suprême, si nous naissions innocents? Mais sans révélation, est-il possible de pénétrer dans le mystère obscur du péché de notre origine?

IV. Mais le théiste peut-il nier la nécessité de la révélation, au sujet des devoirs envers son Créateur, envers lui-même, envers ses semblables? Il triomphe sans doute aisément du déiste, quand il défend contre lui les premiers principes de la morale : car quelque épaisses que soient les ténèbres de notre esprit, quelque violentes que soient les passions de notre âme, le déiste a visiblement tort, lorsqu'il prétend que les notions du juste et de l'injuste, du bien et du mal moral, doivent leur origine à l'établissement de la société, et dépendent de la convention des hommes. Jamais y aurait-il eu des sociétés, si les hommes n'apportaient en naissant ces notions gravées dans le fond de leur être, ou du moins si leur être n'était fait de telle sorte, qu'ils fussent capables, en réfléchissant sur eux-mêmes, de discerner le juste et l'injuste, le bien et le mal moral, comme il est fait pour apercevoir les corps en ouvrant les yeux? Il est aussi absurde de faire dépendre de la convention des hommes les premiers principes de la morale, qu'il serait absurde de faire dépendre de leur convention les premiers principes du raisonnement. Mais si les premiers principes de la morale et les premières conséquences qui en émanent, sont communs à tous les hommes, et ne sont ignorés d'aucun de ceux qui ont l'usage de la raison ; on ne peut pas en dire autant des conséquences plus éloignées. Quel partage, quelle division parmi les hommes au sujet de ces conséquences! Quel maître peut ici dissiper tous les doutes, et toutes les incertitudes? il faudrait connaître tous les rapports de Dieu à l'homme, de l'homme à Dieu, des hommes entre eux : qui peut épuiser tous ces rapports? Cependant on ne saurait nier que la connaissance des conséquences mêmes éloignées des principes des mœurs, ne soit

de la dernière importance : car on ne peut plaire à Dieu que par la vérité seule. Qui oserait même dire que l'ignorance en cette matière puisse nous rendre entièrement excusables ? car quelle preuve est-il possible d'avoir que l'ignorance des vérités si proportionnées, et tout à la fois si nécessaires à la nature raisonnable, ne soit pas toujours volontaire dans notre inapplication à étudier et à méditer cette sainte loi gravée au fond de nos cœurs, dans notre négligence à demander la grâce de la connaître et de la pratiquer, dans notre trop grand attachement aux biens sensibles ? La nécessité de la révélation est donc certaine et démontrée par la nécessité de connaître tous nos devoirs envers Dieu, envers nous-mêmes, envers nos semblables.

V. Parmi nos devoirs envers la Divinité, il en est un qui paraît indispensable, pour lequel néanmoins il ne paraît pas que nous puissions nous passer de la révélation : c'est le culte extérieur. Nous convenons avec le théiste, que le culte essentiel dû à la Divinité, qui est esprit, est le culte intérieur ; mais il n'exclut pas l'extérieur. Nous sommes composés de deux parties, d'une âme et d'un corps, nous tenons l'une et l'autre également de la main bienfaisante de Dieu, nous devons par conséquent les faire servir également à sa gloire. Nous vivons avec d'autres hommes ; nous devons ne rien négliger pour les engager à s'unir à notre reconnaissance et à nos adorations ; nous devons par conséquent exprimer à leurs yeux par des signes extérieurs les sentiments de respect et d'amour, dont notre âme est pénétrée. Voilà ce que prescrit la raison, et ce qu'elle prescrit dans tous les temps : car jamais il n'y eut de société qui ait cultivé la raison, qui ne se soit crue obligée d'honorer la Divinité par un culte extérieur. Toujours les hommes ont reconnu le souverain domaine de la Divinité par des oblations des fruits de la terre ; toujours ils ont cherché à fléchir sa justice par des sacrifices sanglants. D'abord, après qu'ils furent multipliés, ils s'assemblèrent pour rendre leur culte en commun au milieu des bois, ou dans de simples enceintes ; ensuite ils se construisirent des bâtiments qui les missent à couvert des injures de l'air ; puis ils élevèrent des temples et des autels. Mais quelle variété dans leurs oblations et dans leurs sacrifices ! Depuis qu'à la place du Créateur, presque toutes les nations de la terre se furent forgées des dieux conformes à leurs sens, à leur imagination, à leurs passions, leurs oblations et leurs sacrifices furent assortis à de tels dieux : elles ont cru leur plaire par la cruauté et par l'impudicité ; et aujourd'hui encore, quoique depuis la prédication de l'Evangile les hommes soient plus réunis dans la créance d'un seul Dieu, quelle variété parmi eux dans la manière de l'honorer extérieurement ! Les nations divisées en une infinité de sectes, ont chacune leur culte, et condamnent celui des autres. Ces différents cultes sont trop opposés pour plaire également au Créateur ; et de plus rien ne peut lui plaire que ce qui est fondé sur la vérité. On nous dira peut-être que le choix ne dépend pas de nous, mais des magistrats qui ont réglé le culte dans la société où la Providence nous a fait naître. Mais la raison peut-elle se contenter d'un culte quelconque établi par des magistrats ? Peut-elle dès là même le regarder comme avoué de Dieu, et comme un moyen de lui plaire ? Les magistrats sont-ils donc des interprètes infaillibles des volontés du Créateur dans l'ordre de la religion ? il s'ensuivrait que Dieu pourrait autoriser l'erreur comme la vérité ; puisque les cultes établis par les magistrats dans le monde, sont si contraires les uns aux autres, qu'il faut nécessairement qu'il y en ait de faux, s'il y en a de véritables. Il est donc évident que si Dieu n'avait pas déclaré ses volontés sur ce sujet : l'unique parti que pourrait prendre la raison serait de renoncer à tout culte ; mais comme il lui est impossible de prendre ce parti sans se renoncer elle-même, il faut qu'il y ait une révélation.

VI. De l'aveu du théiste, nous avons divers devoirs à remplir. Qui peut se flatter de n'en avoir jamais violé aucun ? il faut donc ou mourir dans le crime, ou en obtenir l'abolition avant la mort. La raison fournit-elle un moyen assuré d'obtenir cette abolition si désirable ? Le déiste de même que l'athée, rit de la question : il fait même un reproche aux Chrétiens de faire espérer le pardon au pécheur : C'est, dit-il, l'encourager à pécher : comme si le désespoir du pardon était un remède contre le péché ! Mais pourquoi ce mauvais plaisant rit-il de la question proposée ? c'est sans doute qu'il se croit impeccable, parce qu'il se croit uniquement asservi, comme les brutes, aux seules lois nécessaires du mouvement. Ne disputons pas le privilége qu'il s'attribue, ni le titre de brutes auxquelles il se compare.

Revenons au théiste, il ne peut se reposer que sur deux moyens d'obtenir le pardon de ses crimes : savoir, sur son repentir, et sur la bonté de Dieu. Mais est-il bien assuré que le repentir soit un moyen bien suffisant, pour engager la bonté de Dieu à oublier son crime ? Le crime mérite une punition, et le repentir n'en est pas une. Pour juger même de la grandeur de la punition que mérite le crime, il faudrait connaître toute la difformité du péché, et toute son incompatibilité avec la sainteté de Dieu. Il ne faut pas séparer la bonté de Dieu de sa justice ; si la première, infiniment libre, pour user d'indulgence, la seconde, également libre, peut user de ses droits. Le pécheur ne peut donc se reposer sur la première, qu'en tremblant à la vue de la seconde, quand il n'a à opposer à celle-ci pour toute réparation que son repentir, et quelque punition passagère. Il n'y a donc qu'une déclaration expresse des volontés du Créateur sur la réparation qu'il exige de ses créatures criminelles, qui soit capable de

fonder l'espérance du pécheur : la révélation est donc nécessaire.

VII. La nécessité de la révélation ne se fait pas moins vivement sentir, quand on réfléchit sur les suites de l'immortalité de l'âme. La raison nous apprend bien que notre âme est immortelle; qu'étant libres, nous pouvons mériter des récompenses ou des punitions par notre fidélité ou par notre infidélité à des lois; que notre âme étant susceptible de sensibilité à l'infini en bien et en mal, est susceptible de récompenses ou de punitions à l'infini; mais la raison est muette, quand on l'interroge sur la nature et sur la durée des récompenses ou des punitions qui nous sont préparées dans une autre vie. La raison dégoûtée des fades et chimériques plaisirs des champs Elysées, si célébrés par les théologiens du paganisme, ne peut se contenter elle-même de ses faibles conjectures. En quoi consistent ces récompenses? est-ce dans des sensations semblables à celles que nous éprouvons sur la terre? notre âme n'est-elle pas susceptible à l'infini de sensations d'un autre genre? La durée de ces récompenses sera-t-elle éternelle? quelle proportion entre la fidélité à des lois pendant les moments rapides de la vie présente, et une éternité de récompenses? Il est sensible que les mêmes questions reviennent au sujet des punitions.

VIII. Supposons l'impossible, supposons que la raison s'élevant au-dessus des sens et des passions, puisse pénétrer toutes les profondeurs de la Divinité qu'il nous est utile de connaître, embrasser le plan de la Providence dans le gouvernement du genre humain, remonter jusqu'à la première origine de l'homme, démêler les plis et replis de sa nature, pénétrer jusqu'aux conséquences les plus éloignées de la loi naturelle, fixer le culte tant intérieur qu'extérieur dû à la Divinité, s'assurer des moyens de réparer la violation de la loi naturelle et de fléchir la souveraine justice, enfin déterminer la nature et la durée des récompenses ou des punitions d'une autre vie : il est visible que des découvertes de cette importance ne pourraient être l'effet que d'une raison cultivée par l'étude et par de profondes méditations ; qu'elles sont par conséquent au-dessus du commun des esprits. La vérité ne sera-t-elle que pour ces génies rares que nous avons supposés? le reste du genre humain sera-t-il abandonné à ses ténèbres? ou le renverra-t-on à ces philosophes comme à des maîtres infaillibles, pour en recevoir la lumière? Mais quelle est l'autorité de ces philosophes pour se faire écouter? On dira sans doute, que la vérité qu'ils possèdent, forme elle-même une autorité sous laquelle doivent plier tous les esprits. Mais si la vérité est combattue par d'autres philosophes qui prétendent ne céder en rien aux lumières de ceux qui la prêchent; dans ce conflit, quel parti prendront ces esprits communs et ordinaires? L'évidence, répondra-t-on, doit décider. Mais les questions dont il s'agit, sont-elles bien susceptibles d'évidence? et quand elles en seraient bien susceptibles, quel obscurcissement ne répandraient pas sur elles les combats et les disputes que nous supposons s'élever à leur sujet? Or, tel a été dans tous les temps, et tel est encore aujourd'hui plus que jamais, le sort de la vérité parmi les philosophes. La révélation seule peut terminer toutes les disputes, enseigner toutes les vérités nécessaires à l'homme, et les lui montrer par des moyens qui soient proportionnés à tous les esprits.

IX. Finissons par demander au partisan de la religion naturelle, ce qu'il répondrait à un homme qui lui parlerait ainsi : Vous m'invitez à embrasser votre religion, je voudrais de tout mon cœur me rendre à votre invitation; mais pour m'y rendre, et même pour me croire capable de quelque religion, il me semble qu'il faudrait que j'eusse l'espérance de pouvoir plaire à Dieu par mes hommages; puis-je avoir cette espérance dans l'état où je me vois? Je suis malheureux : on m'a dit qu'en sortant du sein de ma mère, je n'ai annoncé mon entrée dans le monde que par des cris et par des larmes: et qu'est-ce qu'a été ma vie depuis ce premier instant, sinon une suite de misères? Combien de moments de douleurs pour un moment de plaisir! Les maladies et la mort qui me poursuivent incessamment, ne me permettent pas de respirer sans crainte et sans effroi. Là-dessus je raisonne ainsi : ou je nais coupable, ou je nais innocent; dans ce dernier cas, que pourrais-je attendre de mes hommages? Si Dieu me rend malheureux durant cette vie, malgré mon innocence, pourrais-je espérer un meilleur sort après cette vie? Est-ce qu'en sortant de ce monde je deviendrais plus innocent qu'en y entrant? Dans le premier cas, c'est-à-dire si je nais coupable, je conçois dès là même que c'est justement que je suis malheureux dans cette vie; mais qui m'assurera qu'en rendant à Dieu des hommages, je cesserai d'être coupable à ses yeux, et que par conséquent je puis me flatter de cesser d'être malheureux après cette vie? Avouez que vous n'avez aucune lumière sûre à m'offrir pour m'apprendre pourquoi je suis malheureux, si je suis innocent; ou comment je puis recouvrer l'innocence, si je suis coupable. Ne me pressez donc plus d'embrasser votre religion, puisque vous ne pouvez me donner la confiance de plaire à Dieu par des hommages. Il n'y a qu'une lumière venue du ciel qui puisse m'inspirer cette confiance, en m'instruisant de l'origine de mes maux, et du remède à mes maux.

Nous nous bornons à ces courtes réflexions: elles nous paraissent démontrer sensiblement l'insuffisance de ce que le théiste appelle une religion naturelle, et par conséquent la nécessité d'une religion révélée, ne pourrions-nous pas ajouter, par conséquent la révélation de la religion chrétienne? Car n'est-il pas évident que la religion chrétienne est la confirmation, et comme le supplément de la religion naturelle? Elle

nous découvre des profondeurs admirables dans la nature divine ; elle expose le plan de la Providence sur le genre humain ; elle nous met sous les yeux l'origine de nos biens et de nos maux : elle nous développe dans le plus grand détail tous les devoirs ; elle règle le culte dû à la Divinité, et nous met en état de lui en rendre un au-dessus même de l'humanite ; elle nous offre le plus consolant et le plus sûr moyen de réparer nos infidélités : elle nous apprend quelle est la nature et la durée des récompenses promises à la vertu, et des punitions réservées au vice dans une autre vie ; enfin elle nous propose ses leçons avec la plus grande autorité visible qui soit sur la terre. Ainsi en supposant que Dieu n'a pas abandonné le genre humain à la religion naturelle trop imparfaite pour le conduire; mais qu'il a daigné l'instruire lui-même par la déclaration de ses volontés pour suppléer à la raison, il est visible que la religion chrétienne est la seule religion révélée. Mais avant d'entrer dans les preuves d'un fait si important, ajoutons encore quelques réflexions qui nous épargnent la peine d'examiner en détail les diverses religions tant anciennes que modernes, qui se sont données ou qui se donnent pour révélées.

XI. — **Première réflexion.** — Il n'y a qu'un seul Dieu créateur du ciel et de la terre ; il est donc clair qu'il n'y a qu'une seule religion révélée sur la terre. Ainsi, quoique Dieu ait pu se communiquer aux hommes en divers temps, toutes ces révélations particulières doivent se rapporter ou comme promesses, ou comme figures, ou comme prédictions à un même objet et à une même fin.

*Seconde réflexion.* — Il est clair que ce serait nous donner une peine inutile de chercher la religion révélée chez des peuples qui n'ont pas été fidèles à conserver une idée saine de la Divinité; car le premier objet, la fin comme le principe de la religion révélée, est sans doute la Divinité; donc toute nation assez déraisonnable pour n'avoir pas conservé une idée saine de la Divinité, ne mérite pas qu'on discute ses prétentions au sujet de la religion révélée. Quand ce dépôt sacré lui aurait été confié, elle n'en pourrait être qu'une gardienne infidèle. Or, avant la promulgation de l'Evangile toutes les nations de la terre, à l'exception de la nation juive, et peut-être de quelques particuliers des autres nations, avaient étrangement défiguré l'idée de la Divinité.

*Troisième réflexion.* — Il est clair encore que le peuple qui se dit possesseur du trésor de la religion révélée, peut et doit remonter par des monuments certains, soutenus du témoignage du plus ancien peuple qui soit dans la connaissance des hommes jusqu'à l'origine du monde. En effet, s'il y a une religion révélée sur la terre, elle doit être la plus ancienne de toutes ; car s'il y a une religion révélée sur la terre, elle doit être le premier et le plus essentiel devoir de l'homme envers le Créateur qui en veut être honoré; il faut donc que ce devoir soit aussi ancien que l'homme ; par conséquent le peuple possesseur de la religion révélée doit pouvoir remonter jusqu'à l'origine du monde par des monuments certains, soutenus du témoignage du plus ancien peuple qui soit dans la connaissance des hommes. Or, toutes ces nations si fameuses avant la promulgation de l'Evangile, mêlées et confondues en mille manières entre elles, ne subsistent plus et n'ont laissé après elles de leur origine que des monuments très-incertains. Les Chrétiens seuls conservent des monuments certains qui remontent jusqu'à l'origine du monde et qui sont soutenus du témoignage du peuple Juif, le plus ancien peuple qui soit dans la connaissance des hommes.

*Quatrième réflexion.* — Il est clair de même que la religion révélée doit être constatée par des monuments certains que Dieu ait établis lui-même pour la conserver et la perpétuer invariablement. Sans cela pourrions-nous ne pas craindre de prendre les productions de l'esprit humain pour les volontés du Créateur? ou, du moins rien ne nous assurerait que la vérité fût parvenue jusqu à nous pure et sans altération. Or, comme nous venons de le remarquer, les nations les plus célèbres qui ont précédé la promulgation de l'Evangile, n'ont laissé après elles aucuns monuments certains ni de leur origine ni de leur religion. Les livres que ces nations idolâtres appelaient divins, sont perdus depuis bien des siècles; on n'en trouve plus que quelques traces confuses dans les fragments obscurs d'un Manéthon, d'un Sanchoniathon, d'un Bérose, etc. Nous n'ignorons pas qu'il est encore aujourd'hui des peuples de l'Asie chez lesquels règnent les plus grossières superstitions, qui prétendent avoir des livres dictés par la Divinité, où leurs lois et leur religion sont contenues; mais ceux qui ont pu lire et entendre ces livres, n'y ont aperçu aucun caractère divin. Dans les uns on ne voit que les productions de l'esprit humain, dans les autres, on ne trouve que des dogmes philosophiques exposés d'une manière figurée ; et à travers ces figures on voit que leurs auteurs étaient des philosophes qui ne distinguaient point la substance divine de celle de l'univers, qui croyaient que nos âmes et nos corps sont autant de parties ou de modifications de la Divinité, et qui par conséquent ne doivent aucun culte au souverain Etre, parce qu'on ne s'en peut rendre à soi-même. Ils ajoutaient que ces âmes et ces corps ne font, par la naissance et par la mort, que prendre de nouvelles formes, et passer d'un état dans un autre ; et que ce qui règle le sort de chacun de ces états, est une certaine fatalité qui attache le bonheur à la vertu et l'infortune au vice. Tous les événements sont nécessaires selon eux ; et par conséquent n'y ayant point de liberté, il n'y a ni mérite ni démérite, par conséquent on ne peut ni plaire ni déplaire au souverain Etre, et comme tous les événements sont nécessaires, on ne doit pas espérer que le culte

qu'on lui rend soit capable de changer le sort qui nous est destiné. Voilà sans doute la source des efforts de génie de nos prétendus philosophes modernes, que nous avons entendus dans notre traité préliminaire. Il n'en est pas de même des Chrétiens comme de toutes ces nations; ils conservent inviolablement comme divins, des livres où ils prétendent que leurs preuves, leurs dogmes et leurs lois sont contenus.

*Cinquième réflexion.* — Il est clair que la religion révélée doit avoir des preuves de sa divinité, qui soient à la portée de tous les esprits et qui soient propres à convaincre les cœurs droits et sincères. Car, à moins que Dieu ne révélât à chaque homme en particulier la manière dont il veut être honoré, comment celui à qui la révélation n'aurait pas été faite, pourrait-il sans preuves s'assurer de la divinité de cette révélation ? Ces preuves qui nous paraissent être à la portée de tous les esprits et propres à convaincre les cœurs droits et sincères, sont les miracles et les prophéties.

Nous appelons miracles, un effet qui n'est pas la suite des lois générales que le Créateur suit constamment et uniformément dans le gouvernement du monde (1). Ces lois comme nous l'avons observé ailleurs, sont la volonté même souverainement efficace du Créateur qui opère tout dans l'univers; mais son opération est voilée et comme cachée sous l'enchaînement des causes occasionnelles, qu'on appelle causes secondes ; au lieu que sa puissance devient sensible et manifeste dans un effet détaché de cet enchaînement et tiré de l'ordre constant et uniforme des choses ; il n'est point d'esprit attentif qui ne puisse l'y reconnaître cette puissance.

Nous entendons par prophétie la prédiction d'un événement miraculeux et celle d'un événement dépendant du concours des causes libres. Un astronome, instruit des observations faites avant lui sur le mouvement constant et régulier des astres, peut bien annoncer une éclipse, en supposant que Dieu ne changera pas cet ordre. Mais le Créateur seul peut faire annoncer un événement miraculeux et un événement dépendant du concours des causes libres ; parce que lui seul connaît ses décrets et les déterminations futures de ses créatures libres.

Qui pourrait nier la possibilité des miracles et des prophéties ? il n'y a qu'un fataliste et un spinosiste qui en soient capables, parce qu'ils se sont fait une idée montrueuse de la Divinité, qu'ils soumettent à une nécessité aveugle. Qui peut douter que le Créateur en formant le plan de l'univers, et embrassant dans ce plan le détail infini de tous les effets qu'il veut produire, n'ait pu mettre une exception à ses lois générales, c'est-à-dire, à l'uniformité de ses opérations dans l'univers ?

Qui connaît assez, dira-t-on peut-être, ces lois générales, constantes et uniformes, pour juger que tel et tel effet en est une exception et non une suite ?

Oui : on les connaît assez pour porter le jugement dont il s'agit. On les connaît assez pour juger que ce n'est pas une suite de ces lois, que trois hommes jetés dans une fournaise si ardente, que le feu a fait mourir ceux qui les y avaient jetés, n'y ont pas été réduits en cendre, et que l'odeur du feu n'a pas même passé à leur habit. On les connaît assez pour juger que ce n'est pas une suite de ces lois, qu'un homme, par exemple, avec cinq pains rassasie sept à huit mille personnes affamées. On les connaît assez, pour juger que ce n'est pas une suite de ces lois, qu'un homme, par exemple, par sa parole seule sans autre instrument agisse sur des corps éloignés, rende la vue à des aveugles, l'ouïe à des sourds, l'usage des membres à des paralytiques, la vie à des morts, etc.

On dira peut-être encore que quand les miracles seraient possibles, ils ne pourraient faire preuve; parce qu'on ne pourrait s'assurer si Dieu ne les opérerait pas selon les désirs d'une cause occasionnelle, ennemie de l'homme.

Frivole difficulté : le miracle opéré à l'invocation du nom du Dieu créateur, donne l'assurance par lui-même qu'il n'est point opéré selon les désirs de l'ennemi de l'homme ; car l'ennemi de l'homme ne pourrait invoquer la puissance de Dieu qui est la vérité et la sainteté par essence, contre lui-même.

*Sixième réflexion.*—Il ne nous reste plus qu'à proposer les moyens d'arriver à la connaissance certaine de la révélation et de ses preuves. En vain chercherait-on ces moyens dans le système des spiritualistes ou idéalistes qui n'admettent hors de leur âme ni corps, ni faits par conséquent. Mais quel égard mérite ce système ? Les spiritualistes sont aussi certains de l'existence des corps, et par conséquent des faits, que les purs matérialistes : ils sentent qu'ils peuvent en douter; mais ils n'en doutent en aucune sorte; la liaison est trop étroite entre nos sensations et les corps, pour que nous doutions de la réalité de ceux-ci; nous sommes aussi peu maîtres de ne pas sentir le rapport de nos sensations à des corps, que nous sommes peu maîtres de ne pas sentir nos sensations mêmes. Les efforts que nous ferions pour nous distraire de ce rapport, nous convaincraient de l'impossibilité d'y réussir, parce que nos efforts seraient eux-mêmes accompagnés du rapport à quelque portion d'étendue.

Le Créateur seul peut agir sur notre âme : c'est donc lui qui est l'auteur de nos sensations avec ce rapport à des corps dont il nous donne la perception : c'est donc lui qui nous révèle l'existence des corps. Par les sensations agréables ou désagréables dont il nous affecte, il intéresse notre âme à la conservation du corps auquel il l'a unie. Par le

(1) Voy. ci-après, part. II, ch. 2.

rapport des sensations à telle ou telle partie de son corps, et aux corps étrangers dont il lui donne la perception, il l'instruit de la situation actuelle des parties de son corps, de celle qu'il doit lui donner à l'égard des corps étrangers, et de la différence de ceux-ci les uns à l'égard des autres. Ce n'est que faute d'attention à ces diverses opérations de Dieu sur notre âme, que le système des idéalistes peut paraître avoir quelque chose de plausible. Ces philosophes confondent les sensations avec la perception que nous avons des corps, et la perception avec son objet. Le sens intime que l'âme de ses sensations, ne lui fait connaître que son état propre ; au lieu que la perception qu'elle a des corps lui fait connaître des objets qui sont hors d'elle, et qui ne peuvent être elle : puisqu'étant simple et sans parties, elle ne peut être ni étendue, ni mue, ni figurée telle que lui sont représentés les corps. Il est visible qu'elle ne peut rien apercevoir d'étendu par le sens intime de ses sensations, puisque ses sensations ne peuvent former en elle ni arrangement ni combinaison.

L'étendue, dira-t-on avec les idéalistes, varie à notre égard à proportion de son éloignement ou de sa proximité : donc elle n'est rien hors de nous.

Mauvaise conséquence : tout ce qui suit de là, c'est que les corps ne sont pas visibles par eux-mêmes ; qu'ils ne sont pas même l'occasion immédiate de la sensation de la vue ; que cette occasion est le mouvement de notre organe différemment ébranlé par les corps éloignés ou voisins ; que Dieu ne nous faisant connaître que relativement aux sensations dont il nous affecte, il ne nous en montre pas la grandeur absolue. Mais de quelque manière que l'étendue nous soit montrée, elle ne saurait être que l'objet de nos perceptions, et non nos perceptions mêmes : car ainsi que nous venons de l'observer, l'étendue renfermant essentiellement des parties combinées, ne saurait être ni une modification, ni plusieurs modifications de notre âme qui est essentiellement simple et sans parties.

Mais, dira-t-on, il nous arrive souvent de croire voir dans nos songes des corps existants, quoiqu'ils n'existent pas. Nous l'avouons, et nous en concluons, de même que de la difficulté précédente, que les corps ne sont ni visibles par eux-mêmes, ni les occasions immédiates de la sensation de la vue : que ces occasions sont nos nerfs dont le mouvement peut venir des esprits animaux, indépendamment de toute action de la lumière sur nos yeux. Mais en conclure que les objets aperçus, lorsque nous sommes bien éveillés, ne sont pas plus réels que les objets aperçus pendant que nous dormons, ne serait-ce pas prétendre qu'il n'y a aucune différence entre l'état de la veille et celui du sommeil ? La veille est le temps de la raison, où il nous est aisé de sortir des illusions auxquelles nous avons été sujets durant le sommeil. En voilà bien assez sur cette matière. Il ne doit plus être question que des moyens de parvenir à la connaissance certaine de la révélation et de ses preuves.

La révélation est un fait, et ses preuves sont des faits ; ainsi le moyen d'arriver à une connaissance certaine de ces faits, est le même que celui par lequel nous arrivons à la connaissance certaine des faits anciens ou éloignés de nous : c'est le témoignage des hommes, c'est le témoignage constant que des hommes ont rendu à ces faits. Mais comme la révélation et ces preuves sont d'une importance extrême ; nous sommes persuadés que Dieu a pris, pour ainsi dire, plus de précaution pour constater ces faits, que tout autre fait historique. Nous verrons en effet qu'il les a fait écrire par des auteurs contemporains ; qu'il a fait établir dans le temps des monuments propres à en transmettre le souvenir ; qu'il a institué un ordre de ministres appliqués à les publier ; que par conséquent quelque anciens que puissent être ces faits, il est aussi facile aux savants de suivre le fil de la tradition jusqu'à son origine, que d'arriver à la connaissance certaine des faits plus voisins de leur temps. Quant aux simples, le témoignage rendu à la révélation par la société, dépositaire d'un si précieux trésor, sera pour eux le fondement de la plus grande certitude. Ces principes présupposés, il nous semble que nous pouvons entrer en matière.

## CHAPITRE II.

*Exposition générale des faits sur lesquels est appuyée la divinité de la religion chrétienne.*

I. Jésus-Christ a été promis au premier homme et à sa postérité comme son Libérateur : il a été figuré par la loi donnée au peuple juif : il a été prédit par les prophètes du même peuple : il a fait marcher les boiteux, voir les aveugles, revivre les morts, etc. ; il a prédit et promis la formation, les progrès, la perpétuité de l'Eglise, la punition de la nation juive, le renversement de son temple, sa dispersion parmi les nations, sa conservation : il s'est ressuscité lui-même : il a établi partout une doctrine aussi contraire aux préjugés de l'enfance, de l'éducation, de l'exemple, qu'aux penchants les plus chéris de la nature corrompue : il a établi cette doctrine par un petit nombre d'hommes simples, sans richesses, sans science, sans crédit, sans autorité, malgré toutes les puissances de la terre, en leur inspirant, comme il leur avait promis, une sagesse, un zèle, un courage invincible, et en leur communiquant le don des miracles avec la promesse de le communiquer à ceux qui seraient dociles à leur parole : il a tiré de l'erreur et du désordre une infinité de personnes de tout âge, de tout sexe, de toute condition, de toute nation, dont il a dissipé les ténèbres, en éclairant leurs esprits des lumières les plus pures de la vérité ; dont il a détruit les vices, en pénétrant leurs cœurs de l'amour le plus tendre pour la vertu ; dont il s'est fait des témoins fidèles et constants, aussi incapables de tromper par la



simplicité de leur caractère, qu'incapables d'être trompés par la simplicité des faits auxquels ils ont rendu témoignage au milieu des tourments : il a détruit l'idolâtrie, et répandu la connaissance du Dieu véritable : il a fondé, selon la promesse la plus précise qu'il en avait faite, une société immuable aussi étendue que la terre, pour être la dépositaire de la vérité et de la grâce, où les savants et les simples trouvent tous les moyens de s'instruire et de se sanctifier : il a banni la nation juive de son propre pays, en la conservant toujours écrasée, et jamais anéantie, sans lui permettre de réunir ses propres débris, ni d'attirer à soi les autres peuples, ni de se confondre avec eux, pour être un monument sensible et perpétuel de l'arrêt terrible qu'il a prononcé contre elle.

II. Quel Chrétien en voyant la foi appuyée sur tant de preuves, peut s'empêcher de répandre son cœur en actions de grâces en la présence de Dieu qui a daigné l'appeler au christianisme? Quel incrédule qui connaît un Dieu créateur et modérateur de l'univers, pourrait ne pas rougir de son aveuglement volontaire au milieu de tant de lumières? Quel athée pourrait ne pas sentir le souverain Maître de la nature dans des faits où éclatent si clairement sa bonté et sa puissance?

Ce qui est bien visible, c'est qu'il n'y a rien à désirer ni pour l'ancienneté, ni pour la nature des preuves de la divinité de la religion chrétienne, si les faits que nous venons d'exposer sont de la dernière certitude. Mais, avant d'en montrer la certitude, il faut entendre les difficultés des incrédules contre l'authenticité des livres où la plupart de ces faits sont contenus. Nous pourrions, pour abréger, nous contenter d'entendre leurs chicanes contre nos *Evangiles*, les *Actes* et les *Epîtres* des apôtres : puisque les livres de Moïse, des *Psaumes* et des prophètes y sont sans cesse rappelés et autorisés; par conséquent que la vérité de ceux-là emporte la vérité de ceux-ci. Mais pourquoi éviterions-nous une discussion qui ne saurait être qu'avantageuse à la religion?

## CHAPITRE III.

*Authenticité des livres de Moïse, et des autres livres sacrés des Juifs. — Tradition du peuple juif sur ce sujet, à laquelle on ne peut opposer aucun événement de son histoire, soit avant ou après le schisme des dix tribus; soit avant la captivité de la tribu de Juda, ou après son retour dans la Palestine, jusqu'à sa dispersion parmi les nations depuis la fondation du christianisme.*

I. Le dessein général des écrivains juifs paraît être de conserver dans leur nation l'idée du vrai Dieu, de la détourner de l'idolâtrie, de la tenir dans l'attente d'un libérateur. On croit lire l'histoire de Dieu même, de sa puissance, de sa bonté, de sa justice et de sa miséricorde, en lisant dans la *Genèse* la création du ciel et de la terre, la formation de l'homme, sa félicité durant les jours de son innocence, ses misères après qu'il en est déchu par sa désobéissance, la promesse qui lui est faite d'une libérateur, les sacrifices d'Abel, la vengeance de sa mort, la piété de Seth, et d'Hénoch, la corruption générale du genre humain, après l'union des enfants de Dieu avec les filles des hommes, c'est-à-dire, des descendants de Seth avec les filles des descendants de Caïn, le déluge qui en est le châtiment, la conservation de Noé, la reconnaissance de ce juste, la multiplication et la dipersion de ses enfants, la vocation d'Abraham, la vie de ce saint homme, les promesses qui lui sont faites, et renouvelées à Isaac et à Jacob, l'élévation de Joseph en Egypte. On voit dans les livres de l'*Exode*, du *Lévitique*, des *Nombres*, du *Deutéronome*, l'unité du Dieu créateur, prêchée et inculqué aux Israélites, soit par les prodiges opérés en Egypte pour leur délivrance, soit par les lois qui leur sont données dans le désert, soit par les biens qu'ils y reçoivent, soit par les maux dont sont punis leurs murmures et leurs crimes, soit par les promesses et par les menaces qui leur sont faites pour la suite des temps. Qu'est-ce que les livres de *Josué*, des *Juges*, des *Rois* d'Israël et de Juda, etc., sinon l'histoire de la Providence même qui a toujours les yeux ouverts sur les Israélites pour les conduire et les traiter selon qu'ils sont soumis ou rebelles à ses lois, vertueux ou vicieux, repentants ou obstinés dans le crime? Enfin on voit dans les livres des prophéties d'*Isaïe*, d'*Ezéchiel*, de *Jérémie*, etc., des hommes uniquement occupés de Dieu, de sa foi, de la promesse d'un libérateur, appliqués sans cesse à retracer ces grands objets aux yeux des rois et du peuple, et à les rappeler à leurs devoirs par des reproches, des menaces, des prédictions, des miracles. Que de beautés encore dans les livres moraux! Partout s'offrent les idées les plus sublimes de Dieu, les sentiments les plus tendres de la piété, les préceptes de la plus haute sagesse.

II. Rien ne doit paraître plus surprenant que le soulèvement des incrédules de nos jours contre l'authenticité et la vérité de ces livres. En effet l'unique preuve qu'il soit possible d'avoir de l'authenticité et de la vérité d'un livre ancien, est la tradition : or, il n'est point de livre ancien au sujet duquel il y ait une tradition plus constante et plus invariable que celle du peuple Juif au sujet de ses livres sacrés. « Il ne peut rien y avoir de plus certain, dit Joseph (*Contra Appion*, lib. I, c. 11), que les écrits autorisés parmi nous; puisqu'ils ne sauraient être sujets à aucune contrariété, à cause que l'on n'approuve que ce que les prophètes ont écrit, il y a plusieurs siècles, selon la pure vérité par l'inspiration et par le mouvement de l'Esprit de Dieu. On a donc garde de voir parmi nous un grand nombre de livres qui se contrarient. Nous n'en avons que vingt-deux, qui comprennent tout ce qui s'est passé de ce qui nous regarde depuis le commencement du monde jusqu'à cette heure, et auxquels on est obligé d'ajouter foi.

« Cinq sont de Moïse, qui rapporte tout ce qui est arrivé jusqu'à sa mort..... et la conduite des descendants d'Adam. Les prophètes qui ont succédé à cet admirable législateur, ont écrit en treize autres livres tout ce qui s'est passé depuis sa mort jusqu'au règne d'Artaxerxès, fils de Xerxès, roi de Perse, et les quatre autres livres contiennent des hymnes et des préceptes pour le règlement de nos mœurs. On a aussi écrit tout ce qui s'est passé depuis Artaxerxès jusqu'à notre temps : mais à cause qu'il n'y a pas eu comme auparavant une suite de prophètes, on n'y ajoute pas la même foi qu'aux livres dont je viens de parler, et pour lesquels nous avons un tel respect, que personne n'a jamais été assez hardi pour entreprendre d'en ôter, d'y ajouter, ou de changer la moindre chose. Nous les considérons comme divins, nous les nommons ainsi : nous faisons profession de les observer inviolablement, et de mourir avec joie, s'il est besoin, pour les maintenir. C'est ce qui a fait souffrir à un si grand nombre de captifs de notre nation, en des spectacles donnés au peuple, tant de tourments, et différentes morts, sans que l'on ait jamais pu arracher de leur bouche une seule parole contre le respect dû à nos lois et aux traditions de nos pères. » Est-ce donc dans l'amour de la vérité, et non dans la haine de la révélation, que prend sa source le soulèvement de nos incrédules, contre les livres sacrés des Juifs ? Nous en jugerons dans un moment, en examinant leurs raisons. Voyons auparavant, si le Pentateuque est de nature à avoir jamais pu être l'ouvrage de l'imposture ?

III. Nous ne nous arrêtons pas aux fictions d'un incrédule de nos jours sur ce sujet : elles sont trop absurdes pour mériter d'être réfutées sérieusement. Cet incrédule ne craint pas d'avancer (*Despotisme oriental*) que Moïse n'est qu'un personnage allégorique ; et que les lois qui portent son nom, ne signifient autre chose que les lois de la terre sauvées de l'eau ; qu'il en est de même des patriarches, des héros, des héroïnes, dont il est fait mention dans l'histoire des Hébreux ; que ce ne sont que des personnages allégoriques fondés sur l'abus de quelques institutions religieuses, qui furent personnifiés dans la suite, et dont les prêtres hébreux composèrent leur merveilleuse histoire.

Peut-on porter plus loin le délire? Quelle histoire mérite ce nom, si on le refuse à celle des Hébreux ? En est-il une mieux liée et plus suivie, plus soutenue, plus raisonnable, plus conforme aux lois du bon sens et de la raison, qui ait plus de rapport aux autres histoires authentiques et étrangères que nous connaissons ? Toutes les qualités qu'on peut exiger dans les auteurs de l'histoire des Hébreux? Ne sont-ils pas tous ou contemporains, ou presque contemporains, sincères, bien instruits, désintéressés, exacts, judicieux, exempts de préjugés, dégagés de passions, de la crainte, de l'espérance, de la haine, de l'amour, domestiques et non étrangers, hommes d'Etat, hommes connus et célèbres ? Leur style n'est-il pas frappé au coin de la droiture et de la sincérité? A quels autres caractères une telle histoire peut-elle devoir sa conservation, malgré tant de révolutions auxquelles elle a été exposée durant tant de siècles? Eût-elle jamais pu parvenir jusqu'à nous, si dans tous les temps la nation des Hébreux n'eût été intimement persuadée de sa vérité? Sans cette intime persuasion, quel intérêt cette nation eût-elle pu prendre à une histoire qui ne renfermait, pour ainsi dire, que les monuments de ses égarements et de ses infidélités?

Moïse n'est qu'un personnage allégorique ! A qui le persuadera-t-on ? Son père et sa mère, l'origine de son nom, son éducation, sa fuite de l'Egypte, la cause de sa fuite, sa retraite en Arabie, sa femme, ses enfants, son retour en Egypte, en un mot, tout ce qui le concerne, est disertement articulé. Quelle preuve serait-il donc possible d'avoir de la réalité d'un personnage ancien, si Moïse n'était qu'un nom symbolique ?

Mais si Moïse n'est qu'un personnage allégorique, à qui attribuera-t-on le *Pentateuque*. que notre aversaire lui-même (sect. 14) reconnaît être de la plus haute antiquité? à qui attribuera-t-on ces lois qu'il plaît à notre adversaire d'appeler des lois sauvées des eaux, malgré le concert unanime des auteurs profanes avec la nation des Hébreux dans l'attribution qui en a toujours été faite à Moïse ? A qui attribuera-t-on ces lois, ce Décalogue qui renferme plus de vérités sublimes et de maximes essentiellement propres à faire le bonheur des hommes, que tous les écrits de l'antiquité profane n'en peuvent fournir? ces lois si lumineuses, si sages si différentes des ouvrages des hommes toujours pleins de défectuosités ? ces lois qui ont eu seules l'avantage inestimable de n'avoir subi aucunes des révolutions communes à toutes les lois humaines, si sujettes à des changements, à des additions, à des retranchements ? ces lois auxquelles on n'a jamais rien ajouté, ni retranché, et qui subsistent dans leur intégrité depuis plus de 3,000 ans ? ces lois qui reçurent toute leur perfection à l'instant même de leur naissance? ces lois qui pourvoient à tout ce qui peut arriver dans la suite des siècles, sans qu'il ait été nécessaire d'y apporter de changement, ni même de modification ?

Les patriarches, les héros, les héroïnes de la nation des Hébreux, ne sont que des noms allégoriques fondés sur l'abus de quelques institutions religieuses ! Qui peut le penser? Rejettera-t-on le témoignage des historiens égyptiens au sujet de la sortie des Hébreux de l'Egypte sous la conduite de Moïse ? Si les Hébreux sortirent de l'Egypte, ils y étaient donc entrés : ils n'étaient pas tombés du ciel, ou sortis subitement de la terre, ils avaient donc des ancêtres. Or sur quel fondement pourrait-on leur contester l'origine qu'ils prétendent tirer d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, etc.? De même sur quel

fondement pourrait-on leur contester la conquête qu'ils firent sous la conduite de Josué, de la terre de Chanaan, après leur sortie de l'Egypte? Sur quel fondement pourrait-on leur contester l'histoire de leurs Juges et de leurs Rois, jusqu'au moment où ils furent arrachés à leur patrie, par les Babyloniens? De plus, ces idées sublimes de la divinité, ce caractère de piété, cette grandeur d'âme, ces sentiments si nobles et si élevés, que l'histoire des Hébreux attribue à ceux qu'il plaît à nos adversaires d'appeler les héros et les héroïnes de cette nation, et qui les distinguent si fort du reste des hommes de l'antiquité; tout cela convient-il à des symboles de quelques institutions religieuses? Ajoutez encore les promesses faites aux uns, et annoncées par les autres, de donner au monde un enfant qui serait la bénédiction de toutes les nations; promesses vérifiées littéralement dans le temps marqué par l'auteur même des promesses. Qu'on nous dise après cela que les héros et héroïnes du peuple Hébreu, ne sont que des noms?

On voudrait (sect. 8) s'accrocher à quelques rapports indiqués par des auteurs juifs et chrétiens, entre les dieux du paganisme et les grands hommes de la nation des Hébreux. Quelle ressource! Est-ce que la fable ôte à l'histoire sa vérité? Si elle peut la déguiser, l'obscurcir et la corrompre, peut-elle l'anéantir? Quoi! par exemple, parce qu'il aura plu à l'imagination égyptienne ou grecque, de diviser l'empire du monde entre les trois enfants de Saturne, Noé et ses trois enfants ne seront plus rien, et n'auront pas repeuplé la terre! Quelle conséquence! c'est trop nous arrêter aux fictions d'un homme en délire. Revenons à notre sujet : le Pentateuque a-t-il pu servir de matière à l'imposture?

IV. On trouve dans cet ouvrage un grand nombre de prodiges : il n'est pas question de l'idée qu'il plaît à nos incrédules de s'en former, mais de celle qu'en a toujours eue le peuple juif. Or, il est certain que le peuple juif a toujours regardé ces prodiges comme réels, comme des preuves divines de la mission de Moïse, et qu'il en a toujours pris le récit littéralement; c'est ce dont on ne peut douter, si l'on daigne jeter les yeux sur les psaumes CIV, LXXVII et autres. En effet, les prodiges rapportés dans le *Pentateuque* y sont décrits avec la plus grande simplicité; car il n'en est pas du récit de ces prodiges comme des cantiques ou de quelques prophéties qu'on y rencontre. Dans les cantiques, l'auteur épuise, pour ainsi dire, tout ce que la poésie a de plus riche et de plus sublime, pour exprimer les transports et toute l'énergie de sa reconnaissance et de son admiration : souvent dans les prophéties sont employées les figures et les images, au lieu que dans le récit des prodiges, nulle figure, nulle image, nulle métaphore; le fait est annoncé ordinairement avant l'événement, et l'événement est ensuite raconté en termes simples et naturels. Telle est la nature du Pentateuque, et en particulier des quatre derniers livres où sont écrits les prodiges dont il s'agit : on y représente ces prodiges comme des faits publics; on y établit des monuments pour en transmettre le souvenir jusqu'à la dernière postérité; enfin on y institue un ordre de ministres qu'on chargea d'en faire la lecture dans des temps réglés, pour en rappeler et perpétuer la mémoire.

Nous demandons présentement si jamais il a été possible à l'imposture de supposer de tels livres? Il est bien évident que la supposition est impossible pendant la vie des contemporains de Moïse; puisqu'il s'agit de faits publics, de ministres publics, dont la vérité ou la fausseté ne pouvait être par conséquent ignorée des contemporains. Les soupçons ne peuvent donc avoir ici lieu que pour des temps postérieurs aux contemporains : mais comment l'imposteur aurait-il pu réussir à faire accroire ses fictions aux enfants des contemporains, aux enfants de leurs enfants, et ainsi à l'infini? Il fallait leur persuader que leurs pères les avaient souvent entretenus des prodiges dont il s'agit; qu'ils avaient eux-mêmes souvent chanté des cantiques, célébré des fêtes, vu d'autres monuments consacrés en mémoire de ces prodiges, qu'ils connaissaient très bien qu'il y avait parmi eux un ordre de ministres chargés de les instruire par la lecture des livres où ils sont décrits. Conçoit-on un imposteur assez insensé pour oser tenter de persuader à des hommes qu'ils ont entendu ce qu'ils n'ont point entendu, qu'ils ont vu ce qu'ils n'ont point vu, qu'ils ont connu ce qu'ils n'ont pas connu? Tout ceci ne demande que d'être développé; les incrédules vont nous en fournir l'occasion.

V. Ils croient apercevoir un fondement légitime à leurs soupçons touchant la supposition des livres de Moïse dans l'histoire de Josias. Ce pieux roi, uniquement occupé du soin de plaire au Seigneur, envoie Saphan au grand prêtre Helcias, pour lui porter l'ordre de faire travailler aux réparations du temple. Helcias remet à Saphan un livre qu'il dit avoir trouvé dans le temple. Saphan vient rendre compte au roi des ordres dont il l'avait chargé; il lui dit en même temps que le pontife Helcias lui a donné un livre, et il le lit devant le roi. Le roi déchire ses vêtements : *Allez*, dit-il, *à Helcias, à Ahican, à Achobor, à Saphan, consulter le Seigneur sur ce qui me regarde, moi et tout le peuple, avec tout Juda, touchant les paroles de ce livre qui a été trouvé; car la colère du Seigneur s'est embrasée contre nous, parce que nos pères n'ont point écouté les paroles de ce livre, et n'ont point fait ce qui nous avait été prescrit.* (*IV Reg.* XXII, 12, 13.) Est-il vraisemblable, demande l'incrédule, que l'on eût à un tel point négligé les livres que Moïse avait donnés aux prêtres enfants de Lévi, qui portaient l'arche de l'alliance du Seigneur, et à tous les anciens d'Israël, que la dix-huitième année de Josias, c'est-à-dire sept à huit cents ans

après Moïse, il n'en restât qu'un seul exemplaire, qui encore a été négligé et oublié dans le temple? Il faut dire de ce livre, ce que M. l'abbé Fleury dit des fausses décrétales attribuées aux Papes des trois premiers siècles; ce n'est que l'ignorance de l'histoire et de la critique, qui a fait prendre pour ancien ce qui ne l'était pas.

Non, certes, il n'est pas vraisemblable que les livres de Moïse eussent été négligés à un tel point qu'il n'en restât qu'un exemplaire seul, et encore oublié dans le Temple sous le règne de Josias; ce serait contre toute vraisemblance qu'on le prétendrait. En effet, Helcias, selon les ordres qu'il a reçus de Josias, travaille à réparer le temple du Seigneur; il déplace pour cet effet l'Arche; il trouve à côté de l'Arche l'original de la loi, où Moïse avait ordonné aux lévites de le mettre (*Deut.* XXXI); il charge Saphan de le porter, ce monument précieux, au jeune prince; on lui en fait la lecture: il croit entendre Moïse lui-même, annonçant les excès où tomberaient un jour les Israélites, et les maux terribles qui en seraient le châtiment; il est saisi de crainte en comparant les crimes de ses pères et ceux de son peuple avec la prédiction; il ne doute presque plus que la vengeance ne soit près d'éclater: il a recours aux larmes et aux humiliations, pour la détourner de dessus sa tête; il assemble le peuple, il fait lui-même en sa présence la lecture de ce livre respectable par tant d'endroits, il renouvelle l'alliance avec le Seigneur, il brule les vases qui avaient servi au culte de Baal (*IV Reg.* XXIII), aux bois sacrés, aux astres du ciel, il extermine les augures, il réduit en cendres les idoles, il renverse les autels érigés aux fausses divinités, il les consume par le feu, il étend son zèle jusque dans la Samarie, il y détruit tous les temples des hauts lieux.

Qu'y a-t-il donc dans cette conduite qui doive surprendre? il est naturel que le pontife fasse part de sa découverte à un prince religieux; il n'est pas moins naturel qu'un prince de ce caractère, témoin des excès où était tombé son peuple, ne soit frappé de crainte en voyant son royaume dans le cas précis où les menaces de Moïse doivent avoir lieu. Si le livre de la Loi était un sujet de surprise pour Josias et pour son peuple, ce serait une raison apparente de soupçonner le pontife de l'avoir fabriqué sur d'anciennes traditions, pour seconder les pieuses intentions du jeune prince; mais ce n'est point ce livre de la Loi qui jette le prince dans l'étonnement, ce sont les prévarications de ses pères contre la Loi: *La colère du Seigneur*, dit-il (*Ibid.*, 13), *s'est allumée contre nous, parce que nos pères n'ont point obéi aux paroles de ce livre, et n'ont point fait ce qui nous avait été prescrit.*

Remarquez que le prince ne dit pas que ses pères n'ont point connu *les paroles de ce livre*, mais *qu'ils n'y ont point obéi*. Comment, en effet, croirait-il ses pères coupables pour n'avoir point obéi aux paroles d'un livre qu'ils n'auraient pas connu? Ce simple exposé du fait, doit faire évanouir tous les soupçons: arrêtons-nous y encore un moment.

On n'a pu soupçonner la probité d'Helcias qu'en supposant que le livre de la Loi, qu'il feignit d'avoir trouvé dans le Temple, était le seul exemplaire qui subsistât alors. C'est ce qu'on ne pouvait supposer sans soutenir en même temps que la Loi de Moïse avait été abolie par les prédécesseurs de Josias; car il est bien manifeste que si cette loi réglant le civil et le sacré, n'avait point été abolie, le livre qui la renfermait ne pouvait pas ne pas être du moins entre les mains des juges et des prêtres. Or, non-seulement on n'a point de preuve que la Loi ait été abolie avant Josias dans la république juive, mais l'histoire dépose ici le contraire. Cette république a souffert bien des révolutions; elle a vu au milieu d'elle bien des prévaricateurs: mais jamais elle n'a connu d'autre loi que la Loi de Moïse, dans tous les temps de sa durée. Sous les Juges, on voit souvent les Israélites oublier leur Dieu, et adorer Baalim et Astaroth; mais on les voit aussi souvent revenir de leurs égarements (*Judic.* III, 3); et si le Seigneur n'extermina pas les nations idolâtres que Josué avait laissées à sa mort, *ce fut pour éprouver* par elles *les Israélites, s'ils obéiraient aux commandements qu'il avait donnés à leurs pères par Moïse.* Qui ignore combien ces commandements étaient chers à David? ils étaient ses délices. Parvenu au terme où tous les hommes doivent arriver, il parle ainsi à son fils Salomon, qu'il vient d'établir son successeur: *Observez tout ce que le Seigneur vous a commandé; marchez dans ses voies, gardez ses cérémonies, ses préceptes, ses ordonnances et ses lois, selon qu'il est écrit dans la loi de Moïse.* (*III Reg.* II, 3.)

Nul changement sous les règnes de Salomon, de Roboam, d'Abia au sujet de la Loi de Moïse. Asa détruit les abus que ces princes avaient introduits, et fait régner la loi. Josaphat marche sur ses traces: et dès la troisième année de son règne, il envoie les premiers seigneurs de sa cour et les lévites portant avec eux le livre de la Loi, dans toutes les villes de Juda pour instruire le peuple (*II Paral.* XVII, 7, 8). Malgré l'impiété de Joram, d'Ochosias, d'Athalie, on n'aperçoit sous leur règne aucune interruption ni dans la police, ni dans le culte divin. Joiada, Souverain Pontife, plein de zèle, place Joas sur le trône usurpé par Athalie, lui met entre les mains la Loi du Seigneur, et établit partout l'ordre. Amasias (*IV Reg.* XIV, 6) se conforme *à ce qui est écrit au livre de la Loi de Moïse*, à l'égard des meurtriers de son père. Azarias et Joathan *suivent les voies du Seigneur*: Achaz en suivit de bien contraires: mais Ezéchias son fils, fidèle observateur (*IV Reg.* XVIII, 6) *des préceptes que le Seigneur avait donnés à Moïse*, abolit toutes les superstitions insensées de son prédécesseur. Manassé, fils in-

digne d'un si bon père, surpasse Achaz en impiété, sans néanmoins toucher au code public, c'est-à-dire, au livre de Moïse. Il a parmi ses sujets un trop grand nombre d'hommes fidèles et de prophètes zélés pour souffrir un tel attentat. Au reste son délire ne fut pas de longue durée : les maux dont le Seigneur le frappa lui rendirent la raison : revenu à lui-même il renversa tous les ouvrages de son impiété. Amon ne l'imita point daus sa pénitence, il ne l'imita que dans ses désordres : mais sa folie fut aussi courte que son règne. Il est donc manifeste que la Loi de Moïse subsista toujours dans la république juive jusqu'à Josias : aussi vit-on ce roi encore enfant la prendre pour la règle de sa conduite, marcher *dans toutes les voies de David*, faire *ce qui est agréable au Seigneur*, travailler à réparer son temple, à cimenter son culte, à le faire régner universellement. Il était donc instruit de la Loi : il y avait donc d'autres exemplaires de cette Loi, qui lui fut envoyée dans la suite par Helcias : il n'y a donc pas de raison à soupçonner qu'Helcias ait supposé ou altéré les livres de Moïse. Où est donc la justesse de la comparaison des fausses décrétales avec les Livres sacrés des Juifs ? Si ces décrétales étaient appuyées comme les livres de Moïse, sur une tradition qui remontât sans interruption jusqu'aux Papes des trois premiers siècles auxquels elles sont attribuées, pourrait-on dire que c'est l'ignorance de l'histoire et de la critique qui a fait passer pour ancien ce qui ne l'était pas ?

VI. Nous venons de voir s'évanouir les espérances que l'incrédule fondait sur le Pontife Helcias : voyons si le prêtre Esdras lui est plus favorable. Les Livres sacrés des Juifs, dit l'incrédule, périrent par les flammes dans l'embrasement général de la ville et du temple de Jérusalem sous le règne de Sédécias. Le peuple fut transporté à Babylone. Il ne revint dans sa patrie qu'après une captivité de soixante-dix ans. Ce ne fut même que plusieurs années après son retour, sous le règne d'Artaxerxès-Longuemain, que le prêtre Esdras fit en présence du peuple la lecture de la Loi : cet habile prêtre put donc très-aisément, ajoute l'incrédule, profiter de l'ignorance du peuple pour lui faire recevoir une loi et des écrits comme divins donnés à ses pères par la bouche de Moïse et des prétendus prophètes de sa nation.

On connaît tout l'intérêt qu'a l'incrédule de supposer tous les Livres sacrés des Juifs péris dans l'embrasement de la ville de Jérusalem et du temple sous le règne de Sédécias : car dans cette supposition, il ne serait plus possible de prouver que la plupart des prophéties, par exemple, celle d'Isaïe touchant Cyrus, fussent antérieures aux événements qu'elles annoncent : ainsi l'incrédule se trouverait par là débarrassé d'un grand nombre de preuves invincibles de la révélation. Mais sur quel fondement porte la supposition de l'incrédule ? sur le quatrième livre faussement attribué à Esdras, ouvrage apocryphe, plein de fables et de contradictions, dans lequel la main d'un Chrétien plus zélé qu'éclairé, se fait sentir de toutes parts, comme il est facile de s'en convaincre par la simple lecture.

Est-il vraisemblable que Jérémie, tiré de prison aussitôt après la prise de Jérusalem, recommandé par le vainqueur à Nabuzardan, général de son armée, confié à Godolias, gouverneur du pays conquis, jouissant de la plus grande liberté un mois entier avant l'incendie ; est-il vraisemblable que ce prêtre si attaché à Dieu et à sa Loi ait abandonné aux flammes des livres qu'il était obligé par état de conserver avec le plus grand soin ? Quand Jérémie pourrait être capable d'une telle négligence, est-ce qu'il n'y avait point ailleurs que dans Jérusalem des exemplaires des Livres sacrés des Juifs, surtout des livres de Moïse : Daniel à Babylone avait devant les yeux la prophétie même de Jérémie et les livres de Moïse ; puisque d'un côté il comprend que la fin des années de la captivité approche en consultant les Livres, et de l'autre qu'il reconnaît que les Juifs ont péché contre la Loi de Moïse, et que les malheurs de Jérusalem sont une suite de la malédiction prononcée contre les prévaricateurs dans le *Lévitique* et dans le *Deutéronome*. (*Dan.* IX, 10 seq.)

Le même fait n'est pas moins constant par l'histoire de Susanne, laquelle avait été élevée selon la Loi de Moïse par son père et par sa mère qui étaient justes. (*Dan.* XIII, 3.) Peut-on douter qu'un Ezéchiel ne fût aussi soigneux que Daniel, d'avoir un exemplaire des Livres sacrés des Juifs ? peut-on même penser que parmi tant de pieux Israélites qui n'avaient point pris part au schisme de Jéroboam, ni prostitué leur culte aux veaux d'or, mais qui étaient toujours demeurés fidèles au Seigneur, il n'y en eût aucun qui ait emporté des Livres qu'ils avaient toujours respectés, lorsque les dix tribus furent enlevées et dispersées dans l'Assyrie et la Médie par Salmanasar plus de cent ans avant la ruine de Jérusalem ? Ces Livres faisaient sans doute la consolation du saint homme Tobie (*Tob.* II, 6) : il se souvenait de ces paroles du prophète Amos : *Vos fêtes seront changées en deuil et en larmes* (*Amos* VIII, 10), lorsque interrompant ses repas, il courait ensevelir ses frères égorgés. Salmanasar en enlevant les dix tribus, ne dépeupla pas le pays de tous ses habitants. (*IV Reg.* XVII.) Qui pourrait donc assurer que ceux qui restaient, furent assez insensibles à l'histoire de leurs ancêtres et à la Loi qu'ils avaient toujours suivie, du moins quant à la police, pour abandonner les Livres qui les renferment? N'y avait-il pas toujours au milieu de ce peuple infidèle une suite de prophètes qui le rappelaient à ses devoirs, qui lui reprochaient ses infidélités, qui annonçaient les châtiments dont serait suivie son idolâtrie? Ces hommes pleins de zèle et de lumière avaient un grand nombre de disciples qu'ils formaient à la vertu selon la Loi de Moïse.

Ce qu'il y a de constant, c'est que les dix tribus arrachées à leur patrie, furent remplacées par des habitants de Babylone, de Cutha, d'Avah, d'Emath, de Sépharvaim (*Ibid.*), qui succédèrent à leur aversion contre la tribu de Juda; aversion qui se changea en haine et en fureur (*I Esdr.* IV), après que les Juifs de retour de captivité eurent refusé de les associer pour réédifier le temple du Seigneur : or, ces peuples connus aujourd'hui sous le nom de Samaritains ont toujours conservé, et conservent encore avec vénération le Pentateuque. On ne peut pas dire qu'ils le reçurent des Juifs revenus de Babylone, soit parce qu'ils étaient plein de mépris et de haine pour eux, comme nous venons de l'observer ; soit parce qu'ils n'ont jamais admis aucun de leurs anciens livres; soit parce qu'ils adoraient le Dieu d'israël, et lui immolaient des victimes selon la manière des Israélites, et par conséquent selon la Loi de Moïse (*IV Reg.* XVII), depuis qu'Assaraddon les avait envoyés dans Samarie longtemps avant le retour des Juifs; soit enfin parce que leur Pentateuque est écrit avec les anciens caractères des Chananéens qui ne furent plus en usage parmi les Juifs depuis la captivité.

Mais l'auteur du livre du véritable Esdras fournit la réfutation la plus complète de la fable du faux Esdras. (*I Esdr*, VI.) On y voit qu'après le retour de la captivité, on travaille d'abord au rétablissement du temple ; que l'ouvrage fut souvent interrompu, et qu'il ne fut achevé qu'à la sixième année du règne de Darius ; qu'alors on établit des prêtres et des lévites, pour exercer leurs fonctions, *selon qu'il est écrit dans la Loi de Moïse*, longtemps avant le retour d'Esdras à Jérusalem, puisqu'il n'y revint que la septième année du règne d'Artaxerxès, comme il est marqué expressément au chapitre VII du même livre : les livres de la Loi étaient donc dans la Judée avant Esdras. Ce docteur qui avait si profondément étudié et médité la Loi du Seigneur, arrive enfin à Jérusalem avec un décret d'Artaxerxès qui l'autorise à prendre le soin de tout ce qui regarde la religion et la bonne discipline : le peuple pour être instruit de tout ce qui appartient à la doctrine de la Loi, prie-t-il ce docteur de lui dicter de nouveau le livre de la Loi, ou de lui communiquer cet ouvrage qu'il a rétabli par inspiration après sa perte? Non certes, il le prie simplement *d'apporter le livre de la Loi de Moïse que le Seigneur avait donné au peuple d'Israël.* (*II Esdr.* VIII, 1 seq.) Il en parle comme d'un ouvrage toujours subsistant, toujours connu et dont on se servait ordinairement. Les soupçons de l'incrédule contre la probité d'Esdras sont donc aussi injustes et aussi frivoles, que contre la probité d'Helcias.

Et certes, jamais homme ne fut moins propre qu'Esdras à jouer le personnage d'imposteur : sa piété, son zèle, sa fermeté ne sont pas les caractères d'un si vil personnage. Les Samaritains, ses ennemis furieux, n'eussent pas laissé secrète son imposture ; et tant de Juifs jaloux de son autorité, dont il usait inexorablement à leur égard pour les assujettir à la Loi, n'eussent pas manqué de se joindre aux Samaritains. La Loi judaïque, les reproches, les menaces, les récits déshonorants pour le peuple et pour divers particuliers, qu'on trouve dans le Pentateuque, ne peuvent sortir que de la plume d'un Moïse revêtu de toute l'autorité de Dieu.

Unissons-nous pour un moment aux calomniateurs d'Esdras. Admettons avec eux dans ce prêtre le caractère de fourbe et d'imposteur. Mais comment viendrons-nous à bout de faire réussir son imposture ? il est clair que la chose n'est possible qu'en supposant le peuple juif tombé dans une ignorance entière des livres de Moïse pendant sa captivité : or, peut-on supposer que le peuple juif était tombé dans une telle ignorance durant un intervalle si court? Cet oubli, cette ignorance ne peuvent se concilier avec les soins d'un Ezéchiel, d'un Jérémie, d'un Baruch, d'un Daniel, qui ont un recours perpétuel à la Loi, comme à l'unique fondement de la religion et de la police de leur peuple. Quand le peuple serait capable de l'ignorance qu'on lui attribue, pourrait-on supposer la même ignorance dans ses juges et dans ses prêtres ? et en la supposant, conçoit-on possible de persuader aux uns que les lois récemment inventées sont ces lois de Moïse qu'ils ont toujours suivies dans l'administration de la justice pendant leur captivité même ; et aux autres, que des cérémonies nouvelles sont celles qu'ils avaient toujours pratiquées? L'imposteur avait non-seulement à fabriquer les ouvrages de Moïse; il fallait encore pour faire réussir son imposture, qu'il établît tout d'un coup les monuments qui en constatent l'histoire, et persuadât aux Juifs que ces monuments avaient été établis par Moïse même. Il fallait, par exemple, créer un grand prêtre, et lui persuader et à tous les Juifs que le souverain sacerdoce lui appartenait comme à un des descendants d'Aaron par un droit de succession qui n'avait jamais souffert d'interruption depuis Moïse. Il fallait séparer les Lévites de tous les autres Juifs, et leur persuader de même qu'à tous les Juifs qu'ils avaient reçu de Moïse leurs fonctions, qu'ils avaient été chargés par lui de la garde du tabernacle de l'arche de l'alliance, etc., quoique les Lévites avant l'imposteur n'eussent eu aucun office particulier, et qu'il n'eût jamais été question parmi les Juifs ni de tabernacle, ni d'arche d'alliance. Il fallait encore que l'imposteur composât avec les livres de Moïse tous les livres historiques et prophétiques ; et qu'il fût par conséquent doué du don de prophétie : car nous verrons dans la suite plusieurs prédictions vérifiées par l'événement longtemps après Esdras.

VII. L'incrédule conviendra peut-être, pour ne point heurter de front la raison, que Moïse est le législateur des Israélites, et qu'il leur a laissé ses lois par écrit. Mais

a-t-il composé les cinq livres du Pentateuque tels que nous les avons? ces cinq livres ne seraient-ils point un abrégé de divers Mémoires historiques qui avaient cours parmi les Juifs, dont un habile homme, tel qu'Esdras, aurait fait un seul corps d'histoire, où il aurait inséré les lois de Moïse?

Peut-on se livrer sans aucun fondement à des doutes sur un fait soutenu de la tradition la plus invariable de tout un peuple? Si on rejette une telle tradition, quel livre ancien reconnaîtra-t-on pour authentique? de quelque esprit de chicane qu'on soit possédé, on ne saurait disconvenir que depuis Esdras le peuple juif ne se soit cru en possession du Pentateuque, qu'il appelait *le livre de la Loi de Moïse, le livre de la Loi*, ou simplement *la Loi :* or, avant Esdras, il était dans la même créance : car dans ses livres historiques, dans ses livres prophétiques, dans ses cantiques, lesquels sont certainement antérieurs à Esdras, il est souvent mention du *livre de la Loi de Moïse*, du *livre de la Loi* : or, y a-t-il sujet de douter que les auteurs de ces ouvrages n'eussent en vue la même idée, en s'exprimant de la même manière que les Juifs depuis Esdras! Ces auteurs rappellent sans cesse les faits contenus dans le Pentateuque; ils l'avaient donc sous les yeux quand ils écrivaient; et la loi de Moïse ne peut avoir un autre sens dans leur bouche.

On convient que Moïse a rédigé ses lois par écrit : pourquoi donc ne pas faire le même aveu au sujet du Pentateuque? On admet le premier fait, ou à cause de la tradition invariable du peuple juif à cet égard, ou parce qu'il est constant par le Pentateuque même. Si c'est à cause de la tradition, elle est la même pour les cinq livres, que pour les lois : si c'est à cause que le fait est attesté dans le Pentateuque (*Exod.* XXIV, 4), est-il moins certain par le même ouvrage, que Moïse a écrit les mêmes discours du Seigneur, la guerre contre Amalec, les divers campements des Israélites dans le désert (*Exod.* XVII, 14 ; *Num.* XXXIII, 2)? Or, qu'est-ce que ces écrits, sinon l'*Exode*, le *Lévitique*, les *Nombres*, le *Deutéronome*, dont la *Genèse* est la préface? De plus, qu'on examine bien les lois de Moïse, on verra qu'elles portent toutes sur les faits contenus dans le Pentateuque, du moins dans les quatre derniers livres. Les séparer donc de ces faits, ne serait-ce pas séparer l'édifice de son fondement? Il est donc visible que les lois étant aussi anciennes que la république juive, le Pentateuque est de même date.

Le Pentateuque samaritain suffit seul pour dissiper tous les doutes. Le petit peuple qui le conserve aujourd'hui avec les anciens caractères hébreux, semble ne durer si longtemps, que pour rendre témoignage à son antiquité et à son intégrité. Nous avons déjà observé qu'on ne peut pas le soupçonner de ne l'avoir reçu que des Juifs depuis leur retour de la captivité. Il était instruit longtemps avant cette époque de la Loi de Moïse, par un prêtre renvoyé exprès de la captivité. Il s'opposa avec trop d'animosité à la réédification du temple et des murs de Jérusalem, pour accepter des lois de la main de ses ennemis. Il était sans doute redevable des livres de Moïse aux Israélites, que Salmanazar laissa dans le pays lorsqu'il en enleva les dix tribus : car il est constant que depuis le schisme introduit par Jéroboam, la Loi de Moïse fut toujours respectée dans les dix tribus comme dans celle de Juda : la conduite d'Achab et de Jézabel à l'égard de Naboth en est une preuve sensible.

Concluons que si après la captivité, il y eut une révision des Livres sacrés des Juifs, si on en forma un recueil, si on le remit en ordre, Esdras versé dans l'Ecriture contribua beaucoup à ce travail. C'était la coutume, selon Joseph (*Contr. Appion.*, lib. I), qu'après les guerres et les temps de troubles et de confusion, les anciens et les prêtres fissent la révision des Livres sacrés pour y corriger les fautes qui avaient pu s'y glisser. On voit même dans le *IIe Livre des Machabées*, XIII, 14, que dans ces occasions des hommes illustres, tel qu'un Néhémie, un Judas Machabée, rassemblaient les saints Livres et en formaient une bibliothèque. Conclure de là avec un des derniers écrivains de l'incrédulité la supposition de ces Livres, c'est vouloir tromper des imbéciles. Rassembler des livres dans une bibliothèque et faire des livres est-ce une même chose? Expédions une dernière difficulté aussi mauvaise que les précédentes.

VIII. Il y a, dit l'incrédule, des additions dans le Pentateuque. Le *Deutéronome*, par exemple, est terminé par le récit de la mort de Moïse : ce récit est sans doute d'une main étrangère. Cette remarque du chap. XII, vers. 6 de la *Genèse, alors le Chananéen était dans le pays*, ne paraît pas être de Moïse. Le passage des guerres du Seigneur, cité dans le *Livre des Nombres*, chap. XXI, 14, paraît ajouté à Moïse, aussi bien que le commencement du *Deutéronome :* il y a aussi dans ce dernier livre quelques propositions incidentes qui y paraissent ajoutées, par exemple, ce qu'on remarque en quelques endroits, que les lieux dont on parle, sont *situés au delà du Jourdain :* ce qui ne peut convenir qu'à un auteur qui écrivait en deçà de ce fleuve. Ce qu'on dit du lit d'Og, *que l'on montrait à Rabbath* (*Deut.* III, 11), jusqu'au temps de l'écrivain, et des bourgs de Jaïr (*Ibid.*, 14), qui n'eurent ce nom que depuis Moïse, tout cela paraît être ajouté par un auteur plus nouveau. On trouve quelques additions du même genre dans le livre de Josué. Qui m'assurera, continue l'incrédule, que tout n'est pas addition?

Qui vous l'assurera? le sens commun: consultez-le si vous le pouvez. Il vous apprendra qu'un livre reconnu invariablement par une nation entière pour être d'un tel auteur, ne saurait être un tissu d'additions faites par une main étrangère ; car dès-là même ce livre ne serait plus l'ouvrage de cet auteur. Il vous apprendra, que s'il y a

des additions, elles doivent être en très-petit nombre, et que ces additions ne peuvent tomber ni sur les faits principaux, ni sur les dates principales, si l'ouvrage est d'un historien; ni sur les lois, si l'ouvrage est d'un législateur : or, les additions qu'on remarque dans le Pentateuque, sont en très-petit nombre, et n'intéressent en aucune sorte, ni le corps de l'histoire, ni le corps des lois. Il faut n'avoir que des yeux pour apercevoir que ces additions n'ont été faites, que pour un plus grand éclaircissement par ceux qui ont revu dans la suite les ouvrages de Moïse; peut-être même qu'elles n'avaient été placées d'abord qu'à la marge, et qu'ensuite elles ont été insérées dans le texte par les copistes.

Est-il bien étonnant qu'un livre aussi ancien que le Pentateuque, le plus ancien livre qui soit dans le monde, ait eu besoin dans la suite de tant de siècles, de quelque éclaircissement? Ce qui est étonnant, c'est qu'un tel ouvrage qui a dû passer par tant de mains de copistes, et qui a été traduit en tant de langues différentes, ait pu parvenir jusqu'à nous avec si peu de changements; car, lisez Moïse dans les divers manuscrits du texte original et dans les diverses versions de ce texte; vous trouverez toujours le même corps d'histoire et les mêmes lois. Qui n'admirera ici la Providence qui veille sur son ouvrage!

Certes, il n'y a qu'un incrédule familiarisé avec le mensonge, qui soit capable de voir la main d'un fourbe, d'un imposteur dans le Pentateuque. Un imposteur n'aurait pu être assez mal habile pour ne pas apercevoir qu'il agissait directement contre son propre dessein, en écrivant des choses postérieures au temps de ce législateur. Un homme qui aurait pu forger le Pentateuque, n'aurait pas été capable d'une semblable bévue, et tout homme de bonne foi qui aurait écrit le Pentateuque, excepté Moïse, n'aurait pu parler comme il a parlé, ni écrire comme il a écrit. Le Pentateuque porte ses preuves contre tout autre auteur que Moïse : il n'a pu être écrit, ni par un imposteur, ni par un homme de bonne foi. La fourberie est trop visible, si c'est un imposteur; et il est contradictoire qu'un homme de bonne foi cherche à tromper.

Au reste, nous aurions pu, d'après des savants du premier ordre, nous inscrire en faux contre la supposition de ces additions, qu'on dit être faites au Pentateuque; mais la discussion des textes sur lesquels on les fonde, nous mènerait trop loin, et nous voulons être courts. D'ailleurs, la supposition de ces additions ne nous paraît propre qu'à montrer plus sensiblement la grande antiquité de l'ouvrage de Moïse.

IX. Nous croyons démontrée l'authenticité des livres de Moïse. Les preuves de ce fait ont leur application naturelle aux autres livres sacrés des Juifs. Qui peut, par exemple, former un doute sérieux, si ce peuple conserva toujours avec respect le livre des prophéties d'Isaïe; si durant le temps de sa captivité, il cherchait sa consolation dans la lecture de ce livre qui lui annonçait en termes précis le rétablissement de Jérusalem et du Temple; s'il vit avec une joie extrême Cyrus devenu maître de Babylone, ce prince que le prophète désignait par son nom plus de cent ans avant sa naissance, comme son libérateur futur (*Isa.* XLIV, 28; XLV, 1); s'il présenta avec la plus grande confiance à ce vainqueur de ses ennemis la prophétie qui lui annonçait ses hautes destinées; si ce ne fût pas en conséquence d'une telle prophétie, que le prince frappé de son éclat, donna aux Juifs l'édit pour leur retour, où il reconnaît que c'était du Dieu d'Israël qu'il tenait l'empire du monde, et que c'était le Seigneur, le Dieu du ciel, qui lui avait ordonné de lui bâtir un temple à Jérusalem dans la Judée? Quel autre motif eût pu le déterminer à s'exprimer ainsi, à traiter les Juifs avec tant de bonté? Mais si le livre des prophéties d'Isaïe n'eût été aussi ancien que le prophète même, quels égards Cyrus eût-il pu avoir pour un ouvrage récemment fabriqué tout exprès pour le flatter?

Selon l'historien Josèphe, le livre des prophéties de Daniel, où le renversement de l'empire des Perses par un prince grec, est marqué en termes si précis, fut présenté par le grand pontife Jaddus à Alexandre le Grand, et fit sur son esprit la même impression qu'avait faite le livre des prophéties d'Isaïe sur l'esprit de Cyrus.

L'authenticité des livres sacrés des Juifs doit donc passer pour un fait indubitable : la tradition constante et invariable de ce peuple en est une preuve, à laquelle il est impossible de rien opposer, qui ne serve à sa confirmation. Il faut s'y rendre, ou se déclarer hautement pour le pyrrhonisme historique, ressource désespérée que la sincérité et la raison rejettent également. On nous dispense sans doute de toute réflexion sur l'impossibilité de la supposition des livres dont il s'agit depuis la fondation du christianisme. La haine et la fureur des Juifs contre les Chrétiens, les mettent à couvert du soupçon d'avoir supposé des livres qui sont remplis, comme nous le verrons, de promesses, de figures, de prédictions du christianisme. Voyons présentement, le plus brièvement qu'il nous sera possible, d'où a pu venir un attachement si ferme et si inviolable pour ces Livres sacrés à un peuple si grossier, si indocile, si inconstant

## CHAPITRE IV.

*Inspiration des Livres sacrés des Juifs.— La vérité des miracles et des prophéties contenus dans ces Livres démontre l'inspiration de leurs auteurs.— Vains efforts de l'incrédule contre la vérité de ces miracles, surtout de ceux de Moïse.*

I. Josèphe (*Contr. Appion*, lib. I, c. 1) nous a découvert la raison véritable de l'attachement invincible du peuple juif à ses livres sacrés : c'est que ce peuple regardait ces livres divins, comme dictés par l'inspiration et par le mouvement de l'esprit de Dieu. On ne saurait nier que la raison ne soit de la

plus grande solidité, si les miracles rapportés dans ces livres sont réels, et si les prédictions qui y sont contenues sont antérieures aux événements qu'elles annoncent : car, d'une part les auteurs de ces miracles et de ces prédictions, prétendaient n'agir qu'au nom du vrai Dieu, et ne se donnaient que pour ses organes ; de l'autre part, il est impossible que des miracles réels, et des prédictions vérifiées par l'événement, et revêtus de ce caractère, soient faits en preuve du mensonge. Il s'agit donc d'examiner, non si le peuple juif a toujours cru véritables les miracles et les prophéties contenus dans ses Livres ; c'est un fait démontré dans le chapitre précédent ; mais s'il ne s'est pas trompé en prenant pour miracles des effets naturels, et pour prophéties des conjectures hasardées sur l'avenir. Entrons dans cet examen important, en évitant néanmoins un détail qui nous mènerait trop loin.

II. D'abord il faut fermer les yeux à la lumière pour ne pas voir des miracles réels dans les plaies de l'Egypte qui sont rapportées chapitres VII et suivants, jusqu'au XIII de l'*Exode*. Il est impossible d'apercevoir une cause naturelle de ces plaies ; la puissance du maître du monde s'y montre seule à découvert ; les faits sont annoncés avant qu'ils arrivent ; ils cessent au temps fixé ou par le prince qui les attire, ou par celui qui les opère. C'est à l'invocation seule de la puissance du vrai Dieu, que tout commence et que tout finit. Or, quel physicien assez insensé regarderait l'invocation de la puissance du vrai Dieu, comme une cause physique et naturelle du changement d'une baguette en un serpent, les eaux d'un fleuve et de tout un pays en sang, de la production subite d'une infinité de grenouilles, d'une infinité de moucherons, d'une infinité de mouches de toute espèce, de la peste sur les chevaux, les ânes, les bœufs et les brebis, d'ulcères dans les hommes et dans les animaux, d'une grêle effroyable, d'une multitude de sauterelles, de ténèbres palpables, enfin de la mort de tous les premiers nés, tant des hommes que des animaux, arrivée dans une nuit ? Tels sont les prodiges que Moïse a opérés en Egypte pour forcer le roi de laisser aux Israélites la liberté de sortir de son pays ; et il n'emploie pour opérer ces prodiges, point d'autre moyen que la prière adressée au vrai Dieu. La prière, demandons-le encore une fois, est-elle une cause physique de tels prodiges ?

L'incrédule, accablé sous le poids de ces prodiges, fait des efforts pour se relever. D'abord il cherche un appui dans les opérations des sages de l'Egypte. De l'aveu, dit-il, de Moïse, ces sages par leurs enchantements et les secrets de leur art, changent leur baguette en serpent, de l'eau en sang, et font venir des grenouilles. Mais de quel œil l'incrédule regarde-t-il ces opérations ? n'y soupçonne-t-il point un peu de charlatannerie ? les enchantements, les secrets de l'art mis en œuvre par ces prétendus sages, paraissent bien propres à servir de voiles à quelque tour de gibecière, et à faire illusion à des yeux crédules et intéressés, tels qu'étaient ceux d'un Pharaon, qui cherchait à se rassurer contre la puissance qui éclatait dans Moïse. Quoi qu'il en soit, ou l'incrédule croit réels et véritables les prodiges opérés par les sages de l'Egypte, ou il les juge faux et illusoires. S'il les croit réels et véritables, il faut qu'il ait recours à un autre agent qu'à l'industrie de l'homme ; car l'industrie de l'homme ne peut aller jusqu'à changer un morceau de bois en un animal vivant, ni changer de l'eau en sang, ni à produire des grenouilles. Il faut donc qu'il reconnaisse ici la main du maître de la nature, qui, par des vues d'une sagesse et d'une justice impénétrable, agit à l'occasion des désirs de quelque esprit faux et trompeur, qui se prête à la volonté des sages de l'Egypte. Mais on ne peut rien conclure de ces prodiges, comme de ceux de Moïse ; soit parce qu'ils sont destitués du caractère essentiel au miracle qui fait preuve, savoir d'être fait au nom du vrai Dieu ; soit parce qu'ils sont détruits et surmontés par ceux de Moïse : le serpent des sages est dévoré par le serpent de Moïse. Si les sages imitent Moïse dans le changement de l'eau en sang, ils ne peuvent changer le sang en eau. S'ils font venir des grenouilles, ils ne peuvent les faire disparaître, et leur pouvoir borné à ces effets, ne s'étend point jusqu'à la production des moucherons. (*Exod.* VIII, 18.) Si l'incrédule juge faux et illusoires ses prodiges des sages de l'Egypte, il ne peut en rien conclure contre la réalité de ceux de Moïse. Celui-ci n'emploie point comme les sages de l'Egypte des enchantements et des secrets de l'art pour cacher ses manœuvres, il emploie la seule invocation de la souveraine puissance. Il n'a point pour spectateurs des yeux intéressés à le prendre pour un thaumaturge ; mais au contraire tous les yeux sont ouverts pour pénétrer ses fourberies, s'il en était capable : enfin, et ses spectateurs sont contraints de sentir la force de ces prodiges et les adversaires qu'on lui oppose sont contraints de reconnaître la puissance du Dieu qui opère par ses mains : *Digitus Dei hic est.* (*Ibid.*, 19.) Tout ce qu'on peut conclure des prodiges des sages de l'Egypte ; c'est la sincérité et la bonne foi de Moïse : il n'a pas craint, en les rapportant, d'affaiblir ses propres œuvres, ou plutôt les œuvres du Seigneur, puisqu'il les rapporte sans faire aucune remarque, ou sur la fausseté de ces prodiges, ou sur l'impuissance des sages de l'Egypte.

L'incrédule demande où les sages de l'Egypte trouvèrent de l'eau pour faire leurs opérations, si elle avoit été toute changée en sang par Moïse ? Question puérile : ils n'avaient qu'à en faire venir de la terre de Gessen, ou en chercher, de même que les Egyptiens, *en creusant des puits.* (*Gen.* VII, 24.)

Mais écoutons l'incrédule dans ce qu'il ajoute. Moïse et Aaron sont les seuls témoins des prodiges qu'ils opèrent en présence de Pharaon et de sa cour, puisqu'ils ont soin de remarquer souvent, que tandis que l'E-

gypte est écrasée par les plaies horribles qu'ils décrivent, la terre de Gessen habitée par les Israélites, jouissait de l'air le plus beau et le plus salubre.

Quelle chicane! est-ce qu'il est nécessaire d'être exposé aux coups de la foudre pour entendre les tonnerres et la grêle? est-ce qu'il est nécessaire d'être dans les ténèbres pour voir la lumière? est-ce qu'il est nécessaire de toucher les morts pour entendre les cris de ceux qui les pleurent? Si les Israélites n'ont aucun commerce avec les Egyptiens pour être instruits de ce qui se passe parmi eux, comment donc reçoivent-ils l'ordre de demander des vases d'or et d'argent (*Gen.* xi, 2, 3), et des habits à leurs voisins et à leurs voisines? Pourquoi ceux-ci en leur accordant tout ce qu'ils demandent, les pressent-ils de sortir de l'Egypte? S'ils sont entièrement séparés des Egyptiens, pourquoi leur prescrit-on de mettre du sang de l'agneau sur le haut et sur les poteaux de leurs portes (*Gen.* xii, 7), afin que l'ange exterminateur les épargne en voyant ce sang? Si les Israélites n'ont aucune connaissance des malheurs des Egyptiens, quelle idée veut-on qu'ils aient et de l'institution de la fête de Pâque (*Gen.* xii, 14; xiii, 1, 2, 3), et de la consécration de leurs premiers nés, établies comme des monuments qui doivent dans tous les siècles perpétuer la mémoire de leur délivrance? Suivons les Israélites pressés par Pharaon et par ses sujets de sortir de l'Egypte. (*Ibid.*, 31, 33.)

III. Nous ne perdrons pas le temps à réfuter la fable inventée près de douze siècles après Moïse par un Manéthon, par un Chérémon, par un Lysimaque. Ces auteurs, peu judicieux, font chasser de l'Egypte les Israélites, à cause de la lèpre dont ils les supposent infectés. Quelle fable grossière! Josèphe en fait voir la fausseté contre Appion, qui avait osé la renouveler. Les Israélites, pleins de force et de vigueur à leur sortie de l'Egypte, montrent assez qu'ils ne sont pas atteints de cette maladie cruelle. Les lois de Moïse sur ce sujet suffisent seules pour faire sentir toute la folie d'une fiction imaginée pour couvrir la honte de l'Egypte. Pour peu qu'on soit sensible à la vérité, on est affligé de voir un Trogue, un Tacite, adopter des contes si misérables, et parler des Juifs avec une ignorance qui fait peur; tandis qu'il leur était si facile d'apprendre de leur bouche même leur véritable histoire. Revenons aux Israélites.

IV. Ils partent au nombre de plus de six cent mille hommes en état de porter les armes, avec leurs femmes, leurs enfants, leurs troupeaux, suivis d'une multitude infinie d'Egyptiens de la lie du peuple, qui s'attachent à Moïse devenu illustre dans toute l'Egypte par ses prodiges. Ils arrivent à Socoth, ayant pour guide pendant le jour une nuée obscure, et pendant la nuit une nuée lumineuse qui les précède. De là, ils se rendent, au désert d'Etham; enfin à la troisième journée, il parviennent au bord occidental de la mer rouge vis-à-vis Phihahiroth, et vis-à-vis Béelsephon. Le camp qu'ils viennent d'abandonner dans le désert d'Etham, est occupé par l'armée de Pharaon. Ce prince, averti que les Israélites en quittant Ramessès, au lieu de prendre la route de Suez, pour aller au mont Sinaï, avaient pris celle du désert de la mer Rouge, les regarde comme des fuyards, se repent d'avoir permis de sortir de ses Etats à un peuple qu'il traitait comme esclave, et dont il tirait des services immenses. Il rassemble donc son infanterie et sa cavalerie (car la peste et la grêle n'avaient pas fait périr tous les chevaux de l'Egypte), et il se met à leur poursuite.

Les Israélites voyant l'ennemi derrière eux, devant eux la mer Rouge, à leurs côtés deux montagnes escarpées, n'ayant pour échapper entre Phihahiroth et la mer, qu'un défilé de vingt pieds de largeur, se croient perdus sans ressource; ils se répandent en reproches amers contre Moïse; alors Moïse les rassure: Ne craignez point, leur dit-il; le Seigneur vous sauvera lui-même en combattant pour vous; ces Egyptiens qui vous font trembler, bientôt ne seront plus. Il élève sur la mer, par ordre du Seigneur, la verge qu'il tient en main; la mer se divise en deux, ouvre un large passage, laissant son fond couvert d'herbe desséché par un vent chaud d'Orient que le Seigneur fait souffler. Les Israélites y entrent au commencement de la première veille de la nuit, la traversent, ayant à leur droite et à leur gauche les eaux suspendues comme deux murs; éclairés par une nuée lumineuse de leur côté qui marche derrière eux, tandis que la même nuée obscure du côté de leurs ennemis, les dérobe aux Egyptiens, lesquels persuadés qu'ils ne pouvaient leur échapper, étaient demeurés tranquilles dans leur camp; mais déterminés par le bruit que font les Israélites dans leur marche, ils se mettent en mouvement et se jettent après eux dans la mer: les Israélites en sortent vers la quatrième veille du matin. Du sein de la nuée lumineuse qui les conduit, partent des tonnerres, des éclairs, des foudres, qui portent le trouble et l'épouvante dans l'armée des ennemis. Fuyons les Israélites, crient alors ces ennemis consternés, le Seignenr combat pour eux. Moïse, par ordre du Seigneur, lève la main sur la mer, les eaux suspendues retombent de leur propre poids, fondent au devant des Egyptiens, les enveloppent et les accablent.

Tel est le récit que Moïse nous fait du passage de la mer Rouge (*Exod.* xiii, xiv). Nous n'ajouterons point de réflexions pour faire sentir la grandeur du miracle: quiconque ne la sent pas sur le simple récit qu'il vient d'entendre, est incapable de rien sentir. Qu'opposer au récit de Moïse? Il est appuyé du témoignage des Juifs dans tous les temps. Le Psalmiste (*Psal.* lxxvii, cxiii), Isaïe (lxiii), Habacuc (iii), l'auteur du *Livre de la Sagesse* (x, xix), célèbrent le passage de la mer Rouge dans les termes les plus pompeux. Les prêtres d'Héliopolis en Egypte,

racontaient le miracle dans les mêmes termes que Moïse, selon Artapan. (Euseb., *Præp. Evang.*, lib. iv, c. 17.) On ne peut entendre que du même fait la tradition conservée parmi les Icthyophages, dont parle Diodore de Sicile. (*Bibl.*, lib. iii, c. 3.) Ce peuple habitant sur le bord occidental de la mer Rouge, disait qu'autrefois la mer s'était ouverte par un reflux violent, et que tout son fond avait paru à sec et couvert de verdure, s'étant partagée en deux parties, et qu'ensuite il était survenu un flux impétueux qui réunit les eaux, et les remit dans leur état naturel. Trogue-Pompée l'insinue aussi, en disant que les Egyptiens ayant poursuivi les Israélites, furent contraints par des tempêtes et des orages d'abandonner leur poursuite. (Justin., lib. xxxvi.)

Il semble qu'ici l'incrédule devrait se joindre à nous pour adorer la puissance du maître de la nature, mais il est trop peu raisonnable : il voudrait bien pouvoir tirer quelque avantage de la comparaison que fait Josèphe du passage de la mer de Pamphylie par Alexandre et une partie de son armée, avec le passage de la mer Rouge par les Israélites; mais la bévue de Josèphe (*Antiq.*, lib. ii, c. 7) est si grossière, qu'il n'ose pas y insister. Quel rapport en effet, entre traverser une mer au milieu de ces flots suspendus, comme font les Israélites, et la passer le long de ses côtes, comme fait Alexandre, avant qu'elle soit rémontée, et avec un vent favorable ? (Strab., l. xiv; Arrian., *Expedit. Alex.*) L'incrédule a recours à une autre défaite avec les prêtres de Memphis en Egypte. (Artap., apud Euseb., *Præp. Evang.* iv, c. 17.) Moïse, dit-il, ayant vécu longtemps sur les bords de la mer Rouge, et ayant exactement observé l'heure et la hauteur de son flux et reflux, et la nature de ses côtes, se servit artificieusement de cette connaissance, pour délivrer son peuple à la faveur du reflux. Il les fit passer dans le temps que les eaux étaient retirées; mais les Egyptiens s'étant mis inconsidérément dans son lit au temps du flux, furent tous ensevelis sous les eaux qui les y surprirent.

Il est facile de prononcer les termes *de flux et reflux;* mais il est aussi facile d'y trouver le dénouement du passage de la mer Rouge par les Israélites? Moïse, sans doute, était habile homme : voyons si avec son habileté, il aura pu réussir à délivrer son peuple des mains des Egyptiens par le moyen du flux et reflux de la mer. D'abord il fallait dans l'intervalle d'une nuit le tirer du lieu où il était campé entre la mer et les Egyptiens, et le conduire à cinq ou six lieues de là, jusqu'à la pointe de la mer Rouge, vers Suez, où l'on suppose qu'il lui en fit traverser le petit bras à la faveur du reflux : il fallait donc dérober son décampement aux Egyptiens, ensuite lui faire gagner la pointe de la mer, entre cette mer et des montagnes, par un défilé de vingt pieds de largeur, suivant la relation de ceux qui ont tout examiné sur les lieux ; enfin, arrivé à la pointe de la mer, il fallait la lui faire traverser dans un espace de deux cents pas au moins d'un terrain sablonneux et mouvant, qu'elle peut laisser à sec dans son plus grand reflux durant l'intervalle de sept à huit heures. Or, la chose est impossible ; plus de deux millions de personnes avec tout l'embarras de bestiaux, de chariots, de bagages, peuvent-ils décamper à la vue d'une armée ennemie, sans qu'elle s'en aperçoive ? peuvent-ils, durant le court intervalle de quelques heures, faire cinq à six lieues par un défilé de vingt pieds de largeur, et ensuite traverser un terrain sablonneux et mouvant ? n'est-il pas également impossible de supposer que l'armée des Egyptiens, qui était à la poursuite d'une troupe si confuse, si timide, si effrayée, si embarrassée, n'ait pu l'atteindre dans sa marche ? n'est-il pas également impossible de supposer que cette armée se précipite dans la mer au moment que le flux recommence, et qu'elle y périsse tout entière ? Conçoit-on que cette armée, après s'être engagée témérairement dans le lit de la mer, voyant ses flots revenir sur elle, n'ait fait aucun mouvement pour gagner la côte, et qu'une partie au moins n'ait été sauvée? Quiconque n'entend pas l'impossibilité dont il s'agit, est incapable de rien entendre. Il faudrait ici supposer un miracle aussi grand que celui que l'on veut éluder. On ne peut donc contredire le récit de Moïse que par des hypothèses absurdes. Continuons de voyager avec les Israélites, si nous souhaitons voir de nouveaux miracles.

V. Ils arrivent en un lieu appelé *Mara :* ils n'y trouvent que des eaux amères. Pressés par la soif, ils murmurent contre Moïse. Celui-ci crie au Seigneur qui lui montre un certain bois qu'il jette dans l'eau, et qui lui ôte son amertume. L'incrédule n'aperçoit ici qu'un effet naturel ; mais jusqu'à ce qu'il lui plaise de démontrer qu'un morceau de bois peut absorber ou précipiter tous les sels dans une quantité d'eau suffisante pour étancher la soif de deux millions de personnes, il nous permettra de voir ici un vrai miracle : ou s'il connaît ce bois qui a la vertu de rendre douces les eaux salées, quel service ne rendra-t-il pas à nos gens de mer, s'il daigne leur faire part de ses connaissances?

VI. Les provisions apportées d'Egypte sont consumées, le peuple n'a plus de pain ; il est dans l'impossibilité d'en trouver dans le désert de Sin. On devine aisément qu'une multitude affamée se livre au murmure dans une position si cruelle. Moïse n'est donc pas épargné. Que peut faire ce grand homme, que de s'adresser au Seigneur ? Il en reçoit l'ordre d'annoncer au peuple que dès le soir même il aura de la viande, et qu'il aura du pain le lendemain. En effet, vers le soir, (*Exod.* xvi, 13 seq.) *vient un grand nombre de cailles qui couvrent tout le camp*, et, le lendemain, dès le matin, avant le lever du soleil, tombe la manne : tout autour du

camp, *la surface de la terre est couverte d'une rosée*, c'est-à-dire, *de quelque chose de menu et comme pilé au mortier, semblable à ces petits grains de gelée blanche qui tombent pendant l'hiver sur la terre ; elle avait la forme de la graine de coriandre, elle était blanche comme la neige, le peuple la broyait sous la meule, ou la pilait dans un mortier, la mettait cuire dans un pot, et en faisait des tourteaux, qui avaient le goût comme d'un pain pétri avec de l'huile.* Il est ordonné aux enfants d'Israël que chacun *en ramasse ce qu'il lui en faut pour manger, d'en prendre un gomor pour chaque personne, selon le nombre de ceux qui demeurent dans chaque tente.* Ils obéissent, *les uns en amassent plus, les autres moins, et, l'ayant mesuré à la mesure d'un gomor, celui qui en avait plus amassé, n'en avait pas davantage, et celui qui en avait moins préparé, n'en avait pas moins :* mais *il se trouva que chacun en avait amassé selon qu'il en pouvait manger.* Il leur est défendu *d'en garder jusqu'au lendemain : quelques-uns en ayant gardé, la trouvèrent pleine de vers et toute corrompue;* chacun *en recueillait donc ce qu'il lui en fallait pour se nourrir durant le jour. Lorsque la chaleur du soleil était venue*, ce qui en restait sur la terre, *se fondait; le sixième jour, ils en recueillaient une fois plus qu'à l'ordinaire*, à cause *du septième jour* qui était le jour du sabbat, auquel la manne *ne tombait point*, et ce qui était *réservé pour ce jour, ne se corrompait point ;* ensuite *on en remplit un gomor*, et on le plaça *dans le tabernacle* après qu'il eut été dressé pour servir *aux races à venir* de mémorial *du pain dont les enfants d'Israël avaient été nourris par le Seigneur dans le désert pendant quarante ans, depuis leur sortie d'Egypte jusqu'à leur entrée dans le pays de Chanaan.* Le miracle est visible.

Non, répond l'incrédule, à moins qu'on ne le croie perpétué jusqu'à nos jours ; car encore aujourd'hui on ramassse de la manne dans le désert de l'Arabie.

Mais quel rapport y a-t-il entre la manne qui tombe aujourd'hui dans le désert de l'Arabie et la manne qui a servi de nourriture pendant quarante ans aux enfants d'Israël? La manne qu'on recueille dans le désert de l'Arabie tombe en très-petite quantité; la chaleur du soleil ne la fait pas fondre, et elle ne se corrompt pas d'un jour à l'autre ; elle tombe tous les jours en été : elle n'est pas nourrissante, elle n'a pas de dureté ; elle n'a pas le goût de la plus pure farine pétrie avec l'huile et du miel; elle est purgative ; en un mot, elle a toutes les propriétés, et n'a que les propriétés de la manne connue de nos apothicaires. Quel rapport donc encore une fois entre la manne qui tombe aujourd'hui dans le désert de l'Arabie et la manne qui servit de nourriture pendant quarante ans aux enfants d'Israël? le même qu'entre un pain excellent et un purgatif dégoûtant.

VII. Les murmures recommencent contre Moïse *à Raphidim*, parce que le peuple n'y trouve point d'eau. (*Exod.* XVII, 5, 6.) Moïse, par ordre du Seigneur, se fait accompagner des anciens d'Israël, va au rocher d'Horeb, et frappe de sa verge le rocher en leur présence : le rocher devient une source abondante, où le peuple avec ses troupeaux se désaltère selon ses souhaits. Qu'opposer à un tel miracle? Nous dire, d'après Tacite (*Hist.*, lib. V), que Moïse suivant des ânes sauvages découvrit une fontaine, qu'il supposa avoir fait sortir d'un rocher, c'est nous traiter comme des enfants que les fables les plus ridicules peuvent amuser. Une fontaine capable de désaltérer plus de deux millions de personnes et peut-être des animaux en plus grand nombre, aurait-elle pu échapper aux yeux de tant d'hommes dévorés par la soif, et occupés conséquemment à chercher de toutes parts de quoi l'étancher? Les anciens du peuple que Moïse prend pour témoins de son miracle, étaient-ils tous disposés à se prêter à son mensonge? Peut-on même supposer que ce peuple séditieux demeurât endormi dans ses tentes; qu'aucun ne suivît Moïse et les anciens jusqu'à Horeb; qu'aucun ne fût par conséquent spectateur du miracle? Que n'ajoute-t-on encore avec Tacite, que Moïse, par reconnaissance, fit jeter en fonte une statue d'âne, et la fit placer dans le temple de Jérusalem pour y recevoir ses adorations. En vérité, quand on a quelque estime pour Tacite, on doit rougir pour lui, en lui entendant débiter de si puériles impertinences. Jamais y eût-il un homme plus réservé que Moïse à fabriquer des statues, et tout à la fois plus attentif à en proscrire l'adoration? Est-ce que les Israélites étaient alors maîtres de Jérusalem? est-ce qu'il y avait un temple dans cette ville avant Salomon, plus de quatre cents ans après Moïse? Le miracle que nous venons de voir est renouvelé au désert de Sin. (*Num.* XX, 9 et seq.) Nous ne nous y arrêtons pas, pour arriver plus vite au mont Sinaï et y entendre les lois que le Seigneur va donner à son peuple.

VIII. Le troisième jour du troisième mois, c'est-à-dire le quarante-huitième jour *depuis que les enfants d'Israël furent sortis d'Egypte* (*Exod.* XIX, 1 seq.), ils dressèrent leurs tentes vis-à-vis la montagne de Sinaï. Moïse monte sur la montagne ; il y reçoit les ordres du Seigneur ; il revient trouver le peuple et les lui intime, et l'avertit que le Seigneur va venir *dans une nuée obscure ;* qu'il ait à se sanctifier pour le troisième jour, qu'il ne passe point, pour approcher de la montagne, certaines limites qu'on lui a marquées sans doute, afin qu'il soit plus à portée de voir toutes les merveilles qui vont accompagner la promulgation de la loi. Le troisième jour étant arrivé, *sur le matin, comme le jour était déjà grand, on commença à entendre des tonnerres et à voir briller des éclairs : une nuée épaisse couvrit la montagne, la trompette sonna avec grand bruit, le peuple qui était dans le camp fut saisi de frayeur. Tout le mont Sinaï était couvert de fumée, parce que le Seigneur y était descendu au milieu des feux : la fumée s'en élevait en*

*haut comme d'une fournaise, et toute la montagne causait de la terreur.* Le Seigneur parle (*Exod.* xx, 18, 19), et publie le Décalogue : ***Le peuple entendait les tonnerres et le son de la trompette, et voyait les éclairs qui brillaient comme des lampes ardentes et la montagne toute couverte de fumée : et dans la crainte et l'effroi dont ils étaient saisis, ils se tinrent loin de la montagne. Et ils dirent à Moïse : Parlez-nous vous-même, et nous vous écouterons; mais que le Seigneur ne nous parle point, de peur que nous ne mourions.*** Moïse reçoit ensuite diverses ordonnances qu'il vient rapporter au peuple, avec ordre de remonter vers le Seigneur, accompagné d'Aaron, de Nadab, d'Abiu et de soixante-dix anciens d'Israël. Le peuple s'engage à observer la Loi de Dieu. Ce qui paraissait *de la gloire du Seigneur* à travers la nuée qui couvrait la montagne, *était comme un feu ardent* qui brûlait sur le haut de la montagne et qui se faisait voir à tous les enfants d'Israël.

Il serait fort inutile, pour expliquer les phénomènes qui accompagnent la promulgation de la loi, de recourir à l'artifice et à l'industrie humaine. Il est visible que l'homme ne peut contrefaire ni imiter les merveilles qui viennent de nous frapper les yeux. Tout ce que pourrait ici dire l'incrédule, ce serait qu'il n'est pas rare d'entendre des tonnerres, et de voir des éclairs dans les mois de mai et de juin : mais l'incrédule serait-il bien satisfait lui-même de ce prétendu dénouement? Moïse fixe le jour précis où les prodiges doivent arriver. Au jour marqué les tonnerres se font entendre ; les éclairs se font voir; une nuée sombre et obscure couvre le mont Sinaï; du sein de cette nuée sort comme un feu ardent; toute la montagne est couverte de fumée, qui s'élève en haut comme d'une fournaise; malgré le bruit effroyable du tonnerre on entend distinctement le son perçant d'une trompette et la voix qui publie les dix commandements. Le spectacle est terrible; tous les cœurs sont saisis de crainte et d'effroi; le peuple, quelque accoutumé qu'il soit au tonnerre et aux éclairs, n'a plus que la mort devant les yeux, si le Seigneur continue de lui parler. Qu'ont de commun ces prodiges avec les tonnerres qui se font entendre dans le mois de juin? Voit-on alors comme un feu ardent qui brûle sur les montagnes? voit-on alors les montagnes couvertes d'une fumée qui s'élève comme d'une fournaise? Quelle voix humaine pourrait se faire entendre du haut d'une montagne au milieu de tant de fracas à deux millions de personnes? Ajoutez; quel homme assez téméraire pour assurer qu'un tel jour arrivera, nous ne disons pas tout ce qui se passe ici, mais qu'une nuée couvrira telle montagne? ou quel homme assez crédule pour y ajouter foi? Prions encore l'incrédule de nous dire, s'il croit possible qu'une montagne qui serait le théâtre de ces phénomènes subsistât dans le même état après leur cessation; et que pendant leur durée des hommes comme Moïse, Aaron, Nadab, Abiu, les soixante-dix anciens d'Israël pussent y conserver la vie?

IX. Si l'incrédule est de bonne foi; il ne peut admettre les faits que nous venons d'exposer, sans reconnaître que ce sont de vrais miracles; sans avouer par conséquent que le peuple juif qui les a toujours crus, ne s'est point trompé en prenant des effets naturels pour des miracles : c'est ce que nous avions à démontrer. Il en est de même de tous les autres prodiges rapportés dans les Livres sacrés de ce peuple. Nous ne ferons plus qu'en indiquer quelques-uns pour éviter la longueur.

La main du Maître de la nature n'est-elle pas visible dans la nuée qui sert de guide aux enfants d'Israël pendant quarante ans? Elle les couvre durant le jour; et la flamme qui y paraît durant la nuit, est pour eux une lumière qui les éclaire : si elle s'arrête, elle désigne leur campement : si elle se retire, c'est un ordre pour eux de décamper. La main du Maître de la vie n'est-elle pas visible dans la mort de Nadab et Abiu? Peut-on attribuer à une autre main la flamme qui sort du tabernacle, et qui tua, sans toucher à leurs tuniques de lin (*Levit.* x, 1 seq.), ces deux prêtres assez téméraires pour oser offrir au Seigneur de l'encens avec un feu étranger?

La main du Tout-Puissant qui blesse et qui guérit, n'est-elle pas visible dans le serpent d'airain élevé par Moïse comme le remède des morsures brûlantes des serpents envoyés pour punir les murmures des Israélites? Serait-ce un morceau d'airain qui aurait la vertu de délivrer le corps humain d'un venin mortel?

La main *du Dieu de toute la terre* n'est-elle pas visible dans le passage des Israélites à travers le Jourdain? Quelle autre main peut arrêter vers leur source les eaux du fleuve qui regorge par-dessus les bords (*Josue* III, 16), les élever comme une montagne, les tenir suspendues, vider ensuite le canal et le mettre à sec, en faisant couler vers la mer selon leur pente naturelle les eaux qui le remplissent? Nulle ressource ici pour l'incrédule dans le flux et le reflux.

La main du Dieu des armées n'est-elle pas visible dans la prise de la ville de Jéricho par les Israélites? (*Josue* VI.) Quelle autre main peut renverser les murs d'une ville forte au son d'une trompette et aux cris d'un peuple?

La main du Dieu du ciel n'est-elle pas visible dans le prodige accordé à la prière de Josué pour lui donner le temps de se venger de ses ennemis? Quelle autre main peut arrêter le soleil au milieu de sa course durant l'espace d'un jour? (*Josue* x, 12.) Recourir pour éluder ce prodige à un parélie ou à des réflexions des rayons du soleil après son coucher sur quelques nuages épais et glacés, c'est recourir à de grands mots qui n'ont ici aucune application. Il s'agit ici du soleil arrêté au milieu de sa course et non sur son déclin. Il s'agit ici du soleil vu

par un peuple entier bien éveillé, et non de quelques lueurs vues après le soleil couché. Il s'agit du soleil arrêté sur l'horizon pendant vingt-quatre heures : or des réfractions ou des réflexions du soleil pourraient-elles subsister durant tout cet intervalle ? L'incrédule voudrait voir ce fait attesté par quelque écrivain des nations étrangères : mais la sincérité des écrivains juifs doit-elle paraître suspecte, parce qu'il n'a paru que plusieurs siècles après eux des écrivains dans les nations étrangères ? Au reste, qui oserait assurer que la fable de Phaéton n'eut pas pour fondement ce trait de l'histoire de Josué.

X. Nous ne finirions pas, s'il fallait rapporter en détail les miracles des Elie, des Elisée, des Isaïe, etc. Il résulte clairement de ceux que nous venons d'exposer, que les miracles contenus dans les Livres sacrés des Juifs étant réels et véritables, les Juifs ont eu raison de regarder leurs Livres comme des Livres divins, dictés par l'inspiration et *par le mouvement de l'Esprit de Dieu.*

Car c'est un principe que des miracles opérés à l'invocation du nom du vrai Dieu, ne peuvent être faits en preuve du mensonge : or d'un côté les auteurs de ces miracles n'agissent qu'à l'invocation du vrai Dieu. Nous avons donné pour preuves de la religion révélée non-seulement les miracles, mais les prophéties. Nous verrons bientôt que les Livres sacrés des Juifs renferment des preuves de ce genre. Nous nous contentons ici de faire remarquer que le titre de prophète ne saurait être refusé à Moïse : car en lisant ses miracles, nous avons vu qu'il les annonçait avant de les opérer : or l'eût-il pu faire sans une lumière divine ? Dieu seul peut savoir, et conséquemment lui seul peut faire savoir ce qu'il veut faire. Quiconque désire d'avoir d'autres preuves du titre que nous attribuons à Moïse, peut se satisfaire en comparant l'histoire du peuple juif avec le cantique célèbre qu'il prononça peu de temps avant sa mort (*Deut.* XXXII, 1 seq.) ; il y décrit, pour ainsi dire en historien, les destinées futures de son peuple. Continuons d'écouter l'incrédule contre l'inspiration des Livres sacrés des Juifs.

## CHAPITRE V.

*Suite des vains efforts de l'incrédule contre l'inspiration des Livres sacrés des Juifs. — Injustice des soupçons contre la bonne foi de Moïse. — Défense du témoignage rendu par le peuple juif à ce législateur. — Frivolités des reproches faits à cet historien.*

I. L'incrédule ne tarit point en objections contre les Livres sacrés des Juifs, surtout contre les livres de Moïse. D'abord, il dit que Moïse a pu écrire tout ce qu'il lui a plu, parce qu'il n'avait plus de témoins oculaires qui pussent le démentir. Il cherche ensuite à décrier le témoignage du peuple juif. il le représente comme un peuple indigne de toute créance : revenant à Moïse, il demande où cet auteur a puisé tous les faits qu'il raconte dans sa *Genèse.* Discutons ces griefs imputés à Moïse : nous examinerons dans le chapitre suivant des accusations encore plus graves.

Je veux, bien, dit l'incrédule, que Moïse soit l'auteur des cinq livres qu'on lui attribue : mais quelle foi méritent tous ces miracles qu'il y raconte ? Selon toutes les apparences, ces livres ne parurent que peu de temps avant sa mort, s'ils parurent même de son vivant. Or, c'est précisément le temps où il n'y avait plus personne qui pût le contredire ; car de son aveu même, tous ces hommes, qu'il prétend avoir tirés de l'Egypte, avaient péri misérablement dans le désert, pendant les quarante années qu'il les y avait fait languir, sans doute pour faire mieux accroire tant de fables à leurs enfants

Pour qui parle l'incrédule ? pour qui écrit-il ? sans doute pour des imbéciles qui ne savent pas lire ; car il suffit de savoir lire pour être en état de convaincre de faux tout ce qu'il débite ici avec une insolence à faire peur. Josué et Caleb, si pleins de zèle pour la gloire du Dieu de Moïse, qui *déchirent leurs vêtements* (*Josue.* VII, 6) en entendant les murmures auxquels se livrent les enfants d'Israël aux récits de ces hommes timides qui avaient visité la terre de Chanaan ; ces deux grands hommes si pleins de confiance dans la puissance du Dieu de Moïse, qui pour rassurer leurs frères effrayés leur disent : *Ne craignez point le peuple de ce pays-là : nous pouvons les dévorer, ainsi qu'un morceau de pain : ils sont destitués de tout secours, le Seigneur est avec nous.* (*Num.* XIV, 6 seq.) Ces deux grands hommes n'avaient-ils donc rien vu ? ces âmes nobles et élevées étaient-elles donc capables d'autoriser le mensonge ? Quand les enfants des Israélites morts dans le désert n'auraient d'autres témoins des faits racontés par Moïse, le témoignage d'un Caleb, et surtout de Josué, soutenu et environné de tous les prodiges qu'il opère lui même, n'aurait-il donc pas pu leur suffire ? mais ces enfants, à la mort de leurs pères, étaient-ils dans la première enfance ? et s'ils avaient vécu durant quelques années avec eux, ce qui est indubitable, n'auraient-ils rien entendu sortir de leur bouche des prodiges opérés en leur faveur par leur chef ? Mais ces enfants nés durant l'intervalle de quarante ans que leurs pères avaient passé dans le désert, étaient-ils sourds, étaient-ils aveugles ? n'avaient-ils rien vu ? n'avaient-ils rien entendu ? où avaient-ils puisé de l'eau pour se désaltérer dans le temps que leurs pères mouraient de soif ? de quel pain avaient-ils été nourris ? par quel remède avaient-ils échappé à la mort, lorsqu'un si grand nombre de leurs pères avaient été tués par les serpents, dont les morsures étaient brûlantes comme le feu ?

Mais où l'incrédule a-t-il appris que tous les Israélites sortis d'Egypte, périrent dans le désert ? il n'y eut de condamnés à la mort que ceux qui étaient entrés dans le dénombrement après le passage de la mer Rouge ; *vos corps seront étendus morts dans ce désert,*

*vous tous*, dit le Seigneur, *qui avez été comptés depuis vingt ans et au-dessus, et qui avez murmuré contre moi; vous n'entrerez point dans cette terre dans laquelle j'avais juré que je vous ferais habiter, excepté Caleb, fils de Jephoné, et Josué, fils de Nun.* (*Num.* XIV, 29.)

Tous les enfants donc au-dessous de vingt ans qui étaient sortis d'Egypte, ne furent point compris dans l'arrêt de mort prononcé contre les murmurateurs. Or, ne peut-on rien voir? ne peut-on rien entendre avant l'âge de vingt ans? quelle multitude de témoins de toutes les merveilles de Moïse arrivées soit en Egypte, soit dans le désert, ne subsistaient donc pas à la mort du thaumaturge? Eh! comment ose-t-on suspecter la sincérité de ce thaumaturge? lisez son *Deutéronome*, ce livre qu'on peut appeler son testament : y raconte-t-il les œuvres du Seigneur à des hommes qui n'ont rien vu, qui n'ont rien entendu? il y prend à témoin les yeux et les oreilles de ceux à qui il parle. (*Deut.* IV, 9-12.) *N'oubliez point*, leur dit-il, *les grandes choses que vos yeux ont vues... Enseignez-les à vos enfants et à vos petits enfants... vous approchâtes du pied de cette montagne* (Horeb), *dont la flamme montait jusqu'au ciel, et qui était environnée de ténèbres, de nuages et d'obscurité : le Seigneur vous parla du milieu de cette flamme ; vous entendîtes la voix qui proférait ses paroles.* Il leur rappelle dans le même chapitre les prodiges opérés en Egypte, en ajoutant, *comme vous les avez vus de vos yeux.* (*Ibid.*, 33, 34.) Il leur met à la bouche la réponse qu'ils doivent faire à leurs enfants qui leur demanderont : (*Deut.* VI, 20 seq.) *Que signifient ces commandements, ces cérémonies, ces ordonnances que le Seigneur notre Dieu nous a prescrites? Vous leur direz : Nous étions esclaves de Pharaon dans l'Egypte, et le Seigneur nous a tirés de l'Egypte avec une main forte, il a fait sous nos yeux dans l'Egypte de grands miracles et des prodiges terribles contre Pharaon et contre toute sa maison.* Il les exhorte à ne pas craindre les peuples du pays dont ils vont être mis en possession, et voici le motif qu'il emploie ( *Deut.* VII, 18 seq.; V, 3 ) : *Ne craignez point, mais souvenez-vous de la manière dont le Seigneur votre Dieu a traité Pharaon et tous les Egyptiens, de ces grandes plaies dont vos yeux ont été témoins, de ces miracles et de ces prodiges*, etc. Il les presse, en les distinguant bien clairement de leurs pères morts dans le désert, et de leurs enfants nés dans le désert (*Deut.* XI, 2 seq.), et de se rappeler les merveilles arrivées dans l'Egypte, le passage de la Mer Rouge, les miracles arrivés dans le désert : *Vous avez vu de vos yeux*, leur dit Moïse, *toutes les œuvres merveilleuses que le Seigneur a faites devant vous.* Enfin Moïse (*Deut.* XXIX), pour les engager à renouveler l'alliance avec le Seigneur, remet devant leurs yeux les prodiges qu'ils ont vus dans l'Egypte et dans le désert. Qu'on vienne nous dire après cela que Moïse n'a publié ses livres qu'après qu'il n'avait plus de témoins oculaires des faits qu'il raconte.

II. Je consens, dira l'incrédule, que Moïse ait été suivi d'un peuple nombreux à la sortie d'Egypte; qu'il en ait été accompagné pendant tout le temps qu'il passa dans le désert, et qu'avant sa mort, il l'ait remis entre les mains de Josué pour l'introduire dans la terre de Chanaan : quel fond peut-on faire sur le témoignage de ce peuple ignorant et misérable? Oh, qu'il était aisé à un homme aussi habile que Moïse de le séduire, en lui faisant prendre pour des prodiges des effets naturels!

Quel fond peut-on faire sur le témoignage de ce peuple? le même que sur le témoignage d'un peuple de physiciens. La raison en est claire : c'est qu'il ne faut avoir que des yeux et un peu de sens commun pour ne pas se tromper dans le discernement des prodiges de Moïse. Car de quoi s'agit-il? il s'agit uniquement de sentir la différence qu'il y a entre un chemin frayé, battu, ordinaire, et un chemin au travers d'un bras de mer, ou d'un fleuve dont les eaux sont suspendues à ses côtés; entre une fontaine et un torrent d'eau tirée d'un rocher; entre un pain ordinaire et une rosée qu'on recueille tous les jours pour se nourrir; entre des éclairs, un bruit de tonnerre et une flamme de feu qui s'élève d'une montagne, une voix qui sort de cette flamme et qui fait entendre distinctement des discours clairs et suivis; entre un remède qui consiste dans quelque topique ou dans quelque breuvage, et un remède qui se réduit à jeter un regard sur un objet éloigné. Que faut-il de plus que des yeux avec quelque lueur du sens commun, pour sentir la différence entre des choses si diverses et si connues? Des physiciens, un Descartes, un Newton auraient-ils besoin de toute leur science pour n'être pas exposés au danger de confondre ces objets? feraient-ils usage d'autre secours que de leurs yeux et de leur bon sens pour ne pas s'y méprendre? Or, quelque ignorant que pût être le peuple conduit par Moïse, on ne peut lui refuser ni des yeux, ni quelque participation au sens commun; les lois qu'on lui propose, supposent manifestement que ce n'était pas un peuple de stupides destitués entièrement de raison. L'incrédule intéressé à se former une idée si humiliante du peuple juif, voudrait bien nous la communiquer : exposons lui les raisons que nous avons de ne pas la recevoir.

Le peuple juif, seul exemple qu'il y ait dans le monde, s'est toujours perpétué au milieu d'une infinité de révolutions. Tantôt esclave, tantôt captif, tantôt tributaire des nations, il a survécu à tous ses puissants oppresseurs. On ne voit plus aucun reste, ni des anciens Assyriens, ni des anciens Mèdes, ni des anciens Perses, ni des anciens Grecs, ni des anciens Romains. La trace s'en est perdue, et ils se sont confondus avec d'autres peuples. Mais ce qu'il y a de singulier, les Juifs subsistent, et ils subsistent dans leur ruine, chassés de leur pays, dispersés par toute la terre : c'est un peuple de frères; tous les autres sont formés

de l'assemblage d'une infinité de familles : celui-ci, quoique fort nombreux, est sorti d'un seul homme. Tandis que tous les autres prostituaient leur culte à des animaux, à des reptiles, à des hommes corrompus, à des statues de bronze et de pierre : celui-ci a toujours connu dès son origine un seul Dieu Créateur du ciel et de la terre; ses Livres, les plus anciens sans contestation, qui soient au monde, sont les seuls où soient enseignés l'unité de Dieu, et les droits invariables qu il a comme Seigneur suprême, sur tous les êtres qu'il a tirés du néant. Il a toujours conservé soigneusement ces Livres et les autres monuments de sa religion, quoiqu'ils fussent remplis de témoignages de son infidélité et de celle de ses ancêtres. Pour en avoir une idée encore plus juste, comparons-le avec les anciens peuples en ce que ceux-ci ont eu de bon.

Avant que le luxe et les vices de tout genre eussent amolli et corrompu les Egyptiens, les Grecs, les Romains, etc., on ne peut lire l'histoire ancienne de ces peuples avec ce goût qu'inspire la droite raison, sans admirer leur application à l'agriculture le soin de leurs troupeaux et leur assiduité au travail, la noblesse de leurs sentiments pour la conservation de leur liberté, qu'ils ne faisaient point consister dans l'oisiveté, dans la mollesse, dans l'ignorance des choses utiles à la vie; mais à n'être sujets qu'aux lois et à la puissance publique, à subsister chacun de son fond, et sans dépendre de personne, à se contenter de peu plutôt que de faire quelque bassesse pour s'enrichir. On admire leur frugalité dans la nourriture, leur modestie dans les vêtements, leur modération dans les plaisirs, leur fidélité dans le mariage, l'étude des arts utiles, leur goût pour la propreté, leur attention à bien élever leurs enfants, en formant le corps par le travail et les exercices, et l'esprit par la connaissance de la religion, des lois et des arts. On admire leur respect pour les dieux, leur fidélité à observer les pratiques religieuses, à accomplir leurs vœux, à garder leurs serments. On admire leur soumission et leur attachement à leurs parents, leur piété envers les morts, leur douceur et leur politesse entre eux et envers les étrangers, leur exactitude dans l'administration de la justice. Mais ces belles qualités étaient mêlées d'une foule de défauts intolérables. Ce n'est que chez les Hébreux qu'on les voit dans leur pureté, avec l'avantage infini de connaître le Dieu véritable auquel se doit rapporter tout bien, comme à la fin essentielle.

Il est vrai que les Hébreux contractèrent en Egypte une pente effroyable à l'idolâtrie et qu'on les voit s'y livrer souvent avec une aveugle impétuosité. Mais quelle différence entre eux et les autres nations qui paraissent les plus sages et les plus éclairées! Celles-ci étaient idolâtres universellement et constamment; au lieu qu'il y eut toujours parmi ceux-là un grand nombre de sages qui résistèrent au torrent avec fermeté, et que ceux-mêmes qui s'y livraient, revenaient bientôt à la raison qui les ramenait vers l'unique Dieu Créateur. Si parmi les autres peuples se montrent de temps en temps des sages qui connaissent la stupidité de leurs concitoyens, ces sages sont en très-petit nombre, leurs lumières ne les empêchent pas de se joindre à la multitude dans les temples consacrés aux idoles, et la vérité n'est pour eux qu'un sujet de disputes interminables.

Au reste, cette honteuse inclination des Hébreux pour l'idolâtrie ne nous paraît propre qu'à appuyer les tristes réflexions qu'on ne peut s'empêcher de faire sur l'homme, quand on le considère de si près, et à rendre moins suspects les Hébreux dans l'honneur qu'ils s'attribuent de tenir du Ciel leur Loi et leur religion.

Quiconque réfléchit sérieusement sur soi-même ne remarque-t-il pas que son esprit est tellement obscurci, qu'il ne s'applique qu'avec une extrême peine aux idées intellectuelles; qu'il n'est occupé que des objets capables de remuer ses organes, que rien ne lui paraît plus réel et plus solide que ce qui frappe les sens les plus grossiers, le goût et le tact?

Aperçoit-on d'autres dispositions dans les enfants et dans les hommes abandonnés à leurs passions? De quel prix est à leurs yeux ce qui n'est ni visible, ni sensible? Tous les peuples anciens distingués des Hébreux, sont la preuve d'une vérité si humiliante. En vain chercherait-on dans Homère, le théologien et le prophète des Grecs, un mot d'où l'on pût conclure qu'il a pensé à quelque être immatériel : la sagesse de ces peuples était toute appliquée aux corps et aux sens; leurs exercices avaient pour but la conservation et l'augmentation de leur santé, de la force, de l'adresse, de la beauté; les arts où ils excellèrent, la peinture, la sculpture, l'architecture, la musique, la poésie, avaient pour fin le plaisir des yeux, des oreilles, de l'imagination. Les lois et les règles de morale roulaient sur le sensible, sur la culture de la terre, sur le choix des femmes, sur la sûreté de chaque particulier. On songeait si peu au bien de l'âme, qu'on ne craignait point de lui nuire pour perfectionner le corps. N'était-il pas contre la pudeur que de jeunes hommes parussent tout nus en public pour s'exercer aux yeux de tout le monde? On comptait tout cela pour rien, et à Lacédémone les filles mêmes s'exerçaient ainsi. Partout étaient exposés des statues et des peintures de toutes sortes de nudités; partout on entendait des chants, et l'on donnait des spectacles dans le même goût. La religion ne consistait non plus que dans des cérémonies sensibles, plus capables de nuire aux bonnes mœurs que d'y servir. Où fut conduite la Grèce par ces moyens? aux plus grands excès de la dissolution : les impudicités les plus abominables y étaient en honneur.

Il s'était conservé parmi tous les peuples une tradition constante, qu'il y avait une

nature plus excellente que l'homme, capable de lui faire du bien ou du mal, car l'homme n'est pas sorti polythéiste et idolâtre des mains du Créateur. Il y a eu un temps où tout homme vivant sur la terre a connu son auteur, comme l'unique Dieu qu'il devait adorer ; mais il est certain que par un aveuglement inconcevable, on matérialisa la Divinité, et qu'on la multiplia de telle sorte, que chaque partie de la nature, chaque nation, chaque ville, chaque famille eut ses dieux. Afin de les rendre heureux, on leur attribua tous les plaisirs sans lesquels on ne conçoit point de bonheur, et jusqu'aux débauches les plus honteuses. Ce ne fut point assez de les imaginer dans le ciel ou sur la terre, on voulut les voir et les toucher. On fabriqua donc des idoles ; on les honora comme les dieux mêmes ; on se persuada qu'ils y étaient attachés et incorporés, et on honora d'autant les statues, qu'elles étaient plus belles et plus antiques, ou recommandables par quelque autre singularité.

Comment les hommes tombèrent-ils dans de si étranges absurdités? dans quel temps commencèrent-ils à y tomber? quel peuple servit de modèle aux autres? Laissons vider ces questions aux savants antiquaires. Un fait qu'on ne saurait nier, c'est qu'à la honte de la raison, ils y tombèrent. Mêlant l'idée de la puissance divine avec les images venues des sens, ils crurent que cette puissance résidait dans les choses où il paraissait quelque activité; dans le soleil et les astres, qui se faisaient sentir de si loin ; dans le feu et les éléments dont les effets étaient si universels; dans les grands rois et les fameux conquérants qui pouvaient tout sur la terre; dans les auteurs des inventions utiles à la vie humaine. Il y a lieu de penser que les Chaldéens furent les premiers qui commencèrent à confondre l'idée du Créateur avec celle de la créature ; car ces peuples étaient déjà dans l'erreur, lorsqu'Abraham sortit de leur pays; au lieu que dans la Palestine et en Egypte où il vint, on y connaissait encore le vrai Dieu, on jurait en son nom, on admirait sa puissance, on redoutait ses menaces.

Le culte était assorti à la créance, il roulait sur deux passions, l'amour du plaisir et la crainte du mal sensible : les sacrifices étaient toujours suivis de festins et accompagnés de musique et de danses. La comédie et la tragédie commencèrent par les réjouissances des vendanges en l'honneur de Bacchus. Les jeux Olympiques, les autres combats si fameux, se faisaient pour honorer les dieux. Les spectacles étaient des actes de religion, et c'était une dévotion pour les Grecs d'assister aux plus infâmes comédies d'Aristophane : il fallait même se livrer à la débauche pour être dévôt : il fallait s'enivrer pour bien célébrer les bacchanales; il y avait des femmes qui se prostituaient pour honorer Vénus. Que ne fallait-il pas faire pour mériter les bonnes grâces du dieu des jardins? Que d'abominations dans les mystères de Cérès et de Cybèle ! C'est ainsi qu'il fallait être dévôt envers les dieux regardés comme bienfaisants. Mais quant aux dieux infernaux, à Hécate, aux Euménides, aux Parques, et à tant d'autres représentés par la fable comme terribles, il fallait apaiser ces tristes et affreuses divinités par des sacrifices nocturnes et par des cérémonies cruelles. On enterrait des hommes vivants, les pères immolaient leurs enfants et les faisaient périr dans les flammes.

Qu'est-ce donc que l'homme capable de cette étrange stupidité que nous venons de voir dans des nations, d'ailleurs si polies et si savantes? Devons-nous donc être étonnés de cette pente effroyable des Hébreux vers l'idolâtrie? Ce qui doit nous surprendre, c'est que ce peuple sollicité sans cesse par l'exemple des nations voisines, attiré par les plaisirs qui accompagnaient leurs fêtes, gêné et irrité par ses lois sévères, ne s'y soit jamais abandonné aussi généralement et aussi constamment que les autres peuples de la terre. Son penchant vers l'idolâtrie ne nous paraît donc propre qu'à le rendre moins suspect dans l'honneur qu'il s'attribue de tenir du Ciel ses lois et sa religion. Car si ce peuple eût pris sans variation, pour l'unique règle de ses sentiments et de sa conduite, l'idée pure d'un seul Dieu qui fait tout par sa parole, qui n'est qu'esprit, que raison, qu'intelligence, et les idées de la vertu, et d'une vie future ; qui ne serait tenté de le prendre pour un peuple de philosophes affranchis de l'empire des sens et de l'imagination, lequel pour captiver l'admiration du genre humain, se serait attribué l'honneur d'être dans un commerce intime de la Divinité? Mais en voyant ce peuple aussi aveugle, aussi charnel, aussi stupide que le reste des habitants de la terre, courir après des chimères, au lieu de ne tenir qu'à la vérité qu'il a le bonheur de connaître; on conclut malgré soi qu'il faut que le Créateur ait parlé, et se soit réellement rendu sensible à ce peuple par des prodiges de la dernière évidence. Finissons ce parallèle.

Nous avons vu que tout ce qu'il y a de bon chez les nations anciennes, se trouve chez les Hébreux avec un avantage infini. Qu'on ne nous oppose pas les grands hommes qui se sont distingués par leur sagesse et par leur vertu chez les Grecs et chez les Romains. Qu'est-ce que les Aristide, les Socrate, les Numa, les Quintius, les Caton, si on les compare à des Abraham, à des Jacob, à des David, à des Ezéchias, à des Isaie? Et qu'est-ce même que cette sagesse des grands hommes qui ont paru chez les nations avec des qualités si aimables et si estimables, s'ils en ont ignoré la véritable source et la fin essentielle?

L'idée générale que nous venons de donner aux nations anciennes, qui ont fait tant de bruit dans le monde, était nécessaire pour dissiper un préjugé très commun contre le peuple juif. Elle n'était pas moins nécessaire pour prévenir bien de petites questions sur le choix singulier que le Créateur

a fait de ce peuple, en le rendant dépositaire de sa révélation, et opérant en sa faveur tant de prodiges. En effet, il résulte de cette idée générale, que le genre humain étant tombé dans les ténèbres les plus épaisses, et entraîné par les penchants les plus déplorables, avait besoin d'un libérateur qui éclairât les esprits et qui réformât les cœurs. Il résulte encore de la même idée, que si le peuple juif ne mérite pas le bienfait de la révélation, les autres nations en étaient également indignes, et que si l'une d'entre elles avait été choisie plutôt que la juive, on demanderait sur quoi porterait cette préférence? Dieu est le maître de ses dons, il les accorde à qui il lui plaît, sa volonté est donc l'unique raison de son choix d'un peuple plutôt que d'un autre, du peuple juif, plutôt que des autres nations. Si ce peuple a été l'objet d'une providence particulière qui s'est rendue sensible par une multitude de miracles, c'est que ce peuple était destiné à donner à la terre l'auteur même des miracles, Jésus-Christ Notre-Seigneur. Si ce peuple a conservé tant de rapports avec les nations idolâtres, malgré les miracles opérés en sa faveur, c'est que pour changer les cœurs, il faut quelque chose de plus que des miracles qui frappent les sens.

Au reste, soyons plus équitables envers le peuple juif, que l'auteur d'une rapsodie sur la tolérance (5-6) : ne lui imputons pas des crimes dont il est innocent. L'écrivain dont il s'agit, l'accuse d'avoir sacrifié à Dieu des victimes humaines; et il cite en preuve l'exemple de Jephté et celui de Samuel : il lui fait encore reprocher par Moïse le crime abominable avec des bêtes.

1° Si le vœu que Jephté (*Judic.* XI) avait fait d'immoler au Seigneur le premier objet de sa maison qui se présenterait à lui après sa victoire, se termina à une immolation réelle de sa fille, et non à une simple consécration à la virginité perpétuelle, comme le prétendent de savants interprètes, il est inexcusable, parce qu'il viola (*Deut.* XII, 13) une défense expresse du Législateur des Juifs : s'il est loué par saint Paul (*Hebr.* XI, 32), ce n'est assurément pas à cause de l'immolation de sa fille, mais à cause de la grandeur de sa foi qui l'avait rendu vainqueur des ennemis du peuple de Dieu.

2° Donner pour un sacrifice la mort d'Agag, roi des Amalécites, c'est confondre toutes les idées : c'est prendre le supplice d'un homme criminel pour un sacrifice. Samuel (*I Reg.* XV) n'est que l'exécuteur d'un arrêt prononcé contre ce prince par la souveraine justice, et non un prêtre qui offre une victime à la gloire de la majesté suprême, et certes il ne fait que ce qu'aurait dû faire Saül, qui n'était pas revêtu du sacerdoce.

3° Faire reprocher par Moïse au peuple juif dans le désert, le crime abominable avec des bêtes, c'est calomnier ce peuple. Moïse ne lui reproche pas ce crime; mais il le lui fait envisager avec horreur, comme le crime des peuples du pays qu'il va habiter (*Levit.* XVIII, 23 seq.), et comme la cause de la perte de ces peuples abominables : *Vous ne vous approcherez d'aucune bête*, dit le Seigneur, *et vous ne vous souillerez point avec elles... Vous ne vous souillerez point par toutes ces infamies, dont se sont souillés tous les peuples que je chasserai devant vous, et qui ont déshonoré ce pays-là : et je punirai moi-même les crimes détestables de cette terre.*

Nous pouvons négliger de répondre aux autres chicanes de l'incrédule contre Moïse : car dès que les faits que nous venons d'établir sont indubitables, toutes les chicanes tombent d'elles-mêmes. Il faut que l'incrédule plie sous l'autorité de Dieu qui parle par la bouche de Moïse. D'ailleurs qu'est-ce que toutes ces prétendues difficultés de l'Incrédule? Il n'est point d'interprète de de nos Ecritures, qui ne se les propose et qui ne les éclaircisse. Y a-t-il donc de la sincérité à les rappeler sans cesse, sans daigner même faire mention des éclaircissements de nos interprètes? Si nous continuons donc l'examen de ces difficultés; c'est en faveur des personnes qui en peuvent être frappées, sans être à portée de consulter les livres où elles se trouvent éclaircies.

III. Où Moïse, demande l'incrédule, prend-il tout ce qu'il débite dans sa *Genèse*, c'est-à-dire, tous ces faits qui sont antérieurs de plus de deux mille ans à sa naissance.

Nous ne pouvons trop le répéter, la question n'est pas proposable, lorsqu'il s'agit d'un auteur dont l'inspiration est démontrée. Il n'a aucun besoin de prendre quelque part ce qu'il dit. Il a pour maître Dieu, aux yeux de qui tout est à nu, le passé, le présent, l'avenir. Mais quand on ne considérerait Moïse que comme un simple historien, serait-on en droit de lui demander compte des sources où il a puisé? ne devrait-il pas suffire pour mériter notre acquiescement, qu'il ait tous les caractères d'un historien véridique, éclairé, judicieux, désintéressé, impartial, exempt de passions; qu'on ne puisse lui opposer aucun monument digne de foi : que ses ouvrages aient été reçus sans contradiction par ses contemporains, qui étaient à portée d'avoir des preuves de la vérité ou de la fausseté des faits qu'il raconte? Ne devrait-il pas suffire, pour mériter notre acquiescement, que les principaux faits qu'il rapporte, aient été reconnus au moins confusément dans tous les temps par toutes les nations policées; et que les autres en dérivent en quelque sorte comme des conséquences naturelles. Or la création du monde d'abord dans un état informe, puis dans un état régulier; la félicité de l'homme dans un premier âge; la diminution de son bonheur dans un second, l'augmentation de ses misères dans un troisième et quatrième âge; le déluge universel; l'empire du monde divisé entre eux par trois enfants d'un même père, ont été reconnus au moins confusé-

(5-6) *Traité sur la Tolérance*, à l'occasion de la mort de Jean Calas.

ment par toutes les nations policées dans tous les temps. Et ce sont ces faits d'où dérivent tous les autres dont nous instruit Moïse.

En effet, posé la création, ne suffit-il pas que Dieu, pour nous apprendre avec quelle liberté il agit, a suivi l'ordre décrit par Moïse dans la production de ses ouvrages? Posé la formation de l'homme innocent et heureux, devenu criminel, et par conséquent malheureux, ne peut-on pas conclure que ses enfants n'ont pas été meilleurs, ni par conséquent moins dignes d'être misérables? Posé le déluge, ne suit-il pas que la terre s'est peuplée, que les empires se sont formés de la manière que raconte Moïse? Posé l'effusion de l'idolâtrie sur toute la terre; par quel autre moyen un Abraham a-t-il pu échapper au torrent, que par une providence singulière? Nous pourrions ajouter, s'il était question ici des autres livres de Moïse: posé le long séjour des Israélites en Egypte, leur sortie de ce pays, la loi donnée dans le désert à ce peuple élevé et nourri dans un pays corrompu et idolâtre, abattu par une longue servitude et par de rudes travaux; serait-il impossible de conjecturer ce qui leur est arrivé dans le désert, quand Moïse en aurait supprimé le détail? Mais il ne s'agit ici que de la *Genèse*.

Si l'on veut que cet historien ait eu besoin d'une source où il ait puisé, pouvait-il n'en pas trouver une féconde dans la tradition? La longue vie des hommes avant et après le déluge rapprochait de cet historien la mémoire des faits les plus anciens, comme si ces faits n'étaient arrivés que deux ou trois siècles avant sa naissance.

Amram, son père, avait vécu avec Lévi, Lévi avec Jacob, Jacob avec Abraham, Abraham avec Sem ou un enfant de Sem, Sem avec Mathusalé, Mathusalé avec Adam. Ainsi la tradition des faits rapportés par Moïse dans la *Genèse* était, pour ainsi dire, encore toute vivante de son temps: aussi paraît-il la supposer connue à tous les Israélites; car il ne prend aucune précaution pour se faire croire.

Qui oserait même assurer que cette tradition ne fût qu'orale, et qu'elle n'eût pas été consignée dans des écrits conservés religieusement par la famille d'Abraham? Les Israélites paraissent n'avoir jamais été sans ce soin. Le détail des généalogies, les dates des faits, les circonstances des événements, le nombre des années, toutes ces choses ne se conservent guère parmi les hommes d'une manière si précise que par des écrits et des mémoires. Le *Livre des Justes* cité dans Josué (x, 13), et dans le *II<sup>e</sup> Livre des Rois* (I, 18), ne serait-il point une histoire des anciens patriarches? Il est vrai qu'avant Moïse on écrivait peu, et que divers peuples ont été très-longtemps sans écriture; mais aussi quelle confusion, quelle ignorance, quelle obscurité dans les histoires anciennes de ces peuples! Il y a donc beaucoup de vraisemblance que si l'histoire des Hébreux est si bien soutenue, si bien suivie, cela est dû en partie à des mémoires dressés avant Moïse.

Dans cette supposition, Moïse n'aurait pas eu besoin du secours de la révélation, c'est-à-dire, de recevoir de nouvelles idées pour écrire la *Genèse*; de même qu'il n'en a pas eu besoin pour écrire les faits contenus dans les quatre livres suivants, dont il avait été l'instrument ou le témoin. Le secours de l'inspiration lui aurait suffi, c'est-à-dire, un secours qui éclairât son esprit, et qui appliquât sa volonté pour le choix des pensées et des paroles.

Demander comment, dans la supposition d'une histoire des anciens patriarches, Adam a pu savoir ce qui s'était passé avant lui, puisqu'il ne fut créé que le sixième jour après la naissance de tous les autres êtres; n'est-ce pas demander comment un enfant peut savoir ce qui s'est passé avant lui dans sa famille? Un enfant est instruit par son père; Adam le fut du sien: pouvait-il avoir un plus excellent maître? c'était le Créateur même qui était sa lumière non-seulement intérieure mais extérieure, en lui apparaissant et en l'instruisant sous une forme sensible.

IV. Nous venons d'observer que le déluge universel raconté par Moïse avait été connu de toutes les nations policées. On trouve, en effet, des monuments de ce grand événement jusque chez les Chinois. Le nom même que ces peuples, s'il est permis de s'en rapporter à leurs traditions, donnent à leur premier prince, en est un sensible: ils lui donnent celui de Pu-on-çu, nom qui signifie en leur langue *l'aîné du vaisseau* ou *le plus ancien de l'arche*. Une preuve encore plus évidente, c'est le discours que le livre le plus ancien et le plus respecté parmi eux fait tenir à leur empereur Yao, très-voisin lui-même du déluge: « Les eaux, » dit cet empereur (*Chou-king*, liv. I), « qui se sont élevées autrefois jusqu'au ciel, baignent encore le pied des montagnes, couvrent les collines moins élevées, et rendent les plaines qu'elles inondent impraticables. » Nous savons que les annales chinoises entendent par là une inondation nouvelle et passagère arrivée du temps même d'Yao; mais c'est contredire visiblement ce prince même, qui parle d'une inondation arrivée autrefois, comme l'observe très-bien Hougamcoué, célèbre interprète de leurs livres sacrés.

Il est vrai que cet interprète entend l'inondation dont il s'agit des vestiges de l'état primordial de notre terre, ou de celui dans lequel elle s'était trouvée au temps de sa première formation: quelle interprétation! Ne faut-il pas être ou étrangement prévenu contre la religion, ou possédé de la sotte vanité de faire parade d'érudition, pour chercher à l'appuyer de la remarque suivante? « Les Chinois, » dit M. Fréret (*Mém. de l'Acad. roy. des inscriptions et belles-lettres*, tom. X), « de même que les autres nations orientales, et les plus anciens philosophes grecs, supposent que l'eau, ou le fluide, est le premier principe des êtres,

et que les êtres n'ont été formés que par la séparation et la réunion des diverses portions de matière qui nageaient confusément dans le fluide immense du chaos. » Si les Chinois, devenus spéculatifs dans la suite des temps, de même que les Grecs, ont imaginé des systèmes sur la formation du monde, quand ils ont eu perdu la mémoire des traditions qui leur en auraient fait connaître l'origine, en vérité peut-on penser que les Chinois sous *Yao* étaient gens à se repaître de ces spéculations chimériques? Notre académicien cite lui-même un auteur qui pouvait lui ouvrir les yeux sur le faux de sa remarque. Cet auteur, Mengtse, le plus célèbre des disciples de Confucius, et dont les ouvrages font partie des livres classiques, nous apprend que les Chinois qu'Yao entreprit de rassembler et de policer étaient quelques familles éparses dans les forêts, auxquelles il montra le moyen de défricher les montagnes et de dessécher les plaines marécageuses, en creusant des canaux qui portassent les eaux à la mer. Il est donc visible qu'il ne s'agit, dans le discours d'Yao, que des suites du déluge tel qu'il est décrit par Moïse, et non de la prétendue formation de la terre selon le système de quelques philosophes grecs, ou des Chinois modernes.

Les Chinois ne sont pas les seuls chez qui la mémoire de ce grand événement se soit conservée. Les Chaldéens, selon Bérose, le racontaient presque dans les mêmes termes que Moïse. D'autres nations ont connu le petit nombre de ceux qui échappèrent au naufrage universel par le moyen de l'arche. (Lucien, *De dea Syr.*; Plutarq.) Il y en a même qui se croyaient en possession de cette arche : elles n'avaient pas même oublié la colombe.

Mais qu'est-ce que toutes ces traditions aux yeux de nos prétendus philosophes! Ce sont de misérables inepties. Ils conviendront volontiers, avec Spinosa, que la Syrie a pu être exposée à quelque inondation; mais ils n'hésitent pas à décider impossible l'inondation de tout le globe terrestre. D'où viendrait, demandent-ils, la quantité d'eau nécessaire pour couvrir la terre au-dessus des plus hautes montagnes? Est-ce qu'une pluie de quarante jours a pu produire cet effet? D'ailleurs que serait devenu cet immense volume d'eau?

Ne semble-t-il pas que ces prétendus philosophes aient mesuré et jaugé le réservoir des eaux suspendues sur nos têtes? Il n'est pas question, dans Moïse, d'une pluie ordinaire; selon lui, les eaux subtilisées et réduites à des atomes imperceptibles dans cet immense tourbillon qui nous environne, et qui, selon des savants, a plus de trois cents lieues de profondeur, sont mises en masses et précipitées à grands flots sur la terre, non par des cribles déliés comme une pluie salutaire et féconde, mais par de larges ouvertures, à la manière des rivières et des torrents. Ce n'est pas seulement le ciel qui verse des fleuves; *les sources du grand abîme sont rompues* (*Gen.* VII, 11); les eaux de la mer se font, par la violence qui les pousse, des passages énormes, et sortent de leurs immenses concavités; la terre s'entr'ouvre de toutes parts, et s'affaisse pour occuper les lieux qu'abandonnent ces eaux qui la surmontent en peu de jours.

Au reste, il importe peu de savoir d'où a pu venir la quantité d'eau nécessaire pour surmonter les plus hautes montagnes : le Tout-Puissant a sans doute pu la fournir; il n'a pas besoin de trouver de l'eau toute formée pour en mettre où il veut. Il importe aussi peu de savoir ce qu'est devenu ce volume d'eau : le Tout-Puissant l'a renfermé dans le lieu d'où il l'a tiré, ou dans quelque autre endroit; ou, s'il avait changé quelque portion de matière en eau, il lui a rendu sa première forme. Il ne s'agit ici que du fait, savoir, si la mer a été élevée au-dessus des montages (7). Or il y aurait de la folie à le nier, toute la nature le dépose. On trouve dans une infinité de lieux de la terre, soit dans les montagnes, soit dans des plaines, des dépouilles de la mer, et il faut n'avoir jamais considéré, dans les carrières et dans les rochers, la manière dont les coquillages font corps avec les pierres et les marbres, pour douter que la mer n'ait été élevée au-dessus des montagnes, puis resserrée dans les bornes où nous la voyons.

C'est précisément, dira-t-on, ce qui forme ici une difficulté invincible contre vous. Ces coquilles logées dans les rochers et dans les marbres des montagnes, et qui font corps avec eux, ne peuvent y avoir été placées qu'au temps même de la formation des montagnes : or les montagnes sont antérieures au déluge.

Sans doute il y avait des montagnes avant le déluge, puisque les eaux montèrent quinze coudées au-dessus des plus élevées. Quand même Moïse ne le dirait pas, on devrait en supposer; car, avant le déluge, il y avait des rivières et des fontaines, par conséquent des réservoirs pratiqués dans les lieux élevés, afin que l'eau trouvât une pente pour s'écouler et pour arroser la terre. Mais n'était-il rien survenu à ces montagnes? les carrières que nous y trouvons y étaient-elles? plusieurs de ces montagnes n'ont-elles pas été détruites? ne s'en est-il pas formé de nouvelles? voilà la question. Il ne fallait, pour retenir les eaux au-dessus de la terre, que des cavernes, dont les parois fussent d'une matière impénétrable à l'eau, telle que l'argile ou d'autres terres grasses. Ces vases couverts de sable, de matière pierreuse, de bonne terre, pouvaient faire de très-hautes montagnes.

Mais qui nous empêche de supposer que ces diverses matières étaient dépourvues d'une liaison nécessaire pour les rendre solides et dures; qu'elles pouvaient être dissoutes, enlevées, dispersées; que, l'eau de la mer trouvant les éléments pierreux

(7) *Voy.* la 3ᵉ et la 4ᵉ *Lettre à un Américain sur le sujet de l'histoire naturelle.*

épars, ou, si l'on veut, rassemblés, mais destitués du principe d'union qui en fait maintenant des corps durs, elle les pénétra comme fait l'eau à l'égard de la chaux, qu'elle convertit en une espèce de lait, et quelle les tint en dissolution, les charria, les déposa en certains endroits; qu'avec ces éléments elle enleva des coquillages, des portions d'autres corps marins; qu'elle en a fourni la liaison lorsqu'ils se sont desséchés, et que c'est là l'origine des montagnes et des carrières où se trouvent les dépouilles de la mer.

Notre supposition est simple et naturelle; le très-grand nombre de pierres qu'on connaît, étant remplies de coquilles, de dépouilles d'animaux, de plantes, d'arbres, annonce visiblement que ce sont des productions d'une inondation survenue à la terre lorsqu'elle était déjà peuplée et couverte de végétaux. Ce qui démontre l'universalité de l'inondation, c'est l'empreinte de plusieurs plantes des Indes qu'on voit dans des pierres en France, en Allemagne et ailleurs; car le transport de ces plantes ne saurait être attribué qu'à un débordement des mers des Indes, parvenu jusque dans notre climat.

On ne doit pas conclure de notre supposition qu'avant le déluge, il n'y eut ni pierres, ni cailloux : les pics qu'on voit sur les plus hautes montagnes, où l'on ne trouve point de coquillages, sont sans doute avant le déluge. Ce sont ou les combles de noyaux de ces montagnes primitives, ou le plus souvent des parties de l'intérieur de ces mêmes noyaux, poussées au dehors par des volcans. Ces pics indiquent que les noyaux étaient à peu près de la même espèce de pierre, et qu'ils sont demeurés tels qu'ils étaient après la création. On trouve des masses de cailloux fort gros unis par une matière pierreuse, et qui paraissent avoir été formés avant leur union. On trouve aussi, en certains endroits, des cailloux fort gros et fort blancs, de même que des bancs d'une autre espèce de pierre singulière, qui sont posés l'un sur l'autre à peu près comme des feuilles d'ardoises. On n'y trouve point de coquillages : ces espèces de pierres peuvent être de l'institution primitive.

Nous ne voyons pas ce que l'on pourrait nous opposer; dès que l'on convient de l'impossibilité que les corps marins que l'on trouve dans les rochers et dans les marbres, y aient été introduits, non-seulement si ces rochers et ces marbres étaient durs comme nous le voyons, mais quand même ils n'eussent été qu'en consistance de pâte, il faut, pour en rendre raison, ou admettre notre supposition, ou dire que ces rochers et ces marbres ayant été formés avant le déluge, Dieu suspendit miraculeusement, dans le déluge, la cause qui les rendait durs et solides; que par là toutes les parties élémentaires furent dissoutes, mêlées avec l'eau, et déposées ensuite en différents endroits avec des coquilles et d'autres débris de corps marins; ou enfin il faut imaginer avec Telliamed, et avec l'auteur de l'*Histoire naturelle*, que la terre, dans son origine, a été entièrement couverte par les eaux de la mer, et qu'elle est devenue habitable au bout d'une multitude de milliers d'années, par l'opération de ces eaux, c'est-à-dire, que la mer a détaché de son fond et de ses côtes des poussières de matière de toute espèce avec des coquilles, qui se sont déposées et entassées comme des sédiments; qu'elles ont rempli l'intérieur des coquilles; que, par leur amas et leur entassement, elles ont produit les couches horizontales et parallèles qu'on trouve partout, de même que les montagnes; que ces couches, qui étaient d'abord dans un état de mollesse, ont acquis de la dureté à mesure qu'elles se sont desséchées.

Assurément, Dieu était bien le maître d'opérer la dissolution des pierres et des métaux dans le déluge : mais pourquoi multiplier les miracles sans nécessité? Le déluge en est un assez grand, sans y en ajouter un autre non nécessaire.

Mais que peut-on penser de l'imagination de Telliamed? peut-elle paraître tolérable? Nous avons remarqué qu'on trouve en France des plantes et des feuilles des Indes moulées dans les pierres : cette remarque ne suffit-elle pas seule pour faire voir que l'hypothèse de Telliamed n'est qu'une fiction? D'un côté, ces plantes et ces feuilles n'ont pu être apportées, enveloppées dans des sucs pierreux, que par la mer; de l'autre, il fallait que ces plantes, pour être apportées, existassent; il fallait donc que les terres eussent été découvertes et eussent produit des arbres et des plantes, avant que l'eau les eût couvertes : car qui ne sait que ces sortes d'arbres et de plantes ne viennent qu'autant qu'ils trouvent un air libre où ils puissent s'étendre? Demandons encore à ces fabricateurs d'hypothèses ce qu'est devenu leur immense volume d'eau qui ne paraît plus : car si les montagnes sont l'ouvrage de la mer, il faut qu'elle ait été portée au-dessus des plus hautes; par conséquent qu'elle ait été portée à plus de trois mille toises au-dessus de son niveau actuel, puisqu'il y a des montagnes, telles que les Cordillères, qui ont cette hauteur. Qu'est-il devenu, ce volume d'eau? Conçoit-on que la mer ait pu se creuser un bassin capable de le contenir? conçoit-on même qu'en tirant de son fond des sédiments pour former des montagnes, elle ait pu baisser d'une ligne? Si, après avoir creusé, par exemple, une fosse d'un pied pour faire la première assise d'une montagne, elle y descend, il ne peut arriver aucune diminution à son niveau : car il est visible que si un volume d'eau d'un pied est descendu, ce volume est remplacé par la première assise d'une montagne, qui est également d'un pied. Mais ce qui doit paraître peu digne de ces grands philosophes, c'est leur manière de procéder : d'un côté, ils rapportent l'origine des couches horizontales et parallèles, qu'on trouve partout, aux sédiments détachés des côtes de la mer, c'est-à-dire des montagnes qui forment ces côtes; de l'autre, ils rapportent aux mêmes sédiments l'origine des montagnes.

Comment les montagnes peuvent-elles avoir été formées par des sédiments qui viennent des montagnes?

Il faut dire un mot des agents que ces philosophes mettent en œuvre pour opérer tant d'ouvrages. Ce sont, disent-ils, les courants, les vents, le flux et le reflux. N'est-il pas surprenant de voir sortir de dessous la main des plus inconstants de tous les ouvriers des ouvrages si bien symétrisés ? Il est d'autant plus surprenant que, suivant le système que nous examinons, ces agents n'opèrent qu'avec la dernière lenteur; ce n'est qu'en détachant du fond de la mer ou de ses côtes une poussière impalpable, en rassemblant cette poussière, en l'accumulant, qu'ils réussissent à former leurs ouvrages. Il est vrai que le mouvement des flots, les courants, le flux et le reflux accumulent des sables en quelques endroits; mais l'eau, le plus inconstant des éléments, disperse souvent ce qu'elle a rassemblé, creuse des abîmes, en comble d'autres, élève des bancs où il n'y en avait point. A-t-on quelque exemple qu'elle les ait transformés en pierres ? Est-on bien sûr qu'elle ait fait naître quelque écueil, c'est-à-dire, quelques rochers, depuis quatre mille ans, ou sur les côtes ou dans son lit ? Sans doute on a vu quelques côtes nouvelles; mais on sait que les rocs dont elles sont faites ont paru, parce que les terres et les sables qui les paraient de l'effort des vagues ont été minés peu à peu.

Eh ! de quel usage même peuvent être ces agents dans l'hypothèse dont il s'agit? On ne peut supposer des courants avant la formation des montagnes. L'impression des vents ne va pas fort loin au delà de la surface de la mer; les plongeurs la trouvent toujours calme à une certaine profondeur; or, si les vents ne produisent aucun mouvement sensible à quelques brasses de profondeur, comment veut-on qu'ils aient fait passer leur action jusqu'à trois mille toises ? Il en est du flux et du reflux comme des vents; les effets de ce phénomène, si étonnant au voisinage des côtes, sont imperceptibles en haute mer; comment donc prétendre qu'il excite des mouvements tumultueux dans un fond de trois mille toises de profondeur? Ajoutons que le flux et reflux serait bien plus paisible sur la mer dans le cas où elle couvrirait toute la terre à la hauteur de trois mille toises; les eaux seraient élevées successivement à mesure que la lune parcourrait tous les méridiens; il n'y aurait aucune interruption, aucun obstacle dans cette circulation suivie, et il résulterait d'un mouvement si régulier, que la forme de la terre serait plutôt conservée qu'altérée.

Si les agents de Telliamed ne peuvent rien pour réaliser sa fiction, que ne peuvent-ils point en concourant avec le déluge, dans cette commotion effroyable de l'atmosphère et de la mer? Les diverses matières qui composaient la terre, détrempées, pénétrées, dissoutes jusqu'à une certaine profondeur par les eaux du ciel et de la mer sortie de son bassin, sont élevées comme des nuages avec ces eaux, se dégagent ensuite, et retombent suivant le degré spécifique de leur pesanteur par des mouvements alternatifs des vents et des marées, et forment des carrières, des glaises, de l'argile, des marnes, etc. Voyez pour les circonstances la cinquième lettre à un Américain. Ce qui paraît indubitable, c'est que ces ouvrages de notre terre ne sont pas les effets d'une cause qui ait agi lentement et par des progrès insensibles.

Si chaque couche de pierre dans nos carrières avait été composée lentement de petites lames imperceptibles de sédiments, posées les unes sur les autres, comment quelque matière hétérogène ne se serait-elle pas déposée entre deux lames pendant le temps nécessaire à faire une nouvelle provision de sédiments de même espèce pour former une lame suivante ? Car c'est ce qui est arrivé aux différents bancs de pierre ; leur séparation est marquée par une couche légère de matières hétérogènes mal liées, parce que sans doute, la première couche étant faite, les eaux ont porté dessus différents sédiments, jusqu'à ce qu'elles aient amené de la matière de la première espèce pour construire une seconde couche. Il est visible que les différents bancs de nos carrières ont non-seulement été brusquement formés, mais encore qu'il y a eu un très-petit intervalle entre la construction d'un lit supérieur et celle du lit sur lequel il est assis

Les coquilles en offrent une preuve qui n'est pas moins sensible. Elles sont toutes pleines de la même espèce de matière dont elles sont enveloppées, comme les bivalves, les cornes d'Ammon, les nautiles. On conçoit avec quel artifice admirable ont été construites ces dernières coquilles ; elles sont partagées en cellules, dont chacune communique à sa voisine par un petit trou. Or, supposé que le lit de pierre dans laquelle on trouve une de ces coquilles eût été formé insensiblement par des couches de sédiments, le sédiment serait aussi entré successivement dans ces coquilles et s'y serait arrangé en lames par succession de temps, par les nouveaux sédiments qui y seraient venus à diverses reprises, et il serait arrivé que cette matière accumulée aurait rempli les trous et aurait empêché qu'il ne s'en introduisît de nouvelles, au moyen de quoi un nombre de ces cellules se trouveraient vides; c'est cependant ce qu'on ne trouve pas. Ces nautiles sont parfaitement pleines.

Des bivalves, comme des huîtres, se trouvent aussi en même temps pleines et exactement fermées. Dira-t-on que des sédiments extrêmement fins et déliés ont bien pu s'introduire et se filtrer entre les écailles du côté de leur ouverture, quoiqu'elles fermassent absolument tout chemin à l'eau de la mer que les huîtres avaient respirée? Quand on pourrait le supposer, ne sent-on pas que l'ouverture aurait été bientôt comme soudée

par le sédiment même, surtout lorsque l'huître aurait été dans une situation horizontale ou presque horizontale, et alors le dedans de l'huître se trouverait vide. Dira-t-on que l'huître a été surprise étant ouverte, et qu'elle a gardé cette situation gênante jusqu'à ce qu'il se soit accumulé assez de sédiment pour la remplir, et qu'elle s'est fermée subitement? Combien aurait-il fallu d'années afin que la mer, poussant dans l'huître des sédiments impalpables, parvînt à la remplir? Il aurait fallu que l'animal eût tenu sa coquille ouverte pendant tout ce temps-là : le croit-on? Quand l'huître aurait reçu tout le sédiment qui suffit pour la remplir, le banc de pierre aurait acquis la hauteur de l'épaisseur de l'huître qui s'y serait trouvée enchâssée; sa charnière n'aurait plus eu la liberté de jouer. Dira-t-on encore qu'elle se sera ouverte à diverses reprises, qu'elle aura reçu comme différentes ondes de ce sédiment, et que, quand elle aura été pleine, elle se sera entièrement fermée? Eh! l'animal ne serait-il pas mort avant que sa coquille fût pleine? Il est donc impossible d'expliquer ce phénomène, tout petit qu'il est, qu'en supposant deux choses, l'une que les bancs de pierre ont été formés par une opération assez brusque, qui a surpris l'huître ouverte; l'autre, que la matière dont ce banc de pierre ou de cailloux a été formé était originairement un liquide, qui a rempli l'huître, l'a enveloppée en un instant, et lui laissé la liberté de se refermer pour toujours.

Les partisans de Telliamed appuient beaucoup sur la figure des montagnes et des collines. Leurs angles saillants, disent-ils, sont toujours opposés à des angles rentrants, par conséquent formés par les courants occasionnés par les inégalités du globe. Ils insistent encore sur la disposition des lits de pierre ou de terre qu'on voit en certains endroits tellement correspondants d'un rivage à l'autre aux mêmes niveaux, qu'ils paraissent avoir été autrefois des parties d'un lit continu, dans lequel la mer a fait brèche pour s'y pratiquer un bassin.

La correspondance des angles saillants et des angles rentrants ne peut servir de rien au système de Telliamed; parce qu'on ne peut supposer dans ce système que l'immense quantité d'eaux, dont on y couvre la terre dès son origine, ait trouvé un canal tout préparé; qu'elle se soit écoulée vers ce lieu, et qu'ayant trouvé des chaînes de montagnes, elle ait été obligée de se resserrer dans les gorges déjà faites; que son mouvement accéléré ait miné les montagnes, mais toujours suivant l'usage de l'eau coulante, qui n'attaque pas ordinairement ses deux rives à la fois, mais augmente l'une aux dépens de l'autre. Si la correspondance des angles rentrants et saillants des montagnes était générale et constante, ce ne serait que dans le système du déluge qu'on pourrait concevoir la production de ces effets réguliers par les courants de la mer, lorsqu'elle abandonna notre continent. Mais cette correspondance n'est pas générale; on en trouve des exemples en petit dans les ruisseaux et dans les rivières; mais ils sont rares dans les autres cas. Le détroit de Gibraltar, le Pas de Calais et le Bosphore de Constantinople, nous présentent des angles saillants qui sont à l'opposite l'un de l'autre.

La disposition des lits de pierre ou de terre qui se correspondent d'un rivage à l'autre, n'est pas plus utile au système de Telliamed, que la prétendue correspondance des angles des montagnes. Outre qu'il serait assez absurde d'attribuer à la mer l'art de distribuer ses sédiments avec symétrie, de manière qu'élevant une côte à droite et l'autre à gauche, elle y plaçât un nombre égal de lits, et fît répondre exactement ceux d'un rivage à ceux du rivage opposé, quelque intervalle qu'il y ait entre eux; pour supposer que les eaux de la mer aient pu faire brèche à ces lits, il faut supposer qu'elles ont pu s'écouler, ce qui n'est pas possible naturellement dans le système. Ce n'est que dans le déluge qu'on trouve le dénoûment de ce phénomène. La diminution de la mer, son retour dans son sein aura forcé ces lits qu'elle avait d'abord faits continus dans les endroits faibles, où ils n'avaient pas encore eu le temps d'acquérir de la dureté.

On fait une multitude de questions sur le miracle du déluge, mais qui ne méritent pas d'être répondues, tant elles sont peu importantes. On demande, par exemple, ce que l'arche serait devenue au milieu de l'agitation ou plutôt du bouleversement de l'air, de la mer, de la terre? comment la race des poissons qui n'entra pas dans l'arche aurait pu être conservée, si la terre avait été dissoute dans l'eau? comment s'est pu rendre à l'arche une certaine quantité de tous les animaux qui étaient sur la terre? comment les animaux, les oiseaux, les reptiles propres à l'Amérique, à l'Afrique, à l'Europe, aux différentes parties de l'Asie, ont-ils pu aller dans le lieu particulier où l'arche fut construite? comment, par exemple, l'*ignavus* qu'on regarde comme un animal particulier à l'Amérique, et qui ne pourrait pas faire une lieue en vingt ans, aurait-il pu passer les mers et arriver durant le cours de sa vie auprès de Noé, qui bâtissait l'arche à plus de trois mille lieues de son pays naturel? comment, du lieu où l'arche s'arrêta, ces animaux ont-ils pu se répandre sur la terre? quelle nourriture purent-ils trouver à la sortie de l'arche sur la terre, qui avait été ensevelie si longtemps sous les eaux? Devait-il même subsister quelques semences des plantes et des arbres, qui n'eussent été ni corrompues ni pourries?

Que de questions inutiles! Quand le déluge ne serait qu'un fait dans l'ordre de la nature, dès qu'il est incontestable, il faudrait le reconnaître malgré tous les nuages qui l'entourent. Mais si c'est un miracle de la Toute-Puissance, que deviennent toutes les difficultés? Le Tout-Puissant qui a submergé la terre sous les eaux (*Sap.* x, 4; xiv, 6), a su sans doute conduire l'arche, et en régler les

mouvements, la défendre des vents et des tempêtes.

Il aura su conservé les poissons dans l'eau épaissie par la dissolution de la surface de la terre, s'ils avaient pu y périr : mais qu'est-ce que cette dissolution sur un grand volume d'eau? L'eau de la Seine est souvent très-bourbeuse, et les poissons n'y périssent point. Or la mer chargée des dépouilles de la terre n'eût pas été peut-être si limoneuse que l'est la Seine en certain temps. D'ailleurs ces matières, et surtout les terres grasses, les terres légères, ont dû s'élever vers la superficie de la mer, et en laisser par là le fond plus clair. Enfin le frai des poissons n'aurait pas péri ; ainsi, tous fussent-ils morts, l'espérance de leur race future restait encore.

A-t-il été plus difficile au Tout-Puissant d'amener à l'arche des quatre parties du monde des animaux de toute espèce, si, du temps de Noé, il n'y en avait pas réellement de toute sorte dans le lieu et aux environs où ce juste faisait sa résidence? Mais qui oserait assurer qu'il n'y en avait pas alors, et qu'ils se fussent déjà répandus dans toutes les parties du monde, comme ils s'y sont transportés depuis, ou d'eux-mêmes, ou chassés par les hommes, ou portés par quelque autre accident?

Reposons-nous sur les soins de la Providence pour faire subsister Noé, sa famille, les animaux, au sortir de l'arche. Les montagnes, les collines, étaient déjà découvertes depuis plus de six mois (*Gen.* VIII, 4), par conséquent pouvaient dès lors être couvertes de verdure, de pâturages, et même de fruits. De plus, sur quel fondement dirait-on que toutes les provisions de l'arche étaient épuisées?

La dernière difficulté n'est pas plus solide. La terre, comme nous venons de le remarquer, ne fut point ensevelie sous les eaux pendant un an entier. Les pluies extraordinaires, les eaux des rivières, des lacs et des fontaines, mêlées à celles de la mer, rendirent celles-ci moins salées et moins âcres, par conséquent moins dangereuses pour les plantes et les graines. La plupart des plantes viennent beaucoup mieux dans les terrains aquatiques que dans d'autres; les graines couvertes de terre ou de limon peuvent durer très-longtemps sous les eaux. D'ailleurs on peut supposer que Noé avait conservé dans l'arche des graines de presque toutes les plantes, et qu'elles lui servirent pour en repeupler la terre. Il en est de tous les faits rapportés par Moïse, comme du déluge. Plus on les examinera, plus on reconnaîtra l'exactitude de ce grand historien.

V. L'incrédule nous interrompt ici. Avant, dit-il (*Orac. des anc. fid.*), de nous vanter l'exactitude de votre historien, conciliez-le, si vous pouvez, avec lui-même dans sa chronologie. Moïse donne quatre cent trente ans de durée au séjour des Israélites en Egypte : voici son texte.

*Or le temps que les enfants d'Israël avaient demeuré en Egypte fut de quatre cent trente ans* (*Exod.* XII, 40) : or comment concilier cette durée avec les années de Caath, père d'Amram, les années d'Amram, père de Moïse, l'âge de Moïse à la sortie de l'Egypte? Le premier, selon Moïse même, ne vécut que *cent trente-trois ans*, le second *cent trente-sept*, et Moïse n'en avait que quatre-vingts à la sortie de l'Egypte; ce qui ne fait que trois cent cinquante ans, et non quatre cent trente.

Rien de plus facile que de concilier Moïse avec lui-même : ajoutez au texte objecté ce qu'ajoutent le Samaritain et les Septante, *le temps que les enfants d'Israël demeurèrent dans l'Egypte et dans la terre de Chanaan, eux et leurs pères, fut de* 430 *ans.* Prenez pour époque de cette durée, d'après l'apôtre saint Paul (*Galat.* III, 17), la vocation d'Abraham et la promesse qui lui est faite à soixante-quinze ans de son âge (*Gen.* XII, 1): en partant de là, vous avez vingt-cinq ans jusqu'à la naissance d'Isaac; de la naissance d'Isaac jusqu'à celle de Jacob vous en avez soixante; de la naissance de Jacob jusqu'à son entrée en Egypte, vous en avez cent trente : ce qui fait la somme de deux cents quinze ans. Supposez présentement qu'à l'entrée de Jacob en Egypte, Lévi eut Caath, et que celui-ci à l'âge de soixante-cinq ans ait eut Amram; qu'Amram, à l'âge de soixante-dix ans, ait eu Moïse. Unissez les quatre-vingts ans de Moïse à la sortie d'Egypte aux deux âges précédents, vous aurez encore deux cent quinze ans : faites l'addition des deux sommes. Ainsi la prétendue difficulté de l'incrédule ne roule précisément que sur une omission survenue dans le texte hébreu par l'inattention de quelques copistes.

Y a-t-il plus de bonne foi dans l'incrédule à imaginer de l'opposition entre l'arrêt qui réduit la vie des hommes à six vingts ans, et la longue vie de quelques hommes après le déluge? (*Gen.* VI, 3.) Si l'arrêt ne regarde que les hommes condamnés à périr par le déluge, en peut-on rien conclure contre les hommes qui devaient exister après le déluge?

VI. S'il est possible, poursuit l'incrédule, de concilier Moïse avec lui-même dans sa chronologie, comment réussirez-vous à le concilier avec l'histoire des nations anciennes? Les Chaldéens et les Egyptiens donnaient à leurs nations une durée qui remonte bien au delà de l'époque de la création assignée par Moïse. Les annales chinoises ne peuvent non plus s'accorder avec l'époque du même auteur sur le déluge.

L'équité n'est pas la vertu de l'incrédule : lui citons-nous des traditions universelles et les mieux fondées en faveur de Moïse? il les traite de fables. En trouve-t-il qui soient contraires à cet auteur? elles sont pour lui du plus grand poids, quelque chimériques qu'elles puissent être. Les prétentions des Egyptiens, des Chaldéens, des Chinois sont destituées de toute preuve; ainsi l'antiquité dont se parent à l'envi ces nations fastueuses, n'a point d'autre fondement que leur vanité et leur ignorance. Ce-

pendant, quelque destituées de preuves que soient leurs prétentions, il y a des savants qui n'ont pas dédaigné de les examiner, pour les rapprocher de l'histoire de Moïse.

On trouve dans le Xisuthrus de Bérose (*Hist. sacr. et prof. du monde;* Euseb., *Chron.*), historien des Chaldéens, presque tous les traits du Noé de Moïse. Xisuthrus est averti en songe que le monde va périr par un déluge. Il reçoit l'ordre de construire un vaisseau, d'y entrer avec sa famille, de se munir de toutes les provisions nécessaires, de prendre avec lui des oiseaux et des quadrupèdes. Il obéit. Le déluge arrive. Lorsque les eaux commencent à diminuer, Xisuthrus fait sortir quelques oiseaux, qui, ne trouvant ni nourriture, ni lieu où s'arrêter, reviennent au vaisseau. Quelques jours après, il laisse encore sortir des oiseaux qui reviennent les pattes pleines de boue. Il les fait sortir une troisième fois, et ils ne reviennent plus.

Il en conclut que la terre n'est plus sous les eaux. Il défait quelques planches de son bâtiment ; il porte la vue de tout côté ; il le voit arrêté sur une montagne ; il en sort lui, sa famille, le pilote, ils sacrifient aux dieux, puis disparaissent. Ceux qui étaient demeurés dans le vaisseau, les cherchent longtemps ; ne les trouvant pas, ils viennent à Babylone. La ressemblance entre Noé et Xisuthrus n'est-elle pas trop grande pour que l'une ne soit pas l'autre? Ce qu'il y a encore de singulier, c'est que Bérose compte dix générations depuis Alorus, premier roi des Chaldéens, jusqu'à Xisuthrus, de même que Moïse en compte dix depuis Adam jusqu'à Noé.

Sanchoniathon, dans son histoire des Phéniciens (Euseb., *Præp. evang.*), paraît encore s'accorder assez bien avec Moïse dans la généalogie qu'il donne du premier âge du monde. Selon lui, le premier homme et la première femme furent Protogonus et Æon ; et depuis ces premiers mortels jusqu'à Mysor, père de Taautus ou Thiot, qui est visiblement le Mesraïm de Moïse, il y a onze générations. Moïse en compte douze. La différence, comme vous voyez, n'est pas considérable entre ces deux historiens, et peut-être ne vient-elle que de ce que Sanchoniathon n'a pas fait mention du déluge.

Les antiquités égyptiennes n'offrent rien au premier coup d'œil qui soit favorable à Moïse. C'est d'abord un espace de 36,525 ans pour le règne des dieux ; ensuite un autre espace 217 ans pour le règne des demi-dieux ; un troisième de 443 ans pour celui des héros; enfin un autre fort long pour les règnes des mortels. Telle est l'idée que donne des antiquités égyptiennes une chronique dont Syncelle a conservé les fragments, soit que cette chronique soit plus ancienne que l'ouvrage de Manéthon, soit qu'elle ne soit qu'un abrégé ; car les savants sont partagés là-dessus. Manéthon distingue les trois sortes de règnes, mais il paraît les avoir tous compris sous le même espace de 36,525 ans.

Qu'est-ce que ces dieux? qu'est-ce que le règne de ces dieux? Il n'est pas facile de le deviner. Ce qu'on peut dire de mieux, c'est qu'après que le monde eut abandonné le culte du vrai Dieu, les premières et les plus anciennes divinités des Egyptiens, de même que des autres nations, furent les corps célestes ; et qu'il y a bien de l'apparence que le temps que ces corps leur paraissaient employer à faire leurs révolutions autour du Zodiaque, fut nommé le temps du règne des dieux. Ainsi la révolution d'un astre adoré par les Egyptiens était le règne de ce dieu ; et la révolution entière du Zodiaque était le règne de tous les dieux : car selon l'astronomie de ce temps-là, on croyait que dans l'espace de 36,525 ans, les corps célestes ont entre eux tous les rapports qu'ils peuvent avoir dans leurs mouvements, et qu'après cela ils reviennent tous aux mêmes points d'où ils ont commencé de partir.

Si les dieux des Egyptiens sont les astres, et que le temps de leur règne soit celui de la révolution du zodiaque, il est assez naturel de penser que leurs demi-dieux et leurs héros sont des hommes qui, six ou sept siècles avant le déluge, étaient venus s'établir en Egypte, où ils avaient rendu leur nom célèbre : car, sans doute, toute l'Egypte avait eu des habitants avant le déluge : sans doute ces habitants n'avaient été inconnus ni à Noé, ni à ses enfants. Mesraïm put donc en apporter l'idée en Egypte, lorsqu'il vint repeupler ce pays après le déluge ; il ne serait pas étonnant que les Egyptiens, dans le temps où ils divinisèrent jusqu'à leurs animaux, jusqu'aux plantes de leurs jardins, se fissent des divinités terrestres de ces hommes célèbres antérieurs au déluge. Serait-il moins naturel de penser que ces demi-dieux et ces héros d'Egypte ne sont que ses premiers colons, enfants de Noé, qu'une fausse reconnaissance apothéosa, lorsqu'une superstition aveugle et déplorable eut perverti l'idée du vrai Dieu? Si on est curieux de savoir les noms de ces divinités, Diodore de Sicile les nomme Sol, Saturne, Rhéa, Jupiter, Junon, Vulcain, Vesta, Mercure : les héros sont Osiris, Isis, Typhon, Apollon, Vénus. Ne nous arrêtons pas davantage à ces fictions, qui ne sont propres qu'à nous rappeler le souvenir affligeant des erreurs du monde : passons au règne des simples mortels.

Sous Ptolémée Philadelphe, les antiquités juives, étant devenues publiques par la version des Septante, réveillèrent l'attention des Egyptiens. Jaloux de l'honneur de leur nation, ils se seraient crus déshonorés de ne s'égaler qu'aux Juifs. Manéthon, un de leurs plus savants prêtres, prit aussitôt la plume ; il consulta leurs livres sacrés, fouilla dans leurs archives, parcourut leurs anciens monuments. Quel fut le résultat de ses recherches? Les Juifs, en comparaison des Egyptiens, ne furent que des hommes nouveaux. Manéthon divisa son *Histoire* en

trente dynasties, et cent treize générations, auxquelles il donna pour durée 36,525 ans, y comprenant, comme nous l'avons déjà remarqué, le règne des dieux et celui des demi-dieux, celui des héros, celui des simples mortels.

C'était peut-être un point de doctrine parmi les Egyptiens, que toutes choses ont leur période dans cet espace de temps. Manéthon trouvait deux avantages à suivre ce dogme : car, en supposant que l'empire des rois naturels n'avait fini qu'après une période entière, d'un côté il portait l'antiquité de sa nation bien au delà de celle des Juifs; d'un autre côté il flattait agréablement Ptolémée, en lui insinuant que, l'empire des rois naturels d'Egypte ayant duré une période entière, la sienne, qui venait de commencer peu de temps après le renouvellement de la seconde période, pouvait durer le même espace de temps, sous la protection des mêmes dieux.

Nous savons à quoi nous en tenir sur les dieux, les demi-dieux, les héros de l'Egypte; il n'est plus question que de ses rois mortels. Qu'est-ce que ces rois, dont les noms, le nombre, les dates sont si différents dans les auteurs qui en parlent, dans Hérodote, Manéthon, Eratosthènes, Diodore de Sicile, Josèphe, Africanus, Eusèbe, Syncelle, etc. ? Où les placer? ont-ils régné en même temps? se sont-ils succédé les uns aux autres? tout cela forme un chaos impénétrable. Le chevalier Marsham a tenté de le débrouiller d'après tous les auteurs que nous venons de nommer: il place à la tête de tous les rois égyptiens Ménès, le Mesraïm de Moïse, et il lui soumet toute l'Egypte en quatre royaumes qui subsistent ensemble jusqu'à l'invasion des rois pasteurs, savoir, le royaume de Thèbes, celui de This, celui de Memphis et celui de Thanis ou basse Egypte. L'invasion des rois pasteurs réduit à deux ces quatre royaumes ; celui de Thèbes se soutint ; les trois autres tombent sous la domination des conquérants. Enfin l'Egypte secoue le joug de ces rois étrangers, et elle ne connaît plus qu'un roi jusqu'à Séthosis, Sésostris, ou Sésac, contemporain de Roboam. Tel est le système du savant Anglais: est-il bien fondé ? qui se le persuadera ? des faits qui ne nous sont transmis que par des auteurs postérieurs de plusieurs siècles aux événements, et au sujet desquels il ne sont point d'accord entre eux, ne peuvent donner lieu qu'à des conjectures purement arbitraires.

Il en est des antiquités chinoises comme des égyptiennes; les historiens ont vécu bien des siècles après les événements qu'ils racontent, et ces historiens sont divisés entre eux. Chez les Chinois, de même que chez les autres nations, il est des temps fabuleux qui n'ont d'autre fondement que des spéculations cabalistiques sur les propriétés de certains nombres, ou qui marquent tout au plus des périodes astronomiques imaginées pour donner la conjonction des planètes dans certaines constellations. Il s'agit de fixer la véritable époque de la fin de ces temps fabuleux.

Les annales où est contenue l'histoire chinoise sont composées de deux parties qu'il ne faut pas confondre. Celle de ces deux parties qui commence à l'an 206 avant Jésus-Christ, est écrite sur des mémoires contemporains, et n'a été publiée qu'après un sérieux examen. Mais la partie des annales qui comprend l'histoire des temps antérieurs à cette époque est d'une espèce très-différente. C'est une histoire restituée après coup, et dans un temps où, loin d'avoir des monuments authentiques ou contemporains, on trouvait à peine quelques fragments des anciennes histoires composées sur ces monuments. C'est sur la chronologie de cette première partie des annales que tombe toute la difficulté. M. Fréret (*Mém. de l'Académie des inscript. et belles-lettres*, tom. X et XV) montre l'impossibilité dans laquelle la perte des monuments anciens a mis les écrivains chinois de restituer la première partie de leur histoire ; il fait voir ensuite les variations continuelles de ces mêmes écrivains au sujet de l'ancienne chronologie ; après quoi il essaye d'en déterminer la durée, en fixant l'époque de la fin des temps fabuleux.

L'empereur Tsinc-Tchi-Hoam-ti, qui monta sur le trône de la Chine l'an 246 avant Jésus-Christ, entreprit d'abolir la littérature dans ce pays, de détruire tous les livres qui ne traitaient ni d'agriculture, ni de médecine, ni de divination, et il vint à bout d'exécuter son projet. Après sa mort l'empire passa à une nouvelle famille qui protégea les lettres; on rechercha tout ce qui était échappé à l'incendie général des livres : on ramassa avec soin jusqu'aux moindres fragments : on rejoignit, le mieux que l'on put, ces lambeaux ; l'on en forma neuf volumes, qui sont aujourd'hui ce que la Chine a de plus ancien et de plus authentique, et qui sont la base de sa littérature, de sa philosophie et même de sa théologie, si l'on peut donner le nom de théologie à un système aussi peu religieux que celui des lettrés modernes de ce pays. Quelque soin que l'on prît de coudre les lambeaux des anciens livres historiques, on ne put remonter avec une pleine certitude au delà de l'an 841 avant Jésus-Christ. Pour les temps antérieurs, il fallut se contenter de conjectures; de là tant de variations sur ce sujet parmi les écrivains chinois : on trouve jusqu'à onze opinions différentes sur l'époque du règne d'Yao.

Il n'y a rien de vraisemblable, selon M. Fréret, que dans l'époque du *Tsou-Chou :* c'est le titre d'un vieux livre écrit en caractères anciens sur des tablettes de bambou, et antérieur à l'incendie des livres, qu'on trouva en ouvrant le tombeau d'un prince de la famille impériale de Tcheou. Suivant la chronologie de ce livre, l'histoire chinoise remonte à Yao, et le commencement de ce prince tombe en l'an 2145 avant Jésus-Christ. Il y est aussi fait mention de trois princes

antérieurs à Yao, et les Chinois en comptent un plus grand nombre; mais il est singulier que tous ces princes aient été inconnus à Confucius. N'est-ce pas une preuve que, si du temps de ce philosophe on avait déjà imaginé ces règnes, il les regardait comme une partie de l'histoire fabuleuse, qui ne devait point entrer dans un ouvrage sérieux?

Il y a des savants chinois qui, comme M. Fréret, rejettent toute autre chronologie de leur nation que celle du Tsou-Chou, soutenant qu'elle est la seule que l'on puisse suivre, parce qu'elle est le seul monument d'un temps antérieur à la destruction des livres, où l'on trouve la suite non interrompue des règnes et de leurs durées, jusqu'au dernier empereur des Tcheou. Le lettré Su, dans un excellent ouvrage de critique sur la littérature chinoise, publié l'an 1661 sous le titre de Tinc-yvenc-lili, observe qu'après l'incendie des livres, malgré tous les soins de Sfe-matsienc, on ne put recouvrer de monuments historiques qui remontassent avec certitude au-dessus de l'an 841 avant l'ère chrétienne.

Il est clair que, l'époque des temps historiques chez les chinois ainsi fixée à l'an 2145 avant Jésus-Christ, la chronologie chinoise se concilie très-bien avec celle de Moïse. Yao, fondateur de l'empire chinois, est contemporain de Tharé, et par conséquent postérieur au déluge de plus de 200 ans selon la chronologie du texte hébreu, de près de 800 selon la chronologie du texte samaritain, et de près de 1000 selon celle de la version grecque des Septante.

Quand on conviendrait, dira-t on, que l'époque du Tsou-Chou est la véritable, on ne pourrait pas borner à cette époque les antiquités chinoises, car c'est une chose incontestable, parmi les Chinois, qu'avant Yao, ils ont eu dix princes, dont le premier s'appelait Pu-on-çu, lesquels ne forment néanmoins que neuf générations, puisque selon le Chan-cou, Yao était arrière-petit-fils du septième, nommé Hoang-ti. Ajoutez encore que l'histoire des Chinois raconte sous Yao la fable d'une tortue de mille ans, qui portait gravés sur son dos des caractères où l'on voyait ce qui s'était passé depuis le commencement du monde.

Nous avons observé ci-dessus qu'il n'est pas facile de concilier ces traditions, ni avec le discours que Confucius met dans la bouche d'Yao, ni avec la description que Meng-tse, son disciple, donne de la Chine, lorsque Yao entreprit d'en rassembler les premiers colons et de leur imposer des lois. Rapportons un peu plus au long que nous ne l'avons fait le texte du célèbre disciple de Confucius, qui vivait 350 ans avant Jésus-Christ. « Au temps d'Yao, » dit-il, « la Chine était inculte et presque inhabitée, parce que les montagnes étaient couvertes de forêts épaisses, et que les plaines, inondées par des eaux qui n'avaient point d'écoulement, étaient autant de marais impraticables. Yao, continue Meng-tse, ayant rassemblé les hommes qui vivaient épars dans les forêts, et les ayant policés, leur montra le moyen de défricher les montagnes, en mettant le feu aux forêts qui les couvraient, et de dessécher ces plaines marécageuses, en creusant des canaux qui portassent les eaux à la mer : il leur enseigna les arts, mais surtout celui de l'agriculture, et leur apprit, non-seulement à se nourrir des graines que produisent plusieurs plantes, mais encore à multiplier ces plantes par la culture,» etc. Cependant nous n'avons garde de rejeter ces traditions, nous les trouvons trop conformes au Pentateuque. Les Chinois comptent autant de générations, depuis le déluge jusqu'à Yao, que Moïse en compte jusqu'à Tharé : et si l'on prend ces princes chinois, non pour des potentats qui avaient des peuples nombreux sous leur domination, mais pour des chefs de famille contemporains ou presque contemporains, le discours d'Yao et la description de Meng-tse paraîtront très-simples et très-naturels. Il est sensible que la fable de la tortue de mille ans n'a rien d'incompatible avec la chronologie samaritaine, ni avec celle des Septante. On conçoit aisément qu'on avait pu graver sur l'écaille d'une tortue les noms de dix personnes, et même d'un plus grand nombre, avec quelques faits arrivés depuis le déluge.

Mais pourquoi abandonner la chronologie du texte hébreu, et lui préférer celle des Septante ou celle des Samaritains qui en diffère si peu? Si l'une ou l'autre de ces deux dernières chronologies était la véritable, il faudrait supposer une altération du texte hébreu faite à dessein par les Juifs dans deux chapitres de la *Genèse*. Or sur quel fondement est-il possible d'appuyer une telle supposition? comment même l'allier avec le respect religieux que le peuple Juif a eu dans tous les temps pour l'ouvrage de Moïse? Il n'est pas impossible que l'altération se soit glissée dans la version des Septante, et que de là elle ait passé dans le texte samaritain. Depuis que la version des Septante eut été déposée dans la bibliothèque des rois d'Egypte, les copistes ne durent pas trouver d'opposition à suivre leurs préjugés sur un sujet de cette nature : au lieu qu'un changement aussi considérable n'a jamais été compatible avec la vénération du peuple juif pour son législateur.

Tout ce qu'on pourrait faire, si cela était nécessaire pour accorder les antiquités chinoises, égyptiennes, chaldéennes, avec la chronologie hébraïque, ce serait d'ajouter, avec quelques auteurs (8), le Caïnan dont il est fait mention dans la version des Septante, et dans l'Evangile de saint Luc. Ce Caïnan pouvait être originairement dans l'hébreu et dans le samaritain, d'où il a pu disparaître par une inadvertance de copistes, dont on ne trouve que trop d'exemples, et s'il était

(8) *Voy.* les *Observations sur le Caïnan des* LXX ; Bible en latin et en français avec des notes, etc., tom. I.

nécessaire de toucher au calcul de l'hébreu, ce ne serait que sur l'âge de Nachor, à qui l'on pourrait donner, avec le samaritain, 79 ans lorsqu'il engendra Tharé, au lieu que l'hébreu ne lui en donne que 29 : par cette double addition on augmente considérablement le nombre des années. Les 130 années de Caïnan, jointes aux 50 de Nachor, forment une augmentation de 180 ; ainsi, au lieu de 352 ans que l'hébreu donne depuis le déluge jusqu'à la naissance d'Abraham, on pourra compter 532 ans ; et si vous y ajoutez les 75 qui s'écoulèrent depuis la naissance d'Abraham jusqu'à sa vocation, alors vous aurez un intervalle de 607 ans depuis le déluge jusqu'à la vocation d'Abraham. Un autre avantage de l'addition du Caïnan des Septante, c'est d'augmenter le nombre des hommes ; car c'est moins par le nombre des années que se multiplient les nations, que par le nombre des générations : or, cet avantage ne se trouve pas dans le texte samaritain ; parce que suivant ce texte, de même que suivant celui des Septante, Sem et ses descendants ne deviennent pères que cent ans plus tard que dans le texte hébreu, sans vivre plus longtemps.

Ce qui mérite encore d'être ici remarqué, c'est que le système paraît très-bien cadrer avec les antiquités chinoises. Selon M. Fourmont, Pu-on-çu, premier prince chinois, doit être Japhet, fils de Noé. « Par quel hasard, » dit-il, « Pu-on-çu signifie-t-il l'aîné du vaisseau ou l'ancien de l'arche? Cette seule dénomination désigne un homme sauvé des eaux par l'arche? » Il est vrai que cela peut s'appliquer à Noé, mais cela s'applique beaucoup mieux à Japhet qu'à Noé. Japhet (D. Calmet, *Comm. sur la Genèse*) était l'aîné des trois enfants de Noé renfermés avec lui dans l'arche; il était donc proprement l'*aîné du vaisseau*. Noé n'était pas plus le père des Chinois que des Egyptiens ; et de même que l'on reconnaissait pour père des Egyptiens, non pas Noé, mais Cham son fils ; de même il est naturel de reconnaître pour père des Chinois, non pas précisément Noé, mais plutôt Japhet, fils de Noé; ainsi Japhet, fils aîné de Noé, sera le même que Pu-on-çu, premier prince des Chinois, et dans cette supposition, le nombre des générations depuis Pu-on-çu jusqu'à Yao se trouve cadrer avec celles que Moïse, selon la version des Septante, donne depuis Sem, frère de Japhet, jusqu'à Tharé, contemporain d'Yao. De même, en ajoutant les 180 ans au calcul hébreu, vous aurez les mille ans, dont l'histoire abrégée était contenue sur l'écaille de la tortue, si d'un côté vous rapportez cette histoire, comme le dit la tradition des Chinois, au temps d'Yao, par exemple, à la vingtième année de son règne, et que de l'autre vous comptiez ces mille ans, non depuis le déluge, mais depuis la naissance de Noé : et en effet la naissance de Noé était une époque assez importante, pour en servir à toute l'histoire gravée sur cette écaille, et par conséquent, Noé étant comme le père du nouveau monde, il a pu arriver dans la suite que l'histoire contenue sur cette même écaille, aura été regardée comme une histoire qui remontait jusqu'au commencement du monde.

VIII. On ne nous fera point sans doute de difficulté sur le nombre des années que l'on donne à ce prince chinois, antérieur à Yao; parce que, de l'aveu des plus habiles Chinois, on n'a là-dessus que des opinions incertaines et conjecturales. Mais il reste de grandes difficultés : la première tirée de la fondation même de l'empire chinois par Yao : la seconde tirée de l'état de l'Egypte au temps d'Abraham.

Comment en si peu de temps, après la dispersion des peuples, qui arriva à la naissance de Phaleg, les fondateurs de la colonie chinoise, eux et leurs troupeaux, ont-ils pu, depuis les plaines de Sennaar, parvenir jusqu'à l'extrémité orientale de l'Asie, en traversant des pays absolument déserts, que les suites du déluge avaient dû rendre impraticables ?

Comment en si peu de temps la famille de Cham, qui a peuplé l'Egypte, a-t-elle pu se multiplier, se former en corps de nation, se civiliser, constituer une monarchie, qu'Abraham trouve florissante et opulente, lorsque la famine le contraint de se retirer dans ce pays ?

La première difficulté ne roule que sur une supposition, qui est, que les chefs de la colonie chinoise, étant sortis de l'arche, vinrent aux plaines de Sennaar, et que 100 ou 230 après (si l'on admet le Caïnan des Septante), ils en partirent pour aller peupler l'Asie orientale. Mais quel est le fondement de la supposition? il est vrai que Moïse, après avoir remarqué l'unité de langage sur la terre, raconte que les hommes, après la sortie de l'arche, *étant partis de l'Orient*, trouvèrent une campagne *dans la terre de Sennaar, où ils s'arrêtèrent*. (*Gen.* xi, 2.) Mais rien n'oblige d'entendre par ces hommes Noé, tous ses enfants, et tous ses petits-enfants nés depuis le déluge. En effet, est-il vraisemblable que Moïse, dans l'histoire qu'il donne de ceux qui se rendirent dans les plaines de Sennaar, n'eût point parlé de Noé, le père du nouveau monde, s'il s'y était rendu lui-même ? Il y a tout lieu de supposer (9) que Noé, avec une partie de ses descendants, ne vint point à Sennaar, et que c'est là la raison du silence de Moïse, qui, depuis la dispersion du genre humain, borne son histoire à celle des hommes qui étaient venus à Sennaar. Cette supposition s'accorde très-bien avec les traditions des Chaldéens sur le déluge. Ils disent que Xisuthrus (c'est ainsi qu'ils nomment Noé) sortit de l'arche avec sa femme, sa fille et le pilote; qu'il offrit un sacrifice à Dieu, et qu'ensuite les uns et les autres disparurent, qu'après cela les fils de Xisuthrus vinrent dans le

(9) *Voy. l'Histoire du monde sac et profane.*

pays de Babylone, où ils bâtirent la ville de ce nom.

Quand on accorderait que Noé avec une partie de sa famille s'établit aux environs du lieu où l'arche s'était arrêtée, la difficulté subsisterait dans toute sa force. L'arche s'arrêta, selon Moïse, sur le mont Ararat : on place cette montagne dans l'Arménie. Or, d'un côté, avant de faire entreprendre à Noé et à sa famille aucun voyage, il faut leur donner le temps de se multiplier; d'un autre côté, la distance de l'Arménie à la Chine est bien à peu près égale à celle de la Babylonie au même lieu.

C'est un sentiment assez commun, que l'arche s'arrêta sur quelqu'une des hauteurs du mont Gordien, qui sépare l'Arménie de la Mésopotamie : mais nulle nécessité de le suivre. On peut placer, avec quelques auteurs, le mont Ararat parmi les montagnes qui sont au nord des Indes. En le plaçant ainsi, on peut très-bien dire, comme fait Moïse, que ceux qui vinrent à Sennaar étaient partis de l'Orient, au lieu que c'est du nord que l'on part du mont Gordien pour venir à Sennaar. Il y a d'anciens auteurs favorables à ce sentiment, « Deux cent cinquante ans avant Ninus, » dit Porcius Caton, « la terre fut tout inondée, et le genre humain recommença dans la Scythie des Saces; » or ce pays, qui a la même latitude que la Bactriane, est situé entre la mer Caspienne et le mont Imaüs, ce qui s'accorde très-bien avec l'opinion générale qu'on a eue des Scythes, qu'ils pouvaient disputer d'antiquité avec les plus anciens peuples du monde. Une autre preuve que ces parties orientales de la terre doivent avoir été aussitôt habitées, et au moins aussi peuplées que le pays de Sennaar; c'est la résistance qu'y trouvèrent de la part des peuples Ninus et Sémiramis, lorsqu'ils y vinrent à la tête de leur armée pour les subjuguer.

Ce n'est donc point une supposition dénuée de vraisemblance que Noé sortit de l'arche près de la Scythie des Saces, sur les montagnes qui sont au delà de la Bactriane, au nord des Indes; qu'il y passa un grand nombre d'années; qu'il y planta la vigne; que, sa famille étant devenue nombreuse, ils résolurent de se séparer, de se répandre sur la terre (*Gen.* IX, 1 seq.), et de s'y multiplier suivant les ordres qu'ils en avaient reçus du Seigneur.

Supposons présentement qu'une partie de cette famille tourne ses pas du côté de la Mésopotamie; la difficulté des chemins ne leur permet pas d'aller bien vite. Il leur faut du temps pour y arriver. On peut leur en accorder plus ou moins suivant le calcul que l'on embrasse. Si l'on s'en tient au calcul hébreu, on ne peut les faire vivre qu'environ soixante et dix ans avec le père commun, et ne leur donner que dix ou douze ans pour faire le voyage. Mais si on ajoute au calcul hébreu les 130 ans du Caïnan des Septante, on peut allonger et leur demeure avec Noé et leur voyage. Enfin ils arrivent à la plaine de Sennaar : le pays leur paraît agréable, ils ne songent qu'à s'y fixer et leur postérité, et ce n'est que par un prodige qu'ils sont forcés de se séparer.

Supposons qu'en même temps que ceux-ci quittèrent Noé, d'autres s'en séparèrent aussi et se répandirent les uns vers le nord jusqu'à la Tartarie, les autres vers le sud jusqu'aux Indes, les autres vers l'Orient jusqu'à la Chine : Magog conduira la première colonie : de là tant de vestiges de son nom dans les noms des provinces, des villes et des hommes dans la Tartarie; et c'est une tradition constante parmi cette nation, qu'ils viennent de Gog et de Magog. Japhet sera à la tête de la colonie chinoise ; il sera par conséquent le Pu-on-çu que cette nation reconnaît pour son premier prince : on peut supposer que Noé lui-même se rendit dans la suite auprès de Pu-on-çu, et qu'il est le Fohi des Chinois : une telle supposition ne renferme rien d'impossible. Ce qu'il y a de sûr, c'est que les traditions chinoises au sujet de Fohi n'ont de vérité que dans Noé. Suivant ces traditions, 1° Fohi n'eut point de père; n'est-ce pas parce que Noé fut le premier homme sur la terre après le déluge (Martinius, *Hist. Sinensis*), et que les Chinois, n'ayant conservé aucune mémoire de ses ancêtres qui avaient péri sous les eaux, le crurent sans père. 2° La mère de Fohi le conçut environnée d'un arc-en-ciel : une telle imagination peut-elle avoir un autre fondement que l'établissement de ce météore comme un signe de l'alliance que Dieu fit avec Noé après le déluge? (*Gen.* IX, 13, 14.) 3° Fohi éleva des animaux de sept espèces différentes, qu'il avait coutume de sacrifier au souverain esprit du ciel et de la terre (*Mémoires de la Chine*) : n'est-ce pas une allusion manifeste à ce que raconte Moïse au sujet de Noé (*Gen.* VII), qu'il prit avec lui dans l'arche des animaux purs, sept paires de chaque espèce, et qu'après le déluge, il bâtit un autel, et offrit au Seigneur des animaux purs en holocauste? 4° Fohi s'établit dans la province de Xensi, qui est au nord-ouest de la Chine, et près du mont Ararat, où l'arche s'arrêta. Terminons cette matière par une observation qui se présente d'elle-même, savoir, qu'il n'est nullement nécessaire que ni Noé ni Japhet aient été à la Chine pour y être connus ; mais qu'il suffit que leurs descendants y aient passé pour les y faire connaître : Yao peut être le premier qui y soit entré avec un certain nombre de familles, et y avoir apporté les noms de ses ancêtres en commençant par Japhet jusqu'à lui. Passons à la seconde difficulté.

Comment, dit-on, en si peu de temps, après la dispersion des peuples, qui arriva à la naissance de Phaleg, la famille de Cham, qui a peuplé l'Egypte, a-t-elle pu se multiplier, se former en corps de nation; se civiliser, constituer une monarchie, qu'Abraham trouve florissante et opulente, lorsque la famine le contraint de se retirer dans ce pays?

Nous avons observé que, suivant le calcul hébreu, depuis le déluge jusqu'à la vocation d'Abraham, l'intervalle était de 427 ans, et de 607 si l'on y ajoutait les 130 du Caïnan des Septante, et les 50 de Nachor du samaritain. Observons encore qu'il n'y a aucune nécessité de faire passer la colonie égyptienne par Sennaar, ou du moins de l'y faire séjourner avec les autres enfants de Noë; elle put prendre une autre route, ou si elle vint dans ce pays elle put ne pas s'y arrêter.

Supposons que Mesraïm, fils de Cham et père des Egyptiens, aborde en Egypte 100 ans après le déluge; il reste jusqu'à la vocation d'Abraham plus de 300 ans suivant le texte hébreu, et il en reste plus de 500 suivant le même texte corrigé par le texte des Septante et par celui des Samaritains. Or l'un ou l'autre de ces intervalles, mais surtout celui de 500 années, est bien suffisant, ce semble, pour donner le temps à une monarchie de se former et de devenir florissante, soit par la multitude de ses sujets, soit par la culture des arts.

C'est moins par le nombre des années qu'un peuple se multiplie, que par le nombre des générations : or on en peut compter autant depuis Mesraïm, fils de Cham, jusqu'à Abraham, qu'il y en a depuis Arphaxad, fils de Sem, jusqu'au même Abraham, c'est-à-dire neuf ou dix. Combien un tel nombre de générations n'est-il pas capable d'augmenter le nombre des hommes durant l'espace de 300 et surtout de 500 ans? Veut-on l'apprécier? Qu'on en juge par la multiplication des enfants de Jacob. Ce patriarche commence à avoir des enfants vers l'an 1751 avant l'ère chrétienne; 260 ans après, lorsque sa famille sortit de l'Egypte, elle se trouva multipliée jusqu'au nombre de plus de six cent mille hommes (*Num.* I, 46), en état de porter les armes, sans y comprendre les Lévites : et cependant, depuis Jacob jusqu'à la sortie d'Egypte, il n'y a que cinq générations, représentées par celles-ci : Jacob engendra Lévi; Lévi engendra Caath; Caath engendra Amram; Amram engendra Eléazar qui exerçait les fonctions du sacerdoce dans le désert avec Aaron son père. Combien de millions d'hommes ne devaient point avoir produits neuf ou dix générations durant l'espace de 300 et surtout de 500 années? L'Egypte pouvait donc être une monarchie florissante par la multitude de ses sujets, lorsque la famine contraignit Abraham d'y venir. Pouvait-elle être florissante par la culture des arts dans le temps que les enfants de Jacob furent asservis à son empire? Où est l'impossibilité? Sans nous livrer à de vaines conjectures sur l'état des sciences et des arts en Egypte dans ces temps éloignés dont il s'agit, qui ne sait qu'il ne faut quelquefois qu'un génie heureux, dans une monarchie, pour produire des miracles en ce genre, surtout si le prince a du goût et qu'il s'en déclare le protecteur? L'histoire fournit des exemples de ces sortes de révolutions subites, et pour ainsi dire momentanées. On voit des nations passer rapidement de la confusion à l'ordre, de l'ignorance à la science, de la grossièreté à la politesse. Ajoutons une réflexion pour sortir d'un préjugé aussi commun, contre lequel on ne paraît pas être assez en garde : il semble qu'on regarde Noé, Japhet, Sem, Cham, comme des hommes d'un autre monde qui n'avaient pas la plus sombre idée du nôtre, ou comme des enfants qui, à la sortie de l'arche, commencèrent pour la première fois d'ouvrir les yeux et de penser. Préjugé absurde. Avant Noé et ses enfants, il y avait des hommes qui connaissaient le Créateur, qui savaient implorer sa clémence par des prières, reconnaître sa bonté par des offrandes, fléchir sa justice par des sacrifices, célébrer sa grandeur par des cantiques. Ils savaient se communiquer leurs idées et leurs sentiments par le langage, s'entretenir avec les absents par l'écriture, de quelque nature qu'on la suppose; ils savaient cultiver la terre, se nourrir de fruits, bâtir des maisons, faire servir les animaux à leur usage, se couvrir de leurs dépouilles, fondre et fabriquer les métaux, régler les temps par le cours des astres. Nous voulons bien convenir que peut-être ils n'avaient pas porté les sciences et les arts au degré où nous les voyons; soit peut-être parce que leurs besoins étaient plus bornés; soit peut-être parce que, plus solides que nous, ils ne se plaisaient point à tant raffiner : mais il serait absurde d'en faire des stupides. Or on ne peut refuser à Noé, à Japhet, à Sem, à Cham, toutes ces connaissances des premiers hommes : la construction de l'arche et leur conduite, soit dans l'arche, soit à la sortie de l'arche, sont des preuves sans réplique de leur savoir. Ne serait-il pas absurde de feindre qu'ils ne donnèrent aucunes leçons à leurs enfants, ou que, parmi ces enfants, il ne s'en trouva aucun capable d'en profiter? Les faits sont ici parlants. Chez tous les peuples anciens, Chinois, Egyptiens, Chaldéens, aussitôt qu'ils sont rassemblés en corps de nations, on voit des notions et des pratiques tout à fait les mêmes que celles de Noé au sujet de la religion : on les y voit subsister jusqu'à ce qu'une fausse philosophie ou une détestable politique ait introduit des superstitions misérables. On y voit aussi des notions au sujet de l'agriculture, de l'architecture, de l'astronomie, etc. Quelle preuve plus forte, que tous ces peuples avaient eu Noé pour maître?

VIII. L'idée abrégée que nous avons présentée des antiquités chinoises, d'après les recherches de quelques savants, paraît suffire pour montrer qu'il n'est pas impossible de les concilier avec Moïse. Mais n'avons-nous point à nous reprocher de nous y être arrêtés si longtemps? M. de Guines, qui a étudié la langue de ces peuples, et qui a approfondi leur histoire, ne nous approuvera certainement pas. Nulle histoire plus décharnée, selon ce savant (10), que l'his-

(10) *Extrait de la Lettre à messieurs les auteurs du Journal des savants, pour servir de réponse à*

toire des Chinois, depuis son origine jusqu'à 400 avant Jésus-Christ : elle n'offre que des noms de princes, avec un très-petit nombre d'événements sans détail. Malgré cette brièveté, elle mériterait de l'attention, si la durée des règnes y était certaine : mais lorsque l'on voit les Chinois continuellement partagés entre eux; lorsque, suivant les uns, un prince règne 13 ans, suivant d'autres 7; un autre 18 ou 58; un autre 21 ou 8; un autre 19 ou 7; un autre 25 ou 6, etc., suivant les auteurs différents; lorsque l'on voit des interrègnes de 2, de 3 et de 26 ans, où d'autres n'en admettent point; lorsqu'un prince, pour régner 75 ans, aurait dû vivre 104 ans; lorsque l'on donne 30 années de règne à un prince que l'on dit être contemporain d'un autre, et que, pour trouver cette contemporanéité, il faut y substituer un cycle de 60 ans; lorsque deux princes descendus l'un et l'autre du même ancêtre, le premier à la troisième génération, le second à la sixième, sont cependant éloignés l'un de l'autre d'environ 600 ans; lorsque Chun descendu de Ré-huen-hio à la sixième génération, règne avant Yu, qui descend du même prince à la quatrième génération; lorsqu'enfin, pour la certitude historique, on ne remonte guère au delà de l'époque de la fondation de Rome, c'est-à-dire, vers l'an 800 avant Jésus-Christ, et que l'histoire de tout ce qui est antérieur à cette époque, c'est-à-dire ce qui s'est passé pendant douze ou quinze siècles, peut être renfermé dans une brochure assez peu considérable, je ne puis m'empêcher, continue le même savant, de conclure que rien n'est si incertain qu'une pareille chronologie; et je suis plus encore confirmé dans ce sentiment, lorsque je vois que les Chinois ont pris chez les autres nations des événements singuliers qu'ils ont attribués à leurs propres princes.

C'est en vain, ajoute-t-il, que l'on m'objectera les observations des éclipses qui semblent terminer le règne des princes. C'est en vain que l'on prétendrait que les Chinois ont joint l'histoire du ciel à celle de la terre, et ont ainsi justifié l'une par l'autre. Que dirait-on d'un écrivain qui, en voulant donner l'histoire des Assyriens ou des Perses, calculerait à présent les éclipses qui ont dû arriver sous le règne de chaque prince, et les y rapporterait? Si les plus anciennes de ces observations étaient vraies, il faudrait nécessairement rapprocher de nous le règne des princes sous lesquels on prétend qu'elles ont été faites; car on peut sûrement s'en rapporter à M. Cassini en cette matière. Les Chinois placent à la vingtième année d'Yao, l'an 2347 avant Jésus-Christ, une observation sur le solstice d'hiver, et M. Cassini ne la met qu'en 1852, ce qui fait une différence de 497 ans, c'est-à-dire, d'environ cinq siècles. Entre ce savant astronome et la chronologie chinoise, il y a encore une différence de cinq siècles pour le concours de cinq planètes dans la constellation Ché.

Qui pourrait n'être pas frappé de la conclusion que rapporte ce savant à l'occasion des constellations chinoises? Cet accord, dit-il (*Mémoire de l'Académie des sciences*, t. VIII, p. 300 et suiv.), des nombres de ces tables chinoises avec celles de Tycho à peu près dans la même minute, nous donne lieu de juger que ces tables ont été calculées par les Pères Jésuites, qui depuis un siècle sont allés à la Chine, et non par les Chinois. Car quelle apparence y a-t-il que, sans être tirées des tables de Tycho, elles y fussent si conformes? Nos astronomes de ce siècle ont de la peine à s'accorder dans la même minute, dans le lieu des étoiles fixes : et l'on sait qu'entre le catalogue de Tycho et celui du landgrave de Hesse, faits en même temps par d'excellents astronomes, il y a une différence de plusieurs minutes. C'est pourquoi il n'est pas vraisemblable que les observations des Chinois s'accordent presque toujours avec les observations de Tycho dans la même minute. Peut-on, après ces remarques de M. Cassini, s'appuyer beaucoup sur les observations astronomiques pour établir l'histoire et la chronologie chinoises? et ne serait-ce pas en imposer, que de vouloir la faire regarder comme une histoire incontestable, et la seule qui soit fondée sur des observations exactes?

M. de Guines ajoute des réflexions bien propres à rabattre la vanité des Chinois, et à faire sentir que ceux-là se trompent, qui jugent de l'état ancien de leur empire par l'état où ils se trouvent aujourd'hui. Que conclure de ces observations judicieuses du savant que nous venons d'entendre, sinon que les mémoires qui nous sont venus de la Chine étaient propres à flatter la vanité d'une orgueilleuse nation; mais non à nous instruire de la vérité : que, par conséquent, ceux qui nous ont envoyé ces mémoires, ou ont été trompés eux-mêmes, ou ont voulu nous tromper? Que conclure encore, sinon que l'incrédule, s'il est susceptible de pudeur, doit rougir d'avoir opposé à un Moïse une histoire qui ne porte que sur des fondements ruineux; que par conséquent l'auteur d'une prétendue Histoire universelle, qui a osé insulter le silence du grand Bossuet touchant les antiquités chinoises, doit mettre en pièces tout ce qu'il a écrit sur ce sujet, à moins que son imagination poétique n'ait la vertu de réaliser à ses yeux les fables et les chimères, dès qu'elles sont favorables à l'irréligion.

IX. Nous négligeons quelques autres petites objections, telles que sont, par exemple, celles que l'on tire des hommes noirs et des peuples de l'Amérique, contre l'unité d'origine que Moïse donne à tous les hommes.

Les peuples de l'Amérique ne forment

*quelques objections de MM. les journalistes de Trévoux, sur l'Histoire des Huns*, par M. de Guines, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

plus une difficulté qui mérite d'être proposée sérieusement contre le fait attesté par Moïse. On sait par les dernières découvertes des Russes au nord-est de la Tartarie, que les parties occidentales de l'Amérique sont peu éloignées de la Tartarie, et que le trajet d'une terre à l'autre est facile. Le détroit du Nord ou d'Anian qui les sépare, n'a que quarante à cinquante lieues de large; il est semé d'îles, il est couvert de glaces une partie de l'année. Voilà un pont naturel sur lequel les hommes et les bêtes ont pu passer à pied. Ajoutons encore que cette partie de la Sibérie, si voisine de l'Amérique, a pour habitants des espèces de sauvages très-ressemblants à ceux de l'Amérique.

L'auteur du *Spectacle de la nature* (t. VIII) nous apprend que les hommes noirs sont des familles d'Ismaël, fils d'Abraham, qui vinrent s'établir dans l'Arabie. Le voisinage du Tropique, et les principes dont l'air est chargé dans l'Arabie, ne tardèrent pas à leur donner cette couleur rembrunie qui caractérisait déjà les anciens habitants descendus de Cham et de Chus. Plusieurs branches de ces Ismaélites se répandirent en Ethiopie, et dans d'autres contrées de l'Afrique par l'isthme de Suez et par la mer Rouge : ce sont des Ismaélites qui ont peuplé la côte des Troglodytes, la Nubie, l'Adel, diverses autres contrées de la Nigritie et de la grande île de Madagascar. Tous savent ce point de leur histoire, et n'ont jamais oublié qu'ils sont de la race d'Abraham et d'Ismaël. La pratique de la circoncision qui était en usage parmi ces peuples du temps d'Hérodote, et le choix qu'ils faisaient, comme font encore aujourd'hui les habitants de la Nigritie, de la quatorzième année pour cette cérémonie, sont des preuves sensibles qu'ils sont les vrais descendants d'Ismaël.

Il nous semble qu'on ne peut plus entendre qu'avec indignation les soupçons contre la droiture de Moïse, contre son exactitude dans l'histoire, contre la validité du témoignage que le peuple juif a rendu dans tous les temps à ce grand homme. Voyons si les accusations que l'incrédule a l'insolence de former contre lui méritent moins d'horreur.

## CHAPITRE VI.

*Suite des vains efforts de l'incrédule contre l'inspiration des livres sacrés des Juifs. — Injustice des accusations, contre Moïse, d'ignorance, de contradictions, d'ambition, de cruauté, de mensonge, d'erreurs*

I. On ne peut sans surprise entendre accuser d'ignorance un législateur aussi sage, un historien aussi judicieux, un philosophe aussi éclairé que Moïse : la surprise augmente quand on considère sur quel fondement on appuie une telle accusation. C'est, dit l'incrédule, par une crasse ignorance que Moïse donne (*Gen.* IX, 13) le phénomène de l'arc-en-ciel pour le signe de l'alliance de Dieu avec la terre, et pour un signe de vengeance le renversement de Sodome, qu'il attribue (XIX, 24) à la pluie de soufre et de feu que le Seigneur fit descendre du ciel, laquelle cependant personne ne vit tomber; au lieu de l'attribuer à l'éruption d'un volcan causé par l'inflammation subite d'un bitume souterrain, d'autant qu'il nous dit (XIV, 3) que, dans la vallée des bois, qui est maintenant la mer Salée (v. 10), il y avait beaucoup de puits de bitume.

1° L'incrédule pourrait-il bien nous dire quel était l'état de la terre et de l'atmosphère avant le déluge? s'il y avait alors des nuages chargés de pluie, et conséquemment s'il y avait un arc-en-ciel? Quelque grande que soit l'idée de son profond savoir, nous n'attendons pas de lui qu'il satisfasse notre curiosité. Cependant, sans une connaissance bien assurée de l'état de la terre avant le déluge, peut-on imputer à une crasse ignorance ce que dit Moïse de l'arc-en-ciel? Mais accordons à l'incrédule que ce phénomène existât avant le déluge : est-ce que Dieu ne put pas établir ce phénomène, qui avait été jusque-là, et qui est encore aujourd'hui, le signe naturel de la pluie, pour être un signe particulier de l'alliance qu'il fit avec la terre, et de l'assurance qu'il lui donna qu'elle ne serait plus désormais exposée à un pareil déluge? Où est l'impossibilité que Dieu donne un phénomène naturel pour garant de sa promesse? Où est donc ici l'ombre d'ignorance dans Moïse? y a-t-il un seul mot dans sa narration d'où l'on puisse conclure qu'il regarde l'arc-en-ciel comme un phénomène nouveau et surnaturel?

2° L'autre fondement d'accusation est-il moins ruineux? L'incrédule n'ose pas contester le renversement de Sodome par un effet terrible de la vengeance céleste : mais il réduit cet effet à l'éruption d'un volcan. Mais une pluie de soufre et de feu est-elle plus impossible à Dieu que l'éruption d'un volcan? Une terre bitumineuse est-elle moins propre à fournir des exhalaisons inflammables, et conséquemment une pluie de feu, qu'un tremblement de terre causé par des feux souterrains? L'incrédule dit que la pluie de soufre et de feu n'a point eu de témoins? mais l'éruption du volcan qui, selon lui, a fait périr Sodome, a-t-elle eu plus de témoins? Si on en suppose pour ce dernier fait, pourquoi n'en supposerait-on pas pour le premier? Mais Moïse a-t-il besoin de témoins pour être cru? le prodige seul qu'il rapporte n'est-il pas une preuve qu'il mérite de l'être? Car si ce prodige n'eût été un fait connu de toute la postérité d'Abraham et de Loth, eût-il jamais pensé à le consigner dans ses écrits? Il y aurait de la simplicité, pour ne rien dire de plus, à imaginer que Moïse ignorait ce que c'était qu'un volcan : le récit qu'il nous donne de la mort effroyable de Coré, de Dathan, d'Abiron, etc., montre bien le contraire. Au reste, l'éruption d'un volcan peut bien être la suite d'une pluie de feu sur une terre remplie de bitume. Les contradictions reprochées à Moïse sont-elles mieux fondées que l'accusation d'ignorance?

II. Moïse représente partout Dieu comme

l'Etre tout-puissant. N'est-ce pas, demande l'incrédule, se contredire que de lui faire tenir ce discours (*Exod.* XXIII, 29, 30) : *Je ne chasserai pas les Chananéens de devant votre face en une seule année, de peur que la terre ne soit réduite en solitude, et que les bêtes se multipliant, ne se soulèvent contre vous. Je les chasserai peu à peu de devant vous jusqu'à ce que vous croissiez en nombre, et que vous vous rendiez maîtres de tout le pays.*

Il faut avoir les yeux de l'incrédule pour apercevoir ici l'ombre de contradiction : est-ce que ce discours que Moïse fait tenir à Dieu, suppose en Dieu la crainte de la multiplication des bêtes pour son peuple? Non certes : cette façon de parler ne suppose en Dieu que la volonté de se servir des Chananéens pour empêcher la multiplication des bêtes. Or faut-il, pour représenter Dieu comme l'Etre tout-puissant, le représenter opérant sans cesse des miracles, c'est-à-dire, agissant seul? Est-ce le représenter comme impuissant, que de le faire agir en suivant les voies ordinaires de sa providence, c'est-à-dire, agissant sous le voile des causes secondes, tels que sont les hommes, pour empêcher la multiplication des bêtes? Le Tout-Puissant agit avec une égale force, soit qu'il opère seul, soit qu'il opère par ses créatures.

Voici une autre contradiction reprochée à Moïse, aussi vaine que la précédente. Hobab vient voir Moïse dans le désert; celui-ci l'invite à rester avec lui, et lui promet de lui faire part des biens dont Dieu doit mettre son peuple en possession. Hobab se refuse à l'invitation et aux promesses : alors Moïse a recours à la prière. *Ne nous abandonnez pas*, lui dit-il (*Num.* X, 31), *parce que vous savez en quels lieux nous devons camper dans le désert, et vous serez notre conducteur.*

Comment, demande l'incrédule, accorder cette prière de Moïse avec sa prétention, que la nuée du Seigneur lui servait de guide le jour et la nuit?

Où est la difficulté d'accorder la prière de Moïse avec sa prétention? la prière ne suppose en Moïse aucune défiance de la bonté de son guide; ce n'est qu'une invitation flatteuse, capable de vaincre le refus d'Hobab, et de l'engager à s'associer au peuple de Dieu; en sorte que Moïse a bien plus en vue le bien de ce parent, que le sien propre. Au reste, quelque grande que soit notre foi dans la puissance et les promesses de Dieu, bien loin que ce soit un mal de faire usage des moyens que nous offre la Providence, c'en serait un de les négliger. De plus la nuée servait bien à marquer les décampements et les campements; mais elle n'était pas destinée à faire connaître la nature des lieux où elle conduisait, ni les ressources qui pouvaient s'y rencontrer; au lieu qu'Hobab, sachant bien la carte du pays, pouvait être d'un grand secours. Il n'y a donc pas l'ombre de contradiction entre la prière de Moïse et son intime persuasion d'avoir Dieu même pour conducteur. Ce n'est pas seulement l'ignorance, les contradictions qu'on reproche à Moïse; ce sont des vices, c'est l'ambition, c'est la cruauté, c'est le mensonge.

III. Usurper une autorité souveraine sur un peuple, disposer en maître des biens les plus excellents de ce peuple : peut-on porter plus loin l'ambition?

Ce n'est pas moi, dit l'incrédule, qui suis l'accusateur de Moïse, c'est sa sœur, c'est Coré, c'est Dathan, c'est Abiron, avec deux cent cinquante des principaux de la Synagogue. De tels accusateurs n'étaient-ils pas à portée de bien connaître Moïse? Le Seigneur, s'écrient Aaron et Marie, *n'a-t-il parlé que par le seul Moïse? ne nous a-t-il pas parlé comme à lui?* (*Num.* XII, 2.) *Pourquoi*, s'écrient Coré, Dathan, Abiron (*Num.* XVI, 3, 13), avec deux cent cinquante des principaux de la Synagogue, *vous élevez-vous sur le peuple du Seigneur? ne vous suffit-il pas que vous nous ayez fait sortir d'une terre où coulaient des ruisseaux de lait et de miel, pour nous faire périr dans ce désert, sans vouloir encore nous dominer?*

Si jamais il y eut un innocent accusé, c'est assurément Moïse : la passion de dominer n'entra jamais dans son cœur; c'est malgré lui qu'il devint le chef des Israélites; ce n'est qu'après des miracles multipliés, qu'après des ordres réitérés du Seigneur (*Exod.* III, 4), qu'il se charge de ce pénible emploi; et cet emploi ne lui est donné que pour faire éclater sa patience inaltérable à l'égard d'un peuple grossier et séditieux, et sa fidélité constante aux ordres du Seigneur. Il ne se nomme pas un successeur, il le reçoit de la main du maître duquel il a reçu lui-même son autorité; il laisse ses enfants, Gersam et Eliézer, confondus dans la foule des Lévites; la modestie fait son propre caractère. Il ne paraît presque pas lui-même dans sa narration, ou s'il y paraît, ce n'est jamais pour se déguiser ou se flatter. Il parle de lui comme d'un autre, il en dit simplement le bien et le mal. Chez lui point de ces subtiles précautions de l'amour-propre, toujours attentif à taire ce qui est désavantageux; il apprend à tous les hommes ses propres faiblesses avec une naïveté qu'on admire malgré soi. Tant que son histoire sera lue, on saura qu'il a manqué de foi, et qu'en punition il fut exclu de la terre promise : il ne respecte que la vertu; sans pitié pour le vice, il le peint toujours de ses propres couleurs. Un peuple entier passera pour coupable, une famille sera déshonorée dans sa postérité, rien n'arrête sa plume ingénue. Tel est en raccourci le portrait de Moïse d'après nature; y aperçoit-on les plus légères nuances de l'ambition? sa politique consiste tout entière dans une dépendance continuelle des volontés de son Maître. En voulez-vous une preuve palpable? Voyez-le dans l'occasion la plus propre à le démasquer s'il n'est qu'un fourbe; le peuple, intimidé par l'arrêt de mort prononcé contre lui, pleure les murmures auxquels il s'était abandonné sur le rapport de ceux qui avaient

visité la terre de Chanaan; il est prêt à marcher pour entrer dans cette terre, il demande avec de grands cris d'aller combattre les Amalécites et les Chananéens. Un politique ne profiterait-il pas de cette ardeur? Moïse dirigé par la volonté de son maître, répondit au peuple : Vous serez battus, taillés en pièces, *parce que le Seigneur ne sera pas avec vous*. (*Num.* XIV, 42, 43.) L'événement justifie la prédiction.

Eh! si Moïse n'est qu'un ambitieux bien connu de sa sœur, de Coré, de Dathan, d'Abiron, de ces deux cent cinquante principaux de la Synagogue, comment le Seigneur prend-il donc si hautement sa défense? est-il le protecteur déclaré de l'ambition? (*Num.* XII, 10.) Marie est frappée de lèpre, la terre s'entr'ouvre sous les pieds de Dathan et d'Abiron (*Num.* XVI, 32, 33), *les dévore avec leurs tentes, et tout ce qui est à eux; ils descendent tout vivants aux enfers.* Coré et les deux cent cinquante principaux de la Synagogue qui ont osé se déclarer pour ces séditieux, et offrir de l'encens, sont tués par un feu qui sort du tabernacle. (*Ibid.*, 35.)

L'incrédule s'inscrira-t-il en faux contre la réalité de ces preuves éclatantes de la mission divine de Moïse? Moïse prend pour témoins de ces prodiges effrayants les yeux mêmes des Israélites. (*Deut.* XI. 6, 7.) Il fait (*Num.* XVI, 37, 39) *réduire en lames les encensoirs qui ont échappé à l'embrasement, il les fait attacher à l'autel, afin qu'ils soient comme un signe et un monument exposé sans cesse aux yeux des enfants d'Israël.* Si les faits n'avaient pas été aussi clairs que les rayons du soleil, Moïse eût-il jamais osé transmettre à la postérité des faits si déshonorants pour sa sœur et pour les familles de Coré, de Dathan, etc.?

L'incrédule attribuera-t-il ces prodiges à quelques noires manœuvres de Moïse? Moïse n'en emploie point d'autre que la prière qu'il adresse au Seigneur : il annonce les prodiges avant l'événement, en preuve de sa mission. *Vous connaîtrez à ceci que c'est le Seigneur qui m'a envoyé pour faire tout ce que vous voyez, et que ce n'est point moi qui l'ai inventé de ma tête.* (*Ibid.*, 28.) La preuve était-elle équivoque? la toute-puissance peut seule produire de tels effets. Il n'y a donc point d'accusation plus injuste que celle qu'on ose ici intenter sans pudeur à Moïse. Il est visible que Moïse est le ministre du Seigneur, puisque le Seigneur venge si hautement son innocence.

Est-on mieux fondé à accuser Moïse d'ambition, parce qu'il accorde aux prêtres et aux lévites les prémices et les décimes des biens des Israélites? Si Moïse n'est ici que l'organe de Dieu, l'accuser d'ambition, n'est-ce pas accuser Dieu même? De plus, les biens accordés aux prêtres et aux lévites doivent leur tenir lieu d'héritage dans la terre de Chanaan. Fallait-il donc que Moïse, pour être à l'abri des calomnies de l'incrédule, réduisît à la mendicité les prêtres et les lévites? Ajoutez que la justice demande que le peuple contribue à l'entretien des ministres de la religion consacrés totalement à l'étude des lois, à l'instruction du peuple, au service des autels, en un mot au culte du Créateur. Si les ministres font servir ces biens au faste, au luxe, à la mollesse, condamnons l'abus, mais n'envions pas de frêles avantages à des hommes si nécessaires à la religion et à l'État. Moïse mérite-t-il avec plus de justice le titre de cruel?

IV. Comment ne le mériterait-il pas, dit l'incrédule, lorsqu'on le voit à la tête d'une troupe de furieux fondre les armes à la main sur le peuple d'Israël, et en massacrer dans une occasion jusqu'à vingt-trois mille (*Exod.* XXXII, 28), ou seulement trois mille, selon quelques interprètes, et dans une autre vingt-quatre mille (*Num.* XXV, 9) : lorsqu'on l'entend publier des lois sanguinaires contre les Chananéens, sans distinction ni d'âge ni de sexe; lorsqu'on le voit jeter, pour ainsi dire, parmi les Israélites les germes des Aod, des Jahel et des Judith?

1° L'incrédule ne condamne Moïse, que parce qu'il ne le connaît pas : il confond en lui deux qualités bien distinguées, celle d'homme et celle de ministre de Dieu, parce qu'il ignore, ou qu'il feint d'ignorer la nature du gouvernement des Israélites : ce gouvernement était une véritable théocratie. Dieu s'était déclaré le Roi de ce peuple sous condition qu'il n'aurait point d'autre Dieu que lui; il lui avait proposé ses lois; il avait attaché des promesses à l'observation de ces lois, et des menaces à leur violation; le peuple avait accepté l'alliance aux conditions proposées. Moïse l'avait cimentée par le sang des victimes qu'il avait répandu sur le peuple, pour lui faire sentir toute la force de l'engagement qu'il avait contracté, et que son sang répondrait de sa fidélité. Dieu en conséquence se fit construire un tabernacle pour lui servir de palais, et pour y recevoir les hommages de ses sujets; il établit Moïse comme son ministre, il se choisit des officiers, et mit Aaron à leur tête. Il prescrivit la forme des habits avec lesquels ils devaient paraître en sa présence, et les cérémonies qu'ils devaient pratiquer; il leur assigna des revenus, il voulait être consulté dans tout ce qui concernait la guerre et la paix, il faisait entendre ses réponses du fond du sanctuaire où il paraissait résider dans l'arche qui le représentait. Selon ces principes, l'idolâtrie était un crime de lèse-majesté dans toute la rigueur des termes; en sorte que tout Israélite coupable de ce crime était un sujet rebelle digne de mort. Les adorateurs du veau d'or méritaient donc tous le dernier supplice. Nul n'y aurait échappé sans les prières de Moïse, qui obtint leur grâce : et on ose le traiter de cruel! Un ministre est-il cruel, parce qu'il venge son roi contre quelques sujets révoltés, pour sauver la multitude?

C'est en qualité de ministre plein de zèle

pour l'intérêt et la gloire de son Roi, que Moïse est inexorable; mais en qualité d'homme, il est le plus doux de tous les hommes (*Num* xii, 3); il n'est sensible aux injures faites à sa personne et à celle d'Aaron, que parce qu'elles tombent indirectement sur Dieu même : *Qui sommes-nous moi et Aaron*, s'écrie-t-il (*Exod.* xvi 7), *pour que vous murmuriez contre nous?*

Il remet sa cause entre les mains du Seigneur. Il n'est occupé qu'à arrêter par ses prières et par ses gémissements le bras du Tout-Puissant prêt à le venger contre d'injustes agresseurs. Courez, dit-il à Aaron, l'encensoir à la main, opposer vos prières à l'embrasement qui consume le peuple murmurateur. (*Num.* xvi, 46, 47.)

Mais, dit l'incrédule, si Moïse n'agit que par zèle en sévissant contre le peuple, après l'adoration du veau d'or, pourquoi épargne-t-il Aaron son frère, qui en était le fabricateur? C'est qu'il n'avait point d'autorité sur Aaron, qui lui était associé dans le ministère; c'est qu'Aaron n'avait rien négligé pour ouvrir les yeux de ce peuple aveugle; c'est qu'Aaron avait été en quelque sorte contraint par les cris tumultueux de ce peuple d'être fabricateur du veau d'or: c'est qu'Aaron au premier reproche que lui fit Moïse, s'humilia et reconnut son crime, et mérita par là de conserver la vie : de même, dès que le reste du peuple revenant de son aveugle emportement, demanda miséricorde, il l'obtint aisément du ministre d'un Dieu clément et miséricordieux.

2° N'est-ce pas violer toutes les lois de l'équité, que d'accuser Moïse de cruauté à cause de la dureté des lois portées contre les Chananéens? il n'en est que le promulgateur; c'est Dieu même qui a prononcé un arrêt de mort contre des peuples couverts de crimes abominables. N'est-il pas le maître d'établir qui il lui plaît pour exécuter des arrêts de sa justice? En confiant cette exécution à son peuple, c'était lui marquer bien clairement à quoi il devait s'attendre, s'il était assez aveugle pour s'abandonner aux mêmes abominations.

3° Ce n'est point à nous à juger les Aod, les Jahel, les Judith. Dans un gouvernement tel que celui des Israélites, où le peuple devait être traité selon sa fidélité ou son infidélité aux lois, on n'en peut rien conclure pour tout autre gouvernement. Le peuple d'Israël abandonnait-il Dieu? il était livré entre les mains de ses ennemis. Revenait-il à Dieu? des libérateurs lui étaient envoyés pour le tirer des mains de ses ennemis. Ces libérateurs pouvaient donc être des hommes suscités, et dirigés dans leurs démarches par Dieu même, comme des instruments pour l'exécution de ses desseins de miséricorde et de justice; de miséricorde, à l'égard de son peuple humilié et repentant; de justice, à l'égard d'injustes tyrans. Mais dans tout autre gouvernement, il n'y a que des monstres de fanatisme qui soient capables de se croire suscités extraordinairement pour jouer le personnage d'un Aod, d'une Jahel, d'une Judith; parce que la république d'Israël était la seule que Dieu se fût engagé de conduire par une providence particulière, et que dans tout autre Etat, les chefs étant établis de sa main comme ses ministres, attenter à leurs personnes, c'est attenter aux droits de Dieu même. Examinons une autre accusation contre Moïse.

V. Elle ne saurait être plus grave : on n'accuse de rien moins Moïse, que d'exagération et de mensonge. Moïse, dit-on, promet au peuple d'Israël que la terre dont il va être mis en possession, est une terre où coule le lait et le miel; que Dieu le fera entrer dans cette terre, en faisant marcher son ange devant lui; qu'il en chassera les Chananéens, les Amorrhéens, les Héthéens, les Phérézéens, les Gergéséens, les Hévéens et les Jébuséens (*Exod.* xxiii, 23; xxxiii, 2); qu'il l'y fera habiter dans une pleine assurance, et y habiter seul (*Deut.* xxxiii, 28); qu'il trouvera la vie dans l'observation de la loi (*Deut.* iv, 1; v, 16, 33; xxxii, 47); que Dieu répandra sur lui sa bénédiction pour l'année sabbatique (*Levit.* xxv, 21); et qu'il fera périr les violateurs du sabbat. (*Exod.* xxxi, 14.) Mais toutes ces promesses ne sont-elles pas encore plus vaines, qu'elles ne sont magnifiques! la terre de Chanaan est une terre stérile et misérable. Les enfants de Juda ne peuvent exterminer les Jébuséens dans Jérusalem (*Josue* xv, 63), ni les enfants d'Ephraïm, les Chananéens (*Josue* xvi, 10), dans Gazer; le Seigneur les livre même entre les mains de leurs ennemis (*Judic.* ii, 14); ils ne devaient point trouver la vie dans les ordonnances qu'ils avaient reçues du Seigneur (*Ezech.* xx, 25); on voit les Juifs contraints d'abandonner à Eupator la ville de Bethsura, *n'ayant plus de vivres, parce que c'était l'année du sabbat, et le repos de la terre* (*I Mach.* vi, 49); on voit des Juifs si fidèles à observer le sabbat, qu'ils se laissent égorger plutôt que de se défendre (*I Mach.* ii, 38) : de peur de violer ce saint jour, ils périrent jusqu'à mille.

Voilà donc tout le fondement de l'accusation atroce formée contre Moïse; mais :

1° L'incrédule juge sans doute de l'état où était la terre de Chanaan que Moïse promet, par l'état où elle est aujourd'hui. Où est l'équité de juger d'une terre livrée à des mains industrieuses et appliquées à la faire valoir, par l'état où abandonnée à elle-même, elle demeure en friche faute de cultivateurs? Que l'incrédule juge de la fertilité et de l'abondance de la terre de Chanaan en huile, en vin, en blé, en bétail, par l'idée qu'en donne Josèphe (*Contra Appion.*), par ses richesses immenses sous le règne de David et de Salomon, par les millions d'habitants qu'elle nourrissait, et il verra s'il y a de l'exagération dans la promesse de Moïse. Les relations modernes des voyageurs suffisent seules pour convaincre que la Palestine ne demande qu'à être cultivée pour enrichir ses habitants.

2° Quant aux autres promesses faites par

Moïse, l'incrédule ne saurait nier qu'elles n'aient été vérifiées avec la dernière exactitude sous David, sous Salomon : or la conquête de Chanaan ne devait se faire que *peu à peu.* (*Exod.* xxiii, 30.) De plus, nous demandons à l'incrédule si ces promesses étaient absolues, sans conditions, et si elles regardaient chaque particulier? Il ne nous répondra pas affirmativement : ce serait visiblement outrager la vérité. Moïse fait partout dépendre l'accomplissement des promesses qu'il fait au peuple, de sa fidélité à la loi; et il lui fait les plus terribles menaces, s'il en est le violateur. *Vous voyez,* lui dit-il (*Deut.* xi, 26), *que je vous mets aujourd'hui devant les yeux la bénédiction ou la malédiction; la bénédiction si vous obéissez aux commandements du Seigneur votre Dieu que je vous prescris aujourd'hui ; et la malédiction si vous n'obéissez point aux ordonnances du Seigneur votre Dieu, et si vous vous retirez de la voie que je vous montre maintenant, pour courir après des dieux étrangers que vous ne connaissez pas.*

Il ne s'agit donc ici que de savoir, si les enfants de Juda et les enfants d'Ephraïm impuissants contre les Chananéens, et si les autres Israélites succombant sous leurs ennemis, étaient ou n'étaient pas fidèles observateurs de la loi. Si les enfants de Juda et d'Ephraïm sont fidèles observateurs de la loi, pourquoi Josué (xxiv, 14, 23) les presse-t-il, de même que les autres tribus, d'ôter du milieu d'eux les dieux étrangers ? Si les Israélites livrés entre les mains de leurs ennemis après la mort de Josué, sont fidèles observateurs de la loi, pourquoi l'ange du Seigneur leur reproche-t-il (*Judic.* ii, 2) d'avoir épargné les Chananéens contre la défense du Seigneur, et de s'être abandonnés au culte de Baal et d'Astaroth?

3° Ajouter, avec l'incrédule, que les menaces de Moïse ne sont qu'un voile pour couvrir la fausseté de ses promesses, c'est avancer une impertinence : car il faudrait articuler des cas précis où le peuple d'Israël fidèle à la loi, eût été abandonné de Dieu, et livré à ses ennemis : par exemple, que lorsqu'aux fêtes prescrites il se rendait au Tabernacle et dans la suite à Jérusalem pour y adorer Dieu, il fût devenu la proie de l'ennemi ; que lorsque fidèle à la loi de l'année sabbatique ou jubilaire, il se fût vu dévoré par la famine, etc. Les exemples cités par l'incrédule ne sont d'aucun poids, parce qu'il ne s'agit dans ces exemples que de particuliers et non du peuple. D'ailleurs ceux qui se laissèrent tuer un jour de sabbat plutôt que de se défendre, coururent le risque de violer la loi naturelle en ne se défendant pas, au lieu qu'ils n'auraient couru aucun risque de violer le saint jour en se défendant, ainsi que le décident Mathathias et ses amis. (*I Mach.* ii, 41.) Ceux qui sont contraints de sortir de la ville de Bethsura faute de vivres, à cause de l'année sabbatique, font partie du peuple coupable qui avait *cessé de circoncire ses enfants*, qui s'était *séparé de l'alliance sainte*, qui s'était *joint aux nations*, qui s'était vendu *pour faire le mal ;* qui en conséquence avait été abandonné aux fureurs d'Antiochus Epiphanes. (*I Mach.* i, 16.) Il est absurde d'opposer aux menaces de Moïse les discours que les Juifs retirés en Egypte tiennent à Jérémie (xliv, 17, 18) pour justifier les sacrifices qu'ils offrent *à la reine du ciel*, en disant : *Lorsque nous lui avons fait nos oblations comme nos pères, nos rois et nos princes, alors nous avons eu tout en abondance, et nous avons été heureux, et nous n'avons souffert aucun mal. Mais depuis le temps que nous avons cessé de sacrifier à la reine du ciel et de lui présenter nos offrandes, nous avons été réduits à la dernière indigence, et nous avons été consumés par l'épée et par la famine.* Qu'est-ce que les discours insensés de ces Juifs démentis par toute l'histoire de leurs pères, comme le leur fait sentir le prophète Jérémie.

4° Est-il plus sensé d'opposer à Moïse le prophète Ezéchiel; car il s'agit dans ce dernier, non des préceptes du Seigneur, mais des préceptes de fausses religions, comme il est visible par ce qui précède et ce qui suit immédiatement : ainsi ces paroles : *Je leur ai donné des préceptes qui ne sont pas bons, et des ordonnances où ils ne trouvent point la vie* (*Ezech.* xx, 25), n'ont point d'autre sens que celui-ci : Je les ai abandonnés à une loi perverse et pernicieuse qu'ils se sont forgée, à des préceptes dangereux qu'ils se sont imposés, et où ils trouvent leur perte et leur malheur : ils ont quitté ma loi pour adorer des idoles, et j'ai permis qu'ils pratiquassent les règles de la religion qu'ils ont choisie, et qu'ils se souillassent dans leurs offrandes impies, etc. Plusieurs saints Pères et autres interprètes ont donné d'autres explications de ce passage d'Ezéchiel, qu'on peut voir dans dom Calmet et dans Estius, et qui ne sont pas plus favorables aux prétentions de l'incrédule.

Il résulte que les promesses et les menaces de Moïse vérifiées dans tous les temps de la durée de la république juive, ne peuvent être sorties que de la bouche d'un homme éclairé d'une lumière divine : aussi Moïse ne se contente pas de prononcer des menaces contre les prévaricateurs de la loi, il voit de plus (*Deut.* xxxi, 16, 20, 21, 29), dans les siècles à venir, et ces prévaricateurs et l'exécution de ses menaces.

VI. Est-ce respecter la vérité, que de chercher, avec l'auteur déjà cité (*Traité sur la tolér.*, ch. 12 et 13), dans l'histoire du peuple juif des preuves de tolérance en matière de religion? Nous avons vu dans le désert des exemples justes, mais terribles, des vengeances du Seigneur contre les prévaricateurs de ses lois. Opposer le discours que Moïse tient aux enfants de ces prévaricateurs punis selon leurs mérites, en leur disant (*Deut.* xii, 1, 8) : *Lorsque vous serez dans le pays que le Seigneur le Dieu de vos pères doit vous donner... Vous ne vivrez plus alors comme on vit ici aujourd'hui, où chacun suit*

*ce qui paraît droit à ses yeux :* c'est abuser du discours de ce grand homme qui parle, non de la loi morale comprise dans le Décalogue, mais de certaines cérémonies telles que la circoncision et des fêtes, que les mouvements continuels où le peuple était, ne lui permettaient pas de pratiquer. N'est-ce pas encore abuser de la loi qui défendait les images taillées et toutes figures, que d'opposer le serpent d'airain érigé dans le désert par Moïse, les bœufs sculptés et les chérubins gravés dans le temple par Salomon? La Loi défendait de fabriquer des simulacres et des figures pour en faire des dieux, et pour leur rendre le culte souverain. (*Exod.* xx, 4, 5.) Etait-ce pour en faire des dieux, et pour leur rendre le culte souverain, que Moïse avait fait ériger le serpent d'airain dans le désert, et que Salomon avait fait sculpter des bœufs et graver des chérubins dans le temple?

Sous Josué nulle trace de tolérance en matière de religion. Le pieux conquérant qui vient de mettre en possession les Israélites de la terre promise à leurs pères, les assemble avant sa mort (*Josue* xxiv, 1, 14), leur met devant les yeux l'histoire de leurs pères, le choix que Dieu en avait fait pour être son peuple, l'alliance qu'il avait contractée avec eux, les conditions de cette alliance, les châtiments que leur avaient attirés leurs infidélités, les biens dont ils venaient d'être comblés eux-mêmes; il leur propose de renouveler cette alliance; il leur laisse l'option entre le Seigneur et les dieux étrangers adorés par leurs pères ou par les Amorrhéens (*Ibid.*, 15 seq.), sans néanmoins leur laisser oublier qu'en choisissant les dieux étrangers, ils doivent s'attendre à tous les effets des menaces prononcées par le Seigneur contre les violateurs de son alliance. Le peuple touché d'un tel discours choisit le Seigneur et s'engage à le servir : alors Josué le presse d'ôter du milieu de soi les dieux étrangers, c'est-à-dire de renoncer aux dieux adorés par leurs pères, ou aux simulacres des divinités chananéennes, s'il était arrivé à quelques-uns d'entre eux d'en réserver parmi les dépouilles du pays qu'ils venaient de conquérir.

Après la mort de Josué, le souvenir de tant de merveilles opérées par son ministère se soutint quelque temps parmi ceux qui en avaient été spectateurs; mais les enfants de ceux-ci oublient l'auteur des bienfaits dont ils jouissent: ils suivent impétueusement leurs penchants effrénés pour les dieux des nations qui les environnent. Le châtiment suit de près leur aveugle fureur: ils tombent sous l'esclavage de ces nations insensées dont ils imitent la folie : et ils ne sont délivrés qu'en revenant au Dieu véritable ; en sorte que leur état sous les juges n'est qu'un cercle de bonheur et de misère, selon qu'ils sont fidèles ou infidèles à Dieu.

Avant de passer à l'état des Juifs sous les rois, remarquons le fanatisme de notre tolérant qui croit voir une preuve de son prétendu système dans ce discours de Jephté aux Ammonites (*Judic.* xi, 24) : *Ce que possède Chamos votre roi, ne vous appartient-il pas de droit ?* Qui ne voit que Jephté se conforme ici aux préjugés de ce peuple aveugle qui croyait avoir été mis par son Dieu Chamos en possession du pays qu'il habitait. Dieu lui-même se sert de ce langage par la bouche de Jérémie, en faisant reprocher au même peuple de s'être emparé du pays de Gad appartenant aux Israélites, et en lui faisant prédire les malheurs que son injustice lui attirerait : *Pourquoi*, lui dit-il : (*Jer.* xlix, 1), *Melchom* (votre dieu) *s'est-il emparé du pays de Gad* comme de son héritage. N'y aurait-il pas du fanatisme à penser que Dieu par ce langage voulût bien tolérer la divinité de Chamos et de Melchom, et autoriser les idées des Ammonites au sujet de ces dieux chimériques? Au reste ces expressions sont susceptibles d'un sens plus profond. Il est, selon nos Ecritures, des esprits dégagés de la matière bons et méchants, lesquels influent dans les événements du monde, comme les exécuteurs des arrêts de la souveraine Justice et de la souveraine Miséricorde. Revenons à l'histoire du peuple juif sous les rois.

Sous les rois, Dieu paraît punir plus lentement: mais sa justice pour être plus patiente, n'en est que plus sévère. A quelles étranges catastrophes ne sont pas sujets les successeurs du politique Jéroboam? que deviendront les dix tribus qui offrent leur encens aux veaux d'or érigés à Bethel et à Dan? le Seigneur les laissera-t-il impunies? Il se sert des nations voisines pour les réduire aux plus affreuses extrémités; il leur envoie des prophètes pour leur reprocher leur aveuglement; sa miséricorde suspend, pour ainsi dire, les derniers coups de sa justice, sans doute à cause des vrais Israélites qui n'ont pas fléchi le genou devant Baal. Mais enfin les châtiments dont il les afflige, et les avertissements qu'il leur fait donner, ne servent-ils qu'à les endurcir davantage? il appelle les Assyriens pour être ses vengeurs : Théglatphalasar enlève une partie de ces tribus ingrates et opiniâtres dans le mal; et Salmanasar achève ce que son père a commencé.

La protection du Seigneur est admirable sur les bons rois de Juda et sur le peuple, mais sa main n'agit pas avec moins de rigueur contre les méchants rois, et contre le peuple complice de leurs désordres. Cependant il semble qu'elle n'agisse que comme malgré elle : c'est la main d'un père qui sévit contre des enfants indociles. Ce père leur fait entendre sa voix par la bouche de ses prophètes : il les invite à la pénitence, il presse, il menace, il tonne. Sont-ils sourds à sa voix, il envoie contre eux le roi de Babylone, qu'il appelle son *serviteur*, parce qu'il s'en sert comme un maître de son esclave.

Nabuchodonosor vient en Judée, prend Jérusalem, en enlève les richesses, la réduit en cendres, brûle le temple, charge de fers les habitants, les fait traîner en captivité. Mais la tribu de Juda, bien différente des dix tribus, sera ramenée dans son pays : elle

est destinée à donner à la terre un Libérateur. Le Seigneur lui a préparé Cyrus qui lui rendra la liberté ; il l'appelle non-seulement son serviteur, mais son Oint, son Christ, son Pasteur, parce qu'il l'établit pour être une figure du Libérateur de la terre, c'est-à-dire, pour exercer par ce roi un double jugement, de justice contre la superbe Babylone, de miséricorde envers son peuple ; comme le Libérateur de la terre fera éclater dans sa manifestation sa justice contre ceux qui le méconnaîtront, et sa miséricorde envers ceux qui seront dociles à sa voix. Demandons-le une seconde fois, si dans cette esquisse de l'histoire du peuple juif, il est possible de découvrir quelques traces de tolérance en matière de religion?

L'auteur d'une prétention si contraire à la vérité de l'histoire, paraît moins s'en éloigner en alléguant en preuve les sectes qui s'introduisirent parmi les Juifs après le retour de la captivité: mais montre-t-il plus de jugement? ces sectes vivaient-elles en paix entre elles? l'une avait-elle l'autorité nécessaire pour s'assujettir l'autre ? de plus quel droit auraient pu s'arroger réciproquement ces sectes, donnant dans des erreurs également intolérables sur le libre arbitre, sur la nature des esprits, sur la destination de l'homme, sur les récompenses dues à la vertu, et sur les châtiments dus au vice après cette vie ? Que prouve donc l'introduction de tant d'erreurs parmi un peuple qui seul était dépositaire de la véritable religion, sinon le besoin extrême où était la terre que l'auteur de la vérité se manifestât enfin à elle pour l'éclairer? Que prouve encore l'introduction à tant d'erreurs parmi le peuple juif, le seul dépositaire de la véritable religion, si ce n'est que la vérité qui devait éclairer la terre, était sur le point de se manifester? le peuple d'où elle devait sortir, se trouvant précisément dans l'état où il serait selon les prophètes au temps de sa manifestation ! Ses maîtres étaient tout disposés par leur orgueil et par leur avarice à la rejeter, à accomplir les prophéties, à remplir les vœux du petit nombre de justes qui attendaient la rédemption d'Israël. Disons encore un mot de quelques petites difficultés que l'incrédule a sans cesse dans la bouche contre la doctrine de Moïse.

VII. Il est étonnant, dit l'incrédule, qu'on veuille faire passer pour des ouvrages faits par la direction de Dieu, des livres où l'on trouve tant d'expressions si peu conformes à la saine doctrine. Moïse représente partout Dieu, comme ayant un corps; il dit que lorsque les descendants de Noé bâtissaient la tour de Babel, *le Seigneur descendit pour voir la ville et la tour que les enfants des hommes bâtissaient.* (*Gen.* XI, 5.) C'est ainsi que s'exprime l'auteur de la *Genèse. Je descendrai et je verrai*, fait-il dire ailleurs à Dieu (*Gen.* XVIII, 21), *si leurs œuvres égalent le cri qui en est venu jusqu'à moi, pour savoir si cela est ainsi, ou si cela n'est pas.* Tout l'Ancien Testament, ajoute l'incrédule, est rempli de pareilles phrases. De si minces difficultés ne méritent pas qu'on s'y arrête longtemps.

Nous naissons, pour ainsi dire, tout matériels, comme nous avons déjà eu l'occasion de l'observer ; ce n'est qu'avec une extrême peine que nous nous élevons aux choses intellectuelles. Ce qui ne tombe pas sous nos sens, ou du moins ce dont nous ne pouvons nous former une image, ne nous paraît rien. C'est par condescendance pour notre faiblesse que l'Ecriture, en nous parlant de Dieu, emploie des images pour nous élever à la connaissance de ses perfections infinies.

Veut-elle nous élever à l'idée de sa toute-science ? Elle lui donne des yeux qui voient tout. Veut-elle nous élever à l'idée de sa toute-puissance? Elle lui donne des bras qui font tout. Veut-elle nous élever à l'idée de sa qualité de juge ? pour nous faire comprendre combien sa justice est éclairée et circonspecte, elle le fait descendre ici-bas, et considérer ce qui se passe parmi les hommes. Ce sont des expressions métaphoriques dont le vrai sens s'offre de lui-même à la raison aidée et soutenue par mille autres endroits de nos livres saints sur la nature de l'Etre suprême, créateur de toutes choses. Il n'y a que des imbéciles du plus bas ordre qui puissent prendre littéralement des métaphores si intelligibles, et se figurer que Dieu est corporel. Nous n'hésitons pas à mettre dans ce même rang les athées, s'il y en a jamais eu : ce sont des hommes qui, livrés aux sens et à l'imagination, veulent se représenter sous quelque figure le Créateur et le Fabricateur du monde ; et qui ne pouvant réussir à l'imaginer ainsi ni dans la vaste machine du monde, ni hors de cette vaste machine, en nient l'existence. Mais quoique le Créateur des corps ne puisse être corporel, il peut néanmoins, puisqu'il est tout-puissant, déclarer à l'homme ses desseins et ses volontés d'une manière sensible par le moyen des corps. Et il est très-vraisemblable qu'il en usa ainsi à l'égard du premier homme dans l'état d'innocence, et à l'égard d'Abraham (*Gen.* III, 18), comme l'ont pensé plusieurs anciens docteurs de l'Eglise. Passons à un autre point de doctrine qui ne tient pas beaucoup au cœur des incrédules, au sujet duquel néanmoins ils exercent leur critique contre Moïse.

VIII. C'est une chose assez singulière, dit l'incrédule, que le Pentateuque s'expliquant si peu clairement sur l'immortalité de l'âme, semble cependant supposer que les animaux méritent et déméritent. C'est ce qui paraît par le verset 5 du IXe chap. de la *Genèse*, où il est dit : *Je tirerai vengeance de tous les animaux qui ont répandu votre sang;* et par le verset 10 : *Je ferai alliance avec les animaux qui sont avec vous, avec les oiseaux, avec les bêtes domestiques, et avec les animaux de la campagne, avec tous ceux qui sont sortis de l'arche et avec toutes les bêtes de la terre.*

On voit dans l'Ecriture, ajoute l'incrédule, un grand nombre d'autres expressions par lesquelles il semblerait que l'on suppose

dans les bêtes quelque sorte de connaissance. Dieu leur parle après la création, et leur dit de croître et de multiplier. (*Gen.* I, 22.) Dans la Loi (*Exod.* XXI, 28,29) on punit de mort les taureaux qui auront frappé un homme de leurs cornes, et (*Levit.* XX, 15) les bêtes qui auront servi d'instrument à un crime abominable. Le Psalmiste parle de la mort des animaux dans les mêmes termes que de celle de l'homme : *Auferes spiritum eorum, et deficient.* (*Psal.* CIII, 29.) Les Ninivites firent jeûner les animaux et les hommes (*Jon.*, III, 7, 8) ; et quand Jonas se plaint à Dieu de ce qu'il avait pardonné à Ninive, Dieu lui répond (*Jon.*, IV, 11) : *Pourquoi ne pardonnerai-je pas à cette grande ville dans laquelle il y a plus de cent vingt mille hommes qui ne savent pas distinguer leur main gauche d'avec leur droite, et où il y a un si grand nombre d'animaux*, comme si ce grand nombre d'animaux pouvait être un motif pour engager le Seigneur à pardonner à la ville de Ninive. Telles sont les critiques que fait l'incrédule contre les Livres saints, pour en affaiblir l'autorité.

1° Si Moïse ne s'explique pas plus clairement sur l'immortalité de l'âme, lui répondons-nous, cela ne peut paraître singulier qu'à des hommes qui n'ont jamais réfléchi sur son ministère. Ce sage législateur suppose les Israélites instruits de cette première vérité par la tradition commune à tous les peuples : il la leur rappelait suffisamment, en leur mettant devant les yeux la création de l'homme, le Décalogue, les pratiques et les exemples de leurs pères, et par diverses autres expressions qui sont familières. Quand il dit que *Dieu répandit sur le visage du premier homme un souffle de vie* (*Gen.* II, 7) ; *qu'il fit l'homme à son image et à sa ressemblance* (*Gen.* I, 26, 27), quelle idée pouvait-il faire naître dans l'esprit des Israélites, si ce n'est l'idée d'une âme spirituelle et immortelle ? Ne leur offrait-il pas dans le Décalogue tous les principes de la même vérité ? N'excitait-il pas dans eux la foi d'une autre vie par les pratiques et par les exemples de leurs pères, qui étaient des expressions vivantes de leur foi et de leur attente d'une vie future ? Lorsqu'en leur parlant de Dieu, il l'appelait si souvent le Dieu d'Abraham, d'Isaac, de Jacob, n'était-ce pas leur représenter ces grands hommes comme tous vivants encore aux yeux de Dieu ? Lorsqu'en leur décrivant la mort de ces mêmes hommes, il leur disait qu'*ils étaient allés se reunir à leur peuple*, était-ce simplement réveiller en eux l'idée d'un même tombeau qui avait reçu leurs cendres, et non d'un même lieu où ils subsistaient selon la meilleure partie de leur être ?

Mais en qualité de législateur, Moïse ne devait donner aux Israélites qu'une Loi propre à les empêcher de se confondre avec les autres nations, et à les détourner de l'idolâtrie, jusqu'à l'avénement du Libérateur. Il appuie ses lois sur des promesses et sur des menaces qui regardent la vie présente ; motifs plus propres à remuer un peuple charnel, que le dogme d'une vie future.

L'exécution, pour ainsi dire, journalière des promesses et des menaces temporelles étaient pour le peuple juif, pendant la durée de sa république, une preuve continuelle de la divinité de ses lois ; et l'histoire de ce peuple paraît n'avoir été écrite que pour nous servir de preuve de la même vérité : avantage dont le peuple juif et nous aurions été privés par des promesses et par des menaces qui ne regarderaient que l'autre vie ; puisque l'exécution de telles promesses et de telles menaces, est un secret réservé après la mort. Si le législateur des Chrétiens n'a attaché à ses lois que des promesses et des menaces de ce dernier genre, il n'a pas laissé les Chrétiens sans des preuves sensibles et toujours subsistantes de la divinité de ses lois. N'en voient-ils pas une d'une force invincible dans l'exécution de sa promesse de la perpétuité de son Eglise, et de ses menaces contre le peuple juif qui a refusé et qui refuse encore de l'adorer.

2° En vérité, il faut être d'une extrême simplicité pour soupçonner Moïse d'avoir cru les animaux capables de mérite ou de démérite, ou même de la plus sombre connaissance. L'ordre qu'il leur donne comme aux plantes de sortir de la terre ; la destination qu'il leur assigne de servir, de vêtir, de nourrir l'homme ; le souverain domaine qu'il attribue à l'homme sur eux, tout cela éloigne pour jamais de Moïse une opinion si bizarre.

Est-il nécessaire d'avoir un génie transcendant pour concevoir que quand Dieu menace de tirer vengeance des animaux qui auront répandu le sang de l'homme, ou qui auront servi à un crime abominable, ce n'est pas pour punir des criminels ; mais afin d'inspirer aux hommes l'horreur de l'homicide, et du crime abominable ?

Le déluge avait enveloppé les animaux, de même que le genre humain : qui ne voit donc que l'alliance que Dieu promet de faire avec les animaux, ne consiste qu'à ne les plus faire périr par le déluge ? De plus cette alliance avec l'homme devait comprendre tout ce qui était de son domaine, exposé à une perte inévitable dans le déluge, par conséquent elle devait embrasser les animaux de la terre, et non les végétaux et les métaux qui peuvent y subsister.

La parole adressée aux animaux après la création, n'est pas une loi, puisqu'il ne dépend, ni des animaux, ni de l'homme même, de croître et de multiplier : c'est une parole efficace qui fait ce qu'elle exprime ; elle ne suppose donc point dans les animaux la connaissance, mais seulement la capacité de devenir féconds. Il est vrai que Dieu adresse aux animaux la même parole qu'il adresse à l'homme. Mais si les animaux sont capables de recevoir l'impression et l'effet de cette parole puissante, sont-ils capables comme l'homme de l'entendre ?

Il n'est question que des animaux dans le Psalmiste (*Psal.* X, 3), *Auferes spiritum eo-*

*rum, et deficient :* mais quand il s'y agirait de l'homme, ce serait sans fondement qu'on attribuerait à l'auteur sacré le système de l'âme des bêtes. Cet auteur parle des choses selon l'impression qu'elles font sur nos sens : or, à ne juger que par les sens, soit de la vie, soit de la mort des hommes et des animaux, il y a dans les uns et dans les autres quelque chose de semblable qui les fait vivre, et qui ne peut leur être ôté sans qu'ils meurent ; c'est le mouvement du sang, c'est de là que dépend la vie de l'homme, de même que celle des animaux ; c'est en cela que l'Ecriture fait consister ce qu'elle appelle l'âme des animaux : c'est dans leur sang. (*Levit.* XVII, 11, 14; *Deut.* XII, 23.)

Mais n'y a-t-il rien dans l'homme que du sang? est-ce cette liqueur, qui est le souffle que Dieu inspira au corps du premier homme, pour le faire à son image et à sa ressemblance? Le principe intérieur des mouvements libres de notre corps, ce principe qui a le sentiment de sa propre existence, qui connaît, qui veut, qui réfléchit, qui juge, qui raisonne, n'est-il que le sang qui circule dans nos veines? Ou y a-t-il un principe de la même nature dans les animaux? le Psalmiste le pense-t-il?

Ce qu'il y a de bien singulier, c'est que l'auteur du *Traité de la tolérance*, avouant que Moïse met l'âme des bêtes dans le sang, prétend néanmoins qu'on ne peut refuser à des âmes de cette espèce des sentiments et des idées. Quel philosophe! Est-ce que des sentiments, des idées, ces êtres simples, indivisibles, immatériels, peuvent être des modifications de la matière ? ne seraient-ils pas dès là même divisés en autant de parcelles, qu'il y aurait de globules de sang dans le corps d'une bête ? Comment accorder des sentiments et des idées à ces globules de sang, sans leur accorder le sens intime de leur propre existence ? car comment ces globules seraient-ils capables de sentiment et de connaissance, s'ils ne se sentaient pas eux-mêmes? Cependant n'y aurait-il pas de la folie à imaginer en eux ce sens intime? nous n'avons nous-mêmes le sens intime, ni de notre propre sang, ni de sa circulation dans nos veines.

Conclure que les bêtes ont une âme capable de sentir et de connaître, qui réside dans leur sang, de ce qu'elles meurent en perdant leur sang, est-ce raisonner en philosophe ? Il suit bien de là que le sang est le principe de la vie du corps des bêtes; mais suit-il de là que le principe du sentiment et de la connaissance dans les bêtes, si elles en étaient douées, résidât dans leur sang? Il s'ensuivrait seulement que ce principe privé de l'usage de leurs organes réduits à l'inaction par la perte du sang qui est la cause des mouvements du corps, ne pourrait plus manifester au dehors, ni ses sentiments, ni ses connaissances.

Conclure encore que les bêtes ont une âme, de ce qu'elles donnent des signes de besoins et de passions semblables aux nôtres, est-ce là raisonner? Ces signes sont très-équivoques, ils peuvent être séparés de la réalité des besoins et des passions, c'est-à-dire des sensations et des inclinations. Ne les donne-t-on pas tous les jours sur le théâtre, ces signes semblables, sans rien sentir? Ce n'est pas par les signes que nous donnons de nos besoins et de nos passions, que nous en sommes assurés : c'est par le sens intime. Avons-nous le sens intime de ce qui se passe dans les bêtes? Nos sens ne nous y montrent que des mouvements ; leur attribuer donc quelque chose de plus, n'est-ce pas aller au delà du rapport de nos sens? Nous ne découvrons rien dans les bêtes qui ne soit l'effet de l'impression des objets sur leurs organes; or jamais le sentiment et la connaissance ne sauraient être l'effet de l'impression des objets sur leurs organes. A quoi se réduit cette impression? à y produire des mouvements : or le sentiment et la connaissance ne sauraient jamais être ni du mouvement, ni des effets du mouvement, qui n'est que la position successive d'un corps en divers lieux.

Nous ignorons pleinement la nature des bêtes; mais ce dont est assuré un philosophe, c'est qu'il peut y avoir en elles une imitation, non-seulement de nos besoins et de nos passions, mais même de notre raison, sans qu'il y ait en elles ni sensations, ni inclinations, ni connaissances, ni raisonnement; parce que le souverain artisan les ayant faits pour notre service, peut avoir mis dans leur machine tous les ressorts nécessaires qui pourraient les rendre capables de nous imiter, pour nous rendre nous-mêmes capables de tirer d'elles des services. Ce dont un philosophe est encore assuré, c'est que s'il y a dans les bêtes un principe de sentiment et de connaissance, ce principe est nécessairement distingué de leur sang et de leur corps. Enfin ce dont est assuré un philosophe, c'est que s'il n'apercevait dans les hommes avec lesquels il vit, que les signes de passions et de besoins semblables aux siens, signes qui ne fussent que l'effet de l'impression des objets sur leurs organes, il n'aurait que de faibles conjectures sur l'existence de leur âme. La certitude qu'il a de ce fait important, est fondée sur les signes qu'ils lui donnent de leur sensibilité pour la beauté de l'ordre, des idées qu'ils ont de la vertu et du vice, du discernement qui les fait juger de l'équité ou de l'injustice des lois, de la liberté qu'ils ont de s'y soumettre ou de les enfreindre; de même que de cette faculté par laquelle ils saisissent de telle manière les vérités claires, quelque supérieures qu'elles soient aux sens et à l'imagination, qu'il est impossible de les en déprendre quand une fois ils les ont saisies, de quelques nuages qu'on s'efforce de les couvrir pour les leur enlever. Revenons à l'endroit cité du prophète Jonas.

Les animaux de Ninive pouvaient être un motif de douceur et de clémence, non par rapport à Dieu, mais à l'égard de Jonas con-

tristé de voir sans effet sa prédication contre les Ninivites. C'est ainsi qu'on trouve dans le Pentateuque plusieurs lois au sujet des animaux, qui n'ont été sans doute données aux Israélites, que pour leur inspirer des sentiments de douceur, de compassion, de charité envers leurs semblables. De même qu'on y en trouve contre les animaux, non certainement pour leur servir de règle, mais pour en servir à leurs maîtres, en les rendant responsables des accidents qu'ils causeraient par leur négligence. Ce n'est pas pour mettre de son côté Moïse, que l'incrédule vient de l'attaquer au sujet de l'âme; il en use tout autrement à l'égard de l'*Ecclésiaste;* il prétend qu'il est tout pour lui, il ne s'en sert que pour attaquer l'inspiration des livres sacrés des Juifs. Examinons sa prétention. Nous joindrons à cet examen celui des chicanes contre les livres du *Cantique des cantiques*, de *Tobie*, de *Judith* et d'*Esther*.

## CHAPITRE VII.

### *Examen des chicanes de l'incrédule contre les livres de l'Ecclésiaste, du Cantique des cantiques, de Tobie, de Judith et d'Esther.*

I. Il est clair, dit l'incrédule, pour tout homme qui peut s'élever au-dessus des préjugés, que l'*Ecclésiaste* a été composé pour prouver que l'homme ne doit chercher qu'à mener une vie tranquille, et que l'avenir ne doit point l'inquiéter, parce que tout meurt avec le corps; c'est ce qui se prouve par ces passages : *J'ai reconnu qu'il n'y avait rien de meilleur que de faire du bien pendant sa vie. J'ai dit en moi-même, touchant les enfants des hommes, que Dieu les éprouve, et qu'il fait voir qu'ils sont semblables aux bêtes; c'est pourquoi les hommes meurent comme les bêtes et leur sort est égal. De même que l'homme meurt, les bêtes meurent; ainsi les uns et les autres respirent de même, et l'homme n'a rien de plus que la bête. Tout est soumis à la vanité, et tout tend à un même lieu; ils ont tous été tirés de la terre, et ils retourneront tous dans la terre. Qui connaît si l'âme des enfants monte en haut, et si l'âme des bêtes descend en bas?.... Et j'ai reconnu qu'il n'y a rien de meilleur à l'homme que de se réjouir dans ses œuvres, que c'est là son partage; car qui est-ce qui le ramènera pour connaître ce qui doit se passer après lui?...* (*Eccle.* III, 12, 18 seq.) *J'ai cru que le bien qu'on peut avoir sous le soleil était de manger et de boire et de se réjouir, et que l'homme n'emportait seulement que cela avec lui de tout le travail qu'il avait eu dans sa vie pendant les jours que Dieu lui avait donnés sous le soleil.* (*Eccle.* VIII, 15.)

Enfin dans le verset 5 du chap. IX, il est décidé positivement que les morts ne connaissent plus rien, qu'ils ne sont point récompensés, et que leur mémoire est ensevelie dans l'oubli. Ç'aurait été bien là l'occasion de s'expliquer sur l'immortalité de l'âme, si l'auteur avait eu quelque connaissance de cette doctrine. Il est vrai que sur la fin de cet ouvrage, il dit que la poussière rentrera dans la terre d'où elle a été tirée, et que l'esprit retournera à Dieu qui l'a donné. Mais cet esprit (en hébreu *rouac*) est ce qui est appelé ailleurs *signaculum vitæ* (*Gen.* II, 7), et il signifie pour l'ordinaire quelque chose de corporel. Une preuve que l'*Ecclésiaste* n'a pas entendu par là une substance spirituelle et immortelle, c'est qu'il se sert des mêmes termes, chap. III, 19, lorsqu'il est parlé de l'âme des bêtes. Ces expressions, ajoute-t-on, favoriseraient plutôt les spinosistes que les orthodoxes.

Il faut être étrangement prévenu contre l'immortalité de l'âme, pour croire voir dans l'*Ecclésiaste* un appui à ses préventions contre ce dogme important. *Il n'y a rien de meilleur*, sans doute pour l'homme, *que de se réjouir et de faire du bien pendant sa vie.* (*Eccle.* III, 12.) Mais l'homme ne doit jamais oublier que les biens dont il jouit, sont *un don de Dieu*, qui *a fait toutes choses... afin que les hommes le craignent...* qui *doit juger le juste et l'impie : car ce sera alors le temps de toutes choses* (*Ibid.*, 13, 14, 17), et de rendre à chaque œuvre ce qu'elle mérite.

Quand on ne consulte que les sens, et qu'on s'en rapporte à leur unique témoignage (*Ibid.*, 18-21), *les animaux* paraissent *semblables aux enfants des hommes... le sort* des uns et des autres paraît *égal. De même que* les animaux *meurent, les hommes meurent aussi : ils respirent de même, et l'homme n'a rien de plus* à cet égard *que le cheval. Ils vont au même lieu, ils viennent de la poussière, ils retournent en poussière;* et on ne peut qu'ignorer *si l'âme des enfants des hommes monte en haut, et si l'âme des bêtes descend en bas dans la terre.*

Mais l'auteur de l'*Ecclésiaste* n'est pas de ces hommes qui jugent de tout par leurs sens : il est convaincu que *la poussière retournera à la terre d'où elle a été tirée, et que l'esprit retournera à Dieu qui l'a donné.* (*Eccle.* XII, 7.)

Il est manifeste que le terme hébreu *rouac*, que nous rendons par *esprit*, ne peut ici signifier qu'une substance spirituelle; car il n'y a qu'une telle substance qui puisse être capable de bien et de mal, de craindre Dieu, d'observer ses commandements, de rendre compte de ses actions; or telles sont les propriétés que l'auteur de l'*Ecclésiaste* reconnaît dans l'homme, vers. 13 et 14. Il est vrai que cet auteur emploie le même terme, ch. III, 19, en parlant de l'homme et des animaux; mais dans ce verset du ch. III, il s'agit du principe de la vie, commun à l'homme et aux animaux, tel qu'il se manifeste aux sens, au lieu que dans le ch. XII, il s'agit d'un être comptable de ses actions, et capable de bien et de mal moral.

Il n'est pas aisé de deviner ce qu'on veut nous dire, lorsqu'on avance que les expressions de l'auteur de l'*Ecclésiaste*, entendues d'une substance spirituelle et immortelle, favoriseraient les spinosistes. Est-ce qu'une modification de la substance de Dieu peut retourner à Dieu, le craindre, observer ses commandements, lui rendre compte de ses

œuvres? Or, selon les spinosistes, l'âme de l'homme n'est qu'une modification de la substance universelle, qu'il leur plaît d'appeler la substance divine.

L'auteur de l'*Ecclésiaste*, après avoir posé pour principe, ch. II, 24, selon la version du P. Houbigan, que *la félicité de l'homme ne consiste pas à boire et à manger;* après avoir conclu, ch. III, 22, de la ressemblance de l'homme avec les animaux, que *la condition de l'homme étant telle, il n'y a aucun bien* dans cette vie *qui puisse être pour lui un sujet de joie*, voyant néanmoins que sur la terre (*Eccle.* VIII, 14, 15) le sort des justes et des impies est souvent égal, il loue *la joie, puisqu'il n'y a point de bien pour l'homme sous le soleil, sinon de boire, de manger, de se réjouir; et que c'est là ce qui lui reste de son travail durant les jours que Dieu lui a donnés sur la terre.* Mais la joie qu'il loue est sans doute une joie modérée, qui n'exclut pas la crainte du Seigneur : car il ne loue la joie qu'après avoir remarqué que les hommes se portent de tout leur cœur à faire le mal (*Ibid.*, 11), parce que les mauvaises actions ne sont pas suivies d'un prompt châtiment, et que le méchant se croit par là autorisé à faire le mal. *Je sais néanmoins*, ajoute-t-il tout de suite (*Ibid.*, 12), *que ce sont ceux qui craignent Dieu et qui auront respecté sa présence qui seront heureux.* Ce bonheur réservé au juste n'est certainement pas pour cette vie, dans les principes de l'auteur de l'*Ecclésiaste;* puisque, de son aveu, ch. VIII, v. 14; ch. IX, 1, 2, 3, 4, le sort du juste et de l'impie y est souvent égal. C'est ce qu'il inculque encore dans la suite (*Eccle.* XI, 9) : *Réjouissez-vous*, dit-il en adressant la parole aux jeunes gens, *que votre cœur soit dans l'allégresse pendant votre jeunesse; marchez dans les voies qui ont de l'attrait pour votre cœur et pour vos yeux; mais sachez que Dieu vous fera rendre compte en son jugement de toutes ces choses.*

Dans le ch. IX, 1, 2, 3, 4, il n'y a rien qui soit contraire à ces principes : l'auteur s'y soutient parfaitement. Persuadé que le juste et le sage sont dans la main de Dieu, il déplore l'ignorance où ils vivent sur leur sort à venir, c'est-à-dire, s'ils seront trouvés dignes d'amour ou de haine; parce que tout arrive de même sur la terre au juste et à l'impie, au bon et au méchant, etc., tous allant à la mort également. C'est ce qui lui donne lieu de comparer les vivants avec les morts; mais il ne les compare qu'à l'égard des biens et des maux du monde présent; et c'est ce qu'on ne peut observer avec trop de soin. *Ceux qui vivent*, dit-il, 5, 6, *savent qu'ils doivent mourir : les morts ne connaissent plus rien; ils ne tirent plus d'avantages d'aucune chose; leur mémoire est ensevelie dans l'oubli; qu'on les aime, qu'on les haïsse, qu'on leur porte envie, cela ne les regarde pas; ils ne prennent plus de part dans le monde à tout ce qui arrive sous le soleil.*

C'est ici, dit-on, l'endroit où l'auteur aurait dû s'expliquer sur l'immortalité de l'âme, s'il avait eu quelque connaissance de cette doctrine. On a tort : c'est après avoir discuté ou les doutes qui s'étaient présentés à son esprit durant les temps de ses égarements; ou les difficultés proposées par les hommes corrompus de son siècle (car toujours il y a eu des ennemis des vérités gênantes et incommodes aux passions); c'est, dis-je, après toutes ces réflexions sur la vanité des choses de ce monde, qu'il devait conclure. Et que conclut-il? Ecoutons la fin de ce discours (*Eccle.*. XII, 13, 14) : *Craignez Dieu et observez ses commandements; car c'est là le tout de l'homme, et Dieu fera rendre compte en son jugement de toutes les œuvres même les plus secrètes, qu'elles soient bonnes ou mauvaises.* Voilà le dogme de l'immortalité de l'âme, non selon le système des platoniciens qui regardaient l'immortalité de l'âme comme une suite de la nature, mais selon le système des Chrétiens qui la regardent comme une suite de la création, c'est-à-dire, qui pensent que l'âme ayant été faite pour connaître et pour aimer l'auteur de son être, elle est destinée à une autre vie pour y être punie ou récompensée selon ses mérites. Si l'incrédule prétend, avec si peu de raison, trouver dans l'*Ecclésiaste* de quoi autoriser son sentiment sur la mortalité de l'âme; prétend-il avec plus de raison trouver dans le *Cantique des cantiques* les expressions de la plus chère de ses passions?

II. Il serait bien étrange que les Juifs et les Chrétiens eussent mis au rang de leurs Livres sacrés le *Cantique des cantiques*, s'il était tel qu'il plaît aux incrédules de se le figurer. Quelle preuve a-t-on qu'on ne doive pas regarder cet ouvrage comme une parabole, une allégorie, une énigme qui renferme sous des expressions figurées un sens caché et mystérieux; et qu'il n'en faille pas entendre les expressions relativement à ce sens? A-t-on même des preuves que ce sens ou le mot de l'énigme ne soit pas l'union ineffable de la Sagesse incarnée avec son Eglise? Or donnez cet objet au *Cantique des cantiques*, vous n'apercevrez dans ces expressions si tendres, dans des images si vives et si animées, que les idées les plus pures, les sentiments les plus touchants, les leçons les plus édifiantes. Voyez-en l'explication dans la Bible de Sacy.

Dira-t-on que c'est prêter à l'auteur un sens qu'il n'a point en vue? Mais sur quel fondement le dirait-on? Qui ne sait qu'au siècle de Salomon les allégories et les énigmes étaient en usage parmi les Orientaux. C'était une coutume selon Josèphe (*Antiq. jud.*, l. VIII, chap. 5), et une coutume qui se conserva longtemps parmi eux, de s'envoyer ou de se présenter les uns aux autres des énigmes pour éprouver leur sagesse et leur sagacité. Or cet usage supposé, sur quel fondement nierait-on que le *Cantique des cantiques* est un ouvrage fait dans ce goût, et que Dieu en est l'inspirateur? D'un côté, Salomon avait la réputation d'un homme d'esprit; de l'autre, il n'est pas

indigne de la suprême Sagesse d'avoir employé un style autorisé par l'usage des personnes les plus sages de ce temps-là. On peut appliquer cette observation au style des prophètes, et s'en servir pour repousser les ignorantes chicanes des incrédules de nos jours, qui regardent follement le style figuré et énigmatique des prophètes, comme un effet particulier de leur imagination échauffée. Remarquons néanmoins que les discours des prophètes ne sont pas également chargés de figures, ni également obscurs : qu'ils le sont moins, quand les événements qu'ils annoncent sont moins éloignés; et qu'ils le sont plus, quand les événements sont plus éloignés, soit parce que le style simple n'aurait pas assez d'énergie pour exprimer toute la grandeur de l'objet qui est montré aux prophètes; soit parce que dans le temps de l'événement l'obscurité de ces prédictions ne sera pas impénétrable aux cœurs droits qui aiment sincèrement la vérité, et qu'elle sera une juste punition de la perversité des cœurs doubles ennemis de la vérité, en leur ôtant de plus le moyen de s'opposer à l'événement.

III. Il y a, dit l'incrédule, dans le *Livre de Tobie* des traits si romanesques, qu'ils suffiraient pour faire rejeter comme fabuleux tout livre où on en trouverait de pareils. Sara avait épousé sept hommes l'un après l'autre; et un démon nommé Asmodée les avait tous tués aussitôt qu'ils s'étaient approchés d'elle. (*Tob.* III, 8.) Le jeune Tobie trouve un ange qui s'offre à lui servir de guide, et cet ange assure qu'il est un des enfants d'Israël, qu'il s'appelle Azarias, et qu'il est fils du grand Ananias. (*Tob.* V, 5.) La fumée qui sort du poisson que Tobie prend dans le Tigre chasse tous les démons, soit d'un homme, soit d'une femme, de sorte qu'ils ne s'en approchent plus. (*Tob.* VI, 8.) Le démon Asmodée est saisi par l'ange Raphaël qui l'enchaîne dans le désert de la haute Egypte. (*Tob.* VIII, 3.)

S'il suffit qu'un fait ne soit pas dans l'ordre de la nature pour être rejeté comme romanesque, il faut que les Juifs et les Chrétiens abandonnent leurs Livres sacrés; puisque ces livres sont remplis de faits supérieurs à la nature, et que leur divinité porte sur des faits de ce genre : la raison ne permet de traiter de romanesques que des faits ou impossibles ou avancés sans preuves. C'est là un principe auquel on ne peut se refuser, sans donner dans un pyrrhonisme insensé. Or le *Livre de Tobie* a toute la certitude qu'il peut avoir : il ne peut donc être question que de la possibilité ou de l'impossibilité des faits qu'il contient.

Où est l'impossibilité qu'une femme ait eu sept maris l'un après l'autre ? Où est l'impossibilité que Dieu voulant réserver Sara et les biens de Raguel au jeune Tobie, auquel la Loi les destinait, se soit servi du ministère du démon pour exercer sa justice contre sept impudiques? Où est l'impossibilité que Dieu voulant récompenser les vertus du vieux Tobie ait envoyé un ange qui s'est rendu visible pour servir de conducteur au jeune Tobie? Où est l'impossibilité que cet ange ait pris la forme et la figure d'Azarias, et qu'en ayant la figure, il en ait pris le nom ? Où est l'impossibilité que la fumée d'un poisson rôti mette en fuite un démon, si Dieu le veut? De même que les démons peuvent connaître les corps, ils peuvent aussi être susceptibles de certains sentiments à leur occasion : ainsi à l'occasion de la fumée d'un tel poisson rôti, ils peuvent être affectés d'un sentiment douloureux. Il serait puéril de s'imaginer qu'ils n'en sont pas capables, parce que ce sont des substances immatérielles. Est-ce que notre âme n'est pas une substance de cette nature? cependant que n'éprouve-t-elle pas à l'occasion des corps? Il n'est assurément point contre la justice divine d'imprimer aux démons des sentiments douloureux à l'occasion de certains corps, pour punir l'abus qu'ils font des corps soumis à leur pouvoir. Enfin où est l'impossibilité que le démon soit chassé d'un lieu? Il n'est pas nécessairement partout. Il n'est pas impossible qu'il soit enchaîné, c'est-à-dire, que son pouvoir soit resserré ; ce qui ne pouvait manquer d'arriver à Asmodée dans les déserts de la haute Egypte, où il n'y avait point d'habitants contre lesquels il pût exercer sa malice. Les esprits n'ont pas une présence locale; ce n'est que par leur action qu'ils sont présents dans un lieu.

IV. Le *Livre de Judith* est, dit encore l'incrédule, plus capable de faire commettre de grands crimes que d'inspirer la vertu. On est très-embarrassé à fixer le temps où cette héroïne a vécu : il est dit dans le 30$^{e}$ verset du XVI$^{e}$ chapitre qu'elle vécut cent cinq ans, et que tant qu'elle fut au monde et plusieurs années après, il ne se trouva personne qui troublât Israël ; or on ne trouve point dans les derniers siècles du royaume de Juda aucun temps de tranquillité assez long, pour pouvoir placer l'événement du siége de Béthulie. Le P. Calmet ne trouve point d'autre expédient que de donner à Judith soixante ou soixante-cinq ans, lorsqu'elle va tuer Holopherne, quoiqu'elle soit représentée dans l'histoire (*Judith*, VIII, 7; X, 4) comme étant pour lors d'une beauté admirable. Prideaux avoue qu'il est dans l'impuissance d'éclaircir cette difficulté.

Il est aisé d'avancer que le *Livre de Judith* est plus capable de faire commettre de grands crimes que d'inspirer la vertu ; mais il n'est pas si aisé de le prouver. L'incrédule fait sagement de s'en tenir à un reproche général. On peut voir sur ce sujet les réponses solides que nos controversistes ont faites aux ennemis de Judith. Plusieurs Pères de l'Eglise, éminents en sainteté, ont loué la vertu de Judith : serait-ce trop dire qu'ils se connaissaient un peu mieux en vertu que les critiques de cette héroïne.

Quant à l'époque de l'événement dont il s'agit dans son histoire, on peut la placer sous le règne de Manassès, dans le temps que ce prince était captif à Babylone en pu

nition de son idolâtrie. La dixième année de son règne, Holopherne, général des Assyriens, vient mettre le siége devant Béthulie; Judith, âgée de trentre-cinq ans, se présente devant ce général, fait lever le siége, et meurt l'an 23 du règne de Josias. L'intervalle de la délivrance de Béthulie jusqu'à l'année 23 de Josias, est donc de 70 ans, savoir : 45 de Manassès, 2 d'Amon, et 23 de Josias, lesquels joints aux 35 de Judith, lors du siége, font les 105 de la vie de cette héroïne ; or durant cet intervalle de 70 ans, Israël jouit de la paix qui ne fut troublée que 8 ans après par Néchao, vainqueur de Josias. Ces 8 ans suffisent bien pour remplir toute la force de l'expression, *multos dies* (11). Nulle difficulté donc, ni à placer l'histoire de Judith, ni à la concilier avec l'histoire des rois de Juda.

Il y en a aussi peu à l'accorder avec l'histoire des rois assyriens et chaldéens. On sait que ces rois avaient pour nom commun celui de Nabuchodonosor. Il ne peut donc y avoir aucune difficulté à prendre Asarhaddon, successeur de Sennachérib, pour le Nabuchodonosor de Judith. Ce prince, vers l'an 18 de son règne, chargea Holopherne de l'expédition dont il est ici question ; deux ou trois ans après, Béthulie est assiégée. Or, depuis cette époque, jusqu'à la 23e année du règne de Josias, on trouve 70 ans, savoir 18 d'Asarhaddon, 20 de Saosduchin, 22 de Chiniladanus et 10 de Nabopolassar, lequel ayant uni ses forces à celles des Mèdes, avait détruit l'empire d'Assyrie depuis quelques années. S'il y a plus de difficulté à concilier l'histoire de Judith avec l'histoire mède, elle ne vient que de l'inexactitude et de la division des historiens grecs. Rien n'empêche de prendre l'Arphaxad de Judith pour le Phraorte d'Hérodote, et de supposer qu'après la défaite de ce prince par Asarhaddon, vers l'an 8 du règne de Manassès, il y eut un interrègne d'un certain nombre d'années, de 27 par exemple ; que, durant cet intervalle, Cyaxare, son fils, parvenu à un âge mûr, profita de l'affaiblissement des Assyriens, causé par la perte de leur armée au siége de Béthulie ; qu'il rétablit l'empire des Mèdes et régna 40 ans; que son fils Astyages en régna 35. Suivant ce calcul, la vingt-troisième année du règne de Josias où nous avons placé la mort de Judith, concourt avec la cinquième ou sixième année du règne d'Astyages.

V. L'auteur de la *Défense des sentiments sur l'histoire critique* (lett. 10, pag. 249), penche à croire que le *Livre d'Esther* est une histoire feinte, ou un roman spirituel, et il a réuni tous les traits qui peuvent confirmer cette idée. Le vingt-deuxième verset du premier chapitre de ce livre, a, selon lui, quelque chose de comique. On y lit qu'Assuérus envoya des lettres par toutes les provinces de son empire, pour ordonner que les maris eussent tout pouvoir et toute autorité dans leurs maisons.

L'édit contre les Juifs n'a, selon ses idées, aucune ressemblance. Si l'intention d'Aman était de faire périr les Juifs, comme on le suppose, on ne pouvait pas s'y prendre plus mal qu'en leur donnant du temps, et en les avertissant qu'ils devaient chercher leur sûreté dans la fuite.

Cet auteur pense encore que le quatorzième verset du dernier chapitre, qui, à la vérité, n'est qu'en grec, fait tenir un discours très-peu convenable à la dignité d'un aussi grand prince que le roi de Perse ; on y fait dire à Assuérus qu'Aman, après avoir tué les Juifs et ôté ce secours aux Perses, avait dessein de s'emparer du royaume et de le livrer aux Macédoniens. Il est aisé de reconnaître à ces traits, ajoute-t-il, la vanité des Juifs, qui voulurent passer pour avoir été le soutien de l'empire des Perses. Les Macédoniens jouaient un très-petit rôle dans ce temps-là ; ce qui a obligé le P. Calmet d'avouer à cette occasion que l'auteur du *Livre d'Esther* faisait parler le roi Artaxerxès ou Assuérus un langage qui ne convenait pas tout à fait au temps où vivait ce prince.

Jamais il ne parut un plus grand nombre de critiques, et jamais il n'y en eut de si peu judicieuses.

1° Le verset 22 du chap. 1er d'*Esther*, a, dit-on, quelque chose de comique : mais il faut avouer que l'ordonnance dont il s'agit, est une suite assez naturelle du repas donné par Assuérus aux satrapes, et de la conduite de la reine Vasthi. Au reste, que cette ordonnance soit l'effet de la raison, ou des vapeurs du vin, peu importe, il suffit qu'elle soit réelle ; or, comment en nier la réalité, et ébranler en conséquence la vérité de l'histoire d'Esther?

2° Si l'édit obtenu par Aman contre les Juifs ne regardait que quelques particuliers, la remarque que l'on fait serait judicieuse. Il est facile à quelques particuliers avertis que leur mort est proche, d'échapper par la fuite. Mais est-il également facile de se sauver à un peuple répandu dans un vaste royaume? Non certainement, à moins que l'on ne suppose l'évasion favorisée par les gouverneurs des villes et des provinces.

3° Rien de plus simple que le discours d'Assuérus dans les v. 11, 12, 13, 14, du dernier chapitre ; on n'y trouve pas un mot qui indique dans les Juifs la vanité de vouloir passer pour le soutien de l'empire des Perses. Le prince ne parle que de Mardochée et de la reine Esther. Or, n'était-il pas fondé à soupçonner Aman d'en vouloir à sa vie et à son trône, en faisant périr Mardochée, le plus fidèle de ses serviteurs, *son conservateur, son bienfaiteur*, avec *son épouse, la compagne de son royaume*. Le sens naturel de ce qu'ajoute Assuérus au sujet du dessein d'Aman, *de faire passer l'empire des Perses aux Macédoniens*, n'est pas de soumettre la Perse au roi de Macédoine, mais de la soumettre à un Macédonien, savoir à Aman lui-même, Macédonien de naissance,

(11) *Voy.* les *Prolégomènes* du P. Houbigan.

quoique Amalécite d'origine, et ensuite à ses descendants. Le P. Tournemine dans une de ses *Dissertations* à la tête de *Menochius*, va bien plus loin ; il prétend que les Macédoniens d'Asie et d'Europe étaient une colonie des Macédoniens Amalécites, qu'il y en avait plusieurs milliers dans l'empire d'Assuérus, et que les craintes de ce prince, au sujet de l'ambition de son favori, n'étaient pas sans fondement.

VI. L'incrédule n'est choqué du merveilleux de ces histoires, que par un défaut de réflexion, et par une suite de ses préventions. Nous ne parlons pas de l'incrédule qui a dit dans son cœur, Il n'y a point de Dieu. C'est un insensé, dont l'imagination se roulant de fantôme en fantôme, est étonnée elle-même de n'en pouvoir saisir aucun. Nous parlons d'un incrédule qui reconnaît un Dieu créateur du ciel et de la terre, lequel ayant fait l'homme pour le connaître, pour l'aimer et le glorifier, lui en fait un devoir indispensable; en sorte que tout homme qui manque à un devoir si essentiel ne saurait être que criminel à ses yeux. Partons de ce principe : que penser des nations, hors de la Judée, dans les siècles dont il s'agit ? L'histoire qui nous en reste, nous offre-t-elle le portrait de quelque homme usant de sa raison et de son existence, selon la fin de son être? Y voit-on cette idée juste de Dieu, de sa majesté, de sa puissance, de sa bonté, de sa justice, cet abaissement sous sa grandeur, cette soumission à sa providence, cette confiance en sa bonté, cette crainte en présence de sa sainteté et de sa justice, cette tendresse de piété envers lui, ce dévouement à ses lois, cette pureté de mœurs, ce mépris des richesses, cette charité compatissante pour ses frères, cette noblesse de sentiment, cette élévation de courage, tous ces traits qui brillent dans un Tobie, dans une Judith, dans une Esther? Hélas ! on n'y voit que des âmes petites, basses, courbées vers la terre, vaines, superstitieuses, qui déshonorent la Divinité par mille noms bizarres, qui la multiplient, qui la chargent de leurs passions, en un mot qui n'offrent leur encens qu'à des ouvrages de leur imagination et de leurs mains ! Ainsi indépendamment du choix que le Créateur avait fait du peuple juif pour être son peuple, des engagements, si l'on peut user de ce terme, qu'il avait contractés avec ce peuple, de la destination qu'il en avait arrêtée dans ses décrets éternels ; en faveur de qui voudrait-on qu'il prodiguât ses merveilles, s'il ne les faisait éclater dans un Tobie, dans une Judith, dans une Esther? Et même, des adorateurs si sincères de sa majesté, ne sont-ils pas un miracle et le plus grand des miracles? N'est-ce pas pour eux que le monde subsiste, le Créateur ne l'ayant créé et ne le conservant que pour y être connu, aimé, et glorifié par l'homme?

VII. Nous supprimons, pour éviter une excessive longueur, quelques difficultés sur d'autres livres de l'Ecriture ; soit parce que ces difficultés n'ayant pas arrêté les contemporains, doivent faire peu d'impression sur nous, soit parce qu'on les trouve discutées et résolues en mille endroits. Nous n'en toucherons plus qu'une seule, commune à presque tous les livres sacrés des Juifs, où la vanité des incrédules se montre dans tout son jour, malgré l'opposition de leurs idées sur ce sujet.

Il s'agit de la langue hébraïque : il est des incrédules qui prétendent que les livres sacrés des Juifs sont inutiles, parce que la langue hébraïque, dans laquelle ils sont écrits, étant une langue morte, n'est plus entendue. Il est d'autres incrédules qui prétendent entendre seuls la langue hébraïque, et par conséquent les livres sacrés des Juifs. Nous donnons acte aux premiers de leur ignorance; nous nous inscrivons en faux contre la science des derniers. Nous disons aux uns et aux autres, que l'intelligence de la langue hébraïque s'est toujours conservée et perpétuée dans la nation juive par les mêmes voies, à quelques différences près, que l'intelligence de quelques autres langues mortes, comme par exemple, de la langue grecque et de la langue latine, s'est conservée et perpétuée parmi nous; et de plus que nous avons des versions très-anciennes des livres sacrés des Juifs dans presque toutes les langues savantes, analogues à la langue hébraïque, et qui n'en sont peut-être que des dialectes, qui en ont fixé le sens sur la doctrine et sur les faits, du moins principaux et essentiels. D'où il suit clairement, qu'il n'y a qu'une vanité intolérable qui puisse persuader aux incrédules, ou que personne ne sait ce qu'ils ignorent, ou que tout le monde ignore ce qu'ils savent.

VIII. Nous ne pousserons pas plus loin nos réflexions sur l'authenticité et l'inspiration des livres sacrés des Juifs. Nous nous sommes attachés principalement aux livres de Moïse : parce qu'ils sont comme la base de tous les autres, et que ceux-ci en supposent la vérité, se rapportent à la même fin, et n'en sont que la suite et la dépendance. La démonstration de l'authenticité de ces livres nous paraît complète ; car un fait doit être censé démontré pour tout homme sur qui la raison conserve encore quelque empire, quand appuyé de ses preuves naturelles, il se soutient contre toutes les attaques qu'on peut lui livrer, et que bien loin d'en être affaibli, il en reçoit un nouveau degré d'évidence : or telle est l'authenticité des livres de Moïse. La démonstration de l'inspiration des mêmes livres n'est ni moins claire, ni moins évidente ; elle est fondée sur des miracles et sur des prédictions vérifiées par l'événement ; or, pour se refuser à une démonstration de ce genre, il faudrait pouvoir rendre douteux ces miracles et ces prédictions, qui lui servent de fondement ; mais tous les moyens employés par l'incrédule contre leur certitude, les soupçons contre la bonne foi de Moïse, les reproches d'inexactitude dans son histoire, les accusations d'ignorance, de contradictions, d'ambition, de cruauté dans sa conduite et dans

ses lois, d'erreurs dans sa doctrine, de mensonge et d'exagération dans ses promesses et dans ses menaces, les déclamations contre le témoignage rendu dans tous les temps par le peuple juif à son législateur, tous ces moyens ont été mis en poudre, et ne seront jamais pour une raison saine, que des preuves manifestes de l'ignorance ou de la mauvaise foi de l'incrédule. Nous osons promettre de faire voir au moins aussi clairement l'authenticité et l'inspiration des livres sacrés propres aux Chrétiens. Nous n'aurons plus après cela qu'à examiner les faits qui servent de fondement à leur religion.

## CHAPITRE VIII.

*Authenticité des livres sacrés propres aux Chrétiens. — Les Evangiles ne sont pas nécessaires pour démontrer la vérité de la religion chrétienne.— Leur utilité.— Leur authenticité, de même que des autres livres sacrés des Chrétiens. — Impossibilité de leur supposition.— Ils ont été connus des premiers hérétiques.— Conséquences qui en résultent.— Ils ont été connus des Pères qui ont vécu du temps des apôtres. — On ne peut rien inférer des livres supposés dans les premiers siècles de l'Eglise. — Défense des raisonnemenis de nos apologistes contre les critiques des incrédules.*

I. Le dessein des Livres sacrés des Chrétiens paraît être de démontrer le libérateur du genre humain, de donner de Dieu l'idée la plus parfaite, de faire connaître l'homme à lui-même, de réformer son esprit et son cœur, de le détacher des choses sensibles, pour ne l'attacher qu'au Créateur par la reconnaissance et par l'amour; en un mot de le rendre un adorateur en esprit et en vérité de la Majesté suprême, pour le rendre digne d'un bonheur éternel. Un dessein si noble ne mérite-t-il pas que nous nous appliquions à nous assurer de l'autorité des livres qui le renferment?

II. On sent tout l'intérêt qu'a l'incrédule de contester aux Chrétiens l'authenticité de leurs Livres sacrés : car comment se persuader si ces livres sont authentiques, c'est-à-dire, s'ils ont été composés et publiés par les auteurs auxquels les Chrétiens les attribuent; comment se persuader, dis-je, que ces auteurs témoins des faits qu'ils racontent, aient pu se tromper, ou en imposer à leurs contemporains, dans un siècle aussi éclairé que celui où ils écrivaient? Les faits dont il s'agit sont des faits sensibles et publics : rien n'eût été plus aisé que d'en découvrir et d'en manifester la fausseté. Mais ce qu'on ne peut trop remarquer, c'est que l'incrédule doit nier l'authenticité de tous les Livres sacrés des Chrétiens : car s'il convenait de l'authenticité de quelques-uns de ces livres, des Evangiles, par exemple, ou des *Actes des apôtres*, ou des Epîtres de saint Paul, ou de celles de saint Pierre et de saint Jean, il ne pourrait désavouer sa défaite; parce qu'il n'est aucun de ces livres qui ne contienne les articles essentiels de la foi chrétienne, et un nombre suffisant de faits pour en constater la divinité.

Nous pourrions, par exemple, être privés des Evangiles, et n'en être pas moins assurés de la résurrection de Jésus-Christ, de son ascension, de ses miracles, de sa doctrine : la raison en est bien sensible : la religion chrétienne n'a pas commencé par les écrits des Evangiles qui supposent eux-mêmes cette religion prêchée, annoncée, reçue; et il ne paraît pas même possible qu'aucune religion vraie ou fausse, doive son commencement à un livre auparavant inconnu. Il y avait donc des Chrétiens avant que les Evangiles fussent composés. De là sort, indépendamment des Evangiles, une preuve complète de la vérité du christianisme : parce que là commence la tradition de l'Eglise chrétienne qui réunit tous les caractères possibles pour fonder la plus grande certitude, de quelque côté qu'on l'envisage, soit du côté de la nature des faits qu'elle dépose, soit du côté de son ancienneté, soit du côté de sa perpétuité et de sa généralité.

Les faits qu'elle dépose sont publics et éclatants; elle est aussi ancienne que les faits mêmes qu'elle dépose ; jamais il n'y en eut ni de plus constante, ni de plus générale. Ce n'est pas un peuple unique qui dépose ainsi constamment et généralement : c'est une société composée dès sa première origine, d'une multitude d'hommes de différentes nations intéressées par tout ce qu'ils ont de plus cher à ne pas se laisser tromper, entre lesquels un complot d'imposture est impossible, qui cependant ont toujours conspiré et qui conspirent encore à rendre un même témoignage; témoignage auquel non-seulement on ne peut opposer ni histoire, ni traditions, ni coutumes, ni pratiques qui le détruisent; lequel au contraire se trouve confirmé dans tous les temps par l'histoire, par plusieurs coutumes, par plusieurs pratiques. Et si l'incrédule reconnaissait l'authenticité ou des *Actes* ou des Epîtres des apôtres, cette tradition dès là même se trouverait constatée par des monuments de la plus grande autorité. Ainsi la vérité du christianisme pourrait être démontrée, quand même nous serions privés des Evangiles.

Mais si ces écrits divins ne sont pas d'une nécessité absolue pour nous instruire, et pour nous assurer du fond de la doctrine et des œuvres de Jésus-Christ; il faut convenir qu'ils sont d'un grand secours pour nous instruire et pour nous assurer d'une multitude de circonstances infiniment précieuses de sa vie. Si la tradition n'avait pas été consignée dès le commencement dans ces écrits; combien de détails auraient pu échapper durant cette longue suite de siècles qui se sont écoulés depuis Jésus-Christ jusqu'à nous? de même si nous étions privés des *Actes* et des Epîtres des apôtres, quels secours n'aurions-nous pas à désirer, soit pour l'intelligence des Livres sacrés des Juifs, soit pour le développement des vérités mê-

mes de l'Evangile? Mais l'authenticité des Livres sacrés propres aux Chrétiens peut-elle être le sujet d'une controverse sérieuse?

III. Nous venons de voir de quelle force est la tradition de l'Eglise chrétienne pour établir la vérité des principaux articles de la doctrine de Jésus-Christ, et des faits essentiels qui en constatent la vérité : or la même tradition dépose en faveur des Livres sacrés des Chrétiens. En effet, est-il possible d'assigner un temps où l'Eglise chrétienne n'ait pas été persuadée, et que ces Livres sacrés sont des auteurs dont ils portent les noms, et que ces auteurs sont du temps dont ils parlent, et que leur histoire est fidèle? voilà notre preuve : car d'où saurions-nous que ces livres sont aussi anciens qu'on le dit, qu'ils ont été composés par les auteurs dont ils portent les noms, que ces auteurs sont véridiques, si l'Eglise chrétienne n'avait fait corps dès ce temps-là, et si par une tradition non interrompue, elle n'avait toujours respecté les Evangiles, les *Actes* et les Epîtres des apôtres, comme des livres dont l'antiquité et les auteurs lui étaient parfaitement connus?

Tout est tradition dans l'histoire même contemporaine; puisque toute histoire n'a de certitude que celle qui résulte de la confiance que nous avons au témoignage d'autrui. Ce n'est que par la seule tradition que nous savons que les écrivains dont les ouvrages sont parvenus jusqu'à nous, ont été témoins des événements qu'ils rapportent, qu'ils ont vécu dans le temps même qu'ils ont été à portée d'être instruits, qu'ils ont été sincères, que les écrits qui portent leur nom sont véritablement leurs ouvrages, et qu'ils sont venus jusqu'à nous sans altération et sans corruption. La certitude de ces faits dépend absolument de la tradition. Nous croyons qu'Hérodote, Thucydide, Xénophon, Polybe, César, etc., ont écrit les livres qui portent leur nom, qu'ils vivaient dans le temps dont ils parlent, et qu'ils méritent notre croyance, parce que les écrivains postérieurs en ont été persuadés, et parce que de ces derniers jusqu'à nous, il y a une chaîne non interrompue de témoins conformes les uns aux autres, qui déposent tous d'une manière unanime.

Il faut donc rejeter toute histoire, ou reconnaître l'autorité de la tradition comme une autorité suffisante pour fonder notre certitude par rapport aux faits que nous n'avons pas vus : l'alternative est nécessaire. Il n'y a qu'un pyrrhonien, c'est-à-dire un insensé ou un menteur qui soit capable de rejeter toute histoire. Quelles bornes mettre donc à notre persuasion par rapport à l'antiquité et à la vérité de nos livres sacrés? La tradition qui leur rend un témoignage public et perpétuel, attestée par une société nombreuse et éclairée, visible dans chaque siècle, nécessairement et évidemment liée avec la première origine, et de la société, et de ses livres, n'est-elle pas d'une force infinie? Il n'y a rien comme l'observe l'auteur des *Principes de la foi*, dans tout ce qui est d'un ordre purement humain et naturel, qui soit au-dessus du témoignage rendu aux Evangiles, aux *Actes*, aux Epîtres des apôtres par l'Eglise chrétienne, qui n'a jamais pu ni ignorer comment elle s'est formée, ni oublier ses titres fondamentaux, ni souffrir qu'on y fît aucun changement. A cette preuve décisive les apologistes de la religion chrétienne ajoutent des raisons pour faire voir l'impossibilité de la supposition des Livres sacrés propres aux Chrétiens. Nous rapporterons ces raisons dans la suite avec la critique qu'en fait l'incrédule. Continuons nos réflexions.

IV. L'incrédule veut que les Evangiles soient supposés : qu'il nous dise donc quel aurait pu être le dessein du faussaire? Ce serait sans doute de donner du relief à son ouvrage, en le faisant paraître sous un nom célèbre et cher aux Chrétiens du Ier siècle : mais pouvait-il espérer de réussir en traçant un portrait désavantageux des apôtres? Il les représente tous comme sortis de l'état le plus bas et le plus méprisable, comme des hommes ignorants et grossiers, sans éducation et sans intelligence, comme pleins des idées judaïques d'un Messie conquérant : il peint les uns comme des ambitieux et des vindicatifs; les autres comme des envieux et des téméraires; tous comme des lâches déserteurs de leur maître, sans faire aucune mention du changement opéré dans eux par la descente du Saint-Esprit. Si les Evangiles sont effectivement des auteurs dont ils portent les noms, on ne peut qu'admirer leur modestie, leur candeur, leur sincérité : car il n'est pas naturel à l'amour-propre que des écrivains fassent entrer l'histoire de leurs propres défauts dans celles du personnage qu'ils se proposent de faire connaître. Mais il s'agit ici du faussaire, et du dessein unique, par conséquent, qu'il pouvait avoir en vue en prêtant son ouvrage à des apôtres ou à des disciples presque aussi connus que les apôtres mêmes? Etait-ce le moyen d'accréditer son ouvrage, que de décrier les apôtres? S'il écrivait pendant leur vie, ne devait-il pas s'attendre à les voir rejeter l'ouvrage d'un inconnu qui les ménageait si peu? S'il écrivait après leur mort, ne devait-il pas s'attendre à voir leurs disciples se soulever contre son ouvrage?

V. Est-ce de bonne foi qu'on peut regarder les Epîtres des apôtres comme des ouvrages supposés? Indépendamment des traits qui brillent de toutes parts, de lumière et de vérité, de charité et de zèle pour Dieu, de compassion et de tendresse pour les hommes, de force et de courage dans l'exercice de l'apostolat, traits qui ne peuvent sortir d'un cœur aussi bas que celui d'un fourbe et d'un faussaire; mais dont la source ne saurait être que le cœur tel que devait être celui des apôtres pour opérer les révolutions arrivées dans le monde par leur ministère : ces ouvrages n'ont-ils pas été connus et cités par les disciples mêmes des apôtres, par les Clément, par les Ignace, par les Poly-

carpe, qui félicitaient les Eglises sur le bonheur qu'elles avaient eu de les recevoir de la main même des apôtres? Il faut n'avoir jamais ouvert les Epîtres de saint Paul, pour être capable de former le doute le plus léger sur leur authenticité et sur leur vérité. Les détails si circonstanciés où l'on y entre, supposent évidemment que l'auteur était aussi connu des Eglises auxquelles il écrit, qu'il les connaissait lui-même.

Voyez, par exemple, la *Ire Epître aux Corinthiens*. Qu'y trouverez-vous? une consultation de la part de cette Eglise, sur une espèce de division qui s'y était introduite à l'occasion de ceux qui y avaient prêché depuis saint Paul; sur l'inceste d'un particulier qui avait épousé sa belle-mère; sur les procès qui s'agitaient entre eux, et qu'ils portaient au tribunal des juges infidèles; sur la fornication, dont quelques-uns n'avaient pas d'horreur; sur la liberté que se donnaient quelques-uns de manger des viandes immolées aux idoles, sans se mettre en peine des suites du scandale que cela causait aux faibles; sur l'immodestie de quelques personnes du sexe qui paraissaient sans voile dans l'assemblée des fidèles; sur l'indiscrétion avec laquelle les riches venaient prendre part au repas de charité qui précédait la communion, sans égard pour les pauvres qui souvent n'avaient pas de quoi subsister; sur le désordre qui arrivait dans les assemblées, lorsque ceux qui avaient le don des langues voulaient tous parler, même sans interprète; enfin sur l'incrédulité de quelques-uns qui doutaient de la résurrection générale, parce qu'ils ne pouvaient comprendre ce mystère. Outre ces abus qu'il fallait corriger, les Corinthiens souhaitaient aussi que l'Apôtre les instruisît sur quelques questions qui concernaient particulièrement le mariage, la viduité, et la virginité. Une telle consultation ne suppose-t-elle pas évidemment de la part des Corinthiens une connaissance entière du docteur à qui elle est adressée? La réponse à cette consultation suppose encore plus évidemment le cœur d'un père, c'est-à-dire, d'un saint Paul, aussi éclairé que sensible aux besoins de ses enfants.

Si, tout ici, et la consultation et la réponse, était l'ouvrage d'un fourbe, à quel fidèle de l'Eglise de Corinthe eût pu se dérober la fourberie? Saint Paul vivait-il encore? il n'aurait pu ignorer l'abus que l'on faisait de son nom, ni garder le silence. Saint Paul ne vivait-il plus? l'Eglise de Corinthe n'aurait pu ignorer sa mort, ni par conséquent l'abus que l'on faisait de son nom. Cependant la première Epître est reçue par cette Eglise, elle y produit les plus heureux effets : c'est ce que suppose manifestement la seconde Epître à la même Eglise.

VI. Mais ne suffit-il pas de réfléchir avec un peu de bonne foi sur la nature des Livres sacrés propres aux Chrétiens, pour demeurer pleinement convaincu qu'ils n'ont jamais pu servir de matière à l'imposture? En effet, supposons quelques milliers de personnes converties dans quelque ville que ce soit par un petit nombre de prédicateurs; serait-il possible de leur faire accroire qu'elles ont reçu de ces prédicateurs un livre qui renfermât l'histoire de leur conversion avec tout ce qu'elles doivent croire, pratiquer, craindre, espérer, haïr, aimer, si elles ne l'avaient pas reçu? Non certainement. Pourquoi? C'est qu'il s'agit ici de faits sensibles et publics; ni les prédicateurs ni leurs ouvrages ne sauraient être inconnus. Supposer que ces milliers de personnes sont dans une parfaite ignorance, et de leurs prédicateurs et de l'auteur du livre qu'on leur présente sous leur nom; ne serait-ce pas supposer, et que ces personnes converties, entièrement indifférentes à leur conversion, sont sans reconnaissance, sans attachement, sans liaison, sans commerce avec leurs prédicateurs; et que leurs prédicateurs entièrement indifférents aux succès de leurs travaux, sont sans zèle, sans nul soin de les conserver, de les fortifier, de les augmenter, et laissent leurs nouveaux prosélytes livrés en proie à l'erreur et à la séduction? Or il est également impossible à l'imposture qu'elle fasse recevoir aux enfants de ces milliers de personnes converties, un livre du caractère dont il s'agit : car comment s'y prendraient-elles pour y réussir? Il faudrait persuader à ces enfants qu'ils ont reçu de la main de leurs pères le livre dont il est question : supposition encore absurde : car ces enfants ne peuvent ignorer s'ils ont reçu ou s'ils n'ont pas reçu un livre de la main de leurs pères. Voilà précisément la position des Eglises fondées par les apôtres par rapport à nos Livres sacrés. Jamais on n'a pu en imposer sur ce sujet aux premiers fidèles de ces Eglises; ni à leurs enfants, et ainsi d'âge en âge jusqu'au siècle où nous vivons.

Il est donc constant que les Livres sacrés propres aux Chrétiens sont authentiques. Il est également constant que leur authenticité emporte la vérité des faits qui servent de fondement à la divinité de la religion chrétienne. Car ces faits étant, de même que les Evangiles, des faits sensibles et publics, ne sauraient être sujets à l'illusion par rapport aux contemporains. Un imposteur, quelque habile qu'il puisse être, ne persuadera jamais à des milliers de personnes qu'elles ont vu ce qu'elles n'ont pas vu, qu'elles ont entendu ce qu'elles n'ont pas entendu, qu'elles ont touché ce qu'elles n'ont pas touché.

Il était également impossible à un imposteur d'en imposer aux enfants de ces contemporains, sur le même sujet : car les faits dont il s'agit sont liés dans nos Livres sacrés à des cérémonies instituées pour en perpétuer la mémoire; il y sont liés à un ordre de ministres établis pour les publier jusqu'à la consommation des siècles. Il faudrait donc pour en imposer à ces enfants, leur persuader qu'ils ont reçu de la main de leurs pères les livres où ces faits se trouvent consignés, qu'ils ont vu pratiquer par leurs pères et qu'ils pratiquent eux-mêmes des cérémonies qui y sont instituées en mé-

moire de ces faits qu'ils ont vu respecter par leurs pères, et qu'ils respectent eux-mêmes l'ordre des ministres établis pour les instruire, ce qui est manifestement impossible.

A tant de preuves de l'authenticité de nos Livres sacrés, est-il possible de rien opposer de raisonnable? Ecoutons l'incrédule. D'abord il oppose la doctrine des anciens hérétiques; ensuite il prétend que nos Evangiles ont été inconnus aux Pères apostoliques. Puis il croit étouffer ces écrits divins par la multitude des ouvrages apocryphes qui parurent dans les premiers siècles de l'Eglise : enfin il tâche de répondre aux raisonnements de nos apologistes.

VII. Dès le Ier siècle de l'Eglise, dit-il, s'élevèrent plusieurs sectes dans le christianisme, qui quoiqu'opposées de sentiments se réunissaient toutes à se dire chrétiennes, et se croyaient également intéressés à la gloire de leur Législateur. Plusieurs chefs de ces différents partis avaient pu voir Jésus-Christ même. Or parmi ces témoins si anciens, plusieurs regardaient comme fausse la doctrine enseignée dans les quatre Evangiles.

Les gnostiques niaient ce que dit saint Jean (I, 14), que *le Verbe s'est fait chair*, prétendant que le Verbe de Dieu et le Christ avaient paru sur la terre sans s'incarner, sans naître de la Vierge, sans avoir de corps qu'en apparence, sans souffrir réellement, et par conséquent sans ressusciter. Cérinthe était dans les mêmes idées.

La créance la plus commune des ébionites était que Jésus-Christ avait Joseph pour vrai père. Basilide disait que le Christ n'était pas incarné; qu'il s'était seulement couvert de l'apparence d'un homme; que dans le temps de la passion il avait pris la figure de Simon le Cyrénéen, et lui avait donné la sienne; qu'ainsi les Juifs n'avaient crucifié que Simon, et que le Christ qui les regardait, se moquait d'eux, sans qu'ils le vissent; qu'il était ensuite remonté vers son Père, sans avoir été connu ni des anges ni des hommes.

Les carpocratiens croyaient le Christ né de Joseph, et semblable aux autres hommes; et mêmes quelques-uns d'eux ne craignaient pas de prétendre l'égaler, et même le surpasser. Ils n'admettaient pas la résurrection des corps.

Les caïnites, conformes en cela à plusieurs de ces premiers sectaires, parlaient avec le dernier mépris de la loi de Moïse, lui donnaient pour principe une mauvaise intelligence : ils ne croyaient donc pas que Jésus-Christ eût dit qu'il était venu, non pour la détruire, mais pour l'accomplir.

Marcion enseignait que nos Evangiles étaient remplis de faussetés : il prétendait, dit saint Irénée (*Adv. hær.*, l. I, cap. 29), être plus véridique que les apôtres qui nous ont laissé par écrit l'histoire de Jésus-Christ : ***Semetipsum esse veraciorem quam sunt hi qui Evangelium tradiderunt apostoli.***

Les aloges, Théodote et les théodotiens rejetaient avec mépris l'Evangile de saint Jean, et ils en parlaient comme d'un ouvrage de mensonge.

L'Evangile des valentiniens était tout différent de ceux que nous avons présentement : *Ut ne Evangelium quidem*, dit saint Irénée, ***sit apud eos sine blasphemia.***

Enfin ces anciens Chrétiens soutenaient que ces Evangiles auraient dû souvent être corrigés; ils faisaient gloire de les réformer, ***gloriantes se emendatores esse apostolorum.*** C'est ainsi qu'en parle saint Irénée.

Voilà donc un grand nombre des premiers Chrétiens qui déclarent que ce qui est dans nos Evangiles est contraire à la vérité historique; et qui combattent entre autres articles, ces deux points capitaux de la foi catholique, que Jésus-Christ est né par une autre voie que le reste des hommes, et qu'il est ressuscité. Et il faut remarquer que ces témoins qui déposent contre la créance reçue présentement, avaient été, ou contemporains des apôtres, ou prétendaient savoir l'histoire de Jésus-Christ par ceux qui avaient été à portée d'en être parfaitement instruits.

Telle est la première difficulté des incrédules contre nos Evangiles. Ne serait-ce point plutôt une preuve de leur vérité? Examinons-la.

Personne n'ignore que le christianisme étant presque encore dans le berceau, vit sortir de son sein un grand nombre de sectaires, et que tel doit être son sort, tandis qu'il y aura de prétendus philosophes vains, sensuels, audacieux pour oser mêler les fictions de leur esprit à la parole de Dieu. Qu'était-ce en effet que tous ces premiers sectaires, les Cérinthe, les Basilide, les Saturnin, les Carpocras, les Théodote, les Valentin, les Marcion? C'étaient, disent Tertullien (***De præscript.***) et Origène (*Contra Cels.*, lib. III), des philosophes, lesquels attirés au christianisme par les merveilles qui y éclataient de toutes parts, mais bientôt rebutés, les uns par la simplicité de sa doctrine, les autres par sa profondeur, tous par sa pureté et sa sainteté, las d'ailleurs d'être disciples, voulurent être maîtres, et faire valoir les rares connaissances qu'ils avaient apportées des écoles païennes si multipliées alors, et si différentes entre elles. Il n'est point de songes et d'horreurs que ne débitassent ces faux prosélytes, dignes sectateurs de Simon le Magicien, sous le beau nom de ***Gnostiques***, c'est-à-dire de savants ou illuminés. On peut consulter là-dessus saint Irénée, saint Clément d'Alexandrie, Tertullien, saint Epiphane, Théodoret, l'***Histoire ecclésiastique*** par l'abbé Fleury, de Tillemont, etc.

Un fait incontestable, c'est que les opinions monstrueuses de ces prétendus savants avaient été prévues et confondues par les apôtres. Saint Paul, dans sa ***Ire Epître aux Corinthiens***, ainsi que l'observe Tertullien, combat ceux qui nient la résurrection, comme font Marcion, Apelle, Valentin. Dans son ***Epître aux Galates***, il s'élève contre les observateurs et les défenseurs de la nécessité de la circoncision et de la loi, qui est l'hérésie d'Ebion. Dans son ***Epître à Timothée***, il condamne les ennemis du mariage, tels que sont Marcion, Apelle, etc., il condamne aussi ceux qui disent que la résurrection est

déjà faite, comme le disent les valentiniens. Lorsqu'il parle avec tant de mépris des généalogies interminables, il censure d'avance les fictions absurdes de Valentin. Saint Jean dans l'*Apocalypse* est plein de menaces contre les pratiques idolâtriques et impures des nicolaïtes de son temps, par conséquent contre les erreurs des gnostiques et des caïnites, qui donnaient dans les mêmes infamies. Dans son Epître le même saint déclare hautement que ceux-là sont des antechrists qui nient que Jésus est venu dans la chair, et qu'il est le Fils de Dieu. Marcion ose nier la première vérité, Ebion la seconde.

Un autre fait également incontestable est que la doctrine des premiers hérétiques a été un objet d'horreur pour les Clément, les Ignace, les Polycarpe, disciples des apôtres et leurs contemporains. On en peut juger par ces traits de la *Lettre* de saint Ignace *aux Smyrniens* (S. Ignat., *Epist ad Smyrn.*, n. 1, 2, 3) : « Je rends gloire, » dit ce célèbre martyr, « à Jésus-Christ mon Dieu, de ce qu'il vous a remplis d'une si grande sagesse. Car je sais à quel degré de perfection vous élève la fermeté de votre foi; que vous êtes comme attachés de corps et d'esprit à la croix de Jésus-Christ Notre-Seigneur, que vous êtes affermis dans la charité, en son sang, et pleinement persuadés qu'étant Fils de Dieu, il est véritablement descendu de la race de David selon la chair, et né véritablement d'une Vierge par la volonté et la puissance du Père; qu'il a été baptisé par Jean; *pour remplir toute justice* (*Matth.* v, 5); qu'il a été véritablement crucifié pour nous en sa chair sous Ponce Pilate et sous Hérode le tétrarque? qu'il nous a produits comme des fruits, de son sang par sa divine et bienheureuse passion, et qu'étant enfin ressuscité il a élevé jusqu'à la fin des siècles l'étendard de la croix pour les saints et les fidèles, soit Juifs, soit gentils, afin de les réunir tous dans le corps de son Eglise. Car c'est à cause de nous et pour nous procurer le salut, qu'il a souffert toutes ces choses; et il est mort aussi véritablement, qu'il s'est ressuscité lui-même, et non-seulement en apparence, et d'une manière fantastique, comme le publient quelques infidèles qui n'ont eux-mêmes que l'apparence d'hommes raisonnables, et qui semblables à leur opinion extravagante peuvent être regardés comme fantastiques et démoniaques. »

Que suit-il de ces faits, soit de ceux qui forment la difficulté, soit de ceux que nous avons établis? il suit clairement des premiers, 1° que nos Evangiles sont du temps des apôtres; car ils sont plus anciens que les premiers hérétiques. C'est là un fait qu'on ne saurait nier : aucun des hérétiques ne le niait : « les uns même comme les ébionites recevaient celui de saint Matthieu; les autres comme les valentiniens, recevaient celui de saint Jean; les autres comme les marcionites, recevaient celui de saint Luc. Ceux qui distinguaient Jésus d'avec le Christ préféraient l'Evangile selon saint Marc. » (S. Iren., *Adv. hæres.*, l. iii, c. 2.) Nous avons même entendu saint Irénée leur reprocher qu'ils les falsifiaient, ou qu'ils leur en substituaient de nouveaux, prétendant *être plus véridiques que les apôtres*, *et faisant gloire de les réformer*, ou accusant les Chrétiens *d'avoir corrompu leurs ouvrages.* Cependant ces premiers hérétiques sont si anciens qu'ils avaient vu les apôtres, ou les disciples des apôtres; donc nos Evangiles sont du temps des apôtres. D'où il suit, 2° que les auteurs de nos Evangiles sont du temps que les choses dont ils écrivent ont été accomplies; et par conséquent qu'ils en ont été témoins, ou à portée d'en être parfaitement instruits.

Il suit aussi clairement, des faits que nous avons établis, que nos Evangiles contiennent la vraie doctrine de Jésus-Christ: car la doctrine des premiers hérétiques contraire à celle de nos Evangiles, ayant été anathématisée par les apôtres et par leurs disciples, emporte nécessairement la conformité de la doctrine de nos Evangiles avec celle des apôtres: or la doctrine des apôtres ne peut être que celle de Jésus-Christ; donc nos Evangiles contiennent la vraie doctrine de Jésus-Christ. D'où il résulte que nos Evangiles n'ont point été altérés; puisque nous y trouvons aujourd'hui la même doctrine qui engageait les hérétiques du Ier et du IIe siècle à les rejeter ou à les corrompre.

Mais ce qui doit ici lever tous les doutes, c'est que les Eglises fondées par les apôtres adoptèrent la doctrine de nos Evangiles, et reconnurent leur authenticité; et qu'au contraire elles rejetèrent les opinions des premiers hérétiques, et n'admirent aucun de leurs ouvrages: or nous l'avons déja observé; les Eglises fondées par les apôtres étaient instruites de la doctrine des œuvres de Jésus-Christ avant qu'il y eût des écrits, soit de la part des apôtres, soit de la part des hérétiques; donc elles ne pouvaient être trompées par des écrits; donc si elles adoptèrent les Evangiles, et si elles rejetèrent les écrits des hérétiques, c'est que dans ceux-là elles reconnurent leur foi, et que dans ceux-ci elles n'aperçurent que l'erreur.

C'est par l'autorité de ces Eglises apostoliques qu'un saint Irénée (*Adv. hæres.*), un Tertullien (*De præscript.*) si voisins eux-mêmes des temps apostoliques, et à leur exemple un saint Augustin, foudroyaient toutes les erreurs, et mettaient en poudre tous les titres dont on s'efforçait de les étayer.

Les novateurs opposaient ou d'autres Evangiles aux Evangiles reçus par les Eglises apostoliques, ou ces Evangiles mêmes, mais altérés et falsifiés.

Opposaient-ils d'autres Evangiles? en vain, pour en imposer aux ignorants, les décoraient-ils du nom respectable de quelque apôtre, on convainquait de faux ces Evangiles par leur nouveauté même. Ils nous ont été inconnus jusqu'ici, disaient les défenseurs de la foi: ils l'ont été aux apôtres dont ils portent les noms: aucun d'eux ne les a donnés aux Eglises qu'ils ont fondées: aucune Eglise ne les a reçus de leurs mains.

Il n'y a parmi nous aucun vestige de l'antiquité qu'on leur attribue; personne ne les a cités; personne n'a entrepris de les expliquer dans nos assemblées ; ils sont tous postérieurs à l'établissement de la vérité, et tous de même date que les erreurs qu'ils favorisent. C'est ainsi que la fausseté de tous ces titres des hérétiques était mise en évidence, par la force invincible du raisonnement tiré de la prescription.

Si l'on opposait les Evangiles mêmes reçus par les Eglises apostoliques, mais altérés et falsifiés, on les convainquait de faux par la seule comparaison des anciens exemplaires communs à toutes les Eglises, avec les exemplaires falsifiés, mais plus récents, et que les seules sectes qui les avaient corrompus, regardaient comme légitimes. Les valentiniens, les marcionites, les gnostiques, les manichéens employèrent cet indigne artifice pour anéantir les preuves des vérités qu'ils combattaient, en supprimant certains endroits de nos Evangiles, ou en y ajoutant quelques paroles pour établir leurs erreurs. Les Chrétiens rendirent toujours cette double imposture manifeste, en ne faisant que montrer des exemplaires plus anciens que la fausseté. Dans tous les temps l'Eglise a regardé nos Evangiles comme un dépôt inviolable et sacré auquel on ne pouvait faire ni addition ni retranchement. Jamais elle n'a reçu aucunes écritures, sans savoir en vertu de quoi elle devait les recevoir; et l'unique règle, sur ce point important, a été la certitude qu'elles venaient des apôtres.

Ecoutons un moment Tertullien raisonnant contre Marcion qui, comme la plupart des premiers sectaires, admettait deux principes, l'un bon, l'autre mauvais. Cet hérétique rejetait l'Ancien Testament comme ayant été donné par le mauvais principe. Il avait composé un livre nommé *les Antithèses* ou *Contrariétés de la Loi et de l'Evangile*, employant à cet usage l'Evangile de saint Luc, qu'il avait corrompu pour l'ajuster à sa doctrine. Il n'admettait pas les Evangiles de saint Matthieu, de saint Marc et de saint Jean.

Tertullien (*Adv. Marc.*, lib. IV, cap. 3, 4, 5) fait d'abord sentir le ridicule qu'il y a de rejeter les Evangiles des maîtres, c'est-à-dire des apôtres saint Matthieu et saint Jean, et de ne recevoir que celui d'un de leurs disciples; il fait encore sentir l'embarras où l'on se jette par cette bizarrerie : car on ne peut rejeter les Evangiles des deux apôtres, qu'en les regardant comme des écrits pleins de fables et de mensonges. Ce serait donc ou les apôtres eux-mêmes qui auraient rempli leurs écrits de fables, ou de faux apôtres qui auraient corrompu leurs ouvrages. Dans le premier cas, comment justifierait-on Jésus-Christ d'avoir choisi de si infidèles ministres? Dans le second cas, comment l'Evangile de saint Luc eût-il échappé à la falsification plutôt que les autres Evangiles?

Tertullien presse ensuite plus vivement son adversaire : « Nous avons, » lui dit-il, « chacun notre Evangile de saint Luc; Marcion a le sien, et j'ai le mien. Marcion prétend que le sien est véritable, et que le mien est altéré. Je prétends le contraire : *Ego meum dico verum, Marcion suum. Ego Marcionis affirmo adulteratum, Marcion meum.* Qui décidera entre nous? *Quis inter nos determinabit?* la raison prise du temps où nos Evangiles ont paru. Si mon Evangile est plus ancien que celui de Marcion, il est dès là-même plus vrai : car le vrai doit précéder le faux, puisque le faux est la corruption du vrai : *In quantum enim falsum est corruptio veri, in tantum præcedat necesse est veritas falsum.* Or mon Evangile est plus ancien que celui de Marcion. La preuve en est manifeste : Marcion, avant sa chute dans l'hérésie, croyait à mon Evangile : *adeo antiquius Marcione est quod secundum nos, ut et ipse illi Marcion aliquando crediderit.* Une autre preuve, c'est qu'il a prétendu le purger des fautes que les partisans du judaïsme y avaient insérées; il était donc avant lui ; car on ne corrige pas ce qui n'est point, *emendatio culpam non antecedit.* »

« Il est assez singulier, » continue Tertullien, « que depuis Tibère jusqu'aux Antonins, Marcion soit le seul qui se soit érigé en réformateur de l'Evangile. Quoi qu'il en soit, il établit deux choses, l'ancienneté de notre Evangile et la nouveauté du sien, puisqu'il n'a pu réformer que ce qui était avant lui : *Itaque dum emendat, utrumque confirmat et nostrum anterius, id emendans quod invenit, et id posterius, quod de nostri emendatione constituens, suum et novum fecit.* »

« En deux mots, » ajoute-t-il, « il est constant qu'en cette matière, on doit regarder comme vrai ce qui est plus ancien, et comme plus ancien ce qui est dès le commencement, et comme étant dès le commencement ce qui vient des apôtres, et comme venant des apôtres, ce que les Eglises fondées par les apôtres ont toujours regardé comme saint et sacré : *In summa, si constat id verius quod prius, id prius quod et ab initio, id ab initio quod ab apostolis, pariter utique constabit id esse ab apostolis traditum, quod apud Ecclesias apostolorum fuerit sacrosanctum.* Or qu'on s'adresse aux Eglises de Corinthe, de Galatie, de Philippes, de Thessalonique, d'Ephèse; qu'on s'adresse à l'Eglise de Rome à laquelle Pierre et Paul ont laissé l'Evangile scellé de leur sang; qu'on s'adresse aux Eglises élevées et instruites par Jean, où l'ordre et la succession des évêques remonte sans interruption jusqu'à cet apôtre; qu'on s'adresse à toutes les Eglises liées avec ces premières par une même foi, on y trouvera l'Evangile de Luc que nous défendons contre Marcion. Quant à celui de Marcion, ou elles ne le connaissent point, ou elles ne le connaissent que pour le condamner. *Dico apud illas !.... id Evangelium Lucæ ab initio editionis suæ florere, quod cum maxime tuemur; Marcionis vero, plerisque nec notum, nullis autem notum, ut non eo damnatum.*

« Les Eglises apostoliques reçoivent les Evangiles de Jean, de Matthieu, de Marc, de

même que celui de Luc. Pourquoi donc Marcion refuse-t-il de les recevoir ? Pourquoi leur préfère-t-il celui de Luc ? Dès qu'ils sont en vénération dans ces Eglises, ne devrait-il pas, ou les corriger s'ils avaient été corrompus, ou les adopter s'ils étaient dans leur intégrité ? » C'est ainsi que les anciens docteurs de l'Eglise défendaient les écrits des apôtres et par leur antiquité et par l'autorité des Eglises apostoliques. « La vérité est nécessairement antérieure à la fausseté, et elle ne peut venir que de ceux qui l'ont enseignée : *Veritas falsum præcedat necesse est, et ab eis procedat a quibus tradita est.* »

Tertullien (*De præscript.*, cap. 15, 17, 19, 20, 21, 22, 28, 29, 30, 32), emploie les mêmes armes contre la doctrine des hérétiques : il ne veut point « qu'on s'engage à disputer avec eux sur les Ecritures. » La raison qu'il en donne est sensible : « Ou ils ne les reçoivent pas entières, ou ils les expliquent autrement : *Ista hæresis non recepit quasdam Scripturas, et si quas recipit, non recipit integras : adjectionibus et detractionibus ad dispositionem instituti sui intervertit : et si aliquatenus integras præstat, nihilominus diversas expositiones commentata convertit.* Ainsi on ne gagne rien dans la dispute. Il en faut donc venir à savoir qui sont ceux à qui appartient la foi ; à qui sont les Ecritures, de qui, pour qui, quand et à qui est venue la doctrine qui fait les Chrétiens : *Quibus competat fides ipsa : cujus sint Scripturæ : a quo et per quos, et quando, et quibus sit tradita disciplina qua fiunt Christiani ?* Quoi qu'il en soit de Jésus-Christ et de sa doctrine, il est certain qu'il l'a enseignée à douze hommes, qu'il a envoyés par tout le monde après sa résurrection ; qu'ils ont fondé des Eglises, premièrement en Judée, ensuite chez les autres nations, dans certaines villes d'où les autres ont pris la semence de la doctrine et la prennent tous les jours à mesure qu'elles se forment : *A quibus traducem fidei et semina doctrinæ cæteræ exinde Ecclesiæ mutuatæ sunt, et quotidie mutuantur ut Ecclesiæ fiant.* C'est pourquoi on les compte aussi pour Eglises apostoliques, comme filles des premières et tenant la même doctrine, et toutes ensemble ne font qu'une même Eglise par la communication de la paix fondée sur l'unité de doctrine.

« C'est de là qu'il faut partir ; si Jésus-Christ a envoyé les apôtres pour prêcher, donc les apôtres sont les seuls prédicateurs qui doivent être reçus; or on ne doit prouver quelle est la doctrine qu'ils ont enseignée, que par les Eglises qu'ils ont fondées et qu'ils ont eux-mêmes instruites et de vive voix et ensuite par leurs Lettres : *Quid autem prædicaverint....., et hic præscribam non aliter probari debere nisi per easdem Ecclesias quas ipsi apostoli condiderunt, ipsi eis prædicando tam viva, quod aiunt, voce, quam per Epistolas postea.* D'où il suit que toute doctrine conforme à celle des Eglises apostoliques mères et originales est vraie, et qu'au contraire toute doctrine qui est opposée à la foi de ces mêmes Eglises est fausse.

« On ne peut dire, pour éluder un principe si clair, ou que les apôtres n'ont pas tout su, ou qu'ils n'ont pas enseigné tout ce qu'ils savaient, ou que les Eglises qu'ils ont fondées ne les ont ni bien entendus ni bien compris ; car, outre que ce serait accuser Jésus-Christ, ou d'avoir envoyé des prédicateurs ignorants, ou de n'en avoir envoyé que d'infidèles, ou d'avoir manqué à la promesse qu'il avait faite d'envoyer le Saint-Esprit pour être le docteur de la vérité ; l'unité de doctrine dans toutes les Eglises est une preuve manifeste, et que les apôtres n'ont rien ignoré dans la doctrine du salut et qu'ils n'ont rien de caché à leurs disciples, et que leurs disciples les ont bien compris : *Quod apud multos unum invenitur, non est erratum sed traditum.* Si l'on s'était trompé, il s'ensuivrait que l'erreur aurait régné avant l'hérésie, ce qui est absurde ; en toutes choses la vérité est devant l'image : *In omnibus veritas imaginem antecedit.* Ce qui a été enseigné le premier est vrai et divin, ce qui a été ajouté depuis est faux et étranger. Les hérétiques doivent prouver leur mission, comme les apôtres, par des miracles. *Probent se novos apostolos esse.*

« Si les hérésies prétendent être du temps des apôtres, et par conséquent les avoir pour auteurs ; c'est à elles à montrer les origines de leurs Eglises, l'ordre et la succession de leurs évêques ; en sorte qu'elles remontent à un apôtre ou à quelqu'un de ces hommes apostoliques, qui ont vécu avec les apôtres jusqu'à la fin : *Si quæ audent interserere se ætati apostolicæ, ut ideo videantur ab apostolis traditæ, quia sub apostolis fuerunt. Possumus dicere : Edant ergo origines Ecclesiarum suarum : evolvant ordinem episcoporum suorum ita per successiones ab initio decurrentem, ut primus ille episcopus aliquem ex apostolis, vel apostolicis viris, qui tamen cum apostolis perseveraverit, habuerit auctorem et antecessorem.* Car c'est ainsi que les Eglises apostoliques montrent leur origine. *Hoc enim modo Ecclesiæ apostolicæ census suos deferunt.* Ainsi l'Eglise de Smyrne rapporte que Polycarpe y fut établi par Jean : ainsi l'Eglise romaine montre Clément ordonné par Pierre. Or c'est ce qu'il est impossible de faire aux hérésies, » ainsi que le prouve Tertullien dans son ouvrage.

Mais en voilà bien assez sur cette première difficulté. Il est manifeste que bien loin d'être une difficulté contre l'authenticité de nos Evangiles, elle en devient en quelque sorte une preuve. La difficulté serait sans doute solide et même insoluble si les Eglises fondées par les apôtres avaient adopté la doctrine des premiers sectaires, ou qu'elles eussent reçu leurs écrits publiés sous de grands noms pour l'étayer, ou du moins que dans la même vue elles eussent approuvé les changements faits à nos Evangiles. Mais dès que ces Eglises ont rejeté comme sacriléges, et la doctrine et les écrits et les falsifications des premiers sectaires ; quelle preuve ma-

nifeste de leur profonde vénération et pour nos Evangiles et pour leurs auteurs ! N'est-ce donc pas l'absurdité même de nous opposer aujourd'hui la doctrine des premiers sectaires?

Au reste la difficulté n'est pas nouvelle. Celse, cet ancien ennemi du christianisme, et dont les incrédules de nos jours ne sont pour l'ordinaire que les échos, reprochait « aux Chrétiens de changer le premier texte de l'Evangile en trois ou quatre façons différentes et autant de fois qu'ils le jugent à propos, afin qu'à la faveur de ces changements, ils puissent nier les choses qu'on leur objecte. »

Que répond le savant Origène? (*Contra Cels.*, lib. II, cap. 5.) « Je n'en connais point d'autres, » dit-il, « qui entreprennent de changer le texte de l'Evangile, que les disciples de Marcion et de Valentin, et ceux de Lucien aussi, à ce que je crois. Mais cette entreprise ne doit pas être imputée à la religion chrétienne; c'est le crime particulier de ceux qui ont l'audace d'altérer ainsi les Ecritures, et comme ce serait blesser l'équité que de reprocher à la philosophie les fraudes des sophistes et les faux dogmes, soit des épicuriens, soit des péripatéticiens, soit de telle ou de telle autre secte, où il s'en rencontre, il ne serait pas juste non plus de vouloir que le vrai christianisme fût responsable de la témérité de ceux qui corrompent les Evangiles et qui donnent naissance à des hérésies contraires à la doctrine de Jésus-Christ. » Passons à la seconde difficulté.

VIII. Les plus anciens Pères de l'Eglise ne paraissent pas, dit l'incrédule, avoir connu nos Evangiles, car quoiqu'ils fassent fréquemment usage des Evangiles apocryphes, jamais ils ne nous parlent des nôtres. Matthieu, Marc, Luc et Jean ne sont cités dans Barnabé, ni dans Clément, ni dans Ignace, ni dans Polycarpe, ni enfin dans aucun écrivain du Ier siècle. Justin est le premier qui en ait eu connaissance ; ce que nous avançons ici, disent les incrédules, est un fait dont il est facile de se convaincre par la lecture des Pères apostoliques, et c'est ce qui fait voir combien il faut se défier de la bonne foi ou de la critique des apologistes de la religion chrétienne. Il semble, en les lisant, que les premiers Pères remplissent leurs écrits de citations de nos Evangiles. « Saint Matthieu, » dit Abbadie, « a écrit le premier, et son Evangile est cité par Clément, évêque de Rome, disciple et contemporain des apôtres. Barnabas le cite dans son Epître, Ignace et Polycarpe le reçoivent. Les mêmes Pères qui rendent témoignage à Matthieu le rendent aussi à Marc. » Qui ne s'imaginerait, après ce ton décisif, que les Pères apostoliques parlent souvent de nos Evangiles ? Cependant rien n'est plus certain que leurs noms ne se trouvent jamais dans aucun de ces premiers écrivains.

La cause de cette confiance avec laquelle parlent les défenseurs de la religion, ajoutent les incrédules, vient sans doute de ce que les Pères du Ier siècle allèguent quelquefois des passages qui sont assez conformes à ce que nous lisons dans nos Evangiles. Mais il ne s'ensuit pas qu'ils les aient connus, et il y a beaucoup plus de raison de croire qu'ils sont tirés des évangiles apocryphes, dans lesquels il y avait plusieurs des sentences qui se trouvent dans les Evangiles qui nous restent. Il est même incertain si la plupart des axiomes de Jésus-Christ, répétés par les premiers Pères, sont tirés de quelques livres, ou si ce ne sont pas des sentences de Jésus-Christ qui se soient retenues de vive voix et qui aient été transmises aux disciples par le canal de la tradition. Mais supposons que ces paroles de Jésus-Christ aient été prises de quelques Evangiles, on n'a aucune raison de décider que ce soit dans les nôtres plutôt que dans ceux que nous avons perdus. Les plus anciens Pères, comme on l'a déjà remarqué, lisaient et alléguaient fréquemment les livres apocryphes. Or il est constant qu'il y avait dans ces ouvrages plusieurs choses conformes à ce que nous lisons dans l'Evangile même et en propres termes.

C'est ce qu'il est facile de démontrer par le n° 5 de la 2e épître de Clément, où on lit ces paroles : « Le Seigneur dit : *Vous serez comme des brebis au milieu des loups* (*Matth.* x, 16; *Luc.* x, 3) (or Pierre lui répondit, si les loups viennent à dévorer les brebis? Mais Jésus dit à Pierre : Comme les brebis après leur mort ne craignent plus les loups); ainsi *vous, ne craignez point ceux qui tuent le corps, et qui après cela n'ont rien à vous faire davantage; mais craignez celui qui, après votre mort, peut encore perdre le corps et l'âme dans l'enfer.* (*Matth.* x, 28; *Luc.* XII, 4, 5.)

Il faut convenir que ces paroles sont tirées de quelques livres apocryphes, et il est constant que cette conversation n'est point dans nos Evangiles ; le sens se trouve néanmoins dans les évangélistes saint Matthieu et saint Luc, qui emploient les mêmes mots. Or, quoique le n° 5 de la 2e épître de Clément ait beaucoup de rapport avec quelques endroits des Evangiles de saint Matthieu et de saint Luc, quoique quelques phrases y soient dans les mêmes termes que dans les évangélistes; il est cependant constant qu'il n'en est pas tiré. De même, quoique Barnabé et Polycarpe emploient quelques termes semblables à ceux des Evangiles, on ne peut pas prouver qu'ils les aient connus : car, quelque ressemblance qu'il y ait entre les textes de ces Pères et les Evangiles, il n'y en a pas davantage qu'entre la conversation de saint Pierre avec Jésus-Christ, qui est dans Clément, et qui n'est certainement pas tirée des Evangiles, et les passages parallèles de saint Matthieu et de saint Luc que nous avons rapportés.

On peut faire la même réflexion à l'occasion du n° 8 de la 2e épître du même Clément; il y cite ce discours de Jésus-Christ d'après un Evangile qu'il ne nomme pas : « puisque le Seigneur dit dans l'Evangile .

*Si vous n'avez pas conservé une petite somme, qui vous en confiera une plus grande? car je vous le dis, celui qui est fidèle dans les petites choses, sera fidèle aussi dans les grandes.* Les dernières paroles se trouvent dans saint Luc, XVI, 10; cependant ce n'est point cet évangéliste que Clément avait en vue, puisque le commencement de la citation ne s'y trouve point et qu'elle doit avoir été tirée en propres termes de quelque Evangile. La conformité de quelques passages des anciens Pères avec des textes de l'Evangile ne prouve donc pas que ces premiers auteurs l'aient voulu citer lorsqu'ils écrivaient.

Il serait bien surprenant, continuent les incrédules, que ces Pères aient connu nos Evangiles, et que jamais ils n'en eussent parlé. Ce silence dépose d'autant plus contre l'ancienneté des Evangiles qui nous restent, qu'ils en ont connu et cité d'autres, que le mépris des siècles suivants a fait disparaître.

Cette difficulté n'est pas plus solide que la précédente. On accuse nos apologistes de mauvaise foi ou de défaut de critique, parce qu'en preuve de l'ancienneté de nos Evangiles, ils appellent en témoignage les premiers Pères, disciples et contemporains des apôtres. L'accusation est forte. Que dit-on pour la soutenir? On dit que les premiers Pères ne nomment jamais les Evangiles de saint Matthieu, de saint Marc, de saint Luc, de saint Jean. Si cette raison suffit pour fonder l'accusation intentée contre nos apologistes, comment s'en laveront eux-mêmes les accusateurs, eux qui avancent que les premiers Pères citent fréquemment les évangiles apocryphes? car, certainement, ces premiers écrivains ne nomment jamais les évangiles apocryphes.

Comment d'ailleurs justifieront-ils l'attribution qu'ils font à ces écrivains de citer *fréquemment* les évangiles apocryphes? Quoi! parce qu'on trouve dans leurs ouvrages trois ou quatre sentences de Jésus-Christ qu'on ne lit pas dans nos Evangiles, peut-on dire qu'ils citent *fréquemment* les apocryphes? quelle preuve a-t-on même qu'ils en tirent ces sentences? quelle preuve a-t-on qu'ils ne les tenaient pas de la bouche même des apôtres, qui, sans les écrire, les avaient transmises de vive voix? Dans la 2e épître de saint Clément, que nous n'avons pas entière, on lit, n° 12, une réponse assez obscure du Sauveur, sur le temps auquel arriverait son règne; et saint Clément d'Alexandrie nous apprend que cette réponse était dans l'évangile apocryphe des Egyptiens; mais il n'y a point de preuve que le Pape Clément l'en eût tirée, peut-être même n'y avait-elle été insérée que d'après lui.

Mais, quand on accorderait que les Pères apostoliques ont tiré de quelques évangiles apocryphes les sentences qu'ils attribuent à Jésus-Christ, et que nous ne lisons pas dans nos Evangiles, qu'en pourrait-on inférer? Si ces sentences étaient contraires à nos Evangiles, on en pourrait sans doute conclure, ou que les Pères apostoliques n'auraient eu aucune connaissance de nos Evangiles, ou qu'ils en auraient fait peu de cas. Mais ici nulle contrariété : ou les sentences dont il s'agit sont en termes équivalents dans nos Evangiles, ou elles résultent de la doctrine qu'ils renferment : preuve évidente que nos Evangiles ont servi de boussole aux Pères apostoliques.

On est forcé de convenir que ces Pères citent des passages qui sont assez conformes à ceux qu'on lit dans nos Evangiles. Mais il ne s'ensuit pas, dit-on, qu'ils les aient connus. Peut-être les tirent-ils de quelques livres apocryphes; peut-être même, les tenant de la tradition seule, ne les tirent-ils d'aucun livre.

Ce n'est point par de vains *peut-être* qu'on infirme des preuves si expresses et si positives. Si un tel moyen était recevable, on pourrait également l'employer, quand même on trouverait nos Evangiles transcrits de la main des premiers Pères : ce qui serait, comme il est sensible, souverainement ridicule.

Nos conjectures, ajoutent les incrédules, ne sont pas sans fondement puisque ces passages, cités par les premiers Pères, sont précédés ou accompagnés d'additions qui ne sont pas de nos Evangiles.

Quel fondement! on ne peut rien conclure de ces additions, si ce n'est que les premiers Pères étaient instruits par les apôtres de diverses particularités de la vie du Sauveur, et que, pleins de la lecture de nos Evangiles, ils en citaient des passages, sans avoir le texte sous les yeux. Une preuve qu'ils citaient de mémoire, est qu'il leur arrive souvent de joindre ensemble plusieurs passages, de s'attacher plus au sens qu'aux paroles. De plus, la raison alléguée ne pourrait être de quelque mérite, qu'autant que ces additions se trouveraient dans tous les passages cités par les Pères apostoliques : ce qui n'est assurément pas.

Saint Barnabé, dans sa lettre nos 4 et 5, cite, sans addition, ces paroles du Sauveur (*Matth.* XX, 16) : *Il y en a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus*; de même que ces autres (*Matth.* IX, 13) : *Je suis venu appeler non les justes, mais les pécheurs.*

Saint Clément, dans sa première lettre, n° 13, rapporte presque dans les mêmes termes les versets 36, 37 et 38 du ch. VI de saint Matthieu, et, au n° 46, il joint ensemble le verset 6 du ch. XVIII de saint Matthieu; le v. 24 du chap. XXVI du même évangéliste, et le v. 2 du ch. XVII de saint Luc. Dans sa seconde lettre, aux nos 3, 4, 6 et 9, le même saint Pape cite, sans additions et en propres termes, les vers. 13 du ch. IX; 32 du ch. X; 21 du ch. VII; 16 du ch. XXVI, et 50 du ch. XII de saint Matthieu, et, au n° 6, il rapporte encore le v. 24 du ch. VI de saint Matthieu, lequel verset se trouve aussi en saint Luc, ch. XVI, v. 13.

Saint Ignace, dans sa *Lettre aux Smyrniens*, cite sans addition ces paroles du ch. III de saint Matthieu, v. 15 : *Pour accomplir toute justice.* Saint Polycarpe, dans sa lettre

n° 2, cite, sans additions, ces paroles du Seigneur (*Matth.* VII, 1; *Luc.* VI, 37) : *Ne jugez point, afin que vous ne soyez point jugés. Remettez, et on vous remettra.* (*Ibid.*) *On se servira envers vous de la même mesure dont vous vous serez servis envers eux*, (*Matth.* V, 10; *Luc.* VI, 20.) *Bienheureux sont les pauvres et ceux qui souffrent persécution pour la justice, parce que le royaume de Dieu est à eux.* Et au n° 7, ce saint Père parle ainsi : « Appliquons-nous sans cesse à la prière et aux jeûnes, conjurons ce Dieu qui voit tout, *de ne nous point abandonner à la tentation*, (*Matth.* VI, 13), *car l'esprit est prompt, mais la chair est faible.* » (*Matth* XXVI, 41.)

Mais raisonnons un moment sur des principes certains; et en cette matière, ce sont des faits qui doivent nous en servir.

*Premier fait.* — Les Pères apostoliques ont connu des Evangiles, c'est-à-dire des écrits qui contenaient la doctrine et les œuvres de Jésus-Christ Notre-Seigneur : c'est ce dont ne permettent pas de douter leurs expressions : « le Seigneur dit dans l'Evangile ; » c'est ainsi que parle Saint Clément. (Epist. 2, n° 8.) « J'ai recours, » dit saint Ignace (*epist. ad Philad.*, n° 5), « à l'Evangile, comme à la chair même de Jésus-Christ; et à la doctrine des apôtres, comme aux oracles de ceux qui, les premiers, ont formé l'Eglise. » Il conjure les Philadelphiens (*Ibid.*, n 8) « de se conduire en toutes choses selon les règles que Jésus-Christ leur a laissées ; car j'en ai entendu, » ajoute ce saint martyr, « qui disaient : Si je ne trouve telle chose dans les anciennes Ecritures, je ne la croirai point dans l'Evangile... » (*Ibid.*, n. 9.) Ce qui relève l'Evangile au-dessus des anciennes Ecritures, c'est qu'il montre à découvert et sans aucun voile l'incarnation de notre Sauveur Jésus-Christ, sa vie mortelle, sa passion et sa résurrection. Les prophètes ont annoncé comme de loin les mystères de cet Homme-Dieu ; mais l'Evangile les contient d'une manière bien plus parfaite. » Le même saint exhorte les Smyrniens (*Epist. ad Smyrn.*, n° 7) de s'attacher « aux prophètes, et surtout à l'Evangile, où la passion et la résurrection de Jésus-Christ nous sont authentiquement attestées. »

A des expressions si claires, on peut joindre celles-ci dont ils usent toutes les fois qu'ils citent quelques paroles qu'ils attribuent au Sauveur : *Jésus-Christ dit : les paroles de Jésus-Christ; l'Ecriture dit : les instructions de Jésus-Christ; comme dit Notre-Seigneur Jésus-Christ.* De telles expressions indiquent manifestement des écrits connus des fidèles, où la doctrine de Jésus-Christ était consignée.

*Second fait.* — Nos Evangiles sont plus anciens que les Pères apostoliques. Les premiers hérétiques, comme nous l'avons vu, contemporains des Pères apostoliques, ne niaient pas qu'ils n'eussent les apôtres pour auteurs; et les uns admettaient celui de saint Matthieu, les autres celui de saint Luc, les autres celui de saint Jean. Saint Irénée (*Adv. hær.*, lib. III, c. 3) et Tertullien (*De præscrip.*, c. 36) en défendaient l'antiquité et l'intégrité par la tradition de toutes les Eglises que les apôtres avaient fondées, où l'on voyait encore à leurs places leurs mêmes chaires, où on lisait encore leurs lettres originales, *apud quos ipsæ adhuc cathedræ apostolorum suis locis præsideant, apud quas ipsæ authenticæ litteræ eorum recitentur.* D'où il suit que les Pères apostoliques ont pu connaître et citer nos Evangiles.

*Troisième fait.* — Les Pères apostoliques ont eu connaissance des Epîtres de saint Paul, de saint Pierre, de saint Jean. Saint Clément dans sa 1re *lettre aux Corinthiens*, n° 47, fait non-seulement une allusion continuelle aux Epîtres de saint Paul, il fait encore une mention expresse de la *Ire Epître aux Corinthiens* « Prenez les écrits du bienheureux apôtre Paul ; quelle est la principale chose qu'il vous recommande au commencement de l'Epître qu'il vous adresse? certes le Saint-Esprit lui dictait ce qu'il y dit de lui-même, de Céphas et d'Apollon. Saint Ignace fait aussi mention de l'*Epître* du même apôtre *aux Ephésiens.* Voici les paroles du saint martyr dans sa lettre au même peuple, « Disciples de Paul qui a été sanctifié, martyrisé, glorifié, et qui dans toute la lettre qu'il vous écrit, parle de vous, comme de dignes serviteurs de Jésus-Christ, puissé-je un jour me trouver sous les pieds de ce grand Apôtre, lorsque je jouirai de Dieu. »

La *Lettre* de saint Polycarpe *aux Philippiens* (nos 3, 11), est un tissu de passages des *Actes* et des Epîtres de saint Pierre, de saint Paul, de saint Jean ; écoutons-le s'expliquer lui-même au sujet de saint Paul. « Ce n'est point de moi-même, mes chers frères, que je vous écris ces choses touchant la véritable justice, mais parce que vous m'y avez engagé; et d'ailleurs, ni moi, ni aucun autre homme, nous ne pouvons atteindre à la sublime sagesse du bienheureux Paul, ce glorieux Apôtre, qui, pendant qu'il était dans votre ville au milieu de ceux qui vivaient alors, y a prêché avec un soin généreux et infatigable la parole de vérité ; et qui depuis, éloigné de vous, vous a écrit des lettres où vous pouvez puiser tout ce qui est nécessaire pour vous avancer dans la foi que vous avez reçue. » Et plus bas (*Ibid.*, n° 11) : « Quant à vous, mes frères, qui avez eu le bienheureux Paul pour apôtre, et à qui il a adressé une Epître. »

*Quatrième fait.* — Saint Justin, contemporain des Pères apostoliques, parle de nos Evangiles et de nos Epîtres dans son *Apologie aux empereurs et au sénat*, comme d'ouvrages aussi connus que les livres sacrés des Juifs, et également lus et expliqués dans les saintes assemblées des Chrétiens. Saint Irénée, disciple de saint Polycarpe, et Tertullien, né dans le même siècle, ont connu non-seulement nos Evangiles et nos Epîtres, mais ils en ont défendu l'authenticité et l'intégrité par l'autorité de toutes les Eglises de Jésus-Christ, contre les hérétiques de leur

temps, qui avaient l'audace de les altérer, ou de leur en substituer d'autres. Nous avons entendu Tertullien : voici un texte de saint Irénée (*Advers. hæres.*, lib. III, cap. 1; apud Euseb., *Hist. eccles.*, lib. V, cap. 8.)

« Matthieu donna aux Hébreux dans leur langue l'Evangile qui porte son nom... Marc, disciple et interprète de Pierre, nous laissa par écrit les faits que Pierre avait publiés. Luc, sectateur de Paul, renferma dans un livre l'Evangile prêché par cet Apôtre. Enfin, Jean, disciple du Seigneur, le même qui reposait sur son sein, publia aussi son Evangile à Ephèse. » Il ajoute (*Ibid.*, c. 11) qu'il n'y a que ces quatre Evangiles, et qu'il ne peut y en avoir davantage.

Le savant Origène, contemporain de ces grands hommes (Euseb., *Hist. eccles.*), assure aussi qu'il savait par une tradition constante, que les quatre Evangiles de saint Matthieu, de saint Marc, de saint Luc et de saint Jean, étaient les seuls qui fussent reçus sans dispute par l'Eglise universelle répandue dans tous les lieux de la terre : *Sola in universa Dei Ecclesia quæ sub cœlo est, citra controversiam admittuntur.* De là sort un argument sans réplique.

Douter si les Pères apostoliques ont connu les Epîtres des apôtres, et s'ils en tirent les passages qu'ils en citent, ce serait le comble de l'absurdité : or, il est également absurde de douter s'ils ont connu nos Evangiles, et s'ils en tirent les passages qu'ils en citent. Car pourquoi serait-il absurde de douter si les Pères apostoliques ont connu les Epîtres des apôtres? C'est qu'il est absurde de penser qu'ils n'aient pas connu les mêmes Epîtres que les disciples connaissaient, qu'ils ne pouvaient avoir reçues que de leurs mains, et que les Eglises auxquelles ils avaient présidé, et toutes celles qu'avaient fondées les apôtres, reconnaissaient. Or, il en est de nos Evangiles, comme des Epîtres; les disciples des Pères apostoliques ont connu nos Evangiles, et n'en ont point reçu d'autres; ils ne pouvaient les tenir que de la main de leurs maîtres, et toutes les Eglises de Jésus-Christ les recevaient avec eux.

Qu'on ne nous dise plus que peut-être les sentences de Jésus-Christ, répétées par les premiers Pères, ne sont tirées d'aucun livre; mais qu'elles s'étaient transmises par le canal de la tradition. C'est comme si l'on disait que peut-être les sentences des apôtres, répétées par les premiers Pères, ne sont tirées d'aucun livre; mais qu'elles s'étaient transmises par le canal de la tradition.

Mais, dira-t-on, il serait bien surprenant que les Pères apostoliques eussent connu nos évangélistes, sans en avoir jamais parlé !

Qu'y a-t-il en cela de surprenant? les Pères apostoliques n'avaient pas besoin, pour autoriser leurs enseignements, de nommer nos évangélistes; ils avaient vécu avec ceux qui avaient vu de leurs yeux le Verbe de vie; ils avaient appris de leur bouche tout ce qui concernait sa vie, ses miracles, sa doctrine; ils tenaient tout, pour ainsi dire, de la première main. D'ailleurs, ils parlaient, ils écrivaient à des fidèles, à qui les auteurs dont ils employaient le langage, étaient parfaitement connus. Ce qu'il faut encore observer avec soin : c'est que dans les citations de nos Evangiles, ils en usent comme dans les citations de nos Epîtres; ils ne nomment pas davantage celles-ci que ceux-là, si saint Clément, saint Ignace, saint Polycarpe, parlent de quelques Epîtres de saint Paul ; ce n'est que par occasion, parce qu'ils écrivent à des Eglises auxquelles ces Epîtres avaient été adressées. Mais dans les passages qu'ils en tirent, ils ne nomment pas plus ces Epîtres, que les autres dont ils font également usage. Or, y aurait-il du sens à conclure de ce silence, qu'ils ne connaissaient pas les Epîtres des apôtres? Y a-t-il donc du sens à conclure de leur silence au sujet de nos Evangiles, qu'ils ne les connaissaient pas? S'ils nommaient quelques-uns de ces Evangiles que le mépris des siècles suivants a fait disparaître, leur silence touchant les nôtres pourrait paraître embarrassant ; mais c'est ce qu'on chercherait en vain dans leurs ouvrages.

C'est donc la raison elle-même qui s'explique par la bouche de nos apologistes, quand ils prouvent l'ancienneté de nos Evangiles par le témoignage des Pères apostoliques : ces grands hommes avaient lu nos Evangiles, puisqu'ils en citent les textes. Ils ne pouvaient en méconnaître les auteurs, puisque non-seulement ils vivaient de leur temps, mais avec eux. Or, que ces témoins soient aussi anciens qu'on le dit, et que les ouvrages qu'on leur attribue, ne leur aient pas été supposés; c'est ce dont on ne peut douter, puisque d'autres témoins, et les plus dignes de foi, les citent, et justifient par leurs citations la sincérité de leurs ouvrages. Saint Clément est cité par saint Irénée : saint Ignace l'est par le plus ancien historien de l'Eglise, et par de grands hommes : et saint Polycarpe a les mêmes garants. Ainsi, par une chaîne de témoins qui tiennent les uns aux autres, on remonte jusqu'au temps des apôtres et à leurs écrits, et tout ce qui est certain depuis répond de leur certitude.

IX. La difficulté tirée des livres supposés dans les premiers siècles de l'Eglise est détruite d'avance par les principes que nous venons d'établir. En vain les incrédules y ont recours pour se persuader que rien n'étant plus facile que de séduire les hommes en leur donnant des livres supposés pour des véritables, les livres du Nouveau Testament pourraient bien n'être que l'ouvrage de la fourberie, et leur autorité que l'effet de la crédulité des peuples.

Une haine aveugle contre la religion de Jésus-Christ, une passion effrénée d'accréditer des erreurs, une affectation insensée d'établir certains sentiments, un faux zèle, une trop grande simplicité (on ne saurait en disconvenir), donnèrent dans les premiers siècles de l'Eglise naissance à une foule d'é

crits ou misérables ou détestables. On ne respecta pas même le nom de Jésus-Christ; les païens et les hérétiques lui attribuèrent de faux ouvrages, les premiers pour le rendre odieux, les derniers pour autoriser leurs erreurs. On supposa des lettres à la sainte Vierge : combien de faux actes de la passion du Sauveur ne répandit-on point? il n'y eut presque aucun apôtre sous le nom de qui on ne fît paraître quelque Evangile. Toutes les sectes anciennes avaient chacune le leur particulier; les fausses *Apocalypses* furent à la mode; aussi bien que les faux Evangiles : on en vit sous le nom des patriarches et des prophètes, de même que sous celui des apôtres. On supposa encore aux apôtres, surtout à saint Paul plusieurs Epîtres : on leur supposa des voyages, des actes, des liturgies. Les faussaires n'abusèrent pas moins des noms des disciples, que de ceux des maîtres. Saint Clément et saint Ignace sont ceux dont on profana davantage les noms. Il parut aussi un grand nombre de faux actes de martyrs, et de fausses Vies des saints.

Mais cette espèce de manie, assez commune dans les premiers siècles de l'Eglise, peut-elle autoriser les conséquences que les incrédules prétendent en tirer contre les livres du Nouveau Testament? Nous avons vu le principe qui doit nous servir de flambeau dans le discernement des livres de l'antiquité.

Il ne s'agit pas d'un miracle arrivé, dit-on, au concile de Nicée, tenu en 325, et composé de trois cent dix-huit prélats. Ce miracle n'est pas assez appuyé pour mériter notre foi ; il n'a pour appui qu'un petit écrit de dix ou douze lignes, intitulé : *Libellus synodicus*, qui est à la fin des *Actes du concile de Nicée*, t. II, p. 84 des *Conciles* du P. Labbe. Voici comment on rapporte le fait : « Pour distinguer les livres apocryphes et les livres sacrés, les Pères du concile proposèrent de mettre tant les uns que les autres sur l'autel, et de prier Dieu que ceux qui ne le seraient pas tombassent dessous; ce qui fut fait. »

Mais quelle confiance peut-on avoir à ce *Libellus synodicus*, sans nom, sans date, et qui de plus suppose le concile tenu sous le Pape Jules, de même que sous saint Sylvestre? cette dernière bévue suffit seule pour le décréditer. D'ailleurs, Tillemont (tom. VI, p. 677), ce savant si exact et si profond, ne connaît aucune décision du concile de Nicée au sujet des livres canoniques. Au reste, s'il y avait eu sur cette matière quelque dispute dans le concile, et qu'un miracle eût été nécessaire pour la terminer, sans doute une assemblée composée de tant de saints personnages l'eût obtenu facilement du Ciel. Nous aurions passé sous silence ce récit peu important d'un inconnu, sans l'abus qu'en font quelques incrédules pour persuader aux ignorants qu'avant le concile de Nicée, les livres sacrés étaient tellement confondus avec les apocryphes, qu'il fallut un miracle pour les distinguer. Revenons au principe qui doit nous servir de flambeau pour le discernement des livres anciens supposés, ou non supposés.

Ce principe, c'est la tradition, c'est-à-dire, le jugement qu'en ont porté les contemporains, et ceux qui les ont suivis. L'idée qu'ils en ont eue doit former la nôtre; l'estime qu'ils en ont faite doit régler notre estime. Nous n'avons point d'autres moyens pour distinguer les faux ouvrages des véritables : ce n'est même que par cette voie, que nous pouvons savoir qu'il y en a eu de faux.

Si les Eglises apostoliques n'ont mis aucune différence entre les livres du Nouveau Testament et tous les autres livres que nous traitons de supposés; si elles se glorifiaient de les tenir également de la main de leurs fondateurs; si elles en conservaient avec respect les originaux dans leurs archives; si elles en faisaient la lecture dans leurs assemblées religieuses ; si les ministres qui présidaient à ces assemblées avaient soin de les expliquer aux fidèles, pour les instruire, les consoler, les exhorter, les animer, on n'a pas tort de nous les opposer; et comme il n'étaient pas sans doute conformes à ceux que nous regardons comme inspirés, il y aurait lieu de soupçonner que ceux-ci, de même que ceux-là, pourraient bien n'être que l'ouvrage de la fourberie, et que leur autorité pourrait bien n'être que l'effet de la crédulité des peuples. Mais si les Eglises fondées par les apôtres ont eu autant de mépris pour les livres supposés, ces ouvrages de ténèbres, que de vénération pour les livres du Nouveau Testament, y a-t-il de la bonne foi, y a-t-il de l'équité à nous les opposer? Or, que les Eglises fondées par les apôtres n'aient eu que du mépris pour tous les faux ouvrages des païens, des Juifs, des Chrétiens, rien de moins douteux : la preuve est visible, tous ces ouvrages ont disparu. Pourquoi? si ce n'est à cause du mépris des Eglises primitives, à cause de leurs censures, à cause de l'horreur qu'elles en inspiraient aux fidèles. Bien loin d'approuver ceux d'entre leurs enfants qui étaient coupables de ces fraudes pieuses, elles les punissaient avec sévérité. Tertullien (*De baptismo*, c. 17) nous a conservé un exemple de cette sévérité à l'égard d'un prêtre d'Asie, convaincu d'avoir supposé un ouvrage à saint Paul, il fut dégradé. Elles portaient si loin l'attention contre l'imposture, qu'elles ne se rendaient qu'aux preuves les plus évidentes, au sujet des écrits attribués aux apôtres; elles voulaient avoir une certitude entière, qu'ils venaient d'une source si pure. De là l'hésitation de quelques-unes d'entre elles, dans les premiers siècles, à recevoir dans le canon des Ecritures, certains ouvrages des apôtres; par exemple, la *II<sup></sup>e Epître de saint Pierre*, les deux dernières de saint Jean, *l'Epître aux Hébreux de saint Paul*, et qu'elles ne les y placèrent, qu'après avoir été convaincues de leur authenticité, par le témoignage des autres Eglises mieux informées.

A quoi pensent donc les incrédules? espèrent-ils de nous en imposer? ou cherchent-ils à s'en imposer à eux-mêmes en voulant ressusciter des ouvrages anéantis depuis près de seize cents ans? Ignorent-ils, ou feignent-ils d'ignorer qu'aussitôt que leurs auteurs ou leurs partisans voulurent en faire usage, les Irénée, les Tertullien les mirent en poudre? Quelles étaient les armes de ces puissants défenseurs de nos Ecritures? la tradition des Eglises apostoliques. Ils étaient à portée de connaître la foi de ces Eglises naissantes; ils étaient à portée de voir les écrits originaux de leurs fondateurs; ils étaient à portée de démêler l'origine des faux ouvrages, d'en découvrir les auteurs, d'en pénétrer les motifs. Leur victoire contre les imposteurs fut telle, que nous ignorerions jusqu'à leurs noms, s'ils ne nous les avaient conservés comme un monument de leur triomphe.

Il est vrai qu'on trouve dans des auteurs ecclésiastiques très-savants quelques passages tirés des livres apocryphes; mais ces passages ne sont pas cités comme faisant partie des Ecritures laissées aux Eglises par les apôtres; ils ne sont pas cités pour combattre des faits, ou quelque point de doctrine consignés dans les mêmes Ecritures: preuve manifeste de la vénération de ces auteurs pour nos Ecritures. Ils se servaient des livres apocryphes, de même qu'ils se servaient de plusieurs fables, de plusieurs fictions de naturalistes, de plusieurs faits rapportés par les Juifs et par les païens, pour établir contre leurs adversaires la vérité des faits qui appartenaient à la religion.

Examinons présentement les réponses des incrédules aux raisonnements qu'emploient nos apologistes pour faire voir l'impossibilité de la supposition de nos Evangiles. Ces réponses, portant presque toutes sur les livres apocryphes, nous donneront lieu d'ajouter de nouvelles réflexions.

X. Tous les raisonnements des apologistes chrétiens sur ce sujet, disent les incrédules avec leur confiance ordinaire, pourraient faire impression sur ceux qui ne sauraient pas que plusieurs Evangiles ont été supposés dans les premiers siècles; mais comme on ne peut douter de ce fait, il en résulte qu'il n'était pas difficile de tromper les premiers Chrétiens, et de leur donner des romans pour des livres historiques.

Une réflexion si peu juste pourrait faire impression sur ceux qui ne sauraient pas que les Evangiles supposés dans les premiers siècles furent combattus et rejetés aussitôt que leurs fabricateurs ou leurs partisans voulurent en faire usage pour autoriser leurs fictions. Or, quand les apologistes chrétiens soutiennent l'impossibilité de la supposition des Evangiles, ils entendent des Evangiles tels que les nôtres, reconnus pour authentiques dans toutes les Eglises fondées par les apôtres; parce qu'il est impossible que des fourbes aient jamais pu en imposer à ces Eglises, jusqu'à leur faire adopter de faux écrits pour des ouvrages des apôtres. Serait-ce pendant la vie des apôtres, ou après leur mort? Pendant leur vie un désaveu de leur part eût été suffisant pour les anéantir. Après leur mort, il n'était plus temps: la grande maxime de leurs vrais disciples était de *se tenir fermement attaché à ce qui leur avait été enseigné dès le commencement.* (Saint Polycarpe, *Epist. ad Philip.*, n° 7.) Aussi avons-nous vu avec quelle facilité saint Irenée et Tertullien mirent en évidence la fausseté de tous ces Evangiles supposés et altérés par les anciens hérétiques.

Sans doute, après la mort des apôtres, l'imposture favorisant les passions les plus chéries du cœur put rencontrer des Chrétiens inconstants et légers, qui prirent ces romans pour des livres historiques. Dans quelle région, dans quel temps, l'imposture en ce genre ne trouva-t-elle pas des dupes? Mais l'imposture n'a qu'un temps, elle ne peut soutenir les regards des personnes éclairées. Il en est des faux livres, comme des fausses monnaies; leur durée est momentanée, le mauvais coin se décèle de soi-même, les connaisseurs ne s'y trompent point, et il n'y a de séduits que ceux qui veulent bien l'être

Les incrédules ne se bornent pas à la réponse générale que nous venons d'entendre. Ils se proposent en particulier les raisonnements de MM. Ditton, Abbadie, Houteville, et croient en triompher par leur critique. Suivons-les un moment: c'est le moyen de concevoir de nouveaux motifs de respect et d'amour pour nos Ecritures.

XI. Tous les partis, toutes les sectes, dit M. Ditton, ont appelé à nos livres sacrés dans nos disputes, et les ont reconnus pour règle de foi.

Si cela est vrai des derniers siècles, répondent les incrédules, cela n'est aucunement exact par rapport aux premiers, qui méritent une tout autre confiance et considération. Les Chrétiens dont la doctrine contredisait ouvertement les quatre Evangiles appelaient-ils à ces Evangiles dans leurs disputes? et ces contradictions ne doivent-elles pas être regardées comme une accusation de faux contre les livres sacrés qui restent? On ne saurait trop le répéter, l'histoire des faux évangiles démontre l'illusion et les sophismes de la prétendue impossibilité de la supposition des nôtres.

Mais, dès qu'on est obligé de convenir que dans les siècles qui ont suivi les premiers, toutes les sectes ont reconnu nos Evangiles pour règle de foi dans nos disputes, on laisse toute sa force au raisonnement de M Ditton. Car la plupart de ces sectes postérieures donnaient dans les erreurs des premières, ou dans des erreurs qui n'en étaient pas fort éloignées; elles avaient par conséquent le même intérêt de rejeter nos Evangiles. Donc si elles les ont reconnus pour règle de foi, c'est qu'elles y étaient forcées par l'évidence des faits; c'est qu'elles ne pouvaient, sans folie, en contester l'authenticité; c'est

qu'elles ne trouvaient plus d'appui dans tous ces faux Evangiles de leurs prédécesseurs, dont la supposition était alors manifeste et universellement avouée.

Ce qu'on ne saurait trop répéter, c'est d'abord que les premières sectes n'ont jamais nié que nos Evangiles fussent du temps des apôtres, ni des auteurs dont ils portent les noms. C'est en second lieu qu'elles n'ont jamais rejeté tous nos Evangiles; mais que les unes ont reçu celui de saint Mathieu, les autres celui de saint Luc, les autres celui de saint Jean, les autres celui de saint Marc; comme nous l'apprenons de saint Irénée et de Tertullien, qui en prennent occasion de faire sentir le ridicule de ces sectes, qui ne pouvaient donner d'autre raison de leur choix et de leur préférence que leur caprice bizarre. C'est enfin qu'il est absurde de présenter la doctrine des premières sectes opposée à celle de nos Evangiles, comme une preuve de la supposition de ces derniers; puisque ces sectes, bien loin d'attribuer leur doctrine aux apôtres, se glorifiaient d'en avoir une différente, et prétendaient les réformer. Nos Evangiles mêmes étaient, dès lors, d'une autorité si universellement reconnue que, selon saint Irénée (*Adv. hær.*, l. III, c. 11), elles y cherchaient un appui à leurs fictions : ***Tanta est autem circa Evangelia hæc firmitas, ut et ipsi hæretici testimonium reddant eis, et ex ipsis egrediens unusquisque eorum conetur suam confirmare doctrinam.***

Ce qu'il y a de bien constant, c'est que si les premiers sectaires n'appelaient pas à nos Evangiles dans les disputes, les premiers défenseurs de la foi des apôtres les y appelaient malgré eux comme à la règle décisive; c'est ce qui est visible dans leurs écrits remplis d'une multitude de passages tirés de nos livres, dont ils accablent leurs adversaires. Or le succès de nos défenseurs ne peut paraître douteux, puisque tous les titres des premiers sectaires ont été abandonnés par leurs successeurs, comme des titres faux et supposés. Ainsi bien loin que l'histoire des faux évangiles montre l'illusion et les sophismes de la prétendue impossibilité de la supposition des nôtres, elle n'est propre au contraire qu'à la rendre plus sensible. En effet, si la non-supposition de nos Evangiles n'avait pas été de la plus grande notoriété; peut-on penser que les premiers sectaires se fussent laissé tranquillement écraser par l'autorité de ces livres ? Quoi de plus aisé, dans ce cas, que de fermer la bouche à ceux qui les employaient contre eux avec tant de force ? Vous ne nous combattez, eussent-ils pu dire, que par vos Evangiles et ces autres livres que vous prétendez venir des apôtres : mais en viennent-ils effectivement ? où sont vos preuves ? Ce n'est point là la défense des premiers sectaires : ils prennent le parti le plus désespéré, mais l'unique qu'ils puissent prendre, posé l'authenticité de nos Evangiles, qui est celui de se donner pour les réformateurs des apôtres. Voyons si les incrédules réussiront mieux contre Abbadie

XII. « Ceux qui supposent un livre humain, » dit Abbadie (*Traité de la vérité de la rel. chrét.*, part. II, sect. 2, ch. 1), « ont ordinairement pour cela tout le temps qu'ils veulent : mais ici l'imagination humaine ne trouve point de temps pendant lequel elle puisse se figurer que l'Ecriture du Nouveau Testament ait été supposée. Si nous montons de siècle en siècle, nous trouverons que les Chrétiens ont toujours eu cette Ecriture devant les yeux, et nous la voyons citée dans les anciens Pères qui regardent cette Ecriture comme divine.

« Il n'est pas impossible, » ajoute Abbadie, « de supposer des livres humains, parce qu'ordinairement personne n'y prend intérêt, ou n'y en prend qu'un fort médiocre : mais il aurait été fort difficile de supposer des livres qui obligent les hommes de courir au martyre, tels que sont ceux qui composent le Nouveau Testament. Si un homme qui prête de l'argent cherche si bien ses sûretés, que doit faire une personne, ou plutôt que doivent faire une infinité de personnes qui renoncent à toutes choses pour l'Evangile?

« Il s'est trouvé des gens, » continue Abbadie, « qui ont supposé des livres humains; mais on en a point vu qui aient voulu mourir pour défendre la gloire de leurs fictions. Or ici l'on ne peut soupçonner d'avoir supposé l'Ecriture du Nouveau Testament que des gens qui sont morts pour défendre la religion chrétienne, et par conséquent pour confirmer la vérité des faits et de l'Ecriture qui fondent le christianisme. »

Que répondent les incrédules à ces raisonnements? Au premier ils opposent une prétendue vérité de fait, qui est que dans les premiers siècles on supposa quantité de faux ouvrages qui furent reçus longtemps comme véritables, et cités avec honneur par les Pères apostoliques. Or dès qu'il est constant (comme ils le prétendent) qu'il y a eu, dès les premiers siècles, de faux évangiles supposés et reçus avec respect, il est donc possible qu'on suppose de pareils ouvrages.

Que les incrédules sont faciles à contenter, s'ils sont satisfaits de leur réponse! Peut-on appeler vérité de fait une vaine conjecture qui ne porte sur rien ? Il est très-vraisemblable qu'avant la ruine de Jérusalem, il y a eu plusieurs histoires de Jésus-Christ; mais on n'a aucune preuve qu'avant cette époque il y ait eu des évangiles supposés, c'est-à-dire faussement attribués à des apôtres. Si après cette époque il y a eu des évangiles supposés, on ne peut fournir aucune preuve que les Pères apostoliques en citent des passages

Et quand on accorderait que quelques sentences qu'on lit dans leurs lettres, seraient tirées des anciens évangiles des Hébreux et des Egyptiens, où elles se trouvaient selon saint Clément d'Alexandrie et selon saint Jérôme, on n'en pourrait déduire aucune conséquence : car tout n'était pas faux dans les évangiles apocryphes, et les premiers

Pères pouvaient être assurés, par d'autres voies de la vérité des sentences qu'ils en empruntaient. D'ailleurs ces sentences ne renferment rien qui soit contraire à nos Evangiles. Ce qu'il y a ici de certain, c'est que nos Evangiles ont été reçus, et les seuls reçus par toutes les Eglises apostoliques, et par conséquent qu'ils ne peuvent être supposés.

Les incrédules répondent au second raisonnement d'Abbadie, que ce n'est guère connaître les hommes ni l'esprit de parti, que de prétendre qu'il aurait été fort difficile de supposer des livres qui obligent de courir au martyre, tels que sont ceux qui composent le Nouveau Testament; que l'expérience apprend que les hommes se conduisent avec bien plus de prudence dans les affaires temporelles que dans les spirituelles; qu'ils se déterminent ordinairement dans les premières, après avoir examiné par eux-mêmes, au lieu que dans les autres ils sont menés ou par la prévention, ou par la séduction.

Ainsi, disent-ils, il y a une réponse bien simple à la déclamation d'Abbadie, savoir : que les faux évangiles qui furent reçus dès les premiers siècles ne furent composés que dans le dessein de faire triompher la religion de Jésus-Christ, et d'engager les hommes à lui tout sacrifier : or, nous voyons tous les jours que ceux qui sont prévenus reçoivent ordinairement tout ce qu'ils s'imaginent être favorable à la cause qu'ils ont épousée : c'est pourquoi les premiers Chrétiens se laissaient tromper toutes les fois que quelques fourbes voulaient prendre la peine de les séduire.

Les incrédules croient-ils eux-mêmes ce qu'ils disent, qu'il n'est pas difficile de faire recevoir sans examen des livres qui obligent de tout sacrifier jusqu'à la vie même? L'expérience qu'ils invoquent est précisément contre eux : car la conservation ou la perte de la vie est une affaire temporelle, il n'en est point de plus intéressante. On sait qu'en matière d'idée de spéculation, la prévention ou la séduction peuvent beaucoup; mais que peuvent-elles en matière de faits? Or de quoi s'agissait-il par rapport aux premiers Chrétiens? il s'agissait de faits, dont la vérité ou la fausseté pouvait se découvrir avec une facilité infinie.

On traite de déclamation le raisonnement d'Abbadie, parce que, dit-on, les faux évangiles furent composés dans le dessein d'obliger les hommes à tout sacrifier à la religion de Jésus-Christ. Mais sur quoi porte cette assertion? du moins devrait-on excepter les évangiles des gnostiques, et de tous les anciens sectaires dont on nous a opposé les fables et les songes. Il n'est pas vraisemblable qu'ils aient été composés dans le dessein d'obliger les hommes de tout sacrifier à la religion chrétienne. ( S. Epiph., hæres. 24, et seq.) Les mœurs impures de leurs auteurs étaient-elles des dispositions au martyre? leurs fictions touchant Jésus-Christ étaient-elles des engagements à tout souffrir pour son nom? Car, comme disait saint Ignace, pour inspirer aux fidèles toute l'horreur que méritaient ces fictions (*Epist. ad Smyrn.*) Si Jésus-Christ n'est mort et ressuscité qu'en apparence, les chaînes que je porte pour son nom sont donc imaginaires et sans réalité, et qu'ai-je à espérer en me livrant moi-même à la mort, au feu, à l'épée et aux bêtes? »

Sans doute ces fictions durent leur naissance à l'orgueil : il est flatteur pour l'amour-propre de se faire chef de parti, de s'attacher des disciples, de s'établir par là dans une espèce de domination: mais le désir de se garantir de la persécution n'y entra-t-il pour rien?

Une des maximes des anciens hérétiques était qu'il fallait éviter le martyre, et ils étaient sans doute fidèles à la suivre. Saint Irénée (*Adv. hæres.*, lib. v) leur reproche que tandis que l'Eglise en tous lieux et en tout temps envoie au Père une multitude de martyrs, ils n'en peuvent montrer chez eux, et ne disent pas même que le martyre soit nécessaire. Origène leur fait le même reproche, après avoir répondu dans les termes suivants aux injures de Celse contre les Chrétiens. (*Contra Cels.*, l. vii.) « Ils nous traitent de faibles, nous qui aimons mieux mourir que d'abjurer le christianisme, ne fût-ce que de bouche, et qui plutôt que de le faire, sommes prêts à souffrir toutes sortes de tourments et de supplices. Il nous traitent encore de charnels, nous qui sommes disposés à nous dépouiller sur-le-champ de notre corps pour la religion, lorsqu'un philosophe se résoudrait à peine à quitter ses habits pour la sienne. » Déjà même du temps de saint Paul (*Galat.* vi, 12) les faux Chrétiens ne contredisaient la vérité que pour se mettre à couvert de la persécution. Qu'on nous dise après cela que les faux évangiles ne furent composés que pour engager les hommes au martyre!

On est indigne de toute réponse, quand on ajoute que les premiers Chrétiens se laissaient tromper toutes les fois que quelques fourbes voulaient prendre la peine de les séduire. S'il est au contraire un prodige digne d'admiration, c'est leur uniformité constante et parfaite dans une même créance. « Malgré la diversité des langues qui sont en usage dans le monde, dit saint Irénée (*Adv. hæres.*, lib. i, c. 3), la tradition est partout la même. Ni les Eglises fondées en Allemagne, en Espagne, chez les Celtes, ni celles de l'Orient, de l'Egypte, de la Lybie, ni celles qui sont placées au centre du monde, n'ont une foi et une tradition différentes. Mais comme un seul et même soleil éclaire l'univers, ainsi la lumière, la prédication de la vérité brille partout et éclaire tous ceux qui veulent parvenir à sa connaissance. *Sicut sol, creatura Dei, in universo mundo unus et idem est; sic et lumen prædicatio veritatis ubique lucet, et illuminat omnes homines, qui volunt ad agnitionem veritatis venire.* »

La religion de Jésus-Christ subsistant tou-

jours la même depuis les apôtres jusqu'au moment présent, malgré la multitude des séducteurs qui ont paru dans tous les siècles, et qui ont mis tout en œuvre pour l'altérer et la corrompre, est une réfutation complète de l'injustice des incrédules contre les premiers Chrétiens.

Voici la réponse que font les incrédules au dernier raisonnement d'Abbadie. Il semble à l'entendre, disent-ils, que tous les premiers Chrétiens soient morts pour défendre la religion chrétienne. Nous avouons que le plus grand nombre était disposé à mourir pour Jésus-Christ. Mais nous demandons qui sont ceux qui dans le Ier siècle ont supposé de faux livres en faveur du christianisme? on ne contestera pas apparemment que ce sont des Chrétiens. Si tous ceux qui professaient le christianisme étaient dans la résolution de mourir pour la foi, il faut donc avouer qu'il y a eu des faussaires disposés à mourir pour défendre la gloire de leurs fictions, et qui n'étaient pas retenus par la morale de leur secte, lorsqu'il s'agissait de faire valoir leur cause. Ils croyaient pour lors pouvoir employer le mensonge. Et c'est ce qui démontre contre Grotius et Abbadie, qu'il se pouvait faire que parmi les premiers prédicateurs du christianisme, il y en ait eu qui aient voulu en imposer à leur secte

Cette réponse est-elle de bonne foi? Il n'est pas aisé de se le persuader. Tous les premiers Chrétiens ne sont pas morts pour défendre la religion; mais il est certain que tous ceux que les Chrétiens ont regardés invariablement dans tous les temps comme les auteurs des Ecritures du Nouveau Testament sont morts ou étaient disposés à mourir pour la défense de la religion, et par conséquent pour confirmer la vérité des faits de l'Ecriture qui fondent le christianisme. « Leur foi, » dit saint Ignace (*Epist. ad Smyrn.*, n. 3), en parlant de tous les témoins de la résurrection de Jésus-Christ, « leur a fait mépriser la mort, et les a rendus supérieurs à la mort même. » Que faut-il de plus pour donner au raisonnement d'Abbadie une force invincible? S'il peut se trouver des hommes qui meurent ou qui soient disposés à mourir pour soutenir des opinions qu'ils croient véritables, il ne peut s'en trouver qui meurent pour soutenir des opinions ou des faits dont la fausseté leur est connue.

Est-ce de bonne foi qu'on revient encore aux fabricateurs de faux livres, dans le Ier siècle, en faveur du christianisme? Répétons-le, puisqu'on nous y force: on n'a aucune preuve que pendant la vie des apôtres il y ait eu des Chrétiens qui aient supposé de faux livres. On n'a aucune preuve qu'après la mort des apôtres il y ait eu des Chrétiens disposés à mourir pour la religion, et coupables d'avoir supposé de faux livres en sa faveur. Peut-être qu'après la mort des apôtres il y a eu des Chrétiens qui, par un zèle peu éclairé, firent paraître des livres véritables sous le nom de quelque apôtre pour leur concilier plus d'autorité; mais a-t-on des preuves que les Chrétiens qui supposèrent de faux livres, ou qui altérèrent les véritables, étaient disposés à mourir pour défendre *la gloire de leurs fictions?* Nous avons vu que tous ces faussaires et ces corrupteurs étaient ennemis déclarés du martyre.

Quand même il serait possible que quelques hommes de cette trempe eussent souffert la mort, il n'y aurait pas de bonne foi à prétendre qu'ils l'eussent soufferte pour la défense de leurs fictions. En effet, il faudrait pour cela supposer que dans le Ier et dans le IIe siècle il y avait des ennemis de ces fictions, qui exigeaient de leurs auteurs et de leurs partisans d'y renoncer sous peine de la vie. La supposition est-elle tolérable? Les Chrétiens seuls étaient ennemis de ces fictions; mais ils ne savaient que recevoir la mort et non la donner. Les Juifs et les païens persécuteurs des Chrétiens n'en voulaient qu'au christianisme; donc la mort des faussaires serait un témoignage rendu, non à leurs mensonges, mais à la vérité du christianisme. C'est donc le comble de l'absurdité que de conclure de la mort de ces faussaires que parmi les premiers prédicateurs de l'Evangile, il y en ait eu qui *aient voulu en imposer à leur secte.*

On ne saurait sans violer toutes les règles de l'équité soupçonner les apôtres d'avoir voulu en imposer, puisque leur conduite et leurs écrits ne respirent que la candeur et la sincérité. On ne saurait, sans violer toutes les règles du sens commun, les soupçonner d'avoir pu en imposer quand ils auraient été capables de le vouloir, puisqu'ils ne présentent que des faits qu'il était infiniment facile de vérifier. Il y a plus, les apôtres confirmaient leurs prédictions par des miracles faits au nom de Jésus-Christ: le livre des *Actes* et leurs Epîtres ne permettent pas d'en douter. Or il est aussi impossible que des miracles faits au nom de Jésus-Christ soient opérés pour confirmer le mensonge, qu'il est impossible que les miracles faits par Jésus-Christ au nom de Dieu eussent été opérés pour autoriser l'erreur. Les incrédules seront-ils plus heureux dans leur critique de l'abbé Houteville?

XIII. La grande raison de cet abbé est qu'il ne vient point à l'esprit humain, s'il n'est dans un délire qui le trouble, d'arranger des visions, et de dire à ceux qui les écoutent: Voilà ce que vous avez vu, ce qui s'est fait dans l'enceinte de vos murailles, et ce que vous ne sauriez contredire. Si l'on dit, continue cet abbé, que cette hardiesse n'est pas sans exemple, qu'on en cite un, aussitôt je me rends. Le même auteur se prévaut encore de ce que les Juifs n'ont point réclamé contre la fausseté des Evangiles.

Sa raison, répliquent les incrédules, qui prouverait plus pour la sincérité des premiers témoins de la vie de Jésus-Christ que pour l'authenticité des écrits du Nouveau Testament, ne conclut ni pour l'un ni pour

l'autre. On ne peut l'employer sans ignorer entièrement l'histoire des impostures. Les faux évangiles, presque aussi anciens que Jésus-Christ et qui ont séduit plusieurs de nos lecteurs, prouvent qu'il n'est pas impossible de tromper les contemporains mêmes sur des faits qui semblent devoir avoir été publics.

Comme l'abbé Houteville se prévaut de ce que les Juifs n'ont point réclamé contre les Évangiles, nous demandons, ajoutent les incrédules, si l'incrédulité des Juifs n'a pas été une réclamation authentique? D'ailleurs, par cette raison, on ferait valoir les livres apocryphes. Il y a plus, l'auteur des *Actes des apôtres* nous apprend (*Act.* XXVIII, 22) que l'on contredisait partout la nouvelle secte des Chrétiens, c'est-à-dire que partout on s'inscrivait en faux contre les preuves miraculeuses sur lesquelles se fondaient les défenseurs de cette religion nouvelle. Et l'auteur ancien du *Dialogue avec Tryphon* assure que les Juifs disputèrent partout pour déclarer qu'il ne fallait point ajouter foi aux merveilles que les Chrétiens attribuaint à Jésus-Christ.

Il faut avoir les yeux d'un incrédule pour découvrir quelque justesse dans cette critique. Comment peut-on dire, à moins qu'on ne soit livré entièrement au pyrrhonisme, que la raison alléguée par l'abbé Houteville ne conclut ni pour la sincérité des premiers témoins de la vie de Jésus-Christ, ni pour l'authenticité de leurs livres? Est-ce que les premiers témoins de la vie de Jésus-Christ pouvaient n'être pas sincères, quand en parlant de ses merveilles ils en prenaient à témoin les yeux mêmes de leurs auditeurs? Quelle preuve plus évidente leur était-il possible de donner de leur sincérité? Nous défions les incrédules d'en proposer une moins suspecte. Ainsi, quand saint Pierre, par exemple, disait au milieu de Jérusalem (*Act.* II, 22) : ***Israélites, vous savez que Jésus de Nazareth a été un homme autorisé de Dieu parmi vous, par les merveilles, les prodiges et les miracles que Dieu a faits par lui au milieu de vous;*** il n'y a point de milieu : ou saint Pierre était dans le délire, et les Israélites qui l'écoutaient avaient perdu l'esprit; ou les merveilles de Jésus de Nazareth étaient des faits réels, publics, éclatants, que les Israélites avaient vus. Or il n'est pas moins nécessaire que des faits de cette importance soient connus et notoires pour les exposer ainsi dans des écrits aux yeux des contemporains que pour les exposer de vive voix. S'il était donc possible de soupçonner l'exactitude et la sincérité des évangélistes, quel historien mériterait la moindre confiance? Les évangélistes donnent les merveilles qu'ils racontent pour des faits publics, récents, connus, vus par les contemporains, et leurs récits sont appuyés non-seulement sur la tradition la plus constante et la plus uniforme, mais encore sur une suite d'événements qui ne peuvent devoir leur origine et leur continuité jusqu'à nous qu'à de telles merveilles, ou plutôt qu'à l'auteur de ces merveilles.

Peut-on dire sérieusement qu'on ne saurait employer la raison de l'abbé Houteville, sans ignorer l'histoire des impostures? quelle imposture a jamais tenté de faire illusion, en prenant à témoin des faits qu'elle racontait, les yeux mêmes de ceux qu'elle voulait séduire. Une imposture si grossière et si insensée se trahirait elle-même : car personne ne peut ignorer s'il a vu, ou s'il n'a pas vu ce qu'on lui dit qu'il a vu.

Quel historien même, en rendant compte de quelque merveille réelle, mais arrivée dans le secret, de quelque guérison, par exemple, obtenue à l'invocation d'un saint, serait assez hardi pour en prendre à témoin tous les habitants d'une ville? L'autorité qu'il voudrait leur concilier par ce moyen ne tiendrait pas contre la réclamation publique. Les événements de ce genre ne sauraient être appuyés que sur les dépositions d'un certain nombre de témoins. Tout ce que peut donc faire un historien judicieux, c'est d'exposer fidèlement ces dépositions, et de mettre en état les contemporains d'en apprécier la validité.

On ne saurait trop le répéter : il n'y a point de preuves qu'il y ait eu de faux évangiles pendant la vie des apôtres. S'il en parut après leur mort, ils ne séduisirent que ceux qui refusèrent d'écouter la voix des Eglises que ces grands maîtres avaient fondées : car il est constant que les Eglises apostoliques n'ont jamais reçu de faux évangiles.

L'abbé Houteville n'a pas tort de se prévaloir, en faveur de la vérité de nos Evangiles, de la non-réclamation des Juifs. Car d'un côté nos Evangiles regardés par toutes les Eglises apostoliques, comme leurs titres fondamentaux, ne pouvaient être moins connus que ces églises nombreuses établies à Jérusalem, et dans presque toutes les villes de l'empire romain; d'un autre côté les Juifs, pleins de jalousie et de fureur contre ces Eglises, ne pouvaient pas ne pas réclamer contre des faits publics et crus comme des faits arrivés dans l'enceinte de leurs murs, si la vérité de ces faits n'eût été d'une entière évidence.

Il est ridicule de dire que si la non-réclamation des Juifs contre nos Evangiles était de quelque force, on ferait valoir par cette raison les évangiles apocryphes. Quelle comparaison entre des livres connus et respectés par toutes les Eglises apostoliques, et des livres inconnus et condamnés par les mêmes Eglises? de quel usage eût été la réclamation des Juifs contre des ouvrages de ce dernier genre?

Il est ridicule de donner l'incrédulité des Juifs pour une réclamation authentique contre nos Evangiles. L'incrédulité des Juifs est une suite de leurs préjugés grossiers au sujet du principe des faits consignés dans nos Evangiles : elle est donc, si les incrédules le veulent, une réclamation contre la divinité de ces faits : mais est-elle une réclamation

contre leur réalité? Jamais les Juifs ont-ils nié les miracles du Sauveur?

Il est ridicule de prendre la contradiction que la religion chrétienne éprouva dans sa naissance, pour une inscription en faux contre les preuves miraculeuses sur lesquelles se fondaient les prédicateurs de cette religion.

La religion chrétienne prêchée par les apôtres éprouva, de la part des Juifs et des païens, la calomnie, le fer, le feu; est-ce là ce qu'on appelle inscripiton en faux contre les œuvres miraculeuses de Jésus-Christ? Qu'on cite quelque Juif, quelque païen qui ait nié ces œuvres? Eh! comment les eût-on niées? Chacun était à portée de les voir de ses yeux, renouvelées dans les prodiges opérés en son nom par les apôtres. On ne pouvait y résister, qu'en étouffant en soi toutes les lumières de l'équité et de la raison; on écoutait les calomnies des Juifs; on regardait les Chrétiens comme une troupe d'enchanteurs; on les persécutait.

Au reste, qu'est-ce que toutes ces contradictions, auprès du témoignage rendu aux miracles de Jésus-Christ et des apôtres, par ce nombre infini de Juifs et de païens, qui les crurent, et qui en conséquence embrassèrent le christianisme, et changèrent de pensées, de sentiments, de mœurs? Toutes les contradictions possibles ne peuvent servir qu'à faire sentir la force d'un tel témoignage, et par conséquent l'évidence des miracles; car, d'un côté, quelle conviction devait être celle des Juifs et des païens, pour qu'ils se déclarassent en faveur d'une religion si contredite? D'un autre côté, de quelle évidence ne devaient pas être les miracles pour opérer une telle conviction?

La députation que l'on fait faire aux Juifs, pour déclarer qu'il ne fallait point ajouter foi aux merveilles que les Chrétiens attribuaient à Jésus-Christ, est de l'invention des incrédules. Voici ce que reproche aux Juifs l'ancien auteur du *Dialogue avec Tryphon.* « Après avoir crucifié le Juste, leur dit-il, quand vous avez vu qu'il était monté au ciel, suivant les prophéties, vous avez choisi des hommes que vous avez envoyés de Jérusalem par toute la terre, dire qu'il a commencé à paraître une secte impie, dont l'auteur a été Jésus de Galilée, et publier les sacriléges dont nous accusent ceux qui ne nous connaissent pas. » Origène (*Contra Cels.*, lib. VI) nous apprend quels étaient les sacriléges imputés aux Chrétiens par les Juifs; « qu'ils immolaient un petit enfant, et qu'ils en mangeaient la chair ensemble; que pour faire les œuvres de ténèbres, ils éteignaient les flambeaux, et qu'alors chacun s'abandonnait à l'impureté avec la première qu'il rencontrait. Cette calomnie, ajoute Origène, toute grossière qu'elle est, a fait longtemps impression sur l'esprit d'une infinité de gens, qui n'ayant aucune habitude avec nous, se laissaient persuader que le portrait qu'on leur faisait des Chrétiens était fidèle : et à présent encore, il y en a quelques-uns qui en sont tellement prévenus, qu'ils ne voudraient pas même entrer en conversation avec un Chrétien. »

Ces calomnies pouvaient avoir leur fondement dans les opinions et la conduite des nicolaïtes et des gnostiques, en un mot, de ces anciens hérétiques dont on a opposé la doctrine et les livres à nos Evangiles. Comme tous ces hérétiques prenaient le nom de Chrétiens, les extravagances qu'ils enseignaient rendaient le christianisme méprisable, et les abominations qu'ils commettaient le rendaient odieux. Quoi qu'il en soit des calomnies des Juifs, il est visible qu'ils n'ont jamais essayé d'attaquer la réalité des miracles de Jésus-Christ, et qu'on ne peut trop se défier des incrédules.

XIV. Recueillons présentement les fruits de la discussion des chicanes des incrédules. Cette discussion n'était nullement nécessaire; il est absurde de contester les titres fondamentaux, après une possession de plus de dix-sept siècles, à une société telle que l'Eglise chrétienne, société la plus éclairée, la plus sainte, la plus étendue, la plus combattue dès son origine qu'il y ait jamais eu sur la terre, la plus intéressée par conséquent à ne pas se tromper, ni sur les œuvres et la doctrine de son fondateur, ni sur les livres où ces œuvres et cette doctrine étaient consignées, ni sur les auteurs de ces livres, soit pour ne pas s'exposer à l'humiliation du honteux reproche d'une grossière ignorance, soit pour ne pas déshonorer par le mensonge le Dieu vivant et véritable, qu'elle faisait profession de connaître et de servir; soit pour n'être pas accusée du plus infâme concert d'imposture entre ses membres dispersés par toutes les régions de la terre; soit pour ne pas fournir des armes contre elle-même aux païens et aux Juifs, ses ennemis déclarés, auxquels jamais elle n'aurait pu cacher ses erreurs sur des points importants; soit pour ne pas autoriser ses enfants indociles, qu'elle était forcée de retrancher de son sein à cause de leurs égarements et de leur fourberie, qu'ils auraient pu défendre, en disant qu'ils n'avaient pas moins de droit qu'elle, de se fabriquer à eux-mêmes des dogmes et des livres, et de les faire paraître sous des noms célèbres. Il est absurde, répétons-le, de contester à une telle société ses titres fondamentaux. Ceux qui osent le tenter méritent bien plus d'être plaints que d'être réfutés.

Mais les avantages qui en naissent sont d'un grand prix. On ne peut trop remonter à l'origine de notre religion, pour concevoir les sentiments de vénération et d'attachement qu'elle mérite, et c'est là que ramène la question de l'authenticité des Evangiles. On est d'abord surpris de voir sortir du sein d'une religion sainte et divine, presque dès les premiers jours de sa naissance, des hommes audacieux qui s'efforcent d'en changer la doctrine et l'histoire, pour y substituer des songes et des fables; mais bientôt on revient de la surprise, et cet événement ne paraît plus que comme

un moyen ménagé par la Providence, pour donner à ses preuves une entière certitude.

Traiter nos Evangiles d'ouvrages inconnus de même que leurs auteurs, peut-être aussi anciens qu'on le dit, mais restés longtemps dans les mains de quelques particuliers ignorants, puis enfin sortis des ténèbres, reçus et préconisés on ne sait pourquoi; ce sont des discours ordinaires des incrédules de nos jours, surtout de Thrasybule, dont nous avons entendu les pitoyables sophismes contre l'existence de Dieu. Mais qu'est-ce que ces discours, sinon des effets de l'ignorance ou de la mauvaise foi? les premiers sectaires en fournissent une preuve sans réplique. Ces philosophes, à quelque différence près, semblables à nos incrédules, ont connu nos Evangiles, ils en ont connu les auteurs; se croyant plus éclairés, ils osèrent porter une main sacrilége sur ses écrits et sur la doctrine qu'ils renfermaient; leur attentat souleva contre eux les Eglises fondées par les apôtres, et tous leurs efforts se brisèrent contre une telle autorité.

Mais pourquoi quatre Evangiles seulement? demandent les incrédules. Il est constant, de l'aveu de saint Luc, qu'avant qu'il prît lui-même la plume, il y avait plusieurs histoires de Jésus-Christ. Que sont devenues ces histoires? pourquoi ont-elles disparu?

La réponse se présente d'elle-même; les Eglises fondées par les apôtres n'adoptèrent pas ces histoires, ayant pour maxime de ne rien recevoir que de la main de leurs fondateurs. Il n'est donc pas étonnant que ces histoires ne soient point parvenues jusqu'à nous, étant dénuées du suffrage des Eglises apostoliques; ce seul défaut a dû suffire pour les faire négliger, et pour causer leur perte. Qui sait même si les premiers sectaires n'en abusèrent point pour les faire servir de matière à leur imposture, et n'en attirèrent pas la condamnation? Il était aisé de travailler sur des ouvrages de quelques particuliers peu connus, et de mettre ensuite à leur tête des noms respectables.

Mais, qu'il y ait eu dans les premiers siècles de l'Eglise un grand nombre de faux Chrétiens qui aient voulu changer la doctrine de Jésus-Christ; que, pour y réussir, ils aient tenté, soit d'altérer nos Evangiles, soit d'en faire paraître de nouveaux; que l'autorité des Eglises fondées par les apôtres ait rendu tous leurs efforts inutiles : ce sont des faits de la dlus grande certitude.

Il serait de la dernière absurdité de penser que tout ce que les Ignace, les Justin, les Irénée, les Tertullien, les Origène, nous disent des anciennes sectes, de leurs opinions, de leurs attentats contre nos Evangiles, ne sont que des fantômes créés par ces docteurs pour avoir le plaisir de lutter contre. Ces fantômes étaient trop peu honorables au christianisme, trop peu propres à concilier l'estime des Juifs et des païens, à lui attirer des prosélytes, à édifier les vrais fidèles, pour être imaginés par des hommes à qui la vie était moins chère que la religion.

Il ne serait pas moins absurde de douter si c'est l'autorité des Eglises fondées par les apôtres, qui a dissipé toutes ces anciennes sectes avec leurs faux évangiles et leurs opinions détestables : car les agresseurs redoutables de ces sectes ne s'appuient que sur l'autorité des Eglises apostoliques; et on conçoit d'ailleurs aisément que, sans le concours d'une telle autorité, les combats de quelques particuliers n'eussent pas eu un si grand succès.

Or, posé l'authenticité de nos Evangiles, la divinité de la mission de Jésus-Christ est indubitable, les faits qui lui servent de preuves ne sauraient être niés; il faut les admettre. On ne pourrait s'en défendre que par l'une de ces trois suppositions, ou que les évangélistes ont été trompés, ou qu'ils ont voulu tromper, ou que leurs ouvrages ont été altérés; suppositions absurdes : et, ce qu'il y a ici de singulier, pour en sentir l'absurdité, il suffit de les rapprocher des faits employés contre nos Evangiles par les incrédules. Les évangélistes ont été si peu des visionnaires qui aient cru voir ce qu'ils ne voyaient pas, qu'ils n'ont été attaqués par les anciens sectaires, que parce qu'ils n'avaient pas été des visionnaires au sujet de la personne de Jésus-Christ et du Dieu des Hébreux, c'est-à-dire, parce qu'ils n'avaient pas pris des réalités pour des spectres et des fantômes. Les évangélistes sont tellement hors de tout soupçon de mensonge dans leurs récits des œuvres miraculeuses du Sauveur, que les anciens sectaires enchérissaient sur eux en ce point. Enfin, les ouvrages des évangélistes sont si évidemment tels qu'ils étaient du temps des anciens sectaires, que nous y trouvons cette même doctrine, qui engageait alors ces sectaires à les réformer et à leur en substituer de différents. D'ailleurs, quel temps imaginer pour y placer l'altération? Serait-ce avant les anciens sectaires? Elle viendrait donc des auteurs mêmes des Evangiles, puisque les premiers sectaires touchaient à ces temps. Serait-ce après les sectaires? Leur témérité confondue était un avertissement terrible pour quiconque eût osé suivre leur exemple.

Mais, indépendamment de ces raisons prises des anciennes sectes, l'absurdité des trois suppositions proposées est sensible. Il est contre l'ordre de la nature, que des hommes aussi éclairés et aussi sages que les évangélistes aient été trompés sur des faits du genre de ceux qu'ils rapportent, c'est-à-dire sur des faits sensibles, publics, multipliés. Il est contre l'ordre de la nature que des hommes aussi modestes et aussi désintéressés que les évangélistes aient voulu tromper sur des faits qu'il était si facile, à leurs contemporains, de vérifier. Il est contre l'ordre de la nature que des hommes, tels que les premiers Chrétiens, si pleins de vénération pour les évangélistes, aient voulu altérer leurs ouvrages. L'altération, comme

il est évident, n'aurait jamais pu avoir lieu sans un concert des Eglises apostoliques. Or il n'y a point d'absurdité qui ne soit au-dessous d'un concert de mensonge entre les Eglises apostoliques.

S'il a donc pu se glisser quelques fautes dans nos Evangiles, ce n'est que de la part des copistes; mais ces fautes n'ont jamais pu tomber que sur des choses peu importantes. L'addition ou le retranchement d'un dogme ou d'un fait n'aurait pas échappé aux yeux des ministres préposés pour l'instruction des fidèles. C'est ce qui fut pleinement vérifié lorsqu'il fut question d'imprimer le Nouveau Testament pour la première fois. On lut, on confronta avec un travail infatigable les copies répandues dans la chrétienté; on n'aperçut aucune différence sensible dans tout ce qui a rapport à l'histoire, à la doctrine et aux mœurs. En voilà bien assez sur l'authenticité des livres sacrés propres aux Chrétiens. Ces livres sont-ils inspirés?

## CHAPITRE IX.

*Inspirations des livres propres aux Chrétiens. — Elle est une suite nécessaire de la vérité des faits contenus dans ces livres. — On ne peut regarder les apôtres, ni comme des imposteurs, ni comme des visionnaires. — Objection des incrédules*

I. Les Chrétiens ont toujours cru authentiques leurs livres sacrés. Ils ont toujours cru véritables la doctrine et les faits qui y sont contenus; ils les ont toujours crus dictés par l'inspiration et par le mouvement de l'Esprit de Dieu. Il est évident que si les Chrétiens ne se sont point trompés sur la vérité des faits contenus dans ces livres, ils ne se sont point trompés sur leur inspiration: car parmi ces faits, il en est un grand nombre de miraculeux, qui sont des preuves manifestes de l'inspiration de ces livres.

C'est un principe que le miracle ne peut être fait en preuve du mensonge et de la fausseté: donc, si Jésus-Christ a fait les miracles qui lui sont attribués dans les livres sacrés des Chrétiens, et qu'il ait fait aux auteurs de ces livres la promesse d'être toujours avec eux enseignants, et de leur donner l'esprit de vérité qui leur enseignât toute vérité, sa promesse ne saurait être fausse: or, la promesse de Jésus-Christ est précise, et dans les termes les plus formels: *Allez*, dit-il à ses apôtres (*Math.* XXVIII, 19, 20), *instruisez toutes les nations..... et assurez-vous que je suis avec vous.* (*Joan.* XVI, 13.) *L'esprit de vérité vous enseignera toute vérité.* Il n'est pas moins clair, selon le principe posé, que, si les auteurs des livres sacrés des Chrétiens ont fait les miracles qu'ils s'attribuent, et que, prétendant avoir en eux l'esprit de Dieu, ils aient donné leur parole pour la parole de Dieu il faut nécessairement que leur parole soit la parole de Dieu: or, telle est l'idée qu'ils donnent d'eux-mêmes et de leurs paroles: *Pour nous*, dit saint Paul (*I Cor.* II, 10, 12, 13, 16), *Dieu nous l'a révélé par son esprit..... nous n'avons point reçu l'esprit du monde, mais l'esprit de Dieu, afin de connaître les dons que Dieu nous a faits..... et nous les annonçons, non avec les discours qu'enseigne la sagesse humaine, mais avec ceux que l'esprit enseigne... pour nous, nous avons l'esprit de Jésus-Christ. Nous rendons à Dieu de continuelles actions de grâces*, dit-il encore aux Thessaloniciens (*I Thess.* II, 18), *de ce qu'ayant ouï la parole de Dieu que nous vous prêchions, vous l'avez reçue, non comme la parole des hommes, mais comme étant (ainsi qu'elle l'est véritablement) la parole de Dieu.*

Toute la question doit donc rouler ici sur ce point unique, savoir: les premiers Chrétiens se sont-ils trompés, en croyant réels et véritables les miracles de Jésus-Christ et des apôtres? Mais, quand on réfléchit sur cette question, on est étonné soi-même de se l'être proposée. Car on ne peut dire que les premiers Chrétiens se soient trompés en voyant ces miracles; les yeux seuls suffisaient pour les discerner des effets purement naturels; puisque Jésus-Christ et les apôtres n'employaient que la parole pour les opérer, et qu'il n'y a nul rapport naturel de cause et d'effet entre la parole et la guérison, par exemple, de maladies invétérées et incurables, la multiplication des pains, la résurrection des morts, le don des langues, etc. On ne peut pas dire non plus que les premiers Chrétiens, contemporains de Jésus-Christ et des apôtres, n'aient pas vu leurs miracles; puisque c'était la vue des miracles qui les attachait à Jésus-Christ et à ses apôtres, et qui leur faisait embrasser leur doctrine, quelque contraire que fût cette doctrine à leurs préjugés les plus enracinés et à leurs passions les plus chéries.

II. Mais ne peut-on pas dire que les premiers Chrétiens ont été trompés par les apôtres, qui étant ou des imposteurs, ou des visionnaires, séduisirent un certain nombre de Juifs et de païens auxquels ils firent accroire tout ce qu'ils voulurent, et auxquels ils firent ensuite recevoir des livres remplis de leurs fictions comme une histoire réelle et véritable?

Non, on ne peut le dire, dès qu'on ne peut pas supposer que les premiers Chrétiens n'aient pas vu les miracles de Jésus et des apôtres, et qu'ils se soient trompés en les voyant. Mais la raison peut-elle admettre les soupçons formés ici contre les apôtres?

Comment concilier ces soupçons avec l'idée sublime que les apôtres donnent de Jésus-Christ? Dans cette idée, nulle trace de passions humaines; nulle nuance, pas même la plus sombre, d'orgueil, de curiosité, de volupté, du moindre penchant pour les biens et les plaisirs sensibles. Il ne nous présentent cet homme, qu'avec une vue unique dans ses pensées, dans ses sentiments, dans ses discours, dans ses démarches, savoir, de la volonté de Dieu son Père, du salut des hommes, d'une autre vie. Où ces prétendus imposteurs, ces prétendus vision-

naires avaient-ils trouvé le modèle d'une si haute idée? Ce n'était assurément ni dans eux-mêmes, ni dans aucun homme mortel.

Comment concilier les mêmes soupçons, avec le dessein généreux que se proposent les apôtres, d'arracher les Juifs à leur aveugle confiance dans les cérémonies extérieures, et les païens à leur repos brutal dans des superstitions grossières?

Comment concilier les mêmes soupçons avec les promesses qu'ils mettent à la bouche de Jésus-Christ, au sujet de l'établissement et de la perpétuité de son Eglise et de la destinée future du peuple juif; promesse dont nous voyons encore de nos yeux l'accomplissement, après dix-huit siècles? Mais approfondissons un peu plus ces soupçons : d'abord celui d'imposteurs.

III. Sur quel fondement l'appuyer? Aperçoit-on quelques avantages qui aient pu les engager à jouer un rôle si indigne, c'est-à-dire, à avancer comme véritables, dans le dessein de tromper, des faits qu'ils croyaient faux? Serait-ce les richesses? jamais il n'y eut d'hommes plus désintéressés. Serait-ce la réputation et la gloire? jamais il n'y eut d'hommes plus humbles : ils ne prêchaient que Jésus-Christ, et Jésus-Christ crucifié. Serait-ce le crédit et l'autorité? jamais il n'y eut d'hommes plus éloignés de l'esprit de domination: toute leur ambition avait pour objet l'instruction et l'édification de leurs prosélytes. Oh! qu'ils étaient différents des Minos, des Rhadamanthe, des Triptolème, des Lycurgue, des Numa, des Zoroastre, des Tamalxis, des Pythagore même, des faux messies chez les Juifs, des Odin chez les Goths, des Mahomet chez les Arabes, de Mangocopat chez les Péruviens, de la famille de Sophi chez les Persans, de celle de Chériffs chez les Maures! ceux-ci ne feignaient d'avoir reçu du Ciel leurs lois, que pour soumettre les peuples à leur empire : ceux-là ne se donnaient pour les envoyés de Jésus-Christ que pour lui assujettir les esprits et les cœurs par la foi en son nom, par la confiance dans ses mérites, par l'amour de sa loi, par la pratique de toutes les vertus; et celle qu'ils recommandaient avec le plus de soin était l'obéissance aux rois et aux magistrats. Oh! qu'ils étaient différents de tous ces philosophes si fiers de leur savoir, qui avaient fait tant de bruit dans le monde, des Epicure, des Aristote, des Platon, des Zénon, des Carnéade, etc.! Ceux-ci, chefs d'écoles diverses, avaient chacun leur doctrine, formaient des sectes particulières; ceux-là n'avaient qu'une seule et même doctrine, celle qu'ils tenaient de leur Maître.

Au reste, ce Maître ne leur avait rien tant inculqué que le mépris des richesses, la fuite des honneurs, l'éloignement de toute domination; et à ses leçons il avait joint les prédictions les plus formelles des humiliations, des mépris, des persécutions qu'ils auraient à souffrir pour son nom. Voilà à quoi ils devaient s'attendre. S'ils avaient été capables d'oublier ces leçons et ces prédictions, bientôt ils eurent lieu de s'en souvenir. Quelques jours après la mort de leur Maître, annoncent-ils sa résurrection au milieu de Jérusalem, ils sont traînés aux tribunaux des pontifes et des magistrats avides de leur sang à la vue de leurs miracles et de la multitude des disciples qu'ils acquièrent à Jésus-Christ : on tue les uns, on jette les autres dans de noirs cachots, on les bat de verges, on les bannit, on les chasse; et leurs nouveaux diciples sont enveloppés dans cette cruelle persécution qu'on exerce contre eux. Forcés d'abandonner à son aveuglement opiniâtre la nation meurtrière de Jésus-Christ, ils se tournent du côté des païens selon l'ordre qu'ils en ont reçu. Peuvent-ils espérer d'y trouver des dispositions plus favorables à la vérité? Ils pourraient sans doute peut-être s'en flatter, s'ils n'avaient à leur porter que quelques nouveaux dieux, quelque nouveau culte compatible avec leurs dieux et le culte commun ou propre à chaque nation. Mais à quoi ne doivent-ils pas s'attendre, n'ayant à établir par le renversement de toutes les autres religions, qu'une religion aussi incompréhensible dans ses mystères qu'austère dans sa morale? N'est-ce pas vouloir armer contre eux les magistrats, les prêtres, les peuples, les philosophes? Aussi, pour arrêter les progrès de ces nouveaux prédicateurs ennemis des dieux et de l'ancien culte, tous prennent les armes : les magistrats, pour défendre les oracles, les augures et les aruspices, et le culte ancien qui est un des principaux ressorts de leur politique, font briller le fer et le feu; les prêtres, pour conserver leurs richesses, leur crédit, leur autorité, emploient l'intrigue et la calomnie; les peuples, pour soutenir leurs préjugés et leurs passions, font entendre de toutes parts des cris de rage et de fureur, à l'amphithéâtre, aux bêtes; les philosophes, pour maintenir leur domination sur les esprits, mettent en œuvre la force de leur éloquence, l'art de leur dialectique, les insultes du sarcasme

Cependant les apôtres amènent à la foi en Jésus-Christ des Juifs et des païens : ils fondent des Eglises nombreuses à Jérusalem malgré les fureurs des pontifes, et dans tout l'empire romain, malgré la cruauté des magistrats, les intrigues des prêtres, les emportements des peuples, les railleries des philosophes. Par quel moyen? Est-ce par leur éloquence et par leur dialectique? ils font profession de négliger tous les discours de la sagesse humaine. Est-ce par leurs artifices? la simplicité est leur caractère. Est-ce par la sédition? ils ne savent que souffrir; toutes leurs armes consistent dans leur patience, dans la sainteté de leur vie, dans la puissance de Jésus-Christ, dans ses miracles, dans ceux qu'ils opèrent en son nom, dans ceux qu'opèrent leurs prosélytes. C'est ainsi qu'ils se conduisent au milieu de Jérusalem en y ajoutant les anciennes prophéties dont ils montrent l'accomplissement : mais parmi les païens qui ne connaissent point les livres sacrés des Juifs, c'est la vertu du Saint-Esprit qu'ils allèguent en preuve. Et

l'on nous dira que ce sont des imposteurs ! le peut-on dire de bonne foi ? Tant de Juifs, tant de païens qui embrassent leur doctrine, les auront crus sur leur simple parole ! ils auront renoncé à leurs préjugés de l'enfance, de l'éducation, de l'exemple, à leurs passions, sans y être comme forcés par l'évidence ! ils se seront exposés aux plus violentes persécutions, au mépris, à la perte de leurs biens et de leur vie même, sans daigner ouvrir les yeux sur la vérité des faits ! ils auront pris quelques tours de charlatans pour des miracles! Répétons-le ; peut-on le dire de bonne foi ? Les apôtres agissaient-ils dans le secret ? n'avaient-ils pour témoins qu'un petit nombre d'hommes affidés, ou des imbéciles ? C'étaient les villes les plus éclairées, où les arts et les sciences étaient cultivés avec plus de soin, que les apôtres choisissaient pour être le théâtre de leur zèle et de leurs prodiges. Leur doctrine n'était pas assez flatteuse pour se faire recevoir sans examen ; et rien n'eût été plus facile que de dévoiler leur supercherie et leur imposture. C'est donc sans fondement, que les apôtres peuvent être regardés comme des imposteurs. Jamais il n'y a eu d'hommes, revêtus de plus de caractères de sincérité et de conviction, mis à de plus grandes épreuves. Jamais il n'y a eu d'hommes dont la sincérité et la conviction aient eu de plus grands obstacles à surmonter pour se frayer un chemin dans l'esprit des autres hommes. Jamais il n'y a eu d'hommes dont la sincérité et la conviction se soient fait connaître avec plus de force par un grand nombre d'hommes. Jamais il n'y a eu d'hommes dont la sincérité et la conviction aient pu être démenties avec plus de facilité. Ainsi il n'y a jamais eu d'hommes, et il n'en est point aujourd'hui, dont l'incrédule ne doive avoir pour suspectes la sincérité et la conviction, s'il se croit permis d'avoir pour suspectes la sincérité et la conviction des apôtres ; parce qu'il s'ôte à lui-même tous les moyens de distinguer la sincérité de la fourberie, la vérité du mensonge. Peut-on regarder avec plus de fondement les apôtres comme des enthousiastes et des visionnaires ?

IV. A quoi en est réduit l'incrédule, si, convaincu de la sincérité des apôtres, il ne peut récuser leur témoignage qu'en les regardant comme des visionnaires ? Nous osons lui faire le défi d'indiquer aucun trait d'enthousiastes et de visionnaires, ni dans leur caractère, ni dans leurs discours, ni dans leur conduite. Nul trait d'emportement, de mélancolie, d'ignorance, de crédulité, de vanité dans leur caractère : voilà cependant la source ordinaire de l'enthousiasme et du fanatisme. Quelle modération, quelle modestie, et tout à la fois quelle fermeté en présence de leurs juges et de leurs persécuteurs ! Quelle douceur, quelle tranquillité, quelle joie dans les humiliations et dans les tourments ! Que de lumières, depuis la descente du Saint-Esprit dans ces esprits et simples et sans culture ! Que de précautions pour s'assurer de la résurrection de leur Maître avant de la croire ! Que de réserves dans le récit des visions dont ils ont été favorisés ! Qu'ils ressemblent peu à tant d'enthousiastes et de visionnaires qui ont paru en divers siècles ! L'imagination échauffée de ceux-ci ne leur permet de ne parler et de n'écrire que de leur commerce intime avec la Divinité, de leurs extases, de leurs ravissements, de leurs visions : à peine daignent-ils faire mention des vertus les plus nécessaires, et les pratiquer encore moins, si l'on excepte les vertus de parade et d'ostentation. L'imagination de ceux-là, toujours maîtresse d'elle-même, ne diminue en rien l'amour qu'ils doivent à Dieu et aux hommes, et qu'ils mettent au-dessus de tous les dons ; s'ils parlent des visions qu'ils ont reçues du Ciel (*II Cor.* XII, 1 seq.), ce n'est que par nécessité et par le devoir de leur ministère. Nulle saillie d'imagination dans leurs discours ; ils sont pleins de force et d'énergie, mais simples, sans recherche. Entendez les apôtres parlant aux Juifs le jour de la Pentecôte ; entendez-les parlant au même peuple après la guérison du boiteux à la porte du temple, et vous serez surpris de ne voir que huit mille personnes se convertir à des prédications si lumineuses. Suivez les apôtres aux tribunaux des pontifes et des magistrats ; serez-vous maître de ne pas admirer cette réponse si belle et si propre à fermer la bouche de leurs juges (*Act.* IV, 20) : ***Jugez vous-mêmes s'il est juste de vous obéir plutôt qu'à Dieu; pour nous, nous ne pouvons pas ne point parler des choses que nous avons vues et entendues.*** Quant à leur conduite, tout y est réglé par la prudence, par la sagesse, par la décence.

En quoi l'incrédule fera-t-il donc consister l'enthousiasme et le fanatisme des apôtres? Sans doute en ce que, prétendant avoir vu les miracles de Jésus-Christ, et prétendant en faire eux-mêmes, ils ont pris pour des réalités les fantômes de leur imagination échauffée. L'incrédule y pense-t-il? ce n'est plus comme des enthousiastes simplement qu'ils doivent paraître à ses yeux, mais comme des hommes qui ont perdu l'esprit totalement. Car, quand il s'agit de faits sensibles tels que les miracles de Jésus-Christ et des apôtres, ne faut-il pas avoir perdu l'esprit pour croire les voir et les produire sans les voir et sans les produire effectivement? Une imagination échauffée peut bien croire avoir des illuminations célestes, des inspirations, des visions, c'est-à-dire, prendre ses songes et ses rêves pour des opérations divines : mais, à moins qu'elle ne soit renversée entièrement, peut-elle croire voir et toucher des choses visibles et palpables, parler diverses langues, guérir toutes sortes de maladies, ressusciter des morts, quoiqu'elle ne voie rien, qu'elle ne touche rien, qu'elle n'opère rien? l'illusion ne subsisterait pas longtemps, ou ne tromperait personne. Supposons un moment, par exemple, que les apôtres fussent dans l'illusion croyant avoir reçu du Saint-Esprit le don des langues ; eussent-ils pu persévé-

rer longtemps dans cette erreur, en ne se voyant entendus d'aucun de ces peuples divers assemblés à Jérusalem le jour de la Pentecôte ? Si la guérison du boiteux couché à la porte du temple n'eût eu de réalité que dans l'imagination échauffée de saint Pierre et de saint Jean, ces apôtres eussent-ils pu demeurer longtemps persuadés qu'ils avaient rendu à ce pauvre boiteux l'usage des jambes par la puissance de Jésus-Christ ressuscité ? Saint Pierre eût-il fait en conséquence un discours au peuple accouru au bruit de ce miracle? Certes, les apôtres dans ces deux occasions ne seraient pas les seuls visionnaires : tous ces peuples de diverses nations, assemblés à Jérusalem le jour de la Pentecôte, devraient être mis dans le même rang, puisqu'ils croient entendre parler les apôtres chacun dans leur langue; voilà pour le premier miracle. Et pour le second, le boiteux qui croit sauter et bondir, et le peuple qui croit voir ce miracle, et qui en est dans l'étonnement, tous ne seraient que des visionnaires, qui ne voient rien de réel hors de leur imagination. L'incrédule ne doit-il pas craindre d'être le jouet de son imagination dérangée, s'il n'est pas convaincu intérieurement de la frivolité de son accusation contre les apôtres?

V. Il n'est pas nécessaire de faire observer que les réflexions que nous venons de faire conserveraient toute leur force, pour ne rien dire de plus, si on les appliquait à saint Paul en particulier. L'histoire de sa conversion, telle qu'elle est rapportée par lui-même (*Act.* XXII, 3 seq.) et par saint Luc (*Act.* IX, 1 seq.), fournirait seule une preuve évidente, non-seulement de la sincérité et de la sagesse de cet apôtre, mais de la divinité de la religion chrétienne. La puissance de Jésus-Christ se manifesta-t-elle jamais avec plus d'éclat que dans cette occasion ! Ici est une complication de miracles qui enchérissent les uns sur les autres. Jésus-Christ du haut du ciel fait briller à ses yeux une grande lumière qui le renverse par terre et qui le rend aveugle; il lui fait entendre sa voix; il éclaire son esprit; il change son cœur; il lui rend la vue; il lui révèle tous les mystères de sa vie passible et de sa gloire éternelle; il lui annonce sa destination et sa destinée future ; en un mot, du plus ardent ennemi de son nom, il en fait le plus zélé de ses apôtres. L'imposture et une imagination à vision ne peuvent servir à rendre raison de tant de prodiges ; elles ne font pas paraître en plein midi une lumière plus brillante que le soleil, qui abatte et renverse un homme par terre; elles ne privent point de l'usage des yeux; elles ne rendent point humble et docile ; elles ne délivrent pas des préjugés d'une éducation pharisaïque, elles ne seraient propres qu'à les fortifier; elles ne rendent pas la vue; elles n'instruisent pas tout d'un coup d'une infinité de vérités nouvelles et inconnues ; elles ne font pas supporter avec une constance invincible les plus grands dangers, les plus grands travaux, les souffrances les plus humiliantes et les plus cruelles; elles ne font pas opérer une multitude de miracles en présence de toute sorte de témoins les moins suspects, etc.

Concluons donc que les premiers Chrétiens ne se sont pas trompés en croyant véritables et réels les miracles de Jésus-Christ et des apôtres, ni par conséquent en croyant inspirés les livres qui leur sont propres. C'est ce que nous avions à prouver. L'incrédule peut dire présentement tout ce qu'il lui plaira contre les livres sacrés des Chrétiens. Tandis qu'il sera dans l'impuissance d'ébranler la certitude des miracles contenus dans ces livres, toutes les difficultés ne doivent pas faire la plus faible impression sur un esprit raisonnable. Mais qu'est-ce que ces difficultés? peuvent-elles être solides? peut-il même y en avoir qui n'aient été déjà résolues des millions de fois? Donnons quelques exemples pour faire connaître de plus en plus le caractère des incrédules de nos jours. En les voyant sans cesse répéter leurs objections surannées, on ne doutera plus que ce qu'ils cherchent par leurs brochures multipliées, ce ne soit de grossir leur troupe de la multitude des sots et des ignorants qui ne lisent que leurs écrits. Un de leurs derniers écrivains, que nous avons déjà souvent entendu (*Oracle des anc. fid.*), semblable à ces insectes venimeux qui s'accrochent partout où ils peuvent pour décharger leur venin, tâche d'ôter aux miracles la force de preuves; il tente aussi d'affaiblir la certitude des miracles de Jésus-Christ et de ses apôtres; il accuse les évangélistes de hasarder des faits, et de mettre dans la bouche de Jésus-Christ des discours peu convenables; il rassemble aussi un certain nombre de leurs textes où ils ne paraissent pas d'accord entre eux. Suivons-le un moment.

VI. L'Antechrist doit faire des miracles, suivant saint Paul (*II Thes.* II, 9) : donc, dit cet incrédule, la preuve tirée des miracles est sans force; donc on ne peut conclure, des miracles de Jésus-Christ et de ses apôtres, l'inspiration des livres propres aux Chrétiens.

Sans doute, l'Antechrist, suivant saint Paul (*Ibid.*), *viendra armé de la puissance de Satan, avec des miracles, des signes et des prodiges :* mais, suivant cet Apôtre, ces miracles seront des miracles *de mensonge;* ce que l'on peut entendre de deux manières, ou qu'ils n'auront que l'apparence de miracles, ou qu'ils induiront au mensonge et à l'erreur. Si on prend l'expression de saint Paul dans le premier sens, où sera le rapport de ces miracles à ceux de Jésus-Christ et de ses apôtres? N'est-ce qu'en apparence que Jésus-Christ a marché sur la mer, a calmé d'un seul mot les tempêtes, a nourri de cinq pains huit mille personnes, a rendu la vue aux aveugles nés, a ressuscité des morts déjà infects ? etc. N'est-ce qu'en apparence que les apôtres ont parlé diverses langues; que saint Pierre a fait marcher le boiteux à la porte du temple; qu'il a rendu

la vie à la veuve Dorcas ? etc. N'est-ce qu'en apparence que saint Paul aveugla le magicien Elymas à Paphos, en présence du proconsul Sergius Paulus, qu'il guérit Enée à Lystre, qu'il ressuscita Eutychius à Troade ? etc.

Sans doute on ne peut rien conclure des miracles faux qui ne sont que des tours de charlatans, et qui ne peuvent trouver des dupes que parmi des ignorants du plus bas ordre ; il est très-vraisemblable que les miracles de l'Antechrist seront de ce genre. Cet homme de péché, aussi redoutable par son effroyable puissance que par ses profonds artifices, exercera un terrible empire sur les esprits. Qui doute que, pour soutenir le titre de Dieu que cet impie osera usurper, il ne se donne pour un faiseur de miracles ? Manquera-t-il de moyens pour persuader et répandre son imposture ? Combien de vils adulateurs ne s'empresseront pas de publier sa divinité et ses merveilles, et de les faire recevoir en faisant marcher devant eux la terreur de son nom ? Si un simple particulier, tel que cet Alexandre Dabonotique dont Lucien a écrit l'imposture, a pu réussir à amasser de grandes richesses, à se faire des complices, à se faire craindre de tous ceux qui pouvaient le démasquer, à tromper une multitude de personnes par ses charlataneries, jusqu'à faire passer pour l'apparition du Dieu Esculape un petit serpent qu'il avait eu le secret d'enfermer dans un œuf d'oie ; à faire élever un temple à ce nouveau Dieu, à rendre des oracles en son nom, etc. : que ne pourra point l'Antechrist ?

Mais prenons l'expression de saint Paul dans le sens le plus favorable à l'incrédule : supposons que les miracles de l'Antechrist seront au-dessus de toutes les forces et de toute l'industrie humaine : où sera le rapport de ces miracles avec ceux de Jésus-Christ et des apôtres ? Ces miracles seront sans force aux yeux d'une raison éclairée ; parce qu'en premier lieu *ils porteront à l'iniquité* (*II Thess.* II, 10) ; par conséquent, ils seront contraires à la loi naturelle ; par conséquent, ils ne viendront pas de Dieu opérant sans cause occasionnelle ; car Dieu ne peut être contraire à lui-même ; par conséquent, étant l'auteur de la loi naturelle, il ne peut opérer des miracles pour la combattre et la détruire. En second lieu, l'Antechrist usurpera le nom de Dieu, et s'élèvera au-dessus de Dieu même ; par conséquent, ses miracles seront dénués du caractère essentiel au miracle pour faire preuve, savoir d'être faits au nom du vrai Dieu. Quelle différence donc entre les miracles de l'Antechrist et ceux de Jésus-Christ et des apôtres ? Les miracles de Jésus-Christ et des apôtres ne sont faits que pour retracer et faire régner dans tous les esprits et dans tous les cœurs la loi naturelle ; et ils sont tous faits au nom du vrai Dieu, créateur du ciel et de la terre, pour établir partout sa connaissance et son amour. Les miracles de Jésus-Christ et des apôtres ont donc autant de force pour vaincre et persuader les cœurs droits et sincères qui cherchent et qui aiment uniquement vérité, que ceux de l'Antechrist auront faiblesse sur les cœurs de ce caractère.

Sur qui *la séducti sera-t-elle efficace ?* sur *ceux qui n'ont point cru la vérité et qui ont consenti à l'iniquité.* (*Ibid.*) Ainsi Dieu produira tout ce qu'il y aura de physiqu dans ces miracles à l'occasion de la volonté perverse de l'Antechrist, de mêm qu'il produit tout ce qu'il y a de physique dans les actions mauvaises des hommes à l'occasion de leur volonté corrompue : et en cela il exercera un double jugement ; un jugement de miséricorde à l'égard des justes, pour qui ces prodiges seront des épreuves et une occasion de mérite ; un jugement de justice à l'égard des méchants, qui ne haïssent rien tant que la vérité qui les condamne, tels que sont les incrédules de nos jours précurseurs de l'Antechrist.

VII. Leur haine pour la vérité ne se montre-t-elle pas ouvertement, quand, pour affaiblir les miracles de Jésus-Christ et des apôtres, ils insinuent que ces miracles n'ont trouvé de croyance que parmi des pauvres à cause des secours temporels que Jésus-Christ et les apôtres leur procuraient ?

Qui, parmi les Juifs, doutait des miracles de Jésus-Christ et des apôtres ? les grands et les riches, les petits et les pauvres les croyaient également, parce qu'ils les voyaient de leurs yeux. L'unique différence entre eux était que ceux-là ou n'osaient les défendre par crainte et par politique, ou les attribuaient à la magie par haine et par envie ; au lieu que ceux-ci n'ayant ni intérêt ni passions à ménager, en glorifiaient Dieu hautement.

Mais sous quel prétexte blasphème l'incrédule ? c'est sur le reproche que Jésus-Christ fait au peuple (*Joan.* VI, 26) de le chercher *à cause du pain qu'il leur a donné à manger, et qu'ils ont été rassasiés ;* c'est sur la conduite des premiers fidèles de l'Eglise de Jérusalem, lesquels vendaient leurs biens, en mettaient le prix entre les mains des apôtres, pour en faire part à ceux qui en avaient besoin. (*Act.* II, 45.) Quel prétexte ! Jésus-Christ vient d'opérer le plus grand miracle ; il vient, à la vue de plus de huit mille personnes, d'en nourrir et d'en rassasier cinq mille sans compter les femmes et les enfants ; ces hommes, frappés de la grandeur du miracle, regardent Jésus-Christ comme le prophète qui doit venir dans le monde, veulent l'enlever et le faire roi. Jésus-Christ, profitant de la reconnaissance de ce peuple pour l'élever à la foi de son incarnation, et pour lui inspirer le désir d'un pain infiniment plus précieux, lui reproche de le chercher à cause du pain qu'il lui a donné : *Travaillez*, lui dit-il (*Joan.* VI, 27), *non pour la nourriture qui périt, mais pour celle qui se conserve jusque dans la vie éternelle*, etc., et on conclura de là que ce que Jésus-Christ employait pour séduire le peuple et pour lui faire croire ses miracles,

était le pain ou d'autres aumônes qu'il lui procurait! est-ce que c'était par ce motif que le peuple l'avait suivi dans le désert! n'était-ce pas *à cause des miracles qu'il lui avait vu faire sur les malades*? (*Joan.* VI., 2.) Jésus-Christ ne lui reproche-t-il pas, dans cette occasion même, qu'il le recherche *non à cause des miracles qu'il a vus* (*Ibid.*, 26), mais à cause du pain! Si ces miracles n'avaient été aussi clairs que le soleil, les rappellerait-il à ses yeux comme en ayant été les témoins? lui ferait-il le reproche de le chercher à cause du pain qu'il lui a donné? Un tel reproche était-il un moyen bien propre à l'attirer à son parti? n'était-il pas plutôt capable de le soulever et de l'irriter?

Est-il moins révoltant d'imputer aux apôtres d'avoir abusé de la crédulité du peuple de Jérusalem par des aumônes? Etait-ce par l'appât des aumônes que trois mille Juifs embrassèrent la foi le jour de la Pentecôte à la prédication de saint Pierre, et non par la vue du don des langues que les apôtres venaient de recevoir? était-ce par l'appât des aumônes que ceux d'entre ces Juifs devenus fidèles qui avaient des biens s'en dépouillaient pour en faire part à leurs frères? était-ce par l'appât des aumônes que se convertirent ensuite cinq mille Juifs, et non par l'éclat de la guérison du boiteux à la porte du temple, guérison avouée et reconnue non-seulement par le peuple, mais par les pontifes et par les magistrats persécuteurs déclarés du nom de Jésus-Christ? Etait-ce par l'appât des aumônes que le peuple de Jérusalem exposait les malades dans les rues par où devait passer saint Pierre, pour que son ombre, tombant sur eux, leur rendît la santé?

Les accusations de l'incrédule contre les évangélistes seront-elles moins vaines que ses efforts contre les miracles de Jésus-Christ et des apôtres?

VIII. Sur quoi, demande-t-il, les évangélistes appuient-ils l'apparition de l'ange Gabriel à la sainte Vierge, à saint Joseph? Cette apparition n'a pas plus de témoins que l'apparition du même ange à Mahomet. Est-il facile, demande-t-il encore, d'apercevoir une exacte vérité dans la réponse que les évangélistes font faire par Jésus-Christ à ses frères, qui le pressent d'aller étaler ses prodiges dans la ville de Jérusalem à la fête des Tabernacles? Quelle est la réponse de Jésus-Christ? (*Joan.* VIII, 8) *je ne monte point à cette fête*, où il se rend néanmoins. Dans un autre endroit (*Matth.* XII, 39), dit l'incrédule, Jésus-Christ traite les Pharisiens de *race méchante et adultère*, et on le fait descendre de trois femmes coupables de crimes. (*Matth.* I.)

1° Quelle accusation que la première, faite par l'incrédule! Les évangélistes pouvaient tenir les apparitions de l'ange Gabriel de la bouche même de la sainte Vierge, laquelle assurément méritait bien d'être crue; mais Jésus-Christ Notre-Seigneur pouvait-il l'ignorer, lui qui savait tout ce qui s'était passé avant sa naissance? N'est-ce pas lui qui était l'instituteur de ses évangélistes? Ses miracles ne sont-ils pas le témoignage de Dieu même rendu à la vérité de sa parole? L'apparition de Gabriel à Mahomet est-elle appuyée sur un pareil témoignage? elle n'a pour garant que la parole de Mahomet, c'est-à-dire d'un visionnaire et d'un imposteur.

2° Si l'incrédule avait consulté le texte grec de l'Evangile de saint Jean, où Jésus-Christ répond à ses frères : *Je ne vais point encore à cette fête*, οὔπω ἀναβαίνω (la version syriaque porte, *nunc non ascendo*), aurait-il eu la hardiesse d'accuser Jésus-Christ de défaut de sincérité? Si ce mot οὔπω manque dans quelques manuscrits grecs, comme celui de *nondum* manque dans les latins, quelles preuves pourra-t-il donner que ces manuscrits grecs et le texte latin ne sont pas défectueux, et que ce mot οὔπω n'était pas dans l'original de saint Jean? Ce qu'ajoute Jésus-Christ, *parce que mon temps n'est pas encore accompli*, où ces mots, οὔπω, *nondum*, se trouvent, ne les suppose-t-il pas dans ce qui précède, et ne fait-il pas voir que Jésus-Christ ne niait pas absolument qu'il dût aller à cette fête, et par conséquent, que ce n'est que par une faute de copiste suivie par le traducteur latin, que ces mots ne se trouvent pas dans quelques manuscrits grecs et dans le texte latin?

Mais quand même ils ne se trouveraient dans aucun texte, ne faut-il pas être menteur de profession pour apercevoir un défaut de sincérité dans cette réponse de Jésus-Christ comparée avec sa conduite? Quand on a le cœur droit et sincère, on prend naturellement la réponse relativement à l'exhortation, et la conduite relativement à la réponse : or, en prenant ainsi la réponse, on en voit tout d'un coup la vérité, et en même temps on voit la plus grande conformité de la conduite avec la réponse.

*Les Juifs cherchaient à faire mourir* Jésus-Christ. (*Joan.* VII.) La fête des Tabernacles étant proche, ses frères, c'est-à-dire, ses parents lui dirent : *Allez en Judée, afin que vos disciples voient les miracles que vous faites..... que ne vous faites-vous connaître au monde? Jésus-Christ leur dit donc : Mon temps n'est pas encore venu... le monde me hait, parce que je rends contre lui ce témoignage, que ses œuvres sont mauvaises..... pour moi je ne vais point à cette fête... Après que ses frères furent partis, il alla aussi lui-même à la fête, non pas publiquement, mais comme s'il eût voulu se cacher. Les Juifs le cherchaient pendant la fête, et ils disaient : Où est-il? Et on faisait plusieurs discours de lui en secret parmi le peuple ; car les uns disaient : C'est un homme de bien ; les autres disaient : Non, mais il séduit le peuple..... Vers le milieu de la fête Jésus monta au Temple, où il se mit à enseigner.*

Faut-il avoir l'esprit bien pénétrant pour sentir que dans ces paroles, *mon temps n'est*

*pas encore venu*, il faut suppléer, *de mourir*, parce qu'elles sont relatives à la disposition des Juifs; et c'est ce que Jésus-Christ fait entendre en ajoutant : *le monde me hait*. Il n'est pas non plus besoin d'une grande pénétration pour sentir que dans ces paroles, *je ne vais point à cette fête*, il faut suppléer *avec éclat;* parce qu'elles sont relatives à l'exhortation que ses frères lui faisaient de se manifester au monde.

Or, en entendant ainsi les paroles de Jésus-Christ, découvre-t-on la plus petite opposition entre sa réponse et sa conduite? Il va à la fête, non avec un certain éclat, mais comme en secret; non le premier jour de la fête qui était le plus solennel, mais après avoir donné le temps à la fureur de ses ennemis de se ralentir, par les disputes mêmes qui s'élevèrent parmi eux à l'occasion de son retardement à se rendre à la fête; ainsi put-il monter au temple vers le milieu de la fête, sans s'exposer à la mort.

3° N'est-il pas misérable de chercher un sujet de critique dans une expression dont le vrai sens s'offre de lui-même? Les Pharisiens, avec les plus funestes dispositions, demandent à Jésus-Christ qu'il leur fasse voir quelques prodiges dans l'air, comme si des prodiges dans l'air étaient quelque chose de plus merveilleux que tous ces miracles que Jésus-Christ opérait sur la terre. Jésus-Christ les traite de *race corrompue et adultère* (*Matth.* XVI, 4), et il ne leur promet d'autre signe que celui de sa résurrection, dont Jonas délivré du ventre du poisson après trois jours était la figure. S'agit-il dans ces paroles, *race méchante et adultère*, de l'origine des Pharisiens? non, ces paroles ne signifient ici, de même que dans plusieurs autres endroits de l'Ecriture, que la corruption et l'infidélité de leur cœur.

Jésus-Christ, dit l'incrédule, était-il en droit de leur faire de tels reproches, et d'employer de telles expressions, lui qu'on fait descendre de trois femmes adultères?

Mais Jésus-Christ était-il le fruit de l'adultère dans les deux dernières? S'il est né de Raab et de Bethsabée, n'est-ce pas après un mariage légitime? Quant à Thamar, si on ne peut excuser totalement le crime de cette femme, combien ne trouve-t-on pas de moyens d'en diminuer l'énormité dans la conduite de Juda, et dans la grande injustice qu'il exerçait envers elle, en la forçant de rester dans la viduité, et en la frustrant des droits légitimes qu'elle avait sur le dernier fils de ce patriarche? Au reste, quand on n'aurait aucun moyen de justifier ou d'excuser ces trois femmes, quel en serait l'inconvénient? était-il plus indigne de la sainteté de Jésus-Christ de descendre de personnes coupables d'adultère, que de descendre de personnes coupables d'autres crimes? Eh! quelle serait notre espérance, si Jésus-Christ n'était né pour des pécheurs, si parmi ses ancêtres il n'y avait point de pécheurs! Voyons présentement les prétendues contradictions reprochées aux évangélistes.

IX. La première contradiction reprochée aux évangélistes est la différence des deux généalogies que saint Matthieu (I, 1 seq.) et saint Luc (III, 23 seq.) donnent de Jésus-Christ. Le premier le fait descendre de David par Salomon; le second par Nathan. Le premier donne à saint Joseph pour père, Jacob; le second, Héli.

L'incrédule peut-il ignorer les diverses manières dont nos savants font disparaître la prétendue contradiction? s'il agissait de bonne foi, ne devrait-il pas se taire ou les combattre? Nous allons dire un mot des deux méthodes suivies plus communément par nos savants. Selon la première, les deux évangélistes marquent la descendance de saint Joseph : selon la seconde, saint Matthieu marquent la descendance de saint Joseph, et saint Luc, celle de la sainte Vierge. Dans l'une et dans l'autre méthode, la contradiction disparaît. Il est inutile, dit le grand Bossuet, raisonnant selon la première méthode, de se tourmenter à concilier les deux généalogies. La loi qui ordonnait au cadet d'épouser la veuve de son aîné mort sans enfants, pour en faire revivre la tige, et lui donner une postérité, introduisait parmi les Juifs deux sortes de généalogies, l'une naturelle, et l'autre légale. Il y a beaucoup de raison de croire que saint Matthieu, qui se sert partout du mot d'engendrer, l'a choisi pour marquer plus expressément la généalogie naturelle, et comme plus propre à la désigner, que le terme plus vague et plus général dont se sert saint Luc. Ainsi Joseph aura pour père naturel, Jacob, et pour père légal, Héli, père de la sainte Vierge, laquelle Joseph avait épousée, comme étant son plus proche parent. Si donc les évangélistes se sont appliqués à marquer la descendance de Joseph, plutôt que celle de Marie; c'est qu'on savait qu'ils étaient de même race, et si proches parents, que tout le monde connaissait leur parenté. Aussi, dans l'ordre qui fut donné sous Auguste de faire écrire son nom dans le lieu de son origine, Joseph fut à Bethléem avec Marie son épouse, pour se faire inscrire avec elle.

Il semble que l'autre méthode est encore plus propre à faire évanouir toutes difficultés : on y voit comment Jésus-Christ est né de David, selon la chair, et comment Joseph est le fils de Jacob et d'Héli; de Jacob selon la chair, et d'Héli en qualité de gendre et d'époux de Marie. On ne peut trop admirer la sagesse des deux évangélistes, ou plutôt du Saint-Esprit qui les animait, en inspirant à saint Matthieu d'écrire la généalogie de Joseph, et à saint Luc, celle de la Vierge; pour montrer qu'indépendamment de Joseph, Jésus était toujours le fils de David, et que par sa qualité de fils de Joseph, époux de Marie, il était héritier des promesses faites à Salomon : outre que la branche de ce dernier prince, et celle de Nathan, s'étaient réunies dans Salathiel.

X. Les deux généalogies, dit l'incrédule,

ne sont pas les seules contradictions qu'on puisse reprocher aux évangélistes.

1° Saint Matthieu (VIII, 28) parle de deux possédés délivrés par Jésus-Christ dans le pays des Géraséniens. Saint Luc (VIII, 27) ne parle que d'un.

Si l'un de ces deux démoniaques était plus terrible et possédé de plus de démons que l'autre, pourquoi saint Luc n'aurait-il pas pu faire mention uniquement de celui-là, sans exclure l'autre, par conséquent sans contredire saint Matthieu ?

2° Saint Matthieu (XVI, 1) et saint Marc (IX, 1) ne comptent que six jours depuis la promesse que Jésus-Christ avait faite de sa Transfiguration jusqu'à l'exécution de cette promesse, au lieu que saint Luc (IX, 28) en compte huit.

Mais saint Luc comprend le jour de la promesse et le jour de l'exécution ; au lieu que les deux autres évangélistes ne les comprennent point. Où est la contradiction ?

3° Saint Matthieu (XX, 30) fait rendre la vue par Jésus-Christ à deux aveugles près de Jéricho, et saint Luc (XVIII, 35) la lui fait rendre à un seul.

Mais c'est en sortant de Jéricho, que le premier évangéliste fait guérir deux aveugles; au lieu que le second en fait guérir un à l'entrée de Jéricho. L'incrédule est-il de bonne foi ? D'ailleurs, quand on prétendrait, avec quelques interprètes, qu'il faut entendre ce que dit saint Luc de la sortie de Jéricho, on peut répondre que, s'il ne parle aussi bien que saint Marc (X, 46), que d'un seul aveugle, c'est que cet aveugle, que saint Marc nomme *Bartimée, fils de Timée*, était et plus connu, et celui qui témoignait une foi plus vive, et c'est pour cela que les deux évangélistes ne font mention que de lui, sans exclure l'autre, et par conséquent sans contredire saint Matthieu.

4° Selon saint Matthieu (XXI, 2), Jésus-Christ envoie deux de ses disciples lui chercher une ânesse avec son ânon. Saint Marc (XI, 2), saint Luc (XIX, 30) et saint Jean (XII, 14), ne parlent que de l'ânon.

Mais ces trois évangélistes ne disent rien qui exclut l'ânesse : car dans le récit d'un fait, taire une circonstance, est-ce la nier ?

5° En saint Matthieu (XXVIII, 9), Jésus-Christ après sa résurrection se montre aux femmes qui étaient venues à son sépulcre pour l'embaumer, il en est reconnu, elles lui embrassent les pieds et l'adorent ; et en saint Jean (XX, 17), il dit à Marie-Madeleine qui veut lui embrasser les pieds : *Ne me touchez point ;* car *je ne suis point encore monté à mon Père.*

On ne peut imaginer ici de contradiction que dans la supposition que saint Matthieu et saint Jean parlent de la même apparition de Jésus-Christ aux femmes et à Marie-Madeleine; supposition manifestement contraire au récit des deux évangélistes. Saint Jean raconte l'apparition de Jésus-Christ à Madeleine, et non aux femmes qui étaient allées avec elle au sépulcre ; et saint Matthieu raconte l'apparition de Jésus-Christ à ces femmes, et non à Marie-Madeleine. Voilà deux apparitions qui ne doivent pas être confondues.

Marie-Madeleine et les autres saintes femmes, étant venues avant le jour au sépulcre, trouvèrent ôtée la pierre qui le fermait. Aussitôt Madeleine, plus active et plus prompte que les autres femmes, courut plus rapidement en avertir saint Pierre et saint Jean ; ces deux apôtres vinrent au sépulcre, et s'en retournèrent après l'avoir visité ; mais Marie-Madeleine, qui y était revenue avec eux, y demeura, tandis que les autres femmes, saisies de crainte et transportées de joie, coururent porter aux disciples la nouvelle de ce qu'elles avaient vu. D'abord Jésus-Christ se montre à Marie-Madeleine, qui était restée au sépulcre, selon saint Jean, et la charge de ses ordres pour ses frères ; ensuite, selon saint Matthieu, il se montre aux saintes femmes qui sont en chemin, ou pour aller à Jérusalem, ou dans le retour de cette ville. Au reste, la grâce accordée aux saintes femmes de lui embrasser les pieds est moins refusée que différée à Marie-Madeleine par ces paroles : ***Ne me touchez point, car je ne suis pas encore monté à mon Père :*** n'est-ce pas comme s'il disait : Votre empressement est inutile, vous aurez tout le temps de me donner des marques de votre respect et de votre amour ; *allez dire à mes frères*, etc.

6° Saint Marc (XV, 25) dit que Jésus-Christ fut crucifié à la troisième heure du jour, et saint Jean (XIX, 14) dit que ce fut environ à la sixième.

Le jour était toujours de douze heures chez les Juifs, et divisé en quatre parties égales. Ce qu'ils appelaient la troisième heure, commençait à neuf heures du matin, selon notre manière de compter, et la sixième répondait à ce que nous appelons midi ; en sorte que la troisième heure, selon eux, comprenait tout l'espace depuis neuf heures jusqu'à midi ; comme la sixième, celui depuis midi jusqu'à trois heures. Pour trouver donc quelque contradiction entre saint Marc et saint Jean ; il faudrait que le premier eût assigné le crucifiement de Jésus-Christ au premier instant de la troisième heure, et le second au premier instant de la sixième ; est-ce là ce que font les deux évangélistes ? Saint Jean dit simplement qu'il était environ la sixième heure : ce qui doit s'entendre de quelque temps, comme d'une demi-heure plus ou moins avant la sixième heure ; et la troisième heure comprenant tout l'espace de trois heures entières jusqu'à midi, on peut entendre saint Marc de cette demi-heure plus ou moins qui aura précédé immédiatement la sixième heure ; par conséquent les expressions des deux évangélistes doivent être entendues du même instant.

7° Les saintes femmes qui s'étaient rendues au sépulcre pour embaumer le corps de Jésus-Christ virent, selon saint Matthieu (XXVIII, 5) et saint Marc (XVI, 5), un ange qui les rassura contre la crainte dont elles fu-

rent saisies à sa vue, et qui leur annonça la résurrection de Jésus-Christ; et selon saint Luc (xiv, 4) et saint Jean (xx, 12), ces saintes femmes virent deux anges.

Il faudrait avoir les yeux de l'incrédule pour découvrir ici quelque contradiction. Est-ce qu'un évangéliste nie ce que l'autre avance? Non certes : saint Matthieu et saint Marc ne font mention que de l'ange qui parla aux femmes; et il est très-vraisemblable que les deux anges ne parlèrent pas ensemble, et qu'il n'y eut que l'un d'eux qui porta la parole; saint Luc et saint Jean parlent de deux, mais saint Matthieu et saint Marc ne disent pas qu'il n'y eut qu'un ange, et par conséquent ne nient pas ce que les deux autres évangélistes avancent.

XI. Ce n'est pas seulement dans les faits, que les incrédules accusent les premiers disciples de Jésus-Christ de se contredire mutuellement, c'est encore dans la doctrine. Les exemples de ce dernier genre ne sont pas fréquents : on n'en cite que deux, savoir, la conduite de saint Paul à l'égard de saint Pierre, et les sentiments du même saint Paul et de saint Jacques au sujet de la foi, d'où l'auteur du *Traité sur la tolérance* prétend tirer une preuve de son système; cette division de sentiments entre les apôtres n'ayant point causé de rupture entre eux.

1° Il faut être étrangement prévenu contre les apôtres, pour croire voir quelque opposition entre saint Pierre et saint Paul dans la doctrine, et pour en conclure la tolérance en matière de religion. S'agit-il en effet de doctrine dans le reproche que fait saint Paul (*Galat.* II, 14) à saint Pierre? il ne s'y agit que d'un défaut de conduite de la part de saint Pierre. Celui-ci n'était pas moins persuadé que saint Paul, que les gentils n'étaient point obligés à l'observation des pratiques de la loi mosaïque : avait-il exigé de Corneille qu'il reçût la circoncision? ne fut-il pas le premier qui déclara, dans le concile de Jérusalem, que ce joug ne devait point être imposé aux gentils? Sa doctrine était donc la même que celle de saint Paul sur ce sujet. S'il mérita donc d'être repris par saint Paul, c'est uniquement à cause de sa conduite, peu conforme à sa doctrine. Cessant, à l'arrivée de quelques Juifs à Antioche (*Ibid.*, 12), de continuer de manger toutes sortes de viandes avec les gentils, par la crainte de déplaire à ces derniers encore attachés aux pratiques de leur loi, il pouvait par là entraîner les gentils dans les mêmes pratiques, et les porter à judaïser. Nulle ombre donc ici ni de division de doctrine, ni de sujet de rupture. Les deux apôtres pensent de même, et leur conduite devient dans le moment uniforme.

2° Il n'y a pas plus d'opposition entre saint Paul et saint Jacques. En effet, l'un et l'autre reconnaissent, d'un côté, la nécessité de la foi en Jésus-Christ pour être justifié, et de l'autre la nécessité des mêmes œuvres. Saint Paul n'est occupé dans ses Epîtres *aux Romains*, *aux Galates*, *aux Hébreux*, qu'à démontrer la première vérité; et saint Jacques, (c. II,) la suppose manifestement. Eh! comment ne la supposerait-il pas? N'est-ce pas la foi qui montre au Chrétien sa véritable fin, qui est Dieu, et l'unique voie pour y parvenir, qui est Jésus-Christ? Quant à la nécessité des œuvres, saint Paul paraît les exclure; mais quelles œuvres? les œuvres de la loi séparées de la foi en Jésus-Christ. Il montre, *Epître aux Romains*, (c. III) et suivants, l'insuffisance de ces œuvres; non-seulement il en démontre l'insuffisance, *Epître aux Galates*, mais le danger de croire nécessaires les œuvres de la loi cérémonielle abolie par Jésus-Christ, et de vouloir la rétablir, cette loi; enfin, dans l'*Epître aux Hébreux*, il montre l'insuffisance de l'ancienne alliance, du sacerdoce lévitique et de la loi. Sont-ce là les œuvres dont saint Jacques enseigne la nécessité, et sans lesquelles il déclare que la foi est morte? Non certes, il ne parle que des œuvres prescrites par la loi morale, les œuvres de la charité à l'égard du prochain, l'obéissance aux ordres de Dieu, etc. Partout saint Paul prêche la nécessité de ces œuvres : *La foi qui justifie*, selon lui, c'est la foi *qui opère par la charité.* (*Galat.* v, 6.) Voyez le chap. XIII de sa *Ire Epître aux Corinthiens*, et jugez s'il exclut les œuvres prescrites par la loi morale. Venez nous dire encore, d'après Spinosa, que les apôtres ne sont pas d'accord entre eux dans la doctrine : venez nous dire que la tolérance en matière de religion est fondée sur l'exemple des apôtres.

XII. Nous en restons là : nous craignons même d'avoir déplu au lecteur éclairé, en l'arrêtant si longtemps à des objections si misérables. Nous nous flattons néanmoins qu'il nous pardonnera, s'il n'a pas oublié notre dessein, savoir, de le convaincre que les incrédules ne cherchent qu'à séduire les ignorants par toutes ces petites difficultés cent fois résolues, et dont ils farcissent leurs brochures. Nous allons lui offrir des objets plus dignes de son attention, en lui mettant sous les yeux les rapports de toutes les révélations faites aux hommes, à la religion chrétienne; par conséquent l'antiquité de cette religion, et l'unité du plan du Créateur dans le gouvernement du monde des esprits; par conséquent tout ce qu'il nous importe le plus de savoir sur les moyens de lui plaire, sur l'origine de nos maux, sur le remède à nos maux, sur ce que nous avons à attendre de sa bonté, et à craindre de sa justice. Ce sont ces grandes et sublimes connaissances qu'il est question de chercher et de découvrir dans les livres sacrés des Juifs et des Chrétiens.

Il ne nous est plus possible de douter ni de l'authenticité ni de l'inspiration de ces livres. Nous avons observé, après la discussion des chicanes de l'incrédulité contre les premiers, que l'authenticité et l'inspiration de ces livres devaient passer pour des faits démontrés, puisque ces faits recevaient un nouveau degré d'évidence par ces objections, bien loin d'être affaiblis. L'observation s'ap-

plique d'elle-même aux livres sacrés des Chrétiens ; les chicanes de l'incrédulité, quelque pitoyables qu'elles soient contre les livres des Juifs, n'ont pas même lieu par rapport à ceux des Chrétiens. Ce n'est pas un peuple seul qui a reçu ces derniers livres comme divins, c'est une multitude de peuples divers, intéressés par tout ce qu'ils ont de plus cher à ne pas se laisser tromper. Ce n'est pas un peuple seul sorti récemment de l'esclavage, grossier, ignorant, c'est une multitude de peuples divers, nés libres, et dans le siècle des arts et des sciences. Ce n'est pas un peuple seul, conduit et gouverné par un chef habile et savant, c'est une multitude de peuples divers changés et réunis dans une même créance par quelques hommes isolés, pauvres, simples, sans crédit, sans force, sans éloquence, faisant même profession de renoncer à tous les artifices de la sagesse humaine. Ce n'est pas un peuple seul, disposé à écouter et à se soumettre par quelques préjugés de la naissance et par quelques pratiques de ses ancêtres : c'est une multitude de peuples divers, disposés à contredire et à se soulever, par tous les préjugés de l'éducation et par toutes les passions de leur cœur. Ce n'est pas un peuple seul, sollicité et attiré par les promesses flatteuses des victoires et des conquêtes dans un pays fertile et abondant, c'est une multitude de peuples divers, auxquels on ne promet que des humiliations, des persécutions, des souffrances dans la vie présente.

## CHAPITRE XI.

***Jésus-Christ promis au genre humain comme son libérateur. — La promesse est faite au premier homme après sa chute. — Elle est renouvelée à Noé, à Sem, à Abraham, à Isaac, à Jacob. — Elle est attachée à la tribu de Juda, et fixée dans la famille de David.***

I. Le firmament est fait avec tous les globes de feu qui l'embellissent. L'air est fait avec les oiseaux qui le font retentir de leurs chants ; la mer est faite avec les poissons qui nagent dans son sein ; la terre est faite avec les plantes et les animaux qui en sont la parure, mais tout est muet, tout est insensible à tant de beautés et à tant de bienfaits, parce que tout est sans connaissance et sans sentiment ; enfin l'homme va paraître pour en être le prêtre et la voix. Faisons l'homme, dit Dieu, *à notre image, à notre ressemblance* (*Gen.* I, 26), *et qu'il commande aux poissons de la mer, aux oiseaux du ciel, aux bêtes, à toute la terre, et aux reptiles qui se remuent sur la terre.* Ce n'est point par une parole de commandement, *que cela soit*, comme il fait les autres créatures : c'est par une parole de conseil que Dieu va faire ce nouvel être, et dans sa production il ne se propose point d'autre modèle que lui-même. C'est pour le commandement qu'il va le produire ; et si c'est pour commander aux animaux, c'est à plus forte raison pour se commander à lui-même.

*Dieu forme l'homme du limon de la terre, et il répand sur son visage un souffle de vie, et l'homme fut fait en âme vivante.* (*Gen.* II, 7.) Le Seigneur Dieu avait donné l'être aux animaux en commandant aux eaux et à la terre de les produire. Ce n'est point ainsi qu'il forme le corps de l'homme, il prend lui-même du limon de la terre, il le façonne, il lui donne la plus belle figure. Après l'avoir fait ainsi sortir de ses mains puissantes, il en forme l'âme, non pas du limon de la terre, mais *il inspire sur sa face un souffle de vie ;* c'est ainsi qu'il fait l'homme *en âme vivante.* C'est de la terre qu'il tire la vie des animaux, de même que celle des plantes ; car ce qu'on appelle les esprits dans les animaux, ne sont que des parcelles détachées et une vapeur du sang. Mais la vie de l'homme est tirée d'un autre principe, qui est Dieu : c'est ce que veut dire ce souffle de vie, que Dieu tire de sa bouche pour animer l'homme. Ce qui est fait à l'image de Dieu ne sort point de la matière : l'homme a deux principes ; selon le corps, il vient de la terre ; selon l'âme, il vient de Dieu seul : non qu'il soit en Dieu en substance, et qu'il en sorte, comme quelques-uns l'ont imaginé ; mais il est en Dieu, comme dans son seul principe et sa seule cause.

Dieu place ce chef-d'œuvre de ses mains et de sa sagesse dans un jardin délicieux qu'il avait planté dès le commencement, où il avait ramassé toutes les beautés de la nature (*Ibid.*, 8) ; il l'y place pour le cultiver et le garder (*Ibid.*, 15), c'est-à-dire, pour en conserver la beauté, non par une culture pénible et laborieuse, mais par une culture qui ne lui sert que comme d'exercice, une culture comme curieuse, qui fait cultiver les fruits et les fleurs, plus pour le plaisir, que par nécessité. Il lui amène les animaux pour les nommer, et lui faire voir par là qu'il en est le maître, comme un maître dans sa famille, qui nomme ses serviteurs pour la facilité du commandement. Cependant Dieu restreint l'empire qu'il donne à Adam sur toute la terre : *Mangez du fruit de tous les arbres du paradis* (*Ibid.*, 16), sans excepter l'arbre de vie, dont le fruit devait la conserver à ceux qui en mangeraient : *Mais ne mangez point du fruit de l'arbre de la science du bien et du mal ; car en même temps que vous en mangerez, vous mourrez.* (*Ibid.*, 17.) Adam devait être instruit et de sa liberté et de sa sujétion. Voilà la raison de la défense qui est faite de toucher à l'arbre de la science du bien et du mal, appelé sans doute ainsi, à cause qu'usant de cet arbre contre la défense, il devait acquérir la malheureuse science qui lui ferait discerner par l'expérience le mal que son infidélité lui devait attirer, d'avec le bien qu'il saurait uniquement, s'il persévérait dans son innocence. Mais Adam est seul sur la terre : *Il n'est pas bon, dit le Seigneur, que l'homme soit seul, faisons-lui une aide semblable à lui* (*Ibid.*, 18), afin que par son secours il puisse conserver son espèce sur la terre et s'y multiplier. *Le Seigneur Dieu envoie donc à Adam un profond sommeil, il tire une de ses côtes, met de la*

*chair à sa place* (*Gen.* II, 19); de cette côte il en bâtit une femme.

II. Telle est l'idée que Moïse trace de la formation et de la félicité du premier homme; il va commencer le récit de son malheur et des nôtres. *Le serpent* s'adresse à la femme, qui lui paraît plus aisée à séduire, et lui dit: *Pourquoi Dieu vous a-t-il commandé de ne pas manger du fruit de tous les arbres du paradis?* (*Gen.* III, 1.) La femme donne pour réponse la défense que le Seigneur Dieu leur a faite de manger et de toucher à l'arbre de la science du bien et du mal sous peine de la vie. *Assurément*, réplique *le serpent, vous ne mourrez point;* mais c'est que *Dieu sait qu'aussitôt que vous aurez mangé de ce fruit, vos yeux seront ouverts*, *et vous serez comme des dieux, connaissant le bien et le mal. La femme*, séduite par ces paroles, qui flattaient sa vanité, *prit du fruit de cet arbre, en mangea, en donna à son mari*, qui, par une lâche complaisance pour elle, *en mangea aussi; en même temps leurs yeux furent ouverts à tous deux, ils connurent qu'ils étaient nus, ils entrelacèrent des feuilles de figuier, et s'en firent des ceintures; entendant la voix de Dieu, ils se retirèrent au milieu des arbres pour se cacher de devant sa face.* (*Ibid.*, 4 seq.) Dieu appelle Adam, qui allègue sa nudité pour raison de sa fuite, et il lui reproche d'avoir violé son commandement. Adam s'excuse sur sa femme, la femme sur le serpent. Dieu les condamne, la femme à des maux pendant sa grossesse, à un enfantement douloureux, à la sujétion à son mari; Adam au travail, à ne manger son pain qu'à la sueur de son visage, à mourir; et il les chasse du jardin délicieux où il les avait mis. Faisons quelques réflexions avant d'entendre la condamnation contre le serpent.

III. Si nous n'étions assurés de l'inspiration de Moïse; le sentiment de nos misères ne nous ferait regarder que comme une belle fiction, l'idée qu'il nous donne du premier homme avant sa chute. Quelle perfection dans cet être sortant des mains du Créateur? Que de lumières dans son esprit! L'idée qu'il avait de son auteur, dégagée de toutes les images des sens, était si vive qu'elle se présentait d'elle-même, et se faisait sentir dans tous les corps, dans tous les mouvements de l'univers. Quelle droiture dans sa volonté! Comme il voyait clairement combien Dieu est aimable, et que son âme n'était empêchée par aucune passion ou prévention de se porter à lui; elle l'aimait parfaitement, et, unie par son amour à ce premier être, elle voyait tout au-dessous d'elle, principalement son corps, dont elle faisait ce qu'elle voulait.

Quel ordre dans son corps! Enfin, de quelle paix, de quel bonheur ne jouissait pas l'homme, fait à l'image de Dieu par un dessein particulier de sa sagesse, établi dans un jardin délicieux, où tous les biens abondaient, sous un ciel toujours pur et toujours benin, au milieu des riches eaux de quatre fleuves, sans avoir à craindre la mort, libre, heureux, tranquille, sans aucune difformité ou infirmité, ni du côté de l'esprit, ni du côté du corps, sans aucun besoin d'habits, avec une pure et innocente nudité, ayant son salut et son bonheur en sa main, le ciel ouvert devant lui, pour y être transporté quand Dieu voudrait, sans passer par les ombres affreuses de la mort!

Encore une fois, cette idée du premier homme tracée par Moïse ne nous paraîtrait-elle pas une belle fiction, si nous n'avions égard qu'à l'expérience que nous avons de notre être propre et des êtres qui nous environnent? Cependant, quand on la médite, cette idée, il n'est pas facile de s'y refuser. D'une part, on ne conçoit point que le premier homme ait pu recevoir l'existence que de la main de Dieu : car la supposition que le premier homme soit sorti de la terre tout formé, ou par le concours fortuit d'un certain nombre de ses particules, ou par le développement d'un germe primitif qu'elle renfermait dans son sein, est si absurde que la raison en est révoltée. D'une autre part, la supposition que le premier homme est l'ouvrage immédiat des mains de Dieu, premièrement quant à son corps, secondement quant à son âme, paraît si conforme à la raison, qu'elle s'en fait recevoir d'elle-même. Mais dans cette dernière supposition, où le corps est d'abord formé avec tous ses organes, on n'y aperçoit aucun mouvement : cette machine d'une structure si belle attend, pour en recevoir, l'esprit qui doit l'animer. Cet esprit lui est communiqué pour lui être uni de la manière la plus intime; d'où résultera un seul et même tout, dont les deux parties, quoique d'un ordre si différent, seront néanmoins dans une correspondance parfaite, en sorte que les modifications de l'une seront suivies des modifications de l'autre. Mais, dans le premier instant de cette union admirable, par où commencera l'action de l'une de ces parties sur l'autre? On ne peut pas répondre que c'est par l'action du corps, puisqu'il est encore sans mouvement; ce sera donc par l'action de l'esprit : mais quelle peut être l'action de l'esprit dans ce premier instant? L'esprit ne peut agir que par ses pensées et par ses vouloirs : quels peuvent donc être les pensées et les vouloirs dans ce premier instant de l'esprit sortant immédiatement des mains de Dieu? C'est sans doute la connaissance de Dieu même comme de son Créateur, c'est l'amour de ce même Créateur comme de son souverain bien. Voilà donc les pensées et les vouloirs qui doivent occasionner les premiers mouvements dans la machine; et tous les mouvements qui succéderont doivent servir à réveiller ces pensées et ces vouloirs; à moins qu'il n'arrive à l'esprit d'abuser de sa liberté pour s'en distraire, et pour se rendre en conséquence malheureux.

Hélas! Adam oublie la main qui l'a comblé de tant de bienfaits. Afin qu'il se souvînt qu'il avait un maître duquel il tenait tout, il en avait reçu la défense de manger du

fruit de l'arbre de la science du bien et du mal : Adam se complaît en lui-même, veut être indépendant, viole la défense : tout change en lui et pour lui ; son esprit s'obscurcit, sa volonté se dérègle ; son corps se révolte, sa conscience se trouble ; couvert de honte, il voudrait se dérober à lui-même ; plein de terreur il fuit, il se cache ; la voix de Dieu, qui faisait sa consolation, l'épouvante ; il ne voit plus que la mort à laquelle il est condamné. Qui pourrait concevoir combien est énorme cette chute d'un état si heureux, d'où tout besoin était banni, où ne se trouvait aucune cupidité, aucune ignorance, aucune erreur, aucune infirmité ; où il était si facile de ne pas tomber? Le précepte n'était qu'une douce épreuve de la sujétion, un frein léger du libre arbitre. Adam est tombé néanmoins. Quoiqu'on ait peine à découvrir par où le péché a pu pénétrer; c'est assez que l'homme ait été tiré du néant pour en porter la capacité dans son fond.

Pourrions-nous douter que la chute d'Adam ne nous soit commune? Hélas! quel est l'homme qui n'éprouve en soi les tristes effets que nous venons d'observer dans ce premier père devenu criminel! Dans quel oubli de Dieu, dans quelle ignorance de nos devoirs ne naissons-nous pas! Quelle peine, quels travaux ne faut-il pas essuyer pour acquérir quelques sombres lumières! Eh! combien d'hommes, malgré tous les soins, malgré toutes les instructions, demeurent ensevelis dans les plus épaisses ténèbres! Quel déréglement dans notre volonté! Penchée vers les objets sensibles, sans attraits pour les biens spirituels, elle n'aime que les corps; et la loi qui condamne ses penchants ne sert qu'à les enflammer! Quelle injustice dans l'amour de nous-mêmes! ennemis de toute indépendance, nous voulons tout nous assujettir. Quelle source intarissable d'illusions et d'erreurs n'est pas pour nous notre propre imagination! Cesse-t-elle un moment de nous flatter ou de nous effrayer par des fantômes ou dangereux à la piété ou funestes au repos!

Quel désordre dans le corps! Est-il dans un état de santé et de vigueur? il nous fait rougir par ses révoltes contre la raison. Est-il dans un état d'infirmité et de langueur? il nous accable de son poids. La terre, comme indignée de nos fureurs, de nos jalousies, de nos tumultes, de nos impudicités, de nos longues et implacables colères, en un mot de tant de crimes dont nous la souillons, semble ne se prêter qu'à regret à nos besoins, et souvent nous ne l'avons arrosée de nos sueurs que pour l'arroser ensuite de nos larmes. La mort nous poursuit incessamment: elle serait une espèce de consolation pour nous au milieu de tant de maux, si elle devait en être le terme. Mais quel nouveau sujet de trembler, s'il y a une autre vie, où une justice toute-puissante doit se faire sentir éternellement?

L'infusion de l'amour du Créateur dans une âme y rétablit l'ordre, et lui rend l'innocence, mais sans la délivrer des misères qui sont les tristes suites du crime d'Adam. Ce n'est même que par un travail opiniâtre, par une vigilance continuelle, par une prière assidue, qu'elle peut conserver et défendre ce don précieux du saint amour, qui est perpétuellement combattu en elle par les ténèbres de son esprit, par les penchants déréglés de sa volonté, par les égarements de son imagination, par les révoltes de son corps. Proscrits, dégradés, condamnés, humilions-nous sous la main toute-puissante de notre Dieu, en lui rendant grâces de nous avoir fait connaître l'origine de nos maux. Sans cette connaissance, quelles pouvaient être nos pensées sur notre état?

Ne serions-nous pas tentés d'adopter le sentiment d'anciens philosophes qui regardaient notre âme dans le corps, comme dans une prison, condamnée à un supplice semblable à celui que ce tyran faisait souffrir à ses ennemis, qu'il attachait tout vivants avec des corps à demi pourris? Ainsi, disaient ces philosophes, nos âmes vivantes sont attachées à ce corps comme à un cadavre. Mais comme ils ne pouvaient avec raison concevoir qu'un tel supplice se pût trouver dans un monde gouverné par un Dieu juste, sans quelque péché précédent, ils donnaient aux âmes une vie hors du corps avant la naissance, où s'étant abandonnées au péché, elles furent précipitées des cieux dans cette prison du corps. C'était là ce qu'on pouvait dire de plus raisonnable, quand on ne connaissait pas la chute du genre humain dans son premier père.

Peut-être, nous livrant encore à de plus noires pensées, imaginerions-nous avec les manichéens deux principes, l'un bon, l'autre mauvais, qui auraient concouru à la formation de notre être, en sorte néanmoins que le mauvais y eût plus de part que le bon.

En resterions-nous même là? n'irions-nous point jusqu'au blasphème avec d'autres philosophes, en nous plaignant de Dieu sous le nom vague de la nature? Ces philosophes se plaignaient de la nature, comme étant non pas une bonne mère, mais une marâtre injuste, qui nous avait formés avec un corps nu, fragile, infirme et mortel, et un esprit faible à porter les travaux et aisé à se troubler par les terreurs, inquiet dans les douleurs, et enclin aux cupidités les plus déréglées.

Peut-être serions-nous encore tentés de dire, d'après d'autres rêveurs, que Dieu gêné par la matière n'a pas pu faire l'homme plus parfait; comme si Dieu n'était pas également l'auteur de la matière et de l'esprit; comme si la matière avait par elle-même quelque force et quelque activité pour s'opposer à l'action du Tout-Puissant; comme s'il pouvait y avoir entre la matière et l'esprit aucun autre commerce que celui qu'il plaît au Créateur d'établir entre ces deux substances d'une nature si différente.

Ou enfin, pour ne point outrager la bonté de l'Etre suprême, n'avancerions-nous pas, avec un prétendu philosophe moderne, dans

son ouvrage intitulé l'*Auteur de la nature*, que, cet Etre n'ayant pu faire l'homme qu'imparfait, ne l'a pu faire, par conséquent, que sujet au mal physique et au mal moral, c'est-à-dire à la douleur et au crime? Quelle conséquence! de ce que l'homme est nécessairement imparfait, il suit à la vérité qu'il est défectible, c'est-à-dire qu'il est capable de crime, et par conséquent de douleur; mais s'ensuit-il qu'il soit nécessairement criminel, et conséquemment misérable? Il peut n'avoir pas toute perfection, avoir néanmoins celle que comporte son être, savoir, la connaissance et l'amour de ses devoirs.

Humilions-nous donc encore une fois sous la main toute-puissante de notre Dieu. Le plan de sa sagesse dans notre création est admirable : en nous faisant descendre tous d'un même père, elle nous unissait le plus étroitement les uns aux autres; nous ne devions être qu'un peuple de frères; en ne nous donnant qu'un chef qu'elle remplissait de tous ses dons, elle mettait notre bonheur entre ses mains. Que ce chef eût conservé avec soin ces dons dont il était enrichi, n'en eût-il pas assuré la possession à ses enfants? car si Dieu est juste à punir, il est encore plus libéral à récompenser. Arrive-t-il à ce chef d'abuser des dons qu'il a reçus en abusant de la liberté? n'est-il pas juste qu'étant tous renfermés en lui, comme des branches dans leur tige, et ne formant moralement avec lui qu'une seule et même personne, n'est-il pas juste que, devenus criminels avec lui, nous soyons privés de tous les dons qu'il avait reçus pour nous et qu'il devait nous transmettre?

De plus, le péché de notre premier père ne pouvait pas ne point passer jusqu'à nous sans un miracle auquel nous n'avons aucun droit. N'oublions pas qu'un des grands dons accordés à Adam était un empire parfait sur son corps, empire qui subsista tant que son âme demeura parfaitement soumise à Dieu; mais que la perte de cet empire fut une des premières suites de sa désobéissance. Adam, Eve, ne sont pas plutôt devenus prévaricateurs, qu'ils connaissent leur nudité, témoignant par là où la révolte et la sédition intérieure et extérieure se sont mises. C'est de là que nous naissons; tout ce qui naît d'Adam lui est uni de ce côté-là; enfants de cette révolte, cette révolte est la première chose qui passe en nous avec le sang; ainsi dès notre origine nos sens sont rebelles. Dès le ventre de nos mères, où la raison est plongée et dominée par la chair, notre âme en est l'esclave. Toutes les passions nous dominent tour à tour, et souvent toutes ensemble, et même les plus contraires; Dieu retire de nous les lumières, comme il avait fait à Adam, et plus encore. Ainsi nous sommes frappés de la plaie de l'ignorance et de celle de la concupiscence; tout bien, jusqu'au moindre, nous est difficile; tout mal, quelque grand qu'il soit, a des attraits pour nous.

*Toutes les pensées de l'homme penchaient au mal en tout temps.* (*Gen.* VI, 5.) Nous ne faisons pas tout le mal; mais nous y penchons; il ne manque que les occasions et les objets déterminants; l'homme laissé à lui-même n'éviterait aucun mal. Ajoutons ces paroles qui précèdent : ***La malice des hommes était grande sur la terre;*** et celles-ci : ***Mon esprit ne demeurera pas en l'homme, parce qu'il est chair.*** (***Ibid.***, 3.) Je l'avais fait pour être spirituel, même dans la chair, parce que l'esprit y dominait; et maintenant il est devenu charnel, même dans l'esprit, que la chair domine et emporte. (***Rom.*** VII, 14, 15 seq.) Cela commence dès le ventre de la mère : ***Erraverunt ab utero*** (***Psal.*** LVII, 4); l'homme est péché dès sa conception : ***Je suis conçu en iniquité : ma mère m'a conçu en péché*** (***Psal.*** L, 7); tout est uni au péché d'Adam qui passe par le canal de la concupiscence. L'homme livré à la concupiscence l'a transmise à sa postérité, et ne pouvait faire ses enfants meilleurs que lui. Si tout naît dans le désordre, tout naît odieux à Dieu : ***Et nous sommes tous naturellement enfants de colère.*** (***Ephes.*** II, 3.)

Quoi qu'il en soit de la manière dont se fait la transmission du péché du premier père dans ses enfants, il est certain qu'elle se fait; saint Paul ne laisse là-dessus aucun doute : ***Le péché***, dit l'Apôtre (***Rom.*** V, 12), ***est entré dans le monde par un seul homme, et la mort par le péché; et ainsi la mort est passée dans tous les hommes, en qui tous ont péché.*** L'intention de l'Apôtre n'a pas été certainement de nous apprendre que le premier de tous les péchés soit celui d'Adam, ou que sa mort soit la première de toutes les morts, l'un et l'autre est faux : pour la mort, Abel en a subi la sentence avant Adam; pour le péché, Eve a donné la première le mauvais exemple; et quand on s'attacherait à Adam, comme à celui dont le sexe était dominant, il n'y aurait rien de fort remarquable, qu'étant le premier, et alors le seul, il n'y avait point eu de péché parmi les hommes qui ait pu précéder le sien. Ce n'était pas une chose qui méritât d'être relevée avec tant d'emphase; mais ce qui était véritablement digne de remarque, et ce qu'aussi le saint Apôtre nous fait observer, c'est que le péché et la mort qu'Adam encourut, ne sont pas demeurés en lui seul, mais qu'ils ont passé de lui à tout le monde; le péché, le premier, comme la cause, et la mort, après, comme l'effet et la peine. On ne peut donc pas dire qu'Adam ne soit introducteur du péché que par son exemple : ce serait manifestement aller contre l'intention de l'Apôtre, et ce qu'il y ajoute y répugne; car Adam n'étant introducteur du péché, suivant l'Apôtre, que de la même manière et au même titre qu'il l'est aussi de la mort, comme ce n'est point par son exemple, mais par la génération que la mort est introduite, ce ne peut être non plus par son exemple, mais par la génération, que le péché est entré dans le monde. Voilà si visiblement le raisonnement de saint Paul, et tout l'esprit de ce passage, qu'il n'est pas

possible de ne s'y pas rendre, à moins que d'être tombé dans l'aveuglement.

Avouons donc humblement que nous naissons criminels, et par conséquent justement condamnés à toutes sortes de misères. Quel remède à de si grands maux ? Ne le cherchons pas en nous-mêmes avec les superbes stoïciens, nous l'y chercherions en vain. Nous ne pouvons le trouver qu'en Jésus-Christ seul, promis, comme notre libérateur, à notre premier père devenu criminel, et dont la promesse est renfermée dans la sentence portée contre le serpent.

IV. *Parce que tu as fait cela*, lui dit Dieu (*Gen.* III, 14, 15), *tu es maudit entre tous les animaux et toutes les bêtes de la terre; tu ramperas sur le ventre, et tu mangeras la terre tous les jours de ta vie: je mettrai une inimitié entre toi et la femme, entre sa race et la tienne; elle te brisera la tête, et tu tâcheras de la mordre au talon.* Méditons attentivement cette sentence contre le serpent.

1° Il paraît clair que le serpent, qui a séduit la première femme, n'est que l'instrument d'un agent spirituel : les discours qu'il tient sur Dieu et sur l'homme, sur la différence du bien et du mal, sur la loi imposée à Adam, sur les motifs secrets imputés au législateur, ne conviennent en aucune sorte à une brute destituée de raison. Ce serait en manquer soi-même que de soupçonner Moïse d'avoir cru les bêtes capables par leur nature de parler et de raisonner. L'histoire qu'il rapporte de l'ânesse de Balaam suffit seule pour éloigner de ce grand homme une opinion si ridicule : puisqu'il ne donne cette histoire que comme un fait des plus miraculeux (*Num.* XXII, 28). Il est donc clair que dans le récit de Moïse, le serpent n'est que l'instrument d'un être spirituel.

2° Il est clair que cet être est un être méchant, ennemi de Dieu et de l'homme, puisque ses discours ne tendent qu'à porter l'homme à la désobéissance et à la révolte contre le Créateur, et à faire passer le Créateur même pour un être jaloux et envieux. D'où il suit manifestement que la sentence prononcée contre l'instrument de la séduction porte sur le séducteur lui-même.

3° Il est clair que, dans cette sentence prononcée contre l'instrument de la séduction et contre le séducteur, l'avantage est pour l'homme; car la race de la femme doit écraser la tête du serpent, et par conséquent lui ôter la vie qui en dépend : au lieu qu'elle ne doit recevoir du serpent que des morsures au talon qui ne sont par mortelles. D'où il suit que, la sentence prononcée contre l'instrument de la séduction portant sur le séducteur lui-même, la race de la femme doit triompher du séducteur.

4° Il est clair que l'homme, en entendant cette sentence prononcée contre son ennemi, dut sentir renaître dans son cœur l'espérance qu'il avait perdue par son crime. Représentons-nous l'état misérable où se trouvèrent nos premiers pères après leur désobéissance. Ils ne voient que le crime dont ils sont coupables; ils n'attendent du souverain Juge qu'ils ont outragé que leur condamnation et l'exécution de l'arrêt terrible porté contre eux : *Au même jour où vous en mangerez, vous mourrez certainement.* (*Gen.* II, 17.)

Mais quel nouveau spectacle s'offre à leurs yeux ! une miséricorde infinie mêlée de justice ! S'ils sont condamnés, Eve à la douleur, Adam au travail; si la terre est maudite à cause d'eux, ils envisagent, sans doute, ces misères plutôt comme des moyens d'expier leur désobéissance que comme des supplices. C'est ce qu'ils ne peuvent s'empêcher de conclure en voyant l'arrêt de mort porté contre eux suspendu et différé. Mais peuvent-ils en douter lorsqu'ils entendent la sentence prononcée contre l'auteur de leur chute ? Ils apprennent par cette sentence, que si leur ennemi est un être révolté contre le Créateur, il n'en est pas moins soumis à sa puissance, ni moins sujet à sa justice. Ils apprennent de plus que la victoire que cet ennemi vient de remporter sur eux n'est pas aussi complète qu'il s'en flatte; qu'eux et leur postérité pouvaient résister à sa domination; et qu'après bien des combats où ils auraient à souffrir, ils verraient enfin son empire détruit et renversé. Tout cela doit paraître clair.

Supposer que nos premiers pères prirent cet oracle à la lettre, et que ce fût là l'intention de Dieu en le donnant, ce serait supposer la chose du monde la moins sérieuse. En effet, représentons-nous encore une fois les deux premiers coupables, honteux, consternés, abattus, sans espérance, en présence de leur Dieu qui va les juger, qui les juge en effet, et qui les condamne aux plus affreuses misères et enfin à la mort; pourrions-nous sérieusement réduire la prédiction que Dieu leur fait dans ces circonstances douloureuses à l'annonce d'un aussi petit événement que celui qui devait arriver dans le monde, savoir, que les serpents mordraient les hommes au talon, et que les hommes s'en vengeraient en leur écrasant la tête ? Quel rapport y avait-il entre une minutie de cette nature, et la perte du genre humain, la corruption du monde naturel et moral, l'anéantissement de toute la gloire et de tout le bonheur qui devaient résulter de la création ? Etait-ce une grande consolation pour Adam, après lui avoir annoncé que ses jours seraient *courts* et *mauvais*, que de lui apprendre qu'il briserait de temps en temps *la tête du serpent*, et que cette victoire ne laisserait pas même de lui coûter cher, quelque peu considérable qu'elle fût, puisque le serpent lui mordrait aussi souvent le talon ? Ne prêtons ni à Dieu ni à nos premiers pères un sens ridicule et absurde dans cette histoire : le serpent ne peut être le séducteur, il n'est que l'instrument : par conséquent le supplice qui tombe sur lui, ne saurait être que l'image de celui qui tombera sur le séducteur.

C'est ainsi que l'ont entendu les anciens Juifs, David, Salomon, Isaïe, etc. Ils ne confondaient pas le séducteur avec le serpent. On pourrait joindre aux anciens écrivains

de la nation juive, un auteur encore plus ancien d'une autre nation, qui n'avait aucune connaissance de Moïse, ni de la loi. Job, cet homme si célèbre par ses lumières et par sa patience, avait les idées les plus précises sur la chute d'Adam, sur la cause de cette chute, sur les misères du genre humain qui en ont été les suites, sur le remède préparé à ces misères.

Il faut donc reconnaître une allégorie dans le récit de Moïse. Eve, ayant le serpent sous son empire de même que tous les autres animaux, ne dut pas être effrayée de le voir, ni être surprise de l'entendre parler, étant accoutumée à s'entretenir avec les bons anges sous diverses figures. Mais pourquoi Dieu permet-il à l'ennemi du genre humain d'entrer dans le corps du serpent, et de s'en servir comme d'un instrument, plutôt que de tout autre animal, pour attaquer la première femme? c'est que cet animal était plus propre à représenter le caractère du démon dans sa malice, dans ses embûches, dans son supplice. Le serpent étant privé de raison est incapable de finesse; mais la manière souple et cachée dont il s'insinue est propre à représenter la malice et les embûches du démon. Le serpent étant naturellement odieux est propre à représenter le diable, que tout le monde maudit. Le serpent rempant sur le ventre et se nourrissant de la terre est propre à représenter les pensées basses, charnelles et corporelles du diable dont toute l'occupation est de nous plonger dans la chair et le sang, et, comme le serpent, de nous porter des plaies en trahison, et de nous attaquer au talon, c'est-à-dire à la partie la plus faible.

Enfin pour revenir à la promesse, il est clair que la destruction de l'empire injuste du séducteur est réservée à une personne singulière qui naîtra d'une femme. A-t-elle paru, cette personne? Une femme lui a-t-elle donné naissance? Pouvons-nous en douter? Jésus-Christ est cette personne, né de Marie, vierge et mère tout à la fois. Mais il ne devait paraître que bien des siècles après la promesse: un si grand don de l'infinie miséricorde devait être longtemps l'objet de l'attente et des désirs des justes. Tout ce qu'on peut demander est que Dieu en renouvelât la promesse autant qu'il était nécessaire pour maintenir et perpétuer son culte sur la terre jusqu'à son accomplissement; c'est ce qu'il a fait, comme nous l'allons voir.

V. Le péché, introduit dans le monde par le premier homme, a les suites les plus malheureuses. Si Dieu s'y forme des adorateurs par la foi et la confiance qu'il leur inspire dans les mérites du Libérateur promis; s'il y a des Abel, des Seth, des Hénoch, des enfants de Dieu, etc., il y a des Caïn, des enfants des hommes, dont les filles commencent à se faire de nouveaux attraits; les enfants de Dieu s'y laissent prendre; le plaisir des sens l'emporte; les désordres prévalent; la corruption est universelle; tout est perdu, et Dieu est contraint de noyer le monde dans le déluge. Il reste une famille juste, c'est celle de Noé. Dieu, en annonçant ce déluge, lui promet en même temps *qu'il ratifiera avec lui son alliance.* (*Gen.* VI, 18.) Immédiatement après le déluge, il lui déclare qu'il *ne maudira plus la terre à cause de l'homme, et que, tant que la terre durera, la semence et la moisson, le froid et le chaud, l'été et l'hiver, la nuit et le jour ne cesseront point* de s'entre-suivre (*Gen.* VIII, 21, 22). Il le bénit et ses enfants, et leur accorde une partie des mêmes avantages qu'il avait accordés au premier homme avant sa chute (*Gen.* IX, 1-3): c'est l'alliance qu'il contracte avec eux. (*Gen.* V, 11 seq.) Mais cette alliance laisse subsister dans son entier l'arrêt de mort prononcé contre l'homme criminel; il n'y est fait mention que des biens passagers dont on peut jouir durant la vie présente. Il ne peut donc être douteux que Noé ne fût occupé de plus grands biens, c'est-à-dire de ceux d'une meilleure vie, que *la race de la femme* devait procurer au genre humain en le faisant triompher du serpent. Noé était un homme juste et religieux (*Gen.* VI, 9; VIII, 20): or point de justice, point de religion, sans espérance d'une autre vie. Point d'espérance d'une autre vie pour l'homme criminel condamné à mort, sans une déclaration de la part de Dieu qui veut lui pardonner. L'idée d'une bonté infinie peut être capable de fonder l'assurance que Dieu peut pardonner au pécheur s'il le veut, mais jamais elle ne peut donner l'assurance qu'il le veut, parce qu'il est souverainement libre à cet égard. Il faut donc supposer que Noé n'envisageait l'alliance que Dieu venait de contracter avec lui, et la bénédiction répandue sur la terre, que comme un gage certain que la grande promesse faite au premier homme, commençant d'être exécutée, aurait un jour son entier accomplissement.

On conviendra que nous ne supposons rien ici arbitrairement, si l'on considère la bénédiction particulière que Noé donne à Sem en ces termes: *Que le Seigneur le Dieu de Sem soit béni, et que Chanaan soit le serviteur de Sem; que Dieu étende* la possession de *Japhet, qu'il habite dans les tentes de Sem.* (*Gen.* IX, 26, 27.) Il ne peut être question ici des biens temporels; nous avons vu que l'alliance temporelle regardait indistinctement Noé et ses trois enfants. Par conséquent la bénédiction particulière à Sem ne peut faire partie de cette alliance temporelle. On ne comprendra rien à cette bénédiction, à moins qu'on ne la cherche dans l'espérance que Noé, héritier de la justice qui naît de la foi, avait conçue d'une délivrance entière des maux que la chute du premier homme avait attirés après elle; espérance fondée sur la grande promesse d'un libérateur, promesse à laquelle Dieu lui avait donné droit avant le déluge quand il lui dit (*Gen.* VI, 8): *Je ratifierai mon alliance avec vous.* Il prévoyait donc, ce juste, éclairé d'une lumière divine, le glorieux privilége que devait avoir Sem préférablement à ses frères, de donner par l'un de ses descendants le libérateur au monde. C'est ainsi

que les vérités révélées dès l'origine du monde se conservent et se perpétuent. D'Adam jusqu'à Noé, l'intervalle ne saurait être plus court, il n'y a qu'un homme qui les sépare. Noé reçoit le précieux dépôt de la révélation et le transmet à ses enfants. Qui pourrait se persuader qu'un dépôt si précieux pût tomber dans l'oubli ? Cependant la chose arrive, et le saint homme Noé eut peut-être la douleur d'en être le témoin.

VI. La famille de Cham et celle de Japhet se livrent à l'idolâtrie bientôt après le déluge ; la créature fut adorée à la place du Créateur ; l'homme en vint jusqu'à adorer l'ouvrage de ses mains ; le culte de Dieu s'affaiblit même dans la famille de Sem, de telle sorte qu'on croit qu'Abraham fut persécuté parmi les Chaldéens, d'où il était, parce qu'il ne voulut point adhérer à leur culte impie. Quoi qu'il en soit, Dieu le retire de sa patrie pour le conserver dans la piété : *Sortez*, lui dit le Seigneur (*Gen.* XII, 1-3), *de votre parenté et de la maison de votre père et venez au pays que je vous montrerai. Je vous bénirai, je rendrai grand votre nom, et vous serez béni. Je bénirai ceux qui vous béniront et je maudirai ceux qui vous maudiront, et en vous seront bénies toutes les familles de la terre.* Il est manifeste qu'il y a ici deux promesses ; non-seulement on promet à Abraham des bénédictions particulières, mais on lui promet une bénédiction générale, qui doit passer par son canal à tout le genre humain. La promesse des bénédictions particulières est expliquée clairement dans la suite (*Gen.* XII, 7 ; XV, 18 ; XVII, 2, 5, 6) ; elle a pour objet le pays de Chanaan et la multiplication de la race d'Abraham, c'est-à-dire, des biens temporels. Mais quel est l'objet de la bénédiction générale ? tâchons de le découvrir.

Dieu promet de traiter avec Abraham et sa postérité une alliance éternelle, et d'être son Dieu (*Gen.* XVII, 7) : *Je ratifierai mon alliance avec vous, et après vous avec votre postérité dans la suite de leurs générations par un pacte éternel, afin que je sois votre Dieu et le Dieu de votre postérité après vous.* La promesse singulière que Dieu fait d'être le Dieu d'Abraham et de sa postérité, c'est-à-dire, d'être son défenseur, son protecteur, son appui, jointe à la promesse d'une alliance éternelle, emporte nécessairement des biens différents de ceux qui passent et qui n'ont qu'une durée momentanée ; la chose est claire par elle-même, elle devient en quelque sorte sensible par la suite. Cette alliance que Dieu appelle son alliance est restreinte à la personne d'Isaac à l'exclusion d'Ismaël. Dieu promet à Abraham en termes exprès, qu'il lui donnera un fils de Sara, et qu'il établira *son alliance éternelle avec ce fils et avec sa postérité après lui.* (*Gen.* XVII, 16, 19.) Ce patriarche avait alors un fils agé de treize ans, qu'il avait eu d'Agar, à laquelle l'ange avait dit que sa postérité serait multipliée de telle sorte qu'elle serait innombrable. (*Gen.* XVI, 10.) Il est visible que cette promesse en faveur d'Ismaël, d'une postérité innombrable, rentre dans la promesse des biens temporels faite à Abraham, mais qu'elle n'entre pour rien dans l'alliance éternelle réservée à Isaac à l'exclusion du même Ismaël. L'exclusion est encore mieux marquée dans le texte suivant. Abraham n'osant presque se fier à la promesse qu'il reçoit d'avoir de Sara un fils, *faites-moi la grâce*, dit-il à Dieu, *qu'Ismaël vive en votre présence.* (*Gen.* XVII, 18.) Dieu lui répondit : *Je vous ai exaucé touchant Ismaël, je le bénirai et je lui donnerai une postérité nombreuse. Douze princes sortiront de lui et je le ferai devenir une grande nation, mais j'établirai mon alliance avec Isaac que Sara vous enfantera dans un an, en ce même temps.* (*Ibid.*, 20, 21.) Il est donc sensible qu'Ismaël étant exclu de l'alliance éternelle, cette alliance a pour objet des biens différents de ceux qui sont promis au même Ismaël ; or, les biens qui lui sont promis sont des biens temporels, donc l'objet de l'alliance éternelle sont des biens d'un autre genre. Mais quels sont ces biens ? il est évident qu'ils ne sont autre chose que la bénédiction même générale commune à toutes les nations. En effet nous avons vu qu'Abraham avait reçu deux promesses, l'une d'une postérité nombreuse, l'autre d'une bénédiction commune à toutes les nations. Nous venons de voir qu'Ismaël est associé à la première, et non à la seconde, au lieu qu'Isaac est non-seulement associé à la première, mais encore à la seconde : *J'accomplirai*, lui dit Dieu, *le serment que j'ai fait à Abraham votre père. Je multiplierai vos enfants comme les étoiles du ciel, et toutes les nations de la terre seront bénies dans votre race.* (*Gen.* XXVI, 3, 4.) Il est donc évident que la bénédiction générale pour toutes les nations, est le sujet de l'alliance éternelle contractée avec Abraham et ensuite avec Isaac à l'exclusion d'Ismaël.

La promesse de cette bénédiction universelle passe à Jacob à l'exclusion d'Esaü, comme elle avait passé à Isaac à l'exclusion d'Ismaël. Esaü reçoit d'Isaac une bénédiction aussi ample que Jacob, quant aux biens temporels, c'est-à-dire quant à la graisse de la terre (*Gen.* XXVII, 39, 40), à la rosée des cieux, à la domination, et l'événement y a répondu. Mais le droit d'aînesse est transféré à Jacob, la bénédiction d'Abraham lui est réservée, toutes les familles de la terre seront bénies dans sa race : *Que les peuples*, lui dit Isaac, *vous soient assujettis, que les nations vous adorent ; soyez le seigneur de vos frères, que les enfants de votre mère se prosternent devant vous. Celui qui vous maudira sera maudit, et celui qui vous bénira sera béni.* (*Gen.* XXVII, 29.) *Le Dieu tout-puissant vous donnera la bénédiction d'Abraham.* (*Gen.* XXVIII, 3, 4.) Enfin le Dieu d'Abraham lui assure que *toutes les familles de la terre seront bénies en sa race.* (*Ibid.*, 14.)

Quel est donc l'objet de cette grande promesse faite à Abraham et confirmée à Isaac, renouvelée à Jacob, et qui est le sujet d'une alliance éternelle ? Croirons-nous avec les Juifs qu'elle leur assure l'empire du monde ? Quelle étrange bénédiction ! il n'y a que des

Juifs qui puissent imaginer comme un bonheur pour les peuples de la terre de devenir leurs sujets et leurs esclaves. S'il serait absurde d'interpréter ainsi la grande promesse, serait-il moins absurde de l'entendre en ce sens que toutes les nations seront tellement frappées d'admiration à la vue de la prospérité d'Abraham et de ses descendants, qu'elles se béniront les unes les autres en ces termes : Dieu vous fasse devenir aussi grand qu'Abraham et sa postérité ? Ce serait réduire le sujet d'une alliance éternelle à une façon de parler proverbiale ; ce serait réduire les prérogatives d'Isaac sur Ismaël et de Jacob sur Esaü à l'usage du nom de l'un plutôt que du nom de l'autre dans les bénédictions que les nations se donneront réciproquement. Eh ! dans quel temps, dans quel pays, chez quelles nations a eu lieu cet usage ?

Il est manifeste que la promesse faite à Abraham, à Isaac, à Jacob, de bénir toutes les familles de la terre dans leur race, est relative à la promesse faite à nos premiers pères après leur chute, et que son unique et véritable objet est la délivrance des misères que cette chute funeste avait attirées au genre humain. Abraham savait que l'ignorance, la pente au mal, la mort, étaient entrées dans le monde par le péché, et que Dieu en avait promis la délivrance, en promettant que la race de la femme remporterait une pleine victoire sur l'auteur du péché. Il savait que la religion de ses ancêtres avait pour fondement l'espérance de cette victoire. Quand donc le Créateur, de qui il attendait cette bénédiction générale, lui en promit aussi une universelle et qu'il établit là-dessus son alliance éternelle, quelle autre espérance peut-il concevoir, sinon qu'en la postérité serait accompli un jour l'oracle touchant la victoire que devait remporter la race de la femme sur l'ennemi de l'homme ? Il n'y a pas lieu de douter qu'Isaac et Jacob ne conçurent la même espérance ; telle est donc la destination d'Abraham. Dieu le choisit pour être l'instrument des desseins de sa miséricorde infinie sur le genre humain. Il fera multiplier sa famille dans une terre étrangère, il l'en tirera avec un éclat digne de sa puissance, il lui donnera des lois, il l'établira dans le pays de Chanaan, il l'y maintiendra ; en un mot sa fidélité à remplir toutes ses promesses temporelles qu'il a faites à Abraham sera pour les descendants de ce patriarche un garant visible et perpétuel de sa fidélité à remplir la grande promesse d'une bénédiction générale dans le temps marqué par sa sagesse. Mais cette bénédiction qui doit sortir d'Abraham, d'Isaac, de Jacob, duquel des enfants de ce dernier doit-elle sortir et se répandre sur toute la terre ?

VII. Jacob est contraint par la famine de quitter le pays de Chanaan ; il vient en Égypte auprès de son fils Joseph, lequel n'y voit au-dessus de lui que le roi seul. Il y amène sa famille. Ses enfants assemblés autour de lui avant sa mort, il leur annonce leur destinée future dans les bénédictions qu'il leur donne. Ces bénédictions regardent moins leurs personnes que les tribus qui en doivent sortir, ou ne regardent leurs personnes que comme chefs de tribus. Elles ont pour objet les biens dont ces tribus doivent être mises en possession dans la terre de Chanaan, mais celle que ce saint patriarche adresse à Juda, outre les biens temporels, paraît renfermer quelque chose de plus ; Jacob emploie les mêmes expressions dont Isaac s'était servi en le bénissant lui-même. *Juda, vos frères vous loueront, votre main mettra sous le joug vos ennemis, les enfants de votre père vous adoreront..., le sceptre ne sera point ôté de Juda, ni le prince de sa postérité jusqu'à ce que celui qui doit être envoyé soit venu ; et c'est lui qui sera l'attente des nations.* (*Gen.* XLIX, 8, 10.)

Il semble qu'il s'agit ici de la grande promesse ; Jacob, sur le point d'être séparé de sa famille, pouvait-il ne pas lui transmettre la double bénédiction qu'il avait reçue d'Isaac ? Pouvait-il ne point lui rappeler la grande promesse qui faisait toute sa consolation ? l'état affligeant où il va la laisser l'exige ; c'est au milieu d'une nation livrée à la superstition et à l'idolâtrie qu'elle doit passer un grand nombre d'années ; n'a-t-elle donc pas besoin, dans de si tristes circonstances, d'être prémunie contre les scandales par la foi et par l'espérance de la grande promesse ? tâchons donc de pénétrer le sens de la bénédiction donnée à Juda.

Les savants, d'accord entre eux à reconnaître ici une prophétie touchant le Messie, se partagent dans l'interprétation des termes hébreux, surtout celui que nous rendons par le mot de *sceptre*. Il n'est pas ici question de l'interprétation bizarre des Juifs, qui entendent, par ce terme, *une verge de tribulation*. Rien de plus évidemment contraire à la bénédiction donnée à Juda, où tout annonce les plus brillants avantages, le triomphe, la force, le courage, l'abondance. (*Ibid.*, 8, 9, 11.) Revenons aux vrais savants : les uns entendent, par le terme de *sceptre*, une autorité souveraine et législative : les autres, une autorité moins étendue, c'est-à-dire, le pouvoir de se gouverner par ses propres lois, la prérogative d'avoir ses chefs, ses juges, ses magistrats, ses lois. Sans entrer dans la discussion de ces divers sentiments, il nous semble que le dernier est le plus simple et le plus naturel.

En effet, dès que l'on convient qu'il faut entendre par *sceptre* l'autorité, peut-on s'empêcher de supposer que Jacob, en établissant douze tribus, établit douze sceptres ; par conséquent que ce terme n'a point d'autre signification dans la bénédiction adressée à Juda, que dans celle qu'il adresse à ses autres enfants : c'est ce qu'il fait assez entendre dans la bénédiction de Dan, auquel il parle ainsi : *Dan jugera son peuple de même que les autres tribus d'Israël.* (*Ibid.*, 16.) Quel sera donc le privilége singulier accordé à la tribu de Juda ? C'est qu'elle formera un peuple distinct, qui aura ses chefs, ses juges, ses magistrats, ses lois, jusqu'à la venue du

*Schilo*, au lieu que les autres tribus n'auront point cet avantage.

Rien de plus facile que de vérifier la prophétie de Jacob prise en ce sens; la plus légère teinture de l'histoire juive suffit pour en convaincre. Il est très-vraisemblable que Jacob divisa lui-même sa famille en tribus; ce qui est bien constant, c'est que cette forme de gouvernement subsistait, lorsque Moïse et Aaron allèrent en Egypte tirer les Israélites de la dure captivité où ils gémissaient : que la même forme de gouvernement continua dans le désert : qu'elle se maintint sous Josué, sous les juges, sous Saül, que la tribu de Juda reçut un nouveau lustre par l'élévation de David sur le trône; que la même tribu conserva ses droits dans sa captivité à Babylone (*Dan.* XIII) : au lieu que les dix tribus, qui s'étaient séparées d'elle sous le règne de Roboam, en avaient été dépouillées, sans espérance de les recouvrer jamais, lorsqu'elles furent transportées en Assyrie par Salmanazar. Dès là même elles cessèrent de former un peuple gouverné par ses lois; car ce qu'avancent quelques Juifs, que ces tribus subsistent encore aujourd'hui, et forment un royaume florissant dans un certain pays inconnu au reste des mortels, ne doit passer que pour une belle chimère. Mais la tribu de Juda, après les soixante-dix ans de sa captivité à Babylone, revient en sa patrie. Les particuliers des dix tribus, de même que les Benjamites qui l'y suivent, sont confondus avec elle, et ne sont plus connus que sous son nom, les derniers mêmes, dès la défection des dix tribus sous Roboam, n'en étaient pas distingués.

Si la liberté du peuple juif (car nous l'appellerons désormais ainsi) fut resserrée sous l'empire des Perses, il n'en eut pas moins ses chefs, ses juges, ses lois, comme il paraît par les *Livres d'Esdras* et *de Néhémie*. Il continua de vivre ainsi sous l'empire des Grecs, de même que sous les Asmonéens, comme il est sensible par ses lettres aux Romains et aux Lacédémoniens. (*Lib. Machab.*) Les Romains mêmes, en réduisant la Judée en province de l'empire, ne touchèrent point à la forme de son gouvernement.

L'époque de sa décadence est la venue de Jésus-Christ, le véritable *Schilo :* car, en quelque sens qu'on prenne le terme hébreu, il convient à Jésus-Christ et à Jésus-Christ seul. Veut-on qu'il signifie le pacificateur? quel autre que Jésus-Christ est l'auteur de la paix et de la justice? Veut-on qu'il signifie celui qui doit être envoyé? quel autre que Jésus-Christ mérite mieux le titre d'envoyé? Veut-on qu'il signifie son fils? quel autre que Jésus-Christ est le Fils par excellence et de Dieu et de Juda? Veut-on qu'il signifie celui qui est réservé ou celui à qui il est réservé? de quel autre que de Jésus-Christ peuvent découler les vrais biens sur la maison de Juda, ou à quel autre qu'à Jésus-Christ peut être réservé de régner éternellement sur la maison de Jacob? Après la venue de ce véritable *Schilo*, le peuple juif, dispersé parmi les nations, n'est plus un peuple gouverné par ses lois; il n'a plus ni chefs, ni princes, ni magistrats.

La dernière partie de la prophétie, *il sera l'attente des nations*, ou autrement, *à lui est réservée l'obéissance des peuples*, a une application trop visible à Jésus-Christ, pour que nous nous y arrêtions. Il n'est pas nécessaire, non plus, de rechercher quelle famille de Juda fut choisie dans la suite pour donner au monde la race bénie; il ne faut qu'avoir ouvert les Psaumes et les prophètes, pour savoir que ce fut la famille de David qui reçut cet honneur. Réfléchissons un moment sur la grande promesse que nous venons d'exposer.

VIII. Il n'est pas facile à la raison, dégagée de tout autre intérêt que celui de la vérité, de méditer attentivement cette grande promesse, et de ne pas se rendre à l'évidence qui en résulte en faveur de la religion chrétienne. Est-il possible de ne voir pas, dans le serpent séducteur de nos premiers pères, un esprit ennemi de Dieu et de l'homme, un esprit tel que le peignent Jésus-Christ et les apôtres, en l'appelant *le diable, homicide dès le commencement, en qui la vérité n'est point, menteur de son propre fond, le père du mensonge* (*Joan.* VIII, 44), *le grand dragon, l'ancien serpent, Satan, séducteur de tout l'univers* (*Apoc.* XII, 9; XX, 2), *le prince du monde de ce siècle ténébreux, l'esprit de malice, la puissance des ténèbres?* (*Joan.* XII, 31; *Ephes.* VI, 12; *Col.* I, 13.)

Est-il possible de ne pas voir, dans l'état du genre humain avant l'Evangile, un esprit tel qu'il vient d'être dépeint, exerçant sur les hommes son cruel empire? En effet, si l'on excepte quelques hommes privilégiés et éclairés par la révélation de la grande promesse, qu'était-ce que le genre humain avant l'Evangile, si ce n'est un amas infortuné de sujets aveugles du diable? De toutes parts on lui avait dressé des temples et des autels : on lui offrait des sacrifices sous mille noms bizarres, jusque sous la figure *de quadrupèdes et de serpents* (*Rom.* I, 23) : on écoutait ses oracles trompeurs, les crimes les plus honteux faisaient partie du culte qu'on lui rendait. Est-il possible de ne pas voir le même esprit méchant dans les déplorables effets que chacun éprouve en soi-même, dans les ténèbres et les erreurs de son esprit, dans la pente de sa volonté au mal, dans les illusions de son imagination, dans le déréglement de ses sens, dans les misères qui ne se terminent qu'à la mort?

Est-il possible de ne pas voir Jésus-Christ dans la race de la femme qui doit écraser la tête du serpent? Quel autre que Jésus-Christ est né d'une femme par l'opération seule du Tout-Puissant? (*Luc.* I, 34.) Entre quelle race de la femme et la race du serpent Dieu a-t-il mis une inimitié irréconciliable? n'est-ce pas entre Jésus-Christ, qui est la *vérité* même (*Joan.* XIV, 6), et les menteurs qui sont les enfants *du père du mensonge?* (*Joan.* VIII, 44.) Quel autre que Jésus-Christ, après avoir été mordu au talon, c'est-

à-dire à la partie la plus faible de lui-même, son humanité a écrasé la tête du serpent? En était-il venu un autre avant lui *pour détruire les œuvres du diable* (*I Joan.* III, 8)? N'est-ce pas lui qui, par sa mort, a chassé du monde (*Joan.* XII, 31) cet inique usurpateur, qui n'y avait acquis de droit qu'en introduisant le péché, qui a renversé ses temples et ses autels, qui a fait taire ses oracles, qui a substitué aux infamies de son culte l'adoration en esprit et en vérité du Dieu vivant et véritable? N'est-ce pas lui qui est la bénédiction universelle de tous les peuples, qui a dissipé leurs ténèbres et leurs erreurs, qui a éclairé les esprits par les lumières de la vérité, qui a rétabli les volontés dans l'ordre par l'amour de la justice, qui a réglé les imaginations par les images des mystères de sa vie et de sa mort, qui a soumis la loi des membres à la loi de l'esprit? N'est-ce pas lui qui nous a *sauvés de nos péchés* (*Matth.* I, 21), *en les portant en son corps sur la croix, qui, par ses meurtrissures et par ses plaies, nous a guéris* (*I Petr.* II, 24), *qui a rétabli la paix entre le ciel et la terre par son sang* en nous *réconciliant* avec Dieu (*Col.* I, 20), qui, par sa médiation, nous donne accès au *trône de la grâce* (*Heb.* IV, 16); qui s'est offert comme une victime *de propitiation* (*Rom.* III, 24; *I Joan.* II, 2) pour désarmer la souveraine justice irritée contre nous; qui, de lui-même, comme de notre chef, fait découler sur nous l'esprit et la vie; qui change nos misères en une pénitence salutaire par leur union à ses souffrances; qui, par l'espérance d'une résurrection glorieuse, nous *délivre de la servitude continuelle, où* nous *tenait la crainte de la mort?* (*Hebr.* II, 15.)

Sans doute il était juste que l'homme, qui avait voulu se soustraire par sa désobéissance à l'empire de la bonté de Dieu, tombât sous l'empire de sa justice, et qu'en punition de sa rébellion, il fût livré à la tyrannie du démon, dont il s'était rendu l'imitateur et le complice. Mais si le démon ose attenter à la vie d'un juste, tel que Jésus-Christ Homme-Dieu, et que ce juste veuille bien recevoir la mort en réparation du crime de l'homme pécheur, n'est-il pas de la miséricorde infinie de Dieu d'accepter une réparation si digne de sa sainteté, d'accorder à l'homme pécheur des lettres d'abolition et de grâce, de le délivrer de la tyrannie du démon, de changer son cœur, de commuer en des peines passagères dans cette vie le supplice éternel qu'il avait mérité comme le démon son séducteur? Voilà notre heureuse position : nous avions tout perdu en Adam, mais nous retrouvons tout en Jésus-Christ. Justifiés en lui et par lui, nous avons la paix avec Dieu, l'espérance de la gloire, la consolation dans les souffrances qui affermissent l'espérance, en nous conduisant à la gloire : et notre espérance a deux fondements inébranlables : la charité répandue dans nos cœurs par l'Esprit saint qui nous a été donné, et l'amour que Dieu nous a témoigné en livrant son Fils pour nous à la mort, lorsque nous étions des pécheurs et des impies, et en nous réconciliant ainsi par le sang de son propre Fils, lorsque nous étions ses ennemis. (*Rom.* V, 1 seq.)

En un mot, *comme c'est par le péché d'un seul, que tous les hommes sont tombés dans la condamnation de la mort, ainsi c'est par la justice d'un seul que tous les hommes reçoivent la justification de la vie.* (*Rom.* V, 18.) Quel est donc notre grand et unique intérêt? c'est de nous attacher inviolablement et sans réserve à Jésus-Christ par la foi, par la confiance, par l'amour, par la fidélité à sa loi. *Celui qui croit en lui, n'est pas condamné, mais celui qui n'y croit pas est déjà condamné, parce qu'il ne croit pas au nom du Fils unique de Dieu* (*Joan.* III, 18), par lequel seul, il peut être sauvé. *Celui qui croit au Fils, a la vie éternelle ; et, au contraire, celui qui ne croit pas au Fils ne verra pas la vie, mais la colère demeure sur lui.* (*Ibid.*, 36.)

IX. Que de questions ne propose-t-on pas à l'occasion de la grande promesse du Libérateur? On les met jusque dans la bouche des plus simples, dans des ouvrages qui ne paraissent être faits que pour édifier. On demande pourquoi Dieu a permis la chute d'un certain nombre d'anges qu'il avait créés dans la sainteté? Pourquoi il a permis à un de ces esprits jaloux du bonheur de l'homme de tenter Eve? Pourquoi il a permis qu'Eve succombât à la séduction? Pourquoi il a permis qu'Adam, par complaisance pour sa femme, y succombât à son tour? Pourquoi il a voulu que tous les hommes descendissent de ces deux premiers coupables? Pourquoi, voulant donner un Libérateur au genre humain, il en a différé le don si longtemps? Pourquoi, à l'exception d'un petit nombre de mortels, il a laissé marcher tous les autres dans les voies de l'erreur et de la superstition? Pourquoi, envoyant le Libérateur au monde, il a permis qu'il fût livré à une mort honteuse? Pourquoi enfin les fruits de la mort de ce libérateur n'ont point été communiqués également et indistinctement à toutes les nations, à tous les hommes?

Que de questions misérables uniquement propres à embarrasser la foi des simples! Nous demandons à notre tour à ces faiseurs de questions, pourquoi Dieu n'aurait pas créé des esprits libres? serait-ce par impuissance, ou parce que des esprits libres étaient impossibles? Pourquoi, s'il a pu créer des esprits libres, n'aurait-il pas pu permettre leur chute? était-ce pour son bien ou pour le leur, qu'il leur avait accordé l'être? était-il obligé de les retenir sous l'empire de sa bonté par sa grâce, plutôt que de les laisser tomber sous l'empire de sa justice par l'abus de leur existence? Pourquoi aurait-il empêché l'un de ces esprits pervers d'abuser de sa liberté contre nos premiers pères? était-il obligé de rendre inutiles ses discours insidieux et calomnieux? Serait-il plus avantageux aux enfants d'Adam de sortir immédiatement des mains de Dieu que de tirer leur naissance de ce premier

coupable, si Dieu avait permis qu'à son exemple ils abusassent de leur liberté? et pourquoi ne l'aurait-il pas permis? seraient-ils moins criminels, parce qu'ils le seraient par leur propre volonté, et non par celle de leur premier père?

Si le don d'un Libérateur est purement gratuit, le donateur n'est-il pas le maître de faire ce grand don dans le temps qu'il lui plaît? et si ce don fait au genre humain trouve tant d'ingrats, y en aurait-il eu moins s'il avait été fait plus tôt? En effet quel a été le fruit de la promesse de ce grand don? si l'on excepte un petit nombre d'âmes choisies, le reste du genre humain l'oublia bientôt, ou n'en conserva qu'un souvenir obscur. La justice est-elle moins essentielle à Dieu que la miséricorde? et si la justice exigeait de l'homme une réparation proportionnée à son offense, et que le Libérateur ait bien voulu se mettre à sa place, pourquoi l'homme criminel ne méritant plus de vivre, mais toutes sortes de supplices, son Libérateur n'aurait-il pas voulu souffrir la mort et la mort la plus ignominieuse? L'application d'une mort d'un si grand prix, étant une grâce et la plus grande des grâces, pourquoi serait-elle accordée indistinctement et également à toutes les nations? comment dans ce cas pourrait-elle être distinguée des dons purement naturels communs à tous les hommes?

Contentons-nous des connaissances qu'il a plu à Dieu de nous donner du plan de sa conduite dans le gouvernement du monde des esprits, sans lui demander les raisons de sa conduite. Quand il aurait daigné nous les apprendre, de quel usage nous en serait la connaissance? en naîtrions-nous moins dans l'ignorance profonde de nos devoirs, moins portés au mal, moins sujets aux illusions de l'imagination et des sens, moins exposés aux combats de la loi des membres contre la loi de l'esprit, moins assujettis aux misères et à la mort dans le monde présent, moins coupables et moins dignes de châtiment dans un autre monde? Ce n'est pas à connaître les raisons de la conduite de Dieu sur nous, que nous sommes intéressés; c'est à connaître les moyens que sa miséricorde nous a préparés pour la délivrance de nos maux. A toutes les questions de l'impie point d'autre réponse que celle-ci : Dieu l'a voulu; et il l'a voulu parce qu'il l'a voulu. Il pouvait sans doute suivre un autre plan par rapport au monde des esprits, parce qu'il est tout-puissant : il a choisi le plan actuel, parce qu'il est souverainement libre.

Ce n'est pas par besoin qu'il a tiré le monde du néant : il a voulu manifester ses attributs. Si sa bonté et sa sagesse éclatent dans l'être qu'il a donné aux esprits : son indépendance de leur culte éclate dans la liberté dont il les enrichit. Sa justice n'éclate que dans la punition de ceux qui abusent de leur existence en abusant de leur liberté.

Mais, dit-on, Dieu, cet être si bon et si sage, ne pouvait-il pas empêcher cet abus de la liberté? Sans doute, encore une fois, il le pouvait; mais le devait-il? qui oserait l'avancer? Dieu ne peut manquer à ce qu'il doit : il faudrait donc qu'il eût rendu l'abus de la liberté aussi impossible aux esprits, qu'il est impossible qu'il manque à ce qu'il doit; il faudrait donc qu'il n'eût pu donner l'existence à des êtres libres ; car on ne peut concevoir un être créé libre, sans le concevoir dès là même capable de décheoir, et par conséquent d'abuser de sa liberté; mais il est évident que cette capacité serait incompatible avec l'impossibilité en Dieu de permettre cet abus, s'il devait ne pas le permettre.

Sans doute, Dieu est la bonté même ; mais ne séparons pas sa bonté de son indépendance et de sa justice : ce n'est pas pour son bonheur qu'il nous a faits, il le possède essentiellement par lui-même, et ses créatures ne peuvent l'augmenter, ni le diminuer : c'est donc par pure bonté qu'il nous a faits, il veut que nous soyons heureux, mais il veut que nous nous rendions dignes de l'être par notre fidélité à remplir nos devoirs à son égard. Etre donc infidèles à nos devoirs, c'est vouloir être malheureux, et nous ne le serons que parce que nous aurons voulu l'être : tel est l'ordre de la justice. Rendons-nous-la favorable, non en nous érigeant en censeurs de sa conduite, mais en l'adorant humblement, et en acceptant avec reconnaissance les moyens qu'elle nous offre en Jésus-Christ et par Jésus-Christ, pour notre délivrance. Passons à la seconde preuve.

## CHAPITRE XI.

*Jésus-Christ figuré par la loi mosaïque comme le Libérateur promis. — Providence particulière sur les Israélites. — Diverses lois données à ce peuple. — La grande promesse retracée dans son alliance et dans ses lois cérémonielles, figures et images des mystères de Jésus-Christ.*

I. Dieu avait fait à Abraham, comme nous l'avons vu, deux promesses bien différentes : l'une qui avait pour objet des biens temporels, une nombreuse postérité, et l'établissement de cette postérité dans la terre de Chanaan; l'autre qui avait pour objet des biens d'un autre genre, une alliance éternelle, et un enfant qui serait la bénédiction de toutes les nations. Il avait renouvelé les mêmes promesses à Isaac, ensuite à Jacob. Parmi les enfants de ce dernier, il avait choisi Juda, préférablement à ses frères, pour le rendre dépositaire de sa seconde promesse.

II. Enfin le moment d'exécuter la promesse du premier genre, est arrivé : Dieu, selon qu'il s'y était engagé (*Gen.* xv, 14), fait sortir de l'Egypte avec un éclat digne de sa puissance le peuple d'Israël : il le conduit dans le désert : là il fait alliance avec ce peuple, il se déclare leur roi, il lui donne des lois, auxquelles il joint des promesses et des menaces temporelles. Ces lois sont de trois sortes, morales, judicielles, cérémoniel-

les. Les premiers étaient ces vérités morales gravées dans tous les cœurs, qui apprennent à tout homme raisonnable ce qu'il doit faire et ce qu'il doit éviter; les secondes étaient faites pour régler le gouvernement du peuple d'Israël; les troisièmes regardaient les pratiques et les cérémonies qui devaient être observées dans le culte divin.

Il paraît que ces dernières lois n'étaient pas du premier dessein (*Jerem.* VII, 22, 23), elles ne furent pas données en même temps que les morales, l'alliance fut scellée après la publication du Décalogue : les lois cérémonielles vinrent après l'infraction de l'alliance. Elles ne furent que comme un accessoire pour servir de remède au penchant du peuple, en arrêtant par des sacrifices sensibles des esprits peu capables d'un culte plus spirituel. Quoi qu'il en soit, en tout cela aperçoit-on la grande promesse du Libérateur faites à nos premiers pères après leur chute, renouvelée en termes si exprès à Abraham, à Isaac, à Jacob, à Juda? Que deviendra donc cette grande promesse si honorable à la postérité d'Abraham, et si intéressante pour toutes les nations? Dieu, qui l'a confirmée par serment, peut-il l'oublier? Nous croyons l'apercevoir dans l'alliance qu'il a faite au désert avec le peuple d'Israël, et dans les pratiques et cérémonies qu'il lui prescrit pour son culte, comme dans des images et des tableaux : envisageons ces objets de plus près.

III. L'alliance que Dieu fait avec le peuple d'Israël de le prendre pour son peuple et pour son royaume, il la fait dépendre d'une condition : savoir, la fidélité du peuple à obéir à ses lois; mais il ne se rend point garant de cette conduite. Le peuple accepte l'alliance sous la condition proposée; l'alliance est confirmée par le sang des victimes ; les promesses pour les observateurs des lois, les menaces contre les violateurs des mêmes lois, ont pour objet des biens et des maux sensibles. Un tabernacle, dressé sous les ordres de Moïse, selon le modèle qui lui a été montré sur la montagne, doit servir de palais à Dieu, le trône sur lequel doit résider Sa Majesté est une arche placée au fond du tabernacle. C'est la tribu de Lévi qui doit fournir les prêtres destinés à rendre à Dieu le culte suprême. Ce culte consiste en divers sacrifices d'animaux, et en diverses lustrations (*Exod.* XXIII, XXV seq.; *Lev.* I, seq.) Or, cette alliance, ce sang des victimes qui en est le sceau, cette condition d'où dépend la fermeté de l'alliance, ces promesses et ces menaces de biens et de maux sensibles, cette royauté, ce tabernacle, cette arche, ce sacerdoce, ces sacrifices, ces lustrations, toutes ces choses sont-elles bien dignes de Dieu, si on les considère en elles-mêmes, sans rapport à la grande promesse faite dès l'origine du monde et renouvelée aux patriarches? Il n'y a qu'un Juif, plongé dans ses sens, qui soit capable de se le persuader ; mais si on l'envisage comme des figures et des images des mystères de la vie du Libérateur promis, tout change de face, tout est grand, tout est digne de Dieu.

IV. En effet qu'était-ce que cette alliance? devait-elle être d'une longue durée? Dieu en fait dépendre la fermeté de la volonté du peuple le plus léger et le plus inconstant. Aussi à peine est-elle conclue, qu'elle est violée par l'adoration du veau d'or; et si elle est renouvelée à la prière de Moïse, combien de fois encore dans la suite sera-t-elle violée? Quelle pouvait être la fin du sang des victimes répandu dans cette occasion? ce ne peut être que la fin qu'on se proposait dans les alliances par cette cérémonie; les contractants la pratiquaient pour marquer qu'ils voulaient être traités comme les victimes qu'ils immolaient, s'ils manquaient à leur parole : ce qui manifestement ne peut convenir à Dieu. Qu'était-ce que ces promesses et ces menaces, si peu propres à détacher le cœur de l'amour des biens sensibles? qu'était-ce que cette royauté sur un petit peuple, ce tabernacle, cette arche, ouvrages fragiles de la main des hommes? Qu'était-ce que ces prêtres de la tribu de Lévi, sujets à l'ignorance et au péché? Qu'était-ce que ces sacrifices de boucs et de taureaux destitués de connaissance et de sentiment? Qu'était-ce que ces purifications faites avec quelques gouttes d'eau mêlées avec quelques grains de cendres d'une génisse rousse? Reconnaît-on à ces traits une religion digne d'un Dieu éternel, d'un Dieu souverain maître des cœurs, d'un Dieu qui n'est qu'esprit, vérité, justice, sainteté?

V. Il nous semble entendre ici crier le Juif au blasphème, et nous dire : Faible mortel, osez-vous traiter comme peu digne de Dieu une religion qu'il a établie lui-même par une multitude de miracles? Oui, nous l'osons, et c'est après Dieu même, parlant par la bouche de ses prophètes.

Si cette alliance *n'avait pas été défectueuse*, pourquoi Dieu devait-il en faire *une nouvelle?* (*Hebr.* VIII, 7.) *Le temps vient, dit le Seigneur* par la bouche de Jérémie (XXXI, 32 seq.) *que je ferai une nouvelle alliance avec la maison d'Israël et la maison de Juda, non selon l'alliance que je fis avec leurs pères, au jour que je les pris par la main pour les faire sortir de l'Egypte*, et c'est lui-même qui l'a rendue stable; car il ajoute : *j'imprimerai ma loi dans leurs entrailles, et je l'écrirai dans leurs cœurs.*

Si la Loi avait *conduit à la perfection*, Dieu devait-il envoyer un autre législateur? Voici ce que dit le Seigneur en parlant à Moïse des Israélites : *Je leur susciterai du milieu de leurs frères un prophète semblable à vous, je lui mettrai mes paroles dans la bouche, et il leur dira tout ce que je lui ordonnerai. Que si quelqu'un ne veut pas entendre les paroles que ce prophète prononcera en mon nom, ce sera moi qui en ferai la vengeance.* (*Deut.* XVIII, 18, 19.) Il est manifeste qu'il n'est pas ici question d'une succession de prophètes, mais d'un prophète singulier, qui doit être semblable à Moïse, par conséquent qui doit recevoir comme lui les paroles du Seigneur par une communication

immédiate et intime, et non en vision et en songe, comme les autres prophètes qui parurent après Moïse, et être comme lui législateur, mais qui publiera ses lois sans tout cet appareil effrayant qui accompagna la publication de la Loi sur le mont Sinaï, appareil qui fit *demander au peuple de ne plus entendre la voix du Seigneur son Dieu, et de ne plus voir ce feu effroyable, de peur qu'il ne mourût* (*Deut.* XVIII, 16, 17). C'est à cette demande que Dieu accorde la promesse d'un prophète semblable à Moïse.

Si le sang des victimes répandu en confirmation de l'alliance de Sinaï, était suffisant pour la rendre durable, pourquoi Zacharie parle-t-il *du sang de l'alliance d'un roi sauveur qui doit annoncer la paix aux nations, et régner depuis le fleuve jusqu'à l'extrémité du monde ?*

Si les Juifs n'avaient point d'autres promesses à attendre, ni d'autres menaces à craindre, que toutes sortes de prospérités dans cette terre de Chanaan ou la perte de cette région, pourquoi les exhorte-t-on longtemps après qu'ils ont été mis en possession de la terre de Chanaan, *de ne point endurcir leur cœur* de peur qu'ils ne soient *exclus du repos* de Dieu (*Psal.* XCIV, 11; *Hebr.* III, IV), qui ne saurait être que le repos éternel des justes dans le sein de Dieu même. Toute la terre et tous les peuples ne sont-ils pas à Dieu? Tous les hommes ne lui appartiendraient-ils pas aux mêmes titres que les Israélites (*Exod.* XIX, 5), s'ils étaient fidèles aux lois gravées dans leur cœur ?

Sans doute il en est du tabernacle comme du temple qui lui fut substitué. Ecoutons Dieu parlant du temple : *Le ciel est mon trône et la terre mon marchepied. Quelle serait donc la maison que vous prétendriez me bâtir, et quel lieu serait digne de ma demeure et de mon repos? Tout ce que vous voyez est l'ouvrage de mes mains, et ce sont elles qui ont tout fait. Qui regarderai-je donc avec bonté, sinon l'humble et le pauvre, dont l'esprit est abattu et le cœur brisé, et qui écoute avec tremblement toutes mes paroles* (*Isa.* LXVI, 1-3.)

La religion peut-elle dépendre d'une arche ; s'il doit venir un temps *où l'on ne dira plus l'arche d'alliance du Seigneur, où l'on ne conservera plus d'attachement pour elle, où l'on ne s'en souviendra plus, où l'on ne se présentera plus devant elle, et elle ne sera plus* (*Jer.* III, 16.)

Le sacerdoce lévitique est-il essentiel à la religion, s'il doit s'élever un prêtre éternel selon un ordre tout différent (*Heb.* VII, 11)? De quel mérite peuvent être aux yeux du Seigneur, les victimes offertes par les enfants d'Aaron? Ecoutons encore Dieu s'expliquant sur ce sujet : *Vos holocaustes sont toujours devant moi. Je n'ai pas besoin des veaux de votre maison ni des boucs de vos troupeaux. Parce que toutes les bêtes des forêts m'appartiennent, celles qui sont répandues sur les montagnes, et les bœufs. Je connais tous les oiseaux du ciel; la beauté des champs est en ma puissance. Si j'ai faim, je ne vous le dirai pas, puisque toute la terre est à moi avec tout ce qu'elle renferme. Est-ce que je mangerai des taureaux? ou boirai-je le sang des boucs?* (*Psal.* XLIX, 8 seq.; *Isa.* I, 11 seq.; *Jer.* VI, 20.) Aussi tous ces sacrifices devaient cesser à la venue du Libérateur : *Vous n'avez point voulu*, dit-il lui-même au Seigneur, *de sacrifice ni d'oblation, mais vous m'avez formé un corps. Vous n'avez point agréé les holocaustes ni les sacrifices pour le péché; alors j'ai dit, me voici : je viens, selon qu'il est écrit de moi dès le commencement du livre, pour faire votre volonté. Je l'accepte, ô mon Dieu, et votre loi est dans le plus intime de mon cœur.* (*Psal.* XXXIX, 7-9.)

Il est bien clair que le Libérateur seul peut tenir un tel discours : quel autre serait assez présomptueux pour croire pouvoir tenir lieu de tous les sacrifices ordonnés par la loi? Quel autre pourrait se croire une victime assez innocente par lui-même pour plaire à la souveraine sainteté ? Quel autre est prédit et promis à la tête des Ecritures ?

Il n'est pas moins clair que le Libérateur se substitue ici lui-même à tous les sacrifices, et qu'il doit les abolir. Il est donc manifeste que l'alliance et le culte mosaïques n'étaient que des ombres et des figures d'une alliance et d'un culte nouveau que le libérateur devait établir.

VI. Ne craignons pas de le répéter. Autant que l'alliance et le culte mosaïque paraissent peu dignes de Dieu quand on les considère en eux-mêmes, autant paraissent-ils dignes de lui, quand on les envisage relativement au libérateur. On y voit des prédictions vivantes des merveilles que le Libérateur doit opérer sur la terre; et on n'est plus maître de ne pas admirer la conduite de la suprême sagesse sur le peuple d'Israël. Selon le plan de cette sagesse, ce Libérateur promis au monde doit naître de la postérité d'Abraham par Juda. Quoi donc de plus digne de cette sagesse, que Dieu prenne le peuple d'Israël pour son peuple et pour son royaume; qu'il lui donne des lois comme son roi; qu'il y attache des promesses et des menaces temporelles ; qu'il se fasse construire au milieu de lui un palais et un trône d'où émanent ses ordres ; qu'il établisse des prêtres pour offrir de l'encens à sa majesté, et pour immoler sur ses autels des victimes propres à retenir son bras vengeur contre les prévaricateurs de ses lois?

VII. Ouvrons présentement les livres sacrés des Chrétiens, pour contempler en Jésus-Christ la vérité de toutes ces anciennes figures ou prédictions. Ce n'est pas d'un peuple seul que Jésus-Christ forme le royaume de Dieu son Père ; il appelle tous les peuples de la terre en leur faisant annoncer son Evangile (*Matth.* XXVIII, 19), pour composer *son Eglise qui est la maison de Dieu, la colonne et le soutien de la vérité.* (*I Tim.* III, 15.)

Ce n'est pas du sang de quelques vils animaux qu'il scelle son alliance, c'est de son

propre sang. (*Hebr.* IX, 15, 16.) Ce n'est pas pour un temps qu'il forme cette alliance, c'est pour toujours. (*Joan.* X, 28.) Ce n'est pas de l'inconstance de la volonté humaine qu'il en fait dépendre la durée et la fermeté, c'est de sa puissance même : il les *rachète de toute iniquité*, il les *purifie*, il s'en fait *un peuple particulier consacré à son service et fervent dans les bonnes œuvres*, dans lesquelles *il les crée et les fait marcher, en opérant en eux le vouloir et le faire.* (*Tit.* II, 14; *Ephes.* II, 10; *Philip.* II, 13.) Ce n'est pas d'une multitude d'observances qu'il les charge : la loi qu'il leur donne se réduit en dernière analyse à la foi, à l'espérance, *à la charité qu'il répand dans les cœurs par son Esprit.* (*Marc.* XVI, 16 ; *Hebr.* III, 6; *I Cor.* XIII ; *Rom.* V, 5.) Ce ne sont pas des biens fragiles et périssables qu'il leur propose pour récompense s'ils demeurent fidèles, ni des châtiments passagers s'ils deviennent infidèles : ce sont des biens éternels, c'est la possession de Dieu même par la vision et par l'amour, bonheur ineffable dont seront exclus les incrédules et les amateurs du monde. (*I Cor.* XIII, 12; *Joan.* III, 18; *Joan.* II, 15; *Matth.* XVIII, 7.)

Ce n'est pas d'un tabernacle fait de la main des hommes, d'où il gouverne son royaume, c'est du ciel même, le séjour de sa gloire (*Hebr.* VIII, 1), qu'il conduit son peuple par l'opération de sa grâce : *Pontife établi avec serment non par la loi d'une succession charnelle, mais selon l'ordre de Melchisédech ; Pontife saint, innocent sans tache, séparé des pécheurs et élevé au-dessus des cieux, qui n'a pas besoin, comme les prêtres selon l'ordre d'Aaron, d'offrir tous les jours des victimes, premièrement pour ses propres péchés, et ensuite pour ceux du peuple; Pontife toujours vivant qui peut toujours sauver ceux qui s'approchent de Dieu par son entremise; Pontife des biens futurs* (*Hebr.* VII, 16, 17, 20, 24 27), *il est entré* non dans le sanctuaire figuratif où il n'était permis qu'à Aaron et à ses successeurs d'entrer une seule fois l'année avec le sang des boucs et des veaux, incapable de purifier les consciences et d'expier le péché; *il est entré*, dis-je, *une fois dans le* véritable *sanctuaire par un tabernacle plus grand et plus parfait qui n'a point été bâti de main d'homme, c'est-à-dire qui n'a point été formé par la voie commune et ordinaire, et il y est entré avec son propre sang, nous ayant acquis une rédemption éternelle.* (*Hebr.* IX, 11, 12.)

Cela suffit pour montrer que Jésus-Christ était figuré dans ses mystères par la loi de Moïse. Si l'on est curieux de voir un plus grand détail, on peut consulter les *Principes de la foi.* Terminons ce chapitre par une réflexion qui s'offre d'elle-même sur les avantages qu'avaient les Juifs éclairés avant même l'avénement de Jésus-Christ.

VIII. Quels secours pour leur foi, leur espérance, leur piété dans ces ombres et ces figures de la loi, quand ils les rapprochaient de la grande promesse ! Ils voyaient dans cette alliance conditionnelle une alliance absolue et durable qui serait la délivrance de leurs misères ; ils voyaient dans ces pratiques et ces observances légales une loi plus simple qui en devait être l'âme ; ils voyaient, dans les promesses et les menaces temporelles attachées à ces observances des biens plus désirables et des maux plus à craindre; ils voyaient dans ces dehors de royauté, dans ce tabernacle, dans cette arche, un règne plus parfait, le règne de la vérité et de la justice; ils voyaient dans le sacerdoce lévitique, dans ces sacrifices d'animaux, un prêtre et une victime d'un mérite infini, auxquels ils n'avaient qu'à s'unir pour rendre à Dieu un culte digne de sa sainteté, pour en obtenir l'oubli de leurs prévarications, pour reconnaître ses bienfaits, pour en attirer de nouveaux de sa miséricorde. Ne sont-ce pas ces biens inestimables que découvraient dans la grande promesse un David, un Isaïe, et tous ces prophètes suscités pour en retracer le souvenir aux yeux du peuple sous les rois, temps où l'idolâtrie, comme un torrent impétueux, semblait devoir tout entraîner? Ecoutons ces prophètes.

## CHAPITRE XII.

*Jésus-Christ annoncé par les prophètes comme le Libérateur promis. — Sa naissance d'une vierge. — Son opposition au séducteur. — Sa mort, sa résurrection, son empire établi sur les ruines de l'empire du séducteur.*

I. La grande promesse faite à nos premiers pères avait pour objet un enfant qui devait naître d'une femme vierge; un enfant entre lequel et le serpent séducteur serait une inimitié irréconciliable; un enfant que le serpent séducteur ferait mourir; un enfant qui recouvrerait la vie ; un enfant qui écraserait la tête du serpent en détruisant son empire, et qui serait dès là même la bénédiction de toutes les nations. Si donc les prophètes reconnus pour tels par la nation juive ont annoncé un enfant sous tous ces traits, pourrait-il être douteux que la grande promesse ne leur ait été présente, et que Dieu n'ait voulu continuer de la publier par leur bouche ; et pourrait-il être douteux qu'ils n'aient eu en vue Jésus-Christ, si tous ces traits lui conviennent. Commençons par Isaïe.

II. Les rois d'Israël et de Syrie, ligués, contre Achaz, roi de Juda, avaient résolu de le détrôner et de lui substituer le fils de Tabéel, après s'être emparé de Jérusalem. (*Isa.* VII, 1 seq.) Achaz, instruit de cette ligue, est saisi de crainte et de frayeur. Dieu ordonne à Isaïe d'aller avec son enfant *Séard Jasub* trouver ce roi, et de l'assurer que la ligue sera sans effet. Le prophète, en preuve de sa parole, laisse à son choix le prodige qu'il voudra demander à Dieu, ou au fond de la terre, ou au plus haut du ciel. Achaz, qui ne croyait point ce que le Seigneur lui faisait annoncer, et qui voulait cacher son incrédulité sous le voile d'un prétendu respect pour Dieu, répondit : *Je ne demanderai point de prodige, et je ne tenterai point le*

*le Seigneur;* alors le prophète s'adresse à la maison de David, et lui dit : *Ne vous suffit-il pas de lasser la patience des hommes, sans lasser encore celle de mon Dieu? C'est pourquoi le Seigneur vous donnera lui-même un signe. Une vierge concevra et enfantera un fils qui sera appelé Emmanuel; il mangera le beurre et le miel, en sorte qu'il sache rejeter le mal et choisir le bien. Car avant que l'enfant sache rejeter le mal et choisir le bien, les deux pays que vous détestez à cause de leurs deux rois, seront abandonnés.* (*Isa.* VII, 13-16.)

Le prophète prédit ensuite à la maison de David des maux bien plus grands que ceux qu'elle craint de la part des deux rois ligués contre elle, qui lui viendront de l'Egypte et de la Syrie; puis, dans le chapitre suivant, il raconte qu'il s'approcha de la prophétesse son épouse; qu'elle conçut et qu'elle enfanta un fils; que le Seigneur lui ordonna de l'appeler d'un nom qui signifie, *hâtez-vous de prendre les dépouilles, prenez vite le butin; parce qu'avant que l'enfant sache nommer son père et sa mère, on emportera la puissance de Damas et les dépouilles de Samarie devant le roi des Assyriens.* (*Isa.* VIII, 3, 4.) Il revient aux maux que le roi des Assyriens fera au peuple de Juda. Il représente ce roi sous l'image d'un fleuve qui inonda la terre; il appelle cette terre la terre de l'Emmanuel. (*Isa.* V, 8.)

Dans le chapitre IX, il annonce que le Seigneur délivrera son peuple en exterminant ses ennemis : *Car un enfant nous naîtra et un fils nous est donné; il portera sur son épaule sa principauté; il sera appelé l'admirable, le conseiller, Dieu, le fort, le père du siècle futur, le prince de la paix. Son empire s'étendra de plus en plus, et la paix n'aura point de fin; il s'asseoira sur le trône de David, et il possédera son royaume, pour l'affermir et le fortifier dans l'équité et la justice, depuis ce temps jusqu'à jamais. Le zèle du Seigneur des armées fera ce que je dis.* (*Isa.* IX, 6, 7.)

Il faut fermer les yeux à la lumière pour ne pas voir ici le libérateur qui avait été promis à nos premiers pères, qui devait sortir de la tribu de Juda et de la maison de David. Rien n'était plus propre à rassurer la maison de David contre la conjuration des deux rois ennemis, que cette grande promesse. Aussi le prophète n'adresse-t-il point la parole à Achaz après son refus de demander à Dieu un signe au fond de la terre ou au plus haut du ciel : c'est à la maison de David même. Ne craignez point les efforts de vos ennemis; comme s'il lui disait, il faut qu'avant qu'on puisse vous détruire *une Vierge,* selon la force du terme hébreu une jeune fille cachée, inconnue aux hommes, du sang de David, *conçoive et enfante un fils qui sera appelé Emmanuel.* C'est un tel prodige qui pouvait tenir lieu de tous les prodiges laissés au choix d'Achaz ou au fond de la terre au au plus haut du ciel.

N'est-ce pas encore parce que cet Emmanuel est le libérateur promis, que le prophète appelle la terre de Juda la terre de cet Emmanuel? car pourquoi l'appelle-t-il ainsi plutôt que les autres parties de la terre de Chanaan occupées par les dix tribus? si ce n'est parce que selon la promesse faite par Jacob à Juda, sa tribu devait donner le libérateur, et conserver la terre qui lui serait échue jusqu'à l'avénement de ce libérateur? Pourquoi encore le prophète dans le chapitre suivant donne-t-il la naissance future de l'Enfant qu'il caractérise par des traits si magnifiques, pour la cause et la raison de la délivrance qu'il annonce à Juda? si ce n'est parce que l'Enfant est le Libérateur promis à Juda, dont la tribu ne saurait périr avant qu'elle l'ait donné au monde. Et d'ailleurs les caractères qu'il attribue à cet enfant, ne sont-ils pas incommunicables à tout autre qu'au libérateur du genre humain.

Y aurait-il de la bonne foi à prétendre qu'il ne s'agit ici que de l'enfant qui naquit au Prophète? Son Epouse méritait-elle le nom de VIERGE? était-ce un grand prodige que cette femme eût un enfant de son mari? était-ce un prodige qui dût tenir lieu du prodige que la Toute-Puissance eût pu opérer ou au fond de la terre ou au plus haut du ciel? Ce fils d'Isaï pouvait-il être appelé *Emmanuel*, ou Dieu avec nous? était-ce le nom que son père avait reçu ordre de lui donner? La terre de Juda lui appartenait-elle? Etait-ce à lui que pouvaient être attribués les caractères de l'Enfant qui doit naître, savoir, d'être *l'Admirable, le Conseiller, Dieu, le Fort*, etc,

Mais dira-t-on, les caractères que le Prophète attribue à l'enfant qui doit naître d'une Vierge, savoir, *de manger le beurre et le miel, en sorte qu'il sache rejeter le mal et choisir le bien* (*Isa.* VII, 15), ces caractères peuvent-ils convenir au libérateur qui soit l'*Emmanuel* dans la rigueur du terme?

Pourquoi non? si le libérateur veut naître d'une femme, par conséquent naître enfant, pourquoi ne mangera-t-il pas le beurre et le miel comme les autres enfants; et ne se servira-t-il pas comme eux de cette nourriture pour croître et pour se fortifier, en sorte qu'il sache comme par ce secours étranger, rejeter le mal qu'il hait, et choisir le bien qu'il aime essentiellement?

Mais, ajoutera-t-on, le Prophète donne cet Enfant comme un signe de la délivrance prochaine de Jérusalem : *car,* dit-il, *avant que l'Enfant sache rejeter le mal et choisir le bien, les deux pays que vous détestez à cause de leurs deux rois, seront abandonnés* (*Ibid.*, 16).

Si ce verset est lié avec les deux autres précédents et qu'il en soit une suite, qui empêche de l'entendre du temps qui est nécessaire en général à un enfant pour qu'il sache rejeter le mal et choisir le bien; en sorte que l'Enfant dont il s'agit ne sera pas donné dans ce verset pour signe, mais seulement pour exemple; comme si le Prophète disait : Avant même le temps que cet Enfant voudra bien prendre, à l'exemple des autres enfants, pour croître et pour donner des

marques de sa haine du mal et de son amour du bien, les deux pays que vous détestez, seront abandonnés.

S'il était sûr que Seard-Iasub qui accompagnait Isaïe son père, ne fût alors que dans la première enfance, il n'y aurait point de difficulté à détacher le verset 16 des deux précédents, et à dire que c'était ce Seard-Iasub que son père en le montrant donnait pour signe présent et actuel de la délivrance prochaine de Jérusalem. Mais il paraît par le chapitre suivant qu'il était réservé pour le fils qui devait naître bientôt à Isaïe de servir de ce signe : le nom qu'il est ordonné de lui donner le marque expressément; de même que le nom de Seard-Iasub, qui signifie, *le reste viendra*, donné à l'autre fils, marquait le retour des Juifs que la crainte avait mis en fuite.

Ce n'est pas, dira-t-on peut-être, de la naissance d'un fils par une vierge qu'Isaïe parle, mais d'Ezéchias, fils et successeur d'Achaz.

Mais ne serait-ce pas avancer une chose insoutenable? Il est visible que le prophète parle d'un fils qui doit naître, et non d'un fils qui est né : or Ezéchias était né dans le temps que le prophète alla trouver Achaz; car suivant le *IV*[e] *Livre des Rois* (XVI, 2; XVIII, 2), ce prince régna seize ans, et Ezéchias son successeur immédiat en avait vingt-cinq lorsqu'il monta sur le trône; par conséquent Ezéchias était né avant la prophétie dont il s'agit, qui est du commencement du règne d'Achaz. Si Ezéchias triompha des menaces de Sennachérib, il en fut redevable non à la force de son bras, mais à un miracle éclatant; et il n'en est point que Dieu ne dût faire plutôt que de laisser périr la maison de David avant la venue du Libérateur qui en devait descendre.

Ce n'est qu'à ce Libérateur que peuvent convenir les titres d'*Emmanuel*, *Admirable*, *Dieu*, etc. On ne pourrait, comme il est visible, les attribuer à Ezéchias, sans les réduire presqu'à rien, par conséquent sans faire la dernière violence aux expressions du prophète : mais ces titres, entendus selon leur énergie, conviennent nécessairement au libérateur promis : car si ce libérateur devait naître d'une femme par la voie commune et ordinaire, pourrait-il nous délivrer? il aurait besoin lui-même d'un libérateur; il faut donc qu'il naisse d'une femme vierge. Si ce libérateur n'avait point par lui-même la sainteté et la justice, pourrait-il nous rendre l'innocence et la justice? il aurait besoin lui-même de les recevoir; il faut donc qu'il soit Dieu; il faut donc qu'il soit Dieu et homme tout ensemble. Or voilà ce qu'est Jésus-Christ Notre-Seigneur.

C'est sous ce double rapport qu'il est montré à la Vierge choisie pour lui donner naissance. Cette Vierge est si pure et dans un dégré si éminent, qu'elle est prête à renoncer à la plus magnifique promesse qui lui est faite, si l'on ne l'assure que ce sera Dieu lui-même qui par son esprit formera de son sang virginal un corps; qu'il inspirera et unira à ce corps une âme qui n'ayant que lui pour auteur, ne peut être que sainte; qu'à ce corps et à cette âme il unira la personne de son Fils; que ce qui naîtra d'elle sera donc une chose sainte par nature, qu'elle lui donnera le nom de *Jésus*, de *Sauveur*.

*Il sera grand*, non pas à la manière de Jean qui était grand comme le peut être un serviteur : mais celui-ci sera grand de la grandeur qui convient au Fils. Aussi *l'appellera-t-on le Fils du Très-Haut*. (*Luc.* I, 32.) Et ce ne sera pas une simple dénomination ou une pure adoption, comme les autres qui sont appelés *enfants de Dieu;* il sera le Fils de Dieu effectivement; le Fils unique; le Fils par nature; car ce n'est pas un terme diminutif de dire que Jésus *sera appelé le Fils de Dieu;* autrement on pourrait dire de même, que ce que dit l'ange, qu'Elisabeth est appelée stérile, est une espèce de diminution de la stérilité; au contraire il faut entendre une véritable et entière stérilité. Donc Jésus est appelé *Fils*, parce qu'il l'est naturellement, Dieu en qui tout est parfait devant avoir un Fils parfait, et par conséquent unique. Et c'est pourquoi *le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David son père* selon la chair, ce trône que David même voyait en esprit, lorsqu'il disait : *Le Seigneur a dit à mon Seigneur, soyez assis à ma droite.* (*Psal.* CIX, 1; *Matth.* XXII, 44.) C'est son Seigneur et son Fils tout ensemble. Ce trône de David son père, n'est que la figure de celui que lui prépare Dieu qui l'a *engendré devant l'aurore.* (*Psal.* CIX, 3.) Il aura donc le trône de David son père, et *il règnera éternellement dans la maison de Jacob.* (*Luc.* I, 32.) Quel autre peut régner éternellement qu'un Dieu à qui il est dit : *Votre trône, ô Dieu, sera éternel* (*Psal.* XLIV, 7; *Hebr.* I, 8)? c'est pourquoi *on ne verra point la fin de son règne.* (*Luc.* I, 32.) Les prophètes n'ont pas seulement annoncé la naissance d'un enfant par une femme vierge, ils ont encore annoncé l'inimitié qu'il y aurait entre cet Enfant et le serpent séducteur de nos premiers pères.

III. Il n'est pas possible de concilier ensemble l'orgueil et l'humilité, la haine et l'amour des hommes, le mensonge et la vérité, la rébellion contre Dieu et la soumission à sa volonté. Or quel est le caractère du serpent séducteur de nos premiers pères? n'est-ce pas l'orgueil, la haine des hommes, le mensonge, la rébellion contre Dieu? Ces vices sont, pour ainsi dire, palpables dans le tentateur d'Eve. On voit en lui un esprit méchant, qui s'est dépravé lui-même; car il ne pouvait être sorti que bon des mains du Créateur infiniment bon, infiniment saint. Admirateur de sa propre excellence, il a voulu être semblable au Très-Haut, comme un nouveau Dieu : il a voulu jouir de lui-même : créature si élevée par la grâce de son Créateur, il a affecté une autre élévation qui lui fût propre; dénué de la charité, il devint envieux et jaloux du bonheur de l'homme; il ne fut

plus occupé qu'à le rendre complice de son crime pour l'associer à son malheur; ennemi de la vérité, il ose traiter de fausse la menace que Dieu a faite à l'homme sous peine de mort de manger du fruit de l'arbre de la science du bien et du mal; haï de Dieu et haïssant Dieu, il flatte l'homme de la folle espérance d'être indépendant s'il désobéit.

Quel est au contraire le caractère du Libérateur vu par les prophètes? David le voit dans la pauvreté et la douleur comme *un ver de terre, l'opprobre des hommes, le rebut du peuple*, rendant grâces au Seigneur pour les secours qu'il en a reçus, et en sollicitant de nouveaux par ses prières. (*Psal.* LXVIII, XXI.) Isaïe le voit *comme un arbrisseau* qui s'élève devant le Seigneur, *comme un rejeton* qui sort *d'une terre sèche* étant *sans beauté, sans éclat, n'ayant rien qui attirât l'œil, méconnu, objet de mépris, le dernier des hommes, homme de douleur.* (*Psal.* LIII, 2, 3.) David le voit comme recevant un corps du Seigneur pour lui être offert en sacrifice d'expiation à la place des animaux immolés incapables de satisfaire sa justice (*Psal.* XXXIX, 7; *Hebr.* X, 5.) Isaïe le voit comme prenant véritablement sur lui *nos langueurs; et se chargeant lui-même de nos douleurs* comme *percé de plaies pour nos iniquités et comme brisé pour nos crimes.* (*Isa.* LIII, 4.) Selon les mêmes prophètes *le mensonge ne sera jamais dans sa bouche, et il règnera par la vérité* (*Ibid.* 9; *psal.* XLIV, 5): David l'entend disant à Dieu : *Je viens pour faire votre volonté; votre loi est au fond de mon cœur :* et Isaïe entend Dieu disant que *sa volonté s'accomplira heureusement par sa conduite.* (*Psal.* XXXIX; *Isa.* LIII, 10.)

Mais n'est-ce pas Jésus-Christ que ces deux prophètes voyaient en parlant ainsi du Libérateur? N'est-ce pas ce Sauveur des hommes s'anéantissant lui-même et s'humiliant jusqu'à la mort, donnant sa vie pour nous, et portant en son corps nos péchés sur la croix, disant la vérité, étant la vérité lui-même; n'ayant point d'autre volonté que la volonté de Dieu son Père, et faisant toujours tout ce qui lui est agréable? L'inimitié ou l'opposition entre Jésus-Christ et le serpent séducteur peut-elle être plus manifeste? Jésus-Christ est donc, selon les prophètes, le Libérateur promis dès l'origine du monde. Sa mort est encore prédite aussi clairement.

IV. Nous entendons par la morsure au talon que le serpent doit faire au Libérateur promis à nos premiers pères, la mort même qu'il doit lui donner. Pourrions-nous nous tromper en entendant ainsi la morsure du serpent, si les prophètes annoncent effectivement que le Libérateur souffrira la mort? Car d'où lui pourrait venir le coup mortel que de l'ancien serpent, ce cruel homicide du premier homme et de la première femme?

Mais avant que d'entrer dans le détail de ce que les prophètes ont prédit au sujet de la mort de ce Libérateur, n'est-il pas à propos de rapporter ce qu'ils ont prédit que devait faire en faveur des hommes celui dont ils annonçaient en même temps les souffrances et la mort jusqu'aux moindres circonstances, afin de faire voir par là qu'il n'y a aucun lieu de douter que celui dont ils ont ainsi annoncé la mort, ne soit véritablement ce Libérateur promis aux hommes? Ecoutons-le lui-même parlant à Dieu par la bouche du Roi-Prophète.

En effet, quel autre que ce Libérateur pourrait tenir à Dieu ce discours? *Je ferai connaître votre nom à mes frères; je publierai vos louanges au milieu de l'assemblée* des peuples. *O vous, qui craignez le Seigneur, louez-le tous; glorifiez-le, vous tous qui êtes la race de Jacob; qu'il soit craint par toute la postérité d'Israël... Les pauvres mangeront* la chair de la victime que je lui aurai offerte en sacrifice, *et ils en seront rassasiés; et ceux qui cherchent le Seigneur, le loueront* avec moi des grâces qu'il m'aura faites; *leurs cœurs* pleins de joie et de reconnaissance *vivront dans toute l'éternité, tous les peuples jusqu'aux extrémités de la terre, se ressouviendront du Seigneur, et se convertiront à lui,* parce que *le règne est au Seigneur, et que c'est lui qui règnera sur les nations. Tous les riches de la terre mangeront* la victime offerte, *et adoreront* en elle *le Seigneur; ils se prosterneront devant lui, ils descendront et s'abaisseront jusque dans la poussière en sa présence. On racontera* à la gloire du souverain Maître ce qu'il a fait; *on le racontera à la race qui doit venir : et on annoncera sa justice au peuple qui doit naître, et qui sera l'ouvrage du Seigneur.* (*Psal.* XXI, 23 seq.)

Ce n'est que du Libérateur qu'il peut être dit : *Il n'a point commis d'iniquité, et le mensonge n'a jamais été dans sa bouche, la volonté de Dieu s'accomplira heureusement en ses mains et par son ministère. Etant juste, il justifiera par sa doctrine un grand nombre d'hommes.* (*Psal.* X, 11.) Le libérateur seul peut être appelé *le bras du Seigneur, le Christ, le Chef* qui doit venir afin que *les prévarications cessent, que le péché prenne fin, que l'iniquité soit expiée, que la justice éternelle soit amenée, que les visions et les prophéties soient accomplies et que celui qui est le Saint des saints soit oint.* (*Psal.* V, 1; *Dan.* IX, 24.)

On ne peut soupçonner David de parler en son propre nom dans le vingt-unième psaume; ce serait accuser ce saint roi de la plus vaine présomption; et d'ailleurs un nombre de circonstances exprimées dans ce psaume ne lui conviennent en aucune façon.

Serait-ce respecter Isaïe que de ne voir dans le cinquante-troisième chapitre de ses prophéties, ou qu'un Josias, roi pieux, mais imprudent et téméraire agresseur de Néchao ami de ses Etats (*IV Reg.* XXIII.) : ou qu'un Jérémie, prophète éclairé, mais dans des gémissements continuels sur les contradictions qu'il éprouve de la part des princes des prêtres et du peuple, et sur les maux que lui attire son ministère : ou que le peuple juif, ce peuple, depuis son déicide, livré à ses propres fureurs, ennemi des Romains ses maîtres, barbare contre lui-même

dans la guerre, inquiet dans la paix, toujours prêt à prendre les armes, courant après de faux messies, en proie à toutes sortes d'erreurs et d'illusions, méprisant et haïssant toutes les nations, dont il est également méprisé et haï à cause de ses crimes et de ses usures, traînant partout après soi les arrêts de sa condamnation dans ses Livres sacrés ?

Serait-ce traiter plus sérieusement Daniel, que de ne voir dans le texte que nous en en avons cité, ou qu'Onias, ou que le temple purifié par Judas Macchabée après les profanations d'Antiochus ? Outre que l'époque de ces événements ne s'accorde point avec les temps fixés par Daniel, quel bien résulta-t-il de l'assassinat injuste du saint pontife Onias en faveur du genre humain ? ce ne fut que l'exemple d'un nouveau crime sur la terre. Quelles furent les suites de la purification du temple par Judas Macchabée ? les prévarications cessèrent-elles ? les iniquités furent-elles expiées ? la justice éternelle fut-elle amenée ? etc. Hélas ! ce saint lieu ne fut exposé qu'à de nouvelles profanations surtout après la mort de Jésus-Christ.

En deux mots, ou le Libérateur promis à nos premiers pères et aux patriarches devaient être tel que nous croyons le voir annoncé par les prophètes que nous venons d'entendre, ou il ne devait pas être tel. Si le Libérateur ne devait pas être tel que nous croyons le voir annoncé par les prophètes que nous venons d'entendre, que devait-il donc venir faire sur la terre ? Le genre humain avait-il d'autre besoin que celui de connaître le vrai Dieu, de se convertir à lui, de se souvenir de lui, d'être rassasié d'une victime offerte à sa majesté, de recevoir la vie éternelle ? avait-il d'autre besoin que celui d'apprendre la justice, et de la recevoir par le maître de la vérité et de la justice ? avait-il d'autre besoin que celui de voir la cessation de ses prévarications, l'expiation de ses péchés, la réception de la justice éternelle, l'accomplissement des visions et des prophéties, l'avénement du Saint des saints ? Si le Libérateur devait être tel que nous le croyons voir annoncé par les prophètes que nous venons d'entendre, c'est donc lui qui parle dans le psaume vingt-unième ; c'est lui-même qui est prédit par Isaïe et par Daniel : or ces mêmes prophètes annoncent que ce Libérateur doit souffrir la mort.

Le Libérateur dans le vingt-unième psaume n'adresse à Dieu les discours que nous avons entendus sortir de sa bouche, qu'après lui avoir exposé l'état où il a été réduit (*Psal.* XXI, 7 seq.), de ver de terre, d'opprobre des hommes, de rebut du peuple, les insultes, les railleries contre sa confiance dans le Seigneur, et dans l'affection que le Seigneur a pour lui, l'abandon universel où il s'est trouvé ; sa défaillance, son agonie ; qu'après lui avoir représenté *qu'il l'a conduit jusqu'à la poussière du tombeau*, l'ayant abandonné à ses ennemis cruels qui *comme un lion ravissant et rugissant ont ouvert la bouche pour le dévorer, lui ont percé les mains et les pieds, ont compté ses os, et ont partagé ses habits entre eux, et ont jeté le sort sur sa robe.*

C'est par sa mort que *le bras du Seigneur*, le Libérateur, dans Isaïe (*Isa.* LIII, 4 seq.), doit procurer les plus grands biens au genre humain ; c'est parce qu'il a été frappé de Dieu et humilié ; qu'il *a été percé de plaies pour nos iniquités, brisé pour nos crimes ; que le châtiment qui nous devait procurer la paix est tombé sur lui, qu'il s'est offert volontairement en sacrifice ; qu'il a été mené à la mort comme une brebis qu'on égorge, et qu'il est demeuré dans le silence comme un agneau devant celui qui le tond ; qu'il est mort au milieu des douleurs, ayant été condamné et jugé ; qu'il a été retranché de la terre des vivants.* Dans Daniel, de même que dans Isaïe, *le Christ chef*, le Libérateur doit être *retranché, mis à mort.* (*Dan.* IX, 23, 26.)

Mais ne faut-il pas être enfoncé dans les ténèbres aussi épaisses que celles de l'Egypte, pour ne pas voir en Jésus-Christ la mort et les effets salutaires de la mort de ce Libérateur ? Si nous n'étions pas assurés que David, Isaïe, Daniel, ont précédé de plusieurs siècles Jésus-Christ Notre-Seigneur, ne serions-nous pas tentés de penser qu'ils ont été témoins de sa Passion ? Ils ont tout vu les outrages qui lui sont faits chez Anne et chez Caïphe, sa patience devant ces prêtres iniques, les plaies dont il est couvert dans sa flagellation par l'ordre de Pilate, son crucifiement, ses mains, ses pieds percés, les insultes et les railleries de ses ennemis, le partage de ses habits, sa tunique jetée au sort, le fiel et le vinaigre qu'on lui donne à boire, sa mort entre deux scélérats, etc. Ont-ils vu moins clairement les effets salutaires de cette mort précieuse, la connaissance du vrai Dieu répandue dans l'univers, la conversion des nations par leur soumission à la foi, et par leur amour de la justice, une alliance nouvelle qui sera confirmée par cette mort.

V. Daniel a vu jusqu'au temps précis où cette mort devait arriver ; et le châtiment terrible qui devait tomber sur le peuple infortuné qui en serait l'auteur. Nous n'avons lu qu'une partie de son texte ; relisons-le en entier. Ce ministre pieux et fidèle des rois de Babylone, et ensuite des rois de Perse, occupé de la délivrance de son peuple, prédite par le prophète Jérémie après soixante-dix ans de captivité, un ange lui annonce une délivrance bien plus importante : *Sachez*, lui-dit-il (*Dan.* IX, 24 seq.),... *et comprenez cette vision. Soixante-dix semaines ont été fixées à l'égard de votre peuple et de votre ville sainte, afin que les prévarications cessent, que le péché prenne fin, que l'iniquité soit expiée, que la justice éternelle soit amenée, que les visions et les prophéties soient accomplies, et que celui qui est le Saint des saints soit oint. Depuis l'ordre qui sera donné pour rebâtir Jérusalem, jusqu'au Christ-Chef, il y aura sept semaines et soixante-deux semaines. Les places et les murs seront rebâtis dans des temps difficiles.*

*Et après soixante-deux semaines, le Christ sera retranché, et le peuple qui doit le renoncer ne sera plus son peuple. Un peuple conduit par le chef qui doit venir, détruira la ville et le sanctuaire; leur fin sera semblable à celles des choses submergées; et la guerre ne finira que par la plus extrême désolation. Il confirmera son alliance avec plusieurs dans une semaine; et au milieu de la semaine il abolira les sacrifices et les oblations. L'abomination de la désolation sera sur les ailes* ou côtés *de la ville : et la fureur du Seigneur se répandra sur ce lieu désolé jusqu'à son entière ruine.*

Peut-on être débarrassé de tout préjugé de parti, et ne pas voir dans ce texte Jésus-Christ Notre-Seigneur? Il y est peint avec des traits qui lui sont tellement propres, qu'ils sont incommunicables à tout autre personnage. Le temps de son avénement pouvait être différé de plusieurs siècles: mais enfin Dieu dans sa miséricorde abrége ce temps, et le fixe au terme de soixante-dix semaines d'années ou quatre cent quatre-vingt-dix ans dont l'ange fait connaître le commencement et la fin.

*Soixante-dix semaines*, dit-il à Daniel, *ont été fixées à l'égard de votre peuple et de la ville sainte :* mais ce peuple n'est pas cette multitude d'incrédules qui refusera de reconnaître le Libérateur; cette ville sainte n'est pas Jérusalem *qui tue les prophètes* (*Matth.* XXIII, 37), et qui sera coupable de la mort du Libérateur. Votre peuple est le peuple fidèle dont Abraham est le père, non-seulement selon la chair, mais principalement selon l'esprit par la foi. (*Rom.* IV, 16.) Votre ville sainte est cette nouvelle Jérusalem dont le Libérateur sera lui-même *l'Architecte et le fondement* (*Apoc.* III, 12; *Hebr.* XI, 10; *I Cor.* III).

C'est ce Libérateur qui *arrêtera le cours des prévarications, et qui fera cesser le règne du péché.* C'est *ce qu'il était impossible que la Loi fît, la chair la rendant faible et impuissante;* mais c'est *ce que Dieu a fait en envoyant son propre Fils, revêtu d'une chair semblable à celle du péché; et il a condamné le péché dans sa chair, afin que la justice de la Loi fût accomplie en nous* (*Rom.* VIII, 2, 3 seq.).

C'est le Libérateur qui *effacera et expiera l'iniquité*, et qui *amènera la justice éternelle;* car il est *l'Agneau de Dieu qui porte les péchés du monde;* il est *la victime de propitiation pour nos péchés* (*Joan.* I, 29; *I Joan.* II, 2) : et d'ailleurs *il était impossible que le sang des taureaux et des boucs ôtât les péchés; mais le Fils de Dieu par l'oblation de son corps nous a sanctifiés* (*Hebr.* X, 1 seq.). Comme il était réservé au Libérateur d'expier l'iniquité de la terre, il lui était aussi réservé d'amener sur la terre la justice éternelle. *La Loi avait été donnée par Moïse;* mais *la grâce et la vérité ont été faites par Jésus-Christ* (*Joan.* I, 17). *La Loi donnait la connaissance du péché: mais maintenant la justice de Dieu, à laquelle la Loi et les Prophètes rendant témoignage, a été découverte sans la Loi; et cette justice que Dieu donne pour la foi en Jésus-Christ est répandue en tous ceux et sur tous ceux qui croient en lui* (*Rom.* III, 20 seq ). Il nous a été donné de Dieu pour être lui-même *notre sagesse, notre justice, notre sanctification et notre rédemption* (*I Cor.* I, 30).

Le Libérateur était le grand et principal objet des visions et des prophéties; c'était en lui qu'elles devaient être accomplies; et il devait y mettre le sceau en les accomplissant. Jésus-Christ est lui-même la fin de la Loi (*Rom.* X, 4) et des Prophètes; c'est lui que Moïse et les prophètes ont annoncé; c'est de lui que Moïse a écrit, et toutes les Ecritures rendent témoignage de lui (*Joan.* I, 45; VI, 39, 46) : en lui ont été accomplies et scellées les visions et les prophéties dont le Libérateur était l'objet.

Le Libérateur doit être *le Saint des Saints*, et doit être *oint*. Il doit être oint parce qu'il doit être en même temps Dieu et Homme, et par conséquent oint par l'union de sa divinité à son humanité. C'est sur Jésus-Chrit, Fils de Dieu et Fils de l'Homme, que se reposa le Saint-Esprit dès le premier moment de sa conception dans le sein de la Vierge et le consacra par son onction.

L'ange ensuite assigne l'époque des soixante-dix semaines et en fait le partage : *Depuis l'ordre donné pour bâtir Jérusalem, il y aura*, dit-il, *sept semaines et soixante-deux semaines, jusqu'au Christ-Chef.* Voilà donc l'époque du commencement des soixante-dix semaines, marquée bien clairement; c'est un édit donné pour la réédification de Jérusalem. Il ne s'agit donc point ici, ni de l'édit de Cyrus, qui ne regardait que le temple; ni de l'édit de Darius, fils d'Histapes, confirmatif de celui de Cyrus; ni de celui qu'Artaxerxès Longuemain avait donné la septième année de son règne au prêtre Esdras, et qui avait pour unique objet le culte de Dieu et la police du peuple. Il n'est donc question que de l'édit porté par le même roi Artaxerxès la vingtième année de son règne, par lequel il autorisait Néhémie à relever les murs et les places de Jérusalem : or en partant de là, on ne peut disconvenir avec un peu de bonne foi, que tout se vérifie en Jésus-Christ et ne peut se vérifier qu'en lui. C'est après sept semaines et soixante-deux semaines, c'est-à-dire, après soixante-neuf semaines, ou quatre cent quatre-vingt-trois ans que doit venir *le Christ-Chef*, dont une étoile miraculeuse avait annoncé la naissance; cet Homme-Dieu dont il avait été dit aux pasteurs : *Il vous est né un Sauveur, le Christ, le Seigneur* (*Luc.* II, 11); ce Jésus dont il avait été dit à Marie : *Il sera grand, il sera appelé le Fils du Très-Haut, le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David son père.* (*Luc.* I, 32.)

*Les murs et les places*, dit l'Ange à Daniel, *seront rebâtis dans des temps difficiles.* C'est en effet ce qui arriva à cause de l'opposition des peuples voisins; en sorte que les Juifs occupés à relever les murs de Jérusalem, étaient obligés de tenir les armes d'une main

et de travailler de l'autre. Les murs furent mis en état de défense en cinquante-deux jours; mais il fallut un temps bien plus considérable pour construire les places en relevant les maisons dans une ville d'une aussi grande étendue que l'était Jérusalem, et ce n'est pas exagérer que d'exiger pour un tel ouvrage l'espace de sept semaines d'années, ou de quarante-neuf ans : surtout si l'on étend les paroles de l'ange aux autres villes de Judée : car il parle en général des murs et des places, ce qui s'entendra fort bien des autres villes, comme de Jérusalem. Voilà, sans doute, la raison du partage qu'il fait des soixante-neuf semaines en sept et en soixante-deux.

*Et après soixante-deux semaines* qui suivront les sept, *le Christ sera retranché* ou mis à mort. C'est en effet ce qui arriva à Jésus-Christ Notre-Seigneur après soixante-neuf semaines, c'est-à-dire, dans la soixante-dixième semaine depuis l'édit donné à Néhémie par Artaxerxès Longuemain la vingtième année de son règne.

*Et le peuple qui doit le renoncer, ne sera plus son peuple;* ou selon une autre leçon du texte original, *personne ne sera pour lui.* Ce qui convient encore parfaitement à Jésus-Christ, qui fut dans un abandon universel au temps de sa Passion, et dont le peuple juif qui le renonça, cessa d'être le peuple.

*Un peuple conduit par le Chef qui doit venir, détruira,* à la lettre, *dissipera la ville et le sanctuaire,* ou selon une autre leçon, *le peuple du Chef qui doit venir, perdra la ville et le sanctuaire.* Les Romains vinrent avec Tite, leur chef, et ils perdirent et dissipèrent Jérusalem et son temple. Mais Tite, n'était que le lieutenant du Sauveur, qui seul est proprement ce Chef qui doit venir. C'est lui qui conduisit les Romains pour exercer ses vengeances sur un peuple qui n'était plus son peuple; c'est lui qui par ses armées extermina ce peuple, brûla leur ville, et renversa leur temple.

*Leur fin,* de la ville et du temple, *sera une ruine entière,* ou *dans la submersion,* c'est-à-dire semblable à des choses submergées, et la guerre ne finira que par la plus extrême désolation. Un déluge de maux, peu d'années après la mort de Jésus-Christ, ainsi qu'il l'avait prédit (*Luc,* XIX, 43, 44; XXI, 20, 24), vint fondre sur la ville et sur le temple : le reste de ce peuple perfide et rebelle fut dispersé et errant parmi les nations, tel qu'un vaisseau brisé par la tempête, et dont les débris voguent çà et là au gré des flots.

*Il confirmera son alliance avec plusieurs dans une semaine.* Le Seigneur avait annoncé par Jérémie (*Jerem.* XXXI, 31 seq.) qu'une nouvelle *alliance* succéderait à la première faite sur le mont Sinaï. *C'est* de cette alliance nouvelle, *de ce Testament nouveau*, que Jésus-Christ *est le Médiateur*, *afin que par la mort qu'il a soufferte, pour expier les iniquités qui se commettaient sous le premier Testament, ceux qui sont appelés de Dieu reçoivent l'héritage éternel qu'il leur a promis : car où il y a un testament il est nécessaire que la mort du testateur intervienne, parce que le testament n'a lieu que par la mort, n'ayant point de force tant que le testateur est encore en vie. C'est pourquoi le premier même ne fut confirmé que par le sang.* (*Hebr.* IX, 31 seq.) Aussi Jésus-Christ prenant la coupe, et la présentant à ses disciples, leur dit : *Ceci est mon sang, le sang de la nouvelle alliance, qui sera répandu pour plusieurs pour la rémission des péchés.* (*Matth.* XXVI, 28.) C'est donc par sa mort même que Jésus-Christ a confirmé l'*alliance* nouvelle : et il l'a confirmée dans une semaine, qui était la soixante-dixième; il l'a confirmée *avec plusieurs*, selon ce qu'il dit lui-même : *Ce sang sera répandu pour plusieurs.* Ce n'est pas que Jésus-Christ ne soit mort pour tous; mais tous ne reçoivent point le fruit de sa mort; et la plupart des Juifs en particulier méritèrent par leur incrédulité d'être exclus des avantages de son alliance.

*Et au milieu de la semaine, les hosties et les sacrifices seront abolis,* à la lettre, *cesseront;* ou autrement *il abolira, il fera cesser les sacrifices et les oblations.* Ce n'est point en général au milieu d'une semaine, mais au milieu de la semaine qui fait partie des soixante-dix autres, qui est par conséquent la moitié de la soixante-dixième semaine. C'est alors que les sacrifices et les oblations furent effectivement abolis par la mort de Jésus-Christ, comme ils devaient l'être par la mort du Libérateur. En effet, Jésus-Chrit établit par sa mort une nouvelle alliance qu'il substitua à l'ancienne : par conséquent la loi qui était la condition de l'ancienne cessa dès ce moment; par conséquent les sacrifices et les oblations ordonnés par cette loi cessèrent d'être commandés; par conséquent en les offrant on ne put plus avoir le mérite de l'obéissance. De plus ces sacrifices et ces oblations étaient des figures du sacrifice que Jésus-Christ offrit par sa mort : par conséquent ces sacrifices et ces oblations cessèrent d'être des figures, la vérité ayant pris leur place; par conséquent en les offrant on ne put plus avoir le mérite de la foi, qui consistait à s'unir en esprit à cette victime qui devait être immolée pour le péché. Car dès l'instant de la mort de Jésus-Christ, il ne fut plus question de s'unir par la foi au Libérateur qui devait être immolé; il fallait s'unir par la foi au Libérateur qui avait été immolé pour le péché. Ainsi, quoique depuis la mort de Jésus-Christ l'on ait encore pu pendant quelque temps continuer d'offrir des sacrifices et des oblations dans le temple de Jérusalem, tant que subsista cet édifice; ces sacrifices et ces oblations ne furent plus que des cérémonies purement humaines (*Col.* II, 21); la mort de Jésus-Christ leur avait ôté leur dignité qui faisait tout leur mérite, savoir, d'être divins dans leur origine, et figuratifs dans leur fin.

*L'abomination de la desolation sera dans le temple*, ou, plutôt, *sur les ailes* ou *côtés de la ville : et la désolation durera jusqu'à la consommation*, ou, autrement, *la fureur du*

*Seigneur se répandra sur ce lieu désolé jusqu'à son entière ruine.* Tous ces maux fondirent sur Jérusalem, coupable de la mort d'un homme-Dieu : le temple fut profané par les abominations des zélateurs, les environs de Jérusalem furent profanés par les abominations des enseignes romaines, représentant de fausses divinités : le peuple passa par le fil de l'épée ; ceux qui échappèrent au carnage furent vendus comme des esclaves : le temple fut brûlé et la ville renversée.

Répétons-le encore une fois : peut-on être sincère et dégagé de tout préjugé de parti, sans reconnaître Jésus-Christ pour le libérateur? Tous les caractères du nom du Libérateur promis au monde, les noms de ***Messie***, de *Christ* ou de *Oint*, sous lesquels il était attendu par le peuple dépositaire de la promesse, sa mort, les suites de sa mort, tout est vu par Daniel, et tout est réuni en Jésus-Christ Notre-Seigneur.

Ce qui est encore bien évident, c'est que, si le Juif s'opiniâtre à refuser de reconnaître Jésus-Christ pour le Messie, il doit renoncer à l'espérance du Messie : car il devait venir avant la ruine du temple et de la ville de Jérusalem donc, il y a plus de dix-sept siècles qu'il a dû venir; donc, s'il n'est pas venu, il ne viendra jamais.

Poursuivons notre sujet : le Libérateur promis à nos premiers pères, devait naître d'une femme vierge, être l'ennemi du serpent séducteur, perdre la vie par la morsure qu'il en recevrait; et nous venons d'entendre les prophètes annonçant ces grands événements. Nous avons ajouté que le Libérateur devait recouvrer la vie, puisque, s'il demeurait dans la poussière du tombeau, il serait vaincu par le serpent, au lieu qu'il en devait être le vainqueur. Cette circonstance a-t-elle été aussi vue des prophètes? Il n'est pas possible d'en douter à quiconque a lu attentivement les prophéties de sa mort que nous avons rapportées.

VI. En effet, dans le vingt-unième psaume, le Libérateur, après avoir exposé à Dieu son Père ses humiliations ; après avoir eu les pieds et les mains percées ; après que son corps a été tendu et suspendu sur la croix, en sorte qu'on en pouvait compter tous les os; après lui avoir adressé ses supplications pour en obtenir la délivrance de son âme, il promet d'annoncer son nom à ses frères, de publier ses louanges au milieu de l'assemblée des peuples, de rassasier les riches et les pauvres de la victime qu'il lui a offerte; en sorte, que leurs cœurs, pleins de joie et de reconnaissance, vivront dans toute l'éternité; et que toute la terre, dans son étendue, se convertira au Seigneur, et que tous les peuples différents des nations seront dans l'adoration en sa présence.

Le Libérateur pourrait-il exprimer plus clairement et l'assurance qu'il avait de recouvrer la vie après l'avoir perdue, et les merveilles qui seraient la suite de sa résurrection? n'est-ce pas avec la même assurance de recouvrer la vie, qu'après avoir demandé à Dieu sa conservation, il lui adresse ces paroles (*Psal.* xv, 8 seq.) *: Je regarde le Seigneur, et je l'ai toujours présent devant moi ; car il est à ma droite et je ne serai point ébranlé. C'est pourquoi mon cœur s'est réjoui; mes entrailles en ont tressailli de joie : et ma chair même se reposera dans une pleine confiance, parce que vous ne laisserez point mon âme dans le sépulcre, et que vous ne souffrirez point que votre Saint éprouve la corruption; vous me découvrirez les sentiers de la vie; vous me rassasierez de joie devant votre visage, et vous me ferez goûter, à votre droite, des délices éternelles.* N'avait-il pas aussi exprimé, dès le commencement de sa prière, tous les biens qui résulteraient de sa conservation, en disant à Dieu ( *Ibid.*, 3, sec. Hebr.) *: Ma conservation ne vous est pas nécessaire, mais seulement aux saints qui sont sur la terre, et à l'élite de mes serviteurs en qui j'ai mis toute mon affection?* C'est faire entendre bien clairement que la sainteté communiquée aux hommes serait le fruit de sa conservation, et qu'elle en dépendait nécessairement, parce que lui seul, comme il est dit ensuite, est le Saint de Dieu : *Votre Saint n'éprouvera point la corruption.* (*Ibid.*, 161).

Mais, malgré tous les efforts qu'on pourrait faire pour se fermer les yeux, peut-on s'empêcher de voir Jésus-Christ dans ces deux psaumes exposant à son Père ses humiliations, le priant sur la croix, lui demandant sa délivrance; exaucé, sortant du tombeau, annonçant son nom à ses frères, nourrissant de sa chair et de son sang les riches et les pauvres, changeant les cœurs, répandant partout la justice et la sainteté, et produisant à son Père des adorateurs sincères de sa majesté suprême.

Le Seigneur, en nous faisant annoncer par Isaïe (*Isa.* LIII, 10, 11, 12 ) *qu'il brisera* le Libérateur *dans son infirmité,* nous apprend que, parce que ce Libérateur se sera livré comme une hostie pour le péché, *il verra sa race durer longtemps*, ou autrement *il verra sa race s'étendre, et il prolongera éternellement ses jours ; il verra le fruit de ce que son âme aura souffert, et il en sera rassasié : le juste, mon serviteur, justifiera un grand nombre d'hommes; il aura pour partage une grande multitude de personnages ; et il distribuera les dépouilles des forts.*

Dans un autre endroit, où il est manifestement question du Libérateur, le Seigneur nous apprend que *les nations viendront à ce Libérateur et que son sépulcre sera glorieux.* (*Isa.* XI, 10.)

N'est-ce pas nous apprendre bien clairement que le Libérateur recouvrera la vie après l'avoir perdue? Les morts n'ont plus d'yeux pour voir leur race ; la lumière du jour n'est plus pour eux; ils n'ont plus de ministère à exercer sur les vivants, ni d'empire sur les forts ; leur sépulcre n'est plus qu'un vil amas de leur cendre et de leur poussière. Donc, le Libérateur ne demeurera pas sous l'empire de la mort ; mais

il en triomphera, puisqu'après s'y être livré, il verra sa face, il prolongera ses jours; il verra le fruit de ses souffrances, il justifiera les hommes; il distribuera les dépouilles des forts, et que son sépulcre sera glorieux. Or, Jésus-Christ est sorti de son sépulcre le troisième jour après sa mort; et assis à la droite de son Père; il voit les enfants qu'il se forme tous les jours par sa grâce; il dispose, comme il lui plaît, avec une puissance souveraine, des démons (*Matth.* xxviii; *I Cor.* xv, 23 seq.; *Col.* ii, 15), et tous les peuples, pleins de respect et de vénération, accourent à son tombeau, etc.

De même c'est lui qui est *ce Chef qui doit venir*, et qui, selon Daniel (*Dan.* ix, 26; *Luc.* xix, 27), moins de quarante ans après sa résurrection, vint, en effet, à la tête de ses armées, exercer ses justes vengeances sur un peuple ingrat qui, par la plus horrible imprécation, avait demandé que son sang retombât sur eux et sur leurs enfants (*Matth.* xxvii, 25). Il ne nous reste plus qu'à examiner si les prophètes ont vu la tête du serpent écrasée, c'est-à-dire son empire renversé par Jésus-Christ.

VII. L'empire du serpent séducteur n'ayant été établi, comme nous l'avons vu, que par le mensonge et par le péché, est l'empire de l'erreur et de l'injustice. Nous avons déjà eu occasion de parler des effets de l'étendue de cet empire sur le genre humain avant la publication de l'Évangile: nous allons ajouter encore quelques mots sur ce sujet en faveur de ceux qui pourraient trouver quelques difficultés à concevoir une sorte d'empire dans un être invisible condamné à un malheur éternel par la justice divine.

Quiconque rentre en soi-même, parvient aisément à distinguer son âme de son corps. Dès là même, il est aisé de concevoir des esprits semblables à notre âme qui puissent exister sans être unis à des corps. Il n'est pas moins facile de concevoir que de tels esprits puissent néanmoins avoir quelque puissance sur les corps. Car, de même que le Créateur a accordé à notre âme un pouvoir sur notre corps, on conçoit qu'il peut accorder également un tel pouvoir plus ou moins étendu sur des corps, à des esprits dégagés de toute union à la matière. Nous nous sommes expliqués dans le Traité préliminaire sur la nature du pouvoir de notre âme sur notre corps; nous ne croyons pas être obligés d'y revenir, pour faire entendre que le pouvoir que nous supposons pouvoir être accordé à des esprits purs sur les corps, ne pourrait être d'une autre nature que celui de notre âme; mais on ne peut douter qu'il ne puisse être bien plus étendu, toujours en genre de cause occasionnelle, le Créateur étant maître d'établir des lois d'un commerce ou limité ou étendu entre les esprits purs et les corps, telles qu'il lui plaît.

De là résulte: 1° qu'un esprit pur a pu recevoir l'existence du Créateur; 2° qu'un tel esprit a pu être créé libre; par conséquent, qu'il a pu abuser de sa liberté et se dérégler lui-même; 3° qu'ayant pu recevoir un pouvoir fort étendu, quoique limité sur les corps, il a pu ne le point perdre par l'abus de sa liberté; 4° que, conséquemment, il a pu agir sur le corps du serpent, et s'en servir pour agir sur celui d'Eve; 5° qu'il a pu séduire, en conséquence, cette première femme; 6° qu'il a pu, en conséquence, acquérir une sorte de droit sur les deux premiers habitants de la terre qui s'étaient volontairement assujettis à lui en entrant dans sa rébellion contre Dieu; 7° que les enfants de ces deux criminels ne pouvant naître meilleurs que leurs père et mère, ont dû faire partie de son domaine. Or, la révélation et l'histoire du monde avant l'Evangile, comme nous l'avons remarqué plusieurs fois, nous instruisent que toutes ces possibilités ont été réalisées. Rien donc de moins douteux que l'empire du serpent séducteur sur le genre humain.

Ce serait cependant se tromper trop grossièrement que de regarder cet empire comme un empire indépendant du Créateur; le séducteur, de même que les séduits, est soumis à l'empire de la justice suprême. Mais pour arracher à cet injuste usurpateur l'empire qu'il avait acquis par le mensonge et par le péché, toute créature était impuissante. Il fallait un saint qui dominât cet injuste usurpateur, qui dissipât ses mensonges, qui détruisît le péché qu'il avait introduit dans le monde, qui satisfît à la justice suprême pour l'outrage fait à sa sainteté, et qui changeât le cœur de l'homme, en y faisant régner la justice à la place de l'injustice. Or quelle créature, quelque sainte qu'on la puisse supposer, si elle est seule, peut dépouiller un esprit d'un pouvoir qu'il a reçu du Créateur avec l'existence, ou même restreindre ce pouvoir, dissiper le mensonge et détruire le péché dans le genre humain, en y substituant la vérité et l'innocence, offrir à une justice infinie une satisfaction proportionnée à la grandeur de l'outrage fait à cette justice; enfin bannir du cœur de l'homme l'amour de la créature, pour y faire régner l'amour du Créateur et de ses lois? Voilà ce que le Libérateur devait et pouvait seul faire; voilà ce que Jésus-Christ a fait. Ecoutons les prophètes.

Contre qui David (*Psal.* ii, 1, 4) voit-il toutes les nations soulevées, et le Seigneur du haut du ciel se riant de tous leurs efforts? n'est-ce pas contre le Libérateur qui dit lui-même (*Ibid.*, 6 seq.): *Pour moi j'ai été oint et sacré* par le Seigneur, *pour être son roi sur Sion sa montagne sainte: j'en rapporterai le décret*, qui est le fondement de ma puissance: *le Seigneur m'a dit: Vous êtes mon Fils; je vous ai engendré aujourd'hui. Demandez-moi, et je vous donnerai les nations pour votre héritage, et j'étendrai votre possession jusqu'aux extrémités de la terre.*

Quel est encore l'objet du psaume cent neuf? n'est-ce pas le Libérateur promis à la

terre? C'est Dieu lui-même appelé ici de son nom incommunicable, *Jehova*, qui parle au Seigneur de David, et qui lui dit (*Psal.* CIX, 1 seq.) : *Asseyez-vous à ma droite..... le Seigneur fera sortir de Sion le sceptre de votre puissance : régnez au milieu de vos ennemis. La principauté qui est avec vous* de toute éternité, paraîtra clairement *au jour de votre puissance*, lorsque vous paraîtrez vous-même dans l'état de votre majesté, *au milieu de la gloire* qui environnera *vos saints :* on verra alors que vous êtes le Fils de Dieu, et que c'est à vous que le Père éternel a dit: *Je vous ai engendré de mon sein*, *avant* que j'eusse créé l'*étoile du matin.* On reconnaîtra aussi alors que c'est à vous à qui *le Seigneur a juré, et son serment demeurera immuable : vous êtes le prêtre éternel selon l'ordre de Melchisédech.* Enfin on verra *que le Seigneur est à votre droite pour briser au jour de la colère les rois* qui s'opposent à l'établissement de votre règne. Mais tant de gloire, est la fuite des humiliations auxquelles le Libérateur se sera assujetti : c'est *parce qu'il aura bu du torrent* des afflictions durant sa vie mortelle, *qu'il élèvera sa tête.*

Ne voir dans le psaume quarante-quatre que l'épithalame du mariage de Salomon avec la fille du roi d'Egypte, c'est n'y voir que de grands mots qu'il faut sans cesse violenter, pour les amener à un sens raisonnable; au lieu qu'en l'entendant du libérateur, tout paraît simple et naturel, et les expressions sont encore au-dessous des choses. Salomon fut un prince riche, puissant, magnifique, doué d'une sagesse supérieure qui n'était pas naturelle : mais sa conduite fut-elle toujours réglée sur sa sagesse? Peut-on dire de lui (*Psal.* XLIV, 3, seq.) que Dieu *l'a béni de toute éternité*, qu'il *a régné par la vérité*, *par la douceur*, *par la justice*, que son *trône subsistera éternellement?* que *le sceptre de son empire* a été *un sceptre de droiture et d'équité? qu'il a aimé la justice et haï l'iniquité?* Peut-on lui donner le nom *de Dieu* en lui disant: *ô Dieu*, *votre Dieu vous a oint d'une huile de joie d'une manière plus parfaite que tous les rois?* Peut-on dire qu'il a été *le Seigneur Dieu* de son épouse, et que *tous les peuples l'adorent?* peut-on dire que son épouse a donné des *princes qu'elle a établis sur toute la terre;* qu'ils se sont *souvenus de* son *nom dans la suite de toutes les races;* et que par reconnaissance *tous les peuples publient éternellement ses louanges dans tous les siècles des siècles?*

De même si David commence le soixante-onzième psaume pour adresser à Dieu ses prières pour Salomon, il faut convenir que s'élevant ensuite à un objet supérieur, il chante la grandeur et la magnificence du règne du Libérateur.

Isaïe ne paraît pas moins occupé que David de la divinité du Libérateur et de la grandeur de son règne. Nous l'avons entendu annonçant la naissance de l'*Emmanuel* cet *enfant admirable* (*Isa.* VII, 14.) Nous n'en remettons pas le texte sous les yeux du lecteur : nous le prions seulement de bien peser ce trait si propre à caractériser son règne : *Son empire s'étendra de plus en plus; et la paix* qu'il établira, *n'aura point de fin: il s'asseoira sur le trône de David; et il possédera son royaume pour l'affermir et le fortifier dans l'équité et la justice*, *depuis ce temps jusqu'à jamais.* (*Isa.* IX, 7.)

Avec quels transports ce saint prophète ne désirait-il pas l'avénement de ce Roi Dieu-Homme, qui devait venir du ciel et de la terre? *Cieux*, s'écriait-il (*Isa.* XIV, 8), *envoyez d'en haut votre rosée, et que les nuées fassent descendre le juste comme une pluie : que la terre s'ouvre et qu'elle germe le Sauveur, et que la justice naisse en même temps.*

Il le voyait (*Isa.* XI seq.), *ce rejeton, sortant de la tige de Jessé*, *cette fleur naissante de sa racine*, *sur qui l'Esprit du Seigneur devait se reposer....*, *ne jugeant point sur le rapport des yeux*, *et ne condamnant point pour un ouï-dire ; mais jugeant les pauvres dans la justice*, *et se déclarant le juste vengeur des humbles ; frappant la terre par la verge de sa bouche*, *et tuant l'impie par le souffle de ses lèvres*, *la justice étant le bouclier dont il sera ceint.*

Il le voyait donné de Dieu pour être son *témoin*, pour être *le chef et le maître des gentils.* (*Isa.* LV, 4 seq.) Il le voyait *appelant les peuples qui ne le connaissaient pas*, et ces peuples *accourant à lui à cause du Seigneur son Dieu et du saint d'Israël qui l'a comblé de sa gloire.*

Mais le saint prophète ne réunit nulle part plus de traits de l'image qu'il présente partout du Libérateur, que dans les chapitres cinquante-deux et cinquante-trois, qui n'ont qu'un seul et même objet. Nous l'avons entendu ailleurs dans le chapitre cinquante-trois, écoutons-le un moment dans le chapitre cinquante-deux. Sous la figure de la délivrance de la captivité de Babylone et du rétablissement de la ville de Jérusalem, il montre une délivrance bien plus importante, la fondation d'une ville bien plus sainte : c'est la délivrance de la captivité du péché? c'est la fondation de cette ville de Jérusalem d'où l'incirconcision du cœur et toute impureté seront bannies (*Isa.* LII, 1, 2); où *la grandeur* du *nom* de Dieu *sera connue:* c'est Dieu lui-même qui *vient*, non plus *parlant* par les prophètes, mais en personne opérer ces merveilles. *Moi qui parlais autrefois*, *me voici présent* (*Ibid.*, 6), dira le Seigneur. Le prophète transporté d'admiration s'écrie : O Dieu! *que les pieds de celui qui annonce et qui prêche la paix sur les montagnes sont beaux!* Les pieds *de celui qui annonce la bonne nouvelle*, *qui prêche le salut*, *qui dit à Sion: votre Dieu va régner* (*Ibid.*, 7): il entend les cantiques de louanges chantés pour la conversion de Sion. Il invite à la joie, parce que *le Seigneur a consolé son peuple*, *et qu'il a racheté Jérusalem;* parce qu'*il a fait voir son bras aux*

*yeux de toutes les nations;* et que *toutes les régions de la terre verront le Sauveur de notre Dieu.* (*Ibid.*, 8-10.)

Mais ce Dieu qui doit venir en personne, ce bras du Seigneur, ce Sauveur de toutes les régions de la terre, doit paraître dans l'humanité, et s'assujettir à bien des humiliations avant de paraître dans toute sa gloire: car, dit le Seigneur en parlant de lui : *Voici mon serviteur*, il sera *rempli d'intelligence* et de sagesse *; il sera grand et élevé;* il *montera au plus haut comble de gloire:* mais *il paraîtra sans gloire devant les hommes, et dans une forme méprisable aux yeux des enfants des hommes. Il arrosera* aussi *beaucoup de nations*, il les purifiera de leurs péchés : ce qui fera que *les rois* les plus puissants le connaissant pour l'auteur de leur salut, *se tiendront devant lui dans le silence* et dans un profond respect. Ils adoreront sa grandeur et sa puissance divine qui jusque là leur avaient été inconnues, et qui alors leur seront manifestées; *parce que ceux auxquels il n'avait point été annoncé le verront ; et ceux qui n'avaient point entendu parler de lui le contempleront.* (*Ibid.* 13, seq.)

Michée a vu sa double naissance, l'une éternelle dans le sein de Dieu son Père, l'autre dans le temps à Ephrata ou Bethléem: *Vous, Ephrata*, dit-il, *qui paraissez trop petite pour être comptée entre les principales villes de Juda, c'est de vous que sortira celui qui doit régner dans Israël, dont la génération est dès le commencement, dès l'éternité.* (*Mich.* v, 2.)

Jérémie n'a point vu clairement sa double naissance, puisque d'un côté il l'appelle la race de David, et de l'autre *Jéhova*, le grand Dieu qui est *notre justice : Le temps vient, dit le Seigneur*, par la bouche de ce prophète, *je susciterai à David une race juste; un roi régnera, qui sera sage, qui agira selon l'équité*, et qui rendra *la justice sur la terre.... Voici le nom qu'ils donneront à ce roi: le Seigneur qui est notre justice.* (*Jerem.* xxiii, 5, 6.)

C'est ce même fils de David selon la chair que Dieu promet de donner pour pasteur et pour prince à ses brebis par la bouche d'Ezéchiel (*Ezech.* xxxiv, 23, 8 seq.) : *Je susciterai sur elles le pasteur unique pour les paître*, j'enverrai le fils de *David mon serviteur: lui même aura soin de les faire paître, et leur tiendra lui-même lieu de pasteur. Mais moi qui suis le Seigneur, je serai leur Dieu :* et le Fils de *David mon serviteur sera au milieu d'elles comme leur prince.*

Zacharie invitait les filles de Sion à se réjouir à l'arrivée de ce prince juste et sauveur, dont le royaume ne devait point avoir d'autres bornes que celles de la terre (*Zach.* ix, 9, 10, seq.) : *Fille de Sion, soyez comblée de joie; fille de Jérusalem, poussez des cris d'allégresse: voici votre roi qui vient à vous; ce roi juste, qui est le Sauveur. Il est pauvre, et il est monté sur une ânesse, et sur le poulain de l'ânesse.... Il annoncera la paix aux nations. Et la puissance s'étendra depuis une mer jusqu'à l'autre, et depuis le fleuve* du Jourdain *jusqu'aux extrémités du monde.*

Il avait été montré ce royaume à Daniel pour l'explication du songe de Nabuchodonosor, comme faible dans ses commencements, mais qui remplirait ensuite toute la terre : semblable à une petite pierre détachée sans la main d'aucun homme d'une haute montagne, il renversera les vastes et superbes empires des Assyriens, des Perses, des Grecs, des Romains : *Dans le temps de ces royaumes le Dieu du ciel suscitera un royaume qui ne sera jamais détruit, un royaume qui ne passera point à un autre peuple, qui renversera et qui réduira en poudre tous ces royaumes, et qui subsistera éternellement* (*Dan.* ii, 44, 45.) Mais cet empire, montré au prophète, est *l'empire des saints du Très-Haut.* (*Dan.* vii, 18, 27.)

Les choses étant en cet état, dit le grand Bossuet, la venue du Libérateur étant préparée dès l'origine du monde, toute la loi, pour ainsi dire, en étant enceinte et toute prête à l'enfanter, Dieu laissa le peuple saint quatre à cinq cents ans sans prophètes et sans prophéties : voulant leur donner ce temps pour les méditer et pour soupirer après le Sauveur. A la veille de faire cesser les prophéties, c'est-à-dire dans les temps de Daniel, d'Aggée, de Zacharie et de Malachie, il déclara les secrets divins plus clairement que jamais. C'est de quoi font foi principalement les semaines de Daniel, où les temps de la venue et de la mort du Christ étaient exactement supputés. Aggée (xi, 7-10) avait dit ces mémorables paroles à la gloire du second temple : *Encore un peu de temps.* Car qu'était-ce que quatre cents ans et un peu plus, en comparaison de tant de siècles où le Sauveur avait été attendu? *Encore* donc *un peu de temps, et je remuerai le ciel et la terre : et le Désiré de toutes les nations viendra : et je remplirai de gloire cette maison nouvellement rebâtie*, c'est-à-dire, le second temple, *dit le Seigneur des armées, le Dieu Tout-puissant. L'argent est à moi et l'or est à moi :* tout est à ma puissance : et si je voulais faire éclater cette maison en richesses même temporelles, je le ferais, mais je lui prépare un autre éclat par la venue du *Désiré des nations. La gloire de cette seconde maison sera plus grande que celle de la première : et j'établirai la paix dans ce lieu, dit le Seigneur des armées.*

Si on ne regarde le temple que par l'éclat extérieur, la gloire du premier temple, sous le riche empire de Salomon, a été sans contestation la plus grande; le second temple n'en a point égalé la magnificence. Mais quand il l'aurait égalée, était-ce là de quoi remuer le ciel et la terre? un si grand mouvement ne devait-il pas se terminer à quelque chose de plus grand qu'à des richesses terrestres? voici donc *le grand mouvement du ciel et de la terre :* c'est que *le Désiré des nations*, le Christ qui en est l'attente, *paraîtra*, dit le saint prophète Aggée, et où viendra-t-il? un autre prophète l'explique dans le même temps : *j'envoie mon ange*, dit Ma-

lachie (III, 1), *au nom du Seigneur, et il préparera la voie devant ma face : et en ce temps viendra dans son temple le Seigneur que vous cherchez : et l'ange du testament* ou de l'alliance *que vous désirez. Le voilà qui vient, dit le Seigneur.* Il n'y a plus rien entre deux : il n'y a plus de nouvel ouvrage, ni de nouvelles figures du Christ à venir, ni de nouvelles prophéties. Voici donc le dernier état du peuple de Dieu ; il n'avait plus à attendre que l'entrée du Christ dans le temple.

Ceux qui étaient éclairés d'en haut appelaient ce Christ pour les sauver de leurs péchés. Il leur avait souvent été montré comme un conquérant qui les devait délivrer des mains de leurs ennemis qui les tenaient en captivité. Mais cette captivité et ces ennemis n'étaient d'un côté qu'une figure d'une captivité spirituelle, et de l'autre, une punition de leurs péchés qui leur attiraient tous ces maux, et mettaient ce joug de fer sur leur tête : et enfin les frayeurs de leur conscience leur faisaient sentir que le grand mal dont ils devaient être délivrés, était leurs péchés. C'est pourquoi ils reconnaissaient qu'ils avaient besoin *d'un Sauveur* qui les expiât ; il leur fallait *un juste et un innocent* qui fût la sainte victime qui les effaçât : *O ciel, envoyez votre rosée et que les nuées pleuvent le juste ; que la terre s'ouvre et qu'elle germe le Sauveur*. (*Isa.* XLV, 8.) Pour être Sauveur, il faut qu'il soit juste, d'une justice qui vienne du ciel, qui soit divine, infinie, et celle de Dieu même : afin que nous puissions l'appeler, après le prophète, *le Seigneur, notre justice.* Ce juste qui doit sortir du ciel, doit aussi sortir de la terre : il faut qu'il joigne en sa personne le ciel et la terre, qu'il soit Dieu et homme tout ensemble ; que, par une double naissance, il vienne tout ensemble, et du ciel *dans les jours de l'éternité, et de Bethléem* dans les temps, comme l'avait dit le prophète, et c'est ainsi que *dans peu de temps*, dans le dernier période du peuple de Dieu, ce grand Dieu devait remuer le ciel et la terre.

VIII. Il n'est pas nécessaire d'aider le lecteur à faire à Jésus-Christ Notre Seigneur l'application de ces prophéties : elle se fait d'elle-même. Partout où l'Evangile a été reçu, on ne voit plus aucun vestige de l'empire du serpent séducteur : tout a disparu, ses temples, ses autels, son culte, ses oracles. Partout où l'Evangile a été reçu, on ne trouve que l'Eglise dont Jésus-Christ est le fondateur et le roi, ce royaume de la vérité et de la justice. Monté au ciel, assis à la droite de Dieu son Père, il gouverne ce royaume qu'il a acquis par son sang : il y appelle tous les peuples par la voix de ses ministres : il donne à cette voix une efficace qui y fait entrer infailliblement tous ceux que son Père lui a donnés. En vain les nations ont-elles frémi contre lui ; en vain les rois de la terre se sont-ils armés contre le Christ du Seigneur. (*Act.* IV, 25.) Fils de Dieu engendré par son Père dans l'éternité, dans ce jour où rien n'arrive, où rien ne passe, mais où tout est présent, et qui est un *aujourd'hui* perpétuel (*Hebr.* I, 5), et fils de l'homme né d'une Vierge dans le temps (*Luc.* I), il a fait entendre sa parole sur la montagne de Sion pendant sa vie mortelle ; et du haut de son trône il l'a fait entendre par ses ministres du milieu de la véritable Jérusalem à toutes les nations qui sont son héritage. Prêtre éternel selon l'ordre de Melchisédech, il offre sans cesse dans le véritable sanctuaire à la suprême Majesté, le sang qu'il a versé sur la croix pour le salut du monde. (*Hebr.* VII, seq.; *I Joan.* II 2.) Dieu et homme, oint selon son humanité par le Saint-Esprit (*Act.* X, 38), il est assis sur un trône éternel ; son sceptre est la droiture et l'équité ; il est le Seigneur digne de l'adoration de l'univers (*Hebr.* I, 8, 6) : ses apôtres ont été constitués par lui princes spirituels de toute la terre (*Matth.* XIX, 28) ; on s'est souvenu de son nom dans toutes les races, et tous les peuples publieront ses louanges dans les siècles des siècles. Il est l'Emmanuel (*Matth.* I, 23), l'Admirable, Dieu (*Joan.* I, 1) le fort, le Père du siècle futur ; son empire s'étend de plus en plus à mesure que la terre se découvre ; et la paix qu'il donne (*Joan.* XIV, 27), fondée sur la justice, n'a point de fin. Il est ce juste par excellence qui était l'objet des désirs enflammés des prophètes (*I Petr.* I) : l'esprit du Seigneur se reposa sur lui au jour de son baptême (*Matth.* III, 16) : il est le protecteur des pauvres, dont le nom lui est honorable (*Matth.* V, 3) : il a appelé des peuples qui ne le connaissaient pas (*Rom.* X, 18-20), et vers lui les peuples ont accouru en foule : il est le témoin fidèle donné aux gentils (*Apoc.* I, 5 ; *Act.* XIII, 47), leur maître et leur dominateur. Il sortit de Bethléem (*Matth.* II), ce chef d'Israël, dont la génération est des jours de l'éternité. Il est selon la chair fils de David (*Luc.* I ; *Rom.* I, 3), et tout à la fois le grand Dieu, notre justice (*Joan.* I, 1 ; *I Cor.* I, 30) ; il est le pasteur unique qui a donné sa vie pour ses brebis. (*Joan.* X, 15.) Il est ce roi Sauveur qui, monté sur un ânon, fit son entrée à Jérusalem. (*Matth.* XXI.) Sa puissance ne connaît point de bornes. (*Matth.* XXVIII, 18.) Son royaume, concentré d'abord dans l'enceinte de la Judée, comme une petite pierre détachée d'une montagne, remplit bientôt toute la terre, et fut l'empire des saints, empire que les temps sont incapables d'ébranler. Enfin il est ce Désiré des nations, ce Seigneur attendu depuis tant de siècles et précédé de son ange pour lui préparer la voie (*Marc.* I, 2), qui, par son entrée dans son temple de Jérusalem, le remplit de gloire. C'est là que le vieillard Siméon, qui vivait dans son attente, le reçut entre ses bras. Après un tel bonheur, il ne désira plus que de sortir de la terre (*Luc.* II, 25, 28, 29).

IX. Quand on réfléchit sur tous ces caractères du Libérateur, qui conviennent si parfaitement à Jésus-Christ, on ne peut s'empêcher d'entrer dans la pensée du grand Bossuet : ce savant prélat regardait, d'après les plus anciens auteurs ecclésiastiques, les

apparitions de Dieu dont il est souvent fait mention dans l'Ancien Testament, comme des apparitions du Fils de Dieu, qui préludaient, pour ainsi dire, à son Incarnation. De si haut qu'on reprenne l'histoire sacrée, dit cet évêque, on y trouve que Dieu apparaît en figure humaine aux patriarches, aux prophètes. Un des hommes que voit Abraham (*Gen.* XVIII, 1 seq.), et qu'il reçoit en sa maison, se trouve le Seigneur même, Dieu même, à qui rien n'est difficile; qui donne un fils à Sara, quoique stérile; qui pardonne aux hommes; qui les punit selon les règles de sa bonté et de sa justice; à qui Abraham adresse ses prières comme à Dieu: qui parle lui-même comme Dieu; qui dispose de toutes choses avec une suprême autorité. Ce Dieu qui apparaît à Abraham, est souvent appelé ange, c'est-à-dire *envoyé.* C'est un *envoyé* pour l'amour de qui Abraham avait voulu immoler son fils unique; qui en accepte le sacrifice; qui renouvelle toutes les promesses à Abraham : c'est donc un ange (*Malach.* III, 1), c'est un *envoyé* qui est Dieu. C'est l'ange du testament, l'ange du grand conseil, et le Fils de Dieu lui-même, qui dès lors se plaisait à la forme d'homme, qu'il devait prendre personnellement au temps marqué.

Le même apparaît à Isaac et à Jacob. Jacob le voit au haut d'une échelle (*Gen.* XXXIII, 12, 13, 16, 17, 18) : et il appelle le lieu où il est, *la maison de Dieu et la porte du ciel.* Il y dresse un autel à celui qu'il avait vu, et lui rend ses adorations. Jacob combat avec lui comme avec un homme et se glorifie *d'avoir vu Dieu face à face.* (*Gen.* XXXII, 24 seq.) Il reçoit l'ordre de lui dresser un autel : il l'invoque et il le loue comme celui qui l'a regardé *dans son affliction.* (*Gen.* XXV, 1, 3.) Il combat avec lui dans un combat mystérieux, où Dieu veut bien s'égaler à l'homme, et où l'homme aidé de Dieu l'emporte contre Dieu même, et lui arrache, pour ainsi dire, sa bénédiction par une espèce de violence. Il paraît de nouveau à Jacob, et se nomme Dieu tout-puissant (*Gen.* XLVI, 2, 3), et confirme toutes les promesses qu'il a faites à Abraham et à Isaac. Tout cela en figure de celui qui s'est incarné pour nous; qui dès lors nous préparait ce grand mystère, le commençait en quelque façon, et en faisait voir comme une espèce d'apprentissage et comme un essai; qui enfin a voulu en la forme humaine, faire les délices de nos pères; qui par un amour extrême pour notre nature, a fait aussi de son côté les délices des enfants des hommes, et a voulu montrer par là qu'il est celui *qui a conçu et engendré dans le sein de Dieu comme sagesse éternelle, a mis son plaisir à être avec eux.* (*Prov.* VIII, 12, 23, 31.)

Parcourons ici en esprit tous les endroits où le Dieu trois fois saint paraît avec une face et avec des pieds (*Isa.* VI, 1, 23), où la gloire de Dieu d'Israël s'élève au-dessus du chariot et se rend sensible (*Ezech.* I, 1 seq.), où l'*Ancien des jours* apparaît avec sa tête et ses cheveux blancs comme la laine la plus blanche (*Dan.* VII, 9, 13) : et croyons que toutes ces apparitions, ou du Fils de Dieu, ou si l'on veut, du Père même, étaient aux hommes un gage certain, que Dieu ne regardait pas la nature humaine comme étrangère à la sienne; depuis qu'il avait résolu que le Fils de Dieu égal à son Père, se ferait homme comme nous.

Toutes ces apparitions préparaient et commençaient l'incarnation du Fils de Dieu; l'incarnation n'étant autre chose qu'une apparition (*I Tim.* III, 16) de Dieu au milieu des hommes, plus réelle et plus authentique que toutes les autres, pour accomplir ce qu'avait vu le saint prophète Baruch : *que Dieu même, après avoir enseigné la sagesse à Jacob et à ses enfants, avait été vu sur la terre, et avait conversé parmi les hommes* (*Baruc.* III, 36, 37, 38), ce qu'avait annoncé Isaïe (*Isa.* XLV, 14, 15), qu'on lui devait alors, *c'est en vous seul que Dieu est* : et il n'est dans aucun homme comme en vous : *Dieu n'est point sans vous : vous êtes vraiment un Dieu caché, le Dieu d'Israël, le Sauveur;* et ce qu'avait dit Malachie (*Malach.* III, 1) : *le voilà, ce Seigneur que vous attendez, cet ange de l'alliance que vous désirez :* cet ange qui a apparu à Abraham et aux patriarches : *le voilà qui vient en personne, qui apparaît dans son temple.*

X. Nous n'ignorons pas que nos prophètes sont un sujet de plaisanterie pour l'incrédule; que c'est même depuis quelques années, la source la plus ordinaire du ridicule qu'il s'efforce de jeter sur la religion. Est-il démasqué par un auteur ingénieux? Quelle est aujourd'hui sa défense? le ton de prophète : il contrefait l'inspiré : il a eu des visions qu'il rend sous des termes prophétiques. De là tous ces ouvrages profanes et sacriléges répandus dans le public avec l'inscription : *Les grands prophètes, les petits prophètes.* On conçoit aisément que l'incrédule doit rejeter nos prophéties : pourrait-il en effet les admettre, et persister dans son incrédulité? il n'est donc pas étonnant qu'il se moque de l'application des prophéties que Jésus-Christ s'est faite à lui-même, ou qui lui a été faite par les apôtres. Cette application, dit-il (*Orac. des anciens fidèles*), est arbitraire : on aurait pu trouver aussi facilement dans les Livres des Juifs des textes applicables à Jésus-Christ, quand les événements de sa vie auraient été tout différents.

L'incrédule peut tenir de tels discours à des ignorants qui n'ont jamais lu ou qui du moins n'ont jamais médité les Livres sacrés des Juifs. Mais l'incrédule les a-t-il approfondis lui-même? en a-t-il jamais embrassé le plan? N'y a-t-il qu'un certain nombre de textes isolés qui aient leur application à Jésus-Christ Notre-Seigneur? N'est-ce pas le corps même tout entier de ces Livres qui se rapporte à lui directement ou indirectement; de telle manière qu'un seul et même auteur de tous ces Livres qui se serait proposé Jésus-Christ pour fin, n'aurait pas pu faire entendre plus claire-

ment qu'il l'avait pour unique objet? Ainsi l'application des prophéties à Jésus-Christ n'est nullement arbitraire : elle est de toute nécessité. En effet les rapports sont palpables, d'un côté, entre les caractères de la personne de Jésus-Christ, les événements de sa vie, les suites de ces événements; et de l'autre, entre la promesse faite au premier homme et renouvelée aux patriarches, la loi donnée au peuple juif, les prophéties que ce peuple nous a conservées et transmises.

Le rapport surtout est si visible avec les prophéties, qu'il semble que les prophètes avaient Jésus-Christ devant les yeux comme un modèle qu'ils ne faisaient que copier; et s'il y a quelque différence, c'est qu'ils n'ont pu atteindre à la perfection du modèle; leurs expressions font plus entendre qu'elles ne disent. Au reste, il en est de même des auteurs du Nouveau Testament; ils nous donnent l'idée la plus magnifique de Jésus-Christ; mais on sent en les lisant que les termes leur ont manqué, pour rendre parfaitement celle qu'ils en avaient eux-mêmes. Cette réflexion si propre à persuader de l'inspiration des Livres sacrés, est une réflexion de sentiment que chacun peut éprouver en lisant ces Livres sacrés sans préjugé.

Ce qui paraît étonnant, c'est qu'il y ait eu tant d'écrivains qui n'aient pas fait cette réflexion; ou qui au lieu de s'y rendre, aient mieux aimé donner la torture à leur imagination pour obscurcir les textes les plus clairs, croyant par là en mettre l'objet à la portée de leur petite raison. On ne peut mieux les comparer qu'à de jeunes apprentis philosophes qui se félicitent d'avoir aplani les plus grandes difficultés par quelques vaines subtilités de leur invention. Un athée, en suivant la méthode du socinien, pourrait soutenir qu'il n'est point question de Dieu dans nos écrivains sacrés, avec autant de fondement, que le socinien soutient qu'il n'y est point mention du Fils éternel de Dieu fait homme dans le temps.

Pour entendre nos Livres saints, en matière de dogme et de morale, il y a de la folie à suivre une autre voie que celle à la faveur de laquelle on peut parvenir à leur source. Quelle est cette voie? si ce n'est la tradition de l'Eglise. Par où cette tradition nous est-elle connue, si ce n'est par la foi des enfants de l'Eglise en remontant jusqu'aux premiers disciples des apôtres? Or quelle était la foi des disciples des apôtres? quelle idée avaient-ils de Jésus-Christ? n'était-ce pas l'idée d'un Dieu? C'est le crime seul que reconnaît en eux Pline dans sa lettre à Trajan : c'est le reproche que leur font leurs juges et leurs persécuteurs : c'est le sujet des sarcasmes que lancent contre eux les philosophes. Or, s'il est un fait indubitable, c'est que les disciples des apôtres n'ont jamais connu qu'un seul vrai Dieu ; de là vient l'accusation d'athéisme intentée contre eux par les païens; donc l'idée qu'ils avaient de Jésus-Christ était l'idée d'un seul vrai Dieu : de là le soulèvement universel de l'Eglise dans tous les temps contre quiconque a osé attaquer cet article de sa foi. Il n'est point de dogme de l'Eglise au sujet duquel on ne puisse faire le même raisonnement.

Rien donc de plus méprisable que la réponse de l'incrédule aux prophéties. Il n'est pas moins ridicule d'avancer que l'application qu'on fait des prophéties à Jésus-Christ est arbitraire, parce qu'on pourrait trouver dans les prophètes des textes qui lui seraient également applicables quand les événements de sa vie seraient tout différents. Qu'il serait ridicule de prétendre qu'un peintre n'a pas tiré le portrait d'un tel homme, parce qu'il aurait pu employer son pinceau et ses couleurs pour tirer le portrait du même homme quand il aurait été tout différent. Que dirait le peintre au mauvais plaisant qui lui tiendrait un discours si pitoyable? Il ne s'agit pas de ce que j'aurais pu faire avec mon pinceau et mes couleurs ou avec tout autre pinceau et tout autres couleurs : il s'agit de ce que j'ai fait : le portrait est-il fidèle? l'homme que j'ai peint est-il reconnaissable? en ai-je bien saisi tous les traits? voilà ce dont il s'agit. Voilà ce que nous disons à l'incrédule. Les prophètes ont tracé le portrait de Jésus-Christ, puisque les traits qui entrent dans ce portrait, ne conviennent qu'à lui seul, et qu'ils ne peuvent convenir qu'à lui seul. Qu'on relise attentivement les prophéties que nous avons citées; d'une part, on demeurera convaincu que les prophètes ont eu devant les yeux Jésus-Christ pour modèle, parce que les traits sous lesquels ils le peignent, renferment tant de grandeur et tout à la fois tant d'abaissement, qu'il est impossible qu'ils se fussent présentés à leur esprit dénué d'un tel secours; d'une autre part, on demeurera convaincu qu'il n'y a qu'un Homme-Dieu souverainement maître de tous les événements de sa vie, qui ait pu servir de modèle aux prophètes.

L'incrédule appelle en vain à son secours le Juif contre le Chrétien. Nous disons au Juif : Vous n'entendez rien à vos Livres sacrés, si vous n'y voyez pas ce que nous y voyons. La promesse faite au premier homme après sa chute en est la clef. Sans cette clef, tout y est une énigme inexplicable : les promesses si fastueuses faites à Abraham et à ses descendants se réduisent à une petite portion de terre ; la conduite de Dieu sur ses descendants n'a rien de particulier, ni de bien important, si ce n'est qu'elle peut servir d'exemple de sa providence sur les autres peuples, en ce que les événements qui concernent les Israélites sont annoncés d'avance. C'est à de si minces objets que vous réduisez le ministère si vanté de vos prophètes ; et ainsi tout ce que prédisent ces prophètes touchant un règne à venir, ou est inintelligible, ou ne doit passer que pour une vaine enflure. Mais considérez Adam, ce malheureux criminel, condamné à la mort par un arrêt irrévocable,

sans espérance, sans ressource; entendez comme nous la promesse que Dieu plein de miséricorde lui adresse, qu'un Libérateur lui sera donné, qui détruira l'empire de son vainqueur, tout s'aplanit : on entend la promesse d'une bénédiction universelle faite à Abraham, renouvelée à Isaac, à Jacob, à Juda, et fixée dans la famille de David, parce que le Libérateur promis dès l'origine du monde qui sortira de cette famille, sera un bien pour toutes les nations. On entend la conduite particulière de Dieu à l'égard des Israélites, et surtout à l'égard de la tribu de Juda et de la famille de David, pourquoi il se déclare leur roi, qu'il leur donne des lois, qu'il les met en possession de la terre de Chanaan, et qu'il y maintient la tribu de Juda et la famille de David contre tous les ennemis qui l'environnent : c'est qu'il destine la tribu de Juda à donner, par la famille de David, naissance au Libérateur. On entend tout ce que signifient toutes ces cérémonies qu'il prescrit pour son culte : c'étaient tout à la fois, et des préservatifs contre l'idolâtrie des peuples voisins, et des figures des mystères du Libérateur, par conséquent des moyens d'animer le culte ordonné. On entend pourquoi tant de prophètes sont envoyés au même peuple sous les rois ; pourquoi ces prophètes prédisent tant d'événements particuliers qui le concernent, ou les peuples voisins ; enfin on entend ce que veulent dire ces prophètes, en parlant d'une manière si admirable du Christ qu'ils annoncent. C'est que le peuple avait besoin d'être prémuni par des hommes pleins de zèle et de courage contre les scandales de ces rois presque tous idolâtres ; c'est que ces hommes extraordinaires avaient besoin eux-mêmes d'autoriser leur mission divine par des prédictions vérifiées de leur temps, ou peu de temps après leur mort, pour intéresser le peuple à la conservation de leurs prédictions qui regardaient des temps plus éloignés ; surtout pour les tenir dans l'attente de ce Christ qu'ils lui annonçaient en termes si pompeux, et qui ne pouvait être que le Libérateur promis au premier homme.

Tout s'entend donc par le moyen de la promesse faite au premier homme après sa chute! Le plan de Dieu sur le genre humain est développé, et ce plan ne paraît ni moins un, ni moins beau, ni moins grand, que celui de la suprême Sagesse sur le monde corporel. Mais quel en est le terme et le dénoûment? Jésus-Christ Notre-Seigneur. C'est donc à sa grande promesse que nous rappelons le Juif pour faire tomber le voile épais qui couvre ses yeux. Il ne veut qu'un Messie semblable aux faibles monarques de la terre ; c'est qu'il perd de vue les circonstances où se trouvait l'homme quand un Messie lui fut promis ; de quel empire le Messie devait être destructeur ; quel empire nouveau il devait établir. Adam à qui Dieu promet un Messie, est un criminel qui a besoin d'un Libérateur qui lui rende l'innocence : l'empire que ce Messie doit détruire, est l'empire de l'erreur et de l'injustice. L'empire qu'il doit établir sur ses ruines, est l'empire de la vérité et de la justice. Il faut donc que le Juif, de même que l'incrédule, se prosterne avec nous aux pieds de Jésus-Christ, et l'adore comme promis au premier homme, comme figuré par la Loi, comme annoncé par les prophètes, si les faits contenus dans les Livres du Nouveau Testament, et que nous avons exposés en général, sont certains, indubitables. Or nous faisons hardiment le défi à tous les incrédules d'en ébranler la certitude. Nous sommes même en droit de regarder leur impuissance à cet égard comme décidée, après les preuves que nous avons données de l'authenticité et de l'inspiration des Livres du Nouveau Testament. Mais ne leur refusons pas la douce satisfaction de débiter leurs chicanes : afin même de les aider, nous allons leur mettre devant les yeux les objets contre lesquels ils ont à exercer leur critique.

---

# SECONDE PARTIE.

## JÉSUS-CHRIST EST LE MESSIE PROMIS.

—

ON VENGE DE LA CRITIQUE DES INCRÉDULES LES FAITS QUI DÉMONTRENT QUE JÉSUS-CHRIST EST LE LIBÉRATEUR PROMIS.—MIRACLES DE JÉSUS-CHRIST.—MIRACLES DE SES DISCIPLES. —PROPHÉTIES OU PROMESSES DE JÉSUS-CHRIST TOUCHANT L'ÉTABLISSEMENT ET LES PROGRÈS DE SON ÉGLISE ET DE SA RELIGION. — VERTU ET ATTACHEMENT DES PREMIERS CHRÉTIENS A SA RELIGION. — LUMIÈRE QU'IL A RÉPANDUE SUR LA TERRE. — SAGESSE QU'IL Y A APPORTÉE. — MOYENS POUR LES SIMPLES ET LES IGNORANTS DE PARTICIPER A CETTE LUMIÈRE ET A CETTE SAGESSE. — PRODIGIEUX AVEUGLEMENT DES JUIFS, QUI REFUSENT DE RECONNAÎTRE JÉSUS-CHRIST POUR LE LIBÉRATEUR PROMIS A LEURS PÈRES. — ORGUEIL INSENSÉ DES HÉRÉTIQUES QUI SE SOULÈVENT CONTRE SA DOCTRINE. — HONTEUSE LACHETÉ DES MAUVAIS CHRÉTIENS QUI VIOLENT SES LOIS. — DÉLIRES D'UN AUTEUR MODERNE SUR L'ORIGINE DU CHRISTIANISME. — REMARQUES SUR LA MAXIME, QU'IL FAUT PRENDRE LE PARTI LE PLUS SUR.

### CHAPITRE PREMIER.

*Exposition détaillée des faits qui démontrent que Jésus-Christ est le Libérateur promis.*

I. Le premier fait contre lequel portent et doivent porter les coups de l'incrédulité, ce sont les miracles du Sauveur : car ces miracles ayant été donnés en preuve de sa mission divine, il n'est pas possible de les admettre et de se refuser en même temps à

une preuve si évidente, dès qu'on reconnaît un Dieu qui régit l'univers. Nous ne mettons pas sous les yeux du lecteur ces prodiges : nous croirions lui faire injure si nous supposions qu'il les ignorât. Ce serait supposer qu'il n'aurait jamais lu l'Evangile. Qu'est-ce en effet que l'Evangile, sinon l'histoire des miracles de Jésus-Christ? Il a dû, sans doute, être frappé de leur simplicité et du caractère qui leur est propre. La lecture la moins réfléchie de l'Evangile suffit pour persuader qu'il n'était point d'homme qui, en les voyant ou en les éprouvant en soi, ne fût en état d'en juger, tant leur nature et leur cause sont peu compliquées. Il s'agit pour l'ordinaire de guérisons opérées ou par la parole seule, ou par le seul attouchement. Ce qui a dû encore frapper plus sensiblement le lecteur, c'est le caractère de ces miracles. Peut-on y méconnaître la main salutaire du Libérateur promis à l'homme après sa chute? Si cette foule de misères auxquelles est sujet notre corps, n'est qu'une suite des misères de notre âme ; le Libérateur pouvait-il mieux se caractériser qu'en soulageant les misères du corps? c'était faire entendre d'une manière bien touchante, qu'il était le Sauveur des âmes.

C'est en effet la conséquence que Jésus-Christ voulait qu'on tirât de ses bienfaits sur les corps : on lui présente un paralytique couché sur un lit (*Matth.* IX, 2 seq.) : *Mon fils*, lui dit Jésus, *ayez confiance ; vos péchés vous sont remis. Aussitôt quelques-uns des scribes*, qui étaient présents, *dirent en eux-mêmes : Cet homme blasphème* en s'attribuant le pouvoir de remettre les péchés, qui n'appartient qu'à Dieu seul. *Mais Jésus, connaissant ce qu'ils pensaient, leur dit : Pourquoi pensez-vous du mal* de moi *dans vos cœurs?* Rien n'est plus injuste que le jugement que vous portez de ce que je viens de dire. Car *lequel est le plus aisé de dire* efficacement à un pécheur : *Vos péchés vous sont remis ; ou de dire* efficacement à un paralytique : *Levez-vous et marchez?* l'un et l'autre sont également difficiles, et également réservés à la toute-puissance de Dieu. *Or, afin que vous sachiez* que celui qui a bien voulu être *le Fils de l'homme*, est aussi véritablement le Fils de Dieu, et qu'en cette qualité, *il a sur la terre le pouvoir de remettre les péchés : Levez-vous, dit-il alors au paralytique, emportez votre lit, et vous en allez en votre maison.* Le paralytique *se leva* aussitôt *et s'en alla en sa maison.*

Ce qui rendait en quelque sorte encore plus palpable le caractère du Libérateur en Jésus-Christ, c'était l'empire qu'il exerçait sur les démons, qui dans ces temps tourmentaient un si grand nombre d'hommes. Ne semble-t-il pas que la Providence avait permis tant d'obsessions pour manifester, et le triste état où le péché avait réduit l'homme, et le besoin extrême qu'il avait d'un Libérateur, et pour manifester ce Libérateur en Jésus-Christ : car conçoit-on que les hommes eussent pu tomber sous l'esclavage du démon, et en devenir comme le jouet, s'ils n'avaient succombé à la séduction dans leur premier père? Conçoit-on qu'ils eussent pu être arrachés à la tyrannie d'un ennemi si cruel par une autre voie que par le Libérateur tout-puissant? On est surpris de trouver dans nos Evangiles cette multitude d'obsessions : c'est qu'on ne pense pas assez, que si elles sont plus rares dans l'Eglise, c'est au Sauveur que nous en avons l'obligation. Elles sont encore très-fréquentes dans les régions où règne le paganisme : les exorcismes pratiqués avec succès par nos saints missionnaires, sont un des moyens efficaces qu'ils emploient pour se faire écouter de ces peuples infortunés.

Le lecteur a dû donc admirer, en lisant l'Evangile, la bonté de Jésus-Christ : il n'y déploie ce semble sa puissance que pour manifester sa bonté. Si l'incrédule est forcé d'avouer son impuissance contre la réalité et la certitude des miracles du Sauveur, pourrait-il se dispenser de se joindre à nous pour l'adorer ressuscité? Comment le Sauveur ayant promis de sortir du tombeau, n'en serait-il pas sorti triomphant, si les miracles rapportés dans l'Evangile sont réels et certains? Ainsi nous n'insisterons pas sur cet article qui n'a pas eu, comme les miracles, toute la Judée pour témoin. D'ailleurs, cet article recevra toute l'évidence possible des faits que nous avons discutés contre l'incrédule. Ne doit-il pas même être censé démontré dans toute la rigueur par les preuves que nous avons données de la droiture et de la sagesse des témoins oculaires déjà cités? Car peut-on se refuser au témoignage des apôtres?

Chercher à infirmer ce témoignage par l'exemple d'un Proculus attestant au peuple Romain l'ascension au ciel de son fondateur (*Pensées philosophiques*), est-ce se respecter soi-même? ou plutôt n'est-ce pas faire parade de sa stupidité ou de son impudence? Quel rapport entre les apôtres et un Proculus? Celui-ci a tout l'intérêt imaginable de faire accroire un mensonge à un peuple qui ne respire que la vengeance contre les assassins de son fondateur : ceux-là ont tout l'intérêt imaginable de taire ou du moins de dissimuler la vérité. C'est pour éviter la mort que Proculus débite sa fable : c'est en s'attendant à la mort, que les apôtres publient la vérité. En un mot, il n'est aucun des caractères à désirer dans un témoin pour mériter notre confiance, qui ne se trouve dans les témoins de la résurrection de Jésus-Christ : lumière, probité, candeur, désintéressement, préventions contre la réalité du fait, doutes sur la réalité du fait avant l'examen, examen du fait, temps suffisant pour l'examen, pluralité de témoins, unanimité de ces témoins, amour de ces témoins pour la vérité, zèle pour faire connaître et glorifier Dieu, travaux pour délivrer le genre humain de ses erreurs et de ses vices, constance mise à toutes les épreuves, miracles de tout genre opérés en confirmation de leur témoignage, effets encore plus grands que les mi-

racles produits par leur témoignage dans l'univers. Sont-ce là les caractères de Proculus? Qu'il faut être ami du mensonge pour chercher dans l'exemple de ce fourbe politique, à infirmer le témoignage rendu par les apôtres à la résurrection de Jésus-Christ Notre-Seigneur ?

C'est, sans doute, sur le fondement d'un tel exemple que l'écrivain, qui ose l'employer, déclare que quand tout Paris lui assurerait qu'un mort est ressuscité à Chaillot, il n'en croirait rien. Quelle étrange déclaration! ou cet écrivain croit impossible la résurrection d'un mort, ou il la croit possible. S'il la croit possible, pourquoi rejetterait-il le témoignage de tout Paris qui lui en assurerait la réalité? serait-ce ou parce qu'il se croit plus en état que tout Paris de juger du fait; ou parce que regardant tout Paris comme de la même trempe que lui, il le croirait incapable de dire la vérité? Dans le premier cas, fut-il jamais un homme plus vain? dans le second, en fut-il jamais un plus faux? S'il croit impossible la résurrection d'un mort, c'est un épicurien, un spinosiste. C'est en effet ce que lui reprochent ses critiques : ils prétendent que dans les écrits qu'on lui attribue, et dans toutes ses autres rapsodies, il n'y a rien de clair que l'épicuréisme et le spinosisme. Qu'il est malheureux, si les critiques ont tort! qu'il est digne de l'être, s'ils ont raison!

Chercher encore à affaiblir la certitude de la résurrection du Sauveur dans les différences de la narration de nos évangélistes, n'est-ce pas chercher à se faire illusion à soi-même? Les suppositions les plus simples et tout à la fois les plus vraisemblables font évanouir toutes ces petites différences. Il ne faut que supposer diverses apparitions des anges, diverses courses des saintes femmes au sépulcre, où elles ne se rendent, ni toutes ensemble, ni en même temps, et deux courses de saint Pierre au même lieu, l'une avec saint Jean, l'autre sans cet apôtre. A l'aide de ces suppositions non-seulement on accorde les évangélistes entre eux; mais on voit toutes les circonstances du grand événement qu'ils décrivent.

En un mot, les miracles des disciples du Sauveur sont de la plus grande certitude : or, il n'est point d'effet qui soit lié plus indissolublement avec sa cause, que ces miracles avec la résurrection du Sauveur.

II. La puissance de Jésus-Christ sur les corps, sur les âmes, sur les démons, sur toute la nature, paraît en quelque sorte recevoir un nouveau degré de force du pouvoir qu'il communique à ses disciples; car il semble qu'il y ait plus de puissance à faire opérer des miracles par autrui, qu'à les opérer soi-même. Dès le commencement de son ministère, le Sauveur choisit douze apôtres; quelque temps après les *ayant assemblés, il leur donna puissance sur tous les démons, avec le pouvoir de guérir les maladies; puis il les envoya prêcher le royaume de Dieu, et rendre la santé aux malades* (*Luc.* IX, 1, seq.), *en leur donnant différentes règles de conduite*. Bientôt après *il choisit encore soixante-douze disciples, qu'il envoya devant lui deux à deux dans toutes les villes et dans tous les lieux où il devait aller*, en leur disant : *Guérissez les malades, et dites : Le royaume de Dieu est proche de vous.* (*Luc.* X, 1, 9.) Leur mission a le plus heureux succès : ils s'en reviennent pleins de joie au Sauveur : *Seigneur*, lui disent-ils, *les démons même nous sont assujettis lorsque nous leur parlons en votre nom.* (*Ibid.*, 17.) Mais après sa résurrection, ce n'est plus à ces douze apôtres, et à ces soixante-douze disciples, qu'il borne le pouvoir de faire des miracles en son nom; il le promet à ceux qui croiront à leur prédication. *Allez*, leur dit-il, *par tout le monde; prêchez l'Evangile à toute créature. Celui qui croira, et qui sera baptisé, sera sauvé; et celui qui ne croira point sera condamné. Et voici les miracles qui accompagneront ceux qui auront cru : ils chasseront les démons en mon nom, ils parleront de nouvelles langues*, etc. (*Marc.* XVI, 15 seq.)

Ce qui est bien digne de remarque; c'est que peu avant sa mort, il avait promis que ceux qui croiraient en lui, feraient non-seulement des miracles semblables aux siens, mais qu'ils en feraient encore de plus grands après son retour vers son Père. *Ne croyez-vous pas*, avait-il dit à ses apôtres, *que je suis en mon Père, et que mon Père est en moi*, ayant mon Père et moi une même essence, une même sagesse, et une même puissance? Si vous ne le croyez pas à cause de mes paroles, *croyez-le au moins à cause des œuvres que je fais*, qui le prouvent clairement. *En vérité, en vérité je vous le dis, celui qui croit en moi fera les mêmes œuvres que je fais, et il en fera encore de plus grandes, parce que je m'en vais à mon Père.* (*Joan.* XIV, 11, 12.)

Saint Luc dans le livre des *Actes* est un témoin irrécusable de l'exécution d'une si étonnante promesse. Outre les miracles de tout genre opérés par les apôtres, qu'il nous décrit; il y rapporte une merveille encore plus grande, c'est l'efficace de l'ombre de saint Pierre sur les malades : *Le peuple*, dit-il, *apportait les malades dans les places publiques, et les mettait sur de petits lits, et sur des couchettes, afin que lorsque Pierre passerait, son ombre au moins couvrît quelqu'un d'eux, et qu'ils fussent guéris de leurs maladies.* (*Act.* V, 15.)

Qui peut ignorer, s'il a daigné ouvrir les Epîtres de saint Paul, jusqu'où s'étendait le don des miracles, non-seulement dans les apôtres, mais dans les simples fidèles? Partout saint Paul appuie de cet argument invincible le succès de l'Evangile. Et ce don était si commun dans les Eglises fondées par les apôtres, qu'il prescrit aux fidèles des règles à suivre pour l'usage de ce don dans leurs assemblées.

Nous verrons que ce don ne fut pas borné aux temps apostoliques, mais qu'il continua presque dans tout son éclat durant les siècles de persécutions de la part des empereurs. Il subsiste encore ce don, quoique moins fré-

quent et moins commun, et il subsistera autant que l'Eglise, c'est-à-dire jusqu'à la consommation des siècles.

III. Le Sauveur n'assigne point d'autre terme à son Eglise : sa promesse ne saurait être plus expresse : saint Pierre vient de confesser hautement sa filiation divine. *Vous êtes Pierre*, lui dit Jésus, *et sur cette Pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer*, c'est-à-dire toutes les forces des démons, *ne prévaudront point contre elle.* (*Matth.* XVI, 18.)

Après sa résurrection, il renouvelle la même promesse en termes équivalents, en promettant à ses apôtres et à leurs successeurs la perpétuité de sa présence : *Assurez-vous que je suis toujours avec vous jusqu'à la consommation des siècles.* (*Matth.* XXVIII, 20.)

L'étendue de cette Eglise répondra à sa durée ; elle n'aura point d'autres bornes que celles de la terre ; elle embrassera dans son sein *toutes les nations*, en commençant par *la Judée*, et de là *jusqu'aux extrémités de la terre* (*Matth.* XXVIII, 18; *Act.* I, 8), parce Jésus-Christ est le maître du monde. Certain de l'événement, Jésus-Christ compare la prédication de l'Evangile au bon grain qu'un père de famille sème dans son champ, et qui ne laisse pas de venir à maturité, quoique son ennemi ait eu la malice d'y semer de l'ivraie pendant la nuit. Voici comme il interprète sa comparaison. Celui qui sème le bon grain, c'est le Fils de l'homme, le champ est le monde, le bon grain ce sont les enfants du royaume, l'ivraie ce sont les enfants de l'iniquité; l'ennemi qui l'a semée, c'est le diable. (*Matth.* XIII, 24 seq.) Jésus-Christ pouvait-il dire plus clairement que le monde est à lui, que l'Evangile y sera prêché par son ordre, et que malgré la malice du démon, jointe aux efforts du siècle dont il est le prince, il sauvera dans toutes nations ceux qu'il lui plaira de choisir.

L'incrédulité est réduite ici au silence : la prophétie ou plutôt la promesse de Jésus-Christ est vérifiée. L'événement est sous nos yeux : il n'est point de parties de la terre connues où l'Eglise n'ait des membres : et c'est depuis dix-sept cents ans qu'elle jouit de cet avantage : une telle durée n'est-elle pas un bon garant pour la suite des siècles jusqu'à leur consommation? Mais peut-on réfléchir sur l'objet de cette promesse, et douter si Jésus-Christ est lui-même par sa puissance le fondateur de ce vaste corps, de son établissement, de ses progrès, de son indéfectibilité? Dieu seul également sage et puissant, était capable d'en former le dessein. L'état d'erreurs et de vices où languissait le genre humain, exclut là-dessus tout doute.

Si parmi ces philosophes si renommés autrefois chez les Grecs et les Romains, il s'en était trouvé un qui se fût mis dans la tête de détruire, nous ne disons pas tous les faux préjugés des hommes, mais un seul préjugé par toute la terre; de quel œil aurait-il été regardé par ses contemporains qui auraient eu connaissance de son projet? Ne se seraient-ils pas tous empressés de lui envoyer quelque médecin, qu'on aurait cru posséder un spécifique pour les cerveaux malades? Mais quel est le dessein de Jésus-Christ? c'est de changer les opinions des hommes, de leur faire mépriser ce qu'ils estimaient, haïr ce qu'ils aimaient, aimer ce qu'ils haïssaient.

Ce qui est encore plus étonnant, c'est qu'il fait dépendre de sa mort le succès de son dessein. Peu de jours avant sa mort, Philippe et André lui font part du désir que quelques gentils ont de le voir : que leur répond-il? *L'heure est venue que le Fils de l'homme doit être glorifié*, par la foi que toutes les nations auront en son nom : mais il faut qu'il meure auparavant. Car *en vérité, en vérité, je vous le dis, si le grain de froment ne meurt après qu'on l'a jeté en terre, il demeure seul : mais quand il est mort, il porte beaucoup de fruit.* (*Joan.* XII, 23, 24, 25.) Il ajoute encore : *C'est maintenant que le monde va être jugé* et délivré de la tyrannie du démon : *c'est maintenant que le prince du monde va être chassé dehors; et quand j'aurai été élevé de la terre, j'attirerai tout à moi.* (*Ibid.*, 31, 32.) Où est ici le rapport à l'effet?

Mais peut-être qu'il va choisir des moyens mieux proportionnés : quels sont donc ces moyens? Douze pauvres pêcheurs, ignorants, timides, sans nom, sans autorité, sans crédit. Que leur propose-t-il pour leur inspirer le zèle et le courage? toutes sortes d'opprobres et de tourments. Cependant le dessein a son exécution, et encore une fois nous la voyons de nos yeux, cette exécution. Et l'on pourrait douter, si Jésus-Christ a reçu *toute puissance sur la terre et dans le ciel!* (*Matth.* XXVIII, 18.)

IV. Jésus-Christ voit donc non-seulement l'avenir ; il en dispose en maître. Combien de preuves nous serait-il facile d'en apporter? son histoire est pleine de prédictions vérifiées par l'événement. Mais pour abréger, nous ne ferons qu'indiquer celles qui ont pour objet la destinée de la nation juive et de son temple. Dès le commencement de son ministère public, il prédit que la nation juive, qui voyait ses miracles, qui attendait le Messie, qui savait que les temps marqués par les prophètes pour son avénement étaient accomplis ou près de l'être, ne croirait point en lui. Voici comme il s'explique à l'occasion de la foi du centenier : *Je n'ai point trouvé une si grande foi dans Israël; aussi je vous déclare que plusieurs viendront d'Orient et d'Occident, et auront place dans le royaume des cieux avec Abraham, Isaac et Jacob; mais que les enfants du royaume seront jetés dehors dans les ténèbres.* (*Matth.* VIII, 10, 11, 12.) Il répète la même prédiction presque dans les mêmes termes (*Luc.* XIII, 26-30), à l'occasion de la question que lui propose un particulier sur le petit nombre des élus. Il annonce le même malheur sous différentes paraboles, qui n'avaient pas besoin de l'événement pour être

comprises. Dans l'une de ces paraboles, il compare les Juifs à des hommes conviés par un roi au festin des noces de son fils, qui refusent d'y venir, et qui traitent même avec outrage ceux que le prince leur envoie pour les inviter: et il compare les gentils à des étrangers et à des aveugles qui sont substitués aux premiers, et qui remplissent leurs places vacantes. (*Matth.* xxii, 2; *Luc.* xiv, 16.)

Dans un autre endroit (*Matth.* xxi, 33; *Marc.* xii, 1; *Luc.* xx, 9), il représente les Juifs et principalement leurs chefs, et ceux qui étaient parmi eux en autorité, sous l'image d'ingrats et d'injustes vignerons, à qui un père de famille avait confié le soin de sa vigne, mais qui avaient toujours refusé de lui en rendre le fruit, qui avaient même exercé de grandes violences contre tous les serviteurs qu'il leur avait envoyés pour l'exiger d'eux, et qui voyant le fils unique du père de famille venir pour le même dessein, avaient formé celui de le tuer pour se rendre maîtres à la place de l'héritier, et l'avaient tué en effet après l'avoir chassé de la vigne. Et il représente les gentils sous l'image de vignerons fidèles et reconnaissants, que le père de famille justement irrité de la mort de son fils unique, appelle à la place des meurtriers, et qu'il charge du soin de sa vigne.

Dans une autre parabole (*Luc.* xix, 12-27), Jésus-Christ se compare lui-même à un homme de haute naissance, qui va dans un pays éloigné prendre possession d'un royaume, qui reçoit en chemin une députation de ses anciens sujets pour lui déclarer qu'ils ne veulent plus l'avoir pour roi, et qui à son retour fait punir de mort les rebelles. Ces rebelles sont certainement les Juifs. Le nouveau royaume dans un pays éloigné, signifie clairement la conquête des gentils. Et la punition des rebelles est une prédiction évidente de celle des Juifs, dont Jésus-Christ parle, comme si elle était déjà arrivée, tant elle est certaine dans ses décrets.

Ce n'est pas seulement sous des paraboles et sous des images, que le Sauveur prédit aux Juifs les châtiments prêts à fondre sur leur tête à cause de leur ingratitude et de leur aveuglement: il les leur prédit dans les termes les plus précis et les plus formels. Après avoir reproché aux scribes et aux pharisiens leur fausse justice, leur hypocrisie, leur iniquité; après les avoir dépeints comme les vrais enfants de ceux qui ont tué les prophètes (*Matth.* xxiii, 13-31): *Achevez donc aussi*, leur dit-il, *de combler la mesure de vos pères*, en faisant mourir celui que les prophètes leur ont annoncé, comme vous l'avez déjà résolu dans vos cœurs. *Je vais vous envoyer des prophètes, des sages et des docteurs*, comme j'en ai envoyé à vos pères; et marchant sur leurs traces, *vous tuerez les uns, vous crucifierez les autres, vous en fouetterez d'autres dans vos synagogues, et vous les persécuterez de ville en ville, afin que le sang innocent qui a été répandu sur la terre retombe sur vous, depuis le sang d'Abel le Juste, jusqu'au sang de Zacharie fils de Barachie que vous avez tué entre le temple et l'autel.* (*Ibid.*, 32-35.)

Le Sauveur assigne le temps même où le sang des prophètes sera vengé: *Je vous dis en vérité, toutes ces choses viendront sur cette race qui est aujourd'hui*, c'est-à-dire bien nettement, que les hommes qui vivaient alors, devaient en être témoins. *Jérusalem*, poursuit-il, *qui tues les prophètes, et qui lapides ceux qui sont envoyés vers toi! combien de fois ai-je voulu rassembler tes enfants comme une poule rassemble ses petits sous ses ailes, et tu ne l'as pas voulu. Le temps s'approche que le lieu où vous habitez demeurera désert* (*Ibid.*, 36, 37, 38; *Luc.* xiii, 34, 35); il ajoute ailleurs en pleurant sur cette ville infortunée: *Viendra le temps, où tes ennemis t'environneront de tranchées, t'enfermeront, te serreront de toutes parts, te renverseront par terre, extermineront tes enfants qui sont dans ton enceinte, et ne te laisseront pas pierre sur pierre, parce que tu n'as pas connu le temps où tu as été visitée.* (*Luc.* xix, 43, 44.)

Mais quelle sera la durée de tant de maux? la même que celle de l'aveuglement des Juifs: *Je vous déclare*, leur dit le Sauveur, *que vous ne me verrez plus désormais*, moi par qui seul vous pouvez recevoir les secours de Dieu, *jusqu'à ce que* me reconnaissant pour le Messie qu'il a promis de vous envoyer, *vous disiez: Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur.* (*Matth.* xxiii, 39; *Luc.* xiii, 35.)

Allant à la mort il exprime d'une manière aussi énergique, la grandeur des maux dont ils allaient être punis. *Suivi* alors *d'une multitude de femmes qui pleuraient* avec de grandes douleurs: *Filles de Jérusalem*, leur dit-il, *ne pleurez pas sur moi, mais pleurez sur vous et sur vos enfants, car le temps s'approche auquel on dira: Heureuses les stériles, et les entrailles qui n'ont point porté d'enfants, et les mamelles qui n'ont point allaité. C'est alors qu'ils commenceront à dire aux montagnes: Tombez sur nous; et aux collines: Couvrez-nous*, et nous dérobez à la vengeance divine: *car si le bois vert est ainsi traité, que sera-ce du bois sec?* (*Luc.* xxiii, 27, 31) c'est-à-dire si le juste et le saint sont livrés aux tourments que je souffre, à quoi doivent s'attendre les méchants?

Telles sont les prédictions que le Sauveur fait en public aux Juifs touchant leur destinée. Il déclare en particulier à ses disciples, qui lui faisaient remarquer la beauté du temple, qu'il ne resterait pas pierre sur pierre de cet édifice magnifique: et il leur annonce en détail les maux qui doivent précéder, accompagner et suivre cet épouvantable événement. (*Matth.* xxiv; *Marc.* xii; *Luc.* xxi.)

Il ne nous reste qu'à prier le lecteur de comparer la prédiction avec l'événement, c'est-à-dire avec l'histoire de la guerre des Romains contre les Juifs, que nous a donnée Josèphe, auteur juif, et témoin oculaire de tout ce qu'il raconte du siége de Jéru-

salem, des horreurs de ce siége, des cruautés des zélateurs, du massacre du peuple, de l'incendie du temple et de la ville, de la vente de ce qui échappa à la famine et au carnage; avec l'histoire qu'Ammien Marcellin, et plusieurs auteurs contemporains ou presque contemporains encore plus respectables, nous ont laissée des vains efforts du célèbre Julien, armé de toute la puissance de l'empire, pour rebâtir le temple de Jérusalem, afin de rendre fausse la prédiction du Sauveur; enfin avec l'état actuel du peuple juif dispersé, haï, méprisé parmi toutes les nations, état toujours le même, depuis plus de dix-sept cents ans. Ajoutons : quiconque est capable de faire cette comparaison, et en même temps de se roidir contre l'impression qu'elle porte naturellement dans l'esprit, peut se glorifier d'être impénétrable à l'évidence.

On n'exige pas de nous, sans doute, que nous rapportions les textes de Josèphe et de Tacite : les ouvrages de ces deux célèbres historiens sont entre les mains de tout le monde. Qui ne connaît aussi le fameux passage d'Ammien Marcellin sur l'entreprise de l'empereur Julien? « Ce prince, » dit-il (lib. XXIII, cap. 1), » entreprit, pour éterniser la gloire de son règne par quelque action d'éclat, de rebâtir à des frais immenses le fameux temple de Jérusalem, qui après plusieurs guerres sanglantes n'avait été pris qu'avec peine par Vespasien et par Tite. Il chargea du soin de cet ouvrage Alypius d'Antioche, qui avait autrefois gouverné la Bretagne à la place du préfet. Pendant qu'Alypius et le gouverneur de la province employaient tous leurs efforts à faire réussir cette entreprise, d'effroyables tourbillons de flammes qui sortaient par des élancements continuels des endroits contigus aux fondements, brûlèrent les ouvriers, et leur rendirent la place inaccessible; enfin cet élément persistant toujours, avec une espèce d'opiniâtreté à repousser les ouvriers, on fut obligé d'abandonner l'entreprise. » *Cum itaque rei idem fortiter instaret Alypius, juvaretque provinciæ rector, metuendi globi flammarum prope fundamenta crebris assultibus erumpentes, fecere locum exustis aliquoties operantibus inaccessum, hocque modo elemento destinatius repellente, cessavit inceptum.*

L'historien ne doit pas être suspect : c'est un historien éclairé, judicieux, modéré, païen, grand admirateur de Julien, homme de cour, qui lors de l'événement qu'il raconte était actuellement à la cour de l'empereur, dans la ville d'Antioche si voisine de celle de Jérusalem. D'ailleurs comment pourrait-on supposer que Julien, ce prince apostat, qui, après avoir fait profession du christianisme durant vingt ans, l'abandonna pour se livrer au culte insensé des faux dieux du paganisme; ce prince superstitieux qui donna dans toutes les erreurs de la théurgie nécromantienne; ce perfide qui mit en œuvre toutes les ruses de sa noire politique, pour soulever les troupes contre leur légitime empereur, et peut-être pour hâter la fin de ses jours; ce prince ingrat qui vit périr de sang-froid ses bienfaiteurs; ce prince dérégié qui autorisait par sa présence toutes les infamies des fêtes de Vénus; ce prince fourbe qui par une feinte douceur fomenta les divisions parmi les Chrétiens, pour les détruire les uns par les autres, et qui y entretint une guerre intestine; ce prince cruel, qui joignit les insultes les plus piquantes aux persécutions les plus barbares contre l'Eglise chrétienne; ce prince si exalté par nos incrédules qui, sans doute, n'en sont les admirateurs, que parce qu'ils voudraient en être les imitateurs, s'ils avaient la même puissance; comment, dis-je, pourrait-on supposer que ce prince eût abandonné une entreprise qu'il avait tant à cœur, s'il n'y avait été forcé par l'opposition du Ciel la plus éclatante? La guerre contre les Perses ne l'avait pas empêché d'en former le projet, ni d'en tenter l'exécution. Comment donc encore une fois, y eût-il renoncé, s'il n'y eût été forcé par le Ciel même?

Mais Ammien Marcellin n'est pas le seul historien du temps qui mérite d'être entendu. Nous avons des témoins bien plus dignes de foi qui déposent le même fait avec de nouvelles circonstances qui en sont des suites et des dépendances nécessaires. Nous avons les Ambroise (Epist. 11), les Grégoire de Nazianze (orat. 4, *Adv. Julian.*), les Chrysostome. (CHRYS., *Advers. Jud. et gent.*) Ecoutons ce dernier : « De notre temps, » dit-il en adressant la parole aux Juifs et aux gentils, « ce monarque qui a surpassé tous les mortels par la haine qu'il portait à l'Evangile, a non-seulement aidé nos ennemis de son autorité, mais il est devenu lui-même leur associé dans l'entreprise impie de rebâtir le temple. Ils ont commencé l'ouvrage, et ils n'ont pu faire aucun progrès; car le feu qui est sorti des fondements a écarté et dispersé ceux qui voulaient élever ce temple. Allez à Jérusalem, dit-il ailleurs à ses auditeurs (orat. 3, *Adv. Jud.*), et vous y verrez les fondements du temple dans l'état où je viens de vous les dépeindre. Si vous interrogez ceux qui sont sur les lieux, ils vous diront tous : Ces choses se sont passées de notre temps, nous en avons été témoins. Il n'y a pas longtemps qu'elles sont arrivées. Comprenez donc maintenant tout le prix de cette victoire. Car enfin cet événement n'est point arrivé sous l'empire des Césars recommandables par leur piété, afin qu'on ne pût pas dire, que les Chrétiens sont venus à main armée détruire l'ouvrage des Juifs; mais cet événement est arrivé, lorsque nos affaires étaient dans la situation la plus triste, lorsque la liberté nous était ravie, lorsque le paganisme était dans l'état le plus florissant, lorsque les fidèles évitaient les places publiques, et qu'ils s'allaient cacher les uns dans leur maisons, les autres dans les forêts et les solitudes. Telles sont les conjonctures où la Providence a voulu que cet événement soit arrivé, afin d'ôter tout prétexte à l'impudence et à l'incrédu-

lité des hommes. » Voilà des témoins irrécusables, aussi illustres par leur science et par leur éminente probité.

Ne fallait-il pas que ce fait fût aussi certain et aussi clair que le soleil, pour l'attester avec tant de confiance, comme une preuve invincible de la puissance de Jésus-Christ? sans cela n'eût-ce pas été livrer à la raillerie de leurs adversaires et leur réputation et la religion qui leur était plus chère que la réputation et la vie même? Nous pourrions joindre à ces grands hommes d'autres auteurs ecclésiastiques presque contemporains, Ruffin, Socrate, Sozomène, Théodoret, etc. Mais on trouve ce sujet traité dans des ouvrages trop lumineux, et les chicanes de l'incrédulité sont trop puériles pour que nous nous y arrêtions davantage.

V. Rejeter Jésus-Christ pour Sauveur, c'est l'avoir nécessairement pour juge : nous venons de voir un exemple terrible de sa justice sur ses sujets ingrats et rebelles, et qu'il continue d'exercer sur leurs malheureux enfants aussi coupables que leurs pères par la funeste disposition de leurs cœurs. Quels biens au contraire ne sont pas réservés à ceux qui le prennent pour Sauveur? la vertu et la force des premiers Chrétiens en sont une preuve bien sensible. Jésus-Christ promit à ses apôtres le Saint-Esprit, la sagesse, la force et le courage : *Lorsque le Consolateur, l'Esprit de vérité, qui procède du Père, que je vous enverrai de la part de mon Père, sera venu, il rendra témoignage de moi. Si je m'en vais, je vous l'enverrai. Quand cet Esprit de vérité sera venu, il vous enseignera toute vérité.* (*Joan.* xv, 26; xvi, 7, 13.) Après leur avoir prédit qu'ils seraient amenés par force devant les rois et les gouverneurs, à cause de son nom : *Gravez*, leur dit-il, *cette pensée dans vos cœurs de ne point préméditer ce que vous devez repondre; car je vous donnerai moi-même une bouche et une sagesse à laquelle tous vos ennemis ne pourront résister, et qu'ils ne pourront contredire.* (*Luc.* xxi, 12, 14, 15.) *L'Esprit de vérité qui procède du Père, rendra témoignage de moi, et vous en rendrez aussi témoignage. Vous aurez à souffrir bien des afflictions dans le monde : mais soyez pleins de confiance, j'ai vaincu le monde.* (*Joan.* xv, 26, 27; xvi, 33.) *J'enverrai sur vous le don de mon Père, qui vous a été promis : demeurez dans la ville jusqu'à ce que vous ayez été revêtus de la force d'en haut. Vous recevrez la vertu du Saint-Esprit qui descendra sur vous, et vous me rendrez témoignage dans Jérusalem, et dans toute la Judée et la Samarie, et jusqu'aux extrémités de la terre.* (*Luc.* xxiv, 49; *Act.* i, 8.) Mais ces promesses ne regardent pas seulement les apôtres et leurs successeurs, elles comprennent aussi les peuples qu'il rendrait dociles à leur voix.

En effet, s'il promet à ses apôtres *d'être toujours avec eux* et avec leurs successeurs *jusqu'à la consommation des siècles;* c'est d'être avec eux, *baptisant, enseignant et instruisant tous les peuples* des vérités du salut, *et leur apprenant à observer toutes les choses qu'il leur a prescrites* (*Matth.* xxviii, 19, 20); par conséquent de rendre efficace leur ministère. Ecoutons-le lui-même dans la prière admirable qu'il adresse à son Père peu avant sa mort (*Joan.* xvii), il n'y prie pas seulement pour ses apôtres; mais aussi pour ceux qui croiront en lui par leur parole. Il demande également pour eux, et la sainteté et la force de triompher du monde et de l'enfer. *Je ne vous prie pas de les ôter du monde, mais de les garder du mal* où le monde est plongé... *Sanctifiez-les* donc *dans votre vérité :* communiquez leur une sainteté véritable; et affermissez-les dans la foi qu'ils ont en *votre parole* qui *est la vérité même,* en leur donnant la grâce de la pratiquer avec fidélité, et leur inspirant le courage de l'annoncer avec force... *Et je me sanctifie moi-même* en m'offrant *pour eux* en sacrifice *afin qu'ils soient aussi sanctifiés en vérité;* qu'ils aient une sainteté véritable, qui les rende dignes d'être en même temps les hérauts et les martyrs de la vérité. *Je ne prie pas seulement pour eux; mais encore pour ceux qui doivent croire en moi par leur parole : afin que tous ensemble ils ne soient qu'un,* par l'unité du même esprit, d'une même foi, et d'une même charité, et que *comme vous, mon Père, êtes en moi, et moi en vous, de même ils ne soient qu'un en nous, afin que le monde croie que vous m'avez envoyé* (*Ibid.*, 15, 22), en voyant l'union que mes disciples auront entre eux, et la société que vous voudrez bien qu'ils aient avec vous.

Il avait déclaré auparavant qu'il avait des brebis qu'il avait reçues de son Père, qu'il devait rassembler de toutes les nations dans une seule et même bergerie, qui est son Eglise. Que c'était pour elles qu'il donnait sa vie; qu'elles écouteraient sa voix et le suivraient, sans que rien fût capable de les détacher d'un si bon pasteur : et la raison de cet attachement invincible de ses brebis pour lui, est réellement supérieure à tous les efforts du monde et de l'enfer, c'est que son Père qui les lui a données est plus grand que toutes choses. *Mes brebis entendent ma voix : je les connais, et elles me suivent. Je leur donne la vie éternelle, et elles ne périront jamais; et personne ne les ravira d'entre mes mains; car mon Père qui me les a données est plus grand que toutes choses.* (*Joan.* x, 14, 15, 16, 27, 28, 29.)

Nous avons vu avec quelle fidélité Jésus-Christ exécuta les promesses qu'il avait faites à ses apôtres. Quelle abondance de lumière dans ces pauvres pêcheurs après la descente du Saint-Esprit! Quelle force dans leurs discours! Quelle sagesse dans leurs réponses! Quelle profondeur dans leur doctrine! Quel zèle pour faire connaître et glorifier Dieu! Quelle ardeur pour éclairer et sanctifier les hommes! Quel courage dans les travaux et dans les souffrances! *Il semble,* dit saint Paul (*I Cor.* iv, 9-13), *que Dieu nous traite, nous autres apôtres, comme les derniers des hommes, comme ceux qui sont condamnés à mourir* dans l'amphithéâtre, *nous faisant servir,* comme eux *de spectacle au*

*monde, aux anges et aux hommes. Nous sommes fous pour l'amour de Jésus-Christ.... nous sommes faibles, nous sommes méprisés. Jusqu'à cette heure nous endurons la faim et la soif, la nudité et les mauvais traitements; nous n'avons point de demeure stable; nous travaillons avec beaucoup de peine de nos propres mains: on nous maudit, et nous bénissons; on nous persécute, et nous le souffrons; on nous dit des injures et nous répondons par des prières:* enfin *nous sommes jusqu'à présent regardés comme les ordures du monde, comme des balayures qui sont rejetées de tous:*

A quelles épreuves ne fut pas mis en particulier le courage de saint Paul? voici comment cet Apôtre s'en explique lui-même (*II Cor.* XI, 23 seq.) en se comparant aux faux apôtres. *J'ai plus souffert de travaux, plus reçu de coups, plus enduré de prisons; je me suis souvent vu tout près de la mort; j'ai reçu des Juifs en cinq différentes fois trente-neuf coups de fouet; j'ai été battu de verges par trois fois; j'ai été lapidé une fois; j'ai fait naufrage trois fois; j'ai passé un jour et une nuit au fond de la mer; j'ai été souvent, dans les voyages, exposé à plusieurs dangers; je me suis trouvé dans des périls de la part de ceux de ma nation, dans les périls de la part des païens, dans les périls au milieu des villes, dans les périls au milieu des déserts, dans les périls sur la mer, dans les périls entre les faux frères:* enfin *j'ai souffert toutes sortes de travaux et de fatigues, les veilles fréquentes, la faim, la soif, les jeûnes réitérés, le froid et la nudité, outre les soins que je prends pour toutes les Eglises*, etc. Cette description suffit bien, ce semble, pour vérifier ce que Jésus-Christ avait annoncé à Ananie en parlant de Saul (*Act.* IX, 15, 16): *Cet homme est un instrument que j'ai choisi pour porter mon nom devant les gentils, devant les rois, et devant les enfants d'Israël: car je lui montrerai combien il faudra qu'il souffre pour mon nom.*

Jésus-Christ ne fut pas moins fidèle à sa promesse à l'égard de ceux qu'il rendit dociles à la voix de ses apôtres. On ne peut lire les Actes des apôtres, leur Epîtres, les ouvrages des plus anciens auteurs ecclésiastiques, sans admirer dans les premiers Chrétiens l'étendue et la fermeté de leur foi, leur amour pour Dieu qui les avait appelés à son admirable lumière, leur respect pour son nom et pour son culte, leur attachement à Jésus-Christ, la reconnaissance dont ils étaient pénétrés pour le don inestimable de le connaître, leur confiance dans ses mérites et dans ses secours, le sentiment intime qu'ils avaient de leur faiblesse pour le bien et de leur pente pour le mal, leur assiduité et leur persévérance dans la prière, leur union entre eux, leur tendresse pour tous les hommes, leur détachement des biens de la terre, la générosité des riches pour les pauvres, la ferveur dans les bonnes œuvres, l'innocence des mœurs, la modestie et la retenue dans les discours, l'horreur du crime et de tout ce qui en a l'apparence, la soumission aux puissances légitimes, la patience dans les maux, la joie et la constance dans les tourments soufferts pour la vérité et pour la justice, le désir d'être réunis à Jésus-Christ, la vive attente du glorieux avénement de ce grand Dieu leur Sauveur.

VI. Quel bonheur de connaître ce Sauveur? C'est connaître la vérité, la voie, la vie: *Je suis*, dit-il lui-même (*Joan* VIII, 12), *la lumière du monde. Celui qui me suit ne marchera point dans les ténèbres, mais il aura la lumière* véritable qui conduira ses pas dans les sentiers *de la vie.* Pour sentir toute la vérité de ce témoignage que le Sauveur se rend à lui-même, il n'est pas nécessaire d'avoir médité bien profondément le corps de doctrine qu'il a laissée à son Eglise, ni d'avoir comparé ce corps de doctrine avec les opinions des philosophes qui l'avaient précédé, avec les préjugés qui régnaient parmi les peuples, et qui règnent encore parmi les nations où Jésus-Christ n'est pas connu. Quelles plus sublimes idée sur la Divinité, sur l'homme, sur les misères de l'homme, sur les remèdes à ses misères, sur la vie future, sur les biens qui sont réservés à la vertu, sur les maux qui sont préparés aux vices, sur les moyens de parvenir à ces biens et d'éviter ces maux! Quelle belle morale! qu'elle est pure, qu'elle est consolante! Que le genre humain serait heureux s'il la connaissait, et qu'il y fût fidèle! Tous les devoirs de l'homme envers Dieu; tous les devoirs de l'homme envers ses semblables; tous les devoirs de l'homme envers lui-même y sont proposés dans le plus grand détail avec la plus grande clarté.

Le principe n'en saurait être plus simple: il est compris dans ces paroles: *Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de tout votre esprit, de toutes vos forces, et le prochain comme vous-même.* (*Matth.* XXII, 37.) Quoi de plus simple que ce principe? il est fondé sur l'idée la plus distincte de la nature de Dieu, et sur le sentiment le plus vif que nous avons de la nôtre. Dieu est le souverain bien, la source de tout bien, le bien infini. Le fond de notre être est amour; nous voulons être heureux, l'être toujours, l'être sans bornes; et nous sentons que notre bonheur doit venir du dehors. Il faut donc ou qu'il vienne de Dieu, ou qu'il nous vienne de l'impression que font sur nos sens les objets qui nous environnent: mais ces objets qui nous environnent sont plus vils que nous, incapables eux-mêmes de bonheur; comment nous le communiqueraient-ils? Les impressions qu'ils font sur nous sont passagères et fugitives; elles sont finies et limitées. Ce n'est même que par erreur que nous leur attribuons ces impressions, dont ils ne peuvent être les causes effectives. C'est donc de Dieu seul que nous pouvons attendre le bonheur; parce que lui seul étant le bien souverain, la source de tout bien, le bien immuable et infini, peut seul nous rendre heureux, nous rendre toujours heureux, nous rendre infiniment heureux. Aimer donc Dieu de tout notre

cœur, de tout notre esprit, de toutes nos forces, et le prochain comme nous-mêmes, c'est nous aimer véritablement, c'est nous rendre heureux. Qu'est-ce donc qu'aimer notre prochain comme nous-mêmes ? c'est l'aimer en Dieu et pour Dieu ; c'est lui désirer l'amour de Dieu ; c'est de faire tout ce qui dépend de nous pour lui procurer ce grand et unique bien.

Il suit évidemment du même principe que nous ne devons pas aimer les corps, ni comme Dieu, puisqu'ils ne peuvent nous rendre heureux, ni comme nous-mêmes, puisqu'ils sont incapables de bonheur; ni comme le prochain, pour la même raison : mais que nous devons seulement en user pour obéir à Dieu, en nous renfermant dans les fins auxquelles il a destiné leur usage, et suivant les lois établies pour le bon ordre de la société où nous vivons. Le principe de la morale de Jésus-Christ est donc non-seulement d'une simplicité admirable, mais il est encore d'une fécondité inépuisable. Il comprend, comme dit ce Sauveur, la loi et les prophètes. Pour résoudre toutes les questions possibles sur les mœurs, il n'y a qu'à les rapprocher de ce principe : la solution se présentera d'elle-même. On ne propose même de difficultés sur ce sujet que parce qu'on perd de vue ce principe. Nous ne devenons criminels qu'en plaçant dans nos cœurs, au lieu de Dieu, nos passions qui ont pour objets les corps ou nous-mêmes.

Remarquons encore que le grand principe de la morale de Jésus-Christ en nous ramenant à l'idée de la nature de Dieu et au sentiment intérieur de la nôtre, nous manifeste tout à la fois l'existence de la nature de Dieu, et le caractère de spiritualité et de dépendance de la nôtre. En effet, il n'y a qu'une nature spirituelle qui soit capable de vouloir être heureuse, l'être toujours, l'être sans bornes. Car s'il était possible de supposer dans une nature matérielle quelque désir, il en serait de ce désir comme de son mouvement : borné au présent, il n'aurait pour objet ni l'avenir ni l'infini. D'une autre part ce désir insatiable d'un bonheur permanent et sans bornes, est une preuve bien claire d'une nature qui a des besoins et qui ne se suffit point à elle-même ; par conséquent d'une nature qui a reçu l'existence ; par conséquent qui suppose un Créateur, qui, ayant l'existence par soi, est nécessairement l'intelligence suprême, la source de tout bien, le bien infini.

Remarquons encore que le principe de la morale de Jésus-Christ, en nous montrant que pour être heureux nous n'avons qu'à aimer le Seigneur notre Dieu de tout notre cœur, etc., nous montre que le Seigneur notre Dieu ne nous a faits que pour être heureux ; par conséquent que nous ne sommes malheureux que parce que nous voulons l'être, en ne cherchant notre bonheur que dans des biens apparents et trompeurs, et non dans le bien véritable. N'insistons pas davantage sur la beauté de la morale de Jésus-Christ, quelque sainte et quelque redoutable qu'elle soit pour les passions, elle enlève jusqu'au suffrage de l'incrédule qui ne lui reproche que d'être trop parfaite pour l'humanité.

VII. Bayle (*Continuation des pensées diverses*, tom. III, lib. I, c. 25) fait dire à un homme docte, que Jésus-Christ n'avait pas proposé sa religion comme une chose qui pût convenir à toutes sortes de personnes, mais seulement à un petit nombre de sages. Il se fondait sur ce qu'un peuple tout entier qui pratiquerait exactement toutes les lois du christianisme, serait incapable de se garantir de l'invasion de ses ennemis : or, ce n'a pu être l'intention de Dieu, qu'une société tout entière manquât de moyens humains pour se conserver dans l'indépendance des autres peuples. Cet homme donc voulait persuader, que comme la philosophie des stoïciens, impraticable pour toutes sociétés, n'était destinée qu'à des âmes de distinction; l'Evangile aussi n'était que pour des personnes d'élite capables de se détacher des choses de la terre.

On ne peut avancer que la morale de Jésus-Christ soit impossible, à moins qu'on ne prétende qu'il soit impossible d'aimer Dieu et d'aimer le prochain; puisque, comme nous venons de le voir, elle roule tout entière sur ce double amour. Les préceptes particuliers qu'elle renferme, n'en sont que des conséquences. Ainsi dans tout ce que Jésus-Christ prescrit aux hommes pour le règlement de leur conduite, ce qu'il faut y voir en premier c'est l'amour de Dieu et du prochain; c'est l'âme, pour ainsi dire, de ces lois particulières; l'action extérieure en est comme le corps et l'indice, elle en tire son mérite et sa nécessité. Si l'amour de Dieu et du prochain ne peut subsister dans le cœur sans l'action extérieure, celle-ci est dès là même d'une nécessité indispensable. Ainsi c'est à cet amour éclairé par la prudence à décider les cas où il doit commander ou suspendre l'action extérieure : car en bien des cas, ce serait manquer à l'amour du prochain, que de faire certaines actions, lorsque, par exemple, l'action extérieure ne pourrait servir qu'à autoriser et à fomenter ses vices et ses injustices.

C'est selon ces principes qu'on doit entendre les préceptes qui se trouvent en saint Matthieu (v, 38 seq.), et qui donnent lieu aux reproches qu'on fait à la morale de Jésus-Christ. *Vous avez appris qu'il a été dit : œil pour œil, et dent pour dent :* d'où vos docteurs ont conclu qu'une vengeance proportionnée à l'injure reçue, était permise. ***Et moi je vous dis de ne point résister à celui qui vous traite mal : mais au contraire, si quelqu'un vous frappe sur la joue droite, présentez-lui encore l'autre : si quelqu'un veut plaider contre vous pour prendre votre robe, abandonnez-lui encore votre manteau; et si quelqu'un veut vous contraindre de faire mille pas avec lui, faites-en encore deux mille.***

Le vrai sens de ces préceptes, est qu'on ne doit jamais se laisser aller à l'aigreur, à l'emportement, et à la haine contre le prochain; qu'on doit être prêt du fond du cœur

à tout souffrir, à tout céder, à tout perdre, plutôt que de perdre le plus grand de tous les biens, qui est la charité.

Ces préceptes pris dans ce sens, qui est le vrai, regardent tous les hommes indistinctement. Jamais il ne peut être permis de s'abandonner à l'impatience, à l'emportement, à la haine contre le prochain, en un mot il ne peut être permis de ne le pas aimer. Il ne suit point de là que la guerre soit défendue. Si le prince, de même que ses sujets, est dans l'obligation de conserver la patience et l'amour pour le prochain; ni le prince ni les sujets ne sont dans l'obligation d'aimer les vices du prochain. L'unique différence entre le prince et ses sujets à l'égard des vices du prochain, est qu'il n'appartient qu'au prince de les punir, et non à ses sujets : c'est lui qui est le ministre de Dieu pour le bien du peuple. *Ce n'est pas en vain*, dit l'Apôtre saint Paul (*Rom.* XIII, 4), *qu'il porte l'epée. Il est le ministre de Dieu pour exécuter sa vengeance, et en punissant celui qui fait le mal* dans ses Etats ou contre ses Etats. Mais il doit punir comme la loi, sans emportement et sans haine.

La morale chrétienne est sans doute faite pour des hommes capables de se détacher des choses de la terre; mais quel homme avec le secours de la grâce, n'est pas capable de ce détachement? Qu'elle est donc bien différente de la vaine philosophie des stoïciens! mais qu'il y en a peu qui se détachent véritablement des choses de la terre! Il n'est donc pas étonnant qu'il y en ait peu qui règlent leur vie sur cette divine morale. Il y en a qui le font; quelque petit qu'en soit aujourd'hui le nombre, il suffit, pour montrer que la morale chrétienne est possible; et que ceux qui ne la pratiquent pas sont inexcusables.

VIII. Il est assez naturel que nos prétendus sages jugent impraticable la morale de Jésus-Christ : c'est en juger conséquemment aux idées, qu'il leur plaît de se former de Dieu et de l'homme. Ou ils ne reconnaissent point Dieu; ou s'ils en reconnaissent un, ils le dépouillent de toute liberté, et réduisent son action sur le monde à l'impression du mouvement qu'il a donné une fois à la matière. Ils ne font de l'homme qu'une machine animée dont toute l'activité consiste dans la capacité de recevoir les impressions des objets extérieurs, et dont le mobile unique et nécessaire est l'intérêt personnel, c'est-à-dire le plaisir et la douleur sensible. Nulle autre loi naturelle pour cette machine, nul mal moral, rien de juste, rien d'injuste avant l'établissement des sociétés et les conventions des hommes entre eux.

Dans ce système, il est visible que la créature est dispensée de tout hommage envers le Créateur : le sujet de soumission envers son souverain; l'enfant de reconnaissance envers ses parents, l'épouse de fidélité envers son époux, etc. C'est trop peu dire : le sujet ambitieux et rebelle peut détrôner son roi; le fils ingrat et avide assassiner son père; l'épouse infidèle et passionnée empoisonner son époux, etc. C'est à l'intérêt, c'est au penchant à décider ici en dernier ressort; ils sont les seuls juges, parce qu'ils sont les seuls mobiles qui agissent sur l'homme avec une force insurmontable. La crainte de l'avenir, les remords de la conscience, la religion ne sont que l'effet d'une éducation grossière et de préjugés inspirés par les nourrices. Le parjure, le meurtre, l'assassinat, le parricide, la perfidie, ne sont que des termes sans idées, aussi bien que tout ce qu'il a plu aux hommes d'appeler crimes et forfaits.

Cette morale est commode, nous l'avouons; celle de Jésus-Christ fondée sur des idées de Dieu et de l'homme bien différentes des idées fausses et absurdes qu'en donnent nos prétendus sages, est un peu plus austère. Mais si cette morale si commode prévalait sur la terre, que deviendrait la société, l'idole de nos prétendus sages, parce que tout leur bien-être y est attaché? Les lois civiles, disent-ils, suffisent pour maintenir tout dans l'ordre. Quoi? ils ne font de l'homme qu'une machine entraînée inévitablement par le plaisir ou par la douleur sensible; et ils veulent le soumettre à des lois. Quelle contradiction! Est-ce que des machines sont susceptibles d'autres lois que des lois du mouvement qui s'observent dans le choc des corps? Et de qui émaneraient des lois civiles? de machines sans doute? Quels législateurs! sur quel fondement porterait le droit de l'une de ces machines sur les autres pour s'en faire obéir? On ose défier l'incrédulité d'en assigner une autre que la loi du plus fort.

Mais tous nos prétendus sages ne donnent pas dans tous ces excès monstrueux : il en est qui reconnaissent un premier Etre souverainement parfait qui a créé le monde, et qui le régit par sa providence : il en est qui ne confondent pas l'homme avec les brutes, qui le soumettent à d'autres lois qu'au plaisir et à la douceur sensible; qui lui assignent une autre fin que la société civile : mais ces prétendus sages beaucoup moins déraisonnables que ceux de la première trempe, qui sont néanmoins aujourd'hui le grand nombre, jugent-ils plus praticable la morale de Jésus-Christ? Pleins de confiance dans leurs propres forces, ou ils n'attendent de Dieu aucun secours; ou s'ils en attendent un, pleins de confiance dans leur propre mérite, ils l'attendent sans médiateur, et par conséquent ils sont indignes d'en rien obtenir. Le Chrétien humble et éclairé sent sa propre faiblesse : il sait qu'il ne peut rien de lui-même; mais qu'il *peut tout en celui qui le fortifie* (*Philip.* IV, 13) : il ose donc, malgré son indignité espérer tout de sa miséricorde par les mérites de son Sauveur. Il fait ce qu'il peut : il demande ce qu'il ne peut pas, et il a la confiance d'être aidé pour qu'il puisse.

IX. Voilà ce qui met une distance infinie entre les anciens sages de la Grèce et de Rome, et le Sauveur notre grand et unique Maître. Ces sages bouffis de leur science

pouvaient communiquer leur enflure à leurs disciples, et peut-être leur donner quelques préceptes propres à les rendre utiles à la société. Mais que pouvaient-ils sur leurs cœurs? En pouvaient-ils bannir l'amour déréglé d'eux-mêmes, source intarissable de tous les vices? Le cœur de l'homme ne peut être rétabli dans l'ordre que par l'amour du Créateur qui nous fait chercher en lui seul, et notre propre bonheur, et le bonheur de nos semblables; par conséquent il est seul capable de régler l'amour de nous-mêmes et l'amour du prochain. Telle est la fin de la manifestation de Jésus-Christ sur la terre : il est venu pour nous sauver; il nous sauve en nous sanctifiant; il nous sanctifie par le changement de nos cœurs; il change nos cœurs par l'inspiration de l'amour de Dieu. (*Joan.* III, 17; *Rom.* V et VIII.) « *La grâce de Dieu, notre Sauveur*, dit saint Paul (*Tit.* II, 11 seq.), *a paru à tous les hommes, et elle nous a appris que renonçant à l'impiété et aux passions mondaines, nous devons vivre dans le siècle présent avec tempérance, avec justice et avec piété, étant toujours dans l'attente de la béatitude que nous espérons, et de l'avénement glorieux du grand Dieu et notre Sauveur Jésus-Christ, qui s'est livré lui-même pour nous, afin de nous racheter de toute iniquité, et de nous purifier, pour se faire un peuple particulièrement consacré à son service, et fervent dans les bonnes œuvres.*

X. Quelle différence encore de l'école de Jésus-Christ d'avec le Portique et le Lycée? Qu'était-ce que les leçons de ces fameuses écoles? de vaines déclamations, des discours empoulés, des raffinements d'une dialectique subtile. Le peuple en était exclu : les chefs de ces écoles auraient cru que descendre jusqu'à lui, c'eût été s'avilir : ils ne le regardaient point fait pour la vérité : c'était même une maxime parmi eux qu'il fallait la lui cacher (PLATON, *Timœus*), l'abandonner à son ignorance, le laisser croupir dans ses petites et superstitieuses pratiques, qu'ils ne rougissaient pas même d'autoriser par leurs exemples. Oh! encore une fois, quelle différence entre ces superbes déclamateurs et Jésus-Christ! Le Sauveur plein de compassion et de tendresse pour tous les hommes, enseignait indistinctement les simples comme les savants, voulant les tirer tous de l'erreur et leur montrer la vérité. Il marqua même toujours une prédilection pour les pauvres : c'est pour leur annoncer l'Evangile qu'il se dit envoyé. (*Luc.* IV, 18.) Il donne cette annonce de l'Evangile aux pauvres en preuve de sa mission divine, et la met au nombre des miracles qu'il opère pour confirmer qu'il est celui qui doit venir. (*Luc.* VII, 22.) Il bénit même son Père le Seigneur du ciel et de la terre, en adorant la profondeur de ses jugements dans la distribution de ses grâces de ce qu'il a caché ces mystères aux sages et aux prudents du siècle, et qu'il les a révélés aux simples et aux petits (*Luc.* X, 21) : aussi le peuple était dans l'admiration de sa doctrine : *Car il enseignait comme ayant autorité par lui-même, et non comme leurs docteurs, et comme les pharisiens* (*Matth.* VII, 28), qui ne parlaient qu'au nom de Moïse, et qui ne pensaient qu'à plaire et non à corriger. Et dans l'admiration dont ils étaient transportés, en entendant ces discours, et en voyant les miracles dont il les appuyait, ils s'écriaient : *Un grand prophète a paru au milieu de nous, et Dieu a visité son peuple* (*Luc.* VII, 16), en lui envoyant le Sauveur qu'il lui avait promis. Les archers même envoyés pour le prendre, ne peuvent l'entendre sans admiration : *Jamais homme n'a parlé comme cet homme* (*Joan.* VII, 46), répondent-ils à ceux qui leur reprochent de ne l'avoir pas amené; il faut que ce soit le Fils de Dieu, le Messie.

La compassion, la tendresse de Jésus-Christ n'embrassaient pas seulement les pauvres qui avaient le bonheur d'entendre ses discours et de voir ses miracles : elle embrassait les pauvres de tous les temps et de toutes les nations. C'est pour eux qu'il se bâtit *une maison* qui est *son Eglise, la colonne et le soutien de la vérité.* C'est là qu'il les rassemble, et qu'il leur administre tous les moyens de se sanctifier. Tels sont les faits que nous nous proposons de défendre contre les chicanes des incrédules. Nous espérons que si nous avons le bonheur de les satisfaire, ils se joindront à nous pour adorer Jésus-Christ comme leur Sauveur, leur Rédempteur, leur Médiateur, leur Pontife, leur victime, leur médecin, leur modèle, leur chef, leur pasteur, leur Seigneur et leur Dieu. Nous finirons par l'examen de l'usage que font nos apologistes de cette maxime : *Dans le doute il faut prendre le plus sûr.*

XI. Nous ne mettons point au nombre des chicanes auxquelles nous avons dessein de répondre, ni de belles phrases sentencieuses, ni des railleries contre les moines et les cérémonies de l'Eglise, ni des mépris affectés de nos preuves. Ces armes ordinaires des incrédules peuvent paraître triomphantes à des hommes ignorants et vicieux, que la religion incommode; mais un bon esprit qui aime la vérité ni voit que l'impuissance de ceux qui y ont recours. Le titre de philosophe que prennent ces prétendus sages, n'a rien d'imposant pour lui : leurs sentences ne sont pas à ses yeux des axiomes, ce sont des riens revêtus de termes boursouflés. Il demande des raisons qui renversent les faits qui servent de fondement à la religion : or, ce n'est pas par des phrases brillantes débitées avec un ton insolent, qu'on renverse des faits . il en faut faire voir l'impossibilité, ou du moins l'incertitude.

Mais comment pourrait-on réussir à faire voir ou l'impossibilité ou l'incertitude des faits qui forment nos preuves? Il est évident, en premier lieu, qu'on ne peut reconnaître un Dieu, et faire voir l'impossibilité de ces faits, parce qu'il est évident que ces faits ne sont pas impossibles à Dieu. Il

n'est pas moins évident, en second lieu, qu'il n'est pas possible de faire voir l'incertitude de ces faits, et d'admettre la certitude d'aucun fait arrivé avant nous ; parce qu'il n'en est aucun de ce dernier genre qui ait plus de degrés de certitude, de quelque manière qu'on les considère, soit du côté de leur publicité dans leur origine ; soit du côté du caractère des témoins qui les déposent ; soit du côté de la nature des monuments établis pour en transmettre la mémoire ; soit du côté de l'impression qu'ils ont faite sur les esprits et sur les cœurs, soit du côté de la durée de cette impression ; soit du côté des effets tout semblables qu'ils ont eus dans la suite, et qui nous sont attestés par les témoins les plus éclairés et les plus vertueux.

Certes, est-il aucun fait arrivé avant nous ou d'une plus grande publicité dans son origine, que les faits qui forment nos preuves? En est-il aucun qui nous ait été transmis dans des écrits plus authentiques, conservés avec plus de soin, plus répandus et plus connus, et qui portent plus de caractères de vérité? En est-il aucun qui ait eu et plus de grands partisans et plus d'adversaires, et qui néanmoins ait forcé les uns et les autres d'en reconnaître la réalité? En est-il aucun qui ait engagé plus d'esprit à renoncer à leurs préjugés, et plus de cœurs à renoncer à leurs passions? en est-il aucun dont une telle impression se soit perpétuée plus longtemps, et continue de se perpétuer? en est-il aucun qui ait été en quelque sorte renouvelé plus souvent par des faits de même genre qui lui servissent de preuves comme des effets à leur cause?

Les contempteurs de nos preuves en souhaiteraient d'un autre genre. Voilà ce que ne saurait supporter un bon esprit : il sent que ce n'est qu'une vaine défaite de l'incrédule déterminé à rejeter toutes sortes de preuves, et à en exiger toujours de nouvelles; car dès que nos preuves sont suffisantes, pourquoi ne pas s'en contenter? Quelles preuves d'ailleurs plus fortes serait-il possible de lui administrer pour le forcer de se rendre, que celles qui constatent la vérité de la religion? La révélation de cette religion est un fait ; la certitude de la révélation dépend de la vérité de la mission divine de Jésus-Christ; la certitude de la mission divine de Jésus-Christ dépend de faits dont Dieu seul puisse être l'auteur, et dont il l'ait autorisée : or nous défions l'incrédulité de nous alléguer des faits et plus divins et plus certains que les faits dont Jésus-Christ a appuyé la divinité de sa mission.

Tout ce que pourrait souhaiter l'incrédulité, ce serait des miracles d'un autre genre ; car la mission de Jésus-Christ étant un fait, ne saurait être appuyée de simples raisonnements, un tel fait ne se prouvant pas par de simples raisonnements, mais par des faits, et des faits qui soient évidemment divins. Tout ce que pourrait donc encore une fois souhaiter l'incrédulité, ce serait des miracles d'un autre genre que ceux que Jésus-Christ a opérés. Mais un tel souhait ne serait-il pas le comble du ridicule! Les miracles de Jésus-Christ ne sont-ils pas de vrais miracles? Des miracles d'un autre genre seraient-ils plus de vrais miracles? seraient-ils plus difficiles au Tout-Puissant, et moins possibles à la créature? La résurrection d'un mort, par exemple, est-elle plus facile que la réunion d'un membre coupé au corps humain? Le rétablissement d'une oreille coupée, est-il plus facile que le rétablissement de tout autre membre?

Mais un bon esprit est encore plus révolté par les railleries indécentes de l'incrédulité que par les sentences vides de sens et par ses désirs imposteurs.

Il y a de mauvais moines ; donc il n'y en a point de bons. Quelle conséquence! Mais s'il y en a de bons, la religion est donc véritable ; car quelle autre religion que la véritable peut former de bons moines? et cet état si parfait, qui faisait autrefois l'étonnement du paganisme, et qui ne contribua pas peu à sa chute, ne sert-il pas à vérifier la prédiction du Sauveur? *il y en a qui se sont rendus eunuques eux-mêmes*, en renonçant, avec la grâce de Dieu à tous les plaisirs charnels, *pour* acquérir *le royaume des cieux*. (*Matth.* XIX, 12.)

Qu'importe que parmi les cérémonies de l'Eglise, il s'en trouve qui aient été en usage, non-seulement dans le judaïsme, mais dans le paganisme même? Est-ce que Jésus-Christ n'a pas pu les tirer de la bassesse de leur origine, pour les élever aux fins les plus nobles? N'a-t-il pas pu les établir comme des liens extérieurs propres à unir entre eux les enfants de son Eglise? N'a-t-il pas pu attacher sa grâce à leur observance? N'a-t-il pas pu attacher au baptême la grâce de l'innocence, pour être reçu dans son corps, en devenir un membre, avoir droit à son héritage? N'a-t-il pas pu attacher à la confirmation la grâce de demeurer ferme dans la confession de son nom et dans l'amour de sa loi contre les plaisirs, les erreurs, les terreurs du monde son ennemi? N'a-t-il pas pu attacher au sacrifice et au sacrement de son corps et de son sang, la grâce de l'adoration en esprit et en vérité de la sainteté de son Père, de la reconnaissance pour ses bienfaits, de la prière pour en obtenir de nouveaux, de la componction pour fléchir sa justice, et tout à la fois de l'union la plus intime avec lui-même par la participation de son corps et de son sang? N'a-t-il pas pu attacher au sacrement de la réconciliation la grâce de la guérison d'une âme contrite et humiliée, qui était morte ou affaiblie par la perte ou par la diminution de l'amour de Dieu, qui est sa vie, sa santé, sa force? N'a-t-il pas pu attacher à l'ordination de ses pasteurs la grâce d'instruire, de toucher, de conduire les hommes dans les voies de la vérité et de la justice, et de se sanctifier eux-mêmes? N'a-t-il pas pu attacher à l'extrême-onction la grâce du courage, de la paix, de la confiance et de la joie même, pour sentir sans effroi les approches de la mort, pour en re-

cevoir les derniers coups, pour l'envisager comme le terme d'un triste pèlerinage, et comme l'entrée dans la véritable patrie? N'a-t-il pas pu attacher au mariage la grâce d'une union sainte, douce, chaste, fidèle, constante entre l'époux et l'épouse dont l'unique fin soit leur sanctification mutuelle et la sanctification de leurs enfants? Il y a plus: la plupart des cérémonies de l'Eglise ne sont-elles pas des monuments vivants et perpétuels des principaux articles de sa foi et en même temps des principaux faits qui en constatent la vérité? Ainsi le baptême institué par Jésus-Christ (**Matth.** XXVIII; **Joan.** III), n'est-il pas un monument vivant de la foi de l'Eglise sur le mystère de la Trinité, sur le péché originel, sur les suites de ce péché, sur la nécessité d'un Rédempteur? La confirmation pratiquée par les apôtres n'est-elle pas un monument vivant de la descente du Saint-Esprit sur les apôtres, des effets extérieurs qu'il produisit sur les premiers fidèles? (**Act.** II, VII, et alibi.) La Cène n'est-elle pas un monument vivant de la mort de Jésus-Christ retracée tous les jours à nos yeux dans ce mystère, de l'effusion de son sang pour la rémission des péchés (**Matth.** XXVI; **I Cor.** XI), de sa qualité de victime de propitiation, et de son second avénement pour juger les vivants et les morts? L'ordination n'est-elle pas un monument vivant de la mission des apôtres par Jésus-Christ, de la fondation des Eglises, de l'institution des pasteurs (**Matth.** XXVIII, 19, 20; **Joan.** XX, 21; **Act.** XIII, 2, 3; **I Tim.** IV, 14; **Tit.** I, 5), de leur autorité pour gouverner les Eglises, de la propagation de ces Eglises jusqu'à celles qui subsistent aujourd'hui, etc. Le sacrement de réconciliation n'est-il pas un monument du pouvoir des clefs accordé aux apôtres et à leurs successeurs? (**Matth.** XVIII, 18; **Joan.** XX, 23) Le sacrement réservé aux malades n'est-il pas un monument de la foi d'une vie future? (**Jac.** V.) Le mariage n'est-il pas un monument de l'union de Jésus-Christ avec son Eglise, pour laquelle il s'est livré, *afin de la sanctifier.... et de la faire paraître devant lui pleine de gloire, n'ayant ni tache, ni ride*, ni rien de semblable : mais *étant sainte et sans défaut?* (**Ephes.** V, 23 seq.) Le dimanche n'est-il pas un monument vivant de la résurrection de Jésus-Christ?

Etait-il possible d'établir ces monuments, si les faits qu'ils constatent n'avaient été connus et notoires aux contemporains? Etait-il possible de les faire recevoir aux enfants des contemporains, s'ils ne les avaient pas ainsi reçus de leurs pères d'âge en âge jusqu'à nous. Est-il donc possible de rien opposer aux faits qui démontrent que Jésus est le Libérateur promis, ni par conséquent de rien opposer aux épreuves de la divinité de la religion chrétienne? Laissons parler les incrédules.

—

## CHAPITRE II.

**Y a-t-il eu des informations, chez les Juifs ou chez les païens, de la vérité des miracles de Jésus-Christ? — Le plus grand nombre des apôtres est-il mort martyr?**

*Intérêt qu'ont les incrédules de contester la vérité des miracles de Jésus-Christ — Réflexion générale sur la possibilité des miracles et sur la réalité des miracles consignés dans nos Livres saints. — Preuves que les apôtres donnent des miracles de Jésus-Christ après sa résurrection. — Haine des Juifs et des païens contre les premiers Chrétiens. — Motifs de cette haine. — S'il n'y a pas eu d'informations de la vérité des miracles du Sauveur, ce ne peut être qu'à cause de leur publicité et de leur éclat. — Préjugés des Juifs et des païens au sujet de ces miracles. — Martyre des apôtres.*

I. C'est surtout contre les miracles de Jésus-Christ, que les incrédules tournent leurs efforts; ils n'ont même attaqué l'authenticité de nos Evangiles que pour en ébranler la certitude. En cela il faut leur rendre justice, ils sont très-conséquents.

S'il est un caractère propre à la Divinité; s'il est des preuves par lesquelles ceux qui se disent envoyés de sa part, doivent justifier leur mission, ce sont les miracles. Le Créateur seul peut disposer en maître de la nature. Il n'y a qu'un spinosiste qui puisse contester à sa divinité une telle puissance, en la soumettant à une aveugle nécessité : mais qu'est-ce que la divinité d'un spinosiste, si ce n'est un fantôme enfanté par son imagination?

II. Non, disent les incrédules de nos jours, les miracles ne sont pas possibles, parce que des miracles seraient contraires aux lois éternelles, immuables, générales, établies pour le gouvernement et la conservation de l'univers.

Mais que ces grands philosophes nous permettent de leur demander, si ces lois éternelles et immuables du mouvement établies par le Créateur, embrassent tous les phénomènes possibles? et s'il ne peut point y avoir d'autres lois établies également par le Créateur, auxquelles il ait réservé certains phénomènes? Dans cette supposition, il est évident que les phénomènes de ce dernier genre ne seraient pas, il est vrai, selon les lois établies pour le gouvernement de l'univers; mais qu'ils ne seraient pas contre ces lois, puisque dans notre supposition les lois pour le gouvernement de l'univers n'embrasseraient point ces phénomènes. Il n'est pas moins évident que les lois, auxquelles seraient réservés ces phénomènes, ne seraient ni moins éternelles ni moins immuables, que les lois du premier genre; puisqu'elles entreraient également dans le plan du Créateur pour le gouvernement du monde des esprits, comme les lois du premier genre y entrent pour le gouvernement du monde des corps. Mais qu'est-ce que ces lois? sont-ce des lois mortes, qui n'influent en aucune sorte dans les effets qu'elles prescrivent? Nous avons fait voir ailleurs le frivole d'une fiction si

grossière. Les lois qui règlent tous les événements du monde sont des lois vives, qui opèrent ce qu'elles prescrivent. Elles sont la volonté même souverainement libre et souverainement efficace du Créateur. L'unique différence qu'il y aurait entre les effets que la volonté du Créateur produit selon les lois éternelles pour le gouvernement du monde des corps, et les effets qu'elle produirait selon les lois pour le gouvernement du monde des esprits, c'est que dans les effets du premier genre, elle cache, pour ainsi dire, son opération sous le voile d'une suite de causes physiques qui ont une certaine proportion avec les effets qu'elle produit; au lieu que dans les effets qu'elle opérerait selon les lois pour le gouvernement du monde des esprits, son opération serait manifeste, n'étant point couverte du voile de quelque proportion de la cause avec l'effet produit. Eclaircissons ceci par un exemple. Un paralytique a recours à des eaux minérales; il recouvre la vie et le mouvement de son bras qui était mort. C'est certainement Dieu qui opère cet effet; mais son opération est cachée sous le voile des parties métalliques, lesquelles chariées par l'eau paraissent propres par leur poids à désobstruer les nerfs et y faciliter l'entrée des esprits animaux et du sang. Mais si ce paralytique recouvrait l'usage de son bras à la parole d'un homme qui invoquerait sur lui la toute-puissance de Dieu; l'opération seule de Dieu ne serait-elle pas alors sensible et manifeste? Quel homme à la vue d'un tel événement, pourrait, sans résister au sentiment intérieur, ne pas y reconnaître la main du Tout-Puissant? Quel homme en conséquence pourrait, sans résister encore au sentiment intérieur, ne pas reconnaître pour l'organe de Dieu celui à la parole duquel arriverait un tel prodige, s'il se disait chargé de déclarer en son nom ses ordres suprêmes? Il n'est donc pas possible de confesser l'existence d'un Dieu, et de nier la possibilité des miracles.

Les principes que nous venons de poser font évanouir la mauvaise difficulté que l'on a coutume de faire contre cette possibilité, en disant que nous ne connaissons pas assez toutes les forces de la nature, pour distinguer sûrement les effets conformes aux lois établies pour le gouvernement du monde des corps, des effets réservés aux lois établies pour le gouvernement du monde des esprits. C'est vouloir se faire illusion à soi-même. Il n'est point nécessaire d'être habile physicien, de connaître tous les ressorts de la nature, de démêler le détail de ses opérations, de prévoir tous les effets que la complication de ses lois peut amener dans certaines circonstances, pour s'assurer que calmer d'un seul mot les tempêtes, marcher sur la surface des eaux, nourrir cinq mille personnes avec cinq pains, rendre par son seul commandement la vue à un aveugle-né, etc., sont des effets qui n'ont rien de commun avec les effets propres aux lois établies pour le gouvernement du monde des corps; mais que ce sont des effets reservés à des lois établies pour le gouvernement du monde des esprits. L'évidence se montre ici trop clairement pour laisser lieu au moindre doute.

Toute la question sur les miracles se réduit donc à ce point unique : Y a-t-il eu des miracles? Le Sauveur lui-même paraît réduire à ce point la question. *Si je ne fais pas les œuvres*, dit-il au peuple juif, *de mon Père, ne me croyez point. Mais si je les fais, quand vous ne voudriez pas me croire, croyez à mes œuvres, afin que vous connaissiez et que vous croyiez que le Père est en moi, et moi dans le Père.* (*Joan.* x, 37, 38.) Il reconnaît même que, *s'il n'avait point fait parmi eux des œuvres que nul autre n'a faites, ils ne seraient point coupables.* (*Joan.* xv, 24.)

III. Y a-t-il donc eu des miracles? La question des miracles consignés dans nos livres saints, réduite à ce point de fait, peut-elle paraître douteuse? Ouvrons le Livre le plus ancien qui soit dans la connaissance des hommes, et que nous met entre les mains le peuple juif, lequel certainement ne saurait être soupçonné de vouloir nous favoriser. Que trouvons-nous dans ce livre? le plan tracé de la conduite de Dieu sur le genre humain. L'auteur de ce livre se dit chargé de la part de Dieu de tracer ce plan, et autorise sa mission par des miracles opérés à l'invocation du nom du Créateur du ciel et de la terre.

Quel est ce plan? le premier homme reçoit l'existence pour connaître, pour aimer et pour glorifier l'auteur de son être, parce qu'il est fait pour être heureux et qu'il ne peut l'être que par la connaissance et par l'amour du souverain bien qui est l'auteur de son être. Il renonce à une si noble destination en concentrant tout son amour en lui-même et dans les créatures qui l'environnent, par l'abus le plus indigne qu'il soit possible d'imaginer de sa liberté. Que mérite-t-il? de perdre l'existence. Il devait faire servir par sa reconnaissance l'univers entier à la gloire du Créateur; et il vient d'en troubler l'ordre et d'en défigurer la beauté et l'harmonie. Mais comme il est immortel, que lui reste-t-il? le désespoir. Il ne voit plus qu'une justice menaçante qui va lui infliger un châtiment, lequel par sa durée égale la grandeur de son crime, à moins qu'il ne trouve le moyen de la fléchir par une réparation proportionnée à l'énormité de son crime. Mais si le Créateur, par une miséricorde ineffable, ne lui fournit lui-même le moyen de faire cette réparation, le trouverait-il ce moyen en lui-même, ce ne serait qu'en ajoutant un nouveau crime à celui dont il est coupable, qu'il pourrait s'en flatter. Que lui reste-t-il donc encore cette fois? le désespoir; par conséquent, il est sans aucun sentiment d'espérance, par conséquent sans aucun sentiment de religion. Il continue de jouir du don de l'existence, sans être frappé d'un supplice qui égale par sa durée l'énormité de son crime; donc le Créateur par une miséricorde ineffable a fait renaître dans

son cœur l'espérance du pardon, et des sentiments de religion, en lui ouvrant une voie de fléchir sa justice par une pleine et exacte satisfaction.

Ses enfants qui ne sont pas sans doute meilleurs que lui, se multiplient et couvrent la terre; donc c'est pour eux de même que pour leur père commun que le Créateur a ouvert une voie de réparer la violation de l'ordre ; donc, tandis que subsistera le genre humain, la religion y subsistera, et le Créateur y aura un certain nombre d'adorateurs fidèles. Il importe peu que ce nombre soit plus grand ou plus petit ; c'est pour ces adorateurs fidèles qui rempliront la fin que le Créateur s'est proposée dans la création de l'homme, que les ingrats et les injustes, de même que l'univers subsistent. Aussi dans le livre où est tracé le plan de la conduite de Dieu sur le genre humain, nous voyons de la part du Créateur, un soin, une attention, s'il est permis de s'exprimer ainsi, de se susciter une suite de justes et de fidèles adorateurs de sa majesté suprême.

Ce n'est pas seulement dans le livre le plus ancien qui soit dans la connaissance des hommes et qui nous est mis entre les mains par le peuple juif, que nous trouvons ce plan si beau et si consolant de la conduite de Dieu sur le genre humain. Le même peuple nous présente un grand nombre de livres écrits par les hommes les plus célèbres de la nation, où nous trouvons le même plan retracé avec un détail étonnant des circonstances qui doivent en accompagner l'exécution, dans le temps fixé par la miséricorde infinie, pour manifester aux hommes criminels le moyen de fléchir la souveraine justice par une satisfaction proportionnée à l'énormité de leurs crimes, et de recouvrer l'innocence

Enfin ce temps est arrivé : Jésus-Christ se montre à la terre ; il se donne pour ce moyen unique que la miséricorde infinie a préparé aux hommes criminels de fléchir la souveraine justice, et de recouvrer l'innocence ; il se donne pour leur victime de propitiation ; en un mot, pour le réparateur promis au premier homme après sa chute, et à sa postérité criminelle ; il appuie ce titre qu'il prend, d'une multitude de miracles ; et en conséquence de sa mort qu'il offre à Dieu comme réparateur des outrages faits à sa majesté par le genre humain, on voit de toute part naître sur la terre connue des adorateurs en esprit et en vérité de la même majesté.

Nous nous adressons présentement aux incrédules : nous leur demandons s'ils peuvent tenter sans soulever contre eux leur propre conscience, de se persuader que le plan que nous venons d'exposer, si conforme à l'histoire des nations, soit avant, soit après l'Evangile, n'est qu'une fiction de l'esprit humain. Ce plan de la conduite de Dieu sur le genre humain a-t-il pu être conçu par Moïse sans une révélation particulière? a-t-il pu être publié par le même auteur sans miracles ? a-t-il pu être annoncé sans révélation par une suite de prophètes tant de siècles avant l'événement, avec ce détail de circonstances qui devaient en accompagner l'exécution? a-t-il pu être exécuté et vérifié par Jésus-Christ Notre-Seigneur sans miracles ?

Les livres où sont contenus la publication de ce plan, l'annonce des circonstances qui doivent en accompagner l'exécution, la vérification de ce plan; ces livres écrits en des temps si divers par des auteurs si différents et toutefois avec un concert si admirable, peuvent-ils avoir été dictés par un autre esprit que par l'Esprit de Dieu même ?

Les incrédules incidentent sur des traits de la conduite des patriarches, sur des dates et des noms de villes, sur des contradictions qu'ils croient apercevoir entre Moïse et des prophètes. Ces objections nous touchent peu ; parce que laissant subsister le plan de la conduite de Dieu sur le genre humain, publié par Moïse, annoncé par les prophètes, vérifié par Jésus-Christ, elles laissent subsister tout le fond et toute la substance de notre religion, nos dogmes, notre morale, les promesses faites à la vertu, les menaces faites aux vices, en un mot l'Evangile qui n'en est que le développement, et auquel préparaient la Loi et les Prophètes. Nous pourrions donc faire l'aveu de notre ignorance au sujet des difficultés des incrédules, sans qu'elles excitassent en nous la plus petite émotion, parce que n'ayant point arrêté les contemporains, elles ne seraient à nos yeux que de vaines chicanes, qui nous prouveraient seulement dans les incrédules une haine inconcevable de la religion, une vanité monstrueuse qui voudrait substituer à la religion et faire prévaloir sur la terre ses songes et ses rêves, un amour furieux pour leurs passions, qui ne peuvent souffrir ni gêne ni contrainte. Au reste, qu'ils ne s'imaginent pas que nous ne cherchions qu'à éluder leurs objections contre la certitude des miracles du Sauveur. Nous allons les entendre.

IV. Si l'on en croit les apologistes chrétiens, disent les incrédules, dès que les apôtres prêchèrent la religion, on les arrêta, on les mit à la torture pour arracher d'eux par la force des tourments la vérité de l'histoire de Jésus-Christ. Eusèbe, et après lui M. Pascal et Abbadie ont beaucoup fait valoir cet argument. « Pourquoi veut-on se tromper soi-même ?» dit ce dernier. «On sait que quand on donne la question à un criminel, on lui fait confesser un crime : les tourments arrachent l'aveu des actions les plus secrètes ; et c'est un moyen propre et infaillible de découvrir la vérité, que la justice humaine met assez souvent en usage Comment se pourrait-il donc que tant d'imposteurs interrogés et sollicités par le fer et par le feu de se dédire, persévérassent si constamment dans une fausse déposition? car ce n'est point ici un seul témoin : en voici un tres-grand nombre. On ne leur fait pas éprouver un supplice, mais toutes sortes de supplices. Ce n'est pas en un seul

lieu qu'on les presse par les tourments de se rétracter; mais presque dans tous les endroits où ils prêchent. Ce n'est pas dans un seul moment, mais dans tous les instants de leur vie qu'ils se trouvent exposés à cette persécution. Ils n'ont pas une seule partie ; ils ont pour adversaires les Juifs et les païens, les magistrats, les rois, les pontifes et le peuple. On ne les attaque pas seulement par les souffrances; on les couvre encore d'opprobres. Cependant aucun ne se dédit. Séparés ou confrontés ils déposent unanimement que Jésus-Christ est ressuscité, et qu'ils l'ont vu relever du tombeau. Si c'est de cette manière qu'on défend l'imposture, qu'on nous apprenne de quel air on soutient la vérité. »

Ce raisonnement serait très-fort, disent les incrédules, s'il n'était pas fondé sur une supposition directement contraire à l'histoire. Mais c'est, ajoutent-ils, dans les *Actes des apôtres* que les Chrétiens doivent chercher la connaissance de ce qui se passa immédiatement après la mort de Jésus-Christ: on n'y voit rien qui ait rapport à ces prétendus examens des miracles de Jésus-Christ. Nous y voyons seulement que les premiers Chrétiens étaient regardés avec horreur; et la raison qui les rendait odieux, c'est qu'ils donnaient atteinte à l'ancienne religion, et que les nouveautés qu'ils prêchaient excitaient de grands troubles. C'était-là les griefs que les Juifs d'Asie apportaient contre saint Paul : *Voilà l'homme qui dogmatise partout contre la nation, contre la Loi et contre le temple: il y a même fait entrer des gentils, et il a profané ce saint lieu.* (*Act.* XXI, 28.)

La mauvaise foi des incrédules est ici bien visible. Ils sentent la force du raisonnement d'Abbadie fondé sur des faits indubitables, au sujet du témoignage rendu par les apôtres à la résurection du Sauveur; que font-ils pour l'éluder? ils veulent le faire dépendre d'une supposition dont il ne s'y agit en aucune sorte. Mais puisqu'ils nous renvoient au livre des *Actes* pour apprendre ce qui se passa immédiatement après la mort du Sauveur, ouvrons ce livre. Nous n'y trouverons rien, à la vérité, qui ait rapport à l'examen des miracles du Sauveur; mais nous y trouverons des preuves de ces miracles plus fortes que des examens, et tous les faits qui servent de fondement au raisonnement d'Abbadie.

Quels sont les témoins de la vérité des miracles du Sauveur, cités par les apôtres immédiatement après sa résurrection, au milieu de Jérusalem? ce sont les yeux mêmes de leurs auditeurs. *Israélites, vous savez que Jésus de Nazareth a été un homme autorisé de Dieu parmi vous, par les merveilles, les prodiges et les miracles que Dieu a faits par lui au milieu de vous.* (*Act.* II, 22.) Saint Pierre tient à peu près le même langage aux gentils qui vivaient dans la Judée : *Vous savez ce qui est arrivé dans toute la Judée, et qui a commencé par la Galilée après le baptême que Jean a prêché: comme Dieu a oint de l'Esprit-Saint et de force Jésus de Nazareth, qui partout où il a passé a fait du bien, et a guéri tous ceux qui étaient sous l'oppression du diable: parce que Dieu était avec lui.* (*Act.* X, 36-38.) Bientôt nous entendrons saint Paul s'expliquer, comme saint Pierre, en présence du roi Agrippa. Telles sont les preuves que les apôtres donnent des miracles du Sauveur : ils en parlent comme de faits publics, notoires, universellement connus dans toute la Judée. De quelle évidence ne doivent-ils donc pas être ces faits? Qu'ajouteraient des examens à cette évidence ?

Les apôtres supposant les Juifs pleinement persuadés des miracles du Sauveur, comme en ayant été les témoins, s'appliquent à leur persuader un autre fait qu'ils n'ont pas vu, savoir que ce *Jésus* qu'ils ont *fait mourir, en le crucifiant par les mains des méchants, Dieu l'a ressuscité, en le délivrant de la corruption du tombeau; parce qu'en effet il était impossible qu'il y fût retenu.* (*Act.* II, 23, 24.) Ils en donnent deux démonstrations qui ne souffrent point de réplique : l'une tirée des miracles qu'ils viennent d'opérer en leur présence, au nom de Jésus ressuscité; l'autre tirée des prophéties qui annonçaient ce grand événement. Que résulte-il de là ? tous les faits qui servent de fondement au raisonnement d'Abbadie.

La haine des meurtriers de Jésus-Christ s'enflamme : les pharisiens, les scribes, les pontifes, s'élèvent contre les apôtres. Leur haine n'avait pas été arrêtée par les miracles du Sauveur; ils avaient trouvé le meilleur secret de s'en débarrasser en les attribuant à Belzébuth; ils se flattaient même de les avoir ensevelis pour toujours dans un même tombeau avec leur auteur. Mais quand ils voient quelques jours après la mort de Jésus-Christ, un petit nombre d'hommes, pauvres, simples, ignorants, faisant des miracles en son nom, publiant son triomphe au milieu de Jérusalem, avec un courage, une éloquence, une force de raisonnement, auxquels ils ne peuvent rien opposer; quand ils voient le peule ébranlé, convaincu, touché, pénétré de componction, demandant à grands cris ce qu'il doit faire pour obtenir la rémission du crime dont il s'est rendu coupable en consentant à la mort du Juste ; quand ils voient ce peuple courant au baptême, ils ne mettent plus de bornes à leur fureur: ils défendent, ils menacent, ils emprisonnent, ils outragent, ils tourmentent, ils tuent.

Les prédicateurs et leurs nouveaux prosélytes sont regardés avec horreur. On les accuse de donner atteinte à l'ancienne religion, et d'exciter des troubles par les nouveautés qu'ils prêchent. Ce sont les griefs que les Juifs d'Asie apportent contre saint Paul pour émouvoir les habitants de Jérusalem : *Voilà l'homme qui dogmatise partout contre la nation, contre la Loi, contre ce temple.* (*Act.* XXI, 28.) Ils ne lui font pas un crime de publier que Jésus-Christ a fait des miracles, et que ses disciples en font par l'invocation de son nom, ils auraient paru des insensés aux yeux d'un peuple qui avait

vu les miracles du Maître, et qui était à portée de voir tous les jours les miracles des disciples : ils ne peuvent employer que la calomnie, ils l'emploient. Tertulle la renouvelle au tribunal de Félix : *Cet homme*, dit-il, *est une peste publique, qui met le trouble parmi tout ce qu'il y a de Juifs répandus dans le monde, qui est le chef de la secte séditieuse des Nazaréens ; et qui a même tenté de profaner le temple.* (*Act.* XXIV, 5, 6.) Quelle est la défense de l'accusé ? il s'inscrit en faux contre les crimes qu'on lui impute, et défie ses accusateurs d'en apporter aucune preuve. Il réduit son prétendu crime à annoncer partout la résurrection de Jésus-Christ et celle des morts (*Ibid.*, 12 seq.) : *Aidé du secours de Dieu, j'ai continué jusqu'à aujourd'hui de rendre témoignage aux petits et aux grands, ne disant que ce que Moïse et les prophètes ont prédit devoir arriver ; savoir que le Christ souffrirait, qu'il serait le premier qui ressusciterait après sa mort, et qu'il annoncerait la lumière à ce peuple et aux gentils.* (*Act.* XXVI, 22, 23.) C'est ainsi qu'il poursuit sa défense devant Festus, et le roi Agrippa. Quant aux miracles du Sauveur et à ceux de ses disciples, il suppose Agrippa *instruit de ces choses*, et qu'il *n'en ignore aucune, parce que rien de tout cela ne s'est passé en secret.* (*Ibid.*, 26.)

Au reste les Juifs pouvaient très-bien regarder la destruction de leur temple, de leur Loi, de leur nation, comme une suite inévitable de la vérité de la résurection de Jésus-Christ prêchée par les apôtres. Car d'un côté, ils n'ignoraient pas que Jésus-Christ, avant sa mort, leur avait annoncé ces malheurs ; de l'autre, ils sentaient que les prédictions d'un homme qui s'était ressuscité, ne pouvaient manquer d'avoir leur effet. Quoi qu'il en soit, si c'est dans le livre des *Actes* qu'il faut puiser la connaissance de ce qui se passa immédiatement après la mort du Sauveur, une raison saine y trouve tous les caractères de lumière, de candeur, de vérité, qu'elle peut souhaiter, dans le témoignage rendu par les apôtres à ses miracles et à sa résurrection.

V. Les apôtres et les premiers Chrétiens, continuent les incrédules, non-seulement furent exposés à la haine de la nation juive ; ils furent l'objet de la haine universelle. Elle monta à un tel excès qu'on les accusa des crimes les plus exécrables, d'athéisme, d'incestes, de manger de la chair humaine, et de mépriser les puissances : leurs domestiques mêmes déposèrent contre eux. (Athenag. ; Justin., *Apolog.* et *Dialog. adv. Tryphon.* ; Theophil., *Ad Autolic.* ; Minut. Fel. ; Euseb., *Hist. eccl.*, lib. v.)

Ces accusations quoique nullement fondées, avaient trouvé créance partout. Il suffisait d'être Chrétien pour être réputé indigne de vivre. L'aveu de cette religion emportait avec soi celui de tous les crimes dont on chargeait les Chrétiens. Ce n'était pas seulement le peuple qui donnait dans ces fureurs : la contagion avait gagné jusqu'aux plus excellents génies de ce temps-là.

Personne n'ignore jusqu'où allait le mépris de Tacite pour cette secte nouvelle. « C'était, » dit-il (*Annal.*, lib. xv) parlant des Chrétiens, « des gens haïs pour leurs infamies ; le peuple les appelait Chrétiens à cause de Christ leur auteur, qui fut puni du dernier supplice, sous le règne de Tibère, par Ponce Pilate, gouverneur de la Judée. Mais cette pernicieuse secte, après avoir été réprimée pour quelque temps, se multipliait de nouveau, non-seulement dans le lieu de sa naissance, mais dans Rome même, qui est le rendez-vous, et comme l'égout de toutes les ordures du monde. On se saisit donc d'abord de ceux qui s'avouèrent de cette religion ; et par leur confession on en découvrit une infinité, qui ne furent pas tant convaincus du crime dont on les accusait, qui était d'avoir mis le feu à Rome, que de la haine du genre humain. On les insulta même à leur mort, en les couvrant de peaux de bêtes sauvages, et en les faisant dévorer par les chiens, ou en les attachant en croix, et les brûlant pour servir de feux et de lumières pendant la nuit. Quoique ces misérables ne fussent pas innocents, et eussent mérité la mort, on ne laissait pas néanmoins d'en avoir compassion, parceque le prince ne les faisait pas tant mourir pour l'utilité publique, que pour satisfaire sa cruauté. »

Suétone enchérit encore sur Tacite dans sa haine contre le christianisme, puisqu'il loue Néron de l'aversion qu'il avait contre les Chrétiens (*In Ner.*).

La fameuse lettre de Pline le Jeune (lib. x, epist. 97) nous apprend que le simple aveu du christianisme passait pour un crime capital. « Voici, » dit-il à Trajan, « la conduite que j'ai tenue à l'égard de ceux qui m'ont été déférés : je les ai interrogés pour savoir s'ils étaient effectivement Chrétiens ; quand ils me l'ont avoué, je leur ai fait deux ou trois fois la même demande, en les menaçant même de la mort. Ceux qui ont persisté dans leur aveu, je les ai fait mener au supplice, ne doutant pas que quand le christianisme ne les eût pas rendus criminels, leur obstination et leur opiniâtreté invincible ne méritassent d'être punies. »

Le même Pline fit tourmenter deux femmes qui étaient très-zélées pour cette nouvelle religion : l'objet de cette question n'était que de savoir ce qui se passait dans les assemblées des Chrétiens, et si c'était avec raison qu'on les accusait de diverses choses abominables.

Nous avons déjà vu quelle était l'origine de ces calomnies, et quel en pouvait être le fondement. S'il y avait aujourd'hui des incrédules assez ignorants ou assez méchants pour y ajouter foi, nous les renverrions à l'*Apologétique* de Tertullien, pour être convaincus que non-seulement elles étaient destituées de preuves, mais qu'elles n'avaient pas même de vraisemblance ; et qu'elles ne pouvaient être fondées que sur ce que les païens faisaient eux-mêmes. Les premiers Chrétiens accusés d'athéisme, eux qui souffraient la mort pour la défense de l'unité de

Dieu ! Les premiers Chrétiens accusés d'incestes et d'impureté, eux qui dévouaient leur corps ou à une continence parfaite, ou à la plus exacte chasteté dans le mariage ! Les premiers chrétiens accusés de manger la chair humaine, eux qui ne mangeaient pas même le sang des animaux, car ils gardaient la défense portée par le concile des apôtres ! Les premiers Chrétiens accusés de mépriser les puissances, eux à qui la religion faisait un devoir essentiel de les respecter, de leur obéir, de solliciter sans cesse le Ciel pour leur prospérité !

Pline suffirait seul pour servir de témoin à leur foi (epist. 97), à leur innocence. Quel fut le résultat de ces persécutions, de ces tourments qu'il fit souffrir pour savoir ce qui se passait dans leurs assemblées ? Qu'on y chantait tour à tour des hymnes à la louange du Christ, comme s'il eût été Dieu ; qu'on s'y engageait par serment, non à quelque crime, mais à ne point commettre de vol ni d'adultère, à ne point manquer à sa promesse, à ne point nier un dépôt.

Mais quel est le but des incrédules dans cet étalage des préventions aveugles du genre humain contre les premiers Chrétiens ? c'est sans doute d'infirmer leur témoignage en faveur des miracles et de la résurrection de Jésus-Christ. On ne saurait s'y prendre plus mal.

Est-il naturel de croire avoir vu des faits sensibles, tels que les miracles de Jésus-Christ et son corps vivant après sa mort sans les avoir vus effectivement ? Est-il naturel de publier des faits qu'on a vus, quand la publication de ces faits ne peut être que funeste ? Est-il naturel de persister à publier des faits, quand leur publication ne sert qu'à susciter des contradicteurs puissants et terribles? Est-il naturel d'acquiescer à un témoignage rendu à des faits, sans être bien certain de leur vérité, quand on est assuré qu'on ne saurait y acquiescer sans devenir l'objet de la haine publique, sans passer pour criminel, sans être jugé digne des derniers supplices ? Et si les prédicateurs de ces faits appuient leur témoignage sur des faits sensibles, est-il naturel de recevoir leur témoignage sans la plus entière certitude de la réalité des faits qu'ils apportent en preuve de leur sincérité ? En un mot, supposer que les apôtres et les premiers Chrétiens souffrant tout pour la religion chrétienne, ne fussent point intimement convaincus et persuadés de sa vérité, ce serait supposer une chose aussi contraire aux lois de l'humanité que les miracles de Jésus-Christ et ceux de ses apôtres sont au-dessus des lois de la nature.

VI. Il semble que les incrédules voudraient fonder la haine des païens contre les premiers Chrétiens sur d'autres motifs que sur leur attachement à la religion chrétienne. (Tillem., *Martyres de sainte Symphorose et de saint Polycarpe*, t. II ; *Martyrs Scillitains*, t. III.) Les juges, disent-ils, avaient peu d'égard aux bruits désavantageux répandus contre les premiers Chrétiens. Il paraît par les plus anciens *Actes des martyrs*, que deux motifs principaux les faisaient condamner à la mort ; premièrement parce qu'ils refusaient de sacrifier aux idoles, ce qui était regardé comme une apostasie.

La seconde raison qui les rendait odieux aux princes, aux magistrats et aux peuples, c'est qu'ils s'opiniâtraient à ne point vouloir jurer par la fortune des empereurs. On concluait de là qu'ils manquaient d'attachement pour leurs princes. C'est ce qui est exprimé dans le jugement de mort que Saturnin, proconsul d'Afrique, rendit contre Spérat et les autres martyrs de Carthage appelés Scillitains, l'an 200.

Où est ici la bonne foi ? Sans doute, les juges éclairés avaient peu d'égard aux bruits désavantageux répandus contre les premiers Chrétiens. Quel était donc le crime qu'ils poursuivaient en eux ? Nos incrédules peuvent-ils l'ignorer, s'ils ont lu les Tacite, les Suétone, les Pline ? ce crime des Chrétiens était leur superstition nouvelle, c'est-à-dire leur religion.

On les condamnait, ajoute-t-on, parce qu'ils refusaient de sacrifier aux idoles, de jurer par la fortune et le génie des Césars. Mais ne regardait-on pas ce refus comme une suite de leur superstition prétendue ? N'exigeait-on pas d'eux ces sacrifices, ces serments, comme une abjuration du christianisme qui les proscrivait ? Nos martyrs n'alléguaient point d'autre raison de leur refus.

Qu'oppose sainte Symphorose à l'empereur Adrien qui lui commande de sacrifier à ses dieux ? elle oppose *le nom de Jésus-Christ son Dieu*. Qu'oppose saint Polycarpe au proconsul qui le presse de dire des injures au Christ ? *Il y a quatre-vingt-six ans que je le sers*, répond le saint évêque, *et il ne m'a jamais fait de mal : comment pourrais-je dire des blasphèmes contre mon Roi qui m'a sauvé?* Le proconsul le presse encore de jurer par la fortune des Césars. Si vous croyez, répond le saint, qu'il y va de votre honneur que je jure par ce que vous appelez fortune de César, et si vous feignez de ne pas savoir qui je suis, je le dirai librement, écoutez-le : *Je suis Chrétien.* Qu'oppose Spérat au proconsul Saturnin qui lui ordonne et à ses compagnons de jurer par les génies des empereurs ? *Je suis Chrétien,* et tous ceux qui sont avec moi ; et nous ne quittons point la foi de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Si les premiers Chrétiens s'étaient cru permises les superstitions païennes, on les eût laissés assez tranquilles, dans un temps où toute religion était bonne, et que chacun avait la sienne en particulier. On ne les persécutait donc que parce qu'ils étaient Chrétiens ; or ils n'étaient Chrétiens que parce qu'ils étaient convaincus de la vérité des miracles de Jésus-Christ et des apôtres. Donc les martyrs sont des témoins des miracles de Jésus-Christ et des apôtres.

VII. On n'a aucune preuve, disent les incrédules, que les miracles de Jésus-Christ aient été examinés par les Juifs et par les païens. Jérusalem et Rome n'y faisaient pas

plus d'attention, que Paris n'en ferait à des merveilles qu'on prétendrait aujourd'hui s'opérer dans les Cévennes

Quoi ! quelques jours après la mort du Sauveur ( *Act. apost.*; TACIT., ubi supra ), des milliers de Juifs se font Chrétiens à Jérusalem ; et il y en a bientôt après à Rome une infinité; ces Chrétiens ne le sont et ne peuvent l'être, que parce qu'ils croient les miracles du Sauveur, et l'on ose dire qu'il n'y a aucune preuve que les miracles de Jésus-Christ aient été examinés par les Juifs et par les païens ! il faudrait du moins ne pas attaquer de front la vraisemblance.

Mais peut-être l'entend-on d'examens juridiques, ordonnés ou faits par les magistrat.

Il semble que ce qui se passa à Jérusalem à l'occasion de la guérison de l'aveugle-né et de la résurrection de Lazare, mériterait bien ce nom; et que la relation que Pilate envoya à l'empereur Tibère de ce qui était arrivé à la mort et à la résurrection de Jésus-Christ, put bien aussi en tenir lieu à Rome. Qu'auraient fait de plus tous les examinateurs du monde pour vérifier le fait qui concerne l'aveugle-né, que ce que firent les pharisiens ? Ils ne se seraient pas rendus au bruit public du miracle arrivé sur un homme connu de presque tout Jérusalem, parce que demandant l'aumône dans un endroit public de cette ville, il était exposé continuellement à la vue de ceux qui l'habitaient. Ils auraient voulu s'en assurer par des perquisitions exactes; ils auraient interrogé le miraculé ; ils ne se seraient pas contentés de son témoignage ; ils auraient fait venir son père et sa mère pour savoir si cet homme était véritablement leur fils, s'il avait été aveugle dès sa naissance, et comment il avait été guéri. (*Joan.* IX, 15 seq.)

Qu'auraient pu faire de plus tous les examinateurs du monde pour vérifier le miracle opéré sur Lazare, que ce que firent les princes des prêtres et les pharisiens ? Ils auraient entendu les rapports de ce grand nombre de Juifs qui étaient venus de Jérusalem voir Marthe et Marie pour les consoler de la mort de leur frère, qui les suivirent jusqu'au sépulcre, et qui à cette parole de Jésus-Christ : *Lazare, sortez*, en virent sortir le mort à l'heure même, ayant les pieds et les mains liés de bandes, et le visage enveloppé d'un linge. (*Joan.* XI, 1 seq.)

Qui peut douter que la relation de la vie et de la mort de Jésus-Christ envoyée à Rome par Pilate ne fût exacte ? Elle partait d'un homme qui pouvait être bien informé du sujet dont il rendait compte. Nous n'ignorons pas qu'on conteste la réalité de cette relation : mais les raisons sur lesquelles on s'appuie ne sont pas d'un poids à l'emporter sur le témoignage d'un saint Justin, d'un Tertullien, d'un Eusèbe, auteurs si anciens, si éclairés, si graves. (S. JUSTIN., apolog. 2; TERTULL., *Apologet.*; EUSEB., *Chron.*, et *Hist. eccles.*, t. II. ) C'est en présence de l'empereur et du sénat que saint Justin s'autorise des Actes de Pilate; c'est au milieu de Rome où il a pour adversaires d'habiles philosophes, qui n'auraient, pour le réduire au silence, qu'à s'inscrire en faux contre le fait qu'il allègue. C'est de même à l'empereur et au sénat que Tertullien adresse la parole, et qu'il renvoie aux registres publics pour vérifier le fait qu'il avance

La principale raison de ceux qui refusent de se rendre à des témoignages si respectables, se tire de la résistance qu'éprouva l'empereur de la part des sénateurs auxquels il écrivit pour les prier de décerner les honneurs divins à Jésus-Christ. Comment, dit-on, concilier cette résistance avec le caractère impérieux de Tibère, et la bassesse du sénat de ce temps ? La conciliation ne serait pas en effet aisée, si Tibère avait pris le ton de maître; mais son ton de suppliant faisait assez entendre qu'il n'avait pas beaucoup à cœur l'apothéose qu'il demandait, et qu'on pouvait lui désobéir sans courir le risque de lui déplaire.

Il faut ajouter aux témoignages de saint Justin, de Tertullien et d'Eusèbe en faveur de la relation de Pilate, la coutume constante dans l'empire de donner avis à l'empereur de ce qui se passait d'important et de nouveau dans chaque province. Ne pourrait-on pas aussi tirer une induction en sa faveur des faux Actes de Pilate, remplis de blasphèmes contre Jésus-Christ, que l'empereur Maximin fit forger au commencement du IVe siècle, qu'il fit répandre par toutes les provinces, qu'il enjoignit aux maîtres d'école de mettre entre les mains des enfants et de leur faire apprendre par cœur ? Pourquoi de faux Actes, si ce n'est pour les opposer aux véritables, dont nos apologistes s'autorisaient contre leurs adversaires ?

C'est donc sans aucun fondement que les incrédules avancent que les miracles de Jésus-Christ n'ont été examinés ni par les Juifs ni par les païens. Mais supposons leur prétention fondée, qu'en devrait-on conclure ? si ce n'est que ces miracles étaient tels qu'ils nous sont représentés dans les Evangiles, dans les *Actes*, dans les Epîtres, c'est-à-dire tellement multipliés, tellement publics, tellement notoires, qu'il ne fallait que des yeux pour les voir, et que des informations juridiques n'auraient pu servir qu'à leur attirer plus d'admirateurs. S'il eût été possible, nous ne disons pas d'anéantir, mais d'obscurcir seulement, par des informations, les miracles du Sauveur et des apôtres, le bon sens permet-il de penser que les puissances soit juives, soit romaines, eussent négligé un moyen si simple et si facile, et qu'à la place de ce moyen elles eussent employé celui de la plus violente persécution ?

Un nombre infini de personnes de tout âge, de tout sexe, de toute condition embrassent le christianisme prêché par les apôtres, et ces personnes ne l'embrassent que parce qu'elles croient vrais les miracles de Jésus-Christ et de ses apôtres; il suffirait donc, pour les tirer de l'illusion, de leur faire connaître que ces merveilles ne

sont que des fictions et des chimères. Les témoins sont à la disposition de Rome et de Jérusalem ; on est maître de les citer, de les confronter, de les tourmenter. Est-il possible de se persuader que Paris, dans la même position où étaient Rome et Jérusalem lors de la fondation du christianisme, rejetterait une précaution si naturelle? S'entend-on soi-même, lorsqu'on dit d'un côté que Jérusalem et Rome ne font aucune attention aux miracles du Sauveur et des apôtres, et de l'autre, que Jérusalem et Rome sont transportées de haine et de fureur contre les partisans de ces mêmes miracles? Est-ce que la haine et la fureur ne supposent aucune attention à ce qui en forme l'objet?

En deux mots, il y eut des informations des miracles de Jésus-Christ à Jérusalem et à Rome, ou il n'y en eut point. S'il y en eut, on n'eut garde de les divulguer, parce que les faits furent trouvés trop réels et trop véritables au gré de leurs adversaires. S'il n'y eut point d'informations, c'est qu'on les jugea inutiles, parce que la Judée offrait autant de témoins qu'elle avait d'habitants, et que les diverses contrées de l'empire romain, où avaient paru les apôtres, retentissaient du bruit de leurs prodiges.

VIII. Il faut bien, continuent les incrédules, que l'univers n'ait pas cru vrais les miracles de Jésus-Christ et des apôtres. Car pourquoi, hormis un petit nombre d'hommes, tous détestent-ils Jésus-Christ ? tous le regardent-ils comme un séducteur? La philosophie se rit de ses sectateurs, et la cour les persécute. Est-il possible que si les faits qu'on lui attribue eussent été bien éclaircis et bien approfondis, on en eût fait si peu de cas?

Malgré l'éclat de tous les miracles que Jésus-Christ a faits, les apôtres ne se font suivre que d'une vile populace toujours aisée à séduire. Tous les gens distingués par leur rang ou par leur esprit reçoivent avec un souverain mépris cette nouvelle religion : elle est contredite partout dans sa naissance. Les auteurs les plus célèbres de ce temps-là qui ont occasion de dire quelque chose des Chrétiens, n'en parlent que comme d'une troupe de fanatiques. Plus on suppose les miracles de Jésus-Christ intéressants et publics, plus on donne de force au refus de les croire. Car enfin tous ceux qui ne se déclarent point pour la nouvelle religion, sont autant de témoins qui déposent qu'il ne faut ajouter aucune foi à tout ce qu'on dit en sa faveur.

Nous accordons volontiers aux incrédules que les contradictions qu'éprouva la religion chrétienne à sa naissance devaient paraître un phénomène inexplicable, si les hommes n'écoutaient que la raison. Mais qui ignore l'empire des préjugés et des passions?

L'univers pouvait croire vrais les faits attribués à Jésus-Christ et aux apôtres, c'est-à-dire croire ces faits supérieurs aux forces humaines et aux lois de la nature ; et cependant détester Jésus-Christ, le regarder comme un séducteur, se rire de ses sectateurs, et les persécuter. Il ne fallait pour cela que le regarder comme un magicien, ou dans un commerce intime avec certains génies supérieurs à l'homme en industrie et en puissance; or tel était le préjugé universel dans ces temps-là, comme les incrédules sont obligés d'en convenir.

On paraît surpris de voir la philosophie se rire des premiers Chrétiens, et la cour les persécuter : qu'y a-t-il donc en cela de si surprenant? ignore-t-on ou feint-on d'ignorer jusqu'à quel excès la philosophie était absurde et la cour peu raisonnable? La philosophie était alors aussi vide de sens, aussi vaine, aussi impie qu'elle l'est aujourd'hui chez nos prétendus esprits forts qui se qualifient aujourd'hui du titre d'*hommes qui sont dans les grands principes;* et la cour était plongée dans les derniers désordres. Comment voudrait-on que les philosophes se fussent appliqués à approfondir les miracles du Sauveur et de ses apôtres? Les uns faisaient profession de douter de tout, les autres de donner tout au hasard; les uns ne connaissaient que la fatalité, les autres attribuaient tout à des substances subalternes, à des formes substantielles, à des génies.

Comment voudrait-on que la cour se fût appliquée à approfondir les miracles du Sauveur et des apôtres? Les princes assis sur leur trône, les Tibère, les Caligula, les Claude, les Néron, étaient des hommes vicieux, ou stupides et en démence. Mais quand les philosophes et les princes se seraient appliqués à approfondir les miracles du Sauveur et des apôtres, pense-t-on qu'ils en auraient tiré les inductions qui en sortaient naturellement? La doctrine chrétienne était trop opposée à leur orgueil insensé, à leurs plaisirs brutaux, à leurs passions effrénées, pour ne pas s'attirer leur mépris et leur haine.

Il est donc souverainement ridicule de dire que tous ceux qui dans ces commencements de l'établissement de la religion chrétienne ne se déclarèrent point pour elle, sont autant de témoins qui déposent qu'il ne faut point ajouter foi à tout ce qu'on dit en sa faveur, puisque tous ceux qui ne se déclarèrent point pour elle ne pouvaient, par préjugés, par principes, par caractère, rien examiner ou rien approuver, et qu'ils ne pouvaient que mépriser ou persécuter.

Il est encore plus ridicule d'opposer contre des faits de prétendus témoins qui ne les nient pas, et dont les discours mêmes et la conduite bien appréciés en supposent la vérité, à une multitude de témoins pleinement convaincus, qui, en conséquence de leur conviction, renoncent à leurs préjugés, à leurs passions, à leur vie même, et changent de pensées, de sentiments, de mœurs. Voilà des témoins non suspects, voilà des témoins que la raison ne peut récuser. Le changement de leur esprit et de leur cœur est une démonstration qu'ils ont bien vu, bien examiné, bien approfondi.

Que les incrédules traitent, tant qu'il leur

plaira, de vile populace des témoins de ce caractère : qu'elle est respectable cette populace aux yeux d'un juge impartial, qui n'est point ébloui par le vain éclat des richesses, des dignités, des talents ! Connaître Dieu, se connaître soi-même, aimer Dieu, ne s'aimer soi-même que pour Dieu, estimer peu la vie présente, ne s'occuper que de la future, en un mot, connaître la vérité et la préférer à tout, c'est la véritable grandeur, c'est la raison pure. Tels sont les premiers Chrétiens, c'est-à-dire les témoins des miracles de Jésus-Christ et des apôtres.

IX. Ces réflexions, au sujet de l'incrédulité des païens, peuvent paraître justes, dira-t-on; mais quelle application en peut-on faire par rapport aux Juifs? Il semble que leur incrédulité n'est pas compatible avec la vérité des miracles de Jésus-Christ et des apôtres. En effet, est-il probable qu'ils se fussent occupés à persécuter avec tant d'acharnement le christianisme, s'ils eussent vu clairement que l'auteur de cette religion eût été envoyé de Dieu? On n'imagine pas aisément que les hommes veuillent se perdre de propos délibéré, et osent résister à la voix de Dieu, lorsqu'elle leur est manifestée. Qu'on suppose que quelque scélérat puisse être coupable d'une si grande impiété, du moins on se persuadera avec peine qu'une nation tout entière et tout un grand tribunal soient capables d'un aveuglement si prodigieux. Si on a pu dire des Juifs que jamais ils n'eussent crucifié Jésus-Christ s'ils l'eussent connu pour le Fils de Dieu, on peut dire avec autant de vérité qu'ils ne l'auraient point persécuté après sa mort, s'ils eussent eu des preuves réelles de sa mission céleste.

L'incrédulité des Juifs paraît au premier coup d'œil plus embarrassante que celle des philosophes et des princes païens; mais regardée de près, elle ne renferme rien qui soit plus surprenant : elle est également fondée sur le préjugé et sur la passion qui ne savent que mépriser et persécuter. Les Juifs incrédules, surtout les chefs de la Synagogue, aussi vains que les philosophes, et peut-être aussi vicieux que les princes assis sur le trône, par conséquent aussi ennemis de la doctrine de Jésus-Christ, étaient dans le même préjugé au sujet du pouvoir de la magie. Ils avaient de plus un autre préjugé : c'était la divinité même de leur religion qui en était l'origine, préjugé dont les païens éclairés n'étaient guère susceptibles en faveur de la leur; ils s'étaient imaginé que Jésus-Christ était l'adversaire de Moïse.

Un autre préjugé non moins terrible avait pour fondement l'idée chimérique qu'ils s'étaient formée du Messie promis à leurs pères et annoncé par leurs prophètes. Lorsque Jésus-Christ parut, ils étaient persuadés que le Messie allait paraître; mais ces hommes charnels et grossiers s'étaient imaginé, sur quelques passages de l'Ecriture mal entendus, que le Messie leur procurerait toutes sortes d'avantages temporels; qu'il les rétablirait dans leur ancien éclat, les délivrerait du joug des nations, et ferait rentrer le sceptre dans la maison de Juda. Jésus-Christ se montre dans un état bien opposé à ces idées si fastueuses et si fausses : partout il leur fait connaître que les biens qu'il est venu leur procurer sont tous intérieurs; il leur déclare que son royaume n'est point de ce monde, et il s'enfuit lorsque le peuple veut le déclarer roi. Il faut ajouter encore l'intérêt personnel qu'avaient de se déclarer contre lui les pharisiens et les scribes, c'est-à-dire ceux qui avaient une réputation plus brillante de science et de sainteté, qui avaient par conséquent plus de crédit et d'autorité sur le peuple, qui occupaient même les principales places dans la Synagogue. Le Sauveur avait fait plusieurs fois de sanglants reproches à ces prétendus savants et à ces faux dévots sur leur hypocrisie, sur leur ambition, sur leurs vaines traditions.

Au lieu donc de demander s'il est probable que des hommes si prévenus et si passionnés se fussent occupés à persécuter avec tant d'acharnement le christianisme, s'ils eussent vu clairement que l'auteur de cette religion eût été envoyé de Dieu, il faudrait demander s'il est probable qu'ils eussent pu regarder les miracles de l'auteur du christianisme comme des preuves de sa mission céleste, ou même comme dignes de leur attention? Des hommes de ce caractère, bien loin de croire se perdre en le livrant à leur fureur, se croient au contraire animés du zèle le plus pur, et se flattent *de rendre service à Dieu.* (*Joan.* XVI, 2.)

Ce qui paraît n'avoir aucune vraisemblance, et qui néanmoins est d'une entière certitude, c'est qu'immédiatement après la mort du Sauveur, tant de milliers de Juifs, malgré leurs préjugés, malgré le crédit de leurs docteurs, malgré les menaces de leurs pontifes, malgré l'autorité du tribunal de la nation, aient cru divins les miracles du Sauveur, aient embrassé le christianisme, en aient observé les lois. Qu'est-ce qu'une multitude d'incrédules aveuglés par leurs préjugés et leurs passions, dont l'aveuglement avait été prédit en termes clairs par les prophètes et par Jésus-Christ lui-même dès le commencement de son ministère, si on les met en parallèle avec des témoins tels que ces milliers de Juifs convertis? Le tableau que saint Luc nous a laissé, dans le livre des *Actes*, du désintéressement, de la charité, de la ferveur de la première Eglise chrétienne établie à Jérusalem, offre un spectacle aussi étonnant et aussi digne de la puissance souveraine de Jésus-Christ que ses prodiges. C'est un miracle vivant et permanent, qui non-seulement confirme tous les autres, mais qui bien approfondi suffirait seul pour démontrer la divinité du christianisme.

Enfin, disent les incrédules, une illusion des apologistes chrétiens est de vouloir insinuer que presque tous les apôtres sont morts au milieu des supplices et en rendant témoignage à la vérité des miracles et de la résurrection de Jésus-Christ. Cependant rien

de moins certain; et les plus habiles critiques conviennent, « qu'on ignore de quel genre de mort sont morts les apôtres, et qu'on ne sait d'eux que ce qu'en apprennent les *Actes des Apôtres* et quelques auteurs approuvés dont très-peu sont parvenus jusqu'à nous. » Ce sont les termes de Dom Thierry Ruinart. (*Acta. Sincer.*) Héracléon, auteur ecclésiastique du IIe siècle, assure que Matthieu, Philippe, Thomas, et plusieurs autres apôtres sont morts de leur mort naturelle.

Si l'on excepte saint Pierre, saint Paul et saint Jacques, on ne sait rien du détail de la mort des apôtres : mais il ne paraît pas douteux qu'ils ne soient tous morts pour l'Evangile. Qu'est-ce que cet Héracléon qu'opposent les incrédules? c'est un valentinien, intéressé par conséquent à dépriser le mérite des martyrs, et à leur ôter la gloire d'être les imitateurs des premiers fondateurs des Eglises chrétiennes; car une des maximes de la secte des valentiniens était d'éviter et de condamner le martyre. (Tertull., *Scorp.*, c. 1.) Que dit même Héracléon? il se contente de nommer trois apôtres, et d'ajouter en général que plusieurs autres sont morts de leur mort naturelle ; c'est assez faire entendre que la plupart ont donné leur vie pour l'Evangile. Mais encore une fois, qu'est-ce qu'Héracléon, si on le compare à un Eusèbe qui le dit nettement de tous les apôtres, à un saint Clément d'Alexandrie qui, avant Eusèbe, avait écrit que les apôtres, à l'imitation de Jésus-Christ, avaient souffert pour les Eglises qu'ils avaient fondées; à un saint Ignace qui, avant saint Clément, avait assuré en parlant des témoins des miracles et de la résurrection de Jésus-Christ, que leur foi leur avait fait mépriser la mort, et les avait rendus supérieurs à la mort? Sont-ce là des écrivains dont le témoignage soit indigne d'attention?

De plus, pour accuser ici d'illusion nos apologistes, il faut bien avoir oublié le portrait qu'on nous a tracé des premiers Chrétiens, d'après l'idée qu'en avaient les païens et les Juifs. « La haine contre eux, » nous disait-on il y a un moment, « monta à un tel excès, qu'on les chargea des crimes les plus exécrables : il suffisait d'être Chrétien pour être réputé indigne de vivre : le simple aveu du christianisme passait pour un crime capital. » Faut-il donc plus de force et de courage pour supporter la mort, que pour supporter une vie misérable, haïe, calomniée, exposée sans cesse aux derniers supplices?

Quand même on accorderait que tous les apôtres n'ont pas perdu la vie par la main des bourreaux, pourrait-on désavouer qu'ils étaient tous disposés à la perdre? pourrait-on même leur refuser dans un sens véritable la gloire d'être tous morts au milieu des tourments que leur attirait le témoignage qu'ils rendaient à la vérité des miracles et de la résurrection de Jésus-Christ; puisque tous étaient traités *comme les derniers des hommes, comme ceux qui sont condamnés à la mort, servant de spectacle au monde, aux anges et aux hommes, méprisés, souffrant la faim et la soif, la nudité, les mauvais traitements, sans demeure stable, maudits, persécutés, injuriés ;* regardés *comme les ordures du monde, comme les balayures que tout le monde rejette* (*I Cor.* IV, 9, 11-13); sans cesse *dans les maux, dans les nécessités pressantes, dans les extrêmes afflictions, sous les coups, dans les prisons, dans les séditions, dans les travaux, dans les veilles, dans les jeûnes*, etc. (*II Cor.* XI, 23, 27.)

Qui jamais mérita mieux le titre de martyr de Jésus-Christ, que des hommes de ce caractère? Quel genre de mort n'est pas préférable à une vie hérissée de tant de misères? Jésus-Christ pouvait seul les enflammer de tant d'ardeur pour le salut des hommes et pour la gloire du Créateur des hommes. Jésus-Christ pouvait seul les animer d'un zèle si infatigable contre les erreurs qui infectaient la terre, contre les superstitions qui la déshonoraient, contre les vices et les infamies qui la souillaient. Jésus-Christ pouvait seul les revêtir de la *vertu d'en haut* (*Luc.* I, 35), et les soutenir au milieu de tant de travaux et de tourments.

XI. Finissons par une réflexion assez semblable à celle qui a terminé nos réflexions sur l'authenticité des livres du Nouveau Testament. Nous avons vu que l'authenticité des Evangiles suivait des raisons employées pour la détruire : la même chose arrive ici. Les incrédules ne pouvant nier, ni que les apôtres et les premiers Chrétiens croyaient les miracles et la résurrection de Jésus-Christ, ni qu'ils furent exposés aux persécutions les plus violentes de la part des Juifs et des païens, paraissent convenir que si le motif de ces persécutions contre les premiers Chrétiens avait été de les faire renoncer à leur créance, il en résulterait une preuve d'une grande force en faveur des miracles et de la résurrection de Jésus-Christ. Que font-ils pour écarter cette conséquence? ils voudraient substituer à la créance des premiers Chrétiens un autre motif des persécutions exercées contre eux. On les regardait, disent-ils, avec horreur et comme indignes de vivre, parce qu'ils prêchaient des nouveautés; qu'ils étaient coupables des plus grands crimes, d'athéisme, d'inceste, d'antropophagie, de mépris pour les puissances; qu'ils refusaient de sacrifier aux idoles, de jurer par la fortune et par le génie des empereurs.

Nous ne demandons plus aux incrédules où est leur équité? où est leur bonne foi? nous leur demandons où est cette sagacité, cette justesse, cette profondeur de raison qu'ils s'attribuent à l'exclusion du reste des mortels? Est-ce qu'il s'agit ici du motif des persécuteurs, et non de celui des persécutés? Quel que fût le motif des persécuteurs, le motif des persécutés était-il autre que leur créance? Qu'était-ce que ces nouveautés prêchées par les apôtres? n'était-ce pas les miracles de Jésus-Christ? n'était-ce pas ces mêmes faits que croyaient les Juifs et les païens qui devenaient leurs disciples?

Pourquoi refusaient-ils de sacrifier aux idoles, de jurer par la fortune des Césars ? n'était-ce pas parce que ces pratiques superstitieuses et absurdes étaient inalliables avec le christianisme ? donnaient-ils d'autres raisons de leurs refus? Leur créance des miracles et de la résurrection de Jésus-Christ était donc leur appui unique, l'unique motif qui les soutenait contre les persécutions auxquelles ils étaient exposés. Donc la preuve qui résulte des persécutions contre les premiers Chrétiens en faveur des miracles et de la résurrection de Jésus-Christ, est d'une force invincible. Toutes ces noires calomnies répandues contre les premiers Chrétiens, bien loin de l'affaiblir, y ajoutent un nouveau poids. Ces persécutions, quoique d'un autre genre que les supplices et la mort, ne sont guère moins difficiles à supporter. Rien de plus affligeant pour un cœur chaste, plein de respect pour Dieu, de tendresse pour les hommes, de fidélité pour son prince, que d'être traduit comme livré aux plus honteux désordres, comme un impie, un anthropophage, un rebelle.

Que devient la question des incrédules au sujet des informations de la vérité des miracles de Jésus-Christ? Ou les Juifs et les païens persécuteurs des premiers Chrétiens examinèrent la vérité des miracles du Sauveur, ou ils ne l'examinèrent pas. Dans ce dernier cas, il est absurde de nous les opposer : on ne peut rien conclure de leur non-examen contre le témoignage rendu à ces miracles par tant de milliers de Juifs et de païens qui embrassèrent le christianisme, lesquels en avaient sans doute bien examiné la vérité, puisqu'ils ne pouvaient leur rendre témoignage qu'en s'exposant à toutes sortes de persécutions. Dans le premier cas, ils purent très-bien demeurer convaincus de leur vérité, sans en tirer les conséquences qui en résultent, parce qu'au lieu de suivre la raison, ils ne suivirent que les préjugés dont ils étaient prévenus. Y a-t-il donc du sens à nous les opposer? Que peut-on conclure de leur conduite insensée contre la raison de tant de milliers de Juifs et de païens qui, convaincus de la vérité des miracles du Sauveur, se firent Chrétiens? Ou la raison n'est qu'une chimère, ou il faut avouer que les miracles de Jésus-Christ ont le Créateur pour principe ; et que par conséquent ils ne peuvent autoriser le mensonge ; que par conséquent la doctrine en preuve de laquelle ils sont opérés, est véritable ; que par conséquent il faut l'embrasser. C'est ainsi que raisonnèrent ceux d'entre les Juifs et les païens qui se déclarèrent pour Jésus-Christ. Les Juifs et les païens qui le rejetèrent, raisonnèrent-ils mieux? Avançons.

## CHAPITRE III.

Les aveux des Juifs, des païens et des mahométans, prouvent-ils que Jésus-Christ a it fait des miracles?

*La certitude des miracles de Jésus-Christ est indépendante des aveux des Juifs et des païens. — En supposant que les historiens païens contemporains ou presque contemporains du Sauveur et des apôtres, eussent rendu témoignage à la réalité de leurs miracles, on compare ce témoignage à celui des Juifs et des païens qui crurent en conséquence de ces miracles. — Utilité de ces aveux. — Fausse imputation faite aux Pères de l'Eglise au sujet du pouvoir des démons.*

I. La certitude des miracles de Jésus-Christ est très-indépendante des aveux des Juifs et des païens ennemis du christianisme. Le témoignage des apôtres et de cette multitude de Juifs et de païens qui se convertirent, doit suffire pour convaincre tout esprit raisonnable. Les apôtres, disposés à sceller de leur sang leur témoignage, déposent ce qu'ils ont vu, par conséquent ils ne peuvent se tromper. Ils déposent ce qu'ils ont vu en présence d'une multitude de personnes qui ont vu comme eux ; par conséquent ils ne peuvent tromper. Non-seulement les apôtres déposent ce qu'ils ont vu et ils le déposent en présence d'une multitude de personnes qui ont vu comme eux ; mais ils prétendent avoir reçu le pouvoir de faire des œuvres semblables à celles qu'ils déposent, par conséquent il est impossible qu'ils se trompent. Un grand nombre de Juifs et de païens croient les faits déposés par les apôtres, et en les croyant ils s'exposent à la perte de leur réputation, de leur liberté, de leurs biens, de leur vie ; par conséquent ils ne peuvent les croire que parce qu'ils y sont forcés par l'évidence ; et ce qui est encore plus admirable, c'est que ces Juifs et ces païens qui croient les faits déposés par les apôtres, passent en les croyant, des ténèbres à la lumière, des vices les plus bas aux vertus les plus sublimes. Quel degré de certitude pourraient donc ajouter à des témoignages de ce genre les aveux des Juifs et des païens ennemis du christianisme? De quels soupçons ne seraient pas susceptibles les aveux de quelques écrivains livrés à l'erreur et au vice, si le témoignage des apôtres et de leurs premiers disciples pouvait paraître suspect? On dirait qu'ils ont écrit sans examen, sans persuasion, sur des bruits populaires, ou qu'on a mendié et acheté leur suffrage, ou même qu'on a falsifié leurs écrits.

II. Mais enfin supposons qu'un Tacite, qu'un Suétone, au lieu de parler des Chrétiens avec tant de mépris et en termes si injurieux, eussent attesté la réalité des miracles du Sauveur et de ses apôtres, ou sur la relation envoyée à l'empereur Tibère par Ponce Pilate, ou sur le témoignage d'une multitude de personnes qu'ils étaient à portée d'entendre ; mais qu'ils s'en fussent tenus là, sans faire aucune recherche ni sur le principe de ces miracles, ni sur leur fin, ni sur leur nature, ni sur la doctrine en preuve de laquelle ils étaient opérés, ni sur leur suite et leurs effets, ni sur le caractère des thaumaturges.

Pour peu qu'on réfléchisse, pourrait-on comparer le témoignage de tels historiens

au témoignage rendu aux faits dont il s'agit par cette multitude de Juifs et de païens qui les crurent et qui en conséquence embrassèrent la doctrine que ces faits autorisaient ? Car, dirait-on, Tacite et Suétone regardaient ces faits ou comme divins, ou comme diaboliques, ou comme des phénomènes extraordinaires propres à exciter l'admiration, mais d'où l'on ne pouvait rien conclure.

S'ils les regardaient comme divins, en ne poussant pas plus loin leurs recherches, quelle idée avaient-ils donc de la Divinité ? Est-ce que Dieu sort de son secret uniquement pour étonner les hommes ? le miracle n'est-il pas une voix qu'il leur fait entendre pour les tirer de leur assoupissement, pour imprimer dans leur cœur la crainte de sa justice, si le miracle est de punition ou l'amour de sa bonté, si le miracle est de bienfaisance, en un mot pour imprimer l'amour de ses lois ?

S'ils regardaient les faits en question comme diaboliques, quel travers d'esprit, quel renversement de raison dans ces génies si vantés ! La sainteté des thaumaturges plus miraculeuse que leurs miracles mêmes, l'invocation de la puissance du Seigneur du ciel et de la terre, la nature de leurs œuvres qui n'avaient pour objet que le soulagement des misérables, la pureté et la sublimité de leur doctrine, leur zèle pour tirer le genre humain, ou d'une vaine confiance en des pratiques extérieures, ou des superstitions les plus bizarres et les plus cruelles qui étaient la honte de l'humanité, en un mot, pour dissiper l'erreur et pour répandre de toutes parts la vérité et la connaissance du Dieu véritable; ajoutez les effets admirables et de la sainteté des thaumaturges, et du principe de leurs miracles, et de la nature de leurs miracles, et de la pureté de leur doctrine et de leur zèle; ajoutez encore le changement arrivé dans tant de milliers d'esprits et de cœurs qui renoncent à leurs préjugés et à leurs passions, pour devenir des adorateurs en esprit et en vérité du Créateur du ciel et de la terre ; tous ces caractères, dis-je, ne montrent-ils pas avec la dernière évidence combien il est absurde d'attribuer au démon tous ces miracles qui ne tendaient qu'à arracher les hommes de la puissance des ténèbres pour les porter à se convertir à Dieu, et à ne plus servir que le seul Dieu vivant et véritable ?

Si Dieu permet quelquefois à l'ennemi des hommes de faire des prodiges, ce n'est que pour punir des hommes qui n'aiment point la vérité, ou qui la condamnent en abusant de leur raison. Des miracles diaboliques ne sont donc faits que pour inspirer aux hommes l'erreur, ou pour les y entretenir, pour les confirmer dans leurs superstitions, pour fomenter leurs inclinations perverses, et le saint nom du Créateur du ciel et de la terre n'y entre jamais pour rien.

Si nos deux historiens ne regardaient les miracles du Sauveur et de ses apôtres que comme des phénomènes extraordinaires propres à exciter l'admiration des hommes, mais d'où l'on ne pouvait rien conclure, où était leur bon sens ? C'est à la parole du Sauveur que se multiplient ces phénomènes, que les aveugles voient, que les boiteux marchent, que les sourds entendent, que les malades recouvrent la santé, que les morts ressuscitent, etc., et ce ne seront là que des phénomènes extraordinaires d'où l'on ne pourra rien conclure ! Le Sauveur opère toutes ces merveilles au nom de Dieu pour autoriser sa mission et sa doctrine; et Dieu se prêtera à sa voix sans qu'on puisse en rien conclure ! Encore une fois où est le bon sens ?

Il est des phénomènes dont il n'est pas facile de démêler les causes; on aperçoit néanmoins toujours une sorte de liaison entre ces phénomènes et les lois générales du mouvement établies pour le gouvernement des corps ; mais dans les merveilles opérées par Jésus-Christ nul vestige de rapport avec ses lois générales : c'est à l'invocation seule du Créateur du ciel et de la terre que tout arrive. Son opération se montre donc toute seule ; il y agit donc, non selon les lois du mouvement établies pour le gouvernement du monde des corps, mais selon les lois établies pour le gouvernement du monde des esprits.

Comparons présentement le témoignage rendu par tant de milliers de Juifs et de païens aux miracles du Sauveur et de ses apôtres au témoignage que nous avons supposé que Tacite et Suétone eussent rendu à la réalité des mêmes miracles. Les idées si fausses que ces historiens avaient des premiers Chrétiens et qu'il leur était néanmoins si facile de rectifier, ne permettent pas de douter qu'ils n'eussent jugé de ces miracles selon l'une des vues que nous avons indiquées. Or, dans un tel jugement, quel mépris pour Dieu ! quelle indifférence pour la vérité ! quelle ignorance ! Mais quelle lumière, quelle sagesse, quelle raison dans le jugement qu'en portent ces milliers de Juifs et de païens qui les croient, et qui en conséquence de leur intime persuasion se déclarent Chrétiens en foulant aux pieds tous les obstacles qui s'y opposent ! une telle persuasion ne peut avoir d'autre cause que l'évidence même. Quelques jours après la résurrection du Sauveur, les apôtres rappellent aux Juifs assemblés à Jérusalem les miracles de ce Sauveur, et ils ne leur en citent point d'autres témoins que leurs yeux. Ils en font eux-mêmes en leur présence au nom du Sauveur ressuscité, assis à la droite de Dieu, établi juge des vivants et des morts. Donc les Juifs en devenant Chrétiens ne font que se rendre à l'évidence ; ils croient ce qu'ils ont vu, ils croient ce qu'ils voient, et ne peuvent s'empêcher de conclure que ce qu'ils ont vu et ce qu'ils voient, ne soit une démonstration de tout ce que leur annoncent les apôtres; parce que, soit qu'ils envisagent du côté de leur principe les miracles qu'ils ont vus et qu'ils voient, soit qu'ils les envisagent du côté de leur nature, soit qu'il les envisagent du côté de leur fin, il leur

est évident que ces miracles partent de la Divinité qu'ils adorent.

Les païens se soumettant à Jésus-Christ annoncé par les apôtres, ne faisaient, non plus que les Juifs, que se rendre à l'évidence; car quoiqu'ils n'eussent ni vu ni entendu Jésus, ils voyaient dans les miracles que les apôtres opéraient en son nom une preuve palpable et invincible de la vérité de leurs prédications. Les Evangiles qu'on leur mit dans la suite entre les mains, leur fournirent une confirmation des vérités qu'on leur avait enseignées dans les promesses que Jésus-Christ avait faites pendant sa vie, dont ils voyaient l'accomplissement

Remarquons en passant qu'il est facile de juger par les principes que nous venons d'exposer, des prodiges du paganisme, qu'un Hérodote, un Tite-Live nous racontent sérieusement. Ce sont ou des effets naturels, ou des prestiges de l'imposture travestis en prodiges par l'ignorance. S'il en est d'inexplicables par les lois générales du mouvement, on peut avoir recours à un esprit ennemi de l'homme, auquel Dieu aura permis de tromper et de séduire les peuples en punition de l'abus qu'ils faisaient de leur raison. C'est la seule conclusion qu'il soit possible d'en tirer, parce que n'étant point faits à l'invocation du nom du Créateur, ils ne peuvent être pris comme une preuve des erreurs du paganisme.

C'est ainsi que l'on doit juger des prodiges d'Apollonius de Tyanes, rapportés par Philostrate. Ces prodiges dénués de l'invocation du nom du Créateur, sont sans force; ou c'étaient des prestiges de ce philosophe habile, vain, hardi; ou si c'étaient des prodiges réels, c'étaient des prodiges de l'ennemi de l'homme, puisqu'ils ne tendaient qu'à soutenir le polythéisme battu de toute part par les apôtres et près de sa chute. Ce philosophe, dit-on, ne cessait de déclamer contre les désordres des païens; mais quels effets produisaient ces déclamations? On courait en foule l'entendre; on se retirait ensuite comme l'on sort des spectacles, aussi vicieux qu'on y est entré. Quels effets même pouvaient produire ses déclamations? était-ce la fidélité dans le mariage en prêchant un Jupiter? était-ce la concorde entre l'époux et l'épouse en prêchant une Junon? était-ce la pureté des mœurs en prêchant une Vénus? était-ce la paix dans les familles en prêchant un Mars? était-ce la bonne foi dans le négoce en prêchant un Mercure? etc.

De plus, un défaut commun à tous ces prétendus prodiges, c'est le défaut de certitude. Les historiens qui nous les racontent n'ont été témoins de rien.

En vain dit-on que Philostrate était un homme d'esprit. Plus il avait d'esprit, plus il était en état d'embellir son roman, et de plaire à la princesse amoureuse du merveilleux pour laquelle il écrivait. S'il avait vécu du temps d'Apollonius, sans doute son esprit l'eût mis en état d'apprécier les faits; mais vivant deux cents après, que pouvait-il dire sinon sur des mémoires? et sur quels mémoires? sur les mémoires d'un Damis, que les prédictions seules que ce disciple met à la bouche de son maître, rendent indigne de toute créance, tant ces prédictions sont ridicules; il lui fait dire par exemple, de l'isthme de Corinthe : *Cette langue de terre sera coupée; ou plutôt ne le sera pas.* Quelle sorte de prédiction que l'événement, quel qu'il soit, ne saurait manquer de vérifier! Il serait bien étonnant que si Apollonius avait fait les prodiges qu'on met sur son compte tout eût disparu avec cet imposteur. Opposerions-nous à de tels prodiges les miracles du Sauveur, dont il avait attaché le fruit à sa mort sur la croix, si ces miracles, ensevelis avec lui dans un même tombeau, fussent demeurés sans suite et sans effets?

III. Quelque indépendante que soit la certitude des miracles du Sauveur des aveux des Juifs et des païens ennemis du christianisme, cependant nos apologistes ne dédaignent pas d'en faire usage; et ces aveux ont leur utilité : ils prouvent clairement deux choses : l'une, que les premiers Chrétiens étaient convaincus et persuadés de la vérité des miracles du Sauveur, et qu'ils les regardaient comme le fondement de la divinité de leur religion; l'autre, que ces miracles ont dû être d'une grande évidence, puisque leurs plus grands adversaires ont été obligés de les avouer.

IV. Il est vrai, disent les incrédules, que Celse rapporte que Jésus-Christ a pu faire par science magique des choses qui paraissent au-dessus des forces humaines (Orig., *in Cels.*); que Julien ne nie pas qu'il ait guéri des boiteux et des aveugles (S. Cyril.); que les talmudistes n'ont pas contesté les miracles qu'on lui attribue. Mais, ajoutent-ils, ces aveux ne sont pas aussi décisifs que se l'imaginent ceux qui sont accoutumés à recevoir sans examen toutes les preuves qu'ils croient favorables à leur cause; car de même que les aveux des Pères ne prouvent pas la réalité des miracles du paganisme, aussi ceux des ennemis de la religion chrétienne ne concluent-ils rien en faveur de Jésus-Christ.

Nous verrons dans un moment de quelle conséquence sont les aveux des Celse et des Julien. Mais ne passons pas aux incrédules l'imputation qu'ils font aux Pères de l'Eglise. Où ont-ils trouvé que ces Pères ont reconnu dans le paganisme des miracles semblables à ceux de Jésus-Christ, des miracles bienfaisants, de guérisons opérées par la parole seule, par le simple attouchement, par la seule imposition des mains?

Arnobe défie les païens de lui citer aucun exemple de guérisons opérées par cette voie. Il soutient, sans craindre de se voir contredit, qu'il n'y a aucun de leurs dieux à qui on attribue des guérisons, qui les ait opérées sans remèdes, tels que des potions, l'application de certaines herbes, un régime de vie. «A quel mortel,» dit-il, «à quel prêtre, à quel sacrificateur, à quel pontife, le grand Jupiter Capitolin a-t-il accordé le droit, non

de ressusciter les morts, non de rendre la vue aux aveugles, non de rétablir les membres déplacés et fracassés, mais de guérir seulement une petite enflure, une peau enlevée, un bourgeon au visage, en n'y employant que la parole ou le toucher? »

Julien. vante la science d'Esculape; il prend Jupiter à témoin qu'il l'a souvent guéri en lui indiquant des remèdes. Saint Cyrille (l. VI, VII) ne conteste pas à Esculape sa science en médecine, ni ses guérisons par des remèdes; il se contente de faire remarquer le ridicule qu'il y avait à reconnaître pour dieux ceux qui se sont distingués dans cette science ou dans les autres arts utiles au genre humain. Mais quant aux guérisons opérées par Jésus-Christ, bien loin d'accorder rien de pareil aux dieux de Julien, il fait voir qu'elles n'ont pu être l'effet du souverain Médecin des âmes. « Julien,» dit le saint docteur, « lorsqu'il ose attaquer les miracles de Jésus-Christ, ne sait point admirer ce qui est digne d'admiration. Car par quelle autre preuve convenait-il que Jésus-Christ fît voir qu'il est Dieu, et qu'en se faisant homme il n'a pas cessé d'être Dieu? Etait-ce en faisant un rouleau des cieux immenses, ou en faisant sortir des eaux une terre nouvelle différente de la nôtre, ou en faisant quelque merveille dans le soleil, dans la lune, dans les autres astres? Ce n'était pas là le but qu'il se proposait en s'incarnant. Il était touché de compassion pour l'homme qui était tombé dans une extrême misère..... C'est pour le ramener à la connaissance de la vérité, que Jésus-Christ a paru revêtu de notre nature; il a déclaré qu'il est le Fils de celui qui a fait par lui tout ce que nous voyons; et comme les miracles sont propres à attirer à la foi les incrédules, il a guéri les malades, il a rendu la vue aux aveugles, il a commandé aux démons impurs de se retirer dans le fond de l'abîme, sans qu'ils pussent résister à ses ordres, et il a délivré ceux qu'ils tourmentaient; il a commandé à la mer et aux vents, et la créature a été soumise à sa puissance; il a fait sortir les morts de leur tombeau, et leur a rendu la vie, quoiqu'ils fussent déjà corrompus. Peut-on rien de plus éclatant et de plus magnifique? Si c'est là l'ouvrage de la médecine, il n'y a plus rien de divin, rien qui soit digne d'admiration; mais si c'est l'ouvrage de la puissance la plus digne de de Dieu, qui peut douter de ce que j'ai avancé? »

Origène avait raisonné contre Celse sur les mêmes principes. Il donne les guérisons miraculeuses pour l'ouvrage de Dieu; il démontre à ce philosophe la réalité les guérisons rapportées dans l'Evangile, par celles qui s'opéraient actuellement dans l'Eglise au nom de Jésus-Christ : « Il y a, » dit ce savant homme à son adversaire (ORIG., *in Cels.*, l. I, c. 1),« une démonstration de la religion chrétienne qui lui est particulière, et qui étant divine est bien au-dessus de la dialectique des Grecs : c'est la démonstration que l'Apôtre appelle *la démonstration de l'esprit et de la vertu* (*I Cor.* XI, 4) : *de l'esprit*, à cause des prophéties, surtout de celles qui regardent la personne du Christ, dont l'évidence suffit pour convaincre ceux qui les lisent ; *de la vertu*, à cause des miracles qui ont été faits pour la confirmation de cette doctrine, comme on le peut justifier par un grand nombre de preuves, et entre les autres, par les vestiges qui restent encore de ces miracles, parmi ceux qui règlent leur vie sur les préceptes de l'Evangile. » Rien donc de plus injuste que l'imputation faite aux Pères de l'Eglise d'avoir reconnu des miracles semblables à ceux de Jésus-Christ dans le paganisme. Ils connaissaient trop bien les faux dieux pour leur attribuer une telle puissance. Voyons ce qu'ajoutent les incrédules afin d'éluder les aveux de Celse et de l'empereur Julien.

V. C'était, disent-ils, un principe avoué dans tous les partis, qu'un homme, par le secours des esprits, pouvait faire des choses surnaturelles. Les philosophes de ce temps-là en étaient aussi persuadés que le peuple l'est présentement que ceux qu'il appelle sorciers peuvent dominer sur la nature; c'est par cette raison qu'ils ne faisaient aucune difficulté de faire un aveu dont ils ne croyaient pas qu'on pût tirer aucun avantage. Aussi ces aveux sont-ils faits sans examen, et il faut les regarder comme les propositions que les théologiens et les philosophes accordent, parce qu'ils ne veulent pas prendre la peine de les contester, persuadés qu'elles ne décident rien pour le fond de la dispute. L'aveu des talmudistes ne mérite presque pas d'attention; ce sont gens peu instruits de l'histoire et peu versés dans l'art de raisonner.

Nous convenons avec les incrédules que c'était un principe presque universellement répandu dans ces temps-là, qu'un homme, par le secours des esprits, pouvait faire des choses surnaturelles. Nous en avons conclu qu'il n'y avait donc rien qui dût si fort surprendre dans le soulèvement de l'univers contre le christianisme, malgré les miracles certains de Jésus-Christ; car des prodiges, quelque grands, quelque évidents qu'ils soient, qu'on croit partir d'une autre cause que de l'esprit créateur, sont peu propres à éclairer, à toucher, à changer les cœurs; ils ne peuvent faire qu'une impression passagère de stupeur ou d'admiration. Ce qui doit surprendre, c'est de voir tant de milliers de Juifs et de païens, prévenus et infatués du même principe que le reste de l'univers, croire divins les miracles de Jésus-Christ et embrasser sa religion. Que suit-il de là, sinon que ces miracles étaient non-seulement évidents mais qu'ils étaient revêtus de caractères de divinité si frappants, qu'il était impossible d'écouter la raison et de n'y pas reconnaître le doigt de Dieu? Ce furent sans doute les apôtres qui rendirent ces hommes raisonnables, attentifs à l'idée de l'Etre souverainement parfait gravée dans le fond de leur âme, et qui leur firent com-

prendre que le Créateur seul pouvait opérer des miracles, et que s'il permettait quelquefois à des esprits de faire des prodiges, sa bonté, sa sainteté, sa véracité étaient des garants infaillibles qu'il ne leur permettait jamais d'en faire de semblables aux miracles de Jésus-Christ.

Celse et Julien, dit-on, ne croyaient pas, en avouant les miracles de Jésus-Christ, qu'on pût tirer aucun avantage de leur aveu.

La remarque est puérile : on sait très-bien que ce n'était pas l'intention de ces ennemis du christianisme de le favoriser; mais s'agit-il de leur intention? Il s'agit des faits dont ils ne pouvaient ignorer la vérité ou la fausseté, parce qu'ils vivaient dans des temps où tout pouvait être aisément vérifié. Ils avouent ces faits; donc ces faits étaient alors incontestables. Comment eussent-ils osé les désavouer, en les voyant crus par le monde entier? Une folie si excessive était réservée aux incrédules de nos jours.

C'est discourir en l'air que d'avancer que Celse et Julien regardaient eux-mêmes leurs aveux comme ces propositions que les théologiens et les philosophes accordent, parce qu'ils ne veulent pas prendre la peine de les contester, persuadés qu'elles ne décident rien pour le fond de la dispute. Pouvaient-ils ignorer que les Chrétiens présentaient les miracles de Jésus-Christ comme la base et le fondement de la divinité de leur religion? pouvaient-ils donc regarder leurs aveux comme des concessions sans conséquence? était-ce le moyen de terrasser leurs adversaires, que de leur laisser leurs principales preuves? S'ils avaient pu les leur enlever en les traitant de fictions que leur imagination seule réalisait, eussent-ils manqué de le faire? Celse et Julien étaient trop habiles pour procéder autrement. S'il leur avait été possible de nier les miracles du Sauveur, ou même d'en contester la certitude, jamais ils ne les eussent accordés. On ne laisse pas des armes à son ennemi, quand on peut les lui arracher et terminer ainsi le combat.

Il ne faut qu'entendre Celse et Julien, pour sentir que s'ils avouent les miracles de Jésus-Christ, c'est qu'ils y sont forcés par l'évidence des faits. Leur embarras est visible; ce n'est de leur part que fuite et tergiversation. D'abord Celse (Orig., *in Cels.*, l. I, c. 1) accuse Jésus-Christ d'avoir fait par art magique tout ce qui a paru de plus surprenant dans ses actions; et d'avoir ensuite banni de la société de ses disciples, par un effet de sa prévoyance, ceux qui ayant appris les mêmes secrets, pourraient se vanter comme lui de faire leurs miracles par la vertu de Dieu. »

Il répète encore la même accusation ailleurs, en faisant dire à un Juif (*Ibid.*, c. 8) que « Jésus se trouvant dans la nécessité, fut contraint de s'aller louer en Egypte; où ayant appris quelques-uns de ces secrets que les Egyptiens font tant valoir, il retourna en son pays, et que tout fier de ce qu'il savait faire, il se proclama lui-même Dieu. » Puis, comme s'il craignait de s'être trop avancé en attribuant lui-même à la magie les merveilles du Sauveur, il les traite de *fictions* inventées par ses disciples (*Ibid.*, c. 13).

Se défiant néanmoins d'une assertion hasardée, il veut bien supposer que Jésus-Christ a fait toutes les merveilles dont on lui fait honneur; « il les met au rang de celles des magiciens, qui se vantent d'en faire encore de plus admirables. Il les compare avec ce que font au milieu des places publiques ceux qui ont étudié en Egypte, et qui pour quelques oboles vous étalent toutes les merveilles de leur science; chassant les démons hors du corps des hommes; guérissant des malades en soufflant dessus; évoquant les âmes des héros; dressant des tables qui semblent toutes couvertes de mets exquis, quoiqu'en effet il n'y ait rien; et faisant mouvoir, comme si c'étaient des animaux, de certaines figures qui n'en ont que l'apparence. »

N'est-ce pas prouver la vérité des miracles de Jésus-Christ, que d'être réduit pour s'en débarrasser à se livrer à toutes ces inepties et à toutes ces absurdités? En voyant Celse attribuer à l'art magique les miracles du Sauveur, le traiter de magicien, le représenter comme un magicien qui défend la magie à ses disciples, en les rendant néanmoins eux-mêmes des magiciens qui imitent toutes ces merveilles, traduire comme des fourbes ces disciples qui ont converti le monde, comparer les prodiges du maître et des disciples aux prestiges de quelques misérables charlatans; en voyant, dis-je, un philosophe se livrer à tant d'inepties et d'absurdités, ne croit-on pas voir un homme pressé de toutes parts par la vérité, et se débattant en frénétique pour lui échapper?

Si nous avions les ouvrages de Julien, nous y trouverions sans doute les mêmes inepties et les mêmes absurdités. Le morceau suivant, conservé par saint Cyrille d'Alexandrie, suffit seul pour montrer que si cet ennemi de Jésus-Christ a avoué ses miracles, c'est qu'il y a été forcé par la vérité. « Jésus, » dit-il, « ne se signala pendant sa vie par rien de mémorable, à moins qu'on ne compte pour quelque chose de grand, d'avoir guéri les boiteux et les aveugles, et délivré les démoniaques par ses conjurations dans les bourgades de Bethsaïde et de Béthanie. » Que faut-il de plus que cette affectation de parler avec mépris des miracles rapportés dans l'Evangile, d'en diminuer le nombre, de ne faire mention que de ceux qui paraissent les moindres, pour montrer que le philosophe empereur en était aussi convaincu, aussi embarrassé que le philosophe épicurien?

Comment ces philosophes eussent-ils pu révoquer en doute ces miracles? ils étaient maîtres d'en voir la continuation dans l'Eglise; il ne tenait qu'à eux de voir des malades guéris, des morts ressuscités, des possédés délivrés. C'est ce qu'attestent les Jus-

nn, les Irénée, les Tertullien, les Origène. Or, si le Sauveur n'avait pas fait des miracles, comment dans la suite en auraient pu faire les Chrétiens? S'il avait commencé par de faux miracles, comment les Chrétiens en auraient-ils pu faire de véritables? S'il n'avait pas triomphé de la mort, comment son nom aurait-il pu produire tant de merveilles? « Est-ce une chose humaine, » dit Arnobe, « ou plutôt n'est-ce pas un pouvoir divin et sacré, ou même s'il est possible de dire quelque chose de plus fort, plus que divin et plus que sacré? Car communiquer à des hommes très-fragiles une chose qu'on est seul capable de faire, et leur en faire part, c'est un pouvoir qui est au-dessus de tout, et qui contient en soi les causes de tous les êtres, et la nature de tout ce qui est participant de la raison et de la faculté d'agir. »

VI. On insulte en pure perte les talmudistes. S'ils étaient les seuls qui avouassent les miracles de Jésus-Christ, on pourrait récuser de tels témoins, comme gens peu instruits dans l'histoire, et peu versés dans l'art de raisonner. Mais était-il nécessaire qu'ils fussent bien profonds dans l'histoire et dans l'art de raisonner pour certifier des faits qu'ils avaient reçus de leurs pères témoins oculaires, par une tradition non interrompue? Il est vrai que leurs pères, comme nous l'avons déjà remarqué, pour rendre odieux le christianisme, répandaient dans sa naissance, contre Jésus-Christ et ses disciples, de faux bruits, dont on peut voir le détail dans Tillemont (tom. I, *S. Pierre*, art. 22, p. 154) : mais ils ne portèrent pas la démence jusqu'à nier leurs miracles. Il n'y a que les incrédules de nos jours qui soient capables de feindre, pour tromper les ignorants.

VII. Il y a dans les incrédules un défaut de bonne foi, ou de sens qui afflige. Nous n'avons point en vue, en parlant ainsi, cette pensée (*Pensées philosophiques*), « qu'on ne doit rien croire que ce qui est confirmé par des témoins des deux partis, incapables de fanatisme et de séduction. » L'auteur d'une telle pensée doit non-seulement ne pas paraître incapable de fanatisme, mais il doit passer pour en être atteint et convaincu; car combien d'histoires sur le fond desquelles le doute n'a point de prise, et qui néanmoins ne sont point confirmées par des témoins des deux parties? par exemple, la défaite des Carthaginois par les Romains, la prise des Gaules par César, son triomphe sur le parti de Pompée. Et quand même ces événements nous auraient été transmis par des historiens des deux partis, quelle preuve serait-il possible d'avoir que ces historiens étaient incapables de fanatisme et de séduction? On peut bien avoir des preuves qu'un homme n'est pas fanatique; mais on ne peut en avoir qu'il soit incapable de l'être.

Nous avons en vue des incrédules d'une imagination moins échauffée. On les entend se plaindre sans cesse du silence des historiens profanes au sujet des miracles du Sauveur.

Est-ce notre faute, si la Syrie, qui fut le théâtre de ces miracles, ne fournit aucun auteur contemporain? est-ce notre faute si de tant d'écrivains qui parurent dans le siècle d'Auguste, un si petit nombre d'ouvrages est parvenu jusqu'à nous? est-ce notre faute si dans le même siècle on était si prévenu contre les Juifs, que leur crédulité avait passé en proverbe; et si conséquemment on était si peu disposé à regarder les relations qui venaient de leur pays, comme dignes d'être transmises à la postérité? est-ce notre faute, si, par une suite sans doute de cette prévention, les meilleurs esprits, tels qu'un Tacite, un Suétone, ont négligé de s'instruire des faits qui concernaient le christianisme? est-ce notre faute, si ces bons esprits ont été assez injustes pour traduire les Chrétiens comme des criminels, comme des imposteurs et des magiciens? Ce n'est pas de simples historiens dont nous réclamons ici le suffrage : ils étaient occupés de tout autre événement; ils n'ont parlé des Chrétiens que par occasion, sans les connaître, avec des préventions misérables, sur des bruits répandus par leurs plus grands adversaires.

Ce que nous présentons aux incrédules, c'est le témoignage de célèbres philosophes qui, s'étant chargés de la cause du paganisme, ont attaqué la religion chrétienne, presque dans sa naissance, qui devaient, par conséquent, approfondir les faits qui lui servaient d'appui, les nier s'ils leur paraissaient faux, ou du moins ne les donner que pour incertains s'ils leur paraissaient douteux, et qui néanmoins les ont avoués : d'où il suit qu'ils étaient convaincus de leur réalité.

Non, répondent les incrédules, on ne doit rien conclure de ces aveux : on ne doit les regarder que comme ces propositions qu'on accorde dans les disputes, parce qu'on ne veut pas se donner la peine de les contester.

Où est la bonne foi? accorde-t-on à ses adversaires, dans la dispute, leur principal argument? Les Chrétiens ne s'appuient que sur des miracles; leur enlever cet appui, c'est les confondre pour toujours; c'est démontrer que le christianisme n'est que l'ouvrage de la fourberie et du mensonge : et on regardera comme des concessions sans conséquence, les aveux qu'en font leurs plus puissants agresseurs! Répétons-le, où est la bonne foi?

Mais, ajoutent les incrédules, ces agresseurs ne parlent des miracles de Jésus-Christ que comme de ces œuvres qu'ils croyaient communes à leurs dieux, aux magiciens, aux Egyptiens, aux charlatans.

Quelle chétive remarque! voudrait-on qu'ils en eussent parlé comme les apôtres? Ils en parlent comme des païens en devaient parler, suivant leurs préjugés et leurs passions. Voilà ce qui assure et qu'ils n'ont

pu les nier, et que leurs ouvrages ne sont pas supposés.

Nous pourrions joindre à Celse et à Julien un Porphyre, une Hiéroclès forcé d'avouer les miracles de Jésus-Christ, et réduit pour en éluder les conséquences, à leur opposer les prétendues merveilles attribuées par Philostrate à Apollonius. Mais comme nous l'avons déjà observé, quand les historiens, soit juifs, soit païens, contemporains de Jésus-Christ seraient entrés dans le plus grand détail au sujet de ses miracles; quand les aveux des philosophes seraient exprès et plus formels, nous ne serions point étonnés qu'il y eût des incrédules, si le témoignage rendu à ces miracles par les apôtres et par les premiers Chrétiens, était compatible aux yeux de la droite raison avec le moindre prétexte de suspicion. Or le témoignage que les apôtres et les premiers Chrétiens ont rendu aux miracles de Jésus-Christ est tel qu'il n'est pas possible, ainsi que nous l'avons démontré, que la droite raison y puisse trouver le moindre prétexte de suspicion : car il est impossible de trouver nulle part autant de marques de simplicité, de lumières, de modestie, de désintéressement, de haine pour la flatterie, pour la dissimulation et pour le mensonge, de respect pour Dieu, de zèle pour sa gloire, d'amour pour les hommes, d'attachement à la vertu et à la vérité. Quiconque donc est capable de se défier de leur témoignage, ne doit se fier à personne. Le désespoir de Juda prouve mieux que ne feraient les aveux les plus précis des Juifs et des païens. Quelle impression n'avaient pas dû faire les miracles et la sainteté du Sauveur sur cet avare et ce traître, pour l'engager à se punir lui-même d'une manière si cruelle?

Une preuve triomphante des miracles de Jésus-Christ, ce sont les miracles opérés en son nom dans l'Eglise. Mais nos incrédules sont trop conséquents pour admettre les miracles des disciples après avoir rejeté ceux du Maître. Nous verrons s'ils réussiront mieux en nous attaquant de ce côté-là.

## CHAPITRE IV.

### Du pouvoir que les Chrétiens se sont attribué sur les démons.

*Preuves du pouvoir des premiers Chrétiens sur les démons. — Les obsessions sont possibles. — Il y en a de réelles. Efficace du nom de Jésus-Christ.*

Entre les différents miracles que Jésus-Christ avait promis de faire par ceux qui croiraient en lui, il en est un qui paraît avoir été très-fréquent dans les premiers siècles de l'Eglise : d'où il était aisé de conclure que Jésus-Christ était le Créateur et le juge des démons adorés comme des dieux par les païens. Il n'y avait point de Chrétien qui ne pût en prononçant le nom de Jésus-Christ chasser les démons, et les forcer d'avouer qu'ils n'étaient que des esprits impurs condamnés à l'enfer. C'est un fait attesté par les défenseurs de la religion chrétienne contre le paganisme. Commençons par entendre Tertullien.

Un des griefs des païens contre les Chrétiens était, qu'ils refusaient d'adorer leurs dieux. Que dit Tertullien (*Apolog.*, c. 11 seq.) pour leur justification? Il décrit l'origine des divinités païennes; il en découvre la turpitude; il fait sentir le ridicule de leurs simulacres; il expose la manière irréligieuse dont ils sont traités par leurs adorateurs. Après avoir repoussé les accusations absurdes formées contre les Chrétiens, d'adorer une tête d'âne, la croix, le soleil; il assigne le véritable objet de leur culte : Le Dieu des Chrétiens, dit-il, est l'Etre qui a tout tiré du néant par sa puissance, qui a tout arrangé par sa sagesse, qui régit tout par sa providence. C'est à cet Etre suprême que le magnifique spectacle de la nature rend le témoignage le plus éclatant. C'est à cet Etre suprême que les païens, quelque aveuglés qu'ils soient par les préjugés de l'éducation et par leurs passions, rendent eux-mêmes naturellement témoignage, lorsqu'au milieu des dangers et des injustices, ils s'écrient : *Grand Dieu! Bon Dieu! Dieu le voit! Dieu me fera justice!* C'est cet Etre qui dans tous les temps s'est fait rendre témoignage à lui-même, de vive voix et dans des écrits, par des prophètes qu'il a suscités, et qu'il a remplis de son esprit. Il trace ensuite une notion de Jésus-Christ, de sa double nature, savoir de sa divinité et de son humanité. Il en prouve la divinité par les prophéties qui l'ont annoncé, par ses miracles, par ses prédictions, par sa résurrection. Mais pour faire voir d'une manière encore plus sensible aux païens combien sont peu coupables les Chrétiens de ne pas adorer leurs dieux, et combien ils seraient criminels s'ils n'adoraient pas Jésus-Christ, il leur offre une preuve qu'ils peuvent se donner eux-mêmes.

« Que l'on amène, » leur dit-il, « devant vos tribunaux quelqu'un qui soit reconnu pour possédé du démon. Que le premier venu d'entre les Chrétiens commande à cet esprit de parler; il avouera qu'il est véritablement un démon, et qu'ailleurs il se dit faussement un dieu : *Edatur hic aliquis sub tribunalibus vestris, quem dæmone agi constet. Jussus a quolibet Christiano loqui spiritus ille, tam se dæmonem confitebitur de vero, quam alibi deum de falso.* De même que l'on amène quelqu'un de ceux que l'on croit être agités par quelque dieu, qui ouvrant la bouche sur les autels en reçoivent la divinité avec la fumée des victimes, qui parlent avec effort et comme hors d'haleine : si ceux qui les agitent ne confessent qu'ils sont des démons, n'osant pas mentir à un Chrétien, répandez sur-le-champ le sang de ce Chrétien : *Nisi se dæmones confessi fuerint, Christiano mentiri non audentes, ibidem illius Christiani procacissimi sanguinem fundite.*

« Quelle preuve plus manifeste pourriez-vous exiger? Vous ne pouvez soupçonner ici ni fraude ni magie. Si vos dieux sont véritablement dieux, pourquoi mentent-ils en

avouant qu'ils sont des démons? et s'ils sont véritablement des démons, pourquoi mentent-ils en se donnant ailleurs pour des dieux? Quelle preuve plus manifeste pourrions-nous vous administrer de la vérité de notre créance? C'est du nom de Jésus-Christ que nous tenons notre empire sur vos prétendus dieux : c'est par l'invocation de ce puissant nom, que nous exerçons sur eux la domination dont vous êtes témoins, et que nous les chassons des corps : *Etiam de corporibus excedunt inviti et dolentes, et vobis præsentibus erubescentes* C'est ce témoignage que nous les forçons de se rendre à eux-mêmes[1], qui fait naître des Chrétiens : *Hæc testimonia deorum vestrorum Christianos facere consuerunt.* Les Chrétiens,» conclut-il, «ne sont donc pas coupables d'irréligion; car si vos dieux ne sont pas dieux, votre religion n'en est pas une. C'est vous qui êtes coupables de ce crime, puisque vous méprisez et combattez la vraie religion du Dieu véritable. »

Le même auteur dans son écrit à Scapula, proconsul d'Afrique, pour l'engager à faire cesser la persécution, lui représente l'obligation que les païens ont aux Chrétiens, qui en délivraient plusieurs des démons, et qui les guérissaient de leurs maladies.

Nous aurions dû citer, avant Tertullien, saint Justin et saint Irénée, comme des témoins plus anciens et également fidèles du pouvoir des Chrétiens sur les démons, et des autres dons promis par le Sauveur à ceux qui croiraient en lui.

« Jésus-Christ s'étant fait homme,» dit saint Justin (Apolog. 2, n. 6; *Dialog. cum Tryph.*), est né par la volonté de Dieu son Père pour les hommes qui croient en lui, et pour détruire les démons : c'est de quoi vous pouvez juger par des choses qui se passent à la vue de tout le monde. Dans tout l'univers et dans votre ville, plusieurs personnes agitées par les démons n'ont trouvé aucun secours de la part des exorcistes, des enchanteurs et des magiciens : mais plusieurs de nos Chrétiens les ont guéris, et les guérissent encore par le nom de Jésus-Christ qui a été crucifié sous Ponce Pilate; et les démons vaincus prennent la fuite.»

« Parmi les véritables disciples de Jésus-Christ ,» dit saint Irénée (lib. II, c. 32 et 31), « suivant les dons que chacun en a reçus, les uns chassent les démons, d'une manière qui n'est point douteuse, mais très certaine, *firmissime et vere;* en sorte que très-souvent ceux qui en ont été délivrés se convertissent et entrent dans l'Eglise, *ut etiam sæpissime credant ipsi qui emundati sunt a nequissimis spiritibus, et sint in Ecclesia.* Les autres guérissent les malades par l'imposition des mains. Il y a même des morts qui sont ressuscités, et qui ont ensuite vécu avec nous plusieurs années; ce qui est arrivé très-souvent. On ne saurait compter tous les prodiges salutaires que l'Eglise opère tous les jours, et par tout le monde, au nom de Jésus-Christ, en faveur des nations. »

Octave, dans *Minutius Félix*, assure de même que Tertullien, que les esprits malins pressés par les Chrétiens étaient obligés de convenir qu'ils cherchaient à tromper les hommes.

« Le plus grand nombre d'entre vous fait que les démons se rendent justice à eux-mêmes toutes les fois que nous les chassons par nos discours et par nos prières. Saturne lui-même et Sérapis, et Jupiter et tous les autres démons que vous adorez, vaincus par la douleur, avouent ce qu'ils sont : vous en êtes témoins vous-mêmes; les soupçonneriez-vous d'être capables de se déshonorer par le mensonge? Croyez-les donc lorsqu'ils avouent qu'ils ne sont que des démons. Ils ne peuvent plus rester dans les corps, lorsqu'on les conjure par le seul et vrai Dieu; ils en sortent bientôt ou plus lentement suivant la foi du patient, ou la volonté de celui de qui dépend la guérison; c'est ainsi qu'ils fuient à l'approche des Chrétiens, qu'ils avaient accoutumé d'insulter de loin par votre ministère dans les assemblées publiques. »

Origène (hom. unic. *in Lib. Reg.*, t. I) assure que beaucoup de personnes avouaient le pouvoir que les Chrétiens exerçaient sur les esprits impurs, se convertissaient au Seigneur, étaient changées, embrassaient la foi; et que d'autres refusant de la recevoir, le démon s'en saisissait, ce qui les obligeait aussi de se convertir. Dans son fameux ouvrage *contre Celse*, il revient souvent à ce miracle, de même qu'à ceux d'un autre genre qui étaient encore fréquents dans l'Eglise. Bornons nous à quelques passages.

« Je ne sais,» dit-il (*in Cels.*, lib. I, c. 1), « par quel mouvement Celse est poussé à dire que tout le pouvoir qu'il semble que tous les Chrétiens aient, leur vient des noms et de l'invocation de certains démons. C'est une calomnie : car si les Chrétiens ont du pouvoir, ce n'est pas par le moyen de ces sortes d'invocations; mais par la prononciation du nom de Jésus, jointe au récit de l'histoire de sa vie. C'est par là qu'on a vu souvent les démons contraints de sortir du corps de ceux qui en étaient possédés; lors surtout que cette prononciation et ce récit se font avec une conscience pure et une foi ferme. Et ce nom de Jésus a tant de force contre les démons, qu'il est même quelquefois arrivé qu'étant prononcé par des méchants, il n'a pas laissé de produire son effet.

« Les miracles de Jésus-Christ et ceux de ses apôtres nous servent de preuves (*Ibid.*, c. 10); car si la prédication des apôtres n'eût pas été accompagnée d'actions miraculeuses, elle n'eût jamais porté ceux qui l'entendaient à renoncer aux opinions de leurs pères pour embrasser une nouvelle doctrine, dont la profession ne les exposait pas à moins qu'à la mort. Il reste même encore parmi les Chrétiens des traces de cet esprit qui parut en forme de colombe. Car ils chassent les démons, ils guérissent les malades, et par les lumières qui leur viennent d'en haut, quand il plaît à Dieu, ils

voient quelquefois clair dans l'avenir. Et quand Celse devrait s'en moquer, je dirai pourtant qu'il y en a eu plusieurs qui se sont faits Chrétiens comme malgré eux, un esprit secret faisant tout d'un coup sur le leur une impression si vive et si puissante, soit en songes soit en visions, et produisant en eux un tel changement, que d'ennemis du christianisme ils en devenaient les défenseurs et les martyrs. Car nous en avons vu divers exemples, et si nous voulions les rapporter, nous à qui la vérité en est connue par le témoignage de nos propres yeux, nous donnerions beau champ aux railleries des infidèles, qui ne manqueraient pas de nous traiter comme ils traitent nos auteurs, et de dire que nous prenons plaisir comme eux à conter des fables. Dieu, qui voit notre conscience, sait pourtant que notre dessein n'est pas d'établir la doctrine de Jésus-Christ par des narrations fabuleuses, mais d'en prouver la divinité par l'évidence de plusieurs raisons différentes. »

Rapportons encore un trait ( lib. v, c. 4) : une foule innombrable de Grecs et de Barbares reconnaissent la puissance de Jésus-Christ. Quelques-uns d'entre eux, pour faire voir que leur foi produit en eux quelque chose d'extraordinaire, guérissent les malades sans y employer d'autres moyens que l'invocation du grand Dieu, au nom de Jésus-Christ, avec le récit de l'histoire de l'Evangile. Car nous en avons vu nous-même plusieurs ainsi délivrés d'accidents fâcheux, comme d'égarements d'esprit, de manie, ou d'une infinité d'autres, dont les démons ni les hommes n'avaient pu les soulager.

Nous pourrions citer un grand nombre d'autres témoins ; mais il faut abréger. On peut consulter saint Cyprien (*Epist. ad Demetr.*, et *L. ad Donat.;* Arnobe (p. 27); Lactance (lib. II, ch. 15; lib, IV. ch. 27; lib. V, ch. 21); Julius Firmicus Maternus ( *De err. prof. relig.*, pag. 29 et 30); Eusèbe ( *Dem. Evang.*, lib III ; *Cont. Hierocl.*, c. 4); saint Grégoire de Nazianze ( orat. 2, p. 3); saint Cyrille de Jérusalem (catech. 4 ); saint Jérôme (epist. 44, *Ad Marcell.);* saint Cyrille d'Alexandrie (*Cont Jul.*, lib. VI), etc. Tous donnent le pouvoir des Chrétiens sur les démons pour une preuve sensible de la divinité de la religion.

Saint Athanase, dans un ouvrage composé contre les païens (*De Incarnat.*), assure que le nom de Jésus-Christ, dans la bouche même d'un païen avec le signe de la croix, chasse les démons.

Si quelqu'un, dit ce saint docteur, veut faire l'expérience de ce que je dis, qu'il vienne, et, lors même que les démons auront fait sentir leur présence, et que les efforts trompeurs de l'art de deviner et les opérations magiques seront en train, qu'il fasse le signe de la croix, qui est pour les gentils un sujet de risée, nommant seulement Jésus-Christ, il verra sur-le-champ le démon prendre la fuite, l'art de deviner cesser, et toute la magie et les enchantements disparaître.

Un effet admirable du pouvoir des Chrétiens sur les démons était, non-seulement de confondre les incrédules, mais d'attirer à l'Eglise un grand nombre de Juifs et de païens. La santé du corps était ordinairement suivie de celle de l'âme. La plupart des témoins du prodige embrassaient la religion.

Et certes, s'il était un prodige propre à faire des Chrétiens, c'est celui dont il s'agit. Qu'est-ce qu'était la terre dans ces temps d'ignorance et de stupidité? un temple consacré au mensonge et au crime. Le Créateur n'y était ni connu ni adoré. C'est à des esprits impurs, malfaisants, cruels, qu'on érigeait des autels sous mille noms bizarres, qu'on adressait des vœux, qu'on brûlait de l'encens, qu'on égorgeait des victimes. Jésus-Christ paraît enfin pour détruire l'empire de ces usurpateurs, pour tirer de l'illusion le genre humain, pour faire connaître le vrai et unique Dieu. Quel moyen plus proportionné à un dessein si grand et si beau, que le miracle dont il s'agit? Il mettait en évidence, d'un côté la faiblesse, la perversité, la fourberie de tous ces prétendus dieux; de l'autre, la puissance, la bonté, la sainteté du Dieu créateur. Or le miracle est de la plus grande certitude : c'est un fait public, fréquent, renouvelé durant quarante siècles dans toutes les parties de la terre : c'est un fait attesté par des témoins éclairés, illustres, sincères, dans des ouvrages adressés aux païens, aux princes mêmes, qui, comme leurs sujets, étaient le jouet de l'erreur et de l'imposture : c'est un fait qui a autant de garants qu'il y eut alors de païens qui embrassèrent la religion chrétienne.

Sur quoi peuvent s'appuyer les incrédules pour ne point se rendre? Ils vont sans doute nous opposer les exorcistes de fausses religions, les possessions feintes et simulées, l'efficace de certains mots barbares si renommés autrefois par les anciens. Ne leur refusons pas la justice de les entendre.

II. On ne voit pas, disent-ils, que ce prodige ait fait aucune impression sur les païens. Il fallait sans doute qu'ils soupçonnassent de l'intelligence entre les exorcistes et les exorcisés. D'ailleurs, ils avaient aussi des exorcistes auxquels ils croyaient que les démons obéissaient. Plutarque en parle, et il nous apprend que ceux qui se mêlaient de ce métier, ordonnaient, comme un remède excellent, de lire les *Lettres éphésiennes :* c'étaient des mots barbares dont Clément d'Alexandrie rapporte quelques-uns. On peut les voir dans Hesychius.

– Lucien plaisante de ce pouvoir d'exorciser. Il se pourrait bien faire que, dans le passage que nous allons citer, il eût les Chrétiens en vue. Quoi qu'il en soit, il suppose, dans plusieurs autres endroits, que les païens avaient recours aux exorcismes. Tout le monde, dit-il, connaît ce Syrien de la Palestine, qui, pour de l'argent, délivre les lunatiques et les possédés; car, tandis qu'ils sont couchés par terre, qu'ils roulent les yeux

et qu'ils écument, il interroge le démon, qui lui répond en grec ou en une autre langue, sans que le patient remue les lèvres, jusqu'à ce que le démon soit contraint de sortir par la force de ses conjurations et de ses menaces; et j'en ai vu sortir un qui était tout noir et tout enfumé. Lucien badine encore ailleurs sur les exorcistes, lorsqu'il dit qu'ils chassaient moins les démons par la vertu de leurs paroles que par la puanteur de leur haleine.

Il y a eu des exorcistes fameux chez les païens, entre autres Apollonius, Porphyre et Isidore. Damascius rapporte que ce dernier chassa un démon du corps de sa femme en lui parlant de Dieu et des Hébreux; que ce diable avoua qu'il le respectait comme les autres divinités. (Euseb., *Cont. Hierocl.*, c. 30, 35. Eunap., *Vit. Porph.* Damascius apud Phot., *Cod.* a. 42, p. 1037.)

Il y a encore des exorcistes chez les peuples plongés dans l'idolâtrie. Les Chinois ont des moines qui se mêlent d'exorciser; ils sont de l'ordre d'un nommé Lauzu, qui a fait une règle qu'observent ceux qui veulent chasser les diables. Voici comment ils s'y prennent : ils peignent des figures affreuses sur du papier jaune; ensuite, ils les collent tout autour des maisons où l'on dit que le diable vient; puis, ils y entrent et cherchent partout, faisant un bruit horrible, avec lequel ils disent qu'ils ont épouvanté et chassé le diable du logis et du corps de ceux où il était. (*Ambassade des Hollandais au Japon*, p. 109.)

Le P. Tachard (*Voyages*, l. III, p. 130) rapporte qu'étant à Batavia, il alla voir un sacrifice de Chinois : nous voulions voir tout jusqu'à la fin, dit-il; mais, ayant appris que ce sacrifice se faisait pour chasser le diable du corps d'un malade, et que la cérémonie durerait jusqu'au soir, après avoir demeuré là près d'une heure, nous nous retirâmes avec beaucoup de compassion de l'aveuglement de ces peuples.

Les bonzes chassent, non-seulement les démons, mais ils vendent aussi des sauvegardes par lesquelles ils défendent aux démons d'inquiéter certaines personnes. (Lettres du P. de Chavagnac, 9; *Recueil des Lett. édif.*, p. 346.)

Les prêtres de l'île Formosa ont la réputation de chasser les démons. (*Candid. de la Comp. des Indes*, t. IX, p. 207.)

Il y avait, parmi les Juifs, des gens qui faisaient profession de chasser les démons; ils couraient le monde. (Orig., *in Matth.*)

Il y a des moines en Barbarie, que l'on appelle exorcistes. Lorsqu'ils veulent renvoyer le diable en enfer, ils forment des cercles où ils écrivent certains caractères, et ils font des empreintes sur la main ou au visage des possédés; puis les enferment avec de mauvaises odeurs, et font leur conjuration. Ils demandent à l'esprit de quelle sorte il est entré dans le corps, d'où il est, comment il s'appelle, et enfin ils lui commandent de sortir. Il y a aussi des exorcistes dans le royaume de Fez. (Marmol., t. I, l. II, c. 3. Virem., l. II, c. 25.)

On voit par là, concluent les incrédules, que les hommes se ressemblent dans tous les pays, et que toutes les religions se peuvent servir des mêmes arguments. Mais, un privilége commun à toutes les sectes n'établit point de prérogatives pour aucune d'elles en particulier.

Les incrédules, en disant qu'on ne voit pas que le pouvoir des Chrétiens sur les démons ait fait aucune impression sur les païens, n'entendent pas sans doute qu'il ne servit à convertir aucun païen dans les premiers siècles de l'Eglise : ce serait mentir trop grossièrement; c'est comme s'ils avançaient qu'en ce temps-là aucun païen n'embrassa le christianisme. Ce qu'ils entendent donc, c'est que la merveille opérée par les Chrétiens ne fit pas beaucoup d'impression sur un grand nombre de païens; et il n'y a rien en cela qui doive les surprendre; ils en apportent eux-mêmes deux raisons qui paraissent assez solides, savoir : « que les païens soupçonnaient sans doute de l'intelligence entre les exorcistes et les exorcisés, et qu'ils avaient aussi leurs exorcistes. »

Il est très-vraisemblable que les païens, surtout les païens éclairés, avaient peu de confiance dans leurs exorcistes, et qu'ils regardaient toutes ces prétendues délivrances des possédés comme des fourberies mises en œuvres par leurs prêtres pour tromper le peuple : il paraît assez naturel de supposer qu'ils jugeaient des exorcistes chrétiens selon cette prévention. La seconde raison apportée par les incrédules est encore plus forte : une merveille que les païens croyaient commune à leur religion, ne devait pas leur paraître une preuve bien décisive de la vérité du christianisme.

Mais plus les obstacles formés par ces raisons dans l'esprit des païens étaient difficiles à vaincre, plus le pouvoir des Chrétiens devait être réel et évident pour opérer des conversions. Il était aisé à un homme attentif de se convaincre de leur droiture; ils laissaient à leurs adversaires le choix des malades sur lesquels ils devaient exercer leur pouvoir; et d'ailleurs ils l'exerçaient sur les païens, assurément peu disposés à se prêter à quelque imposture en leur faveur.

Quant à l'obstacle pris des exorcismes des païens, est-il insurmontable? Non, certes. Car, ou il faut tout nier, ou il faut convenir qu'un grand nombre de païens se convertirent à la vue du pouvoir des Chrétiens sur les démons. Ne fallait-il donc pas que le pouvoir des exorcistes chrétiens fût entièrement différent de celui des exorcistes païens? qu'il fût infiniment supérieur? que l'effet en fût certain? qu'il eût lieu sur des malades dont l'obsession et la guérison n'eussent rien d'équivoque? que la manière dont on en usait fût d'une telle simplicité qu'on ne pût soupçonner ni fraude ni supercherie, en un mot, qu'il portât des caractères visibles de divinité? qu'il fût conforme à

l'idée qu'en donnent les témoins que nous avons entendus?

Est-ce donc sérieusement qu'on nous oppose aujourd'hui ces exorcistes païens? quelle preuve a-t-on de leur pouvoir? Quels moyens employaient-ils? quelle fin se proposaient-ils?

Nous avons pour témoins de l'empire des Chrétiens sur les démons, des hommes d'une science et d'une probité consommées, auxquels on ne peut reprocher que d'avoir trop aimé la vérité, s'il était possible de la trop aimer. Nos exorcistes professaient la plus sainte religion; ils n'employaient contre les démons que l'invocation du nom tout-puissant du Dieu créateur et de Jésus-Christ Notre-Seigneur. Leur vue unique était d'arracher les hommes à l'erreur et à la superstition, pour en faire des adorateurs en esprit et en vérité de la Majesté suprême; l'effet répondit à une vue si juste, si raisonnable, et cet effet subsiste encore.

Quels sont les témoins des exorcistes païens? c'est Plutarque, c'est Lucien. Mais que dit Plutarque? il dit que chez les païens il y avait des gens qui faisaient le métier d'exorcistes. Mais avait-il vu sortir de leur boutique quelque chef-d'œuvre en ce genre? Lucien a vu; mais qu'a-t-il vu? il a vu sortir un diable *tout noir et tout enfumé*, et il conjecture que les exorcistes chassaient les démons *moins par la vertu de leur parole que par la puanteur de leur haleine.* Un témoin si peu grave, qui plaisante de tout, est-il à citer?

Parmi ces exorcistes célèbres des païens on nomme un Apollonius, un Porphyre, un Isidore; mais qui est assez crédule pour croire tout ce qu'on met sur leur compte? Si ces fameux thaumaturges avaient été tels qu'il plaît à leurs panégyristes de les représenter, leurs prodiges seraient-ils tombés avec eux dans le tombeau, sans laisser ni suite ni effet sur la terre? Quels moyens employaient ces exorcistes contre les démons? quels moyens emploient ceux qui se mêlent de ce métier chez les nations idolâtres? des mots barbares, des figures affreuses, des caractères, des odeurs, des sacrifices offerts au diable; en un mot, les sacriléges et superstitieuses opérations de la magie. Aussi les Pères de l'Eglise, témoins de l'aveuglement des païens de leur temps, et nos missionnaires témoins de celui des nations auxquelles ils vont porter la lumière de l'Evangile, ne parlent de leurs exorcismes qu'avec mépris et avec horreur. Toutes ces pratiques monstrueuses, qui ne tendent uniquement qu'à entretenir les peuples dans l'erreur et la superstition, paraissent bien plus propres à servir de voile à la fourberie et à l'imposture qu'à faire peur aux diables.

Mais quand Dieu, par un jugement terrible, aurait permis, et qu'il permettrait encore en certaines occasions que les exorcismes païens eussent quelque effet, il ne s'ensuivrait nullement que le pouvoir des Chrétiens sur les démons ne fût une preuve évidente de la vérité de la religion chrétienne : parce que tout prodige qui part de l'invocation du Dieu créateur et de Jésus-Christ ne peut être fait pour autoriser le mensonge, au lieu qu'il suffit qu'un prodige soit dénué de ce caractère, pour être sans autorité. Ainsi, soit que les exorcismes païens aient eu quelque effet, soit qu'ils ne fussent que l'ouvrage de la fourberie, il est absurde de dire que le pouvoir des Chrétiens sur les démons n'est pas une prérogative particulière de la religion chrétienne, parce que les fausses religions s'attribuent le même privilége. En voilà assez sur ce premier moyen des incrédules : passons au second.

III. Si on examinait, disent-ils, cette matière avec une attention dégagée de préjugés, on trouverait que tout ce qu'on débite du démon et du pouvoir que les hommes ont sur cet esprit malin, n'a d'autre principe qu'une imagination dérangée, ou la mauvaise foi de ceux qui trouvent leur avantage à entretenir ces erreurs populaires.

Hippocrate rapporte qu'il y a des gens à qui la peur trouble tellement la tête qu'ils s'imaginent voir des esprits dont ils sont effrayés; qu'on en a vu se pendre pour se garantir des maux que leur causaient ces visions. Possidonius, fameux médecin du IVᵉ siècle, rapportait à des maladies naturelles ce qu'on appelle possessions. (*Philostorg.*, 1, 4.) M. de Saint-André, qui a écrit depuis peu très-sensément sur ce sujet, n'est pas fort éloigné de ce sentiment. « Regardez, » dit-il (*Lettres de M. de Saint-André*), « toutes les histoires que vous lirez, ou que vous entendrez dire, comme des effets du dérèglement de l'imagination, des vapeurs d'une bile noire, d'une semence corrompue. Un fou, un mélancolique, une femme, une fille travaillés de vapeurs, s'imaginent qu'ils sont obsédés : l'idée qu'ils s'en forment leur fait faire mille extravagances, et leur fait souffrir mille peines de corps et d'esprit, persuadés qu'ils sont que le diable les tourmente et les poursuit partout; ils en font mille contes, et ils les assurent si positivement qu'on a peine à ne les pas croire. Le peuple surtout croirait faire un crime s'il n'ajoutait pas foi à tout ce qu'ils disent, s'il n'attribuait pas au démon tout ce qu'il leur voit faire ou entendre dire d'extraordinaire. »

C'est de tout temps, ajoutent les incrédules, qu'on a fait intervenir le diable, lorsqu'on a voulu tromper les hommes. Si les exorcistes furent à la mode dans les premiers siècles, ils ne manquèrent pas d'occupation dans la suite des temps. L'imposture s'en mêla hautement, et fut souvent découverte : on en pourrait apporter mille exemples.

Posons d'abord quelques principes pour faire sentir combien est vaine la ressource que les incrédules appellent à leur secours contre les miracles dont il s'agit. La raison n'a rien à opposer à la possibilité des esprits purs dégagés de matière : elle n'a rien à op-

poser à la possibilité d'une sorte de pouvoir de ces esprits sur les corps, puisque notre âme qui est un esprit n'est pas privée de ce pouvoir en genre de cause occasionnelle: elle n'a rien à opposer à la possibilité que de tels esprits créés libres se dépravent eux-mêmes en n'aimant qu'eux, et en se complaisant dans leur propre excellence, au lieu de ne chercher leur vrai bonheur et leur véritable grandeur que dans le Créateur de leur être, en lui demeurant unis par tout l'amour et par toute la reconnaissance dont ils seraient capables. Elle n'a rien à opposer à la possibilité que de tels esprits, devenus malheureux par l'abus de leur liberté, fussent jaloux du bonheur dont ils verraient l'homme susceptible, et qu'ils s'occupassent à l'entraîner dans leur malheur, en le tourmentant dans son corps, et conséquemment dans son âme, à cause de l'union de ces deux substances dont il est composé. La raison ne va pas au delà de la possibilité de tels esprits : mais la révélation va plus loin: elle nous assure que non-seulement de tels esprits sont possibles, mais qu'ils existent réellement.

Nous pouvons donc accorder à la médecine que beaucoup de maladies qui passent pour des possessions, viennent de la corruption des humeurs et du dérangement de l'imagination. Mais la médecine peut-elle certifier que des esprits ennemis de l'homme, dont la raison est forcée de reconnaître la possibilité, et dont la révélation nous assure l'existence; que de tels esprits, dis-je, n'ont aucune part à la corruption des humeurs et au dérangement de l'imagination? Et si l'un de ses adeptes ou quelque autre délivrait ces misérables par sa seule parole à l'invocation de Dieu, sans employer d'autres remèdes presque toujours inutiles, et qui ne font qu'augmenter le mal, quel jugement voudrait-elle que nous portassions de telles guérisons? En vain nous renverrait-elle à la nature inépuisable dans ses ressources; nous laisserions cette science s'évaporer en des termes vides de sens, et nous n'hésiterions pas à regarder des guérisons de cette espèce comme des effets d'un pouvoir supérieur à la nature: et si celui qui l'exerce nous faisait envisager comme la cause de la maladie un esprit méchant auquel il ordonnerait de sortir du corps qu'il tourmente, nous n'hésiterions pas à croire que le malade était possédé. Peut-on donc hésiter à croire que Jésus-Christ a exercé son pouvoir sur les possédés; que les apôtres avaient reçu de lui le même pouvoir; que les premiers Chrétiens se sont attribué, à juste titre, le même pouvoir? Jésus-Christ connaissait bien les démons: les apôtres et les premiers fidèles, instruits par un tel maître, ne pouvaient se tromper sur ce sujet. Leurs miracles innombrables de tant d'autres genres méritent bien que nous nous en rapportions à leur parole.

Les incrédules peuvent s'épargner la peine de citer des exemples de fausses possessions. Ils auraient pu s'épargner aussi celle d'appeler à leur secours l'autorité d'Hippocrate et de Possidonius. Qui doute qu'il n'y ait dans les possessions plusieurs caractères douteux et équivoques? qui doute même qu'il ne puisse y en avoir beaucoup de fausses? Mais ne peut-il point y en avoir de réelles, qui soient caractérisées par des circonstances si décisives et si constantes, qu'il ne soit pas possible de les attribuer raisonnablement ni à l'imagination, ni à la maladie, ni à l'imposture? Peut-on, par exemple, attribuer à l'imagination ou à la maladie ou à l'imposture la possession de cette servante dont il est parlé dans les *Actes des apôtres* (*Act.* xiv, 16), et qui attirait un si grand gain à son maître en devinant par un esprit de Python, que saint Paul chassa du corps de cette fille? Ne peut-on pas ausssi citer pour exemple toutes ces pythonisses, qui, après avoir reçu les vapeurs des victimes offertes aux dieux, entraient en fureur et tombaient dans des convulsions effroyables. Le pouvoir de délivrer des possédés, que Jésus-Christ a donné comme une preuve de sa mission, qu'il a communiqué à ses apôtres et à ses disciples, qu'il a promis de transmettre à ceux qui croiraient en lui, ce pouvoir n'a-t-il jamais eu d'effet? voilà la question.

Dès qu'on reconnaît un Dieu, on ne peut nier qu'il y ait des possessions réelles : car Dieu peut les permettre, et même les ordonner dans la vue, ou de châtier le pécheur, ou d'éprouver le juste, ou de faire éclater sa propre gloire.

Il y aurait de l'imbécillité à dire que les démons, étant des substances purement spirituelles, ne peuvent par eux-mêmes agir immédiatement sur les corps.

Le démon, sans doute, ne peut agir sur le corps de l'homme par sa propre vertu, par son autorité, par son pouvoir naturel; il ne le peut que par la puissance du Créateur qui le lui permet, ou qui le lui ordonne. Mais il n'y a rien de plus singulier dans cet effet de la puissance du Créateur, que dans l'action de l'âme sur le corps auquel elle est unie, comme nous l'avons observé.

La possibilité des obsessions ne saurait donc être contestée; il ne s'agit donc que du fait, c'est-à-dire s'il y en a eu de réelles; mais quel fait serait croyable, si celui-ci pouvait paraître douteux? les témoins qui en déposent étaient trop sincères pour vouloir tromper : ayant des adversaires trop prévenus contre eux, ils prenaient garde de ne se point laisser tromper : ils étaient trop éclairés pour confondre quelques dérangements de l'imagination, ou les effets d'une maladie commune avec un état extraordinaire: ils aimaient trop la religion pour en presser les ennemis artificieux et puissants, par un argument dont l'illusion, s'il y en avait eu, pouvait être aisément découverte.

Mais une preuve décisive de leur sincérité et tout à la fois de leurs lumières est le

défi qu'ils font à leurs adversaires : « qu'on amène, disent-ils, devant vos tribunaux quelqu'un qui soit véritablement tourmenté par le démon s'il n'avoue pas qu'il est un démon, n'osant pas mentir à un Chrétien, répandez sur-le-champ le sang de ce Chrétien téméraire. »

Ils ne pouvaient offrir une preuve moins équivoque de leur sincérité : ils ne se chargent pas eux-mêmes de produire le malade sur lequel doit se faire l'épreuve; on pourrait soupçonner de l'intelligence entre l'exorciste et de l'exorcisé; ils en laissent le choix et la commission à leurs adversaires, qui ont des tribunaux où il leur est libre de tout examiner, de citer les témoins, de les entendre, de les confronter, d'appeler des prêtres, des médecins.

Le défi ne prouve pas moins évidemment leurs lumières : car s'ils n'eussent pas su distinguer les possessions réelles d'avec les possessions feintes, ou d'avec les dérangements de l'imagination, et les maladies communes, ils se fussent exposés à une confusion humiliante : on n'eût eu qu'à produire un prétendu possédé, duquel ils n'auraient certainement pas extorqué l'aveu auquel ils prétendaient pouvoir le forcer, savoir, *qu'il n'est qu'un démon*.

Combien, pour faire un tel défi, les Chrétiens ne devaient-ils point être assurés de l'efficace du nom de Jésus-Christ? Les païens reconnaissent eux-mêmes cette efficace : pourquoi n'en tiraient-ils pas les conséquences qui en sortent naturellement? Arnobe nous en donne la raison qui n'est pas aisée à deviner : ils s'étaient imaginé que leurs dieux s'enfuyaient à cause de leur indignation et de leur horreur pour le nom de Jésus. Quel aveuglement! La fuite de ces prétendus dieux pouvait-elle être moins forcée que l'aveu qu'ils étaient contraints de faire de n'être que des démons, condamnés à des supplices éternels? Y a-t-il un moindre aveuglement à regarder avec nos incrédules cette efficace du nom de Jésus-Christ comme un effet de quelque superstition?

IV. Bien avant la naissance du christianisme c'était, disent-ils, une opinion répandue par tout le monde, qu'il y avait des noms qui avaient une efficace tellement attachée à leurs syllabes, qu'en les prononçant on guérissait les maladies, et on faisait fuir les malins esprits. Ce fut à Ephèse que prit naissance, ou que fut perfectionnée cette imagination; d'où vient que ces mots furent appelés les *Lettres éphésiennes*. (Basnage, *Hist. des Juifs*, l. III, c. 24.) Origène (*Contra Cels.*) nous apprend que les sages égyptiens, les mages des Perses, les brahmanes et les Samanées chez les Indiens, étaient persuadés de l'efficace de certains mots. Cette doctrine passa d'eux aux Chrétiens : on sait combien Basilide attribuait d'efficace au nom *Abraxas*, et que l'*Abraxadebrac* a passé fort longtemps pour un puissant talisman. (S. Clem. Alex., l. VII. S. Hieron.)

Les Héracléonites avaient une formule composée de mots barbares qu'ils conseillaient de réciter à l'article de la mort, parce qu'ils les croyaient capables de repousser les puissances invisibles : on les trouve dans saint Epiphane. (Hæres. 36.)

Les Egyptiens avaient divisé le corps humain en trente-six parties; ils avaient mis chacune de ces parties sous la protection de quelque Dieu; et lorsqu'elles étaient affligées, ils s'imaginaient qu'il n'y avait qu'à prononcer le nom barbare de cette divinité pour être soulagé sur-le-champ. Voici quelques-uns de ces noms : *Chumen, Chnachumen, Cnat, Sicat, Biu, Cru, Crebiu, Ramanor, Rianoor*. (Orig., *in Cels.*)

Les anciens Turcs ne doutaient pas qu'ils ne pussent détourner les maux dont ils étaient menacés en prononçant certaines paroles. (Menard, *Ambass.*)

Enfin c'était un principe reçu chez les anciens médecins qu'il y avait des maladies dont on guérissait en récitant de certains vers : *Veteres medici*, dit Apulée, *etiam carmina remedia vulnerum norant*. Cette folle imagination a eu cours dans les derniers temps (Wandal., *De divin. idol.*, c. 5, p. 510.

Les profanes mêmes se servaient du nom de Jésus-Christ dans leurs superstitions, selon l'auteur inconnu du *Traité sur le baptême des hérétiques*, Epiphane et Augustin.

Il y avait une chose à observer pour que les mots conservassent toute leur force; il fallait qu'ils fussent prononcés dans la langue originale. (Wandal., *De divin. idol.*, p. 508. Jamblic., l. VII, c. 5.) Car, transportés dans une autre, ils étaient sans vertu. Lucien plaisante agréablement sur ce sujet : il introduit Inomaque qui soutient gravement que la graisse d'une biche jointe à son pied droit et aux poils de son menton, a de grandes vertus, pourvu que l'on sache les paroles qu'il faut dire. Tu ne sais donc pas, ajoute-t-il, qu'on charme tous les jours la fièvre, qu'on enchante les serpents et qu'on guérit les maladies avec des paroles que les vieilles savent.

Qu'inférer de là? que de tout temps il y a eu des fourbes qui ont abusé de la crédulité des imbéciles. Nous l'accordons aux incrédules : car s'il est un fait destitué de preuves, c'est assurément l'efficace des *Lettres éphésiennes*, et de tous ces mots barbares si vantés par les Egyptiens, par les mages, par les brahmanes. « Je ne craindrai point d'avancer, » dit Origène (Orig., *in Cels.*, l. VIII), » que ce n'est point une chose trop assurée que ces démons, quelque culte qu'on leur rende, aient le pouvoir de nous remettre en santé. »

Origène en parlant de Celse qui faisait beaucoup valoir ces superstitions païennes, et qui faisait un crime aux Chrétiens de ne les pas pratiquer, continue ainsi : « Il est si fort prévenu contre le culte indivisible et incommunicable qui est dû au Dieu souverain, qu'il ne croit pas que Dieu, quand on n'adore que lui, soit capable d'imprimer en ceux qui le servent, et par cela même qu'ils

le servent, une vertu qui les mette à couvert des embûches que les démons dressent aux saints. Mais c'est qu'il n'a jamais vu comment ces mots, *au nom de Jésus*, prononcés par ses vrais fidèles, guérissaient un grand nombre de malades, de possédés et d'autres personnes infirmes. Je ne doute pas que les partisans de Celse ne se moquent de nous, lorsqu'ils nous entendent dire qu'il faut qu'*au nom de Jésus tout genou fléchisse dans le ciel, dans la terre, et dans les enfers; et que toute langue soit obligée de confesser que le Seigneur Jésus-Christ est dans la gloire de Dieu son Père.* (*Philip.* II, 10, 11.) Mais qu'ils s'en moquent, s'ils veulent; on leur donnera des preuves plus évidentes de cette vérité, que ne sont celles qu'ils peuvent avoir touchant ces noms qu'on nous rapporte de *Chumen*, de *Chnachumen*, de *Cnat*, *de Sicat*, et de tous les autres du registre égyptien, dont on veut que la prononciation ait la vertu de guérir les maux auxquels les parties de notre corps sont sujettes. »

Comment ne rougissent donc pas les incrédules d'opposer de vieilles fictions à un fait tel que l'efficace du nom de Jésus-Christ, attesté par une multitude de témoins aussi éclairés que vertueux, attesté par le changement de pensées et de mœurs dans un nombre infini de personnes de tout sexe et de toute condition, attesté par ceux mêmes qui en étaient les ennemis, attesté par la lumière qu'il a portée dans tous les lieux où il a pénétré, et d'où il a fait disparaître toutes ces illusions diaboliques. Concluons.

V. Si le pouvoir que les Chrétiens se sont attribué sur les démons, est un pouvoir réel et qui ait eu son effet, il est une preuve démonstrative de la divinité de la religion chrétienne : car il est évident qu'un tel pouvoir n'est point dans l'ordre de la nature. Est-ce dans son propre fond que l'homme, cette créature si faible, peut trouver la puissance de commander à des êtres invisibles et de s'en faire obéir? Il n'y aurait qu'un moyen de naturaliser ce pouvoir, ce serait de supposer de la collusion et de l'intelligence entre ces êtres et les Chrétiens : mais ce serait supposer la chose la plus absurde.

Les Chrétiens ne prétendaient agir contre les démons que comme contre des ennemis de l'homme; ils ne prétendaient agir contre eux que comme contre des créatures rebelles au Créateur; ils ne prétendaient agir contre eux que par l'ordre et la puissance du Créateur; ils ne prétendaient agir contre eux, qu'au nom de Jésus-Christ descendu du Ciel pour délivrer la terre de ces esprits de mensonge, qui s'y faisaient adorer comme des dieux. L'Evangile en attaquant l'idolâtrie a déclaré une guerre irréconciliable à toute superstition, à toute fausseté, à toute illusion, à toute oppression de Satan. L'une des plus essentielles conditions du baptême est de renoncer à cet esprit séducteur et à toutes ses œuvres. Le premier fruit de la doctrine de Jésus-Christ a été d'abolir partout les divinations, les oracles, ou feints ou inspirés par une vapeur infernale, les recherches de l'avenir, et les livres qui enseignaient ces vaines et détestables sciences dont l'univers avait été infecté.

La religion chrétienne doit donc être censée démontrée, si le pouvoir que les Chrétiens se sont attribué sur les démons est réel : or la réalité de ce pouvoir est un fait qu'il n'est pas possible d'ébranler : il n'y aurait qu'une seule voie pour y parvenir qui est de faire voir la fausseté, ou du moins l'incertitude des témoins sur lesquels il porte. Toute autre voie est défectueuse; les raisonnements ne peuvent rien contre les faits, et d'ailleurs on ne saurait nier la possibilité de celui dont il est question, dès qu'on reconnaît l'existence d'un Dieu. Le recours à des faits parallèles est une voie aussi vicieuse que celle du raisonnement : ces faits parallèles pourraient être faux, sans que celui auquel on prétend les comparer fût faux; et, s'ils étaient vrais, ils ne pourraient servir qu'à l'établir.

C'est néanmoins cette dernière voie que suivent nos adversaires. C'est assez pour eux de croire entrevoir, dans les fausses religions, des faits qui aient quelque rapport avec ceux qui servent de preuves à la véritable. Ou tous ces faits, s'écrient-ils aussitôt, sont faux ou tous vrais. Dans le premier cas, toutes les religions sont mauvaises, puisqu'elles n'ont pour appui que le mensonge; dans le second, toutes sont bonnes, et aucune ne mérite la préférence, puisque toutes ont des preuves égales. C'est ainsi que des esprits superficiels réussissent à faire illusion et à eux-mêmes et aux imbéciles qui les écoutent comme des oracles.

Au lieu de conclure de ces faits semblables que toutes les religions s'attribuent, qu'elles sont ou toutes bonnes, ou toutes mauvaises, ne serait-il pas plus raisonnable d'en conclure qu'il en est une seule vraie, révélée et appuyée par conséquent sur des faits miraculeux, aussi ancienne que l'homme, connue d'abord et suivie de tous les habitants de la terre, altérée ensuite et corrompue par l'ignorance et par la témérité? Car pourquoi tous les instituteurs des religions se seraient-ils attribué le titre d'envoyés du ciel et la vertu des prodiges, s'ils n'y avaient été contraints par le préjugé où ils voyaient les peuples, qu'il n'y avait que les dieux qui pussent apprendre la manière dont ils voulaient qu'on les honorât pour leur plaire? Mais quelle pouvait être l'origine de ce préjugé universel, si ce n'est une tradition perpétuée d'âge en âge chez tous les peuples, qu'il y avait un Dieu qui avait manifesté ses volontés à leurs pères, par des hommes qu'il leur avait envoyés, et dont il avait autorisé la mission par des miracles. Il n'est pas possible d'en imaginer une autre origine. Il serait absurde d'en faire auteurs les instituteurs mêmes des religions; c'est comme si l'on faisait les législateurs auteurs

de l'idée commune à tous les peuples de l'équité et de la justice.

Il n'est donc pas étonnant de voir toutes les religions s'arroger les mêmes priviléges. Dès que les fondateurs des fausses religions ont été contraints, pour se faire des prosélytes, d'employer l'imposture en se donnant pour les envoyés des dieux et pour des thaumaturges, il est naturel que dans la suite les prêtres de ces fausses religions, pour les maintenir, aient employé le même moyen en se donnant pour des hommes éclairés des dieux, et revêtus de leur puissance. S'il n'y avait jamais eu qu'une religion qui se fût attribué une origine céleste et le don des miracles, jamais il n'y en aurait eu de fausses, ou elles n'auraient point eu de sectateurs.

Conclure donc que toutes les religions sont ou également bonnes, ou également mauvaises, parce qu elles prétendent toutes avoir les mêmes preuves; c'est très-mal raisonner. Un esprit juste et droit s'applique à discerner laquelle de ces religions du monde est fondée dans ses prétentions; car il juge du premier coup d'œil qu'étant si contraires les unes aux autres, il n'est pas possible qu'elles soient toutes également bien fondées. Il envisage donc les prodiges qu'elles allèguent toutes en preuves, et du côté du principe d'où ils partent, et du côté de la fin à laquelle ils se rapportent, et du côté des moyens employés pour les produire, et du côté de leur certitude. Peut-on en procédant ainsi, ne pas reconnaître la religion chrétienne pour la seule véritable? toutes les autres ont des dieux chimériques pour auteurs de leurs prodiges; et dès là même ces prodiges quand on les supposerait réels, seraient sans force et sans autorité, puisqu'ils pourraient avoir pour auteurs des êtres capables de mensonge. Toutes les autres ne se proposent par leurs prodiges, qu'à porter les hommes à l'idolâtrie, ou à les y entretenir, et dès là même la raison ne peut qu'en être indignée. Toutes les autres emploient les ténébreuses opérations de la magie pour la production de leurs prodiges dès là même ces prodiges, ne se montrant que sous un voile si propre à couvrir l'imposture, doivent paraître suspects. Enfin toutes les autres vantent leurs prodiges; mais quelles preuves en donnent-elles? aucune qui soit capable de faire impression sur un homme grave et sensé : ce ne sont que des bruits confus et populaires.

La religion chrétienne ne connaît que le Dieu Créateur infiniment bon, infiniment vrai, pour le principe de ses miracles; elle n'adore que lui, elle n'a de confiance que dans sa puissance, elle a, pour témoins des faits qu'elle allègue, des Justin, des Irénée, des Tertullien, des Origène, des Athanase, etc. Il faudrait, pour se refuser à leur témoignage, les regarder comme des visionnaires qui ont cru voir ce qu'ils n'ont pas vu, ou comme des ignorants qui ont pris pour des œuvres merveilleuses le retour de quelques imaginations troublées à un état tranquille, ou comme des fourbes qui ont voulu étayer par des mensonges la cause qu'ils avaient épousée. Mais qui est capable de se former une telle idée de ces grands hommes? Nous avons leurs ouvrages, où la sagesse et la prudence, la science et la probité reluisent de toutes parts. Il ne suffirait pas même de regarder ces grands hommes comme des visionnaires, comme des ignorants, comme des fourbes; il faudrait les regarder comme des ennemis cachés d'une religion pour l'amour de laquelle plusieurs d'entre eux ont versé leur sang, et tous étaient prêts à le répandre : car insister si fort sur de prétendues merveilles, dont il eût été si facile de faire voir l'illusion, n'aurait-ce pas été vouloir ébranler la foi des Chrétiens; prêter des armes aux hérétiques, autoriser les railleries des philosophes, justifier les violences des princes? Il n'y a qu'un incrédule aveuglé par son orgueil jusqu'au point de se croire l'unique être pensant qu'il y ait jamais eu sur la terre, qui soit capable de mépriser les témoins du pouvoir des Chrétiens sur les démons.

VI. Nous pourrions confirmer la déposition de tant d'illustres témoins, par le témoignage de leurs ennemis les plus déclarés. En effet, pourquoi les premiers Chrétiens passaient-ils pour *des magiciens* (Suet., *in Ner.*), s'ils n'opéraient rien de merveilleux? Qu'était-ce que cette superstition qu'on leur reprochait (Id., et Plin.), si ce n'est cette vertu qu'ils prétendaient être attachée à l'invocation du nom de Jésus? Pourquoi Celse cherchait-il la raison de leur pouvoir dans l'invocation de certains noms de certains démons (Orig. *ubi supra*), si ce pouvoir n'était qu'une chimère? Quel autre fondement peut avoir la plainte amère de Porphyre au sujet de la cessation du secours des dieux? « Depuis, » dit-il, « que Jésus est adoré, personne n'a ressenti des marques publiques de la protection des dieux : *Ex quo Jesus colitur, publicam deorum opem nemo sensit.* » (Euseb., *Præp. Evang.*, l. v, c. 1.) C'est à l'occasion de la peste horrible qui désola l'empire sous le règne de Volusien et de Gallus, que ce philosophe fit cet aveu. Quel autre fondement peuvent avoir les plaintes de tant d'autres auteurs au sujet de la chute des oracles, depuis l'établissement du christianisme? Plutarque, cet homme d'une si vaste érudition, prêtre d'Apollon à Delphes, en cherche sérieusement la cause dans la mort des génies qui y présidaient, ou dans le courroux des dieux qui avaient retiré leurs bienfaits, ou dans l'épuisement des exhalaisons précieuses de la terre qui inspiraient aux prêtres la fureur divine, et dont les dieux se servaient comme d'instrument, pour donner aux hommes le don sublime de prophétie. (*De defect. oracul.*)

Ces accusations, ces reproches, ces plaintes, ne sont-ils pas des aveux publics de la réalité des miracles des premiers Chrétiens? Mais de quel poids pourraient être ces aveux auprès des esprits forts prétendus (qui sont

capables de faire peu de cas du témoignage de nos auteurs ecclésiastiques?

VII. En deux mots, la réalité des miracles des premiers Chrétiens a la même certitude que l'existence des premiers Chrétiens. Jamais Jésus-Christ n'aurait eu de sectateurs sans ces miracles. C'est sur ce fondement que roule toute l'histoire des *Actes des apôtres.* C'est sur ce fondement que saint Paul, dans son *Epître aux Romains* fonde le grand succès de ses prédications. C'est sur ce fondement qu'il appuie dans ses *Epîtres aux Corinthiens* le fruit que la parole de Dieu a produit parmi eux; qu'il leur reproche leurs divisions; qu'il corrige les abus qui s'étaient glissés dans leurs assemblées; qu'il inflige des peines aux coupables; qu'il s'élève avec force contre les faux docteurs qui s'efforcent de dominer sur leur foi et de la corrompre. C'est sur ce fondement qu'il leur prescrit des règles sur l'usage des dons miraculeux qu'ils avaient reçus eux-mêmes en devenant fidèles, et dont leur Eglise était en possession. C'est sur ce fondement qu'il fait aux Galates les reproches les plus vifs et tout à la fois les plus tendres au sujet de leur facilité à écouter des corrupteurs de la doctrine qu'il leur avait prêchée; et qu'il attaque ces corrupteurs avec toute la véhémence dont il est capable. C'est sur ce fondement qu'il exhorte les Hébreux à demeurer inébranlables dans leur attachement à Jésus-Christ et à souffrir avec une patience invincible toutes les persécutions auxquelles ils étaient exposés pour son nom, en leur faisant envisager d'un côté les biens infinis dont ils se priveraient par leur désertion; et de l'autre les maux dont serait suivie leur infidélité. C'est sur le même fondement que les Justin, les Quadrat, les Irénée, les Tertullien, les Origène, les Arnobe, les Cyrille, etc., appuyaient leur défense de la divinité du christianisme en présence des empereurs. C'est sur ce fondement qu'ils attaquaient sans ménagement quiconque osait innover dans la doctrine annoncée par les apôtres. C'est sur ce fondement que les Eglises apostoliques retranchaient de leur sein quiconque, après avoir été reçu, se rendait indigne d'y être souffert par une conduite criminelle.

Ajoutez les trois premiers Evangiles qui parurent certainement avant la destruction de Jérusalem, et qui furent sans doute dès lors connus de plusieurs milliers de Juifs et de païens auxquels Jésus-Christ était annoncé par les apôtres. Or qu'est-ce que ces Evangiles, si ce n'est l'histoire des miracles de Jésus-Christ, du don d'en opérer accordé à ses apôtres et à ses soixante-douze disciples, des promesses du même don pour les Eglises que ces premiers disciples fonderaient après sa mort, des promesses du succès qu'auraient leurs prédications. A ces trois premiers Evangiles n'oubliez pas d'ajouter celui de saint Jean donné aux Eglises fondées par les apôtres après la destruction de Jérusalem, dans lequel Jésus-Christ enchérit encore sur les promesses du don des miracles, qu'il fait dans les trois premiers Evangiles en faveur de ceux qui croiraient en lui.

On nous accordera, sans doute, que les hommes des trois premiers siècles de l'Eglise n'étaient pas d'une espèce différente des hommes d'aujourd'hui. En partant de cette concession, nous demandons : Jésus-Christ aurait-il eu des sectateurs, si les miracles énoncés dans les *Actes des apôtres* et dans les Epîtres de saint Paul n'avaient été de la plus grande notoriété? Sans cela, quel autre effet eussent-ils pu produire que le mépris et l'indignation des Juifs et des païens? quel eût été le sort des apologies présentées aux empereurs en faveur des premiers Chrétiens, si les miracles sur lesquels étaient fondées ces apologies n'eussent été de la plus grande notoriété? Quelle eût été la destinée des Evangiles, si les miracles de Jésus-Christ n'eussent été de la plus grande notoriété; si le don des miracles donné à ses premiers disciples n'avait eu aucun effet; si les promesses du même don en faveur des Eglises que ses apôtres fonderaient, étaient demeurées sans accomplissement? Mais l'accomplissement de sa promesse du succès de l'Evangile, succès qu'il avait attaché à sa mort, et dont nous sommes témoins, ne lève-t-il pas tous les doutes et sur la vérité de ses miracles, et sur la vérité des miracles de ses premiers disciples, et sur la vérité des miracles des premiers Chrétiens? Voyons sur ce sujet les derniers efforts des incrédules.

## CHAPITRE V.

Si le christianisme ne fut d'abord embrassé que par le peuple, et de l'autorité de cette acceptation.

*La religion chrétienne eut des sectateurs de toutes conditions dans sa naissance.— Les miracles de Jésus-Christ furent avoués par ses contradicteurs, de même que par ses disciples. — Le peuple devait avoir plus d'éloignement pour sa doctrine, que les savants et les riches.— Il était aussi en état de juger de ses miracles et de ceux de ses apôtres.— On ne peut le soupçonner d'avoir été séduit.— Parallèle de ceux qui s'attachèrent à Jésus-Christ, et de ceux qui le rejetèrent.— L'objection proposée se tourne en preuve; on pouvait même en négliger la discussion, après avoir démontré l'authenticité des Evangiles.*

I. Saint Augustin regardait la conversion du monde comme le plus grand de tous les miracles; et il était persuadé qu'il n'en faudrait pas d'autres pour engager un homme raisonnable à préférer la religion chrétienne à toutes les autres religions. Ce génie sublime, aussi vaste que profond, connaissait ce qu'était le monde avant l'Evangile, et ce qu'il était devenu par la prédication de l'Evangile. Un changement si merveilleux le ravissait d'admiration. Avant l'Evangile le monde adorait tout, excepté le seul Dieu véritable; et ses adorations n'étaient que grimaces, que superstitions, qu'infamies,

que spectacles cruels. Depuis l'Evangile, le monde adore le seul Dieu véritable, et il l'adore en esprit et en vérité. Ce passage des ténèbres à la lumière, et de la corruption à la sainteté, ne peut paraître naturel qu'à un homme qui ne connaît pas l'empire des préjugés, des sens, de l'imagination, des passions, sur la raison, parce qu'il leur est trop asservi lui-même, et qu'il n'a jamais fait d'efforts pour en secouer le joug.

II. Ce raisonnement touche peu les incrédules. Il faut, disent-ils, pour être au fait de sa valeur, se transporter dans les premiers siècles de l'Eglise, et examiner comment le christianisme s'est introduit dans le monde.

Le peuple, toujours plus crédule et par conséquent plus aisé à séduire que les grands et les philosophes, embrassa d'abord la religion chrétienne. Les évangélistes avouent que Jésus-Christ n'était suivi que du petit peuple, et lui-même rend grâces à Dieu d'avoir donné la préférence aux petits sur les sages et sur les prudents. (*Matth.* XI, 25.) Saint Paul nous apprend qu'il y avait dans la société chrétienne peu de sages selon la chair, peu de puissants, peu de nobles; que Dieu avait choisi ce qui paraissait au monde fou, faible, méprisable (*I Cor.* I, 26, 27, 28) : c'est ce que reprochaient aux Chrétiens leurs premiers ennemis. A entendre Cecilius (MINUC. FÉLIX), ceux dont Octavius prenait la défense étaient dans la misère et dans l'indigence : ***Ecce pars vestra, egetis, algetis; opere, fame laboratis.*** Celse pensait de même (apud Orig., p. 22, 137, 141), et ajoute qu'il n'était pas difficile de tromper une multitude d'hommes sans esprit et sans lettres. Il prétend que les Chrétiens ne voulaient avoir pour prosélytes que des imbéciles, des esclaves, des femmes et des enfants : aussi les compare-t-il à des faiseurs de tours qui ne veulent pour témoins de leur adresse que des enfants et des gens grossiers.

Julien (apud S. Cyril., p. 20, 31) ne manqua point de faire valoir ce reproche. Il assura que les premiers prédicateurs du christianisme n'avaient pu convertir que des esclaves, que des hommes de peu de mérite. Les auteurs chrétiens, Puffendorf, le P. Mauduit, Abbadie, le Clerc, n'ont point fait difficulté de convenir que le christianisme dans sa naissance n'était presque composé que d'un tas de misérables.

Le critique de l'abbé Houtteville (*Lettr.* 10, p. 1631), fait à ce sujet des réflexions dignes d'être pesées. Il ne laisse pas d'être étonnant, dit-il, que les premiers disciples de Jésus-Christ aient été les derniers des hommes et les plus grands ignorants de la terre, et par conséquent les gens les plus capables d'une crédulité grossière : ce ne sont point les doctes pharisiens, les vertueux esséniens, qui prennent son parti, qui ajoutent foi à sa doctrine, et se laissent entraîner à ses miracles; ce sont des hommes de la lie du peuple, des pêcheurs stupides, des publicains sans lettres et sans goût, comme les gens de cette espèce le sont presque toujours, des femmes de mauvaise vie et décriées par leur libertinage. Voilà, dit-on, les fondateurs du christianisme, les auteurs de la réformation de l'univers, les ministres, les apôtres de Jésus-Christ.

On a vu arriver la même chose à la Chine et au Japon, lorsque la religion chrétienne y fut annoncée dans ces derniers siècles : les gens de qualité et les Chinois lettrés n'écoutaient les missionnaires qu'avec mépris, comme en convient le P. le Comte (tome II, p. 204 et 359), qui dit à ce sujet que ce n'est pas d'aujourd'hui que les pauvres sont dans l'Eglise la portion choisie et le précieux héritage.

Les incrédules se ressemblent dans tous les temps; ils ferment les yeux à la lumière, puis ils traitent d'aveugles ceux qui les ouvrent. Jésus-Christ est suivi du peuple avec empressement; il en est écouté avec admiration : ses ennemis envoient des archers pour le prendre : ceux-ci reviennent sans l'amener : ***Jamais homme***, disent-ils (*Joan.* VII, 45 seq.), *n'a parlé comme celui-là. **Quoi!*** s'écrient les Pharisiens, ***êtes-vous séduits aussi vous autres? Y a-t-il un seul des magistrats ou des pharisiens qui ait cru en lui? car pour cette populace qui n'entend point la loi, ce sont des gens maudits.*** Voilà le langage de nos incrédules. Mais, quand il s'agit des faits, le peuple n'a-t-il pas des yeux pour voir et des oreilles pour entendre, de même que les savants et les riches?

Ce fut le peuple, dit-on, qui embrassa d'abord la religion chrétienne.

Il est vrai que dans la Judée ce fut le peuple qui suivit le Sauveur avec plus d'ardeur et de constance : mais ce qu'il ne faut point perdre de vue, les grands comme les petits, les riches comme les pauvres, les savants comme les ignorants, tous étaient convaincus de la réalité de ses miracles, et ***plusieurs même des principaux crurent en lui***, sans oser se déclarer publiquement, ***à cause des Pharisiens, de peur d'être chassés de la Synagogue.*** (*Joan.* XII, 42.) Il est vrai encore que, du temps des apôtres, la société chrétienne renfermait ***peu de sages selon la chair, peu de puissants, peu de nobles*** (*I Cor.* I, 26); mais elle n'en était pas entièrement dénuée, selon l'expression même de saint Paul. Outre une multitude de prêtres, qui y entrèrent à Jérusalem (*Act.* VI, 7), il ne peut paraître douteux qu'à Rome elle n'eût des membres dans tous les états, puisque, selon Tacite, il y avait une infinité de Chrétiens, sous le règne de Néron, dans cette ville, et que, selon saint Paul (*Philip.* IV, 22), il y en avait ***de la maison*** même ***de César.*** On ne saurait même nier qu'elle ne renfermât dès lors des philosophes, puisque, de l'aveu de nos adversaires, il y avait des Chrétiens qui combattirent la doctrine des apôtres, et que Tertullien et Origène nous apprennent que ces Chrétiens étaient des philosophes; et quand ils ne le diraient pas, il serait aisé de le deviner : quelle autre espèce de mortels, que des phi-

losophes vains et voluptueux, serait capable de tant d'extravagances? Enfin, ce qui ne peut être encore douteux, c'est que la société chrétienne vit bientôt entrer dans son sein toutes sortes de personnes, puisque Pline y en trouva de tout état, de toute condition dans le Pont et dans la Bythinie. Les reproches de Cecilius, de Celse, de Julien, ne doivent pas être pressés : ces fiers contempteurs du christianisme auraient été bien embarrassés, si la modestie de leurs adversaires leur eût permis d'exiger qu'ils produisissent un catalogue aussi nombreux de grands hommes parmi les païens, que les Chrétiens en pouvaient compter alors parmi eux.

On doit être un peu surpris de voir les incrédules appuyer si fort sur les reproches de ces ennemis méprisants sans daigner faire aucune mention des réponses de nos anciens apologistes. Ecoutons un moment Origène.

Celse traitait d'erreur la doctrine chrétienne, et prétendait que les Juifs par simplicité et par ignorance, s'étaient laissé séduire. « Jésus, » disait-il, « ayant paru au monde depuis fort peu d'années, a été le premier auteur de cette doctrine, et il a passé parmi les Chrétiens pour le Fils de de Dieu. » « Mais, » répond Origène (*In Cels.*, lib. I, c. 7), » sur cela même que Celse dit que Jésus a paru au monde depuis fort peu d'années, nous avons lieu de lui demander, si c'est ici un événement où Dieu puisse n'avoir point sa part, que Jésus ayant, depuis si peu d'années, formé le dessein de répandre sa doctrine dans le monde, l'ait exécuté avec un si merveilleux succès, que presque dans toutes les parties de la terre que nous connaissons, un grand nombre de Grecs et de Barbares, de savants et d'ignorants aient embrassé le christianisme, et en retiennent la profession avec tant de fermeté, qu'ils aiment mieux mourir que d'y renoncer; ce qu'on ne lit pas que personne ait jamais fait pour aucune autre doctrine. »

Il compare les médecins des âmes avec les médecins des corps. Après avoir fait remarquer que, si les succès des derniers doivent être attribués à la bénédiction de Dieu, les succès des premiers ne peuvent être sans un grâce particulière du Ciel, il poursuit ainsi : « Si ceux donc qui jugent équitablement des choses, sont obligés d'avouer qu'il n'arrive rien de bon au monde que par les soins de la Providence, à combien plus forte raison doit-on dire hardiment la même chose de Jésus-Christ, si l'on fait comparaison de la première vie de ceux qui ont cru en lui, avec celle qu'ils ont menée ensuite; et si l'on considère comment, de tout ce grand nombre de personnes, il n'y en avait aucun qui ne fût abandonné à plusieurs sortes de débordements, de violences et de fraudes avant qu'ils se fussent laissé séduire, ainsi qu'en parlent Celse et ceux qui jugent comme lui, et qu'ils eussent reçu cette doctrine qui est, disent-ils, la perte du genre humain? au lieu que depuis qu'ils l'ont reçue, ils n'ont fait que paraître en leur conduite que des exemples de retenue, de douceur et d'équité, jusque-là même qu'il s'en trouve que l'amour d'une pureté au-dessus de l'ordinaire, et le désir de se consacrer plus parfaitement au service de Dieu, ont portés à se priver volontairement des plaisirs permis dans un mariage légitime. »

« Il ne faut au reste qu'un peu d'application d'esprit pour reconnaître que Jésus a fait une entreprise qui passe les forces humaines, et que, l'ayant faite, il l'a exécutée. Car toutes s'opposant d'abord à l'établissement de sa doctrine, les princes qui ont régné successivement, les gouverneurs et les généraux d'armées qui commandaient sous eux, les magistrats particuliers des villes, les peuples et les soldats, et tous ceux, en un mot, qui avaient quelque autorité ou quelque crédit, ayant déclaré la guerre à cette doctrine, elle est demeurée victorieuse, et elle a fait voir qu'étant la doctrine de Dieu, il n'y avait rien qui fût capable de lui résister. De sorte, que malgré les efforts de tant d'ennemis, elle s'est répandue dans toute la Grèce et parmi la plupart des peuples barbares, où elle a changé en mieux un nombre infini d'âmes, les ayant instruites à servir Dieu suivant ce qu'elle prescrit. »

« Or, » continue Origène, « comme il y a toujours plus de gens simples et grossiers qu'il n'y en a d'éclairés et de savants, il est inévitable que, dans la foule de ceux qui se rendaient à la doctrine chrétienne, le nombre de ces grossiers et de ces simples ne fût pas beaucoup plus grand que celui des autres. Mais Celse, ne voulant pas considérer cela, parle avec mépris de ce divin soleil qui ne dédaigne point de se lever pour tout le monde; il prend cette condescendance pour une marque de faiblesse : comme si la doctrine de Jésus n'avait rien de noble ni de relevé, et que sa simplicité la rendît incapable de gagner d'autres esprits que ceux des simples; quoiqu'il ne puisse dire néanmoins qu'il n'y ait que des gens simples et grossiers qui aient embrassé la doctrine et la religion de Jésus, puisqu'il avoue lui-même qu'il s'en trouve parmi eux dont les mœurs sont douces et bien réglées, et d'autres qui ont assez de lumières et de savoir pour se démêler heureusement des allégories. » Une objection réfutée si solidement depuis tant de siècles ne devrait plus reparaître. Mais, puisqu'on ne rougit pas de la renouveler, il faut avoir la patience de l'entendre.

III. Ce fut le peuple, dit-on, et non les riches et savants, qui embrassa d'abord la religion chrétienne.

Quelque fausse que soit cette assertion dans sa généralité, nous pouvons l'accorder, sans qu'on puisse en rien conclure, si ce n'est que les pauvres et les simples sont plus faits pour le ciel que les riches et les savants. Ceux-ci, contents des biens qu'ils possèdent, ou réellement, ou en idée, n'en désirent point d'autres. Ennemis de la gêne

et de la contrainte, bien souvent ils n'ont point de religion, ou, s'ils en ont une, il est rare qu'elle ne soit pas de leur création : leurs penchants sont leurs grandes divinités : le culte, les mœurs, tout est assorti. Entendent-ils parler d'une doctrine nouvelle? le premier mouvement qui s'élève dans leur âme est un mouvement de mépris, suivi bientôt de haine et d'indignation. Les pauvres et les simples ont moins d'éloignement à écouter de nouveaux prédicateurs : ils sont, pour ainsi dire, entraînés vers eux, autant par la curiosité, qui leur est naturelle, que par l'espérance de trouver quelque soulagement à leurs misères.

IV. Mais, ajoute-t-on, les pauvres et les simples sont aisés à séduire.

Cela est vrai en général; mais cela est-il vrai dans le cas particulier? C'est-à-dire était-il plus aisé à Jésus-Christ et aux apôtres de séduire les pauvres et les simples, que les riches et les savants?

On sait combien les pauvres et les simples tiennent à la religion où ils ont été nourris et élevés : ce premier préjugé, sucé avec le lait, est d'une tout autre force chez eux, que dans les riches et les savants; et il devait l'être, surtout dans le paganisme. Quelle estime, quel attachement pouvaient avoir les païens éclairés pour tant de religions si différentes et si peu raisonnables? Ils ne s'y prêtaient, sans doute, que par politique, par intérêt, par l'amour du repos. Mais le peuple n'y regarde pas de si près : il y est né, ses pères y sont morts; il y voit marcher ses princes, ses juges, ses prêtres, ses docteurs; cela suffit pour l'y attacher immuablement. La religion nouvelle qu'on lui proposait, et pour laquelle on exigeait qu'il sacrifiât la religion de ses pères, devait-elle lui paraître moins austère, plus riante, plus commode? Elle pourrait plaire aux savants par la simplicité et par la grandeur de ses idées, mais non au peuple qui est assez indifférent pour ces sortes de beautés.

On sait combien le peuple a plus de goût et de penchant pour le sensible, que les esprits cultivés. Les cérémonies, les sacrifices, les spectacles, les fêtes des anciennes religions l'amusaient, l'enchantaient : pouvait-il donc sentir des attraits bien vifs pour une religion intérieure et spirituelle, telle qu'était alors la nouvelle qu'on leur prêchait?

On sait encore que le peuple a ses passions, de même que les riches et les savants, et qu'il n'est pas moins en garde contre une doctrine qui tend à les resserrer. On peut dire même que les riches et les savants ont moins d'éloignement pour entendre une morale pure et exacte. Sa conformité avec la raison ne leur permet pas de la désapprouver, motif qui ne trouve presque pas de prise chez les âmes vulgaires.

Enfin, quelque insensées que fussent les opinions qui avaient cours parmi les païens, au sujet de leurs dieux, il n'est pas vraisemblable qu'elles eussent entièrement effacé l'impression de respect que produit naturellement l'idée de la Divinité, gravée si profondément dans tous les esprits. Ils regardaient leurs dieux comme la source de leurs biens; ils réclamaient leur puissance dans les dangers; ils imploraient leur protection dans les calamités. Devaient-ils donc être bien disposés à recevoir l'idée que Jésus-Christ donnait de lui-même, et que ses apôtres ne cessèrent ensuite d'inculquer, l'idée d'un Dieu pauvre, persécuté, crucifié? La conciliation d'une telle idée, avec celle que nous avons naturellement de la Divinité, dépend de profondes réflexions dont le peuple est assurément moins capable que les savants.

Qu'offre-t-on donc au peuple pour l'attirer à la nouvelle religion qu'on lui annonce? On exige de lui, comme une condition préliminaire d'une nécessité absolue, qu'il renonce à la religion de ses pères, à ses sens, à ses passions, à ses idées. Que lui offre-t-on en dédommagement? Sont-ce des richesses? Sont-ce des distinctions? Est-ce du moins une vie douce et tranquille? Non; c'est la pauvreté, la dépendance, le travail, des mépris, des persécutions. Eh! les nouveaux prédicateurs méprisés, pauvres, persécutés, pourraient-ils faire d'autres offres? Il est vrai qu'ils parlent à leurs auditeurs d'une vie future, où succéderont aux misères de cette vie toutes sortes de biens : mais des biens qu'on ne montre pas ne sont guère propres à remuer des cœurs asservis aux sens. La vérité d'une autre vie est saisie bien plus facilement par les esprits éclairés, que par le peuple. Pour la saisir, il faut réfléchir, et le peuple réfléchit peu.

Il n'y avait donc qu'un seul moyen d'ébranler et de gagner le peuple : c'étaient des miracles. Ils étaient d'une nécessité absolue pour les Juifs si prévenus en faveur de leur loi, qu'ils savaient être autorisée par de grands prodiges. Ils n'étaient pas d'une moindre nécessité pour les païens qui croyaient leur religion descendue de leurs dieux, et appuyée sur une infinité de merveilles. Et il fallait de plus que les miracles de Jésus-Christ et des apôtres n'eussent rien de commun avec les opérations de la magie; car cet art imposteur ne fut jamais plus en vogue que dans les temps dont il s'agit : or, il est constant, par l'expérience, que si cet art est propre à repaître la curiosité du peuple, il n'est nullement propre à le gagner. Les magiciens lui inspirent de la crainte et de la terreur plutôt que de l'amour et de la confiance : il les regarde comme gens capables de nuire par leurs maléfices et leurs sortiléges.

V. Mais, continue-t-on, les miracles sont précisément le moyen de séduire le peuple : il aime le merveilleux, et il est bien plus facile de lui en imposer, sur ce sujet, qu'aux savants.

Sans doute, le peuple aime le merveilleux; mais que conclure de là dans la controverse présente? S'il ne s'y agissait que d'un merveilleux pour amuser et pour plaire,

ou pour étonner et effrayer; en un mot, d'un merveilleux qui ne fût que pour le spectacle, le peuple n'aurait pas assez d'yeux pour le voir : mais ne s'agit-il que d'un merveilleux de ce genre, et non d'un merveilleux donné en preuve d'une doctrine aussi redoutable aux passions, que contraire aux préjugés de l'enfance, de l'éducation, de l'exemple? Le peuple aime-t-il une telle doctrine, et par conséquent le merveilleux qui se fait pour l'autoriser et pour obliger de la recevoir? Lui est-il donc plus facile qu'aux riches et aux savants, de se dépouiller de ses préjugés, de renoncer à ses passions, d'abandonner ses anciennes idées, de changer de mœurs? Que son sort serait digne d'envie! qu'il serait préférable à celui des riches et des savants! Il n'y a donc pas de raison à conclure, de l'amour du peuple pour le merveilleux, qu'il était plus aisé à séduire que les riches et les savants par les miracles de Jésus-Christ et des apôtres.

Il y a plus, on manque ici ouvertement de bonne foi : on suppose que les miracles de Jésus-Christ et des apôtres n'étaient connus et avoués que du peuple seul, et qu'ils étaient traités de fictions par les riches et par les savants. La supposition est-elle de bonne foi? Peut-on ignorer que les riches et les savants, de même que le peuple, reconnaissaient la réalité des miracles de Jésus-Christ et des apôtres? La question présente consiste donc à juger si la résistance des riches et des savants à ces miracles doit être regardée comme l'effet de la lumière et de la raison, plutôt que l'acquiescement du peuple aux mêmes miracles? Que la décision est facile!

Les riches et les savants parmi les Juifs convenaient de la réalité des miracles du Sauveur et des apôtres; mais ils s'étaient imaginé qu'on pouvait en opérer de pareils par le prince des démons. Les païens, et surtout les philosophes, avaient le même préjugé : c'était un principe parmi eux qu'un homme, par le secours des esprits, pouvait faire des choses surnaturelles. Il faut joindre à ce préjugé les passions des uns et des autres, et encore les idées singulières que les Juifs s'étaient formées du Messie, et que les païens avaient de Dieu, de l'homme, du monde. Voilà les motifs qui les déterminèrent à résister aux miracles de Jésus-Christ et des apôtres : quels motifs! Y en eut-il jamais de plus frivoles et de plus absurdes? Donc l'acquiescement du peuple aux miracles de Jésus-Christ et des apôtres est l'effet de la lumière et de la raison.

VI. Mais, dira-t-on, le peuple est-il bon juge en matière de miracles?

D'abord le peuple n'est point ici le seul juge, puisqu'il s'agit d'œuvres que leurs grands contradicteurs avouent être supérieures aux forces de l'homme et de la nature. Mais quand il serait le seul juge, devrait-on n'avoir aucun égard à son jugement?

S'il était question de miracles arrivés anciennement ou dans des pays éloignés, ou de quelques phénomènes extraordinaires, mais fort compliqués, le peuple pourrait manquer des ressources et des talents nécessaires pour vérifier les faits du premier genre, et pour démêler ceux du second. Mais il est ici question de miracles très-simples arrivés sous les yeux du peuple; savoir, de malades guéris, de morts ressuscités par la parole d'un homme. Il ne faut pas être habile physicien pour juger des faits de cette nature; il suffit d'être en état de distinguer la maladie et la santé, la mort et la vie, et de voir si le passage de l'un de ces états à l'autre arrive par la parole seule d'un homme. Rien de plus évidemment miraculeux qu'un tel passage qui arrive par cette voie; il ne peut être l'effet que de la souveraine puissance; agir par sa parole, ou, ce qui est la même chose, par sa volonté, est le caractère du seul Créateur. Or, un simple paysan est aussi en état qu'un savant, de connaître un malade, un mort, et de voir si un malade recouvre la santé, si un mort est rendu à la vie, par la parole d'un homme.

Que le peuple ait vu le Sauveur guérir des aveugles, faire marcher des boiteux, ranimer les membres des paralytiques, tirer des morts de leurs tombeaux avec la seule parole; c'est un fait aussi certain que l'existence de ce peuple qui embrassa le christianisme. Il crut sans doute voir ces miracles; or, il n'est pas possible de croire voir des faits si simples, sans les voir réellement. Une preuve qu'il les vit bien, c'est qu'il prit en conséquence de changer de pensées, de sentiments, de mœurs. Une autre preuve qu'il les vit bien, c'est que, dans la suite, des miracles du même genre furent vus et regardés comme les effets des premiers, par une multitude de savants de tous les ordres, durant des siècles : car ce peuple qui d'abord embrassa le christianisme, déposa non-seulement les miracles qu'il avait vus, en confirmant sa déposition par le changement de ses pensées et de ses mœurs; mais il transmit à la postérité des livres où Jésus-Christ promettait que ceux qui croiraient en lui feraient des miracles semblables aux siens : or c'est l'accomplissement de cette promesse que nous avons vu attesté par une multitude de savants de tous les ordres, durant des siècles.

VII. Les incrédules méprisent trop le peuple pour supposer qu'on le regarde comme bon juge en matière de miracles. De quoi, s'écrient-ils, sont remplies les histoires anciennes et nouvelles, si ce n'est de faits qui nous apprennent que le peuple ne manque jamais de se laisser tromper, dès que quelqu'un a la hardiesse de le vouloir séduire et qu'il reçoit toujours les plus grandes absurdités sur le plus léger fondement et sans aucun examen? Ainsi le témoignage de la multitude n'est d'aucun poids, lorsqu'il s'agit de miracles et de choses extraordinaires.

On accorde que le peuple est susceptible de séduction; mais est-il toujours séduit? Si les miracles ne sont point impossibles, le peuple, qui a des yeux, peut en voir.

Ainsi, pour soutenir que le témoignage de la multitude n'est d'aucun poids lorsqu'il s'agit de miracles et de choses extraordinaires, il faudrait supposer ou que les miracles sont impossibles, ou que le peuple est sans yeux. Il faut donc en revenir à quelques principes du sens commun, pour juger quand le témoignage de la multitude est digne de respect, ou ne mérite que du mépris. Il faut examiner la nature des faits, et les dispositions de la multitude à leur égard, leur nombre, leur éclat, leur durée, les vues de leurs auteurs, les disputes qu'ils ont occasionnées, les impressions qu'ils ont faites sur les esprits, les suites des contradictions qu'ils ont essuyées.

Les faits sont-ils simples ? Suffisait-il d'avoir des yeux avec quelques étincelles de bon sens, pour en juger ? Le peuple était-il disposé par ses préjugés à les rejeter ? Leur nombre est-il grand ? Sont-ils arrivés à la face du soleil ? Est-ce durant des années entières qu'on les a vus réitérés et multipliés ? Est-ce pour quelque fin intéressante qu'ils étaient produits ? Ont-ils occasionné des divisions dans les lieux qui en étaient le théâtre, en sorte néanmoins qu'ils y fussent reconnus universellement pour des faits supérieurs aux forces de l'homme et de la nature, et que le partage des esprits ne roulât que sur le principe qu'ils pouvaient avoir ? Des changements, dans les pensées et dans les mœurs, en ont-ils été les suites ? Enfin les contradictions auxquelles ils ont été exposés, n'ont-elles servi qu'à les répandre et à leur donner plus d'éclat ?

Il est manifeste que le témoignage rendu par la multitude à des faits de ce genre, est d'un poids infini. Or les miracles de Jésus-Christ sont évidemment de ce genre. Ce sont des faits de la plus grande simplicité. Si le peuple n'avait suivi que ses préjugés et ses penchants, il n'eût pu que les contredire et les rejeter. Ce ne sont pas quelques faits qui se passent dans l'obscurité, pendant des moments rapides, pour amuser un petit nombre de spectateurs ; c'est au milieu des villes, que le Sauveur les fait éclater ; c'est en présence de ses ennemis jaloux et puissants ; c'est durant des années entières ; c'est en preuve de sa mission divine. Ses œuvres, disait Quadrat, célèbre philosophe d'Athènes, parlant à l'empereur Adrien pour la défense du christianisme (apud Euseb., *Hist. Eccles.*, l. XXXI, c. 36), ont toujours été vues et exactement connues, parce qu'elles étaient réelles ; elles l'ont été sûrement par ceux qui en étaient les objets, tels que les malades guéris et les morts ressuscités qui ont été vus, non-seulement dans les temps de leur guérison ou de leur résurrection, mais encore longtemps après : non-seulement pendant les temps que Notre-Seigneur demeurait sur la terre, mais qui ont survécu de beaucoup à son ascension. Quelques-uns même d'entre eux vivaient encore de nos jours. » Les miracles du Sauveur causaient les plus vives commotions dans les esprits : on disputait, on se divisait sur le principe de tant de merveilles ; les uns les attribuaient à Dieu ; les autres à un esprit étrange. Ils inquiétaient et troublaient les grands ; ils consolaient et rassuraient les petits : ils ont fait changer de pensées et de mœurs. Les contradictions qu'ils ont éprouvées n'ont servi qu'à leur attirer par toute la terre, non de froids admirateurs, mais des témoins tellement convaincus et persuadés, qu'ils ont abjuré leurs erreurs et leurs penchants les plus chéris, pour suivre la doctrine qu'ils autorisent. Dans quelle histoire ancienne, dans quelle histoire moderne, trouvera-t-on des miracles revêtus de tous ces caractères, qu'on ait fait servir à séduire le peuple ?

La promesse du don des miracles que Jésus-Christ a faite à ses disciples, aura son accomplissement jusqu'à la consommation du monde. Cependant, si l'on excepte le siècle des apôtres et les siècles de persécution, l'histoire ecclésiastique ne présente point de miracles qu'on puisse mettre en parallèle avec ceux de Jésus-Christ, ni du côté du nombre, ni du côté de l'éclat, ni du côté de la durée, ni du côté des motifs, ni du côté des suites, en un mot, du côté de l'évidence. D'ailleurs, autant les témoins des miracles de Jésus-Christ étaient disposés à les contredire et à les rejeter, autant les peuples chrétiens sont-ils disposés à recevoir les premiers bruits qui se répandent au sujet de quelque nouveau miracle. C'est ce qui doit engager les ministres préposés à leur instruction, d'examiner avec la dernière sévérité les preuves de ces sortes de faits, surtout dans les temps de disputes sur quelque point de doctrine, parce qu'alors il y a lieu de soupçonner les disputeurs de chercher des appuis à leur cause

VIII. Il nous reste à entendre le parallèle que font les incrédules de ceux qui crurent en Jésus-Christ, et de ceux qui rejetèrent ses miracles. D'un côté, disent-ils, l'on voit des paysans, des artisans, des mendiants qui avancent des faits qui n'ont aucune vraisemblance : de l'autre, on entend des prêtres, des magistrats, un tribunal respectable, une nation entière mépriser toutes ces histoires. Il est bien plus aisé de concevoir qu'un peuple léger et ignorant ait été trompé, que d'imaginer que si ces faits eussent eu quelque fondement, il ne se fût pas trouvé un homme de considération qui se fût proposé de les examiner, et qu'aucun de ceux qui étaient respectables par leur naissance, par leurs talents, par leurs emplois, ne les eût crus véritables.

Ce serait bien ici, ajoutent-ils, le lieu de faire valoir ce que les plus grands hommes ont dit contre le jugement de la multitude, que Charon (lib. II, c. 1, p. 277) a fort judicieusement qualifiée de mauvaise caution. Senèque l'avait dit avant lui (*De divinat.*, l. I, c. 39) : *Argumentum pessimi turba*, et il n'avait été que l'écho de Cicéron : *Quasi tibi ipsi in judicando placeat multitudo.* Lactance (lib. IV, c. 2) a profité de ces réflexions, lorsqu'il a remarqué que le juge

ment de quelques hommes éclairés méritait bien plus d'attention que le témoignage d'une multitude ignorante : *Quis autem nescit plus esse momenti in paucioribus doctis, quam in pluribus imperitis.*

Ce n'était pas, continuent les incrédules, seulement en Judée que l'esprit de parti pouvait nuire aux progrès de la vérité, et que cette prodigieuse incrédullité subsistait : on la voit aussi à Rome et dans toutes les principales villes de l'empire, quelques efforts que fissent les Chrétiens pour obliger les païens de croire les miracles de l'auteur de leur religion. Les grands hommes de ces premiers temps, qui ont eu occasion de parler de cette secte naissante, la traitent avec autant de mépris que nous traiterions les prophètes du Dauphiné, ou les fanatiques des Cévennes, si nous avions à parler d'eux dans quelque histoire.

Si les incrédules faisaient sans déguisement et de bonne foi, d'après la vérité des faits, le parallèle de ceux qui crurent en Jésus-Christ, et de ceux qni refusèrent de croire en lui, qu'il leur paraîtrait avantageux aux premiers ! D'un côté on voit des *paysans*, des *artisans*, des *mendiants*, lesquels remplis des idées les plus épurées et les plus sublimes sur la Divinité et sur la vertu, avancent des faits extraordinaires, mais très-possibles au Créateur, qu'ils assurent avoir vus de leurs yeux, dont ils prennent à témoins les yeux mêmes de leurs auditeurs, dont ils certifient la vérité par des faits également extraordinaires qu'ils opèrent eux-mêmes : de l'autre, on entend des *prêtres*, des *magistrats*, un *tribunal respectable*, livrés à des passions et à des préjugés misérables, non pas nier les faits, ni traiter de menteurs ceux qui les publient, mais mépriser les faits et persécuter les prédicateurs.

Il n'est pas aisé, dit-on, de concevoir que des *hommes respectables par leur naissance*, *par leurs talents*, *par leurs emplois*, aient cru ces faits réels sans les croire divins : mais il est encore plus difficile de concevoir que des hommes ignorants, s'ils n'y avaient été forcés par l'évidence, les aient crus réels et divins, jusqu'au point de changer de pensées et de mœurs, et de s'exposer pour leur défense aux maux les plus effrayants.

Tout ce qu'il est aisé de concevoir ici, c'est le fait tel qu'il est raconté par les historiens contemporains. Le peuple, frappé des miracles qu'opèrent les nouveaux prédicateurs, se rend attentif à leurs discours, s'en laisse toucher, embrasse la doctrine qu'ils annoncent ; mais ses prêtres et ses chefs, se croyant les uniques maîtres qui aient droit d'enseigner et d'être écoutés, s'élèvent contre les nouveaux prédicateurs qui n'ont pas reçu d'eux leur mission, les décrient, les persécutent, s'efforcent de les faire passer pour des impies, et leurs miracles pour des opérations diaboliques.

Un premier faux pas en cette matière, de la part des gens constitués en place est, sans retour ; plus d'examen, plus de remords : chacun se rassure en particulier par l'exemple de ses collègues : *quel magistrat, quel pharisien a cru ?* il n'y a *qu'une vile populace*. C'est ainsi que sont faits les hommes.

Les grandes maximes de Charon, de Sénèque, de Cicéron, citées avec emphase contre le jugement de la multitude, portent à faux. Sans doute, le jugement de la multitude dans les matières qui ne sont pas du ressort des sens, est *une mauvaise caution :* mais comme la multitude a des yeux, et qu'elle a un certain fonds de sens commun, de même que les savants, elle peut voir des faits sensibles aussi bien qu'eux, et en juger aussi sainement. Il y a plus ici, c'est que le jugement des personnes éclairées s'accorde avec celui de la multitude sur la réalité des faits. Tous conviennent à Jérusalem de la vérité et de la grandeur des prodiges opérés par Jésus-Christ ; on n'y est divisé que sur le principe de ces prodiges : la multitude les attribue à Dieu ; les pharisiens et les scribes les attribuent au diable : le jugement des savants est-il ici plus raisonnable que celui de la multitude ?

On devrait, s'il était possible, pour l'honneur de Tacite, de Suétone et de Pline le Jeune, effacer de leurs ouvrages ce qu'ils disent des premiers Chrétiens. Ils en parlent d'après l'ignorance la plus grossière, d'après les plus aveugles et les plus injustes préventions. On ne saurait excuser la négligence de ces grands hommes à s'instruire des faits. Elle est d'autant plus inexcusable que, dans la position où ils se trouvaient, il n'y a point d'efforts qu'ils n'eussent dû faire pour éclaircir ce qu'ils entendaient dire des Chrétiens.

Il nous est permis de parler avec mépris des prophètes du Dauphiné et des fanatiques des Cévennes, parce qu'étant assurés de posséder une religion divine, nous sommes dès là même assurés que quiconque s'élève contre elle, ne saurait être qn'un imposteur et un fanatique. Les Tacite, les Suétone, les Pline, se trouvaient dans une position étrangement différente.

IX. Que l'incrédulité est faible ! on ne peut approfondir ses plus spécieuses déclamations, sans en voir sortir une des plus belles preuves de la divinité du christianisme.

En effet, à ce peuple qui l'embrassa d'abord, si vil et si abject aux yeux de l'incrédulité, se joignirent bientôt les riches et les savants. Des Gamaliel, des Denys, des Flavius Clément, des Quadrat, des Aristide, c'est-à-dire des docteurs de la loi, des juges de l'aréopage, des sénateurs de Rome, des philosophes d'Athènes. « Nous ne sommes que d'hier, et nous remplissons tout, les villes, les châteaux, les îles, les bourgades, les tribus, les cours de justice, les armées, les palais, le sénat, nous ne vous laissons que vos temples. » *Hesterni sumus, et vestra omnia implevimus, urbes, insulas,*

*castella, municipia, conciliabula, castra ipsa, tribus, decurias, palatium, senatum, forum, sola vobis relinquimus templa.* C'est ainsi que Tertullien (*Apolog.*) parlait aux empereurs.

Longtemps avant lui, Pline (lib. x, epist. 97), pour engager Trajan à des ménagements à l'égard des Chrétiens, lui représentait leur multitude : *Multi enim omnis ætatis, omnis ordinis, utriusque sexus etiam vocantur in periculum, et vocabuntur, sed vicos etiam atque agros superstitionis hujus contagio pervulgata est.* « Grand nombre de personnes de tout âge, de tout sexe se trouvent et se trouveront impliquées dans ce péril ; car cette superstition n'a pas seulement infecté les villes ; mais elle s'est déjà répandue dans les bourgs et dans toute la campagne. »

Arnobe, pour vaincre les païens incrédules, employait l'argument tiré des progrès immenses qu'avait faits le nom de Jésus-Christ par toute la terre, et des progrès étonnants qu'il avait produits. « Il n'y a plus de nations, leur dit-il, quelque barbares, quelque féroces qu'elles fussent, que l'amour de Jésus-Christ n'ait adoucies et civilisées, en leur inspirant des sentiments de paix et de douceur. Il les presse par l'exemple de tant d'hommes du premier génie, orateurs, grammairiens, rhéteurs, jurisconsultes, médecins, philosophes, qui, méprisant tout ce qui était auparavant le sujet de leur confiance et de leur gloire, ne veulent plus avoir que Jésus-Christ pour maître; tandis que les esclaves souffrent tous les tourments, que les personnes engagées dans le mariage éprouvent le divorce, que les enfants s'exposent à l'exhérédation de leurs pères, plutôt que de renoncer à la foi et de rompre le vœu qui les attache au christianisme. »

Encore de nos jours plus les riches et les savants sont raisonnables et vertueux, plus ils s'estiment heureux d'être agrégés à ce peuple qui embrassa d'abord le christianisme. Or, n'est-ce pas une merveille que les riches et les savants aient été contraints de prendre le peuple pour guide et pour modèle? N'est-ce pas ainsi qu'une religion divine devait s'introduire et s'établir dans le monde?

Une religion divine devait s'annoncer par des miracles, agir d'abord sur le peuple plus susceptible de ces sortes d'impressions, l'éclairer, le toucher, le changer; se servir ensuite de ces nouveaux docteurs formés de sa main, pour ouvrir les yeux aux riches et aux savants, en leur persuadant qu'il y a un Dieu digne de tous les hommages; que devant lui les richesses et la science ne sont qu'un néant; qu'il est la sainteté et la justice; qu'il ne peut approuver le vice, ni désapprouver la vertu; qu'il ne peut donc laisser l'un sans châtiment, ni l'autre sans récompense; qu'il y a donc d'autres biens et d'autres maux que les biens et les maux de la vie présente; qu'il s'agit donc de se procurer les uns et d'éviter les autres; que l'unique voie pour y parvenir était de s'attacher à Jésus-Christ l'unique Médiateur entre Dieu et les hommes.

Quelle merveille y aurait-il dans la conversion du peuple juif, s'il n'avait fait que suivre *les doctes pharisiens, les vertueux esséniens*, ses pontifes, ses magistrats? Quelle merveille y aurait-il dans la conversion du peuple gentil, s'il n'avait fait que suivre les riches, les savants, ses prêtres, ses princes? C'est là, si l'on peut user de ce terme, sa marche ordinaire. La merveille est que le peuple n'ait pas suivi ses maîtres, mais qu'il en ait été suivi. La merveille est que des hommes *de la lie du peuple, des pêcheurs stupides, des publicains sans lettres et sans goût*, soient les fondateurs du christianisme, les auteurs de la réformation de l'univers, les ministres, les apôtres de Jésus-Christ. Quelle démonstration que Jésus-Christ est *la force de Dieu, la sagesse de Dieu!* (*I Cor.* I, 24.)

Sans doute le dessein du critique de M. l'abbé Houteville, était de l'engager à faire sentir ce trait de divinité qui sort du caractère des premiers prédicateurs du christianisme : sans cela, que le critique serait peu judicieux!

« Nous pouvons bien dire, » répond Origène (*Contr. Cels.* I, 13) à Celse, qui parlait des apôtres comme le critique, « que qui considérera d'un esprit tranquille et sincère quels étaient les apôtres de Jésus, sera contraint d'avouer que le succès avec lequel ils prêchaient le christianisme, et soumettaient les hommes à la parole de Dieu, ne pouvait être l'effet que d'une vertu divine : car ce n'était ni par la force de leur éloquence, ni par la netteté de leur méthode, ni par les autres artifices de la rhétorique et de la dialectique qu'on apprend dans les écoles des Grecs, qu'ils se rendaient les maîtres de l'esprit de leurs auditeurs. Si Jésus avait choisi pour prédicateurs de sa doctrine des personnes qui eussent eu dans le monde une grande réputation de sagesse, et dont les pensées et les discours eussent été capables de plaire au peuple, on aurait eu raison, à mon avis, de soupçonner sa conduite d'être conforme à celle de ces philosophes qui ont voulu être fondateurs de quelque secte. Ainsi sa doctrine n'aurait plus eu ce caractère de divinité qu'il lui attribuait, étant alors soutenue par tout ce que l'art d'arranger les mots et de flatter l'oreille a de plus propre à persuader : et la foi qu'on y aurait ajoutée, comme celle que les philosophes du monde ont pour leurs dogmes, aurait été fondée sur la sagesse des hommes et non sur la puissance de Dieu. Mais quand on voit des publicains et des pêcheurs, qui n'avaient pas la moindre teinture des lettres (car c'est ainsi que les Evangiles nous les dépeignent, et Celse ne fait pas difficulté de recevoir leur témoignage sur ce point), quand on les voit, dis-je, disputer hardiment contre les Juifs, de la foi que l'on doit à Jésus, et porter même avec succès leur prédication au milieu des

autres peuples, peut-on s'empêcher de demander d'où leur venait cette vertu de gagner les esprits? Car elle n'était pas de même nature que celle qu'on voit ordinairement dans les autres. Et n'est-on pas forcé de la regarder comme un effet de cette promesse (*Matth.* IV, 19) : *Suivez-moi, et je vous ferai pêcheurs d'hommes*, de laquelle Jésus faisait voir l'accomplissement dans ses apôtres, avec une puissance divine.

« Nous croyons, » ajoute ailleurs Origène (lib. III, 7), » que ceux qui ont écrit l'histoire de l'Evangile étaient des personnes sincères; mais c'est que nous voyons clairement, dans leurs écrits, des marques de leur piété et de leur candeur, n'y découvrant rien qui sente le déguisement, l'artifice, la fourbe, ou l'imposture. Nous sommes persuadés que des esprits qui n'avaient point été formés dans les écoles des Grecs, pour y apprendre les subtilités et les tours insinuants des sophistes, ou les finesses de la rhétorique du barreau, n'avaient pas été capables d'inventer des choses si propres d'elles-mêmes à nous inspirer, avec la foi qu'ils nous demandaient, la résolution d'y conformer notre vie. »

Encore une fois, que l'incrédulité est faible ! Ses objections contre la religion se tournent en preuves. Elle attaque la religion par le caractère de ses premiers sectateurs, et l'on vient de voir qu'Origène en tire un argument invincible de sa divinité. Il n'y aurait qu'un moyen d'échapper ici : ce serait de supposer que, parmi les riches et les savants qui se joignirent au peuple, les uns le firent par politique, les autres par ambition. Les uns, dira-t-on, persuadés qu'il faut une religion au peuple, et le voyant infatué de cette nouvelle, qui d'ailleurs ne leur paraissait propre qu'à le rendre plus modéré, plus paisible, plus laborieux, feignirent de se joindre à lui, d'embrasser la religion nouvelle sans rien croire ni de ses dogmes, ni de sa morale, en se bornant, pour sauver les apparences, à quelques-unes de ses pratiques extérieures. Les autres, voyant combien, dans cette nouvelle religion, le peuple était respectueux à l'égard de ses chefs, combien il était docile à leur jugement, combien il était prodigue de ses biens en leur faveur, n'hésitèrent pas de feindre d'embrasser sa religion, dans l'espérance d'arriver à la qualité de ses chefs, d'en recevoir des honneurs singuliers, de disposer de sa foi, de le dépouiller de ses biens.

Mais y eut-il jamais une supposition plus absurde pour les temps dont il s'agit? Ignore-t-on que, dans ces temps, se déclarer pour la religion chrétienne, était un crime d'Etat qui méritait l'exil, la perte des biens et des honneurs, la mort et les tourments! Ignore-t-on qu'être élevé à la dignité d'évêque ou de prêtre, c'était être dévoué au dernier supplice!

Combien n'est-il donc pas absurde de supposer que les riches et les savants qui se joignirent aux premiers sectateurs de la religion chrétienne, le firent ou par politique ou par ambition? Peut-être y eut-il des hommes d'un caractère si détestable, après que la croix fut devenue le plus bel ornement des diadèmes des empereurs : mais, avant ce moment, il n'était pas possible d'embrasser la religion chrétienne sans une conviction intime de sa divinité.

X. Si les adeptes de l'incrédulité réussissent à se faire des complices d'un certain rang, c'est principalement par les déclamations que nous venons d'entendre contre les premiers Chrétiens; mais en vérité ils ne doivent pas se glorifier de leurs succès ; ils n'en sont redevables qu'au déguisement et au mensonge. Ils font entendre qu'il n'y eut que quelques simples ou quelques ignorants qui embrassèrent d'abord le christianisme; qu'ils furent les seuls qui s'imaginèrent voir des miracles; que ce qu'il y avait de gens éclairés parmi les Juifs et les païens, regardaient comme des fictions de l'imposture tout ce qu'on en disait; que le peuple était porté par tous ses penchants à les croire sans examen ; qu'il n'était pas même en état d'en juger; que les personnes distinguées par leurs talents et par leurs emplois dans la nation juive n'avaient aucun préjugé, aucune passion capable de les engager à les mépriser ; que les auteurs païens qui ont eu occasion de parler des premiers Chrétiens, en ont parlé sans prévention, après avoir bien approfondi tout ce qui les concernait. Est-il étonnant que les incrédules réussissent, par cet exposé de la naissance du christianisme, à séduire des imbéciles qui comptent sur leurs lumières et sur leur probité? Mais qu'est-ce que cet exposé? Nous l'avons fait voir, un amas de faussetés et de mensonges.

Voici les faits tels qu'ils ont été, et qu'ils ont dû être. Immédiatement après la résurrection de Jésus-Christ, ses apôtres lui acquirent une multitude de disciples de tout état par toute la terre connue. Ils commencent par l'exercice de leur ministère à Jérusalem, selon l'ordre exprès qu'ils en ont reçu. Ils y publient les miracles de Jésus-Christ comme des faits publics, connus, avoués de tous ses habitants. C'est de là qu'ils partent pour leur faire sentir leur aveuglement étrange de n'avoir pas cru l'auteur de tant de merveilles, un homme approuvé de Dieu. Ils démontrent, par les miracles qu'ils opèrent en son nom, que Dieu l'a ressuscité et établi juge des vivants et des morts. Non-seulement le peuple, mais une multitude de prêtres et de célèbres docteurs ne peuvent résister à une démonstration de cette force. Les pharisiens, les chefs de la nation persistent dans leur aveuglement; mais aucun ne crie à l'imposture, aucun ne nie ni les miracles du maître, ni les miracles des disciples. Ils défendent d'en parler, ils menacent, ils emprisonnent, ils tourmentent, ils font mourir. Voilà leur ressource.

Il n'y a donc ici aucune contradiction entre le peuple et les hommes en place, au sujet

de la vérité des faits; il n'y en a qu'au sujet de l'auteur des faits. Le peuple est convaincu que c'est le Dieu d'Abraham qui a rendu témoignage à la mission de Jésus-Christ, qui l'a ressuscité, qui opère des miracles en son nom par ses apôtres : les hommes en place prétendent que le Dieu d'Abraham n'entre ici pour rien. Sont-ce les gens en place qui ont raison, ou est-ce le peuple? Que les incrédules décident eux-mêmes des miracles tels que ceux de Jésus-Christ, ne sont-ils à leurs yeux que des œuvres du diable? Non, leur haine contre la religion ne va pas jusqu'à ces excès de délire. Nous sommes persuadés même qu'ils connaissent trop les hommes pour croire que la conversion des Juifs et des païens ait pu arriver autrement que nous venons de le représenter d'après saint Luc. Tout s'opposait à ce changement : préjugés, passions, autorité, puissances, amour des biens, amour du repos, amour de la vie, l'esprit et le cœur. Tant d'obstacles ne pouvaient être surmontés que par des miracles, tels que ceux de Jésus-Christ et des apôtres, miracles crus par tous les premiers Chrétiens, miracles par conséquent vus et connus certainement par tous les premiers Chrétiens.

Qui est-ce qui a cru? Des nations, répond Arnobe, des peuples entiers, le genre humain malgré son incrédulité. *Quinam isti sunt qui crediderunt fortasse quæritis ? gentes, populi, nationes, et incredulum genus humanum.* Et qui est-ce qui a opéré cette merveille? un petit nombre d'hommes simples et ignorants. L'auraient-ils tenté? auraient-ils réussi s'ils n'avaient été inspirés et soutenus par une puissance divine ? « Que des gens sans aucun savoir, qui n'entendaient d'autre langue que leur langue maternelle, forment un dessein aussi extraordinaire que celui de parcourir toutes les nations.... Qu'ils portent le nom de Jésus-Christ par toute la terre, les uns à Rome, les autres en Perse, les autres dans l'Arménie, les autres dans le pays des Scythes, les autres dans les Indes et dans les lieux les plus reculés de la terre, les autres au delà des mers.... C'est-là une chose qui surpasse de beaucoup, à mon avis, dit Eusèbe (*Dem., Evang.* l. III, c. 2, 7), les forces humaines; à plus forte raison celles de quelques personnes simples et sans lettres. Aucun de ces gens-là n'a jamais pu par la crainte des tourments et de la mort être détaché de ses collègues. Aucun n'a jamais prêché le contraire de ce que les autres enseignaient. Aucun enfin n'a jamais découvert d'imposture. Il y a plus, le seul qui abandonna son maître ne put supporter ses remords, et se tua de ses propres mains. »

XI. Le lecteur chrétien ne nous reprochera-t-il pas de nous être arrêté si longtemps à de vaines difficultés, et ne pourra-t-il pas nous dire ?

L'authenticité des Evangiles reconnus et reçus par tous les premiers Chrétiens, authenticité que vous avez si bien prouvée, n'emporte-t-elle pas avec soi la vérité de la doctrine et des miracles consignés dans ces livres? Il n'y a qu'un fanatique qui, préférant l'instinct à la raison, soit capable de séparer deux choses si nécessairement liées. En effet, l'esprit, à moins qu'il ne soit étrangement abîmé dans les sens, ne peut entendre la morale de l'Evangile sans l'admirer : tant elle est belle, tant elle est pure, sublime, digne de la nature de Dieu et de la nature de l'homme. Mais autant qu'elle est flatteuse pour l'esprit qui sait s'élever au-dessus des sens, autant elle est affligeante pour le cœur par sa sainteté et par son austérité. Elle proscrit ses penchants les plus chéris, la recherche des honneurs et des dignités, l'attachement aux richesses, l'amour des plaisirs sensuels : elle ne lui prescrit qu'humiliation, détachement, privation. C'était cette partie de l'homme qu'il fallait subjuguer en le terrassant sous tout le poids de l'autorité divine; par conséquent de tout l'éclat des miracles rapportés dans nos Evangiles.

N'y aurait-il pas contradiction à refuser à l'auteur de cette morale la puissance de faire des miracles; car des lumières si supérieures sur Dieu et sur l'homme, peuvent-elles être sans une puissance supérieure à la nature? N'y aurait-il pas de la contradiction à lui refuser l'exercice d'une telle puissance, en proposant une telle morale? Ce serait déclarer à de faibles mortels des règles, sans leur manifester qu'elles sont divines, par conséquent d'une nécessité absolue. Dire enfin que ce nouveau maître pour accréditer ses leçons, au lieu de vrais miracles, n'a employé que des jeux et des tours de charlatans : ce serait donner dans la plus absurde des contradictions? Est-ce que la vérité et l'imposture peuvent s'unir ensemble ?

Déchargera-t-on de toute imposture l'auteur de la morale de l'Evangile pour en charger ses historiens? Mais comment allier avec l'imposture la sagesse que ces historiens font paraître en nous rendant un compte fidèle des leçons de leur maître? Comment allier l'imposture avec cet amour dont ils paraissent pénétrés pour les vérités qu'ils rapportent.

Les excusera-t-on sur leur ignorance, en supposant qu'ils ont pris des effets naturels pour des miracles? Quoi, fallait-il donc plus de lumières pour faire le discernement entre des effets naturels et des miracles, que pour exposer aux yeux de l'univers la morale chrétienne? Les miracles du Sauveur sont de telle nature qu'il n'était pas possible à ses disciples d'être trompés si ce n'est volontairement. Tant de miracles, par exemple, de guérisons, ou étaient manifestement l'effet d'une puissance divine; ou n'étaient que l'effet d'une collusion entre Jésus-Christ et de prétendus malades; ou enfin n'étaient qu'une suite de quelques remèdes naturels prescrits ou donnés à des malades réels : mais dans ces deux derniers cas, la fraude eût-elle pu échapper à des disciples inséparables de leur maître et témoins de toutes ses actions? et quand

même elle leur aurait échappé, elle n'eût pas échappé aux scribes et aux pharisiens, qui n'auraient pas eu besoin de recourir à Belzébuth pour rendre raison d'une fraude si grossière.

Il n'y a donc rien de plus certain que les miracles de Jésus-Christ, et par conséquent rien de plus vrai que sa doctrine, dès là que vous avez si bien établi l'authenticité des Evangiles qui les rapportent. Par conséquent rien de plus assuré que la divinité de la religion chrétienne. Qu'était-il donc besoin après cela de vous tant arrêter sur les vaines chicanes des incrédules qui ne sont dignes que du dernier mépris?

Nous ne pouvons désavouer que ces reproches du lecteur chrétien ne soient bien fondés. Cependant il nous permettra de lui faire observer qu'il y a quantité d'esprits faibles sur qui les plus frivoles objections font une grande impression, quelque bien prouvées que soient d'ailleurs les vérités qu'on attaque; et par conséquent qu'il était nécessaire de réfuter toutes les chicanes de l'incrédulité sur un sujet si important. C'est pourquoi nous allons continuer de le faire à l'égard de celles qu'elle fait sur nos autres preuves.

## CHAPITRE VI.

**Si le christianisme doit son accroissement à la violence des empereurs chrétiens.**

*La destruction du paganisme est l'ouvrage de Dieu. — Vaines conjectures sur sa durée, si les empereurs romains n'y avaient pas renoncé. — Providence sur l'Eglise dans la conversion de Constantin. — Conséquences qui résultent des lois impériales contre le paganisme. — Différence entre la révolution arrivée dans le monde par l'établissement de la religion chrétienne, et les révolutions arrivées dans l'Eglise à l'occasion des hérésiarques. — Mauvaises réflexions au sujet de la durée des diverses persécutions souffertes par les premiers Chrétiens.*

I. L'opposition entre le paganisme et le christianisme est connue. Ces deux religions ne peuvent être plus contraires dans leurs dogmes, dans leur culte, dans leur morale. L'une ne pouvait être établie que sur les ruines de l'autre : mais il n'était pas facile de renverser la païenne. Cette religion était l'ouvrage des sens, de l'imagination, des passions; ainsi l'homme tout entier se trouvait intéressé à sa défense : la religion chrétienne n'a donc pu triompher que par une force divine.

II. Les incrédules, au lieu de tirer cette conclusion, citent les lois impériales, pour appuyer ce que dit le ministre Jurieu, que le paganisme serait encore debout, et que les trois quarts de l'Europe seraient encore païens, si Constantin et ses successeurs n'avaient pas employé leur autorité pour l'abolir, et pour y substituer le christianisme. (*Droit de deux souverains*, p. 280. BAYLE, *Dict.*, art. *Mahomet; Rép. aux questions d'un prov.*, t. II, c. 101.) Ces empereurs se contentèrent d'abord de protéger l'Eglise; les sacrifices furent ensuite interdits; ceux qui persévéraient dans l'ancienne religion furent regardés de mauvais œil à la cour, enfin l'exercice en fut défendu sous peine de la vie. C'est ordinairement la gradation de la persécution. Tous ces faits sont aisés à établir.

Le rescrit à Anulin est un des premiers priviléges qui aient été accordés aux Chrétiens. (TILLEM., t. IV, *Vie de Const.*, art. 32.) Constantin ordonna par cette loi qui est de l'an 313 que les clercs de la province où commandait Anulin, qui appartenaient à l'Eglise catholique dont Cécilien, évêque de Carthage, était chef, seraient déchargés généralement de toutes sortes de fonctions civiles, afin que rien ne les détournât du ministère de leur loi, et ne les retirât par un crime et un sacrifice du service qu'ils rendaient à la Divinité : sachant, dit-il, que les affaires publiques retireront un grand avantage de l'application qu'ils auront au culte divin. Ces mêmes exemptions furent accordées dans la suite par Constantin à toutes les autres Eglises.

Il ordonna l'an 321 (*Ibid.*, art. 45) de cesser le dimanche tous les actes de justice, tous les métiers et toutes les occupations ordinaires des villes. Celles de l'agriculture en furent exceptées. Il avait eu aussi intention de faire regarder le vendredi et le samedi comme des jours de fêtes; mais il ne paraît pas que cela ait eu de suite.

Après avoir vaincu Licinius, il envoya l'an 323, dans la plupart des provinces des gouverneurs chrétiens (*Ibid.*, art. 53); et il était défendu à tous les grands officiers, même au préfet du prétoire, de sacrifier et de faire aucun acte d'idolâtrie.

Il fit ensuite une loi qu'il confirma souvent, par laquelle il défendait de consacrer de nouvelles idoles et de faire aucun sacrifice. Il composa lui-même un édit latin qu'il adressa à tous les peuples de l'empire, pour représenter l'aveuglement de ses prédécesseurs dans le culte qu'ils avaient rendu aux idoles : il exhortait ses sujets à adorer l'unique créateur de l'univers, et à mettre en Jésus-Christ l'espérance du salut : il laisse cependant aux païens leurs temples, mais il insinue qu'on les avait déjà abattus en quelques endroits, ce qu'il aurait souhaité qu'on eût fait partout. Mais, comme il craignait que l'obstination de quelques-uns dans leurs erreurs ne causât des troubles, il recommanda aux Chrétiens de ne pas employer la contrainte ni la violence. Le zèle de cet empereur augmenta avec le temps; il dépouilla les temples de leurs richesses (*Ibid.*, art. 54 et 55), il en enleva les principales statues. Il n'épargna pas même toujours les temples : il fit abattre aux uns les vestibules, aux autres les toits qui les couvraient, pour laisser ruiner le reste; il fit même démolir jusqu'aux fondements quelques-uns de ceux qui étaient les plus célèbres, et il en donna les revenus aux églises.

Il défendit ensuite les fêtes et les solennités païennes (*Ibid.*, art. 56), et il eut le plaisir de voir que son zèle n'était pas sans fruit. Mais le désir de lui plaire et de mériter ses faveurs contribuait plus au changement extérieur qu'aucun autre motif. M. de Tillemont en convient, et on n'en peut pas douter lorsqu'on voit que plusieurs de ces nouveaux Chrétiens ne cessaient pas d'être païens dans le cœur. Enfin ce prince couronna son zèle par la mort du célèbre philosophe Sopatre, qu'il fit mourir, si on en croit Suidas, pour faire voir combien il haïssait le paganisme

Constant et Constantius, qui succédèrent à Constantin, leur père, témoignèrent encore plus d'ardeur pour la religion chrétienne. Ils firent, en 341, une loi par laquelle ils défendaient absolument la superstition et la folie des sacrifices, sous peine d'éprouver sans miséricorde la rigueur des lois. (*Cod. théod.*, t. VI, l. XVI.) On croit que cet édit est de Constant, qui est loué, quelques années après, par Julius Firmicus Maternus, d'avoir démoli les temples. (Tillem., *Vie de Constance*, art. 7.)

Une autre loi de Constantius, que l'on croit être de huit ans postérieure à celle dont nous venons de parler, défend les sacrifices sous peine de la vie. (*Cod. théod.*, t. VI, p. 263.) Elle veut que les temples soient fermés à tout le monde, elle menace du dernier supplice les gouverneurs de province qui ne feront pas observer ce règlement. Elle fut confirmée l'an 356 par le même Constantius.

Julien, étant parvenu à l'empire, se déclara pour le paganisme qui, par ce moyen, devint la religion dominante. Jovien, son successeur, quoique bon Chrétien, permit l'extérieur de l'idolâtrie. (Tillem., t. IV, art. 5.)

Valentinien, plus zélé, défendit, sur peine de la vie, les cérémonies païennes, les superstitions magiques et les sacrifices de nuit. (*Ibid.*, t. V, art. 3.) On croit qu'il fut auteur, ou qu'il eut part au moins à la loi qui ôte aux temples des idoles toutes les terres que Julien leur avait restituées. Il devint moins rigoureux dans la suite.

Théodose imita le zèle de Constantin. Il fit fermer les temples, il interdit l'adoration des idoles dans l'Orient et dans toute l'Egypte. (Id., *Vie de Théodose*, art. 17, 19.) La destruction du temple de Sérapis fut cause, à Alexandrie, d'une grande sédition, dans laquelle il y eut beaucoup de sang répandu. (Art. 52.) Dans le temps qu'on renversait les temples, l'empereur défendait les sacrifices et ordonnait aux gouverneurs des provinces et à leurs officiers de veiller à l'exécution de cette loi, menaçant ceux qui n'y auraient pas assez d'attention de les punir par des amendes très-considérables. (*Cod. théod.*, t. VI, p. 271.)

Enfin, le 8 novembre de l'année 392, Théodose défendit absolument les immolations des bêtes, sous peine de la vie, et les moindres actes d'idolâtrie, comme l'encens, sous peine de confiscation des maisons et des terres où ils auraient été exercés. (Tillem., art. 57, p. 273.)

Théodoret dit même qu'il avait fait une loi pour ordonner qu'on démolît tous les temples des idoles, et il semble que les magistrats allaient avec main forte dans toutes les villes pour exécuter cet ordre. Les païens s'y opposaient le plus vigoureusement qu'ils pouvaient.

Aussitôt qu'Arcadius fut empereur, il confirma les lois de son père contre les païens; il les menaça même d'un traitement plus rigoureux. (*Cod. théod.*, t. VI, p. 277. Tillemont, *Vie d'Arcad.*, art. 6; *Vie d'Honor.*, art. 11, 12, 31 et 55.) En conséquence des ordres du nouveau prince, les temples qui étaient encore sur pied furent abattus.

Les païens n'étaient pas mieux traités dans l'Occident, ils furent exclus de toutes les charges. Les lieux consacrés à l'idolâtrie furent consignés au profit du prince, aussi bien que tous les revenus et les places destinées pour les festins et les autres dépenses qui regardaient le paganisme. Il fut ordonné qu'on ôterait des bains et autres lieux les statues honorées autrefois par des sacrifices, de peur que ce ne fût une occasion de retomber dans l'idolâtrie.

Théodose le Jeune fut encore plus rigoureux : il condamna à l'exil et à perdre leurs biens ceux qui s'opiniâtreraient à professer la religion païenne (*Cod. théod.*, VI, p. 180) : il croyait leur faire grâce en leur laissant la vie. Il ne s'en tint pas là : car l'an 426 il prononça peine de mort contre ceux qui feraient quelque exercice de la religion païenne.

L'empereur Marcien confirma cet édit l'an 451 (*Cod. justin.*); et il paraît par sa loi qu'il n'y avait plus de temples en Orient où les faux dieux fussent honorés. Le dernier règlement que l'on ait sur cette matière est de l'empereur Léon ; il doit être de l'an 468. Il y est ordonné que ceux qui, après avoir été baptisés, resteront dans les erreurs des païens seront punis de mort ; et il y est enjoint à ceux qui n'ont pas encore reçu le baptême, de le recevoir sans délai.

Il ne fallait pas moins de violence, concluent de là les incrédules, pour convertir les païens; car on voit que, malgré la protection que les empereurs accordaient à la religion chrétienne, ce qu'il y avait de plus illustre dans le sénat était fort attaché à l'ancienne : c'est ce qui paraît par la tentative qui fut faite pour le rétablissement de l'autel de la Victoire, et par la requête que Symmaque présenta à ce sujet au nom de tout le sénat. (*OEuvres de Symm.*, p. 287.) On convient qu'il y eut des sénateurs chrétiens qui n'eurent point de part à cette démarche; mais elle prouve que le parti païen prévalait encore dans le sénat. Ce qui est clair aussi par la députation que le même corps fit en 392, à Valentinien II, pour lui demander le rétablissement des priviléges que Gratien avait ôtés aux temples des idoles. Les séditions continuelles qui arri-

vaient lorsqu'on détruisait les temples des faux dieux, font voir que ce n'est que par les plus grandes violences qu'on a pu détruire le paganisme et lui substituer entièrement la religion chrétienne.

Quel est ici le dessein des incrédules? C'est sans doute de faire passer la substitution de la religion chrétienne au paganisme pour une œuvre purement humaine. Le dessein des incrédules aurait, ce semble, quelque apparence de fondement, si les apôtres n'avaient paru dans le monde que les lois des empereurs à la main, armés de leur puissance, environnés de leurs soldats, pour le soumettre à l'empire de Jésus-Christ. Mais après que cet empire s'est établi malgré les édits formidables des empereurs païens; après qu'il s'est affermi par tous les efforts qu'ils ont faits pour le détruire; après que les supplices les plus cruels n'ont servi qu'à le peupler; c'est-à-dire, après que Jésus-Christ a fait voir si évidemment qu'il est le souverain maître des esprits et des cœurs, le dessein des incrédules peut-il paraître raisonnable?

Sur quoi portent les conjectures du ministre Jurieu et de Bayle, « que le paganisme serait encore debout, et que les trois quarts de l'Europe seraient encore païens, si Constantin et ses successeurs n'avaient pas employé leur autorité pour l'abolir? »

Dès que le christianisme s'était établi et affermi dans le monde, non-seulement sans l'autorité des prédécesseurs de Constantin, mais malgré tous leurs efforts, durant près de trois siècles, est-on fondé à dire que l'autorité de Constantin et de ses successeurs était nécessaire à ses progrès? Si Jésus-Christ a daigné arracher les empereurs à leurs ténèbres, les appeler à sa lumière, les associer à son œuvre, était-ce par besoin? sa sagesse manquait-elle de moyens pour exécuter ses desseins de miséricorde sur les hommes?

III. Un esprit attentif ne voit ici que Dieu seul tenant à peu près dans l'ordre de la grâce la même conduite que dans l'ordre de la nature. Le Créateur, après être sorti, en quelque sorte, de lui-même pour la production du monde matériel, y rentra. C'est lui, sans doute, qui continue de donner à tout *le mouvement*, *l'être et la vie* (*Act.* XVII, 28); mais son action est cachée sous cette chaîne infinie de causes dont l'univers est l'assemblage. De même après être sorti de son secret par une infinité de miracles pour la production du monde spirituel, il y rentra: c'est bien lui qui continue de donner *l'esprit et la vie* (*Ephes.* IV, 16); mais son action est cachée sous celle des ministres qu'il a établis pour perpétuer son œuvre.

Le zèle de ses ministres fidèles se trouvait gêné et resserré par la politique des empereurs païens et par les préjugés des peuples. Les premiers, craignant la division parmi les citoyens et un ébranlement dans l'Etat, s'opposaient avec fureur à la publication de la vérité. Les derniers, redoutant la vengeance de leurs dieux, se bouchaient les oreilles pour ne pas l'entendre. Jésus-Christ lève ces obstacles.

Un jour que Constantin marchait à la tête de son armée, un peu après l'heure de midi, par un temps calme et serein, comme il levait souvent les yeux vers le ciel, invoquant le Dieu que les Chrétiens adoraient, et qu'il ne connaissait pas, il aperçut au-dessus du soleil une croix éclatante, autour de laquelle étaient tracés en caractères de lumière ces trois mots latins: *In hoc vince*: « *Vainquez par ceci.* » (EUSEB., *Vit.*, l. I, c. 28.)

Jésus-Christ le pénètre de vénération pour ce signe salutaire: il abat à ses pieds Maxence et Licinius, ses concurrents; il réunit sous sa domination toute l'étendue des terres et des mers qui reconnaissaient les lois de Rome; il lui inspire de la confiance dans les évêques, et du goût pour les vérités dont ils sont les porteurs; il lui découvre l'aveuglement de ses prédécesseurs, qui, sur le frivole prétexte d'une nouveauté apparente et par la crainte chimérique d'une division parmi les citoyens, avaient exercé tant de cruautés pour étouffer la religion chrétienne dans sa naissance; il lui fait comprendre que cette religion est aussi ancienne que le monde; qu'elle consacre la majesté des souverains et l'autorité de leurs lois; qu'elle fait un devoir de conscience d'aimer et de servir la patrie; que la vraie politique est intéressée à la soutenir et à l'étendre; que si l'erreur, furieuse de se voir bannie des lieux où elle règne, livrait des combats pour s'y maintenir, ce serait à elle, et non à la vérité, qui réclame ses justes droits, que ces troubles devraient être imputés, parce que le premier devoir est d'obéir à Dieu, de croire les dogmes qu'il révèle, de lui rendre le culte qu'il exige. En un mot, Jésus-Christ donne à ses ministres dans la personne de Constantin un protecteur pour seconder leur zèle.

Cet empereur sage et éclairé n'exerce pas sur la croyance de ses sujets un pouvoir despotique; il ne pense qu'à fournir à la vérité les moyens de se faire connaître et de s'insinuer dans des esprits qui ne sont révoltés contre elle que parce qu'ils la méconnaissent. Il autorise ses ministres à la publier; il les décharge de toutes les fonctions civiles, afin que rien ne les détourne d'un si glorieux emploi; il les honore, les appelle ses frères, les admet à sa table: l'air pauvre et simple de la plupart d'entre eux les lui rend plus respectables; il ne peut contenir ses sentiments de vénération à l'égard de ceux qui portent sur leurs corps les marques de la confession du nom de Jésus-Christ; il baise les cicatrices des plaies sacrées qu'ils ont reçues dans les dernières persécutions; il devient lui-même le prédicateur de la vérité; il l'annonce par ses discours, par ses actions, par toutes sortes de monuments; il invite les peuples soumis à son empire à embrasser la seule religion véritable; il les exhorte, il les presse, sans néanmoins employer la force et la violence, de renoncer à leurs vieilles superstitions; il

fait élever des temples à la gloire du Sauveur; il ordonne la célébration du dimanche; il interdit les sacrifices des faux dieux, il fait enlever des temples leurs idoles, il les dépouille de leurs richesses; il en fait même détruire jusqu'aux fondements quelques-uns de ceux dans lesquels triomphait plus insolemment la débauche ou l'imposture, tels que ceux d'Aphaque et d'Héliopolis en Phénicie, où des femmes sans pudeur et des hommes semblables à ces femmes se livraient aux derniers excès de l'impureté. Il traite de même le temple d'Esculape, à Egès, en Cilicie, où l'on accourait de toutes parts pour recouvrer la santé.

Ces démolitions de temples fameux, ces enlèvements d'idoles révérées servent à détromper les peuples; ils sont tout étonnés de ne trouver dans le vide intérieur de ces idoles, où ils croyaient qu'il résidait une vertu divine, que des haillons, du foin, de la paille, toutes sortes d'ordures, et même des crânes et des ossements, restes affreux des cérémonies magiques ou des sacrifices de victimes humaines. Ils sont tout étonnés, en visitant ces sanctuaires inaccessibles d'où partaient les oracles, de ne voir ni dieux ni génies, ni au moins quelques fantômes. Convaincus par leurs yeux de l'impuissance et de la futilité de tout ce qu'ils avaient craint et révéré, ils condamnent leurs superstitions et celles de leurs pères; ils viennent en foule entendre l'Evangile. Non-seulement des particuliers, mais des villes entières, saisies d'un saint transport, abattent leurs idoles, renversent leurs temples, construisent des églises à l'honneur du Créateur. C'est ainsi que Jésus-Christ dissipe les obstacles qui s'opposaient au zèle de ses ministres.

IV. Un esprit attentif ne découvre pas moins, depuis cet événement, l'opération de sa grâce dans la conversion des païens. Ce qui la lui découvre, est précisément ce qui la cache aux incrédules : ce sont les lois mêmes des empereurs chrétiens contre le paganisme; car que démontrent ces lois, sinon l'aveuglement prodigieux des païens, la force de leurs préjugés, la tyrannie de leurs sens, de leur imagination, de leurs passions? « Ce ne fut point assez aux empereurs chrétiens, disent les incrédules, de protéger l'Eglise, d'interdire les sacrifices, d'abattre les temples, d'en disgracier les partisans; il fallut défendre l'exercice du paganisme sous peine de la vie; il fallut en venir aux plus grandes violences, et même Rome ne put se résoudre qu'avec une extrême peine d'abandonner leurs dieux auxquels elle avait, pendant tant de siècles, attribué sa grandeur. »

Ne suit-il pas de là que si, avant Constantin, et depuis cet empereur, il y eut un grand nombre de païens qui abjurèrent sincèrement leurs idoles pour embrasser le christianisme, leur conversion ne doit être regardée que comme un effet de la grâce.

Or, avant Constantin, combien de milliers de païens changés en Chrétiens sincères et véritables? « Nous ne sommes que d'hier, disaient-ils à leurs persécuteurs (Tertul., *Apolog.*), et nous remplissons tout, vos villes, vos îles, vos châteaux, vos bourgades, vos camps, vos tribus, le palais, le sénat, la place : nous ne vous laissons que vos temples. Nous pourrions nous venger sans prendre les armes, sans nous révolter : nous n'aurions qu'à nous séparer. Car si un tel nombre d'hommes vous quittait pour se retirer en quelque coin du monde, la perte de tant de sujets décrierait votre gouvernement, et leur abandon vous punirait : vous seriez épouvantés de votre solitude et du silence des affaires : le monde semblerait mort : vous chercheriez à qui commander, il vous demeurerait plus d'ennemis que de sujets. »

Le grand nombre d'évêques rassemblés a Nicée par les ordres de Constantin prouve assez que le sang des Chrétiens, versé durant près de trois siècles, n'avait servi qu'à les multiplier.

La sincérité de la conversion de cette multitude de païens est au-dessus de tout soupçon. Quel autre fondement pourrait-elle avoir que la persuasion la plus intime de la vérité? Serait-ce l'envie de plaire aux princes régnants? on était assuré en abjurant le paganisme, de s'attirer les effets les plus redoutables de leur puissance. Serait-ce l'attrait d'une religion plus commode? la religion chrétienne glace les sens et fait frémir les passions.

Il est vrai que sous Constantin et sous ses successeurs la sincérité de l'abjuration du paganisme devint plus équivoque; on pouvait alors être Chrétien par des considérations temporelles; mais il est indubitable qu'il y eut un grand nombre de païens qui embrassèrent de bonne foi le christianisme, en renonçant à leurs superstitions. Les persécutions qui survinrent bientôt après la mort de Constantin, mirent en évidence la sincérité de leur conversion. En combien de lieux de l'empire les peuples ne marquèrent-ils pas l'attachement le plus tendre et le plus courageux aux défenseurs de la foi de Nicée contre les fureurs de Constantius? quelle résistance n'éprouva pas Julien, lorsqu'il voulut ressusciter le paganisme?

Mais quel est le principe intérieur de ces conversions sincères? il serait assez inutile de le chercher, si la religion chrétienne ne consistait que dans de pures cérémonies, qu'on pût adopter et pratiquer, sans que l'esprit et le cœur y prissent aucune part. Mais elle a des dogmes qu'il faut croire, elle a une morale qu'il faut suivre. Les païens, sans l'intervention du souverain maître des esprits et des cœurs, eussent-ils cru ces dogmes? eussent-ils suivi cette morale? Ils étaient trop asservis aux sens, pour que des dogmes si sublimes eussent pu s'assujettir leur esprit; ils étaient trop asservis aux passions, pour qu'une morale si pure eût pu subjuguer leurs cœurs.

V. Les incrédules, pour faire disparaître le miracle de l'établissement et des progrès du christianisme, appellent à leur secours

les révolutions auxquelles donnent lieu les hérésiarques. Ce qui doit, disent-ils, diminuer la surprise que pourrait causer le progrès du christianisme, c'est de voir que dès que quelque hérésiarque s'élève, les peuples avides de nouveautés s'empressent à le suivre : et s'il arrive que quelque prince embrasse sa doctrine, bientôt la moitié de son Etat changera de religion : c'est ce que l'histoire des anciennes sectes justifie ; et c'est ce qui se démontre aussi par les révolutions auxquelles Luther et Calvin ont donné lieu. Tous les pays dont les princes ont approuvé la doctrine de ces hommes fameux, ne sont remplis que de luthériens et de calvinistes : ceux qui professent l'ancienne religion sont le petit nombre. Supposons que lorsque Calvin et Luther déclamaient contre la religion romaine, l'Europe eût été sous la domination d'un seul prince, qui eût penché pour la nouveauté; les Catholiques seraient aujourd'hui réduits à un petit nombre. L'Angleterre, la Hollande, divers Etats d'Allemagne, les royaumes du Nord sont de fidèles garants que la plus grande partie des sujets se laissent bientôt entraîner par l'exemple du prince; et c'est une chose digne de remarque qu'il s'en faut beaucoup dans les pays où la Réforme domine, qu'on ait employé les mêmes violences contre les Catholiques, que celles dont se sont servis les empereurs chrétiens pour faire abjurer le paganisme.

Les incrédules sont-ils de bonne foi? Peuvent-ils ne pas sentir que toutes ces révolutions auxquelles ont donné lieu les hérésiarques dans les divers siècles de l'Eglise, ne sont propres qu'à relever l'éclat du caractère divin que porte le christianisme dans son établissement et dans ses progrès ? En effet, de quoi s'agissait-il pour les païens? de renoncer à la religion de leurs pères pour en embrasser une nouvelle ; de renoncer à une religion sensible, riante, commode, pour en embrasser une spirituelle, grave, austère; de renoncer à des dogmes qui étaient à la portée de l'imagination, pour en croire d'inaccessibles à la raison; de renoncer à une morale favorable aux penchants de la nature, pour en suivre une formidable aux penchants les plus chéris. S'agit-il de rien de semblable dans les révolutions qu'on propose? Oh! qu'il est peu d'hérésiarques qui aient été jusqu'à ce point le jouet de leur orgueil et de leur vanité! Où auraient-ils trouvé des dupes? Qu'on parcoure les fastes de l'Eglise; les hérésiarques qui ont paru, et qui se sont fait suivre par les peuples, ont toujours annoncé la même religion, mais avec des relâchements dans la discipline, avec des retranchements dans le dogme, avec des adoucissements dans la morale. C'est ce que démontrent les dernières révolutions.

Dans un temps d'ignorance, d'abus, de déréglements, où chacun sentait le besoin d'une réforme, et que toutes les bouches étaient ouvertes pour la demander : Luther et Calvin paraissent, déclament d'abord contre les abus, bientôt contre les personnes les plus sacrées, enfin s'érigent en réformateurs; ils ouvrent la porte des cloîtres; ils permettent le mariage aux prêtres, aux moines, aux religieuses; ils dispensent les peuples des abstinences, des jeûnes, de la confession, de la pénitence; ils abrogent des mystères incompréhensibles; ils livrent aux princes les vastes domaines de l'Eglise. Est-il bien merveilleux qu'en flattant le zèle des ignorants, la concupiscence des moines, l'amour des peuples pour la liberté et l'indépendance, l'orgueil des esprits curieux et présomptueux, la cupidité des princes, ils aient pu réussir à faire des prosélytes? Ils ont employé des moyens qui étant tous dans l'humanité, tirent leur force de sa faiblesse. En vérité on devrait rougir de mettre en parallèle l'ouvrage des passions avec l'ouvrage de la Divinité.

Un prince est rarement criminel tout seul; il a bientôt des imitateurs. Ses courtisans sont intéressés à lui plaire, et conséquemment à le copier : et ces courtisans en ont de leur côté qui sont animés du même intérêt à leur égard. Ainsi de proche en proche le mal se communique et parvient jusqu'aux derniers sujets. L'Angleterre, la Hollande, divers Etats d'Allemagne, les royaumes du Nord sont de trop fidèles garants de cette triste vérité. Mais l'Eglise est le corps de Jésus-Christ; il en est le sauveur : les portes de l'enfer ne peuvent prévaloir contre elle. Ainsi, « quand l'Europe entière, lorsque Luther et Calvin déclamaient contre la religion romaine, eût été sous la domination d'un seul prince qui eût penché pour la nouveauté, » il était aussi impossible que ce prince eût réussi à détruire l'Eglise, qu'il était impossible aux princes païens, si puissants et si furieux contre elle, de l'empêcher de se former et de s'établir.

VI. Les persécutions des empereurs païens, disent les incrédules, ont été la plupart d'une si courte durée, qu'il n'est pas étonnant qu'elles n'aient pas produit les effets que les empereurs en espéraient. D'ailleurs l'étendue de l'empire romain était un grand obstacle à la mauvaise volonté des ennemis des Chrétiens: et il était facile aux persécutés de se soustraire à la rage des bourreaux. Mais malgré tant de difficultés, si les empereurs romains eussent employé pendant une longue suite d'années la même sévérité et la même exactitude contre les Chrétiens, que celle dont on s'est servi au Japon pour les exterminer, il y a apparence qu'ils auraient également réussi.

Réflexions pitoyables : les incrédules supposent précisément ce qui est en question, savoir que le christianisme n'est qu'un ouvrage humain. Jésus-Christ avait prédit à ses apôtres qu'ils seraient persécutés, il leur avait promis le zèle, la force, le courage pour se soutenir contre les persécutions, et pour porter son nom jusqu'aux extrémités de la terre : il leur avait promis d'être avec eux jusqu'à la consommation des siècles. Une Providence également sage et puissante

avait donc tout ordonné et arrangé pour son œuvre. S'il fallait donc que les Chrétiens fussent persécutés, il fallait aussi qu'ils ne pussent être exterminés; il fallait donc que la durée des persécutions eût ses bornes; et que les persécutés eussent des asiles contre les poursuites de leurs bourreaux. Est-ce raisonner que d'opposer des possibilités à des événements réels, qui vérifient les prédictions et les promesses de Jésus-Christ? Mais ces promesses sont pour le corps de l'Eglise, et non pour chaque particulier; elles sont pour la terre, et non pour tel et tel pays : ainsi conclure de ce que les Chrétiens ont été exterminés au Japon, qu'ils auraient pu, ou qu'ils pourraient l'être par toute la terre; c'est conclure du particulier au général, c'est-à-dire qu'on ne peut plus mal raisonner. Finissons cette matière.

VII. En répondant à la critique de nos adversaires, nous avons supposé la conversion de Constantin fondée sur les réflexions les plus solides, et sur la vérité du miracle qui détermina ce prince à se déclarer hautement pour le christianisme. Nous n'ignorons cependant pas que ces deux événements leur déplaisent beaucoup, et qu'ils ne manquent guère l'occasion de jeter du ridicule sur l'un, et de l'incertitude sur l'autre.

Zosime raconte que Constantin ayant fait périr Crispe son fils et Fausta son épouse, tourmenté par ses remords, s'adressa aux prêtres de ses dieux pour leur demander l'expiation de ces crimes, et que sur la déclaration qu'ils lui firent qu'il n'en connaissaient point pour des forfaits si atroces, il eut recours aux Chrétiens qu'il trouva plus traitables. Nos adversaires saisissent avidement ce récit. Mais quelle foi mérite Zosime, ennemi mortel du christianisme, et par conséquent de Constantin? Y a-t-il même de la vraisemblance dans la déclaration qu'il prête aux prêtres païens, eux qui enseignaient que plusieurs de leurs anciens héros, après les plus horribles meurtres, avaient été purifiés par de prétendues expiations? Mais ce qui fait voir que le récit de cet auteur, n'est qu'une fable, c'est qu'il y avait bien des années que Constantin était chrétien, lorsqu'arriva la mort de Crispe et de Fausta.

Quant au miracle de l'apparition de la croix dans le ciel, il faudrait pour le rejeter avoir des raisons de la plus grande force. Eusèbe le donne pour un fait vu par une armée entière, qu'il tient de la bouche même de l'empereur qui le lui avait confirmé par serment. Un auteur de ce nom aurait-il voulu se charger d'une imposture qui pouvait être démentie par une multitude de témoins oculaires, dans le temps qu'il écrivait? On peut lire la *Vie de Constantin* par M. le Beau.

Il nous suffit, pour la question présente, qu'on ne puisse rien conclure de la conversion de Constantin, contre le miracle de l'accroissement de la religion chrétienne. Nous avons vu que les raisons qu'on apporte pour obscurcir ce miracle ne sont propres qu'à le démontrer : car ces raisons, toutes prises des lois impériales contre le paganisme, sont des preuves bien claires de l'attachement aveugle et opiniâtre de ses sectateurs: or, si les lois humaines peuvent produire quelque changement dans la conduite extérieure des hommes, elles ne peuvent rien sur leurs cœurs; ainsi en supposant que, depuis que les empereurs eurent placé la croix sur leurs diadèmes, il y eut un grand nombre de païens qui renoncèrent sincèrement au paganisme pour embrasser la religion chrétienne, il faut avoir recours à un autre principe qu'aux lois impériales, pour expliquer un changement si difficile et si admirable. Quel est ce principe, sinon la main de celui qui avait promis à ses apôtres d'être avec eux prêchant les vérités qu'il leur avait ordonné de publier partout, jusqu'à la consommation des siècles.

En deux mots, l'établissement de la religion chrétienne au milieu des supplices, et son affermissement par tous les moyens que les hommes puissent employer pour détruire ce qui n'est que leur ouvrage, présentent un prodige dont Dieu est véritablement l'auteur. Mais en quoi consiste, dans la réalité, ce grand prodige? Il est évident qu'il consiste dans le changement de pensées, de sentiments, de mœurs des Juifs et des païens que Dieu rendait Chrétiens; or, la conversion sincère de ceux qui devinrent Chrétiens sous Constantin et ses successeurs, ne suppose-t-elle pas le même changement? Il faut donc reconnaître le même prodige dans l'accroissement de la religion chrétienne, que dans son établissement.

## CHAPITRE VII.

La vertu et la constance désirables dans les témoins des faits.— Vertu des premiers Chrétiens. — L'incrédulité forcée de la reconnaître. — Ses efforts pour l'obscurcir.

*Les premiers Chrétiens doivent être vertueux et attachés à leur religion. — Preuves de leur vertu. — Caractères de la vertu propres aux premiers Chrétiens.*

I. On ne conçoit point que Dieu ait bien voulu parler aux hommes pour les instruire de la manière dont il voulait en être honoré, sans qu'il se formât des adorateurs vertueux et fidèles; car la vertu et l'attachement à sa parole doivent faire partie du culte qu'il prescrit. On conçoit encore moins qu'une religion révélée pût se conserver et se perpétuer, si elle n'avait pour premiers dépositaires que des hommes vicieux, légers, inconstants; car la révélation est un fait, qui doit être appuyé sur des preuves sensibles, principalement sur des miracles. Il n'est pas nécessaire que la révélation faite une fois, soit renouvelée dans la suite pour chaque particulier; mais il est nécessaire qu'elle ait eu pour témoins des hommes d'une sincérité qui soit au-dessus de tout soupçon. Or, qu'est-ce qui peut imprimer ce caractère à des témoins, sinon leur vertu, leur attachement invincible à la révélation, leur fidélité constante à lui rendre témoignage? D'un côté, leur vertu les rend in-

capables de tromper; et comme elle ne peut être que l'effet de la révélation qu'ils attestent, elle en suppose la réalité, comme un effet suppose sa cause; d'un autre côté leur attachement invincible démontre leur intime persuasion, et en même temps qu'ils ne sont pas trompés; car par rapport à des faits sensibles, on ne peut être trompé que volontairement. Dépouillez de ces qualités les témoins de la révélation, vous vous mettez dès là même dans la nécessité de leur refuser votre confiance; un témoin sans vertu peut mentir; un témoin à qui la crainte de la mort peut arracher un désaveu de sa déposition, vous rend aussi timide qu'il l'est lui-même; et quand même il opérerait des miracles pour confirmer sa déposition, qu'en pourriez-vous conclure, s'il lui arrivait de se rétracter? De la variation dans un témoin, il ne peut résulter que doute et qu'incertitude.

Il est donc important de nous bien assurer de la vertu des premiers Chrétiens, et de leur attachement à leur religion. Commençons par la vertu.

II. Pour donner une juste idée de la vertu des premiers Chrétiens, il faudrait d'abord en tracer une de la morale de l'Evangile, et comparer ensuite avec cette divine morale les mœurs des premiers Chrétiens: mais cela nous mènerait trop loin. On peut lire l'excellent ouvrage des *Mœurs des Chrétiens*, par M. l'abbé Fleury. Elle était si éclatante la vertu des disciples de Jésus-Christ, longtemps après le siècle des apôtres, que nos anciens apologistes, témoins des faits, en prenaient occasion de convaincre d'injustice leurs persécuteurs, de reprocher aux païens leurs désordres, de faire voir la divinité de la religion chrétienne.

« Pourquoi, » disait Arnobe (lib. IV, *Adv. gentes*), « brûlez-vous nos livres et démolissez-vous les lieux de nos assemblées? On y adore le souverain Dieu; on y demande la grâce et la paix pour tous les magistrats, pour les armées, pour les rois, pour nos compatriotes, pour nos ennemis. On n'y entend rien qui n'inspire l'humanité, la douceur, l'honnêteté, la chasteté et la pudeur. Nous communiquons de nos biens à ceux qui en ont besoin, étant unis avec tous les hommes, par le nœud étroit qui nous les fait considérer comme notre prochain. »

« Vous qui jugez les criminels, » disait Tertullien aux sénateurs de Rome (*Apolog.*, 44 et 45), « j'en prends à témoin vos registres, y en a-t-il un seul qui soit Chrétien? Ce sont des vôtres qui remplissent vos prisons, qui travaillent aux mines, qui sont exposés aux bêtes; il n'y a point là de Chrétien, ou il n'y est qu'à ce titre; s'il y est à un autre titre, il n'est plus Chrétien: *Nemo Christianus, nisi hoc tantum, aut si et aliud, jam non Christianus.* L'innocence est pour nous une nécessité; nous la connaissons parfaitement l'ayant apprise de Dieu qui est un maître parfait, et nous la gardons fidèlement, comme ordonnée par ce juge, que l'on ne peut mépriser. »

Athénagore, avant Tertullien, avait tenu le même langage. (*Legat. pro Christ.*) « Nul Chrétien n'est méchant, » disait-il à l'empereur Marc-Aurèle, « à moins qu'il ne démente sa profession: *Nemo Christianus malus, nisi qui professionem mentitus fuerit.* »

Minucius Félix s'expliquait dans les mêmes termes: « Les prisons regorgent de vos criminels; on n'y voit aucun Chrétien, si ce n'est pour cause de sa religion, ou qui ne l'ait abandonnée: *Vestro numero carcer exæstuat; Christianus ibi nullus; nisi aut reus suæ religionis, aut profugus.* »

« Si l'on compare, disait Origène (*In Cels.*, l. III, c. 5), les assemblées qui servent Dieu selon les enseignements de Jésus-Christ, à celles des peuples dont elles se sont séparées; elles sont parmi ces autres, comme des astres dans le monde. Et qui n'avouera que ceux de nos assemblées ecclésiastiques, qui ont fait le moins de progès dans la vertu et qui sont dans un degré très-bas, au prix des plus avancés, valent beaucoup mieux que la plupart de ceux dont les assemblées civiles sont composées? Considérez, par exemple, l'Eglise d'Athènes, vous y verrez régner la douceur et le bon ordre, dans le dessein qu'elle a de plaire au grand Dieu; tandis que l'assemblée politique des Athéniens, dans une disposition bien différente, est pleine de confusion et de trouble.... De sorte qu'une personne sincère et équitable qui viendra à y faire réflexion ne pourra s'empêcher d'admirer celui qui a su et concevoir et exécuter le dessein de former à Dieu des Eglises, au milieu de ces corps politiques, où ce sont autant de corps à part. Et qui mettrait en parallèle ceux qui gouvernent les unes et ceux qui gouvernent les autres, il trouverait que parmi les conducteurs de nos Eglises, il y en a qui mériteraient de commander dans une ville habitée par des citoyens divins, s'il y en avait une telle dans le monde; au lieu que ceux qui tiennent le premier rang dans les sociétés civiles, n'ont rien dans leurs mœurs qui les rende dignes de la prééminence qu'il semble que leur dignité leur donne sur les autres hommes.... Cela étant, n'y a-t-il pas toute sorte de raisons de conclure que Jésus, qui a réussi dans une telle entreprise, était accompagné d'une puissance vraiment divine. »

L'efficace de l'Evangile sur les esprits était alors si sensible, qu'elle changeait subitement les hommes les plus vicieux « Donnez-moi, » disait Lactance, « un homme colère, médisant, fougueux dans ses passions, je le rendrai doux et paisible comme un agneau par cette parole divine. Donnez-moi un avare, je vous le rendrai libéral et répandant à pleines mains ses richesses. La sagesse divine a tant de force, qu'en pénétrant un cœur, elle en chasse d'un seul coup la folie qui est la mère des crimes. *Tanta divinæ sapientiæ vis est, ut in hominis pectus infusa, matrem delictorum stultitiam uno semel impetu expellat.* »

Le christianisme produisait non-seulement chez les païens convertis un renoncement

total au vice; mais ce qui est peut-être plus étonnant encore, il y produisait un renoncement aux usages les plus autorisés par les lois du pays où ils vivaient, par la coutume et en quelque sorte par le climat. Ainsi, dit Bardesane dans Eusèbe: « les Parthes devenus chrétiens ont renoncé à la pluralité des femmes, les Perses convertis ne se permettent plus le mariage avec leurs filles; les Bactriens et les Gaulois ne violent plus l'honnêteté et les droits de l'union conjugale. Ainsi dans quelque pays que vivent les Chrétiens, les lois et les mœurs criminelles n'ont point d'empire sur eux. *Ita ubicunque degunt, nec legum morumque sceleratorum improbitate vincuntur.*»(Euseb., *Præp. Evang.*, l. vi, c. 10.)

Remarquons en passant que nos esprits forts qui prétendent que le climat, la constitution et la complexion des Asiatiques, leurs lois, leurs mœurs sont incompatibles avec la religion chrétienne, doivent convenir ou que la physique est fautive, ou que la religion chrétienne a une efficace supérieure à tous les obstacles; puisque c'est précisément dans l'Asie qu'elle fit d'abord les progrès les plus rapides. La vérité est qu'il n'y a point de pays où les hommes soient disposés à recevoir la religion chrétienne; parce qu'il n'en est point où les hommes soient sans préjugés, sans passions, sans vices; mais que Dieu est le maître de la faire recevoir partout où il lui plaît; parce qu'il est le maître des esprits et des cœurs.

Si les témoins éclairés et véridiques que nous venons d'entendre au sujet de la vertu des premiers Chrétiens, avaient besoin d'être soutenus du suffrage de leurs ennemis; nous avons celui de Pline, de Julien, de Lucien.

Le premier juge nécessaire d'arracher la vérité par la force des tourments à deux filles esclaves qu'on disait être dans le mystère du culte chrétien (epist. 97); que découvre-t-il? *une mauvaise superstition portée à l'excès*, c'est-à-dire un culte opposé à la religion dominante, accompagné d'un grand zèle et d'une grande piété. Que découvre-t-il encore? « Qu'à un jour marqué les Chrétiens s'assemblaient avant le lever du soleil, et chantaient tour à tour des hymnes à la louange du Christ comme d'un Dieu; qu'ils s'engageaient par serment, non à quelque crime, mais à ne point commettre de vols ni d'adultères, à ne point manquer à leur promesse, à ne point nier un dépôt. » C'est la déposition même de ceux à qui ses menaces ont fait abandonner le christianisme. Assurément elle ne doit pas paraître suspecte: si ces lâches déserteurs avaient pu charger les Chrétiens, eussent-ils manqué de le faire pour mériter les faveurs de leur juge?

L'empereur Julien, dans sa lettre à Arsace, grand prêtre de Galatie, rend un témoignage aussi éclatant à la charité des Chrétiens.

Lucien même, ce railleur éternel, ce contempteur de tous les cultes, au milieu de ses plaisanteries contre les Chrétiens, laisse échapper les traits les plus glorieux. « Leur législateur,» dit-il,« leur persuade qu'ils sont tous frères... Ils se séparent de nous; ils renient les dieux des Grecs: ils adorent leur Docteur crucifié, et conforment leur vie à ses lois... Ils méprisent les richesses; tout est commun entre eux; et ils sont constants dans leur foi; jusqu'à ce jour ils adorent ce grand homme crucifié dans la Palestine. »

III. Il est vrai, disent les incrédules, qu on aperçut dans les premiers Chrétiens un grand amour pour la vertu: et le christianisme a eu cela de commun avec toutes les sectes naissantes, que plusieurs se sont déterminés à l'embrasser par le désir de la perfection. Ce serait cependant se tromper beaucoup, ajoutent-ils, que de s'imaginer qu'il n'y a pas eu un grand nombre de malhonnêtes gens parmi les premiers Chrétiens: les Epîtres des apôtres, l'histoire des hérésiarques du Ier siècle, les suppositions qui se firent dans ce temps, ne prouvent que trop la multitude des imposteurs et des faussaires.

On doit savoir gré aux incrédules de convenir du grand amour des premiers Chrétiens pour la vertu; mais ce qu'ils ajoutent, « que le christianisme a eu cela de commun avec toutes les sectes naissantes, » est intolérable. Quelles sont donc ces sectes, qui, dans leur naissance, ont été l'assemblage d'une multitude de saints? Pourrait-on bien nous les indiquer? ce ne sont pas assurément les sectes des nicolaïtes, des gnostiques, des valentiniens, des marcionites; en un mot, toutes ces anciennes sectes qui sortirent des Eglises fondées par les apôtres. Ce qu'on ajoute encore est-il plus tolérable? Pourquoi vouloir noircir la société des premiers Chrétiens par des crimes qui étaient le sujet de ses gémissements? Pourquoi dissimuler que sa sainteté repoussait hors de son sein quiconque avait le malheur de s'écarter des voies de la vérité et de la justice, et qu'il n'y avait plus d'espérance de pouvoir y rentrer que par l'abjuration de l'erreur, ou par une réparation proportionnée à l'outrage fait à la vertu?

« Les Chrétiens,» dit Origène, « examinent autant qu'ils peuvent le cœur de ceux qui veulent être du nombre de leurs disciples. Enfin ils les y reçoivent, quand ils les voient dans l'état où ils les désirent; et ils en font un ordre à part: car ils en ont deux différents parmi eux; l'un, des initiés, qui ne le sont que depuis peu, et qui n'ont pas encore reçu le symbole de leur purification; l'autre, des personnes qui ont donné toutes les preuves possibles de la ferme résolution où elles sont de n'abandonner jamais la profession du christianisme. C'est d'entre ces derniers que l'on en choisit quelques-uns, pour avoir le soin d'examiner la vie et les mœurs de ceux qui souhaitent d'être admis dans l'assemblée; afin qu'ils en éloignent ceux qui refusent de renoncer à leurs

vices; et qu'y recevant les autres avec joie, ils leur fassent faire tous les jours de nouveaux progrès dans la vertu. Ils en usent à peu près de la même sorte à l'égard des pécheurs, et surtout de ceux qui vivent dans l'impureté. Ils les retranchent de leur communion... Les Chrétiens pleurent comme morts à Dieu et comme perdus ceux qui se laissent vaincre à la luxure, ou à quelque autre péché : et s'il leur arrive de donner des marques suffisantes d'un sérieux retour, ils les regardent comme ressuscités d'entre les morts : mais ils sont beaucoup plus longtemps à les recevoir, qu'à recevoir ceux qui se présentent la première fois. Ils leur ôtent même pour l'avenir toute espérance d'avoir part au gouvernement et à la conduite de l'Eglise de Dieu, parce qu'une telle chute les en rend indignes. »

Voilà des preuves non équivoques de la vertu des Chrétiens; ces épreuves par où il fallait passer pour être admis dans leurs assemblées; cette sévérité inflexible à l'égard des pécheurs; cette exclusion de tout ministère pour les pénitents : car il est manifeste que si le nombre de ces derniers avait été le dominant, une telle discipline aurait été impraticable. Il faut donc reconnaître la vérité de la religion chrétienne, ou prétendre qu'on ne peut rien conclure de la vertu en sa faveur.

IV. C'est en effet ce que prétendent les incrédules : « parce que, disent-ils, toutes les religions peuvent produire quelques exemples des vertus extérieures qui ont le plus éclaté dans la chrétienne (*Traité de la religion*, par le P. Mauduit, c. 6), la générosité, l'intrépidité, la modestie, la tempérance dans un pouvoir absolu, l'inviolable fidélité, la constance dans les tourments jusqu'à la mort, la pauvreté volontaire, le mépris des richesses, la foi et la chasteté conjugales, la libéralité envers les indigents, la compassion envers les misérables, et généralement toutes les vertus dont les actes frappent les yeux de quelque éclat. » Les païens ont eu leurs vestales, leurs stoïciens, leurs pythagoriciens.

Quant à l'austérité, les Chrétiens ne l'ont jamais portée si loin que les gentils des Indes : on aurait même peine à le croire, s'il n'était attesté par des témoins oculaires. (Bernier, t. II, p. 221.)

On voit parmi eux des fakirs tout nus, assis et couchés les nuits et les jours sur la cendre. (Tavernier, t. V.) On en voit qui font de fort longs pèlerinages, non-seulement tout nus, mais chargés de grosses chaînes de fer comme celles que l'on met aux pieds des éléphants. On en voit qui se tiennent des heures entières sur leurs mains sans branler, la tête en bas et les pieds en haut. Il y en a qui logent dans des fosses où ils ne reçoivent de lumière que par un petit trou; ils y demeurent quelquefois neuf à dix jours sans manger. Il y en a qui passent plusieurs années sans se coucher, s'appuyant seulement quelquefois sur une corde suspendue en l'air, qui leur passe sous les bras. Il y en a d'autres qui tiennent jusqu'à la mort un bras et quelquefois tous les deux élevés en l'air, de sorte qu'il se forme dans les jointures des duretés si fortes, qu'ils ne peuvent plus les abaisser; leurs cheveux croissent jusqu'à passer leur ceinture, et leurs ongles égalent leurs doigts en longueur; ils demeurent tout nus en cette posture nuit et jour, hiver et été, exposés aux pluies, aux chaleurs, aux piqûres des moucherons.

On voit par là de quoi les hommes deviennent capables par l'imposture ou par le caprice. Les prêtres de Cybèle, pour honorer leur déesse, renonçaient à être hommes. (Lucian., *De dea Syr.*) Les Assyriens, par religion, se brûlaient au poignet ou au col. Il y a des mahométans si zélés et si superstitieux qu'ils se crèvent les yeux après avoir fait le pèlerinage du tombeau de Mahomet, pour ne les pas souiller par d'autres regards. (*Voyage d'Italie et du Levant*, par M. de Sermunie; *Voyage de Luc*, t. II. Delon, t. I.) On connaît des peuples entiers qui sacrifient la vie à leurs superstitions. Il y a chez les Canariens une procession solennelle dans laquelle on porte les idoles en triomphe sur un char magnifique, orné de fleurs et monté sur quatre roues d'une grandeur extraordinaire : on attache aux rayons de ces roues entre le moyeu et le plus grand cercle plusieurs crochets de fer sur lesquels se jettent à corps perdu ceux qui veulent signaler leur zèle envers leurs dieux : lorsqu'ils sont une fois accrochés, ils tournent et suivent le mouvement des roues, jusqu'à ce qu'ils aient perdu la vie. D'autres se couchent par terre aux endroits par où le char doit passer, afin d'avoir le bonheur d'être écrasés par son poids. On voit à peu près la même chose dans la ville de Jagonat, qui est située sur le golfe de Bengale. (Bernier, t. II, p. 142.) Les Icoxvans passent de même le jour d'une grande fête qu'ils célèbrent en l'honneur de leur dieu Armida. (*Ambass. des Holl. au Japon*, p. 213.)

Les Indiens occidentaux, de même que les anciens prêtres de Baal, se déchiquetaient tout le corps, lorsqu'ils voulaient fléchir leurs dieux et en obtenir une abondante récolte. (Petrus Martyr, c. 7, p. 452.)

Gaspar Villela (dans Acosta, *Historia natural y moral de las Indias*, p. 152 et 157) assure qu'il a vu de ces Indiens se noyer dans l'espérance d'aller au ciel, d'autres s'enfermer dans un tonneau et s'y laisser mourir de faim.

Les mahométans n'ont pas encore pu détruire dans le Mogol cette barbare coutume qui est en usage depuis les temps les plus éloignés, en conséquence de laquelle les femmes se brûlent avec le corps de leurs maris défunts.

Nos adversaires suivent ici la même méthode qu'au sujet des miracles. A force de fouiller dans les histoires et les relations des voyageurs, trouvent-ils quelques faits qui aient une ombre d'apparence avec nos preuves? Ils croient triompher : mais que

montrent tous leurs petits contes bizarres? ils montrent qu'ils se connaissent très-mal en vertu.

L'action extérieure n'est que l'écorce de la vertu. Son essence réside dans l'amour de l'ordre : ce qui emporte nécessairement, outre l'action, un bon motif et une fin légitime. On peut faire des actions de générosité, d'intrépidité, de modestie, de tempérance, de fidélité, de constance, de libéralité, de compassion, pour s'attirer l'estime des hommes, pour gagner leur confiance, pour se repaître soi-même d'une certaine distinction que la vertu met entre nous et les méchants (car telle est la force de la vertu même extérieure, que les vicieux ne sauraient lui refuser leur estime, ni leur confiance, et qu'elle semble nous élever au-dessus de ceux qui la négligent). Mais des actions qui n'ont point d'autre principe, n'ont qu'une fausse apparence de la vertu : ce sont réellement des vices; c'est vanité, c'est intérêt, c'est orgueil.

Si la vertu est l'amour de l'ordre, un homme vertueux est donc un homme qui aime l'ordre : ce qui est inséparable d'un attachement universel à tous les devoirs. Etre tempérant, mais avare; être généreux, mais injuste; être compatissant, mais voluptueux, ce n'est pas aimer l'ordre. Pour l'aimer, il faut être attaché à tous les devoirs, et la preuve la moins équivoque d'un tel attachement est la fidélité à les remplir tous. L'amour-propre peut bien faire quelques efforts pour se parer des dehors de la vertu; mais ces dehors sont trop pénibles pour se soutenir longtemps, de plus l'amour-propre ne s'appuyant sur aucun motif solide, il se dédommage en secret de la violence qu'il se fait en public; il s'affaiblit ainsi lui-même, et mis à l'épreuve, il laisse tomber le masque, suivant ces principes.

Sans doute, dans les religions les plus fausses, on trouve des actions extérieures de vertu : quelle société sans cela pourrait subsister? Mais y trouve-t-on des hommes vraiment vertueux? Quel est le motif, quelle est la fin du bien qui s'y pratique? quel homme y remplit exactement tous les devoirs? Hélas! tous les peuples privés des lumières de la révélation se sont livrés dans tous les temps aux derniers excès. Quand même on rencontrerait de la vertu dans les fausses religions, on ne pourrait leur en attribuer la gloire : quelle fausse religion prescrit tous les devoirs? quelle fausse religion fournit des raisons capables d'affermir les sectateurs dans l'amour et la pratique de tous les devoirs?

La religion chrétienne a droit de s'attribuer la vertu de ses sectateurs. Ceux qui s'embrassaient et qui passaient par conséquent de la corruption à la sainteté, étaient son ouvrage. Elle leur apprenait tout ce qu'ils devaient à Dieu, tout ce qu'ils devaient au prochain, tout ce qu'ils se devaient à eux-mêmes; elle leur montrait l'unique et véritable fin qui devait les mouvoir; elle appuyait ses leçons sur des fondements capables de les rendre constamment fidèles. Aussi quelle société parfaite que celle des premiers Chrétiens! l'orgueil, la vanité, l'intérêt en étaient bannis. Auraient-ils pu avoir de la complaisance dans leur vertu, ces sages instruits qu'incapables d'avoir d'eux-mêmes une bonne pensée, ils tenaient tout de la grâce de leur Sauveur? Auraient-ils pu rechercher l'estime des hommes? ils savaient qu'ils étaient l'objet de leur haine et de leurs calomnies? Auraient-ils pu être remués par l'intérêt? ils n'ignoraient pas qu'ils n'avaient que des persécutions à attendre de la terre. Ils ne pouvaient avoir qu'une vue unique qui est de plaire à Dieu; mais ils ne pouvaient douter qu'en effet ils n'eussent ce bonheur, parce qu'ils étaient assurés par une infinité de miracles, que suivre l'Evangile c'était se conformer à cette volonté. Ainsi la vérité de la religion chrétienne est aussi clairement démontrée par la vertu de ses premiers sectateurs, que la réalité d'une cause est démontrée par ses effets.

En deux mots, la vertu et l'amour de l'ordre, c'est-à-dire l'amour des êtres selon leurs divers degrés de perfection; car l'ordre est la position des êtres dans leur place : ainsi l'homme ne saurait être dans l'ordre qu'en préférant les êtres les plus parfaits aux moins parfaits, et qu'en aimant d'un amour égal les êtres égaux. Sans cela, comme il est visible, les êtres n'occuperaient point dans son cœur la place qui leur convient : il faut donc qu'il aime Dieu plus que toutes choses, qu'il aime comme lui-même les hommes pour Dieu, et qu'il n'use de toutes les autres créatures que pour obéir à Dieu. Où trouver donc la vertu hors la religion chrétienne? Ce n'est que là que Dieu est connu, parce que ce n'est que là qu'il s'est fait connaître tel qu'il veut être honoré pour lui plaire; partout ailleurs on ne trouve une idée quelconque de Dieu qu'avec un mélange d'erreurs qui la défigurent et qui la déshonorent.

Au reste, les premiers Chrétiens ne faisaient point consister la vertu, ni à se priver, comme les fakirs, de l'usage des membres par des postures forcées et ridicules; ni à s'ôter la vie, comme les Canariens et les Jagonats; ni à se déchiqueter tout le corps; ou à se noyer, ou à se laisser mourir de faim, comme les Indiens occidentaux; ni à s'arracher les yeux comme les dévots de Mahomet.

La religion chrétienne prescrit la privation des plaisirs, la mortification des passions, non pour détruire le corps, mais pour le conserver. Les plaisirs sensuels l'amollissent, l'énervent, en altèrent l'économie; ils dégradent l'âme, ils la détournent de la vérité, de la justice, de la paix, ils l'attachent à la terre où elle ne peut trouver qu'un faux bonheur.

La religion chrétienne condamne le pécheur à la pénitence qui consiste essentiellement dans l'amour du Créateur et dans le regret de lui avoir préféré les créatures; elle le pénètre d'horreur pour ses crimes.

de crainte pour la sévérité des vengeances, et de confiance dans la bonté de Dieu qu'il a outragé ; elle l'arme contre lui-même ; elle le porte à punir un corps coupable, pour expier ses excès, pour en effacer les vestiges et les penchants, pour y substituer l'ordre et l'innocence. Mais elle ne lui laisse pas oublier que le corps d'un Chrétien est le temple du Saint-Esprit; qu'il doit être respecté et entretenu avec autant de soin qu'on doit en avoir pour en bannir toute souillure et toute profanation; que de le renverser en tout ou en partie par des mutilations ou par le suicide, c'est un attentat que rien ne peut justifier. C'est dans ce temple qu'il faut combattre, qu'il faut se préparer à une autre vie, qu'il faut faire des provisions pour l'éternité. Vouloir, en le détruisant, mettre fin à ses combats, parce qu'on croit avoir assez combattu; vouloir s'ôter la vie présente, parce qu'on croit être assez préparé à l'autre; vouloir ne plus pratiquer les œuvres de justice, parce qu'on croit en avoir assez mérité la couronne, c'est lâcheté, c'est présomption, c'est démence.

Toutes les austérités des fakirs, des Indiens, des musulmans, ne sont donc qu'imposture, ou ostentation, ou fanatisme. Que ne diraient pas nos adversaires contre la religion chrétienne, si elle autorisait des cruautés de ce genre ? On rencontre dans l'histoire ecclésiastique des exemples de pénitences qui étonnent; mais ce sont des prodiges, et non une voie ordinaire : or, Dieu fait, quand il lui plaît, des prodiges par des vues dignes de sa sagesse

V. On ne peut bien juger que par sentiment de la force de l'argument que nous venons de discuter. Que les incrédules fassent taire leurs préventions; qu'ils laissent parler seule leur conscience : nous nous en rapportons à son témoignage, nous ne craignons pas qu'elle attribue à la nature humaine abandonnée à ses propres efforts une vertu si pure, inspirée si subitement à une multitude de personnes de tout âge, de tout sexe, de toute condition, de toute nation. Hélas ! qu'était-ce que cette multitude, avant de se soumettre à l'Evangile? Que de ténèbres à dissiper ! que de penchants à vaincre ! quel contraste entre nos devoirs et nos désirs! L'attachement de cette multitude de saints à la vérité va nous offrir un argument d'une force au moins égale.

## CHAPITRE VIII.

Des martyrs du christianisme dans les trois premiers siècles de l'Église.

*Attachement des premiers Chrétiens à leur religion. — On ne peut trop grossir le catalogue de leurs martyrs. — Vains efforts des incrédules pour en diminuer le nombre et pour attribuer les persécutions qu'ils ont eu à souffrir à une autre cause que pour la religion chrétienne. — Différence entre les martyrs des fausses religions et les martyrs de la religion chrétienne. — Subtilité des raisons alléguées par l'auteur du Traité de la Tolérance. — Les malheurs arrivés aux persécuteurs des Chrétiens méritent d'être considérés.*

I. Si nous n'avions pour témoins des faits qui servent de fondement à la religion chrétienne que des scélérats et des inconstants dans leur déposition, nous en faisons l'aveu avec candeur, nous nous regarderions comme étant sans témoins. Mais quel juge, à moins qu'il ne soit en démence, rejettera le témoignage d'hommes vertueux et toujours prêts à sceller de leur sang leur témoignage? C'est ce que les incrédules sentent comme nous : de là leurs efforts, soit pour obscurcir la vertu des premiers Chrétiens, soit pour diminuer le nombre de nos martyrs, soit pour leur enlever la gloire d'avoir tout souffert pour la vérité de l'Evangile, soit pour enlever à cette vérité même la gloire d'avoir eu des martyrs différents des martyrs des fausses religions, soit pour décharger les empereurs romains du crime de ce qu'ils appellent intolérance. Nous venons de voir quel a été le succès de ces efforts, pour jeter des nuages sur la vertu des premiers Chrétiens. Nous avons vu (chapitre 2 de cette seconde partie) qu'on ne peut sans ignorance ou sans mauvaise foi assigner une autre cause des persécutions souffertes par les premiers Chrétiens que leur religion. Nous allons voir combien sont frivoles leurs efforts pour diminuer le nombre de nos martyrs.

II. L'attachement des premiers Chrétiens à leur religion est un fait qu'on ne saurait contester : il fut mis trop souvent à l'épreuve pour paraître douteux. On ne peut trop grossir le nombre de leurs martyrs pendant près de trois siècles. Quelle multitude de Chrétiens n'était pas dévouée à la mort par la fureur des peuples ! les gouverneurs les plus sages des provinces, indignés de voir périr tant d'innocentes victimes par une voie si injuste, se croyaient obligés de faire là-dessus leurs représentations aux empereurs. Nous avons vu celles que fit Pline le Jeune à Trajan. Sérénius Granianus, proconsul d'Asie, fit aussi les siennes à Adrien qui y eut égard : mais ses lettres en faveur des Chrétiens ne firent pas cesser un désordre si criant ; puisqu'Antonin le Pieux, successeur d'Adrien, fut obligé d'adresser un édit sur le même sujet à l'assemblée générale des états de l'Asie. Cet édit caractérise trop bien et les païens et les Chrétiens pour ne pas mériter d'être rapporté.

« Je ne doute point, dit cet empereur (Euseb., *Hist.*, l. iv), que les dieux n'aient soin de livrer ces personnes entre vos mains quelque effort qu'elles fassent pour se cacher, et très-assurément ils souhaitent encore plus que vous le châtiment exemplaire de ceux qui refusent de les adorer; mais vous devez prendre garde qu'en tourmentant avec tant d'animosité ceux que vous accusez d'être des athées, vous ne les rendiez plus obstinés au lieu de les faire changer de sentiment; car ils ne souhaitent pas

tant de vivre, comme ils se trouvent heureux de souffrir la mort pour leur Dieu : ainsi ils aiment mieux exposer leur vie que de consentir à ce que vous demandez. Pour ce qui est des tremblements de terre présents et passés, il ne sera pas hors de propos qu'on vous avertisse de vous comparer avec ceux contre qui vous paraissez si animés. Car quand ces malheurs vous arrivent vous vous abattez, et vous vous découragez entièrement, et eux au contraire ne témoignent jamais plus de confiance en Dieu. Aussi semble-t-il que hors des calamités publiques vous ne connaissez pas seulement les dieux. Vous négligez toutes les choses de la religion, vous ne vous souciez point du culte de l'Immortel, et vous chassez et persécutez jusqu'à la mort les Chrétiens qui l'adorent.

« Plusieurs d'entre les gouverneurs ont écrit à mon père en leur faveur; et il leur a répondu qu'il fallait les laisser en repos, à moins qu'on ne vît qu'ils fissent quelque entreprise contre le gouvernement. Plusieurs m'ont aussi consulté sur cette affaire, et je leur ai fait la même réponse. Que si quelqu'un continue à accuser les Chrétiens à cause de leur religion, que l'accusé soit renvoyé absous quand il paraîtra effectivement être Chrétien et que l'accusateur soit puni de l'avoir accusé. »

Si sous ces empereurs modérés on épargnait si peu le sang chrétien, dut-il être ménagé sous les Néron, sous les Domitien, sous les Trajan? dut-il être ménagé dans la suite sous les Sévère, sous les Dèce, sous les Valérien, les Aurélien, les Dioclétien, etc.? Avec quelle fureur ne devait-il pas être versé, ce sang, par les peuples qui en étaient avides et qui se voyaient soutenus et armés de toute la puissance de l'empire ? Ce serait bien peu connaître le genre humain que de s'imaginer que les Chrétiens n'eussent pas tout à souffrir, et de la part des Juifs auxquels ils voulaient faire adorer une personne crucifiée par leurs pères, et de la part des gentils dont ils nommaient les divinités des idoles, et dont ils traitaient les dévotions de culte ignorant et grossier. Les prêtres, si capables d'émouvoir les peuples, pouvaient-ils demeurer tranquilles en se voyant menacés de la perte de leur crédit et de leur autorité, si la nouvelle religion prévalait? De quel œil les magistrats pouvaient-ils envisager cette religion ennemie de tous les cultes célébrés de temps immémorial? Les Chrétiens étaient regardés comme des impies et des athées : on rejetait sur eux toutes les calamités publiques : ce n'était que par leur sang qu'on croyait pouvoir apaiser la colère des dieux immortels : on faisait passer pour un crime de lèse-majesté leur refus des honneurs divins à des créatures, et de se soumettre à des lois dictées par la superstition. De là tant d'édits qui les condamnaient aux traitements les plus inhumains et les plus injustes ; qui les abandonnaient aux caprices des gouverneurs et des magistrats ; qui les livraient aux fureurs des prêtres et des peuples.

Il n'y aurait qu'un moyen de diminuer le nombre de nos martyrs; ce serait de supposer que les premiers Chrétiens étaient un peuple de lâches et de timides que les premières menaces du prince rappelaient aussitôt à la religion dominante : mais c'est ce qu'on ne peut supposer sans démentir toutes les idées que les païens en avaient eux-mêmes. Ils les représentaient comme des hommes qu'*il est impossible de réduire à rien* (Plin., epist. 97) contre leur religion; comme des hommes disposés *par la coutume* à recevoir la mort plutôt que de changer (Arrian., *Ad. Epict.*, l. iv, c. 7); comme des hommes d'*une opiniâtreté enracinée* (Marc. Aur., l. xi, v. 3), laquelle avait passé en proverbe, pour marquer une constance à toute épreuve. *On ferait*, disait-on, *plutôt changer de sentiment ceux qui suivent Moïse et Christ.* Rien ne caractérise mieux l'idée qu'avaient les païens de l'attachement des Chrétiens à leur religion, qu'un trait que saint Augustin nous a conservé ; c'est la réponse de l'oracle à Porphyre qui demandait comment on pourrait arracher une femme au christianisme? *On écrirait plutôt sur de l'eau*, répond l'oracle, *ou on volerait plutôt dans les airs.*

III. Nos anciens apologistes, saint Justin, Origène, Eusèbe, Lactance, témoins du fait dont il s'agit, en tiraient une forte preuve. Plus on nous persécute, disait Lactance (*Instit.*, l. v, c. 3, 19), plus le nombre des Chrétiens augmente. Ce serait être dépourvu de sens commun, que de n'en pas conclure que les gens sages doivent se déclarer pour nous.

C'était assurément bien raisonner : car autant les hommes ont de penchant pour l'estime, pour la gloire, pour le plaisir : autant ont-ils d'aversion pour le mépris, pour la calomnie, pour la douleur : voilà leur nature. La multiplication des Chrétiens par la persécution ne pouvait donc paraître naturelle ; tout homme sage ne pouvait donc se dispenser d'approfondir les causes d'un tel phénomène : or à moins qu'on ne fût dépourvu de sens commun, il n'était pas possible d'approfondir ces causes, sans se déclarer pour les Chrétiens ; car les Chrétiens s'appuyaient sur des miracles; tout roulait donc sur des faits, dont chacun pouvait s'assurer de la vérité avec une facilité infinie.

IV. Les incrédules ont ici recours à leur ressource ordinaire, c'est-à-dire à des exemples d'attachements à des cultes méprisables. Origène, disent-ils, avoue (*Cont. Cels.*) qu'un Egyptien aurait autant aimé mourir que d'être obligé de ne point regarder comme des divinités les animaux qu'il était accoutumé d'adorer, ou de manger des viandes qui lui étaient interdites par sa religion.

Les mahométans ne le cèdent en rien aux Chrétiens du côté du respect pour leur législateur, et de la persuasion intime qu'ils ont pour la divinité du culte qu'il a établi. Les bons musulmans croient leur religion d'une

telle évidence, qu'ils s'imaginent que tous les savants en connaissent la vérité. (M. de la Croze, *Dissert. histor.*)

Les derniers siècles nous ont donné en Europe le barbare spectacle d'un grand nombre d'hommes qui ont mieux aimé mourir que d'abjurer des sentiments condamnés par l'Église romaine. Les anabaptistes ont leur martyrologe. Florimond de Rémond rapporte bien des preuves de la fermeté et de la constance de ces hérétiques. (Bayle, *Dict.*, art. *Anabapt.* Florim. de Rémond, *De l'hérés.*, l. vii, c. 6; l. ii, c. 4. *Hist. des anab.*, par le P. Catrou.) D'où l'on conclut que l'opiniâtreté des hommes est un des plus faibles arguments qu'on puisse employer.

Il n'y a pas jusqu'aux athées mêmes qui n'aient leurs martyrs. Ricaut (*Hist. de l'état présent de l'emp. ottom.*, l. ii, c. 14) nous apprend qu'il y en eut un exécuté de son temps à Constantinople que l'on appelait Mahomet Effendi. Ce qu'il y eut de plus étonnant, dit-il, c'est que pouvant se sauver en désavouant sa doctrine, et en promettant d'en suivre une meilleure à l'avenir, il aima mieux mourir dans son impiété que de se rétracter; et il disait que l'amour qu'il avait pour la vérité, l'obligeait à souffrir le martyre, quoiqu'il fût assuré qu'il n'avait aucune récompense à espérer.

Il faut, ajoutent les incrédules, convenir avec le ministre Jurieu (*Hist. du calvin. et du papisme*, part. i, l. ii, p. 164) qu'il y a quelque chose d'équivoque dans la preuve que l'on tire de l'attachement d'une secte à ses sentiments, parce qu'il n'est pas impossible que des gens s'entêtent d'une erreur ou d'une hérésie, jusqu'à vouloir mourir pour elle. Il ne faut point d'autres preuves de ce prodigieux entêtement que les hommes ont pour leur religion, que de voir que les plus anciens cultes et les moins fondés ont encore des sectateurs. Il y a actuellement des sabéens dans l'Orient; ils prétendent avoir reçu leur doctrine de Sabée, fils de Seth. (Prideaux, *Hist. des Juifs*, t. I, l. iii, p. 323, 405 et 406.) Il y a encore des mages en Perse et dans les Indes qui observent la même religion que Zoroastre leur a autrefois enseignée : ils ont eu cependant de très-grandes persécutions à essuyer de la part des Sarrasins; mais ils ont mieux aimé tout risquer que de changer de culte. (Hide, c. 1.) Les Arméniens qui vivent dans ces mêmes pays ont toujours persisté dans leurs cérémonies malgré la vexation des mahométans et la sollicitation des missionnaires de Rome : néanmoins leur religion est très-gênante; et ceux qui ont voyagé chez eux, assurent qu'ils n'ont d'autre motif de leur croyance que les préjugés de l'enfance. (Chardin, t. II, p. 232.)

Où est ici l'équité? Où est la bonne foi? Quel rapport entre les martyrs des fausses religions, et les martyrs de la religion chrétienne, soit du côté du nombre, soit du côté des motifs, soit du côté des dispositions? Là on n'aperçoit que quelques tristes victimes des passions, ou de l'illusion et du fanatisme ; ici on voit une multitude de sages de tout âge, de tout sexe, de toute condition, de toute nation, qui souffrent tout avec joie, plutôt que d'abandonner la vérité clairement connue, et de pratiquer des cérémonies évidemment mauvaises

On peut recevoir la mort, comme on peut se la donner par divers motifs, par une sorte de manie, par une sotte ostentation, par la vaine crainte de l'infamie, par quelque autre passion : car quelle passion n'a pas ses victimes? Mahomet Effendi en est un exemple bien palpable : quel motif pouvait avoir cet athée? L'amour de la vérité, lui fait-on dire : est-ce que la vérité peut paraître une réalité à un athée? Quoi! la chimère de la combinaison fortuite de quelques corpuscules de matière (car c'est là à quoi tout se réduit dans l'athéisme) peut paraître une vérité digne d'être défendue aux dépens de la vie? C'est la cause qui fait les martyrs, et non les supplices.

Qui a jamais pensé que la fermeté dans les tourments pour la défense d'un culte, fût inséparable de la vérité de ce culte? Sans doute, il se trouve dans les cultes les plus méprisables, des hommes qui y sont plus attachés qu'à leur vie même, parce qu'ils sont persuadés de leur vérité; mais leur persuasion n'est pas un garant infaillible de la vérité. Les Egyptiens étaient persuadés de la divinité de leurs animaux; les païens en général croyaient l'existence de leurs dieux, et la vertu de leurs idoles : cependant qu'y avait-il de plus absurde? Il est des mahométans qui n'ont aucun doute au sujet de la divinité de la mission de leur législateur : cependant est-il une erreur moins fondée? Il paraît certain aussi qu'il y a eu, et qu'il y a encore des hérétiques si infatués de leurs visions, qu'ils n'hésiteraient pas de leur sacrifier la vie. Ce qu'on doit donc conclure de la constance dans les tourments pour une religion, ce n'est pas la vérité de cette religion, mais la persuasion intime qu'ont de sa vérité ceux qui souffrent ainsi pour sa défense. On doit donc reconnaître que c'était là la disposition des martyrs chrétiens; et il ne s'agit plus que de savoir s'ils pouvaient être dans l'illusion.

Sur quoi portait leur persuasion? sur des faits. Voilà ce qui les engage à renoncer aux préjugés de l'enfance, de l'éducation, de l'exemple; voilà ce qui les engage à changer de pensées et de mœurs; voilà ce qui les engage à embrasser une doctrine contraire à leurs penchants les plus chéris, et à leurs intérêts les plus sensibles; voilà la source de leur courage, de leur intrépidité, de leur joie dans les tourments. Or, il n'en est pas des faits comme des opinions : on peut aisément se laisser prévenir d'une fausse opinion, la prendre pour vraie, s'en entêter, tout risquer pour sa défense. Il n'en est pas de même des faits qui se passent sous nos yeux; les sens en sont juges; tandis qu'on conserve la raison, on ne prend point les fantômes de son imagination pour

des réalités; il ne peut y avoir qu'une erreur volontaire par rapport aux faits.

On ne trouve aucun homme, dans les fausses religions, qui meure pour des faits qu'il ait vus. On meurt dans le christianisme pour des faits qu'on a vus, ou dont on a une pleine certitude. *Nous ne pouvons pas*, disaient les apôtres (*Act.* IV, 20), *ne point parler de ce que nous avons vu.* Les Juifs et les païens qui recevaient le témoignage des apôtres, étaient assurés des faits qu'ils leur entendaient publier, parce qu'ils voyaient eux-mêmes les faits dont les apôtres appuyaient leur prédication. Les Chrétiens du IIe et du IIIe siècle étaient à peu près dans la même position que ceux du Ier; ils donnaient leur vie pour des vérités certifiées par des faits qu'ils avaient vus, ou dont ils étaient entièrement certains; en sorte que leur mort était un témoignage rendu et à leur religion et aux preuves subsistantes de leur religion, c'est-à-dire aux miracles que Dieu ne cessa point d'opérer pendant tout le temps que dura la persécution. Il y a donc une différence infinie entre les martyrs des fausses religions, et les martyrs de la véritable; les premiers sont des martyrs d'opinion; les derniers sont des martyrs d'une doctrine fondée sur des faits.

On dira sans doute que chaque religion, jusqu'à l'impertinente religion des païens, a ses miracles; que par conséquent les martyrs de toutes les religions sont des martyrs de faits.

Nous avouons que chaque religion vante ses miracles, et que leurs martyrs en pouvaient être persuadés : mais en étaient-ils persuadés, parce qu'ils en avaient vus, ou du moins qu'ils en avaient des preuves certaines? Sans cela, il est manifeste qu'ils ne doivent être regardés que comme des martyrs d'opinion, des martyrs de leur crédulité. C'est à nos adversaires, si versés dans l'histoire, à nous citer quelque exemple de martyrs dans les fausses religions, qui fussent persuadés de quelques miracles, parce qu'ils en avaient vus, ou du moins qu'ils en avaient des preuves certaines. Nous osons leur en faire le défi Ce n'est donc que pour en imposer aux ignorants, qu'ils nous opposent les martyrs des fausses religions.

La religion chrétienne est la seule dont le fondateur n'ait voulu être cru que par ses miracles : elle est la seule dont le fondateur ait donné la puissance de faire des miracles en son nom à ceux qu'il avait chargés de convertir les hommes ; elle est la seule, dont le fondateur ait promis d'accorder le don des miracles à ceux qui croiraient en lui ; elle est la seule dont le fondateur ait persuadé, par la voie des miracles, la divinité de sa doctrine à un nombre infini de personnes de tout sexe, de toute condition, de toute nation ; elle est la seule dont le fondateur ait changé ceux qu'il a persuadés de la divinité de sa doctrine par ses miracles, en des hommes admirables par leur vertu, par leur sainteté, par leur constance. Et quand même il se trouverait des miracles dans quelques autres religions, on n'en pourrait rien conclure, à moins qu'ils ne fussent une suite de ceux des instituteurs de ces religions : parce que c'est pendant sa vie, et non après sa mort, que l'instituteur d'une religion doit prouver la divinité de sa mission. Ainsi, par exemple, quand il serait vrai, comme osent l'avancer nos incrédules (*Lettres turques*), que le tombeau de Mahomet, à la Mecque, serait chargé de vœux et de marques de reconnaissance pour des guérisons obtenues miraculeusement, Mahomet n'en serait pas moins un imposteur, parce qu'il n'a point prouvé sa mission pendant sa vie, par des miracles ; il faut porter le même jugement de tous les hérésiarques sur le compte desquels on a mis des miracles après leur mort.

V. Il ne nous reste plus que d'admirer l'opération du souverain maître des esprits et des cœurs dans les martyrs des Chrétiens. Quel autre principe pourrait-on imaginer de leur patience, de leur douceur, de leur sérénité, de leur paix, de leur joie au milieu des tourments les plus effroyables? On le chercherait en vain dans la nature.

On peut recourir, comme à une clef, à l'éducation, à la coutume, au tempérament, aux préjugés, à la vanité, au fanatisme, pour expliquer ce qu'on trouve de courageux et de constant dans les fausses religions. La fermeté, par exemple, des enfants de Sparte, à souffrir sans se plaindre, des douleurs très-vives, pouvait être l'effet de leur éducation : on les dressait dès le berceau à regarder comme une infamie de donner des marques de faiblesse et de lâcheté. C'était, sans doute, la coutume qui portait les femmes indiennes à ne pas survivre à leurs maris : elle y avait attaché une distinction glorieuse. Un tempérament vigoureux soutenu de violentes passions a pu faire braver la mort à quelques athées. Les austérités des fakirs, la dévotion cruelle des Jagonates, des derviches, etc., montrent ce que peuvent les préjugés. On voit aussi ce que peut la vanité dans les brahmanes, dans quelques stoïciens, dans un Calanus, dans un Pérégrin ; ces philosophes voulaient avoir la gloire de passer pour des hommes supérieurs à la douleur et à la mort. On voit quelque chose d'approchant dans nos duellistes qui vont gaiement se faire égorger, de peur de passer pour des lâches. Si ce que l'on raconte du zèle des Egyptiens pour leurs animaux sacrés, et de celui de quelques hérétiques pour leurs erreurs, est véritable, il faut avouer que le fanatisme peut produire des effets bien étranges. Mais ne serait-ce pas vouloir se faire illusion à soi-même, que de recourir à ces diverses causes pour expliquer la patience inaltérable et le courage invincible de nos martyrs?

Quel usage pourrait-on faire ici, ou de l'éducation, ou de la force du tempérament, ou des préjugés? Le nombre de nos martyrs est infini; il y en a de toute condition, de toute nation, par conséquent élevés en cent manières différentes; il y en a de tout âge,

et du sexe le plus délicat, le plus timide, le plus fragile ; ils n'ont pas moins besoin de lumière et de courage pour s'élever au-dessus des préjugés de l'enfance, de l'éducation, de l'exemple, que pour affronter la mort. De quel usage seraient ici la vanité, l'amour de la gloire ? La modestie est le caractère de nos martyrs ; ils ne vont point au devant des périls ; ils les fuient par le sentiment de leur propre faiblesse ; ils attendent les ordres de la Providence, sans les prévenir ; leur force est leur confiance dans leur Sauveur. Il est vrai que leur constance leur attire des éloges de la part des fidèles ; mais à quelles humiliations ne sont-ils pas exposés de la part de leurs persécuteurs ? Il est vrai encore qu'ils peuvent espérer des honneurs après leur mort; mais des honneurs qu'on ne doit recevoir qu'après qu'on n'est plus, sont-ils une invitation bien vive à sacrifier des avantages présents ?

Ce serait d'ailleurs les mettre en contradiction avec eux-mêmes. En effet, comment concilier leur doctrine avec ce motif qu'on leur prête de souffrir les tourments pour obtenir des honneurs rendus à leur cendre après leur mort? Ignorent-ils que toute leur force vient de la grâce; que d'eux-mêmes ils ne sont que faiblesse; qu'il n'y a de récompense à attendre dans l'autre vie, que pour les humbles qui n'agissent et ne souffrent que pour la gloire de Dieu, principe de tout bien ; et que des supplices éternels doivent être la punition de l'orgueil et de la vanité? La chute de tant de Chrétiens à la vue des supplices, suffit bien pour faire sentir, que ces éloges et ces honneurs étaient peu capables de soutenir et d'animer au combat ; pour triompher, il fallait s'être aguerri par la pratique de toutes les vertus.

Enfin, ce serait le comble de l'iniquité que d'avoir recours au fanatisme pour expliquer la constance de nos martyrs. Le fanatisme prend la parole de l'homme pour la parole de Dieu, ses erreurs pour des vérités inspirées. Dès là même, il ne reconnaît plus d'autorité sur la terre. Ne pas adopter ce qu'il pense, c'est être l'ennemi de Dieu même, c'est être aveugle, c'est être impie. S'il est donc patient, c'est qu'il est faible. Rendez-le supérieur à ces prétendus ennemis de Dieu, bientôt vous le verrez le fer et le feu en main n'épargner ni le prince ni le sujet, poignarder l'un et égorger l'autre : en les immolant à son faux zèle, il croira rendre service à Dieu et lui obéir. C'est ce qu'atteste l'expérience de tous les siècles. Oh ! quel intervalle immense entre le fanatisme et le caractère de nos premiers Chrétiens ! Ceux-ci ne respirant que douceur, que paix, que compassion, que charité, que soumission, rendent à César ce qui est à César, comme ils rendent à Dieu ce qui est à Dieu. S'ils avaient été obsédés de l'esprit de fanatisme et non de l'esprit de leur divin Chef, leur nombre, leur intrépidité, leur bravoure, les mettaient en état de faire trembler leurs persécuteurs : mais ils ne savaient que souffrir et mourir pour la vérité qui était leur force et l'unique objet de leur amour.

Les motifs qui les déterminaient sont tels qu'il n'y a aucun homme raisonnable qui ne dût se croire heureux de perdre la vie pour une religion fondée sur les miracles de Jésus-Christ, sur les miracles des apôtres, sur l'effet de leur prédication, sur la beauté et la sainteté de leur doctrine, sur l'accomplissement des prophéties, sur les miracles qui s'opéraient actuellement dans l'Eglise. Ils ne pouvaient douter des faits passés ; ils en avaient des preuves certaines, et dans le témoignage que tant de grands hommes avaient rendu et scellé de leur sang, et dans des faits semblables dont ils étaient témoins, ou dont ils étaient pleinement assurés. Voilà une partie des motifs qui les attachaient à leur religion. Ils sont employés incessamment par leurs apologistes, et ils n'étaient pas moins connus des simples que des savants ; car il ne faut pas juger des premiers Chrétiens par ceux de nos jours ; il n'est que trop ordinaire d'en rencontrer qui savent à peine pourquoi ils sont Chrétiens. Les premiers Chrétiens l'étaient par choix ou par principe d'éducation . dans le premier cas, ils ne prenaient pas aveuglément un parti qui les exposait à tout perdre; dans le second cas, les instructions, soit domestiques, soit publiques qu'ils recevaient, ne leur permettaient pas d'ignorer les raisons qui devaient leur faire préférer le christianisme à la religion dominante. Nous avons vu dans Origène avec quel soin on éprouvait et on disposait les Juifs et les païens avant de les admettre au nombre des fidèles, et avec quelle attention on veillait sur leur conduite après les y avoir admis.

Au reste, si le peuple chrétien souffrait le martyre, il ne faisait que marcher sur les traces de ses chefs ; c'était surtout contre ceux-ci que les persécuteurs étaient le plus acharnés, parce qu'ils espéraient de triompher aisément des simples, s'ils venaient à bout d'exterminer ou de vaincre leurs maîtres et leurs soutiens. Et c'est là ce qui met une différence remarquable entre nos martyrs et les prétendus martyrs préconisés par les sectes séparées de l'Eglise ; ce ne sont pas, pour l'ordinaire, les chefs des sectes qui souffrent le martyre : ils sont bien plus disposés à faire des martyrs qu'à l'être eux-mêmes : c'est le peuple qui meurt pour la défense de leurs visions, mais sans autres motifs que ceux dont les fanatiques de tous les temps ont pu s'autoriser.

Avant d'en venir à quelques réflexions sur les malheurs arrivés aux persécuteurs des Chrétiens, il est bon de voir, le plus brièvement qu'il nous sera possible, dans le *Traité de la tolérance* (ch. 8), ce que peut une imagination échauffée pour réaliser des fantômes.

VI. L'auteur de ce traité, dont nous avons déjà vu bien des traits dans la première partie de cet ouvrage, pour diminuer le nombre et la gloire de nos martyrs, commence d'abord par donner deux preuves de la tolérance des Romains en matière de religion Il fonde la première sur l'incrédulité qui

régnait à Rome dans le siècle des apôtres; il fonde la seconde sur l'usage où était Rome de permettre tous les cultes, sans exiger des nations qu'elle soumettait à son empire, qu'elles en changeassent, et il réduit la loi des Douze-Tables, qui défendait l'introduction d'un nouveau culte, *deos peregrinos ne colunto*, à la défense d'honorer de nouvelles divinités par un culte public, sans l'approbation du sénat.

« Cicéron, » dit-il, « douta de tout; Lucrèce nia tout, et on ne leur en fit pas le plus léger reproche; la licence même alla si loin, que Pline le Naturaliste commence son livre par nier un Dieu, et par dire que, s'il en est un, c'est le soleil. Cicéron dit, en parlant des enfers : il n'y a pas même de vieilles assez imbéciles pour les croire. Juvénal dit: Les enfants n'en croient rien. On chantait sur le théâtre de Rome : Rien n'est après la mort, la mort même n'est rien..... Le grand principe du sénat et du peuple romain, c'est aux dieux seuls à se soucier des offenses faites aux dieux..... Les Romains, continue-t-il, ne professaient pas tous les cultes, ne donnaient pas à tous la sanction publique, mais ils les permirent tous. Il conclut ainsi : On nous dit qu'aussitôt que les Chrétiens parurent, ils furent persécutés par ces mêmes Romains qui ne persécutaient personne. »

Peut-on avancer que Rome fut tolérante à l'égard des premiers Chrétiens. Il sort des faits cités une conclusion entièrement contraire : on en doit d'abord conclure que les Romains étaient très-peu disposés à recevoir la religion chrétienne; par conséquent que ceux qui l'embrassèrent sous les règnes de Claude et de Néron, ne prirent ce parti que sur les motifs les plus puissants. Or, ou tous les faits anciens ne méritent aucune créance, ou il n'est pas possible de révoquer en doute s'il y a eu à Rome, sous le règne de Néron, une multitude de Chrétiens, une Eglise célèbre; c'est un fait incontestable. Ce fait est non-seulement constant par Tacite et Suétone; mais il est appuyé d'autorités bien plus respectables, des *Actes des apôtres*, de l'*Epître* de saint Paul *aux Romains*, de l'Epître de saint Clément, disciple de saint Paul.

Que doit-on conclure de cette incrédulité générale des Romains, sur laquelle notre auteur fonde sa première preuve de leur tolérance, si ce n'est que ce peuple dut se soulever à la prédication des Chrétiens? Ce peuple ne prend aucun intérêt à l'honneur de ses dieux; il ne connaît ni châtiment, ni récompense après cette vie; la mort est pour lui la fin de toutes choses, et les Chrétiens sont assez hardis pour leur dire : Il y a un Dieu, et il n'y en a qu'un seul, Père, Fils, Saint-Esprit; un Dieu Père éternel d'un Fils unique éternel, Dieu comme son Père, principe avec son Père d'un Saint-Esprit dans l'unité d'une seule et même substance. Ce Fils éternel et Dieu comme son Père s'est fait homme dans le temps; est mort sur une croix pour réconcilier le monde avec Dieu son Père; est ressuscité le troisième jour après sa mort; il est le juge des vivants et des morts : tous doivent comparaître devant son tribunal pour rendre compte de toutes leurs actions, recevoir des récompenses ou des châtiments éternels. L'incrédulité peut-elle entendre de tels discours sans entrer en fureur?

Il suit encore du second fait, allégué en preuve par l'auteur, que les Chrétiens durent éprouver la plus étrange opposition de la part de Rome. On y permettait tous les cultes, et les Chrétiens osent condamner tous ces cultes permis, en proposer un nouveau, et le donner pour l'unique, véritable et nécessaire. Rome, dit-on, n'exigeait pas des nations qu'elle subjuguait, de renoncer à leur culte; mais comment ces nations eussent-elles été traitées à Rome, si elles avaient exigé d'elle de renoncer à son culte; or voilà le cas précis des Chrétiens.

Ainsi, sans nous arrêter à la loi qui défendait d'introduire d'autres divinités que les divinités supérieures et inférieures reconnues par le sénat; loi qu'opposa sans doute ce corps fameux à la demande que lui fit Tibère, selon Tertullien, de mettre Jésus-Christ au rang des dieux, sur la relation de sa vie et de ses miracles qui lui avait été envoyée par Ponce-Pilate; sans, dis-je, nous arrêter à cette loi et à ce refus du sénat, les Chrétiens pouvaient-ils manquer d'essuyer la plus violente contradiction dans une ville tout à la fois si incrédule, si superstitieuse et si corrompue? Leur doctrine n'était propre qu'à révolter les esprits et les cœurs de ses habitants.

Est-il possible d'apercevoir une preuve de la tolérance des Romains envers les Chrétiens, dans la réponse que Festus, successeur de Félix, fait aux Juifs qui lui demandent la mort de Paul : *Ce n'est pas la coutume des Romains*, leur répond Festus, *de condamner un homme avant que l'accusé ait ses accusateurs présents devant lui, et qu'on lui ait donné la liberté de se justifier du crime dont on l'accuse.* (*Act.* xxv, 16.) Il ne s'agit nullement ici du christianisme, ni dans la demande des Juifs, ni dans la réponse de Festus. Voyez saint Paul prêchant Jésus-Christ en présence d'Agrippa et de Festus, vous ne trouverez pas ce dernier si tolérant qu'on voudrait le représenter. Il traite saint Paul d'insensé. Quand on est parvenu jusqu'aux injures contre un prédicateur, on n'est guère éloigné de sévir contre lui, si la vérité persiste à s'exprimer par sa bouche. Au reste, quand un gouverneur romain, plus dévoré pour l'ordinaire de la soif de l'argent que de l'amour de la religion, aurait été tolérant, qu'en pourrait-on conclure en faveur des Romains?

Nous avons entendu (chapitre second de cette seconde partie) Tacite donnant l'idée la plus injuste des premiers Chrétiens, sans disculper Néron de la cruauté barbare qu'il avait exercée contre eux. Et l'on vient nous dire qu'il ne s'agissait point de la religion des Chrétiens, comme si ce pouvait être

pour une autre cause qu'ils fussent regardés avec horreur. Ce qu'il y a de singulier, c'est que faisant vivre Tacite sous Vespasien et Domitien, il veut faire passer son récit pour un effet de son ignorance ou de sa malignité à l'égard de Néron; comme si étant si voisin de cet empereur, il eût pu ignorer le fait qu'il raconte. S'il n'en avait pas été témoin, il pouvait le tenir d'une infinité de bouches. Qu'y a-t-il d'ailleurs qui blesse la vraisemblance dans ce récit? Outre qu'il est certifié par le Pape saint Clément, contemporain, Néron était assez insensé pour vouloir retracer à ses yeux l'incendie de Troyes par celui de la ville de Rome; assez fourbe pour rejeter sur les Chrétiens cet incendie; assez barbare pour traiter ces innocents d'une manière si inhumaine; et le peuple romain était trop peu raisonnable, trop superstitieux, trop corrompu pour ne pas haïr les Chrétiens, et pour ne pas se repaître du spectacle de leur supplice.

L'auteur donne ensuite une idée assez avantageuse des premiers Chrétiens à Rome; mais il ne montre pas un esprit bien judicieux lorsqu'il conclut de la sagesse, de la modestie, de la pureté de la morale de ces premiers Chrétiens, qu'ils ne pouvaient être l'objet de la haine des Romains. C'est précisément le contraire qu'il faut conclure : les méchants n'aiment point les bons ; la conduite de ces derniers est une censure vivante de la conduite des premiers. Après ces preuves générales de la tolérance des Romains en matière de religion, on passe à la critique de quelques-uns de nos martyrs.

VII. Rien n'est moins agréable que de discuter une critique qui n'a point d'autre fondement que l'imagination de son auteur. « Il y eut des martyrs, » dit-il, « mais il est difficile de savoir précisément pour quelles raisons ces martyrs furent condamnés ; mais j'ose croire qu'aucun ne le fut sous les premiers césars, pour sa seule religion; on les tolérait toutes. Comment aurait-on pu rechercher et poursuivre des hommes obscurs, qui avaient un culte particulier, dans le temps qu'on permettait tous les autres? »

Lisez les *Actes des Apôtres*, les Epîtres de saint Paul, de même que celles de saint Jacques et de saint Pierre : lisez les Justin et les Tertullien, et dites-nous après cela s'il est difficile de savoir précisément pour quelles raisons nos martyrs étaient condamnés à la mort. Lisez les *Lettres* de Pline le Jeune à Trajan, l'Edit même d'Antonin en faveur des Chrétiens, et dites encore que sous les premiers césars il n'y eut point de martyrs pour la seule religion. Vous êtes étonné qu'on recherchât et qu'on poursuivît les Chrétiens pour leur culte particulier, tandis qu'on permettait tous les autres. Qu'y a-t-il en cela d'étonnant? les Chrétiens n'étaient pas des hommes obscurs : les églises si nombreuses établies dans toutes les principales villes de l'empire romain, dès le temps même de Trajan, étaient connues. Les Chrétiens condamnant par leur culte particulier tous les autres cultes, étaient bien différents des autres hommes, qui pouvaient avoir quelque culte particulier sans condamner les autres cultes du paganisme, et sans exiger qu'on embrassât le leur comme le seul véritable et le seul nécessaire. Voilà l'unique raison qui faisait répandre le sang des Chrétiens.

Vous voudriez nous rendre suspecte l'histoire si connue du martyre de saint Laurent, et ôter à ce saint la gloire d'avoir souffert pour Jésus-Christ. Le martyre de saint Sixte, le discours de saint Laurent à ce saint Pape, la réponse de celui-ci à son diacre, l'avidité du préfet pour les richesses de l'Eglise qu'il croyait entre les mains du saint diacre, la conduite de ce saint, le genre de son supplice, sont des faits qui nous sont attestés par les Ambroise, par les Augustin, par les Léon, hommes aussi éclairés et aussi véridiques que nos incrédules sont ignorants et peu sincères en matière de religion. Saint Laurent n'est-il condamné, comme on voudrait l'insinuer, qu'à cause qu'il se joue de l'avidité du préfet pour des richesses? Est-ce que l'empereur Valérien n'avait pas envoyé, de l'Orient où il était, ses ordres au sénat et aux gouverneurs des provinces, de mettre à mort les évêques, les prêtres et les diacres, de même que contre les sénateurs, les chevaliers, les dames et les esclaves chrétiens? Qu'y a-t-il que de naturel dans le discours de saint Laurent à saint Sixte allant à la mort, et dans la réponse de celui-ci à son diacre? Où est la difficulté d'assembler dans trois jours un grand nombre de pauvres dans le parvis d'une église? Fallait-il un grand art dans un forgeron pour fabriquer en trois jours un lit de fer sur lequel pût être étendu un homme? La fureur d'un préfet avare trompé dans son attente d'immenses trésors est-elle bien inconcevable? pouvait-elle être satisfaite par des supplices ordinaires? Pour ne point trouver de vraisemblance dans le discours du saint diacre à demi rôti au préfet, il faut ne guère connaître le courage des martyrs, et la joie qu'ils goûtaient à souffrir pour la vérité : on les appelait *des hommes de fer*.

Quel usage est-il possible de faire du zèle de saint Polyeucte contre les fausses divinités, pour montrer que les Chrétiens étaient persécutés pour une autre cause que pour la religion? Est-ce ce zèle qui avait fait lancer à l'empereur Decius un édit cruel contre les Chrétiens? et quand on supposerait de l'indiscrétion dans le zèle de saint Polyeucte, était-ce une raison de sévir contre tous les Chrétiens? Qu'était donc devenue la grande maxime : *Offensa deorum diis curæ?*

Est-ce de bonne foi qu'on avance que la cause de la persécution de Dioclétien fut le Chrétien qui déchira l'édit de cet empereur à Nicomédie? Est-ce que cet édit n'avait pas été porté et affiché avant qu'il fût arraché et déchiré?

Longtemps même avant cet édit, n'y avait-

il pas eu des persécutions par ordre du même empereur contre les soldats chrétiens qui refuseraient de sacrifier à ses dieux?

A quel propos nous citer ici la violence de *Farel?* est-ce pour insinuer que les premiers Chrétiens étaient coupables du même crime?

A quoi bon de même toutes ces exclamations qui suivent, au sujet de la créance qu'avaient les Romains d'un Dieu souverain?

L'idée des poëtes cités touchant la Divinité était-elle bien saine? n'était-ce point à leur Jupiter qu'ils en faisaient l'application? La lecture de leurs ouvrages était-elle bien propre à rectifier les idées du peuple? La manière dont ces théologiens parlent des dieux secondaires ne jette-t-elle pas les plus profondes ténèbres sur leurs expressions touchant le Dieu souverain? et d'ailleurs ces poëtes eux-mêmes ne rendaient-ils pas, et n'apprenaient-ils pas à rendre des honneurs divins à ces dieux subalternes plutôt qu'à leur Dieu souverain?

Quant aux philosophes antérieurs au christianisme, s'ils avaient quelque idée de l'unité de Dieu, ils retenaient cette grande vérité dans l'injustice. C'était même une de leurs maximes de ne point instruire le peuple, et d'autoriser ses erreurs par le culte public qu'ils rendaient eux-mêmes aux faux dieux. Quant aux philosophes postérieurs au christianisme, ils étaient redevables au christianisme même de l'idée qu'ils avaient du Dieu véritable, et ils n'en étaient que plus criminels en se conformant aux rits du paganisme, et en continuant d'y demeurer attachés. Peut-on faire un crime aux premiers Chrétiens de prêcher ouvertement l'unité du Dieu vivant et véritable, et de traiter de démons tous ces prétendus dieux adorés par les Romains? Peut-on traiter d'intolérance une telle conduite? c'est l'intolérance de la vérité contre le mensonge.

Sans doute on regardait les Chrétiens comme des factieux : mais pourquoi? si ce n'est parce que non-seulement ils refusaient de se conformer au culte public, mais parce qu'ils le condamnaient. Il est faux que sous Domitien il n'y ait point eu de martyrs. Saint Jean fut mis dans une cuve d'huile bouillante, selon Tertullien. Le consul Flavius Clément, parent de l'empereur, fut mis à mort, etc.

Peut-on douter que sous Néron et sous Domitien il y ait eu un grand nombre de martyrs qui aient souffert la mort pour la religion? L'Epître seule du Pape Clément aux Corinthiens en est une preuve sans réplique. Il rend témoignage au martyre de saint Pierre et de saint Paul : « A ces hommes, dit-il, dont la vie a été divine, s'est joint une grande multitude d'élus qui ont souffert par jalousie plusieurs affronts et plusieurs tourments, et ont été parmi nous un illustre exemple. »

Il est difficile, dit-on, d'accorder cette fureur de persécutions avec un si grand nombre de conciles tenus dans les trois premiers siècles de l'Eglise. Cela serait sans doute difficile, si la persécution avait toujours été générale et continuelle : mais qui ne sait que, quoiqu'il y ait toujours eu quelques persécutions locales excitées, soit par le peuple, soit par des gouverneurs particuliers, les persécutions portées par les édits des empereurs n'avaient qu'une durée assez courte (de trois ans ou trois ans et demi); et c'était de ces temps de calme que les évêques dérobés au supplice profitaient, pour s'assembler et remédier ainsi aux maux produits par la persécution.

Comment, ajoute-t-on encore, un Tertullien si connu et si célèbre, de même qu'un Origène, un Grégoire Thaumaturge eussent-ils pu échapper à la persécution.

Saint Grégoire ne l'évita que par sa retraite, et même dans sa retraite que par miracle. Origène fut chargé de fers, jeté dans un cachot, où il eut tout à souffrir. S'il ne fut pas mis à mort, ce ne fut que par l'espérance, dont se flattaient ses persécuteurs, de lasser sa patience et d'entraîner, par l'exemple de la chute d'un si grand homme, une multitude de Chrétiens. Si Tertullien fut à l'abri de la persécution, n'y a-t-il pas lieu de soupçonner qu'il en fut redevable à sa célébrité même. Un homme de ce mérite ne pouvait manquer d'avoir des amis parmi les païens. Son Apologétique adressé au sénat contribua peut-être à le sauver. Il n'est guère possible de penser qu'un si bel ououvrage n'y trouvât point d'admirateurs. Les hommes en place ne sont pas toujours les plus religieux, et la politique a souvent plus de part à leur sévérité que le respect pour les dieux.

Il n'y a pas de bonne foi à chercher hors de la religion le martyre de saint Cyprien. N'est-ce pas parce qu'il était l'évêque des Chrétiens, que le peuple de Carthage demanda sa mort, et que le proconsul la décerna? Le saint évêque s'était dérobé à la persécution par sa retraite sous le cruel Décius; mais il fut pris sous Gallus. Saint Denys d'Alexandrie n'évita le même sort que par la fuite. Le Pape saint Corneille fut envoyé en exil où il mourut.

C'est encore vouloir se faire illusion à soi-même ou vouloir la faire aux autres, que de chercher la cause de la condamnation de saint Ignace dans quelque sédition du peuple d'Antioche. Les préventions étranges de Trajan contre les Chrétiens ne sont pas douteuses : il en avait défendu les assemblées sous peine de mort : ce qui le prouve peut-être encore mieux, c'est la réponse étonnante et tout à la fois injuste qu'il fit aux représentations du gouverneur du Pont et de la Bithynie sur ce sujet : il ne faut pas, répond-il, en faire la recherche (des Chrétiens); mais, s'ils sont déférés, il faut les punir. Un empereur si prévenu et si peu équitable à l'égard des Chrétiens était bien disposé à n'employer que des termes méprisants et injurieux, soit pour le saint évêque, soit pour le Dieu qu'il adore; et à l'envoyer à Rome pour y être dévoré par les

bêtes. C'est ainsi qu'on traitait les grands criminels pour servir de spectacle à un peuple avide de ces jeux cruels. Notre auteur ne paraît surpris de voir le saint abordé et secouru par les Chrétiens, que parce qu'il feint d'ignorer ce que peut l'argent sur une vile soldatesque. Ce qui est ici surprenant, c'est que notre auteur paraît vouloir faire entendre que la lettre écrite par le saint évêque, pour être lue dans les assemblées des fidèles de Rome, devait être affichée dans toutes les places de cette grande ville. Ce qui est encore bien plus surprenant, c'est qu'il ose jeter des doutes sur un fait des plus constants de l'antiquité, fait écrit avec toutes ses circonstances, attesté par trois disciples du saint évêque qui l'avaient suivi dans son voyage, et qui l'avaient accompagné jusqu'à la mort.

Ce n'est pas seulement sous l'emblème du soleil que Sapor, roi des Perses, exigeait de saint Siméon qu'il adorât le bon principe; il exigeait encore de lui qu'il adorât l'emblème même, au moins comme une divinité secondaire et un écoulement du bon principe. C'est ce qui est manifeste, soit par le reproche que lui fait le roi Sapor de refuser d'adorer le soleil qu'il appelle son dieu, soit par la réponse que lui fait saint Siméon, qu'il ne peut pas rendre des hommages à une créature privée d'intelligence et de sentiment, qui est par conséquent beaucoup au-dessous de Sapor même. Mais quand le roi se serait contenté d'exiger de saint Siméon d'adorer le bon principe sous l'emblème du soleil, et non le soleil même, saint Siméon n'aurait pu sans prévarication déférer à la volonté du roi. Indépendamment de l'erreur grossière qu'il y a à reconnaître deux principes éternels dans la nature, l'un bon, l'autre mauvais, il ne peut être permis à un Chrétien d'adorer Dieu que sous l'idée qu'il nous a donnée de lui-même par la raison et par la révélation. Il est le Créateur du plus petit insecte de même que du soleil; faudrait-il donc l'adorer sous l'emblème d'une chenille, s'il plaisait à un roi ou à un peuple de l'ordonner?

La relation du martyre de saint Polycarpe a été rédigée par trop de témoins oculaires pour souffrir la moindre difficulté. Ce qui choque sans doute ici les incrédules, c'est le miracle: un vieillard, étendu sur un bûcher respecté par les flammes, et perdant la vie par le fer d'un bourreau, leur paraissent deux événements presque contradictoires. Mais comment ces génies si pénétrants ne voient-ils pas que le miracle était moins pour le saint vieillard, que pour la consolation des fidèles témoins de son supplice, et peut-être pour la conversion de quelques infidèles? La conservation de sa vie eût été pour lui une sorte de malheur: elle eût retardé son entrée dans le royaume de la vérité éternelle pour laquelle il mourait.

On convient que Dioclétien ne donna point d'édit général contre les Chrétiens dans les premières années de son règne; qu'il résista même quelque temps aux poursuites de Galère, lequel naturellement cruel et barbare en était l'ennemi secret, et de plus excité sans cesse par sa mère superstitieuse: mais on ne peut disconvenir qu'enfin Dioclétien se prêta aux fureurs de son collègue, et que la persécution fut portée aux derniers excès.

Nous tenons de la main de saint Eucher, évêque de Lyon, les Actes du martyre de la légion Thébéenne, et par ordre de l'empereur Maximien. Le saint évêque n'est pas contemporain; mais il proteste que c'est sur une tradition bien constante et sur de bons Mémoires qu'il écrit. La sainteté de ce grand homme nous garantit sa bonne foi, et ses lumières profondes ne nous permettent pas de douter des précautions qu'il a prises pour s'assurer du fait qu'il nous transmet. Il est clair que le fait dont il s'agit avait dû être de la plus grande publicité, et qu'il était d'une nature à faire une vive impression sur les contemporains, impression qui devait naturellement passer à leurs enfants, et ainsi de suite jusqu'à saint Eucher. Ce fait d'ailleurs devient très vraisemblable par le caractère de Maximien, prince cruel, fourbe, superstitieux. Il ne faudrait donc rien moins, pour rendre douteux les Actes du martyre de la légion Thébéenne, que des contradictions bien formelles de la part des contemporains, et c'est ce que n'a pas assurément notre critique des martyrs.

Maximien avait assez d'ennemis à repousser en Occident pour avoir besoin d'une légion aussi brave que la légion Thébéenne, toute composée de Chrétiens, et pour prier Dioclétien de la lui envoyer d'Orient. Sans doute que cette légion, arrivée dans les Gaules, eût pu aisément se défendre dans le poste qu'elle occupait: mais des Chrétiens n'ont point d'autres armes que la patience contre leurs souverains quelque injustes qu'ils puissent être. Saint Eucher a pu se tromper, en supposant que Dioclétien exerçait en Orient la même boucherie que Maximien en Occident: mais cette erreur détruit-elle le fait que le saint atteste? Elle ne tombe que sur le temps où Dioclétien commença d'exercer la barbarie contre tous les Chrétiens. Qu'importe que la légion massacrée par les ordres de Maximien portât le nom de légion Thébéenne chez les Romains, ou qu'elle n'ait été ainsi nommée par les Chrétiens que par allusion à tant de saints qui peuplaient alors les déserts de la Thébaïde. Ce qu'il faudrait donc faire voir, pour attaquer la relation de saint Eucher, c'est que l'empereur Maximien n'a jamais fait massacrer une légion, parce qu'elle refusait de prendre part à ses sacrifices impurs et à ses fureurs brutales contre les Chrétiens. Expédions en deux mots ce qu'ajoute notre critique sur les fausses légendes.

VIII. Quel Chrétien sensé peut être amoureux de fausses légendes? Nous les abandonnons à notre critique, et même toutes celles qui sont dénuées d'une autorité respectable. Les termes méprisants dont ce

critique use envers les Bollandus et les dom Thierry-Ruinart, décèlent un ennemi non-seulement des fausses légendes, mais encore de celles qui ont un fondement légitime dans l'antiquité.

Un Chrétien instruit ne peut ignorer les histoires, 1° des sept Vierges de la ville d'Ancyre, capitale de Galatie, condamnées à la prostitution, délivrées des outrages de jeunes libertins, dépouillées de tous leurs vêtements pour être forcées d'en accepter de la main des prêtresses de Diane, et de sacrifier à cette déesse, jetées à cause de leur résistance dans un lac une pierre au cou, tirées de ce lac par un miracle et ensevelies par saint Théodore, récompensé lui-même de son zèle pour ces vierges chrétiennes par la grâce du martyre. 2° De saint Romain délivré des flammes par une pluie abondante, puis à cause de ses discours contre le paganisme, privé de la langue qu'on lui coupe, et continuant néanmoins de parler. 3° De sainte Félicité, illustre dame romaine, accusée auprès d'Antonin d'avoir insulté les dieux, et sur son refus de les apaiser par des sacrifices, condamnée par le préfet de Rome à perdre la vie avec ses sept enfants aussi fermes dans la foi que leur mère courageuse. 4° De saint Hippolyte condamné à périr par le même genre de mort que le fils de Thésée, à cause de la ressemblance du nom.

C'est Nilus qui a écrit la première; il était ami de saint Théodote; il tenait de la bouche de ce saint les circonstances dont il n'avait pas été témoin. La seconde nous vient d'Eusèbe, évêque de Césarée, historien exact, judicieux, contemporain et à portée d'être parfaitement instruit de l'événement qu'il raconte arrivé dans la ville d'Antioche. La troisième nous est transmise par saint Grégoire le Grand, dans un discours prononcé en présence du peuple romain, comme un fait qui lui était très-connu. La quatrième est chantée par Prudence, célèbre poëte chrétien du IV° siècle. Pour s'inscrire en faux contre des histoires munies de telles autorités, il faut avoir des raisons. Que le lecteur juge de celles du critique.

Comment, dit-il, « peut-on croire que les Romains, ce peuple grave et sévère, aient condamné des vierges chrétiennes à la prostitution? C'est bien mal les connaître, eux qui punissaient si sévèrement les faiblesses des vestales. Y a-t-il aussi de la vraisemblance que ces vierges ayant été épargnées par les jeunes gens auxquels on les avait livrées, furent obligées de servir toutes nues aux mystères de Diane auxquels pourtant on n'assista jamais qu'avec un voile. »

Les Romains n'étaient ni aussi graves ni aussi sévères en matière de pureté, qu'on voudrait nous le persuader : s'il est permis du moins d'en juger par la licence de leurs poëtes auxquels plusieurs de notre temps ne cèdent en rien. Le critique de dom Ruinart feint sans doute d'ignorer que le plus grand supplice dont on put menacer les vierges chrétiennes, pour ébranler la fermeté de leur foi, était de les abandonner à de jeunes insolents; de même que le moyen le plus propre de les engager à des mystères profanes, était de les y présenter toutes nues. En vérité c'est ou plaisanter ou manquer de sens, que de faire entendre que les Romains étaient aussi jaloux de la sagesse des vierges chrétiennes que de la sagesse de leurs vestales.

Ce qui semble révolter ici notre critique, c'est l'assistance du ciel dont Théodote est favorisé pour tirer du lac les sept vierges, et qui ne les préserve pas lui-même de la mort, comme si la mort n'était pas pour lui l'avantage le plus précieux qu'il pût espérer.

Quand on connaît Eusèbe, on n'est guère tenté d'avoir une grande idée de son critique. Il était trop jaloux de sa réputation pour s'exposer à être démenti par ses contemporains sur un fait dont la vérité ou la fausseté devait être notoire dans le temps qu'il le publiait. Qu'y a-t-il d'ailleurs de si étonnant dans le miracle qui garantit des flammes l'intrépide saint Romain! Qu'y a-t-il d'étonnant que ce saint martyr continue de parler, après avoir eu la langue coupée! Constantinople et son empereur Justinien furent, deux siècles après, témoins d'un pareil prodige.

Est-il encore bien étonnant qu'Antonin, ce prince superstitieux, qui avait mérité par là chez les païens le titre de sage et de pieux; est-il bien étonnant, disje, qu'ayant appris les insultes faites à ses dieux par une dame romaine, il en ait exigé sous peine de mort une réparation authentique? Qu'importe pour la vérité du fait, qu'elle ait reçu son jugement ou au Capitole ou au Champ-de-Mars? Les juges se croyaient-ils assujettis aux formalités ordinaires contre les Chrétiens? Ils ne connaissaient point d'autres lois à leur égard que leur haine injuste et leur aveugle fureur. Il n'est donc pas merveilleux que la ressemblance du nom parût une raison au juge de saint Hippolyte pour le condamner à subir le sort de l'Hippolyte de la fable. Après de si profondes recherches dans l'histoire des premiers Chrétiens, notre habile critique finit par deux réflexions dont voici la première.

IX. « On voit, » dit-il, « dans les relations des martyrs, composées uniquement par les Chrétiens mêmes, on voit presque toujours une foule de Chrétiens venir librement dans la prison du condamné, le suivre au supplice, recueillir son sang, ensevelir son corps, faire des miracles avec les reliques. Si c'était la religion seule qu'on eût persécutée, n'aurait-on pas immolé ces Chrétiens déclarés qui assistaient leurs frères condamnés? »

Quelle ignorance de l'histoire de l'Eglise dans cette première réflexion! C'est au clergé qu'on en voulait principalement dans ces temps de persécution pour abattre les fidèles en les dépouillant de leur appui et de leur consolation. Il n'est donc pas étonnant de voir les fidèles suivre des victimes si chères et si innocentes jusqu'au supplice. Les pe-

miers Chrétiens étaient pleins de foi et de courage. Il n'est donc pas étonnant de les voir, dans les persécutions même générales, visiter les prisonniers de Jésus-Christ, les secourir, les encourager, recueillir leur sang et leurs cendres.

Y a-t-il moins d'ignorance à insinuer que toutes les relations que nous avons des martyrs ont été composées par des Chrétiens : n'avons-nous donc pas les interrogatoires de plusieurs martyrs, leurs réponses, les sentences prononcées contre eux? Si les juges païens avaient toujours suivi les formes judiciaires, sans doute nous en aurions davantage. Mais y a-t-il du sens à nous reprocher que nous n'avons que des relations composées par des Chrétiens? quel intérêt voudrait-on que les historiens païens eussent pris au supplice d'hommes qu'ils regardaient comme des criminels dignes d'exécration? C'est beaucoup que, comme un Tacite, un Suétone, ils en aient parlé en général. Passons à la seconde réflexion.

L'auteur, supposant que quelqu'un lui reproche de détruire les faux miracles et les fausses légendes : voici, dit-il, ce que je répondrais : « Tous ces faux miracles par lesquels vous ébranlez la foi qu'on doit aux véritables, toutes les légendes absurdes que vous ajoutez aux vérités de l'Evangile, éteignent la religion dans les cœurs; trop de personnes qui veulent s'instruire, et qui n'ont pas le temps de s'instruire assez, disent : les maîtres de ma religion m'ont trompé, il n'y a donc point de religion; il faut mieux se jeter dans les bras de la nature que dans ceux de l'erreur; j'aime mieux dépendre de la loi naturelle que des inventions des hommes : et ils ne veulent pas même du frein de la vérité, ils penchent vers l'athéisme; on devient dépravé, parce que d'autres ont été fourbes et cruels. »

On ne vous reprochera pas de détruire les faux miracles et les fausses légendes : mais ce qu'on vous reprochera, c'est d'en vouloir aux véritables. Attaquer les miracles et les légendes des premiers siècles de l'Eglise, c'est vouloir ébranler tous les fondements de la certitude humaine en matière de faits anciens; car il n'en est aucun dont l'histoire soit mieux appuyée et plus certaine. Les Eglises fondées par les apôtres croyaient avoir reçu de Jésus-Christ le don des miracles. Les auteurs de ces temps-là dans leurs écrits nous assurent que les Eglises étaient réellement en possession de ce don, de même que d'une multitude de témoins courageux qui avaient souffert la mort pour la vérité. Ces écrits et les autres monuments des trois premiers siècles de l'Eglise furent recueillis avec soin par les plus grands hommes dans le IVe siècle, où la liberté rendue aux Eglises leur ouvrait un commerce facile entre elles, et par conséquent la facilité de se communiquer mutuellement leurs richesses précieuses. C'est ainsi qu'ont été conservées ces richesses, et qu'elles nous sont parvenues de main en main. La critique, portée si loin dans nos jours, n'a servi qu'à vérifier la fidélité et l'exactitude du IVe siècle. Quelle histoire ancienne pourrait donc se soutenir un moment, si les faibles moyens que vous employez contre les monuments des trois premiers siècles de l'Eglise méritaient quelque attention? L'Eglise n'approuve ni les faux miracles ni les fausses légendes. Si elle ne les condamne pas par un jugement authentique, elle les condamne toujours par la bouche de ses enfants les plus éclairés. Il n'y a que des cœurs vicieux qui soient capables de conclure des faux miracles et des fausses légendes, de même que des guerres de religion, qu'il n'y a point de religion. Le faux n'est qu'un vain prétexte contre le vrai. Des cœurs du caractère dont il s'agit cherchent non à secouer le joug de la religion; mais à colorer leur désertion, c'est-à-dire leur renoncement à la foi. Réfléchissons un moment sur les malheurs arrivés aux persécuteurs des premiers Chrétiens.

X. Personne, disent les incrédules, n'ignore ce que Lactance a écrit à ce sujet : mais rien n'est plus capable d'anéantir cette preuve que de démontrer que les sectes séparées de l'Eglise peuvent se l'approprier pour la défense de leur parti. C'est sur quoi les ministres Jurieu et Léger triomphent, lorsqu'ils disputent contre les Catholiques (*Histoire du calvinisme et du papisme; Histoire générale des Egl. Vaud.*). Ils citent une foule d'exemples de morts tragiques arrivées à leurs persécuteurs altérés du sang humain. Les uns meurent enragés, les autres expirent dans les plus cruels tourments; les uns meurent le corps couvert d'ulcères puantes et brûlantes, les autres assassinés; les uns mangés par les pous, les autres enlevés par le diable.

Les Quakers se sont crus aussi favorisés sensiblement du Ciel. Enfin il n'est pas jusqu'aux païens qui n'aient pu autoriser l'idolâtrie par cette même preuve.

Voilà comme dans tous les partis on prétend justifier ses prétentions. Ces faits ne prouveraient qu'autant qu'il serait constant que la Providence a ordonné que les persécuteurs des justes doivent être malheureux dès cette vie. Mais, comme ceux qui emploient cet argument conviennent que les jugements de Dieu sont impénétrables, et qu'il y a des criminels qui vivent et qui meurent en paix, tandis qu'il y a des saints dont la vie n'est qu'un tissu de malheurs, on ne peut tirer aucun avantage des faits de cette nature, dont il y a des exemples dans toutes les sectes. C'était le sentiment de Montaigne. (L. I, c. 31, t. II.)

Le triomphe accordé par l'incrédule aux ministres Jurieu et Léger est trop peu mérité pour que nous nous y arrêtions. L'histoire est pleine de violences de leurs sectes contre l'Eglise. Partout où elles ont dominé, on les a vues, la rage dans le cœur, la séduction et l'impiété sur les lèvres, la flamme et le fer dans les mains, insulter à ses lois, réprouver ses dogmes, interrompre ses mystères, profaner les sanctuaires fouler aux

pieds les symboles et les dépouilles de ses saints, violer les asiles de la pureté, faire partout des apostats ou des martyrs. Mais il est ici question des persécuteurs des premiers Chrétiens.

L'argument qu'on tire de leur fin funeste, n'est point méprisable : car quoique la vie présente ne soit pas le temps destiné à la récompense de la vertu et à la punition du vice, cependant rien n'y arrive fortuitement : la Providence conduit tout, règle tout, dispose de tout; ce n'est donc pas sans fondement qu'on peut envisager les malheurs qui arrivent aux méchants, comme des punitions de leurs forfaits : les rapports de justice sont l'objet direct de la volonté divine. Or il n'est pas possible de se déguiser le crime des persécuteurs des premiers Chrétiens : quelle injustice plus visible, que de persécuter des sujets soumis et fidèles, parce qu'ils préfèrent la plus sainte des religions à des superstitions aussi contraires à la raison, qu'injurieuses au souverain Etre; donc la fin funeste des Néron, des Domitien, des Trajan, des Antonin, des Sévère, des Maximin, des Dèce, des Valérien, des Dioclétien, et de ses collègues Maximien, Galère, Maxence Maximin, Licinius, des Julien, ne doit être regardée que comme une juste vengeance de l'innocence opprimée.

La conséquence doit paraître bien tirée, puisque les exemples qu'on apporte pour la détruire ne sont propres qu'à l'établir. Quels sont ces exemples? c'est la mort tragique d'hommes altérés du sang humain ; c'est la fin malheureuse de sujets ambitieux et rebelles, ou d'impies sans probité et sans religion. Il semble que, suivant les incrédules, tout devrait être permis pour la défense de la religion véritable : quelle erreur : La religion véritable ne canonise que ce qu'entreprend pour elle un zèle éclairé, tendre, compatissant, inspiré et dirigé par la charité et par la justice. Concluons ce chapitre.

XI. Si la raison ne permet pas de rejeter, en matiere de faits, le témoignage d'hommes vertueux, parce qu'ils sont incapables de donner pour certain ce qui leur paraît douteux, et à plus forte raison de donner pour vrai ce qu'ils jugent faux, comment la raison permettrait-elle de rejeter le témoignage d'hommes tout à la fois vertueux et prêts à tout souffrir pour en confirmer la vérité. Le nombre et le courage des premiers Chrétiens qui ont souffert la mort pour la défense de la religion, sont donc une preuve manifeste de la vérité de cette religion; car la mort des premiers Chrétiens pour leur religion suppose en eux la plus vive conviction, la persuasion la plus entière de sa vérité. Or cette intime conviction pouvait-elle avoir d'autre principe que la vérité même? Quand il ne s'agit que d'opinions, les hommes peuvent être aisément trompés; et une fois fortement prévenus, ils peuvent être disposés à tout risquer plutôt que les abandonner : mais quand il s'agit de faits sensibles, publics, multipliés, souvent renouvelés, l'erreur ne saurait être involontaire. Or la religion chrétienne dans les temps de son établissement consistait en faits. Jésus-Christ avait-il fait des miracles? avait-il enseigné telle doctrine? ses apôtres avaient-ils fait des miracles en son nom? avaient-ils établi des Eglises? dans ces Eglises y avait-il des fidèles qui opérassent des miracles en son nom, en vertu de leur foi en Jésus-Christ? C'est à de tels objets que se réduisait l'examen de ceux qui embrassaient la religion chrétienne : c'est à de tels objets que se réduisaient leur conviction et leur persuasion. Présentons le même raisonnement sous une autre face.

De l'aveu de l'incrédulité (*Pensées philosoph.*) « un homme qui mourrait pour un culte dont il connaîtrait la fausseté serait un enragé. » Cependant c'est là où il en faut venir à l'égard de nos martyrs, quand on veut rejeter leur témoignage : car on ne ne peut trop le répéter, par rapport à des faits sensibles de la nature de ceux qui servent de fondement à la religion chrétienne, il ne peut y avoir d'erreur involontaire. D'ailleurs la vertu si parfaite de nos martyrs suppose en eux trop de lumière, pour qu'il soit possible de les regarder, ou comme des visionnaires qui auraient cru voir ce qu'ils n'ont pas vu, ou comme des imbéciles qui se seraient laissé séduire par l'imposture. De plus, parmi nos martyrs, il est des Paul, des Clément, des Ignace, des Polycarpe, des Justin, des Irénée, des Cyprien, etc., en un mot, des hommes de tout ordre, des savants, comme des simples. Il n'est donc pas possible de regarder nos martyrs comme des hommes trompés; il faut donc, pour ne pas recevoir leur témoignage, les regarder comme des trompeurs, par conséquent comme des enragés qui meurent pour un culte dont ils connaissent la fausseté. L'incrédule qui regarderait ainsi nos martyrs, de quelle maladie serait-il attaqué?

Certes, les supplices qu'on faisait souffrir à nos martyrs étaient bien capables de les guérir de la rage : cependant ce qu'il y a de singulier, ils ne produisaient pas même cet effet sur ceux qui succombaient sous leur violence : car non-seulement il n'y a point d'exemples que, parmi les tombés, aucun se soit plaint d'avoir été trompé; mais la plupart, ou revenaient au combat pour réparer leur chute, ou ils s'efforçaient d'en effacer la honte par leurs larmes et par leur pénitence.

Mais ce ne serait pas comprendre tout le mérite de notre argument, que de considérer seulement la vertu et la force de nos martyrs, comme des preuves de leur sincérité dans le témoignage qu'ils rendent aux faits qui servent de fondement à la religion chrétienne : elles font partie elles-mêmes de ces faits, parce qu'il est évident qu'une vertu et une force si admirables ne sauraient être que l'effet de la grâce de Jésus-Christ, que le fruit de ses mérites, que l'accomplissement de ses promesses. Passons à d'autres chicanes de l'incrédulité.

## CHAPITRE IX.

### Les hommes sont-ils plus éclairés qu'ils n'étaient avant l'Evangile?

*La religion révélée est en droit de revendiquer les vérités connues des philosophes païens. — On ne trouve dans aucun d'eux un corps de doctrine suivi et lié. — La vérité était chez eux couverte de nuages et mêlée d'erreurs. — Concentrée dans leurs écoles, elle était ignorée du peuple; disputée et contestée, elle avait besoin d'être autorisée; séparée de plusieurs vérités nécessaires, elle était stérile et infructueuse. — Comparaison des anciennes sectes des philosophes avec les sectes qui se disent chrétiennes, et avec les prétendus philosophes de nos jours. — Réflexions sur Socrate.*

I. Pour résoudre le problème proposé par les incrédules, il n'est pas nécessaire d'être bien habile; il suffit d'avoir quelque notion générale de la religion du genre humain, avant l'Evangile, si l'on excepte la nation juive. Quelle était cette religion? le paganisme qui adorait une multitude infinie de dieux. Quels étaient ces dieux? des êtres inanimés, tels que le soleil, la lune, etc., ou des êtres animés, mais monstrueux et couverts d'infamie, tels qu'un Jupiter adultère, une Vénus impudique, etc. De quel culte les honorait-on? par des cérémonies ridicules, par des impudicités horribles, par des spectacles barbares, par des sacrifices d'hommes et de femmes. Mais pour mieux comprendre tout ce que le genre humain doit à Jésus-Christ Notre-Seigneur, il faut entendre ce que vont nous dire les incrédules pour faire de nous des ingrats et des apostats.

II. Afin de juger, disent-ils, si les hommes sont plus éclairés qu'ils n'étaient avant l'Evangile, il faut connaître la théologie païenne, et en faire la comparaison avec l'Evangile.

Toutes les nations admettaient une Divinité, ce qui a fait dire à Aristote (*De cœlo*, l. II, c. 3), que tous les hommes soutenaient qu'il y avait des dieux, et à Velleius (*De nat. deor.*, l. I): « Quel peuple, quelle sorte d'hommes n'a pas indépendamment de toute étude une prénotion des dieux? » En effet, puisque ce n'est point une opinion qui vienne de l'éducation et de la coutume, ou de quelques lois humaines, mais une créance ferme et unanime parmi tous les hommes sans en excepter un seul; c'est donc par des notions empreintes dans nos âmes que nous comprenons qu'il y a des dieux. Or, tout jugement de la nature, quand il est universel, est nécessairement vrai; il faut donc reconnaître qu'il y a des dieux, et puisque les savants et les ignorants s'accordent là-dessus, il faut donc reconnaître aussi que les hommes ont naturellement une idée des dieux, ou comme j'ai déjà dit, une prénotion.

Cicéron s'exprime de même en parlant en son nom dans le premier livre des Tusculanes, et dans le premier des Lois.

Platon et les platoniciens avaient des idées très-saines de la nature de Dieu. (*Phæd.*, tom. I.) Ces philosophes, dit saint Augustin (*De civit. Dei*, l. VIII, c. 6), que la renommée et la gloire ont élevés avec raison au-dessus des autres, ont bien vu que Dieu ne pouvait point être corps; aussi, s'élevant au-dessus de tous les corps, ils ont cherché Dieu dans ce qui était immuable.

Les poëtes mêmes ont bien compris qu'il ne pouvait y avoir qu'un vrai Dieu. Le Jupiter d'Homère (*Iliad.*, l. VIII, 27) est plus fort que tous les dieux et tous les hommes ensemble. Celui de Virgile gouverne les dieux et les hommes:

> . . . . O qui res hominumque deumque
> Æternis regis imperiis et fulmine terres.
> (*Æneid.*, lib. I, vers. 233.)

Platon ne reconnaissait proprement qu'un Dieu; il l'appelle le Père et l'Auteur de toutes choses (PLUTARQ., *Quæst. Plat.*, tom. II). Il n'y a qu'un Dieu, dit Aristote (*De mundo*, c. 7), à qui on a donné plusieurs noms. Ceux qui étaient plus éclairés que les autres chez les païens convenaient que c'était déshonorer la Divinité que d'admettre la pluralité des dieux. C'est ce que l'on peut conclure de cette interrogation de Tertullien (*Apolog.*, c. 24.): Ne convenez-vous pas assez généralement qu'il y a un Etre plus puissant que les autres, que l'on peut appeler le prince du monde, dont la puissance et la majesté sont parfaites? car c'est ainsi que la plupart arrangent la Divinité; le souverain empire n'appartient qu'à un seul, qui se sert des autres divinités comme de ses ministres.

Le païen Maxime (S. AUG., epist. 15), écrivant sur ce sujet, avoue que c'est une folie que de nier l'unité de Dieu. Il prétend même excuser les gentils, en soutenant que selon eux les diverses divinités ne sont que les différentes vertus de l'Etre suprême.

La Divinité est immuable selon Sénèque (*De benef.*, l. VI, c. 23), parce qu'il ne lui est pas permis de ne pas suivre ce qu'il y a de plus parfait, *quia non licet ab optimis aberrare.* Il n'y a point de philosophe qui en admettant la Divinité, n'ait avoué que l'Etre suprême devait être éternel. Les plus célèbres philosophes ont cru que Dieu était partout, et c'est d'après eux que les poëtes ont dit: *Jovis omnia plena.*

C'est en supposant l'immensité de Dieu que Themistius et Simplicius (THEM., orat. 4; SIMPL., p. II, c. 9) enseignent que les pèlerinages sont des dévotions peu convenables; Dieu, disent-ils, que vous prétendez aller honorer au loin, est chez vous, il est partout.

Les poëtes mêmes ont enseigné que Dieu avait une science sans bornes. Cette doctrine se trouve établie dans presque tous les écrits qui nous restent de la philosophie païenne. Un philosophe interrogé si les hommes pouvaient cacher leurs actions à Dieu, répondit que les pensées mêmes des hommes étaient connues à la Divinité. Lucrèce (LAERCE, l. I, sect. 36), Valère-Maxime attribue cette

réponse à Thalès, d'autres à Pittacus. *Nihil Deo clausum est*, disait Sénèque (epist. 83).

C'était non-seulement un dogme presque universel, que Dieu avait une connaissance parfaite de tout ce qui était arrivé et de tout ce qui arrivait, mais aussi le peuple et les plus fameux philosophes convenaient qu'il connaît l'avenir. Les oracles si honorés chez tous les peuples prouvent quel était le sentiment du vulgaire. Les dernières paroles de Socrate (*Apolog.*, t. I) font voir qu'il était persuadé que ce qu'il y a de plus caché dans l'avenir n'est pas inconnu à Dieu. Je vais mourir, dit-il, il vous reste encore du temps à vivre ; Dieu sait lequel de nous s'en trouvera le mieux.

Ammonicus Hermas (*Comment. in* l. II *Arist. De interp.*, t. II), s'exprime sur cette matière aussi exactement que le pourrait faire un théologien chrétien. Il faut dire, ce sont ses termes, que Dieu connaît le passé et l'avenir de la manière qui lui convient, c'est-à-dire, par une connaissance immuable, et il ne faut pas penser que les contingents doivent arriver nécessairement, parce que Dieu les a prévus, puisqu'il ne les prévoit que comme ils doivent arriver.

La toute-puissance divine était un dogme de la philosophie de Socrate, et Xénophon (*Exped. de Cyr.*, t. II) fait dire à Cléarque, que tout est soumis aux dieux, et que leur souverain pouvoir s'étend sur toutes choses.

Dieu est la bonté même, selon les platoniciens (Plat., *De rep.*, l. II : *Numen;* Euseb., *Præpar. Evang.*). Les hommes sont les objets de cette bonté. Il faut chercher une autre cause du mal que cet Etre bienfaisant.

Platon pensait si orthodoxement sur la Providence, que les Pères se sont imaginé qu'il avait puisé sa doctrine dans les livres des Juifs. Il prouve au long dans le *Traité des lois* (p. 900), que la Providence s'étend jusqu'aux plus petites choses.

Ce que le capitaine est dans le vaisseau, le général dans l'armée, Dieu l'est dans le monde, selon Aristote (*Voy.* une de ses *Lettres* à Alexandre, dans Stobie, l. I).

Tout ce qui m'arrive, dit l'empereur Antonin (L. VIII, p. 23), je le reçois des dieux, et je le rapporte à eux, parce qu'ils sont la cause de toutes choses.

Toutes les nations policées ont reconnu que le monde était gouverné par la Providence. Dieu est essentiellement juste. « Il n'a point justice et équité par ses assesseurs, » dit Plutarque (*Ad princip. in doct.*, t. II), « mais il est lui-même la justice et l'équité. »

Le sentiment que les gens de bien doivent espérer d'être récompensés après leur mort est si ancien que, si on en croit Plutarque (*De consol.*, *ad Apol.*, t. II), on n'en connaît ni l'auteur ni le commencement. Il n'y a personne qui ignore ce que la mythologie païenne enseignait des Champs-Elysées. Les plus célèbres philosophes ont été persuadés que les gens vertueux seraient très-heureux après leur mort. Platon (*Epim.*, t. II, p. 992) assure que quoiqu'on ne sache pas où vont ceux qui ont bien vécu, on sait cependant qu'ils vont dans un endroit où ils jouiront d'un bonheur parfait. Ceux qui ont admis une récompense pour la vertu ont reconnu aussi une punition *pour les méchants.* « Il faut croire, » lit-on dans Platon (*Ibid.*, t. III), « cette ancienne tradition qui nous apprend que les âmes sont immortelles et qu'après la dissolution des corps, elles trouveront des juges qui leur feront souffrir les peines qu'elles auront méritées. »

Quoique les philosophes n'aient eu aucune idée de la création, ils ont cependant reconnu que l'arrangement du monde ne pouvait être l'effet que de la sagesse d'un Etre tout-puissant. « Dieu préférant l'ordre au désordre, dit Platon, a disposé les corps dans l'état où nous les voyons présentement. »

La spiritualité de l'âme a été connue de Platon, il l'enseigne distinctement dans son Phédon. Ses disciples ont toujours soutenu ce dogme. Cicéron (*Tuscul. quæst.*, t. I, et *De senect.*) s'est expliqué sur ce sujet avec autant de précision que les plus célèbres philosophes chrétiens.

L'immortalité de l'âme était regardée comme une vérité dont il n'était pas permis de douter à ceux qui avaient quelques principes de bonne philosophie. Les principales preuves de ce dogme se trouvent dans les ouvrages philosophiques des païens.

Voyez donc, mon cher Cèbes, disait Platon (*Phédon*), si de tout ce que nous venons d'expliquer, il ne s'ensuit pas nécessairement que notre âme est très-semblable à ce qui est divin, immortel, intelligible, simple, indissoluble, toujours le même et toujours semblable à lui, et que notre corps ressemble à ce qui est humain, mortel, sensible, toujours changeant..., cela étant, ne convient-il pas au corps d'être bientôt dissous et à l'âme de demeurer indissoluble ?

Les Grecs et les Romains croyaient que l'immortalité de l'âme est une de ces vérités que l'on ne peut contester sans impiété. Et encore actuellement presque tous les peuples même les plus barbares sont d'accord avec les Chrétiens sur ce dogme.

Le paganisme a eu des idées saines, comme on vient de le voir sur la Divinité, sur la spiritualité et sur l'immortalité de l'âme ; il n'a pas une connaissance moins exacte des vrais principes de morale.

Il est certain que les plus célèbres philosophes ont enseigné que l'homme était libre. Ils voyaient bien que s'il n'y avait point de liberté, il n'y avait point de morale. Proclus a fait un livre pour concilier la liberté avec la prévision (Fabr., *Bibl. Græc.*, t. VIII). L'élite des philosophes a toujours cru qu'il y avait des choses justes et injustes en elles-mêmes, et qu'il y avait une loi éternelle qui devait être la règle de nos actions, et que cette loi éternelle est Dieu même auquel les pythagoriciens, suivis en ce-

la par Platon, voulaient que nous tâchassions de ressembler, autant que cela était possible, à l'infirmité humaine (Anon., *Vie de Pythagor.*, l. III; Laerce, l. III.).

Les mêmes philosophes ont bien aperçu que nos actions, pour être parfaites, doivent être rapportées à la source de la perfection, ce qui fait dire à Pythagore (Jamb., c. 38.) que nous devions avoir Dieu incessamment en vue; à Plutarque (*De gen. Socr.*, l. III, p. 13), qu'il faut référer le principe de nos actions à Dieu; et à l'empereur Marc-Antonin que nous ne ferions jamais aucune bonne action, si nous ne la rapportions à Dieu; aussi défendait-il de se laisser déterminer par le seul motif du plaisir, lorsqu'on devait agir, parce que c'est le principe de tous les crimes. (Cic., *De senect.*)

Saint Augustin (*De doct. Christ.*, l. II, p. 40) convenait qu'il se trouvait des vérités dans les livres des païens sur le culte de Dieu, *deque ipso uno Deo colendo nonnulla vera inveniuntur apud eos.* On peut voir à ce sujet les lois de Zaleucus, et surtout la préface, qui en est admirable. M. Bayle (*Pens. Div.*, t. III) assure que ce n'est pas sans raison que Scaliger l'a traitée de divine. Elle marque le plus clairement du monde, selon lui, la nécessité du culte intérieur, et la pureté de l'âme, si l'on veut servir les dieux légitimement. En effet, Zaleucus ordonne à tous les hommes de se purifier l'âme de toutes sortes de crimes; parce que Dieu n'était point honoré par les sacrifices des méchants, quelques dépenses qu'ils fissent; mais seulement par la vertu et par l'exercice des bonnes actions. (Diod. de Sic., l. XII; Stob., t. I.) Ce qui est conforme à ce qu'on lit dans Cicéron (*De nat. deor.*, lib. XII): *Cultus autem deorum optimus, idemque certissimus atque sanctissimus, plenissimusque pietatis, ut eos semper pura, integra, incorrupta et voce et mente veneremur.*

Ce ne sont pas les seuls philosophes qui ont connu le prix et la nécessité du culte intérieur. On lisait au rapport de Porphyre (*De abstin.*, t. II) ces deux vers dans le temple d'Epidaure :

Castus adorati conscendat limina templi :
At castum dicas si modo sancta sapit,

c'est-à-dire ceux dont les pensées sont saintes.

L'amour de Dieu, cette importante vérité, a été recommandée par plusieurs philosophes célèbres. Aimez Dieu plus que votre âme, disait Sextus le pythagoricien. Le vrai philosophe, selon Platon, est celui qui aime Dieu. C'est saint Augustin (*De civit. Dei*, l. LXXXVII, c. 8) qui a trouvé lui-même cette doctrine dans le disciple de Socrate : *Ipsum autem verum ac summum bonum Plato dicit Deum; unde vult esse philosophum amatorem Dei, ut quoniam philosophia ad beatam vitam tendit, rursus ideo sit beatus quod Deum amaverit.*

L'amour du prochain était regardé comme une vertu indispensable : *Dum inter homines sumus*, dit Sénèque (*De ira*, l. 3, c. 43), *colamus humanitatem. Non timori cuiquam, non periculo simus.* C'était un principe reçu non-seulement chez les philosophes, mais chez tous les peuples, qu'il fallait traiter les autres hommes comme nous souhaitions en être traités. C'est en conséquence de cette vérité, que l'hospitalité était regardée avec un si grand respect dans les temps reculés. Tous les hommes se croyaient frères, et on aurait eu autant d'horreur de celui qui aurait refusé sa maison à un étranger, que nous en aurions présentement d'un père qui refuserait de recevoir chez lui son fils.

Il y avait dans l'île de Crète des maisons publiques destinées pour les étrangers, et on punissait chez les Lucaniens ceux qui refusaient leur porte à un voyageur après le soleil couché. (Athena., l. IV.)

Il n'y a point de Père de l'Eglise qui ait parlé avec autant de force contre ceux qui refusent de secourir les pauvres, qu'un philosophe chinois, qui disait que le riche, celui même qui s'est légitimement enrichi, est un voleur, lorsqu'il a laissé souffrir l'indigent. Ce qui a beaucoup de rapport avec l'expression de saint Ambroise : vous ne l'avez pas nourri, donc vous l'avez tué; *non pavisti, ergo occidisti.*

Le mépris des injures et l'amour des ennemis n'ont pas même été inconnus aux païens. Pythagore voulait qu'on ne se vengeât de ceux qui nous avaient offensés, qu'en tâchant de les rendre nos amis. (Laerc., tom. VIII, p. 23, Jamb., *Vie de Pythagore*, c. 8, n. 40.) Socrate dit dans le *Criton* de Platon qu'il n'est pas permis à un homme qui a été offensé par une injure, de s'en venger par une autre. Et c'est par ce passage que Celse prouve que la défense de se venger n'a pas été introduite dans le monde par Jésus-Christ.

Le précepte que Pythagore recommandait le plus, était de dire la vérité. (Porph., *Vie de Pyth.*) L'homme de bien, selon Marc-Antonin (L. III, p. 16; l. IV, p. 33; l. IX, p. 1), parle toujours vrai. Cet empereur ne craint pas même d'assurer que l'on ne peut mentir sans commettre une impiété. Le mensonge était mis par les Perses au rang des plus grands crimes. Qui est-ce qui voudrait se parjurer, dit Aristote (*Rhet.*, c. 18, tom. II, p. 607)? Les parjures doivent craindre la punition divine, et ils sont déshonorés chez les hommes : quand bien même leurs crimes seraient cachés aux mortels, les immortels ne les ignoreraient pas.

On avait une si grande horreur du parjure, qu'on a vu des gens n'oser consommer un mensonge par ce crime. C'est ce qui arriva à Lucius Flaminius, qui fut chassé du sénat pour avoir fait mourir un criminel dans une débauche, par complaisance pour une femme de mauvaise vie : il le nia; mais quand on voulut s'en rapporter à son serment, cet homme, qui n'avait pas craint de mentir, n'osa se parjurer. (Plutarch.)

Marc-Antonin rendait grâces aux dieux de ce qu'il avait conservé la chasteté dans sa jeunesse. Les poëtes même les plus licencieux ont célébré cette vertu.

Casta placent superis, pura cum veste venite;
Et manibus puris sumite fontis aquam.
(Tibul., *Eleg.*, lib. ii, eleg. 1, vers. 13, 14.)

Aristote (*De republica*, l. viii, c. 17), veut qu'on punisse les jeunes gens qui s'accoutument à tenir des discours qui blessent la pudeur, et qu'on traite avec ignominie les gens âgés, lorsqu'ils ne sont pas plus retenus. Sa raison est que l'habitude de dire le mal conduit à celle de le faire. Rien n'est plus sage que la sentence d'Epictète sur cette matière : il blâme tous les discours contraires à la chasteté : il veut que l'on blâme ceux qui en tiennent, si l'on a quelque supériorité sur eux ; sinon il conseille que, par un silence triste et morne, l'on témoigne que l'on n'approuve pas leur conversation (Simplic., p. 285). L'homme de bien, selon Ménandre (Eus., *Præp. Evang.* l. xiii), ne doit ni corrompre les vierges, ni commettre d'adultère.

La fidélité conjugale n'est pas moins un devoir pour le mari que pour la femme, si on en croit Sénèque (Senec., ep. 94) : *Sicut illi nil cum adultero, sic nil tibi esse debere cum pellice.* Il y avait des lois dans presque tous les pays, qui punissaient fort sévèrement ceux qui ne respectaient point la couche nuptiale. La loi Julienne (*Instit.*, l. iv) condamnait à la mort ceux qui *cum masculis nefandam libidinem committere audent.*

Les livres moraux des Chinois, des Japonais, des Siamois contiennent les plus exacts principes de la morale.

Confucius est rempli de sentences qu'il serait à souhaiter pour le bonheur du genre humain que tous les hommes pratiquassent.

Les Siamois ont une loi composée de plus de deux cents articles, dont quelques-uns font partie de ce qu'il y a de plus excellent et de plus difficile dans la morale de l'Evangile, comme le mépris de soi-même, l'amour des ennemis, de ne rien réserver pour le lendemain, de n'avoir qu'un seul vêtement (*Histoire naturelle et politique du roi de Siam.*, p. iii, ch. 3).

Le père Tachard convient qu'un Chrétien ne peut rien enseigner de plus parfait que ce que la religion des Siamois prescrit par rapport aux mœurs et à la conduite. Elle leur ordonne, dit-il (*Voyage*, t. VI, p. 308), de faire le bien, et ne leur défend pas seulement les actions mauvaises, mais encore tout désir, toute pensée et toute action criminelle.

Un voyageur moderne (Tempier, *Histoire du Japon*, tom. III), qui a été au Japon, et qui paraît fort instruit, dit que la nation japonaise, considérée en général, fournit une preuve évidente que les lumières de la raison naturelle et les lois du magistrat peuvent sûrement diriger et conduire tous ceux qui veulent pratiquer la vertu et conserver la pureté du cœur.

On aurait pu, ajoutent les incrédules, traiter ce sujet plus au long. Rien n'est plus aisé que de trouver dans les ouvrages des païens, et surtout dans ceux des philosophes, des dogmes aussi purs que ceux que le Christianisme enseigne. Il y a des livres entiers sur ce sujet. On peut voir entre autres les Questions Alnétanes de M. Huet, l'Histoire de la philosophie païenne, et le douzième chapitre du quatrième livre de Grotius, sur la sévérité de la religion chrétienne. Et on trouvera que Lactance (*De vit. beat.*, l. vii, p. 1) a eu raison d'avancer que si quelqu'un voulait recueillir toutes les vérités que les philosophes ont enseignées, on ferait un corps de doctrine qui serait conforme aux principes de la religion chrétienne.

C'est donc là toute la ressource des incrédules pour enlever à Jésus-Christ la gloire d'avoir éclairé la terre. Les plus courtes réflexions feront sentir leur injustice.

III. Les vérités qu'on vient d'exposer sont du nombre de celles que Dieu a imprimées dans nos âmes pour nous instruire de nos devoirs, et qui n'attendent de notre part que de l'attention pour être aperçues. Origène (*in Cels.*, lib. i, c. 1) répondant à Celse, aussi zélé pour le paganisme que nos incrédules, en donne la raison en ces termes : « ceux qui attirent sur leurs têtes le juste jugement de Dieu, seraient exempts de la punition de leurs péchés, s'il n'y avait dans l'esprit de tous les hommes des notions communes du vice et de la vertu. Il ne faut donc pas s'étonner si le même Dieu qui a donné aux uns par ses prophètes et par Jésus-Christ les règles de bien vivre, a mis dans l'âme de tous les autres, des lumières naturelles qui leur font connaître leurs devoirs ; afin qu'il n'y ait aucun d'eux qui puisse trouver d'excuse quand Dieu le jugera, puisqu'il n'y en a aucun qui n'ait *ce que la loi ordonne, écrit dans son cœur* (*Rom.* ii, 15.)

Cependant quand on réfléchit sur la grossièreté et sur la stupidité du paganisme, il ne paraît nullement vraisemblable qu'au milieu de si épaisses ténèbres, il se soit trouvé des génies assez heureux pour parvenir, sans aucun secours étranger, à la connaissance de tant de vérités salutaires. Il n'y a de vraisemblance que dans ce qu'ont cru Tertullien (*Apologet.*) et Origène (*in Cels.*, l. vi et vii), que nos livres sacrés n'ont pas été inconnus aux philosophes païens ; que par conséquent la religion révélée est en droit de revendiquer les vérités que l'on trouve dans leurs écrits. On ne peut rien opposer de précis au sentiment de Tertullien et d'Origène. Les philosophes païens qui ont écrit depuis l'annonce de l'Evangile, n'ont pu en ignorer la doctrine : que pouvaient-ils faire de mieux pour défendre le paganisme si vivement attaqué par les Chrétiens, que d'adopter les idées claires et distinctes que ceux-ci donnaient de Dieu, de l'homme, des règles, des mœurs? C'est ainsi que Julien, voulant introduire quelque réforme dans le paganisme, prit pour modèle la morale de l'Evangile et la discipline de l'Eglise. Quant aux philosophes qui ont écrit avant l'Evangile, il ne reste aucun de leurs ouvrages qui soit antérieur à la dispersion de la nation juive sous les rois d'Assyrie

D'où il suit qu'il n'y a point de preuves que les philosophes païens n'aient eu aucune connaissance de nos livres, ou du moins de notre doctrine. Nous n'insisterons pas davantage sur cette réflexion. Les incrédules nous en fournissent une qui suffit pour détruire leur édifice de fond en comble.

IV. Il faudrait, de leur aveu, recueillir toutes les vérités enseignées par les philosophes païens, pour en faire un corps de doctrine conforme aux principes de la religion chrétienne, c'est-à-dire que les vérités sont désunies et séparées chez les philosophes païens; que Platon, par exemple, Aristote, Confucius, Cicéron, Sénèque, ont chacun entrevu quelques vérités, et qu'ils en ont chacun méconnu d'autres, et qu'on ne les trouve toutes rassemblées nulle part comme dans l'Evangile. Que faut-il de plus que cet aveu pour anéantir l'ingrate comparaison de la théologie païenne avec l'Evangile, et pour exciter toute notre reconnaissance envers le Sauveur? Car qu'est-ce que savoir quelques vérités, en matière de religion, si on ne les sait toutes? qu'est-ce que savoir, par exemple, qu'il y a un Dieu, si l'on ne sait quels sont les attributs qui lui appartiennent essentiellement? C'est être perpétuellement dans le risque de le déshonorer par le blasphème, en le dépouillant de ce qu'il est, ou en lui attribant ce qu'il n'est pas. Où peut conduire la connaissance de l'homme, sans la connaissance de sa véritable destination? si ce n'est à une dégradation honteuse, ou à un affreux désespoir. A quoi peut se terminer l'idée de la vertu, si l'on en ignore le principe et la fin, sinon au dégoût, au mépris, à l'indolence, ou à la vanité, à la présomption, à l'orgueil?

V. Ce n'est point assez dire que les vérités éparses dans les écrits des philosophes païens n'y forment point un corps de doctrine lié et suivi : il faut ajouter qu'on ne les y trouve que couvertes d'obscurités, avancées avec incertitude, mêlées d'erreurs et d'absurdités. Si les philosophes païens reconnaissent un premier Etre, la plupart ne s'expliquent point sur sa nature, ou ne débitent que des rêveries et des impiétés. S'ils le font immuable, c'est en niant qu'il soit libre; s'ils le font Tout-Puissant, c'est en niant qu'il soit Créateur de la matière, et qu'il dispose du cœur de l'homme; s'ils lui accordent la bonté, c'est en niant qu'il soit juste; s'ils supposent que l'âme est spirituelle, c'est en supposant qu'elle est une partie de la substance divine; s'ils supposent quelle est immortelle, c'est en supposant qu'elle est éternelle; s'ils la réservent à une autre vie, ce n'est ni pour la récompenser, ni pour la punir, c'est pour la réunir à la source d'où elle était émanée comme une parcelle de son tout. Leurs plus belles maximes sur les mœurs sont anéanties par d'autres maximes capables de porter partout la dépravation. D'ailleurs, ils ne connaissent ni le principe, ni la fin de la vertu : ils en font honneur à l'homme seul, et ne la lui proposent que comme un moyen de vivre content et heureux.

A peine se regardaient-ils comme inférieurs à Dieu : excepté que le sage est mortel, il est dans tout égal à Dieu, dit Sénèque (Lib. *De constant. sapientis*, c. 8 : id., epist. 73 ; 53) : et encore, quel avantage a Jupiter au-dessus de l'homme de bien? Il n'en a point d'autre que d'être vertueux plus longtemps, parce qu'il est immortel. Le sage a un avantage au-dessus de Dieu, qui est que Dieu doit sa sagesse à sa nature, et non à son choix comme le sage. Personne, disait Cicéron (*De nat. deorum*), n'a jamais rapporté à Dieu la vertu comme l'ayant reçue de lui. On rend grâces aux dieux de nous avoir donné les honneurs, les richesses, la santé ; mais nul ne les remercie de l'avoir rendu homme de bien. Que Jupiter, disait Horace, me donne la vie et les richesses ; à l'égard de la tranquillité d'esprit je saurai bien me la donner à moi-même.

VI. Quand les vérités entrevues par les philosophes païens se trouveraient chez eux sans obscurité et sans mélange d'erreurs, pourrait-on dire que l'incarnation du Verbe eût été inutile pour les rendre populaires? Ces vérités, avant l'Evangile, agitées dans les écoles des philosophes, y demeuraient concentrées, ou du moins les peuples n'en avaient que des idées confuses, incapables de les diriger dans leur conduite. En effet, si le peuple avait connu clairement l'unité de Dieu, aurait-il admis un si grand nombre de divinités? S'il avait connu la spiritualité de l'Etre divin, lui aurait-il attribué tant d'infamies ; s'il l'avait connu comme l'ordre et la loi éternelle des esprits, aurait-il imaginé en lui toutes sortes de passions? Ces grandes vérités ne faisaient point partie de l'enseignement qu'il recevait des prêtres, ses maîtres naturels. Quelle religion, si l'on excepte la révélée, a posé pour premier principe que la Divinité doit être l'unique objet de notre amour? Les philosophes, ces hommes également lâches et superbes, n'étaient ni assez zélés pour attaquer publiquement les égarements du peuple, ni assez courageux pour ne pas les autoriser par leur exemple : ils rendaient eux-mêmes des honneurs aux simulacres. Les prêtres étaient trop intéressés à entretenir les hommes dans leurs préjugés et dans leurs erreurs, pour travailler à les en désabuser. Aussi que voit-on dans le monde, avant Jésus-Christ? Les opinions les plus absurdes, les cérémonies les plus bizarres, les pratiques les plus impures, les coutumes les plus cruelles, en un mot, le polythéisme et l'idolâtrie couvrant la face de la terre. Ce n'est que depuis la publication de l'Evangile que la vérité est devenue populaire, et que les enfants l'ont mieux connue que tous les philosophes païens.

Il semble que nos incrédules voudraient décharger le paganisme de l'opprobre du polythéisme et de l'idolâtrie, en faisant entendre que les païens ne reconnaissaient qu'un dieu sous divers noms, et qu'ils re-

gardaient les diverses divinités comme différentes vertus de l'Etre suprême. Mais à qui espèrent-ils d'en imposer? Il est vrai que quelques philosophes païens, sentant le ridicule de leur mythologie, que les Chrétiens leur remettaient incessamment sous les yeux, eurent recours à des explications subtiles pour y faire trouver des profondeurs admirables sous des enveloppes grossières : ils disaient qu'il n'y avait qu'un seul Dieu suprême, source et principe de tous les êtres : que les autres divinités étaient en partie ses attributs personnifiés, en partie des ministres subalternes qu'il employait pour faire mouvoir les ressorts de la nature et pour en régler les opérations ; qu'il était juste d'honorer ces divinités comme les lieutenants de la Majesté souveraine et les distributeurs de ses bienfaits. A l'égard du culte des statues, ils disaient qu'il n'avait pour objet ni le bronze ni le marbre, mais le dieu à qui la statue était consacrée.

Mais ces explications venues après coup, dit le savant auteur de la Vie de l'empereur Julien, ne pouvaient refondre le paganisme essentiellement mauvais, puisqu'il consiste à rendre à la créature un hommage qui ne lui est pas dû, à la substituer au Créateur, à le confondre avec elle. Le système de ces philosophes n'était point celui de la multitude, qui non-seulement rendait un culte direct et immédiat aux statues, aux animaux, etc., mais qui adorait des êtres vicieux et abominables qu'elle reconnaissait pour tels, et prétendait les honorer par des crimes. Elle attribuait au Dieu souverain dans la personne de Jupiter toutes les infamies imaginables. Il n'y avait rien de si obscène et de si scandaleux dans la mythologie, qu'elle ne prît au pied de la lettre. Ce n'est donc pas dans les subtilités des philosophes qu'on doit chercher la notion du paganisme; il faut la prendre cette notion et dans la croyance des peuples et dans le culte, qui était commun au vulgaire et aux sages prétendus. Ceux-ci, philosophes dans la spéculation, suivaient le peuple dans la pratique, et lui donnaient même l'exemple. Reprenons la suite de nos réflexions.

VII. Quand les vérités enseignées par les philosophes païens n'auraient pas été inconnues au peuple, une raison saine n'en conclurait point l'inutilité de l'Incarnation. Car il est constant que ces vérités étaient la matière des plus vives disputes dans les différentes écoles païennes. Les épicuriens, les platoniciens, les péripatéticiens, les stoïciens n'étaient nullement d'accord, et l'épicuréisme, sans parler du pyrrhonisme qui doutait de tout, prévalait même dans ces temps de ténèbres. Etait-il donc inutile que Dieu se déclarât pour la vérité, et qu'il établît une école où tous les peuples pussent être instruits?

VIII. Mais ce n'est pas assez de connaître Dieu, il faut de plus connaître la manière dont il veut qu'on l'honore pour lui plaire : ce n'est pas assez de connaître sa bonté, il faut de plus connaître sa justice, et par conséquent le moyen de le fléchir quand on a eu le malheur d'en violer les lois : ce n'est pas assez d'en connaître la vertu, il faut de plus en connaître la source, d'où peuvent découler les secours nécessaires pour la pratiquer : ce n'est pas assez de connaître l'immortalité de l'âme, il faut de plus connaître la route que l'on doit suivre pour arriver à une destinée heureuse. Que nous reste-t-il à désirer sur ce sujet depuis Jésus-Christ? Etait-ce dans les écrits des philosophes païens que nous aurions pu aller puiser ces connaissances salutaires?

IX. Il est donc faux que les hommes ne sont pas plus éclairés, depuis l'Incarnation, qu'ils ne l'étaient auparavant. La sagesse éternelle pouvait seule débrouiller le chaos ténébreux dans lequel se trouvaient, chez les philosophes païens, les vérités qui concernent la religion. Elle seule pouvait rassembler ces vérités, en former un corps de doctrine, les mettre à la portée des simples, fixer les doutes des savants, terminer leurs disputes, les réunir dans une même créance, découvrir de nouvelles vérités supérieures à la raison, nécessaires toutefois pour rendre utiles celles qui lui sont plus proportionnées.

Pour mieux concevoir le bonheur d'avoir Jésus-Christ pour maître, il n'y a qu'à comparer aux sectes des anciens philosophes, les sectes qui se disent chrétiennes. Remontez jusqu'aux premières sectes, et descendez jusqu'à celles de nos jours : vous y trouverez quelques-unes des vérités qui font partie du dépôt confié par Jésus-Christ à son Eglise. Mais qu'est-ce que ces vérités pour ces sectes? des sujets de disputes, de division, de guerres interminables. Et c'est tout le fruit qu'elles puissent produire; car de quelle utilité pourraient-elles être, dès qu'elles sont séparées des autres vérités qui forment le corps de doctrine donné par Jésus-Christ?

Niez, par exemple, avec les ariens la divinité de Jésus-Christ; il ne vous reste plus pour médiateur qu'un homme juste, il est vrai, mais dont le mérite de la mort n'a plus de proportion avec l'outrage que vous avez fait à la justice infinie par vos crimes. Admettez en Jésus-Christ avec les nestoriens deux personnes, de même que deux natures : vous vous privez encore d'un Médiateur capable de fléchir la justice infinie que vous avez offensée, parce que ce ne sera plus qu'un homme que vous aurez pour réparateur. Refusez avec les eutychiens de reconnaître en Jésus-Christ deux natures; vous retombez dans le même inconvénient : car la nature divine étant immortelle et impassible ne peut mourir à votre place. Refusez de confesser en Jésus-Christ avec les monothélites une volonté humaine, vous ne faites plus de lui qu'une victime, laquelle comme les sacrifices de l'ancienne loi n'a point de part à son immolation, et par conséquent ne saurait être pour vous d'aucun mérite. Dites avec d'autres sectes que l'homme est

sans liberté, pour ne le soumettre comme un être purement passif qu'à l'opération de Dieu; vous n'en faites plus qu'un automate incapable de bien et de mal. Accordez-lui la liberté avec les pélagiens, sans le soumettre à aucun besoin de la grâce pour opérer le bien; vous en faites un criminel qui ne recouvrera jamais l'innocence : comment en effet passerait-il de l'amour des biens sensibles qui l'affectent actuellement, à l'amour du souverain bien, si ce bien n'agit sur lui en aucune sorte? etc.

Ajoutez que ces sectes, en admettant quelques vérités, sans les admettre toutes, ne doivent plus être censées les admettre comme révélées par Jésus-Christ, mais par tout autre motif. Car si c'était par le motif de la révélation, commenceraient-elles à croire comme révélé ce qui n'était pas cru ainsi avant elles, ou cesseraient-elles de croire comme révélé ce qui était cru ainsi avant elles? Leur foi n'a donc point d'autre appui qu'un capricieux instinct, ou une prétendue évidence, voie pour arriver promptement au fanatisme, ou à cet état qu'on appelle aujourd'hui, *être dans les grands principes*.

Pour mieux comprendre encore combien la terre est redevable à Jésus-Christ, qu'on jette les yeux sur l'éclat où sont les vérités de la religion chez ces messieurs qui sont dans les grands principes. C'est l'image naturelle de l'état où elles étaient chez les philosophes païens. Que pensent donc sur Dieu, sur les hommes, sur les mœurs, nos philosophes modernes qui se font un mérite de mépriser l'Évangile, pour n'écouter que leur faible raison? Hélas, si l'on excepte le dogme de l'existence d'un premier Etre, tout le reste est en proie à l'imagination capricieuse de ces nouveaux docteurs. Les perfections morales de la Divinité, la nature de notre âme, sa distinction d'avec son corps, les règles des mœurs ne sont parmi eux qu'un sujet de doutes, de divisions, de contradictions. Quiconque souhaite d'arriver en peu de temps au scepticisme le plus complet, et aux derniers déréglements, n'a qu'à se rendre leur disciple.

X. Qu'il faut peu connaître la religion, ou en faire peu de cas, pour lui comparer la morale des Chinois, des Japonais, des Siamois! Qu'est-ce en effet que la morale de ces peuples qui ne connaissent ni le principe ni la fin de la vertu, ou qui n'en ont que des idées absurdes? C'est le Dieu Créateur qui est le principe de la vertu, et qui par conséquent en doit être la fin. Quiconque a le malheur de le méconnaître, connaît en vain les règles des mœurs. Si sa conduite formée sur ces règles peut être avantageuse à la société, elle est stérile à son égard, parce qu'elle ne peut être d'aucun mérite aux yeux de l'Etre suprême. Or les Chinois n'ont aucune idée de Dieu, ou n'en ont qu'une fausse : la secte de leurs lettrés ne connaît point d'autre Dieu que la nature, et leurs autres sectes sont idolâtres. Confucius leur docteur enseigne l'athéisme, et ne croit pas l'immortalité de l'âme. Quelle morale peut subsister avec des erreurs si monstrueuses?

Les Japonais sont aussi idolâtres, et admettent une infinité de dieux. Avec Amida, Xaca, Canon, Gizon, leurs divinités du premier ordre, ils ont leurs *Camis*, qu'ils croient descendus du soleil, et les sotoques des Chinois qu'ils adorent. Lorsqu'on promène ces divinités en procession sur des chars, il est toujours un grand nombre de dévots, parmi leurs adorateurs, qui s'estiment heureux d'être étouffés dans la presse, ou de se faire écraser sous les roues.

L'idée des Siamois sur la Divinité ne vaut pas mieux que celle des Chinois et des Japonais. Selon eux, Dieu est composé d'esprit et de corps; il est né dans un temps; il ne dure pas éternellement; c'est par ses vertus qu'il acquiert la divinité dans divers corps où son âme passe successivement durant un certain nombre d'années; son bonheur n'est parfait que lorsqu'il meurt enfin pour ne plus renaître et ne plus reparaître au monde. Alors un autre Dieu lui succède et gouverne l'univers; ainsi à l'infini : car les Siamois font le monde incréé et éternel. En vérité, pour vanter la théologie de ces peuples, il faut être né bonze, ou talapoin.

XI. Ce n'est pas seulement la théologie païenne qu'on ose comparer à la théologie de l'Evangile : on ose même comparer quelques-uns des philosophes païens à Jésus-Christ Notre-Seigneur.

Etre tenté avec Erasme d'invoquer Socrate comme un saint, c'est assurément être un peu trop dévot : mais comparer, avec l'auteur de *La tolérance* (c. 14), Socrate à Jésus-Christ, n'est-ce pas être indévot jusqu'au délire? Lisons l'Evangile : qui voyons-nous en Jésus-Christ? le Sage par essence, nulle trace dans sa personne de ces passions qui sont la source de toutes nos misères. Il ne parle, il n'agit, il ne souffre que pour la gloire de Dieu et pour le salut des hommes : en sorte que l'idée que nous en donnent ses historiens ne saurait être que l'idée de la sagesse même cachée sous une forme humaine.

Lisons présentement la vie de Socrate dans Diogène Laërce, son apologie devant ses juges, ses derniers discours dans le Phédon à ses amis, avant d'avaler la coupe empoisonnée. Nous sommes étonnés de voir dans le sein des ténèbres du paganisme autant de lumières sur la Divinité, sur les mœurs, sur la nature et la destination de l'homme. Quel contraste entre ce philosophe et les prétendus beaux esprits de notre siècle! Mais enfin, Socrate n'est qu'un philosophe esclave de ces passions funestes qui sont la source de toutes nos misères, de la curiosité, de l'orgueil, de la volupté. D'abord emporté par la curiosité, il se donne à l'étude de la physique. Bientôt, dégoûté d'une étude qui se terminait alors à de vaines spéculations, il se tourne du côté de la morale. Les progrès qu'il y fait ne servent qu'à l'enfler, au lieu

de le rendre plus humble. Flatté par l'oracle du dieu qui préside à Delphes, qui l'a déclaré le plus sage des mortels, il n'est plus occupé qu'à se persuader de la vérité de l'oracle. Il s'adresse donc à tous ceux qui passent pour les plus sages, soit parmi les grands et les politiques, soit parmi les poëtes, soit parmi les artisans.

A quoi tendent tant de mouvements et de questions? à convaincre ces prétendus sages qu'ils ne sont point ce qu'ils croient être. A quoi se réduisent enfin tant de mouvements et de questions? à mépriser les autres hommes, et à les regarder comme des brutes. En souhaitez-vous une preuve? Entendez la réponse qu'il fait à ceux qui le pressent de faire punir un insolent qui lui avait arraché quelques poils de la barbe : traduirais-je en jugement un âne qui m'aurait donné un coup de pied? Peut-on dire que la vanité n'eut point de part à sa modération dans l'usage des vêtements et des aliments? Il se distinguait par là des personnes constituées en dignité pour lesquelles il n'avait pas une grande considération. D'ailleurs il prétendait, en restreignant ses besoins, approcher de plus près des dieux qui sont sans besoins. Au reste sa sobriété n'avait rien de bien noble ni de bien extraordinaire dans ses motifs. De plus ayant trois femmes, il ne portait pas, comme il est visible, la tempérance jusqu'à se priver de tous les plaisirs sensuels. Ajoutons qu'il n'est pas aisé de concilier sa modestie avec la prétention qu'il avait d'être conduit et inspiré par un démon, et d'en recevoir la connaissance de l'avenir. On ne peut lui refuser la gloire de très-belles maximes de morale qu'il réduisait toutes à celles-ci, de travailler sans cesse au bien de son âme et à l'acquisition de la vertu, plutôt qu'à l'acquisition des richesses, des dignités, des honneurs, par l'étude de la sagesse, pour se procurer un bonheur dans les enfers. Mais tenait-il beaucoup à la vérité? Il avait pour principe *de ne savoir qu'une chose, qui est qu'il ne savait rien.* Quoi qu'il en soit, nous ne voyons dans Socrate qu'un philosophe dont saint Paul trace le portrait dans sa *Lettre aux Romains.* (*Rom.* I, 21 seq.) *Ils ont connu Dieu,* dit le grand Apôtre... *Ils ont retenu la vérité dans l'injustice... Ils ne l'ont point glorifié... Ils ne lui ont pas rendu grâces.... Ils se sont évanouis dans leurs raisonnements, et se croyant sages, ils sont devenus fous.... Ils ont été livrés aux désirs de leur cœur,* etc.

Socrate a connu l'unité de Dieu : cela paraît indubitable. Mais a-t-il confessé cette vérité essentielle? Suivez-le en présence de ses juges. Mélitus l'accuse d'avoir nié les dieux de la patrie, et d'en avoir introduit de nouveaux. Quelle occasion précieuse de déclarer sa foi! Socrate, soit par crainte de la mort, soit prévenu de la maxime de son disciple Platon, qu'il ne fallait point divulguer au peuple cette grande vérité, qu'il y a une Intelligence qui, sur des exemplaires éternels et intelligibles, forme cet univers par sa bonté et par sa volonté, ne répond à son accusateur que par questions sur questions plus entortillées les unes que les autres, pour le forcer de conclure qu'il n'est pas un athée, et qu'il admet un Dieu, puisqu'il reconnaît des dieux qui sont enfants de Dieu. Quelle dissimulation! Est-ce là soutenir l'existence d'un seul Dieu? N'est-ce pas laisser entendre qu'on en reconnaît plusieurs? Ajoutez qu'il n'en vient même là, qu'après avoir conjuré son accusateur, au nom des dieux, de s'expliquer plus nettement; ajoutez encore l'idée qu'il a d'Apollon, ce Dieu qui présidait à Delphes, les hymnes qu'il compose et qu'il chante dans sa prison à l'honneur de ce prétendu Dieu de Delphes, et de Diane; la question qu'il fait au porteur de la coupe empoisonnée, s'il est permis d'en faire des libations, et de prier les dieux, afin qu'ils bénissent son voyage; la demande qu'il fait à ses amis de l'acquitter de son vœu, d'offrir en sacrifice un coq à Esculape. Est-ce là mourir pour l'unité d'un Dieu? N'est-ce pas avoir retenu dans l'injustice cette vérité essentielle? N'est-ce pas avoir travaillé à persuader le peuple athénien qu'il était innocent du crime que ses accusateurs lui imputaient, de ne pas reconnaître les dieux de la patrie? Quel autre fondement purent avoir les regrets que fit paraître ce peuple après sa mort?

Le second trait du portrait tracé par saint Paul des philosophes du paganisme, savoir, *de n'avoir pas glorifié Dieu,* convient-il moins à Socrate? Glorifier Dieu, ce n'est pas seulement reconnaître son existence; c'est le reconnaître pour le principe de tout bien, c'est rapporter tout à sa gloire; c'est l'aimer plus que toute chose, et se rapporter soi-même à lui, comme à son unique fin; c'est craindre sa justice; c'est implorer sa miséricorde, etc. Sont-ce là les dispositions de Socrate? Il n'est pas possible d'en découvrir en lui aucune trace. Il croyait, sans doute, tenir son être de la suprême Intelligence : mais, quant à sa vertu et à sa sagesse, il s'en regardait sans doute comme l'unique artisan : nulle part on ne le voit lui adresser des prières; nulle part même on ne le voit se sentir obligé à ce démon ou ce dieu, dont il se croit inspiré dès l'enfance, du bien qu'il fait, mais uniquement de la fuite du mal qu'il aurait pu faire. Il ne rapporte rien à la gloire de l'Auteur de son être. Il paraît aimer la vertu et la préférer aux richesses, aux honneurs et à son corps, mais uniquement comme le bien de son âme, en sorte qu'il paraît concentrer en lui-même sa propre fin. Il ne sait ce que c'est que craindre cette justice infinie qui pèse les justices. En conséquence de ce préjugé il rougirait de craindre la mort et de s'abandonner à un autre sentiment qu'à celui de l'espérance. Tout pénétré de sa vertu, il semble que toutes les récompenses réservées aux justes lui sont dues, et que les châtiments destinés aux vicieux ne le regardent pas. Se croyant donc sans défauts, il ne sait ce que c'est que de gémir sur sa corruption, ni ce qu'il a à

redouter de la sainteté infinie, si elle le traitait sans miséricorde.

Qu'est-ce donc qu'un tel sage? Hélas! qu'est-ce autre chose qu'un insensé? Aussi, que d'erreurs chez lui, que d'incertitudes, que de pitoyables raisonnements sur l'origine de l'âme, sur le bonheur et le malheur après cette vie!

L'âme est-elle une substance créée, ou une particule détachée de la souveraine intelligence? N'y en a-t-il qu'une ou plusieurs dans chaque homme? A-t-elle d'autres connaissances depuis son union que celles qu'elle avait dans sa préexistence? L'âme dégagée de sa prison va-t-elle dans les enfers, ou passe-t-elle par des révolutions éternelles du corps humain dans les corps des animaux, et du corps des animaux dans le corps humain? ou reste-t-elle dans les enfers pour y souffrir, si elle quitte le corps dans le vice, ou pour jouir d'un bonheur éternel, si elle quitte le corps dans la vertu? Dans le premier cas, son malheur consiste-t-il à passer du Phlégon dans le Styx, et du Styx dans l'Achéron, et de l'Achéron dans le Cocyte? Dans le second cas, son bonheur consiste-t-il à être uni à la sagesse, ou à converser avec les sages qu'on rencontre dans les Champs-Elysées, avec les juges des enfers, les Minos, les Rhadamante, les Eachus? Epargnons au lecteur un plus long détail.

Il ne reste que le quatrième trait à vérifier. Jetons un voile sur ses amours pour Alcibiade. Ne troublons pas plus longtemps ses cendres. Il vécut en sophiste, il fut condamné comme coupable d'athéisme et d'être corrupteur de la jeunesse : il mourut avec une tranquillité plus apparente que réelle, en discourant au milieu de ses amis sur des sujets qu'il ne paraît guère entendre. Si Jésus-Christ vit et meurt, il vit et meurt comme un Dieu fait homme pour le salut du monde devait vivre et mourir.

Nous ignorons quel est l'auteur de la Tolérance : mais s'il est le même auquel on attribue tant d'ouvrages infâmes, qu'il est éloigné de la vertu même qu'enseignait Socrate!

XII. Concluons que, s'il n'y a rien de plus odieux que la mauvaise foi, l'incrédulité est bien digne de toute notre aversion : car, peut-on nier, de bonne foi, les ténèbres des païens en matière de religion, parce que quelques particuliers disputaient entre eux sur quelques vérités? Le paganisme était un corps de chimères formé des délires de l'esprit humain. En général, l'amour des objets sensibles avait fourni le fond. L'équivoque, le mal entendu, l'ignorance, le caprice, les passions, la flatterie, le respect et la reconnaissance d'une nation pour son chef, pour un législateur, pour d'autres morts utiles à la société pendant leur vie; enfin, les fictions des poëtes étayées par des oracles, par des prodiges prétendus, par des traditions populaires érigées en faits authentiques, avaient élevé cet édifice monstrueux. Peut-on donc nier de bonne foi que Jésus-Christ n'ait apporté la lumière, puisqu'il a dissipé le paganisme?

Concluons que, si les vérités qu'on rencontre dans les philosophes païens font partie de notre nature, en sorte que nous ne puissions les apercevoir sans en sentir l'évidence, ni les rejeter sans nous renoncer nous-mêmes, l'incrédulité mérite toute notre exécration, puisqu'elle combat et ces vérités et la religion chrétienne entée sur ces vérités.

Concluons que si nous ne pouvons refuser notre estime aux philosophes païens qui ont entrevu quelques-unes de ces vérités, nous devons toute notre vénération à Jésus-Christ, qui, non-seulement nous les a transmises toutes, mais qui nous les a transmises accompagnées d'autres vérités d'une nécessité absolue pour nous les rendre salutaires.

Concluons que nous devons à Jésus-Christ non-seulement notre vénération, mais toutes nos adorations. Quels sont les ministres dont il a voulu se servir pour nous éclairer? Sont-ce ces philosophes méditatifs, éloquents, dialecticiens, dont on exalte le profond savoir? ce sont douze hommes ignorants, pauvres, sans étude, sans talents. Comment douter s'il est la source de la lumière, l'illuminateur des esprits, la vérité souveraine?

## CHAPITRE X.

### Les hommes sont-ils plus parfaits depuis l'avénement de Jésus-Christ?

*Idée de l'Eglise. — Nulle comparaison entre elle et les sectes qui en sont séparées. — Nécessité de son intolérance à l'égard de ces sectes. — Intérêt qu'ont les princes de la protéger et de la défendre. — Injustice des imputations qu'on lui fait des abus et des déréglements des Chrétiens. — On ne peut rien conclure de ces déréglements contre la religion. — Conséquences qui en résultent en sa faveur.*

I. Nous venons de voir que Jésus-Christ a apporté au monde la connaissance de toutes les vérités nécessaires pour former de vrais sages : d'où il suit qu'il n'appartient qu'à lui seul d'en former effectivement; car la vraie sagesse est l'amour de la vérité : or, pour aimer la vérité, il faut la connaître. Mais Jésus-Christ a-t-il effectivement formé de vrais sages? C'est un fait que nous avons démontré, en donnant une esquisse de la vertu des premiers Chrétiens. Pour résoudre encore mieux la question, il faudrait faire l'histoire de l'Eglise établie sur la terre par Jésus-Christ, de ses caractères, de son gouvernement, de sa discipline, de ses lois, de ses mœurs. Une notion générale peut ici suffire.

L'Eglise, dit M. l'abbé Fleury, répandue par toute la terre, est un seul corps parfaitement uni de créance et de maximes; subsistant sans interruption par une suite continuelle de peuples fidèles, de pasteurs et de ministres; toujours visible à la face de toutes les nations; toujours distingué non-seule-

ment des infidèles, par le nom de chrétienne, mais des sociétés hérétiques et schismatiques par le nom de catholique et universelle ; faisant toujours profession de n'enseigner que ce qu'il a reçu d'abord, et de rejeter toute nouvelle doctrine ; faisant quelquefois de nouvelles décisions, et employant de nouveaux mots, non pour former ou exprimer de nouveaux dogmes, mais seulement pour déclarer ce qu'il a toujours cru, et appliquer des remèdes convenables aux nouvelles subtilités des hérétiques ; au reste, se croyant infaillible en vertu de la promesse de son fondateur, et ne permettant pas aux particuliers d'examiner ce qu'il a une fois décidé ; n'ayant pour règle de sa foi que la révélation divine, comprise, non-seulement dans l'Ecriture, mais dans la tradition, par laquelle il connaît même l'Ecriture.

Sa politique est toute spirituelle : c'est un gouvernement fondé sur la charité, bien différent du gouvernement civil. Celui-ci a pour objet de faire vivre les hommes sur la terre dans la paix et dans l'abondance par des engagements et des travaux réciproques : le but de celui-là est de conduire les hommes, en les faisant vivre ici-bas dans la sainteté et la justice, à leur véritable destination qui est une autre vie éternellement heureuse. La réunion des hommes, dans les sociétés civiles, par la ressemblance des besoins et des travaux, n'accorde entre eux que les dehors, ne les associe que pour un temps, n'établit aucune correspondance avec le bienfaiteur commun et universel ; la réunion des hommes, dans la société, instituée et établie par Jésus-Christ, a pour fin d'unir les cœurs, de les unir pour toujours, d'assurer à l'homme une liaison honorable et consolante avec son Dieu.

La police, l'ordre et l'harmonie de cette société auguste sont réglés par son instituteur même, soit à l'égard des ministres destinés à instruire et à gouverner, de leurs qualités, de leur élection, de leur consécration entre eux, de leur réunion ensemble par leur rapport à un centre commun et à une même œuvre ; soit à l'égard du culte extérieur qui comprend l'administration des sacrements, la prière publique, la subsistance des ministres.

L'Eglise a pour lois la morale même de son Fondateur, si élevée au-dessus de celle de la philosophie humaine, et même de la loi de Moïse, pratiquée à la lettre par des ignorants, des ouvriers, de simples femmes. Elle a la gloire de porter toujours dans son sein des enfants véritablement humbles, méprisant les honneurs, la réputation, contents de passer leur vie dans l'obscurité et l'oubli des hommes ; des pauvres volontaires, renonçant aux voies légitimes de s'enrichir, ou même se dépouillant de leurs biens pour en revêtir les pauvres. Elle a la gloire de voir la douceur, le pardon des injures, l'amour des ennemis, la patience jusqu'à la mort et aux plus cruels tourments, plutôt que d'abandonner la vérité ; de voir la viduité, la continence parfaite, la virginité même, conservées par des personnes de l'un et de l'autre sexe, quelquefois jusque dans le mariage ; de voir la frugalité et la sobriété continuelle, les jeûnes fréquents et rigoureux, les veilles, les cilices, tous les moyens de châtier le corps et de le réduire en servitude ; toutes ces vertus pratiquées par un grand nombre de ses enfants : enfin des solitaires uniquement occupés à dompter leurs passions et à s'unir à Dieu, autant qu'il est possible à des hommes chargés d'un corps mortel.

C'est aux incrédules à montrer sur la terre, avant Jésus-Christ, une société plus parfaite ou également parfaite : où ils doivent avouer qu'il n'y a ni équité ni raison dans leur question. Voyons ce qu'ils vont dire pour la rendre plausible.

II. Le christianisme, disent-ils, eut d'abord cela de commun dans son commencement avec toutes les sectes naissantes, que l'on y remarqua beaucoup de zèle, beaucoup d'union, de respect pour Dieu, d'amitié pour les autres hommes. Les dernières sectes ont donné un pareil spectacle.

Est-il possible que les incrédules reviennent encore à leur indigne comparaison de l'Eglise avec les sectes qu'elle a retranchées de son sein, après qu'elles s'en sont retranchées elles-mêmes? Quelle secte doit sa naissance à son zèle, à son attachement pour la doctrine de Jésus-Christ? S'il n'en est aucune qui n'ait renoncé à quelque article de cette doctrine divine, elles ne doivent dès là même leur naissance qu'à l'orgueil ou au vice. A quoi donc peut se terminer leur régularité prétendue, sinon à un vain fantôme de vertu ?

De quelle lumière nouvelle les dernières sectes ont-elles éclairé la terre ? De quelle vertu nouvelle l'ont-elles enrichie? Apparemment que leurs chefs se connaissaient bien eux-mêmes, et qu'ils connaissaient bien leurs disciples : que pensaient-ils donc de leur réformation : *La plupart de ceux qui se sont séparés de l'idolâtrie du Pape, sont*, dit Calvin (*In Dan.*, c. 11), *pleins d'artifice et de perfidie. Ils font paraître du zèle à l'extérieur; mais si vous les examinez de près, vous les trouverez de vrais fourbes. Nous voyons*, dit aussi Luther (*In Post. Dom.*, part. I, *Dom. prim. Advent.*), *que par la malice du diable les hommes sont maintenant plus avares, plus cruels, plus déréglés, plus insolents et beaucoup pires qu'ils n'étaient sous la papauté.* Toute réformation fondée sur le schisme, sur la révolte contre le ministre établi par Jésus-Christ, sur le renoncement à des vérités révélées, sur le renversement de la discipline apostolique, sur la calomnie, ne produira jamais qu'une régularité apparente, parce qu'elle est incompatible avec la charité qui est la vie du cœur.

III. L'état de perfection, ajoutent les incrédules, ne dura pas longtemps chez les Chrétiens. Les Pères se plaignirent bientôt qu'il n'y avait plus de charité dans leur vie, ni de discipline dans leurs mœurs. Les dis-

putes sur la religion sont presque aussi anciennes que Jésus-Christ même : chacun chercha à faire triompher ses sentiments. Ces querelles donnèrent lieu à ces assemblées qu'on a appelées conciles, où souvent la violence et la brigue firent rendre des décisions que l'on força de respecter, comme si elles fussent descendues du ciel.

*La porte de la perdition est large, et le chemin qui y mène est spacieux ; et il y en a beaucoup qui le prennent. Que la porte de la vie est petite : que le chemin qui y conduit est étroit ! Qu'il y en a peu qui le trouvent !* (*Matth.* VII, 13, 14.) L'oracle est de Jésus-Christ; il ne peut manquer d'être vérité. Il y aura donc toujours de méchants Chrétiens, de même qu'il y en aura toujours de bons : il y aura donc toujours des disputes sur la religion; car il n'est pas possible que la profondeur de ses mystères et la pureté de sa morale ne trouvent des contradicteurs parmi les méchants, et des défenseurs parmi les bons.

Mais s'il faut qu'il y ait toujours des bons Chrétiens, il n'est pas nécessaire que le nombre en soit toujours égal. Jamais il ne fut plus plus grand que dans les siècles de persécution, et il devait l'être : on n'était alors Chrétien que par l'amour de la vérité, et c'était alors que Jésus-Christ devait faire éclater sa puissance sur les esprits et sur les cœurs. La paix amena le relâchement : on put alors être Chrétien par d'autres motifs que par l'amour de la vérité ; et la puissance de Jésus-Christ une fois démontrée n'avait plus besoin des mêmes preuves.

Cependant la vertu se soutint encore longtemps, et le relâchement ne domina pas. On en a la preuve dans la sainte sévérité de l'Eglise à l'égard des pécheurs. Elle les tenait en pénitence pour un seul péché, des quinze et vingt ans, et quelquefois toute leur vie, les condamnant à être des années entières hors la porte du temple, exposés aux yeux de tout le monde; puis d'autres années dans le temple, mais prosternés ; les obligeant à porter des cilices, des cendres sur la tête, à jeûner au pain et à l'eau, à vivre dans la retraite Rigueur salutaire! Jamais les crimes ne furent plus rares que dans les siècles où elle fut exercée. La multitude des prévaricateurs força dans la suite l'Eglise d'être plus indulgente, mais jamais jusqu'à approuver le péché : elle peut varier dans ses pratiques ; mais son esprit est immuable, c'est l'esprit de Jésus-Christ : elle condamne le péché, elle le poursuit sans relâche, elle gémit sur les coupables, elle les avertit, les presse, les menace, jusqu'à ce qu'elle ait obtenu leur retour à une sincère pénitence.

Elle n'a pas la même condescendance pour les méchants qui, non contents de violer ses lois, osent se soulever contre sa foi. Tandis qu'elle aperçoit le germe précieux du salut dans le cœur du pécheur, elle en espère tout; mais que pourrait-elle attendre de celui qui l'a perdu ? Jésus-Christ lui a promis une assistance perpétuelle, qui la rendra toujours supérieure aux efforts de Satan. (*Matth.* XXVIII, 20 ; XVI, 18.) De là le privilége de l'indéfectibilité dans la foi qu'elle professe, et de l'infaillibilité dans les jugements qu'elle prononce, de la fermeté inflexible à exiger de ses enfants une soumission entière à ses décisions. Serait-il avantageux qu'elle les abandonnât au caprice de chaque particulier? qu'elle leur laissât régler leur foi par leur lumière, leur raison, leur conscience? Que serait-ce que le christianisme ? il ne serait plus. Nous n'aurions ni Ecriture, ni mystères, ni morale, puisqu'il n'y a aucun de ces articles qui n'ait eu ses hardis et téméraires contradicteurs.

S'il y avait plusieurs dieux, il pourrait y avoir plusieurs religions : chaque dieu pourrait avoir la sienne, et leurs divers adorateurs devraient s'exhorter mutuellement à servir chacun leur divinité particulière. Mais il n'y a qu'un Dieu ; donc il ne peut y avoir qu'une religion véritable, et cette religion ne peut être que celle qu'il a révélée, et on ne peut en rien retrancher, ni rien y ajouter. Faire donc un crime à l'Eglise de sa fermeté à ne souffrir aucun retranchement, aucune addition à sa foi, c'est lui faire un crime de ne connaître d'autre loi que la volonté du Créateur, d'autre bien que la vérité, d'autre avantage que la sanctification des fidèles, d'autre mal que la perte des hérétiques. C'est surtout par cette fermeté qu'elle mérite nos respects, notre reconnaissance, notre attachement, puisque nous lui devons le plus grand de tous les biens, la vérité qui seule peut nous rendre heureux.

Que les sectes qui ont le malheur d'en être séparées soient tolérantes; cela est dans l'ordre. Quel droit aurait l'une de soumettre les autres à ses opinions : dès qu'il est libre d'interpréter les Ecritures par l'esprit particulier; dès qu'il est libre de régler sa foi sur le goût, le sentiment, la raison, l'attrait, l'évidence personnelle, tout doit être permis, arbitraire, indifférent.

IV. Nous sommes assez peu surpris, continuent les incrédules, de voir l'Eglise jalouse de son autorité : mais ne devons-nous point l'être que, n'ayant d'abord employé que des peines spirituelles contre les hérétiques, elle ait ensuite usé contre eux de son crédit auprès des empereurs chrétiens? L'exil, la mort fut le partage de ceux qui s'éloignèrent de ses décisions.

L'Eglise n'a encore que des peines spirituelles contre les hérétiques; elle n'en use même qu'à regret, après avoir épuisé toutes les ressources de la douceur et de la charité; elle réprouve les excès où peut se porter un zèle indiscret, la fureur où se livrent des passions sanguinaires, couvertes du manteau de la religion; elle voudrait, s'il était possible, sauver la vie à tous les criminels (S. Aug., epist. 153) ; elle désirerait qu'il n'y eût en cette vie que des peines médicinales, pour détruire non l'homme, mais le péché, et préserver le pécheur du supplice éternel qui est sans remède.

*Nous ne prétendons pas*, disait un évêque

de Rennes au nom du clergé de France à Louis XIII (*Mém. du clergé*, t. II), *déraciner leurs erreurs* (*des protestants*) *par la force et la violence ; reconnaissant que la liberté est gravée si naturellement dans l'esprit de l'homme, que ce qui s'y introduit par la force n'est guère de durée, moins encore de mérite pour la foi, qui doit être libre et s'insinuer doucement par inspiration divine, par patience, par remontrance et toutes sortes de bons exemples.* Tels furent toujours les sentiments de l'Eglise : lui en imputer d'autres, c'est la calomnier.

Mais il y a de l'injustice à trouver mauvais qu'elle use de son crédit auprès des princes chrétiens : elle a droit à leur protection contre les attentats et les fureurs de ses enfants rebelles : elle a droit à leur zèle pour les ramener à la soumission, et préserver ses enfants fidèles de leur séduction : elle a droit à leur puissance pour secourir la piété et défendre la foi ; en un mot, pour contenir dans l'ordre et réprimer l'hérésie assez audacieuse pour se montrer à découvert et violer les lois les plus sacrées.

Ce n'est pas même avoir une idée assez respectueuse des princes, que de faire dépendre de ses sollicitations l'activité de leur zèle. Un prince chrétien ne peut oublier que c'est de Dieu qu'il tient l'empire ; qu'il est son lieutenant et son ministre, revêtu de force pour maintenir le bon ordre, armé du glaive pour punir les coupables audacieux ; qu'il est chargé par conséquent de faire respecter le nom de Dieu par ses sujets, de les rendre dociles à ses lois, de protéger l'exercice de son culte, d'assurer le triomphe de ses vérités saintes, de venger les atteintes données à sa gloire. (*Voy.* la *Voix du vrai patriote catholique.*)

Un prince chrétien ne peut être un froid spectateur des attaques livrées à une religion seule capable de former les bons sujets par les maximes qu'elle établit, par les secours qu'elle procure, par les motifs qu'elle suggère, par les devoirs qu'elle impose, par les récompenses et les menaces qu'elle propose ; de rectifier les lumières de l'esprit, de régler les désirs du cœur, de captiver la force impérieuse des passions, de déterminer les engagements des différentes conditions, de prescrire l'ordre de toutes les vertus, d'inspirer dans les conseils ces génies tutélaires qui président à la fortune du monde, de soutenir dans les combats ces âmes généreuses qui bravent les périls et la mort pour la défense de la patrie, de fortifier la constance contre les épreuves renaissantes du travail, de verser dans tous les cœurs la bonne foi, la confiance qui est le premier ressort du commerce et le nœud des alliances durables, d'inculquer la nécessité de la subordination et de la dépendance pour toute autorité légitime, et d'en inspirer l'amour, et d'être par là le lien commun des peuples et des souverains, la source du bonheur et de la tranquillité des Etats, la bienfaitrice universelle des hommes.

Un prince chrétien ne peut voir tranquillement ses meilleurs sujets, les vrais fidèles, troublés dans la possession de leur droit qu'une succession non interrompue de plusieurs siècles leur a transmis ; exposés à des outrages, à des combats pour la défense de leur foi et pour l'exercice de leur culte, affligés sans cesse des insultes amères contre l'Eglise qui les a enfantés à Jésus-Christ, et contre les chefs et les ministres dépositaires de ses lumières et de ses grâces.

Un prince chrétien ne peut être insensible au malheur de ses sujets errants ; il ne peut les abandonner aux préjugés de la naissance, de l'éducation et de l'exemple, aux fausses préventions que leur inspirent des maîtres séducteurs, à la captivité que leur impose la crainte et le respect humain.

Quel hérétique assez ennemi de lui-même pourrait se plaindre d'un prince qui prendrait si à cœur les intérêts de son salut ? assurément il ne pourrait l'accuser d'injustice. L'erreur est-elle *donc un bien dans la possession duquel chacun ait droit de se maintenir et d'être maintenu ?* C'est comme si l'on disait que l'aveuglement et la démence sont des biens auxquels ont droit les aveugles et les insensés. Car enfin, l'erreur est par rapport à la vérité ce que l'aveuglement est par rapport à la vue, et la folie par rapport à la sagesse ; c'est-à-dire que l'erreur est la privation de la vérité, comme l'aveuglement est la privation de la vue, et la folie est la privation de la sagesse ; par conséquent attribuer quelque droit à l'erreur, c'est en attribuer au néant. Des principes si clairs ne sauraient être désavoués en accordant que le faux ne peut être vrai.

Fondera-t-on le droit de l'hérétique à son erreur, *non sur ce qu'elle est la vérité, mais sur ce qu'elle lui est propre comme un bien qui le regarde, comme l'héritage de ses pères ?* Ce serait donner dans le système de la vérité putative ; système affreux qui est le renversement des mœurs, des lois, des empires, puisque dans ce système toutes les fictions de l'esprit humain prises pour des réalités deviennent des règles sûres de conduite.

Quand le zèle d'un prince demeurerait immobile contre des motifs si pressants, l'intérêt de l'Etat suffirait pour l'émouvoir et l'animer. L'intérêt de l'Etat exige qu'on emploie tous les moyens pour y conserver la paix et la concorde. Y peut-on réussir dans le système de la tolérance de l'erreur avec la vérité ? celle-ci a droit sur nos cœurs, elle y veut régner seule : celle-là n'est pas moins avide de la domination ; elle ne cherche qu'à se perpétuer et à s'étendre. Ainsi point de paix à espérer entre les partisans de ces deux rivales, à moins que le zèle pour la foi ne soit éteint : car s'il vit encore, il parlera, il agira contre l'erreur, et à son tour l'erreur soutenue et protégée ne demeurera pas dans le silence et dans l'inaction. Voilà donc le trouble et la guerre introduits dans l'Etat. Mais si le zèle venait à s'éteindre, que deviendrait la religion dont il est l'âme ? et si la religion se perdait, tout ne serait-il pas perdu

Mais ces divisions et ces guerres de religion sont-elles à craindre aujourd'hui dans un Etat catholique où l'hérésie serait tolérée? La philosophie, qui a fait tant de progrès, et qui en fait tous les jours dans notre siècle, doit calmer là-dessus la crainte des puissances. C'est ce qu'insinue partout l'auteur de la *Tolérance*.

Si l'on entendait par la philosophie de nos jours une raison saine qui n'écoutât ni préjugés ni passions, qui n'eût point d'autre intérêt que la vérité même, qui, s'appuyant sur des idées claires de Dieu et de l'homme, procédât de conséquence en conséquence pour arriver à la connaissance de la véritable religion, la tolérance ne serait plus nécessaire, la concorde et la paix régneraient universellement avec la vérité. Qui pourrait, marchant à la lumière d'une telle philosophie, ne pas reconnaître la religion chrétienne pour véritable? Partant de l'idée d'un Dieu qui a fait l'homme pour le connaître, l'aimer et le glorifier, qui pourrait se persuader que ce Dieu plein de bonté ait abandonné l'homme dans l'état où il naît, c'est-à-dire dans cet état d'ignorance affreuse de ses devoirs, dans cet état de déréglement de son amour-propre qui rapporte tout à soi, dans cet état d'asservissement à la sollicitation continuelle de ses penchants vers le vice? qui pourrait se persuader que Dieu eût abandonné à l'homme, tombé dans un si triste état, le soin de découvrir par lui-même la manière dont il veut en être honoré pour lui plaire? Pourrait-il ne demeurer pas pleinement convaincu que Dieu a effectivement donné à l'homme cette leçon inestimable, en voyant la religion chrétienne aussi ancienne que l'homme, perpétuée avec tant d'attention, si l'on peut user de ce terme, de la part de Dieu, autorisée par tant de miracles, par tant de prophéties, conservée inaltérablement par l'Eglise catholique dont l'établissement et l'indéfectibilité ne sauraient être qu'un effet éclatant de sa toute-puissance.

Mais, qu'est-ce que cette philosophie qu'on donne pour base à la tolérance des diverses religions, et qui doit rassurer les souverains contre la crainte des divisions et des guerres dans les Etats? C'est sans doute cette philosophie que les incrédules de nos jours ne cessent de prêcher de vive voix et par écrit, philosophie sans principe sur Dieu, qu'elle ne représente que comme un être quelconque, supérieur aux autres êtres ; comme un simple spectateur de l'univers, sortant du mouvement imprimé une fois à la matière, comme indifférent aux actions des faibles mortels, qui ne sont, à ses yeux, que de petits atomes dispersés sur la terre.

Philosophie sans principe sur l'homme, aux actions duquel elle ne donne pour mobile que l'intérêt personnel, et pour guide que l'instinct des passions comme plus sûr que la raison : philosophie indécise sur sa nature et sur sa fin ; s'il est semblable aux animaux, ou s'il en diffère; s'il n'est qu'un peu de matière organisée, ou s'il est en lui un principe qui en soit distingué; si ce principe périt avec le corps, ou s'il lui survit; et s'il lui survit, ce qu'il devient après sa séparation; s'il doit s'attendre à être heureux ou malheureux suivant qu'il aura été vertueux ou vicieux durant son union : philosophie ennemie de toutes les religions qu'elle juge toutes fausses; plus ennemie encore de la chrétienne que de toutes les autres, parce qu'elle n'en saurait démontrer la fausseté ; philosophie ennemie de la société, à qui elle ne donne pour chef qu'elle-même, ne faisant des princes et des rois que des ministres déposables à sa volonté.

Proposer donc une telle philosophie, ennemie de toute vérité, de toute autorité, de toute subordination, source inépuisable elle-même de divisions et de guerres, la proposer comme devant prévenir les divisions et les guerres en matière de religion, n'est-ce pas le comble de l'absurdité? Revenons à notre sujet.

Qu'un souverain né dans une secte révoltée contre l'Eglise soit tolérant, il n'y a rien en cela qui doive surprendre; il ne peut être attaché au culte qu'on y professe que bien faiblement, parce qu'il ne peut être assuré de sa légitimité. Pourquoi exigerait-il donc de ses sujets qu'ils y fussent plus attachés qu'il ne l'est lui-même? Son but unique est de maintenir parmi eux la paix et la tranquillité. Or le vrai moyen est la tolérance des diverses sectes; il les verra bientôt se multiplier (car il n'y a que la vérité qui soit une), et se soutenir mutuellement par l'intérêt commun qu'aucune d'elle ne prévale et ne devienne assez puissante pour écraser les autres. Mais vouloir qu'un souverain qui connaît l'Eglise, soit tolérant, c'est-à-dire qu'il autorise des maîtres d'erreurs qui se mêlent de dogmatiser de vive voix ou par écrit, ce serait vouloir qu'il fût sans zèle pour la vérité et sans affection pour ses peuples.

A quelle épreuve ne mettrait pas la foi de son peuple un souverain qui traiterait sans distinction ses sujets attachés à l'Eglise, et ceux qui s'en sont séparés ? Les ignorants, qui font toujours le très-grand nombre dans un Etat, ne manqueraient pas, ou du moins seraient tentés d'en conclure que la religion des uns et des autres est d'une égale bonté ; que, par conséquent, il est indifférent d'embrasser l'une ou l'autre. En resteraient-ils là? Voyant que la religion de ceux qui sont séparés de l'Eglise est déchargée et de plusieurs dogmes incompréhensibles et de plusieurs maximes qui resserrent étrangement la cupidité, et de plusieurs préceptes incommodes, et de plusieurs pratiques humiliantes et gênantes, toutefois convenables (pour ne rien dire de plus) à des pécheurs, hésiteront-ils de se joindre aux partisans d'une religion si commode? Ils n'en resteront pas là : flattés d'un côté de se voir affranchis de toute autorité pour régler leur foi, et de l'autre de pouvoir en être les artisans par

leur propre examen, ils se croiront en droit de lire les Ecritures et de les entendre selon leur goût particulier; par conséquent, d'augmenter ou de diminuer le nombre des vérités qu'ils doivent croire, ou ne pas croire, de pratiquer, ou ne pas pratiquer, et les voilà arrivés au socinianisme. Ils n'en resteront pas encore là : l'inspiration des Ecritures ne leur paraîtra pas démontrée, puisque leur vérité historique est appuyée sur la tradition de l'Eglise qu'ils ne reconnaissent pas. Les voilà arrivés au théisme, de là au déisme, puis ( le chemin ne saurait être plus court ) au pyrrhonisme, et enfin peut-être bientôt à l'athéisme. Tel est le procédé de l'orgueil et des autres passions, quand on ne veut plus écouter la voix de l'Eglise.

Mais quoi, direz-vous, ne sera-t-il donc pas permis à chaque citoyen de ne croire que sa raison, pourvu qu'il ne trouble point l'ordre ? (*Traité de la tolérance*, chap. 11.)

Si vous entendez par ne point troubler l'ordre, ne point déclarer ses pensées contre la religion ; sans doute le citoyen qui ne croit que sa prétendue raison, n'a que Dieu pour juge de ce qu'il pense intérieurement; mais certainement c'est troubler l'ordre que de déclarer ouvertement ses pensées contre la religion, puisque c'est insulter en quelque sorte à ceux qui y sont attachés et qui la professent. L'erreur n'a aucun droit contre la vérité, mais la vérité a des droits contre l'erreur. Elle a droit de la poursuivre et de l'empêcher de parler, de se répandre, de se perpétuer, non par haine et par aversion de ceux qui sont dans l'erreur, mais plutôt par amour, puisque le plus grand de tous les maux est d'errer en matière de religion.

L'Eglise, comme nous l'avons dit, n'a que des peines spirituelles à infliger au pécheur; mais elle ne peut se dispenser de les infliger à ses enfants indociles et rebelles à sa foi. Elle ne fait point de nouveaux dogmes; ses décisions ne sont qu'une déclaration de ce qu'elle a toujours cru. Avant la décision, les disputes qui s'élèvent dans son sein parmi ses enfants, sont tolérées : et quoique les uns soient certainement dans l'erreur tandis que les autres sont dans la vérité, ceux-ci ne doivent point rompre avec ceux-là, parce qu'ils doivent les supposer prêts à écouter l'Eglise aussitôt qu'elle parlera. Mais après qu'elle a parlé, il n'y a plus de tolérance à espérer. Si ceux qui étaient dans l'erreur avant la décision y persistent, dès là même ils doivent être regardés comme des infidèles. Au reste, pour être traités ainsi, il n'est pas toujours nécessaire que les décisions de l'Eglise soient revêtues de certaines solennités, il suffit d'attaquer la foi unanimement professée dans cette sainte société. Tel fut le sort de Pélage au sujet de la grâce, tel fut celui de Bérenger au sujet de l'Eucharistie. Mais si l'Eglise n'a que des peines spirituelles contre ceux qui abandonnent ouvertement sa foi, les souverains ses protecteurs ne peuvent-ils pas en décerner d'afflictives contre des enfants qui insultent leur mère?

V. Quoi, s'écrient ici les incrédules, peut-on avancer que les souverains soient intéressés à protéger et à défendre la religion chrétienne? Ignore-t-on donc que les prêtres, ayant été admis à leur confiance, portèrent l'ambition et l'ingratitude jusqu'à vouloir persuader aux peuples que l'autorité souveraine était subordonnée à la juridiction ecclésiastique? Combien, à la faveur d'un principe aussi séditieux, n'a-t-on pas vu d'Etats bouleversés et de princes détrônés? L'histoire de l'empire d'Allemagne en fournit plusieurs exemples. On peut reprocher à la religion une multitude de faits de cette nature. On peut lui reprocher les plus exécrables assassinats commis par un zèle ardent pour elle ; les excès des orthodoxes contre ceux d'entre les Chrétiens dont la créance ne s'accorde pas entièrement avec la leur; les horreurs de la Saint-Barthélemy; les fureurs de la Ligue; l'affreux massacre d'Irlande; le carnage qui se fit dans les vallées du Piémont.

Ne faut-il pas porter la haine de la religion jusqu'au délire pour lui imputer des forfaits qu'elle condamne à une éternité de supplices? La religion chrétienne est le plus ferme appui du trône; elle l'établit sur des fondements inébranlables; elle représente les souverains comme les lieutenants et les ministres du Roi des rois, et leur autorité comme une émanation de la sienne ; d'où elle conclut que l'obéissance qui leur est due n'est pas un acte extérieur arraché par la crainte, extorqué par la violence, désavoué par la révolte du cœur.

*Il est nécessaire*, dit saint Paul (*Rom.* XIII, 5), *que vous soyez soumis, non-seulement à cause des peines dont on vous menace, mais à cause de votre conscience qui vous y oblige.* Dieu ne s'est pas contenté pour les souverains qui tiennent sa place, d'une soumission inspirée seulement par la crainte : il a placé dans notre conscience leur trône au-dessous du sien; il les a fait reconnaître par cette partie de l'homme, seule capable d'un hommage libre et raisonnable, afin qu'étant une fois soumise, elle contînt l'homme entier dans les justes lois de la dépendance. C'était là le seul moyen d'adoucir au cœur humain naturellement indocile le joug de la soumission.

Voilà les principes des vrais Chrétiens dans tous les temps. Leur oppression est extrême sous les empereurs païens, et cependant leur douceur est inaltérable. On les déchire par le fer, on les consume par le feu, on les dépouille de leurs biens, on les charge d'opprobres, on les flétrit par l'exil, et cependant tout est calme et tranquille dans l'Etat. On n'entend ni des bruits séditieux, ni des cris de révolte, ni même des plaintes et des murmures.

Leur fidélité n'est ni équivoque ni arbitraire; elle est une suite nécessaire de leur religion. On est bien éloigné, dit Tertullien (*Apolog.*, 30, 32, 41) à leurs tyrans, de nous

porter à des soulèvements, puisqu'on nous en fait un crime. L'obéissance due à l'empereur n'est pas pour nous un simple conseil de perfection, mais un précepte. Nos services ne sont pas acquis à l'empire comme un hommage volontaire et de surérogation, mais comme un tribut essentiellement dû à titre de religion et de piété. L'amour que nous portons au prince tire sa force de la nécessité que nous avons d'aimer Dieu lui-même, dont il est le ministre. Les Chrétiens pensent et vivent de manière que l'Etat n'en a rien à craindre par la constitution de leurs lois. (Id., *Ad Scap.*)

Car c'est là le grand fondement de l'obéissance; que comme la persécution n'ôte pas aux justes persécutés la qualité de sujets, elle ne leur laisse aussi, selon la doctrine du Sauveur, que l'obéissance en partage. Dieu a bien voulu que la religion fût établie indépendamment de la puissance temporelle, et que les efforts des souverains pour la détruire servissent même à ses accroissements; mais il a voulu en même temps que, bien loin de troubler le repos de leur empire, ou d'affaiblir leur autorité, elle la rendît plus inviolable. Il lui a donné un signe sensible de son origine céleste dans cette patience miraculeuse, dans cette obéissance à toute épreuve, qu'elle inspire à ses défenseurs.

Ce n'est pas que les Chrétiens n'eussent pu se rendre redoutables à l'empire; il ne leur manquait que l'aveu de leur religion, pour obtenir à force ouverte une pleine liberté de conscience. D'ailleurs tous les avantages nécessaires en pareil cas se trouvaient de leur côté; le nombre, l'union, le courage, l'expérience des armes : ils remplissaient tout, à l'exception des temples des idoles, les citadelles, les armées, les places publiques, le palais. Dès leur origine ils ne faisaient qu'un cœur et qu'une âme; la mort et les plus affreux supplices leur servaient de champs de triomphe, en sorte qu'on les appelait des hommes d'airain, inaccessibles aux tourments; ils composaient des légions entières, et faisaient la force de toutes les armées; et assurément ils ne manquaient pas d'occasion pour obtenir des traitements plus doux : en était-il de plus favorables que les guerres civiles et étrangères dont l'empire était sans cesse agité?

Mais quelles qu'aient été leur situation et celle de l'empire, leur fidélité ne s'est jamais démentie. L'oppression qui recommença sous des princes hérétiques, sous un Constantius, sous un Valens, ne servit qu'à renouveler les miracles de constance et de fidélité accordés à l'Eglise primitive gémissant sous le joug des princes infidèles : *parce que le règne vient de Dieu.* Tels étaient les principes des Hilaire, des Hosius, des Athanase.

Ne faut-il donc pas porter la haine de la religion jusqu'au délire, pour lui reprocher de détrôner les souverains, de briser leurs sceptres, de mettre le poignard à la main de leurs sujets, d'armer du fer et du poison les peuples les uns contre les autres, de souffler partout la guerre et la discorde? Quoi! parce que parmi les Chrétiens il y aura eu des prêtres ambitieux qui auront voulu disposer des couronnes; quelques enthousiastes ignorants et livrés à toutes les fureurs de l'enfer, qui auront cru rendre service à Dieu par des parricides exécrables; quelques rebelles qui auront couvert leurs passions du manteau de la religion, on la rendra comptable, cette sainte religion, de tous ces crimes? où est l'équité? Qui ignore que ce fut l'ambition, l'intérêt et non le zèle, qui fit jouer les secrets ressorts de la Ligue; que les peuples et les prêtres qu'on y entraîna, furent les dupes de la cabale et de l'artifice? Qui ignore que les intérêts de la foi n'entrèrent pour rien dans le tissu de brigandages, d'assassinats, de parricides de la Saint-Barthélemy, mais des conjurations simulées, des terreurs paniques, des jalousies déplacées, de vieilles querelles, des haines envenimées, des rivalités ambitieuses, une politique détestable? C'est par la religion qu'il faut juger ces noires et hypocrites manœuvres des passions, et non juger la religion par ces manœuvres. Il est aussi absurde de lui imputer les entreprises injustes de quelques prêtres contre l'autorité légitime, le monstrueux fanatisme de quelques scélérats, les emportements et les fureurs de quelques soldats sans mœurs et sans humanité, qu'il serait absurde d'imputer aux lois naturelles et civiles les révoltes, les séditions, les assassinats, les vols, les brigandages, etc., qui arrivent dans le monde.

Que l'on charge l'hérésie des démarches séditieuses et cruelles de ses partisans, elle ne saurait se plaindre : il est naturel qu'elle leur imprime son caractère propre, qui est celui de l'indépendance : elle ne craint pas de semer le trouble et la confusion dans l'économie de la religion, de mépriser les chefs d'un empire tout spirituel et tout céleste, de rejeter même les oracles de Dieu. Comment des hommes instruits à son école conserveraient-ils la paix dans un ordre de choses purement civiles et politiques? Comment se soumettraient-ils aux volontés d'un prince? Aussi partout où l'on a vu croître des hérésies, on a vu naître des séditions : l'histoire en fournit de tristes exemples dans les donatistes, les manichéens, les albigeois, les viclétites, les hussites, etc. Il n'y a que la vérité, telle qu'elle est sortie de la bouche de Jésus-Christ et des apôtres, qui soit amie de la paix, de la subordination, de la dépendauce; et elle ne se trouve que dans l'Eglise catholique.

Nous venons de voir quelle est la doctrine de cette sainte société au sujet des souverains : on nous opposerait inutilement les opinions contraires. Ce n'est point dans des opinions particulières qu'il faut chercher les traits qui caractérisent sa foi; ce qui doit décider de son éloignement pour toute usurpation et pour toute domination étrangère à celle des consciences; ce qui doit décider de son respect pour les puis-

sances légitimes : c'est dans les maximes de son fondateur soutenues de la tradition. On ne doit lui attribuer que ce qu'elle a toujours cru et fait profession d'enseigner. Nous avons vu quel était son esprit à l'égard des pécheurs et des hérétiques, et quel droit elle avait à la protection des princes, ou plutôt quel intérêt avaient les princes de la protéger et de la défendre, ainsi que l'ont senti les princes éclairés et religieux, les Constantin, les Théodose, etc.

Si l'on avait fait d'abord enfermer ces hommes hardis qui, au commencement du XVIe siècle, s'érigèrent en dogmatiseurs dans l'Allemagne et dans la France, qu'on eût épargné de sang, de batailles, de combats, de dévastations, de ravages, d'attentats, d'horreurs et de crimes !

VI. Nous pouvons accorder, diront les incrédules, que l'équité ne permet pas d'imputer à la religion chrétienne des désordres qu'elle condamne; mais quelle est son utilité ? Quels sont les fruits de l'incarnation, si les hommes sont aussi méchants qu'ils l'étaient avant l'Evangile ? Or, si on voulait approfondir la corruption des Chrétiens, il faudrait presque faire l'histoire de l'Eglise ; on y verrait l'ambition, la cruauté, le déréglement dans les mœurs, portés aux plus grands excès.

Les historiens chrétiens les plus zélés pour leur cause n'ont pu le désavouer. L'ouvrage fameux de Barthélemy de Las-Casas fournit une preuve bien claire que le christianisme n'a point adouci les mœurs. Les auteurs moraux les plus estimés qui ont écrit depuis un siècle nous représentent leur temps comme celui où le désordre a été amené à son plus haut période. (*Voy.* la *Fréquente communion*, p. III, c. 16, et la *Fin des derniers siècles*, c. 8, par le P. Rapin.)

Ce n'est pas seulement dans des sermons, dans des livres de piété, où l'on ne se pique pas toujours d'une extrême précision, que l'on trouve des invectives contre les mœurs déréglées de ces derniers siècles. Deux grands évêques de France (MM. de Saint Pons et d'Arras), ouvrant leur cœur au Pape Innocent XI, lui exposant les maux de l'Eglise et lui en demandant le remède, parlent aussi fortement. *Quoique depuis plusieurs siècles*, lui disent-ils, *il se soit répandu une grande corruption dans les mœurs des Chrétiens, autrefois néanmoins le vice se reconnaissant, pour ainsi dire, pour ce qu'il était, portait toujours quelque caractère de crainte et de honte; et, quelque communs que fussent les désordres, personne n'osait au moins les autoriser publiquement : mais présentement le mal est devenu bien plus grand et plus funeste à l'Eglise ; car non-seulement le nombre des méchants augmente tous les jours, mais il se trouve encore soutenu par la témérité inconsidérée, pour ne rien dire de plus, de quelques nouveaux auteurs qui semblent n'avoir d'autre dessein que de flatter et d'entretenir la convoitise des hommes, d'étouffer les remords de la conscience, d'éteindre jusqu'aux mouvements de quitter le péché, d'ouvrir la porte à toutes sortes de vices, d'élever les ténèbres contre la lumière, la fausseté contre la vérité; enfin de faire secouer au crime la crainte et la honte qu'il porte naturellement avec lui, et de lui ôter l'infamie et le nom de crime.*

Ces déréglements des Chrétiens ont donné aux Juifs la matière d'un argument contre la religion chrétienne. « Qu'a donc opéré la venue du Messie ? disait le Juif Orobio, et en quoi consiste la guérison de nos maux ? Comment prouverait-on que le règne du démon est exterminé? On voit évidemment le contraire; il n'a jamais été si puissant. Il n'en doit pas être de même lorsque le Messie sera venu. Pour lors l'envie, la haine, la discorde seront pour jamais confondues; tout le monde vivra en paix; l'amour de Dieu et l'observation de la loi seront la seule occupation des hommes. »

C'est en conséquence de ces caractères que les Juifs croyaient être désignés dans les prophètes, que le ministre Jurieu a écrit qu'il doit y avoir un second avénement du Messie, après lequel la justice régnerait sur la terre.

Si les écrivains catholiques du dernier siècle étaient effrayés de sa corruption, pourraient-ils soutenir la vue du nôtre depuis l'inondation de tant de brochures impies et licencieuses ? Mais on n'en peut rien conclure contre la religion chrétienne ; il en naît au contraire des conséquences en sa faveur.

Nous disons d'abord qu'on ne peut rien conclure des déréglements des Chrétiens contre leur religion : trois propositions très-simples suffisent pour le démontrer. 1° Il ne peut y avoir de vrais sages, de vrais justes hors de l'Eglise dépositaire de la révélation. 2° Il est nécessaire qu'il y en ait dans l'Eglise. 3° Il n'est pas nécessaire qu'il n'y ait point de méchants. La première proposition ne saurait être contestée. Comment serait-il possible d'être sage, vraiment juste, sans honorer Dieu de la manière dont il veut qu'on l'honore pour lui plaire ? Or cette manière est unique; elle consiste dans la religion qu'il a révélée. Il ne peut donc y avoir de vrais sages, de vrais justes, hors de l'Eglise dépositaire de la religion révélée.

La seconde proposition n'est pas moins incontestable : elle est fondée sur la promesse que Jésus-Christ a faite à ses envoyés, d'être toujours avec eux, enseignant et baptisant jusqu'à la consommation des siècles (*Matth.* XXVIII ); d'ailleurs, Jésus-Christ est le Sauveur de l'Eglise (*Ephes.* V) ; il faut donc qu'il s'y trouve de vrais justes ; car il n'y a que des hommes de ce caractère qui puissent prétendre au salut.

Enfin la troisième proposition est également fondée sur la parole de Jésus-Christ : *Il y en a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus.* (*Matth.* XX, 16 ; XXII, 14.) La parabole de l'ivraie sursemée dans le champ du père de famille, expliquée par Jésus-Christ des scandaleux et des gens qui commettent l'iniquité dans son royaume (*Matth.* XIII,

24, 36 seq.), ne laisse là-dessus aucune difficulté.

Il est évident que, s'il n'entre point dans le plan de la Sagesse éternelle, que la société qu'elle a établie pour être la dépositaire de la révélation exclue tous les méchants, il n'est pas nécessaire que cette société ne soit composée que de vrais sages, de vrais justes. Il est bien évident encore que, si d'une part la même société renferme toujours dans son sein de vrais sages, de vrais justes, et que d'une autre part, il n'y en ait point hors d'elle, on ne peut dire que la religion n'ait son utilité, l'incarnation ses fruits : car quel ouvrage plus merveilleux, plus digne de la Sagesse éternelle, que de vrais sages, de vrais justes?

Mais, demandera-t-on, où en trouver aujourd'hui au milieu de la corruption générale où sont plongés les Chrétiens?

On en trouve dans *la maison de Dieu, qui est l'Eglise du Dieu vivant, la colonne et la base de la vérité.* (*I Tim.* III, 15.) *Le solide fondement de Dieu y subsiste, ayant pour sceau cette parole : le Seigneur connaît ceux qui sont à lui.* (*II Tim.* II, 19.)

Jésus-Christ a ses *brebis* qui *entendent sa voix; il les connaît; elles le suivent* (*Joan.* X); elles vivent de la foi; elles n'agissent que par l'amour du devoir, sous les yeux de Dieu seul. Humbles dans la prospérité, constantes dans la disgrâce, joyeuses dans les tribulations, paisibles avec ceux qui haïssent la paix, insensibles aux injures, sensibles aux afflictions de ceux qui les outragent, fidèles dans leurs promesses, religieuses dans leurs amitiés, inébranlables dans leurs devoirs, peu touchées des richesses qu'elles méprisent, embarrassées des honneurs qu'elles craignent, plus grandes que le monde entier qu'elles regardent comme un monceau de poussière, en un mot, maîtresses de leurs désirs et des mouvements de leurs cœurs, elles possèdent leur âme dans la patience et dans l'égalité, et régissent toutes leurs passions par le frein de la tempérance. Et il y a un grand nombre de Chrétiens de ce caractère dans tous les états ; et il y en a de tout âge et de tout sexe. S'ils sont peu connus, c'est que, loin de chercher d'être applaudis, ils se cachent et vivent dans la retraite, parce qu'ils ne veulent plaire qu'à l'Auteur de leur être.

On lit avec étonnement ce que Dieu fait pour tirer de l'esclavage le peuple d'Israël; il sépare les mers pour lui ouvrir un passage, il les réunit pour ensevelir sous les eaux Pharaon avec son armée; il conduit ce peuple nombreux au travers d'un désert brûlant et stérile ; il fait marcher à leur tête un ange environné d'une colonne de feu pour les garantir des ténèbres de la nuit, et d'une nuée épaisse pour les défendre des chaleurs du jour ; il commande aux nuées de pleuvoir de la nourriture dans le besoin, et aux rochers de se fondre en eaux pour étancher leur soif; il terrasse des armées puissantes, des nations féroces, des rois belliqueux ; il fait marcher la terreur et l'effroi devant ce peuple; il alarme les habitants de la terre promise; il les extermine par des victoires redoublées; il y introduit à leur place cette nation bénie; il l'y maintient par une suite non interrompue de prodiges.

Cependant ce n'est là qu'une image de l'œuvre de Jésus-Christ à l'égard de ses vrais disciples, qu'il appelle ses *brebis*. Il les délivre de la tyrannie du démon ; il les fait sortir par le baptême d'une région de mort ; il noie dans ces eaux salutaires le péché qui les retenait captifs ; il les conduit au milieu d'un monde aveugle et corrompu, stérile en bonnes œuvres et tout enflammé de cupidité; il leur donne l'Esprit-Saint pour les guider dans les voies du ciel, et les protéger contre les ténèbres de l'ignorance et les ardeurs de la cupidité ;il nourrit leur âme défaillante d'un pain céleste, et sa grâce est une source d'eau vive qui rejaillit jusque dans la vie éternelle ; il abat toute hauteur qui s'élève contre Dieu; il les fait triompher d'une multitude d'ennemis qui les environnent ; il les met en possession de la sainteté et de la justice, et les y fait persévérer par l'assistance continuelle d'une grâce puissante, malgré l'effort des plus violentes tentations.

Mais si l'œuvre de la sagesse incarnée se manifeste d'une manière si admirable, dans les Chrétiens qui, depuis la grâce de la génération, marchent d'un pas ferme dans les voies de la justice sans s'en écarter, elle se montre encore avec plus d'éclat dans tant de Chrétiens, qui, après avoir abandonné la route de la vertu, y rentrent pour ne la plus quitter. Quel prodige que la conversion d'un pécheur! C'est ne l'entendre guère, que de dire qu'à présent Dieu fait moins de miracles qu'il n'en a fait autrefois. La multitude en ôte la surprise : Dieu éclaire encore les aveugles ; il fait entendre les sourds, il délivre les possédés, il ressuscite les morts ; car c'est faire tout cela que de convertir un pécheur ; c'est faire encore bien davantage.

Nous venons de voir qu'on ne peut rien inférer des déréglements des Chrétiens contre la religion chrétienne. Voyons si on ne peut en rien inférer pour elle.

Il est clair qu'ils prouvent pour elle, s'ils ont été prévus et annoncés par son fondateur; car, dans ce cas, ils démontrent que l'avenir était un livre ouvert à ses yeux. Or Jésus-Christ a prédit un affaiblissement dans la foi des Chrétiens. *Pensez-vous*, dit-il, parlant de la foi qui prie avec confiance, avec persévérance, avec ardeur, et qui est nécessaire pour obtenir la grâce de bien vivre, *que le Fils de l'homme, lorsqu'il viendra* juger le monde, *trouve de la foi sur la terre?* (*Luc.* XVIII, 8.) On peut voir, dans les Epîtres de saint Pierre et de saint Paul, les prédictions des vices pour les derniers temps.

Plus on considère l'établissement et l'accroissement de la religion chrétienne par

les persécutions, plus on se convainc que le miracle de la conversion de Constantin fit cesser sur la terre un très-grand miracle. Mais la conservation, la perpétuité de la religion chrétienne, malgré les déréglements et la corruption de ses sectateurs, est-elle un moindre prodige? Les persécutions étaient du moins propres à rendre attentifs aux merveilles de la religion, à animer le zèle et le courage des Chrétiens, à lui attirer des prosélytes. Mais quels sont les effets naturels des déréglements, de la corruption des mœurs, sinon l'indifférence, le mépris, une secrète aversion pour la religion, un vif intérêt d'en secouer le joug importun, de la détruire, ou au moins de l'altérer pour la rapprocher des passions?

Cependant c'est un fait constant, la religion n'a pas perdu, s'il est permis d'user de ce terme, un pouce de terrain. Ses dogmes, sa morale, ses pratiques essentielles sont aujourd'hui les mêmes que dans les beaux siècles de sa formation. Il y a eu des abus, de fausses opinions, des déréglements dans l'Eglise; mais ils ne sont point l'ouvrage de cette société divine : jamais les chefs et les docteurs n'ont renoncé à son esprit primitif; jamais ils n'ont souffert qu'on donnât atteinte à la foi; jamais ils n'ont prétendu abolir son ancienne discipline; jamais ils n'ont autorisé le relâchement et l'erreur; toujours, dans leurs assemblées générales, ils ont témoigné les désirs les plus ardents de rétablir l'ordre et les mœurs des premiers fidèles; toujours parmi eux se sont trouvés de grands hommes qui ont gémi sur les abus et réclamé hautement les maximes des temps apostoliques. Quel effet visible de la puissance de cette parole, *les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre* l'Eglise.

Il est donc manifeste qu'on ne peut rien conclure des déréglements des Chrétiens contre la religion, et qu'il en sort au contraire des conséquences en sa faveur. Il est donc manifeste que le rabbin Orobio et le ministre Jurieu n'entendent pas les prophéties touchant le Messie, en concluant des déréglements des Chrétiens, ou que le Messie n'a pas encore paru, ou qu'il doit paraître une seconde fois sur la terre.

Si Orobio et Jurieu n'eussent point prêté les fictions de leur imagination aux prophètes, ils auraient vu dans l'Eglise tout ce qui est nécessaire pour vérifier leurs prophéties. L'Eglise est au milieu du monde anathématisé par Jésus-Christ à cause de ses scandales; elle ouvre à tous une source intarissable de lumières et de grâces dans le sang de son Sauveur; mais on n'y puise que par l'esprit d'humilité, de pauvreté, de pénitence, et le monde n'est qu'orgueil, avarice, volupté; il n'estime que les honneurs, les dignités, la domination; il n'aime que les biens présents et visibles; il n'est avide que des plaisirs sensuels. L'Eglise non-seulement est au milieu du monde corrompu, elle a même la douleur de porter un grand nombre de membres morts; mais elle a la consolation d'en avoir de vivants, que Jésus-Christ appelle ses brebis, qu'il a reçus de son Père, qui écoutent sa voix et qui le suivent. C'est ce corps toujours subsistant dans l'Eglise, tantôt plus, tantôt moins nombreux, répandu par toute la terre, de même que l'Eglise qui le renferme; c'est ce corps qui ne cherche son bonheur que dans l'imitation de son divin chef, dans l'humilité, dans la pauvreté, dans la pénitence, qui se nourrit de sa parole, qui étudie ses actions, qui marche sur ses traces; c'est ce corps qui n'est plus asservi à l'empire du démon; c'est de ce corps que sont bannies l'envie, la haine, la discorde; c'est dans ce corps que règnent l'union, la paix, l'amour de Dieu, l'observation de ses lois. Les efforts du monde et du démon ne servent qu'à exercer la vertu de ce corps de justes et à la rendre plus pure; leurs chutes mêmes tournent à leur avantage; ils en deviennent plus humbles, ils sentent mieux leur faiblesse, ils gémissent de leurs fautes, ils tâchent de les effacer par leurs larmes, et se jettent avec plus d'empressement entre les bras de celui sans lequel ils ne peuvent rien, et dans lequel ils peuvent tout quand il les fortifie. C'est la formation de ce corps admirable à l'avénement du Messie que les prophètes voyaient sans doute, et qu'ils annonçaient en termes si pompeux : c'est que, pour des hommes spirituels comme les prophètes, il n'y a qu'un tel corps qui pût paraître digne de leur admiration, parce que c'est pour ce corps d'adorateurs de la suprême Majesté que subsiste l'univers, puisqu'il est le seul qui remplisse la fin que le Créateur s'est proposée dans sa construction, d'en être connu, aimé, glorifié. Mais les prophètes ne voyaient pas seulement l'Eglise dans son état sur la terre, dans cet état d'épreuves, de combats, de gémissements, de mélange des bons avec les méchants : ils la voyaient dans son état de cette justice parfaite, de cette félicité, de cette gloire, de cette séparation d'avec les méchants, où elle sera après la consommation des siècles, lorsqu'elle jouira de la vue de son divin Epoux, auquel elle sera alors réunie pour toute l'éternité. Voilà ce que voyaient les prophètes, voilà ce qui ravissait de joie ces hommes éclairés par la souveraine Sagesse, en présence de laquelle rien n'est grand que ses vrais adorateurs qu'elle se forme elle-même dans le temps, et qu'elle destine à l'être dans l'éternité.

VII. Concluons ce chapitre par une dernière réflexion, qui est comme le germe de celles que nous avons eu lieu d'y faire. Si la preuve de la religion, par ses effets dans les esprits et dans les cœurs, supposait la sagesse et la vertu dans tous ceux qui prennent l'auguste nom de Chrétien, ce ne serait pas sans raison qu'on nous opposerait les désordres, les disputes, les séditions, les conjurations, les guerres, les bouleversements d'Etats, les détrônements, les assassinats, les meurtres, les cruautés, la corruption des Chrétiens. Mais qui jamais s'est avisé de prouver la religion par la vertu de tous ceux qui se disent Chrétiens? Pour que

la religion soit divine, il n'est nullement nécessaire que tous ceux qui font profession de la croire soient saints; c'est assez que depuis son institution il y ait toujours eu une société visible qui en renfermât, et qu'on ne puisse montrer aucune autre société qui jouisse du même privilége. Ainsi tous ces excès, toutes les horreurs qu'on nous suppose, sont allégués en pure perte. Il en est de la sagesse comme de la vérité : il n'est pas moins absurde de conclure des déréglements d'un grand nombre de Chrétiens l'inutilité et l'impuissance de la religion pour sanctifier les cœurs, qu'il serait absurde de conclure de l'ignorance d'un grand nombre de Chrétiens l'inutilité et l'impuissance de la même religion pour éclairer les esprits. Il n'est pas moins injuste de lui imputer des abus qui sont l'ouvrage des passions qu'elle condamne, qu'il serait injuste de lui imputer des erreurs qui sont l'ouvrage de l'ignorance qu'elle réprouve.

Une sainteté éminente, et pour ainsi dire générale et éclatante, était nécessaire dans les premiers témoins de la révélation d'une religion telle que la religion chrétienne, qui est pour tous les lieux et pour tous les temps, soit pour assurer la sincérité de ses témoins, soit pour manifester les desseins et la puissance du révélateur. Aussi rien de plus saint, rien de plus parfait que les premiers Chrétiens. Quel homme attentif alors à la vue des Juifs et des gentils qui devenaient d'autres hommes en devenant Chrétiens, pouvait s'empêcher de conclure que l'auteur d'une religion qui opérait de si merveilleux changements dans les esprits et dans les cœurs, était nécessairement la sainteté même, la puissance même? Quel homme attentif aujourd'hui au même phénomène peut s'empêcher d'en tirer la même conséquence? Qui peut rejeter la déposition de tant de témoins incapables de tromper? Mais la révélation une fois démontrée, soit par ses effets, soit par le caractère de ses témoins, n'a pas besoin de renouveler et de réitérer ses preuves; ainsi les miracles ont pu devenir moins fréquents, et la sainteté moins commune. La révélation une fois démontrée est dès là même la loi souveraine des hommes. C'est sur cette règle immuable qu'il faut juger les mœurs, et non la juger elle-même par les mœurs : *Ex personis probamus fidem, an ex fide personas?* (TERTULL., *De præscript.*, n. 3.)

C'est à l'origine de la religion qu'il faut rappeler les incrédules : nous ne pouvons pas repousser aujourd'hui leurs insultes avec le même avantage que le faisaient nos premiers apologistes par l'équité, la droiture, la candeur, la bonne foi, la piété, la retenue, l'union, la charité, la force, la patience, le désintéressement du peuple chrétien de nos jours; mais il est certain que nos premiers apologistes confondaient les incrédules de leur temps par cet argument alors visible. Or le changement survenu dans nos mœurs ne peut rien contre cet argument : Que la fornication passe aujourd'hui parmi les gens du monde, qui portent néanmoins le nom de Chrétiens, pour une faute légère, l'adultère pour bonne fortune, la fourberie et la trahison pour vertu de cour, l'impiété et le libertinage pour force d'esprit, le jurement et le blasphème pour un ornement dans le discours, la tromperie et le mensonge pour la science du débit et du trafic, la fureur du jeu pour l'honnête occupation des femmes, le mépris des maris, l'abandon du soin des familles, la négligence du soin de l'éducation des enfants pour le privilége de celles qui ont l'avantage de la nature et de la fortune : en est-il moins vrai que les premiers Chrétiens étaient un peuple de saints? que par conséquent la divinité de la religion chrétienne est d'une certitude infinie? que par conséquent chercher un prétexte dans les déréglements de la multitude des Chrétiens de nos jours, pour la rejeter, c'est vouloir périr avec la multitude?

Nous allons voir un des plus beaux caractères de la religion chrétienne, qui est d'être à la portée des simples et des ignorants.

## CHAPITRE XI.

**Peut-on concilier la nécessité de la religion chrétienne avec l'ignorance et le peu de capacité de la plupart des hommes ?**

*Observations préliminaires. — La vraie religion doit être à la portée des simples et des ignorants. — C'est un des caractères de la religion chrétienne. — Les simples sont susceptibles de l'impression de ses preuves sur la raison. — Méthode pour les amener à la connaissance de ces preuves. — Fondement de la certitude qu'ils en peuvent avoir. — Différence entre eux et les savants à ce sujet. — On peut aussi les amener à la connaissance de l'Eglise véritable, qui est la catholique. — Analyse de leur foi, la même que l'analyse de la foi des savants.*

I. Avant que d'entrer en matière, il est à propos de faire quelques observations.

*Première observation.* — Il ne s'agit point, dans la question présente, de la doctrine de la vraie religion, mais des motifs de crédibilité, c'est-à-dire des preuves de faits qui démontrent que Dieu en est l'auteur : car il est évident que, dès qu'on est certain qu'une doctrine vient de Dieu, il ne s'agit plus d'examiner si elle est proportionnée ou disproportionnée à la capacité de l'esprit humain, mais qu'il faut la recevoir et la croire. Or les preuves propres à démontrer la divinité d'une doctrine sont du genre de celles que nous avons discutées dans le chapitre précédent.

*Deuxième observation.* — Il est des savants, il est des ignorants parmi les hommes. On entend par savants des hommes qui non-seulement ont de la capacité et de la pénétration, mais qui ont acquis un grand nombre de connaissances par l'étude et la réflexion. On entend par ignorants les hommes qui n'ont point d'étude, et qui par leur état n'en peuvent faire. Il en faut distin-

guer de deux espèces : il en est qui ont un très-bon esprit, capable de suivre un raisonnement, d'entendre des principes, d'en tirer des conséquences. Il en est d'autres d'un esprit extrêmement borné, incapable de combiner des idées et d'en remarquer les rapports.

*Troisième observation.* — La question présente ne regarde que ceux qui vivent dans des temps éloignés de celui où la vraie religion a été publiée. Ils peuvent bien sentir la force des preuves qui ont dû servir de fondement à ce grand événement : mais certes il y a une grande différence entre les contemporains et les non-contemporains ; ceux-là voyaient de leurs yeux les preuves, ou du moins ils étaient à portée, par le moyen des témoins oculaires, d'en avoir une certitude entière, au lieu que ceux-ci sont privés de cet avantage. Ils en ont cependant un considérable, qui est d'être en état de voir l'accomplissement des prédictions qui doivent faire partie des preuves de fait de la vraie religion ; avantage que n'avaient pas les contemporains, ou qu'ils n'avaient que très-imparfaitement, puisque ces prédictions embrassent tous les temps.

*Quatrième observation.* — Il est clair que la question dont il s'agit ne doit s'entendre que des simples et des ignorants de la première espèce ; car la vraie religion devant être raisonnable, doit avoir des preuves qui soient à la portée des hommes capables de raisonnement ; mais il n'est nullement nécessaire que ces preuves soient à la portée de ceux qui ne raisonnent pas. La religion est pour ces derniers une affaire de cœur plus que d'esprit. Dieu sait se faire sentir à eux, les éclairer, les toucher, les éloigner de l'erreur, les attacher à la vérité. Il n'y a point de fanatisme à craindre dans ces voies ineffables, quand Dieu les emploie par le ministère qu'il a établi pour être le canal de ses opérations secrètes dans les cœurs, car la vraie religion étant destinée à apprendre aux hommes leurs devoirs, et à leur donner le germe d'une meilleure vie, ne saurait être sans un ministère visible et universel placé entre le Créateur et la créature, qui nous apprenne les volontés de Dieu, et lui rapporte nos hommages. La foi des simples instruits et élevés dans cette sainte religion par ses ministres, n'en est ni moins efficace ni moins salutaire, pour n'être pas fondée sur leurs propres recherches. Il est vrai de dire qu'ils ont le bonheur de servir et d'honorer Dieu de la manière dont il veut qu'on le serve et qu'on l'honore pour lui plaire. Ils ne sont pas en état de prouver leur foi par raisonnement ; mais ceux qui connaissent les preuves de la religion sont en état de le faire pour eux, et de démontrer qu'ils sont véritablement inspirés. ( *Pensées de M. Pascal.* ) Ces observations présupposées :

II. Nous disons que la vraie religion doit être à la portée des simples et des ignorants. Il est un grand nombre de vérités connues et démontrées par les savants, auxquelles les simples ne sauraient atteindre : ainsi la vraie religion pourrait avoir des preuves démonstratives, quoique inaccessibles aux ignorants ; mais si elle n'avait que de cette sorte de preuves, elle manquerait d'un caractère essentiel. Elle est pour tous les hommes ; elle entre dans les devoirs généraux qui obligent tous les particuliers ; elle doit donc avoir des signes d'évidence qui fassent impression sur tous ceux qui emploient de bonne foi leur attention pour la connaître.

« Il n'y a personne, dit M. Nicole (*Préjugés légit.*, Préface), qui ne puisse et qui ne doive être convaincu par les lumières communes de la religion et par celles du sens commun, des vérités suivantes : qu'il est certain que Dieu veut sauver les hommes, et même les plus ignorants et les plus simples ; qu'il ne leur offre néanmoins à tous aucune autre voie que celle de la vraie religion ; qu'il faut donc qu'il soit non-seulement possible, mais aisé de la reconnaître

« Tout chemin, » dit-il ailleurs ( *Ibid.*, c. 14), « qui ne pourra conduire ni les simples ni les ignorants à la foi, n'y pourra conduire personne, puisque le caractère et la marque de cet unique chemin est d'y conduire tout le monde. » Enfin il soutient dans ses *Prétendus Réformés convaincus de schisme*, « que toute société qui ne saurait conduire à la foi les pauvres et les ignorants ne saurait être la vraie Eglise ; et ce principe est si clair et si certain, continue-t-il, qu'il n'est pas contesté par les ministres. » M. Claude s'en sert lui-même pour donner à ceux de son parti une assurance raisonnable de la justice de leur cause : Dieu, dit-il, n'a point rendu son salut inaccessible aux âmes des plus simples.

III. Les incrédules ne contestent pas le principe ; ils en contestent l'application à la religion chrétienne : voici leurs raisons.

Les preuves de la religion chrétienne consistent, disent-ils, dans des faits dont la discussion demandant de longs examens et renfermant de grandes difficultés, est par conséquent peu à la portée du commun des hommes. En effet la religion chrétienne a pour fondement des prophéties et des miracles, qui sont ou conservés par la tradition, ou recueillis dans d'anciens livres écrits en une langue inconnue, non-seulement au peuple, mais même à un grand nombre de personnes, qui d'ailleurs ont l'esprit cultivé.

On ne peut pas juger de l'argument tiré des prophéties, qu'on ne soit en état d'assurer, 1° de l'âge du prophète pour savoir si la prophétie n'est pas postérieure à l'événement. 2° Du véritable sens du passage qui renferme la prophétie, ce qui suppose la connaissance de la langue originale du livre prophétique. 3° Il est nécessaire de savoir dans quelles circonstances s'est trouvé le prophète, afin d'être certain qu'il n'a pas pu conjecturer ce qu'il a prédit. 4° Il faudra comparer la prophétie avec l'histoire ; et quand on en aura justifié le rapport, il con-

viendra pour lors de comparer cette prophétie avec d'autres que des hasards heureux ont vérifiées.

Les miracles ont ordinairement pour garants des livres dont la vérité ne se peut prouver sans le secours de l'histoire. 1° Il faut examiner l'âge des écrivains qui les rapportent. 2° Il faut s'assurer de l'authenticité de leurs livres, et de la sincérité de leur témoignage. 3° Il sera nécessaire de s'assurer si les miracles dont ils parlent ne sont pas l'effet de la fourberie, ou s'ils ne peuvent pas avoir des causes physiques.

Or, comment un homme peu instruit pourra-t-il se convaincre que ces livres ne sont pas l'ouvrage de l'imposture, tandis qu'il est certain que le genre humain est partagé en différentes sectes qui produisent toutes, en faveur de leurs opinions, des livres qu'elles prétendent être inspirés? Ce n'est que par un très-grand travail qu'on peut discerner le différent mérite de ces ouvrages, et il est contre l'expérience et contre la raison d'imaginer que tous les hommes puissent faire les recherches nécessaires pour parvenir à ce discernement. Le salut dépendra donc de la science et d'une question de critique.

Quant aux preuves tirées de la tradition, un peu de bon esprit suffit pour en connaître l'incertitude : mais ce n'est qu'après des lectures profondes et de grandes réflexions qu'on peut déterminer le degré de croyance qu'elle peut mériter.

L'impossibilité de l'examen pour les simples, continuent les incrédules, a été reconnue et démontrée par les plus célèbres auteurs. « Comment est-ce que les simples,» dit Malebranche (entretien 15, p. 199), « peuvent être certains que les Evangiles que nous avons ont une autorité infaillible? Les ignorants n'ont aucune preuve qu'ils soient des auteurs dont ils portent les noms, et qu'ils n'ont point été corrompus dans les choses essentielles. Je ne sais, continue-t-il, si les savants en ont des preuves bien sûres. Mais quand nous serions certains que l'évangile de saint Matthieu, par exemple, est de cet apôtre, et qu'il est tel aujourd'hui qu'il l'a composé; si nous n'avions point d'autorité infaillible qui nous apprenne que cet évangéliste a été inspiré, nous ne pourrions pas appuyer notre foi sur ses paroles, comme sur celles de Dieu même. Il y en a qui prétendent que la divinité des Livres saints est si sensible, qu'on ne peut les lire sans s'en apercevoir; mais sur quoi cette prétention est-elle fondée? Il faut autre chose que des soupçons et des préjugés pour leur attribuer l'infaillibilité. »

Si les simples ne pouvaient parvenir à la connaissance des preuves de la religion chrétienne, que par la voie que les incrédules proposent; ils devraient, sans doute, désespérer d'y arriver jamais. S'assurer par ses propres recherches de l'âge de nos écrivains sacrés, de l'authenticité de leurs ouvrages, du sens de leurs écrits, de leur sincérité, de la vérité des faits qu'ils racontent, la tâche est trop forte, la carrière est trop vaste pour un simple, quelque bon esprit qu'on lui suppose. Il est une voie plus courte et moins pénible : c'est la tradition constante, perpétuelle, universelle du témoignage rendu par la société chrétienne, et à l'âge de nos écrivains sacrés, et à l'authenticité de leurs ouvrages, et au sens de leurs écrits, et à leur sincérité, et à la vérité des faits qu'ils racontent.

Rien de plus incertain, dit-on, que la tradition, et ce n'est qu'après des lectures profondes et de grandes réflexions qu'on peut déterminer le degré de certitude qu'elle peut mériter.

Sans de profondes lectures, sans de grandes réflexions, les simples peuvent déterminer le degré de certitude que mérite la tradition dont il s'agit : il doit leur suffire que cette tradition leur soit attestée par la témoignage d'une autorité naturellement infaillible: or ils trouvent un témoignage de ce genre dans celui de la société chrétienne actuellement existante.

Nous avons souvent remarqué qu'il faut ou admettre des traditions, ou n'admettre aucune histoire, puisque l'histoire dépend entièrement de la tradition. L'autorité des actes, des titres, des pièces écrites du temps des événements, des ouvrages des historiens qui ont vu les faits qu'ils rapportent, ou qui ont travaillé sur les mémoires de ceux qui en avaient été les témoins, l'autorité de tout cela dépend de la tradition. Ce n'est que par cette voie, que nous pouvons être instruits, et que les écrivains contemporains ont réellement existé, et qu'ils ont été témoins des événements qu'ils déposent, et qu'ils ont vécu dans le temps même, et qu'ils ont été assez sincères pour ne vouloir point en imposer à la postérité, et que ni la haine ni la faveur ne leur ont point fasciné les yeux, et que la flatterie ou la jalousie ne leur a point fait écrire les événements d'une manière opposée à la vérité, et que les écrits qui portent leur nom, sont véritablement leur ouvrage, et enfin que ces écrits sont venus jusqu'à nous sans altération et sans corruption. Or s'il est possible d'avoir, par la tradition, une certitude entière de quelque événement de l'antiquité, quelle certitude ne pouvons-nous point avoir des faits qui concernent la religion chrétienne par la tradition qui dépose en leur faveur? En est-il une, au sujet de quelque événement ancien, quel qu'il puisse être, qui réunisse plus tous les caractères d'autorité

C'est au savant à suivre d'âge en âge cette tradition constatée, depuis son origine jusqu'à nous, par une multitude de monuments certains et lumineux. Chaque siècle en offre qui lui sont propres, et pour ainsi dire naturels par leurs rapports aux événements qui y sont arrivés, et qui sont connus d'ailleurs. Tous ces événements sont si liés, si suivis, tellement enchaînés qu'ils se supposent et se rendent mutuellement témoignage. Les écrits des apôtres commencent cette chaîne si belle, et sont comme la source d'où

sortent tous les autres : ceux-ci ne semblent être que des ruisseaux qui en coulent pour rendre hommage à sa pureté divine. Malheur à quiconque ose porter une main sacrilége sur cette source sacrée pour la corrompre : bientôt il voit les esprits s'émouvoir, les cœurs s'agiter, les cris s'élever de toutes parts, les pasteurs s'assembler, examiner, vérifier l'attentat ; ni le rang, ni le mérite, rien ne pourra le dérober à l'anathème. Voilà ce qui jette une lumière aussi brillante que le soleil, sur la chaîne des monuments de la société chrétienne : ceux des siècles précédents consultés et authentiqués dans ces assemblées générales se renouvellent en quelque sorte pour se rapprocher de nous. En un mot, elle est telle, cette chaîne, qu'il est aussi facile aux savants de remonter aux premiers événements déposés par la tradition de la société chrétienne, qu'il est facile de remonter aux principaux événements arrivés en France, il y a un siècle.

« Il ne tient qu'à ceux qui désirent la vérité, disait saint Irénée, de voir dans chaque Eglise la tradition des apôtres qui s'est répandue par tout le monde. Nous pouvons faire, continue-t-il, un dénombrement de ceux que les apôtres ont constitués évêques dans les églises, et de leurs successeurs jusqu'à nous,... mais comme ce serait un ouvrage d'une grande longueur, de donner les successions de toutes les Eglises, nous nous bornons à celle qui est la plus grande, la plus ancienne, connue de tout le monde, savoir à celle de Rome, fondée et établie par les glorieux apôtres Pierre et Paul ; laquelle, par la succession des évêques, nous a transmis la tradition qu'elle avait reçue des apôtres, et la foi qu'ils avaient annoncée aux hommes. *Maximæ et antiquissimæ et omnibus cognitæ, a gloriosissimis duobus apostolis Petro et Paulo, Romæ fundatæ et constitutæ Ecclesiæ, eam quam habet ab apostolis traditionem et annuntiatam hominibus fidem, per successiones episcoporum pervenientem usque ad nos*, etc. » Le saint docteur donne ensuite le catalogue des évêques qui s'étaient succédé à Rome jusqu'au temps où il vivait. Or la succession des évêques de cette Eglise, depuis saint Irénée jusqu'à nous, n'est pas moins constante. Il est vrai que les savants seuls sont capables de ces travaux et de ces recherches qui demandent beaucoup d'étude, de connaissances, de loisir : mais les simples en peuvent recueillir le fruit. Il ne s'agit que de procéder avec méthode.

IV. Supposons un simple d'un esprit juste et droit. Présentez-lui d'abord les idées de Dieu, et des premières règles des mœurs, telles que les donne la religion chrétienne. Vous trouverez son esprit ouvert à ces idées, parce que l'esprit humain est fait pour les recevoir et pour les goûter, comme il est fait pour saisir tant d'autres vérités qui lui sont naturelles.

Mettez ensuite sous ses yeux une image raccourcie de l'état du genre humain, avant l'avénement de Jésus-Christ : représentez-lui toutes les nations, à l'exception d'une seule, ensevelies dans l'oubli du Créateur, divisées en une multitude de sectes, ayant chacune leurs divinités particulières sous différentes formes; croyant les honorer par des pratiques bizarres, impures, cruelles. Il conclura de lui-même que la religion de ces peuples ne pouvait que déplaire au Créateur ; puisque, d'un côté, elle ne l'avait point pour objet, et que de l'autre, elle était la violation des lois de la nature dont il est le principe et la source.

Demandez-lui quel moyen il jugerait propre à dissiper des erreurs si grossières et si généralement répandues ? il vous répondra qu'il n'en connaît qu'un seul ; savoir, que le Créateur se fît connaître à ces aveugles, leur ouvrît les yeux, les tirât de leurs égarements, leur enseignât la manière dont il veut qu'ils l'honorent pour lui plaire.

Continuez de lui demander s'il ne croirait pas entendre le Créateur même, en entendant un homme qui se dirait son envoyé, chargé de nous déclarer ses volontés, lequel en preuve de sa mission ferait des miracles, et prédirait l'avenir, guérirait, par exemple, des malades par sa parole, ressusciterait des morts, etc., annoncerait la destinée future des peuples, etc? Il vous répondra qu'il n'hésiterait pas un moment, parce qu'il ne lui paraît pas possible que Dieu, étant la vérité et la bonté même, fasse opérer des miracles et prédire l'avenir par un imposteur qui se dirait son envoyé, chargé de ses ordres, revêtu de sa puissance.

Il est temps de lui montrer Jésus-Christ, l'auteur de la religion chrétienne. Toutes les nations étant plongées dans les ténèbres de l'idolâtrie, Jésus-Christ parut au milieu de la nation juive, la seule qui eût le bonheur de connaître le vrai Dieu : il guérissait les malades par sa parole, faisait voir les aveugles, entendre les sourds, marcher les boiteux, délivrait les possédés, ressuscitait les morts, en preuve que Dieu l'avait envoyé manifester ses volontés à la terre. Les Juifs le firent mourir sur une croix : mais il avait prédit qu'il serait ainsi traité; qu'il ressusciterait le troisième jour après sa mort; que les idolâtres renonceraient à leurs fausses divinités pour n'adorer que le Dieu véritable; que le peuple ingrat et cruel qui le ferait mourir, perdrait son temple et sa ville capitale, et qu'il serait chassé de son pays et dispersé parmi les nations.

Il sortit effectivement du tombeau ; il chargea douze pêcheurs pauvres et ignorants d'annoncer sa résurrection à tous les peuples, de leur prêcher sa doctrine, de confirmer leurs discours par des miracles; il leur promit de leur donner un esprit de sagesse, de force, de courage, d'être avec eux jusqu'à la consommation des siècles, de former une Eglise que tous les efforts du monde et de l'enfer ne pourraient détruire. Il monta au ciel en leur présence.

Après cette séparation, les douze pêcheurs ne songèrent plus qu'à lui obéir. En peu de temps, malgré les persécutions qu'ils eurent à essuyer de toutes parts, ils lui acqui-

rent une multitude innombrable de disciples par toute la terre. Bientôt après ces conquêtes, la nation juive fut accablée de tous les malheurs qui lui avaient été prédits, et ces malheurs subsistent encore depuis dix-sept siècles.

Les douze pêcheurs se choisirent parmi ces disciples qu'ils avaient acquis à leur Maître, des successeurs pour continuer leur ministère. Ces successeurs n'eurent pas moins à souffrir pour étendre les bornes de l'empire de Jésus-Christ : mais les plus violentes persécutions n'arrêtèrent ni leur zèle, ni le succès de leurs travaux. Les Chrétiens se multiplièrent, et leur nombre s'accrut de telle sorte, que leurs persécuteurs embrassèrent enfin le christianisme. C'est ainsi que la religion chrétienne s'est établie, qu'elle s'est perpétuée, qu'elle subsiste.

V. Notre simple ne manquera pas de vous répliquer que, s'il était assuré de la vérité des faits qu'il vient d'entendre, il ne balancerait pas à se déclarer pour Jésus-Christ, mais qu'il n'a aucun moyen de s'en assurer; que, par conséquent, il n'en peut rien conclure.

Rappelez-lui ses propres aveux, lorsque vous lui avez mis sous les yeux la religion étrange des nations avant Jésus-Christ. Il est convenu que, pour dissiper de si épaisses ténèbres, l'unique moyen était que le Créateur se fît connaître lui-même au genre humain, en lui envoyant un docteur dont il autorisât la mission par des miracles et par des prophéties. S'il est donc indubitable que Jésus-Christ a dissipé ces ténèbres, peut-il paraître douteux qu'il soit l'envoyé de Dieu, et qu'il ait fait les miracles et les prophéties que nous lui attribuons? Comment aurait pu arriver, par une autre voie, l'étonnante révolution qui s'est faite sur la terre, ce passage des nations de l'erreur à la vérité, du vice à la vertu, du culte d'une foule de divinités chimériques à l'adoration du seul Dieu véritable? On abandonne difficilement la religion où l'on est né et dans laquelle sont morts nos pères, pour en embrasser une nouvelle. Mais combien est difficile une telle démarche, lorsque la religion où l'on est né, et qui fait comme partie de notre nature, est commode, faite pour les sens, favorable aux passions, et que la nouvelle qu'on nous propose est aussi effrayante pour la raison par la profondeur de ses dogmes, que redoutable pour les passions par la sévérité de sa morale? Changer de pensées, de sentiments, de mœurs, et en changeant ainsi s'exposer au mépris, à la raillerie, à l'aversion de ses parents, de ses amis, de ses concitoyens; devenir l'objet des persécutions des princes et des magistrats; voir sa vie, ses biens incessamment en danger, c'est un parti auquel on ne se détermine point sans de puissants motifs : il faut donc que les Juifs et les païens qui embrassèrent les premiers la religion de Jésus-Christ fussent bien persuadés de la vérité de ses miracles et de ses prophéties.

Ces réflexions doivent ébranler notre simple. Pour achever de le convaincre, il lui faut un témoignage qu'il ne puisse récuser, sans se réduire à la nécessité de ne vouloir croire que ce qu'il a vu de ses yeux. Afin de l'amener par lui-même à reconnaître un tel témoignage, priez-le de vous dire pourquoi il est certain que le monde existait il y a deux mille ans.

Ma certitude, dira-t-il, est fondée sur le témoignage des hommes avec lesquels je vis ; je n'ai point d'autres preuves; je ne suis pas en état de consulter les monuments anciens sur lesquels ce fait peut être appuyé. Mais ce témoignage me suffit pleinement et ne me laisse aucun doute. Je conçois que les hommes qui me rendent ce témoignage ne peuvent ni vouloir me tromper, ni être trompés eux-mêmes. Je conçois la même chose au sujet des hommes qui vivaient immédiatement avant ceux qui vivent aujourd'hui, ainsi en remontant de siècle en siècle jusqu'aux hommes qui vivaient il y a deux mille ans.

Saisissez le principe qu'il vient de vous offrir, et dites-lui que vous l'adoptez volontiers, parce que vous êtes intimement persuadé que comme Dieu nous a donné les sens pour nous assurer des faits présents, de même il nous a donné le témoignage des hommes, pour nous assurer des faits passés, ou éloignés de nous.

Il ne s'agit donc que de lui présenter un témoignage, au sujet des miracles de Jésus-Christ, qui soit égal en force au témoignage par lequel il est certain que le monde existait il y a deux mille ans. On le trouve ce témoignage dans la persuasion de la société chrétienne, composée dès sa première origine des nations différentes, divisées entre elles par des intérêts divers, et partagées même en des sectes opposées. Il n'y a rien qui soit au-dessus d'un tel témoignage rendu par une société entière qui n'a jamais pu ni vouloir tromper, ni se vouloir tromper sur des faits publics et éclatants qu'elle a toujours crus, et par lesquels elle a été formée.

Il est inutile désormais d'aider notre simple à faire l'application de ces principes aux prophéties de Jésus-Christ, touchant les païens et les Juifs; il la fera de lui-même. Il voit la société chrétienne composée de nations différentes, sans pouvoir douter que ces nations qui prostituaient autrefois leur culte à des fausses divinités, connaissent aujourd'hui le Créateur, et n'adorent que lui seul. Il voit les Juifs dispersés et méprisés par toute la terre, sans pouvoir douter ni qu'ils aient été chassés de leur pays, ni que leur temple et leur ville aient été consumés par les flammes. Il conçoit clairement que Dieu seul pouvait prévoir des événements de cette nature, et les faire prédire. Or que ces événements aient été prédits par Jésus-Christ, c'est un fait appuyé sur le témoignage de toute la société chrétienne, auquel on ne peut rien opposer. Supposerait-on que ces prédictions sont postérieures aux événements? Il faudrait donc supposer que les

diverses nations, dont la société chrétienne a toujours été composée, eussent forgé ces prédictions après les événements, et les eussent attribuées à Jésus-Christ; il faudrait donc supposer un concert de mensonge et d'imposture entre ces diverses nations : supposition insensée qui se détruit elle-même.

Voilà donc notre simple convaincu que Jésus-Christ a fait des miracles, et qu'il a prédit l'avenir. Il n'est aucun fait dont il puisse avoir une plus grande certitude, car il n'en est aucun qui soit appuyé sur un témoignage moins suspect, plus éclairé, plus constant, plus universel.

VI. S'il vous objectait que la société chrétienne n'est pas infaillible, ou du moins qu'il n'a aucune preuve qu'elle ait reçu de Dieu ce privilége, il vous serait aisé d'écarter ce petit nuage. Les hommes qui déposent que le monde existait il y a deux mille ans n'ont pas, chacun en particulier, le don d'infaillibilité : leur déposition n'en est pas moins le fondement d'une certitude entière. Que la société chrétienne ait reçu de Dieu le don d'infaillibilité, ou qu'elle ne l'ait pas reçu, c'est un fait dont il ne s'agit pas encore. Il y a une infaillibilité naturelle et morale attachée au témoignage d'une telle société, par rapport aux faits qu'elle croit, et qu'elle a toujours crus universellement, de même qu'il y en a une attachée à celui des hommes, au sujet de l'existence du monde depuis deux mille ans. Il faut en revenir toujours à ce grand principe : il y a un Dieu qui nous a donné les sens pour juger des choses présentes, et le témoignage des autres hommes pour juger des choses passées, ou éloignées de nous. Ainsi sa bonté et sa vérité doivent nous rassurer contre la crainte d'être trompés, quand la raison ne nous permet pas de ne point acquiescer à leur déposition.

Quiconque est capable de refuser sa confiance au témoignage que la société chrétienne rend aux miracles et aux prophéties de Jésus-Christ, ne doit croire que ce qu'il a vu et ce qu'il voit de ses yeux. Quand il aurait vécu un siècle après Jésus-Christ, il n'aurait pas dû, dans ses principes, se fier au témoignage des Chrétiens du même siècle. Quand même il aurait vu des miracles semblables opérés par ces Chrétiens, il n'aurait pu en conclure que la possibilité de ceux de Jésus-Christ, et non la réalité. Un homme de cette trempe est un pyrrhonien, c'est-à-dire un homme insensé, ou de mauvaise foi, aussi digne de compassion que celui qui voudrait douter des principaux événements arrivés en France il y a un siècle, parce qu'il ne les a pas vus.

Notre simple n'est ni un insensé, ni un fourbe : nous lui avons supposé un bon esprit et de la droiture. Le voilà donc convaincu par le témoignage de la société chrétienne, que Jésus-Christ a fait des miracles et des prophéties, en preuve qu'il était envoyé de Dieu pour apprendre aux hommes la manière dont il veut qu'ils l'honorent pour lui plaire. Le voilà donc convaincu que la religion chrétienne est divine? car il est convenu qu'il croirait entendre Dieu même parler par la bouche d'un homme qui ferait des miracles et des prophéties en preuve qu'il vient de sa part nous déclarer ses volontés.

VII. Il peut vous arrêter en vous proposant une question en ces termes : Il y a eu dans le monde, et même il y a encore une infinité de sectes religieuses qui se vantent toutes de tirer du ciel leur origine, et qui se fondent toutes sur le même genre de preuves. Ne faudrait-il pas, pour donner la préférence avec connaissance de cause, les comparer et juger quelle est la mieux fondée? Mais dans le sein de l'ignorance qui m'aveugle, et dans la misère qui m'accable, m'est-il possible de m'ériger un tribunal où je fasse comparaître toutes les sectes de l'univers, et où, après avoir examiné à loisir leurs titres et leurs prétentions, je prononce un jugement équitable?

Félicitez-le de cette heureuse ignorance qui lui épargne la douleur de voir de ses yeux les égarements incroyables du genre humain dans tous les temps. C'est un fait reconnu de tous ceux qui ont quelque teinture de l'antiquité, qu'avant Jésus-Christ, toutes les nations, à l'exception de la juive, avaient altéré et défiguré l'idée de Dieu; qu'elles s'étaient fait des divinités particulières; qu'elles étaient livrées à l'idolâtrie et à des cultes qui déshonorent la raison. Il n'est pas moins constant que toutes les nations qui, depuis Jésus-Christ, sont assez malheureuses pour n'avoir point entendu l'Evangile, ou pour l'avoir rejeté après l'avoir entendu, sont ou idolâtres, ou dans des erreurs aussi déplorables que l'idolâtrie. Dès là même, toutes ces religions ne peuvent être que fausses et dénuées de toute preuve. (*Journ. de Trév.*, 1752.) Les prodiges et les oracles qu'elles appellent à leur secours sont la plus pitoyable chose du monde. Il ne s'y trouve ni certitude pour les faits, ni caractères propres de ce qui s'appelle *miracle*. Ce sont des relations fausses ou équivoques, des puérilités manifestes, des jeux propres à surprendre ou amuser des enfants. Nulle dignité, nulle publicité, nulle vue religieuse, nulle apparence en un mot qui puisse attirer les attentions d'un homme raisonnable.

En deux mots, toutes les religions de la terre, soit anciennes, soit modernes, se réduisent à trois, au christianisme, au paganisme, au mahométisme. Le paganisme est non-seulement destitué de preuves, mais encore il est trop injurieux au Créateur pour qu'il puisse en avoir. Le mahométisme est manifestement l'ouvrage de l'imposture : son fondateur prend le titre d'envoyé de Dieu; mais il n'appuie ce titre d'aucun miracle; ou s'il en attribue, ce sont des miracles invisibles dont il ne donne point d'autre garant que sa parole. D'ailleurs il reconnaît la divinité de la mission de Jésus-Christ; il avoue ses

miracles, et il a l'audace d'en contredire les lois.

Au reste, notre simple n'a besoin que du sens commun pour se croire dûment dispensé de faire comparaître devant lui toutes les sectes religieuses de l'univers. Car dès qu'il est assuré que le christianisme est une religion divine, le sens commun dicte que n'y ayant qu'un Dieu, il ne peut y avoir qu'une religion véritable; que par conséquent le christianisme est l'unique religion où l'on puisse plaire au Créateur.

VIII. Je conviens, peut-il vous dire encore, que le paganisme étant un culte qui avait tout autre objet que le Créateur, et que le mahométisme étant sans preuves, ne méritent aucune attention : mais, ajoutera-t-il, il n'en est pas de même du judaïsme.

Il vous ait aisé de le satisfaire. Le judaïsme était sans doute une religion divine, appuyée sur des miracles éclatants et sur des prophéties manifestes ; mais bien loin d'être opposé au christianisme, il en était la préparation, il l'annonçait, il le figurait; il y conduisait comme à sa fin et à sa perfection. Il lui donne même un caractère inséparable de la vraie religion : car la vraie religion étant le premier et le plus essentiel devoir de l'homme, il faut qu'elle soit aussi ancienne que l'homme, et née, pour ainsi dire, avec lui : or c'est par le judaïsme que le christianisme remonte sans interruption jusqu'à l'origine du monde. Les premiers hommes, avant qu'un culte impie se fût taillé des divinités de bois et de pierre, adoraient le même Dieu que les Chrétiens adorent, espéraient les mêmes récompenses de leur vertu, craignaient les mêmes châtiments de leur désobéissance, avaient le même fondement d'une juste confiance dans le Sauveur du monde. En un mot, la foi d'Adam, de Noé, d'Abraham, de Jacob, de Moïse, de David, etc., ne différait de celle des Chrétiens, qu'en ce que ceux-là attendaient le Sauveur que ceux-ci adorent en Jésus-Christ, et qu'ils gardaient quelques observances extérieures que les Chrétiens regardent comme des ombres des vérités qu'ils possèdent.

Il est vrai que les Juifs, pleins des mêmes préjugés et des mêmes passions que leurs pères qui firent mourir Jésus-Christ, rejettent ces idées des Chrétiens Mais, sans embarrasser notre simple dans une longue controverse, il est un moyen tranchant de lui faire sentir le tort des Juifs. Il ne faut que lui faire remarquer que leur état actuel de bannissement, de dispersion, d'humiliation, déposé contre eux, puisque cet état leur a été prédit comme une punition de leur aveuglement volontaire, par celui-là même qu'ils refusent de reconnaître avec les Chrétiens pour le Sauveur du monde.

IX. Notre simple, convaincu de la divinité de la religion chrétienne, doit désirer avec empressement d'en connaître la doctrine. Il s'agit donc de le conduire à une école où il puisse être instruit de cette doctrine aussi infailliblement qu'il l'est des faits qui en démontrent la divinité.

Il n'y aurait aucune difficulté à ce sujet, si la société chrétienne était parfaitement une : mais malheureusement elle est composée d'un grand nombre de sociétés particulières qui forment des sectes, aussi divisées entre elles sur la doctrine, qu'elles sont réunies sur les faits qui lui servent de preuves; et cette division qui règne parmi les Chrétiens au sujet de la doctrine, n'est pas nouvelle; elle est presque aussi ancienne que la religion. Dès le temps des apôtres, il se trouva de faux Chrétiens assez audacieux pour contredire de tels maîtres. Ils ne le firent que sourdement pendant leur vie; mais bientôt après leur mort ils éclatèrent. Ils eurent des imitateurs dans la suite, et il n'est point de siècle qui n'ait vu s'élever quelques maîtres d'erreur au milieu de la société chrétienne.

Cet exposé ne peut manquer de jeter notre simple dans un étrange embarras; car, dira-t-il, je suis certain de la vérité des miracles et des prophéties de Jésus-Christ, et conséquemment de la divinité de la religion chrétienne. Le fondement de ma certitude est le témoignage qu'a toujours rendu, et que rend à ces faits la société chrétienne. Mais autant la réunion de toutes ces sectes qui la composent, au sujet des merveilles de Jésus-Christ, me rassure et me persuade, autant leur désunion, au sujet de sa doctrine, m'inquiète et me trouble. Il ne me paraît nullement indifférent de m'attacher à l'une ou à l'autre de ces sectes : car Dieu est la vérité; on ne peut lui plaire par l'erreur. Cependant mon ignorance me rend incapable d'entendre leurs raisons, de discuter leurs différends, d'entrer dans leurs controverses. Me voilà donc aussi peu avancé que je l'étais avant que de connaître la divinité de la religion chrétienne, puisque je n'aperçois aucun moyen de découvrir quelle est la doctrine véritable.

Quel parti prendrai-je ? celui d'être tranquille spectateur des disputes et des guerres des Chrétiens, sans m'inquiéter lequel des combattants a pour lui la vérité? Un tel parti me fait frémir. Quoi ! je suis persuadé que la doctrine chrétienne contient une déclaration expresse des volontés de mon Créateur sur tout ce que je dois croire et pratiquer pour lui plaire, et je ne ferais aucune démarche pour parvenir à la connaissance de ses volontés ! ma lâche indifférence serait un mépris formel de l'Auteur de mon être ! Je ne puis cependant me cacher à moi même l'impossibilité où je suis de faire sans secours une découverte de cette importance.

M'adresserai-je à quelque savant qui veuille bien me guider et me conduire dans mes recherches ? Mais dans quelle secte le choisirai-je? Qui me garantira ses lumières, son impartialité, sa sincérité? Il

peut être de bonne foi, et n'être pas exempt de préjugés et d'erreurs : il peut me tromper, parce qu'il est trompé lui-même.

Consulterai-je des savants de toutes les sectes qui prennent aujourd'hui le nom de chrétiennes ? elles sont trop multipliées pour que la chose soit possible. D'ailleurs il y a eu autrefois des sectes qui prenaient le même nom et qui ont disparu : leurs docteurs ne mériteraient pas moins d'être entendus que les docteurs des sectes modernes. Faudra-t-il donc que j'aille, pour m'instruire de leurs dogmes, me jeter dans une lecture profonde de l'histoire ? je ne le puis : et quand je le pourrais, je conçois que je ne recueillerais qu'un chaos d'opinions contradictoires, puisque tous ces docteurs de différentes sectes, soit anciennes, soit modernes, ne sont point d'accord entre eux.

Je suppose un moment les avoir entendus : ferai-je par moi-même un choix des vérités que je dois croire et pratiquer pour plaire à mon Créateur dans sa religion ? Mais sur quel principe infaillible réglerais-je mon choix? serait-ce sur mon goût, sur ma raison, sur un certain sentiment, un certain attrait, une certaine évidence personnelle? Quels principes ! Qui me répondra qu'en les suivant, je me préserverai de l'erreur ? car c'est sans doute par ces principes que prétendent se conduire la plupart des sectes chrétiennes; cependant il n'est pas possible que pensant si différemment sur la doctrine de Jésus-Christ, elles soient toutes dans le vrai. Qui m'assurera donc que j'y arriverai par ces principes? Peut-être même que parmi les dogmes qui constituent la religion de mon Créateur, il en est plusieurs qui sont supérieurs à la raison ; c'est ce que j'ignore : mais dans ce cas de quelle ressource pourraient être le goût, la raison, l'évidence, pour en juger ?

Me fixerai-je à un petit nombre de vérités qui soient adoptées par toutes les sectes? Ce parti me paraît aussi déplorable que les précédents. Pourquoi préférerais-je les vérités adoptées par les sectes modernes à celles que professaient les anciennes sectes? il n'y a pas même de vraisemblance que les modernes s'accusant mutuellement d'erreurs conviennent en un symbole. Quoi qu'il en soit, toutes les vérités révélées par mon Créateur me paraissent devoir être également précieuses. Je ne puis me résoudre à me contenter de quelques-unes à l'exclusion des autres. Je craindrais incessamment d'en avoir préféré de moins importantes à de plus essentielles.

Il me semble que quand j'ignorerais quelques-unes de ces vérités, mon ignorance ne me serait pas imputée, si j'avais le bonheur de vivre dans la société établie par Jésus-Christ, et dépositaire de sa doctrine, parce que la volonté sincère que j'aurais de croire en général tout ce que croirait cette sainte société, et de recevoir de sa bouche les vérités que j'ignorerais à mesure qu'elle m'en instruirait, me tiendrait lieu d'une connaissance plus distincte et plus étendue. Mais pourrais-je être innocent aux yeux de Jésus-Christ, si je bornais ma foi à un certain nombre d'articles de sa doctrine divine à l'exclusion des autres ? Ne serait-ce pas dès là même fonder ma prétendue foi, non sur l'autorité de Jésus-Christ, mais sur mon autorité propre, sur mon goût, sur un choix de pure fantaisie ? Ne serait-ce pas même m'établir juge de Jésus-Christ, en déterminant ainsi avec insolence ce qu'il a dû précisément me proposer à croire, et rien de plus?

Enfin m'adresserai-je à mon Créateur, et lui demanderai-je qu'il me fasse connaître lui-même par inspiration les vérités que je dois croire et pratiquer? Je ne puis trop sans doute implorer sa grâce : mais s'il a établi une autre voie que l'inspiration pour m'éclairer, ne serait-ce pas vouloir le faire agir selon mon caprice? et ne mériterais-je pas d'être livré à l'enthousiasme ?

Je ne conçois qu'une voie sûre pour être instruit de la doctrine de Jésus-Christ : c'est que parmi tant de sociétés particulières qui se disent chrétiennes, il y en ait une qui ait conservé cette doctrine dans son intégrité, dont je puisse recevoir les leçons avec confiance. Toute autre voie ne me paraît propre qu'à me précipiter dans l'incertitude et dans l'égarement.

X. Il est temps de venir au secours de notre simple. Il faut écarter ici toute discussion par l'Ecriture, par la tradition, par l'histoire : on ne doit point le supposer capable d'une discussion si longue et si pénible.

Le ministre Jurieu ne tarit point en difficultés sur ce sujet. « Devant que les simples, » dit-il (*Vrai système de l'Eglise*, l. II, c. 14), « puissent croire sans témérité que l'Eglise qui leur parle est infaillible; il faut qu'ils soient assurés, 1° que la religion et l'Eglise chrétienne sont véritables ; 2° que cette véritable Eglise a reçu le privilége de l'infaillibilité ; 3° que l'Eglise romaine, ou toute autre est la véritable Eglise chrétienne infaillible à l'exclusion des autres sectes... Par quels moyens croiront-ils que l'Eglise chrétienne est la véritable Eglise à l'exclusion des sociétés judaïques, mahométanes, païennes?... Il faudra lire tous les livres qui ont été écrits pour la vérité de la religion chrétienne,... savoir les difficultés et les objections des païens... Pour cela il faudra que les simples apprennent le grec et le latin, qu'ils étudient bien des volumes sous lesquels ces objections sont ensevelies... Mais quand nos simples seraient sortis de ce labyrinthe, ce ne sera pas fait, ils rentreront dans un autre. Avant de se reposer sur l'autorité de l'Eglise chrétienne, il faut qu'ils soient assurés que Dieu lui a donné le privilége de l'infaillibilité. Comment s'en assureront-ils? il serait absurde de dire qu'ils s'en assureront par le témoignage de l'Eglise même. Il faudra nécessairement qu'ils s'en rapportent à la tradition, à l'expérience et à l'histoire, ou à l'Ecriture. S'ils s'en rapportent à la tradition, il faudra qu'ils examinent eux-mêmes; car de s'en

rapporter à l'Eglise présente, il n'est pas encore temps, elle n'est pas juge en sa cause. S'ils entrent dans la tradition, quelle mer, bon Dieu ! et quel océan ! où sera le fil d'Ariane qui tirera nos simples de ce labyrinthe?... Enfin s'ils veulent connaître de l'infaillibilité de l'Eglise par l'Ecriture ; c'est un autre abîme, dont selon ces messieurs (du Port-Royal) ils ne se tireront jamais : car il faut savoir les langues originales, il faut lire les commentaires, ce qui ne peut être la voie des simples. Voilà bien du chemin que nous leur avons fait faire : mais ils ne sont pas encore au bout. Après avoir assuré les esprits des Chrétiens en général que l'Eglise chrétienne est la véritable, et que la véritable Eglise doit être infaillible, il faudra qu'ils s'assurent encore sur cette importante question, quelle est la société entre les Chrétiens à qui ce privilége d'infaillibilité est attaché, car sans cela leur travail précédent ne serait rien. Il faut donc qu'ils étudient la matière des marques de la véritable Eglise... S'ils s'attachent à la marque de l'Eglise que les protestants soutiennent être la seule, savoir la conformité des dogmes et du culte avec la parole de Dieu ; il faudra qu'ils prennent chaque article des dogmes, et chaque partie du culte de toutes les sectes pour les examiner sur la parole de Dieu... S'ils prennent pour marque de l'Eglise l'antiquité, les miracles, la succession des chaires, etc..., il faudra lire des volumes d'une grandeur immense ; ce sont les conciles et les Pères, sans compter les modernes ; car enfin pour ne pas juger témérairement, il faut entendre toutes les parties, etc. »

Le ministre croit par ces difficultés et d'autres qu'il ajoute, rendre inutiles les arguments des Catholiques contre l'examen particulier, dont les protestants font dépendre la foi des simples. Mais son travail est en pure perte. Les Catholiques conviendront que la voie de discussion par l'Ecriture, par la tradition, par l'histoire, est impraticable aux simples ; mais ils nieront qu'elle leur soit nécessaire pour arriver à la connaissance de la véritable Eglise de Jésus-Christ. Il faut suivre ici la même méthode que nous avons suivie pour les amener à la connaissance de la divinité de la religion chrétienne.

Il ne faut employer que des faits avoués de toutes les sociétés qui se disent chrétiennes, ou du moins qui soient des suites naturelles de certaines maximes qu'elles reconnaissent universellement : telles sont, par exemple, les maximes suivantes : *La doctrine de Jésus-Christ ne peut périr sur la terre. Il est une société parmi celles qui prennent le nom de chrétiennes, où la doctrine de Jésus-Christ subsiste dans sa pureté. Toutes les Eglises fondées par les apôtres ne formaient qu'une société unique par l'unité de doctrine. Il est nécessaire que toute société qui se dit chrétienne sorte ou médiatement ou immédiatement de cette première société ; sans cela elle n'appartiendra point au christianisme.* Ces maximes sont communes à toutes les sociétés particulières qui se disent chrétiennes : aucune d'elles n'attend du Ciel une nouvelle religion : chacune en particulier prétend être cette société privilégiée qui conserve la doctrine de Jésus-Christ dans sa pureté : chacune se glorifie de tenir par sa foi et par son origine aux Eglises apostoliques. Toute société qui rejetterait ces maximes et, ce qui revient au même, qui avancerait qu'il est un temps où depuis la fondation des Eglises par les apôtres jusqu'à nous, la doctrine de Jésus-Christ a été corrompue et changée sur la terre, se dirait faussement chrétienne, et ne mériterait que d'être mise au rang des sectes mahométanes, puisqu'elle répéterait les impudents blasphèmes de l'Alcoran.

Après avoir fait remarquer en passant à notre simple, que Jésus-Christ et ses apôtres ont prédit qu'il s'élèverait parmi les Chrétiens des divisions et des sectes ; que par conséquent toutes ces sectes qu'on voit aujourd'hui parmi eux, bien loin d'être contraires à la vérité de la religion chrétienne, en deviennent la preuve, puisqu'elles servent à vérifier les prédictions de son auteur : on ne peut trop le confirmer dans la persuasion si raisonnable où il est, qu'il ne peut être sûrement instruit de la doctrine de Jésus-Christ, que par une société qui la conserve dans sa pureté. En effet il est évident que la doctrine de Jésus-Christ est nécessairement une, qu'on ne doit en rien retrancher ni rien y ajouter. Ne serait-ce pas un attentat contre le Créateur même, que de vouloir faire quelque changement aux vérités qu'il a daigné nous déclarer?

La distinction d'articles fondamentaux et non fondamentaux, inventée par les sectaires, n'est qu'une chimère imaginée, qui tend à renverser le christianisme et à le farcir de toutes sortes d'erreurs et d'impiétés. Quels seraient ces articles fondamentaux ? Seraient-ce les mystères spéculatifs et abstraits? ou seraient-ce des règles de mœurs ? La captivité de l'esprit humain sous des mystères impénétrables à son intelligence est un hommage, une partie essentielle du culte dû à la Divinité, de même que la captivité du cœur sous les préceptes insupportables à ses passions déréglées. Tout est lié dans la doctrine de Jésus-Christ : les mystères ont des rapports nécessaires de cause et de fin à la morale ; et la morale a des rapports nécessaires d'effet et de moyen aux mystères. Cependant il n'est pas possible que parmi les sectes chrétiennes, il n'y en ait qui soient coupables de l'horrible attentat d'avoir altéré la doctrine de Jésus-Christ ; puisque les unes traitent d'erreurs ce que les autres regardent comme des vérités révélées.

Il n'est pas moins évident que si la doctrine de Jésus-Christ subsiste sur la terre, et qu'elle n'y doive jamais périr, il est de toute nécessité que parmi les sectes chrétiennes, il se trouve une société qui la conserve sans aucun mélange d'erreur : sans cela, cette doctrine ne subsisterait que dans la totalité des sectes chrétiennes ; et dans

ce cas, de quelle utilité pourrait-elle être? elle y serait dès là même confondue avec les erreurs, dont il faudrait que toutes les sectes fussent coupables. Ainsi adopter les doctrines de toutes les sectes chrétiennes, ce serait adopter des erreurs avec des vérités. Mais outre qu'on ne peut plaire à Dieu par l'erreur, pour embrasser toutes les doctrines des sectes chrétiennes, il faudrait en embrasser de contradictoires; ce qui est impossible.

En deux mots, notre simple a raison d'être persuadé que pour être instruit de la doctrine chrétienne, il lui est aussi nécessaire de trouver une société qui l'ait conservée inviolablement, qu'il lui était nécessaire pour être instruit des faits sur lesquels est fondée la divinité du christianisme, de trouver une société qui les eût conservés. Ces faits n'ont pu parvenir jusqu'à nous, que par une tradition perpétuée d'âge en âge; et nous sommes certains qu'ils y sont parvenus, par le témoignage de la société chrétienne. Il faut de même qu'il y ait une tradition de la doctrine de Jésus-Christ, perpétuée d'âge en âge; et nous ne pouvons en être assurés que par le témoignage d'une société.

Il faut lui demander s'il n'y a pas lieu d'espérer de trouver cette société? Est-il vraisemblable que le Créateur ait envoyé Jésus-Christ déclarer ses volontés aux hommes, et que les hommes qui regardent comme leur plus grand et leur unique intérêt le bonheur de les connaître, soient néanmoins dans l'impossibilité d'y parvenir?

A cette demande, il faut en ajouter une autre, s'il ne croirait pas voir la société qu'il cherche, dans celle qui remonterait par une succession non interrompue jusqu'aux douze apôtres, qui aurait toujours été visible et très-étendue, qui ferait profession de regarder comme sa loi primitive, de ne croire que ce qu'elle a toujours cru, et de ne croire que ce qu'elle a reçu de Jésus-Christ par les apôtres, enfin qui aurait vu sortir de son sein toutes les sectes qui existent aujourd'hui, et qui prennent le nom de chrétiennes?

La nécessité de ces caractères se fait sentir d'elle-même. Serions-nous en sûreté en donnant notre confiance à une société qui serait moins ancienne que les apôtres, et qui ne pourrait pas remonter jusqu'à cette origine par une succession non interrompue? Si elle était moins ancienne, d'où tiendrait-elle sa doctrine? elle pourrait ne l'avoir reçue que de quelque main suspecte. S'il y avait de l'interruption dans sa succession, il pourrait être survenu quelque changement dans sa doctrine pendant l'intervalle de l'interruption. Une telle société doit aussi avoir toujours été visible et très-étendue: car dès qu'elle est dépositaire de la religion révélée, l'unique où l'on puisse plaire au Créateur, il faut que quiconque a cherché sincèrement la vérité, depuis l'établissement de cette religion, ait pu la trouver; il faut donc que la société où elle réside, ait toujours été visible et très-étendue. Il n'est pas nécessaire que cette société fasse profession ouverte, de ne croire que ce qu'elle a toujours cru, et de ne croire que ce qu'elle a reçu de Jésus-Christ par les apôtres: car si elle se croyait maîtresse de varier dans sa foi, quelle confiance mériteraient ses leçons? Nous cherchons une doctrine divine, et nous courrions risque en l'écoutant de n'entendre qu'une doctrine humaine. Enfin si toutes les sectes qui existent aujourd'hui, sont sorties de son sein, elles lui sont donc postérieures; elles rendent donc témoignage à son ancienneté et à sa visibilité.

Notre simple croirait voir sans doute la société qu'il cherche, dans une société revêtue de ces caractères : mais demandera-t-il à son tour, où est cette société?

XI. Enfin il faut contenter ses désirs. C'est la société connue sous le nom d'Eglise catholique, apostolique et romaine. Seule elle réunit tous les caractères qu'on vient de tracer, d'antiquité et de perpétuité, de visibilité et d'étendue, d'unité et d'attachement à un même centre, de constance et de fermeté dans la même doctrine. Elle remonte sans interruption jusqu'aux apôtres. Dans tous les temps de sa durée, elle a toujours été aussi visible que la religion elle-même. Dès son origine elle n'eut point d'autres bornes que les terres inconnues aux Romains, et aujourd'hui encore elle a des membres dans les quatre parties du monde, attachés à l'Eglise de Rome comme au centre de l'unité. Toujours elle a fait profession de croire ce qu'elle a cru dès le premier moment de sa création, et de ne croire que ce que lui ont enseigné ses fondateurs. Jamais elle ne s'est cru permis de faire aucun changement à sa foi, ni de souffrir qu'on y en fît. L'accuser d'innovation en matière de doctrine, c'est la calomnier. Tel est le témoignage qu'elle se rend à elle-même.

Ce témoignage, demandera sans doute notre simple, n'est-il point consesté par les sectes chrétiennes?

Il faut lui demander ce qu'il penserait de quelques rebelles qui s'élèveraient dans un royaume, et qui lui contesteraient son existence, son ancienneté, sa perpétuité, ses lois constitutives? voilà le cas précis des sectes séparées de l'Eglise : c'est dans leur origine qu'il faut les considérer pour en juger. Qu'est-ce donc que l'auteur d'une secte sous ce point de vue? c'est un homme audacieux qui lève l'étendard de la rébellion contre le royaume de Jésus-Christ. Bientôt il a des adhérents; la troupe peut augmenter dans la suite; mais elle ne peut ajouter aucun degré de force aux cris des premiers rebelles; elle ne peut qu'en répéter les fausses et injustes clameurs.

Ainsi le témoignage que l'Eglise se rend à elle-même, est absolument indépendant de l'aveu des sectes qui en sont séparées. Il est d'une force infinie par lui-même: c'est le témoignage d'une société composée de diverses nations qui ne peuvent ignorer leur être, et en qui un complot de mensonge

et d'imposture est impossible. L'aveu des sectes, séparées de cette société, ne fortifierait en aucune sorte son témoignage ; et leur désaveu n'a jamais pu servir qu'à l'engager de mettre en évidence les monuments sur lesquels sont appuyés ses droits et ses prérogatives.

Mais l'aveu que toutes les sectes sont forcées de faire touchant leur origine, suffit seul, pour se décider immuablement en faveur de l'Eglise catholique. Elles ne peuvent disconvenir qu'elles sont sorties de cette Eglise; d'où naît ce raisonnement bien simple.

Il est clair que si l'Eglise catholique était en possession de la religion chrétienne dans sa pureté, avant les sectes qui en sont sorties, elle jouit encore du même avantage; car depuis cette époque, elle n'a rien changé dans sa foi : or on ne peut lui contester cette possession: car on ne peut avancer sans impiété que la religion chrétienne avait péri sur la terre; les promesses de Jésus-Christ pour la perpétuité de sa religion jusqu'à la consommation des siècles ne sauraient être plus formelles; et il s'agit manifestement, dans ces promesses, de la religion pure, par la foi et la pratique de laquelle les hommes puissent plaire au Créateur, et non d'une religion altérée, corrompue, mêlée d'erreurs, qui ne peut que déplaire au Créateur : par conséquent avancer que la religion chrétienne avait péri, ce serait accuser Jésus-Christ d'avoir manqué à ses promesses. C'est néanmoins ce qu'il faudrait dire, si l'on refusait de reconnaître que l'Eglise catholique était en possession de la religion dans sa pureté, avant les sectes qui en sont sorties; car la religion ne peut subsister hors d'une société unique quelconque qui soit visible et étendue (12-13); or avant la naissance des sectes, l'Eglise catholique était la seule société qui existât. D'où il suit que les sectes qui se sont élevées dans l'Eglise catholique, et qui s'en sont séparées pour cause de doctrine, n'ont pu le faire, qu'en abandonnant en tout ou en partie la doctrine de Jésus-Christ.

Voilà donc notre simple amené à l'Eglise catholique, apostolique et romaine, par la même voie qui l'a conduit à la divinité de la religion, c'est-à-dire par des faits qui sont attestés, ou qui sont des suites naturelles des maximes reconnues universellement par toutes les sociétés qui se disent chrétiennes. Qui pourra désormais l'en détacher? il est en état de braver les efforts de quelque sectaire que ce puisse être. Vous êtes sorti, lui dira-t-il, de l'Eglise catholique; vous avez eu tort, si vous convenez qu'elle conservait la doctrine de Jésus-Christ dans sa pureté; c'est là néanmoins un fait dont vous ne sauriez disconvenir, qu'en prétendant que cette doctrine avait péri sur la terre; et que vous êtes envoyé du ciel pour la faire revivre et l'enseigner aux hommes. Etes-vous un thaumaturge? Etes-vous un prophète? Où sont les preuves de votre mission? Où sont vos miracles? Où sont vos prédictions? Vous fondez votre autorité sur les livres reconnus universellement pour divins par les sociétés chrétiennes, et vous me pressez de juger de votre doctrine par ces livres. Je ne vous répondrai pas qu'il me paraît peu vraisemblable que vous entendiez mieux ces livres, que l'Eglise catholique qui les tient de la première main, pour qui ils ont été écrits; qui était instruite de toutes les vérités qu'ils renferment avant qu'ils fussent écrits et qu'on les lui confiât, puisqu'elle est aussi ancienne que leurs auteurs, et qu'elle les a eus pour maîtres. Ce que je vous réponds, c'est que vous me devenez suspect par cet endroit-là même. Est-ce de bonne foi que vous me pressez d'employer un moyen que vous savez être au-dessus de mes forces. Je suis résolu d'écouter avec docilité l'Eglise catholique, et de n'écouter qu'elle seule.

Ne me dites point, pour m'en détourner, qu'ignorant si elle a reçu du Ciel le privilége d'être infaillible, je ne puis recevoir ses leçons qu'en les comparant avec les livres d'où elle prétend les tirer, que sans cela je m'exposerais au danger de recevoir l'erreur au lieu de la vérité.

La comparaison que vous me proposez, n'est nullement proportionnée à mes forces, mais je sens qu'elle ne m'est nullement nécessaire. Il me suffit d'être assuré de l'inviolable fidélité de l'Eglise à conserver le dépôt de la religion dans sa pureté, pour n'être ni défiant ni soupçonneux à son égard.

Quant à son infaillibilité, quelle autre bouche que la sienne peut m'en instruire? peut-elle ignorer quelles sont les promesses qu'elle a reçues de son fondateur? quels sont ses titres, et les lois fondamentales de sa constitution? Est-ce parler sérieusement que de dire avec le ministre Jurieu, qu'*elle n'est pas juge en sa propre cause*. (*Vrai système de l'Eglise*.) Son fondateur a-t-il donc établi sur la terre quelque tribunal supérieur pour juger de ses droits et de ses prérogatives? Ce qu'il y a de bien évident, c'est que s'il est des promesses de l'auteur de la religion en faveur de quelque société, elles ne peuvent regarder que la société formée par les apôtres, par conséquent l'Eglise catholique, apostolique et romaine qui n'a point d'autre origine.

XII. L'analyse de la foi des Chrétiens se réduit donc à la parole de Dieu, proposée par l'Eglise catholique, laquelle ne pouvant ignorer les dons qu'elle a reçus de son Fondateur, et persuadée qu'elle en a reçu le don de l'infaillibilité, a droit à tout le respect et à toute la soumission des savants et des simples, non-seulement comme une société éclairée et infaillible naturellement, mais comme une société conduite et dirigée par l'esprit de Dieu. Ainsi nul fanatisme, nul enthousiasme dans la foi des Chrétiens dociles à la voix de l'Eglise catholique. Cependant pour croire, ils ont besoin de la

(12-13) Voyez en ci-dessus la raison.

grâce. Jésus-Christ seul peut surmonter les obstacles que sa doctrine trouve dans les ténèbres de nos esprits, et dans la corruption de nos cœurs. Son opération est la même dans les savants, dans les simples qui raisonnent, dans les simples qui ne raisonnent pas; avec cette différence que dans les premiers, elle est couverte de trois voiles, savoir de leurs propres recherches, de l'usage de leur raison, du ministère de l'Eglise: dans les seconds, de deux, savoir de l'usage de leur raison et du ministère de l'Eglise. Dans les troisièmes, d'un seul qui est le ministère de l'Eglise.

XIII. Quel respect, quelle reconnaissance, quel amour ne devons-nous point à l'Eglise? C'est de sa main que nous tenons le plus grand de tous les biens, la religion dans sa pureté avec les preuves qui démontrent qu'elle est divine. Et nous avons de ces faits la plus grande certitude: nous en trouvons un fondement inébranlable dans sa tradition. Elle fournit aux savants tous les monuments qu'ils peuvent désirer pour la vérifier d'âge en âge jusqu'à son origine. Elle la garantit aux simples qui raisonnent, par son témoignage actuel. Elle donne aux simples qui ne raisonnent pas toutes les lumières dont ils sont capables pour servir Dieu de la manière dont il veut qu'on le serve pour lui plaire. C'est surtout par rapport à ces derniers que cette pensée de M. Pascal (art. 6, n. 3) a la plus juste application: « Ils sentent qu'un Dieu les a faits; ils ne veulent aimer que lui; ils ne veulent haïr qu'eux-mêmes: ils sentent qu'ils n'en ont pas la force, qu'ils sont incapables d'aller à Dieu, et que si Dieu ne vient à eux, ils ne peuvent avoir aucune communication avec lui. Et ils entendent dire dans l'Eglise qu'il ne faut aimer que Dieu, et ne haïr que soi-même; mais qu'étant tous corrompus et incapables de Dieu, Dieu s'est fait homme pour s'unir à nous. Il n'en faut pas davantage pour persuader des hommes qui ont cette connaissance de leur devoir et de leur incapacité, et qui ont dans le cœur de si heureuses dispositions. »

Nul de ces avantages ne se rencontre hors de l'Eglise. Les sectaires peuvent bien se glorifier de posséder la vraie religion, mais quelle preuve capable de fonder une pleine certitude peuvent-ils donner? Ils ne peuvent dater que du jour de leur naissance, nécessairement postérieure à l'origine des choses: ils sont donc sans tradition, sans monuments qu'ils puissent présenter aux savants, à moins qu'ils n'empruntent l'un et l'autre de la société même qu'ils ont abandonnée. Ils sont dans le même cas à l'égard des simples qui raisonnent: leur témoignage ne peut rien garantir, ce n'est pas le témoignage d'un corps tel que l'Eglise, composé dès sa première formation, de toutes sortes de peuples, témoin des faits qu'il dépose et qu'il a toujours déposés sans variation et sans interruption: c'est le témoignage, si on le considère dans son origine, de quelques hommes hardis, téméraires, dénués de toute autorité, qu'on peut très-bien supposer être ou séduits ou séducteurs. Ils n'ont aussi aucun secours à faire espérer aux simples qui ne raisonnent pas, car les promesses de Jésus-Christ ne peuvent regarder que la société fondée par les apôtres.

Il ne reste donc aux sectaires pour appui que les Ecritures. Mais de quelle ressource peuvent être les Ecritures, si on n'est assuré de leur divinité? Peut-on être assuré de leur divinité, si préalablement on n'est assuré de leur antiquité et de leur vérité historique? Peut-on être assuré de leur antiquité et de leur vérité historique par une autre voie que par la tradition de l'Eglise? De plus, de quelle ressource peuvent être les Ecritures pour les simples qui ne savent pas lire? De quelle ressource peuvent-elles même être pour les savants, s'ils n'en connaissent pas le sens véritable? Peuvent-ils en connaître le sens véritable par une autre voie que par la tradition de l'Eglise? c'est à cette tradition qu'il faut nécessairement revenir, ou se donner pour enthousiaste en s'attribuant un discernement prophétique.

Concluons que ce ne sont pas les preuves qui manquent aux Chrétiens, mais que ce sont les Chrétiens qui manquent aux preuves. Nous nageons dans un océan de lumières, et nous ne daignons pas ouvrir les yeux. De là cette étrange facilité qu'ont aujourd'hui les ennemis de toutes vérités à répandre leur poison. Ils trouvent dans tous les états, des âmes préparées à le recevoir par l'ignorance et par la corruption. Que nous ressemblons peu à nos pères dans la foi! Attentifs aux preuves qui environnent de toutes parts la religion chrétienne, frappés de leur éclat, entraînés par leur évidence, ils étaient aussi peu touchés des insultes des philosophes que des menaces des tyrans. Ils déploraient l'aveuglement de ces génies prétendus qui attaquaient une religion qu'ils étaient indignes de connaître. Et nous, faibles roseaux, le moindre souffle, une objection surannée contre nos mystères, une raillerie indécente sur nos cérémonies, un conte obscène sur les moines, un rien nous renverse.

Avant d'aller plus loin, nous allons ajouter quelques réflexions sur des difficultés rebattues souvent par les incrédules. Nous n'avons fait jusqu'ici, pour ainsi dire, que les entrevoir. La force de nos réponses, pour être bien sentie, supposait la religion démontrée et vengée de toutes les chicanes.

## CHAPITRE XII.

*Réflexions au sujet des Juifs, des hérétiques, des scandales qui arrivent quelquefois dans l'Eglise.*

I. Nous croyons avoir enlevé à l'incrédulité toutes ses ressources, et avoir mis le Chrétien à l'abri de la séduction: mais comme l'incrédulité nous ramène incessamment aux préventions aveugles des Juifs contre le christianisme, aux déclamations injustes des hérétiques contre l'Eglise, aux mœurs déréglées des enfants de la même Eglise;

arrêtons-nous y encore un moment, quoique nous ayons eu déjà souvent occasion d'en faire sentir le frivole. Pouvons-nous trop multiplier les preuves de la supériorité de la religion au-dessus de toutes les difficultés ! ne craignons pas de lasser le lecteur qui l'aime, en nous étendant un peu sur ces chicanes de l'incrédulité.

II. Il est peu de phénomènes dans la nature dont il soit plus difficile de rendre raison, que de la prévention aveugle du Juif contre le christianisme. Toutes les preuves qu'a le Juif de la réalité des faits qui servent d'appui à la divinité de sa religion, le Chrétien ne les a-t-il pas de la réalité des faits qui démontrent la divinité de la sienne ? Il n'est plus donné ni à l'un ni à l'autre de voir ces faits de leurs yeux : ç'a été le privilége des contemporains de Moïse et de Jésus-Christ. La certitude qu'il leur est donc possible d'en avoir ne peut leur venir que de la tradition. Que le Juif compare donc sa tradition avec celle du Chrétien, et qu'il juge laquelle mérite mieux sa confiance. Il a pour les œuvres de Moïse la tradition de son peuple ; il a pour les œuvres de Jésus-Christ la tradition de l'Eglise, cette société dès son origine aussi étendue que la terre, et composée d'une multitude de peuples, d'un côté trop éclairés pour se laisser tromper, de l'autre, trop séparés pour concerter entre eux le projet de tromper : or, si la tradition de son peuple ne doit pas paraître suspecte au Juif, de quelle force ne lui doit donc point paraître la tradition de l'Eglise.

Dira-t-il que les œuvres de Moïse furent sensibles et publiques, qu'elles furent consignées dans des livres, qu'elles furent attachées à des cérémonies et à des pratiques pour en perpétuer la mémoire ; qu'un ordre de ministres fut établi et chargé d'en instruire la postérité ; que par conséquent jamais son peuple n'a pu être la dupe de l'imposture ? cela est manifeste par rapport aux contemporains. Cela n'est pas moins clair par rapport aux enfants des contemporains, et ainsi d'âge en âge : car comment persuader à ceux ci qu'ils ont appris de leurs pères les œuvres de Moïse, qu'ils ont reçu de leurs mains des livres qui contenaient l'histoire de ces œuvres ; qu'ils ont été élevés par eux dans certaines cérémonies et pratiques instituées pour en être des monuments ; qu'ils ont eu pour maîtres un certain ordre de ministres établis pour les instruire, si réellement ils n'ont point appris de la bouche de leurs pères les faits qu'on leur débite ; s'ils n'ont point reçu de leurs mains les livres où ces faits sont consignés ; s'ils n'ont point été élevés dans les cérémonies et pratiques qu'on leur dit avoir été instituées pour tracer à leur mémoire les mêmes faits ; s'ils n'ont point eu pour maîtres un ordre de ministres qu'on leur dit avoir été établis pour les en instruire ? De quelle force n'est donc pas la tradition du peuple juif en faveur des œuvres de Moïse !

Mais les œuvres de Jésus-Christ ne furent-elles pas sensibles et publiques ? Ne furent-elles pas consignées dans des livres, non à la vérité par Jésus-Christ, mais par ses premiers disciples éclairés des lumières de son esprit, revêtus du don des miracles, sous les yeux des contemporains ? Ne furent-elles pas attachées à des cérémonies et des pratiques, lesquelles revenant chaque jour en rappelaient nécessairement le souvenir aux esprits, et ne pouvaient leur permettre de les oublier ? Ne fut-il pas établi, pour les publier jusqu'à la consommation des siècles, un ordre de ministres, qui durant plus de trois cents ans, en scellèrent de leur sang la vérité, et les répandirent par toute la terre malgré les contradictions et les calomnies des chefs de la nation juive, malgré les intrigues et les fureurs des prêtres des idoles, malgré les sarcasmes et les spécieux raisonnements des philosophes, malgré la puissance formidable des empereurs, malgré tous les efforts du monde et de l'enfer ? Les œuvres de Jésus-Christ ont-elles donc pu jamais être la matière de l'imposture, soit par rapport aux contemporains, soit par rapport aux enfants des contemporains, et ainsi d'âge en âge, pour les raisons déduites en faveur des œuvres de Moïse ? La tradition de l'Eglise n'est-elle donc pas d'une force infinie ?

Dira-t-il qu'il y a une extrême différence entre les œuvres de Moïse et celles de Jésus-Christ ; que les œuvres de Moïse furent reconnues par les Israélites ses contemporains ; au lieu que celles de Jésus-Christ éprouvèrent beaucoup d'oppositions dans la Judée, qui en fut le théâtre ? Mais comment ne sent-il pas que cette différence est tout à l'avantage des œuvres de Jésus-Christ ? elle n'en constate que mieux la publicité et la notoriété. En effet, quelle preuve plus marquée de l'attention qu'elles s'attirèrent, et de la part du peuple, et de la part des chefs, que cette opposition, cette division, cette commotion des esprits au sujet, non de la réalité de ces œuvres éclatantes, mais uniquement au sujet de leur principe ; les uns les attribuant à Dieu, les autres à un esprit étranger.

Se déclarera-t-il pour les calomniateurs, c'est-à-dire attribuera-t-il les œuvres de Moïse à Dieu, et celles de Jésus-Christ à un esprit étranger ? ou les attribuera-t-il, comme firent dans la suite les Juifs, à la découverte que Jésus-Christ avait faite dans le temple, de la prononciation du grand nom Jehovah ? Comment ne sent-il point les conséquences qui résulteraient d'une attribution si absurde contre les œuvres de Moïse ? Les œuvres de Jésus-Christ sont faites au nom du vrai Dieu, et toutes pour lui soumettre les esprits et les cœurs. Les œuvres de Moïse ont-elles un autre caractère qui les distingue des œuvres diaboliques, et qui en marque plus clairement la divinité ? Quelle comparaison donc entre le bon sens de ces milliers de Juifs qui s'attachent à Jésus-Christ comme à l'envoyé de Dieu, pendant sa vie et après sa mort, et ces Juifs qui, forcés pendant sa vie de reconnaître ses miracles, portèrent la ja-

lousie et la haine jusqu'à les attribuer au diable, ou à quelque autre moyen aussi misérable, après sa mort ?

Enfin cherchera-t-il une différence dans la nature des œuvres des deux thaumaturges? Il est vrai que toutes les œuvres de Jésus-Christ paraissent partir de la main d'un Dieu plein de bonté et de miséricorde pour l'homme; au lieu que la plupart de celles de Moïse paraissent partir de la main d'un Dieu juste et irrité. Il en est même plusieurs qu'il a été permis aux esprits ennemis de l'homme de faire en certaines occasions, et on en trouve des exemples dans le *Livre de Job;* au lieu qu'on ne trouve nulle part des exemples certains des œuvres de Jésus-Christ, opérées par l'ennemi de l'homme. Mais les œuvres de Jésus-Christ sont-elles moins des effets de la toute-puissance de Dieu, parce qu'elles sont des effets de sa bonté plutôt que de sa justice? Etait-il plus facile à Jésus-Christ d'apaiser les tempêtes, de multiplier un petit nombre de pains pour rassasier plusieurs milliers de personnes, de guérir les malades, de ressusciter les morts par sa parole, qu'à Moïse d'exciter les tempêtes, de faire tomber la grêle, de couvrir d'ulcères les hommes et les animaux, de diviser les mers, de faire entr'ouvrir la terre sous les pieds de quelques murmurateurs jaloux et envieux, etc.

Si le Juif ne trouve aucun sujet de préférer les miracles de Moïse à ceux de Jésus-Christ, ni du côté de leur certitude, ni du côté de leur principe, ni du côté de leur nature, se retranchera-t-il sur les prédictions de son législateur? Mais les prédictions du législateur des Chrétiens sont-elles moins claires et moins vérifiées par l'événement? Hélas! le Juif aveugle et opiniâtre n'est-il pas le triste objet de ces prédictions, et ne sert-il pas à les vérifier par son opiniâtre aveuglement autant que par son bannissement de la terre de Chanaan, par sa dispersion parmi les nations, par le mépris et l'aversion où il est universellement, par le renversement de son temple, par la perte de Jérusalem, l'objet de ses vœux stériles et de ses vaines espérances.

Peut-être voudra-t-il défendre son opiniâtre attachement aux lois de Moïse, en demandant au Chrétien s'il ne croit pas que ces lois soient divines? Le Chrétien lui demandera à son tour s'il ne devait pas paraître un jour un nouveau législateur qu'il dût écouter, si le Seigneur ne l'avait pas fait annoncer (ce législateur) par la bouche même de Moïse, s'il n'avait pas menacé de le venger lui-même de ceux qui refuseraient de l'écouter, s'il n'avait pas promis par ses prophètes de substituer une nouvelle alliance à celle qu'il avait établie par l'entremise de Moïse. Quand le Seigneur ne se serait point expliqué là-dessus aussi clairement, pourrait-il être douteux que la loi donnée par Moïse ne fût que provisionnelle? Ne confondons pas, ajoutera le Chrétien, les lois naturelles avec les lois politiques et religieuses. Les lois du premier genre tracées par Moïse sont de tous les temps, de tous les lieux, pour tous les hommes, si l'on n'excepte pas celle de sanctifier le septième jour, où il était prescrit par le Décalogue à vos pères de célébrer la mémoire de la création de l'ancien monde, et l'entrée du souverain architecte dans son repos, parce qu'il cessa de donner l'existence à de nouvelles espèces. A ce jour est substitué dans le christianisme le premier jour de la semaine, pour célébrer la création du nouveau monde et l'entrée de son auteur dans son repos. Il n'y a rien dans cette substitution qui doive surprendre. L'ordre exige, sans doute, que l'homme ne se laisse pas absorber par les besoins de la vie jusqu'à oublier celui qui lui donne la vie, le mouvement et l'être à chaque instant. S'il se doit donc tout entier à lui à chaque instant, pourrait-il, sans la plus horrible injustice, ne pas employer singulièrement un jour de la semaine à lui rendre ses hommages? Mais l'ordre exige-t-il que ce soit tel jour de la semaine plutôt que tel autre? Non, certes. La détermination du septième jour était donc une suite, non de la loi naturelle, mais d'une loi positive qui pouvait n'être que pour un temps. Tâchons d'éclaircir ce fait.

Dieu avait tiré du néant l'univers pour sa gloire; il avait uni de telle manière dans l'homme deux substances de diverses natures, que l'univers entier devait servir à son usage, afin que par sa reconnaissance et par son amour il servît lui-même et fît servir l'univers entier à la louange et à l'adoration de son auteur. L'homme ingrat oublia la fin de son être; il voulut se mettre à la place du Créateur, et se rendre lui-même le centre et la fin de toutes choses. Quel désordre! Que va devenir l'univers? il faut qu'il soit anéanti ou que le Créateur rétablisse lui-même l'ordre et en répare la violation; il en fait la promesse au premier homme après sa chute effroyable. En vertu de cette promesse, il y aura jusqu'à son accomplissement une suite de justes qui consacreront un jour de la semaine à la célébration de la mémoire de son premier ouvrage ou de l'ancien monde. Le moment arrêté dans les décrets de sa miséricorde pour la réparation de l'ordre est-il arrivé? Le Réparateur paraît : un monde nouveau sort du néant; c'est à la célébration de la mémoire de cette nouvelle création qu'est consacré le premier jour de la semaine. L'ancien monde n'était plus compté pour rien aux yeux du Créateur. S'il l'a conservé, ce n'était qu'en vue de la formation du nouveau monde, qui devait être l'effet de l'immolation du Réparateur sur une croix. Le sabbat n'était donc qu'une figure du dimanche, où Jésus-Christ l'Homme-Dieu, ayant triomphé de la mort et du péché par l'oblation de son sang, par une réparation de l'ordre digne de la justice et de la sainteté infinie, par la formation d'un corps d'adorateurs éternels de la majesté suprême, entra dans son repos, s'étant assis à la droite de Dieu son Père, jusqu'à ce que ses enne-

mis soient réduits à lui servir de marche-pied. La loi de la célébration du sabbat ne rappelait donc la mémoire de la première création, que pour annoncer le grand ouvrage que devait opérer Jésus-Christ sur la terre.

Ainsi cette loi, en tant qu'elle ordonnait à l'homme de consacrer au Seigneur un jour de la semaine pour lui rendre ses hommages, appartenait aux lois du premier genre, qui renferme les lois naturelles; mais en tant qu'elle déterminait ce jour au dernier jour de la semaine, elle rentrait dans l'ordre des lois du second genre, qui étaient susceptibles de changement ou d'abolition.

Car ces lois du second genre qui réglaient ou la forme du gouvernement, ou l'exercice extérieur de la religion, étaient relatives aux Juifs rassemblés en un corps de nation, à leur caractère, au climat du pays qu'ils devaient habiter, au temps où ils vivraient, aux mœurs de ces siècles, aux peuples leurs voisins. Elles étaient dépendantes de toutes ces circonstances. Elles ne pouvaient durer qu'autant que ces circonstances subsisteraient les mêmes. En effet, si les nations, ainsi que Moïse et tous les prophètes l'annoncent, doivent renoncer à leurs idoles pour n'adorer que l'unique Dieu véritable, de quel usage alors sera la loi de la circoncision pour distinguer le peuple saint des peuples idolâtres? Elle ne sera plus qu'une flétrissure imprimée sur l'endroit du corps humain qui est le siége de la concupiscence, qui sert à la transmettre, et où la révolte honteuse des sens éclata dans nos premiers pères après leur péché. De quel usage sera la défense d'user de certains animaux, par exemple du porc, lorsque le Juif ne pourra plus être invité à venir manger de cette victime immonde offerte à Baal et à Astaroth? De quel usage seront tous ces divers sacrifices de brutes muettes, insensibles, l'holocauste, les hosties pacifiques, les hosties pour le péché, quand par toute la terre sera immolée au Dieu vivant et véritable une hostie pure, sainte, sans tache? (*Malach.* I, 11.)

Mais que peut répondre le Juif au Chrétien qui lui demandera s'il voit dans les livres sacrés la promesse d'un libérateur pour le genre humain? S'il répond qu'il ne la voit point cette promesse, qu'est-ce donc que vos Livres sacrés, lui répliquera le Chrétien? quelle idée voulez-vous qu'on se forme de votre Moïse et de vos prophètes? Leurs écrits paraissent partout annoncer un libérateur qui sera la bénédiction de toutes les nations, un bien général et commun pour tous les hommes : ce ne sont donc là, selon vous, que de grandes et magnifiques expressions sans objets; tout s'y réduit donc à donner à vos pères l'histoire d'un petit nombre de leurs ancêtres, des lois, une habitation dans un petit pays sous des menaces de quelques châtiments, ou sous des promesses de quelques avantages pour la vie présente et passagère. En vérité, voilà des objets bien dignes de l'inspiration.

Il répondra, sans doute, qu'il voit dans les Livres sacrés la promesse d'un Libérateur pour le genre humain : mais qu'il est bien éloigné de se le figurer tel qu'il plaît au Chrétien de l'imaginer; que Moïse et les prophètes le représentent partout comme un fils de David qui régnera sur son trône, qui rétablira Jérusalem dans sa splendeur pour être le centre de son empire, où il rappellera son peuple, et d'où il se soumettra toute la terre.

Voilà donc, dira le Chrétien, ce Libérateur que vous apercevrez dans vos livres sacrés. Que l'idée en est sublime! Vous connaissez bien peu les besoins réels du genre humain; voyez la description que Moïse fait de l'état heureux d'Adam, sortant des mains du Créateur, et de l'état malheureux où il tombe par sa désobéissance en écoutant le séducteur. Comparez les effets déplorables qu'éprouve Adam après sa chute avec ce que vous éprouvez, et dans votre esprit et dans votre volonté, et dans votre imagination, et dans vos sens, et dans toute la nature, jugez après cela si vous n'avez point de part à la chute d'Adam? Qui vous élèvera? Qui vous arrachera à l'empire du séducteur? Qui renversera cet empire du mensonge et de l'injustice? Voilà le libérateur promis au premier homme, promis aux patriarches, promis à la tribu de Juda, promis à la maison de David, promis par vos prophètes : voilà Jésus-Christ le Roi des rois. Reconnaissez-le, et montrez-le-moi dans vos livres : j'admire dès là même vos Livres sacrés, j'en reconnais l'inspiration; j'y vois le plan de Dieu sur le genre humain ; j'adore sa bonté et sa miséricorde en même temps que sa justice. Mais quant au Libérateur tel que vous vous le figurez, je n'y prends aucun intérêt; j'ai trop peu de jours à passer sur la terre pour m'inquiéter beaucoup par quel roi j'y sois gouverné; que ce soit par un roi qui réside à Jérusalem ou dans quelque autre pays, peu m'importe. Je suis content de vivre sous l'empire d'un des descendants de la maison de Bourbon; me serait-il plus avantageux d'être gouverné par un vice-roi juif, peut-être aussi cupide et aussi dur qu'un publicain?

Vous me direz peut-être qu'il y a des promesses dans vos livres qui regardent spécialement le peuple juif. J'en conviens; Jésus-Christ et saint Paul l'assurent trop clairement pour qu'on puisse en douter. Mais quand auront lieu ces promesses? vous l'ignorez aussi bien que moi. Faut-il donc que vous remettiez à reconnaître Jésus-Christ au temps où ces promesses qui regardent le corps de votre nation, auront leur accomplissement? Ne devez-vous pas craindre que la mort ne vous enlève avant ce moment caché dans les décrets éternels? De quoi vous servira dans ce cas votre attente, empêchera-t-elle Dieu de venger sur vous, comme il s'y est engagé, votre désobéissance au législateur qu'il avait promis par Moïse de vous envoyer?

Ne me dites pas que ce qui vous déplaît dans ce législateur, est ce qui déplut même à vos pères, savoir, la qualité de Fils de Dieu

qu'il prend, et que les Chrétiens font profession de reconnaître en lui : car Moïse n'inculque rien tant que l'unité de Dieu.

Jésus-Christ ne l'inculque pas moins; mais l'unité de Dieu est-elle incompatible avec toute distinction, toute multiplicité? Méditez-bien vos Ecritures : vous verrez en plusieurs endroits Dieu s'entretenant en lui-même avec un autre lui-même : vous l'y verrez dans ses apparitions aux patriarches, parlant en Dieu et adoré comme Dieu, quoique envoyé de Dieu : vous y verrez qu'il y est mention d'un Fils de Dieu (*Prov.* xxx, 4), d'une sagesse engendrée et née dans le sein de Dieu éternellement (*Prov.* VIII, 23) : vous y verrez le Messie revêtu des attributs les plus essentiels à Dieu avec les noms de Dieu, de Seigneur, de Jéhovah. En réfléchissant de bonne foi sur ces divers endroits, pouvez-vous vous empêcher de conclure que le mystère des Chrétiens n'a été inconnu ni aux patriarches, ni aux prophètes? Oui : Dieu est un; mais dans son unité étant Père, Fils et Saint-Esprit, il faut nécessairement reconnaître en lui quelque distinction, quelque multiplicité : car il n'est pas possible que par ces trois noms, soit signifiée une seule et même personne. Un père ne peut être son fils, ni un fils son père. Nous croyons ce mystère sur la parole de Dieu sans le comprendre; la raison peut bien nous suffire pour nous élever à la connaissance que Dieu est; mais Dieu seul peut nous apprendre ce qu'il est. Si pour le croire il fallait le comprendre, il faudrait ne plus rien croire.

Comprenez-vous l'essence divine, c'est-à-dire la connaissez-vous autant qu'elle peut être connue, et qu'elle se connaît elle-même? Sur quel fondement nierez-vous donc que dans cette essence infinie, il ne puisse y avoir plusieurs personnes distinguées? Ne confondez pas la distinction avec la séparation ni avec la division. Notre âme, malgré la simplicité et l'indivisibilité de sa substance, renferme en soi un entendement, une volonté, diverses modifications, qui sont certainement très-distinguées, sans être séparées. Pourquoi ne pouvant refuser à l'essence divine une activité et une fécondité infinie hors d'elle-même, lui refuseriez-vous d'être active et féconde infiniment en elle-même? Pourquoi ses productions en soi seraient-elles sans terme, tandis qu'en auraient ses productions hors de soi? Pourquoi donc cette essence infiniment active, ne produirait-elle pas en se connaissant elle-même une image vivante d'elle-même, qui serait son Fils, toujours subsistant dans le Père qui l'engendre, et qui le représentât dans toute sa perfection? Pourquoi le Père, l'Etre par soi, et son Fils cette image vivante du Père, parfaitement semblable à son principe, ne produiraient-ils pas en s'aimant mutuellement un amour infini vivant, le Saint-Esprit toujours subsistant dans le Père et le Fils qui sont le principe dont il procède?

Mais, direz-vous, c'est multiplier l'essence divine que d'admettre en elle une activité intérieure qui ait pour termes des personnes distinctes.

Vous vous trompez. Si l'essence divine n'avait qu'une existence finie, elle ne pourrait la communiquer au terme de son activité sans s'en dépouiller elle-même; ou si elle la conservait, le terme de son activité en recevrait une qui n'aurait rien de commun avec celle de son principe : par conséquent le principe et le terme de sa production auraient chacun leur existence propre, par conséquent seraient deux êtres non-seulement distingués, mais séparés. Au contraire une essence infinie, ayant une existence nécessaire, par conséquent infinie, est participable, et cependant demeure nécessairement une dans tous les termes de son activité intérieure; parce que l'infini absolu, tel que l'existence nécessaire, est nécessairement un sans multiplication et sans division.

Vous direz peut-être que ces productions intérieures qu'on admettrait dans la substance de Dieu, emporteraient avec soi quelque antériorité du principe à son terme, et quelque dépendance du terme à son principe : ce qui ne pourrait se concilier avec la divinité ni du Fils, ni du Saint-Esprit; car Dieu est nécessairement l'Etre éternel et indépendant.

Mauvaise difficulté; c'est juger de Dieu par ses créatures dans lesquelles l'effet est dépendant de sa cause et lui est postérieur : mais nul rapport d'effet et de cause si les productions intérieures que nous attribuons à la substance divine, lui sont aussi essentielles, qu'il lui est essentiel d'avoir l'être par soi, l'intelligence, la volonté. Car comme l'ordre de ces attributs, être par soi, être intelligent, avoir la volonté, dont l'un paraît supposer l'autre, ne suppose néanmoins dans la substance divine ni antériorité de l'être par rapport à l'intelligence et à la volonté, ni dépendance de l'intelligence et de la volonté par rapport à l'être; parce que ces trois attributs sont essentiels à la substance divine; de même l'ordre d'émanation entre le Père, le Fils et le Saint-Esprit, ne suppose ni antériorité, ni dépendance; parce qu'il est aussi essentiel à la substance divine d'être Père, Fils et Saint-Esprit, qu'il lui est essentiel d'avoir l'être par soi, l'intelligence, la volonté. Tout ce que nous pouvons donc dire, c'est que par la raison nous concevons en Dieu le premier ordre, et non le second : mais si Dieu s'est fait connaître dans cet ordre d'émanation par la révélation, comme il s'est fait connaître dans l'ordre de ses attributs par la raison, est-ce que sa parole ne mérite pas tout notre acquiescement?

Ne dites pas : pourquoi borner les productions intérieures de Dieu à celles du Fils et du Saint-Esprit? car si en Dieu la qualité de Père est une perfection, pourquoi n'admettre qu'un Père? La même question, comme il est visible, revient au sujet du Fils et du Saint-Esprit. Pourquoi le Fils n'a-t-il point de fils lui-même? Pourquoi le Saint-Esprit est-il seul sans production?

Notre réponse à de telles questions est bien simple. Nous croyons de Dieu ce qu'il nous a dit de lui-même : lui seul se connaît et se peut faire connaître. Au reste si la qualité de Père, de même que celles de Fils et de Saint-Esprit, sont des perfections, elles doivent être une, chacune en particulier; parce que des perfections en Dieu sont des perfections infinies, qui dès là même sont nécessairement une, chacune en particulier, de même que Dieu étant l'Etre souverainement parfait est nécessairement un. Ce qui est ici bien évident; c'est que si Jésus-Christ prend le titre de Fils de Dieu, il est de toute nécessité que ce titre lui appartienne, parce que ses miracles sur les esprits, sur les cœurs et sur toute la nature ne peuvent être opérés en preuves du mensonge. En effet, qui est-ce qui vous persuade que le titre *ego Dominus*, *je suis le Seigneur*, que prend celui qui parle à Moïse, lui appartient? Ne sont-ce pas les miracles qu'il fait opérer par Moïse, et qui ne peuvent être opérés en preuve du mensonge? Fermez les yeux à ce principe, vous n'avez plus de preuves de la divinité de votre religion. Mais remarquez en passant que Jésus-Christ agit en Dieu; ce n'est pas en qualité de ministre, comme Moïse, qu'il fait des miracles : il promet d'exécuter lui-même ce qu'il annonce; et il l'exécute sur votre nation et sur tous les peuples de la terre.

Méditez sérieusement ces réflexions. Il n'y a rien d'étonnant dans le soulèvement des pharisiens et des sadducéens contre Jésus-Christ, lorsqu'il parut parmi eux. Que des hommes ambitieux, avares, sensuels, traitent de séducteur Jésus-Christ qui les condamne par sa vie humble et désintéressée, qui leur arrache le masque hypocrite dont ils se couvrent, qui met au grand jour leur fausse et dangereuse doctrine, qui les accable du poids de ses miracles : c'est la marche ordinaire des passions. Mais qu'après que Jésus-Christ a triomphé des passions, du monde et de l'enfer, le voile qui le déroba aux yeux du peuple juif écrase encore les yeux des restes de ce malheureux peuple, voilà un phénomène inexplicable. Quoi qu'il en soit, nos incrédules n'en peuvent rien conclure contre la divinité de la religion chrétienne; il en sort au contraire une preuve invincible de la vérité, puisque ce phénomène ne sert qu'à vérifier les prédictions du Sauveur. Cette dernière remarque revient tout entière au sujet des hérétiques.

III. Nos Evangiles et les écrits des apôtres (*Matth.* VII, 15; XVIII, 7; *I Cor.* XI, 19; *I Tim.* IV, 1, etc.) annoncent en divers endroits, que du sein de la vérité sortiraient des maîtres audacieux d'erreurs, qui s'élèveraient contre l'Eglise et contre sa doctrine. Dès le siècle des apôtres parurent de tels maîtres.

Ce soulèvement contre la vérité paraît d'abord aussi étrange que l'aveuglement du Juif; mais l'étonnement se dissipe, quand on réfléchit. Il est naturel que l'orgueil cherche à se distinguer par quelque endroit : il ne pouvait le faire pendant la vie des apôtres par des miracles, il tâche d'y réussir par quelque dogme nouveau. Ce qui doit surprendre, c'est que l'orgueil trouva des hommes assez imbéciles pour l'écouter, au lieu de leurs maîtres qui tenaient tout de la bouche même de Jésus-Christ, et qui confirmaient tout ce qu'ils disaient par les plus grands miracles.

L'orgueil combattu par de si puissants maîtres, ne fit pas de grands progrès. Après leur mort, il devint plus hardi : des hommes superbes, mécontents d'être privés de la qualité de pasteurs, qu'ils croyaient mieux mériter que ceux mêmes que les apôtres s'étaient donnés pour successeurs, ou condamnés peut-être et exclus de l'Eglise à cause de leurs vices, travaillèrent à s'attirer des prosélytes, en leur présentant la doctrine des apôtres avec des altérations ou des adoucissements pour la rapprocher de la capacité de leur esprit et de leurs passions; corrompirent les écrits des mêmes apôtres, ou leur en substituèrent de différents sous le nom même des apôtres. Est-il possible que de tels imposteurs pussent faire des dupes? Quoi de plus facile aux fidèles les plus simples de s'en défendre; ils n'avaient qu'à dire, à ces maîtres d'erreurs : Vous nous prêchez une doctrine dont on ne nous a point instruits; elle est nouvelle pour nous, nos pasteurs l'ignorent, elle ne vient donc point des apôtres; les livres que vous nous présentez sous leurs noms nous sont inconnus : on ne nous en a jamais fait la lecture dans nos assemblées, ils ne viennent donc point des apôtres. C'est sans doute par des raisonnements si simples employés dans la suite par les anciens docteurs de l'Eglise, que tous ces ouvrages ou falsifiés ou supposés, rentrèrent dans les ténèbres d'où ils étaient sortis.

Si dans la suite il s'éleva de nouveaux maîtres du mensonge assez hardis pour oser attaquer la foi de l'Eglise par des retranchements ou par des additions, en ne s'appuyant que sur la raison, le fidèle le plus simple n'avait pas moins de facilité de se garantir de l'erreur que les fidèles plus voisins des apôtres. Vous ne fondez, pouvait-il dire à ces nouveaux maîtres, votre doctrine que sur la raison, et ma raison m'apprend à ne fonder ma foi que sur la parole de Dieu qui m'est proposée par l'Eglise. Ainsi je ne puis vous entendre.

Mais si dans la suite des siècles il paraît de nouveaux docteurs, qui, pour se faire suivre, allèguent la parole de Dieu même, le fidèle le plus simple sera-t-il alors à l'abri de l'illusion? Oui : il n'a qu'à demander à ce nouveau docteur quelle certitude il a que cette parole qu'il allègue est réellement la parole de Dieu? S'il lui répond qu'il l'a tirée de tel livre, où est contenue la parole de Dieu, notre simple insistera : Quelle certitude avez vous que ce livre contient la parole de Dieu, S'il lui répond que c'est par certain goût que Dieu lui-même lui en don-

ne, notre simple insistera encore : Quelle certitude avez-vous que ce certain goût vous est donné de Dieu? S'il lui répond que l'onction du Saint-Esprit (*I Joan.* II, 20, 27) est son maître intérieur, notre simple ne s'en tiendra pas là : Quelle certitude avez-vous que l'onction du Saint-Esprit est votre maître intérieur? S'il lui répond que c'est la parole de Dieu même : C'est-à-dire donc, répliquera notre simple, que vous n'êtes assuré que tel livre contient la parole de Dieu, que par tel texte que vous dites être la parole de Dieu, et que tel texte n'est la parole de Dieu, que parce qu'il est contenu dans tel livre que vous dites être la parole de Dieu. Eh! ne voyez-vous pas que vous roulez, et que vous voulez me faire rouler avec vous dans un cercle d'où nous ne sortirons jamais. Permettez-moi donc de m'en tenir à la voix de l'Eglise, de cette société dont les pasteurs remontent sans interruption jusqu'aux apôtres. Ce n'est que par la tradition constante et perpétuelle de cette société, que je puis recevoir avec une entière certitude les livres qui viennent des apôtres. Ce n'est que par la même voie que j'en puis apprendre avec une entière certitude le véritable sens; car il n'est pas possible qu'il y ait jamais eu une société plus infaillible naturellement, et dans la connaissance de ses titres primitifs, et dans l'intelligence de ces titres; et comme cette société prétend avoir reçu de son fondateur la promesse d'une infaillibilité surnaturelle, c'est un nouveau motif pour moi de n'écouter qu'elle et de l'écouter avec une entière soumission.

Toute autre voie me paraît ne pouvoir conduire qu'à l'erreur et à l'illusion. Vous ne voulez juger des livres inspirés et du sens de ces livres que par un certain goût, par un sentiment intérieur, par une onction de l'Esprit-Saint, par une évidence personnelle. Vous me pressez de suivre la même méthode. Je conçois très-bien que si elle est bonne, j'ai le même droit que vous. Mais si, en la suivant, il m'arrive de rejeter des livres que vous regardez comme inspirés, de regarder comme inspirés des livres que vous rejetez, d'entendre ceux que nous admettons en commun dans un sens tout différent que celui que vous leur donnez, me condamnerez-vous? vous condamnerai-je? Nous voilà cependant l'un ou l'autre dans l'erreur, sans qu'il vous soit possible de m'en retirer, ni à moi de vous rendre le même service; car nous ne pouvons pas nous communiquer réciproquement ce goût particulier, ce sentiment intérieur, cette onction de l'Esprit-Saint, cette évidence personnelle. Ne me dites pas que l'inconvénient n'est pas à craindre. Pourquoi chaque siècle fournit-il donc des exemples de sectes contraires les unes aux autres au sujet et des livres inspirés et du sens de ces livres? Toutes ces sectes ne s'appuient-elles pas sur votre méthode; n'est-ce pas de son sein qu'elles sont émanées?

Il s'agit ici d'un fait, savoir si telle Ecriture est la parole de Dieu : or les faits ne se devinent pas, du moins avec une pleine certitude; nous ne pouvons en être instruits, ou que par le témoignage de nos propres sens, s'il s'agit de faits présents et actuels; ou par le témoignage des autres hommes, s'il s agit de faits anciens ou éloignés, ou que par une révélation immédiate. Il est bien visible que dans la question présente il ne s'agit pas d'un fait présent dont nous puissions juger par nos propres sens : ce fut le privilége des contemporains des écrivains sacrés. Il s'agit uniquement pour nous d'un fait ancien, que nous ne pouvons savoir par conséquent avec certitude que par le témoignage des témoins de ce fait parvenu jusqu'à nous de main en main, ou que par une révélation immédiate. Par conséquent rejeter, pour juger de l'Ecriture, le témoignage des contemporains des écrivains sacrés parvenu jusqu'à nous par la tradition de l'Eglise, n'est-ce pas se prétendre éclairé par une révélation immédiate?

L'onction de l'Esprit-Saint est bien nécessaire pour faire acquiescer notre esprit et notre cœur à l'Ecriture; mais elle ne suffirait pas, sans une révélation immédiate, pour nous en faire faire le discernement. Cette onction était nécessaire aux contemporains des écrivains sacrés pour les soumettre à leur parole. Ils ne pouvaient douter que ce ne fût la parole de Dieu, en voyant les miracles dont Dieu l'autorisait; mais notre position est bien différente; nous n'entendons pas cette parole et nous ne voyons pas les miracles dont Dieu l'a autorisée; par conséquent, quoique l'onction du Saint-Esprit soit nécessaire pour nous soumettre à cette parole : elle suppose en nous la connaissance préalable de la divinité de cette parole, de même qu'elle supposait cette connaissance dans les contemporains des écrivains sacrés; il faut donc que cette connaissance nous vienne ou immédiatement de Dieu, ou par le canal de la tradition; par conséquent, encore une fois, rejeter ce canal, c'est prétendre être éclairé par une révélation immédiate. Qu'est-ce donc que votre méthode? Elle n'est propre qu'à remplir le monde d'erreurs, de fanatiques, d'enthousiastes, d'illuminés, de visionnaires.

Un contempteur de la voix de l'Eglise peut être agréablement flatté du titre d'inspiré et de prophète qu'il s'arroge ou qu'on lui prodigue; mais analysez sa foi, vous trouverez qu'il n'y a rien de moins raisonnable. En effet, si vous lui demandez quels en sont les motifs, il ne vous citera pas le miracle toujours subsistant qui éclate dans l'établissement, les progrès, l'étendue, la perpétuité de l'Eglise; mais seulement quelques-uns des faits qui sont les preuves de la révélation. Mais si vous le pressez en lui demandant quelle certitude il a de la réalité et de la vérité de ces faits, que répondra-t-il? L'hérésiarque n'a que sa propre autorité à produire, et le prosélyte l'autorité de l'hérésiarque. Ne voilà-t-il pas un fondement bien solide de certitude! Quiconque mé-

connaît l'empire des passions sur le cœur humain, doit trouver autant de difficulté à rendre raison de la chute d'un Chrétien dans l'hérésie, qu'à rendre raison de la chute d'un Chrétien dans l'incrédulité.

Disons un mot de la dépravation des mœurs parmi les Chrétiens, sans répéter la remarque que nous avons déjà faite si souvent, que cette dépravation, de même que l'aveuglement des Juifs et des hérétiques, ayant été prédite, devient une preuve de la vérité de la religion.

IV. L'Eglise voit souvent s'élever au milieu d'elle de grands scandales; c'est le sujet de ses douleurs et de ses gémissements sur ses enfants assez malheureux pour les donner. Mais quelles sont les vues de l'incrédulité, dans cet empressement qu'elle fait aussitôt paraître à les répandre, à les grossir, à en instruire l'Europe entière? Ce n'est point assurément par zèle pour l'honneur de l'Eglise, ni par aversion contre tout ce qui peut ternir l'éclat de sa sainteté et de sa beauté. Les maximes licencieuses dont ses adeptes remplissent leurs écrits, et qu'ils autorisent par leur conduite, ne permettent pas de lui prêter des vues si conformes à l'ordre. Hélas! que deviendrait la terre si ses maximes étaient généralement suivies? elle ne serait plus que le séjour du mensonge, de la calomnie, de l'emportement, du brigandage, de l'impudicité, des empoisonnements et des assassinats. Il n'y aurait plus ni loi, ni autorité pour en arrêter la violation. L'orgueil voudrait tout dominer; l'intérêt tout envahir; la volupté tout confondre. Quel est donc ici le but de l'incrédulité? Arrive-t-il à un moine, ou à quelques pasteurs de l'Eglise de tomber dans quelques désordres? avec quelle avidité ne les saisit-elle pas? avec quelle complaisance ne les publie-t-elle pas? Quel est encore une fois son but? il est aisé de le deviner.

C'est d'ébranler la foi des simples; elle veut leur persuader que ceux auxquels ils donnent leur confiance et qu'ils regardent comme leurs maîtres, ne croient rien de tout ce qu'ils leur enseignent; que la religion n'est dans leurs mains qu'une affaire de politique et d'intérêt pour les contenir dans le devoir par de vaines terreurs, et pour les dépouiller de leurs biens en profitant de leur stupide crédulité.

Mais que l'incrédulité connaît peu l'homme! il y a loin de l'esprit au cœur; il y a une foi morte et sans œuvre, comme il y en a une vive et opérante par la charité (*Rom.* III, 20 seq.; *Jac.* xx, 26); on peut être convaincu d'une vérité, et s'en écarter dans la pratique. Que ne peuvent point les préjugés de l'éducation et les prestiges des passions sur le cœur humain! Supposons les faits dont abuse l'incrédulité. (*Lettre du frère Charles Gouju.*)

Un jeune homme a le malheur d'avoir pour maître un homme prévenu d'une opinion dangereuse: il l'a reçoit sans examen; elle se place dans un coin de son cerveau; elle y reste comme endormie, tandis qu'il ne se présente aucune occasion qui la renouvelle. L'occasion s'offre-t-elle? l'erreur se montre alors sous les traits de la vérité; la tête s'échauffe, le zèle s'enflamme; le fanatisme s'en mêle: le fer et le poison n'ont rien qui l'épouvante; il ne pense plus qu'à s'en munir.

Un autre a des talents, et encore plus de vanité; il veut se distinguer dans son ordre: le moyen le plus propre est de procurer à cet ordre de grands avantages; il tourne de ce côté-là toutes ses vues; il arrive enfin par ses manœuvres au poste où vont briller ses talents. Que de ressorts ténébreux ne faudra-t-il pas faire jouer? la fourbe, le mensonge, la perfidie semblent nés avec lui, tant il y excelle.

Un jeune homme a perdu l'innocence; il devrait selon les règles de l'Eglise s'éloigner pour jamais des saints autels; mais sa famille le destine à cet état, on l'y pousse, on l'y élève; ses anciennes plaies mal fermées se rouvrent, il devient la honte et l'opprobre de l'Eglise.

Cependant peut-on assurer que ces hommes ont perdu la foi? non. Le premier croit peut-être rendre service à Dieu; le second se cache peut-être à lui-même la cupidité qui le domine, en tâchant de se persuader qu'il n'agit que pour un ordre nécessaire à l'Eglise: le troisième gémit peut-être de n'avoir pas le courage de rompre les chaînes dont il s'est garrotté lui-même. Ainsi l'incrédulité se trompe ou veut tromper, quand elle assigne le renoncement à la foi pour l'unique source des désordres qu'elle publie. En un mot, de quels crimes ne sont pas couverts les Gouju répandus en Allemagne, en Angleterre, en France, etc. Charles Gouju ne suppose pas que ses frères aient renoncé à la créance d'un Dieu qui commande à l'homme d'être juste. Cependant leurs crimes et les siens ne sont pas moins imcompatibles avec cette créance qu'avec la religion chrétienne; sur quel fondement prétend-il donc que ceux qui déshonorent la religion par leurs désordres ont perdu la foi? Au reste, nous ne voudrions pas garantir la foi des profanateurs de nos mystères les plus sacrés. Qui oserait dire que Dieu par un jugement terrible ne livre ces sacriléges à des ténèbres pénales et au sens dépravé; de même que ces philosophes, dont parle saint Paul, lesquels ayant connu Dieu ne le glorifièrent point et ne lui rendirent point grâces. (*Rom.* I, 21.)

Mais la vérité de la religion est indépendante de la foi de tel ou tel moine, de tel ou tel pasteur en particulier. Elle a des fondements que les vents et les tempêtes ne servent qu'à rendre plus fermes et plus immobiles. C'est la promesse de Jésus-Christ comme du libérateur du genre humain faite au premier homme après sa chute, promesse continuée aux patriarches, promesse renouvelée et inculquée par une suite de prophètes durant plusieurs siècles; c'est une multitude de prodiges opérés en faveur du peuple choisi pour en être le porteur et le conser-

vateur jusqu'à son accomplissement; c'est l'accomplissement de cette promesse par la manifestation de Jésus-Christ à la terre; ce sont les miracles de ce libérateur; ce sont les miracles de ses apôtres; ce sont les miracles de ses premiers disciples dociles à la voix de ses apôtres; ce sont ses prédictions et ses promesses touchant son Eglise et touchant la nation juive; c'est la vertu des premiers Chrétiens; c'est la force des martyrs; c'est la lumière, c'est la sagesse répandue sur la terre; ce sont les moyens établis pour l'instruction et la sanctification des simples comme des savants.

Tels sont les fondements de la religion chrétienne. Ce sont des faits, il faut les admettre, ou rejeter la tradition de l'Eglise; il faut admettre la tradition de l'Eglise ou rejeter le témoignage des hommes au sujet des faits anciens ou éloignés de nous, il faut admettre le témoignage des hommes au sujet des faits anciens ou éloignés de nous, ou se défier de ses propres sens; et de là, pour un homme conséquent, il n'y a plus qu'un pas à faire jusqu'au spinosisme des spiritualistes; car s'il se fiait à ses propres sens, il serait dès là même assuré qu'il y a d'autres hommes, et que ces hommes ayant des sens comme lui pourraient avec une certitude entière des faits qu'ils déposent, surtout quand il s'agit de faits au sujet desquels ils ont le plus grand intérêt de ne se pas tromper; en un mot, quand il s'agit de faits du genre de ceux que nous venons d'indiquer; faits sensibles et éclatants; faits avoués et reconnus pour être supérieurs à la nature par des témoins oculaires amis et ennemis; faits annoncés et publiés par tout le monde, sans que jamais il ait été possible d'en ébranler aucun: faits scellés du sang d'un grand nombre de leurs témoins oculaires; faits confirmés durant plusieurs siècles par une multitude de faits du même genre, et par des changements aussi merveilleux que les faits mêmes du même genre, survenus dans les esprits et dans les cœurs; faits consignés dans des écrits publiés par les auteurs les plus véridiques sous les yeux même des témoins de ces faits; faits constatés par des pratiques instituées dans le temps même pour en célébrer et perpétuer la mémoire; faits répandus par un ordre de ministres établis dans le temps même pour en instruire l'univers jusqu'à la consommation des siècles; faits crus dans tous les temps par les plus grands hommes aussi éclairés que vertueux; faits liés indissolublement à des faits subsistants comme des effets à leur cause; faits tels qu'il n'y en a jamais eu et qu'il n'y en aura jamais de plus certains. Ainsi l'incrédule ne peut rejeter le témoignage des hommes au sujet des faits qui servent de fondement à la religion chrétienne, sans rejeter le témoignage de ses propres sens; par conséquent, sans penser que peut-être il n'est certain que de sa propre existence; par conséquent sans penser que tout ce qui lui paraît exister hors de lui, n'est peut-être qu'une manière d'apercevoir de son âme; par conséquent, sans penser que son âme est peut-être l'unique substance nécessaire; d'où il suit, que pour n'être pas Chrétien, il faut n'avoir plus de part à la qualité d'être raisonnable.

Le lecteur qui a vu les fictions de l'auteur du *Despotisme oriental* au sujet de Moïse, n'aurait pas lieu d'être content, si nous ne lui disions rien de l'origine que cet auteur donne au christianisme; nous allons le satisfaire le plus brièvement que nous pourrons.

## CHAPITRE XIII.

### Délires de l'auteur du *Despotisme oriental*, sur l'origine de la religion chrétienne.

*Dessein de l'auteur. — Supposition d'où il part. — Ses preuves. — Ses calomnies. — Ses menaces.*

I. L'auteur du *Despotisme oriental* ne donne ce titre à son ouvrage que pour ne pas dévoiler au premier coup d'œil de son lecteur toute l'horreur de son dessein. Il ne se propose rien moins que de montrer que la religion Chrétienne est une chimère qui ne doit sa naissance qu'à une terreur panique, dont Jésus-Christ trouva saisis les mortels, et qu'il eut soin d'entretenir et d'augmenter par ses prédications. D'où il suivrait que les Juifs et les païens qui embrassèrent les premiers la religion chrétienne, étaient des imbéciles frappés d'une vaine crainte et troublés par de vaines frayeurs. D'où il suivrait encore que tous ces grands génies, qui embrassèrent dans la suite la même religion, n'étaient que des imbéciles ou des hypocrites. Voyons quels sont les fondements d'une si monstrueuse prétention.

II. Ce ne sont pas des faits réels: ce sont des fictions. Voici la première, qui est la source de toutes les autres. L'auteur suppose les révolutions les plus étranges arrivées dans les siècles reculés au ciel et sur la terre, le soleil ne donnant plus sa lumière, les forces de la nature exaltées, changeant son harmonie en un chaos, les mers inondant les terres, les terres se soulevant contre elles, des milliers de volcans s'embrasant de toutes parts, le feu, le soufre, le bitume s'élançant des montagnes par torrents, les continents s'enfonçant sous les pieds des hommes. Voilà, dit-il, les sources innocentes des erreurs du genre humain, de toutes les fables, de tous les romans de l'antiquité, de toutes les erreurs politiques et religieuses qui ont séduit l'esprit de l'homme, et de toutes les opinions qui ont produit ses malheurs et sa honte.

Quelles impressions ne firent pas ces malheurs horribles sur le petit nombre de familles qui en furent témoins et qui y échappèrent! Errantes et vagabondes, pleines de crainte et d'effroi, ne crurent-elles pas être à la fin du monde, au jour de la justice et de la vengeance, voir arriver à chaque instant le Juge suprême, venant demander compte à l'univers, et prononcer ses redoutables arrêts que les méchants ont toujours craints, et que les justes ont toujours attendus!

Quelle que soit, ajoute-t-il, l'origine de ces dogmes, il lui suffit de savoir qu'ils ont toujours vivement agi sur les esprits dans toutes les situations extrêmes de la nature. Il prétend qu'on a méconnu les monuments naturels de ces anciennes révolutions qu'il a décrites, monuments néanmoins répandus sur toute la face de la terre; qu'on en a encore plus méconnu les monuments historiques; qu'on a aussi négligé de conserver les usages, les coutumes et les institutions religieuses que les anciens avaient établis pour perpétuer à jamais le souvenir des malheurs du monde; qu'il n'en reste que quelques traditions confuses parmi les nations. C'est néanmoins dans cette source obscure qu'il puise l'origine des lois, des coutumes, des gouvernements et des religions.

Nous demandons d'abord à notre savant antiquaire, si ces révolutions arrivées à notre globe, furent générales dans l'ancien et le nouveau continent? il ne saurait le désavouer, puisqu'il en suppose les monuments naturels répandus sur toute la face de la terre. Mais dans ce cas, daignera-t-il bien nous dire par quel miracle la race humaine s'est conservée? Ce qu'il ajoute au sujet de l'impression terrible que firent ces révolutions sur les familles qui en furent témoins et qui y échappèrent, donne lieu à une question aussi embarrassante pour lui que la précédente; elles crurent, dit-il, ces familles errantes et vagabondes, être arrivées au jour de la justice et de la vengeance, voir venir à chaque instant le Juge suprême, demandant compte à l'univers et prononçant ses redoutables arrêts, que les méchants ont toujours craints, et que les justes ont toujours attendus.

Que les témoins de ces malheurs aient été pénétrés de la crainte de la mort, nous en convenons: cela est naturel, l'amour de la vie imprimée dans tous les cœurs, suffit pour être saisi de crainte à la vue des dangers extrêmes. Mais comment redouter un Juge dont on n'a aucune idée? La religion véritable enseigne bien le dogme d'une vie future qui succédera à la vie présente, et où la vertu sera récompensée et le vice puni: mais notre auteur ne paraît reconnaître aucune religion; car dans la suite, selon les principes de Lucrèce, il n'attribue les dogmes dont il vient de parler qu'à la superstition, fille de la crainte et de la terreur; c'est ce qu'il fait même ici entendre: en disant, *quoi qu'il en soit de l'origine de ces dogmes.* Cependant il n'est pas aisé de concevoir que la superstition puisse être fondée sur des dogmes dont on n'a aucune idée. Ce qu'il ajoute est misérable: Il me suffit, dit-il, que ces dogmes aient toujours vivement agi sur les hommes dans toutes les situations extrêmes de la nature. Ne devait-il pas en conclure, ou que ces dogmes sont naturels à l'homme, ou que le genre humain les a reçus par une tradition constante qui remonte jusqu'à son premier chef sorti des mains du Créateur? Ne devait-il donc pas en chercher et en assigner la vraie origine, au lieu de les attribuer à la superstition?

Il a raison d'avancer qu'on a méconnu les monuments naturels et historiques des révolutions qu'il suppose: il eût fallu les voir ces révolutions, et les lire dans son imagination, puisque ce n'est que là qu'elles subsistent. Sans doute notre globe a été sujet aux révolutions les plus étranges; mais on en connaît les monuments naturels, et nous en avons une histoire authentique. Moïse nous décrit avec la dernière exactitude le grand événement qui changea la face de la terre et qui la dépeupla. Il nous apprend en même temps par quelle voie la race humaine y fut conservée, de même que les animaux: c'est le déluge. Partout on trouve des médailles de ce terrible événement, et on en trouve le souvenir chez toutes les nations; preuves certaines et de la vérité du récit de Moïse, et de la descendance de toutes les nations d'une seule et même tige. Car il n'en est pas des faits comme des maximes et des sciences: celles-ci peuvent être découvertes par la réflexion et se répandre ensuite; mais les faits ne se devinent pas: la connaissance générale d'un fait suppose une origine commune des hommes. Peut-on rien dire de semblable des suppositions imaginées par notre auteur? Dans tous les temps connus, notre globe a été sujet aux accidents qu'il décrit, à des volcans, à des tremblements de terre, à des inondations, etc. Mais on n'a aucune preuve, ni que ces accidents aient été généraux, ni qu'ils aient été capables de réduire le genre humain à quelques familles. Propres et particuliers à certaines contrées, ils y ont fait sans doute périr un grand nombre d'habitants, mais on défie l'auteur de citer aucun monument digne de foi qu'ils les aient dévastées jusqu'à les dépeupler.

L'auteur n'a donc ni monument naturel, ni monument historique de la supposition qu'il fait des accidents destructeurs du monde, et de l'impression que firent ces accidents sur les hommes qui en furent sauvés. C'est néanmoins de cette supposition qu'il part pour donner l'origine des lois, des gouvernements, des religions. Dans quelle source va-t-il donc puiser cette origine? dans une tradition confuse dont il avoue qu'il ne reste que quelques vestiges dans les usages, les coutumes, les institutions religieuses que les anciens avaient établis pour perpétuer à jamais le souvenir des malheurs du monde. Quelle source de lumières! Comment nos prétendus grands génies traiteraient-ils les Juifs et les Chrétiens, s'ils n'avaient qu'une tradition si ténébreuse de leurs dogmes! Passons à une seconde fiction.

L'auteur appelle périodique cette folie des peuples; parce que, dit-il, ils avaient presque toujours appliqué l'accomplissement de ces dogmes sur la venue du grand Juge, de la fin du monde, de la vie future, à la fin de certaines périodes qui étaient en usage chez le peuple hébreu, savoir, la se-

maine de jours, la semaine d'années, la semaine de semaines d'années. Quelle fiction! est-il question de ces dogmes chez les Hébreux, soit dans le septième jour de leur semaine de jours, dans la septième année de leur semaine d'années, soit dans la cinquantième année de leur semaine de semaines d'années? Ces périodes avaient une toute autre fin : la fin de la première était destinée à célébrer la mémoire de l'œuvre de la création, et à apprendre au peuple hébreu qu'il devait tous les hommages de son esprit et de son cœur au Créateur, comme au principe et à la fin de toute chose. La fin des deux dernières périodes était destinée à remettre en liberté les pauvres que leur misère avait forcés de se rendre esclaves, et à les rétablir dans la possession de leurs biens : lois pleines d'humanité, propres à modérer la dureté des maîtres et l'avidité des riches. Mais quand les Hébreux auraient appliqué à la fin de leurs périodes l'accomplissement des dogmes dont il s'agit, quel usage en pourrait faire l'auteur, pour justifier l'origine qu'il donne à l'existence de la religion chrétienne? Il a bien senti qu'il n'en pouvait faire aucun usage : il a donc recours à une nouvelle période, c'est-à-dire à une nouvelle fiction.

III. *Aux temps dont il s'agit*, dit-il, *certaines traditions obscures qui donnaient six mille ans à la durée du monde depuis sa création, firent penser que l'on entrait dans le septième milliaire de son existence, que la grande semaine devait être sur le point de s'accomplir, et que ce dernier milliaire allait faire paraître le grand sabbat d'Israël, le temps du triomphe et du repos des justes.*

Quelle imagination! S'il y avait alors parmi les Juifs quelques traditions qui donnassent au monde six mille ans de durée depuis sa création ; ce peuple ne pouvait se croire arrivé au septième milliaire, mais seulement au sixième, selon la chronologie même des Septante; car, selon la chronologie des textes hébreu et samaritain, on n'était alors qu'au cinquième ; ainsi ce n'est qu'une fiction de l'auteur que ce grand sabbat d'Israël, ce triomphe et ce repos des justes, fondés sur l'accomplissement du septième milliaire de la durée du monde.

Sans doute dans le temps que Jésus-Christ Notre-Seigneur se manifesta à la terre, les Juifs étaient dans l'attente de l'arrivée du Messie; mais leur attente avait un autre fondement que l'accomplissement du septième milliaire de la durée du monde : c'était sur la parole des prophètes de leur nation, qui avaient annoncé le plus clairement le temps auquel ils devaient voir s'accomplir la promesse faite à leurs pères. Leur bonheur eut été parfait, si ces hommes charnels ne s'étaient pas formé du Messie l'idée d'un conquérant qui devait les délivrer du joug des nations. Il n'y eut que les Juifs spirituels, qui, ne désirant qu'un véritable Sauveur, le reconnurent en Jésus-Christ Notre-Seigneur.

Ce qu'ajoute l'auteur est sans doute pour confirmer ce qu'il vient de dire de la grande année sabbatique des Juifs, ou du septième milliaire de la durée du monde ; mais on n'y aperçoit que le travers de son esprit. Nous convenons que de très-anciens Pères de l'Eglise ont pensé que la durée du monde était fixée à six mille ans ; mais quel rapport a cette opinion avec sa prétention. Est-ce que, selon ces Pères, ces six mille ans étaient écoulés? Est-ce qu'on était arrivé au septième milliaire ? L'opinion de ces Pères détruit donc la prétention de l'auteur, au lieu de la confirmer. De plus, il a tort d'appeler cette opinion, *tradition de l'Eglise.* On n'en trouve aucun vestige dans les livres du Nouveau Testament ; et elle n'est pas assez uniforme parmi les Pères, pour mériter le nom de tradition de l'Eglise. Si elle a été employée contre les Juifs, ce ne peut être que comme un argument *ad hominem ;* car les Juifs qui fixaient la durée du monde à six mille ans, les distribuaient de telle sorte, que deux mille devaient précéder la loi : deux mille la suivre jusqu'au Messie ; et le règne du Messie devait durer les deux derniers milliaires : ainsi le raisonnement des Pères, fondé sur l'opinion qui fixait la durée du monde à six mille ans, était sans réplique contre les partisans de cette opinion.

L'auteur prenant les fictions de son imagination pour des démonstrations, continue ainsi : *L'Occident n'était pas moins préparé que l'Orient à cette folie qui consistait à croire être arrivé au moment de voir la venue du grand Juge, la fin du monde, la vie future. Plutarque dans les Vies de Marius et de Sylla, dit, que vers l'an* 82 *avant l'ère vulgaire, les devins de la Toscane avaient déjà annoncé la fin de la grande année, et l'approche du grand renouvellement du monde.*

Ne voilà-t-il pas une belle prédiction! la prédiction des devins de Toscane n'était-elle pas bien propre à exciter des commotions dans tous les esprits de l'Occident, et à préparer à la venue du grand Juge, et au renouvellement du monde? Si l'auteur citait, d'après Tacite et Suétone, un bruit très-ancien, très-répandu, fondé, sans doute, sur la prophétie de Balaam (*Num.* XXIV, 17), que de l'Orient devait sortir un maître du monde, il respecterait son lecteur : mais est-ce le respecter que de l'entretenir des visions des devins de la Toscane? Quelle autorité! C'est faire parade d'une bien mince érudition.

Mais quand on accorderait à l'auteur que les suppositions seraient aussi bien fondées qu'elles sont frivoles, c'est-à-dire, quand on supposerait l'Occident et l'Orient imbus des dogmes de la venue du grand Juge, de la fin du monde, de la vie future, et de l'idée qu'on était à la fin des périodes auxquels on appliquait l'accomplissement de ces grands événements, l'attente de la grande semaine et du repos des justes ; ne serait-ce pas une folie d'attribuer à ces opinions la naisssance de la religion chrétienne? Car ou l'auteur reconnaît la vérité des faits miraculeux de

tout genre opérés par Jésus-Christ et par ses apôtres, de même que ses prophéties et ses promesses touchant sa personne, touchant la formation et la durée de son Eglise, touchant l'état futur des Juifs qui devaient le faire mourir; ou il ne les reconnaît pas. S'il les reconnaît, la divinité de la naissance de la religion chrétienne n'est-elle pas incontestable? et ne serait-ce pas une folie de l'attribuer à des préjugés quelque fondés qu'ils puissent être?

Si l'auteur ne les reconnaît pas, ces faits miraculeux, quelle folie de ne pas reconnaître des faits qui furent crus en Orient et en Occident par une multitude de Juifs et de païens qui pouvaient tout vérifier! Quelle folie de douter de ces faits crus par ces Juifs et ces païens qui les attestèrent par leur sang! Quelle folie de soupçonner ces Juifs et ces païens, de s'être laissé tromper sur des faits sensibles et publics, au sujet desquels il ne fallait, pour ainsi dire, avoir que des yeux pour être à l'abri de l'illusion! Quelle folie même de penser que ces Juifs et ces païens prirent Jésus-Christ pour le grand Juge sur sa simple parole et sur celle de ses apôtres; tandis que Jésus-Christ et ses apôtres ne veulent être crus que sur l'autorité de leurs miracles! Quelle folie donc d'attribuer à des opinions destituées de toute preuve, la naissance du christianisme dans un siècle éclairé, célèbre par les arts et par les sciences, et encore plus par le libertinage de l'esprit, et par la corruption du cœur! Est-il dans l'ordre de la nature, qu'une multitude de personnes de tout âge, de tout sexe, de toute condition, de toutes les parties de la terre, sacrifient à des opinions incertaines leurs préjugés, leur religion, leurs passions, leurs biens, leur repos, leur vie, pensant ne les sacrifier qu'à la vérité sur des faits sensibles et publics qu'ils croyaient voir de leurs yeux? Si cela est possible, la certitude n'est plus qu'un vain son qu'il faut bannir de tous les dictionnaires.

IV. L'auteur n'a pas, sans doute, une grande idée des devins de la Toscane! en a-t-il une plus avantageuse des premiers sectateurs de Jésus-Christ Notre-Seigneur? *Frappé*, dit-il, *et prévenu de l'attente chimérique du grand sabbat qui allait être le triomphe des justes, un peuple plus superstitieux que les autres, déjà répandu dans tout l'empire romain, s'imagina qu'un homme, qui se fit alors remarquer par une vie singulière, était le grand Juge et le personnage annoncé depuis si longtemps par les oracles, par les prophètes et par les sibylles.*

Rien de plus triste que d'avoir à réfuter un auteur qui débite de grandes phrases où il ne se rencontre aucun mot qu'il soit possible d'avouer. Il a, sans doute, ici en vue le peuple juif qui attendait un Messie qui devait le faire triompher des nations auxquelles il était assujetti; mais ce peuple attendait-il un Messie sous l'idée du grand Juge? Pensait-il aux deux dogmes, savoir, la fin du monde et la vie future, inséparables du premier, selon notre auteur? Un très-petit nombre de justes pouvait l'attendre sous cette idée; mais non certainement le peuple. On ne saurait nier que ce peuple n'eût été entraîné dans plusieurs superstitions par les pharisiens qui le dominaient; mais peut-on dire, de bonne foi, que ce peuple fût plus superstitieux que les autres peuples de la terre tous plongés alors dans l'idolâtrie? Est-il vrai que ce peuple prit Jésus-Christ pour le grand Juge annoncé par les prophètes? Il n'y eut qu'un petit nombre de Juifs qui s'attachèrent à lui pendant sa vie: ce nombre augmenta après sa mort; mais ces Juifs furent-ils les seuls qui embrassèrent ce parti? Ne fut-ce pas chez les nations que la prédication de la résurrection de Jésus-Christ par les apôtres eut de plus grands effets? Ne fut-ce pas de la part du corps de la nation juive que cette prédication essuya les plus grandes contradictions?

Mais que veut dire l'auteur par cette vie singulière qui fit prendre Jésus-Christ pour le personnage annoncé par les prophètes? (Nous lui abandonnons les oracles et les sibylles, qu'il lui plaît de joindre aux prophètes.) Mais que veut-il dire, encore une fois, par cette vie singulière? Entend-il les miracles, les prophéties et les promesses de Jésus-Christ? et alors comment ose-t-il traiter de superstitieux le peuple qui prend Jésus-Christ sur sa parole, pour le grand Juge? Y a-t-il de la superstition à croire Dieu quand il parle par la bouche d'un homme, qui, en preuve qu'il est son envoyé, dispose de la nature à l'invocation de son nom, dévoile l'avenir, s'engage à faire et fait effectivement des choses possibles au seul Créateur? N'entend-il pas par cette vie singulière de Jésus-Christ, ni ses miracles, ni ses prophéties, ni ses promesses? Qu'il nie donc l'authenticité et la vérité de son histoire; qu'il démontre donc, que les apôtres ont pu se tromper, ou être trompés, ou tromper: qu'il fasse la même chose à l'égard des miracles de ces derniers, qu'il démontre que les premiers prosélytes furent leur dupe: nous lui en faisons hautement le défi, et jusqu'à ce qu'il l'accepte, il nous permettra de le regarder comme un homme qui ne fait que blasphémer ce qu'il ignore.

V. Ce visionnaire croit voir les dogmes de l'arrivée du grand Juge, de la fin du monde, de la vie future, remuant et agitant au temps dont il s'agit tous les esprits, ceux mêmes des sadducéens chez les Juifs, des épicuriens chez les Grecs et les Romains, jusqu'aux vieilles qui alors traitaient de fables tout ce qu'avaient dit les prêtres et les poëtes leurs théologiens, des Furies, du Tartare, des champs Élysées; car il poursuit ainsi:

*La mauvaise application que l'on fit par cette extravagante idée du dogme qui concernait le véritable grand Juge, ne manqua pas de réveiller, et de ramener les erreurs correspondantes qui avaient rapport aux deux*

*a utres dogmes, et qui, comme nous avons déjà dit, étaient inséparables du premier. La fin du monde parut prochaine, les nations furent saisies de la crainte du jugement dernier. Un horrible fanatisme se répandit par toute la terre. On annonça le règne de la justice, et pour prêcher la pénitence et l'abandon des choses d'ici-bas, quelques-uns s'imaginèrent réellement que le royaume de Dieu était arrivé.*

Qu'est-ce que ce tissu de paroles? Des visions d'une imagination transportée de fureur contre la religion chrétienne. Quelle nation, avant la prédication de l'Evangile, pensait au grand Juge? Quelle nation se croyait arrivée à la fin du monde? Quelle nation était saisie de la crainte du jugement dernier? Jésus-Christ, pendant sa vie mortelle, avait déclaré qu'il était venu (*Joan.* III, 17), non pour juger le monde, mais pour sauver ceux qui croiraient en lui, comme au Fils de Dieu, et qui observeraient ses commandements. Il fallait s'aveugler soi-même pour résister à sa parole attestée par les preuves les plus divines. Mais il avait déclaré en même temps qu'il viendrait un jour, revêtu de tout l'éclat de sa puissance (*Matth.* XXV, 31), juger le monde, et lui faire rendre compte de ses œuvres. Les apôtres, après sa résurrection, annoncent de toutes parts ce grand événement, et publient hautement aux Juifs, au milieu de Jérusalem, que celui qu'ils ont crucifié (*Act.* II, 36; X, 42) était établi de Dieu le Juge des vivants et des morts : ils les pressent de se convertir et de faire pénitence. (*Act.* III, 19.) Saint Paul prêche les mêmes vérites à Athènes, au milieu de l'Aréopage; mais Jésus-Christ et ses apôtres annoncent-ils comme proche la fin du monde et le jugement dernier? Non. Jésus-Christ prédit à ses apôtres la destruction de la ville et du temple de Jérusalem. (*Matth.* XXIV, 1 seq.) En entrant dans un grand détail des signes qui la précéderaient, il prédit, tout de suite, celle du monde, avec le détail encore des signes avant-coureurs de ce terrible événement, mais sans satisfaire leur curiosité sur le temps arrêté par son Père; il la réprime même en leur disant que c'est un secret que son Père a réservé à sa puissance. Les apôtres, bien loin de donner le jour du Seigneur comme prêt d'arriver, ont soin de dissiper la fausse opinion dont quelques fidèles s'étaient laissé prévenir sur ce sujet. *Nous vous conjurons, mes frères,* écrit saint Paul aux Thessaloniciens (*II Thess.* II, 1, 2), *par l'avénement de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et par notre réunion avec lui, de n'abandonner pas légèrement vos premiers sentiments, et de ne pas vous alarmer sur de prétendues révélations, ou sur quelques discours ou quelques lettres qu'on supposerait venir de nous, comme si le jour du Seigneur était tout prêt d'arriver.*

VI. Est-ce faussement que le royaume de la justice fut annoncé par Jésus-Christ? Il en avait attaché la fondation à sa mort : ne tint-il pas parole par l'envoi du Saint-Esprit, cinquante jours après sa résurrection? Ne jeta-t-il pas alors les fondements de son Eglise pour être la dépositaire de la vérité et de la sainteté, pour détruire partout l'empire du mensonge et de l'injustice, aussi étendu, avant cet heureux moment, que la terre même? Qui peut réfléchir sur l'état des nations plongées dans l'idolâtrie avant Jésus-Christ, et ne pas reconnaître Jésus-Christ pour le Libérateur promis au premier homme après sa chute, promis à Abraham en faveur de toutes les nations, figuré par la loi donnée au peuple juif, annoncé par tous les prophètes de cette nation, s'appliquant à lui-même ce glorieux titre, et démontrant qu'il lui appartenait par les plus grands miracles, par les prédictions les plus claires, par les promesses dont l'exécution était impossible à tout autre qu'à Dieu même, et dont nous voyons toutefois de nos yeux aujourd'hui l'accomplissement.

Il semble que ce visionnaire croie voir un fondement légitime de ses visions dans la pénitence et l'abandon des biens d'ici-bas prêchés par Jésus-Christ et par ses apôtres. Quelle nouvelle vision! N'est-ce donc qu'au moment où l'homme paraîtra devant le tribunal du souverain Juge, n'est-ce qu'à la fin du monde, qu'il doit faire pénitence? La mort est pour chaque homme la fin du monde, et le moment de paraître devant le tribunal du souverain Juge. Or n'est-ce qu'à la mort qu'il faut faire pénitence? N'est-ce donc pas être visionnaire que de croire voir la présence du souverain Juge et la fin du monde dans la nécessité de la pénitence prêchée par Jésus-Christ et par ses apôtres aux Juifs et aux païens. De quelle nécessité n'était-elle pas à tous ces criminels? Quels sujets de gémissements et de larmes ne doivent pas trouver les Juifs dans leurs transgressions de la loi, surtout après le déicide horrible qu'ils avaient commis dans la personne du Sauveur; et les païens, dans l'oubli du Dieu véritable, et dans l'imitation des vices de leurs dieux monstrueux! Ce n'est pas l'abandon effectif des biens d'ici-bas que prêchent Jésus-Christ et les apôtres : c'est le détachement du cœur. Or il faut, ou nier que Dieu soit la fin dernière de l'homme, qui doive être seul aimé pour lui-même, ou il faut convenir que les biens d'ici-bas ne peuvent être aimés sans injustice pour eux-mêmes, par conséquent qu'il n'est pas permis de rien faire contre la loi de Dieu pour les acquérir; qu'il n'est permis d'en user que suivant la loi de Dieu; qu'on doit être dans la disposition sincère de les perdre, plutôt que de les conserver contre la même loi. Or il est plus difficile de s'en détacher en les possédant que de s'en dépouiller. C'est sans doute ce malheureux attachement que le Sauveur découvrait dans le cœur de ce jeune homme de l'Evangile auquel il dit de vendre ses biens, s'il voulait être parfait et le suivre (*Matth.* XIX, 21) : la vente que font de leurs biens les premiers fidèles de l'Eglise de Jérusalem (*Act.* II et IV), pour les rendre

communs à leurs frères, n'était pas nécessaire pour eux-mêmes, mais elle était nécessaire pour nous : il fallait montrer dans ces commencements ce que la charité, répandue dans les cœurs par l'Esprit-Saint, est capable d'opérer. Au reste, quel avantage pouvaient entrevoir ces premiers fidèles à conserver des biens qui devaient leur être enlevés du vivant de la plupart d'entre eux : car Jésus-Christ avait prononcé à la génération présente la ruine de Jérusalem.

VII. Ce visionnaire enfin croyant avoir démontré que les premiers sectateurs du Sauveur s'étaient attachés à lui, parce qu'ils avaient cru le royaume de Dieu arrivé, ajoute, qu'ayant été désabusés par l'événement, ils tombèrent dans l'erreur des millénaires. *Mais*, dit-il, *comme une multitude de circonstances ne prouvaient que trop le contraire, d'autres s'imaginèrent que le prétendu Dieu, qui n'avait fait que se montrer, reviendrait incessamment, et qu'il régnerait mille ans sur terre pour la félicité des justes, et pour les faire jouir de toutes sortes de délices. Cette dernière opinion, qui fut celle de ceux qu'on appela « millénaires, » ayant été détruite par l'événement (après avoir néanmoins produit encore dans d'autres siècles d'ignorance des folies), les apocalyptiques se dégoûtèrent enfin de calculer : on perdit de vue le règne merveilleux : l'homme, devenu plus sage, en remit l'événement à la fin des temps, sans oser les prescrire.*

Tout ceci n'est qu'une pure vision de la part de notre enthousiaste. Il est vrai que la plupart des Juifs, pleins de l'idée fastueuse d'un règne temporel et glorieux, que devait établir sur la terre le Messie qu'ils attendaient, crurent que Jésus-Christ, qu'ils prirent d'abord pour le Messie, ainsi qu'il l'était effectivement, allait établir ce règne, et qu'ils entendirent dans ce sens le règne de Dieu que Jésus-Christ annonçait : mais il est manifeste que Jésus-Christ n'annonçait point un règne de ce genre, lequel, quelque éclatant qu'on puisse l'imaginer, est indigne d'une créature raisonnable faite pour voir et aimer Dieu éternellement, et qu'il n'annonçait que le règne de Dieu dans les cœurs par l'amour de la vérité et de la justice. Il n'est pas moins manifeste que les apôtres, après la descente du Saint-Esprit sur eux, ne publièrent point un règne d'un autre genre. L'origine qu'assigne donc notre enthousiaste à l'erreur des millénaires, qui parut au commencement du IIe siècle, n'est qu'une pure vision de sa part. Cette erreur ne consistait pas à dire qu'il y aurait un second avénement de Jésus-Christ; il l'avait annoncé trop clairement lui-même pour qu'il fût possible d'en douter. Ses apôtres ne cessaient de l'annoncer : l'espérance de le voir arriver, faisait toute la consolation des premiers fidèles. Mais était-ce pour mettre les justes en possession d'un règne temporel sur terre, et pour les y faire jouir des délices charnelles ? Non certes : c'était pour les mettre en possession de Dieu même, en les faisant régner éternellement avec lui, et en les comblant de biens ineffables. L'erreur des millénaires consistait donc à imaginer le retour de Jésus-Christ pour fonder sur la terre un royaume temporel. C'était Papias, évêque d'Hiéraples, homme simple et borné qui, prenant dans un sens littéral et charnel certaines expressions des prophètes, donna le premier dans une imagination si grossière, et qui entraîna dans la suite quelques bons esprits. Les mille ans qu'on assignait à ce règne temporel n'étaient fondés que sur un texte mal entendu de l'*Apocalypse.*

Saint Jean (*Apoc.* XX, 4 et seq.) voit *des trônes et des personnes assises dessus : et la puissance de juger leur fut donnée. Je vis encore*, continue-t-il, *les âmes de ceux qui ont eu la tête tranchée pour avoir rendu témoignage à Jésus et pour la parole de Dieu, et qui n'ont point adoré la bête, ni son image, ni reçu son caractère sur le front ou aux mains : et ils ont vécu et régné avec Jésus-Christ pendant mille ans, les autres morts ne sont rentrés dans la vie qu'après les mille ans accomplis. C'est la première résurrection. Heureux et saint est celui qui a part à la première résurrection : la seconde mort n'aura point de pouvoir sur eux ; mais ils seront prêtres de Dieu et de Jésus-Christ, et ils régneront avec lui pendant mille ans.*

Il est manifeste que saint Jean voit ici les âmes des fidèles qui étaient demeurées constamment attachées à Jésus-Christ, durant les persécutions des trois premiers siècles de l'Eglise, et qui avaient tout souffert plutôt que d'adorer la bête et son image, et de recevoir son caractère sur le front ou aux mains ; que, par conséquent, dans le règne de mille ans avec Jésus-Christ, qu'il leur attribue, il a en vue la fin que l'empereur Constantin mit à la persécution, la paix qu'il rendit à l'Eglise, les coups qu'il porta à l'idolâtrie, en faisant de la croix de Jésus-Christ le principal ornement de son diadème. C'est donc à cette époque que commence le règne de mille ans avec Jésus-Christ, qu'il attribue à ces âmes, et qu'il appelle leur première résurrection, en les déclarant heureuses et saintes, à cause de la part qu'elles ont à cette première résurrection, parce que la seconde mort n'aura point de pouvoir sur elles ; c'est-à-dire parce que leur bonheur ne deviendra que plus complet à la résurrection générale par leur réunion à leurs corps : au lieu que les autres âmes, séparées de leur corps avant la résurrection générale, n'y seront alors réunies que pour être précipitées avec la bête dans l'étang de feu, et c'est ce que saint Jean (v, 14) appelle la seconde mort. Mais ce règne de mille ans avec Jésus-Christ, qui commence à la paix rendue à l'Eglise par l'empereur Constantin, de quel événement sera-t-il suivi ? Saint Jean, comme nous venons de le voir, prononce, heureux et saints ceux qui auront eu part à la première résurrection ; et il répète : *Ils régneront* avec Jésus-Christ *pendant mille ans.* Puis il ajoute : Après quoi Satan sera délié

et persécutera l'Eglise : Jésus-Christ viendra venger ses élus, le détruira par le souffle de sa bouche ; précipitera la bête et son faux prophète dans l'étang de feu ; fera rendre les morts à la terre et à la mer ; les jugera, et condamnera les méchants au même supplice que la bête et son faux prophète. Il n'est donc question en aucune sorte, dans saint Jean, d'un règne temporel et charnel de Jésus-Christ avec ses élus sur la terre. Au reste, il faut bien observer que saint Jean assigne à ce règne des élus, depuis Constantin jusqu'au second avénement de Jésus-Christ, la durée de mille ans, non pour lui prescrire ces bornes précises, mais pour marquer qu'elle ne sera pas au-dessous de mille ans : car le saint apôtre ne dit pas que cette durée ne sera que de mille ans.

VIII. Nous croyons devoir demander pardon au lecteur, de lui avoir mis sous les yeux tant de visions impertinentes et blasphématoires; cependant l'auteur de ces visions les termine par se décerner les honneurs du triomphe. *Quoique l'homme*, dit-il, *devenu plus sage, abandonna l'opinion qui prescrivait un temps pour l'avénement de Jésus-Christ, il ne fut pas moins la dupe du passé; et quoiqu'il ait depuis cherché à plâtrer de son mieux les fondements ruineux de la religion chrétienne, que ces chimères et ces extravagances avaient fait embrasser à ses pères, il resta dans l'idolâtrie ridicule et mystique qu'il en avait reçue, et il y est encore.*

Nous n'avons qu une question bien simple à lui faire : Croyez-vous qu'il existe un Dieu qui régit le monde, ou ne le croyez-vous pas? Si vous ne le croyez pas, votre aveuglement ne mérite que nos larmes. Si vous le croyez, comment osez-vous traiter de ruineux les fondements de la religion chrétienne ? N'est-ce pas lui qui en est l'auteur? Indiquez-nous un autre être qui ait pu l'annoncer dès le commencement de l'univers; qui ait pu prédire la naissance et toutes les circonstances de la vie de son fondateur avec le temps de sa manifestation; qui ait pu l'établir malgré toutes les puissances de la terre et de l'enfer conjurées contre elle ? Comment oserez-vous appeler idolâtres les adorateurs de Jésus-Christ, qui, en preuve qu'il était le Fils de Dieu, a opéré toutes sortes de miracles, a donné le pouvoir à d'autres d'en opérer; qui a prédit l'avenir; qui a promis ce qu'il pouvait seul exécuter ; qui a fondé une Eglise en l'assurant d'être éternellement avec elle ; qui a inspiré la force et le courage d'attester sa vérité à une multitude de personnes de tout âge, de tout sexe, de toute condition ; qui a imposé silence aux oracles trompeurs; qui a renversé les idoles, et celles qui étaient érigées à de fausses divinités, et celles plus difficiles encore à renverser, que les passions s'étaient érigées dans les cœurs; qui a répandu partout la connaissance du vrai Dieu en lui donnant de toutes parts des adorateurs en esprit et en vérité; qui a éclairé la terre des plus vives lumières, en retraçant dans les esprits la loi naturelle obscurcie par les ténèbres les plus épaisses; qui a châtié le peuple juif en le chassant de la terre de ses pères, comme il l'en avait menacé; qu'il conserve néanmoins, comme il l'a promis, dans son exil et dans ses humiliations, pour le rappeler? Notre enthousiaste, qui a pris jusqu'ici le ton le plus insolent, semble néanmoins craindre que ses visions n'aient pas fait sur les lecteurs toute l'impression qu'il en espérait. Il ajoute dans une note le mensonge, la calomnie, des menaces. Voici cette note.

IX. *Les premiers événements du christianisme ont toujours été palliés et déguisés, et ce n'est pas un petit ouvrage que de les montrer sous leur véritable aspect; d'autant plus que l'Eglise a supprimé tout ce qui ne lui était point favorable, et qu'elle a mieux aimé jeter sur les premiers temps une épaisse obscurité, que de conserver une lumière qui ne lui pouvait être que très-désavantageuse. Néanmoins les historiens profanes qui nous restent, et quelques écrits des philosophes de ces temps, peuvent beaucoup servir à jeter quelques rayons sur ces temps, par des anecdotes détachées, mais trop importantes. Tacite, Suétone, Porphyre, Lucien dans son Philopater, peuvent être d'un grand secours. Il faut aussi étudier quel était l'esprit des persécutions que l'on fit éprouver dans ces premiers siècles aux philosophes, aux mathématiciens, aux astrologues, aux Juifs et aux Chrétiens, et rapprocher tous ces détails de la doctrine des premiers Pères de l'Eglise sur la fin du monde, qui était leur dogme favori, comme on peut le voir dans les ouvrages et dans les opinions recueillies dans le premier volume du Traité historique et polémique sur la fin du monde, et la venue d'Elie, publié à Rotterdam en* 1737. *Enfin il faut joindre à ces recherches une étude très-philosophique des livres du Nouveau Testament, surtout des Evangiles et de l'Apocalypse. Personne n'ignore combien de fois Jésus-Christ dans les Evangiles, parle de la fin du monde; saint Paul voulut de même parler du jugement dernier devant l'Aréopage et devant Félix, préfet des Romains : mais ils se moquèrent de lui et lui tournèrent le dos.* (*Actes des apôtres*, ch. XVII, XXIV.)

*Cette légère esquisse du grand tableau, qui nous représentera un jour les sources fameuses du christianisme, est aussi l'esquisse des erreurs des premiers hommes. Ce fut de leur temps et à l'occasion des malheurs du monde que toutes ces bizarres opinions s'emparèrent de l'esprit humain, et qu'elles y produisirent une multitude de préjugés monstrueux dont il fut toujours la victime. Si ces préjugés ont paru nouveaux dans le* 1[er] *siècle de notre ère vulgaire, c'est qu'ayant été comme absorbés, depuis un long espace de temps, sous l'amas énorme des erreurs mêmes qui les avaient engendrés, une terreur panique, toute semblable à l'ancienne, les ranima, rendit à la superstition sa première face, et ramena l'homme au même point d'où il était primitivement*

*parti, quoiqu'il en eût perdu le souvenir.* Reprenons cette longue note par parties, en commençant par les mensonges et par les calomnies qu'elle renferme.

X. *Les premiers événements du christianisme*, ose-t-il dire, *ont toujours été palliés et déguisés, et ce n'est pas un petit ouvrage, que de les montrer sous leur véritable aspect.*

L'ignorance la plus crasse peut seule ici excuser de mensonge. L'impossibilité où est notre enthousiaste d'appuyer d'aucune preuve son accusation contre le christianisme, ne suffit-elle pas pour le convaincre de mensonge, et n'aurait-elle pas dû suffire pour l'empêcher de le proférer? Au reste rendons lui justice, il a été assez sage pour éviter tout détail. Il a voulu mentir, mais non être surpris en mensonge. Sur quel événement du christianisme serait-il possible de faire tomber le reproche de palliations et de déguisements? Serait-ce sur son auteur? Serait-ce sur sa doctrine? Serait-ce sur son culte? Serait-ce sur sa propagation? Serait-ce sur ses premiers publicateurs? Serait-ce sur les contradictions qu'il éprouva au dedans, ou sur celles qu'il éprouva au dehors? Nous avons l'histoire de son auteur, de sa doctrine, de son culte, la plus authentique, écrite par des témoins oculaires ou contemporains, dont la sincérité, la simplicité, la modération, la véracité sont au-dessus de tous les soupçons; publiée dans un temps où les faits publics et récents qui y sont racontés, doivent être de la plus grande notoriété; enfin reçue et confirmée dans le temps même de sa publication par une multitude de personnes de tout âge, de tout sexe, de toute condition, si convaincues de sa vérité, qu'elles répandaient leur sang, ou qu'elles étaient prêtes à le répandre pour lui rendre témoignage, soit sur l'idée qu'elle donne de l'auteur du christianisme, soit sur la sainteté de sa doctrine, soit sur la pureté de son culte. Nous avons également de sa propagation et de ces premiers publicateurs dans les *Actes des apôtres* et dans leurs *Epîtres* une histoire aussi authentique, reçue avec autant de respect, conservée avec autant de soin que l'histoire même de son auteur, de sa doctrine et de son culte. Et dans ces histoires mêmes se trouvent les contradictions qu'il éprouva au dedans de la part d'une foule de faux docteurs, et au dehors de la part des Juifs incrédules et des païens. Ajoutez les écrits des successeurs immédiats des auteurs de ces histoires; ils donnent la même idée de l'auteur du christianisme ; ils renferment tout ce qu'on y lit de sa propagation, de ses premiers publicateurs, et des contradictions auxquelles elle fut exposée au dedans et au dehors. Ajoutez encore les violences de tous ses contradicteurs, et jugez si ces violences ne portent pas toutes contre l'idée de Jésus-Christ, telle que la donnent ses historiens, contre la doctrine et le culte qu'ils lui attribuent, et par conséquent si les premiers événements du christianisme ne sont pas au plus haut degré de notoriété que des faits puissent avoir. Comment ose-t-on donc reprocher à ces événements d'avoir été palliés et déguisés? ces événements ne pouvaient même l'être : car tous, du moins les principaux, avaient été annoncés bien avant qu'ils arrivassent, et rien n'eût été plus facile que de les renverser, pour peu qu'ils eussent été équivoques ou même obscurs ; il suffisait de les comparer avec l'annonce qui en avait été faite.

XI. Notre enthousiaste, pour confirmer l'injuste reproche de palliations et de déguisements qu'il fait contre les premiers événements du christianisme, ne craint pas de calomnier l'Eglise. *D'autant plus*, dit-il, *que l'Eglise a supprimé tout ce qui ne lui était point favorable, et qu'elle a mieux aimé jeter sur les premiers temps une épaisse obscurité, que de conserver une lumière qui ne lui pouvait être que très-désavantageuse.*

La calomnie, comme on voit, suit de près le mensonge chez notre enthousiaste, toujours assez prudent pour éviter tout détail. *L'Eglise a supprimé...* Qu'il connaît peu l'Eglise! ce n'est pas la lumière qu'elle craint, bien persuadée que la religion qu'elle professe ne saurait être trop connue, parce que plus on la connaît, plus on l'admire et on l'aime. Ce qu'elle craint, c'est l'ignorance, et dans ses enfants et dans ses adversaires, bien persuadée que l'ignorance n'est propre qu'à exposer ses enfants à la séduction, et que dans ses adversaires, elle est la source de leurs blasphèmes. Sur quoi donc peut tomber le reproche de suppression qu'on lui fait? c'est sans doute, ou sur les ouvrages attribués faussement aux apôtres, ou sur les ouvrages des premiers hérétiques, ou sur ceux des Juifs incrédules et des païens contre elle-même. Il est parvenu jusqu'à nous assez de restes de ces divers ouvrages pour nous mettre en état de juger si l'Eglise primitive trouvait un grand intérêt à les supprimer. En vérité quand on jette les yeux sur ces lambeaux, on est dans l'étonnement qu'il y ait eu des hommes capables d'écrire des fables si ridicules et des rêves si grossiers; il semble que si l'Eglise primitive n'avait eu plus en vue l'honneur de la raison que son propre avantage, elle aurait conservé avec soin ces délires de l'esprit humain, et les aurait fait passer à la postérité, pour apprendre à l'homme de quoi il est capable, quand il s'élève contre la vérité. Lisez, si vous ne voulez pas m'en croire, l'Evangile de l'enfance de Jésus, lisez les dogmes des premiers hérétiques dans saint Irénée, les ouvrages de Celse dans Origène. Mais pense-t-on sérieusement que l'Eglise ait été dans la nécessité de supprimer ces rapsodies, pour les faire disparaître? L'attachement de ses enfants aux ouvrages véritables des apôtres a suffi seul pour laisser périr, dans la poussière, et manger par les vers, les livres apocryphes qui lui sont faussement attribués. Les fictions et les folies dont fourmillaient les ouvrages des premiers hérétiques, les ont fait rentrer dans le néant d'où ils étaient sortis. Les mensonges, les calomnies, les blas-

phèmes des ouvrages des Juifs et des païens contre la religion chrétienne, n'étaient capables que d'exciter le mépris, l'horreur, et ne méritaient que le feu. Si l'on trouve quelques-uns de ces ouvrages réfutés par nos anciens docteurs, on peut être assuré que ce n'était qu'avec la plus grande répugnance, et en faveur des ignorants qui pouvaient s'en laisser séduire, comme on le voit dans la lettre d'Origène à son ami Ambroise, qui sert de préface à la réfutation de l'ouvrage de Celse. Ce n'est même qu'un tel motif qui puisse justifier tant de bons esprits de nos jours dans la défense qu'ils prennent de la religion contre cette foule de misérables écrivains qui osent encore aujourd'hui l'attaquer. La postérité, sans doute, pensera d'eux ce que nous pensons des Celse, des Porphyre, des Hiéroclès, des Julien. Quelle idée se formera-t-elle d'un siècle si vanté pour ses lumières, et si ténébreux par ses écrivains impies et blasphémateurs ?

Un calomniateur qui veut être cru, doit garder la vraisemblance : or y en a-t-il l'ombre dans l'accusation intentée contre l'Eglise primitive ? Il faudrait supposer que toutes les Eglises particulières fondées alors par les apôtres dans toutes les parties de la terre connue, en Asie, en Grèce, en Italie, en Afrique, etc., eussent concerté la suppression dont il s'agit ; car sans ce concert la suppression était impossible : y a-t-il de la vraisemblance dans un tel concert ? Toutes ces Eglises croyaient véritable la religion de Jésus-Christ ; puisqu'alors elles souffraient toutes sortes de persécutions pour sa défense, cependant en leur faisant supprimer de concert une lumière qui leur montrât leur erreur, ne serait-ce pas supposer qu'elles croyaient fausse cette religion de Jésus-Christ ? Quelle supposition ?

XII. Nous voilà arrivés aux menaces. *Néanmoins*, dit-il, *les historiens profanes qui nous restent, et quelques écrits des philosophes de ces temps, peuvent beaucoup servir à jeter quelques rayons sur ces temps, par des anecdotes détachées, mais trop importantes. Tacite, Suétone, Porphyre, Lucien dans son Philopater, peuvent être d'un grand secours. Il faut aussi étudier quel était l'esprit des persécutions que l'on fit éprouver dans ces premiers siècles aux philosophes, aux mathématiciens, aux astrologues, aux Juifs et aux Chrétiens, et rapprocher tous ces détails de la doctrine des premiers Pères de l'Eglise sur la fin du monde, qui était leur dogme favori, comme on peut le voir dans leurs ouvrages, et dans les opinions recueillies dans le premier volume du Traité historique et polémique sur la fin du monde et la venue d'Elie, publié à Rotterdam en* 1737. *Enfin il faut joindre à ces recherches une étude très-philosophique des livres du Nouveau Testament, surtout des Evangiles et de l'Apocalypse. Personne n'ignore combien de fois Jésus-Christ, dans les Evangiles, parle de la fin du monde. Saint Paul voulut de même parler du jugement dernier devant l'Aréopage et devant Félix, préfet des Romains ; mais ils se moquèrent de lui, et lui tournèrent le dos.* (*Act. des apôtres*, XVII et XXIV.) *Cette esquisse du grand tableau qui nous représentera un jour les sources fameuses du christianisme, est aussi l'esquisse des erreurs des premiers hommes. Ce fut de leur temps et à l'occasion des malheurs du monde, que toutes ces bizarres opinions s'emparèrent de l'esprit humain, et qu'elles y produisirent une multitude de préjugés monstrueux dont il fut toujours la victime. Si ces préjugés ont paru nouveaux dans le* Ier *siècle de notre ère vulgaire, c'est qu'ayant été comme absorbés, depuis un long espace de temps, sous l'amas énorme des erreurs mêmes qui les avaient engendrés, une terreur panique, toute semblable à l'ancienne, les ranima, rendit à la superstition sa première face, et ramena l'homme au même point d'où il était primitivement parti, quoiqu'il en eût perdu le souvenir.*

Quel beau plan pour démontrer que le christianisme n'est qu'une superstition adoptée par la crainte et par la terreur ! Que ce plan est digne des sublimes génies conjurés contre la religion ! Mais qui l'exécutera ? Sera-ce son inventeur, ou quelqu'un de ses associés à la conjuration ? Nous ne voyons pas bien de quel usage peuvent être pour l'exécution de ce beau plan les Tacite et les Suétone : ils ne nous paraissent propres qu'à constater la multiplication prodigieuse des Chrétiens presque dès leur naissance, et les noires calomnies dont on les chargeait. Nous ne voyons pas mieux de quel secours peuvent être ces anciens philosophes, fameux par leur aversion contre le christianisme, si vivement réfutés par les Origène, par les Eusèbe, par les Cyrille. Lucien, ce railleur des dieux et des hommes, peut être plus utile : il leur fournira de nouveaux sarcasmes, genre de démonstration familier aux beaux esprits du siècle, et qui plaît toujours aux ignorants. Mais nous ne sommes pas assez pénétrants pour apercevoir, ce qu'avaient de commun, durant les persécutions, d'un côté les philosophes, les mathématiciens, les astronomes, et de l'autre les Chrétiens. Ceux-ci essuyèrent alors une cruelle guerre et de la part des Juifs incrédules, et de la part des païens. Mais pourquoi ? C'est qu'ils soutenaient aux premiers l'insuffisance de la loi de Moïse, l'abolition de ses cérémonies, la nécessité de croire en Jésus-Christ comme au Fils éternel de Dieu fait homme, mort pour la rémission des péchés, ressuscité pour la justification des hommes, et aux derniers la fausseté de leur religion, la vanité de leurs idoles, le néant de leurs dieux, l'unité du vrai Dieu, la divinité de Jésus-Christ, l'obligation indispensable d'obéir à ses lois, quoique contraires à toutes les passions : était-ce donc là la cause des philosophes, des mathématiciens, des astrologues, dans les siècles des persécutions contre les Chrétiens ?

Quant à l'argument que l'on prétend tirer des discours de Jésus-Christ et de ses apôtres, sur le règne de Dieu, la fin du monde, la vie future, nous en avions fait assez sentir la futilité. Mais quand Jésus-Christ et les apôtres auraient annoncé ces dogmes comme prochains, ce qu'ils n'ont pas fait, notre enthousiaste pense-t-il sérieusement qu'ils eussent trouvé le monde bien disposé à les croire sur leur parole destituée de toute autre preuve, et à s'abandonner à la crainte et à la terreur? ou que, s'ils avaient rencontré quelques hommes assez imbéciles pour se laisser effrayer par de tels discours dénués de toute autre preuve, ces imbéciles eussent persévéré longtemps dans l'effroi, surtout après la mort des prédicateurs? Mais, comme nous l'avons fait voir, Jésus-Christ et ses apôtres appuyaient leurs discours de preuves capables de convaincre, de leur vérité tout homme raisonnable, et ils n'y faisaient entrer les dogmes de la fin du monde et de la vie future, que pour faire sentir l'intérêt qu'on avait de s'y préparer, par conséquent de recevoir et pratiquer la vérité qu'ils prêchaient, parce que la vérité pouvait seule conduire au bonheur dans l'autre vie.

Des discours ne suffisent pas pour changer les esprits et les cœurs ; on peut en entendre d'effrayants, et trembler comme Félix, préfet des Romains : on peut les entendre, et vouloir les entendre encore, comme l'Aréopage, et demeurer dans l'aveuglement et l'endurcissement. Si notre enthousiaste avait fait une étude vraiment philosophique de nos Evangiles, quelle torture n'eût-il pas épargnée à son imagination pour en tirer tant de fictions monstrueuses? il aurait puisé dans ces livres sacrés l'idée d'un cœur chrétien attaché à son Dieu par amour, faisant de sa loi ses délices, ne trouvant son bonheur que dans la vertu, ne comptant pour rien le monde présent, ne soupirant qu'après des biens invisibles, dont le christianisme a fourni dans tous les temps de si illustres exemples et en si grand nombre : il serait demeuré pleinement convaincu qu'il n'y a que l'opération du maître tout-puissant des esprits et des cœurs qui puisse former un cœur chrétien. La crainte et la terreur peuvent bien suspendre pendant quelque moment les fougues des passions; mais peuvent-elles leur substituer un cœur chrétien? Allons plus loin : la sainteté de Jésus-Christ, l'évidence de ses miracles, la vérification de toutes les anciennes prophéties dans sa personne, l'accomplissement de toutes ses promesses, la sainteté de ses apotres, l'évidenee de leurs miracles, le succès de leurs prédictions, leur sagesse, et leur courage supérieurs à toute l'éloquence des philosophes et à toutes les violences des persécuteurs, devaient convaincre la raison, qu'elle ne pouvait, sans abuser d'elle-même, se refuser à tant de preuves si manifestes de la divinité de l'Evangile : mais tout cela pouvait-il donner naissance à un cœur chrétien sans l'intervention du maître des esprits et des cœurs?

Au reste, comment notre enthousiaste n'a-t-il pas senti la faiblesse de l'argument qu'il prétend résulter contre le christianisme, des discours de Jésus-Christ et de ses apôtres sur la fin du monde? Si cet argument avait la moindre force, il militerait contre le dogme d'une vie future : car ce dogme emporte avec soi l'immortalité de l'âme, par conséquent des récompenses ou des châtiments après la vie présente. La fin du monde visible n'ajoute rien à ce dogme. Il n'y a que le jugement que l'âme doit subir à la cessation de son union à un corps, qui puisse être l'objet de ses craintes ou de ses espérances.

XIII. En voilà ce semble bien assez pour justifier le titre que nous avons donné à ce chapitre sur le despotisme oriental. En effet, il n'y a qu'un frénétique qui soit capable de concevoir le dessein de montrer que la religion chrétienne n'est qu'une chimère. Il n'y a qu'un frénétique qui puisse croire apercevoir le moyen d'exécuter un dessein si détestable dans une supposition qui se détruit d'elle-même : car les malheurs de l'ancien monde furent généraux et universels, ou particuliers à certaines contrées de la terre ; s'ils avaient été universels, quel mortel eût pu échapper à ces malheurs? s'ils n'avaient été que particuliers à certaines contrées de la terre, comment les mortels exempts de ces malheurs auraient-ils pu croire en conséquence voir venir le souverain Juge, la fin du monde, entendre les arrêts de ce Juge contre les méchants? Il n'y a qu'un frénétique qui puisse croire voir les dogmes de l'arrivée du grand Juge, de la fin du monde, d'une vie future, attachés aux lois du Sabbat et des Jubilés, prescrites au peuple hébreu ; lois qui avaient un objet déterminé, sans aucun rapport à ces dogmes. Il n'y a qu'un frénétique qui puisse chercher quelque fondement de ses visions dans les oracles, dans les sibylles, dans les devins de Toscane, dans un septième milliaire enfanté par sa seule imagination. Il n'y a qu'un frénétique qui puisse assigner pour cause du succès de l'Evangile la nation juive qui mit tout en œuvre, calomnies et persécutions, pour en arrêter les progrès. Il n'y a qu'un frénétique qui puisse donner pour appui à ses fictions la nécessité de faire pénitence, de se détacher des biens présents et périssables, d'entrer dans le royaume de Dieu, qui est l'Eglise, royaume de la vérité et de la justice, prêché par Jésus-Christ et par ses apôtres. Il n'y a qu'un frénétique qui puisse calomnier l'Eglise en l'accusant d'avoir supprimé des écrits qui lui étaient contraires ; comme si une société composée de tant de nations différentes dès son origine, et fondée sur tant de preuves si manifestement divines, eût eu besoin de supprimer des écrits qui ne pouvaient être que la honte et l'opprobre de la raison, Il n'y a qu'un frénétique qui puisse nous menacer de trouver des preu-

ves de la fausseté de notre religion dans une étude philosophique de nos Livres saints, qui portent avec eux-mêmes tous les caractères que l'on peut désirer d'ouvrages divins; ou même dans une étude philosophique des livres de nos plus anciens ennemis qui semblent n'être entrés en lice avec nos premiers docteurs, que pour leur fournir l'occasion de triompher avec le plus grand éclat. Il n'y a qu'un matérialiste qui, ne croyant ni Dieu, ni esprit, ni vertu, ni vice, se regarde comme un petit amas de poussière que la mort doit dissiper, pour contribuer par son changement en quelque végétal, à la formation de nouveaux amas de poussière, d'une espèce différente d'animaux ou de la même espèce; il n'y a qu'un homme de cette trempe qui, dans un accès violent de frénésie, soit capable de toutes les extravagantes impiétés que nous venons d'entendre.

Le lecteur chrétien ne doit pas être fâché d'avoir vu cette foule d'objections dont la fausseté, devenue sensible par nos éclaircissements, est si propre à faire paraître dans le plus beau jour les preuves de la religion qu'il aime : mais n'aurions-nous pas sujet de craindre de le fatiguer, si à ces difficultés nous en ajoutions d'étrangères à ce grand objet, en lui mettant sous les yeux les bévues de notre auteur sur l'origine de l'idolâtrie et du despotisme. Nous allons finir par quelques réflexions sur la maxime : *Dans le doute il faut prendre le parti le plus sûr.*

## CHAPITRE XIV.

### Usage que font nos apologistes de cette maxime qu'il faut toujours prendre le parti le plus sûr.

*Ce que se proposent nos apologistes par l'usage de cette maxime. — On ne peut s'y refuser que par de vaines suppositions, et par de faux raisonnements.*

I. Le P. Mauduit a tiré de cette maxime un argument dont il a fait le sujet d'un livre qui a pour titre, *Traité de la religion contre les athées, les déistes et les nouveaux pyrrhoniens.* Une seule pensée de Pascal (Pascal, *Pensées*, art. 7), contient l'abrégé de cet ouvrage. Bien des siècles avant ces deux célèbres écrivains, Arnobe avait employé cet argument. La Bruyère (chap. *Des esprits forts*) le présente en ces termes : « La religion est vraie ou fausse. Si elle n'est qu'une fiction, voilà si l'on veut soixante années perdues pour le solitaire, pour le Chartreux : ils ne courent pas un autre risque. Mais si elle est fondée sur la vérité même, c'est un épouvantable malheur pour l'homme vicieux ; l'idée seule des maux qu'il se prépare, me trouble l'imagination ; la pensée est trop faible pour les concevoir, et les paroles trop vaines pour les exprimer.»

II. Prêter à nos apologistes la vue d'obliger, par cet argument, les incrédules de croire la religion, sans être persuadés de sa vérité, ce serait leur prêter une vue ridicule qui ne tombe pas sous les sens : car, pour croire, il faut être persuadé, puisque croire et être persuadé est une même chose.

Les preuves de notre religion sont d'une telle force, qu'il n'est pas possible de ne point s'y rendre, quand on les examine de bonne foi, sans préjugés, sans préventions. Voilà ce que nos apologistes supposent comme un principe en cette matière. Mais ces habiles gens, qui ont étudié si profondément l'homme, savent combien est légère l'impression que la vérité fait sur lui, quand son âme est remuée par quelque intérêt secret qui s'y oppose. Alors, ou il dédaigne tout examen; ou, s'il en entreprend un, il ne le fait consister qu'à parcourir rapidement quelque traité, en s'arrêtant moins aux preuves qu'aux difficultés. Il se fait un mérite de son travail; il n'a rien trouvé, dit-il, qui lui ait paru démonstratif, ni pour ni contre : son parti est pris, c'est de garder une parfaite neutralité, et de continuer de vivre sans gêne et sans contrainte. Voulez-vous le tirer de cet état funeste? allez à la source du mal; combattez l'intérêt secret de son cœur, par un plus grand intérêt, en lui faisant sentir l'effroyable conséquence du parti qu'il a embrassé. Tel est le but de nos apologistes dans l'usage qu'ils font de la maxime, *qu'il faut toujours prendre le parti le plus sûr.* S'il ne s'agissait, ici, que de deux partis indifférents, où il n'y eût ni risques ni avantages, l'incrédule serait libre de n'en prendre aucun : mais dès qu'il s'agit de deux partis, dans l'un desquels il y a beaucoup à gagner et rien à perdre, tandis que dans l'autre il n'y a rien à gagner et beaucoup à perdre, la raison ne permet pas de s'exposer, par une sorte de neutralité, à des risques épouvantables.

III. On n'a imaginé cet argument, disent les incrédules, que pour tranquilliser ceux qui croient sans avoir de motifs suffisants : mais il n'éblouira que ceux qui ne voudront pas faire de réflexions. Un Juif, un mahométan peut s'en servir. Si le Messie n'est pas encore venu, comme les Juifs le prétendent; si Mahomet a été envoyé du Ciel afin que tous les hommes le respectent comme le plus grand des prophètes et l'interprète des volontés divines, ainsi que cela est contenu dans les articles de la foi mahométane, que deviendront ceux qui auront embrassé la religion chrétienne, en conséquence d'un raisonnement si frivole?

Les incrédules ne peuvent espérer d'en imposer qu'à des imbéciles lorsqu'ils disent que l'argument dont il s'agit n'a été imaginé que pour tranquilliser ceux qui croient sans avoir de motifs suffisants? Quel homme sensé peut manquer de motifs suffisants, lorsqu'il a le bonheur de connaître l'Eglise? L'existence seule de cette société en est un suffisant aux yeux d'un homme qui pense, puisqu'elle est manifestement l'ouvrage de Jésus-Christ qui avait promis de l'édifier. Mais tous les faits de l'Evangile ne sont-ils pas des motifs suffisants, s'ils sont certains? Or le témoignage que leur

rend cette même Eglise, ne leur donne-t il pas la plus grande certitude? Quel événement ancien pourrait avoir quelque degré de certitude s'il était possible de douter des faits de l'Evangile, attestés par une société telle que l'Eglise; société composée, dès son origine, de diverses nations; société qui, ayant été témoin de ces faits et formée par eux, a toujours regardé comme le plus essentiel de ses devoirs de les faire connaître à la postérité, de génération en génération, sur peine de damnation éternelle; société toujours instruite, toujours gouvernée par un corps nombreux de ministres choisis, établis d'une manière authentique, s'envoyant, se consacrant, s'ordonnant successivement les uns les autres pour les enseigner publiquement et les transmettre de siècle en siècle, tandis que les pères les enseigneraient en particulier à leurs enfants; société qui a attaché ces mêmes faits avec leurs circonstances à de certaines cérémonies qui reviennent incessamment, et qui en sont une représentation continuelle. Quel événement ancien serait donc certain, si les faits de l'Evangile ne l'étaient pas.

N'est-il pas de la plus grande évidence, comme nous l'avons déjà remarqué ailleurs, que des faits de ce genre n'ont jamais pu servir de matière à l'imposture? ces faits étant sensibles et publics, les contemporains n'ont pu être trompés. Pour les tromper, il aurait fallu qu'on leur eût persuadé qu'ils voyaient ce qu'ils ne voyaient pas; qu'ils entendaient ce qu'ils n'entendaient pas; qu'ils touchaient ce qu'ils ne touchaient pas : c'est ce qui ne peut s'allier avec les lois de la nature humaine : car il n'est pas naturel que plusieurs personnes, avec de bons yeux et de bonnes oreilles, croient voir et entendre, sans voir et entendre. Cela est manifeste. Il est également clair que les enfants des contemporains, ainsi d'âge en âge, n'ont pu être trompés : car, ces faits étant liés, dès leur origine, à des cérémonies instituées pour en perpétuer la mémoire, et à un ordre de ministres établis pour les publier à tous les hommes dans tous les siècles; pour tromper les enfants des contemporains, ainsi d'âge en âge, il aurait fallu leur persuader qu'ils avaient vu pratiquer par leurs pères, et qu'ils avaient pratiqué eux-mêmes ces cérémonies en mémoire des faits dont il s'agit; qu'ils avaient vu respecter par leurs pères, et qu'ils avaient respecté eux-mêmes cet ordre de ministres établis pour les instruire des faits en question, quoiqu'ils n'eussent jamais entendu parler ni de ces faits, ni de ces cérémonies, ni de cet ordre de ministres, ce qui n'est pas moins contraire à toutes les lois de la nature humaine. Quel événement ancien serait donc certain, si les faits de l'Evangile ne l'étaient pas? il n'en est aucun qui réunisse tous ces caractères, savoir, d'avoir été sensibles et publics; d'avoir été liés dès leur origine à des cérémonies, et d'avoir eu un ordre de ministres chargés d'en instruire la postérité jusqu'à la consommation des siècles. De tels caractères ne conviennent qu'à la seule religion révélée. Ce n'est donc point pour tranquilliser les Chrétiens qu'on emploie l'argument dont il est question; c'est pour forcer des hommes prévenus et inappliqués, de renoncer à leurs préventions, et d'approfondir, de bonne foi, une matière si importante; c'est pour forcer des aveugles et des sourds volontaires d'ouvrir les yeux et les oreilles.

Ce qu'ajoutent les incrédules est pitoyable. Est-ce par des suppositions chimériques qu'un Chrétien peut se laisser intimider? Le Messie peut-il n'être pas encore venu, si Jésus-Christ est le Messie? Jésus-Christ peut-il n'être pas le Messie, s'il est né, s'il a vécu, s'il est mort, s'il est ressuscité, s'il a opéré toutes les merveilles que le Messie devait opérer; en un mot, s'il a rempli les idées que les prophètes avaient tracées du Messie? Mais, sans entrer dans ces détails, Jésus-Christ peut-il n'être pas le Messie, s'il s'est donné lui-même pour le Messie, et qu'il ait prédit aux Juifs l'état misérable où nous les voyons de nos yeux, comme le châtiment de leur aveuglement et de leur ingratitude à son égard; ou il faut renoncer à Moïse, ou il faut confesser Jésus-Christ : l'alternative est nécessaire, parce que les preuves de la mission de Moïse ne sont ni plus grandes, ni plus certaines, ni mieux marquées au coin de la divinité, que les preuves de la mission de Jésus-Christ.

Quant à Mahomet, jamais il n'y a eu d'imposteur qui n'ait eu le même droit que lui, de prendre le titre d'envoyé du Ciel. C'est un prophète sans prédiction; c'est un thaumaturge sans miracles. Ses voyages sur son Alborac de Jérusalem à la Mecque, à la lune, au ciel, n'ayant point d'autre garant que lui-même, ne doivent passer que pour des songes d'un épileptique, ou pour des contes d'un fourbe.

IV. Quoique la maxime de préférer toujours le plus sûr, continuent les incrédules, soit d'un excellent usage lorsqu'il faut agir et choisir entre différents partis, il n'en est pas de même lorsqu'il est question de croire : la raison en est que notre intérêt ne décide ni pour la vérité, ni pour la fausseté des choses (14). D'ailleurs, il ne dépend pas de la volonté d'obliger l'esprit de croire précisément parce qu'il y aurait de l'avantage à n'être point incrédule. Tout homme qui ne croirait que par cette raison seule, aurait une foi très-différente de celle qu'exigent toutes les sectes, et il ferait un très-mauvais usage de son esprit : car, comme a très-bien dit M. Nicole (*Logiq.*, part. III, ch. 19) : « Qu'y a-t-il de moins raisonnable que de prendre notre intérêt pour motif de croire une chose? Tout ce qu'il peut faire au plus, est de nous porter à considérer avec plus d'attention les raisons qui peuvent nous faire découvrir la vérité de ce que nous dé-

(14) *Voy.* la *Préface* de Jacquelot *sur l'existence de Dieu.*

sirons être vrai : mais il n'y a que cette vérité qui doit se trouver dans la chose même, indépendamment de nos désirs, qui doive nous persuader. »

Mais, de quoi est-il question dans la religion? Est-ce uniquement de spéculer et non d'agir? Accorder à nos apologistes que la maxime de préférer toujours le plus sûr, oblige de pratiquer la morale de l'Evangile, c'est leur accorder tout ce qu'ils prétendent obtenir par leur argument, parce qu'ils sont persuadés que le plus grand obstacle à la foi sont les passions qui dominent un cœur, et que toutes les autres difficultés ne sont qu'un voile dont cherche à se couvrir l'incrédule. Il serait trop humiliant d'avouer qu'on a des passions incompatibles avec la foi, et qu'on ne peut se résoudre de sacrifier; il paraît moins honteux de dire qu'on a des difficultés qui arrêtent. Que l'incrédule prenne la morale de l'Evangile pour la règle de ses mœurs; toutes ses difficultés s'évanouiront d'elles-mêmes, et la vérité se montrera à lui dans toute sa beauté.

On sait très-bien que l'intérêt de croire une chose n'est pas un motif de la croire, et que la vérité seule doit nous persuader : mais cet intérêt, en frappant le cœur, rend appliqué aux preuves, écarte les nuages, rapproche la lumière. On ne peut donc trop faire sentir à l'incrédule l'intérêt qu'il a de croire la religion : il en verra bientôt la vérité, quand, désirant de la voir, il en approfondira les preuves.

V. La conclusion des incrédules est que l'Etre souverainement sage, qui nous prépare des récompenses et des peines pour l'autre vie, les réglera sans doute sur le bon et sur le mauvais usage que nous aurons fait de nos facultés; qu'il n'y a pas conséquemment d'apparence qu'il mette au rang des crimes l'incrédulité de celui qui, n'ayant rien négligé pour découvrir la vérité de la religion, n'a pu y réussir.

Mais fut-il jamais un cas plus métaphysique? Il n'y aurait qu'un esprit étrangement faux ou étrangement stupide qui pût être cité en exemple : puisque tout ce qu'ont dit les incrédules, de tous les temps, pour obscurcir la vérité de la religion, ne peut servir qu'à la rendre plus visible. Sa vérité est appuyée de preuves trop fortes, pour n'être pas sentie par un homme capable de raisonnement, plein de droiture et de sincérité. Elle est proposée et garantie par une trop grande autorité, telle qu'est celle de l'Eglise pour n'être pas reçue par un homme simple, ennemi du mensonge et de l'indépendance.

Terminons ce long traité. Nous aurions bien voulu être plus court; mais nous avons cru qu'une matière si importante ne devait pas être traitée superficiellement, et que le plus sûr moyen de rendre inébranlables les fidèles dans leur foi, et d'arracher à l'incrédulité quelques-uns de ses prosélytes, était d'exposer les fondements de notre sainte religion, c'est-à-dire, les faits qui démontrent sa divinité; et de dévoiler les fondements de l'incrédulité, c'est-à-dire les frivoles objections qu'elle ne cesse de répéter contre nous, et les pitoyables réponses qu'elle fait à nos preuves.

---

# RECAPITULATION DE CET OUVRAGE.

I. Qu'est-ce qu'un Chrétien éclairé? C'est un homme persuadé de l'existence d'un Dieu, c'est-à-dire d'une intelligence souverainement parfaite, par soi, éternelle, immuable, immense, indépendante, libre, simple, une, sainte, heureuse, toute-puissante, qui a tout créé, qui conserve tout, qui dispose de tout, avec une sagesse, avec une bonté, avec une justice infinies. Voilà son premier dogme d'où découlent tous les autres qu'il croit, et les preuves de ce premier dogme s'offrent à lui de toutes parts. Etudie-t-il l'histoire des nations anciennes et modernes? il les voit réunies dans la créance de ce dogme, quoique souvent altéré et défiguré par leurs imaginations et par leurs passions. Médite-t-il ses idées? il n'en trouve point en lui-même de plus pures et de plus claires. Réfléchit-il sur la nature? ce qu'il conçoit le plus distinctement, c'est qu'il y faut reconnaître un Etre existant par soi; par conséquent un Etre incompatible avec l'imperfection; par conséquent un Etre qui soit l'auteur du monde, et non le monde composé d'êtres limités et imparfaits. Rentre-t-il en lui-même? son âme, la dépendance où elle est d'une cause étrangère dans ses perceptions et dans ses sensations, son union avec un corps, la correspondance réciproque de ses vouloirs et des mouvements de ce corps, tout cela lui fait sentir la présence intime d'un être qui la connaît, qui la pénètre, qui la modifie de même que le corps qui lui est uni; qui, par conséquent est une intelligence qui agit par sa volonté efficace, et qui est l'auteur et de son âme et de son corps. Enfin ouvre-t-il les yeux pour contempler ce vaste univers? tous les corps dont il est l'assemblage, lui disent à haute voix que c'est de la puissance d'une intelligence infinie qu'ils tiennent leur matière, leur forme, leur mouvement, les lois de leur mouvement, l'ordre, l'harmonie qui en fait un tout si merveilleux. Que conclut-il de là? que s'il y a eu et que s'il y a encore des épicuriens, des matérialistes, des spiritualistes, c'est qu'il y a eu et qu'il y a encore des monstres dans la nature.

Mais un Chrétien ne se regarderait-il pas lui-même comme un monstre d'ingratitude, si, se bornant à la connaissance générale et stérile de l'auteur de son être, il ne s'appliquait tout entier à le connaître plus parfaitement, à l'aimer, à le glorifier, à le faire connaître, à le faire aimer, à le faire glorifier? Le fataliste qui veut lui persuader qu'il n'est pas libre, que par conséquent il est dispensé de tout devoir, le remplit d'indignation. Il n'est pas moins assuré de sa liberté par le sens intime, que de sa propre existence. Toutes les subtilités du fataliste, pour l'en faire douter, ne lui paraissent bonnes qu'à être reléguées dans la région des paradoxes et des mensonges.

Ce qui l'anime davantage à remplir ses devoirs, à l'égard de son Créateur, c'est la vue d'une autre vie, par rapport à laquelle il ne regarde la présente que comme une préparation. Il ne saurait douter de l'immortalité de son âme. La simplicité et l'indivisibilité de cet être qui a le sens intime de sa propre existence; son désir invincible du bien-être et de sa perpétuité; sa susceptibilité d'un bonheur ou d'un malheur à l'infini; sa liberté d'être fidèle ou infidèle à ses devoirs, par conséquent de mériter d'être heureuse ou malheureuse à l'infini; l'idée naturelle qu'elle a de la relation du châtiment au crime, et de la récompense à la vertu; enfin l'idée de la justice infinie de l'auteur de son être; tous ces caractères de son âme, dont il est assuré par le sens intime, sont pour lui une démonstration qu'il est réservé à une autre vie.

II. Quelque précieuses que soient ces connaissances aux yeux d'un Chrétien, il ne saurait s'en contenter : elles lui paraissent insuffisantes, ou pour arriver au bonheur, ou pour éviter le malheur qui l'attendent dans une autre vie. Il en désire de nouvelles qui lui fassent connaître plus parfaitement l'Auteur de son être; qui le mettent en état de distinguer ce qu'il y a de bon et de mauvais en lui-même, de conforme ou de contraire à l'ordre, ce qu'il y doit suivre ou ne pas suivre, l'origine de l'une et de l'autre; qui l'instruisent de l'étendue et du détail de ses devoirs, soit envers l'Auteur de son être, soit envers lui-même, soit envers ses semblables; qui lui apprennent les moyens de réparer la violation de ses devoirs, lorsque ce malheur lui arrive; qui lui montrent la manière dont l'auteur de son être veut qu'on l'honore pour lui plaire; enfin qui lui découvrent la nature et la durée des biens et des maux qui lui sont réservés après cette vie. En vain consulterait-il sa raison sur ces objets importants : il la trouverait ou muette ou au moins il n'en recevrait que des réponses remplies de doute et d'incertitudes. L'Auteur seul de son être peut satisfaire sa curiosité. Il ne doute nullement que, plein de bonté pour ses créatures intelligentes, il ne se soit révélé à elles, et ne leur ait déclaré ses volontés. Mais quand l'a-t-il faite, cette déclaration? par qui l'a-t-il faite? à qui l'a-t-il faite? Voilà ce qu'il juge digne de toutes ses recherches.

Faut-il entendre tous les peuples, visiter tous leurs monuments, examiner toutes leurs religions? Sa vie, quelque longue qu'elle fût, ne suffirait pas : il est convaincu qu'il est une voie plus abrégée. Si Dieu a déclaré ses volontés au monde des esprits, ce doit être au premier homme; c'est donc au peuple le plus ancien qui soit dans la connaissance des hommes, qu'il faut s'adresser pour trouver les déclarations des volontés du Créateur, et ce peuple doit conserver des monuments qui remontent jusqu'au premier homme : or le peuple juif et le peuple chrétien sont les seuls qui jouissent de ce privilége, et qui aient des livres d'une authenticité indubitable, et qui portent avec eux toutes les marques que l'on peut désirer de leur inspiration divine : au lieu qu'il ne reste de tous les autres peuples anciens que des lambeaux informes et incertains de leurs histoires; et que les autres nations encore subsistantes n'ont sur leur religion, indigne d'ailleurs du Créateur, que des livres philosophiques remplis d'erreurs et de fictions.

III. Un Chrétien ouvre donc avec confiance, d'abord les livres que le peuple juif possède, dont les auteurs se disent les envoyés de Dieu, et appuient leur mission d'une multitude de miracles et de prédictions. Il y voit sortir des mains du Créateur le premier homme et la première femme dans la sainteté et dans l'innocence; mais bientôt, par les artifices d'un séducteur, devenir criminels en désobéissant au précepte le plus aisé; il y voit leur rébellion suivie des plus étranges effets, d'épaisses ténèbres dans leur esprit, de penchants déréglés dans leur volonté, d'égarement dans leur imagination, de révoltes honteuses dans leur sens, de condamnation à toutes sortes de misères. Il ne doute pas que ces étranges effets étant passés devant lui, le crime de ses premiers pères n'y soit aussi entré. Avec quelle joie n'entend-il donc pas la promesse qui lui est faite dans la personne de ses premiers pères, d'un Libérateur qui le rétablira sous l'empire du Créateur par la destruction de l'empire du séducteur! Il voit le Créateur dès ce moment, toujours, si l'on peut user de ce terme, attentif à sa promesse jusqu'au moment arrêté dans ses décrets pour son accomplissement. Il le voit renouvelant la même promesse à des justes qu'il s'est formés : il le voit choisissant un peuple de la race d'Abraham, et parmi ce peuple une tribu pour donner au monde ce Libérateur qui en doit être la bénédiction : il le voit en conséquence prenant un soin particulier de ce peuple, et principalement de cette tribu, se déclarant son roi, lui donnant des lois, lui prescrivant un culte, le mettant en possession de la Palestine; lui envoyant une suite de prophètes pendant plusieurs siècles, pour lui retracer la même promesse.

Il ouvre ensuite les livres des Chrétiens, dont l'authenticité et l'inspiration ne cèdent

en rien à l'authenticité et à l'inspiration des livres du peuple juif. Il compare ces livres les uns avec les autres : il en admire les rapports : il ne peut douter que les derniers ne renferment l'accomplissement de la promesse contenue dans les premiers : il y voit en effet, réunis en Jésus-Christ, tous les traits sous lesquels est représenté le Libérateur promis au premier homme et aux patriarches, figuré par la loi donnée au peuple juif, annoncé par les prophètes du même peuple; il y voit Jésus-Christ s'appliquant à lui-même tout ce qui est écrit dans la loi, dans les *Psaumes* et dans les prophètes, et se donnant pour le Libérateur promis : il y voit les apôtres appliquant à Jésus-Christ la loi, les *Psaumes* et les prophètes, et le donnant pour le Libérateur promis.

Jésus-Christ a-t-il droit de s'approprier les Ecritures des Juifs et le titre de Libérateur? Les apôtres ont-ils droit de les lui attribuer? Comment en douter? Jésus-Christ a autant de droit de se voir promis et annoncé dans les anciennes Ecritures, qu'en a un homme qui s'est fait peindre de se reconnaître dans son portrait. De plus, comment serait-il possible de lui contester ce droit, si les faits dont Jésus-Christ appuye sa parole, sont réels et certains; s'il a rendu la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, l'usage des membres aux paralytiques, la santé aux malades, la vie aux morts, etc., s'il s'est ressuscité lui-même; s'il a prédit et a promis de punir les Juifs incrédules, de convertir les gentils, d'établir une Eglise immortelle; s'il a promis à ses apôtres de répandre en eux un esprit de sagesse et de force, de leur accorder le don des miracles, de communiquer le même don à ceux qu'il rendrait dociles à leurs paroles, de changer par leur ministère la face de l'univers, de détruire l'idolâtrie, de faire reconnaître partout le Dieu véritable?

Qui serait donc assez déraisonnable, si ces faits sont réels et certains, pour former le doute le plus léger, que Jésus-Christ ne soit la vérité même? Qui pourrait ne pas recevoir avec ardeur ses leçons sur la nature de Dieu, sur la nature et les devoirs de l'homme, sur une vie future destinée à la récompense de la vertu et à la punition du vice, sur la chute d'Adam et de sa postérité, sur l'impuissance où était le genre humain de se relever par ses propres forces, sur la nécessité d'un Médiateur qui fût tout à la fois Dieu et homme, pour être notre Pontife, notre victime de propitiation, notre lumière, la source de notre justice?

IV. Mais quel est le fondement de la certitude d'un Chrétien au sujet de ces miracles, de ces prédictions, de ces promesses de Jésus-Christ? Ce sont d'un côté les faits qu'il voit de ses yeux; c'est de l'autre la tradition de l'Eglise; enfin ce sont les raisons mêmes employées par l'incrédulité pour ébranler sa certitude.

Si, parmi les faits qui persuadent un Chrétien que Jésus-Christ est la vérité même, il en est qui sont passés et qu'il ne voit pas, il en a sous les yeux de subsistants, qui supposent manifestement les passés comme leur cause. En effet un Chrétien voit des peuples célèbres, les Romains, les Grecs, les Gaulois, etc., livrés, avant l'Evangile, à toutes les ténèbres du polythéisme, à toutes les superstitions de l'idolâtrie, adorer le seul Dieu véritable. Il voit les mêmes peuples très-attachés, avant l'Evangile, au paganisme, religion sensible, douce, aisée, professer le christianisme, religion incompréhensible dans ses dogmes et sévère dans sa morale, avec laquelle ne peuvent subsister la vanité, l'ambition, la volupté, ces grands ressorts du cœur humain. Il voit ces mêmes peuples, quelque divisés qu'ils soient par le langage, par l'intérêt, par les coutumes, par le gouvernement, réunis dans un même corps, soumis à de mêmes lois, assujettis à une même police, ayant une même foi.

Ce sont là des faits aussi visibles que le soleil, qui supposent des révolutions étonnantes arrivées dans le monde, des changements admirables survenus dans les esprits et dans les cœurs. Quelle est la cause de ces effets? C'est la prédication de l'Evangile de Jésus-Christ. Tous ces peuples chrétiens n'en connaissent et n'en ont jamais connu d'autre. Ne s'ensuit-il pas que Jésus-Christ a fait les miracles, les prédictions, les promesses qui lui sont attribuées? Sans cela, jamais l'Evangile n'eût été prêché. Qui eût voulu se charger de cette commission au milieu du monde sensuel et idolâtre? Quand il se fût trouvé quelqu'un assez téméraire pour l'entreprendre, quel eût été le succès de sa témérité? Dans la supposition de la vérité des miracles, des prédictions, des promesses de Jésus-Christ, tout s'entend, tout s'explique : sans cette supposition il reste des événements supérieurs au cours ordinaire de l'humanité, et il ne reste, pour en rendre raison, que la chimère du hasard. Un Chrétien voit donc les faits passés dans ceux qu'il a sous les yeux, comme on voit une cause dans ses effets.

L'état actuel des Juifs est encore un de ces événements qu'il voit de ses yeux, et qu'il ne peut regarder comme naturel. Plus il envisage cette nation dispersée partout, et partout l'objet du mépris et de l'aversion, conservée néanmoins sans se confondre avec les peuples qui la haïssent et qui la dominent, plus il aperçoit dans cet état de caractères d'un châtiment de quelque crime commun au corps de la nation. Mais quel est ce crime, sinon celui que les Chrétiens de tous les temps lui reprochent? Or, ce crime suppose manifestement les miracles, les prédictions, les promesses attribués à Jésus-Christ. Sans ces miracles, l'incrédulité des Juifs ne serait pas un crime.

Mais ce ne sont pas les faits seuls dont un Chrétien est témoin, qui servent de fondement à sa certitude au sujet des miracles, des prédictions, des promesses de Jésus-Christ; il en trouve un inébranlable dans la tradition de l'Eglise. C'est un principe en

matière d'histoire, que la certitude que nous pouvons avoir des faits anciens et des monuments qui les constatent, dépend de la tradition. Or s'il est une tradition qui mérite notre confiance, c'est la tradition de l'Eglise en faveur des miracles, des prédictions, des promesses de Jésus-Christ; tradition constante, suivie, liée à des monuments de différents genres, tellement perpétuée d'âge en âge, qu'il est aussi aisé de remonter aux faits qu'elle dépose, qu'il est aisé de remonter aux principaux événements du siècle qui nous a précédés; tradition d'ailleurs consignée, dès l'origine des choses, dans des ouvrages de témoins oculaires ou contemporains, savoir dans les Evangiles, dans les Actes et dans les Epîtres des apôtres; ouvrages connus, révérés, cités par des auteurs contemporains; ouvrages qui portent en eux-mêmes tous les caractères possibles de vérité; ouvrages dont l'authenticité est aussi certaine que l'existence des Eglises auxquelles ils sont adressés; en un mot tradition d'une force invincible, et c'est ce que manifeste la manœuvre des incrédules. Que font en effet ces grands philosophes pour l'affaiblir? ils ramassent des exemples de traditions puériles ou incertaines pour en conclure qu'il n'y a point de tradition véritable; de même que pour obscurcir l'évidence de la loi naturelle gravée dans tous les cœurs, ils nous citent avec complaisance les coutumes cruelles ou infâmes de quelques nations barbares et sauvages. Manœuvre indigne, contraire aux premiers principes du sens commun! C'est comme s'ils prétendaient qu'il n'y a ni vérité, ni justice, ni religion sur la terre, parce qu'ils sont eux-mêmes sans vérité, sans lois, sans équité. La raison permet-elle donc de fonder des conclusions générales sur des faits particuliers, qu'elle ne saurait s'empêcher, ou de mépriser, ou de condamner?

Enfin ce qui achève de persuader un Chrétien des faits attribués à Jésus-Christ, ce sont les raisons employées par l'incrédulité pour ébranler sa certitude. Il n'y découvre qu'un défaut de jugement, ou la mauvaise foi.

V. Les premiers hérétiques, disent les incrédules, pour rendre suspecte l'histoire de Jésus-Christ contenue dans nos Evangiles, n'en adoptaient pas la doctrine sur tous les points.

D'abord on ne peut rien conclure de là contre la vérité des miracles, des prédictions, des promesses de Jésus-Christ. Peut-il être douteux que les premiers hérétiques n'en fussent convaincus eux-mêmes? sur quel autre fondement auraient-ils embrassé le christianisme? Mais si les apôtres avaient prévenu leurs disciples contre les fictions des premiers hérétiques; si les disciples des apôtres et les Eglises qu'ils avaient fondées, ont eu en horreur ces fictions, y a-t-il du sens, y a-t-il de la bonne foi à les opposer à nos Evangiles? Ne s'ensuit-il pas au contraire que la doctrine de nos Evangiles est la doctrine des apôtres? De plus les premiers hérétiques ne niaient pas que nos Evangiles fussent des auteurs dont ils portent les noms, par conséquent d'auteurs témoins oculaires ou contemporains des faits qu'ils racontent; n'est-il donc pas ridicule de recourir aux premiers hérétiques contre l'authenticité de nos Evangiles?

Les incrédules prétendent encore que les Pères apostoliques n'ont pas connu nos Evangiles. Jamais prétention ne fut plus dénuée de toute vraisemblance. Comment serait-il possible que tous les Pères apostoliques n'aient pas connu des écrits si bien connus des hérétiques de leurs temps? Comment serait-il possible que les Pères apostoliques n'aient pas connu les écrits dont ils ont défendu avec tant de force la doctrine contre les hérétiques de leurs temps: comment serait-il possible qu'ils n'aient pas connu des écrits si connus, si respectés, si bien défendus par leurs disciples et par les Eglises qu'ils avaient gouvernées? De quelle autre main ces fidèles disciples pouvaient-ils tenir nos Evangiles, que de la main de leurs maîtres? Oserait-on imaginer quelque opposition entre les Eglises de Rome, d'Antioche, de Smyrne, et leurs pasteurs vénérables, les Clément, les Ignace, les Polycarpe?

Enfin les incrédules font beaucoup valoir les évangiles apocryphes, et tous les autres écrits du même genre qui parurent dans les premiers siècles de l'Eglise.

Mais de quel poids peuvent être ces écrits, qui, aussitôt qu'ils parurent, furent repoussés par nos anciens docteurs dans les ténèbres d'où ils étaient sortis? Si les Eglises apostoliques les avaient approuvés; si elles les avaient regardés comme les ouvrages de leurs fondateurs, peut-on penser qu'elles les eussent abandonnés aux coups de leurs redoutables adversaires, sans élever la voix pour leur défense? Comment serait-il arrivé que ces écrits eussent disparu de telle sorte, qu'à peine en connaît-on les titres? Lorsqu'il s'agit des écrits de l'antiquité, le jugement qu'en ont porté les contemporains doit former notre jugement; l'estime qu'ils en ont faite doit régler notre estime. En suivant cette maxime du sens commun, que peut-on inférer de tous ces ouvrages rejetés comme faux, ou comme destitués de toute autorité par les contemporains, contre des ouvrages regardés dans tous les temps comme dictés par l'esprit de Dieu?

Voilà ce que les incrédules ont de plus plausible contre l'authenticité de nos Livres sacrés: leurs autres chicanes sont si frivoles qu'elles ne méritent pas d'être relevées. Rapportons-en une pour servir d'exemple.

Le canon ou catalogue des livres du Nouveau Testament, disent-ils, n'a été dressé par l'Eglise que dans le IV[e] ou V[e] siècle.

Que conclure de là? La raison permet-elle de faire dépendre d'une formalité la foi de l'Eglise? N'est-ce que depuis cette formalité que l'Eglise a mis les livres du Nouveau Testament au rang des Ecritures inspirées? N'en faisait-elle point auparavant dans ses assemblées la lecture aux fidèles? Ne les op-

posait-elle point aux corrupteurs de la doctrine, comme une règle inviolable dont il n'était point permis de s'écarter? Ne condamnait-elle point comme des sacriléges ceux qui osaient les altérer? Nous l'avons entendue s'expliquer dès les IIe et IIIe siècles par la bouche des Justin, des Irénée, des Tertullien, des Origène. Non-seulement on ne peut rien conclure de la chicane des incrédules, mais il naît une conséquence contre eux, car une des premières maximes de l'Eglise est de ne jamais vouloir faire de nouveaux dogmes par ses décrets, mais uniquement de déclarer ce qu'elle a toujours cru. Donc, dans quelque temps qu'elle ait arrêté le canon de ses Livres divins, il faut qu'elle les ait toujours crus divins.

Quel est l'effet naturel des raisons de l'incrédulité contre l'authenticité de nos Evangiles ? C'est de rendre plus sensible la réalité des miracles de Jésus-Chirst, l'autorité des Eglises apostoliques, la fidélité de ces Eglises à conserver les écrits des apôtres, la vérité de l'histoire comprise dans nos Evangiles. Un esprit judicieux voit clairement qu'il n'y a que l'éclat des miracles de Jésus-Christ qui ait pu subjuguer les premiers hérétiques si divisés entre eux au sujet de sa personne, les uns ne le croyant qu'un homme, les autres ne le croyant qu'un Dieu. Il voit clairement qu'il n'y a que l'autorité des Eglises apostoliques qui ait pu empêcher les premiers hérétiques de faire prévaloir leurs erreurs, et de former des sectes assez nombreuses pour se soutenir. Il voit clairement qu'il n'y a que la fidélité des Eglises apostoliques à retenir inviolablement les écrits qu'elles étaient assurées d'avoir reçus de leurs fondateurs, et leur fermeté à n'en adopter aucun qui portât faussement leur nom, qui aient pu faire tomber dans le néant tous les ouvrages apocryphes des premiers siècles. Enfin indépendamment des caractères de sincérité qui se manifestent de la part des historiens de Jésus-Christ à chaque page de leurs écrits, un esprit judicieux voit clairement que ces historiens ont été témoins des faits dont ils rendent compte; que ces faits devaient être connus avant qu'ils en rendissent compte; que leurs écrits par conséquent n'ont pu être reçus et préférés à tant d'autres écrits du même genre, qu'à cause de leur exactitude. La démonstration des miracles, des prédictions, des promesses de Jésus-Christ est donc complète.

VI. Que devient donc cette question? *Y a-t-il eu des informations chez les Juifs et chez les païens de la vérité des miracles de Jésus-Christ?*

Ce que firent les pharisiens et les pontifes pour s'assurer des miracles opérés en faveur de l'aveugle-né et de Lazare, doit passer pour une information dans toutes les formes. Nous ignorons quelles précautions ils prirent au sujet des autres miracles; nous ignorons quelles furent celles des païens : mais ce que nous ne pouvons ignorer, c'est l'inutilité des informations pour vérifier des miracles tels que ceux de Jésus-Christ et des apôtres, multipliés, publics, opérés à la face du ciel. De tels miracles sont évidents par eux-mêmes; il ne faut qu'avoir des yeux et les ouvrir. Il n'y avait aucun Juif, il n'y avait aucun païen dans la Judée, qui ne les eût vus, ou qui n'eût pu les voir.

Si parmi ce nombre infini de témoins oculaires, il y en eut un si petit nombre qui en tirèrent les inductions qui en sortent d'elles-mêmes, cette aveugle stupidité ne doit pas beaucoup surprendre. Les incrédules savent aussi bien que nous, qu'un des préjugés qui régnait alors universellement, est que l'homme peut faire des choses supérieures aux forces de la nature et de l'industrie humaine par le secours de certains génies; ils savent encore très-bien que la doctrine de Jésus-Christ ne peut s'allier avec les passions auxquelles les hommes sont le plus attachés. Or, il est assez naturel d'être peu touchés par des miracles qu'on croit avoir un autre principe que le Créateur: il est encore plus naturel de se roidir contre les miracles qui autorisent une doctrine entièrement contraire aux penchants les plus chéris. On ne se contente pas pour l'ordinaire de les mépriser. Si l'on a la puissance, on la fait bientôt servir contre leurs auteurs et leurs admirateurs, à ses préjugés et à ses passions. Les témoins qui méritent ici d'être ouïs et d'être crus, ce sont les Juifs et les païens qui, persuadés des miracles de Jésus-Christ, renoncèrent à leurs préjugés et à leurs passions, et se soumirent à ses lois. Ce sont là des témoins non suspects : le changement de leur esprit et de leur cœur est garant de la sincérité de leur conviction, et de la vérité de leur déposition.

VII. Si l'authenticité de nos Evangiles rend inutile la question précédente, de quelle importance peut paraître celle qu'on ajoute : *Les aveux des Juifs et des païens prouvent-ils que Jésus-Christ ait fait des miracles ?*

Il est clair pour tout homme qui pense, que les aveux des Juifs et des païens en faveur des miracles de Jésus-Christ, sont arrachés par l'évidence. Le mépris avec lequel ils en parlent, l'affectation de ne faire mention que de quelques-uns, montre des adversaires qui sentent les inductions qu'on en peut tirer; et qui cependant d'un côté ne peuvent nier, parce que ce serait s'exposer à la risée de l'univers; et de l'autre ne peuvent se taire, parce que ce serait donner trop d'avantages à leurs antagonistes, en leur abandonnant la plus forte de leurs preuves, et sur laquelle ils appuyaient le plus. Mais ce que prouvent certainement les aveux des Juifs et des païens, c'est la persuasion intime où étaient les Chrétiens de la vérité des miracles de Jésus-Christ: or, nous ne pouvons trop le répéter, ce sont de tels témoins qui méritent d'être ouïs et d'être crus, des témoins instruits, des témoins fidèles Oh ! qu'il faut avoir bien vu des faits, qu'il faut être bien convaincu de leur vérité, qu'il faut même être droit et courageux, pour, en

conséquence de ces faits, renoncer aux préjugés de l'enfance, de l'éducation, de l'exemple, aux douceurs de la vie, aux espérances de ce monde, pour embrasser une religion sainte, pure, spirituelle! Les aveux de tous les Juifs, de tous les païens, persistant dans leur aveuglement, ne vaudraient pas l'aveu d'un seul Chrétien véritable.

VIII. Au reste, comment voudrait-on que les aveux des Juifs et des païens en faveur des miracles de Jésus-Christ ne fussent pas arrachés par l'évidence? Les premiers Chrétiens opéraient de semblables merveilles par l'invocation du nom de Jésus-Christ, en vertu de la promesse qu'ils avaient reçue. Les Juifs et les païens ne pouvaient ignorer ces merveilles; il ne tenait qu'à eux d'en être les spectateurs. C'était là un fait qu'il n'est pas possible de révoquer en doute; il est attesté par une multitude de témoins aussi distingués par leur science que par leur vertu. Les moyens dont se servent les incrédules pour décréditer ces grands hommes auprès des imbéciles ne sont propres qu'à les rendre méprisables eux-mêmes auprès des personnes sensées. C'est tantôt une vieille inscription mal prise par un saint Justin; c'est tantôt une comparaison peu juste employée par un saint Irénée; c'est dans un autre Père un raisonnement peu concluant, une citation de quelque livre apocryphe. Quoi! parce que ces grands hommes se sont trompés sur des minuties, on en conclura qu'ils n'ont pas bien vu ce qu'ils disent avoir vu! Ces témoins célèbres ne voulaient point en être crus sur leur parole; ils pressaient leurs adversaires d'en venir à des expériences, et les laissaient à leur choix. Tout ce qu'on oppose à des témoignages si authentiques ne peut servir qu'à montrer quel est l'empire des préjugés les plus absurdes sur l'esprit humain; on oppose des traditions populaires, des fourberies, des opérations magiques, aussi déshonorantes pour la raison qu'injurieuses à la Divinité.

IX. Chercher dans la simplicité et l'ignorance des premiers Chrétiens un moyen d'ébranler la certitude des miracles de Jésus-Christ, c'est manquer également de bonne foi, car les savants comme les ignorants, les riches comme les pauvres étaient convaincus de la réalité de ces miracles; ils n'étaient divisés qu'au sujet de leur principe. De plus, qu'étaient-ce que les premiers hérétiques qui, dès le commencement du christianisme, s'érigèrent en docteurs? N'étaient-ce pas des philosophes? lesquels, persuadés des miracles de Jésus-Christ, et étonnés par ceux des apôtres, avaient embrassé le christianisme, et tâchaient d'y mêler les faux principes qu'ils avaient apportés de leurs écoles, quelques-uns ajoutant même l'art diabolique des enchantements et des prestiges. C'est d'ailleurs manquer de jugement : car plus on suppose de simplicité et d'ignorance dans les premiers sectateurs de Jésus-Christ, plus on aggrave la difficulté qu'il y avait de les enlever aux préjugés de l'enfance, de l'éducation, de l'exemple; plus on fait donc sentir la nécessité d'une évidence palpable dans les motifs capables de les déterminer à embrasser une religion si intellectuelle dans ses dogmes, si sévère dans sa morale, si contredite de toutes parts. De plus, comme il est constant que ces premiers sectateurs répandirent partout la religion chrétienne, plus on les suppose simples et ignorants, plus il devient manifeste qu'ils ne purent avoir ce succès que par une force divine, par conséquent par les miracles qu'ils s'attribuent, par conséquent par la puissance de Jésus-Christ.

X. Il n'y a ni plus de sincérité ni plus de raison à chercher dans les lois des empereurs devenus Chrétiens un moyen d'obscurcir la gloire et la puissance de l'Auteur du christianisme, au lieu d'admirer sa bonté, et à l'égard des empereurs, et à l'égard de leurs sujets. Quand il serait vrai que les empereurs auraient contribué par leurs lois à l'accroissement de la religion, en serait-il moins vrai que les prédictions et les promesses de Jésus-Christ touchant la conversion des gentils ont eu leur accomplissement? En serait-il donc moins vrai que ces prédictions et ces promesses sont divines? Ainsi il n'y a point de jugement dans la prétention des incrédules. La sincérité y est encore moins ménagée.

Quoi! Jésus-Christ aura établi partout sa religion, non-seulement sans la protection des empereurs, mais malgré tous leurs efforts durant trois siècles, et il n'aura plus de part à rien dans la conversion des gentils, parce qu'il se servira des empereurs pour lever des obstacles qui s'opposaient au zèle de ses ministres? C'est là que se réduit le service qu'il tire des empereurs. Il se sert d'eux pour donner à son Église la liberté d'appeler à haute voix tous les peuples à la vérité, et pour convaincre tous les peuples qu'ils peuvent l'entendre sans craindre la vengeance de leurs dieux. Ce dernier effet est une suite naturelle de l'enlèvement des idoles et du renversement de leurs temples (15). Le peuple, qui tremblait d'abord et qui croyait que la foudre allait écraser ou la terre engloutir ces ravisseurs, ces destructeurs sacriléges, voyant l'impuissance et la honte de ses dieux, rougissait de ses hommages : comme il ne leur avait attribué qu'un pouvoir temporel et terrestre, il ne les regardait plus comme des dieux dès qu'on les outrageait impunément; ainsi une erreur guérissait l'autre. Mais quelle distance de là jusqu'au christianisme! Il ne suffit pas, pour être Chrétien, d'abandonner quelques erreurs et quelques observances absurdes : il faut adorer le Créateur en esprit et en vérité; il faut croire toutes les vérités qu'il a révélées, quelque impénétrables qu'elles paraissent à la raison; il faut aimer toutes ses lois, quelque dures

(15) *Voy.* l'hist. de Const, par LE BEAU.

qu'elles paraissent aux penchants de la nature : c'est-à-dire qu'un païen ne pouvait devenir Chrétien sans changer d'esprit et de cœur. Est-ce là l'effet des lois impériales contre le paganisme, et non de la grâce du Sauveur?

XI. L'incrédulité ne montre nulle part davantage sa mauvaise foi qu'au sujet de la vertu des premiers Chrétiens. Forcée d'avouer un fait qu'elle ne saurait déguiser, elle sent les conséquences fâcheuses qui en résultent contre elle. Certes peut-on refuser sa confiance à tant d'hommes vertueux? peut-on ne pas admirer la puissance de Jésus-Christ dans des effets si marqués de sa grâce? Quel est le stratagème de l'incrédulité pour éluder ces conséquences? Elle étale la vertu des pythagoriciens et des stoïciens, les mortifications des brachmanes, les austérités des fakirs, les dévotions des Canariens et des musulmans. N'est-ce pas fouler aux pieds sans pudeur la bonne foi? Quelle ressemblance entre une vertu soutenue, constante, universelle, appuyée sur les motifs les plus raisonnables, soit intérieurs, soit extérieurs, et quelques actions qui n'ont qu'une fausse apparence de vertu, dont la plupart sont criminelles en elles-mêmes, qui toutes d'ailleurs sont dénuées de tout principe, ou plutôt n'ont pour principe que la vanité et le caprice, ou la superstition la plus grossière, ou un fanatisme insensé?

XII. Même défaut de bonne foi de la part de l'incrédulité au sujet de l'attachement des premiers Chrétiens à leur religion. Quel argument ne sort pas de cet attachement en faveur des faits qui servent de fondement au christianisme? Si l'on ne peut refuser sa confiance à des hommes vertueux qui attestent des faits qu'ils disent avoir vus, comment pourrait-on la refuser aux mêmes témoins qui se font égorger pour confirmer leur témoignage? Tel est le caractère des premiers Chrétiens. Il y a plus, ils se croient heureux de tout souffrir pour la vérité : au milieu de tourments dont le récit fait frémir la nature, éclatent leur patience, leur douceur, leur sérénité, leur paix, leur joie. Quelle démonstration de leur conviction et de leur attachement à la vérité ou plutôt de la force divine qui les anime et qui les soutient!

L'incrédulité, pour écarter une démonstration de cette évidence, cite quelques hérétiques, quelques enthousiastes, quelques athées même qui ont mieux aimer ou se tuer, ou se laisser tuer, que d'abandonner leurs préjugés et d'abjurer leurs erreurs. Quelle mauvaise foi! Où est le rapport entre quelques misérables victimes des préjugés, des passions, du fanatisme, et les martyrs du christianisme, soit du côté du nombre, soit du côté des motifs, soit du côté des dispositions? Le nombre de nos martyrs est infini : nous en avons de tout âge, de tout sexe, de toute condition, de tout pays. Il n'est point d'homme sensé qui puisse refuser son admiration aux dispositions qu'ils faisaient paraître au milieu des tourments. Mais ce qui suffit pour confondre l'incrédulité, c'est que tous ces prétendus martyrs qu'elle cite ne meurent que pour des opinions, au lieu que les nôtres meurent pour des faits. Rien de plus aisé, rien même de plus commun que de prendre pour véritables des opinions fausses; mais à l'égard des faits, il ne peut y avoir qu'une erreur volontaire. Ce qu'on peut donc conclure des martyrs que cite l'incrédulité, c'est qu'ils étaient persuadés de la vérité des opinions pour lesquelles ils mouraient, sans qu'on en puisse conclure que ces opinions fussent vraies; au lieu qu'on ne peut conclure des martyrs chrétiens qu'ils étaient persuadés de la vérité des faits pour lesquels ils mouraient, sans en conclure en même temps que ces faits étaient vrais ou réels. Nous ne répétons rien ici au sujet des efforts que fait l'auteur du *Traité de la tolérance* pour diminuer le nombre de nos martyrs et pour leur enlever la gloire d'avoir souffert pour Jésus-Christ. Le lecteur a été sans doute étonné d'entendre cet écrivain représentant les Romains comme un peuple de tolérants à l'égard des premiers Chrétiens, et ceux-ci comme des séditieux que l'on poursuivait pour d'autres crimes que celui de leur religion. Quel exemple effrayant de l'empire tyrannique de l'imagination sur la raison pour lui faire prendre ses fantômes pour des réalités, quand la raison séduite par le cœur ne cherche qu'à écarter tout ce qui peut en allumer les passions!

XIII. Ce n'est point assez de manquer de bonne foi, il faut porter la haine de Jésus-Christ jusqu'au délire, pour lui contester la gloire d'avoir éclairé la terre. Quoi! parce qu'avant son avénement quelques philosophes entrevoyaient, plutôt qu'ils ne connaissaient, un petit nombre de vérités sur Dieu, sur l'homme, sur les mœurs, on ose dire que les hommes ne sont pas plus éclairés depuis l'Evangile qu'ils l'étaient auparavant? Quelle était donc la lumière des nations avant l'Evangile? Les unes barbares et grossières vivaient comme les brutes; les autres, plus polies et plus civilisées, n'en étaient que plus criminelles par l'abus des dons du Créateur. Quelle multitude de sectes parmi leurs sages! quelle affreuse discorde entre eux sur la nature de la Divinité, sur le culte qui lui est dû, sur l'état de l'homme et sa vraie destination! quels combats d'opinions sur la nature de l'âme, sur son immortalité, sur le souverain bien, sur la règle des mœurs? Ils s'épuisaient en de vains raisonnements. On ne découvre chez eux la vérité que sous un amas d'erreurs et d'absurdités, de doutes et d'incertitudes. Elle n'était pour eux qu'un pur amusement, la matière de disputes frivoles, un sujet de vaine gloire, plutôt qu'une occupation utile. Ils en ignoraient la source, l'usage et la fin. Ils n'en tiraient point de conséquence pour la conduite et le règlement de leurs mœurs. Ils la retenaient captive dans l'injustice. Ils alliaient avec la connaissance du Dieu véritable un culte politique des fausses divinités. De quelle ressource étaient ces pré-

tendus sages pour les nations? celles-ci prostituaient-elles moins leur encens à des statues? adoraient-elles moins des êtres vicieux et abominables? prétendaient-elles moins les honorer par des crimes? Ce n'est qu'à Jésus-Christ que le genre humain est redevable d'être sorti de l'erreur et de l'illusion. C'est de lui que l'homme a appris à connaître son Créateur, à se connaître lui-même, à connaître ses devoirs, à connaître le principe d'où lui vient la force nécessaire pour remplir ses devoirs, et la fin pour laquelle il doit les remplir, sa véritable destination et les moyens d'y parvenir.

XIV. Mais que serait-ce que connaître la vérité sans l'aimer? Ce serait voir la lumière pour s'égarer. Jésus-Christ est non-seulement l'illuminateur des esprits; il est le réformateur des cœurs. Quels nouveaux hommes que ses disciples! ils connaissent Dieu, et en le connaissant ils croient à sa vérité, ils craignent sa justice, ils espèrent en sa miséricorde, ils aiment sa bonté et sa perfection infinie. Ils se connaissent eux-mêmes; et en se connaissant ils déplorent leur corruption, ils redoutent leur faiblesse, ils ne se croient forts qu'en Jésus-Christ. Ils connaissent leurs devoirs, et en les connaissant ils les chérissent, ils y sont fidèles, la mort leur paraît un moindre mal que la violation des lois de leur Sauveur. Ils connaissent leur destination, et en la connaissant ils s'en occupent, ils s'en réjouissent, ils dirigent tous leurs pas vers ce terme où leurs misères doivent être remplacées par une félicité éternelle. On nous oppose ici le grand nombre de méchants qui couvrent la face de la terre : mais que prouvent les méchants, sinon le besoin qu'a l'homme d'un réparateur? Ainsi des milliers de méchants ne prouvent rien contre la religion; et un seul vrai Chrétien prouve tout pour elle. Quelle démonstration n'offre donc pas la vertu des premiers Chrétiens?

XV. Si Jésus-Christ en se montrant à la terre, y avait apporté la vérité et la grâce sans nous laisser aucun moyen de participer à ses bienfaits, nous ne pourrions qu'envier le sort de ses premiers disciples, et gémir sur le nôtre. Ce n'est point là notre position. Jésus-Christ a fondé une Eglise, à laquelle il a confié le dépôt de sa vérité et de sa grâce : il ne tient donc qu'à nous, pour voir la vérité et pour recevoir la grâce, que d'ouvrir nos yeux et nos cœurs. C'est ici que se montrent avec éclat la puissance et la bonté de notre Sauveur. Sa puissance est visible dans l'établissement, l'accroissement, l'étendue, la perpétuité, l'indéfectibilité de l'Eglise, malgré les efforts de l'enfer et du monde soulevés contre elle dans tous les temps. Sa bonté pour tous les hommes n'est pas moins visible. Quel est le premier devoir de l'homme, si ce n'est d'honorer l'Auteur de son être? Peut-il l'honorer de manière qu'il soit assuré de lui plaire, s'il ne l'honore selon ses volontés? Peut-il l'honorer selon ses volontés, s'il ne les lui manifeste lui-même? L'homme ne peut donc se passer d'une religion révélée. Il n'est pas nécessaire que la révélation soit faite à chacun en particulier : il suffit que quiconque la désire et la cherche sincèrement, puisse la découvrir. Mais quel homme, depuis la révélation de la religion chrétienne a pu se plaindre d'être dans l'impossibilité de parvenir à la connaître? L'Eglise dès le premier moment, pour ainsi dire, de sa formation, aussi étendue que la terre connue, fait entendre sa voix de toutes parts, pour appeler tous les hommes à la vérité et à la sainteté. Elle offre aux savants, et aux simples capables de raisonnement, toutes les preuves qu'ils peuvent désirer pour s'assurer des faits qu'elle leur propose, et aux simples incapables de raisonnement tous les moyens de servir leur Créateur, comme il veut qu'on le serve pour lui plaire; en lui offrant en elle-même un motif suffisant d'écouter ses leçons et de les recevoir? Jésus-Christ lui a imprimé des caractères de vérité et d'autorité, que la raison, dans quelque degré qu'on la suppose, ne saurait s'empêcher d'apercevoir et d'y déférer, de même, en quelque proportion, que Dieu a imprimé dans la nature des caractères si marqués de sa sagesse et de sa bonté, que la raison pour peu qu'elle soit attentive ne saurait s'empêcher de l'y reconnaître et de l'adorer.

D'où peut donc naître le refus de se rendre à une autorité si grande et si visible? Il ne saurait être que l'effet, ou d'un aveuglement étrange, comme dans le Juif, ou d'un orgueil insensé, comme dans l'hérésiarque, ou d'une vanité imbécile, comme dans le peuple assez simple pour écouter la voix de l'hérésiarque, ou d'une honteuse lâcheté, comme dans ses enfants ingrats qui la déshonorent par leurs mœurs. Mais il ne suffit pas d'être aveugle, superbe, vain, lâche, il faut être maniaque pour attribuer, avec l'auteur du *Despotisme oriental*, sa formation à une terreur panique. Un esprit qui est à soi ne peut méditer l'établissement de cette sainte société sans ouvrir les yeux à la lumière si pure qui y éclate. La main du Tout-Puissant est ici manifeste. Il n'y a que lui qui puisse être l'auteur de la sainteté de son chef. Il n'y a que lui qui puisse être l'auteur de la beauté de sa morale : il n'y a que lui qui ait pu former des cœurs sur cette morale dans de faibles mortels, dont les âmes unies à des corps fragiles sont frappées incessamment d'impressions sensibles de plaisir ou de douleur.

XVI. Un Chrétien, armé de tant de preuves qui ne lui permettent pas de douter que Jésus-Christ ne soit la vérité même, n'est point ému des difficultés qu'il rencontre, soit en étudiant les Ecritures, soit en méditant les mystères de la religion. Ce qui le surprend, c'est de voir les incrédules rassembler avec soin ces difficultés, les étaler avec complaisance, les exalter avec joie, comme des découvertes rares et intéressantes.

On ne peut, répètent-ils incessamment, concilier vos anciens livres ni avec la bonne

physique, ni avec l'histoire. La langue dans laquelle ils sont écrits, est une langue qui n'est plus en usage depuis plusieurs siècles : elle est pauvre et stérile : elle abonde en figures, en métaphores, en allégories. Vos prophètes sont obscurs. En combien d'endroits n'est-on pas arrêté par des textes qui se contredisent? Vos livres moins anciens ne sont pas à couvert de tous les reproches. Le style est d'une simplicité qui rebute; il est souvent obscur, et il n'est pas aisé d'accorder les auteurs de ces livres les uns avec les autres.

Ces difficultés détruisent-elles aucun des faits qui démontrent que Jésus-Christ est la vérité même? Si elles les laissent subsister, quelles conséquences est-il possible d'en déduire, sinon contre les bornes de l'intelligence humaine?

Jésus-Christ autorise la Loi, les Prophètes, les Psaumes; il est la vérité : donc les Ecritures sont dignes de la plus profonde vénération. Il n'est point de difficulté qui ne doive plier sous un raisonnement de cette évidence.

Au reste, un Chrétien éclairé n'ignore pas que ces difficultés se trouvent éclaircies en mille ouvrages différents; et il admire la mauvaise foi des incrédules qui les présentent comme neuves, sans aucun égard aux éclaircissements, et sans même daigner en faire mention.

Il convient volontiers que dans les Ecritures il y a des faits qu'il n'est pas aisé de concilier avec les systèmes de ces philosophes qui s'érigent en constructeurs de l'univers. Mais qu'est-ce que ces systèmes? que de vaines fictions de l'esprit humain. Il lui suffit de n'y rien apercevoir qui soit contraire aux expériences qui sont la source de la bonne physique; ou du moins qu'on ne conçoive très-facile à la puissance du Créateur. Il n'en estime pas moins nos livres, à cause de la difficulté d'en accorder l'histoire en quelques endroits avec l'histoire profane : il sait qu'il ne nous reste aucun historien de l'antiquité profane, qui ne soit postérieur de plusieurs siècles à nos premiers historiens sacrés : il sait de plus que puisque nous sommes si éloignés du temps où les Livres saints ont été écrits, et que nous n'avons qu'une connaissance très-obscure de l'histoire de ces siècles reculés; il n'y a que des téméraires qui soient capables de rejeter sur des conjectures historiques ou chronologiques, ce que des auteurs plus voisins de ces temps ont admis, sans être retenus par les difficultés qui nous arrêtent.

Les plaintes des incrédules au sujet de la langue de nos anciens Livres sont pitoyables. Faudrait-il donc, pour leur plaire, qu'ils eussent été écrits en français, dans l'état même où est aujourd'hui cette langue? Les livres les plus anciens du monde ne doivent-ils pas être écrits dans la langue la plus ancienne du monde? Si elle est peu riche, c'est qu'elle est si ancienne. La langue primitive des hommes a dû être proportionnée à leurs besoins et à leurs connaissances, par conséquent extrêmement simple et bornée. Qu'importe qu'elle ne soit plus en usage? Combien d'autres langues anciennes sont dans le même cas? En est-elle moins bien entendue? les anciennes traductions faites par des hommes qui en avaient une parfaite connaissance suffisent pour la rendre intelligible. Qu'importe encore qu'elle abonde en figures? Les expressions figurées ont leur sens fixe et déterminé, de même que les expressions simples. Quand l'Ecriture, par exemple, en parlant de Dieu emploie des images pour nous élever à la connaissance de ses perfections infinies; qu'elle lui donne des yeux qui voient tout, pour nous élever à l'idée de sa toute science; qu'elle lui donne des bras qui font tout, pour nous élever à l'idée de sa toute-puissance; qu'elle le fait descendre ici-bas et considérer ce qui se passe parmi les hommes, pour nous élever à sa qualité de juge, et nous faire comprendre combien sa justice est éclairée et circonspecte; qui peut s'y méprendre? il n'y aurait que des imbéciles du plus bas ordre. La raison est conduite au vrai sens de ces expressions figurées par cent autres textes les plus précis sur la nature de l'être Créateur.

Nos prophètes sont clairs où ils doivent être clairs; et ils n'ont d'obscurité que celle qu'ils doivent avoir relativement aux événements futurs qu'ils annoncent. Leur obscurité n'a rien de commun avec les oracles trompeurs du paganisme, dont l'ambiguïté et l'équivoque faisaient tout le mérite. D'ailleurs que devient cette obscurité quand on rapproche les prophéties, soit des interprétations qu'en ont données les apôtres, soit des événements qui concernent la religion chrétienne? elle se change en lumière. On voudrait ne trouver dans les ouvrages des prophètes ni figures ni énigmes. Mais devaient-ils employer un style qui n'eût rien d'analogue ni au génie de la langue dans laquelle ils écrivaient, ni au caractère des hommes pour lesquels ils écrivaient, ni au goût du pays dans lequel ils vivaient? S'ils écrivent comme écrivaient les hommes les plus sages de leur siècle et de leur pays, que peut-on exiger de plus?

Lorsqu'on s'arrête aux apparences les plus légères, dès qu'elles favorisent l'incrédulité, on peut sans doute s'imaginer voir des contradictions dans nos Ecritures; mais qu'est-ce que ces contradictions aux yeux de ceux qui approfondissent les choses? Ce sont des fantômes qui disparaissent à l'aide, ou des anciens manuscrits, ou des anciennes versions, ou de l'explication des termes susceptibles de divers sens, et souvent du changement d'une lettre.

Quant au style des auteurs du Nouveau Testament, il ne peut déplaire qu'à des génies frivoles, sans goût et sans raison. « Si les ministres de la vérité, dit Origène, par un effet de l'amour qu'ils ont pour tous les hommes, n'ont rien si à cœur que de se rendre utiles au plus grand nombre qu'ils peuvent, et de faire connaître cette vérité à tou-

tes sortes de personnes, s'il était possible, sans distinction de savants ou d'ignorants, de Grecs ou de Barbares ; si, dis-je, leur humanité n'éclate jamais mieux que quand ils se mettent en état de convertir les plus simples et les plus grossiers, il est clair que, pour réussir dans ce dessein, ils doivent s'étudier à parler populairement et d'une manière proportionnée à l'intelligence de tout le monde. Ceux qui traitant de misérables et d'indignes que l'on s'arrête à eux, ces personnes simples, dont la capacité ne va pas jusqu'à sentir les beautés d'un discours bien suivi et d'une période bien tournée, ne considèrent que les hommes nourris dans les lettres et dans les sciences ; ceux-là donnent des bornes bien étroites au désir de se communiquer ; ce que je dis pour défendre, contre les accusations de Celse et de quelques autres, la simplicité du style de nos Ecritures, qui semblent n'avoir aucun lustre auprès de ces compositions si brillantes, où tous les préceptes de l'art sont observés. Mais c'est que notre Jésus et ses apôtres, dans les enseignements qu'ils nous ont laissés, n'ont pas eu simplement en vue de dire des choses véritables ; ils ont voulu aussi les dire d'une manière qui pût s'insinuer dans l'esprit des peuples, jusqu'à ce qu'étant ainsi gagnés et attirés, chacun s'élevât, selon ses forces, aux mystères cachés sous cette simplicité apparente. » En un mot, une loi telle que l'Evangile, pour tous les hommes de tous les temps, de tous les pays, devait être publiée dans un style qui pût être entendu de tous les hommes, dans tous les temps, dans tous les pays.

Sans entrer dans toutes ces discussions, un Chrétien, persuadé de l'inspiration des Ecritures, est dès là même assuré qu'il ne s'y trouve rien de faux, rien d'absurde ; parce que Dieu est la souveraine vérité qui ne peut tromper, la souveraine raison qui ne peut se contredire. Ce qu'il y cherche, ce ne sont pas des connaissances propres à l'amuser, à repaître sa curiosité ; c'est la connaissance de son auteur, de son origine, de ses devoirs, des remèdes à ses misères, de sa destination, de la route qu'il faut suivre pour arriver au bonheur : or, par rapport à ces vérités essentielles, nos Livres saints offrent une abondance de lumières qui ne laissent rien à désirer.

XVII. Un Chrétien éclairé n'est point ému des sacrées obscurités qui couvrent nos mystères. Il sait que, quelque objet qu'il envisage, il est forcé à l'humble aveu que sa raison n'est point faite pour tout connaître et pour tout comprendre. S'il réfléchit sur l'idée qu'il a de l'Etre souverainement parfait, il ne voit, dans ses perfections et dans leur réunion, qu'un abîme où il se perd. Si de l'idée du Créateur il descend à celle de ses ouvrages, le moindre atome suffit pour l'arrêter et le confondre. Il se comprend aussi peu lui-même ; il ne sait comment il naît, ni comment il croît, ni comment il se nourrit, ni comment il voit, ni comment il entend. Il n'est donc pas surpris de ne pouvoir comprendre comment s'allie en Dieu la trinité des personnes avec l'unité et la simplicité de son être ; les dogmes du péché originel, de la prédestination, de l'éternité des peines, avec sa bonté et sa justice, la liberté humaine avec sa qualité de cause universelle de tous les êtres et toutes leurs modifications ?

Notre raison, créée pour posséder la vérité, est sans doute capable de la connaître avec évidence. Mais ne lui attribuons pas des prérogatives contre lesquelles une funeste expérience réclame à chaque instant. La raison ne peut faire que des chutes honteuses, lorsque, peu contente des lumières solides qui lui démontrent les vérités qui lui sont nécessaires, elle veut, en approfondissant trop, percer les ténèbres dont sa propre faiblesse les environne. Etudions ces principes. Nous sommes capables de les connaître : mais leur solidité, une fois reconnue, ne les abandonnons pas à cause des conséquences absurdes qui paraissent quelquefois en résulter et que les principes désavouent, quoique notre esprit n'ait point assez de lumière et de force pour rompre la chaîne qui paraît mettre une liaison si intime entre la vérité et l'erreur.

Si c'est là une des premières maximes dont il ne puisse jamais être permis de s'écarter dans les sciences humaines; la raison permettrait-elle de n'y avoir aucun égard, lorsqu'il s'agit de la religion, l'unique science vraiment intéressante, l'unique vraiment nécessaire? D'un côté, la religion désavoue toutes les conséquences absurdes qu'on prétend résulter de ses dogmes; de l'autre, ces conséquences ne touchent ni à son principe ni à ses preuves : son principe, qui est la révélation, est un fait, et ses preuves sont des faits : or, des raisonnements purement métaphysiques, tels que les conséquences qu'on prétend tirer de ses dogmes, ne peuvent rien contre des faits.

La conséquence juste qui suit de la révélation, est qu'il ne peut rien y avoir dans son objet qui soit contraire à la raison, parce que la vérité est une, et ses portions, quoique d'un genre différent, ne peuvent jamais se contredire : par conséquent que la religion ne peut, en quelque point que ce soit, être opposée à la raison, parce que Dieu est également auteur de l'une et de l'autre : par conséquent que les inductions de l'incrédulité n'ont point d'autre source qu'un défaut de sens ou la mauvaise foi. Dès que Dieu parle, nous devons le croire. Quelle idée aurions-nous de nous-mêmes, si nous osions lui refuser cet hommage ? Quoi ! parce que nous savons mesurer quelques lignes, calculer quelques quantités, voir, toucher les superficies de quelques corps, nous prétendrions mieux connaître Dieu qu'il ne se connaît lui-même, pénétrer tous les secrets de sa sagesse, embrasser le plan de la Providence?

XVIII. Si un Chrétien éclairé n'est point ému des difficultés qu'il rencontre, soit en lisant les Ecritures, soit en méditant les

mystères de la religion; pourrait-il l'être par la réputation de savants qu'ont les adeptes de l'incrédulité? Les uns, dit-on, sont d'habiles géomètres; les autres, des poëtes fameux; les autres sont profonds dans la connaissance de l'antiquité. C'en est trop pour ne pas en imposer à une multitude de sots, qui ne connaissent de la religion que quelques maximes qui les condamnent, et qui se croient des génies quand ils pensent d'après des hommes d'une certaine célébrité. Mais que peuvent ces grands noms sur un Chrétien éclairé?

Son raisonnement est simple : Dieu seul peut faire des miracles, connaître l'avenir, l'annoncer comme cause des événements, et il ne peut tromper : voilà ce que Jésus-Christ a fait; donc il est la vérité. Le poëte dont tout le savoir gît dans l'imagination peut répondre tout ce qu'il lui plaira ; mais le géomètre ne peut nier la première proposition, sans convenir que toute sa science n'est qu'une pure fiction de son esprit, parce qu'elle n'est pas appuyée sur des principes qui soient plus évidents. Le littérateur ne peut nier la seconde proposition sans convenir que l'histoire n'est qu'une fable ; car il n'est point de faits qui soient d'une plus grande certitude.

Que diront donc ces usurpateurs du nom de sages pour leur défense ? ils ne diront pas, sans doute, qu'ils ne sont pas en état d'étudier les faits qui servent de fondement à la religion chrétienne ; parce qu'une telle étude demande trop de temps et de connaissance. Cette réponse pourrait paraître tolérable dans la bouche des petits-maîtres de l'un et de l'autre sexe, qui, sentant l'incompatibilité de la religion avec leur vie de vanité, de curiosité, de mollesse, de plaisirs qu'ils sont bien résolus de continuer, peuvent s'imaginer que leur ignorance suggérée et entretenue par l'intérêt des passions, sera pour eux un juste sujet d'excuse devant le tribunal du Juge des vivants et des morts. Nous ne craignons pas de la part de nos savants une réponse si humiliante. Ils diront qu'ils ont approfondi mieux que nous les faits dont il s'agit, mais qu'ils ne leur ont point paru démontrés, que par conséquent ils ne croient pas qu'ils méritent leur assentiment. Quel genre donc de démonstration exigent-ils en matière de faits ? Est-ce une démonstration métaphysique ou géométrique ? Leur demande serait visiblement injuste et insensée; les faits ne sont pas susceptibles de ce genre de démonstration. Quand il s'agit de faits anciens, leur démonstration ne peut être fondée que sur le témoignage des hommes; or nous défions nos prétendus savants de citer aucun fait dont il n'ont pas été témoins, qui soit appuyé sur une démonstration plus forte de ce genre, que les faits qui servent de fondement à la religion chrétienne. Ce qu'ils peuvent donc dire pour se refuser à nos preuves, est qu'ayant reçu du Créateur la raison pour se conduire, ils en sont contents et qu'ils s'embarrassent fort peu des lumières plus abondantes qu'il voudrait leur donner; lumières qui ne serviraient enfin qu'à confondre leur raison, si elles lui étaient supérieures ; ou à gêner et contraindre leur cœur, si elles en contrariaient les penchants. Si ces grands philosophes en sont réduits là, nous ne pouvons que les plaindre. La raison nous dicte que rien n'est plus juste ni plus raisonnable que d'écouter la voix du Créateur quand il daigne nous la faire entendre; soit que les vérités qu'il nous enseigne surpassent nos intelligences, soit qu'elles contrarient nos penchants. Ce que la raison nous dicte encore, c'est de demander à ce grand Maître, avec toute l'ardeur dont nous sommes capables, son secours pour l'écouter avec autant de soumission que de reconnaissance, et pour conformer avec autant de constance que de fidélité nos sentiments et nos mœurs à ses leçons divines. C'est le moyen assuré de n'être pas séduit par tant d'écrits insidieux que répandent de toutes parts les ennemis infatigables de toute vérité salutaire.

---

# RÉCAPITULATION

## PLUS ABRÉGÉE QUE LA PRÉCÉDENTE.

Tout fidèle devant être toujours prêt, selon saint Pierre (*I Petr.* III, 15), *à répondre pour sa défense à tous ceux qui lui demandent raison de son espérance :* abrégeons notre récapitulation, et mettons-nous en état de remplir un devoir si juste avec autant de simplicité que de précision.

Il y a un Dieu, dira le fidèle, c'est une vérité que tout démontre, mais qui ne paraît pas avoir besoin de démonstration; je la trouve, je la sens dans l'intime de mon âme. Elle est pour moi aussi évidente que cet axiome : nul effet sans cause.

Mais, s'il y a un Dieu, n'est-il pas évident que je dois l'honorer par tout mon être ? je ne puis avoir reçu l'existence pour une autre fin.

Mais de quelle manière dois-je l'honorer pour lui plaire? Ici l'évidence m'abandonne. Je conçois bien clairement que je ne puis trop admirer sa majesté, louer sa grandeur, reconnaître ses bienfaits, me confier en sa bonté, craindre sa justice, aimer sa perfection, obéir à ses lois, et qu'étant fait pour vivre en société avec d'autres hommes, je dois m'unir à eux dans l'expression de si jus-

tes sentiments. Mais quelles vérités m'importe-t-il de savoir ? Quels biens dois-je espérer ? Quels maux ai-je à craindre ? Dans quelle mesure dois-je aimer l'auteur de mon être ? Quelles sont les lois auxquelles je dois m'assujettir ? De quelle ressource puis-je me flatter dans mes prévarications ? Par quels signes dois-je exprimer avec mes semblables les sentiments qui nous doivent être communs à l'égard du souverain Etre ? Si je consulte ma raison, ou elle est sans réponse, ou sa réponse est si obscure qu'elle n'est propre qu'à plonger mon âme dans l'incertitude la plus affligeante. Si je consulte sur ce sujet la raison de mes semblables, soit anciens, soit modernes ; quel parti est-il possible de prendre dans cette foule d'opinions contradictoires dont le genre humain a été la proie dans tous les temps ?

Je conclus de là que le Dieu qui m'a fait est le seul qui puisse m'éclairer et fixer tous mes doutes en m'apprenant quelles vérités je dois croire, quels biens je dois attendre de sa bonté, quels maux je dois craindre de sa justice, dans quelle mesure je dois l'aimer, quelles sont les lois que m'impose sa volonté éternelle, quelle est la ressource que me prépare sa miséricorde contre sa justice dans mes prévarications, par quel culte extérieur je dois former avec mes semblables une société d'adorateurs de sa sainteté infinie.

Je ne saurais me persuader que l'Etre souverainement sage ayant fait l'homme pour l'honorer, l'ait abandonné à ses propres recherches ou plutôt à ses ténèbres sur le culte qu'il en exige, par conséquent sur tant de vérités essentielles que je viens de parcourir, sans la connaissance desquelles néanmoins qu'est-ce que pourrait être ma religion ? Dieu a-t-il donc parlé à l'homme ? c'est un fait très-possible et très-vraisemblable ; mais la possibilité et la vraisemblance ne suffisent pas dans une matière de cette conséquence. Quel danger n'y aurait-il point de prendre la voix de l'homme pour la voix de Dieu ? la plus grande certitude n'est point ici de trop. Voyons s'il est possible d'y parvenir.

Il me semble que la difficulté n'est pas insurmontable pour un amateur sincère de la vérité, qui a le bonheur de connaître l'Eglise catholique. Cette société si nombreuse, si étendue, composée dès sa naissance de tant de divers peuples atteste qu'elle tient de la bouche de Dieu même la religion qu'elle professe, et que cette religion est la seule manière dont Dieu veut être honoré pour lui plaire. Elle atteste ce fait d'une voix constante et unanime ; elle l'a toujours attesté sans variation depuis le premier moment de son existence ; elle y remonte de siècle en siècle sans interruption, elle s'y rapporte tout entière comme à son unique cause ; il est même impossible de lui en assigner une autre dans le temps même où elle se forma, temps où régnaient universellement les passions les plus grossières, les opinions les plus insensées, les erreurs et les superstitions de tout genre.

Je conçois bien qu'en admettant son témoignage, je ne puis me dispenser de regarder la religion comme la seule manière dont Dieu doive être honoré pour lui plaire ; parce que Dieu étant un, il ne peut y avoir qu'une religion. Mais pourrais-je récuser son témoignage ? la soupçonnerais-je de vouloir tromper ? un complot de mensonges est impossible dans une société telle qu'est l'Eglise. De plus, quel intérêt serait-il possible de lui prêter pour l'erreur ? La soupçonnerais-je d'avoir été trompée ? le fait qu'elle atteste ne peut être reçu qu'à cause de son évidence, car tous les intérêts les plus chers s'opposaient à sa réception, préjugés, opinions, passions, soit dans le paganisme, soit dans le judaïsme.

Ce qui n'augmente pas peu ma confiance dans le témoignage de l'Eglise, c'est que je trouve dans sa doctrine l'éclaircissement de tous mes doutes sur les points dont la connaissance me paraissait nécessaire à la religion véritable. J'y trouve une idée sublime de l'Etre souverainement parfait, une idée juste de moi-même et de ma destination, une idée suffisante des biens et des maux qui m'attendent après cette vie, selon le bon ou mauvais usage que j'y aurai fait de mon existence ; le détail le plus complet de mes devoirs soit envers l'auteur de mon être, soit envers moi, soit envers mes semblables, tous les secours que je puis désirer, soit pour me soutenir dans ma faiblesse, soit pour me relever dans mes chutes, soit pour obtenir de sa souveraine justice l'abolition de mes prévarications.

Oh ! qu'il était digne de la bonté de Dieu de faire entendre sa voix dans le temps que l'Eglise assigne pour époque à sa formation ! Nouveau motif de confiance au témoignage de l'Eglise. La terre était alors dans un état effroyable, Dieu y était inconnu ; tout, excepté lui, y était adoré, si ce n'est parmi un petit peuple qui en conservait la connaissance. Et encore les docteurs de ce peuple avaient substitué des traditions humaines aux lois qu'il en avait reçues. C'est dans de telles circonstances que le Fils de Dieu se fit homme, selon l'Eglise, pour parler aux hommes. Il se montra au milieu de ce petit peuple qui avait le bonheur de connaître le Dieu véritable, mais qu'il servait si mal ; il se montra avec une sainteté que l'homme peut bien admirer, mais dont il n'eût jamais pu se former l'idée ; il y publia ses lois, aussi dignes d'admiration que sa sainteté même ; tous ses pas étaient marqués par des bienfaits ; sa parole rendait la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, la santé aux malades, la vie aux morts, etc. Mais ces merveilles n'étaient que comme des figures et l'essai des merveilles qu'il devait opérer sur les esprits et sur les cœurs.

Ce miracle, il le fit dépendre de sa mort ; parce qu'avant que la terre pût recevoir les grands effets de la miséricorde infinie, l'ordre violé par tant de crimes dont la terre

était couverte, demandait d'être réparé par le sacrifice d'une victime pure et innocente, telle qu'était l'humanité que le Fils de Dieu s'était unie. Le sacrifice est offert, l'ordre est réparé, la terre va changer de face. Le Fils de Dieu tire du tombeau son humanité : il apparaît à plus de cinq cents de ses disciples : parmi eux il en choisit quelques-uns; lesquels pauvres, ignorants, timides, l'avaient honteusement abandonné à la mort : il les charge de publier ses lois par toute la terre, en commençant par le lieu même où il vient de la souffrir ; il leur communique son esprit, il leur donne le pouvoir d'opérer des miracles en son nom; il les remplit de lumière, de force, de courage.

Puis-je donc méconnaître le Fils de Dieu fait homme dans l'auteur de l'Eglise ? Quel autre qu'un Dieu pouvait offrir dans sa personne le modèle d'une sainteté si au-dessus de l'esprit de l'homme, et tout à la fois si aimable, qu'il voudrait en pouvoir être l'imitateur ? Quel autre qu'un Dieu a pu proposer des lois à l'homme, si supérieures à sa faiblesse, et toutefois si conformes à sa raison, qu'il ne saurait s'en écarter sans se reprocher son injustice? Quel autre qu'un Dieu a pu opérer tant de prodiges bienfaisants, pour se faire reconnaître et suivre par un peuple trop grossier et trop charnel pour être sensible à l'éclat de sa sainteté et à la beauté de ses lois ?

Le changement arrivé sur la terre dans la formation de l'Eglise, ce passage de ténèbres à la lumière, de l'erreur à la vérité, des superstitions les plus déshonorantes pour la raison à l'adoration du Dieu véritable, des horreurs des vices à toutes les vertus ; quelle révolution ! Quel autre qu'un Dieu a pu en être l'auteur ? Quel autre qu'un Dieu pouvait ainsi disposer des esprits et des cœurs ? Quel autre qu'un Dieu pouvait même former le projet d'un tel événement ? Quel autre qu'un Dieu fait homme en pouvait faire dépendre le succès de sa mort, ce terme fatal de tous les projets humains? Quel autre qu'un Dieu fait homme pouvait attacher à l'immolation de son humanité la réparation de la violation de l'ordre, et lever ainsi tout ce qui s'opposait à l'effusion de la miséricorde infinie sur la terre? Ne fallait-il pas être la source de la grâce et de la vérité ? Quel autre qu'un Dieu fait homme, après avoir offert son humanité en sacrifice, a pu la faire triompher des ténèbres du tombeau?

Quel autre qu'un Dieu a pu éclairer la terre par un petit nombre d'hommes, en changeant tout à coup leur ignorance en science, leur faiblesse en force, leur timidité en courage, et en leur soumettant les lois de la nature, pour convaincre tout homme raisonnable qu'ils étaient les porteurs des volontés du Maître de la nature? Pourrais-je encore ne pas reconnaître le Fils de Dieu fait homme dans l'auteur de l'Eglise, en l'entendant annoncer avant l'événement tout ce qui doit lui arriver de la part du peuple qu'il honore de sa présence et de ses bienfaits, et tout ce qui doit arriver à ce peuple en conséquence de son ingratitude et de son aveuglement; en l'entendant annoncer avant l'événement aux publicateurs de ses lois leur destinée future; enfin en l'entendant promettre, dans les termes les plus précis, la fondation de son Eglise, sa perpétuité, ses combats, ses victoires, jusqu'à la consommation des siècles ? Ses prédictions montrent que l'avenir lui est présent, et ses promesses qu'il en dispose. Je ne suis plus étonné de voir l'auteur de l'Eglise promis dès l'origine du monde au premier homme, figuré par une loi divine, prédit par une suite de prophètes qui se succèdent les uns aux autres pour rendre la terre attentive à son avénement.

Le Fils de Dieu fait homme au moment arrêté dans les décrets éternels, est l'objet de la complaisance du souverain Etre. La promesse qui en est faite au premier homme est pour moi une nouvelle preuve de la vérité de la religion de l'Eglise. J'y vois, comme j'osais le penser, que le Créateur ayant fait l'homme pour l'honorer, il ne l'avait pas abandonné à ses propres recherches pour découvrir la manière dont il devait l'honorer pour lui plaire. Par quels prestiges donc des sens et des passions, la postérité du premier homme put-elle oublier une religion si sainte et si consolante, et mettre à sa place tant de bizarres et monstrueuses superstitions?

Après ce court exposé de sa foi, le fidèle ne disputera pas avec l'incrédule : il se contentera de gémir sur son aveuglement volontaire, et de demander à Dieu qu'il daigne l'éclairer. Il n'évitera pas avec moins de soin d'écouter ses passions; persuadé qu'un cœur qui s'y livre a dès là même un intérêt secret d'étouffer sa foi, pour n'être pas continuellement en guerre avec lui-même. Il sera toujours en garde contre ces ennemis intérieurs, artificieux, dangereux, assidus. Il prendra l'Evangile pour l'unique règle de ses sentiments et de sa conduite, comme il l'est de sa créance, afin qu'il soit en tout conséquent et raisonnable.

Pour bien terminer ce traité, et pour mieux faire sentir le prix des vérités qui y sont établies, il faudrait, ce semble, tracer un tableau des dogmes de nos prétendus sages, qui se glorifient d'être dans les grands principes, et qui ne nous regardent que comme des idiots, à peine distingués des brutes, et nés pour ne nous repaître que d'illusions et de chimères. Mais nous ne pouvons nous résoudre de priver le lecteur de tracer lui-même ce tableau, en rassemblant et en rapprochant les esquisses que nous en avons données, suivant que le sujet que nous traitions nous y a conduits : il verra sortir de ces divers coups de pinceau un tableau assez fidèle et assez ressemblant. Quiconque sera capable de l'envisager sans saisissement, pourra se vanter d'être en état de voir les objets les plus hideux et les plus monstrueux sans crainte, sans effroi, sans horreur.

# OBSERVATIONS

## SUR LA PHILOSOPHIE DE L'HISTOIRE.

A SON ÉMINENCE

*MONSEIGNEUR LE CARDINAL DE CHOISEUL-BEAUPRE,*

ARCHEVÊQUE DE BESANÇON, PRINCE DU SAINT EMPIRE, PRIMAT DE L'INSIGNE ÉGLISE PRIMATIALE DE LORRAINE, GRAND AUMÔNIER DU FEU ROI DE POLOGNE, DUC DE LORRAINE ET DE BAR, ETC.

*Monseigneur,*

*Je ne doutais nullement que le public ne reçût bien l'Examen des faits qui servent de fondement à la religion chrétienne, en le voyant honoré de la protection de Votre Eminence. J'ose encore avoir recours à ce moyen pour lui faire accueillir aussi favorablement des Observations sur la Philosophie de l'Histoire et sur le Dictionnaire philosophique portatif. Il s'agit des mêmes faits. Dans l'Examen des faits, j'ai tâché d'en défendre la certitude et la vérité contre les attaques du sieur Fréret : dans les Observations, je tâche de les venger des insultes d'un agresseur moins dangereux par l'apparat d'une vaine érudition, mais plus séduisant pour le peuple des petits-maîtres et des petites-maîtresses par les agréments du style; et peut-être encore plus formidable pour un grand nombre de gens de lettres, par le ridicule qu'il sait jeter sur ses contradicteurs. Des cœurs peu sensibles à la piété peuvent l'être beaucoup à des bouffonneries.*

*La discussion des deux trop fameuses rapsodies, dont il est question, peut servir à mettre dans un beau jour la vérité et la certitude des faits sur lesquels est appuyée la religion chrétienne. Outre cet avantage, il en est un autre qui ne me paraît pas moins précieux : c'est la découverte du système de la secte des nouveaux philosophes.*

*Je ne pouvais, Monseigneur, me persuader qu'il fût possible de reconnaître un Dieu auteur de l'univers, et de ne pas reconnaître en même temps notre sainte religion pour son ouvrage. Quel ouvrage, en effet, dans l'univers porte plus de caractères de divinité? le Maître de la nature l'a fait servir presque tout entière en divers temps à rendre témoignage que l'univers ne subsistait que pour elle. Le sieur Fréret avait senti l'inséparabilité de l'idée d'un Dieu et de la divinité de notre religion : aussi n'hésita-t-il pas (sous le nom de Trasibule) de rejeter la première. Il y avait lieu de soupçonner que la nouvelle secte, aussi ennemie de notre religion que le sieur Fréret, et ne sentant pas moins que lui la liaison de sa vérité avec l'existence d'un Dieu, niât l'une et l'autre de ces vérités. Mais le soupçon se réalise dans le Dictionnaire philosophique, où l'on pose tous les principes du matérialisme avec les conséquences qui en dérivent. Quel monstre ! Il ne peut devoir sa naissance qu'au désespoir des passions contre la vérité d'une religion qui les menace des vengeances éternelles d'un Dieu infiniment saint, infiniment juste. Certes, Monseigneur, si notre religion ne paraissait pas porter sur des preuves d'une évidence et d'une force invincible à nos nouveaux philosophes, s'efforceraient-ils, pour s'y dérober, de renverser tous les fondements de la certitude humaine? Se précipiteraient-ils dans toutes les horreurs du pyrrhonisme? Se boucheraient-ils les oreilles pour ne point entendre la voix et du sens intime, et de la raison, et de la nature : du sens intime qui crie que la pensée ne saurait être l'effet ni une modification de la matière; de la raison, qui exclut de la matière toute idée d'éternité, et d'activité; de la nature, qui offre de toutes parts les traits les plus marqués d'une intelligence souverainement sage et puissante.*

*Je m'arrête, Monseigneur, je craindrais d'abuser de vos bontés à mon égard, en poussant plus loin mes réflexions. J'attends avec confiance de votre Eminence, qu'elle me pardonnera cet épanchement de mon cœur dans celui de mon archevêque. Je connais son amour pour la religion, ses gémissements sur les progrès de l'incrédulité, ses soins et ses travaux pour en préserver le troupeau que le souverain Pasteur a confié à sa conduite et à sa vigilance.*

*Je suis avec le plus profond respect, Monseigneur, de Votre Eminence,*

Le très-humble et très-obéissant serviteur,

LE FRANÇOIS.

# AVANT-PROPOS.

On ne peut refuser une belle imagination à l'auteur de la *Philosophie de l'histoire* et du *Dictionnaire philosophique portatif.* Son style est amusant, varié, plein de sel, hardi, chargé d'un grand nombre de faits anciens. Sous quelque forme que se montre la vérité, elle est digne de tout notre amour : mais combien paraîtrait-elle aimable, si elle se montrait sous des dehors si attrayants? Peut-on voir sans douleur l'abbé Bazin, au lieu de consacrer à la vérité des talents si peu communs, ne les mettre en œuvre que contre elle? Il n'en fait usage que contre la religion. Il attaque ouvertement aux chapitres 38 et suivants de la *Philosophie de l'histoire*, le peuple juif, Moïse, son libérateur en Egypte, son législateur et son conducteur dans le désert, Josué son introducteur dans la terre de Chanaan, les Juges ses gouverneurs dans le même pays, sa destinée et celle de ses rois jusqu'à la captivité de Babylone, et depuis le retour de sa captivité jusqu'au renversement de sa capitale et de son temple par les Romains, ses prophètes, ses prières, le corps de ses Ecritures.

On penserait peut-être qu'il n'a point en vue ce peuple dans les chapitres qui précèdent le chapitre 38; ce serait se tromper. C'est contre lui qu'il dirige tous ses coups quoique plus sourdement. Dans les deux premiers chapitres, il décèle son opposition à Moïse au sujet des révolutions arrivées à notre globe et de la descendance de tous les hommes d'un seul et même père. Paraît-il dans la suite reconnaître la certitude de quelques événements qui concernent les nations anciennes? ce n'est que pour combattre la certitude de ceux qui concernent les Juifs. Travaille-t-il à répandre des doutes sur d'autres événements de l'antiquité? ce n'est que pour faire retomber ces doutes sur l'histoire des Juifs. Ainsi tâche-t-il, si l'on peut s'exprimer de la sorte, de détruire tous les dehors, avant d'en venir au corps de la place.

Il est vrai qu'il ne cesse de répéter des protestations de soumission à l'Eglise et à son infaillibilité. Que penser de ces protestations? Nous souhaiterions de tout notre cœur qu'elles fussent sincères : mais elles ne sont qu'une dérision. Il reconnaît souvent que la religion juive est la préparation à la religion chrétienne, et qu'elle en est le fondement. Quelle idée ce philosophe, s'il s'entend lui-même et s'il est conséquent, peut-il donc avoir de la religion chrétienne? L'erreur ne peut préparer qu'à l'erreur; la vérité ne peut être fondée sur la fausseté. Et si la religion chrétienne est fausse, que devient l'Eglise? Quelle soumission mérite son infaillibilité? Comment d'ailleurs serait-il possible de penser favorablement de la sincérité de ses protestations, en le voyant revenir avec tant d'acharnement contre nos Livres saints à des difficultés cent fois battues? Si cependant il était possible d'avoir encore quelque doute à ce sujet, il nous mettra bientôt lui-même en état d'en juger.

Nous verrons ce moqueur se démasquer lui-même dans le *Dictionnaire philosophique*. Nous le verrons respectant aussi peu le christianisme que le judaïsme. Nous le verrons même jeter les principes d'un système destructeur de toute idée de religion, le système du matérialisme avec toutes ses conséquences.

Et s'il est vrai, comme l'assure M. de Voltaire (Lettre à M. Coger, professeur d'éloquence au collége Mazarin), que le *Dictionnaire philosophique* est le fruit des conférences de vingt savants, il faut en conclure que le matérialisme est le système que la nouvelle secte veut établir à la place de la religion. C'est néanmoins à une telle secte que M. de Voltaire a l'audace d'associer des personnes distinguées par leurs emplois et par leurs dignités, en France et dans d'autres pays de l'Europe, et même des têtes couronnées.

« J'ose vous dire en général, écrit-il au nouveau Bélisaire (*Lettre à M. Marmontel*, le 14 Auguste 1767), que nos principaux militaires, et ce qui compose le conseil, les conseillers d'Etat et les maîtres de requêtes sont plus éclairés qu'ils ne l'étaient dans le beau siècle de Louis XIV. Je vois avec plaisir, ajoute-t-il encore, qu'il se forme dans l'Europe une république immense d'esprits cultivés : la lumière se communique de tous côtés : il me vient souvent du Nord des choses qui m'étonnent : il s'est fait depuis environ quinze ans une révolution dans les esprits qui fera époque. » C'est sans doute ce que supposait un écrivain sur la destruction des Jésuites en France, en avertissant que la nouvelle secte était plus puissante et plus nombreuse qu'on ne pensait.

Il faut être bien osé pour confondre les lumières de nos premiers magistrats avec les ténèbres épaisses de l'incrédulité. Mais la sincérité de M. de Voltaire n'est pas assez bien établie pour l'en croire sur sa parole, quand il donne pour partisans de la nouvelle secte nos principaux militaires, nos conseillers d'Etat, nos maîtres de requêtes, etc. Où en serait la patrie, si elle n'avait pour défenseurs et pour juges que des hommes sans foi et sans loi? Quoi qu'il en soit, le nombre des partisans de la nouvelle secte pourrait être encore plus grand, sans qu'on pût en rien conclure contre la vérité de notre sainte religion. Au contraire, n'en devrait-on pas conclure qu'il faut que la vérité de cette religion porte sur des preuves d'une force invincible, puisque tant de prétendus beaux esprits sont contraints, pour

s'en débarrasser, de se livrer au plus monstrueux de tous les systèmes, le matérialisme, où tout ne serait plus qu'un songe, sans que même il fût possible de s'assurer qu'il y eût des songeurs?

Nous invitons cette foule de lecteurs imprudents et téméraires, si avides des productions impies de la nouvelle secte, de ne pas perdre de vue ce terme fatal, où elle veut les amener par ses vains raisonnements, par ses frivoles déclamations, par ses calomnies atroces contre Moïse, contre Jésus-Christ, contre les apôtres, contre l'Eglise. Ils ne peuvent trop se défier des discours qu'ils lui entendent tenir quelquefois en faveur de la Divinité. Ce ne sont que des mots dans sa bouche : elle craindrait de les révolter, si elle s'en déclarait ouvertement l'ennemie. Elle se contente, pour les amener comme de loin à son système, de leur rendre odieuse la Divinité que la religion adore. Dieu, leur dit-elle, est un être plein de bonté et de clémence ; au lieu, ajoute-t-elle, que la religion en fait un être cruel et farouche. Mais quel est le fondement d'une accusation si atroce? Quoi ! on accusera la religion de faire de Dieu un être cruel et farouche, parce qu'elle fait possession de reconnaître dans le Dieu qu'elle adore, la sainteté et la justice avec la bonté et la clémence.

Est-ce donc que la sainteté et la justice ne sont pas aussi essentielles à Dieu que la bonté et la clémence? Faudrait-il donc que Dieu, pour être bon, ne fût ni saint, ni juste, et qu'il traitât également les observateurs et les violateurs de ses lois? Ne faudrait-il donc pas nécessairement supposer que les misères qui nous écrasent dans ce bas monde fussent des effets de sa seule bonté, sans que la justice y eût aucune part? Dans cette dernière supposition, serait-il possible d'espérer dans une autre vie un sort moins malheureux que dans la présente? Le Dieu des Chrétiens est sans doute infiniment bon : lui seul même est bon, lui seul pouvant faire des êtres capables du bonheur de le connaître et de l'aimer comme leur Dieu. C'est ainsi que l'homme a été fait. Tout homme donc qui cherche son bonheur dans la connaissance et dans l'amour de Dieu comme son unique bien, ne saurait être qu'éternellement heureux, s'il sort de cette vie dans ces dispositions si conformes à l'ordre. Tout homme, au contraire, qui, au lieu d'aimer Dieu de tout son cœur comme son unique bien, cherche son bonheur dans l'amour d'un objet créé quelconque, ne saurait être qu'éternellement malheureux, s'il sort de cette vie dans ces dispositions si opposées à l'ordre. Nous ne pousserons pas ici plus loin nos réflexions. Nous allons commencer par entendre M. Bazin dans sa *Philosophie de l'histoire*. Nous l'entendrons ensuite dans son *Dictionnaire*.

L'abbé Bazin n'est qu'un conteur, nous répondit un savant à qui nous demandions s'il avait lu la *Philosophie de l'histoire :* je n'ai pu, ajouta-t-il, soutenir la lecture d'un écrivain si ennuyeux, qui ne redit toujours que les mêmes choses en d'autres termes.

Pourquoi, dira-t-on peut-être, répondre à un conteur? Mais peut-on aimer la religion, la voir outragée, et demeurer dans le silence? Cependant si la *Philosophie de l'histoire* ne devait tomber que dans les mains des savants, nous l'abandonnerions volontiers à leur juste mépris. Mais quelle impression n'est pas capable de faire sur des esprits peu instruits, cet ouvrage séducteur par un style brillant et par un clinquant d'érudition? Les vrais savants, bien loin d'être éblouis par un style brillant, n'en sont que plus en garde contre l'imagination de l'écrivain : ils savent combien elle est capable par ses saillies de faire illusion à un écrivain qu'elle domine. Un étalage d'érudition n'est pas plus propre à leur en imposer qu'un style brillant : ils ont recours aux sources. Les trouvent-ils altérées, ils ne voient plus dans cet étalage que la vanité de l'écrivain, ou la mauvaise foi dont ils veulent bien l'excuser, en supposant qu'il n'a fait que mettre en œuvre de faux mémoires qu'on lui a fournis. Tel a été le sort de l'abbé Bazin.

Un savant a donné un *Supplément à la philosophie de l'histoire;* et il a convaincu l'auteur, qu'il ne possède aucune des langues qui sont la base de l'érudition, et sans lesquelles on ne peut faire un pas dans l'antiquité ; qu'il parle de l'histoire ancienne en homme qui n'a pu la lire dans les sources ; qu'il n'a pas la plus légère teinture de chronologie ; et que tout ce qu'il dit de bon, il l'a pris dans MM. Bochart, Huet, Warburton, etc., sans même avoir entendu ces grands hommes : en deux mots, il le convainc de bévues, de fausses citations, d'ignorance de l'hébreu, du grec, du latin, de la chronologie, de l'histoire, de plagiat, etc.

Si le savant supplémenteur n'avait pas borné sa critique à la partie littéraire de la *Philosophie de l'histoire*, nous supprimerions volontiers les *Observations* que nous avons faites sur cette trop fameuse rapsodie. Une critique si juste et si profonde devrait bien suffire à un lecteur sensé pour lui rendre méprisable ce que le philosophe avance contre la religion judaïque. Quelle confiance, en effet, peut mériter un écrivain convaincu de bévues et d'ignorance grossières? Mais où sont aujourd'hui les lecteurs sensés des ouvrages de l'incrédulité? Le nombre en est plus petit qu'on ne pense. La religion est peu connue de ceux mêmes qui l'attaquent si opiniâtrément. Nous recevons dans l'enfance des notions de sa sublime doctrine. Qui s'applique en avançant en âge à la méditer? Qui en étudie les preuves? Qui en sonde les fondements? Les passions font entendre leur voix, on les écoute, on les suit : l'apostasie du cœur est complète : on ne cherche plus qu'à étouffer de sombres lumières qui importunent.

Pour y réussir, nos grands philosophes, qui rougiraient d'embrasser, comme le peu-

ple, des vérités aussi contraires à leur orgueil qu'à leurs attraits pour la volupté, parcourent rapidement quelque ouvrage des interprètes de nos livres sacrés : ils y voient des difficultés savamment éclaircies ; ils laissent les éclaircissements ; ils saisissent les difficultés, les publient avec emphase, en assaisonnant la publication qu'ils en font de bouffonneries, d'injures, d'obscénités ; le tout dans un pompeux galimatias propre à remuer les imaginations des petits-maîtres et des petites-maîtresses. Ceux-ci aspirant aussi au titre fastueux de philosophes, et ne portant qu'avec impatience un joug qui les incommode, dévorent de si belles productions. C'est ainsi que des hommes superbes infatués de leur prétendue science et d'une imagination dépravée pour ainsi dire dès le berceau, se sont érigés en sectaires, se sont fait et se font tous les jours des prosélytes. Quelle impression ne peut donc pas faire l'abbé Bazin par son style et par sa prétendue érudition sur une jeunesse ignorante et vicieuse? Il est capable de la conduire aux derniers excès de l'impiété et même à l'échafaud. Quels monstres en ce genre n'a-t-il pas produit? La capitale les a vus, elle en frémit encore d'horreur.

Nous ne croyons donc pas devoir supprimer les *Observations* que nous n'avions faites sur la *Philosophie de l'histoire*, que par la crainte qu'il ne se trouvât personne qui eût le courage d'en entreprendre la réfutation : car il est désagréable d'entrer en lice avec un auteur si fécond en redites et si stérile en raisons. Tout ce qu'on peut exiger, c'est que nous soyons extrêmement resserrés, soit dans l'exposé de tant de redites, soit dans la réfutation de tant de mauvaises chicanes : sur quoi nous espérons que le lecteur nous rendra justice. Nous nous bornons aux plus simples réflexions sur des vérités essentielles, mais traitées assez amplement dans l'*Examen des faits qui servent de fondement à la religion chrétienne*. Telles sont, par exemple, l'existence de Dieu, la spiritualité de l'âme, sa liberté, son immortalité, l'authenticité et l'inspiration des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, le déluge, l'établissement des anciennes monarchies, le caractère du peuple juif, sa destination, la promesse de Jésus Christ faite au premier homme après sa chute, etc. Nous avons même passé le plus légèrement qu'il nous a été possible sur les chapitres où l'auteur n'attaque qu'indirectement la religion juive, pour nous arrêter un peu plus à ceux où on vient à une attaque directe.

Le lecteur qui aime la religion ne sera pas fâché de trouver, à la suite de nos *Observations*, des *Réponses à quelques difficultés intéressantes*, qu'on nous a prié de résoudre. Parmi ces difficultés il en est qui ont pour objet l'idée que les Ecritures nous donnent de la Divinité et du mystère de la Rédemption. Les autres, présentées avec beaucoup de subtilité, ont pour objet le procédé des théologiens dans la défense de la religion.

---

# OBSERVATIONS

## *SUR LA PHILOSOPHIE DE L'HISTOIRE.*

—

### CHAPITRE PREMIER.

Dans ce chapitre, qui est sans titre, l'abbé Bazin examine *si le globe que nous habitons était autrefois tel qu'il est aujourd'hui. Il paraît prouvé*, dit-il, *que la mer a couvert des terrains immenses chargés aujourd'hui de grandes villes, de riches moissons, et que les lits profonds de coquillages qu'on trouve en Touraine et ailleurs ne peuvent y avoir été déposés que par la mer.*

Le globe que nous habitons a souffert de grandes révolutions : c'est un fait qui n'est pas douteux ; il est attesté par ces lits profonds de coquillages que l'on trouve au milieu des terres les plus éloignées de la mer, et même sur nos plus hautes montagnes. Il est démontré que le déluge, raconté par Moïse avec le consentement presque de toutes les nations, est le seul dénoûment de ces révolutions arrivées à notre globe, qui soit compatible avec la bonne physique. Le dénoûment est de Moïse ; c'est assez pour qu'il ne puisse plaire à nos incrédules. Il n'est donc pas étonnant que notre abbé refuse de reconnaître avec Moïse que la mer soit sortie subitement de son bassin, ait surmonté les sommets de nos montagnes, et les ait laissés, en se retirant, couverts de ses dépouilles. Il n'ose pas néanmoins adopter l'hypothèse de Telliamed, lequel imaginant notre globe enseveli dans son origine sous les eaux de la mer, suppose que la mer en ait fabriqué les montagnes par ses courants, et qu'elle y ait déposé les corps marins qu'on y trouve. A quel agent a-t-il donc recours ? Au flux de la mer dans une longue suite de siècles. Mais le flux de la mer porte-t-il ses eaux jusque sur les plus hautes montagnes ? La preuve unique qu'on en donne est que la mer s'est éloignée de plusieurs rivages, en y laissant en sa place des sables qu'elle y a amoncelés. Quoi ! parce que la mer perd d'un côté du terrain qu'elle regagne de l'autre, elle aura couvert successivement les deux hémisphères ? C'est comme si l'on disait qu'un fleuve, qui abandonne une de ses rives pour se jeter sur l'autre, a couvert les montagnes entre lesquelles il roule majestueusement ses eaux.

Il est bon d'observer que nos incrédules,

très-peu d'accord entre eux sur une multitude de sujets, ne le sont pas même par rapport au déluge (voy. *Exam. des faits*, etc., IIe part., chap. 15). Un de leurs principaux chefs (l'auteur du *Despotisme oriental* et de l'*Antiquité dévoilée par ses usages*) paraît l'admettre ; mais son imagination fougueuse, incapable de se fixer au vrai, joint à cet événement terrible une multitude de phénomènes plus terribles encore. Ce fanatique représente les familles échappées à tant de malheurs effroyables comme frappées d'une impression de terreur, comme croyant voir l'arrivée du grand Juge et la fin du monde. Il suppose cette impression de terreur se renouvelant à la vue des moindres météores ; il la donne pour la source de toutes les institutions religieuses ; il n'assigne point d'autre cause à la religion chrétienne : c'est là qu'il rapporte comme à leurs fins plusieurs usages communs aux nations, les périodes mêmes de la semaine, et des jubilés prescrits par la loi de Moïse. En vain l'auteur du déluge fait alliance avec Noé, et s'engage de ne plus faire périr la terre par un châtiment semblable ; en vain l'antiquité assigne d'autres fins aux usages assez communs aux nations. Ce n'est là, selon lui, qu'un artifice de la part des législateurs pour faire oublier aux peuples la fin primitive de leurs usages, et pour les tirer de leur terreur panique. Peut-on n'être pas touché de compassion pour cet écrivain, en lui voyant donner à son imagination une si cruelle torture pour abjurer le christianisme.

## CHAPITRE II.

### DES DIFFÉRENTES RACES D'HOMMES.

*Il n'est permis*, dit l'abbé Bazin, *qu'à un aveugle de douter que les blancs, les nègres, les albinos, les Hottentots, les Lapons, les Chinois, les Américains, sont des races entièrement différentes.*

Ce qui n'est permis qu'à un aveugle, c'est de douter que notre écrivain n'en veuille à Moïse, qui fait descendre tous les hommes d'un seul et même père. Mais sur quoi fonde-t-il cette différence de races ? Sur la différence des couleurs des peuples, de leurs cheveux, de la grandeur ou de la petitesse de leurs yeux, de la force ou de la faiblesse de leurs corps, de la mesure de leurs intelligences.

Il ne veut pas sans doute en conclure une différence d'espèces ; car l'unique règle pour juger de la différence ou de l'unité d'espèces entre les animaux, est l'infécondité ou la fécondité de leurs productions. Or, rien de plus constant, selon cette règle, que l'unité d'espèce dans les hommes qui peuplent la terre. Car les enfants, par exemple, d'un noir et d'une blanche sont aussi peu stériles que les enfants d'un noir et d'une noire. D'où il suit manifestement que toutes ces différences qui se trouvent parmi eux ne sont qu'accidentelles, et ne viennent que de la différence des climats, de la différence des nourritures, et peut-être de l'imagination, etc. Comment n'y a-t-il point eu de philosophes, depuis la découverte de tant de pays par le moyen de la navigation, qui aient eu la curiosité de faire transplanter des personnes de divers sexes en différents climats ? Il est très-vraisemblable que toutes ces différences eussent paru accidentelles, et se fussent évanouies avec le temps par des degrés imperceptibles. N'est-il pas même constant que grand nombre de familles européennes, et surtout portugaises, transplantées dans les côtes d'Afrique, y sont devenues sans aucun mélange aussi noires que les naturelles du pays ? Est-il moins constant que les Africains, transplantés hors de leur pays, perdent beaucoup de leur noirceur avec le temps ?

Mais supposons-les, ces différences, inhérentes et incapables de changement, en pourrait-on conclure que les habitants de la terre n'eussent pas une tige commune ? Où est l'impossibilité que le Créateur, ayant formé l'homme pour peupler la terre, ait voulu tirer d'un seul et même père diverses familles, avec toutes ces différences propres à les unir et à les tenir réunies ensemble dans les diverses contrées de la terre qu'elles devaient occuper ?

Nous ne nous arrêtons pas aux calculs de notre savant sur la durée de la vie des hommes. Quand il s'agit de faits anciens, tels que la durée de la vie des hommes avant le déluge, ou quelques siècles après, l'histoire est la règle des jugements que nous devons porter. Rien de moins conforme à la raison que de juger de la longueur de la vie des premiers hommes par les bornes de la nôtre. Moïse est un historien trop instruit pour ne pas mériter d'être écouté sur ce sujet préférablement à nos préjugés. Bérose, quoique parfaitement d'accord avec Moïse dans le nombre des générations avant le déluge, porte plus loin la vie des premiers hommes. Combien la vie simple, frugale, laborieuse des hommes des premiers âges si différente de la nôtre, était-elle propre à prolonger leurs jours ? Qui oserait même dire que les sucs nourriciers de la terre n'ont rien perdu de leur salubrité dans le bouleversement arrivé à la terre par le déluge ?

## CHAPITRE III.

### DE L'ANTIQUITÉ DES NATIONS.

Presque tous les peuples de l'Asie comptent une suite de siècles qui nous effraye. *Cette idée qu'ils ont de leur antiquité mérite bien*, dit l'abbé Bazin, *qu'on l'examine ;* et bien loin de s'élever contre l'orgueil de ces nations fastueuses, il étale les difficultés, soit pour former un langage, soit pour le peindre par l'écriture, soit pour inventer les arts. *En un mot*, dit-il, *pour qu'une nation soit rassemblée en un corps de peuple, qu'elle soit puissante, aguerrie, savante, il faut un temps prodigieux.*

On en veut encore ici à Moïse. L'écrivain sacré représente Noé après le déluge comme le père du nouveau monde, comme un homme juste, connaissant son Dieu et l'adorant ; instruit des arts nécessaires à la

vie; sachant exprimer ses pensées et ses connaissances par le langage, en état par conséquent de communiquer ses lumières à ses enfants et à ses petits-enfants, dont les familles repeuplèrent la terre. C'est en effet de cette époque qu'on voit sortir les lois, les premiers arts, les premiers empires, sans qu'il soit possible à aucune nation de produire des monuments qui remontent au delà. Rejeter donc l'histoire de Moïse pour imaginer le genre humain comme sorti de la terre et vivant dans un état de brute pendant des millions de siècles, avant de parvenir à se former un langage et à vivre en société, est-ce être philosophe? Opposer à Moïse cette effrayante suite de siècles que comptent les peuples de l'Asie, ou cet état de brute dans lequel ont vécu et vivent encore des peuples dans l'Amérique et dans l'Afrique, est-ce être philosophe? De quelle autorité peut être aux yeux d'un vrai philosophe la vanité des peuples, qui, destitués de tout monument, aiment à se perdre dans une suite effrayante de siècles? On peut bien chercher les causes de la stupide ignorance où sont tombés certains peuples; mais en peut-on inférer, ou que ces peuples ont toujours été dans cet état d'ignorance et de stupidité, ou que les autres peuples ont tous passé par cet état? De quelles ténèbres épaisses ne furent pas susceptibles des familles errantes, absorbées par les besoins de la nature, et sans aucun soin de cultiver leur raison, après leur séparation de la tige commune du genre humain!

Nous avons dans le livre le plus ancien qui soit au monde, une histoire suivie de la formation de la terre, de ses révolutions, de l'invention des premiers arts, des peuplades, des commencements des empires; et nos nouveaux philosophes aiment mieux se livrer à toutes les fictions de leur imagination que de recevoir une histoire de ce mérite. Quelle manie!

## CHAPITRE IV.

### DE LA CONNAISSANCE DE L'AME.

*Quelle notion*, demande l'abbé Bazin, *tous les premiers peuples auront-ils eue de l'âme?* *Celle*, répond-il, *qu'ont tous nos gens de campagne avant qu'ils aient entendu le catéchisme ou même après qu'ils l'ont entendu. Ils n'acquièrent qu'une idée confuse, sur laquelle même ils ne réfléchissent jamais. La nature a trop de bonté pour eux pour en faire des métaphysiciens... Elle fit sentir aux premières sociétés qu'il y avait dans l'homme quelque chose qui agit et qui pense. Elles ne distinguaient point cette faculté de celle de la vie.*

Quelle origine assigne-t-il donc à la distinction du corps, et de ce quelque chose qui pense en nous? *Quelque homme*, dit-il, *touché de la mort de son père ou de sa femme*, etc., *crut le voir en songe. Deux autres songes de cette nature auront inquiété toute une peuplade : voilà un mort qui apparaît à des vivants, et cependant ce mort, rongé de vers, est toujours à la même place : c'est donc quelque chose qui était en lui, qui se promène dans l'air; c'est son âme, son ombre, ses mânes; c'est une figure légère de lui-même. Tel est le raisonnement naturel de l'ignorance qui commence à raisonner.* L'abbé Bazin ajoute *qu'il ne sait si Platon n'est pas le premier qui ait parlé d'un Etre spirituel. Avant lui l'âme n'était qu'une image aérienne du corps.*

Peu d'hommes, sans doute, ont une idée d'eux-mêmes : c'est qu'il en est peu qui se donnent la peine de réfléchir. Sans être métaphysicien, peut-on rentrer en soi et ne pas distinguer son corps de ce qui pense en lui-même? Qui peut même se persuader que ce sont ses yeux qui voient, et non quelque chose qui voit par ses yeux? Nous voyons des objets des millions de fois plus grands que nos yeux; comment donc se persuader que ce sont nos yeux qui voient ces objets qui viennent s'y peindre? Est-ce que les images de ces objets pourraient être plus grandes que nos yeux? Comment donc nos yeux pourraient-ils voir des objets des millions de fois plus grands dans des images des millions de fois plus petites? Il en est de même de toutes les autres sensations dont nous sommes affectés par l'impression des objets sur nos organes. Ces sensations varient selon les changements qui arrivent dans les organes. Sont-ce ces organes qui jugent du changement qui leur est survenu? Sont-ce ces organes qui comparent ensemble les diverses sensations dont nous sommes alors affectés? Quel homme même assez stupide pour se confondre avec les membres de son corps? Le plus idiot ne dit point : moi pied, moi tête, moi main; mais : mon pied, ma tête, mes mains. Il sent donc qu'il y a en lui quelque chose qui s'approprie son corps, mais qui ne se confond pas avec ce corps. Il suffit qu'il naisse avec quelques étincelles de raison et quelque capacité de réflexion, pour découvrir des objets immatériels. Fabrique-t-il une cabane, c'est sans doute pour se mettre à couvert des injures de l'air ou de la férocité des bêtes; il se propose donc une fin dans la construction de sa cabane; il aperçoit donc un rapport du moyen qu'il emploie à la fin qu'il se propose : ce rapport est-il un objet matériel? Comment peut-on donc avancer qu'avant Platon il ne se soit peut-être trouvé aucun homme qui ait eu l'idée d'un Etre spirituel? Quoi qu'il en soit, il faut être étrangement amoureux des songes pour attribuer à des songes l'origine de la distinction de l'âme et du corps.

On découvre dans toutes les nations la croyance de cette distinction; toutes ont rendu des honneurs funèbres à leurs morts : ce qui suppose bien manifestement que dans leur idée la mort ne détruisait point tout l'être de l'homme, mais que quelque chose de l'homme survivait à son corps; que ce quelque chose était sensible aux honneurs que les vivants lui rendaient. Qu'on se figurât ce quelque chose comme une ombre légère, comme une figure aérienne; qu'importe! Est-il moins vrai qu'on croyait dans l'homme quelque chose de très-réel,

et néanmoins très-distingué du corps? Qui oserait même soutenir qu'on ne regardât cette figure aérienne que comme une enveloppe de l'être pensant et vivant, et non comme cet être lui-même? Quoi qu'il en soit, il est constant que toutes les nations ont reconnu dans l'homme un être distingué du corps. Qu'il faut donc rêver, pour attribuer ce sentiment universel aux songes de quelques particuliers touchés de la mort d'un père, ou d'un frère, ou d'une femme! Des songes de cette nature peuvent bien naître du sentiment de la survivance de l'âme au corps; mais ils ne peuvent lui donner naissance, et encore moins l'avoir fait recevoir universellement. Il était réservé aux matérialistes de nos jours de rectifier les idées de l'antiquité, en ne faisant de l'âme et du corps qu'un seul et même être; en sorte que la vraie réponse à cette question : Qu'est-ce que l'homme? soit selon eux, c'est un corps organisé. Ce qui est bien évident, c'est qu'il est peu de vérités, fondées sur le sens intime, qui puissent paraître plus claires à tout homme capable de rentrer en soi, que la distinction de l'âme et du corps, comme nous l'avons démontré. (*Examen des faits qui servent de fondement à la religion chrétienne. Traité préliminaire contre les athées*, etc., ch. 1.) Voyons si l'abbé Bazin donne une origine plus noble à la croyance d'une Divinité, qu'à la distinction de l'âme et du corps.

## CHAPITRE V.

### DE LA RELIGION DES PREMIERS HOMMES.

Voici comment il débute : *Lorsqu'après un grand nombre de siècles quelques sociétés se furent établies, il est à croire qu'il y a eu quelque religion, quelque espèce de culte grossier. Les hommes étaient alors uniquement occupés du soin de soutenir leur vie; ils ne pouvaient connaître ces rapports de toutes les parties de l'univers, ces moyens et ces fins innombrables qui annoncent aux sages un éternel architecte. La connaissance d'un Créateur, rémunérateur et vengeur, est le fruit de la raison cultivée ou de la révélation.*

Après ce début il ajoute : *Tous les peuples furent pendant des siècles, ce que sont aujourd'hui les habitants de plusieurs côtes méridionales de l'Afrique, ceux de plusieurs îles et de la moitié des Américains. Ces peuples n'ont nulle idée d'un Dieu unique, ayant tout fait, présent en tous lieux, existant par lui-même dans l'éternité. Les uns, parmi ces peuples, ont pour protecteur un serpent, un insecte; les autres adorent la lune, un arbre : plusieurs n'ont absolument aucun culte.*

Les Péruviens étant policés adoraient le soleil. Il explique ainsi comment ces cultes s'établirent. *Une bourgade d'hommes, presque sauvages, voit périr les fruits qui la nourrissent; une inondation détruit quelques cabanes; le tonnerre en brûle quelques autres : qui leur a fait ce mal? ce ne peut pas être un de leurs concitoyens, car tous ont également souffert : c'est donc quelque puissance secrète; elle les a maltraités; il faut donc l'apaiser en lui faisant de petits présents. Cette puissance ce sera un serpent qui est dans le voisinage; on lui offrira du lait, ou on l'invoquera. Une autre bourgade se choisira un autre protecteur..... Chaque nation eut donc sa divinité tutélaire sous le nom de Seigneur, de Maître, de Chef, de Dominant, sans savoir seulement ce que c'est qu'un Dieu.*

Il accuse les Juifs, sur un discours de Jephté aux Ammonites, et de Dieu au même peuple par la bouche de Jérémie, d'avoir adopté l'idée générale que chaque peuple était protégé par la divinité qu'il avait choisie.

Il y a bien plus : rien ne fut plus commun que d'adopter des dieux étrangers : les Grecs reconnurent les douze grandes divinités des Egyptiens : les Romains adorèrent tous les dieux des Grecs. Il accuse encore les Juifs d'avoir pris des Egyptiens presque toutes leurs cérémonies, et d'avoir souvent adoré les divinités de leurs voisins. Il en insinue une raison : *La loi qui leur défendait ces cultes étrangers n'était pas généralement connue du peuple; ainsi Jacob, petit-fils d'Abraham, ne fit nulle difficulté d'épouser deux sœurs, qui étaient ce que nous appelons idolâtres, et filles d'un père idolâtre. Moïse même épousa la fille d'un Madianite idolâtre.*

*Ces mêmes Juifs, qui criaient tant contre les cultes étrangers, appelèrent dans leurs Livres sacrés l'idolâtre Nabuchodonosor, l'oint du Seigneur; l'idolâtre Cyrus aussi, l'oint du Seigneur. Elisée permit à l'idolâtre Naaman d'aller dans le temple de Remmon.*

Il entre ensuite dans le détail des cultes des peuples les plus policés de l'Asie. Ce furent les astres adorés par les uns, le soleil par les autres. Il vient ensuite à l'apothéose des hommes qu'on regarda comme des fils de Dieu : *Ainsi les dieux firent des enfants dans tout le monde.*

Nous avons déjà observé que nous avons le livre le plus ancien qui soit au monde, où nous voyons décrite l'histoire de la religion des premiers hommes et de leurs descendants durant un grand nombre de siècles; et l'on vient nous dire froidement que, *lorsqu'après un grand nombre de siècles, quelques sociétés se furent établies, il est à croire qu'il y a eu quelque religion, quelque espèce de culte grossier.* N'est-ce pas nous prendre pour des enfants que l'on peut repaître de fables et de chimères? Un sage qui aimerait la vérité, surpris de voir le genre humain, après des siècles de lumière, tomber presque tout entier dans les ténèbres les plus épaisses par rapport à la religion, jusqu'à oublier le Créateur, jusqu'à se faire des divinités; un sage, dis-je, surpris d'une chute si horrible du genre humain, ne tâcherait-il pas d'en découvrir la triste origine?

Mais qu'est-ce que ce discours : *Lorsque quelques sociétés se furent établies, il est à croire qu'il y a eu quelque religion?* Est-ce qu'il peut y avoir eu de sociétés établies, sans une première société sortie immédiate-

ment des mains du Créateur? Est-ce qu'il peut y avoir eu une première société sortie immédiatement des mains du Créateur, sans qu'elle ait reçu la connaissance de son Créateur et de la fin pour laquelle elle venait d'en recevoir l'existence? Et quelle peut être cette fin, si ce n'est la religion, c'est-à-dire si ce n'est la connaissance et l'amour du Créateur. Supposer donc le premier homme et la première femme créés sans religion, ne serait-ce pas les supposer créés sans raison? Mais les supposant créés avec la religion, le récit de Moïse, au sujet de l'établissement de la religion sur la terre durant un grand nombre de siècles, ne saurait plus être un problème, et il ne doit plus être question pour un philosophe que de découvrir comment la religion se perdit ou dégénéra en superstitions.

L'obscurcissement de l'idée d'un Créateur de l'univers, vengeur du crime, rémunérateur de la vertu, fut l'ouvrage des sens, de l'imagination, des passions. Quelques descendants de Noé associèrent d'abord à cette idée sublime la figure de quelque protecteur particulier, en conservant néanmoins toujours cette idée du Créateur, soit qu'ils l'eussent apportée en naissant, soit qu'elle fût parvenue jusqu'à eux par la tradition. Parmi ces descendants, diverses familles se transportèrent en diverses contrées de la terre, et s'y choisirent des habitations. Là, absorbés par les besoins de la vie, les pères négligèrent d'instruire leurs enfants. Ceux-ci, livrés à l'ignorance et ne faisant presque plus aucun usage de leur raison, retinrent à peine une idée confuse de la Divinité. De là toutes les extravagances et toutes les horreurs du polythéisme.

Ne craignons pas d'avancer que des philosophes ne contribuèrent pas peu à l'introduction et à la propagation d'une erreur si déplorable. Ces maîtres, aussi vains qu'ignorants, voulant bâtir de nouvelles notions de la Divinité sur le spectacle de la nature, dont ils n'avaient que des idées confuses, s'égarèrent dans leurs raisonnements. Frappés d'admiration à la vue des éléments, du feu, du vent, de la légèreté de l'air, de l'étendue du firmament, de l'impétuosité de l'eau, de l'éclat des astres; frappés, dis-je, d'admiration à la vue de ces objets, ou effrayés à la vue de leur pouvoir, ils s'en firent de trop grandes idées; ils perdirent la connaissance de l'ouvrier, et prirent une partie de l'ouvrage pour Dieu même.

Revenons à l'origine que l'abbé Bazin assigne à la créance d'une Divinité. C'est à des songes que nous l'avons vu attribuer l'origine de la distinction de l'âme et du corps; c'est à la crainte de quelque bourgade d'hommes presque sauvages qu'il attribue présentement l'origine de l'idée d'une puissance supérieure qui doit être apaisée, parce que cette bourgade vient de voir périr par la grêle les fruits qui la nourrissent, leurs cabanes renversées ou brûlées par un coup de tonnerre. Pourquoi cette bourgade, voyant sa terre fertilisée par une pluie salutaire, et recueillant avec abondance les fruits qui la nourrissent, n'attribuait-elle pas ces effets à la bienfaisance d'une puissance supérieure qui fût digne de son amour et de sa reconnaissance? Est-ce que les maux sont plus propres que les biens à donner l'idée d'une puissance supérieure? Ne nous arrêtons pas plus longtemps à cet état de ténèbres dans lequel était tombé le genre humain au sujet de la religion. Un tel objet ne peut paraître agréable qu'à nos matérialistes. De quel prix ne doit pas être pour nous l'Evangile, qui nous a délivrés de ce malheureux état? Car enfin, serions-nous inexcusables si nous étions nés et que nous vécussions dans cet état? Peut-on avoir la raison et ignorer invinciblement qu'il y a un Dieu qui nous a faits, et qui nous a faits pour lui, et que par conséquent nous ne devons vivre que pour lui?

Accordez à un sauvage quelque portion de raison, c'est-à-dire la faculté de connaître quelque vérité simple, et d'en déduire les conséquences les plus naturelles; vous ne pouvez plus lui refuser la faculté de remonter jusqu'à l'idée d'un Etre qui l'a fait, et qu'il doit aimer. Peut-il ignorer qu'il ne soit sorti d'un père et d'une mère, et que ce père et cette mère n'aient reçu la vie par une voie semblable? Ainsi, en remontant, peut-il manquer d'arriver à un premier homme et à une première femme qui ont reçu l'existence d'un être qui ne l'avait pas reçue lui-même.

Peut-il s'arrêter là sans se demander à lui-même ce que c'est que cet Etre qui a fait le premier homme et la première femme? Il sera d'abord frappé de la puissance de cet Etre pour fabriquer un tel ouvrage. En réfléchissant sur la construction de cet ouvrage, sur ses yeux, sur ses oreilles, ses dents, ses mains, etc., ne sera-t-il pas étonné de l'intelligence et de la sagesse de cet Etre? Car, se dira-t-il à lui-même, cet Etre, en fabriquant ces yeux, connaissait qu'il les fabriquait pour voir, ces oreilles pour entendre, ces mains pour saisir des objets, cette bouche pour recevoir les aliments, ces dents pour les diviser et les broyer, etc. Cet Etre est donc non-seulement un Etre puissant, un Etre intelligent, mais un Etre bienfaisant. Pour peu qu'il continue de réfléchir, que pensera-t-il de ces corps qui roulent sur sa tête, et de tous ceux qui l'environnent? Pourra-t-il s'empêcher de conclure que le soleil est fait pour l'éclairer et l'échauffer, et que les arbres portent des fruits pour le nourrir? Pourra-t-il donc s'empêcher de conclure que c'est à cet Etre qu'il doit son existence, puisqu'il a fait le premier homme et la première femme, dont il devait descendre par une suite de générations; que c'est à cet Etre qu'il doit non-seulement son existence, mais tous les biens dont il jouit; que par conséquent il ne peut avoir pour lui trop d'amour, trop de reconnaissance.

Peut-on de bonne foi soupçonner Jephté et Jérémie d'avoir adopté l'idée générale, que chaque peuple était protégé par la divi-

nité qu'il s'était choisie? Qui fut jamais plus persuadé que Jephté de l'unité d'un Dieu créateur de toutes choses? Qui ne voit donc que c'est pour s'accommoder aux préjugés des Ammonites qu'il leur fait dire : *Ne croyez-vous pas avoir droit de posséder ce qui appartient à Chamos votre Dieu? Il est de même juste que nous possédions ce que le Seigneur notre Dieu s'est acquis par ses victoires.* (*Judic.* xi, 24.)

Qui fut jamais plus convaincu que Jérémie que les dieux des nations *n'étaient pas des dieux.* Et qu'est-ce même, selon le prophète, que Melchom qui s'était emparé du pays de Gad? Plaisant dieu, que le Dieu de Jérémie devait faire enlever pour être traîné en captivité! (*Jer.* ii, 11; xvi, 20; *Baruch* vi; *Jer.* xlix, 43.)

Tous ces dieux des nations n'étaient que *des démons* (*Psal.* xcv, 5), auxquels l'art de remuer les passions des hommes n'est pas inconnu, quand Dieu leur permet d'en user; lesquels, par conséquent, ont beaucoup de part à l'invasion d'un peuple dans le pays d'un autre peuple.

Y a-t-il encore de la bonne foi à rejeter l'idolâtrie où tombèrent si souvent les Juifs sur l'ignorance où était ce peuple de la loi qui la leur défendait? Quelle loi fut jamais plus connue d'un peuple! Certes, le châtiment qui en suivait de si près la violation ne permettait pas à ce peuple de l'ignorer.

Mais que veut-on dire en appuyant cette ignorance sur la conduite de Jacob? Est-ce que la loi qui défendait aux Juifs d'épouser des filles idolâtres leur avait été donnée du temps de Jacob? Au reste, on ne voit pas sur quel fondement on pourrait faire un crime à Jacob d'avoir épousé deux filles idolâtres d'un père idolâtre, supposé qu'elles le fussent elles-mêmes : il fallait dans ce temps-là renoncer au mariage ou prendre pour femmes des filles idolâtres. Ce saint homme se flattait, sans doute, de l'espérance de ramener ces filles au culte du seul vrai Dieu, et il paraît qu'il ne se trompait pas; il n'éprouva de leur part aucune difficulté quand il exigea d'elles de rejeter les dieux étrangers et de se joindre à lui pour ne sacrifier qu'au Dieu d'Abraham. (*Gen.* xlix.) L'application de ces réflexions se fait d'elle-même à Moïse.

Avant de venir à la suite de ce chapitre, on nous permettra de faire la remarque suivante. On ne saurait être trop réservé quand il s'agit de condamner un Abraham, un Isaac, un Jacob, un Moïse, ces personnages si pleins de foi, de confiance en Dieu, marchant toujours en sa présence, et conduits, pour ainsi dire, par sa main protectrice. Les lois morales ne sont pas toutes de la même sorte. Il en est qui ont un objet immuable, lesquelles, par conséquent, ne sont susceptibles d'aucun changement : telles sont ces lois qui ont Dieu pour objet. Il faut toujours aimer le souverain bien, aimer la vérité : jamais il ne peut être permis de ne pas aimer Dieu, de mentir, de jurer contre la vérité. Il est d'autres lois morales qui, ayant pour objet les biens temporels dont Dieu demeure toujours essentiellement le maître et l'arbitre, sont capables de changement et peuvent cesser d'obliger. Vous ne devez point attenter à ma vie, ni vous emparer de mes biens; mais si Dieu vous y donne droit, ma vie et mes biens cessent d'être à moi et vous appartiennent : vous pouvez en disposer; la loi qui vous le défendait n'a plus lieu. Vous ne devez avoir qu'une femme : en l'épousant, vous lui cédez sur vous le même droit que vous acquérez sur elle; mais Dieu est le maître de restreindre son droit et d'étendre le vôtre; par conséquent, quoiqu'il ne lui soit pas libre d'avoir un second mari, vous aurez la liberté d'avoir une seconde femme. Ce sont ces principes qu'il ne faut pas perdre de vue quand il s'agit d'approuver ou de condamner ces anciens patriarches, que Dieu honorait d'un commerce si intime, en conséquence du choix qu'il avait fait d'eux pour être les dépositaires de sa religion.

Revenons à la suite du chapitre que nous examinons. *Les Juifs*, dit-on, *qui criaient contre les cultes étrangers, appelèrent l'idolâtre Nabuchodonosor, l'oint du Seigneur, l'idolâtre Cyrus, l'oint du Seigneur.*

Les Juifs n'avaient assurément pas tort de crier contre les cultes étrangers aussi honteux pour la raison que déshonorant pour le Dieu véritable ; mais que peut-on conclure des noms qu'ils donnaient à Nabuchodonosor et à Cyrus? N'étaient-ils pas les oints du Seigneur, c'est-à-dire, n'est-ce pas le Seigneur qui les avait faits rois, et qui avait choisi le premier pour être l'instrument de ses vengeances contre son peuple infidèle, et le second pour être l'instrument de sa miséricorde à l'égard du même peuple humilié et repentant, selon la promesse qu'il avait déclarée par la bouche d'Isaïe et de Jérémie? Est-ce que ces rois, parce qu'ils étaient idolâtres, n'étaient plus soumis à l'empire du souverain arbitre de tous les événements?

Il n'est pas aisé de deviner sur quel fondement on qualifie Naaman d'idolâtre. Il l'était sans doute avant sa guérison miraculeuse; mais après qu'il est délivré de la lèpre par Elisée, il proteste que le Dieu d'Israël est le Dieu véritable; que ce sera à lui seul qu'il sacrifiera désormais, et non aux dieux étrangers; est-ce pour adorer le dieu Remmon que le prophète lui permet d'entrer dans le temple de cette fausse divinité? Non certes, c'est uniquement pour accompagner le roi, et lui rendre les services attachés à sa charge, services qui n'avaient rien d'équivoque dans un homme qui faisait profession ouverte d'avoir en abomination tout autre Dieu que le Dieu d'Israël.

Il est facile d'avancer que les Juifs empruntèrent des Egyptiens la plupart de leurs cérémonies : mais est-il facile de le prouver? A-t-on des monuments de l'antiquité de ces cérémonies chez les Egyptiens, qu'on puisse mettre en parallèle avec les monu-

ments de l'antiquité des cérémonies juives? Passons à un autre sujet.

## CHAPITRE VI.

### DES USAGES ET DES SENTIMENTS COMMUNS A PRESQUE TOUTES LES NATIONS ANCIENNES.

*La nature*, dit l'abbé Bazin, *étant partout la même, les hommes ont dû nécessairement adopter les mêmes vérités et les mêmes erreurs dans les choses qui tombent le plus sous les sens et qui frappent le plus l'imagination. Ils ont dû tous attribuer le fracas et les effets du tonnerre au pouvoir d'un Etre supérieur habitant dans les airs : les voisins de l'Océan, les grandes marées en pleine lune aux différentes phases de cette planète : presque tous dans leurs cérémonies religieuses se tournaient vers l'Orient comme pour rendre hommage au soleil levant.*

*Parmi les animaux le serpent changeant de peau devait leur paraître doué d'intelligence, rajeunir et être immortel. De là cette fable indienne, que Dieu ayant créé l'homme lui donna une drogue; que l'homme chargea son âne de ce présent divin; mais qu'en chemin l'âne ayant eu soif, le serpent lui enseigna une fontaine et prit la drogue pour lui, tandis que l'âne buvait; de sorte que l'homme perdit l'immortalité par sa négligence, et le serpent l'acquit par son adresse.*

*Ces serpents faisaient du mal; mais comme ils avaient quelque chose de divin, il n'y avait qu'un Dieu qui eût pu enseigner à les détruire. Ainsi le serpent Python fut tué par Apollon. Ainsi Ophionée le grand serpent fit la guerre aux dieux longtemps avant que les Grecs eussent forgé leur Apollon. Un fragment de Phéréade rapporte que cette fable du serpent ennemi des dieux était une des plus anciennes de la Phénicie.*

*Un homme inquiet de la santé de sa femme la voit en songe mourante; les songes sont donc envoyés par les dieux, et passent pour divins : les oracles s'établissent de même par toute la terre.*

*Une femme vient demander à des mages si son mari mourra dans l'année, l'un lui répond oui, l'autre non. Ne meurt-il pas? elle garde le silence. Meurt-il? le mage est un prophète. Bientôt partout, il y a des voyants ou des prophètes, des oracles qui obtinrent un grand crédit à Delphes.*

Il reproche à Rollin d'avoir cru bonnement la réponse faite à Crésus par cet oracle, sans examiner si elle n'était pas d'après coup.

*Une question philosophique dans laquelle toutes les grandes nations policées se sont accordées depuis l'Inde jusqu'à la Grèce, c'est l'origine du bien et du mal.*

*On enseigna dans l'Inde qu'Adima, fils de Brahma, produisit les hommes justes par le nombril du côté droit, et les injustes du côté gauche, et que c'est du côté gauche que vint le mal moral et le mal physique : les Egyptiens eurent leur Typhon qui fut l'ennemi d'Osiris : les Persans imaginèrent qu'Ariman perça l'œuf qu'avait pondu Oromase, et y fit entrer le péché. On connaît la Pandore des Grecs. Dans Job, livre de la plus haute antiquité, écrit en arabe, Satan, quoique subordonné à Dieu, est un être très-puissant, capable d'envoyer sur la terre des maladies et de tuer les animaux.*

*L'univers, s'accordant ainsi à admettre deux principes, était manichéen.*

*Tous les hommes durent admettre les expiations : de là point de temple sans eau et sans feu; la première servant à laver le corps, et l'autre à purifier les métaux : on croyait qu'ils étaient propres à purifier l'âme de ses souillures. Les superstitions paraissent établies chez toutes les nations, excepté chez les lettrés de la Chine.*

Imputer indistinctement à la nature tous ces usages et ces sentiments que nous venons d'entendre, est-ce la respecter? Il est naturel que les hommes frappés d'une impression de crainte au bruit du tonnerre, tremblent en présence du souverain modérateur de l'univers. Heureux les peuples, s'ils n'avaient pas méconnu ce modérateur! Qu'ils n'eussent pas mis à sa place des êtres abominables; qu'ils n'eussent été occupés que du soin de le craindre et de l'aimer; combien ne seraient-ils pas préférables aux philosophes uniquement occupés à chercher les causes physiques du tonnerre?

Il n'est pas également naturel d'attribuer les marées aux phases de la lune (16-17) : c'est aller au delà du rapport des sens : les marées sont visibles; mais l'action de la lune ne l'est pas.

Non-seulement il n'est pas naturel de se tourner dans les cérémonies religieuses vers l'Orient pour rendre hommage au soleil levant; mais c'est étouffer toutes les lumières de la raison. L'auteur du soleil, et non le soleil est digne de nos hommages. Ce n'est assurément pas pour rendre hommage au soleil levant, que les Chrétiens observent l'usage dont il s'agit : c'est pour rendre hommage à Jésus-Christ le vrai soleil de justice, annoncé par les prophètes sous le nom d'*Orient* (*Zachar.* III, 2; VI, 12), parce qu'il devait s'élever pour répandre dans les esprits et dans les cœurs la vérité et la grâce.

Mais n'est-ce pas insulter la nature que de mettre sur son compte les opinions des anciens au sujet du serpent? Ces opinions roulent sur des faits que la nature ne suggère point. Un serpent adroit et intelligent, qui dépouille l'homme de son immortalité pour s'en revêtir lui-même, qui est ennemi des dieux, qui leur fait la guerre, en soulevant sans doute l'homme contre eux, et dont la malice ne saurait être surmontée que par la puissance des dieux mêmes, la nature encore une fois ne suggère point de tels faits; et ils ne peuvent être, comme il est

(16-17) *N. D. C.* Le prétendu abbé Bazin n'est rien moins que physicien, si l'on en juge par la manière dont il s'exprime sur les marées. Ce ne sont pas *les grandes marées en pleine lune* qu'on attribue *aux différentes phases de cette planète*; mais ce sont les marées en général.

sensible, le fruit ni de la réflexion, ni du raisonnement. Dire que le serpent en changeant de peau devait paraître intelligent, rajeunir, être immortel, c'est en vérité nous prendre pour des idiots. Quel ancien a jamais cru voir dans la mue des animaux un titre à l'intelligence, à un renouvellement de jeunesse, à l'immortalité?

Ces faits sont néanmoins, de l'aveu de l'abbé Bazin, communs à toutes les nations et de la plus haute antiquité : il faut donc qu'ils aient une origine commune, et que par conséquent ils sortent d'une tradition aussi ancienne que l'homme. Que démontrent donc ces faits, si on les dégage de tous ces petits contes dont ils n'ont pu manquer d'être altérés dans une longue suite de siècles, si ce n'est la vérité du récit de Moïse au sujet de la chute de nos premiers pères? Ce n'est que pour avoir été infidèles à conserver dans sa pureté cette tradition consignée dans nos livres saints, que les descendants du premier homme sont devenus manichéens, et ont eu recours à tant de fables pour rendre raison de l'origine du mal moral et du mal physique.

Ces deux genres de maux sont universels : il n'est pas nécessaire de sortir hors de soi pour s'en assurer, chacun en trouve en lui-même une triste preuve. Chacun se plaint de son ignorance, de ses penchants au mal, des illusions de son imagination, des dérangements auxquels son corps est sujet : chacun craint la mort qui le poursuit incessamment, et plus encore les suites de cette mort qu'il ne saurait éviter. Il n'est donc pas surprenant de voir les hommes appliqués dans tous les temps à chercher la cause de tant de misères. Otez les fables de leurs sentiments sur ce sujet ; vous les verrez tous remonter au premier homme trompé par le serpent, même les Persans, les Indiens, les manichéens, dont les opinions étranges font soulever le sens commun.

La chute du premier homme, quelque environnée qu'elle soit de difficultés insurmontables, est le dénoûment le plus simple de nos malheurs. Le premier homme sorti des mains du Créateur dans l'innocence pût se pervertir par l'abus de sa liberté, mériter par conséquent d'être puni, non-seulement en sa personne, mais dans ses enfants, qui, tirant leur naissance d'un père criminel, ne pouvaient naître meilleurs que leur père. Mais comment Dieu, qui est la bonté même, a-t-il pu permettre une chute qui devait avoir des suite si terribles? Les faits parlent; il faut donc bien qu'il l'ait pu permettre. Certes, dès que la raison est forcée d'avouer que Dieu, sans blesser sa bonté, a pu permettre la chute du premier père, elle ne saurait disconvenir qu'il n'eût pu, sans blesser sa bonté, permettre également la chute de chacun de ses enfants. Où est donc l'impossibilité de concilier avec la bonté de Dieu la supposition que nous ayons été tous compris dans la chute de notre premier père? Serait ce pour nous un plus grand bien d'être devenus criminels par notre propre choix, que de l'être devenus par la volonté de notre premier père? Serions-nous moins criminels, et par conséquent moins dignes de châtiment, parce que notre crime serait plus volontaire et plus libre? Notre raison est trop faible pour sonder l'infinité des perfections divines. Humilions-nous en présence de l'Etre incompréhensible, et ne pensons qu'à recevoir les remèdes que sa main bienfaisante offre à nos maux dans le sang d'un Libérateur.

Les songes, les prédictions, les oracles ont-ils tous eu l'origine qui leur est ici attribuée? La question ne peut être résolue par des plaisanteries. Si l'abbé Bazin prétend étendre les siennes jusqu'aux prédictions que nous a conservées la nation juive, il doit s'attendre à ne passer chez tout homme sensé, que pour un très-mauvais plaisant. Il s'agit, dans les ouvrages que la nation juive nous a conservés, de prédictions d'événements souvent assez voisins, le plus souvent très-éloignés, dépendants d'une providence particulière, ou du concours d'une multitude de causes libres avec un détail prodigieux de circonstances singulières; prédictions qu'il est impossible de soupçonner d'avoir été faites d'après coup; prédictions vérifiées néanmoins le plus littéralement.

Les expiations en usage chez toutes les nations, ont nécessairement une source aussi ancienne que les nations : nous en avons dit ci-dessus la raison, savoir, que des faits ou des pratiques communes à toutes les nations doivent avoir une origine commune. Heureuses les nations, si elles avaient pratiqué les expiations avec un cœur contrit et humilié, et avec l'espérance d'obtenir de la souveraine miséricorde le pardon de leurs crimes par les mérites du Libérateur promis à la terre, au lieu de ne mettre leur confiance que dans de pures cérémonies, qui n'étaient pour elles que de vaines superstitions!

## CHAPITRE VII.

### DES SAUVAGES.

L'abbé Bazin commence ce chapitre par le portrait le plus disgracieux de nos gens de village. Il les représente comme étant bien au-dessous des Sauvages, Canadiens, Caffres, Hottentots, comme des rustres sans intelligence, sans aucune idée de la liberté, sans aucun sentiment d'honneur.

Il combat ensuite avec vivacité les paradoxes de l'auteur de l'*Inégalité des conditions*, selon lequel le véritable état des hommes, est d'être des animaux à deux pieds, marchant sur les mains dans le besoin, isolés, errants dans les forêts, s'accouplant à l'aventure, oubliant les femelles auxquelles ils se sont joints, ne connaissant ni leurs fils, ni leurs pères, vivant en brutes, sans avoir ni l'instinct, ni les ressources des brutes : état dont, ajoute cet auteur, nous n'avons fait que dégénérer depuis que nous l'avons quitté.

Des diverses raisons qu'il emploie contre

ces paradoxes, il conclut que l'homme naît pour la société ; que la nature lui inspire des idées utiles à sa conservation qui précèdent toutes ses réflexions, et qu'il en est de même quant à la morale. *Nous avons tous*, dit-il, *deux sentiments qui sont le fondement de la société, la commisération et la justice. Qu'un enfant voie déchirer son semblable, il éprouvera des angoisses subites, il les témoignera par ses cris et par ses larmes, il secourra, s'il peut, celui qui souffre. Demandez à un enfant sans éducation, qui commence à raisonner et à parler, si le grain qu'un homme a semé dans son champ lui appartient, et si le voleur qui en a tué le propriétaire a un droit légitime sur ce grain, vous verrez si l'enfant ne répondra pas comme tous les législateurs de la terre.*

*Dieu nous a donné un principe de raison universelle, comme il a donné des plumes aux oiseaux, et la fourrure à l'ours ; et ce principe est si constant qu'il subsiste malgré toutes les passions qui le combattent, malgré les tyrans qui veulent le noyer dans le sang, malgré les imposteurs qui veulent l'anéantir dans la superstition. C'est ce qui fait que le peuple le plus grossier juge toujours très bien à la longue des lois qui le gouvernent, par ce qu'il sent si ces lois sont conformes ou opposées aux principes de commisération et de justice, qui sont dans son cœur.*

*Mais*, ajoute-il, *avant d'en venir à former une société nombreuse, un peuple, une nation, il faut un langage, et c'est le plus difficile. Les familles errantes auront été longtemps sans aucune langue, s'entendant néanmoins très-bien par des cris et par des gestes, jusqu'à ce que les plus ingénieux de ces familles, nés avec les organes les plus flexibles, auront formé quelques articulations que leurs enfants auront répétées.*

Nous abandonnons à l'abbé Bazin les paradoxes de l'auteur de l'*Inégalité des conditions*. Nous demandons à cet auteur comment il peut concilier l'état de son homme de la nature avec la perfectibilité qu'il lui accorde, car à quoi pourrait se terminer sa perfectibilité, sinon à se dégrader en pervertissant sa nature? Mais est-il plus facile de concilier l'abbé Bazin avec lui-même? Comment allier le portrait qu'il trace de nos rustres, comme des sauvages sans intelligence, sans idée de la liberté, sans sentiments d'honneur, avec ces principes de raison universelle, ces sentiments de justice qu'il leur accorde?

Si les sentiments de liberté et d'honneur sont comme engourdis et assoupis dans nos rustres, ils n'y sont certainement pas entièrement éteints. Nous conseillons à l'abbé Bazin de ne pas aller tenir ses discours aux bonnes gens de nos villages dont nos armées sont composées. Il ne les trouverait pas autant dénués d'intelligence ni de setniments d'honneur et de patience qu'il se l'imagine.

Nous ne relevons pas la nécessité qu'on suppose d'un grand nombre de siècles, pour trouver une langue avant la formation des sociétés. Nous avons déjà observé ailleurs, d'après l'histoire la plus authentique qu'il y ait au monde, que tous les habitants de la guerre étaient sortis d'un premier homme et d'une première femme, lesquels étaient sortis eux-mêmes avec une langue de la main du Créateur. Comment donc leurs descendants n'auraient ils eu que des cris et des gestes, pour se communiquer leurs pensées et leurs sentiments pendant un grand nombre de siècles?

## CHAPITRE VIII.

### DE L'AMÉRIQUE.

*Se peut-il*, dit l'abbé Bazin, *qu'on demande d'où sont venus les hommes qui ont peuplé l'Amérique? On a trouvé partout où la terre est habitable des hommes et des animaux : qui les y a mis? C'est celui qui fait croître l'herbe des champs.*

On sait très-bien que c'est Dieu qui a mis des hommes dans l'Amérique ; mais les y a-t-il mis sans les faire sortir d'une tige commune aux hommes de l'Asie, de l'Afrique et de l'Europe? Nous soutenons après l'historien le plus ancien, le plus éclairé, le plus véridique, que Dieu est le Créateur d'un premier homme et d'une première femme, et qu'il en a tiré tous les habitants de la terre. Notre abbé Bazin soutient le contraire, sans pouvoir s'appuyer d'aucuns motifs raisonnables (18).

Il nous dispensera, s'il lui plaît, de le suivre dans ses redites sur la diversité des races humaines. Il ne fait que répéter ce qu'il a dit dans le chapitre second. Les Américains diffèrent d'avec nous par la couleur, par le caractère : ils diffèrent même entre eux : les uns ont de la barbe, les autres sont imberbes : conclure de là qu'ils sont d'une autre race que nous, et qu'il y a même parmi eux diversité de races, est-ce raisonner en philosophe? Ce qu'ils ont de commun avec nous et entre eux, soit pour l'âme, soit pour le corps, ne suffit-il pas pour montrer que nous sommes tous d'une même race? C'est encore moins raisonner en philosophe que de chercher un argument contre l'identité de la race humaine, dans la différence qu'il y a entre les plantes, les fruits, les rivières du nouveau continent, et les plantes, les fruits, les rivières de l'ancien. Est-ce que cette différence empêche que les habitants de l'ancien continent ne subsistent aujourd'hui dans le nouveau? Pourquoi donc les aurait-elle empêchés d'aller s'y établir, il y a des siècles?

(18) *N. D. C.* Il lui est permis de n'être pas physicien, mais non pas de fermer ses yeux à l'expérience. La propagation du genre humain exige des préparatifs différents de ceux qu'exige la nature de l'herbe des champs : celle-ci sort de la terre, et se nourrit de ses sucs ; on n'a jamais vu d'hommes sortir de la terre sans génération de l'un à l'autre : donc la terre qui suffit à la production de la plante, ne suffit point à celle de l'homme.

## CHAPITRE IX.

### DE LA THÉOCRATIE.

*Il semble*, dit l'abbé Bazin, *que la plupart des anciennes nations aient été gouvernées par une espèce de théocratie. On voit des brahmes longtemps souverains dans l'Inde; en Perse, une grande autorité dans les mages; en Egypte, les prêtres prescrire aux rois la mesure de leur boire et de leur manger, élever leur enfance, et les juger après leur mort : en Grèce, le grand prophète Chalcas, avoir assez de pouvoir dans l'armée, pour sacrifier Iphigénie, la fille d'Agamemnon : dans les Gaules, la puissance des druides ; chez les premières peuplades qui s'étaient choisi un dieu, les prêtres dominer sur les esprits au nom de ce dieu tutélaire. C'est sans doute de cette source que sont venus les sacrifices de sang humain, qu'on supposait ordonnés par le dieu reconnu. Hors la Chine, la théocratie était si établie que les premières histoires sont celles des dieux qui s'étaient incarnés pour venir gouverner les hommes : en Egypte, le règne des dieux pendant des millions d'années ; dans l'Inde, le dieu Brahma ; à Siam, Sommonocodor ; en Syrie, le dieu Adad ; en Phénicie, la déesse Cybèle ; Jupiter en Crète ; en Grèce et en Italie, Saturne. Le même esprit préside à toutes ces fables ; c'est partout une confuse idée chez les hommes que les dieux sont autrefois descendus sur la terre.*

Que voit au travers de ces erreurs un philosophe exempt de préjugés ? Il voit l'idée confuse d'un Dieu puissant et juste qui régit tout, gravée profondément dans l'homme, puisqu'elle se manifeste dans les premières peuplades, de même que dans les nations policées. Il n'est pas moins frappé de l'impression que faisait cette idée sur les esprits, puisque les prêtres en pouvaient abuser jusqu'au point d'arracher les enfants à leurs pères et à leurs mères, et de les immoler à leurs dieux. Mais ce qu'il voit encore plus clairement, c'est l'aveuglement étrange de toutes ces nations qui, prenant des hommes pour des dieux, croyaient que les dieux étaient descendus sur la terre pour les gouverner. Etonné néanmoins de cette idée que les peuples avaient de la descente des dieux sur la terre, il cherche l'origine : car elle ne lui paraît pas naturelle : elle lui paraît plus propre à révolter l'esprit humain de tous les peuples? Il faut nécessairement avoir recours à une tradition transmise par les pères des premières peuplades à leurs enfants; mais cette tradition étant générale et commune, doit avoir nécessairement une origine commune à tous les hommes. Où trouver cette origine ? Dans l'histoire que Moïse nous donne de la formation du premier homme et de la première femme, histoire obscurcie et dépravée de toutes ces fables qu'imaginèrent les prêtres et les poëtes du paganisme.

Voilà ce que l'abbé Bazin aurait dû chercher dans les erreurs des nations, au lieu d'y chercher des preuves d'un gouvernement théocratique : celles qu'il a cru y trouver sont très-faibles, pour ne rien dire de plus. Les mages en Perse ont eu de l'autorité : s'ensuit-il qu'ils étaient rois? Smerdis a été placé sur le trône de Cyrus après la mort de Cambyse, sous le nom d'un frère de ce prince ; s'ensuit-il que ce fut en qualité de mage? Les rois d'Egypte étaient-ils moins rois, parce que les prêtres, ayant la réputation de savants, leur servaient de précepteurs dans l'enfance, de médecins pendant leur vie, de juges après leur mort ? Nulle trace d'un gouvernement vraiment théocratique, si ce n'est chez le peuple hébreu. Ce n'est que là que le Dieu créateur se choisit des sujets, qu'il leur impose des lois, qu'il ordonne de la guerre, de la victoire, de la paix ; qu'il punit les transgresseurs de ses lois, qu'il en récompense les observateurs. Partout ailleurs, si vous exceptez la fable du règne des dieux pendant des milliers de siècles chez les Egyptiens, ce sont de faibles mortels assis sur le trône. La royauté même est presque toujours séparée du sacerdoce, soit chez les Egyptiens, comme nous l'avons vu, soit dans la Chaldée. Le titre d'archimage ne fut uni à celui de roi, chez les Perses, que sous Darius, fils d'Hystaspe, par un caprice de ce prince. Le grand pontificat chez les Romains ne fut pas toujours joint à la première dignité de l'Etat, ni sous les rois, ni sous les consuls, ni sous les empepereurs. Il est vrai que les prêtres de toutes ces divinités chimériques, des Jupiter, des Cybèle, des Adad, des Brama, etc., se donnaient pour leurs organes; mais quelles preuves donnaient-ils que les dieux parlassent par leur bouche ? Ils rendaient des oracles au nom de ces dieux ; mais étaient-ce des ordres que ces dieux intimassent aux peuples comme leurs rois? Non ; Apollon, par exemple, consulté sur quelque événement qui se passait dans un pays éloigné, répondait en devin ; consulté sur quelque événement futur, il répondait en prophète, jamais en roi.

## CHAPITRE X.

### DES CHALDÉENS.

L'abbé Bazin paraît se proposer dans ce chapitre d'attaquer la chronologie et l'histoire de nos Livres saints par diverses difficultés, en protestant néanmoins qu'il soumet toujours les faibles tâtonnements de son esprit borné aux lumières d'un ordre supérieur. Sa première difficulté se tire des observations célestes des Chaldéens envoyées par Callisthène à Aristote de dix-neuf cent trois ans, époque qui touche au temps où la Vulgate place le déluge.

Seconde difficulté : *Les sages de Chaldée plaçaient le soleil au centre du monde planétaire. Comment, si les Chaldéens n'avaient existé que dix-neuf cents années avant notre ère, eussent-ils pu avoir fait une découverte si étonnante? Aussi Bérose donnait à ce peuple quatre cent soixante mille ans d'existence. Ce nombre d'années est beaucoup pour nous qui sommes d'hier; mais il est impossible, humainement parlant, que la découverte dont*

*il s'agit ait été faite en dix-neuf cents ans. Le premier art est celui de pourvoir à sa subsistance, ce qui était autrefois plus difficile aux hommes qu'aux brutes; le second de former un langage, le troisième de bâtir quelques huttes, le quatrième de se vêtir. Ensuite pour forger le fer ou pour y suppléer, il faut tant de hasards heureux, tant d'industrie, tant de siècles, qu'on n'imagine pas même comment les hommes en sont venus à bout. Quel saut de cet état à l'astronomie!*

Il affecte d'ignorer qui bâtit Babylone. *Est-ce Bélus ? Est-ce Sémiramis ? Jamais en Asie il n'y eut d'hommes et de femmes appelés de ces noms. Les Grecs ont dénaturé tous les noms asiatiques. Ce fut Nabonassar qui embellit et fortifia Babylone. Ce prince est connu par l'ère qui porte son nom, et qui ne commence que 747 ans avant la nôtre.*

*Babylone signifie la ville du père Bel. Bab signifie père en chaldéen, Bel le Seigneur. Il n'y a pas eu plus de Ninus fondateur de Ninive, que de Belus fondateur de Babylone : nul prince asiatique ne porta un nom en* us ; *trois grandes monarchies de Babylone, d'Assyrie, de Damas en Syrie en même temps sont incroyables, Ninive n'étant éloignée de Babylone que de vingt-quatre lieues.*

*Le prétendu empire d'Assyrie n'existait pas même au temps où l'on place Jonas, qui ne vivait que sous Joas: c'est ainsi qu'en confrontant les dates on trouve partout de la contradiction.*

*Il est dit dans le livre de Jonas qu'il y avait à Ninive cent vingt mille enfants nouveaux nés; cela supposait plus de cinq millions d'habitants, selon le calcul assez juste de nos dénombrements, fondé sur le nombre des enfants vivants, nés dans la même année, et Ninive n'était pas encore bâtie.*

L'abbé Bazin badine assez sottement sur la tour de Babel élevée jusqu'au ciel ; il demande si par le ciel il faut entendre la lune ou la planète de Vénus. Il attribue non aux Egyptiens, mais aux Chaldéens l'invention du zodiaque.

*Les signes du zodiaque chaldéen,* ajoute-t-il, *étaient un article de religion; ils étaient sous le gouvernement de douze dieux secondaires, douze dieux médiateurs : chacun d'eux présidait à une de ces constellations* (Diod., l. II); *c'était le sabéisme ou l'adoration d'un Dieu suprême avec la vénération des astres et des intelligences qui y présidaient.*

Les auteurs profanes sont aussi peu d'accord entre eux sur les commencements des empires de Chaldée et d'Assyrie, que sur les premiers fondateurs de Babylone et de Ninive. Il n'y a pas moins d'obscurité chez eux sur les rois de ces deux grandes monarchies, les Grecs, de l'aveu de l'abbé Bazin, ayant dénaturé tous les noms asiatiques.

Ninus est-il fondateur de Ninive? Semiramis a-t-elle embelli Babylone? Sardanapale, maître de ces deux grandes villes, en fut-il dépouillé par Arbaces et Bélésis qui en étaient gouverneurs? Un second Ninus reprit-il Ninive sur Arbaces, et rétablit-il l'empire d'Assyrie, tandis que Bélésis ou Nabonassar se maintint à Babylone? Babylone retomba-t-elle dans la suite sous la puissance des maîtres de Ninive, jusqu'à ce qu'enfin cette dernière ville fut détruite entièrement avec son roi efféminé par Cyaxare, lequel, soutenu du secours de Nabopolassar, général de l'armée de l'Assyrie, vengea la mort de Phraorte, son père, qui avait succédé à Déjoces, premier roi des Mèdes? Nous nous déchargeons sur les savants du soin de concilier entre eux les historiens profanes avec nos historiens sacrés : mais nous croirions faire un très-mauvais usage de notre raison, si nous préférions le témoignage des premiers à celui des derniers.

Moïse n'a pu ignorer la fondation de Babylonie par Nemrod, ni celle de la ville de Ninive, soit par le petit-fils de Cham, soit par Assur fils de Sem, ou par l'un de ses descendants. Les rois d'Assyrie et de la Babylonie ne purent être inconnus aux Israélites depuis que Dieu eut choisi les rois Thul, Théglath-Phalasar, Salmanasar, Sennachérib, Asarhaddon, etc., pour punir ce peuple infidèle.

Moïse fait jeter les fondements de Babylone par Nemrod : or, en ne suivant même que la chronologie d'Usserius, qui fixe cet événement cent ans après le déluge arrivé l'an du monde 1656, l'époque s'allierait avec les observations astronomiques que Callisthènes envoya de Babylone en Grèce sous le règne d'Alexandre le Grand ; car aux 1771 ans du monde où Usserius place la fondation de Babylone, qu'on ajoute à ce nombre 1903 ans, on trouvera l'an 3674, temps où Alexandre le Grand faisait ses conquêtes. Mais nulle nécessité de s'en tenir à la chronologie d'Usserius, et encore moins de penser que ces observations astronomiques eussent Nemrod pour auteur, ou qu'elles fussent de la dernière précision; car ce ne fut qu'après bien des siècles que les Chaldéens connurent la longueur exacte de l'année.

Il y avait sans doute des difficultés à surmonter, pour placer le soleil au centre de notre monde planétaire : mais y en avait-il moins à donner cette place au globe que nous habitons? Ainsi les soupçons des sages Chaldéens, sur ce sujet, n'ont rien de si étonnant, qu'il faille recourir aux quatre cent soixante et dix mille ans que Bérose donnait aux Chaldéens, et qui n'avaient de réalité que dans son imagination.

Ce qu'ajoute notre abbé, pour réaliser la fiction de Bérose, est pitoyable. Supposant, comme il a fait jusqu'ici, les hommes sortis de la terre sans connaissances, et uniquement occupés comme les brutes à pourvoir à leurs besoins et à se multiplier, il feint d'ignorer qu'avant le déluge les enfants du premier homme savaient parler, bâtir des villes, se vêtir, employer les métaux à leur usage; et que le déluge n'avait privé ni Noé ni ses enfants de toutes ces connaissances utiles.

Quelque épaisses que soient les ténèbres répandues sur l'histoire des Assyriens par les auteurs grecs, il est certain que cette

monarchie depuis Nemrod fut très-puissante en Asie durant un très-grand nombre de siècles; qu'elle reçut de terribles échecs par Sésostris ou par Sésac roi d'Egypte ; qu'elle se releva néanmoins ; que Ninive, qui en était la capitale, était distante de Babylone, non de vingt-quatre lieues , comme on ose l'avancer, mais de plus de cent ; qu'après la révolte d'Arbaces, gouverneur de Médie, et de Bélésis, gouverneur de Babylone, contre Sardanapale , Phul la reprit ; que sa puissance et son étendue ne firent que s'accroître sous Théglatphalasar et sous Salmanasar ses successeurs ; que ces deux princes reconquirent une partie des provinces de la Médie, puisqu'ils y firent transporter les dix tribus des Israélites après les avoir subjuguées ; en un mot, que c'était une ville très-grande et très-peuplée, lorsqu'à la prédication du prophète Jonas elle fit pénitence à l'exemple de Phul son roi.

Bélésis ou Nabonassar se soutint à Babylone, fortifia et embellit cette ville : suit-il de là qu'elle n'avait pas existé auparavant? Le calcul de notre abbé sur les millions d'habitants de Ninive pourrait avoir quelque fondement, si les six vingt mille enfants, dont il est parlé dans Jonas, étaient supposés n'avoir qu'un an : est-ce que ce n'est qu'à cet âge qu'on peut dire d'un enfant qu'il ne sait pas distinguer sa main droite de sa main gauche ? Cette dernière expression marque seulement l'état d'enfance, où l'on est encore incapable de faire le mal par le défaut de raison. Or le nombre de ces enfants ne peut guère être réputé au-dessous de la cinquième partie des habitants d'une ville ; et, selon ce calcul, le nombre des habitants de Ninive n'irait pas au delà de six cent mille.

C'est par des faits qu'il faut attaquer des faits tels que la grandeur de la ville de Ninive, le nombre de ses habitants, la prédication de Jonas. *Ces faits*, dit-on, *ne s'accordent pas entre eux. Phul que l'on suppose roi de Ninive lors de la prédication de Jonas, ne vécut que longtemps après ce prophète : car c'est sous Joas que l'on fait paraître ce prophète, et Phul vivait plus de cinquante ans après Joas;* donc Jonas, qui a commencé à prophétiser sous Joas, ne put pas prophétiser cinquante ans après. Plaisante conséquence ! Elle se sent bien de la logique toute particulière du prétendu abbé Bazin. Tâchons par un calcul bien clair et fort court de le ramener sur la voie. Que Jonas ait vécu vers l'an du monde 3195, premier du règne de Joas roi d'Israël ; qu'il ait vu monter Jéroboam II son fils sur le trône d'Israël l'an 3211 ; qu'il ait vu régner successivement dans la Judée le Joas roi de Juda, Amasias son fils , Ozias appelé aussi Azarias son petit-fils ; que, pendant ce même intervalle, il ait vécu vingt ans sous le règne d'Ocrozapes en Assyrie, aussi vingt ans sous celui de Sardanapale son successeur, et enfin environ quarante ans sous Phul , qui renouvela l'empire des Assyriens l'an 3236 ; le tout s'étant passé depuis l'an 3195 du monde, jusqu'à l'an 3277 , auquel mourut Ozias ou Azarias roi de Juda , le prophète Jonas aurait vécu quatre-vingt-deux ans. Pendant ce temps il a pu prophétiser à Ninive sous l'empire de Phul depuis l'an 3236 jusqu'en 3277, c'est-à-dire dans l'intervalle de quarante-six ans. Où trouver donc de la contradiction entre ces faits? Mais le soi-disant abbé Bazin n'a eu intention que de tromper les simples.

Quelle chicane au sujet du projet des enfants de Noé, d'élever une tour *jusqu'au ciel!* Qui ne sent que cette expression n'est employée que pour marquer la grande hauteur du bâtiment qu'ils se proposent de construire? L'abbé ne fait-il pas beaucoup d'honneur aux Chaldéens , en les faisant inventeurs du zodiaque et adorateurs des constellations ou des intelligences qui y présidaient? Leur Dieu suprême n'était-il point Bélus, c'est-à-dire Nemrod apothéosé par son successeur?

## CHAPITRE XI.

### DES BABYLONIENS DEVENUS PERSANS.

Qu'Hérodote et que Xénophon aient rempli d'épisodes contradictoires l'histoire de Cyrus, peu importe , dès qu'on est forcé de convenir que le fond de cette histoire est véritable , et que Cyrus fut un grand conquérant qui soumit Babylone et fut le libérateur des Juifs. Ce peuple n'était pas peu nombreux dans le royaume conquis par Cyrus, comme il plaît à l'abbé de l'insinuer. Les dix tribus enlevées de leur pays par Salmanasar avaient été dispersées dans la Médie, et bien des milliers de Juifs avaient été conduits à Babylone par Nabuchodonosor.

Pour douter de l'histoire de Tobie, il faut avoir des raisons, et l'abbé n'en a point.

Nous le dispensons volontiers d'examiner le roman d'Hérodote et de Xénophon concernant la vie et la mort de Cyrus ; mais n'aurait-il pas pu se dispenser lui-même de remarquer que les Parsis ou Perses prétendaient avoir eu parmi eux, il y avait six mille ans, un ancien Zerdusth, un prophète, qui leur avait appris à être justes et à révérer le soleil, comme les anciens Chaldéens avaient révéré les étoiles en les observant ?

L'abbé ne parle , selon toutes les apparences, du Zerdusth appelé par les Grecs Zoroastre , et du livre de ce prétendu prophète des Parsis , que d'après M. Prideaux. Pourquoi donc ne dit-il rien du jugement qu'en porte ce savant ? Est-ce pour en imposer aux ignorants ?

Selon le savant anglais, Zerdusth n'est qu'un imposteur, très-versé dans les livres sacrés des Juifs, habile dans les sciences de ce temps-là, contemporain de Daniel et d'Ezéchiel. Ce fourbe joua parmi les Perses le même personnage qu'a joué Mahomet parmi les Arabes. Il s'érigea en réformateur de la religion des anciens mages, qui reconnaissaient deux principes indépendants l'un de l'autre, l'un du bien ou de la lumière , l'autre du mal ou des ténèbres : il feignit de

tenir du ciel la religion qu'il leur proposa, et il réussit à la leur faire adopter. Il est manifeste que tout ce qu'il y a de bon dans son *Zend* est tiré des livres sacrés des Juifs. Voilà ce qu'on appelle le livre le plus ancien du monde?

La preuve qu'on donne de cette antiquité n'est-elle pas d'une grande force? c'est, dit-on, qu'il est écrit dans l'ancienne langue sacrée des Parsis. Quelle preuve! Que répliquerait l'abbé, si on lui disait que cette langue prétendue sacrée était la langue commune des Perses dans le siècle de Cyrus? Mais supposons que la langue des Perses eût dès lors souffert assez de changements, pour que celle de leurs pères ne fût plus en usage, et que Zerdusth eût affecté d'écrire dans cette langue connue des seuls mages; qui ne voit que c'était un moyen de rendre, d'un côté, son livre plus vénérable en l'écrivant dans une langue inconnue au peuple, et de l'autre plus cher aux mages, qu'il en établissait dès là même les interprètes nécessaires?

C'est insulter le peuple juif que d'avancer que les idées d'un Dieu, de l'immortalité de l'âme, d'un paradis, d'un enfer, n'ont été connues de ce peuple que du temps d'Hérode par les pharisiens. Est-ce que ces grandes vérités étaient inconnues à un Daniel, dont Zerdusth avait été disciple suivant plusieurs auteurs respectables? C'est, sans doute, de la bouche de ce grand homme, de même que de la lecture des autres livres des prophètes juifs, que Zerdusth avait appris tant de vérités, aussi bien que divers usages prescrits par la loi mosaïque; tel par exemple l'entretien d'un feu perpétuel dans les temples, les purifications, etc.

Le lecteur curieux de s'instruire de la religion des mages trouvera de quoi se satisfaire dans les Mémoires donnés sur ce sujet par M. l'abbé Foucher. (Tom. XXVII et XXIX de l'*Acad. des inscriptions et belles-lettres.*) Il y apprendra quel fond il est possible de faire sur l'érudition de l'abbé Bazin. Le savant académicien distingue deux Zerdusth auteurs de la religion du magisme. Le premier, antérieur d'assez peu d'années au second, s'érigea en prophète parmi les Perses, en bannit les idoles, introduisit la croyance de deux principes, l'un bon ou principe de la lumière, l'autre méchant ou principe des ténèbres, sous les noms d'Oromaze et d'Arimane, et joignit au culte d'Oromaze celui du soleil, des astres, des éléments et du feu qui en émanaient.

Le second Zerdusth, juif de naissance, versé dans toutes les sciences enseignées alors à Babylone, réforma cette religion sous Darius fils d'Hystaspe. Il conserva les dogmes de la divinité d'Oromaze et de toutes les autres divinités qui en étaient des écoulements; mais il mit à leur tête un premier Etre invisible auteur de l'univers, duquel Oromaze était sorti par voie d'émanation, de même que le soleil, les planètes, les éléments, le feu, avec la différence néanmoins que Oromaze en était la première émanation, au lieu que les autres dieux supposaient Oromaze comme leur source immédiate. Enfin ce second Zerdusth est le fameux Zoroastre si connu des Grecs, et dont Pythagore et Platon dans la suite empruntèrent leurs idées sur Dieu, sur l'éternité de la matière, sur l'origine du bien et du mal, en un mot, tant de systèmes insensés; systèmes que nous verrions sans doute dévoilés dans le *Zendavesta*, si les Ghèbres qui subsistent encore aujourd'hui dans quelques provinces de la Perse et de l'Asie n'étaient pas incapables par leur ignorance d'entendre les livres de leur fondateur, et par conséquent de nous les faire entendre; systèmes aussi propres à faire déplorer la faiblesse de la raison humaine abandonnée à elle-même, qu'à faire sentir la nécessité et la vérité de l'Evangile.

N'oublions pas un dernier trait propre à caractériser Zerdusth: c'est la loi qui permettait des incestes aux Perses. Cette abomination révolte la nature; mais l'imposteur y trouvait un double avantage: le premier d'attirer à sa religion les princes persans, parmi lesquels ces commerces infâmes étaient en usage; le second, de concentrer dans le collége des mages les rares connaissances qu'il leur avait confiées. Cette infamie allait si loin parmi eux, que naître du commerce d'un enfant avec sa mère, c'était naître digne des plus hautes dignités du sacerdoce. Quelle religion!

Hérodote raconte qu'il y avait à Babylone une loi qui obligeait les dames babyloniennes de se livrer au moins une fois aux étrangers dans le temple de la déesse Milita ou Vénus. L'abbé, aussi zélé pour l'amour des dames babyloniennes, que pour l'honneur du temple de la déesse, ne croit point que cette loi soit dans la nature: il aime mieux l'entendre des courtisanes établies à Babylone en faveur des étrangers. C'est bien affecter d'ignorer les excès dont est capable la superstition. Il n'est point d'infamies qui pussent déplaire aux dévotes d'une Vénus, comme il n'est point de pratique barbare qui ne pussent plaire aux dévots d'un Moloch, d'un Saturne, d'un Hercule. Et de plus la prostitution des courtisanes était elle plus propre à honorer le temple de la déesse *Milita* que la prostitution des dames babyloniennes. Jérémie (*Baruch* VI), avait prémuni contre ces infâmes, les Juifs qui allaient être transportés à Babylone. *Voy.* sur ce sujet, le *Supplément à la Philosophie de l'histoire.*

## CHAPITRE XII.

### DE LA SYRIE.

Nous venons d'entendre des témoins non-suspects de l'antiquité et de la puissance de l'empire d'Assyrie. L'abbé Bazin relègue néanmoins cet empire dans le pays des fables. Qu'oppose-t-il donc à nos témoins? C'est, dit-il, que la Syrie conserva toujours son nom, son alphabet, ses anciennes villes. Quelle raison! L'abbé n'ignore pas sans doute que la Syrie n'ait été assujettie aux domina-

tions des Babyloniens, puis des Perses, des Macédoniens, des Romains, des Soudans d'Egypte. Si, malgré ces révolutions, elle a toujours conservé son nom, son alphabet, sa langue, ses principales villes, ses superstitions, pourquoi n'aurait-elle pas pu les conserver sous l'empire des Assyriens? Au reste notre prétendu savant ne prouverait pas aisément que la langue de la Syrie a toujours été la syriaque.

Ce ne sont pas les Perses seuls qui se glorifiaient d'avoir eu parmi eux Bram ou Abraham. La plupart des peuples orientaux prétendaient avoir joui du même bonheur.

Zoroastre, qui connaissait si bien Abraham, n'a pu laisser ignorer aux Perses le nom de ce patriarche. Comment ce même nom aurait-il pu être inconnu aux Egyptiens, aux Arabes, aux Chananéens? Abraham dans son voyage en Egypte fut traité avec trop de distinction, pour que son nom y pût être oublié. Un nom si respectable ne put manquer d'être porté en Arabie par Ismaël, ni d'y être conservé par ses enfants. Comment ce nom eût-il pu être effacé de la mémoire des Syriens, Abraham ayant demeuré si longtemps parmi eux, et s'y étant rendu si célèbre par ses victoires, par ses richesses, par ses alliances, et plus encore sans doute par sa piété et par sa religion? Jusqu'où donc son nom ne put-il pas être porté dans la suite par les Sidoniens ces fameux navigateurs, par les flottes de David et de Salomon, par les Juifs dispersés dans les vastes provinces des Babyloniens et des Perses ?

Il importe assez peu de savoir qu'elle idée passait par la tête d'un Juif, quand il prononçait *Magog* ou *Gog*. Mais l'abbé, s'il avait consulté nos habiles commentateurs du dixième chapitre de la Genèse, aurait appris d'eux quelle idée pouvait passer par la tête d'un Juif, en prononçant les noms dont il s'agit. Il n'aurait pas dérivé le nom *Magog*, de celui des mages, mais du second fils de Japhet dont on trouve beaucoup de vestiges dans les noms de provinces, de villes, d'hommes de la Tartarie et de la Perse. Il peut apprendre du savant qui a donné un *Supplément à la Philosophie de l'histoire*, d'où doit être dérivé le mot de mage.

On peut croire que les pays les plus cultivables ont été les plus peuplés; mais non les premiers peuples, ainsi l'on ne peut pas dire que les Syriens soient plus anciens que les Egyptiens, parce que la Syrie était un pays plus cultivable que l'Egypte.

## CHAPITRE XIII.

### DES PHÉNICIENS.

C'est dans nos Livres saints qu'il faut chercher l'origine et l'antiquité des premières peuplades. Moïse fait sortir les Phéniciens des petits-fils de Cham. Ces peuples se rendirent fameux par le commerce sur mer Mais quand commencèrent-ils à s'adonner à ce genre de commerce? Ce ne fut, sans doute, que lorsque, resserrés par les Israélites sur les côtes de la Méditerranée, ils furent contraints de chercher leur subsistance par une autre voie que par la culture des terres. Ce ne fut même que longtemps après, deux cents ans environ avant la construction du temple de Jérusalem, qu'ils bâtirent la ville de Tyr.

L'abbé Bazin leur attribue, sur des preuves bien faibles, l'invention de l'écriture. *Leur commerce*, dit-il, *exigeait des registres. Leur alphabet est plus complet que celui des Chaldéens : ils le communiquèrent aux Grecs et aux Carthaginois.*

Est-ce qu'on ne peut pas commercer sans savoir ni lire, ni écrire? Et si le commerce des Phéniciens n'eut lieu qu'après la fondation de Tyr, l'écriture fut récente chez ce peuple. Combien de siècles auparavant n'était-elle pas connue des Hébreux? Les Phéniciens pouvaient avoir emprunté des Chaldéens leur alphabet et ne l'avoir que perfectionné. Il n'est pas bien merveilleux qu'ayant fondé Carthage ou du moins l'ayant embellie et fortifiée, ils y aient porté l'écriture. Il n'est pas bien merveilleux que, commerçant par mer, ils aient rendu le même service à la Grèce.

L'abbé ne fait pas paraître moins de zèle pour l'antiquité de Sanchoniaton, qu'il en a montré pour celle de Zerdusth. Mais que de bévues ne se serait-il pas épargnées, s'il avait su réprimer ce faux zèle! On peut consulter là-dessus le *Supplément à la Philosophie de l'histoire*. Au reste les savants ne sont pas d'accord sur le Sanchoniathon. MM. Dodwel, Du Pin et d'autres savants regardent comme un ouvrage supposé les fragments qui nous restent de Sanchoniathon. Aucun ancien, disent-ils, n'en a parlé avant Porphyre, auteur dont la sincérité ne mérite pas de grands égards. Ce qu'on y trouve de l'origine du monde et de la cosmogonie leur paraît avoir été tiré de la *Genèse*, et ils croient y apercevoir les fables des Valentiniens. D'autres savants reconnaissent l'antiquité de Sanchoniathon, persuadés néanmoins qu'il est trop chargé de fables et d'allégories pour être parvenu jusqu'à nous dans cette simplicité qui est le caractère de l'antiquité. Ils le font contemporain de Gédéon, en prenant celui-ci pour Jérombal sacrificateur du dieu Jaho, que Sanchoniathon dit avoir consulté. Ce juge d'Israël vivait un peu plus de mille deux cents ans avant notre ère. Voilà ce que pense M. Bochart. Quand on adopterait même ce dernier sentiment, s'ensuivrait-il que les Hébreux empruntèrent des Phéniciens leur langue, leur écriture, leur cosmogonie, les noms qu'ils donnaient à Dieu, de Jéhova, d'El, d'Eloah, d'Adonaï, etc.? Il s'ensuivrait plutôt, au contraire, que ce furent les Phéniciens qui reçurent toutes ces connaissances des Hébreux, car il y avait des siècles que ceux-ci avaient les livres sacrés de Moïse, de Josué, etc.

Est-il vraisemblable, dira-t-on, qu'il y ait eu des écrivains chez les Hébreux, ce peuple errant, toujours en guerre ou dans l'esclavage avant son établissement dans la Phénicie? Mais n'est-il pas vraisemblable,

répliquons-nous que ce peuple ait reçu sa langue du peuple au milieu duquel il s'établit, de même qu'il emprunta des Chaldéens ses nouveaux caractères, pendant sa captivité dans la Babylonie? Qu'y a-t-il donc contre la vraisemblance que Moïse, durant son séjour de quarante ans dans le désert, ait écrit le Pentateuque? Est-ce que Josué, après avoir mis les Hébreux en possession de la terre de Chanaan, ne jouit d'aucun repos? Qui l'aurait empêché d'en profiter pour laisser à ce peuple l'histoire de ses conquêtes? On en peut dire autant des juges.

Quand l'abbé Bazin nous mettra en main une histoire aussi suivie des Phéniciens, que celle que nous avons du peuple Hébreu, c'est-à-dire une histoire qui remonte de siècles en siècles jusqu'à son origine, nous la jugerons alors digne d'être appréciée. Les Hébreux n'avaient-ils que des cris et des gestes pour se faire entendre, avant d'entrer dans la terre de Chanaan? Abraham avait-il eu besoin de truchement, pour parler aux Chananéens durant son séjour parmi eux? Isaac, Jacob n'avaient-ils pas moins su se faire entendre de ces peuples? Les descendants de ces patriarches avaient non-seulement le même langage, mais encore leurs lois sacrées et politiques, quand ils s'emparèrent du pays de Chanaan. Il est même assez vraisemblable que sans leur dispersion en diverses contrées de la Babylonie, ils n'eussent pas changé les caractères de leur écriture. Ne pourrait-on pas aussi soupçonner qu'un Esdras, un Néhémie et les autres chefs des Juifs revenus de captivité préférèrent les caractères chaldéens aux Phéniciens, soit pour faciliter le commerce qu'ils continuèrent d'avoir avec les Chaldéens auxquels ils demeuraient assujettis, soit pour rendre plus difficile le commerce avec les Samaritains ennemis jaloux, qui avaient le Pentateuque dans les anciens caractères.

## CHAPITRE XIV.

### DES SCYTHES ET DES GOMÉRITES.

Dans le chapitre x de la *Genèse* Moïse donne la description des descendants de Noé, et de diverses contrées de la terre qu'ils habitèrent: mais quels nuages n'ont pas dû répandre sur cette description les révolutions arrivées parmi les nations depuis Moïse jusqu'à nous.! Ce n'est donc qu'à l'aide des plus profondes connaissances des anciennes langues et de l'ancienne géographie qu'il est possible de percer ces nuages. Il est donc peu surprenant que M. l'abbé Bazin, dénué de ces connaissances, traite d'impertinences dégoûtantes les recherches laborieuses de nos savants sur les premières peuplades

Les irruptions des Scythes dans l'Asie et des Germains dans les Gaules sont indignes de louange: mais les mœurs de ces brigands étaient-elles aussi corrompues, que les mœurs des Perses dans le siècle d'Alexandre, et que les mœurs des Romains dans le temps où écrivaient Horace et Tacite?

Nous nous garderons bien d'interrompre le panégyriste des Russes: puisse-t-il en les faisant descendre des Tartares, ne leur laisser aucun trait de ressemblance avec leurs pères?

## CHAPITRE XV.

### DE L'ARABIE.

Moïse (*Gen.* xxv) fait peupler l'Arabie Pétrée et la Déserte par les enfants d'Ismaël et de Céthura: il représente les descendants de ces enfants comme des peuples très-nombreux et très-puissants, et en cela les plus anciens géographes sont d'accord avec cet historien. D'où il suit nécessairement que les deux premières parties de l'Arabie, surtout la Pétrée, ne sont pas une terre aussi ingrate et aussi stérile que l'abbé le prétend, puisqu'elles fournissaient abondamment à la nourriture de tant de peuples: car certainement ces peuples n'y subsistaient pas par une voie miraculeuse, comme firent les Israélites dans le désert de la Syrie. Ne suit-il donc pas de là nécessairement que, si ces parties de l'Arabie ne sont plus habitées que par quelques hordes vagabondes d'Arabes et par des voleurs, c'est qu'elles ne sont plus cultivées par un travail assidu, comme elles l'étaient autrefois? Juger de l'état ancien d'une multitude de contrées par l'état où elles sont aujourd'hui, c'est en juger en très-petit philosophe.

Il y a sans doute une grande différence entre les deux premières parties de l'Arabie et la troisième. Mais faire des habitants de celle-ci des indigènes, comme s'ils en étaient sortis, ce n'est pas se montrer philosophe. Moïse (*Gen.* x) fait peupler cette terre par des descendants de Sem: comment se refuser à cet historien? Les montagnes, les provinces, les villes offrent de toutes parts des monuments des noms des enfants de Jectan. Il serait à souhaiter que les habitants de cette contrée heureuse de la terre n'eussent jamais oublié la main bienfaisante qui les y avait placés. Mais, à moins de contredire le témoignage de l'antiquité, ces peuples furent assez malheureux pour oublier le Créateur, en rendant leurs hommages à des êtres créés, tels que le soleil et la lune.

C'est sans doute contre le savant Bossuet qu'on exhale ici de la mauvaise humeur, dans le reproche qu'on fait à nos écrivains de ne parler que des peuples qui ont eu quelque rapport à la petite nation juive. Cette petite nation était respectable aux yeux religieux du savant prélat, parce qu'elle était la seule dans le monde qui conservât la véritable religion, pour laquelle subsiste l'univers.

## CHAPITRE XVI.

### DE BRAM, ABRAM, ABRAHAM.

Il semble que l'abbé Bazin voudrait contester au peuple juif sa descendance d'Abraham, et ne faire de ce patriarche qu'un personnage de théâtre. Quel dessein! *Le nom d'Abraham*, dit-il, *est un nom des plus communs aux anciens peuples de l'Asie: les Indiens font de leur Brahma un fils de Dieu: les Arabes, les Chaldéens, les Persans se l'ap-*

*proprièrent; les Arabes se vantaient de descendre d'Abraham; les Chaldéens l'adoptaient comme un législateur. Les Perses et les Mèdes révéraient dans Abraham un prophète de la religion de Zoroastre. Il y a lieu de croire que ce nom est indien, parce que les prêtres indiens s'appelaient brahmes, brahmanes, au lieu que chez les asiatiques occidentaux on ne voit aucun établissement qui tire son nom d'Abram ou Abraham.*

*Les Juifs le font venir de Chaldée, et non pas de l'Inde ou de la Bactriane. Ils étaient voisins de la Chaldée; l'Inde et la Bactriane leur étaient inconnues. Abraham était un étranger pour tous ces peuples, et la Chaldée était un pays dès longtemps renommé par les sciences et les arts. C'était un honneur, humainement parlant, pour une petite nation renfermée dans la Palestine, de compter un ancien sage réputé Chaldéen au nombre de ses ancêtres.*

Nulle preuve dans l'antiquité qu'Abraham ait voyagé ni en Perse ni dans l'Inde. Son nom put néanmoins devenir célèbre dans l'Asie et en Afrique. Sa sortie de la Chaldée put l'y rendre fameux. Et d'ailleurs put-il être inconnu dans un pays que sa famille continua d'habiter? Ismaël et ses enfants, qui peuplèrent l'Arabie, purent-ils oublier un père de ce mérite? Et quand ils l'eussent oublié, les sujets de David et de Salomon en commerce avec les Arabes par la mer Rouge, ne pouvaient manquer de leur en retracer la mémoire. Les Chananéens portèrent aussi sans doute ce nom si respecté parmi eux dans tous les lieux de l'Afrique et de l'Asie où ils cherchèrent un asile contre les poursuites de Josué. Comment supposer encore que ce nom soit demeuré inconnu dans les lieux où furent dispersées les tribus d'Israël par les rois d'Assyrie et de Babylone? Certes, l'imposteur Zoroastre, si versé dans les livres sacrés des Juifs, était trop habile pour ne pas s'autoriser chez les Chaldéens, chez les Perses, chez les Brachmanes, d'un personnage si distingué par l'idée noble qu'il avait de Dieu, et par le culte qu'il lui rendait.

Supposer que les brahmanes de l'Inde, ces prêtres si enflés et tout à la fois si jaloux de leurs sciences, faisaient d'Abraham leur dieu Brahma, n'est-ce pas les supposer trop peu raisonnables? Les Chaldéens qui n'en faisaient qu'un législateur, et les Perses qui n'en faisaient qu'un prophète, étaient bien plus sensés. Fonder l'origine d'Abraham sur le nom du dieu Brahma, à cause de quelques rapports des sentiments de quelques brachmanes au sujet de la divinité et de quelques institutions religieuses, avec les sentiments et le culte d'Abraham, est-ce raisonner? La religion d'Abraham était la religion du genre humain avant que des hommes séduits par une fausse philosophie et par leurs passions l'eussent corrompue. On ne peut rien conclure des sentiments ni des pratiques des brahmes, s'il y en a eu et s'il y en a encore dans les Indes qui soient attachés aux mêmes sentiments et aux mêmes pratiques. Nous disons, s'il en est encore, car que de sectes parmi les brachmanes de l'Asie! Que d'erreurs extravagantes ne règnent point chez les brachmanes des Indes, de Siam, du Tonkin, de la Chine! Au reste, les noms d'Abram et d'Abraham ont une signification simple dans l'hébreu sans l'ombre de rapport avec la divinité Brahma. [Et quand il y aurait quelque rapport étymologique, est-ce Abraham qui vient de Brahma, ou n'est-ce pas plutôt celui-ci qui vient du premier? Que l'abbé prétendu décide, s'il ose, qu'Abraham vient de Brahma. Ce qu'on sait, c'est qu'Abraham a une signification en hébreu et l'abbé supposé serait bien embarrassé de nous dire ce que signifie Brahma en indien].

Il n'est pas étonnant que les Juifs n'aient pas pris le nom d'Abrahimites. Il est naturel que ce peuple, étant sorti de douze enfants de Jacob, petit-fils d'Abraham nommé par Dieu même Israël, ils prissent d'abord ce nom; que, dans la suite, ayant reçu de Dieu même leur loi, ils continuassent sous le même nom, de se regarder comme le peuple de Dieu leur législateur; qu'enfin, n'ayant reçu leur loi que comme une préparation à une loi nouvelle que devait leur donner un nouveau Législateur promis dès le commencement du monde, et qui devait sortir de la tribu de Juda, ils ne fussent plus connus que sous le nom de cette tribu jusqu'à l'accomplissement de la grande promesse?

Il importe peu que la Mecque ait été bâtie ou ne l'ait pas été par Abraham. Ce qu'il importe de remarquer, c'est l'aversion de l'abbé pour la religion juive. Peut-on la porter plus loin? Il attribue à la vanité du peuple juif d'avoir mis un ancien sage, réputé Chaldéen, au nombre de ses ancêtres, en le faisant sortir de la Chaldée, dont il était voisin, plutôt que de l'Inde et de la Bactriane qui lui étaient inconnues.

Quel auteur ancien, quelle ancienne nation, avant l'abbé Bazin, a jamais contesté au peuple juif l'honneur d'avoir pour ancêtre Abraham, cet homme si célèbre parmi les peuples de l'Asie? Dira-t-on que ce petit peuple de la Palestine, méprisé et ignoré, pouvait repaître sa vanité des chimères qui lui plaisaient? Est-ce que ce petit peuple ne tomba pas sous la domination des Chaldéens, puis des Perses? Ces maîtres superbes pouvaient-ils ignorer que leurs vils esclaves s'attribuaient l'honneur d'avoir pour ancêtre ou un de leurs sages, ou un de leurs prophètes? Comment l'eussent-ils souffert? Comment n'eussent-ils pas réclamé contre une vanité si impudente? Il y a plus : il faut, ou nier l'existence du peuple juif, ou convenir que ce peuple fut divisé en douze tribus, dont l'origine était douze fils d'un même père appelé Jacob. Or ce Jacob n'était ni tombé du ciel, ni sorti de la terre; il avait donc un père. Quel autre lui assignera-t-on qu'Isaac? Et quel autre père est-il possible d'assigner à celui-ci qu'Abraham? On défie M. l'abbé d'indiquer une généalogie de quelque particulier que ce puisse être, qui remonte, par une filiation plus

suivie, jusqu'à sa tige, que la généalogie du peuple juif jusqu'à Abraham. Moïse qui, le premier, commença de la dresser, ne saurait-être soupçonné d'avoir voulu en imposer à son peuple. Il n'y aurait eu aucun Israélite qui n'eût été en état de le contredire, les faits devant être alors de la plus grande notoriété, puisqu'entre Moïse et Jacob, qui avait vécu avec Abraham, il n'y avait que Lévi et Amram, père de Moïse.

Voyons ce que va nous dire notre abbé contre l'histoire que Moïse nous a laissée d'Abraham. Il débute ainsi : *La Genèse dit que Tharé son père l'ayant engendré à soixante et dix ans, vécut jusqu'a deux cent cinq. Ainsi, Abraham avait cent trente-cinq ans quand il quitta la Chaldée. Il paraît étrange qu'à cet âge il ait abandonné le fertile pays de la Mésopotamie pour aller à trois cent milles de là, dans la contrée stérile et pierreuse de Sichem, qui n'était point un lieu de commerce.*

Où est ici la bonne foi de M. l'abbé Bazin? Cet abbé peut-il ignorer que la difficulté n'a point lieu dans le texte samaritain, qui ne donne à Tharé que cent quarante-cinq ans ? Peut-il ignorer que la difficulté n'a lieu dans le texte hébreu que dans la supposition qu'Abraham était l'aîné de ses frères? Car, en supposant qu'il était le plus jeune, on peut dire, d'après la *Genèse*, que Tharé eut d'abord, à l'âge de soixante et dix ans, Aram ; puis dans la suite Nachor, enfin Abraham à l'âge de cent trente ans. Mais, où est la nécessité de supposer qu'Abraham était l'aîné, et non le plus jeune des enfants de Tharé? Le rang que donne Moïse à Abraham n'est pas celui de la naissance, mais de la dignité; de même que, dans le dénombrement des enfants de Noé, il met à la tête Sem, quoique le plus jeune, parce qu'il était le plus illustre, eu égard à sa haute destination. Ainsi, Abraham n'avait que soixante-quinze ans lorsqu'il quitta la Mésopotamie pour se rendre à Sichem, suivant l'ordre qu'il avait reçu de Dieu de sortir d'un pays infecté d'erreurs et de superstitions. La vie pastorale, dont ce juste faisait profession, n'exigeait pas qu'il se retirât dans un pays abondant en richesses : il lui suffisait de trouver des pâturages pour ses troupeaux.

*De Sichem,* continue l'abbé, *la Genèse le fait aller en Egypte acheter du blé. Le roi devient amoureux de Sara sa femme, âgée de soixante-quinze ans; il la rend à son mari et lui fait de grands présents. Ce pays, conclut l'abbé, était donc un puissant Etat ; la monarchie était établie; les arts étaient donc cultivés ; le fleuve avait été dompté ; on avait creusé partout des canaux pour recevoir ses inondations; sans quoi la contrée n'eût pas été habitable. Or, je demande à tout homme sensé, s'il n'a pas fallu des siècles pour établir un tel empire dans un pays longtemps inaccessible et dévasté par les eaux mêmes qui le fertilisèrent? Il faut donc pardonner aux Manéthon, aux Hérodote, aux Diodore, aux Eratosthène, et à tant d'autres, la prodigieuse antiquité qu'ils accordent tous au royaume d'Egypte.*

Ces difficultés sont encore moins solides que la précédente. Il n'est pas étonnant qu'Abraham (*Gen.* XII) aille chercher en Egypte des secours contre la famine qui désole le pays où il se trouve. Sara n'est pas la seule personne de son sexe qui, dans un âge avancé, ait conservé une beauté touchante. Qu'y a-t-il d'extraordinaire que des courtisans, toujours si attentifs à servir les passions des rois, aient averti Pharaon de l'entrée d'une belle personne dans ses Etats, et que celui-ci l'ait fait enlever ? qu'en conséquence, il ait comblé de biens celui qui passait pour son frère; mais que, frappé de très-grandes plaies avec toute sa maison à cause de l'enlèvement de cette beauté, il l'ait rendue à son mari ?

Mais, dit-on, l'Egypte était donc un Etat puissant? Oui, sans doute, c'était un Etat puissant, si on le compare aux Etats voisins. Il était gouverné par un roi; les arts n'y étaient pas ignorés : il y avait des canaux creusés pour l'écoulement des eaux du Nil. Qu'y a-t-il en cela d'étonnant? Il y avait près de quatre cents ans, et si l'on veut ajouter le *Caïnan* des Septante et l'âge de Nachor du texte samaritain, il y en avait près de six cents, que des familles de Cham étaient venues s'établir dans ce pays. Que fallait-il de plus pour le peuple jusqu'à un certain point, pour y exercer les arts et les travaux nécessaires à la vie ?

L'abbé n'exige pour cela des siècles immenses, que parce qu'il suppose ou qu'il feint de supposer qu'après le déluge, ces familles de Cham, ou du moins leurs chefs qui les conduisirent en Egypte, étaient dans la plus profonde ignorance des arts. Est-ce que Noé et ses trois enfants ne savaient rien, ou n'avaient communiqué aucune de leurs connaissances à leurs enfants, tandis qu'ils vécurent avec eux? Ainsi, l'antiquité qu'un Manéthon accorde à l'Egypte, n'était qu'une fiction de son imagination, qui ne peut plaire qu'aux amateurs des fables.

Enfin, l'abbé ne peut voir sans étonnement quatre puissants monarques ligués contre cinq petits rois de la Pentapole. Il ne paraît pas moins étonné de voir Abraham à la tête de trois cent dix-huit de ses serviteurs, attaquant, durant la nuit, ces monarques victorieux et chargés de dépouilles de leurs ennemis, les mettant en fuite, reprenant le butin, ramenant les captifs et poursuivant ces rois jusqu'à Dan, ou, selon le texte original, jusqu'à Koba, qui est à la gauche de Damas.

Son imagination lui grossit les objets : elle lui représente Chodorlahomor et les rois qui l'accompagnent comme redoutables par la grandeur de leur empire et par la force de leur armée. Qu'il ait égard à ces premiers temps de la renaissance du monde, et qu'il réduise à sa juste valeur la puissance de Chodorlahomor et des princes ses tributaires qui l'accompagnent, il concevra aisément que le généreux Abraham ait pu les

défaire, reprendre le butin, ramener les captifs. Ce brave homme, à la tête de ses trois cent dix-huit serviteurs, et de quelques-uns de ses alliés, divise sa troupe en plusieurs corps, profite des ténèbres de la nuit, fond sur les ennemis par divers endroits, lorsqu'ils se croient en pleine sécurité, jette parmi eux la terreur, les met en fuite, revient triomphant, après les avoir poursuivis jusqu'à Dan, lieu qui avait donné son nom au Jourdain, et qui ne doit pas être confondu avec la ville de Laïs, qui ne reçut le nom de Dan, que lorsque la tribu du même nom s'en empara.

## CHAPITRE XVII.

### DE L'INDE.

Après une courte, mais brillante description de la beauté de l'Inde vers le Gange, de l'abondance et de la salubrité des fruits qui y croissent, de la douceur du caractère des peuples qui l'habitent, des monuments de l'antiquité de ces peuples, M. l'abbé paraît d'abord goûter beaucoup l'opinion de la transmigration des âmes qui régna dans ce pays, d'où elle s'étendit dans tant d'autres. *Ce n'est pas*, dit-il, *que les Indiens sussent ce que c'est qu'une âme ; mais ils imaginaient que ce principe, soit aérien, soit igné, allait successivement animer d'autres corps. C'était un frein pour les pervers que la crainte d'être condamnés par Visnou et par Brahma à devenir les plus vils et les plus malheureux des animaux.*

*Selon cette doctrine de la métempsycose, la crainte de tuer son père ou sa mère, en tuant des hommes et des animaux, leur inspira une horreur pour le meurtre et pour toute violence. Ils se croient tous frères, pères, mères, enfants les uns des autres, croyant voir les âmes de leurs parents dans tous les hommes qui les environnaient. Comment, demande-t-il, peut-il arriver qu'ensuite ces mêmes hommes, qui se faisaient un crime d'égorger un animal, permissent que les femmes se brûlassent sur le corps de leurs maris, dans la vaine espérance de renaître dans des corps plus beaux et plus heureux? C'est,* répond-il, *que le fanatisme et les contradictions sont l'apanage de la nature humaine.*

*Nous ne connaissons presque rien*, ajoute-t-il, *des anciens rites des brames conservés jusqu'à nos jours. Ils communiquent peu les livres du Hanscrit qu'il ont encore dans cette ancienne langue sacrée : mais nous avons leur Ezour-Védam écrit avant l'expédition d'Alexandre dans l'Inde, avec un rituel de tous les anciens rites des brahmanes, intitulé le* Cormo-Vedam; *nous pouvons donc nous flatter d'avoir les livres les plus anciens qui soient au monde, savoir le* Zend *des Perses, les cinq* Kings *des Chinois, et ces livres des brachmanes. On voit dans ce Vedam les lois les plus extravagantes. Que de cérémonies sur l'enfant d'un brahme aussitôt qu'il est né. On invoque sur lui vingt divinités. On le suppose coupable de péchés quoiqu'il ne soit né que depuis huit jours : on adresse des antiennes au feu, on fait des prières aux cinq vents qui peuvent sortir par les cinq ouvertures du corps humain. La première fois qu'on rase la tête de l'enfant, le père dit au rasoir dévotement : « Rasoir, rase mon fils comme tu as rasé le soleil et le dieu Indro. »* L'abbé Bazin ne pousse pas plus loin le récit de tant de cérémonies ridicules ; mais il croit ne devoir pas oublier leur mystère *Matrica-Machon* par lequel on se donne un nouvel être, une nouvelle vie.

*L'âme est supposée être dans la poitrine, on passe la main de la poitrine à la tête, appuyant sur le nerf qu'on croit aller d'un de ces organes à l'autre, et on conduit ainsi son âme à son cerveau. Quand on est sûr que son âme est bien montée, alors le jeune homme s'écrie que son âme et son corps sont réunis à l'Etre suprême, et dit : « Je suis moi-même une partie de la divinité. » Cette opinion, celle des philosophes grecs, des stoïciens, des divins Antonins, était capable d'inspirer les plus grandes vertus. Se croire une partie de la divinité, c'est s'imposer la loi de ne rien faire qui ne soit digne de Dieu même. Dans cette loi sont dix commandements, et ce sont dix péchés à éviter, divisés en trois espèces ; les péchés du corps, frapper, tuer son prochain, le voler, violer les femmes; les péchés de paroles, dissimuler, injurier, mentir; les péchés de volonté, souhaiter le mal, regarder le bien des autres avec envie, n'être pas touché des misères d'autrui. La morale, comme on voit, est la même chez tous les peuples civilisés.*

*La superstition, dit-on, n'empêcha jamais les brahmanes de reconnaître un Dieu unique. Ils avaient aussi un paradis terrestre; et les hommes, selon eux, qui abusèrent des bienfaits de Dieu, furent chassés de ce paradis.* Sur quoi l'abbé Bazin fait cette remarque : *La chute de l'homme dégénéré est le fondement de la théologie de presque toutes les anciennes nations. Le penchant naturel de l'homme à se plaindre du présent, et à vanter le passé, a fait imaginer partout une espèce d'âge d'or, auquel les siècles de fer ont succédé. Ce qui est plus singulier encore, c'est que le Vedam des anciens brahmanes enseigne que le premier homme fut Adimo et la première femme Procriti. Adimo signifiait* seigneur, *et Procriti voulait dire* la vie, *comme Heva chez les Phéniciens et les Hébreux, signifiait aussi* la vie *ou* le serpent. *Cette conformité mérite une grande attention.*

Réfléchissons un moment sur ce récit dont nous supposons la vérité sans la garantir. Nous avons déjà observé qu'on ne peut pas conclure de la bonté et de la fertilité d'un pays qu'il a été le premier habité : mais qu'on en peut seulement conclure que les hommes qui y abordèrent les premiers, purent s'y fixer et s'y multiplier plus aisément que dans des pays moins beaux et moins fertiles. Cela est sensible; à moins qu'on ne suppose que le père du genre humain, ou reçût l'existence dans tel pays, ou que l'ayant reçue dans un autre, il abandonnât celui-ci, pour se rendre dans celui-là

par préférence : mais c'est supposer ce qui est en question.

M. l'abbé évite sagement de nous parler en général des brahmanes répandus dans l'Asie. Que d'opinions insensées, que de pratiques absurdes ne nous a-t-il pas épargnées! Il ne nous entretient que de brahmanes de l'Inde vers le Gange; il les peint en beau le plus qu'il lui est possible; mais combien de traits laids ne laisse-t-il pas dans le tableau! L'opinion de la métempsycose en est un bien dégoûtant : il faut, pour en supporter la vue, n'avoir aucune idée de l'âme, de sa destination, de son Auteur, du juste, de l'injuste. Ce que dit l'abbé pour couvrir ce trait, n'est guère philosophique. Combien de pervers, gênés dans leurs passions par les lois civiles, n'envient pas le sort des animaux qui ne sont point assujettis aux mêmes lois! D'ailleurs la crainte de devenir animal pour un temps, peut-elle l'emporter sur le plaisir qu'il y a à satisfaire une passion violente? De plus, en entrant dans le corps d'un animal, n'est-on pas toujours maître de changer d'état par sa destruction? Bien loin que l'opinion de la transmigration d'une âme, d'un corps dans un autre inspire de l'horreur pour le meurtre, elle semble, au contraire n'être faite que pour y inviter, soit pour délivrer les personnes chères de l'état malheureux où on les voit, soit pour se délivrer soi-même d'un état de ce genre, ou même pour le prévenir. Ajoutez que le meurtre ne tombe que sur le corps et non sur l'âme. Ainsi ces femmes qui se brûlent sur le corps de leurs maris dans l'espérance de passer dans des corps plus beaux et plus heureux, agissent très-conséquemment, par conséquent très-raisonnablement dans l'opinion de la métempsycose, doctrine d'ailleurs qui n'était propre qu'à porter parmi ses sectateurs la confusion, et à éteindre tous les sentiments de la nature, en les engageant à se regarder comme pères, mères, enfants les uns des autres.

Ne faut-il pas être dans la plus étrange illusion, ou vouloir y jeter ses lecteurs pour avancer que le *Zend* des Parsis, les cinq *Kings* des Chinois, le *Vedam* des brahmanes sont les livres les plus anciens qu'il y ait au monde? Le *Zend*, ouvrage de Zoroastre, ne saurait être plus ancien que Cyrus, le vainqueur de Babylone, ce libérateur du peuple juif, annoncé tant d'années auparavant par le prophète Isaïe.

Accorder aux cinq *Kings* mille deux cents ans avant notre ère, c'est beaucoup leur accorder; puisqu'il y est fait mention de faits bien moins anciens. Quelle certitude même peuvent avoir les Chinois qu'ils leur soient parvenus sans altération; soit dans la rédaction qu'en fit plus de cinq cents ans après leur philosophe Confucius; soit surtout après l'incendie auquel furent condamnés ces ouvrages, aussi bien que tous leurs autres ouvrages historiques et philosophiques par ordre de leurs empereurs deux cents avant notre ère, et auquel ils n'échappèrent sûrement pas? Nulle preuve possible qu'ils furent alors rétablis dans leur intégrité primitive.

Quant au *Vedam*, en le supposant fabriqué avant l'expédition d'Alexandre dans les Indes, il est postérieur, comme il est visible, au *Zend* et aux cinq *Kings*. Cette date même paraît très-suspecte à ceux qui ont quelque connaissance de ce livre; ils croient y apercevoir à travers une multitude de fables bien des traits qui décèlent un auteur auquel les livres des Juifs et même l'Evangile n'étaient pas inconnus. Qu'est-ce donc que ces livres que l'on donne pour les plus anciens livres du monde? Qu'ils sont modernes si on les compare aux livres de Moïse et à la plupart des autres livres sacrés des Juifs, soit historiques, soit moraux, soit prophétiques!

Mais qu'aperçoit-on dans cette attention des brahmanes à n'avoir des livres sacrés que dans une langue connue à eux seuls et inconnue au peuple, sinon la manœuvre des prêtres superbes et ambitieux, qui se réservaient la clef de la science pour se faire estimer du peuple et pour le gouverner? Quelle différence entre toutes les fausses religions et la véritable! Celle-ci est publiée aux peuples dans leur langue, et si elle est ensuite rédigée par écrit; c'est encore dans une langue connue des peuples, avec ordre à un corps de ministres d'en faire la lecture publiquement. Si des siècles après la publication de cette loi, la langue des écrits où elle est consignée n'est plus entendue du peuple, l'étude de cette langue n'est interdite à personne, et on ne la conserve que pour éviter les changements auxquels pourrait être exposée la vérité dans des langues différentes et sujettes à des variations continuelles.

Au reste, de quoi serions-nous privés quand nous n'aurions point l'*Ezour-Vedam* et le *Cormo-Vedam* des brahmanes? Nous ne serions privés que d'un nouveau sujet de gémir sur les ténèbres du genre humain. Qu'est-ce en effet que ces cérémonies sur l'enfant d'un brahmane, cette invocation de vingt divinités sur lui, ces antiennes au feu, ces prières aux cinq vents qui peuvent sortir des cinq ouvertures de son corps, au rasoir quand on le rase pour la première fois?

Qu'est-ce que ce mystère *Matrica-Machon*, par lequel on croit se donner un nouvel être, une nouvelle vie, être devenu une partie de la divinité? Quelle impiété dans ce discours : *Je suis moi-même une partie de la Divinité!* Ou l'abbé Bazin qui le vante ne l'entend pas, ou il pense, avec les philosophes qu'il cite, que l'âme humaine est réellement un écoulement de la Divinité, comme une partie de son tout. N'est-ce pas faire de la Divinité une âme universelle et composée d'autant de parties qu'il y a et qu'il peut y avoir d'âmes humaines? N'est-ce pas faire celles-ci éternelles et incréées? N'est-ce pas les supposer aussi indéfectibles que Dieu même? N'est-ce pas éteindre en elles tous sentiments d'adoration et de reconnais-

sance? N'est-ce pas les exempter de tout culte? Pourraient-elles en rendre à leur Tout, sans s'en rendre à elles-mêmes?

Rien de bien étonnant dans ces dix commandements de la religion des Indiens et dans l'idée d'un Dieu suprême. Ce sont là des vérités empreintes dans tous les hommes et des restes précieux de la religion primitive et conservées bien des siècles avant qu'elle eût été dépravée par les passions; mais il faut avouer que tant d'erreurs des Indiens que nous venons d'entendre, ne sont guères conciliables avec l'idée d'un Dieu suprême et de ce qui lui est dû? D'où vient que dans ces dix commandements n'est-il aucune mention des devoirs de la créature envers cet Être suprême? Serait-ce parce que l'Indien est partie de Dieu même, ou que n'en ayant à attendre qu'une révolution éternelle d'émigration d'un corps dans un autre, il doit tourner tout son amour vers les corps où il peut passer, et qui seuls peuvent faire son bonheur.

Reconnaître que la chute de l'homme dégénéré est le fondement de la théologie de presque toutes les anciennes nations, et vouloir en rendre raison par le penchant naturel de l'homme à se plaindre du présent et à vanter le passé, ce n'est guère se montrer philosophe. En effet, chacun éprouvant en soi des passions auxquelles il ne peut résister sans se faire violence, et qu'il ne peut suivre sans rougir et sans se reprocher sa faiblesse, doit être étonné de sentir en soi des contrariétés si étranges, qu'il ne veut regarder comme des apanages de sa nature, ou pour me servir des termes d'un écrivain bien connu, comme des ingrédients qui entrent dans la composition de son être. Car si cela était, pourquoi s'applaudirait-il plutôt de résister à ses passions que de les suivre? Tout homme qui réfléchit ne peut donc se persuader que l'homme ait été créé tel qu'il se connaît, et qu'il ne soit survenu aucun changement à sa nature; mais il ne peut aller plus loin par la réflexion. Que suit-il donc de l'opinion universelle, commune presque à toutes les nations anciennes sur un premier âge d'or auquel les siècles de fer ont succédé, sur un paradis où les premiers hommes étaient heureux, tandis qu'ils furent innocents, et d'où ils furent chassés pour avoir abusé des bienfaits de Dieu, sur les noms du premier homme et de la première femme? Que suit-il de cette opinion, laquelle, comme il est sensible, roule sur des faits qui ne se devinent pas et qui ne sauraient être le fruit de la réflexion, si ce n'est que cette opinion, si elle a été commune à presque toutes les nations anciennes, ne peut avoir pour fondement qu'une tradition commune à toutes les nations anciennes? Or une tradition commune à toutes les nations anciennes, a nécessairement une seule et même origine commune à toutes les nations.

## CHAPITRE XVIII.

### DE LA CHINE.

L'abbé Bazin ne parle qu'avec admiration des annales de la Chine : *Il n'en est point au monde*, dit-il, *qui soient plus anciennes, plus authentiques, mieux suivies, chargées de plus de faits, écrites avec plus de soin et de fidélité, par des auteurs plus éclairés, fondées sur plus d'observations célestes*. Qui ne croirait, en entendant parler ainsi l'abbé Bazin, que c'est un homme versé dans la langue des Chinois, qui a lu leurs livres, qui les a examinés, qui en a vu les auteurs écrivant la plume et l'astrolabe à la main, qui a calculé leurs observations astronomiques, pour vérifier l'histoire du ciel mêlée à celle de la terre!

Cependant un fait certain, est que M. l'abbé Bazin ne sachant pas un mot de la langue des Chinois et n'ayant lu aucun de leurs livres, ne parle que d'après un préjugé répandu en Europe par les premiers voyageurs à la Chine, lesquels jugeant de l'état de l'ancien empire de ce pays par celui où ils le trouvèrent, conçurent la plus haute estime pour ses annales. Mais qu'est-ce que ces annales, deux cents ans avant notre ère, au jugement du savant M. de Guignes, qui les a lues dans leur langue originale? rien de plus chétif, de plus décharné, de plus incertain. On n'y trouve qu'anachronismes, diversités de sentiments et contradictions parmi leurs auteurs.

Qu'est-ce encore que ces observations célestes sur lesquelles on prétend qu'elles sont fondées? En douze siècles antérieurs au VIII^e siècle avant notre ère, on n'en trouve que deux, sans dates, qu'il faudrait même rapprocher de près de mille ans, selon le célèbre M. Cassini, qui s'est donné la peine de les calculer. Nous exhortons le lecteur de lire la lettre de M. de Guignes, dans le *Journal des savants* de décembre 1757. Pour peu qu'il soit susceptible de quelques sentiments de compassion, il plaindra l'abbé Bazin en le voyant dupe de sa propre imagination, surtout s'il joint à M. de Guignes l'aveu des plus savants Chinois, qui mettent au rang des temps fabuleux tout ce qui, dans leur chronologie, précède le VIII^e siècle avant Jésus-Christ.

Ce n'est pas seulement au sujet des annales des Chinois que l'abbé se livre à tout son enthousiasme. C'est encore au sujet de l'antiquité de l'écriture chez ces peuples, de l'antiquité de leur empire, de la perfection de leur religion, et de celle de leurs empereurs et de Confucius.

Il avance que les Chinois écrivaient sur des tables légères de bambou, quand les Chaldéens n'écrivaient encore que sur la brique. Il faut étrangement compter sur la crédulité de ses lecteurs, pour avancer un fait de ce genre. De quelle preuve est-il possible de l'appuyer?

Si l'abbé avait consulté les Chinois les plus savants, il n'avancerait pas avec tant d'assurance que leur histoire n'est que celle des temps historiques, puisque, selon eux, comme nous l'avons déjà remarqué, il faut mettre au rang des temps fabuleux ce qui a précédé le VIII^e siècle avant notre ère.

Cet aveu des savants chinois et les observations que nous avons eu occasion de faire dans les chapitres précédents, détruisent la conséquence qu'il prétend tirer de l'antiquité de l'empire chinois; savoir, qu'il avait fallu plus de temps pour rassembler ce peuple en un corps et en former un empire, qu'il n'y en a eu depuis l'empereur *Fohi* jusqu'à nos jours.

Il ne veut pas qu'on puisse douter que les cinq *Kings* n'aient été écrits deux mille trois cents ans avant notre ère vulgaire, parce que ce fait est attesté par les lettrés et par les tribunaux de la Chine. Il nous permettra néanmoins d'en douter, jusqu'à ce qu'il nous administre de bonnes preuves de la vérité de ce fait. Ce qu'il y a de sûr, c'est que cet ouvrage, dans l'état où il est, n'est pas de cette antiquité, comme nous croyons l'avoir suffisamment prouvé ci-dessus.

D'un fait aussi dénué de preuves que l'antiquité de l'empire chinois, il conclut encore que le peuple chinois a dû exister des milliers de siècles avant ce fait. Pour confirmer cette conséquence, il a l'impudence de dire qu'on ne savait pas écrire parmi nous il y a cinq cents ans.

Malgré cette idée si avantageuse qu'il donne des Chinois, il avoue que ce peuple n'est pas allé si loin que nous dans les sciences, et qu'il est encore très-mauvais physicien; mais qu'il a perfectionné la morale qui est la première des sciences : *Leur religion*, dit-il, *était simple, sage, auguste, libre de toute superstition et de toute barbarie. Les empereurs offraient eux-mêmes au Dieu de l'univers, au* Chang-ti, *au* Tien, *au principe de toutes choses, les prémices des récoltes deux fois l'année. Confucius n'avait point d'autre religion que celle de ces empereurs et des tribunaux; ce sage ne recommande que la vertu, il ne prêche aucun mystère : il dit dans son premier livre, que pour apprendre à gouverner il faut passer tous ses jours à se corriger. Dans le second il prouve que Dieu a gravé lui-même la vertu dans le cœur de l'homme. Il dit que l'homme n'est point né méchant et qu'il le devient par sa faute. Le troisième est un recueil de maximes pures.*

Nous accordons volontiers que si la Chine fut habitée peu de siècles après le déluge, les premières familles qui y fixèrent leur demeure, apportèrent avec elles les notions de la religion primitive, dont on découvre des traces dans toutes les premières familles descendues de Noé qui ont peuplé la terre. Mais qui oserait assurer que ces notions précieuses de la religion primitive de l'homme, subsistèrent plus longtemps chez la nation chinoise que chez toutes les autres nations anciennes? Chez toutes on aperçoit les idées d'un Etre suprême, du bien et du mal, mais altérées, obscurcies, défigurées, couvertes d'erreurs grossières. Par quel privilége singulier ces notions se seraient-elles maintenues dans la pureté chez les Chinois?

*La religion des empereurs et des personnes en charge était simple, libre de toute superstition et de barbarie. Ils offraient deux fois l'année les prémices de la récolte des fruits qu'ils avaient semés eux-mêmes.* Pourquoi, dans cette religion si simple, nuls sacrifices d'animaux? Tous les anciens peuples en offraient de ce genre, versant le sang des animaux à la place du leur; ils reconnaissaient par là ce que la souveraine justice était en droit d'exiger de l'homme criminel. Est-ce que les empereurs chinois et leurs ministres se croyaient impeccables? *Ils offraient deux fois l'année les prémices de la récolte.* N'était-ce pas honorer un peu trop rarement la Divinité? Mais à quelle divinité ces prémices étaient-elles offertes? Au *Tien*, au *Chang-ti*. Que veut-on exprimer par ces termes? Est-ce le Créateur du ciel et de la terre, ou le ciel, la vertu du ciel? Si ce n'est que le ciel, ses globes immenses qui roulent sur nos têtes et leurs influences, quelles divinités! Si c'est le Créateur du ciel, pourquoi les empereurs et leurs ministres sacrifiaient-ils donc aux astres, aux rois, aux philosophes, aux ancêtres? De tels sacrifices étaient-ils offerts pour honorer le Créateur du ciel et de la terre? Si ces cérémonies sont compatibles avec l'honneur dû au Dieu créateur, comment les Juifs et les mahométans répandus dans ce vaste empire refuseraient-ils de les pratiquer pour arriver aux charges, et croiraient-ils qu'ils ne peuvent le faire sans renoncer à leur religion? De plus, comment supposer que les empereurs et les lettrés de la Chine entendissent par leur Tien et leur Chang-ti le Créateur du ciel, et concilier cette croyance avec leur conduite à l'égard du peuple? *Ils abandonnèrent*, dit l'abbé, *le peuple aux superstitions des bonzes. Ils reçurent la secte de Laokim, celle de Fo et plusieurs autres; les magistrats sentirent que le peuple pouvait avoir des religions différentes de celle de l'Etat, comme il a une nourriture plus grossière.*

Quelle est belle l'idée que l'on donne de ces hommes religieux? Qu'il est vif leur zèle pour la gloire du Créateur! Quoi! Parce que le peuple a besoin d'une nourriture grossière, il a besoin de l'idolâtrie? A qui persuadera-t-on qu'on puisse reconnaître sincèrement l'existence d'un Créateur, et penser tout à la fois que ce Père commun des hommes n'a fait le peuple que pour l'erreur et pour la superstition?

On peut débiter de belles maximes de vertu sans aimer la vertu. Il suffit de s'aimer soi-même et de sentir combien la vertu des autres peut nous être utile, et nous rendre la vie douce et agréable. On peut même garder tous les dehors de la vertu sans être vertueux. Il suffit encore de s'aimer beaucoup soi-même, et de sentir combien les dehors de la vertu peuvent nous rendre estimable. L'essentiel est de reconnaître le véritable principe, la fin véritable de la vertu. On ne peut donc rien conclure en faveur de la religion de Confucius, ni des leçons de ce philosophe sur la vertu, ni de sa

conduite conforme en apparence à ses leçons, tandis qu'on ignore ce qu'il entendait par le ciel dont il se flattait d'avoir reçu la vertu. Au reste, comment ce philosophe conciliait-il avec l'idée d'un Dieu infiniment juste et infiniment bon, sa maxime que *l'homme ne naît pas méchant*, *mais qu'il le devient par sa faute?* Il aurait dû être embarrassé de ces questions: Pourquoi, si l'homme ne naît pas méchant, est-il malheureux? L'inclination au mal, avec laquelle naît l'homme, est-elle bonne?

M. l'abbé, si zélé pour la religion des Chinois, ne se montre pas fort judicieux dans sa critique de M. Maigrot, évêque de Conon. *Cet évêque*, dit-il, *ne savait pas un mot de chinois*, *et il décide de la religion des Chinois.* Mais cet évêque, envoyé par un Pape, avait-il à décider de la langue chinoise? Quel besoin avait-il donc de savoir la langue chinoise? Il avait à décider de la religion des Chinois: il suffisait donc qu'elle lui fût exposée avec précision par les parties contestantes à qui cette religion fut connue, de même que la langue chinoise.

L'abbé ne se montre pas plus connaisseur en contradiction, lorsqu'il reproche aux savants français de combattre contre Bayle la possibilité d'une société d'athées, et en même temps d'accuser d'athéisme un ancien gouvernement. L'hypothèse de Bayle est insoutenable, parce que, dans une société d'athées, nul frein pour les passions, nul motif d'être vertueux plutôt que vicieux, nulle obligation de faire le bien plutôt que le mal. Le seul lien qu'il soit possible d'imaginer dans une société d'athées, est l'intérêt personnel destructeur de toutes sociétés, ou ce qui est la même chose, la loi du plus fort. Mais un ancien gouvernement où le peuple conserve l'idée d'une divinité, peut se maintenir, quoique les chefs soient athées, parce que ceux-ci trouvent dans la crainte des dieux, dont le peuple est prévenu, un moyen de se faire obéir et respecter.

Il ne sera pas aisé à M. l'abbé d'accorder ensemble les deux propositions qu'il avance, la première que toutes les lois de la Chine sont fondées sur l'idée d'un Etre suprême, rémunérateur et vengeur; la seconde que dans les lois de la Chine, il n'est fait mention ni de récompenses, ni de châtiments après la mort. Que le lecteur juge de la logique de l'abbé.

## CHAPITRE XIX.

### DE L'ÉGYPTE.

La gloire de l'Egypte nous touche trop peu, pour que nous en prenions la défense contre la satire de M. l'abbé. Que nous importe, en effet, que Thèbes n'ait pas été une ville à cent portes, ni assez peuplée pour faire sortir cent mille soldats par chacune de ses portes? Que nous importe qu'il n'y ait jamais eu un *Sésostris* qui ait fait la conquête de la terre? Que nous importe que les Egyptiens aient été un peuple né pour l'esclavage, toujours prêt à recevoir le joug de ses ennemis? C'est à nos savants à venger ce peuple contre ces satires; le lecteur trouvera de quoi se satisfaire dans le *Supplément à la Philosophie de l'histoire.* Ce qui nous intéresse uniquement, c'est la religion.

Moïse place le déluge en l'an 1656 du monde. Cent ans environ après, la terre, selon cet historien le plus ancien, le plus éclairé, le plus véridique du monde, commence à être repeuplée par les enfants de Noé, et l'Egypte en particulier par quelques familles de Cham conduites par Mesraïm. Qu'opposer à ces faits? A-t-on des monuments plus anciens ou aussi anciens qui démentent Moïse? Nous n'avons entendu jusqu'ici que des contes puérils dont sans doute M. l'abbé Bazin, quelque maîtrisé qu'il paraisse être par son imagination ennemie de Moïse, sent la faiblesse: il a recours à un raisonnement, qu'il nous a déjà fait entendre, pour mettre Moïse en contradiction avec lui-même, prétendant que l'établissement d'un royaume en Egypte du temps d'Abraham si peu de siècles après le déluge, n'est pas possible.

*Les inondations du Nil*, dit-il, *purent*, *pendant des siècles*, *écarter tous les colons d'une terre submergée quatre mois de l'année : ce ne fut qu'après des travaux longs et pénibles pour creuser des canaux propres à recevoir les eaux du fleuve*, *qu'on put rendre cette terre habitable.*

Ce raisonnement peut-il paraître solide? N'est-ce pas exagérer à plaisir les difficultés que d'exiger des siècles pour faire écouler les eaux du Nil, et rendre la terre qu'elles couvraient, capable de recevoir des semences? Les premières familles qui se rendirent dans ce pays, purent d'abord se placer dans les lieux les plus élevés; puis après s'être multipliées, descendre peu à peu, travailler à dessécher les endroits les moins couverts d'eaux, confier des semences à cette terre engraissée par le limon, et avancer ainsi d'années en années, selon que leurs besoins le demandaient. C'est ainsi que, selon un fameux disciple de Confucius, *Yao* engagea quelques familles retirées sur des montagnes et dans des forêts à se conduire à la Chine. Rien n'empêche donc, comme nous l'avons déjà observé, qu'Abraham venant en Egypte quatre ou six siècles après le déluge, n'y trouvât un roi en état de s'enrichir de troupeaux et d'esclaves.

M. l'abbé remarque judicieusement qu'Hérodote racontait ingénûment aux Grecs ce que les Egyptiens lui avaient dit; mais ce qu'il ajoute n'est guère judicieux. Il demande *comment en ne lui parlant que de prodiges*, *ne lui dirent-ils rien de tous ceux que Moïse avait opérés autrefois parmi eux?* Rien de plus naturel que le silence de ces prêtres jaloux de la gloire de leur pays. Comment voudrait-on qu'ils eussent entretenus Hérodote de merveilles si déshonorantes pour les Egyptiens, et si honorables pour les Juifs leurs ennemis? Leur vanité allait jusqu'à s'attribuer celles qui étaient arrivées parmi ces derniers: car le

conte qu'ils débitaient sérieusement à Hérodote au sujet de Sennachérib roi d'Assyrie, comme ayant été forcé d'abandonner l'Egypte, parce que dans une nuit les cordes des arcs de son armée avaient été rongées par les rats, est manifestement l'histoire de l'armée de ce prince, détruite en une nuit dans la Judée par l'ange exterminateur.

Au reste, les prêtres d'Héliopolis, selon Artapan dans Eusèbe, n'étaient pas aussi réservés que les prêtres de Memphis sur les prodiges dont Dieu avait favorisé les Juifs.

## CHAPITRE XX.

### DE LA LANGUE DES EGYPTIENS ET DE LEURS SYMBOLES.

*Quelle fut la langue primitive des Egyptiens*, demande l'abbé Bazin? *Quel changement subit-elle dans la suite? Quels signes représentatifs, de même que les hiéroglyphes, furent d'abord en usage parmi eux pour transmettre leurs pensées aux absents, ainsi qu'à la postérité? Quand inventèrent-ils les caractères alphabétiques?*

C'est aux savants à répondre à ces questions : ces objets sont dignes de leurs recherches, et tout à la fois des sujets de disputes interminables parmi eux. Pour nous, pleins de respect pour ces mystères de l'antiquité, nous croyons pouvoir présumer, d'après de grands hommes, que la véritable religion étant aussi ancienne que l'homme, et devant subsister autant que le monde, le peuple hébreu qui en était dépositaire a toujours connu l'écriture faite pour l'éterniser. Aussi ne voit-on chez ce peuple nuls vestiges de l'usage des hiéroglyphes, ni de l'invention de l'écriture. Nous n'hésitons pas de regarder comme un signe d'une fausse religion, l'affectation des prêtres chez les Egyptiens, des mages chez les Perses, des brames chez les Indiens, de n'avoir leurs livres sacrés que dans des caractères inconnus au peuple après l'invention même de l'écriture, pour mettre entre lui et eux une barrière insurmontable. L'ignorance de la véritable religion peut toujours nuire, sans pouvoir jamais être utile.

## CHAPITRE XXI.

### DES MONUMENTS DES ÉGYPTIENS

L'abbé Bazin ne parle pas en admirateur des ouvrages de l'Egypte qui ont passé pour des merveilles du monde. Les Egyptiens, selon lui, connurent le grand, jamais le beau. Il attribue à la vanité, à la servitude, à la superstition ces tombeaux que les rois se firent ériger en pyramides. Voici l'origine qu'il assigne à cette superstition : *Les prêtres*, dit-il, *ayant persuadé la nation que l'âme rentrerait dans son corps au bout de mille ans, on voulait que le corps fût mille ans entier à l'abri de toute corruption : c'est pourquoi on l'embaumait avec un soin si scrupuleux, et, pour le dérober aux accidents, on l'enfermait dans une masse de pierre sans issue. Cette opinion d'une résurrection, après dix siècles, passa depuis chez les Grecs disciples des Egyptiens, et chez les Romains, disciples des Grecs? Elle s'introduisit ensuite chez les Chrétiens, qui établirent le règne de mille ans.*

S'il ne s'agissait que du jugement que l'on doit porter de la perfection des arts et des sciences chez les Egyptiens, nous ne nous en rapporterions pas à la décision de l'abbé : la raison paraît chez lui trop dominée par l'imagination : mais nous nous garderions bien de la combattre. Il ne paraît pas douteux que la vanité n'ait eu beaucoup de part à la construction des pyramides, et que la superstition n'y ait influé. Mais est-il bien certain que les pyramides n'aient point d'autre origine que cette opinion introduite par les prêtres de la résurrection des corps après mille ans. On ne saurait nier que les Egyptiens n'eussent un grand respect pour leurs morts, de même que toutes les autres nations : les honneurs funèbres qu'ils leur rendaient, ce soin d'embaumer leur corps pour les conserver, de les renfermer dans des tombeaux pour les mettre à l'abri de la corruption, en sont des preuves manifestes. Ne serait-ce pas plutôt là l'origine de la construction des pyramides, que l'opinion introduite par les prêtres? Le respect pour les morts ne saurait avoir d'autre fondement que les dogmes de l'immortalité de l'âme et de la résurrection des corps, dogmes qui faisaient partie de la religion primitive : ces dogmes, de même que tant d'autres vérités essentielles, purent dans la suite être altérés et défigurés par des opinions extravagantes, telles que celles des prêtres dont il s'agit. Mais quelle preuve est-il possible d'avoir que cette opinion était introduite chez les Egyptiens avant la construction des pyramides? Quoi qu'il en soit, cette opinion est moins déraisonnable que celle de nos matérialistes ; elle suppose que l'âme est distinguée du corps et qu'elle lui survit. Comment passa-t-elle des Egyptiens aux Grecs et aux Romains, et comment s'en fit-elle recevoir? Quelque soin qu'il soit possible de prendre pour conserver le corps après la séparation de l'âme, il n'est pas aisé de concevoir que l'âme après mille ans puisse venir ranimer naturellement un corps desséché ou réduit en cendres sans l'intervention de l'action du Créateur, action néanmoins que ne paraissent pas avoir supposée ces nations aveugles, croyant que toutes choses revenaient à leur premier état tous les mille ans. Mais qu'y a-t-il de commun entre cette opinion et celle des millenaires? C'était après la résurrection générale des morts que ceux-ci imaginaient un règne de Jésus-Christ sur la terre avec les justes pendant mille ans, et non la résurrection des corps après une révolution de mille ans. L'abbé peut-il ignorer l'origine de l'opinion de quelques Chrétiens du II<sup>e</sup> siècle sur ce règne de Jésus-Christ? Qui ne sait que ce fut Papias, évêque d'Hiérapolis, homme savant, mais simple, qui, prenant à la lettre quelques termes figurés de l'*Apo-*

*calypse* de saint Jean, l'introduisit, et y entraîna quelques grands hommes, qui respectaient son autorité?

## CHAPITRE XXII.

### DES RITES ÉGYPTIENS ET DE LA CIRCONCISION.

*Les Egyptiens*, demande l'abbé, *reconnurent-ils un Dieu suprême?* Il répond : *Si on eût fait cette question aux gens du peuple, ils n'auraient su que répondre; si à des jeunes étudiants dans la théologie égyptienne, ils auraient parlé longtemps sans s'entendre; si à quelqu'un des sages consultés par Pythagore, par Platon, par Plutarque, il eût dit nettement qu'il n'adorait qu'un Dieu; il se serait fondé sur l'ancienne inscription de la statue d'Isis : « Je suis ce qui est; » et cette autre : « Je suis tout ce qui a été et qui sera : nul mortel ne pourra lever mon voile; » il aurait fait remarquer le globe placé sur la porte du temple de Memphis, qui représentait l'unité de la nature divine sous le nom de Knef.*

M. l'abbé ne flatte assurément pas les Egyptiens : dans quelle affreuse ignorance ne suppose-t-il pas les gens du peuple et les jeunes étudiants en théologie, en représentant les premiers incapables de répondre à cette question, *y a-t-il un Etre suprême?* et les seconds comme capables de parler longtemps sans s'entendre? Quelle idée veut-il donc qu'on ait des sages qu'il suppose parmi ce peuple? Quels sages, qui laissent les gens du peuple et les jeunes étudiants en théologie dans une si affreuse ignorance au sujet de la vérité la plus essentielle à l'homme? Mais ces sages avaient-ils eux-mêmes une idée bien saine de l'Etre suprême? S'ils n'en avaient point d'autre que celle que leur attribue l'abbé Bazin : *Je suis ce qui est, tout ce qui a été, tout ce qui sera*, un spinosiste ne pourrait mieux exprimer son Dieu que par cette inscription de la statue d'Isis. Un être qui est tout ce qui est, tout ce qui a été, tout ce qui sera, est l'univers imaginé par Spinosa comme l'unique substance dont tous les corps et tous les esprits sont des modes : et que peut signifier autre chose ce globe placé sur la porte du temple de Memphis? Ce pourrait bien être là le Dieu de M. l'abbé, comme nous le verrons dans le *Dictionnaire philosophique* : mais est-ce le Dieu véritable, cet Etre infiniment parfait, Créateur de l'univers et non l'univers?

Sur quel fondement avance-t-on que les Hébreux prirent des Egyptiens le nom de *Jeho* ou *Jehova* qu'ils donnaient à Dieu? Si les Egyptiens connurent en effet ce grand nom, ils pouvaient le tenir de Noé et surtout d'Abraham à qui certes il n'était pas inconnu; mais si ce fut d'Abraham qu'ils reçurent ce nom et l'idée que cet homme y attachait, furent-ils bien fidèles dans la suite à la conserver, cette idée, dans sa pureté?

« *Les Egyptiens*, continue l'abbé, *eurent des dieux de toutes espèces, de même que les Romains; et parmi ces derniers, les dévotes eurent au nombre de leurs pénates le dieu de la chaise percée, « deum Stercutium, » et le dieu Pet, « deum Crepitum; » mais en connaissaient-ils moins le Deum Optimum Maximum, » le maître des dieux et des hommes? Quel est le pays qui n'ait pas eu une foule de superstitieux et un petit nombre de sages? Les savants disputent et disputeront. L'un assure que les anciens peuples ont tous été idolâtres, l'autre le nie; l'un dit qu'ils n'ont adoré qu'un Dieu sans simulacre; l'autre qu'ils ont révéré plusieurs dieux dans plusieurs simulacres. Ils ont tous raison; il n'y a qu'à distinguer les temps et les hommes qui ont changé; quand les principaux prêtres se moquaient du dieu* Apis, *le peuple tombait à genoux devant lui.*

Que les Egyptiens, les Romains et toutes ces anciennes nations si célèbres aient eu une foule de dieux, des statues, des simulacres de leurs dieux, c'est un fait qui ne saurait être un sujet de disputes parmi les savants. Quelque humiliant qu'il soit pour l'humanité, il est trop constant pour être révoqué en doute. Il ne paraît pas non plus douteux que, parmi ces nations aveugles, il n'y ait toujours eu quelques sages qui aient connu le *Deum Optimum Maximum*. Mais qu'était-ce que ces sages? En peut-on montrer qui aient travaillé à arracher la multitude aux erreurs et aux superstitions? En peut-on montrer même qui n'aient pas autorisé la superstition en la pratiquant eux-mêmes? Etait-ce malgré les représentations des principaux prêtres, que le peuple tombait à genoux devant le dieu *Apis?*

Il est un grand nombre de pratiques religieuses dont l'usage est commun à toutes les nations anciennes; tels sont les sacrifices, les oblations, les libations : elles appartiennent donc à la religion primitive, et il faut remonter avec Moïse jusqu'au premier homme pour en avoir l'origine. Il n'en est pas de même de la circoncision : on ne la voit pratiquée que par quelques peuples; elle a donc une autre origine que le premier homme. Mais quel peuple a commencé de la pratiquer? Sont-ce les Egyptiens, ou les Ethiopiens ou les Arabes? Il est impossible de donner aucune preuve qu'elle ait été connue de ces peuples avant Abraham, par conséquent avant les descendants de ce patriarche, à qui Dieu l'ordonna comme un signe et une condition de l'alliance qu'il voulait contracter avec lui et avec sa postérité? Comment donc l'abbé Bazin ose-t-il avancer qu'elle est venue aux Juifs par les Egyptiens?

## CHAPITRE XXIII.

### DES MYSTÈRES DES ÉGYPTIENS.

*Les Egyptiens, dit l'abbé Bazin, avaient leurs mystères d'Isis, Zoroastre passe pour en avoir établi en Perse, Cadmus et Inachus en Grèce, Orphée en Thrace, Minos en Crète. Tous ces mystères sont de la plus haute antiquité, et tous les auteurs grecs et latins qui en ont parlé, conviennent que l'unité de Dieu, l'immortalité de l'âme, les peines et les récompenses après la mort, étaient annoncées dans ces cérémonies sacrées.*

Il suit de là que ces vérités, qui appartiennent à la religion primitive et qui en font partie, avaient été tellement gravées dans les esprits, qu'elles n'ont jamais pu en être effacées; mais de quels nuages n'étaient-elles pas couvertes dans ceux mêmes qui présidaient aux mystères? Quelle idée avaient-ils de ce Dieu qu'ils connaissaient? Etait-ce l'idée d'une intelligence parfaite, dont l'univers était l'ouvrage quant à sa matière et quant à sa forme? Donnaient-ils cette intelligence pour le principe et la fin de la vertu? En quoi faisaient-ils consister la vertu? Etait-ce à aimer cette intelligence à y chercher leur bonheur, à la préférer à tout? Qu'étaient-ce que ces peines et ces récompenses réservées à une autre vie?

S'il est permis d'en juger par les opinions des plus célèbres initiés, c'est-à-dire par les philosophes de ces temps-là, les Zoroastre, les Platon, etc., le Dieu des mystères n'était pas certainement créateur : il n'avait fait qu'arranger les parties de la matière : on lui associait d'autres divinités qui étaient émanées de sa substance ; les âmes humaines n'étaient aussi que des écoulements de cette âme universelle. Il n'était pas certainement non plus regardé comme le principe de la vertu, ni par conséquent comme en devant être la fin ; chacun se regardait comme le propre architecte de sa vertu. Les récompenses de l'autre vie, telles qu'ils les proposaient, pouvaient plaire à l'imagination, mais non certes à une raison épurée. Si les leçons des mystères n'avaient point d'autre effet sur les initiés les plus distingués, quel effet pouvaient-ils avoir sur le vulgaire des initiés? Toutes ces statues des Isis, des Osiris, etc., étalées dans les mystères, tant de cérémonies bizarres et superstitieuses qu'on y pratiquait, étaient-elles propres à élever l'âme au-dessus des préjugés de l'éducation et aux idées pures de l'Etre parfait, de la vertu, du bonheur d'une autre vie?

Supposons-les pures, ces idées sublimes, dans les hiérophantes et dans les initiés : de quelle utilité pouvaient-elles leur être? Les annonçaient-ils au peuple? et ne s'abandonnaient-ils pas aux superstitions méprisables du peuple? Ils étaient donc injustes, puisqu'ils connaissaient la vérité et la taisaient. Ils n'étaient donc pas moins ingrats, puisqu'ils ne glorifiaient et ne faisaient point glorifier le Dieu qu'ils connaissaient. Etaient-ils moins des insensés, et ne méritaient-ils pas d'être livrés à la corruption de leur cœur, en autorisant par leur exemple le peuple dans ses superstitions abominables?

De quelle utilité encore pouvaient leur être ces vérités séparées de la foi dans un libérateur, vérité essentielle à la religion de l'homme criminel? Nous sommes trop malheureux pour nous croire innocents aux yeux d'un Dieu qui est la sainteté et la justice. Plus nous connaissons ce Dieu saint et juste, plus le sentiment de nos crimes doit nous inspirer de crainte et d'effroi : comment, en effet, d'un côté nous sentir coupables et oser paraître en la présence d'un Dieu auquel on ne peut plaire que par l'innocence? Comment d'un autre côté pouvoir espérer de recouvrer l'innocence sans un médiateur, qui, étant l'innocence même, demande pour nous grâce, l'obtienne, nous change, nous rapproche de Dieu et nous mette en état de satisfaire à sa justice? Peut-il être douteux que ce ne fût là un des articles de la religion primitive, de même que l'unité de Dieu, l'immortalité de l'âme, les récompenses et les peines d'une autre vie professées dans les mystères? Mais les hiérophantes étaient trop vains et trop enflés de leur propre vertu pour croire cette vérité, et conséquemment pour l'enseigner aux initiés.

On aperçoit, ce semble, plus de traces, quoique très-obscures, de la tradition de cette vérité parmi le peuple. Car quelle autre origine assigner à leur croyance de cette foule de puissances médiatrices et intermédiaires qu'ils imaginaient entre Dieu et eux et auxquelles ils sacrifiaient, soit pour les apaiser, soit pour se concilier leurs faveurs? De là l'état déplorable du genre humain au sujet de la religion : les vérités professées dans les mystères devenaient inutiles, parce qu'elles étaient séparées de la vérité du besoin d'un médiateur. Et cette dernière vérité, altérée et corrompue parmi les peuples, ne servait qu'à obscurcir les premières, et à précipiter dans toutes sortes de superstitions.

Heureux les Juifs, s'ils fussent toujours demeurés inviolablement attachés à ces vérités, qui avaient été l'objet de la foi des Noé, des Sem, des Abraham, etc., et qui avaient été si soigneusement consignées dans les livres de leur législateur et de leurs prophètes! Plus heureux encore, s'ils eussent reconnu le Libérateur, lorsqu'il daigna se manifester à eux pour leur apporter la vérité et la grâce!

## CHAPITRE XXIV.

### DES GRECS, DE LEURS ANCIENS DÉLUGES, DE LEUR ALPHABET ET DE LEUR GÉNIE.

*Tout atteste*, selon l'abbé Bazin, *dans la Grèce les révolutions physiques qu'elle a dû éprouver : les îles qui l'environnent, les coquillages de mer dont sont remplies ses montagnes, sont des témoignages visibles d'une ancienne inondation.*

Qui en doute? Mais sont-ce là des témoignages des déluges d'Ogygès et de Deucalion? L'abbé n'est pas assez insensé pour le croire : les coquillages de mer, dont sont remplis les plus hautes montagnes de la Grèce, sont aussi une preuve manifeste que ces montagnes sont l'ouvrage, non d'une inondation successive de la mer sortie de son bassin, mais d'une inondation subite. Le déluge universel décrit par Moïse, comme nous l'avons déjà observé, est le seul qui puisse servir de dénoûment à la construction de ces montagnes, de même qu'à ces diverses îles qui environnent la Grèce.

*Les enfants*, dit l'abbé, *ne croient pas ce qu'on leur raconte, que les descendants de Noé ont peuplé la terre dévastée par le déluge universel.*

M. l'abbé peut n'en rien croire aussi au même titre : mais un philosophe doit avoir d'autres raisons que les enfants pour s'inscrire en faux contre les diverses preuves que la Grèce a été effectivement peuplée par les descendants de Javan, fils de Japhet. Car si ses descendants n'avaient eu aucune part aux premières peuplades de la Grèce, pourquoi trouverait-on dans ce pays et les pays circonvoisins tant de noms dérivés manifestement des noms des quatre enfants de Javan, Elisa, Tharsis, Cethim, Dodanim? Nous évitons volontiers avec l'abbé d'entrer dans l'histoire de la Grèce avant les Olympiades: mais ce qu'il ajoute sur le peu de fond qu'il faut faire de la vérité des faits attestés par des monuments publics, mérite une attention particulière.

*La Grèce*, dit-il, *fut, comme on sait, le pays des fables, et presque chaque fable fut l'origine d'un culte, d'un temple, d'une fête publique. Par quel excès de démence, par quelle opiniâtreté absurde tant de compilateurs ont-ils voulu prouver dans tant de volumes énormes, qu'une fête publique établie en mémoire d'un événement était une démonstration de la vérité de cet événement? Quoi! parce qu'on célébrait dans un temple le jeune Bacchus sortant de la cuisse de Jupiter, ce Jupiter avait en effet gardé ce Bacchus dans sa cuisse? Quoi! Cadmus et sa femme avaient-ils été changés en serpents dans la Béotie, parce que les Béotiens en faisaient commémoration dans leurs cérémonies? Le temple de Castor et Pollux à Rome démontrait-il que ces dieux étaient venus combattre en faveur des Romains? Soyez sûr bien plutôt quand vous voyez une ancienne fête, un temple antique, qu'ils sont les ouvrages de l'erreur. Cette erreur s'accrédite au bout de deux ou trois siècles; elle devient enfin sacrée, et on bâtit des temples à des chimères.*

Il ne nous a pas été possible jusqu'ici d'apercevoir dans M. l'abbé un autre dessein que celui de jeter des doutes sur les faits qui démontrent la religion révélée. Pourrions nous lui en prêter un différent dans ce que nous venons d'entendre? Oui, nous osons l'avancer : Que quand il s'agit d'événements anciens, sensibles et publics, en mémoire desquels on trouve des fêtes instituées et des temples bâtis dans le temps même par les témoins de ces événements, de tels événements doivent passer pour constants et véritables. Car il est visible que ces témoins n'ont pas pu être trompés, ni vouloir tromper. Sur des faits sensibles et publics on ne peut se tromper que volontairement; et sur des faits de ce genre, on pourrait trop aisément être démenti pour vouloir tromper. Tels sont les faits qui démontrent la religion révélée, et de tels faits n'ont jamais pu servir de matière à l'imposture.

Pourquoi, dira-t-on, un imposteur n'aura-t-il pas pu faire accroire dans la suite à la postérité que les fêtes qu'elle célébrait avaient pour objet tels événements qui n'étaient néanmoins qu'imaginaires? Pourquoi? C'est qu'il faudrait supposer que la postérité avait reçu, et célébrait des fêtes établies par ses pères en mémoire de tels et tels événements dont elle n'avait point encore entendu parler, et dont elle entendait parler pour la première fois par l'imposteur. La supposition ne se détruit-elle pas elle-même?

Mais quand il s'agit de faits anciens qui n'ont été ni sensibles, ni publics, peut-on conclure des cultes établis en leur mémoire longtemps après qu'on les suppose arrivés, qu'ils sont réels et véritables? Non certes. Or qu'est-ce que ces exemples cités par l'abbé? Qui avait vu le jeune Bacchus sortant de la cuisse de Jupiter? qui avait vu Cadmus et sa femme se changer en serpents dans la Béotie? qui avait vu les dieux Castor et Pollux combattant en faveur des Romains? Que l'abbé est aveugle, s'il ne voit pas la différence des événements qui démontrent la religion révélée, d'avec toutes ces fables de l'antiquité! Qu'il est faux et menteur, si voyant cette différence il veut les faire passer tous également pour des erreurs populaires! Ecoutons encore la règle qu'il donne au sujet de la croyance que mérite le peuple.

*On peut croire*, dit-il, *un peuple sur ce qu'il dit de lui-même à son désavantage, quand ces récits sont accompagnés de vraisemblance, et qu'ils ne contredisent en rien l'ordre ordinaire de la nature.*

Voilà le seul cas, selon M. l'abbé Bazin, où l'on peut admettre le témoignage du peuple sur des faits : il faut que ces faits soient à son désavantage et qu'ils ne contredisent en rien l'ordre de la nature. Quoi! si les faits auxquels le peuple rend témoignage sont sensibles, ces faits ne mériteront aucune croyance? Le peuple a des yeux, des oreilles, un certain fond de bon sens : que faut-il de plus pour juger des faits sensibles qui arrivent en sa présence et sous ses yeux? Qu'importe que ces faits soient à son avantage, et qu'ils soient contraires à l'ordre de la nature? Est-ce que des faits à l'avantage du peuple ne peuvent pas être aussi sensibles que des faits à son désavantage? ou que des faits qui ne sont pas selon l'ordre de la nature ne puissent pas être aussi sensibles que des faits qui sont selon l'ordre de la nature? Un homme marchant sur l'eau est aussi visible qu'un homme porté sur l'eau dans une barque. Une main desséchée recouvrant le mouvement et la vie à la parole d'un thaumaturge est aussi visible qu'une main desséchée recouvrant le mouvement par une longue suite de remèdes. Il en est de même d'un mort sorti vivant d'un sépulcre et d'un mort étendu dans un sépulcre, etc.

On ne peut disconvenir que le peuple ne soit crédule et qu'il n'aime le merveilleux. Il faut convenir encore que de misérables politiques, d'indignes philosophes, des prêtres fourbes ont souvent abusé de sa crédulité pour le précipiter dans un abîme de fables, d'erreurs, de superstitions : mais pourrait-on citer quelque exemple, qu'un fourbe ait persuadé au peuple qu'il voyait

ce qu'il ne voyait pas, ou qu'il ne voyait pas ce qu'il voyait?

Que les Grecs aient reçu de Cécrops Egyptien ou de Cadmus Phénicien leurs premières connaissances et leur alphabet; que leur langue soit plus mélodieuse que les autres langues de l'Asie; qu'ils aient surpassé leurs premiers maîtres, en éloquence, dans les arts, dans les sciences, c'est aux savants à décider du mérite des Grecs au-dessus des autres nations.

## CHAPITRE XXV.

### DES LÉGISLATEURS GRECS, DE MINOS, D'ORPHÉE; DE L'IMMORTALITÉ DE L'AME.

Qu'il y ait eu un premier Minos, fils de Jupiter et d'Europe, enlevé par ce prétendu dieu; que ce Minos ait vécu, non 1482 ans avant l'ère chrétienne, mais 1432; que Minos ait donné des lois aux Crétois; que le législateur du même peuple soit un autre Minos qui prétendait descendre de Jupiter et tenir de lui ses lois, et qui vivait 1300 ans avant l'ère chrétienne; qu'il y ait eu un Orphée excellent poëte, capable par la douceur de sa lyre de se faire suivre des arbres et des rochers, et, qui plus est, de charmer Pluton et Proserpine, ces dieux impitoyables des enfers, jusqu'à obtenir le retour de sa chère Euridice à la lumière; que ses hymnes aient été chantés dans les mystères; que ces législateurs aient fondé leurs lois sur l'immortalité de l'âme, par conséquent sur des peines et des récompenses d'une vie à venir, rien de plus indifférent pour nous.

Il n'en est pas de même de ce qu'ajoute M. l'abbé sur Moïse. Selon lui, le législateur des Juifs ne donne pour fondement à ses lois que des peines et des récompenses temporelles et terrestres, d'où il conclut que Moïse, s'il ignorait une vie future, était indigne d'être législateur, et que s'il la connaissait, il était encore plus indigne d'être législateur en la cachant.

Il y aurait de l'absurdité à soupçonner Moïse d'avoir ignoré le dogme d'une vie future, puisqu'il avait été élevé dans toutes les sciences de l'Egypte, où de l'aveu de M. l'abbé, cette vérité était professée publiquement: d'où il suit encore que cette vérité ne pouvait être ignorée des Juifs qui avaient vécu si longtemps en Egypte. Comment donc Moïse n'en fait-il pas mention dans ses lois? La raison en saute aux yeux; c'est que, supposant les Juifs pleinement instruits du dogme d'une vie future, il ne s'agissait que de leur donner des lois propres à leur en faire mériter une heureuse, en retraçant en eux dans sa pureté la religion primitive, seule capable de les conduire aux récompenses d'une autre vie. Il était donc question de leur inspirer de l'horreur pour toutes les superstitions abominables des peuples de la terre, et de les attacher au culte du seul Dieu créateur, à ses lois, au dépôt sacré de la promesse d'un libérateur faite au premier homme après sa chute, de même qu'à l'attente de l'accomplissement de cette auguste promesse. Or, si c'était là le but de Moïse, comme on n'en peut douter, des promesses et des menaces temporelles n'étaient-elles pas incomparablement plus propres pour y parvenir, que des promesses et des menaces qui ne regardent que l'autre vie? L'exécution littérale des promesses et des menaces du premier genre, selon que le peuple était fidèle ou infidèle aux lois de Moïse, fournissait des preuves, pour ainsi dire journalières, de la divinité de ces lois; exécution qui rappelait sans cesse les preuves de divinité qui avaient accompagné la publication des mêmes lois. Oh! que ces législateurs humains étaient sages en prenant une autre route que Moïse! Ils ne couraient pas le risque d'être démentis par les transgresseurs ou par les observateurs de leurs lois, personne ne revenant de l'autre monde; au lieu que n'étant point maîtres des événements, si, à l'exemple de Moïse, ils avaient appuyé leurs lois sur des promesses et des menaces temporelles, ils se seraient exposés eux-mêmes au mépris des peuples qui n'auraient vu ni leur fidélité aux lois suivie des biens qu'on leur avait promis, ni leur infidélité aux mêmes lois suivie des maux dont on les avait menacés. Il fallait donc que Moïse fût le plus intimement convaincu de la divinité de sa législation, pour fonder ses lois sur des promesses de biens que Dieu seul pouvait accorder, et sur des menaces de maux que Dieu seul pouvait infliger. L'histoire du peuple juif semble n'avoir été écrite que pour servir de preuve à la vérité des promesses et des menaces faites par Moïse; par conséquent, pour montrer que ce législateur n'était que l'organe du souverain Arbitre de tous les événements.

## CHAPITRE XXVI.

### DES SECTES DES GRECS.

M. l'abbé, après avoir répété la remarque qu'il a déjà souvent faite, que *chez les Egyptiens, les Chaldéens, les Perses, les Indiens, il n'y avait qu'une secte de philosophes: les prêtres de toutes ces nations étant d'une race particulière, ce qu'on appelait la sagesse n'appartenait qu'à cette race; et leur langue sacrée, inconnue au peuple, ne laissait le dépôt de la science qu'entre leurs mains;* d'où nous avons conclu la fausseté de toutes ces religions; il ajoute:

*Il n'en était pas de même des Grecs. Chez eux, l'accès de la raison était ouvert à tout le monde; chacun donna l'essor à ses idées, c'est ce qui rendit ce peuple le plus ingénieux de la terre.*

On sent d'abord tout l'intérêt qu'a l'abbé d'exalter cette liberté de penser qui régnait dans la Grèce, puisqu'il pousse lui-même cette liberté jusqu'à vouloir détruire la religion chrétienne, et qu'il se flatte de l'espoir d'y pouvoir réussir. Mais enfin, à quoi se terminèrent cette liberté de penser chez les Grecs, cet essor que chacun donna à ses idées, cet accès de la raison ouvert à tout le monde? A tout nier, ou à douter de tout, ou à n'enfanter que des chimères monstrueuses.

Les stoïciens admirent une âme universelle du monde dans laquelle les âmes de tous les êtres vivants allaient se plonger après leur séparation d'avec le corps : les Epicuriens nièrent qu'il y eût une âme, et ne connurent que des principes physiques.

Combien d'erreurs les platoniciens ne mêlèrent-ils pas en termes pompeux à quelques vérités ? Le galimatias des péripatéticiens était-il moins pitoyable et moins dangereux? A quoi aboutirent enfin toutes ces sectes? A jeter le peuple dans une corruption effroyable de mœurs, à exciter ses applaudissements à la dérision des dieux sur le théâtre, à ne regarder que comme des contes de vieille tout ce qu'on leur disait des Champs-Elysées et du Tartare.

A quoi aboutiront les leçons impies de l'abbé Bazin, des pyrrhoniens, des matérialistes, des fatalistes, des idéalistes ses consorts; à quoi aboutiront ces leçons, si elles prévalent une fois parmi nous, si ce n'est à éteindre tout sentiment de piété dans l'esprit et dans les cœurs des jeunes gens de l'un et de l'autre sexe, et à les précipiter dans les derniers excès de la corruption? Jamais la licence des opinions sur les vérités les plus intéressantes à l'humanité ne fut portée plus loin ; jamais la fureur de dogmatiser contre la religion et contre le gouvernement ne se montra avec plus d'audace ; jamais le fanatisme ne s'est livré à de plus violents emportements pour l'erreur. Les sectes grecques n'étaient point d'accord entre elles sur la doctrine : chacune avait son système propre : l'une tâchait de détruire ce que l'autre tâchait d'établir. Nos nouveaux philosophes paraissent divisés, mais la division n'est qu'apparente en matière de religion. Le plan de la secte est un : c'est de tout détruire sans rien édifier. Elle vous permettra de reconnaître un Dieu, pourvu que vous ne condamniez pas celui qui n'en reconnaît point, ou qui en reconnaît plusieurs. Elle ne trouve pas mauvais que vous distinguiez l'âme du corps, pourvu que vous approuviez le sentiment qui réduit la faculté de penser à l'organisation. Admettez, si vous le voulez, une vie future, en souffrant que d'autres pensent que l'homme cesse d'être à la mort : mais ne vous avisez pas, si vous ne voulez pas être réprouvé par la secte, d'admettre comme divines les Ecritures des Juifs et des Chrétiens, leurs mystères, leurs promesses, leurs menaces, leurs règles de mœurs. Vous ne feriez qu'exciter ses sarcasmes, si vous croyiez devoir vous déclarer plutôt pour le judaïsme que pour le mahométisme ou pour le paganisme. Elle ne connaît point de devoirs de l'homme à l'égard de la Divinité : l'homme est trop petit pour que ses hommages puissent honorer Dieu, s'il y en a un. Elle ne connaît point de devoirs de l'homme à l'égard de lui-même, sinon le soin de sa propre conservation, tandis que la vie ne lui est point désagréable ; car, dans ce dernier cas, elle lui permet de s'en délivrer par le suicide. Si elle lui prescrit quelques devoirs à l'égard de ses semblables, ils ne sont pas en grand nombre : ce sont ceux qui peuvent être nécessaires à son bien-être : elle leur donne pour fondement l'intérêt personnel, c'est-à-dire l'amour du plaisir et la fuite de la douleur, comme si elle leur disait : ne soyez point injustes à l'égard d'autrui, de peur qu'il n'use de représailles, ou que vous ne vous exposiez à la rigueur des lois ; faites du bien aux autres, quand vous pouvez en attendre de plus grands. Les philosophes grecs auraient-ils débité impunément tant de maximes pernicieuses au milieu d'Athènes ? C'était un crime capital de s'élever contre la religion de l'Etat. Socrate n'est pas le seul exemple de la sévérité des lois sur ce sujet : l'auteur du *Supplément à la philosophie de l'histoire* en cite bien d'autres exemples, et fait sentir l'ignorance de l'abbé Bazin au sujet de l'inscription de l'autel : *Au Dieu inconnu.* (*Act.* XVII, 23.) Si le magistrat d'Athènes a été si zélé pour l'erreur, que ne doivent pas faire des magistrats chrétiens pour la vérité? Quoi ! Il ne sera pas permis de s'élever publiquement contre des lois bursales, et il sera permis de s'élever contre la religion chrétienne, loi sacrée de l'Etat, le plus doux lien de la société, le plus ferme appui du trône, la source du bonheur des empires? Quoi ! Parce que la religion doit être un effet de l'instruction et de la persuasion, quiconque refusera de s'en instruire pourra tout oser contre elle, sans qu'on puisse lui fermer la bouche? Si de telles prétentions sont tolérables, il n'y a point de fanatique qui ne soit digne d'indulgence. A Dieu ne plaise que je désire la mort de ces ennemis infatigables du plus grand de nos biens : je ne désire que leur conversion ou la cessation de leurs hostilités. Combien d'autres moyens que les derniers supplices, de les réduire au second parti, s'ils sont assez malheureux pour s'opiniâtrer à rejeter le premier.

## CHAPITRE XXVII.

### DE ZALEUCUS ET DE QUELQUES AUTRES LÉGISLATEURS.

*J'ose ici défier tous les moralistes et tous les législateurs*, dit l'abbé Bazin, *et je leur demande à tous s'ils ont dit rien de plus beau et de plus utile que l'exorde de Zaleucus, qui vivait avant Pythagore, et qui fut le premier magistrat des Locriens.*

« Tout citoyen doit être persuadé de l'existence de la Divinité : il suffit d'observer l'ordre et l'harmonie de l'univers pour être convaincu que le hasard ne peut l'avoir formé. On doit maîtriser son âme, la purifier, en écarter tout mal, persuadé que Dieu ne peut être bien servi par les pervers, et qu'il ne ressemble point aux misérables mortels qui se laissent toucher par des magnifiques cérémonies et par de somptueuses offrandes. La vertu seule et la disposition constante à faire le bien peuvent lui plaire. Qu'on cherche donc à être juste dans ses principes et dans la pratique ; c'est ainsi qu'on se rendra cher à la Divinité. Chacun

doit craindre ce qui mène à l'ignominie bien plus que ce qui conduit à la pauvreté ; il faut regarder comme le meilleur citoyen celui qui abandonne la fortune pour la justice; mais ceux que leurs passions violentes entraînent vers le mal, hommes, femmes, citoyens, simples habitants, doivent être avertis de se souvenir des dieux et de penser souvent aux jugements sévères qu'ils exercent contre les coupables; qu'ils aient devant les yeux l'heure de la mort, l'heure fatale qui nous attend tous, heure où le souvenir des fautes amène les remords et le vain repentir de n'avoir pas soumis toutes ses actions à l'équité.

« Chacun doit donc se conduire à tout moment comme si ce moment était le dernier de sa vie ; mais si un mauvais génie le porte au crime, qu'il fuie au pied des autels, qu'il prie le Ciel d'écarter loin de lui ce génie malfaisant, qu'il se jette surtout entre les bras des gens de bien, dont les conseils le ramèneront à la vertu, en lui représentant la bonté de Dieu et sa vengeance. »

Cet exorde de Zaleucus est beau au premier coup d'œil ; mais il ne veut pas être regardé de près, et encore moins être comparé avec l'Evangile. On ne nous présente point ici un Dieu créateur du ciel et de la terre ; mais une divinité quelconque qui a donné à l'univers l'arrangement que nous lui voyons. L'homme doit maîtriser son âme, la purifier, en écarter tout mal ; mais on ne fournit aucun moyen d'opérer ces merveilles, et on laisse l'homme ainsi abandonné à sa faiblesse et à sa corruption. On prescrit la vertu comme le moyen unique de plaire à la Divinité; mais on n'en assigne ni le principe, ni la fin. On doit craindre l'ignominie attachée au vice ; mais, s'arrêter à ce motif, c'est être vain et non ennemi du vice. La justice ne saurait être trop gardée, mais la justice envers Dieu, de même que la justice envers nos semblables : cependant ce n'est que de la justice de cette dernière espèce qu'on parle ; comme si la justice qui est due à Dieu et qui consiste à lui assujettir le cœur par un amour qui le préfère à tout, n'était pas essentielle. Il faut avertir ceux que les passions violentes entraînent vers le mal, de se souvenir des dieux et des jugements qu'ils exercent contre les coupables : mais le souvenir est un remède bien faible contre les violentes passions. C'est dans le secours seul du maître des cœurs qu'il faut le chercher ce remède salutaire. Est-ce le moyen de l'obtenir que de déshonorer son unité ineffable par le souvenir de plusieurs dieux dont on nous parle ici?

Si on est porté au crime par un mauvais génie, on ne peut faire mieux que de fuir au pied des autels, et de prier le Ciel d'écarter ce mauvais génie ; mais suffit-il, pour éviter le crime, que le mauvais génie qui y porte soit écarté? On n'évite le crime que par l'amour de la vertu qui lui est contraire. Zaleucus pensait-il donc que c'était à l'homme à se donner lui-même ce bon amour et non à l'attendre du Ciel. Faible ressource dans les accès des passions violentes que les bras des gens de bien et les représentations de la bonté de Dieu et de ses vengeances ! Si les conseils des gens de bien peuvent suspendre pour un moment les passions, ils ne peuvent les guérir : c'est dans les bras du Seigneur qu'il faut en chercher le remède : c'est dans la grâce seule du libérateur qu'on peut le trouver. On sait aussi bien que M. l'abbé que les Platon, les Cicéron, les Antonin, etc., avaient des lumières bien supérieures à celles du peuple imbécile ; mais étaient-ils plus vertueux, moins superstitieux, moins coupables que le peuple dont ils entretenaient toutes les erreurs, autant par leur exemple que par leur silence ?

## CHAPITRE XXVIII.

### DE BACCHUS.

*Bacchus,* demande M. l'abbé Bazin, *a-t-il été un personnage véritable? On a célébré,* répond-il, *tant de Bacchus, ainsi que d'Hercules chez tant de nations différentes qu'on peut supposer qu'il y a eu un Bacchus de même qu'un Hercule. Voici ce qu'Hérodote et les vers orphiques disent de Bacchus ce demi-dieu. C'était un Egyptien élevé dans l'Arabie Heureuse. Il fut sauvé des eaux dans un petit coffre; on l'appela « Misem » en mémoire de cette aventure; il fut instruit des secrets des dieux, il avait une verge qu'il changeait en serpent, quand il voulait; il passa la mer Rouge à pied sec; quand il alla dans les Indes, lui et son armée jouissaient de la clarté du soleil pendant la nuit ; il toucha de sa baguette enchanteresse les eaux du fleuve Oronte et de l'Hydaspe, et les eaux s'écoulèrent pour lui laisser un passage libre. On dit même qu'il arrêta le cours du soleil et de la lune, qu'il écrivit ses lois sur des tables de pierre. Il était anciennement représenté avec des cornes ou des rayons qui partaient de sa tête.*

*Il n'est pas étonnant,* ajoute l'abbé, *qu'après cela plusieurs savants hommes, et surtout Bochart et Huet dans nos derniers temps, aient prétendu que Bacchus est une copie de Moïse et de Josué. Tout concourt à favoriser la ressemblance : car Bacchus s'appelait chez les Egyptiens* Arsaph, *et parmi les noms que les Pères ont donnés à Moïse, on y trouve celui d'*Osasirph.

Le portrait de Bacchus, tel qu'il nous vient d'être présenté, est tiré de la *Démonstration évangélique* de M. Huet, à l'exception d'un bon nombre de fautes grossières indiquées avec le plagiat dans le *Supplément à la Philosophie de l'histoire.* Cela n'est pas flatteur pour la vanité de M. l'abbé, qui fait ici parade d'une érudition qui lui est étrangère. Mais qu'oppose-t-il à la prétention de MM. Huet et Bochart, que Bacchus est la copie de Moïse et de Josué?

*On célébrait,* dit-il, *les orgies de Bacchus bien des siècles avant qu'on connût les livres juifs, qui ne furent communiqués que du temps de Ptolomée-Philadelphe, environ deux cent trente ans avant notre ère.*

M. l'abbé croit-il sérieusement que Moïse

ne pût être connu des peuples qui célébraient les orgies de Bacchus que par les livres des Juifs traduits en grec sous Ptolomée? Les Sidoniens, ces hommes de commerce, purent-ils ignorer l'histoire de Moïse, après la conquête du pays de Chanaan par le peuple juif? Ils avaient pu l'apprendre par mille bouches, et même par la lecture des livres du peuple conquérant. Comment donc ces fameux navigateurs n'auraient-ils pas pu porter une histoire si rare à tous ces peuples chez lesquels ils commerçaient, aux Arabes, aux Asiatiques, aux Africains, aux Grecs, comme ils avaient porté à ces derniers leur alphabet? Que fallait-il de plus pour engager ces peuples, qui divinisaient tout, à mettre Moïse au rang des dieux, à instituer des fêtes, à célébrer des mystères en son honneur? On ne peut donc rien conclure de la célébration des orgies contre la prétention de MM. Huet et Bochart, à moins qu'on ne montre qu'on célébrait les orgies de Bacchus avant la conquête du pays de Chanaan par les Juifs. Nous ne craignons pas que M. l'abbé ose le tenter, malgré la profondeur de ses connaissances dans l'antiquité.

## CHAPITRE XXIX.

### DES MÉTAMORPHOSES CHEZ LES GRECS, RECUEILLIES PAR OVIDE.

Ce que dit ici M. l'abbé mérite peu que nous nous y arrêtions. L'opinion de la migration des âmes ne conduit point du tout un philosophe aux métamorphoses. Il n'est pas facile de concevoir que, sans l'intervention du Créateur, ni que l'âme humaine puisse entrer dans le corps d'un cheval, ni que le corps humain puisse être changé en celui d'un cheval. Ces deux mutations sont absolument contre le cours de la nature. Il ne paraît pas que le cerveau d'un cheval ait une structure assez semblable au cerveau de l'homme, pour qu'il puisse être l'occasion des modifications de l'âme; et réciproquement pour que les modifications de l'âme puissent être l'occasion du mouvement du cerveau d'un cheval, ni par conséquent qu'entre ces deux substances puisse être aucune correspondance. Mais quand le passage d'une âme dans le corps d'un cheval serait possible, s'ensuivrait-il que le corps de l'homme puisse être changé naturellement en celui d'un cheval? Quels changements ne devrait-il pas subir pour arriver à cette ressemblance?

Est-ce pour humilier la raison qu'on nous remet ici devant les yeux la démence des Egyptiens et des Syriens, qui croyaient les changements des dieux en animaux? Qu'a de commun, avec ces folies, un Nabuchodonosor réduit en punition de son orgueil à vivre comme une bête pendant un certain nombre d'années? Qu'a encore de commun le changement du corps de la femme de Loth en une statue de sel? On peut même, en supposant toujours l'intervention du Tout-Puissant, rendre raison de ce dernier changement par les circonstances où se trouva cette femme; tous les pores de son corps purent être subitement pénétrés par les exhalaisons d'un bitume enflammé.

Nul rapport des apparitions des saints anges sous une forme humaine à l'opinion insensée de la métempsycose. On ne peut douter de ces apparitions attestées par nos Livres sacrés. Le Créateur n'a qu'à vouloir pour former un corps tel que celui de l'homme, et pour le soumettre à l'action d'un être spirituel tel que l'ange. On conçoit même possibles ces apparitions dans un corps vivant et animé. Il n'y a qu'à supposer l'action de l'âme suspendue alors sur son corps; et le corps soumis à l'action d'un ange, sans que le corps réagisse sur cette substance spirituelle.

Il n'est pas douteux que les prêtres des fausses religions n'aient souvent abusé de la crédulité des femmes pour les séduire, en les flattant de l'espoir d'être visitées par quelque dieu. Nul exemple de telles infamies dans nos Livres saints. Le seul est celui des enfants du grand prêtre Héli; mais ils ne s'appuyaient pas de l'autorité divine, et l'on sait de quels châtiments furent suivis leurs désordres. (*I Reg.* II; IV.)

Qui ne voit que les loups-garous ne sont que l'effet d'une imagination dérangée ou d'une méchanceté réfléchie pour faire peur aux enfants?

## CHAPITRE XXX.

### DE L'IDOLATRIE.

L'idolâtrie est le culte et l'adoration des faux dieux. C'est dans ce crime aussi honteux pour la raison, que déshonorant pour le Dieu véritable, que tombèrent les nations anciennes, si l'on excepte la juive. Toutes, emportées par leurs sens ou par leurs passions, oublièrent le Créateur, et se firent des dieux de ses ouvrages, brûlèrent de l'encens, offrirent des sacrifices, érigèrent des autels et des temples au soleil, aux astres, à des êtres bien plus abominables. Bientôt elles voulurent rapprocher de leurs sens les objets de leur culte, les voir, les toucher: elles les représentèrent donc par des statues et par des images. C'est à ces ouvrages de leurs mains qu'elles prodiguèrent les honneurs qui ne sont dus qu'à la Divinité: non qu'elles prissent ces ouvrages de leurs mains pour la Divinité même; mais elles croyaient que leurs dieux venaient y résider, comme les Egyptiens les croyaient résidents dans leurs animaux, qu'ils y écoutaient leurs vœux, qu'ils y recevaient leurs sacrifices. C'est de là qu'elles attendaient les biens qu'elles désiraient, et l'éloignement des maux qu'elles craignaient. Les sacrifices qu'elles leur faisaient sont une preuve manifeste de cette idée qu'elles s'en étaient formée; car ce n'est que d'une telle idée que peuvent partir les sacrifices. En effet, on ne peut immoler des victimes à un être, que parce qu'on le regarde comme le principe de la vie et de tous les biens.

Nul rapport des statues et des images de nos temples à ces abominations des nations. Les vieilles les plus imbéciles parmi nous,

en se prosternant devant nos statues et nos images, portent leur vue sur des objets éloignés, et ne s'en servent que pour les rappeler à leur souvenir. C'est le Dieu Créateur que nous regardons comme le seul principe et la fin de toutes choses : c'est à lui seul que nous offrons en cette qualité le sacrifice du corps de son Fils immolé une fois sur la croix à sa gloire et pour notre salut ; c'est de lui seul que nous espérons tout ; c'est à lui seul que nous croyons devoir assujettir nos cœurs en les lui sacrifiant par tout l'amour dont ils sont capables. Ce n'est pas des saints, dont les images et les statues nous rappellent le souvenir, que nous attendons l'effet des prières que nous leur adressons : nous les prions de solliciter pour nous l'auteur de tous les biens, en ne mettant notre confiance que dans les mérites de Jésus-Christ notre unique Médiateur.

Nulle comparaison donc entre nous et ces nations aveugles dont il est question. Chez elles, le prince et le sujet étaient idolâtres ; puisqu'ils rendaient à leurs dieux, à leurs demi-dieux, des honneurs qui ne sont dus qu'à l'Etre suprême.

Il faut convenir que ces nations étaient dans une erreur dont la grossièreté n'est pas facile à concevoir. Mais, direz-vous avec les nouveaux philosophes, étaient-elles aussi coupables que vous voudriez le faire entendre ? Quelle était leur intention ? C'était d'adorer l'Etre suprême. Il est vrai qu'elles se trompaient, en appliquant cette idée à tant de dieux chimériques : mais cette erreur de fait n'empêchait pas que leur culte ne dût être agréable à l'Etre suprême qu'elles avaient l'intention d'honorer : Dieu a bien plus d'égards à l'intention du cœur qu'aux erreurs de l'esprit.

Admettez ces maximes des nouveaux philosophes : vous ne pouvez plus dès là même condamner aucun des cultes des nations idolâtres, quelque bizarres, quelque impudiques, quelque cruels et barbares que fussent ces cultes. Ce n'était, vous dirons-nous, que par une erreur de fait qu'elles se trompaient sur la nature de ces cultes : elles les croyaient du goût de leurs dieux, elles auraient cru leur déplaire en ne les leur déférant pas. Ne répliquez pas que cette erreur n'étant pas invincible, puisqu'elle était si contraire au premier principe de la loi naturelle, ne pouvait les excuser. Comment donc, répliquerons-nous, espérez-vous de pouvoir disculper ces nations idolâtres ? Est-ce que leur erreur au sujet de la pluralité de leurs dieux peut vous paraître plus invincible que leur erreur au sujet de leurs cultes ? Est-il un principe de la loi naturelle qui se fasse mieux sentir à la raison que l'unité de l'Etre suprême ? Comment voudriez-vous que cet Etre agréât un culte qu'on ne pouvait lui rendre, qu'en le dépouillant de son unité, qu'en le divisant en mille pièces, qu'en le confondant avec sa créature ? Comment voudriez-vous qu'il n'eût pas rejeté avec indignation un culte qu'on ne lui rendait qu'en le supposant sans vérité, sans sainteté, sans justice, sujet à toutes les passions les plus honteuses, en un mot qu'en le supposant tel, qu'un homme à qui il resterait quelque sentiment d'honneur ne voudrait pas lui ressembler ? Ce n'était pas l'Etre suprême que le paganisme avait pour objet dans ses superstitions : c'était ses passions ; c'était son attrait pour la grandeur et la domination, qu'il adorait dans un Jupiter détrônant son père Saturne ; c'était son amour effréné pour les plaisirs sensibles qu'il adorait dans le même Dieu voluptueux et adultère ; c'était la faim insatiable pour les richesses qu'il adorait dans un Plutus. Hélas ! peut-on dire que le paganisme entendu ainsi soit entièrement banni de la terre ? on n'est plus tenté parmi nous d'adorer le soleil, la lune, etc., encore moins un Jupiter, une Vénus : mais si l'idolâtrie consiste à faire de la créature le principal objet de son amour, que d'idolâtres parmi nous ! Les dignités, les honneurs sont le dieu d'un ambitieux ; les richesses celui d'un avare ; les plaisirs sensuels celui d'un voluptueux.

## CHAPITRE XXXI.

### DES ORACLES.

M. l'abbé Bazin commence ce chapitre par un principe qu'il ne limite en aucune sorte. *Il est évident*, dit-il, *qu'on ne peut savoir l'avenir, parce qu'on ne peut savoir ce qui n'est pas ; mais il est clair aussi qu'on peut conjecturer un événement.*

S'il comprend dans la généralité de son principe le Créateur même, que devient tout ce qu'il nous a dit jusqu'ici de l'existence de l'Etre suprême ? Ce n'est plus qu'un mot dans sa bouche, s'il refuse à cet Etre la toute-puissance et la toute-science, à qui l'avenir est connu comme le présent et le passé. S'il ne comprend pas l'Etre suprême dans la généralité de son principe, peut-il nier la possibilité de la prédiction de l'avenir ? Pourquoi, si Dieu connaît l'avenir, ne pourrait-il pas le faire connaître à un homme et le lui annoncer ? Mais il ne doit plus être question de la possibilité des prédictions divines sur l'avenir : nos Livres saints en renferment une multitude. Les livres de l'Ancien Testament en contiennent, dont l'antériorité aux événements qui en sont l'objet est aussi certaine que l'antériorité de l'existence du peuple juif à Jésus-Christ Notre-Seigneur. Les livres du Nouveau Testament en contiennent de même, dont l'antériorité aux événements qui en sont l'objet, est aussi certaine que l'antériorité de Jésus-Christ l'est à l'existence des hommes qui vivent actuellement. Tels sont par exemple les prédictions d'Ezéchiel au sujet de l'Egypte ; d'Isaïe au sujet de Babylone ; de Daniel au sujet de la succession des quatre grandes monarchies, et des successeurs d'Alexandre ; de ces deux derniers prophètes au sujet de toutes les circonstances de la naissance, de la vie, de la mort de Jésus-Christ ; de Jésus-Christ lui-même au sujet de l'établissement de son Eglise et de la dispersion du peuple juif. Il s'agit ici non de vaines conjectures

de l'esprit humain, mais d'annonces les plus positives exprimées dans les termes les plus clairs d'événements, non dépendants du cours ordinaire de la nature, mais du concours d'une infinité de causes libres, ou plutôt de la volonté toute-puissante du modérateur de l'univers ; annonces néanmoins vérifiées le plus littéralement : l'histoire ne nous permet pas de douter de la vérification des unes; et nos yeux nous assurent la vérification des autres.

Quelle plaisante prophétie à nous opposer que celle de Flavius Joseph, qui, par une sacrilége flatterie, appliqua à Vespasien des oracles qui regardaient le Messie? Qui doute qu'il n'y ait eu autrefois une multitude de fourbes semblables, et qu'il n'y en ait encore aujourd'hui qui jouent le personnage de prophètes et de devins pour tromper le peuple, et pour s'en attirer le respect et l'argent? Qui doute que la plupart des oracles si vantés dans le paganisme, et mis sur le compte de ces dieux, n'aient été des jeux des prêtres de ces faux dieux? Mais a-t-on des preuves que tous ces oracles indistinctement aient eu des prêtres pour auteurs, et que les diables ne se soient jamais servis d'eux pour annoncer des événements futurs, ou pour en déclarer d'actuels qui se passaient dans des pays éloignés?

Ce qu'oppose ici M. l'abbé est bien faible. *Supposez*, dit-il, *que ces diables disaient vrai ; n'était-ce pas mettre le peuple dans la nécessité de le croire? Et par conséquent Dieu, en appuyant ainsi les fausses religions, n'aurait-il pas jeté lui-même l'univers entre les bras de ses ennemis?*

Quand on réfléchit sur le règne universel du paganisme durant tant de siècles, on ne peut disconvenir de cette vérité de fait attestée par saint Paul : que Dieu a laissé marcher les nations dans leur voie, c'est-à-dire dans les voies de l'erreur et de l'illusion ; car est-il une erreur plus grossière que la croyance de tant de dieux et de demi-dieux? S'y livrer, n'était-ce pas abuser horriblement de la raison? Qui ne sent donc qu'un tel abus de la raison était digne des châtiments les plus terribles? Or un des châtiments les plus terribles que la justice de Dieu exerce sur les hommes, est de répandre des ténèbres pénales sur les cupidités illicites ; et ce principe devait faire trembler nos prétendus philosophes qui abusent de la raison, jusqu'au point d'attaquer la religion, qui est l'unique moyen de la rectifier.

Pourquoi donc Dieu, selon le même principe, n'aurait-il pas pu permettre aux diables d'opérer des prodiges capables de retenir et même de confirmer dans l'erreur des nations criminelles? Ce n'était pas néanmoins les mettre dans la nécessité inévitable de croire à l'erreur. Pour s'en défendre elles avaient la raison, et il ne fallait que l'écouter ; elle suffisait pour les assurer qu'il n'y a qu'un seul Dieu, et que tous ces dieux qu'elles avaient adorés n'étaient que des êtres ou abominables ou chimériques ; que par conséquent tout prodige opéré au nom de quelqu'une de ces divinités ne méritait aucune croyance, et n'était fait que pour jeter dans l'erreur; qu'il n'y avait que les prodiges opérés au nom du Créateur qui fussent dignes de leurs hommages.

Il est aussi peu raisonnable de prétendre que Dieu, sans vouloir confirmer les nations dans l'erreur, ait pu permettre au diable de faire des prodiges au nom des faux dieux, que de prétendre qu'il n'ait pu, sans vouloir confirmer les nations dans l'erreur, accorder des pluies ou de la chaleur aux prières que les nations adressaient à leurs faux dieux.

Il n'y a qu'un philosophe de la trempe de l'abbé qui soit capable de mettre au même niveau les prophètes du paganisme et les prophètes de la nation juive. Il n'y a encore qu'un philosophe de la même trempe qui soit capable de reprocher aux Chrétiens de ne voir Jésus-Christ dans les livres des Juifs qu'en les allégorisant. Ce sont les Juifs eux-mêmes qui, assez aveugles pour s'y croire annoncés comme devant conquérir l'univers, rendent méprisables leurs écritures.

## CHAPITRE XXXII.

### DES SIBYLLES CHEZ LES GRECS ET DE LEUR INFLUENCE SUR LES AUTRES NATIONS.

Ce sujet a été traité par tant de savants, soit catholiques, soit protestants, qu'on ne doit pas envier l'érudition dont fait ici parade M. l'abbé. Nous le laisserions jouir en paix de l'honneur qu'il s'en promet, s'il se contentait d'observer que les prétendus oracles sibyllins furent un ressort de la politique romaine, pour disposer du peuple dans des temps critiques.

On ne peut disconvenir qu'il n'y ait eu des Chrétiens respectables dans le IIe siècle de l'Eglise, qui, voyant les païens extrêmement prévenus en faveur de ces oracles, s'en servirent pour les battre par leurs propres armes : que dans le même temps il n'y ait eu des Chrétiens animés d'un zèle et d'une piété mal entendus, ou même de faux Chrétiens qui ne rougirent pas de forger des oracles et de les mettre sur le compte des sibylles; de même qu'ils ne rougirent pas de faire paraître sous de grands noms une multitude de livres apocryphes : comme si le christianisme appuyé sur tant de preuves triomphantes avait besoin de toutes ces fictions. Mais M. l'abbé ne se borne pas là : il ajoute que les partisans du règne de mille ans de Jésus-Christ sur la terre avec ses élus, cherchaient aussi un appui à leur opinion dans les sibylles ; et il en prend occasion de jeter des nuages sur des textes de nos Livres divins.

Le premier texte qu'il tâche d'obscurcir est tiré de la prédiction que Jésus-Christ fait à ses apôtres de la ruine du temple et de la ville de Jérusalem. Le Sauveur entre ici dans un détail surprenant des signes qui doivent précéder cette ruine ; il joint à la prédiction de cette ruine les signes effroyables qui doivent précéder son second avénement pour juger les hommes, et ajoute : *Je vous dis en vérité que cette génération ne passera*

*point, que toutes ces choses ne soient accomplies* (*Matth.* XXIV, 34; *Luc.* XXI, 32); ce qu'il plaît à M. l'abbé d'entendre de la génération présente : mais sur quel fondement? La race présente devait sans doute être livrée aux malheurs prédits contre le temple et la ville de Jérusalem : la colère du Ciel, avait dit le Sauveur (*Luc.* XXI, 23), tombera sur ce peuple : *Ira populo huic ;* mais le second avénement ne devant pas succéder immédiatement à la ruine du temple et de la ville de Jérusalem, il ne s'agit plus de la race présente au verset 32, mais de la race des Juifs ou de la postérité de Jacob, qui ne doit point finir avant le dernier avénement du Fils de l'homme.

Cela n'est pas moins manifeste dans saint Matthieu. Jésus annonçant aux Juifs la vengeance que Dieu devait exercer contre leurs cruautés envers les prophètes qui leur avaient été envoyés et qui leur devaient être envoyés, dit bien clairement que cette vengeance devait fondre sur la génération ingrate et dure à laquelle il adresse la parole (*Matth.* XXIII, 36) : au lieu qu'en parlant de son second avénement il s'exprime bien différemment : il ne dit pas que les signes qu'il vient de donner de cet avénement, fondront sur cette génération à laquelle il parle, mais que cette génération, cette race ne finira point avant que toutes ces choses aient leur accomplissement. (*Matth.* XXIV, 34.) Il est indubitable que Jésus-Christ, en joignant les signes avant-coureurs de son second avénement aux signes qui doivent précéder la ruine de Jérusalem, ne les donne pas comme devant succéder sans intervalle à cette ruine ; c'est ce qu'indique manifestement la parabole des talents (*Matth.* XXV, 16, 19) ; ce n'est qu'après un long voyage, qu'il viendra dans sa majesté, accompagné de ses anges, demander compte à ses serviteurs des talents qu'il leur a confiés pour les faire valoir.

Nulle trace de l'opinion des millénaires dans les versets 13 et suivants du chapitre IV de la *Ire Epître aux Thessaloniciens.* Ces fidèles se livraient à une douleur trop excessive à la mort de leurs frères ; et il semble que la cause de cette douleur était la crainte ou que ces morts ne ressuscitassent pas, ou que leur résurrection ne fût différée après la leur. L'Apôtre ne veut pas qu'ils s'affligent comme ceux qui n'ont point d'espérance pour le siècle à venir. Il écarte le premier sujet de leur crainte, en leur représentant que si nous croyons que Jésus-Christ est mort et ressuscité, nous devons croire aussi que ceux qui s'endorment avec lui du sommeil de la mort ressusciteront de même au dernier jour, Dieu les amenant alors et les réunissant avec Jésus-Christ. (*I Thess.* IV, 13.) Pour dissiper le second sujet de leur crainte, il ajoute (*Ibid.*, 14), même au nom du Seigneur, que les élus qui se trouveront alors vivants sur la terre, et en la personne desquels il parle, ne précéderont point dans la gloire de la résurrection ceux qui seront morts avant eux. Il s'explique, et il déclare qu'aussitôt que le signal aura été donné par la voix de l'archange et par le son de la trompette de Dieu, le Seigneur Jésus descendra lui-même, et aussitôt ceux qui seront vivants et qui seront demeurés sur la terre jusque-là, étant dans ce moment même changés et revêtus de l'incorruptibilité comme ceux qui seront ressuscités, seront emportés avec eux dans les nuées, pour aller au-devant du Seigneur au milieu de l'air : et réunis ainsi tous avec le Seigneur, ils demeureront éternellement avec lui. Y a-t-il un seul mot dans ce texte qui insinue le millénarisme? Ce ne sont donc que ses propres visions que voit ici l'imagination exaltée de M. l'abbé Bazin.

La remarque qui suit est bien digne de la même imagination. *Il est bien étrange,* dit l'abbé, *que Paul dise que c'est le Seigneur lui-même qui lui avait parlé; car Paul, loin d'avoir été un des disciples de Christ, avait été longtemps un de ses persécuteurs.*

Il n'y a rien ici d'étrange que la tête de l'abbé. Saint Paul ne dit pas que le Seigneur lui a parlé, mais qu'il a appris du Seigneur; et quand il aurait dit que le Seigneur lui a parlé, qu'y aurait-il en cela de si étrange? Est-ce que le Seigneur n'a pu parler après son ascension? Est-ce qu'il n'avait pas fait entendre sa voix à son persécuteur, et n'en avait-il pas fait un des plus zélés de ses apôtres? Jésus-Christ fait révéler ses secrets par une autre voie que par sa parole ; et il ne peut être douteux que saint Paul n'en ait reçu cette abondance de lumières qui éclatent de toute part dans ses Epîtres.

Nous avons déjà vu l'origine des opinions des millénaires; ceux d'entre les Pères de l'Eglise qui embrassèrent cette opinion d'après Papias, évêque d'Hiérapolis, se trompaient en croyant la voir autorisée dans l'*Apocalypse.* Le règne de Jésus-Christ dont parle saint Jean (*Apoc.* XX, 61) n'est autre chose que la paix donnée à l'Eglise par Constantin, et qui doit durer jusqu'à la grande persécution que l'Antechrist doit exercer contre l'Eglise. De même la cité, la ville sainte, la nouvelle Jérusalem montrée à saint Jean (*Apoc.* XXI et XXII), n'est autre chose que l'Eglise du ciel, l'Eglise triomphante, la réunion des élus dans le sein de Dieu, et non une ville terrestre. Outre qu'une ville telle qu'elle est décrite par saint Jean ne se conçoit guère possible, il y a plusieurs termes dans cette vision (tels sont ceux où il est parlé de Dieu et de l'Agneau), qui montrent que cette ville n'est que l'emblème d'une cité toute spirituelle.

L'opinion des millénaires est une tache dans les Justin, les Irénée, les Tertullien : mais ces grands hommes sont si respectables par tant d'autres endroits, qu'il n'y a qu'un abbé Bazin qui soit capable d'y chercher l'occasion d'en parler avec mépris.

## CHAPITRE XXXIII.

### DES MIRACLES.

Un homme sensé à qui l'imagination ne

tient pas lieu de raison, trouve toujours beau et sublime ce qui l'est effectivement. Il n'aime point l'extraordinaire ; mais si un événement de ce genre se passe sous ses yeux, il ne commence pas par le mépriser, il l'examine, il le discute : il se conduit de même quand il entend le récit d'un pareil événement dont il n'a pas été témoin ; il ne dédaigne pas d'approfondir le fait, et le caractère des témoins qui le déposent, persuadé qu'il y a de la folie à reconnaître un Dieu créateur et à lui refuser la puissance d'opérer des miracles.

On entend par miracle un événement qui n'est point une suite des lois générales et éternelles de la nature, mais qui est l'effet d'une volonté particulière du Créateur; effet par conséquent qui, n'ayant jamais été compris dans les lois générales de la nature, n'est en aucune sorte une contravention à ces lois ? Qu'est-ce, en effet, que ces lois? Sont-ce des lois mortes qui ne fassent que montrer à l'univers, ou plutôt aux corps dont l'univers est l'assemblage, la route qu'ils doivent suivre ? Ce sont des lois vivantes et efficaces qui réalisent leur terme. Parlons plus nettement : c'est la volonté souverainement libre et toute-puissante du Créateur qui agit d'une manière constante et uniforme sur l'univers. Où est donc la difficulté de concevoir que cette volonté souverainement libre se soit réservé et ait arrêté des cas particuliers, où elle s'écarterait de cette uniformité de sa conduite? Il est clair que les événements, dans ces cas, seront les effets de lois aussi éternelles que les lois de la nature, et que n'ayant jamais été compris dans ces lois de la nature ils n'y seront point contraires. Où est donc la difficulté de concevoir le miracle, c'est-à-dire, un événement où la puissance du Créateur éclate sans se cacher sous le voile des causes secondes, dont elle paraît se couvrir aux yeux des esprits inattentifs dans les effets qu'elle produit selon les lois générales de la nature?

Sans nous arrêter aux plaisanteries indécentes de l'abbé dans une matière si sérieuse, sur son chou, sur sa bouteille de deux pintes, sur les légendaires, revenons à des principes.

Le Créateur n'a pas donné l'existence à cet édifice immense qu'on appelle l'*Univers* pour s'en former à lui-même un spectacle. Il l'a tiré du néant pour sa gloire : mais cet édifice ne connaît ni le Créateur ni ses beautés, ni ses proportions. C'est l'homme, cette créature intelligente et libre, qui a été fait pour cette fin, qui est destiné à la remplir. Mais si l'homme, abusant de sa liberté, se détourne de cette fin pour laquelle il est fait ; si, au lieu de glorifier le Créateur de l'univers par les sentiments de sa reconnaissance et de son amour, il n'aime plus que lui-même ; s'il oublie son bienfaiteur, et qu'il ne veuille plus lui être assujetti, qu'il veuille en être indépendant, qui le rappellera à son devoir? qui le fera rentrer dans l'ordre? Sera-ce la beauté de l'univers? Elle ne fait plus d'impression sur lui. Le Créateur seul peut opérer ce changement admirable, et sa puissance lui offre une infinité de moyens d'opérer cette merveille. Mais le moyen le plus conforme à la nature de l'homme et le plus propre à le tirer de cette espèce de léthargie où il est tombé, n'est-ce pas que le Créateur agisse sur ses sens en lui faisant entendre sa voix ou par lui-même, ou par un envoyé? Or comment l'homme peut-il s'assurer que c'est Dieu lui-même qui parle, si ce n'est par un effet où sa puissance éclate de telle sorte que l'homme ne puisse confondre cet effet avec ceux de la nature? Si c'est par un envoyé que Dieu lui fait entendre sa voix, comment peut-il s'assurer de la mission divine de cet envoyé, si ce n'est par un effet du même genre opéré au nom de Dieu en preuve de sa mission? Voilà la nécessité du miracle. Dieu suit dans cette œuvre d'autres lois que celles de la nature. Celles-ci sont les lois du mouvement établies pour la conservation des corps dont l'univers est l'assemblage : celles-là pour la conservation de la religion qui est la fin que Dieu se propose dans la création et la conservation de l'univers. Ecoutons présentement l'abbé Bazin.

Il ne peut plus faire valoir l'éternité, l'immutabilité des lois de la nature. Nous venons de prévenir sa bévue sur ce sujet. ***Tout est lié***, dit-il, ***dans l'univers par des chaînes que rien ne peut rompre ; une roue de la grande machine ne peut s'arrêter sans que la nature soit dérangée.*** Il cite à ce sujet un exemple obscène tiré de la mythologie ; mais ce n'est sans doute que pour couvrir le coup qu'il veut porter au miracle dont il est fait mention dans le livre de *Josué*, où, à la prière de ce chef des Juifs, le jour fut de vingt-quatre heures. ***Pour un tel événement***, conclut-il, ***il est nécessaire que la terre s'arrête dans son mouvement de rotation pendant un certain nombre d'heures ; mais comme les mêmes phénomènes du ciel reparaissaient dans les vingt-quatre heures suivantes, il est nécessaire aussi que la lune et et toutes les planètes se soient arrêtées.***

Tout est sans doute lié dans l'univers par une chaîne admirable ; mais cette chaîne étant soumise dans chaque instant à l'action libre de son ouvrier ineffable, elle peut être rompue à chaque instant. Il peut, cet ouvrier tout-puissant, arrêter quand il lui plaît une roue de cette machine immense, et continuer de faire mouvoir les autres. Dans le miracle même arrivé sous Josué, il n'est nullement nécessaire que la terre ait été arrêtée ; il suffit que son mouvement ait été ralenti. Ce ne serait pas un grand inconvénient que le mouvement de la lune et des planètes eût été aussi ralenti ; mais nous n'en voyons pas la nécessité (19).

Dieu put faire reparaître dès le jour sui-

(19) *N. D. C.* N'est-il pas même très-possible au Créateur d'éclairer la terre ou un pays sans arrêter le cours des astres ? l'apparence du soleil est elle la substance même du solei ?

vant les mêmes phénomènes, en précipitant la course de la terre; ou il put les faire reparaître dans plusieurs jours consécutifs, en répandant sur ces jours par des répartitions imperceptibles et par des voies connues à lui seul, la double mesure qu'avait eue cette journée. Il est bon de remarquer ici que, pour faire repasser un corps d'un lieu dans un autre, Dieu n'a pas besoin de lui faire parcourir successivement l'intervalle qui se trouve entre ces lieux; car un corps n'ayant l'existence que parce que Dieu la lui donne, il est clair qu'il ne l'a que dans le lieu où il la lui donne et non dans plusieurs.

*Pour qu'un mort ressuscite au bout de quatre jours*, poursuit l'abbé, *il faut que toutes les parties imperceptibles de son corps qui s'étaient exhalées dans l'air, et que les vents avaient emportées au loin, reviennent se remettre chacune à leur place; que les vers et les oiseaux ou les autres animaux nourris de la substance de ce cadavre rendent chacun ce qu'ils lui ont pris. Les vers engraissés des entrailles de cet homme auront été mangés par des hirondelles, ces hirondelles par des pies-grièches, ces pies-grièches par des faucons, ces faucons par des vautours. Il faut que chacun restitue précisément ce qui appartenait au mort, sans quoi ce ne serait plus la même personne; tout cela n'est rien encore, si l'âme ne revient dans son hôtellerie.*

M. l'abbé est apparemment un poëte dont l'imagination se plaît à s'effaroucher. L'homme cesse de vivre lorsque le sang cesse de circuler dans son corps et que l'âme en est séparée. Le miracle de la résurrection serait-il douteux, si à la parole d'un homme le sang recouvrait son mouvement et le mort la vie? Mais supposons que le corps d'un homme mort ait souffert les pertes dont parle l'abbé, que beaucoup des parties imperceptibles de ce corps se soient exhalées dans l'air et qu'elles aient été emportées par les vents; que des vers se soient nourris de ses entrailles, et que ces vers aient été mangés par des oiseaux, on ne peut pas dire néanmoins qu'il ait perdu son individualité, c'est-à-dire, qu'il ne soit le corps d'un tel homme. Si le mouvement était donc rendu à ce cadavre, et que l'âme qui en avait été séparée lui fût réunie, ne serait-il pas vrai que le même homme qui était mort serait vivant? Un tel prodige est-il au-dessus de la puissance du Créateur? Serait-il nécessaire que le Créateur, pour opérer ce prodige, fît faire aucune restitution à l'air, aux vers, aux oiseaux, des parties qui avaient appartenu à ce corps? Le Créateur peut les remplacer subitement ou successivement, en laissant au ressuscité le soin de les recouvrer par l'usage des aliments, comme il arrive dans la convalescence après une grande maladie.

Supposons qu'il ne s'agisse pas seulement de la résurrection d'un mort au bout de quelques jours, mais de la résurrection d'un mort au bout de plusieurs années, après une infinité de mutations arrivées à son corps, en sorte qu'il n'en reste plus aucun vestige visible; osera-t-on dire que la résurrection d'un tel mort est impossible au Créateur? Ce serait n'avoir aucune idée ni du corps humain, ni du Créateur.

Il en est du corps de l'homme comme de son âme, à cette différence près, que l'âme étant une substance simple, ne peut périr par la dissolution de ses parties, au lieu que le corps étant une substance composée, peut être détruit par cette voie. Mais il n'y a aucune raison de supposer que les parties dont il est essentiellement composé soient sujettes à la corruption, et qu'elles entrent jamais dans la composition d'un autre corps. Il subsiste toujours le même, malgré tous les changements qui lui arrivent depuis son état de germe jusqu'à son état de la plus extrême vieillesse; en sorte que tous les aliments qu'il prend peuvent bien servir à son développement, mais sont toujours étrangers à son essence, et n'en font point partie. Que faut-il donc pour ressusciter un mort et tous les morts à la fin du monde? Rassembler toutes ces parties incorrompues des corps, et les développer selon leur nature, y réunir les âmes qui les avaient animées. Cela est-il impossible au Créateur? Tout ne lui est-il pas connu et ne peut-il pas tout?

Voici le dernier raisonnement de M. l'abbé sur ce sujet: *Si l'Etre éternel qui a tout prévu, tout arrangé, qui gouverne tout par des lois immuables, devient contraire à lui-même en renversant toutes ses lois, ce n'est peut-être que pour l'avantage de la nature entière. Mais il paraît contradictoire de supposer un cas où le Créateur et le Maître de tout puisse changer l'ordre du monde pour le bien du monde; car ou il a prévu le prétendu besoin qu'il en aurait, ou il ne l'a pas prévu. S'il l'a prévu, il y a mis ordre dès le commencement; s'il ne l'a pas prévu, il n'est plus Dieu.*

Les courtes observations que nous avons faites ci-dessus au sujet de la nature du miracle, font sentir tout le faible de ce verbiage. Le miracle n'est point un dérangement des lois de la nature, il n'en est pas une suite; il est l'effet d'autres lois aussi éternelles que celles de la nature. Il est pour le bien de l'univers puisqu'il est pour la fin de l'univers et pour laquelle l'univers subsiste, qui est la gloire du Créateur. Le besoin qu'en aurait l'univers était prévu, puisqu'il était prévu que l'homme chargé de remplir la fin de l'univers, abuserait de sa liberté et manquerait au devoir le plus essentiel de son être. Mais le Créateur qui avait prévu ce besoin devait-il y mettre ordre dès le commencement, ou en ne faisant pas l'homme libre, ou en empêchant qu'il n'abusât de sa liberté? En faisant l'homme libre, il faisait éclater son indépendance à l'égard de ses hommages. En permettant l'abus de sa liberté, il se réservait de faire éclater envers l'homme, devenu criminel, sa miséricorde par Jésus-Christ le plus grand des miracles et la source de tous les miracles.

Laissons M. l'abbé badiner à son aise sur

les résurrections d'un Pélops, d'un Hippolyte, d'un Hérès et d'autres fameux personnages, sur les vanteries des Grecs en réponse à celles des Egyptiens et des nations asiatiques : *Les dieux vous ont parlé quelquefois, ils nous parlent tous les jours; s'ils ont combattu vingt fois pour vous, ils se sont mis quarante fois à la tête de nos armées ; si vous avez des métamorphoses, nous en avons cent fois plus que vous; si vos animaux parlent, les nôtres ont fait de très-beaux discours ;* sur les prédictions de l'avenir par les bêtes, comme celle d'un bœuf qui, selon Tite Live, cria en plein marché : *Rome, prends garde à toi;* d'un chien qui, selon Pline, parla lorsque Tarquin fut chassé du trône ; d'une corneille qui, selon Suétone, s'écria dans le Capitole, lorsqu'on allait assassiner Domitien, ἔσται πάντα καλῶς, *tout ira bien, tout sera bien*, et non pas *c'est fort bien, tout est bien*, comme le traduit l'abbé Bazin qui ignore le grec jusqu'à ce point.

On peut voir dans notre philosophe d'autres exemples aussi beaux ; mais enfin il revient au sérieux, aux guérisons miraculeuses chez les Romains. Les plus attestées auxquelles il s'arrête sont celles de cet aveugle à qui l'empereur Vespasien rendit la vue, et de cet estropié auquel il rendit l'usage des membres : *C'est*, dit-il, *dans Alexandrie que ce double miracle s'opère; c'est devant un peuple innombrable, devant des Romains, des Grecs, des Egyptiens. C'est sur son tribunal que Vespasien opère ces prodiges ; ce n'est pas lui qui cherche à se faire valoir par des prestiges dont un monarque affermi n'a pas besoin. Ce sont ces deux malades eux-mêmes, qui, prosternés à ses pieds, le conjurent de les guérir; il rougit de leurs prières, il s'en moque, il dit qu'une telle guérison n'est pas au pouvoir d'un mortel; les deux infortunés insistent; Sérapis leur est apparu, Sérapis leur a dit qu'ils seraient guéris par Vespasien; enfin il se laisse fléchir, il les touche sans se flatter du succès; la Divinité, favorable à sa modestie et à sa vertu, lui communiqua son pouvoir ; à l'instant l'aveugle voit et l'estropié marche. Alexandrie, l'Egypte, tout l'empire, applaudissent à Vespasien favori du Ciel; le miracle est consigné dans les archives de l'empire et dans toutes les histoires contemporaines. Cependant, avec le temps, ce miracle n'est cru de personne, parce que personne n'a intérêt de le soutenir.*

Rétablissons quelques circonstances que Tacite rapporte (*Hist.*, l. IV, n. 81), et que l'abbé a jugé à propos d'omettre; c'est la déclaration des médecins appelés en consultation sur la nature des maladies dont il s'agit. Vespasien leur demande si ces maladies peuvent être guéries par un remède humain ; ils répondent, au sujet de l'aveugle, que les globes de ses yeux étant dans leur entier, il verrait si on en écartait les obstacles ; ce qui marque que l'aveuglement ne venait que d'une taie. Ils répondent, au sujet de l'estropié, qu'il pourrait recouvrer l'usage de sa main par le moyen d'une pression forte ; ce qui marque que la maladie de cet homme consistait dans une dislocation, un déplacement des os de la main ; pourquoi M. l'abbé ne fait-il aucune mention de ces circonstances? Ne serait-ce point parce qu'il a senti que ces circonstances affaiblissaient étrangement le miracle, si elles ne le faisaient pas entièrement disparaître ? Car enfin il n'est pas impossible qu'une taie légère se dissipe par le moyen d'une friction un peu forte avec de la salive, ni que des os disloqués rentrent dans leur emboîtement par le moyen d'une pression forte. Ce qu'ajoutent les médecins pour encourager Vespasien à tenter la guérison, c'est que, s'il ne réussissait pas, la honte en tomberait sur ces deux pauvres misérables ; circonstance qui mérite encore de l'attention.

Mais comment éviter tous les soupçons qui s'élèvent naturellement au récit de ces miracles? Un prêtre juif a déclaré au nom de son Dieu l'élévation de Vespasien à l'empire. Quoi! Les prêtres égyptiens, pour faire aussi leur cour, ne feront point agir leurs dieux en faveur de leur empereur? L'aveuglement ne résidait-il point dans les yeux couverts d'une pellicule adroitement insinuée sous les paupières? Le déplacement des os de la main n'était-il point l'effet d'une disposition acquise dès l'enfance? Les instances de ces deux malades, l'un pour être frotté de la salive de l'empereur, l'autre pour obtenir de lui qu'il marche sur sa main ; les ordres qu'ils disent avoir reçu du dieu Sérapis qui leur est apparu ; les refus affectés de l'empereur de se rendre à leur instance; sa condescendance enfin à s'y prêter en comptant sur sa bonne fortune; le concours du peuple en cette circonstance au temple de Sérapis comme à un spectacle; tout annonce ici des miracles concertés et promis d'avance : c'était ouvrir tous les cœurs à Vespasien comme au favori des dieux : c'était lui préparer les acclamations de tous les peuples sur son passage jusqu'à son arrivée à Rome. Pourquoi ces miracles avec le temps ne furent-ils crus de personne? C'est que les personnes sensées n'y aperçurent que de la charlatanerie.

Il en est des prodiges attribués à Apollonius de Thyane par ses disciples et recueillis plus de cent ans après sa mort par Philostrate, comme des autres prodiges du paganisme. La nature de tous ces prodiges est très-suspecte : ils ne sont appuyés d'aucune preuve capable de faire impression sur un homme sensé; et quand ils seraient moins incertains, ils ne seraient pas moins méprisables, puisqu'ils ne tendent tous qu'à établir l'erreur monstrueuse du polythéisme. Cette prière d'Apollonius : *Dieux immortels, accordez-nous ce que vous jugez convenable, et dont nous ne soyons pas indignes*, ne peut paraître admirable qu'à l'orgueil. Dieu ne nous accorderait rien, s'il ne nous accordait que ce dont nous ne sommes pas indignes : ce que nous devons lui demander, c'est qu'il nous rende dignes de ses dons.

Oh! que les miracles sur lesquels est fondée la religion révélée sont différents de

tous ces miracles des fausses religions, et par leur nature, et par leur certitude, et par leur principe! Que ne pouvons-nous prendre à la lettre cette déclaration de l'abbé, « nous croyons sans difficulté aux vrais miracles, opérés dans notre sainte religion. » Mais qu'elle est suspecte dans sa bouche! à moins de le supposer en défiance des illusions de son imagination. Il a bien sujet en effet de craindre que l'imagination n'ait usurpé chez lui les fonctions de la raison, et qu'elle ne laisse à celle-ci d'autre usage d'elle-même, que de présenter ses fantômes d'une manière agréable.

## CHAPITRE XXXIV.

### DES TEMPLES.

Dans tous les temps les hommes ont érigé des autels à la Divinité, lui ont offert des sacrifices, lui ont adressé des prières. C'était sans doute le Dieu véritable qu'ils prétendaient honorer, avant que la raison abrutie par les sens et par les passions eût adopté tous ces dieux que l'imagination forgea dans la suite. Avant cet abus énorme de la raison, avaient-ils des temples? Il ne reste aucun monument d'établissements de ce genre. Il paraît que dans ces premiers temps on se contentait de tentes et de tabernacles; les Israélites dans le désert n'en eurent point d'autres. Le reproche que saint Etienne (*Act.* VII) fait aux Juifs d'après le prophète Amos, d'avoir porté le tabernacle de Moloch et de Rempham (quel que soit ce Rempham), montre que les tabernacles étaient aussi en usage chez les adorateurs des faux dieux. Tous les anciens peuples, les Chaldéens, les Perses, les Arabes adorateurs du soleil et des astres, ne durent pas avoir d'abord des temples : le Ciel où ils voyaient leurs dieux pouvait leur en tenir lieu. Hérodote vante l'extrême antiquité du temple de Vulcain chez les Egyptiens : mais Hérodote n'a point ici d'autre garant que le témoignage des prêtres de ce pays sur lequel on ne peut faire aucun fond. Au reste ce temple de Vulcain pouvait être fort postérieur au temple bâti par Salomon, et néanmoins paraître très-ancien à ces prêtres, dans le temps qu'Hérodote voyageait chez les nations pour apprendre leur histoire : ce curieux n'ayant entrepris ses voyages que plus de cinq cents ans après le règne de Salomon.

C'est aux maîtres de l'art à juger de l'architecture du temple de Jérusalem, élevé à la gloire du Créateur. Jusqu'à ce qu'il plaise à M. l'abbé Bazin de nous montrer dans ces temps reculés un temple plus somptueux et plus magnifique, il nous permettra de mépriser la critique qu'il ose en faire, et de lui demander pourquoi il supprime les cours, les parvis, les galeries, le vestibule et tous les divers bâtiments qui faisaient partie de ce superbe édifice, le premier temple matériel et solide que Dieu se soit fait bâtir depuis la création de l'univers.

Les véritables adorateurs ont été persuadés en tous temps avec saint Paul (*Act.* XVII, 24, 25), que Dieu qui a fait le monde, étant le Seigneur du ciel et de la terre, n'habite point dans les temples bâtis par les hommes, comme s'il avait besoin de ses créatures, lui qui donne à tous la vie, la respiration et toutes choses. Ils ont tous senti la justice des reproches que Dieu fait dans Isaïe (LXVI, 1), à ceux qui semblaient douter de cette vérité: *Le ciel est mon trône et la terre mon marchepied : quelle maison me bâtirez-vous, et où me donnerez-vous un lieu de repos?* Salomon lui-même en fait une profession publique au nom de tout le peuple de Dieu, dans le jour solennel de la dédicace du temple.

Mais quoique Dieu remplisse tout l'univers par l'immensité de son essence, et par la présence de sa majesté, et qu'il semble pour cette raison que tous les lieux soient également propres à lui rendre des hommages : il lui a plu néanmoins d'en choisir quelques-uns pour les consacrer particulièrement aux exercices publics de son culte, afin d'y réveiller dans les hommes les sentiments de religion, par les marques plus claires qu'il y donnerait de son attention et de son secours; et afin de les lier plus étroitement entre eux comme des enfants d'une même famille, et commé les membres d'une même société, par la conformité des cérémonies semblables, et par la communion des mêmes mystères. Il était digne de sa bonté de se rabaisser jusqu'à prendre une habitation parmi les hommes, puisqu'il devait un jour en prendre la nature; de devenir leur concitoyen et leur voisin, puisqu'il voulait en devenir le frère; et de se rendre de plus près le témoin de leurs besoins et de leurs infirmités, qu'il se proposait de soulager et de guérir.

## CHAPITRE XXXV.

### DE LA MAGIE.

M. l'abbé donne ici carrière à son imagination. Il dérive le mot de *magie* du nom des mages de Chaldée qui passèrent pour faire la pluie et le beau temps, parce qu'ils en recherchaient la cause; de même qu'ils passaient pour faire descendre la lune, parce qu'ils en avait découvert le cours. Il déduit aussi l'origine de l'astrologie, du pouvoir des magiciens de disposer de la vie des hommes par des figures de cire; d'évoquer les ombres des morts par certaines cérémonies; en un mot des sortiléges, des philtres, de la sorcellerie, de la magie. Ce que nous voudrions trouver chez lui, ce serait de bonnes preuves de l'accusation qu'il forme contre les Juifs d'avoir fait le métier de sorciers et de magiciens.

Il allègue pour preuve leur sabbat, et que le bouc avec lequel les sorciers étaient supposés s'accoupler vient de cet ancien commerce que les Juifs eurent avec les boucs dans le désert; ce qui leur est reproché, dit-il, dans le *Lévitique* (XVII). Mais quel rapport a le sabbat observé par les Juifs avec le prétendu sabbat des sorciers? N'est-ce pas calomnier les Juifs que de leur faire reprocher par Moïse le commerce abominable avec

les boucs dans le désert? Moïse ne leur fait point ce reproche, mais il leur défend de sacrifier désormais aux démons, en hébreu aux velus, *pilosis*, avec lesquels ils s'étaient souillés, non certes dans le désert, mais en Egypte, où ces abominations exécrables étaient, dit-on, en usage surtout à Mendes, dont la principale divinité était le bouc. On ne peut pas même conclure qu'ils s'y fussent abandonnés en Egypte : car le mot d'adultère et de fornication dans le style de l'Ecriture, quand il s'agit du culte, marque l'abandon du Dieu véritable, pour honorer de fausses divinités. Souhaite-t-on une preuve encore plus formelle, que Moïse ne reproche point au peuple le crime dont il s'agit dans le désert? Il ne faut que lire le chapitre suivant XVIII, v. 3 : *Vous n'agirez point selon les coutumes du pays d'Egypte, où vous avez demeuré; et vous ne vous conduirez point selon les mœurs du pays de Chanaan, dans lequel je vous ferai entrer; vous ne suivrez point leurs maximes.*

Et verset 23 et suivants : *Vous ne vous approcherez d'aucune bête, et vous ne vous souillerez point avec elles. La femme ne se prostituera point non plus en aucune manière à une bête, parce que c'est un crime abominable. Vous ne vous souillerez point par toutes ces infamies, dont se sont souillés tous les peuples, que je chasserai devant vous, et qui ont déshonoré ce pays-là : et je punirai moi-même les crimes détestables de cette terre; je ferai en sorte qu'elle rejettera avec horreur ses habitants hors de son sein.*

Il n'est pas douteux que la plupart de ceux qui se croient sorciers et magiciens ne soient dupes de leur imagination; mais doivent-ils passer pour innocents? Quoi de plus abominable que d'approuver en soi, et d'y nourrir toutes ces horreurs, toutes ces pratiques du sabbat et de la magie? Des hommes de ce caractère ne peuvent être regardés que comme très-criminels, et même que comme des perturbateurs du repos public : ils jettent dans l'âme des simples le trouble et la terreur; s'il arrive des tonnerres, des grêles, des tempêtes, ils ont soin de les faire passer pour des effets de leur commerce avec les diables; et s'ils connaissent quelque secret naturel de nuire aux hommes et de faire périr le bétail, ils ne manquent guère de s'en servir.

Au reste, M. l'abbé va trop loin, quand il avance qu'il est impossible de faire ce que ne peut faire la nature connue. Jamais il ne montrera, par aucune bonne raison, que des esprits dégagés de la matière soient impossibles; que de tels esprits n'aient point une sorte de pouvoir sur la matière; qu'il ne puisse y avoir de tels esprits, qui se soient pervertis eux-mêmes par leur orgueil; et que, si Dieu le permet, ils ne puissent se prêter aux désirs d'hommes aussi corrompus qu'eux, et en usant de leur pouvoir, faire ce que ne peut faire la nature connue. L'existence de tels êtres est indubitable : elle est attestée dans Job, dans Tobie, dans l'Évangile, dans les Actes des apôtres, surtout dans saint Paul, qui les appelle *les princes de ce siècle ténébreux.* Assurément ces esprits ne sont pas dans le monde pour n'y rien faire. Faire consister la force d'esprit à les nier, ce n'est que s'exposer un peu plus à leur malice

N'oublions pas la remarque de M. l'abbé à l'occasion de la pythonisse d'Endor consultée par Saül. *Il est étrange*, dit-il, *que ce mot de « Python, » qui est grec, fût connu des Juifs, du temps de Saül. Plusieurs savants en ont conclu que cette histoire ne fut écrite que quand les Juifs furent en commerce avec les Grecs, après Alexandre.*

C'est faire entendre bien clairement que ce mot de *python* est dans le texte original : autrement la conséquence qu'on prétend en tirer porterait à faux. Mais est-ce faire entendre qu'on est fort habile dans le texte original? Le mot de *python* ne s'y trouve pas; il n'est que dans la Vulgate, qui rend par ce terme celui de l'hébreu *ob*, dont on peut voir la signification dans le *Supplément à la philosophie de l'histoire*, de même que la réfutation d'une fable mise sur le compte de Moïse. Comment M. l'abbé peut-il compromettre si souvent sa réputation de savant universel?

## CHAPITRE XXXVI.

### DES VICTIMES HUMAINES.

La religion véritable a Dieu pour auteur. Elle doit être aussi ancienne que l'homme : les pratiques religieuses des premiers hommes appartiennent donc à la véritable religion, et ont Dieu pour auteur. Tels sont les sacrifices des animaux. Ce n'était pas seulement pour mettre l'homme en état de reconnaître Dieu comme le principe de la vie et de tous les biens que ces sacrifices lui étaient prescrits : c'était pour apprendre à l'homme devenu criminel qu'il était indigne de vivre; et que si la justice suprême recevait le sang de ces victimes muettes à la place du sien, ce n'était que comme une figure d'une victime de propitiation, infiniment plus excellente, qui s'offrirait un jour elle-même pour lui rendre l'innocence. Mais il n'est pas possible de se proposer aucune de ces vues dans l'immolation des victimes humaines. Non-seulement tout y est barabre; mais tout y est absurde. S'y proposerait-on de reconnaître Dieu pour le principe de la vie et de tous les biens? Chaque homme devrait s'immoler lui-même. Serait-ce de reconnaître qu'ayant abusé de son existence, on mériterait de la perdre? Il n'est point d'homme dont le sang ne dût être versé. Se proposerait-on enfin de figurer par sa propre immolation une victime sainte capable de satisfaire à la justice suprême? Mais quel rapport peut-il y avoir entre une victime souillée et criminelle, et une victime pure et sainte capable de satisfaire à la justice suprême? Comment donc les prêtres des fausses religions purent-ils introduire par toute la terre la pratique barbare et absurde d'égorger des hommes à leurs dieux? Cependant le fait est indubitable. Il est

attesté par l'histoire des Phéniciens, des Egyptiens, des Scythes, des Indiens, des Grecs, des Gaulois, des Germains, des Romains, etc. L'érudition de M. l'abbé est encore ici en défaut sur plusieurs points, comme on peut le voir dans le *Supplément à la philosophie de l'histoire.*

M. l'abbé paraît étonné de voir les Juifs exterminer sans pitié, par l'ordre de Dieu, les peuples de Chanaan.

Il ne peut concilier ce carnage avec la sagesse, la justice, la bonté de Dieu; on peut conclure hardiment qu'il n'a des idées que bien imparfaites de ces attributs divins. La religion est la fin de la sagesse divine dans la construction et la conservation de l'univers; et c'est l'homme qui est destiné à remplir cette fin. Tout homme donc assez ingrat pour oublier sa destination se rend dès là même digne de toute la sévérité de la justice divine, qui a soin, pour ainsi dire, de s'y former des adorateurs, et où elle continuera de s'en former, tant que subsistera l'univers. Or qu'était-ce que le peuple de Chanaan? Etait-ce un peuple occupé à rendre au Dieu véritable la gloire qu'il s'était proposée dans la création et dans la la conservation de l'univers? C'était un peuple livré à toutes les superstitions de l'idolâtrie, et à toutes les abominations qui en sont les suites naturelles. Etant donc si contraire à la justice de Dieu, il ne pouvait être soumis qu'à la sévérité de la justice. Le peuple juif n'était peut-être pas meilleur: mais la bonté de Dieu lui avait confié le dépôt de sa religion en faveur des justes qu'elle s'y était réservés, et qu'elle devait y perpétuer jusqu'à l'accomplissement de la grande promesse faite au premier homme après sa chute. C'était donc un effet de cette bonté ineffable de charger ce peuple de la destruction de celui de Chanaan; c'était lui imprimer l'horreur qu'il devait avoir des abominations de ce peuple; c'était lui apprendre ce qu'il mériterait lui-même s'il s'y abandonnait. Au reste le peuple de Chanaan étant aussi à portée que Rahab et les Gabaonites de connaître les merveilles opérées en faveur des Israélites, pouvait échapper à l'anathème auquel il avait été dévoué par la suprême justice, soit en s'efforçant de fléchir cette justice par une conversion sincère, soit en cédant un pays dont la donation, faite aux Israélites par le souverain maître de la nature, était appuyée de preuves si manifestes.

M. l'abbé croit apercevoir une loi d'immoler à Dieu des victimes humaines dans ces paroles : *Tout ce qui aura été offert par un homme et consacré au Seigneur* (Heb. *comme un anathème*), *ne se rachètera point; mais il faudra nécessairement qu'il meure.* (*Levit.* XXVII, 29.)

D'abord cette loi n'a rien de commun avec les victimes des fausses religions, qui étaient immolées par le choix ou par l'ordre des prêtres et des magistrats : il s'agit ici d'un vœu fait au Seigneur de soi-même par son propre choix, non pour être mis à mort comme les animaux, mais pour se consacrer au service du temple pour le reste de ses jours, sans qu'on pût se racheter; ce qui était une espèce de mort civile. En effet Moïse ne défend rien plus expressément que ces victimes humaines à l'imitation des nations aveugles : *Prenez garde de ne pas imiter ces nations, après qu'elles auront été détruites à votre entrée, et de vous informer de leurs cérémonies, en disant : je veux suivre moi-même le culte dont ces nations ont honoré leurs dieux. Vous ne rendrez point de semblable culte au Seigneur votre Dieu; car elles ont fait pour honorer leurs dieux toutes les abominations que le Seigneur a en horreur, en leur offrant en sacrifice leurs fils et leurs filles, et les brûlant dans le feu.* (*Deut.* XII, 30, 31.)

M. l'abbé voudrait jeter des doutes sur la quantité de butin en jeunes filles et en troupeaux dans la victoire des Juifs contre les Madianites. (*Num.* XXXI, 35.) Est-il possible qu'il ne fera que suivre son imagination, pour juger de l'état où était alors ce pays par celui où il est aujourd'hui? Ce pays alors était sous la domination de cinq princes; il avait ses villes, ses châteaux, ses villages. Il est surpris de voir les hommes condamnés à la mort. A-t-il donc oublié les crimes de divers genres où ce peuple corrompu avait entraîné les Israélites à Phogor, et leur avait attiré les châtiments dont Dieu les y frappa? Il n'est pas aisé de deviner sur quel fondement il avance que de trente-deux mille filles on en immola trente-deux au Seigneur. L'auteur du livre des Nombres dit bien qu'on en réserva trente-deux pour la part du Seigneur; mais non certes qu'on les lui immola. Le Seigneur ne veut que des victimes pures et sans tache s'il s'agit d'animaux; mais s'il s'agit d'hommes ou de femmes, ce n'est pas leur sang qu'il demande, c'est la consécration perpétuelle de leurs personnes à son service. C'est à une immolation de ce genre qu'étaient destinées les trente-deux filles réservées pour la part du Seigneur.

## CHAPITRE XXXVII.

### DES MYSTÈRES DE CÉRÈS ÉLEUSINE.

M. l'abbé ne craint pas de fatiguer ses lecteurs par des redites, ni de donner prise à la critique des savants; tel qu'est l'auteur du *Supplément à la philosophie de l'histoire*, sur le titre même qu'il donne à ces mystères, sur quelques-unes de leurs cérémonies, sur les mots barbares qui les terminaient. Il nous a déjà entretenus de ces mystères en parlant de ceux d'*Isis*, des vers d'Orphée qu'on y récitait, et de la prière conservée par Apulée, ou plutôt de l'idée qu'on y donnait de la grandeur de Dieu, des peines et des récompenses après cette vie.

Va-t-on nous instruire de vérités plus intéressantes dans les mystères de Cérès que dans les mystères d'Isis? Qu'ont donc de si édifiant les fables, les fictions, les superstitions de ces mystères, Cérès, par exemple, traînée sur un char comme déesse

avec Triptolème, l'initié feignant de tomber mort sous le couteau sacré de l'hiérophante, et se relevant ensuite pour marquer le passage de sa vie passée à une vie nouvelle, c'est-à-dire, du vice à la vertu, ces purifications, ces changements de robes, comme si le cœur se changeait aussi aisément qu'on change d'habits, et que l'âme pût recouvrer l'innocence par des lustrations?

Ceux qui avaient été admis à ces mystères en étaient-ils meilleurs? leur vie répondait-elle aux grandes vérités qu'ils avaient entendues? Leur zèle pour la gloire de ce Dieu unique qu'ils venaient de confesser était-il bien enflammé? Les portait-il à le faire connaître et à l'adorer? Le danger de prêcher au peuple cette vérité devait-il être une raison de la taire? S'il est des erreurs populaires qu'on puisse tolérer, en est-il de même de la première et de la plus capitale de toutes les vérités, qui est l'unité de Dieu? Est-il un danger qu'on ne doive courir pour une vérité de cette importance? Mais enfin, si le zèle des initiés pour la gloire d'un Dieu unique n'était pas assez vif pour le faire connaître, devait-il être assez faible pour le déshonorer? N'était-ce pas le déshonorer, que d'autoriser par leur présence toutes les superstitions du polythéisme et de les pratiquer eux-mêmes?

Nous ne voyons dans tous ces prétendus dévots aux mystères de Cérès que des hommes superbes, enflés de leurs connaissances, fiers de leurs vertus, contempteurs des simples et des ignorants : et ce n'est pas sans fondement qu'on peut soupçonner que le secret inviolable exigé dans ces mystères, sous peine de la vie, n'était que pour dérober au public les débauches qui éclatèrent dans la suite, et qui les rendirent méprisables. Les images obscènes qu'on y étalait aux yeux ne pouvaient conduire qu'à des infamies : on ne nous rassure point contre de tels soupçons par les termes dont on congédiait l'assemblée. Ces termes sont trop obscurs pour les regarder avec M. l'abbé comme une invitation à la pureté; car on sait que les philosophes grecs n'étaient pas fort scrupuleux sur cette matière.

On dit que l'empereur Néron voulut être admis au nombre des initiés, et qu'il essuya un refus à cause de ses crimes. Il paraît bien plus vraisemblable que ce fut à cause qu'on ne pouvait guère compter sur le secret d'un empereur. On sent que les prêtres de Cérès avaient encore un plus grand intérêt à ne pas admettre à l'expiation Constantin, si cet empereur avait eu effectivement recours à eux, pour se purifier de la mort de Crispus son fils et de Fausta son épouse. Mais Zosime, auteur de ce conte, ne mérite aucune croyance : c'était un païen trop superstitieux pour ne pas dire du mal d'un empereur chrétien. Où en serait la terre, si les premiers disciples de Jésus-Christ avaient ressemblé aux hiérophantes, aux initiés des mystères de Cérès?

## CHAPITRE XXXVIII.

### DES JUIFS AU TEMPS OU ILS COMMENCÈRENT A ÊTRE CONNUS.

L'existence d'un Dieu, sa providence, sa justice, une autre vie où le vice sera puni et la vertu récompensée, sont des vérités aussi communes que la raison, et que nul homme, doué de cette dernière faculté, ne peut ignorer invinciblement. Mais ces vérités doivent paraître effrayantes à l'homme criminel. En effet, il ne peut espérer d'éviter les peines dont il est menacé dans une vie future par la justice de Dieu, sans satisfaire à cette justice dans la vie présente. S'il croit, sans y satisfaire, pouvoir éviter les peines qui sont dues à son crime, il est injuste; l'idée de la relation du crime à la peine étant évidente. S'il croit y satisfaire par lui-même d'une manière proportionnée à son crime, il est présomptueux et superbe. Quelle proportion entre une peine passagère dont l'homme est capable en cette vie, et une peine éternelle due au crime? Tel était l'état du premier homme après sa chute. L'espérance ne put succéder à son désespoir que par la promesse que Dieu lui fit de lui envoyer un libérateur, qui, étant la sainteté même, s'immolerait pour lui, abolirait son crime, et rendrait salutaire la pénitence à laquelle il le condamnait pour le reste de ses jours sur la terre. Ce fut au peuple juif que Dieu confia dans la suite le dépôt de cette grande promesse jusqu'à ce qu'elle fût accomplie. Les prodiges continuels qui signalèrent les pas de ce peuple ne peuvent donc paraître incroyables à un esprit attentif aux idées de Dieu, de la justice, de l'homme.

Voyons si ce que M. l'abbé va nous dire des Juifs est bien propre à nous convaincre de ses protestations de soumission à l'autorité de l'Eglise au sujet des prodiges consignés dans l'histoire des Juifs.

Il est sage de consulter les annales des Juifs pour apprendre leur histoire : c'est ainsi qu'on doit en user à l'égard de quelque peuple que ce puisse être, quand il a eu des écrivains qui ont eu soin de transmettre à la postérité ses lois, la succession de ses chefs, les principaux événements qui le regardent. Qui peut en effet mieux connaître un peuple que ce peuple lui-même? Mais s'il est des annales qui méritent d'être lues avec une confiance entière, ce sont celles des Juifs. Il n'est point de nation qui soit en état d'en offrir de plus suivies, de plus liées, rédigées par écrit sous les yeux même de la nation et dans les temps des événements par des auteurs plus éclairés et plus véridiques

Qu'ajouteraient des historiens étrangers à l'impression que de telles annales doivent faire sur un bon esprit? Au reste il est peu surprenant que nous manquions d'histoires étrangères au sujet du peuple juif; il nous en reste si peu des autres nations, qui méritent notre confiance. D'ailleurs les Juifs n'avaient qu'un faible commerce avec les

autres nations qui figuraient alors dans le monde; et même ce commerce leur était interdit avec ces nations, de peur qu'ils ne fussent infectés de leurs superstitions abominables.

Les Juifs, si on les considère avant leur sortie de l'Egypte et leur entrée dans la Palestine, sont, sans doute, une nation moderne, si on entend par le terme de nation un peuple maître du pays qu'il habite et gouverné par un corps de lois civiles. Mais il n'est point de peuple dont l'antiquité puisse être comparée à celle des Juifs, parce qu'il n'en est pas qui puisse produire une généalogie qui remonte comme celle des Juifs jusqu'au premier homme, et descende du premier homme jusqu'à Jésus-Christ par une filiation plus continuée et plus soutenue. Car enfin, il n'est point de peuple qui n'ait eu d'abord de faibles commencements, et qui n'ait dû descendre du premier homme. Mais quelle famille chez les nations égyptiennes et chaldéennes, par exemple, eût pu montrer, ainsi que chaque famille juive, sa descendance de sa première tige, dans le siècle même de Moïse? Ces familles pouvaient bien savoir en général qu'elles avaient Cham pour père commun; mais pouvaient-elles remonter jusqu'à ce père commun par une suite d'ancêtres, ainsi que pouvait le faire chaque famille juive jusqu'à Sem?

L'imagination de M. l'abbé ne paraît pas bien soumise à la raison; elle grossit et rapetisse les objets à son gré. Elle ne lui représente les Juifs sous Saül que comme une horde d'Arabes du désert. Il n'est donc pas étonnant que l'armée de 330,000 hommes rassemblée par Saül pour aller au secours de Jabès lui paraisse à tous égards si effrayante. Mais est-ce par son imagination qu'il doit juger de l'état du peuple juif sous Saül, et non par l'histoire? Naas, roi des Ammonites, met le siége devant Jabès, il est près de forcer cette ville de se rendre à discrétion; mais il ne veut la recevoir que sous la barbare condition d'arracher l'œil droit à tous ses habitants, pour faire outrage à toute la nation dans leurs personnes en les défigurant; et aussi afin de les mettre hors d'état de combattre, l'œil gauche demeurant couvert par le bouclier, sans les rendre inutiles aux travaux d'esclaves par un entier aveuglement. Saül, averti par les députés de Jabès de l'extrême nécessité où cette ville se trouve, est saisi de l'esprit du Seigneur; il entre dans une grande colère; il convoque son peuple avec les plus terribles menaces contre ceux qui refuseront de se rendre auprès de lui : le peuple intimidé par les menaces, et tout à la fois indigné de la barbarie des Ammonites, obéit comme si ce n'était qu'un seul homme : Saül vole pendant la nuit au secours de Jabès, fond dès la pointe du jour par trois endroits sur le camp ennemi, surprend les Ammonites qui se croyaient en une pleine sécurité, les taille en pièces et les met en fuite.

M. l'abbé, ne jugeant de tout que par son imagination, conçoit aussi peu la victoire remportée par Saül et par Jonathas sur les Philistins, que leur armée de 330,000 hommes contre les Ammonites. *Comment*, dit-il, *ce peuple dépouillé de ses armes et mis hors d'état d'en forger de nouvelles par les Philistins, en sorte que Saül et Jonathas sont les seuls armés de lance ou d'épée, comment un tel peuple peut-il vaincre ses maîtres?*

Il n'est pas étonnant que Saül et Jonathas aient vaincu leurs ennemis sans lances et sans épées dans des combats que Dieu conduisait lui-même, sans emprunter les secours de l'art militaire. Les Philistins n'avaient enlevé aux Juifs que leurs épées et leurs lances : sont-ce donc là les seules armes offensives? Les Juifs se servaient avec un grand avantage de l'arc et de la fronde, qui étaient les seules armes de plusieurs nations belliqueuses, et qui faisaient un grand effet dans les batailles pour rompre la cavalerie, pour troubler l'ordre et arrêter l'impétuosité des chariots armés en guerre, et pour obliger l'infanterie ennemie de se tenir sur la défensive sans oser en venir aux mains. On sait que ceux de la tribu de Benjamin étaient si adroits à manier la fronde, qu'ils ne manquaient pas un cheveu, et qu'avec cette habileté, ils tinrent tête à tout Israël. Les Philistins, en ôtant les armes aux Israélites, leur avaient laissé tous les instruments de l'agriculture dont il est fait ici un long dénombrement, et dont il était facile à des gens de campagne de convertir l'usage en armes offensives, quoiqu'elles ne fussent pas si régulières que celles dont on s'est servi depuis. Ils avaient appris avec quels succès Samgar avait employé un soc de charrue pour tuer six cents Philistins. Ils avaient les aiguillons ferrés, et les bâtons de bois dur, brûlés et aiguisés par le bout, qui leur tenaient lieu de lances et de piques, et dont plusieurs peuples se sont servis utilement depuis, comme il paraît par des troupes qui composaient l'armée de Darius : on sait encore aujourd'hui quelles redoutables armes sont les faux, surtout emmanchées à revers, pour un coup de main. Ils pouvaient y joindre les haches, si propres à faire un grand carnage, et les massues dont le service est si ancien et si commun, et dont des nations entières et les héros de l'antiquité se contentaient pour toutes armes.

## CHAPITRE XXXIX.

### DES JUIFS EN ÉGYPTE.

Il faut être étrangement prévenu contre les Juifs avec les prétendus philosophes de nos jours, pour revenir sans cesse aux mêmes chicanes, sans faire aucune mention des réponses qu'on y a faites, et sans même indiquer les ouvrages où se trouvent ces réponses. Il semble que ces adversaires de la religion craignent d'engager les ignorants pour lesquels ils écrivent à lire ces ouvrages, en les leur indiquant, et de les soulever contre leur mauvaise foi.

*Des Arabes*, dit M. l'abbé Bazin, *viennent*

*faire paître l'hiver leurs troupeaux dans la terre de Gessen.* Que conclure de là contre le sage Joseph qui place ses frères dans cette terre ? pouvait-il les placer dans une contrée plus convenable à leur profession de pasteurs? C'était de plus les séparer d'un commerce dangereux avec un peuple dès lors abandonné à beaucoup de superstitions, et les mettre peut-être à l'abri des insultes de ce peuple superstitieux, qui n'aurait pas vu de bon œil égorger les animaux qu'il respectait.

M. l'abbé ne peut concilier avec l'ordre de la nature la multiplication de la famille de Jacob en Egypte dans l'espace de deux cent quinze ans. Il s'en trouva dans le dénombrement qui en fut fait après la sortie de l'Egypte 600,000 hommes en état de porter les armes, en les comptant depuis vingt ans : quel nombre prodigieux ne devait-il pas y avoir d'enfants, de femmes, de vieillards ! Il ajoute : *Ce nombre, sans un miracle opéré en faveur des Juifs, est-il possible naturellement?*

Il n'est pas douteux qu'il ne faille faire ici intervenir la Providence, qui seule peut donner la fécondité aux hommes, et qui avait promis à Abraham une postérité nombreuse. Mais faut-il ici avoir recours au miracle? C'est ce dont ne conviennent point les vrais savants. Ils montrent, par un calcul de progression, que la multiplication dont il s'agit est très-possible naturellement, surtout si l'on fait attention que l'Egypte est un pays où les femmes sont très-fécondes et accouchent ordinairement de deux enfants. C'est à ces savants que nous renvoyons l'abbé Bazin, dont nous allons entendre un grand nombre de vieilles chicanes.

1° Il est étonné que Pharaon, ou Ramessès-Miamun, selon Ussérius, ordonne aux sages-femmes de faire périr les enfants mâles des Hébreux.

Il n'est étonné d'un tel ordre que parce qu'il n'a pas voulu en avoir la raison dans le chapitre même où il est rapporté : *Vous voyez*, dit Pharaon à son peuple (*Exod.* I, 9 seq.), *que le peuple d'Israël est très-nombreux, et qu'il est plus fort que nous. Opprimons-le donc avec sagesse, de peur qu'il ne se multiplie encore davantage, et que, si nous nous trouvons surpris de quelque guerre, il ne se joigne à nos ennemis, et qu'après nous avoir vaincus, il ne sorte de l'Egypte.* De là les travaux immenses dont on l'accable. Mais plus on l'opprime, plus il se multiplie. De là l'ordre barbare donné aux sages-femmes.

2° Il est également étonné que *la fille du roi vienne de Memphis se baigner dans un bras du Nil où personne ne se baigne à cause des crocodiles.*

Il n'y a pas des crocodiles dans tous les endroits du Nil. Quelle preuve lui est-il donc possible d'avoir, qu'alors il y avait des crocodiles dans ce bras du Nil, et que, s'il y en avait eu, ils n'en eussent pas été chassés par les hippopotames ou détruits par les ichneumons? Il ne hasarde cette petite remarque sur les crocodiles que pour obscurcir les commencements de l'histoire de Moïse. Qu'importe en effet, que la fille du roi vienne, non de Memphis, mais de Tanis, se promener sur les bords du Nil, ou se baigner dans ce fleuve? Mais posé ce fait et l'édit du roi contre les Hébreux, rien de plus naturel que ce qui est raconté dans l'*Exode* (c. II) des commencements de l'histoire de Moïse. Il est naturel que sa mère, ne pouvant plus le tenir caché, l'abandonne à la Providence en le laissant dans son berceau entre des joncs du Nil. Il est naturel que la fille du roi, touchée des cris de cet enfant, le fasse retirer; que la sœur de cet enfant, s'étant mêlée avec les femmes de la princesse, offre pour lui une nourrice; que la princesse, frappée de la beauté extraordinaire de cet enfant, l'adopte et lui fasse donner une éducation proportionnée au rang auquel elle l'a élevé. Mais dans la suite, Moïse, sensible au malheur de ses frères, et plein de foi aux promesses qui lui sont faites, fut bien plus touché de leur affliction que des vaines grandeurs de la cour d'Egypte, et renonça à ces grandeurs pour voler à leur secours.

3° Il est étonné de voir Moïse, à l'âge de quatre-vingts ans, entreprendre de conduire un peuple entier.

Ce n'est pas Moïse, comme nous le verrons, qui entreprend de conduire un peuple : c'est Dieu qui le charge de cette entreprise. Quel obstacle pourrait donc être au succès d'une telle entreprise l'âge de quatre-vingts ans?

4° Il en vient aux plaies d'Egypte, et prétend que les magiciens du royaume ne pouvaient faire les mêmes prodiges que l'envoyé de Dieu, et que, si Dieu leur donnait ce pouvoir, il semblait agir contre lui-même.

L'imitation des trois premiers prodiges par les magiciens, c'est-à-dire du changement de leur baguette en serpents, de l'eau en sang et de la production des grenouilles, pourrait bien n'être qu'un artifice de la part de ces magiciens.

Pharaon et ses courtisans étaient disposés à ne pas beaucoup approfondir ces jeux de charlatans; ils y trouvaient tout ce qu'il fallait pour affaiblir l'impression que pouvaient faire les prodiges opérés par Moïse au nom du Dieu tout-puissant sur le peuple égyptien, et pour arrêter conséquemment les plaintes et les murmures de ce peuple. De plus l'imitation dont il s'agit ne paraît pas au-dessus du pouvoir des démons, si Dieu a voulu leur permettre d'en user. Conçoit-on, en effet, qu'il leur ait été impossible de retirer dans un clin d'œil la baguette, et de lui substituer un serpent, de même que de substituer du sang à la place de l'eau? Le pouvoir d'amener quelques grenouilles se conçoit encore plus aisément.

Enfin on peut dire que cette imitation des magiciens est l'effet du Tout-Puissant. Pharaon méritait d'être livré aux ténèbres de son esprit et à l'endurcissement de son cœur, en punition de sa conduite injuste et cruelle

envers les Israélites, et c'était à ces ténèbres pénales que conduisaient naturellement les opérations des magiciens. Pourquoi donc le Tout-Puissant, par des vues de justice, n'aurait-il pas pu se prêter aux désirs criminels de ces magiciens? Non, en agissant ainsi, il n'aurait point agi contre lui-même. Au contraire, en agissant ainsi, il faisait briller avec plus d'éclat la toute-puissance qui opérait dans son serviteur, soit en faisant dévorer les serpents des magiciens par le serpent de Moïse, soit en ne se prêtant pas à la volonté des magiciens pour le changement du sang en eau, ni pour chasser les grenouilles, ni enfin pour imiter les miracles qu'il allait continuer de faire par les mains de son serviteur.

On pourrait néanmoins dire que Dieu aurait agi contre lui-même, si, en se prêtant aux désirs injustes des magiciens, il eût voulu qu'ils eussent opéré leurs prodiges par l'invocation de son nom qu'invoquait aussi Moïse dans les miracles qu'il faisait en présence de Pharaon. Car dans ce cas il ne nous serait pas possible d'être assurés que les miracles qu'il opérait par Moïse étaient des preuves qu'il était son envoyé et le porteur de ses volontés. Mais comme les miracles que Dieu aurait opérés à l'occasion des désirs corrompus des magiciens n'auraient point été faits à l'invocation de son nom, ils auraient bien démontré sa toute-puissance, mais nullement qu'il eût fallu écouter les magiciens préférablement à Moïse.

5° Il prétend encore que Moïse, ayant changé toutes les eaux en sang, il ne restait plus d'eau pour que les magiciens pussent faire la même métamorphose. Il demande comment Pharaon put poursuivre les Juifs avec une cavalerie nombreuse, après que les chevaux étaient morts dans la cinquième et sixième plaie.

Les magiciens, pour faire leur métamorphose, purent trouver de l'eau où en trouvèrent les Egyptiens pour étancher leur soif, en creusant la terre le long du fleuve. (*Exod.* VII, 24.) Et quand les magiciens auraient été privés de cette ressource, qui les empêchait de faire venir de l'eau du pays de Gessen qui n'avait point été frappé de cette plaie? (*Exod.* IX, 4 seq.) Il est bien dit que dans la cinquième plaie tous les animaux qui étaient dans les champs périrent; mais nullement que les animaux renfermés dans les maisons eurent le même sort, et la même chose arriva à la plaie de la grêle qui était la septième; quant à la sixième plaie, il se forma des ulcères et des tumeurs dans les hommes et dans les animaux, et tout l'art des magiciens ne les en mit point à couvert: les douleurs furent sans doute bien vives; mais l'auteur de l'*Exode* ne dit point que ces douleurs furent suivies de la mort.

6° *Comment*, poursuit-il, *six cent mille combattants s'enfuirent-ils ayant Dieu à leur tête, et pouvant combattre avec avantage des Egyptiens, dont tous les premiers-nés avaient été frappés de mort?* Il demande encore: *Pourquoi Dieu ne donna pas la fertile Egypte à son peuple chéri, au lieu de le faire errer quarante ans dans d'affreux déserts?*

Quand ce questionneur aura démontré que les prodiges opérés par Moïse au nom du vrai Dieu ne sont que des fables, ces questions auront une apparence de sens. Mais, avant une telle démonstration, Moïse doit être réputé l'envoyé de Dieu pour notifier ses volontés suprêmes aux Israélites: or ces ordres adorables n'étaient pas de combattre les Egyptiens, mais de sortir de l'Egypte pour aller prendre possession d'une terre promise à leurs pères. Mais, indépendamment de cette raison, qui ne peut souffrir aucune réplique, nous ne voyons pas de quel droit les Israélites, quand ils auraient été aussi braves que nos prétendus philosophes, eussent pu combattre les Egyptiens et s'emparer de leur pays. Tout ce qu'ils auraient pu faire légitimement, c'eût été peut-être de se défendre contre d'injustes oppresseurs qui violaient à leur égard tous les droits de l'hospitalité; ils en avaient été très-bien reçus, mais comme des étrangers qui ne devaient habiter parmi eux que durant le temps qui avait été fixé par le Dieu d'Abraham. Ce n'était pas de ce fertile pays qu'ils devaient être mis en possession, mais du pays de Chanaan. S'ils n'en furent pas mis en possession aussitôt après leur sortie d'Egypte, et s'ils errèrent quarante ans dans d'affreux déserts, ce fut en punition de leurs crimes.

7° L'abbé Bazin finit ainsi: *Tout est prodige chez le peuple juif, et cela devait être ainsi, puisqu'il était conduit par Dieu même. Il est clair que l'histoire de Dieu ne doit point ressembler à celle des hommes.*

Ce ton railleur ne peut paraître tolérable que dans la bouche d'un homme qui ignore la destination du peuple juif. M. l'abbé Bazin ignorerait-t-il donc que Dieu avait choisi le peuple juif pour perpétuer sa religion sur la terre jusqu'à l'accomplissement de la promesse d'un Libérateur qu'il avait faite au premier homme, et qu'il avait renouvelée aux patriarches? Sans une providence particulière, pouvait-elle être maintenue cette divine religion parmi les Juifs entraînés vers les idoles par tous les penchants de leur cœur et par l'exemple de toutes les nations, qui ne conservaient le nom de Dieu que pour le déshonorer, en lui associant une multitude de dieux chimériques ou abominables?

## CHAPITRE XL.

### DE MOÏSE CONSIDÉRÉ SIMPLEMENT COMME CHEF D'UNE NATION.

M. l'abbé Bazin fait d'abord le croyant et le dévot: le personnage est forcé; bientôt le masque tombe, et on ne voit plus que l'adversaire de Moïse. Il ne paraît pas être du sentiment de ceux qui regardent Moïse comme un politique très-habile. Il paraît plus penché pour le sentiment de ceux qui ne voient en Moïse *qu'un roseau faible, un vieillard décrépit et bègue, sans bras pour combattre, sans langue pour articuler, sans*

*talents pour conduire un grand peuple, voulant lui donner un établissement, et ne lui en donnant aucun, ne sachant que le faire errer dans un désert affreux, ne pourvoyant ni à son vêtement, ni à sa subsistance.*

On ne pourrait qu'applaudir à l'abbé, s'il était bien convaincu qu'ici *Dieu fait tout, remédie à tout, nourrit lui-même le peuple et le vêtit; que Moïse n'est donc rien par lui-même, et que son impuissance montre qu'il ne peut être guidé que par le bras du Tout-Puissant.*

Si Moïse était l'auteur des lois qui portent son nom, pourrait-on ne pas reconnaître en lui un politique très-habile? Quel législateur publia jamais des lois, comme Moïse, auxquelles il ne fallut rien changer, rien ajouter, tandis que le peuple qui les avait reçues subsista en corps de nation? Ce caractère unique et propre au seul Moïse démontre que ce législateur n'était que l'organe de la divine Sagesse. Si Moïse avait entrepris de lui-même de tirer de l'Egypte les Israélites et de les établir dans le pays de Chanaan, il serait difficile d'excuser d'ambition et d'une conduite insensée un homme à l'âge de quatre-vingts ans, sans bras pour combattre, sans langue pour articuler, sans prévoyance pour faire subsister ses troupes: mais c'est cette objection même qui démontre que Moïse n'est pas l'auteur d'une telle entreprise. Que n'oppose-t-il pas au souverain Maître qui veut l'en charger? *Qui suis-je*, s'écrie-t-il, *pour aller vers Pharaon, et pour faire sortir d'Egypte les enfants d'Israël?* Il objecte sa difficulté de parler, et ose dire à l'Eternel : *Envoyez celui que vous devez envoyer.* (*Exod.* III, 11; IV, 10, 13.) Or la raison ne permet pas de douter, ni que les lois données au peuple juif ne soient de Moïse; ni que Moïse n'ait tiré les Israélites de l'Egypte; ni qu'avant de les établir en Chanaan, il ne les ait conduits par un désert où il leur était impossible de trouver de quoi subsister. Quelles preuves plus démonstratives de la divinité de la mission de Moïse? Comment donc l'abbé ose-t-il tenter de montrer Moïse sous un autre rapport que sous celui de ministre de l'Eternel? Ce qu'il y a de singulier, c'est que, protestant de ne considérer désormais en lui que l'homme et non le ministre de Dieu, tous les reproches qu'il lui fait tombent sur le ministre de Dieu et non sur l'homme. D'où il suit qu'il manque ou de jugement, ou de bonne foi.

1° *Moïse*, dit-il, *veut aller au pays des Chananéens à l'occident du Jourdain dans la contrée de Jéricho, qui est en effet un bon pays; et au lieu de prendre cette route, il tourne à l'Orient vers une contrée sauvage et stérile.*

N'est-ce pas en qualité de ministre du Dieu vivant que Moïse se conduit ici à l'égard du peuple intimidé par le rapport de ceux qui avaient été envoyés visiter la terre de Chanaan? N'est-ce pas par les ordres du Seigneur qu'il décampe pour quitter le voisinage des Amalécites et des Chananéens, et pour ramener son peuple dans le désert? (*Num.* XIV, 25.) N'est-ce pas en punition de ses plaintes et de ses murmures contre le Seigneur, de ses emportements et de ses fureurs contre Moïse, contre Aaron, contre Caleb, contre Josué, que ce peuple murmurateur et rebelle est condamné à errer dans le désert (*Ibid.*, 2-10), jusqu'à ce que tous ceux qui dans le dénombrement étaient arrivés à l'âge de vingt ans et au-dessus soient péris? (*Ibid.*, 29.) La raison permet-elle de ne voir ici dans Moïse que l'homme? Les Israélites sont mécontents, ils sont près d'arriver dans une terre fertile; ils touchent pour ainsi dire, au terme de leur course et de leur misère, et Moïse frustre toutes leurs espérances si flatteuses, en les ramenant dans un désert affreux, où ils ne peuvent que périr. A quoi donc Moïse, dans de telles circonstances, s'il n'eût agi qu'en homme, aurait-il dû s'attendre, si ce n'est à être mis en pièces?

2° Il poursuit ainsi : *Les Chananéens sur le bruit de cette irruption d'un peuple étranger, viennent le battre dans ces déserts vers Cadèsbarné : comment Moïse se laisse-t-il battre à la tête de six cent mille soldats?*

L'homme paraît ici aussi peu dans Moïse que dans l'occasion précédente. Le peuple, frappé des menaces du Seigneur et touché de repentir, veut aller combattre ses ennemis et s'emparer de leur terre. (*Ibid.*, 40.) Quel capitaine, au lieu de profiter de l'ardeur de ses troupes, ne travaillerait qu'à la ralentir en leur annonçant leur défaite? C'est ce que fait néanmoins Moïse : *Pourquoi*, leur dit-il, *voulez-vous marcher contre la parole du Seigneur? Ce dessein ne vous réussira point : cessez de vouloir monter, parce que le Seigneur n'est point avec vous, de peur que vous ne soyez renversés devant vos ennemis.... vous tomberez sous leur épée.* (*Ibid.*, 41 seq.) L'événement répond à la prédiction. Est-il donc possible de ne pas voir ici dans Moïse le ministre de Dieu?

3° *Mais*, continue l'abbé Bazin, *au bout de trente-neuf ans, Moïse remporte deux victoires, mais il ne remplit aucun objet de sa législation : lui et son peuple meurent avant d'avoir mis le pied dans le pays qu'il voulait subjuguer.*

Ce n'est encore qu'en qualité de ministre de Dieu et par ses ordres qu'il remporte la victoire sur les Amorrhéens et sur le roi de Bazan. (*Num.* XXI.) S'il meurt avant d'entrer en Chanaan, c'est qu'il s'était rendu indigne de cette faveur aux eaux de contradiction. *Parce que*, lui avait dit le Seigneur de même qu'à Aaron son frère, *vous ne m'avez pas cru, et que vous ne m'avez pas sanctifié devant les enfants d'Israël*, en parlant seulement à la pierre comme je vous l'avais ordonné, *vous ne ferez point entrer ces peuples dans la terre que je leur donnerai.* A l'égard des six cent mille combattants sortis d'Egypte, nous avons vu au chap. XIV du livre des *Nombres*, la raison qui les fit exclure de la terre promise, dans leurs murmures et leur révolte au retour de ceux qui avaient

visité le pays de Chanaan. La grâce d'y entrer fut réservée à leurs enfants qu'ils avaient cru devoir être la proie de ses habitants. Jusqu'ici M. l'abbé ne paraît parler de Moïse que d'après son imagination, sans s'être donné la peine d'ouvrir le livre des *Nombres*.

4° Il accuse Moïse de barbarie, *parce qu'après le culte rendu au veau d'or, il arme les lévites contre le peuple prévaricateur, pendant qu'il épargne Aaron fabricateur du veau d'or, et qu'il le fait grand pontife.*

L'accusateur de Moïse ne paraît pas sentir toute l'énormité du crime puni par ce ministre de Dieu. Dans l'alliance que Dieu venait de contracter avec les Israélites, ceux-ci l'avaient reconnu pour leur roi, et s'étaient engagés de ne point avoir d'autre Dieu que lui : l'adoration du veau d'or était donc un crime de lèse-majesté dans toute la rigueur du terme. Ainsi tous les coupables de ce crime méritaient la mort; et tous en eussent été frappés, si Moïse n'avait obtenu miséricorde. (*Exod.* XXXII, 10, 14.) Mais ce ministre devait à son zèle pour son roi l'exemple d'une punition éclatante sur un certain nombre de ces rebelles. Bien loin donc de l'accuser de barbarie dans le châtiment qu'il exerce sur un certain nombre de ces rebelles, on devrait admirer sa modération. Les rebelles mis à mort ne sont qu'au nombre de trois mille selon l'hébreu, le samaritain, la Paraphrase chaldaïque, les Septante. Quels autres bras étaient dignes de seconder son zèle, qne ceux des lévites qui n'avaient point pris part à cette horrible rébellion? On ne peut excuser Aaron; il ne devait pas se contenter de vouloir détourner le peuple d'un si grand crime en lui demandant ce qu'il avait de plus précieux, et en lui rappelant le nom redoutable du Seigneur: mais l'impression de crainte faite sur lui par les clameurs redoublées d'un peuple furieux, et les sentiments de honte et de repentir dans lesquels il se présenta devant son frère, n'étaient-ils dignes d'aucune indulgence? De plus on ne voit pas que l'autorité de Moïse s'étendît sur lui. Au reste Moïse n'avait pas six-vingts ans, comme on ose l'avancer, trois mois après sa sortie de l'Egypte.

5° Même réponse qu'à la chicane injuste précédente, au sujet de vingt-quatre mille Israélites condamnés par la souveraine justice à être pendus comme des criminels de lèse-majesté. (*Num.* XXV.) Moïse et les princes d'Israël font exécuter cet arrêt contre ces adorateurs de Béelphegor, et coupables d'autres crimes avec les filles moabites et madianites. L'histoire de Moïse ne respire que la douceur : elle éclate même dans les occasions où, en qualité de ministre de Dieu, il paraît si sévère : car ce n'est que pour dérober tout son peuple aux coups d'un Dieu saint et juste, qu'il immole un certain nombre des plus coupables. Quoi! parce que Jéthro a comblé de biens Moïse, celui-ci devra par reconnaissance désobéir à Dieu, et épargner un peuple impudique, séducteur, idolâtre, tel que ces Moabites ou Madianites? Nulle preuve d'ailleurs que le bienfaiteur de Moïse fut le prêtre d'un peuple si abominable.

6° M. l'abbé Bazin aime les répétitions : il revient à une chicane qu'il a déjà proposée touchant une vie future. *Si Moïse*, dit-il, *avait institué de lui-même sa religion, comme Zoroastre, Thauth, les premiers brames, Numa, Mahomet et tant d'autres, nous pourrions lui demander pourquoi il ne s'est pas servi dans sa religion du moyen le plus efficace et le plus utile pour mettre un frein à la cupidité et au crime? Pourquoi il n'a pas annoncé expressément l'immortalité de l'âme, les peines et les récompenses après la mort, dogmes reçus dès longtemps en Egypte, en Phénicie, en Mésopotamie, en Perse et dans l'Inde?*

Si les hommes se conduisaient par la raison, pourraient-ils perdre de vue un moment le dogme d'une vie future, où la vertu sera récompensée et le vice puni éternellement? Ils ne regarderaient les moments rapides qu'ils ont à passer sur la terre, que comme un temps qui leur est accordé pour éviter ces peines préparées au vice, et pour mériter les récompenses promises à la vertu. Les législateurs ordinaires ne pouvaient donc rien faire de plus sage, que d'établir leurs lois sur le fondement du dogme d'une vie future. Ils pouvaient bien attacher des peines temporelles à leurs lois contre ceux qui les violeraient, de même que des récompenses temporelles pour ceux qui les observeraient. Mais un Etat ne peut être assez puissant pour récompenser la vertu de chaque particulier, et encore moins pour récompenser un peuple entier, s'il est vertueux. Quand aux peines, combien de méchants ont le secret de s'y soustraire? Combien de juges, chargés de les infliger, peuvent manquer à leur devoir par négligence, par ignorance, ou en se laissant corrompre? D'ailleurs les grands et les puissants seront-ils assujettis à ces peines? On peut demander encore ce que deviendront ces peines, si la violation gagne la multitude et devient générale. Il n'y a qu'un Dieu roi, législateur d'un peuple, qui puisse être rémunérateur de la vertu des particuliers et de la vertu de tout son peuple. Aucun de ses sujets ne peut éviter la peine portée par ses lois, s'il vient à les violer. Les magistrats chargés de l'exécution de ses menaces ne peuvent en mettre à l'abri les coupables : ils ne peuvent eux-mêmes échapper à ses vengeances, s'ils sont négligents, ou s'ils se laissent corrompre : les grands et les puissants ne doivent s'attendre qu'à être punis plus sévèrement, s'ils sont prévaricateurs. Enfin la multitude des prévaricateurs n'est point une raison qui puisse être un obstacle aux effets redoutables de sa justice.

Que conclure donc de la différence de la conduite de Moïse et des autres législateurs? Que conclure? Si ce n'est que les lois de Moïse sont manifestement divines.

Nous l'avons déjà observé ailleurs. L'histoire du peuple juif semble n'avoir été écrite que pour transmettre jusqu'à nous l'exécution des promesses et des menaces temporelles attachées aux lois que ce peuple reçut au pied du mont Sinaï : en sorte que l'exécution de ces promesses et de ces menaces, selon que le peuple était fidèle ou infidèle à ces lois, était pour ce peuple une preuve continuelle de leur divinité. Au reste nous avons déjà observé qu'il serait insensé de s'imaginer que le dogme d'une vie future fût inconnu à ce peuple. Comment ose-t-on donc avancer que ce dogme ne fût connu que longtemps après Moïse par les Esséniens et les pharisiens. Ce dogme se trouve disertement énoncé dans les ouvrages de Salomon, et il était la consolation de David et des prophètes dans les persécutions qu'ils eurent à essuyer. Ces grands hommes voyaient dans le Libérateur qui leur était promis celui qui seul, par les effets anticipés de ses mérites, pouvait leur procurer les secours nécessaires pour arriver au bonheur d'une vie future. Ils n'étaient occupés que de l'attente de ce libérateur, que de l'annoncer au peuple d'où il devait sortir, pour apporter sur la terre la vérité et la grâce : en cela bien différent de Moïse, dont le ministère se réduisait à donner une loi propre à maintenir le peuple juif en un corps de société jusqu'à la manifestation du docteur de la vérité et de l'auteur de la grâce.

On n'en peut disconvenir : l'histoire du peuple juif offre bien des horreurs, de même que l'histoire de toutes les autres nations : mais ce n'est certainement pas dans l'exécution des menaces faites à ce peuple, ni dans des ordres terribles intimés aux Juifs à l'égard des Chananéens, que l'on voit ces horreurs. Un esprit droit n'y voit qu'une justice ennemie du crime et attentive, si l'on peut parler ainsi, à en arrêter les progrès par les châtiments dont elle le poursuit.

7° Nous savons très-bien qu'il y a eu des hommes qui ont poussé le pyrrhonisme jusqu'à douter de l'existence de Moïse. Nous en sommes assez peu étonnés : il est des imaginations qui semblent être faites pour enfanter les plus étranges paradoxes. Quelle opinion absurde et monstrueuse n'a pas eu ses auteurs et ses partisans? L'athéisme même n'en a-t-il pas eu dans notre siècle, et n'en a-t-il pas peut-être encore? M. l'abbé qualifie ces pyrrhoniens de savants profonds, nous ne leur disputons pas ce titre. Mais si Moïse n'est pour eux qu'un nom sans réalité, il faut qu'ils étendent le pyrrhonisme jusque sur l'existence de tous les anciens législateurs, des Zoroastre, des Solon, des Lycurgue, des Zaleucus, etc., et même de tous les personnages anciens qui ont fait quelque bruit dans le monde : car il n'en est aucun dont l'existence soit aussi bien constatée que celle de Moïse. Son père et sa mère sont nommés, ses ancêtres le sont également. Il a pour père Amram qui descend par Caath et par Levi de Jacob, célèbre chez d'anciens historiens. Un peuple entier n'a jamais connu d'autre législateur : jamais, malgré ses infidélités, malgré ses divisions intestines, malgré son transport hors de son pays, malgré même son bannissement de la terre de ses pères, jamais il n'a oublié qu'il tenait de Moïse les lois qui devaient régler ses mœurs, sa police, son culte : jamais aucun historien étranger, soit égyptien, soit grec, soit chaldéen, non-seulemnnt n'a contesté aux Juifs leur prétention d'avoir Moïse pour législateur; mais tous sont toujours convenus que Moïse les avait tirés de l'Egypte où ils étaient traités en esclaves, et qu'il leur avait donné des lois. Quel personnage ancien peut donc se soutenir contre le pyrrhonisme historique, si Moïse en peut être l'objet?

La vie toute prodigieuse de Moïse, depuis son berceau jusqu'à son sépulcre, ne saurait paraître un juste fondement de pyrrhonisme qu'à des ignorants qui méconnaissent la destination de Moïse. Il était choisi par *Celui qui est*, pour nous transmettre les traditions primitives du genre humain au sujet de la religion jusqu'au déluge, et depuis le déluge jusqu'à lui. Il est établi chef de la nation dépositaire de ces traditions précieuses : il lui donne des lois, et lui annonce ses destinées futures, jusqu'à Jésus-Christ qui devait mettre le dernier sceau à ces traditions, les ramener à leur pureté primitive et en être le dénoûment. Peut-on donc être surpris encore que tout soit miraculeux dans un Moïse depuis son berceau jusqu'à son sépulcre?

Que peuvent donc avoir de commun les fables arabes avec l'histoire du ministre de l'Eternel? La fable de Bacchus, ou n'est qu'une fiction de quelque imagination poëtique, ou une imitation de l'histoire de Moïse : dans le premier cas, le pyrrhonisme peut s'égayer à son gré sur cette fiction; dans le second cas elle suppose la vérité de l'histoire de Moïse.

Les autres raisons des pyrrhoniens au sujet de Moïse ne valent pas mieux que celles que nous venons d'entendre. *Ils ne savent, leur fait-on dire, en quel temps placer Moïse.* C'est qu'ils ne veulent pas le savoir. Qui les empêche de partir de l'époque du déluge pour arriver à la promesse de la terre de Chanaan faite à Abraham pour sa postérité; de là de descendre jusqu'à la sortie de l'Egypte des enfants d'Israël sous Moïse; puis de là jusqu'à la construction du temple par Salomon? Ils trouveraient sans beaucoup de difficulté le temps où a paru Moïse. Ce qu'on leur fait ajouter, *qu'on ne connaît pas le nom du roi d'Egypte sous lequel on le fait vivre*, est de mauvaise foi. Est-ce que nos écrivains sacrés devaient débrouiller le chaos impénétrable du nombre et de la succession des rois égyptiens, formé par les variations, par les exagérations des historiens de ce royaume? Il y a encore plus de mauvaise foi à douter de

l'existence de Moïse sur l'impossibilité qu'il ait gouverné pendant quarante ans deux ou trois millions de personnes dans des déserts inhabitables. Qui a jamais pensé que cela ait été possible à Moïse sans une providence particulière? Mais ce qui n'était pas possible à Moïse, était-il impossible au Maître de la nature? Et n'est-ce pas à la puissance de ce souverain Maître, que Moïse rapporte tout ce qu'il dit, tout ce qu'il opère, soit pour conduire ces millions de personnes, soit pour les faire subsister?

8° M. labbé finit par citer plusieurs savants qui prétendent que ni Moïse ni Josué n'ont écrit les livres qui leur sont attribués, L'abbé, sous ces noms imposants, propose les difficultés suivantes déjà souvent rebattues dans d'autres brochures de sa façon, 1° *Leurs histoires et leurs lois eussent été gravées sur la pierre, si en effet elles avaient existé; or, cet art exige des soins prodigieux, et il n'est pas possible de le cultiver dans des déserts.* 2° *Dans ces livres se trouvent des anticipations et des contradictions.*

Voilà des difficultés sans doute. Mais la raison permet-elle de les opposer à la tradition constante, uniforme, invariable de tout un peuple, qui n'a jamais connu d'autre législateur que Moïse; qui, dans tous les temps, a cru tenir de sa main les livres qui portent son nom; qui, au milieu de ses infidélités et de ses désordres, sentait que les maux dont il était accablé étaient la punition de ses prévarications contre la loi de Moïse; qu'ils lui avaient été prédits par cette loi, et que, pour s'en délivrer, il fallait revenir à cette loi; chez lequel parurent toujours des hommes éminents en vertus qui le rappelaient à l'observation de cette loi, comme à l'unique moyen de n'être pas malheureux; en un mot, dont l'histoire est tellement liée à celle de Moïse, qu'il n'est pas possible de l'en séparer, en sorte que, pour douter de l'existence de ce Moïse et de sa législation, il faut douter de l'existence du peuple juif, qu'il soit sorti de l'Egypte, qu'il ait formé une nation, qu'il ait occupé la terre de Chanaan, qu'il ait eu ses juges, ses pontifes, ses rois, etc.

Et quel temps dans la durée de ce peuple imaginerait-on, où le Pentateuque eût été supposé à Moïse? Il faudrait l'imaginer avant l'enlèvement de dix tribus par les rois d'Assyrie; car, depuis cette époque, les peuples qui remplacèrent ces tribus ont toujours conservé et conservent encore le Pentateuque avec les anciens caractères hébreux; et ils ne le reçurent certainement pas dans la suite du peuple juif, pour lequel ils eurent toujours de l'aversion, et qu'ils regardèrent toujours comme leur ennemi: ce serait donc avant l'époque assignée qu'il faudrait placer la supposition dont il s'agit.

Sans remonter aux temps antérieurs qui n'offrent que les plus grands obstacles à la supposition des livres de Moïse, soit dans le schisme des dix tribus sous les rois, soit dans le peu d'union et de concert des mêmes tribus sous les juges; nous consentons qu'on accorde à l'imposteur la plus grande habileté, la plus grande adresse, en un mot tous les talents, et nous osons défier qu'on nous fasse concevoir qu'il ait pu réussir dans son imposture. Il faudrait en effet, pour réussir, qu'il persuadât à un peuple entier que les livres qu'il vient de fabriquer et qu'il lui présente pour la première fois, sont de Moïse son législateur; que ces livres renferment les lois qu'il a reçues de ce législateur; qu'il a observé ces lois, ou au moins qu'il a dû toujours les observer; que les événements miraculeux dont ces livres sont remplis lui sont connus, et que ses pères en ont été les témoins oculaires; qu'en mémoire de ces événements, il célèbre et a toujours célébré telles et telles fêtes; qu'enfin il a au milieu de soi un corps de ministres qu'il respecte, et qu'il a toujours respectés comme chargés de lui faire la lecture de ces livres. Or, est-il concevable que l'imposteur puisse persuader à un peuple des faits de ce genre; c'est-à-dire, qu'il a toujours cru comme étant de son législateur des livres dont il n'avait aucune connaissance avant l'imposteur; qu'il a toujours pratiqué des lois qui lui étaient également inconnues; qu'il a toujours eu de la vénération pour des événements dont il n'avait jamais ouï parler: qu'il avait toujours célébré ces fêtes, toujours respecté ces ministres, quoique cela fût pour lui des nouveautés étranges? Il n'y a qu'une seule supposition, mais la plus chimérique de toutes les suppositions, où l'on conçoit la possibilité du succès pour l'imposteur en question: savoir, que le peuple juif entier eût péri tout à la fois, et n'eût laissé que des enfants à l'âge le plus tendre, ignorant encore s'ils avaient eu des pères et des mères: on peut même encore douter, dans cette supposition, quelque absurde qu'elle soit, que l'imposture eût pu avoir une longue durée: car ces enfants eussent-ils pu ne pas ouvrir les yeux dans la suite, à moins qu'on ne suppose encore que l'imposture eût pu échapper à la connaissance des nations voisines, et que ces nations eussent gardé là-dessus le silence.

La raison ne peut donc former aucun doute au sujet de l'authenticité des livres de Moïse: le pyrrhonien le plus déterminé ne peut rejeter un fait si certain, sans rejeter tous les faits qu'il n'a pas vus de ses yeux.

De quelle force peut lui paraître la première difficulté dont il voudrait étayer son doute? Et elle n'a point d'autre appui elle-même que l'ignorance où il est des arts et des usages, puisqu'il ne nous reste aucun monument de ces temps-là qui soit plus ancien que les livres de Moïse. Il est constant que l'art de tailler des tables de pierre, propres à recevoir des caractères n'était pas inconnu à Moïse; il en tailla deux pour réparer celles où Dieu avait gravé le Décalogue, et que son zèle indigné de l'adoration du veau d'or lui avait fait briser.

Qui oserait même dire que ce grand homme ignora l'usage que l'on pouvait faire de l'écorce de la plante appelée *papyrus* si com-

mune en Égypte, ou de l'écorce d'autres arbres ? Qui oserait même dire que ce grand homme ignora l'art de réduire en parchemin et en vélin les peaux de chèvre, de mouton, de veau ? La couverture du tabernacle est une preuve que la préparation de ces peaux n'était pas un secret inconnu aux Israélites. Qui oserait encore dire que les tablettes enduites de cire ne fussent pas alors en usage? Mais c'est trop nous arrêter à cette difficulté. L'imposture se serait trahie elle-même en mettant si souvent dans la bouche du Seigneur l'ordre à Moïse d'écrire, et en disant si souvent de celui-ci qu'il écrivit (*Exod.* XVII, 14 ; XXIV, 4 ; XXXIV, 27 ; *Deut.* XXVIII, 58 ; XXXI, 9, 24 ; XXXII, 46, etc.), si réellement il n'eut rien écrit.

La seconde difficulté n'a pas plus de force que la précédente. Il saute aux yeux qu'un imposteur aurait évité soigneusement de donner à des contrées et à des villes les noms qu'elles avaient de son temps, et qu'elles ne portaient pas du temps de Moïse, de peur d'être convaincu de faux et d'ignorance, au lieu que Moïse, éclairé d'une lumière divine sur l'avenir comme sur le présent et le passé, pouvait très-bien appeler ces contrées et ces villes du nom qu'elles devaient avoir dans la suite. On peut voir dans nos vrais savants ce qu'ils répondent aux reproches d'anticipation et de contradiction que font à Moïse les Aben-Ezra, les Spinosa, etc. Mais il faut entendre là-dessus le savant Bossuet dans la seconde partie de son admirable discours sur l'*Histoire universelle*.

« Que dit-on, » demande cet illustre prélat (*Disc. sur l'Hist. univ.*, part. II, n. 13), « pour autoriser la supposition du Pentateuque, et que peut-on objecter à une tradition de trois mille ans, soutenue par sa propre force et par la suite des choses? Rien de suivi, rien de positif, rien d'important ; des chicanes sur des nombres, sur des lieux, ou sur des noms. Et de telles observations, qui dans toute autre matière ne passeraient tout au plus que pour de vaines curiosités incapables de donner atteinte au fond des choses, nous sont ici alléguées comme faisant la décision dans l'affaire la plus sérieuse qui fut jamais.

« Il y a, dit-on, des difficultés dans l'histoire de l'Écriture. Il y en a sans doute qui n'y seraient pas, si le livre était moins ancien, ou s'il avait été supposé, comme on l'ose dire, par un homme habile et industrieux, si l'on eût été moins religieux à le donner tel qu'on le trouvait, et qu'on eût pris la liberté d'y corriger ce qui faisait de la peine. Il y a des difficultés que fait un long temps, lorsque les lieux ont changé de nom ou d'état ; lorsque les dates sont oubliées ; lorsque les généalogies ne sont plus connues ; qu'il n'y a plus de remède aux fautes qu'une copie tant soit peu négligée introduit si aisément en de telles choses ; ou que des faits échappés à la mémoire des hommes laissent de l'obscurité dans quelque partie de l'histoire. Mais enfin cette obscurité est-elle dans la suite même, ou dans le fond de l'affaire? Nullement : tout y est suivi, et ce qui reste d'obscur ne sert qu'à faire voir dans les livres saints une antiquité plus vénérable.... Mais, dit-on encore, il y a des altérations dans le texte : les anciennes versions ne s'accordent pas... Mais enfin d'où viennent ces variétés des textes et des versions, sinon de l'antiquité du livre même qui a passé par les mains de tant de copistes depuis tant de siècles que la langue dans laquelle il est écrit, a cessé d'être commune?

« Mais laissons les vaines disputes et tranchons en un mot la difficulté par le fond. Qu'on me dise s'il n'est pas constant que, de toutes les versions et de tout le texte, quel qu'il soit, il en reviendra toujours les mêmes lois, les mêmes miracles, les mêmes prédictions, la même suite d'histoire, le même corps de doctrine, et enfin la même substance. En quoi nuisent après cela les diversités des textes ? Que nous fallait-il davantage que ce fond inaltérable des livres sacrés, et que pouvions-nous demander de plus à la divine Providence ? ...

« Mais enfin, et voici le fort de l'objection : n'y a-t-il pas des choses ajoutées dans le texte de Moïse, et d'où vient qu'on trouve sa mort à la fin du livre qu'on lui attribue ? Quelle merveille que ceux qui ont continué son histoire aient ajouté sa fin bienheureuse au reste de ses actions, afin de faire du tout un même corps ? Pour les autres additions, voyons ce que c'est. Est-ce quelque nouvelle loi, ou quelque nouvelle cérémonie, quelque dogme, quelque miracle, quelque prédiction ? On n'y songe seulement pas : il n'y a le moindre soupçon, ni le moindre indice : ç'eût été ajouter à l'œuvre de Dieu : la loi l'avait défendu, et le scandale qu'on eût causé eut été horrible. Quoi donc, on aura continué peut-être une généalogie commencée? On aura peut-être expliqué un nom de ville changé par le temps ; à l'occasion de la manne dont le peuple a été nourri durant quarante ans, on aura marqué le temps où cessa cette nourriture céleste, et ce fait, écrit depuis dans un autre livre, sera demeuré par remarque dans celui de Moïse, comme un fait constant et public dont tout le peuple était témoin : quatre ou cinq remarques de cette nature faites par Josué, ou par Samuel, ou par quelque autre prophète d'une pareille antiquité, parce qu'elles ne regardaient que des faits notoires, et où constamment il n'y avait point de difficulté, auront naturellement passé dans le texte ; et la même tradition nous les aura apportées avec tout le reste : aussitôt tout sera perdu ?...

« A-t-on jamais jugé de l'autorité, je ne dis pas d'un livre divin, mais de quelque livre que ce soit par des raisons si légères ? Mais c'est que l'Écriture est un livre ennemi du genre humain ; il veut obliger les hommes à soumettre leur esprit à Dieu, et à réprimer leurs passions déréglées : il faut qu'il périsse ; et à quelque prix que ce soit, il doit être sacrifié au libertinage. » M. L'abbé

Bazin doit se reconnaître ici pour peu qu'il veuille se rendre justice : l'indécence des termes et l'obscénité des images dans tout ce qui sort de sa plume font frémir la pudeur.

« Au reste, » ajoute l'illustre Bossuet, « ne croyez pas que l'impiété s'engage sans nécessité dans toutes les absurdités que vous avez vues. Si, contre le témoignage du genre humain, et contre toutes les règles du bon sens, elle s'attache à ôter au Pentateuque et aux prophéties leurs auteurs toujours reconnus, et à leur contester leurs dates ; c'est que les dates font tout en cette matière, pour deux raisons : Premièrement, parce que des livres pleins de tant de faits miraculeux qu'on y voit revêtus de leurs circonstances les plus particulières, et avancés non-seulement comme publics, mais encore comme présents, s'ils eussent pu être démentis, auraient porté avec eux leur condamnation ; et au lieu qu'ils se soutiennent de leur propre poids, ils seraient tombés par eux-mêmes il y a longtemps. Secondement, parce que leurs dates étant une fois fixées, on ne peut plus effacer la marque infaillible d'inspiration divine qu'ils portent empreinte dans le grand nombre et la longue suite des prédictions mémorables dont on les trouve remplis.

« C'est pour éviter ces miracles et ces prédictions que les impies sont tombés dans tant d'absurdités étonnantes. Mais qu'ils ne pensent pas échapper à Dieu : il a réservé à son Ecriture un caractère qui ne souffre aucune atteinte. C'est le rapport des deux Testaments. On ne dispute pas, du moins, que tout l'Ancien Testament ne soit écrit devant le Nouveau. Il n'y a point ici (d'imposteur) qui ait pu persuader aux Juifs d'inventer ou de falsifier leur Ecriture en faveur des Chrétiens qu'ils persécutaient. Il n'en faut pas davantage. Par le rapport des deux Testaments, on prouve l'un et l'autre divins. Ils ont tous deux le même dessein et la même suite : l'un prépare la voie à la perfection que l'autre montre à découvert; l'un pose le fondement, et l'autre achève l'édifice; en un mot, l'un prédit ce que l'autre fait voir accompli. »

Nous avons terminé le chapitre précédent par assigner la destination du peuple juif. Perdre de vue cette destination dans la lecture de l'histoire de ce peuple, c'est marcher sans guide dans un pays inconnu, où l'on ne peut que s'égarer. Ces prodiges, qui le tirent d'une terre superstitieuse, qui l'accompagnent dans sa retraite, qui pourvoient à ses besoins dans un désert, qui punissent ses murmures et ses révoltes, qui l'introduisent dans le pays de Chanaan, qui l'y châtient ou le récompensent, selon qu'il est fidèle ou infidèle aux lois qu'il a reçues; qui l'y maintiennent, qui l'en chassent, qui l'y ramènent ; tant de prodiges troublent, effrayent, révoltent l'imagination. A-t-on devant les yeux la destination de ce peuple? On voit moins l'histoire des hommes que l'histoire de Dieu même qui amène à Jésus-Christ.

De quel instrument se sert d'abord l'Eternel pour commencer l'exécution de ses desseins de miséricorde sur le peuple juif ? De Moïse, d'autant plus propre à faire éclater sa puissance qu'il paraît en être plus incapable par son grand âge et par la difficulté de s'exprimer; c'est par cet homme âgé de quatre-vingts ans et bègue, qu'il force le roi d'Egypte de laisser les Israélites sortir de ses Etats : c'est par lui qu'il ouvre à ce peuple un passage à travers la mer ; qu'il l'amène aux pieds de la montagne de Sinaï; qu'il lui donne des lois; qu'il se déclare son roi ; qu'il s'engage à le protéger, s'il lui est fidèle, et à le punir, s'il lui est infidèle. C'est lui enfin qui l'établit son ministre également docile à sa voix et zélé pour sa gloire.

Si ce ministre fait errer dans le désert pendant quarante ans le peuple qu'il conduit, c'est par les ordres de l'Eternel qui a condamné ce peuple de murmurateurs à y périr; s'il voit ce peuple défait par ses ennemis, c'est après l'avoir averti qu'il a pris les armes contre les ordres de l'Eternel ; si, dans deux occasions, il use d'une sévérité terrible contre une partie de ce peuple, c'est pour arrêter le bras vengeur de l'Eternel contre ce peuple entier, coupable de rébellion. Si lui-même n'arrive point à la terre promise à ses pères, et s'il n'y introduit point les enfants des murmurateurs et des rebelles, c'est que, selon l'aveu qu'il en fait lui-même, il a manqué de foi aux eaux de contradiction. Si les lois données à ce peuple ne sont pas appuyées sur le dogme d'une vie future, mais sur des promesses et des menaces temporelles, c'est que des promesses et des menaces de ce genre étaient plus propres à lui rappeler sans cesse la divinité de ces lois et à le prémunir contre les erreurs abominables des nations au milieu desquelles il allait vivre. Il est aussi impossible de douter de l'histoire de ce ministre de Dieu, et qu'elle est de la main de ce ministre, qu'il est impossible de douter s'il y a eu un peuple juif avant Jésus-Christ.

## CHAPITRE XLI.

### DES JUIFS APRÈS MOÏSE JUSQU'A SAUL.

M. l'abbé, pour jeter un ridicule sur le miracle arrivé au passage du Jourdain, demande *pourquoi ce passage fut nécessaire pour passer un fleuve sur lequel il était si aisé de jeter un pont, et même de passer à gué ?*

Nous demendons à notre tour pourquoi il supprime la circonstance du temps qu'arriva ce passage ( *Josue* III, 15) ; c'est-à-dire le temps de la moisson auquel le Jourdain regorge sur ses bords ? Le fleuve alors n'avait-il que quarante pieds de large ? S'y trouvait-il des gués?

*Je ne demande pas*, continue l'abbé, *pourquoi Jéricho tombe au son des trompettes*, *ni de quel droit Josué venait détruire des*

*villages qui n'avaient jamais entendu parler de lui, ni de quel droit il en massacrait les habitants et les rois, après avoir conquis leur pays.*

M. l'abbé fait très-bien de s'abstenir de toutes ces demandes impertinentes, dès qu'il est dans l'impuissance d'ébranler la vérité du Pentateuque. Posé la vérité de cet ouvrage, il est d'une évidence palpable que Josué n'est que l'exécuteur des volontés de l'Eternel, soit dans la chute des murs de Jéricho au son des des trompettes, soit dans la conquête qu'il fait des villes et des villages du pays des Chananéens, soit dans le massacre de ces peuples. D'une part, il a le droit le plus légitime qu'il soit possible de concevoir à ce pays dont il s'empare, puisque l'Eternel, le souverain Maître et le distributeur de la terre, l'avait promis à Abraham pour sa postérité; d'une autre part, son droit sur la vie des habitants de ce pays n'est pas moins incontestable, puisque l'Eternel, le souverain Juge de la terre, les avait condamnés à mort pour leurs crimes abominables. Au reste, ces habitants criminels pouvaient conserver leur vie, comme firent plusieurs par la suite, ou comme les Gabaonites, en se rendant. Pourquoi s'opiniâtrer à défendre leur pays contre un peuple autorisé par tant de miracles éclatants à s'en emparer?

Si Rahab est épargnée dans le massacre de Jéricho, c'est qu'elle a sauvé les deux espions envoyés par Josué. Quelle que fût cette femme, ou débauchée, ou simplement hôtelière, selon un des sens dont le texte hébreu est susceptible (*Josue* II, 9 seq.), il est certain que le bruit des miracles de Moïse avait fait une vive impression sur elle, et que les discours qu'elle tient aux espions sont pleins de foi en la puissance du Dieu d'Israël. *Celui*, leur dit-elle (*Ibid.*, 11), *qui est le Seigneur votre Dieu, est aussi lui-même le Dieu qui règne en haut dans le ciel, et ici-bas sur la terre.* Est-ce un sujet de plaisanterie que Jésus-Christ Notre-Seigneur, venu sur la terre pour sauver les pécheurs, ait voulu descendre d'une pécheresse?

*Il n'est pas étonnant*, poursuit l'abbé, *que les peuples voisins se réunissent contre les Juifs.*

Comment donc allier cette réunion avec la raison? Ces peuples pouvaient-ils ignorer les miracles de Moïse et de Josué? Pouvaient-ils donc ne pas les regarder comme les envoyés du Maître de la nature? Pouvaient-ils donc méconnaître le droit que les Juifs avaient reçu de ce souverain Maître de s'établir dans leur pays? Pouvaient-ils ne pas sentir que, se réunir pour combattre les Juifs, c'était se réunir pour combattre Dieu-même?

Il rapporte ensuite les divers esclavages auxquels furent réduits les Juifs, et dont il est fait mention dans le livre des *Juges*.

Mais il se garde bien, avec sa bonne foi ordinaire, de remarquer que ces esclavages sont des effets des menaces que Dieu avait faites à ce peuple, quand il serait infidèle à ses lois, de même que leur délivrance par des libérateurs qu'il leur suscitait était l'effet des promesses qu'il avait faites au même peuple quand il reviendrait à lui. Pourquoi, en effet, Dieu le livre-t-il entre les mains de Cusan? N'est-ce pas parce qu'il avait épousé les filles des Chananéens, qu'il avait donné ses filles, et qu'il avait adoré leurs dieux? (*Judic.* III, 6.) Crie-t-il au Seigneur? Othoniel lui est donné pour être son sauveur. (*Ibid.*, 9.) Cet exemple peut tenir lieu de tous les autres dont il est mention dans les chapitres suivants du livre des *Juges*. Ce livre est un monument de la fidélité de Dieu aux promesses et aux menaces qu'il avait faites par la bouche de Moïse. La force qu'il donna à Samson n'était pas une moindre preuve pour son peuple de la facilité avec laquelle il le ferait triompher des Philistins, ses ennemis, s'il cessait d'être ingrat et infidèle.

M. l'abbé entre ensuite dans une espèce de calcul des Israélites, qui périrent dans le désert et dans la suite jusqu'à Saül par les ordres du Seigneur ou par les guerres civiles des tribus.

Nous ne nous arrêtons pas à relever l'inexactitude de ce calcul. On y fait entrer, par exemple, ceux qui périrent dans la révolte de Coré et d'Abiron, comme ayant été mis à mort simplement par l'ordre du Seigneur, au lieu que ce fut le Seigneur lui-même qui envoya une flamme dévorante contre eux. Venons à la conclusion de notre calculateur.

*On ne peut*, dit-il, *concevoir comment les enfants de Jacob auraient pu produire une race assez nombreuse pour supporter une telle perte.*

S'il lui avait plu de concevoir la multiplication des Israélites en Egypte dans l'espace de deux cent quinze ans, il concevrait aisément combien durent se multiplier les enfants au-dessous de vingt ans sortis d'Egypte, soit dans le désert, soit depuis leur entrée dans le pays de Chanaan jusqu'à Saül. Car si les douze enfants de Jacob purent avoir un si grand nombre d'enfants en deux cent quinze ans, combien ne dut pas en avoir ce nombre prodigieux d'enfants au-dessus de vingt ans sortis d'Egypte dans l'espace de quatre cents ans?

Dans les trois chapitres précédents et ce quatrième, nous avons vu la Providence divine se montrer comme à découvert. Nous ne la verrons pas moins visiblement dans la chapitre suivant. Dieu va s'y rendre présent à nos yeux, et nous convaincre, par une longue suite d'événements sensibles et par une variété de faits éclatants, qu'il voit tout, qu'il préside à tout, et dispose de tout; que la situation d'une famille obscure, et le sort d'un particulier attirent son attention autant que le gouvernement des empires; et que sa sagesse toute-puissante arrange seule, selon ses vues de miséricorde ou de justice, tout ce qui arrive dans l'univers; qu'il appelle, quand il veut, la famine, la conta-

gion, la guerre, comme les ministres de sa justice, et les arrête quand il lui plaît; qu'il leur prescrit le cours, la mesure, la durée, où ils doivent se renfermer, et qu'il leur marque les têtes qu'il veut épargner; qu'avec la même autorité il substitue à ces fléaux l'abondance, la prospérité et la paix; qu'il accorde la victoire, les ressources, les succès, et qu'il exécute toutes ses volontés par les instruments qu'il juge à propos d'employer, sans qu'il arrive jamais rien dans le monde que ce qu'il a résolu dans son conseil éternel.

## CHAPITRE XLII.

### DES JUIFS DEPUIS SAUL.

L'esquisse que présente ici M. l'abbé Bazin de l'histoire des Juifs peut laisser une impression triste contre la religion de ce peuple. C'est sans doute une telle impression qu'il a dessein de faire sur l'âme de ses lecteurs, par la suppression affectée de tout ce qui peut réveiller l'idée d'une justice infinie, qui punit le crime et récompense la vertu selon ses menaces et selon ses promesses.

*Saül*, dit-il, *est obligé de se donner la mort. Isboseth et Miphiboseth ses fils sont assassinés : David livre aux Gabaonites sept petits-fils de Saül pour être mis en croix.*

D'où vient la réprobation de Saül? D'où vient la fin tragique de ce prince? N'est-ce pas de sa présomption à sacrifier sans le prophète Samuel? (*I Reg.* XIII.) N'est-ce pas sa désobéissance mal excusée par le prétexte de la religion? (*I Reg.* XV.)

Ce n'est pas David qui fait assassiner Isboseth : au contraire il venge la mort de ce prince par celle de ses assassins. (*II Reg.* IV.) Ce n'est pas David qui fait mourir les deux fils que Saül avait eus de Respha, ni les cinq fils de Mérob fille de Saül (*II Reg.* XXI); ce furent les Gabaonites auxquels il les livra par ordre du Seigneur à cause de Saül et de sa maison qui avait été une maison de sang à leur égard, par les cruautés qu'il exerça sur eux contre la foi jurée par Josué de leur conserver la vie. (*Josue* IX, 15.) Ce n'est point Miphiboseth, fils de Jonathas, qu'il livra aux Gabaonites : il était trop religieux pour violer une alliance jurée au nom du Seigneur, et tout à la fois trop frappé de l'exemple des vengeances que le Seigneur venait d'exiger de la maison de Saül pour un crime de ce genre, en punition même duquel il avait affligé tout Israël d'une famine de trois ans à cause de la part que ce peuple y avait prise. David ne prescrit rien à Salomon au sujet d'Adonias : il s'en rapporte à sa sagesse touchant le cruel et l'injuste Joab qui avait massacré Absalon et tué en trahison Abner et Amasa. (*III Reg.* XI.) Chasser, comme a fait Asa, de ses terres (*III Reg.* XV, 12), tous les efféminés, et purger Jérusalem de toutes les infamies des idoles; serait-ce une même chose chez l'abbé Bazin, que de faire tuer une partie des habitants de Jérusalem?

Depuis le schisme des dix tribus d'avec la maison de David, on ne voit que meurtres et carnages dans ce nouveau royaume. Baasa, assassine Nadab, fils de Jéroboam, et tous ses parents. Baasa est assassiné à son tour : toute la famille d'Achab est exterminée par Jéhu : en un mot, tel est le sort de presque tous les rois d'Israël jusqu'à sa destruction entière par Salmanazar roi d'Assyrie. Le royaume de Juda n'est pas exempt de semblables horreurs. Ochosias est enveloppé dans le malheur d'Achab et de Jézabel. Athalie, sa mère, fait périr ses petits-fils, et elle périt elle-même hors de l'enceinte du temple par l'ordre du grand pontife Joiada, sauveur de Joas. Celui-ci reçoit la mort de ses domestiques. Manassès remplit de sang Jérusalem. Ammon son fils est tué par ses sujets. Enfin les deux tribus restées fidèles à la maison de David sont emmenées captives à Babylone ; leur ville et leur temple sont consumés par les flammes.

L'humanité souffre sans doute à la vue de tant de meurtres et de massacres : elle n'est pas moins sensible aux malheurs d'un peuple entier enlevé de sa patrie, et traîné en captivité dans des pays étrangers : mais à ces sentiments de compassion se mêlent des sentiments d'indignation et d'horreur contre les crimes dont de si horribles misères ne sont qu'une juste punition. Salomon, sage, juste, pacifique, dont les mains pures de sang sont jugées dignes de bâtir le temple de Dieu, s'abandonne à l'amour des femmes; son esprit baisse, son cœur s'affaiblit et sa piété dégénère en idolâtrie. Dieu, justement irrité, l'épargne en mémoire de David son serviteur; mais il ne laisse pas son ingratitude entièrement impunie : il partage son royaume après sa mort, sous son fils Roboam, dont l'orgueil brutal lui fait perdre dix tribus, et dont l'impiété est sévèrement châtiée par Sesac, roi d'Egypte. Jéroboam établi roi des dix tribus les sépare de leur Dieu; de peur qu'elles ne retournent au roi de Juda, il défend d'aller sacrifier au temple de Jérusalem, et il érige ses veaux d'or, auxquels il donne le nom du Dieu d'Israël, afin que le changement paraisse moins étrange. Les successeurs de ce prince imitent sa politique détestable. Achab et sa femme Jézabel enchérissent même sur lui : à son idolâtrie ils joignent toutes les impiétés des gentils. En vain Dieu leur fait entendre sa voix par la bouche de ses prophètes pour les rappeler à la pénitence ; les plus grands prodiges ne font sur eux aucune impression : ils voient sans se convertir les merveilles d'Elie et d'Elisée. Athalie porte avec elle l'impiété d'Achab et de Jézabel dans la maison de Josaphat. Joram, fils de ce pieux prince, devient imitateur de son beau-père. Après la mort du saint pontife Joiada, Joas, corrompu par les flatteries de ses courtisans, s'abandonne avec eux à l'idolâtrie, et fait lapider Zacharie qui veut l'en reprendre. Manassès devient le fléau de son peuple, qui à son exemple oublie son Dieu. Le règne d'Amon est détestable. Les désordres continuèrent et parmi les succes-

seurs de Josias et parmi les enfants de Juda, malgré les exhortations touchantes et les menaces terribles du prophète Jérémie.

Pourquoi l'abbé Bazin, en nous donnant l'histoire des malheurs des Juifs et de leurs rois, nous cache-t-il l'histoire des crimes qui attirent ces malheurs? C'est qu'il voyait la liaison intime de ces deux choses avec la divinité de la religion juive, et qu'il ne voulait pas la montrer à ses lecteurs.

En effet, Moïse en donnant la loi à son peuple, l'avait menacé des plus terribles malheurs, s'il venait à la transgresser : d'où il suit évidemment que la loi est divine, si la transgession a été suivie des maux annoncés : car il n'y avait que Dieu qui pût attacher à la violation de sa loi de tels maux et les infliger.

Dieu ne fut pas moins fidèle à vérifier les promesses qu'il avait faites par la bouche de Moïse aux observateurs de la loi, que nous venons de le voir fidèle à vérifier les menaces contre les transgresseurs de cette sainte loi. Quelles bénédictions ne répandit-il point sur les rois de Juda et sur leurs peuples qui le servirent et l'adorèrent! Voyez quelle est la gloire des Juifs sous David, cet admirable berger, vainqueur du fier Goliath, et de tous les ennemis du peuple de Dieu, grand roi, grand conquérant, grand prophète, digne de chanter les merveilles de la toute-puissance divine; homme enfin selon le cœur de Dieu comme il le nomme lui-même, et qui par sa pénitence a fait même tourner son crime à la gloire de son Créateur. Josaphat, un autre David, fait régner dans Juda la loi, la piété, la justice, et avec elles la navigation, l'art militaire. Sennachérib à la tête d'une armée immense vient en Judée, se flattant d'en triompher, comme Salmanasar a triomphé du royaume de Samarie : mais il ne paraît, ce semble, que pour montrer combien Dieu est fidèle à ses promesses à l'égard de ses serviteurs. L'armée de Sennachérib périt en une nuit. Ezéchias le plus pieux et le plus juste de tous les rois après David, délivré d'une manière si admirable, sert Dieu avec tout son peuple plus fidèlement que jamais.

On voit un autre exemple de la fidélité de Dieu à ses promesses, sous le règne de Manassès pénitent. Les Juifs imitateurs de ce prince idolâtre font-ils pénitence avec ce prince? Dieu les prend en sa protection : les conquêtes de Nabuchodonosor et d'Holopherne son général, pleins de fureurs contre les Juifs, sont arrêtées tout à coup par la main d'une femme. Josias, sage dès son enfance, travaille à réparer les désordres causés par l'impiété de ses prédécesseurs, et réussit par son humilité et par son zèle à suspendre le châtiment que son peuple a mérité. Mais comme nous l'avons vu, le mal s'augmente sous ses enfants, et Nabuchodonosor vient en tirer vengeance. Continuons d'entendre l'abbé Bazin.

*Les dix tribus*, dit-il, *enlevées par Salmanazar, sont dispersées pour jamais : les deux autres tribus, après un esclavage de soixante-dix ans, obtiennent de leurs vainqueurs et de leurs maîtres la permission de retourner à Jérusalem : elles demeurent assujetties au roi de Perse, puis à Alexandre, maître de la Perse ; ensuite, tantôt aux Séleucides successeurs d'Alexandre en Syrie, tantôt aux Ptolémées ses successeurs en Egypte. Ils se révoltent contre Antiochus le Dieu, sous les Machabées qui ne peuvent garantir les murailles de leur temple d'être rasées par le général d'Antiochus Eupator, fils d'Antiochus Epiphane, ni empêcher qu'on ne tranche la tête au grand prêtre Onias regardé comme l'auteur de la révolte.*

*Jamais les Juifs ne furent plus inviolablement attachés à leur loi que sous les rois de Syrie; ils n'adorèrent plus de divinités étrangères; cependant ils furent plus malheureux que jamais. Ils respirent quelque temps par les guerres intestines des rois de Syrie. Mais bientôt les Juifs eux-mêmes s'armèrent les uns contre les autres : comme ils n'avaient point de rois, et que la dignité de grand sacrificateur était la première, c'était pour l'obtenir qu'il s'élevait de violents partis.*

M. l'abbé Bazin nous apprend que le temple fut bâti sous Néhémie ; que Hircan de la race des Asmonéens obtint d'Antiochus Sidètes la permission de battre monnaie ; que dans ce temps-là commencèrent les disputes entre les pharisiens et les sadducéens ; que Aristobule, le fils d'Hircan, osa se faire roi pendant les troubles de Syrie et d'Egypte ; que Pompée mit fin aux divisions des deux frères Aristobule et Hircan II, fils d'Alexandre Jannée, en chargeant de fers Aristobule; que Marc-Antoine plaça sur le trône de Juda Hérode-Iduméen; qu'enfin les Juifs furent tous subjugués.

*On sait*, ajoute-t-il, *comment ils furent traités par les Romains sous Vespasien et Titus, sous Trajan et Adrien. Il est étonnant, dit-il, qu'il reste encore des Juifs. Jamais depuis Vespasien ils n'eurent aucun pays en propre, et n'ont pu former un corps de peuple. Pouvaient-ils avoir une autre fin? Ils se vantent eux-mêmes d'être sortis de l'Egypte comme une horde de voleurs, emportant tout ce qu'ils avaient emprunté des Egyptiens. Ils font gloire de n'avoir jamais épargné, ni la vieillesse, ni le sexe, ni l'enfance, dans les villages et dans les bourgs dont ils ont pu s'emparer. Ils osent étaler une haine irréconciliable contre toutes les autres nations, des biens desquelles ils sont avides. Voilà ce que furent les Juifs aux yeux des Grecs et des Romains qui purent lire leurs livres.* Il les compare enfin à deux autres nations qui, comme la juive, sont errantes dans l'Orient, et qui comme elle ne s'allient avec aucun autre peuple. Ce sont les Banians et les Perses nommés *Guèbres*.

Que de réticences, que de faussetés, quelle inexactitude dans ce récit! Les dix tribus, dit-on, sont dispersées pour jamais : mais aucun particulier de ces tribus ne se joint-il aux Juifs envoyés dans leur patrie? Pour-

quoi, en faisant revenir ceux-ci dans leur patrie après soixante et dix ans de captivité, ne nous dit-on pas que ce nombre d'années de captivité leur avait été prédit et fixé précisément à ce nombre par Jérémie, et que leur délivrance avait été annoncée par Isaïe cent ans avant Jérémie? Est-ce de leur vainqueur Nabuchodonosor qu'ils obtiennent leur retour? C'est Cyrus que Dieu avait choisi pour être le libérateur de son peuple, et le restaurateur de son temple. Incontinent après la publication de l'édit de ce prince, Zorobabel accompagné de Jésus, fils de Josédec souverain pontife, ramène les captifs, qui rebâtissent l'autel, posent les fondements du second temple, et achèvent ce grand ouvrage avec la protection de Darius, fils d'Hystape, malgré les contradictions des peuples voisins. Indépendamment des prophéties qui annonçaient et le retour des Juifs dans leur patrie, et le nom même de celui qui devait le leur procurer, ce retour ne pouvait manquer d'arriver. La tribu de Juda était destinée à donner au monde un Sauveur; et la promesse en avait été faite au premier homme après sa chute, et renouvelée si souvent aux patriarches.

Cette tribu pouvait être sujette à diverses révolutions jusqu'à ce moment heureux; mais elle ne pouvait cesser de former un corps de peuple qui eût ses lois et ses magistrats. Qu'importe donc que, depuis son retour dans sa patrie, elle ait eu pour maîtres les rois de Perse, Alexandre le vainqueur des Perses, les Séleucides, les Lagides, les Romains et même des rois qui ne fussent point de la famille de David, ou même dont les ancêtres ne fussent pas d'origine juive? Est-ce que ces maîtres ont empêché la tribu de Juda de former un corps de peuple qui ait eu ses lois et ses magistrats jusqu'à la venue de Jésus-Christ le véritable *Silo?* Antiochus-Epiphanes, cet usurpateur du trône sur son neveu Démétrius-Soter, ce prince furieux, fut le seul qui entreprit de ruiner le temple, la loi de Moïse, toute la nation. Mais quel fut le succès d'une entreprise tout à la fois si bizarre et si impie? Elle n'aboutit qu'à faire éclater le zèle de Mathathias sacrificateur, le courage de Judas Machabée son fils (*I Mach.* II, seq.), et celui de ses autres enfants (*II Mach.* IV, seq.), enfin la justice divine dans la mort tragique du persécuteur de son peuple.

Les Juifs sous les rois de Syrie ne furent malheureux que quand ils méritèrent de l'être: Jérusalem jouissait de la paix: les lois de Moïse étaient observées: les rois et les princes étrangers avaient de la vénération pour le lieu saint, honoraient le temple de riches présents: Séleucus faisait fournir de son domaine toutes les dépenses nécessaires pour les sacrifices. (*II Mach.* III, 3.) Les choses ne changèrent de face que quand des hommes ambitieux, sans foi, sans piété, voulurent envahir la souveraine sacrificature et l'acheter à prix d'argent, introduisirent parmi les Juifs les mœurs et les coutumes infâmes des gentils, donnèrent lieu à des séditions, appelèrent Antiochus-Epiphanes pour les apaiser, livrèrent Jérusalem à sa cruauté et le temple à ses profanations. Le saint pontife Onias peut-il être regardé comme l'auteur de tant de maux, parce qu'il s'oppose à l'ambition et à l'impiété d'un Simon, d'un Jason, d'un Ménélaus, d'un Lysimaque? Ce n'est pas lui qui met en mouvement l'avide cupidité de Séleucus pour les trésors du temple. Ce n'est pas lui quicontraint Héliodore, l'envoyé de ce prince, de s'en retourner pénétré de respect pour le temple et pour les trésors qui y sont déposés: il perd la vie, non comme auteur de la révolte des Juifs, mais par la main d'un traître gagné par l'argent de l'impie Ménélaus, et la mort d'un homme si sage et si modéré tire les larmes du cruel Antiochus-Epiphanes, qui la venge par la mort honteuse de l'assassin Andronique. (*II Mach.* IV, 37, 38.)

M. l'abbé Bazin y pense-t-il, quand il avance que le temple fut achevé sous Néhémie? Nous avons vu les fondements de cet édifice jetés aussitôt après le retour de la captivité par Zorobabel, et par Jésus fils de Josédec. Les Samaritains, jaloux de leur gloire, voulurent prendre part à ce grand ouvrage; et sous prétexte qu'ils adoraient le Dieu d'Israël, quoiqu'ils joignissent son culte à celui de leurs faux dieux, ils prièrent Zorobabel de leur permettre de rebâtir avec lui le temple de Dieu. Mais les enfants de Juda, qui détestaient leur culte mêlé, rejetèrent leur proposition. Les Samaritains irrités traversèrent leur dessein par toutes sortes d'artifices et de violences. Le temple ne laissa pas d'être achevé dès le commencement du règne de Darius, fils d'Hystaspe. Ce ne fut que bien des années après que Néhémie obtint d'Artaxerxès Longue-main la permission de rebâtir non le temple, mais les murs de Jérusalem.

Sur quel fondement l'abbé Bazin insinue-t-il que Hircan dut son élévation à Antiochus-Sidètes? Simon père d'Hircan, reçut après, la mort de ses frères, du peuple juif les droits royaux pour lui et pour sa famille: telle est l'origine de l'élévation d'Hircan: c'est un fils qui succède à son père. Antiochus-Sidètes put consentir à cette grandeur, de même que Démétrius-Nicanor (*I Mach.* XIV, 15) avait consenti à celle de Simon: mais ce fut du peuple juif que ce dernier tint la souveraineté. Hircan soutint la gloire de son père: il étendit les limites de son royaume, qui demeura paisible sous ses enfants, Aristobule et Alexandre-Jannée, qui régnèrent l'un après l'autre: la division des enfants d'Alexandre-Jannée ne laissa à Hircan II qu'un ombre de puissance. Toute l'autorité passa bientôt à un étranger: Hérode, Iduméen de naissance et Juif de religion, en fut revêtu par Marc-Antoine; il y fut confirmé par Auguste: ainsi allait s'affaiblissant la nation juive. A cet affaiblissement de l'autorité de la nation se joignit un mal bien plus grand: ce fut l'affaiblissement de la

religion dont cette nation était seule dans le monde la dépositaire.

Les Juifs commencèrent, non à oublier le Dieu de leurs pères, mais à mêler dans la religion des superstitions indignes de lui. Sous le règne des Asmonéens, et dès le temps de Jonathas, la secte des pharisiens commença parmi les Juifs. Ils s'acquirent d'abord un grand crédit par la pureté de leur doctrine et par l'observance exacte de la loi : les récompenses et les châtiments de la vie future qu'ils soutenaient avec zèle contre les sadducéens, leur attiraient beaucoup d'honneur. A la fin, l'ambition se mit parmi eux. Ils voulurent gouverner, et, en effet, ils se donnèrent un pouvoir absolu sur le peuple : ils se rendirent les arbitres de la doctrine et de la religion, qu'ils tournèrent insensiblement à des pratiques superstitieuses, utiles à leur intérêt et à la domination qu'ils voulaient établir sur les consciences ; et le vrai esprit de la loi était prêt à se perdre.

« A ces maux se joignit encore un plus grand mal, l'orgueil et la présomption. Eclairés depuis tant de siècles de la connaissance du vrai Dieu, les Juifs se jugeaient les seuls dignes de cette connaissance, et se crurent d'une autre espèce que les hommes qu'ils en voyaient privés, et les regardaient avec un insupportable dédain. Etre sortis d'Abraham selon la chair leur paraissait une distinction qui les mettait naturellement au-dessus de tous les autres ; et, enflés d'une si belle origine, ils se croyaient saints par nature et non par grâce : erreur qui dure encore parmi eux. Les pharisiens ne contribuèrent pas peu à introduire une opinion si vaine et si superstitieuse. Comme ils ne songeaient qu'à se distinguer, ils multiplièrent sans bornes les pratiques extérieures, débitèrent toutes leurs pensées, quelque contraires qu'elles fussent à la loi de Dieu, comme des traditions authentiques. Le peuple, sous de tels maîtres présomptueux et superstitieux, devint inquiet, turbulent et séditieux. Plus il se sentit pressé du joug des gentils, plus il conçut pour eux de dédain et de haine. Il était dans l'attente du Messie promis à ses pères et annoncé par ses prophètes : mais il ne voulut plus en avoir qu'un guerrier et redoutable aux puissances qui le captivaient. Ainsi, oubliant tant de prophéties qui parlaient si expressément de ses humiliations, il n'eut plus d'yeux ni d'oreilles que pour celles qui annonçaient des triomphes, quoique bien différents de ceux qu'il voulait. » (*Discours sur l'hist. univ.*, part. II.)

Dans ce déclin de la religion et de la république juive, et dans le temps que les pharisiens introduisaient tant d'abus, Jésus-Christ est envoyé sur la terre pour rétablir le royaume de la maison de David d'une manière plus haute que les Juifs charnels ne l'entendaient, et pour prêcher la doctrine que Dieu avait résolu de faire annoncer à tout l'univers.

M. l'abbé est étonné qu'il reste encore des Juifs sur la terre apres tant de maux qui fondirent sur eux sous Vespasien et Titus, sous Trajan, sous Adrien. Pourquoi ne nous dit-il rien de la cause de ces maux ? Ignorait-il que leurs prophètes les leur avaient annoncés comme une punition qu'ils mériteraient en faisant mourir le Christ, et que Jésus-Christ les leur avait prédits dans les termes les plus clairs et les plus énergiques ? Pour donner le change à ses lecteurs, il rappelle la conduite des Juifs à l'égard des Egyptiens et à l'égard des Chananéens, quand ils sortirent du pays des premiers, et qu'ils entrèrent dans celui des derniers.

Il voudrait faire entendre que la cause des malheurs qui leur arrivèrent, après la mort de Jésus-Christ, fut la connaissance que la lecture de leurs livres, publiés en grec, donna d'eux aux Grecs et aux Romains. Quelle mauvaise foi ! Jamais les Juifs ne furent mieux accueillis des nations que depuis qu'ils en furent connus par la publication de leurs livres. Sous Antiochus le Dieu, ils se répandirent dans l'Asie Mineure et dans la Grèce, et partout ils jouirent des mêmes droits et de la même liberté que les autres citoyens : ils furent estimés en Egypte, et ils y eurent même un temple. Les rois honoraient de leurs présents celui de Jérusalem. Les Romains, les Lacédémoniens firent des traités d'amitié et d'alliance avec Juda, Jonathas, Simon, Hircan.

Il faut être aussi aveugle qu'un Juif pour imaginer une autre cause de l'état malheureux de cette nation que le déicide dont elle s'est rendue coupable en faisant mourir Jésus-Christ Notre-Seigneur. Il ne faut guère moins être aveugle pour chercher, dans l'exemple des Banians et des Guèbres, la raison de la conservation des Juifs sur la terre. Qu'il y ait eu en Orient quelques familles attachées à la religion et aux usages de leurs pères, cultivant la terre, vivant en paix entre elles, sans s'allier avec les peuples au milieu desquels elles vivaient, mais sans en être haïes ni persécutées, qu'y a-t-il en cela d'étonnant? La France offre un exemple de semblables familles ; mais l'exemple des Juifs est unique. Ce peuple, dispersé parmi toutes les nations, assujetti à toutes les nations, méprisé de toutes les nations, subsiste néanmoins avec un attachement invincible à des pratiques qui lui attirent le mépris et l'aversion de toutes les nations. C'est là encore une fois un exemple unique sur la terre, et d'autant plus merveilleux, qu'il est prédit par les prophètes de ce peuple, et par Jésus-Christ Notre-Seigneur. Nous osons défier le lecteur le plus prévenu en faveur de M. l'abbé Bazin de l'excuser de la plus grossière ignorance ou de la plus insigne mauvaise foi dans l'histoire des Juifs.

Un homme éclairé et sincère ne voit dans cette histoire des Juifs depuis Saül jusqu'au renversement de leur république, que la fidélité de la souveraine justice aux promesses et aux menaces qu'elle avait faites à ce

peuple par la bouche de Moïse. Il ne voit dans le schisme des dix tribus que la punition de l'orgueil et de l'impiété de Roboam, de même que de l'idolâtrie de Salomon son père. Il ne voit dans le massacre horrible des rois des dix tribus que la punition de la politique détestable de ces princes qui établissent et qui entretiennent l'idolâtrie dans leur royaume pour empêcher leurs sujets de retourner aux successeurs de David. Il ne voit dans l'enlèvement des dix tribus par les rois d'Assyrie, que la punition d'un peuple idolâtre et sourd à la voix des prophètes qui le rappelaient à la pénitence. Il ne voit dans la fin funeste de tant de rois de Juda que la punition de princes impies et idolâtres. Il ne voit pas avec moins d'admiration les faveurs dont sont comblés les princes pieux de ce royaume. Il voit, dans le traitement que Nabuchodonosor fait subir à la tribu de Juda, le châtiment qu'a mérité cette tribu, en imitant les crimes qui avaient attiré le malheur des dix tribus. Il est peu surpris de voir cette tribu, après son retour dans sa patrie, assujettie successivement à divers rois, parce que cet assujettissement n'a rien de contraire aux promesses qui lui avaient été faites de subsister en un corps de nation gouverné par ses lois jusqu'à l'avénement du Libérateur annoncé par ses prophètes. S'il la voit dans la suite sujette à des vicissitudes de malheurs et de bonheurs, c'est qu'il la voit, tantôt sous des pontifes ambitieux qui l'entraînent dans les coutumes impies des nations, tantôt sous des pontifes éclairés et religieux qui la ramènent au vrai culte de leur Dieu, tantôt sous des docteurs, superbes corrupteurs de la loi, inventeurs de fausses traditions et de pratiques superstitieuses. S'il voit enfin cette tribu presque entièrement périr par l'épée des Romains, perdre son temple, être vendue, être chassée de son pays, c'est qu'il la voit coupable du plus horrible des crimes, de la mort de Jésus-Christ. S'il voit encore les restes de cette misérable tribu dispersés, humiliés, conservés néanmoins parmi les nations, c'est qu'il voit ces restes malheureux aussi aveugles, aussi ingrats, aussi ennemis de Jésus-Christ que le furent les pharisiens ses meurtriers.

Voyons si M. l'abbé Bazin va nous parler des prophètes juifs avec plus de lumière et de sincérité.

## CHAPITRE XLIII.

### DES PROPHÈTES JUIFS.

Les prêtres de l'Egypte, de même que ceux de tant d'autres nations idolâtres, décorés du nom de prophètes et de voyants, n'étaient que des imposteurs. N'est-ce pas pour faire tomber cette qualification sur les prophètes juifs que M. l'abbé rappelle ici l'exemple de Balaam? *Il était*, dit-il, *le prophète d'un autre Dieu, et cependant il n'est point dit qu'il fût un faux prophète.*

Balaam était sans doute un avare, avide des biens que lui fit promettre le roi des Moabites en l'invitant de venir maudir le peuple d'Israël. (*Num.* XXIII, XXIV.) Mais quelle preuve a l'abbé que ce méchant homme adora les divinités de la nation au milieu de laquelle il vivait, et non l'unique Dieu du ciel et de la terre? Que répond-il d'abord à l'invitation des députés du roi des Moabites? C'est de consulter Dieu; mais quel Dieu? Jehovah. Paraît-il surpris et des réponses que lui fait Jehovah, et de l'apparition de l'ange, et des discours prophétiques qu'il trouve, pour ainsi dire, sur sa langue, touchant les conquêtes qu'allait faire Israël des pays voisins; touchant l'étoile qui devait sortir de Jacob, et annoncer un rejeton puissant d'Israël qui soumettrait à son empire les enfants de Seth; touchant un peuple qui devait venir du pays de Cethim, c'est-à-dire, ou de Macédoine ou d'Italie, s'emparer de la Syrie, et en être dépossédé à son tour : événements impénétrables à tout autre esprit qu'au souverain Modérateur de l'univers. (20.) Il les profère ces discours sans oser désobéir à celui qui les lui inspire, soit par une suite de l'impression qu'avait faite sur lui la voix que Jehovah lui avait fait entendre en remuant la langue de l'ânesse, soit peut-être plus encore par la crainte de la mort dont l'ange l'avait menacé s'il n'obéissait pas.

Ces sept autels qu'il fait dresser, ces sacrifices qu'il y offre, toutes ces diverses cérémonies qu'il y observe, étaient sans doute des pratiques des prêtres de la Chaldée qui, pour tromper le peuple, cachaient sous cet appareil imposant l'art d'opérer de prétendus prodiges par l'influence des astres.

On ne peut excuser en cela Balaam : mais son avarice et le conseil détestable qu'il donne aux Madianites, après qu'il eut été méprisé de Balac, sont des crimes bien dignes de la mort dont il fut frappé avec les Madianites.

Quoi qu'il en soit de Balaam, nulle comparaison entre ce méchant homme et les prophètes dont les Juifs nous ont transmis les ouvrages. Sous le règne d'Ozias, les saints prophètes, dont les principaux en ce temps furent Osée et Isaïe, commencèrent à publier leurs prophéties de vive voix, et dans des écrits dont ils déposaient les originaux dans le temple pour servir de monuments à la postérité. Les prophéties de moindre étendue, et faites seulement de vive voix, s'enregistraient selon la coutume dans les archives du temple, avec l'histoire du temps.

Il n'en est pas de ces écrits comme de tous ceux de l'antiquité qui sont parvenus jusqu'à nous. Un peuple entier les a toujours conservés avec un respect inviolable, quoiqu'ils soient pleins tant des récits de ses égarements et de ses désordres passés, que de prédictions pour les temps à venir, de son aveuglement et des malheurs qui en seraient

(20) *Voy. l'Incrédulité convaincue par les prophéties*, par Mgr l'évêque du Puy.

la suite, prédictions que nous voyons encore aujourd'hui de nos yeux vérifiées littéralement.

Au reste, quand on réfléchit sur la destination de la nation juive, on est assez peu surpris de voir Dieu y susciter des hommes tels que les prophètes pour maintenir la connaissance de son nom et de son culte sur la terre. La religion est la fin de l'homme. Il n'a reçu l'existence que pour cette fin. Il n'est pas possible d'en imaginer une autre. Il faut donc, s'il vient à s'en écarter, ou qu'il périsse, ou que Dieu le fasse rentrer dans l'ordre, en le mettant en état de satisfaire à sa justice. Il faut donc, tandis que subsistera le genre humain, que Dieu y ait un certain nombre d'hommes fidèles à remplir la fin de leur être, en faveur desquels les autres hommes soient conservés. La nation juive est manifestement destinée à donner à Dieu cette suite d'adorateurs jusqu'à Jésus-Christ; puisque toutes les autres nations, ou ne connaissent pas Dieu, ou ne le connaissent que pour le déshonorer, en lui associant des divinités étrangères.

Quand encore une fois on réfléchit sérieusement sur cette destination de la nation juive, peut-on être surpris de voir Dieu y suscitant des hommes tels que les prophètes? Ils étaient du nombre de ces vrais adorateurs, et de plus, faits pour empêcher que leur nation ne fût entraînée tout entière comme les autres dans l'idolâtrie. C'étaient des hommes séparés du reste du peuple par une vie retirée, et par un habit particulier. (*Disc. sur l'hist. univ.* part. II.) Plusieurs avaient des demeures, où ils vivaient dans une espèce de communauté sous un supérieur que Dieu leur donnait. Leur vie pauvre et pénitente était la figure de la mortification qui devait être annoncée sous l'Evangile. Dieu se communiquait à eux et faisait éclater aux yeux du peuple cette merveilleuse communication. Mais jamais elle n'éclatait avec tant de force que durant les temps de désordres où il semblait que l'idolâtrie allait abolir la loi de Dieu.

Durant ces temps malheureux les prophètes faisaient retentir de tous côtés, et de vive voix et par écrit, les menaces de Dieu, et le témoignage qu'ils rendaient à sa vérité. Les écrits qu'ils faisaient, étaient entre les mains de tout le peuple, et soigneusement conservés en mémoire perpétuelle aux siècles futurs. Ceux du peuple qui demeuraient fidèles à Dieu s'unissaient à eux; et nous voyons même qu'en Israël où régnait l'idolâtrie, ce qu'il y avait de fidèles célébraient avec les prophètes le Sabbat et les fêtes établies par la loi de Moïse; c'étaient eux qui encourageaient les gens de bien à demeurer fermes dans l'alliance. Plusieurs d'eux ont souffert la mort, et on a vu à leur exemple dans les temps les plus mauvais, c'est-à-dire, sous le règne même de Manassès, une infinité de fidèles répandre leur sang pour la vérité, en sorte qu'elle n'a pas été un seul moment sans témoignage. Ainsi la société du peuple de Dieu subsistait toujours: les prophètes y demeuraient: un grand nombre de fidèles persistaient hautement dans la loi de Dieu avec eux, et avec les *prêtres enfants de Sadoc*, qui, comme dit Ezéchiel (XLIV, 15), *dans les temps d'égarements avaient toujours observé les cérémonies du sanctuaire.*

Des réflexions si simples, fondées sur l'histoire, suffisent pour faire sentir la fausseté de l'idée que l'abbé voudrait nous donner des prophètes juifs. *Il s'élevait souvent*, dit-il, *de faux prophètes, qui souvent causèrent de grands malheurs. Il était très difficile de distinguer le faux prophète du véritable.*

Qui ignore qu'il s'élevait souvent de faux prophètes, qui contredisaient les véritables, et qui leur attiraient plusieurs persécutions de la part des rois et de la part du peuple? On voit Elie et Elisée toujours menacés. Combien de fois Isaïe a-t-il été la risée du peuple et des rois, qui, à la fin, comme porte la tradition constante des Juifs, l'ont immolé à leur fureur? Zacharie fils de Joiada est lapidé. Ezéchiel paraît toujours dans l'affliction: les maux de Jérémie sont continuels et inexprimables: Daniel se voit deux fois au milieu des lions. Tous ont été contredits et maltraités. Qu'y a-t-il en cela d'étonnant? La vérité aura toujours des ennemis, par conséquent des contradicteurs. A quels outrages n'est-elle pas de nos jours exposée de la part de nos nouveaux philosophes?

Les persécutions qu'eurent à souffrir les vrais prophètes ne venaient pas de la difficulté de les distinguer des faux; mais de ce que ceux-ci n'annonçaient aux rois et au peuple que des triomphes et de la gloire, au lieu que les premiers n'avaient que des reproches à leur faire et des maux à leur prédire. Leur mission était aisée à reconnaître; Dieu la manifestait, non-seulement par leur sainteté, par des miracles éclatants, par l'accomplissement de leurs prédictions sur des objets dont les événements étaient prochains, gage infaillible de la vérité de leurs prophéties sur des événements plus reculés.

Il n'est pas besoin de grandes recherches pour découvrir ce que c'est que le double esprit qu'Elisée reçut d'Elie. (*IV Reg.* II.) Il saute aux yeux que c'est l'esprit de prophétie et le pouvoir de faire des miracles qu'Elisée souhaita d'obtenir, et qu'Elie obtint par ses prières. Le manteau qu'Elie enlevé par un tourbillon laissa tomber, était un manteau dont se pouvait couvrir Elisée. Ce tourbillon de feu en forme de chariot qui sépara ces deux prophètes, était très-propre à représenter ce qu'Elie était par rapport au royaume d'Israël dans la pensée d'Elisée qui l'appelle le chariot d'Israël, pour marquer qu'il en était la force et le soutien, de même qu'alors les chariots armés en guerre étaient la force des armées.

M. l'abbé Bazin aurait pu s'épargner la petite remarque qu'il fait sur la réponse d'Elisée à Hazaël au sujet de la maladie de Bénadad, roi de Syrie. Cette réponse n'a rien

d'équivoque : *Il guérira*, dit-il (*IV Reg.* VIII, 10), *mais le Seigneur m'a fait voir qu'il mourra*, c'est comme s'il disait : la maladie n'est point mortelle en elle-même ; il mourra néanmoins, non de cette maladie, mais par un autre accident, c'est-à-dire par la main même d'Hazaël auquel il prédit la royauté.

Il n'y a point de mystère dans la mort de ces quarante-deux petits enfants dévorés par des ours (*IV Reg.* II, 24) ; Elisée les maudit à cause du peu de respect qu'ils ont, non pour sa personne, mais pour son ministère. Ce n'est pas lui qui fait venir les ours ; c'est Dieu même, qui apprend par là que ses prophètes doivent être respectés ; que les pères et les mères qui n'inspirent pas ce respect à leurs enfants méritent d'en être privés.

Si, de l'aveu de M. l'abbé, c'était une coutume de l'Orient, non-seulement de parler en allégorie, mais d'exprimer par des actions singulières les choses qu'on voulait signifier, qu'y a-t-il d'étonnant que Dieu, en inspirant ses prophètes, se soit conformé à cette coutume? Qu'y a-t-il donc d'étonnant qu'Isaïe après avoir rassuré la maison de David tremblante à la vue des rois de Syrie et d'Israël qui avaient conjuré son renversement, qu'y a-t-il donc d'étonnant, dis-je, qu'après l'avoir rassurée par la prédiction de la naissance de l'Emmanuel dans le sein d'une vierge (*Isa.* VII, 14), il ait de son épouse un fils qu'il nomme d'un nom qui signifie *hâtez-vous de prendre les dépouilles* (*Isa.* VIII, 1 seq.), pour exprimer, comme il s'explique tout de suite, la défaite des rois de Syrie et d'Israël, et que pour marquer le temps où le roi d'Assyrie doit triompher de ces deux rois, il ajoute que ce sera *avant que l'enfant* qui vient de lui naître *sache discerner le bien et le mal?*

Qu'y a-t-il d'étonnant que le même Isaïe (XX, 2 seq.) paraisse nu, c'est-à-dire dépouillé de son pauvre sac de prophète (en conservant, sans doute sa tunique) pour exprimer, comme il le déclare en termes formels, l'état misérable où le roi d'Assyrie allait réduire les Egyptiens?

Qu'importe que Jérémie (I, 6) soit encore dans l'enfance quand Dieu le choisit pour être l'organe de ses ordres? Est-ce que Dieu a besoin de l'âge de l'homme pour lui communiquer sa lumière? Le prophète représente le roi de Babylone comme une chaudière bouillante qui va venir venger Dieu des iniquités de son peuple. (*Ibid.*, 13.) Il achète une ceinture, la met sur ses reins, la cache dans le trou d'une pierre auprès de l'Euphrate, la tire ensuite de ce trou et la trouve pourrie, pour marquer l'humiliation où serait réduit l'orgueil de la maison de Juda, que Dieu avait attachée à son service, laquelle, indocile à sa voix, s'était attachée à des dieux étrangers. (*Jer.* XIII, 1 seq.) Il se charge de liens, de chaînes, d'un joug, et les envoie aux rois voisins pour les engager à se soumettre au roi de Babylone, s'ils veulent éviter l'esclavage. Il emploie divers autres emblèmes, dont il ne laisse jamais à deviner l'explication (*Jer.* XVII.) Il n'y a donc rien de plus étonnant dans cette conduite de Jérémie que dans celle d'Isaïe.

Les visions d'Ezéchiel n'ont rien non plus qui doive fort surprendre. Dans la première (*Ezech.* II) paraissent au milieu d'un nuage enflammé quatre animaux ; près d'eux quatre roues, au-dessus d'eux un firmament, sur lequel est un trône et un homme assis sur ce trône et tout environné d'éclat. Cette première vision marque évidemment la Justice divine irritée contre les iniquités de son peuple, et prête à en tirer une vengeance sévère ; en sorte qu'elle est comme l'abrégé de tout ce qui va être montré dans la suite au prophète, des malheurs qui vont fondre sur Jérusalem, du siége de cette ville, des misères du peuple durant ce siége, de la prise de cette ville, de la destinée de ceux qui auront échappé à la mort, de la conservation néanmoins d'un grand nombre de ces malheureux, de leur état sous les quatre grandes monarchies auxquelles ils seront assujettis successivement jusqu'à ce qu'ils reviennent à leur véritable roi Jésus-Christ, qui est sans doute cet homme assis sur un trône environné d'éclat, qui dispose des rois et des empires. Dans la seconde vision (*Ezech.* III) le prophète reçoit un livre plein des vérités qu'il doit annoncer ; il le mange, et le trouve doux comme du miel dans la bouche, parce qu'il est doux de connaître les décrets divins : mais ces décrets le remplissent d'amertume, parce qu'ils ont pour objet les malheurs dont son peuple doit être affligé. Il avertit que les vérités qu'il est chargé d'annoncer lui attireront des chaînes et des prisons. Il reçoit l'ordre (c. IV) de tracer sur une tuile la ville de Jérusalem, le siége qu'en fera l'armée ennemie et tous les travaux qui accompagneront ce siége. Il reçoit aussi l'ordre de se coucher sur le côté gauche trois cent quatre-vingt-dix jours, pour représenter l'iniquité des dix tribus depuis leur schisme sous Jéroboam ; et quarante jours sur le côté droit pour représenter les années des iniquités de la tribu de Juda depuis le rétablissement de l'alliance sous Josias. Il reçoit encore l'ordre, pour figurer l'extrême misère de son peuple, de se nourrir de pain en une petite quantité, puis de le faire cuire (selon le texte original) dans la cendre faite d'excréments humains ; et, sur ses représentations, il lui est permis de le faire cuire dans une cendre faite de la fiente de bœuf. Puis (c. V) pour figurer les divers châtiments des habitants de Jérusalem, que les uns périront par les flammes, que les autres périront par l'épée, que les autres seront dispersés, il est ordonné au prophète de se couper les cheveux, de les diviser en trois parts, d'en jeter une partie au feu, couper l'autre avec son épée, et de jeter la troisième au vent.

Rien de plus naturel que l'allégorie que Dieu emploie par la bouche de son prophète (*Ezech.* XVI), pour représenter à Jérusalem l'état misérable d'où il l'a tirée, la gloire à laquelle il l'a élevée, l'infidélité à laquelle

elle s'est abandonnée, les excès de l'idolâtrie auxquels elle s'est portée, les vengeances qu'il va exercer sur elle. C'est l'exemple d'une épouse tendrement aimée et comblée de biens par son époux, ingrate et infidèle, abandonnant son époux et se prostituant à toute sorte d'étrangers. La même allégorie est employée au chap. XXIII. Mais M. l'abbé aurait bien dû, en rapportant cette allégorie, ne pas négliger les enveloppes qu'exige notre langue. Peut-il ignorer en effet que la langue originale ne fait naître que les idées directes des choses dans cette matière : au lieu que notre langue réveille beaucoup d'idées accessoires capables d'alarmer la pudeur, et qui ne peuvent plaire qu'à des âmes vicieuses?

Il est aussi assez naturel qu'Osée (c. I) épouse une femme prostituée, qu'il en ait des enfants, pour marquer qu'Israël quittera le Seigneur pour s'abandonner à l'idolâtrie, et que ses enfants deviendront les enfants d'une prostituée, qui aura quitté le vrai Dieu pour suivre de vaines idoles. Il n'est pas moins naturel qu'il prenne pour femme une adultère qui en a aimé un autre que son mari, mais qui était alors libre, pour marquer que le Seigneur aime les enfants d'Israël, pendant qu'ils mettent leur confiance en des dieux étrangers, en aimant ainsi le marc du vin, au lieu du vin même. (*Ose*. III.)

Fausse délicatesse, que d'improuver comme peu raisonnables les expressions du prophète Amos (c. IV) au sujet des femmes de Samarie. Il les appelle des vaches grasses, et menace des plus horribles châtiments ces femmes sensuelles qui, pour fournir à leur luxe, oppriment les faibles, réduisent les pauvres en poudre, et engagent leurs maris à commettre tous les jours de nouvelles injustices pour satisfaire leur luxe et leur mollesse (21).

Mais quel est ici le but de M. l'abbé? N'est-ce pas de rendre méprisables nos prophètes, en laissant conclure aux ignorants que les usages des nations orientales, et leur tour d'esprit étant si différents des nôtres, les prophètes ne sont pas faits pour nous? A quel autre but en effet tend son affectation de rapporter ces usages de nos prophètes, sans y joindre l'explication dont ils les accompagnent eux-mêmes? Il sentait sans doute que s'il eût joint ces deux choses, il aurait donné à ses lecteurs une plus grande idée de nos prophètes en les faisant parler tout à la fois en quelque sorte aux yeux et aux oreilles de leurs auditeurs, pour imprimer plus vivement dans leur âme les vérités qu'ils leur annonçaient. Son but se manifeste encore plus clairement dans l'affectation de taire cette multitude de prophéties, où ne se rencontrent ni allégories, ni coutumes des nations orientales; mais dont la clarté, l'antériorité aux événements qui en sont l'objet, et leur vérification littérale, ne laissent aucun subterfuge à l'incrédulité : telles sont, par exemple, comme nous l'avons déjà observé au chapitre *Des Oracles*, les prophéties d'Isaïe (c. XIII, XIV, LIII) au sujet de Babylone, au sujet de Jésus-Christ; de Jérémie (c. XVI, XXII, XXIV, XXV), au sujet de la conversion des gentils, au sujet de la captivité des Juifs et du temps de cette captivité; d'Ezéchiel (c. XXX seq.), au sujet de l'Egypte; de Daniel (c. II, VII, IX), au sujet de la succession des empires et de la manifestation du Messie.

M. l'abbé, avec toute sa malignité, ne peut en imposer qu'à des ignorants qui n'ont jamais ouvert les prophètes juifs. Quelle noblesse, quelle sublimité dans leurs discours, quand ils publient les grandeurs de Dieu! Quelle netteté, quelle précision quand ils expliquent la Loi! Quelle force, quelle véhémence quand ils attaquent les impies! Ils parlent de l'avenir comme s'il leur était présent. Ils semblent raconter ce qu'ils ont vu et ce qu'ils voient de leurs yeux. Reprenons en peu de mots ce long chapitre.

Il n'est pas douteux qu'il n'y ait eu chez les Juifs de faux prophètes, toujours prêts à repaître les grands et le peuple des espérances les plus flatteuses, et toujours démenties par l'événement, dont par conséquent les prédictions devaient avoir le même sort que ces prétendus prophètes, qui est de ne laisser après elles qu'un souvenir de mépris et d'indignation. Mais est-il moins indubitable que le même peuple ait eu de vrais prophètes, qu'il regardait comme des hommes éclairés sur l'avenir, et chargés de l'annoncer par le souverain Maître des événements, dont il dût par conséquent conserver inviolablement et religieusement les prédictions? Pour ébranler un fait si indubitable, il ne faudrait rien moins qu'on démontrât en forme, que le recueil des prophéties conservé dans tous les temps avec respect par le peuple juif, et parvenu jusqu'à nous, est l'ouvrage de l'imposture. Une telle démonstration est-elle possible? Est-il même possible d'appuyer de la moindre vraisemblance le plus léger soupçon sur ce sujet? Quel serait l'auteur de cette imposture? Ce ne seraient pas les Chrétiens, puisque c'est de la main des Juifs qu'ils tiennent le recueil dont il s'agit. Serait-ce les Juifs? Mais ce recueil paraît fait tout entier en faveur des Chrétiens. Comment donc les Juifs ennemis des Chrétiens seraient-ils les auteurs d'un ouvrage si favorable aux Chrétiens? Qu'importe que les prophètes juifs ne se contentassent pas d'exprimer de vive voix leurs prédictions, mais qu'ils y joignissent des actions propres à représenter les événements qu'ils prédisaient? Leurs prédictions n'en devenaient que plus sensibles : c'était parler en même temps aux yeux et aux oreilles.

(21) *N. D. C.* Toutes ces expressions, singulières pour le temps où nous vivons, étaient reçues il y a trois mille ans. Que deviendraient Homère, Hésiode, etc., si la critique de l'abbé Bazin avait lieu?

## CHAPITRE XLIV.

### DES PRIÈRES DES JUIFS.

M. l'abbé Bazin, après avoir tâché d'enlever aux livres historiques et prophétiques des Juifs la vénération qui leur est due, est trop conséquent pour ne pas essayer sa critique sur le *Livre des psaumes*. Ce livre contient tout ce qu'il y a de plus important et de plus essentiel dans les premiers. Le laisser subsister ce ne serait pas être d'accord avec lui-même.

En effet, sans remuer avec un travail infini tous les livres de l'Ancien Testament, il ne faut que lire le *Livre des psaumes* (*Psal.* VIII, XLIII, LXXVII, LXXVIII, LXXX, XXXVIII, CIII, CIV, CV, CLXVIII) où sont recueillis tant d'anciens cantiques du peuple de Dieu, pour y trouver dans la plus divine poésie qui fut jamais des monuments immortels de l'histoire de Moïse, de celle des juges, de celle des rois, imprimés par le chant et par la mesure dans la mémoire des hommes.

Peut-on aussi avoir des yeux, et ne pas voir dans ce livre les mystères du Messie déclaré par des prophéties magnifiques et plus claires que le soleil? (*Discours sur l'histoire univers.*, part. II, n. 4.) David le voit, et le chante dans ses psaumes avec magnificence. Souvent il ne pense qu'à célébrer la gloire de Salomon son fils (*Psal.* LXXI, 5, 11, 17); et tout d'un coup ravi hors de lui-même, et transporté bien loin au delà, il voit celui *qui est plus que Salomon en gloire* aussi bien qu'*en sagesse*. Le Messie lui paraît assis sur un trône plus durable que le soleil et que la lune. Il voit à ses pieds *toutes les nations vaincues*, et ensemble *bénies en lui*, conformément à la promesse faite à Abraham. (*Psal.* II, 1 seq.) Il élève sa vue plus haut encore : il le voit *dans les lumières des saints et devant l'aurore, sortant éternellement du sein de son Père, Pontife éternel*, et sans successeur, ne succédant aussi à personne, créé extraordinairement, non selon l'ordre d'Aaron, mais *selon l'ordre de Melchisédech*, ordre nouveau que la Loi ne connaissait pas. Il le voit *assis à la droite de Dieu*, regardant du plus haut des cieux *ses ennemis abattus*. Il est étonné d'un si grand spectacle; et ravi de la gloire de son fils, il l'appelle son *Seigneur*. (*Psal.* CIX, 1 seq.)

Il le voit *Dieu, que Dieu a oint* pour le faire régner sur toute la terre *par sa douceur, par sa vérité et par sa justice*. (*Psal.* XLIV, 3 seq.) Il a assisté en esprit au conseil de Dieu, et a ouï de la propre bouche du Père éternel cette parole qu'il adresse à son Fils unique : *Je t'ai engendré aujourd'hui* (*Psal.* II, 7, 8), à laquelle Dieu joint la promesse d'un empire perpétuel, qui s'étendra *sur tous les gentils, et n'aura point d'autres bornes que celles du monde. Les peuples frémissent en vain; les rois et les princes sont des complots inutiles. Le Seigneur se rit* du haut des cieux de leurs projets insensés et établit malgré eux l'empire de son Christ. (*Ibid.*, 1, 2, 4, 9.) Il l'établit sur eux-mêmes, il faut qu'ils soient les premiers sujets de ce Christ dont ils voulaient secouer le joug. (*Ibid.*, 10 seq.)

Et encore que la gloire du règne de ce grand Messie soit souvent prédite dans les Ecritures sous des idées magnifiques, Dieu n'a point caché à David les ignominies de ce béni fruit de ses entrailles. Il le lui montre abîmé dans la douleur. La croix paraît à David comme le trône véritable de ce nouveau Roi. Il voit *ses mains, ses pieds percés, tous ses os marqués sur la peau*, par tout le poids de son corps violemment suspendu, *ses habits partagés, sa robe jetée au sort* (*Psal.* XXI, 17, 18, 19), *sa langue abreuvée de fiel et de vinaigre* (*Psal.* LXVIII, 22), *ses ennemis frémissent autour de lui, et s'assouvissent de son sang*. (*Psal.* XXI, 8, 13, 14, 17, 21, 22.) Mais il voit en même temps les glorieuses suites de ses humiliations : *Tous les peuples de la terre se ressouvenant de leur Dieu* oublié depuis tant de siècles; *les pauvres venir* les premiers *à la table* du Messie, et ensuite *les riches et les puissants, tous l'adorer et le bénir*, lui présidant dans la grande et nombreuse *Eglise*, c'est-à-dire dans l'assemblée des nations converties, *et y annonçant à ses frères le nom de Dieu* et ses vérités éternelles. (*Ibid.*, 26, 27 seq.)

David, dans le *Livre des psaumes* (*Psal.* CXLIV, VI, XXXVI, LXXIV, CII, XXX, XXIV, XXVI, CXVIII, L, LXIX, XIV), offre une morale où l'esprit de Dieu n'est pas moins visible que dans les prophéties que nous venons d'entendre. Quel autre esprit a pu nous y tracer le portrait d'un homme juste? On nous l'y montre comme un homme pénétré du sentiment de la grandeur de la puissance de Dieu, tremblant devant sa justice, plein de reconnaissance pour ses bienfaits, de confiance en sa bonté, d'espérance en sa miséricorde, du plus tendre amour de sa loi, ne trouvant ses délices que dans cette sainte loi. On nous l'y montre comme pénétré du sentiment de sa propre faiblesse, de sa corruption, de sa pauvreté, n'attendant sa force, sa guérison, son bien que de Dieu seul. On nous l'y montre comme vivant sans tache, pratiquant la justice, parlant selon la vérité qui est dans son cœur, n'usant point de tromperie dans ses paroles, ne faisant point de mal à son prochain, n'écoutant point les calomnies contre ses frères, regardant le méchant comme un néant, honorant ceux qui craignent le Seigneur, fidèle à ses promesses et à ses serments, ne donnant point son argent à usure, ne recevant point de présents pour opprimer l'innocent, etc.

Voilà ce dont M. l'abbé évite avec soin d'instruire ses lecteurs ignorants, qui n'ont jamais lu et qui ne liront jamais les psaumes que dans ses extraits informes. Que leur présente-t-il donc? Quelques textes en forme de prières qu'il n'entend pas lui-même, ou qu'il ne veut pas faire entendre. Voyons s'il prouve bien par les psaumes que les Juifs étaient un peuple charnel et sanguinaire.

Pour prouver qu'ils étaient un peuple charnel, il cite les psaumes CIII et LXVII. Peut-on marquer moins de jugement? Le Psalmiste

s'excite lui-même dans le psaume CIII, à louer Dieu dans la vue de sa grandeur, de sa sagesse et de sa puissance qui éclate dans ses ouvrages, dans les pluies dont il arrose les montagnes pour les rendre fertiles, dans la production du foin pour les bêtes, dans l'herbe pour servir à l'usage de l'homme, dans le pain qu'il fait sortir du sein de la terre pour le fortifier, dans le vin qui réjouit le cœur de l'homme, dans l'huile qui répand la joie sur son visage. Ne peut-on donc point, sans être charnel, célébrer la bonté de Dieu dans ses ouvrages? Ou les pluies, le foin, l'herbe, le blé, le vin, l'huile, tous ces biens accordés à l'homme, ne sont-ils pas des ouvrages de la bonté de Dieu, et dignes de notre reconnaissance?

Si le psaume LXVII a été composé à l'occasion du transport de l'arche à Jérusalem sur la montagne de Sion, qu'y a-t-il de charnel dans les expressions du Psalmiste qui l'appelle la montagne élevée, la montagne grasse, et la personnifie en lui faisant demander aux autres montagnes par une métaphore hardie, pourquoi elles envient cette montagne que Dieu veut habiter et où il habitera éternellement. Voyons si M. l'abbé prouve avec plus de justesse d'esprit par les psaumes que les Juifs étaient un peuple sanguinaire.

Pour le prouver, il cite du psaume II (ỷ 5) ces paroles : *Demandez-moi et je vous donnerai en héritage toutes les nations, vous les régirez avec une verge de fer.*

Du psaume XXVII (ỷ 4) : *Rendez-leur selon leurs œuvres, et selon la malignité de leurs desseins; traitez-les selon que les œuvres de leurs mains le méritent, et donnez-leur la récompense qui leur est due.*

Du psaume XXX (ỷ 18) : *Que les impies qui se sont élevés contre moi rougissent et qu'ils soient conduits dans le sépulcre.*

Du psaume XXXIV (ỷ 2-5) : *Seigneur, prenez vos armes et votre bouclier; tirez votre épée, fermez tous les passages; que mes ennemis soient couverts de confusion, qu'ils soient comme la poussière emportée par le vent, qu'ils tombent dans le piége.*

Du psaume LVIII (ỷ 7) : *Ils souffriront la faim comme des chiens, ils se disperseront pour chercher à manger, et ne seront point rassasiés.*

Du psaume LIX (ỷ 9) : *Je m'avancerai vers l'Idumée, et je la foulerai aux pieds.*

Du psaume LXVII (ỷ 31, 24) : *Réprimez ces bêtes sauvages; c'est une assemblée de peuple semblable à des taureaux et à des vaches. Vos pieds seront baignés dans le sang de vos ennemis, et la langue de vos chiens en sera abreuvée.*

Du psaume LXVIII (ỷ 25, 26) : *Faites fondre sur eux les traits de votre colère, qu'ils soient exposés à votre fureur, que leur demeure et leurs tentes soient désertes.*

Du psaume LXXVIII (ỷ 6) : *Répandez abondamment votre colère sur les peuples à qui vous êtes inconnu.*

Du psaume LXXXII (ỷ 10, 14, 15) : *Mon Dieu, traitez-les comme les Madianites; rendez-les comme une roue qui tourne toujours, comme la paille que le vent emporte, comme une forêt brûlée par le feu.*

Du psaume CVIII (ỷ 6, 7, 9, 10, 11) : *Asservissez-le au pécheur; que le malin soit toujours à son côté droit; qu'il soit toujours condamné quand il plaidera; que sa prière lui soit imputée à péché, que ses enfants soient orphelins et sa femme veuve; que ses enfants soient des mendiants vagabonds; que l'usurier enlève tout son bien.*

Du psaume CXXVIII (ỷ 4, 5, 6) : *Le Seigneur juste coupera leurs têtes : que tous les ennemis de Sion soient comme l'herbe sèche des toits.*

Du psaume CXXXVI (ỷ 9) : *Heureux celui qui éventrera tes petits enfants encore à la mamelle, et qui les écrasera contre la pierre*, etc.

Pour conclure de ces textes que les Juifs étaient un peuple sanguinaire, il faut supposer que les Juifs regardaient les psaumes dont il s'agit comme une production purement humaine, dictée par la haine et par la passion de la vengeance. Car, en supposant qu'ils regardaient ces psaumes comme inspirés par l'esprit de Dieu, il est clair qu'on ne peut plus se les figurer dans leur bouche comme les expressions de leurs sentiments particuliers, mais uniquement comme les expressions des jugements de Dieu même contre les prévaricateurs de ses lois, ou contre les injustes oppresseurs de son peuple. Or, s'il est un fait constant et indubitable, c'est que les Juifs regardaient les *Psaumes* comme inspirés par l'esprit de Dieu. Ce fait est attesté non-seulement par Josèphe, qui met les *Psaumes* au rang des livres inspirés; mais il est encore attesté par Jésus-Christ, par ses apôtres. Jésus-Christ dit expressément (*Luc.* XXIV, 44) qu'il est annoncé dans les *Psaumes* de même que dans les prophètes. Il se fait à lui-même (*Matth.* XXII, 42) l'application du psaume CIX, que lui font aussi saint Pierre (*Act.* II, 34), et saint Paul (*I Cor.* XV, 25; *Hebr.* I, 13; V, 6; X, 13); celle du psaume VIII (*Matth.* XXI, 16), que lui fait aussi saint Paul (*Hebr.* II, 7); celle du psaume XXI (*Matth.* XXVII, 46) dont saint Jean (XIX, 24) lui fait une application particulière; celle du psaume XL (*Joan.* XIII, 18); enfin celle du psaume CXVII (*Matth.* XXI, 42; *Luc.* XX, 17), que lui font aussi saint Pierre (*Act.* IV, 11; *I Petr.* II, 7), et saint Paul. (*Rom.* IX, 33.) On peut encore voir les applications de plusieurs autres psaumes que les apôtres font à Jésus-Christ : entre autres du psaume II par saint Pierre (*Act.* IV, 25) et par saint Paul (*Act.* XIII, 33; *Hebr.* I, 5; V, 5); du psaume XV, par saint Pierre (*Act.* II, 25), et par saint Paul (*Act.* XIII, 35); du psaume XXXIX par saint Paul (*Hebr.* X, 5); du psaume XLIV, par saint Paul (*Hebr.* I, 8), et du psaume LXVIII, par saint Jean (II, 17; XIX, 28), et par saint Paul. (*Rom.* XI, 9; XV, 3.) C'est une conséquence nécessaire que les Juifs qui reconnurent Jésus-Christ pour le Messie sur ces textes tirés des *Psaumes*, les entendaient dans le même sens que Jésus-Christ et les apôtres. On peut même étendre cette conséquence jusqu'aux Juifs rebelles à la voix de

Jésus-Christ et de ses apôtres ; car quoiqu'ils ne convinssent pas de l'application que Jésus-Christ s'en faisait, et que lui en faisaient les apôtres, il ne paraît nulle part qu'ils ne tombassent d'accord que ces endroits convenaient au Messie.

Mais dès que les Juifs regardaient les psaumes dont il est question comme des expressions des jugements de Dieu contre les prévaricateurs de ses lois et contre les oppresseurs de son peuple, c'est-à-dire, comme des prédictions des châtiments dont Dieu devait punir ses ennemis ; en peut-on conclure que ce peuple, en récitant ces sacrés cantiques, fût un peuple sanguinaire ? Est-ce que les jugements de Dieu, qui est la justice même, quand il les fait connaître à ses serviteurs, ne méritent pas leur soumission, leur respect, leur adoration ? La récitation de telles prédictions est propre à exciter dans une âme, non des sentiments de haine et de vengeance, mais plutôt d'admiration et de crainte. Si un juste, à la vue des jugements terribles de Dieu sur ses ennemis, s'écrie naturellement : *Vous êtes juste, et vos jugements sont remplis d'équité !* (*Psal.* CXVIII, 137) il s'écrie aussi en même temps (*Psal.* LXXXIX, 11) : *Qui peut connaître et la grandeur de votre colère, et en comprendre toute l'étendue autant qu'elle est redoutable ?*

Mais, dit-on, les textes cités sont des prières et non des prédictions. D'abord cela est faux de plusieurs, où le futur est expressément employé, comme dans les psaumes II, LVIII, LXVII, CXXVIII, CXXXVI. Et il en est d'autres qui s'expriment de la même manière dans le texte original, quoiqu'ils soient présentés en forme de prières et de versions. D'ailleurs il est ordinaire aux prophètes d'exprimer de différentes manières les prédictions de l'avenir, parlant tantôt comme s'il s'agissait de choses passées, tantôt comme s'ils les voyaient actuellement arrivées, tantôt donnant à ce qu'ils disent un tour de demande et de prière, selon que l'esprit qui les éclaire et qui les meut leur met les paroles à la bouche. Ce qui mérite encore ici une attention particulière, c'est l'attention même qu'a M. l'abbé de confondre dans les psaumes qu'il cite, ceux qui ont le Messie pour objet immédiat avec d'autres qui peuvent avoir un autre objet. Tel est, par exemple, le psaume II dont l'objet est manifestement le Messie. Tel est encore le LXVIII, où le Messie, après avoir représenté à Dieu tout ce que les Juifs lui ont fait souffrir, jusqu'à vouloir étancher sa soif avec du vinaigre, leur annonce tous les maux terribles dont leur cruauté sera punie.

Mais revenons aux psaumes où le Prophète parle peut-être en son nom ; ce serait sans fondement qu'on regarderait ces souhaits et ces prières comme partant d'un mauvais principe, tel que la haine des ennemis et le désir de la vengeance. Ce sont les essors d'un zèle ardent pour les intérêts de Dieu offensé par les crimes des pécheurs. Lorsque les saints prophètes usent de ces expressions vives et animées, ce n'est point à eux-mêmes qu'ils s'arrêtent, ils ne voient que celui qui est outragé en leur personne. Plus ils sont pleins d'amour pour Dieu, plus ils haïssent et détestent les crimes qui attaquent sa sainteté et sa bonté infinie, et Dieu leur découvrant par sa lumière l'endurcissement et l'impénitence des méchants, et la résolution où il est de les punir, ils entrent dans les sentiments de sa justice vengeresse ; ils y consentent et la désirent comme Dieu lui-même en prononce et en exécute l'arrêt, je veux dire sans passion, sans mouvement de haine, sans emportement de colère, par le seul amour de l'ordre et de la justice éternelle. On peut ajouter encore que le Psalmiste, priant au nom de son peuple, avait droit de réclamer la puissance de Dieu contre les ennemis de ce peuple, comme des sujets ont droit de réclamer celle de leur roi contre leurs ennemis injustes : car il ne faut pas oublier que la nature du gouvernement des Juifs était théocratique.

Des remarques si simples montrent la nullité de la conséquence que M. l'abbé Bazin tire des psaumes Il est faux que si les prières contenues dans ces sacrés cantiques avaient été exaucées, il ne fût resté que des Juifs sur la terre Car où ces prières, comme nous venons de l'observer, sont des prédictions faites au nom de Jésus-Christ, ou au nom du Prophète même contre ses persécuteurs et contre ceux du peuple juif, ou enfin en général contre les pécheurs impénitents. Dans le premier cas, elles ont des objets déterminés, de même que dans le second ; dans le troisième cas, elles peuvent n'être pas toujours vérifiées dans ce monde visible, parce qu'elles peuvent être réservées pour l'autre : mais elles n'en seront que plus terribles.

Il n'est pas ici question du sens que les Juifs, depuis Jésus-Christ, donnent à ces divins cantiques, ni des dispositions avec lesquelles ils les récitent. Ce ne sont que des arrêts qu'ils prononcent contre eux, tandis qu'ils persévéreront dans leurs préventions aveugles contre Jésus-Christ. Après l'avoir renoncé, ils ne sont que les porteurs des psaumes de même que de leurs autres Ecritures; c'est à l'Eglise qu'appartiennent leurs livres ; c'est dans ces livres sacrés que ses enfants peuvent puiser les sentiments dont ils doivent être animés, et les expressions dont ils doivent se servir pour demander les secours contre leurs ennemis visibles et invisibles, secours qui se terminent à faire triompher en eux l'amour de la vérité et de la justice : c'est surtout là l'objet des demandes qu'ils adressent à Dieu au milieu des guerres des nations. Ce n'est pas la destruction du peuple ennemi qu'ils demandent : c'est une humiliation salutaire qui dissipe l'illusion de la grandeur et du succès qui les trompent, les fasse rentrer en eux-mêmes, et leur inspire de l'horreur des desseins que Dieu condamne.

Il résulte de ce chapitre que M. l'abbé Bazin ne connaît les psaumes que par ces extraits informes qu'on lui a fournis, ou

qu'il a faits lui-même. S'il avait lu et médité ces divins cantiques, il y aurait vu ce qu'il y a de plus intéressant dans les livres des Juifs, soit historiques, soit prophétiques, soit moraux. Ce ne serait pas un homme respirant la haine de ses ennemis et l'esprit de vengeance qu'il aurait vu dans les textes mêmes qu'il en extrait; ce serait un prophète plein de zèle pour la gloire de Dieu offensé, et qui annonce ses jugements terribles contre l'impie; et il ne douterait pas que les mêmes expressions dans la bouche des enfants de l'Eglise ne fussent des prières pour obtenir la conversion de leurs ennemis, et tout ce qui peut les conduire à une fin si désirable.

## CHAPITRE XLV.

### DE JOSÈPHE, HISTORIEN JUIF.

Josèphe traite, dans ses *Antiquités judaïques*, de l'histoire des Juifs, de leur origine, de la piété de leurs ancêtres, de leur législateur, de leurs lois, de leur religion, des miracles opérés en leur faveur, soit pour les tirer de l'esclavage, soit pour autoriser leurs lois et leur religion, soit pour les introduire dans la terre promise à leurs pères; des grands hommes célèbres par leur vertu et leur valeur, qui les introduisirent dans cette terre et qui les y maintinrent durant plusieurs siècles; enfin des hommes encore plus célèbres par leurs lumières, pour les instruire et perpétuer chez eux la religion. C'en est trop pour que Josèphe ne soit pas l'objet des dédains et des mépris de M. l'abbé, pour lequel les Juifs ne sont qu'une horde d'Arabes errants et vagabonds, leur origine une fiction, leurs ancêtres des noms sans réalité, leur législateur, ou un fourbe ambitieux, ou un symbole personnifié; leurs lois un vol fait aux Egyptiens, leur religion une superstition, leurs miracles des impostures, leurs grands hommes de grands brigands, enfin leurs prophètes de fameux rêveurs.

*L'Histoire* de Josèphe, dit-il, *trouva peu de contradicteurs à Rome; peu de Romains daignaient lire les annales d'une chétive nation d'esclaves, pour qui les grands et les petits avaient un mépris égal. S'il trouve quelques lecteurs, comme un Appion, il en fut traité de menteur et de visionnaire. Les vainqueurs de la terre et les législateurs des nations pouvaient-ils regarder autrement qu'avec un mépris mêlé d'horreur l'Histoire du peuple juif? La Bible, d'où Josèphe tire le fond de son Histoire, était aussi méprisée des Romains que Josèphe lui-même. Tout fut également l'objet des railleries et du profond dédain que les lecteurs conçurent pour l'histoire juive : les apparitions des anges aux patriarches, le passage de la mer Rouge, les dix plaies d'Egypte, l'inconcevable multiplication du peuple juif en si peu de temps et dans un aussi petit terrain, tous les prodiges qui signalèrent cette nation ignorée furent traités avec le mépris qu'un peuple vainqueur de tant de nations, un peuple roi, mais à qui Dieu s'était caché, avait naturellement pour un petit peuple réduit en esclavage.*

Sans nous rendre garants des additions, des retranchements, des omissions que fait Josèphe aux livres sacrés dans ses *Antiquités judaïques*, nous défions l'abbé Bazin de citer aucune histoire profane dont le fond soit plus vrai, et dont l'auteur soit plus instruit des événements, des mœurs, des coutumes et des cérémonies qui concernent le peuple qu'il veut faire connaître à la postérité.

Quelle preuve a M. l'abbé que cette *Histoire* trouva peu de lecteurs à Rome? Il n'en a aucune. Il est assez vraisemblable qu'elle y trouva peu de contradicteurs. Qui eût pu être tenté d'imiter un Appion, réfuté si solidement par Josèphe, et convaincu que son traité contre les Juifs n'était qu'un tissu d'ignorances et de calomnies?

Cette *Histoire des Juifs* put être l'objet du profond dédain des Romains; mais ce profond dédain était-il la suite d'un examen sérieux et réfléchi? L'abbé n'assigne point d'autre fondement à ce dédain des Romains, si ce n'est d'un côté leurs titres fastueux de vainqueurs de la terre et de législateurs des nations; de l'autre l'état humiliant d'esclaves auquel était réduit le peuple juif. Est-ce là un fondement qui puisse paraître bien solide à un homme sensé? Un peuple d'esclaves peut avoir de meilleurs titres de noblesse que ses maîtres, une religion plus pure et appuyée sur des preuves plus solides. En effet, qu'était-ce que le peuple romain envisagé sous diverses faces, si on le compare au peuple juif? Du côté de l'antiquité, ce n'était qu'un peuple nouveau; du côté de la religion, un amas d'erreurs; du côté des preuves, un entassement de chimères. Nous n'achevons pas le parallèle. Nous croyons avoir suffisamment démontré l'antiquité des Juifs, la divinité de leur religion et la réalité des prodiges opérés en leur faveur. Passons aux conséquences que l'abbé tire en finissant ce chapitre.

Josèphe, en racontant les prodiges opérés en faveur du peuple juif, laisse la liberté à ses lecteurs d'en juger comme ils voudront. M. l'abbé en conclut *que cet historien diminue autant qu'il peut la foi qu'on doit aux miracles, et qu'il paraît honteux d'être Juif, lors même qu'il s'efforce de rendre sa nation recommandable à ses vainqueurs.* Nous l'avons vu exaltant de toutes ses forces le mépris que durent faire les Romains de l'*Histoire juive;* il en conclut *qu'il faut pardonner aux Romains, qui n'avaient que le sens commun et qui n'avaient pas encore la foi, de n'avoir regardé l'historien Josèphe que comme un misérable transfuge qui leur contait des fables ridicules pour tirer quelque argent de ses maîtres.*

La première conséquence ne saurait être plus mal déduite. Josèphe, quoique le plus intimement convaincu de la vérité des faits qu'il expose, que pouvait-il faire de mieux que d'user des expressions qu'il emploie en parlant à des hommes du caractère des Romains? Les uns niaient tout, les autres dou-

taient de tout, les autres riaient de tout. Ce que l'on peut assurer, c'est qu'il n'y a pas un mot dans l'ouvrage de Josèphe qui indique qu'il ne crût pas les miracles qu'il raconte, et qu'il fût honteux d'être Juif.

La nullité de la seconde conséquence n'est pas moins sensible. Etait-ce faire un bon usage du sens commun que de juger indigne d'être lu un ouvrage qui roule sur l'objet le plus important à l'homme, sur la religion des Juifs? Etait-ce aimer la vérité que de négliger tout examen des preuves de la divinité de cette religion? Les Romains, dit-on d'un ton ironique, n'avaient pas la foi. Belle raison pour les excuser! Devaient-ils, parce qu'ils n'avaient pas la foi, rejeter les moyens d'arriver à la foi, et par conséquent la lecture sérieuse et assidue d'un ouvrage qui pouvait les y conduire? Ces vainqueurs de la terre étaient trop enflés de leur puissance et de leurs richesses pour ne pas préférer l'erreur qui les flattait à la vérité qui les eût condamnés. Expédions en deux mots ce qu'on va nous dire encore contre Josèphe.

## CHAPITRE XLVI.

### D'UN MENSONGE DE FLAVIEN JOSÈPHE, CONCERNANT ALEXANDRE ET LES JUIFS.

M. l'abbé Bazin, pour donner, sans doute, des leçons aux généraux d'armée, loue Alexandre de s'être emparé, après la bataille d'Issus, de la Syrie, de la ville de Tyr et de l'Egypte, afin de ne rien laisser derrière lui, et d'ôter tous les ports aux flottes de son ennemi; mais il ne le loue que pour tomber sur M. Rollin et sur Josèphe.

Il reproche au pieux Rollin de dire qu'Alexandre ne prit Tyr qu'à cause de la dureté de cette ville envers les Juifs. M. Rollin ne dit pas que cette ville ne fut prise qu'à cause de sa dureté envers les Juifs; mais qu'elle fut prise en punition de la dureté de ses habitants envers les Juifs, comme l'avaient prédit Isaïe (XXIII) et Ezéchiel (XXVI, XXVII, XXVIII) bien des siècles avant l'événement; car quoique la prédiction de ces deux prophètes eût eu en partie son accomplissement dans la prise que Nabuchodonosor fit de cette ville, il y a plusieurs particularités qui paraissent ne pouvoir s'appliquer qu'à celle-ci. La désolation qui lui arriva sous Nabuchodonosor ne regardait que la vieille ville de Tyr : celle de l'île n'y fut pas enveloppée. Cependant les prophéties marquent clairement, en quelques endroits, que la désolation regardait l'une aussi bien que l'autre; et il n'y a qu'Alexandre qui ait ruiné celle qui était dans l'île, aussi bien que celle qui était dans le continent. Il démolit tout à fait la vieille pour faire la chaussée dont il avait besoin pour attaquer la nouvelle; et quand il l'eut prise, il y mit le feu, et en fit passer au fil de l'épée ou mit dans l'esclavage tous les habitants.

L'abbé Bazin accuse Josèphe de mensonge : en voici le fondement en peu de mots. Les Tyriens, adonnés entièrement au commerce, négligeaient l'agriculture, et tiraient leurs denrées des pays voisins, surtout de la Galilée, de la Samarie, de la Judée. Quand Alexandre forma le siége de leur ville, il ne put tirer des vivres que des mêmes lieux. Il fit donc sommer ces pays de lui en fournir. Les Samaritains obéirent promptement et lui envoyèrent même des troupes : mais les Juifs fidèles aux Perses s'en excusèrent. Alexandre, peu accoutumé, après tant de victoires, à trouver de la résistance à ses ordres, résolut de les aller traiter aussi rigoureusement qu'il avait traité les Tyriens. Il part plein de colère, mais il est changé à la vue du souverain pontife qui vient au-devant de lui avec les sacrificateurs revêtus de leurs habits de cérémonie, et précédés de tout le peuple habillé de blanc. Il adore, en la personne de ce pontife, le Dieu, dont ce pontife portait le nom sacré sur une lame d'or posée sur sa tiare et sur son front, et déclare que, lorsqu'il était encore à Die en Macédoine, ce Dieu lui avait apparu en songe sous la forme et les habits de ce grand prêtre, et lui avait dit de passer hardiment le détroit de l'Hellespont, l'assurant qu'il serait à la tête de son armée, et qu'il le rendrait victorieux des Perses. Il embrasse ensuite le souverain sacrificateur et les autres prêtres, et, marchant au milieu d'eux, arrive à Jérusalem, monte au temple, et y offre à Dieu des sacrifices. On lui montre des prophéties qui prédisent ses victoires : ce sont celles de Daniel (VIII, 9); il accorde aux Juifs toutes leurs demandes. (JOSEPH. *Antiq. Jud.*, lib. XI, c. 7, 8, 9.)

Ce qui choque M. l'abbé dans ce récit, c'est le merveilleux; cette apparition de Dieu sous la forme du grand pontife des Juifs à Alexandre en Macédoine; cette exhortation qu'il lui fait de passer en Asie; le dessein de cette expédition que ce prince forme en conséquence; cet ordre, que le grand pontife reçoit en songe d'aller au-devant d'Alexandre irrité contre les Juifs; ce respect dont le monarque est saisi à la vue du pontife, non pour la personne du pontife, mais, ainsi qu'il le déclare lui-même à Parménion, pour le Dieu dont le nom sacré *Jéhovah* était gravé sur la lame d'or que ce pontife portait sur son front. Ce sont, sans doute, ces merveilles qui choquent l'abbé.

Mais comment concevoir ce changement subit d'Alexandre? Il part de Tyr, ne respirant que le renversement de Jérusalem et le carnage de ses habitants, et le voilà plein de douceur, plein d'amitié pour le pontife Jaddus, offrant des sacrifices au Dieu que les Juifs adorent, ne rejetant aucune des demandes que lui font les Juifs, se laissant animer de la plus vive confiance, qu'il est ce prince grec qui doit triompher de la Perse selon les prophéties de Daniel qu'on lui montre. Comment, répétons-le, concevoir ce changement d'Alexandre, sans le merveilleux décrit par Josèphe, c'est-à-dire sans faire intervenir ici une providence particulière?

Si Josèphe dans le récit de cet événement est répréhensible, c'est de supposer qu'Alexandre partit après la prise de Tyr pour

aller faire le siége de Gaza, avant de venir à Jérusalem. La bévue est visible : il fallait passer près de Jérusalem pour se rendre à Gaza; et Alexandre était trop sage pour laisser derrière lui une place aussi forte que Jérusalem. A cela près, l'abbé Bazin ne méritait-il pas mieux que Josèphe le titre de romancier? Passons au chapitre suivant.

## CHAPITRE XLVII.

### DES PRÉJUGÉS POPULAIRES AUXQUELS LES ÉCRIVAINS SACRÉS ONT DAIGNÉ SE CONFORMER PAR CONDESCENDANCE.

Quiconque désire sincèrement de connaître Dieu, sa grandeur, sa puissance, sa sagesse, sa sainteté, sa bonté, sa justice; quiconque désire sincèrement de se connaître soi-même, ses devoirs, sa destination, l'origine de ses misères et le remède à ses misères, est maître de puiser ces connaissances salutaires dans nos livres sacrés. Quelle abondance de lumières n'y brille pas sur ces sujets d'où dépend le bonheur ou le malheur de notre destinée éternelle! Une exposition curieuse de la nature des corps dont cet immense univers est l'assemblage, nous serait-elle plus utile? Serait-elle même à la portée de nos esprits renfermés dans des bornes si étroites? Ce qu'il nous importe de savoir, c'est l'usage que nous devons faire de ces corps : et c'est encore sur cet usage que nous pouvons trouver, dans les livres saints, des instructions admirables. Pour les proportionner à la capacité de tous les hommes, l'Esprit-Saint les tire des objets sensibles, parle de ces objets suivant l'impression qu'ils font sur nos sens, et non suivant ce qu'ils sont en eux-mêmes. On ne peut donc conclure des expressions qu'il emploie en nous en parlant qu'il se conforme aux préjugés populaires. Les préjugés populaires vont au delà du rapport des sens en attribuant aux objets des propriétés qui ne leur conviennent pas; au lieu que rien n'est plus exact que des expressions qui se bornent à rendre le rapport des sens. Appliquons ce principe si clair à quelques exemples.

Moïse, en parlant du soleil et de la lune, les appelle des corps de lumière, dont l'un préside au jour, l'autre à la nuit. Il est certain que, suivant le rapport de nos sens, la lune est pour nous un flambeau plus lumineux que les étoiles; ainsi, c'est parler exactement de la lune que de l'appeler un corps de lumière relativement à nos sens, quoiqu'elle ne fasse que réfléchir la lumière du soleil. L'expression de Moïse est populaire, mais non conforme au préjugé populaire. Pour qu'elle y fût conforme, il faudrait que Moïse eût dit de la lune qu'elle est en elle-même un corps de lumière; ce qu'il ne dit assurément pas.

Il en est de même des expressions dont usent nos écrivains sacrés en parlant des qualités des animaux. Il est certain que relativement à nos sens, les animaux imitent, par leurs divers mouvements, les passions de l'homme, ses vertus, ses vices, sa raison même. Mais tout cela n'est-il en eux qu'un jeu de leur mécanisme? ou suppose-t-il en eux de la connaissance, du sentiment, du raisonnement suivant le préjugé populaire? C'est ce qu'assurément on ne trouvera pas dans nos écrivains sacrés. Leurs expressions, en parlant des animaux, sont donc exactes et nullement conformes aux préjugés populaires. Ils disent des animaux ce que les yeux y découvrent, et rien de plus. Est-ce là que se bornent les préjugés populaires? Leurs idées d'ailleurs sur l'origine et la nature des animaux, s'accordent aussi peu avec ces préjugés. Ecoutons présentement M. l'abbé.

I. *Le serpent*, dit-il, *passait, dans l'antiquité, pour le plus habile de tous les animaux. L'auteur du Pentateuque veut bien dire que le serpent fut assez subtil pour séduire Eve.*

Chaque bête a reçu de Dieu certaines dispositions qui lui sont particulières. Elles ont toutes une sorte d'esprit et même de finesse pour se conserver ou pour se défendre. Mais les vestiges d'une artificieuse malignité sont plus sensibles dans le serpent. Il est plein de ruses et de voies obliques, n'allant à ses fins que par des moyens détournés, et ayant pour caractère propre d'employer ces détours, et de se replier en cent façons. Il est assez vraisemblable que l'antiquité ne s'arrêtait pas à ces dispositions extérieures du serpent, et qu'elle ne les regardait que comme des suites et des effets de quelques propriétés intérieures semblables à celles qui sont propres à un homme artificieux et dissimulé. Mais il n'est nullement vraisemblable qu'un préjugé si grossier fût le fondement de l'opinion si répandue dans l'antiquité au sujet de l'immortalité dont le serpent avait dépouillé l'homme pour s'en revêtir. Il est manifeste qu'une telle opinion, si ancienne et si commune aux nations, était fondée sur la tradition primitive, mais obscurcie et corrompue, du malheur arrivé au premier homme par l'artifice du serpent séducteur, tradition conservée dans sa pureté par Moïse. Si ce grand homme, allant nous décrire la tentation d'Eve, représente le serpent comme le plus fin des animaux de la terre, ce n'est pas qu'il le croie plus pensant et plus spirituel; il n'en parle ainsi que relativement à ses dispositions extérieures comme plus propres à servir de voile au tentateur. Les discours qu'il fait ici tenir au serpent sont trop raisonnés, trop dégagés des sens, trop dépendants d'idées intellectuelles pour convenir à une bête. Le serpent n'est donc ici que l'instrument d'un autre agent : c'est donc sans fondement qu'on impute à Moïse de se conformer ici au préjugé populaire.

II. *On attribuait quelquefois la parole aux bêtes : l'écrivain sacré fait parler le serpent et l'ânesse de Balaam.*

L'écrivain sacré ne suit point encore le préjugé populaire : la nature seule du discours qu'il attribue au serpent, suffit pour montrer qu'il ne l'en regarde pas comme auteur. C'est à un miracle qu'il attribue le discours de l'ânesse à Balaam.

III. *Les étoiles*, dit l'abbé Bazin, *étaient*

*regardées comme des points dans les nuées : l'auteur divin se proportionne à cette idée vulgaire, et dit que la lune fut faite pour présider aux étoiles. L'opinion commune était que les cieux étaient solides ; on les nommait, en hébreu, « Rakiak, » mot qui répond à une plaque de métal, à un corps étendu et ferme, que nous traduisîmes par firmament. Il portait des eaux, lesquelles se répandaient par des ouvertures. L'Ecriture se proportionne à cette physique.*

L'auteur de la *Genèse* (I, 16) ne dit point que les étoiles soient des points dans les nuées, ni que la lune ait été faite pour présider aux étoiles; mais il dit que Dieu fit la lune pour présider à la nuit, et qu'il fit aussi des étoiles.

L'auteur sacré représente les cieux comme une étendue ferme; il place des eaux au-dessus de cette étendue; il les fait descendre par des ouvertures pour inonder la terre au temps du déluge. Qu'y a-t-il en cela de contraire à la bonne physique, selon le rapport de nos yeux? N'apercevons-nous pas cette étendue immense, comme aussi ferme que si c'était un corps solide? Qu'est-ce que ce bleu céleste qui s'offre à notre vue dans un jour serein, sinon des eaux atténuées et subtilisées? Peut-on mieux exprimer la violence avec laquelle ces eaux condensées tombèrent au temps du déluge, qu'en les faisant tomber comme par de larges ouvertures? L'auteur sacré n'a donc rien ici de commun avec l'opinion qui faisait des cieux un corps solide.

IV. *Les Indiens, les Chaldéens, les Persans imaginèrent que Dieu avait formé le monde en six temps. L'auteur de la Genèse, pour ne pas effaroucher la faiblesse des Juifs, représente Dieu formant le monde en six jours, quoiqu'un mot et un instant suffisent à sa toute-puissance.*

Sans doute un mot et un instant suffisent à la toute-puissance de Dieu pour opérer tout ce qu'il lui plaît; mais sa puissance éclate-t-elle moins lorsqu'il opère quand il met quelque intervalle dans ses opérations? Si son ouvrage en six jours ne diminue en rien l'éclat de sa puissance, il sert à faire briller sa liberté. La division du temps en sept jours, commune à toutes les nations, est une preuve bien manifeste de la vérité du récit de Moïse; car elle ne peut avoir d'autre origine que l'origine même de toutes les nations. Ainsi Moïse récitait un fait, et les Indiens, les Chaldéens, les Persans en imaginaient.

V. *Un jardin, des ombrages étaient un très-grand bonheur dans les pays secs, brûlés du soleil; le divin auteur place le premier homme dans un jardin.*

C'est plaisanter sottement. Dieu devait à sa bonté de rendre heureuse sa créature innocente, de la placer par conséquent dans un lieu délicieux et abondant en toutes sortes de fruits.

VI. *On n'avait point d'idée d'un être purement immatériel; Dieu est toujours représenté comme un homme; il se promène à midi dans le jardin; il parle et on lui parle.*

Le Dieu de Moïse est le Créateur de l'univers. Comment ose-t-on donc avancer que Moïse n'avait aucune idée d'un être immatériel? Est-ce que le Créateur de l'univers peut être matériel? S'il y a des athées, ce ne peuvent être que des hommes à imagination, lesquels ne pouvant se représenter le Créateur, ni sous aucune image, ni sous aucune figure, en nient l'existence. Il est impossible, en effet, de concevoir le Créateur de l'univers, sinon comme une intelligence dont la volonté est souverainement efficace. En effet, si vous vous le figuriez comme un corps, ou même si vous lui donniez un corps faisant partie de son essence, vous ne pourriez lui refuser un corps infini. Où le placeriez-vous donc? Serait-ce hors de l'univers, ou serait-ce dans l'univers? L'une et l'autre place impliquent également. Les corps étant impénétrables, un corps infini exclurait tout autre corps, par conséquent serait incompatible avec la création de l'univers. Non-seulement le Dieu de Moïse est le Créateur, mais il est encore *Celui qui est* (*Exod.* III, 14); il n'est même le Créateur que parce qu'il est Celui qui est. Or, l'Etre par soi ne peut ni être corps, ni avoir un corps qui fasse partie de son essence; car un corps est un être imparfait; par conséquent il ne peut avoir l'existence que parce qu'il l'a reçue, et en cela consiste la différence entre l'être parfait et l'être imparfait. Le parfait n'ayant rien au-dessus de lui, ne peut avoir de cause, par conséquent ne peut recevoir l'existence, et il l'a nécessairement par lui-même; au lieu que l'imparfait la peut recevoir, parce qu'il peut avoir une cause, savoir l'être parfait.

Mais sur quel prétexte avancera-t-on que Moïse n'avait aucune idée d'un être immatériel? *Selon Moïse*, répond-on, *Dieu marche dans le jardin; il parle et on lui parle.* Quel prétexte! Quoi? il n'y a qu'un être matériel qui puisse produire le mouvement d'un homme qui marche, former les sons d'un homme qui parle, entendre les sons d'un homme qui lui parle? Est-ce que le Créateur, qui, par sa volonté toute-puissante, est l'auteur du mouvement, de même que de la voix de l'homme, ne pouvait, par la même volonté, modifier l'air, soit pour donner à Adam et à Eve la sensation du bruit que fait l'homme en marchant, soit pour lui donner la sensation de la voix d'un homme qui parle et des idées attachées à cette voix?

Au reste, où est l'impossibilité que Dieu même ait voulu se montrer au premier homme sous des symboles sensibles? Ne se montra-t-il pas dans la suite sous une figure humaine à Abraham, à Jacob, à Moïse? La vérité la plus inculquée dans nos livres saints, et la plus conforme à la raison, est l'unité d'un Dieu seul digne de nos adorations; vérité néanmoins presque universellement défigurée et méconnue, hors de la nation juive, durant tant de siècles. Une autre vérité qui n'est pas moins inculquée dans nos livres saints, mais qui est supé-

rieure à la raison, est qu'en Dieu il y a plusieurs personnes : le caractère de la première est d'être l'invisible, que l'homme n'a jamais vu et qu'il ne peut voir; l'autre est représentée comme ayant apparu à plusieurs patriarches; l'une et l'autre de ces personnes sont certainement le même Etre en nature, ayant les mêmes attributs, les mêmes titres, entre autres celui de *Jéhovah*, c'est-à-dire *Celui qui est*, l'Eternel, le Parfait, l'Indépendant. Où est, encore une fois, la difficulté que l'Etre tout-puissant ait formé un corps par lequel il ait voulu manifester sa présence et faire entendre ses volontés? N'est-ce pas lui qui est le formateur de nos corps, qui les meut à l'occasion des désirs de notre âme, qui produit les sons articulés quand nous voulons communiquer nos idées, qui transmet ces sons jusqu'à l'organe de l'ouïe de ceux à qui nous voulons communiquer nos idées, et qui fait passer ces idées jusqu'à leur âme? Quoi! a-t-il besoin de causes occasionnelles pour produire ces divers effets? Ce n'est donc pas un préjugé populaire auquel se conforment ici nos écrivains sacrés ; c'est un fait qu'ils nous découvrent.

VII. *Le mot âme, « Ruach, »* dit l'abbé Bazin, *signifie le souffle de la vie. Ce mot « âme » est toujours pris pour la vie dans le Pentateuque.*

*Ame* ne s'appelle point en hébreu *Ruach*, mais *Nephesh*. On doit prononcer *Rouach* et non *Ruach*. Ce mot signifie souffle, et si l'on veut, souffle de vie; mais non la vie proprement dite, qui s'appelle en hébreu *Chaiah*.

Le mot *âme*, dans le *Pentateuque*, est-il pris dans le même sens quand il est appliqué à l'homme et aux animaux? Quand il est appliqué aux animaux, il signifie la vie du corps qui consiste, selon Moïse, dans le sang. N'est-ce que dans ce sens que Moïse l'applique à l'homme? C'est-à-dire ne connaît-il dans l'homme que la vie du corps qui consiste dans le sang? Selon lui, Dieu fait l'homme à son image et à sa ressemblance; or, certainement, ce n'est pas à l'image et à la ressemblance de son corps, puisqu'il n'est pas corporel; il y a donc dans l'homme une autre substance que son corps, puisqu'il est fait à l'image et à la ressemblance de Dieu; l'âme de l'homme est donc une substance différente du sang de son corps; ou, si l'on veut, il y a une autre vie dans l'homme que celle qui réside dans son sang. Et certes l'origine que Moïse donne à l'âme des animaux est bien différente de celle qu'il donne à l'âme de l'homme. Il fait sortir de la terre ou des eaux l'âme des animaux, de même que leur corps. (*Gen.* I, 2.) Il fait bien aussi sortir de la terre le corps de l'homme (*Gen.* II, 7); mais est-ce de cette source qu'il fait sortir l'âme de l'homme : c'est du souffle de Dieu même (*Gen.* I, 26, 27), lequel certainement n'est pas matériel : donc l'effet qui en sort ne saurait être qu'une substance spirituelle. La vie du corps de l'homme lui est bien commune avec les animaux : elle consiste dans le sang; mais il y a en lui une vie qui n'a rien de commun avec les animaux : c'est la vie d'intelligence et de raison, qui est l'image de Dieu et qui est l'effet de son souffle divin. Au reste, quoique dans le texte original il y ait quelques termes communs à l'âme des animaux et à celle de l'homme, le mot *Neschema* n'est jamais appliqué qu'à celle de l'homme.

VIII. *On croyait qu'il y avait des nations de géants, et la Genèse veut bien dire qu'ils étaient les enfants des anges et des filles des hommes.*

Comment ose-t-on mettre au rang des préjugés populaires ce que dit Moïse des géants avant et même après le déluge? Il ne s'agit pas ici des fictions chimériques des poëtes sur ce sujet; mais qu'il y ait eu un grand nombre d'hommes anciennement d'une taille bien supérieure à l'ordinaire, et peut-être plus fameux encore par le crime et l'impiété que par la force et la hauteur de leur taille; c'est un fait attesté par les histoires anciennes et modernes les plus authentiques. (D. CALMET, *Dissert.*) Il est tout naturel d'entendre, par les enfants de Dieu, non les anges, mais les descendants de Seth. De même que par les filles des hommes, les filles de la race de Caïn, d'où naquirent ces géants dont parle Moïse.

IX. *On accordait aux brutes une espèce de raison. Dieu daigne faire alliance après le déluge avec les brutes comme avec les hommes.*

Plaisante preuve, que l'écrivain sacré donne ici dans le préjugé populaire au sujet des animaux! Qui ne voit que l'alliance n'est ici faite qu'avec l'homme, et que les animaux n'y sont compris, plutôt que les végétaux, que parce qu'ils font la partie de son domaine dont un nouveau déluge le priverait, au lieu que les végétaux peuvent y être conservés.

X. *Personne ne savait ce que c'est que l'arc-en-ciel; il était regardé comme une chose surnaturelle, et Homère en parle toujours ainsi. L'Ecriture l'appelle l'arc de Dieu, le signe de l'alliance.*

Conclure que Moïse ignorait ce qu'était l'arc-en-ciel, parce qu'il le donne pour le signe de l'alliance que Dieu avait faite avec Noé, est-ce bien raisonner? L'abbé Bazin pourrait-il bien démontrer qu'avant le déluge il y ait eu ces pluies irrégulières, ces vents si variables, ces vicissitudes de temps que nous éprouvons et qui sont si contraires à la santé de l'homme, et qu'ainsi l'arc-en-ciel ait paru avant le déluge? N'y a-t-il pas plutôt lieu de penser que Dieu, qui avait créé l'homme pour vivre immortel s'il n'eût point péché, avait créé la terre et l'atmosphère dans une disposition propre à conserver la bonne constitution du corps de l'homme, et qu'il y faisait régner une température toujours égale; qu'une rosée épaisse tombait toutes les nuits, arrosait et fertilisait toute la terre, et qu'ainsi il n'y avait point lieu à faire paraître l'arc-en-ciel;

que cela a duré jusqu'au temps du déluge, et était en partie la cause de la longue vie des hommes? C'est là l'idée que Moïse semble nous donner en disant (*Gen.* II, 5) : *Nondum enim pluerat Dominus Deus super terram..... Sed fons* (ou selon l'hébreu *ros* ou *vapor*) *ascendebat e terra, irrigans universam superficiem terræ;* et lorsqu'il parle de l'arc-en-ciel après le déluge, il fait parler Dieu au futur (*Gen.* IX, 13, 14). *Arcum meum ponam in nubibus..... apparebit arcus meus in nubibus;* ce qui donne à entendre clairement que l'arc-en-ciel n'avait point paru jusqu'alors. Mais quand même on conviendrait que l'arc-en-ciel aurait paru avant le déluge, Dieu n'aurait-il pas pu le donner à l'homme comme un signe de la promesse qu'il faisait à l'homme de ne plus envoyer de déluge sur la terre? Et quoi de plus propre à rassurer l'homme dans les temps orageux, que ce phénomène qui suppose le retour du soleil, dont les rayons brisés et réfléchis dans une nuée pluvieuse renvoient à l'œil un tissu de couleurs si douces et si agréables?

XI. *Parmi beaucoup d'erreurs auxquelles le genre humain a été livré, on croyait qu'on pouvait faire naître les brebis de la couleur qu'on voulait en présentant cette couleur aux mères avant qu'elles conçussent; l'auteur de la Genèse dit que Jacob eut des brebis tachetées par cet artifice.*

Où est la preuve que les anciens eussent l'opinion que l'abbé Bazin leur prête? Au reste, Moïse rend compte ici d'un fait, sans dire que le moyen employé par Jacob pour avoir des brebis tachetées fût naturel ou surnaturel. Ce que l'on peut donc conclure du récit de Moïse, c'est que si ce moyen n'est pas naturel, Dieu le rendit efficace pour dédommager son serviteur des injustices de Laban à son égard; mais on ne peut rien conclure ni pour ni contre l'opinion des anciens sur ce sujet.

XII. *Toute l'antiquité se servait de charmes contre les morsures des serpents; et quand la plaie n'était par mortelle, ou qu'elle était heureusement sucée par des charlatans nommés psylles, ou qu'enfin on avait appliqué avec succès des topiques convenables, on ne doutait pas que les charmes n'eussent opéré. Moïse éleva un dieu serpent d'airain, dont la vue guérissait ceux que les serpents avaient mordus. Dieu changeait une erreur populaire en une vérité nouvelle.*

Quel rapport entre les charmes employés par l'erreur contre les morsures des serpents, et l'élévation du serpent d'airain par Moïse dans le désert, dont la vue guérit les Israélites de leurs blessures? Est-ce par des charmes, par des psylles, par l'application de quelques topiques qu'arriva la guérison des Israélites? Il est également insensé ou de nier le fait ou de l'admettre sans miracle (22).

XIII. *Une des plus anciennes erreurs était l'opinion que l'on pouvait faire naître des abeilles d'un cadavre pourri. Cette idée était fondée sur l'expérience journalière de voir des mouches et des vermisseaux couvrir les corps morts des animaux. De cette expérience qui trompait les yeux, toute l'antiquité avait conclu que la corruption est le principe de la génération, puisqu'on croyait qu'un corps mort produisait des mouches. On se figurait que le moyen sûr de se procurer des abeilles était de préparer les peaux sanglantes des animaux de la manière requise pour opérer cette métamorphose. On ne faisait pas réflexion combien les abeilles ont d'aversion pour toute chair corrompue, combien toute infection leur est contraire. La méthode de faire naître ainsi des abeilles ne pouvait réussir; mais on croyait que c'était faute de s'y bien prendre. Virgile, dans son quatrième chant des « Géorgiques, » dit que cette opération fut heureusement faite par Aristée; mais aussi il ajoute que c'est un miracle, « mirabile monstrum. » C'est en rectifiant cet antique préjugé qu'il est rapporté que Samson trouva un essaim d'abeilles dans la gueule d'un lion qu'il avait déchiré de ses mains.*

Il n'y a guère d'erreur plus grossière que l'opinion des anciens sur la génération de quelques animaux par la corruption. C'était bien peu connaître la structure admirable du plus petit insecte. L'art qui s'y fait voir jusque dans les moindres parties de son corps surpasse infiniment tous les chefs-d'œuvre de l'industrie humaine. Les mouches et les vermisseaux peuvent déposer leurs œufs sur des cadavres. La corruption peut les y faire éclore, mais elle ne peut les y faire naître. Aussi l'auteur du *Livre des Juges* (XIV, 8) ne dit pas que l'essaim d'abeilles que Samson trouva dans la gueule du lion qu'il avait tué fût né de ce cadavre. Il ne paraît en aucune sorte qu'il regardât cet événement comme naturel. Pouvait-il en effet lui paraître naturel qu'après quelques jours, un essaim d'abeilles fût né et eût formé un rayon de miel dans la gueule du lion? Il regardait sans doute cet événement comme ayant été préparé par une providence particulière pour servir de matière à l'énigme que devait proposer Samson, et qui devait lui fournir l'occasion de faire usage de sa force contre les ennemis du peuple de Dieu.

XIV. *C'était encore une opinion vulgaire que l'aspic se bouchait les oreilles, de peur d'entendre la voix de l'enchanteur. Le Psalmiste se prête à cette erreur en disant* (*Psal.* LVII, 5) : « *Tel que l'aspic sourd qui bouche ses oreilles, et n'entend point les enchantements* (23). »

(22) *N. D. C.* Où l'abbé Bazin a-t il pris que le serpent d'airain fut élevé comme un dieu? N'était-ce pas plutôt une figure sensible et prophétique du Sauveur du monde, placé et élevé sur la croix entre le ciel et la terre pour consommer son holocauste, dans lequel le genre humain devait trouver la source de son salut éternel, comme les Israélites trouvaient leur salut temporel à la vue du serpent d'airain. L'abbé Bazin aurait dû écouter avec admiration le Sauveur lui même, qui lui explique clairement cette figure : *Il faut*, dit-il (*Joan.* III, 14), *que le Fils de l'homme soit élevé, comme Moïse a élevé le serpent d'airain dans le désert.*

(23) *N. D. C.* Serait-il enfin si difficile de prou-

Que les hommes ayant le secret naturel de rendre doux des serpents, ou d'empêcher leur morsure d'être venimeuse, et que ce secret les ait fait passer pour des enchanteurs ; que d'autres ayant réussi quelquefois à produire le même effet par le secours des démons ; et que souvent, Dieu le permettant ainsi, ils aient été la dupe de leur art magique ; tout cela est très-possible. Le Psalmiste, supposant ces faits sans les affirmer, compare la fureur de ses ennemis à celle du serpent et de l'aspic qui n'entendent point la voix de l'enchanteur, comme s'ils se bouchaient les oreilles. Voilà l'image naturelle de mes ennemis : ils ne veulent point entendre la voix de mon innocence, que j'ai pris tant de soin de faire arriver jusqu'à leurs oreilles (24).

XV. *L'ancienne opinion que les femmes font tourner le vin, le lait, empêchent le beurre de se figer, et font périr les pigeonneaux dans les colombiers quand elles ont leurs règles, subsiste encore dans le petit peuple, ainsi que les influences de la lune. On crut que les purgations des femmes étaient les évacuations d'un sang corrompu, et que si un homme approchait de sa femme dans ce temps critique, il faisait nécessairement des enfants lépreux et estropiés : cette idée avait tellement prévenu les Juifs que le « Lévitique » chapitre* XX, *condamne à mort l'homme et la femme qui se seront rendu le devoir conjugal dans ce temps critique.*

M. l'abbé Bazin met sous les yeux de son lecteur ces divers préjugés populaires au sujet de l'accident ordinaire au sexe, pour rendre méprisable la loi du *Lévitique*, ch. XX, 18, qui condamne à la mort l'homme qui s'approche de la femme dans le temps qu'elle souffre cet accident, et la femme qui se montre en cet état. Mais n'est-il pas digne de mépris lui-même? Y a-t-il un seul mot dans le *Lévitique* qui indique que la loi dont il s'agit était fondée sur les préjugés populaires rapportés par notre contempteur? Pourquoi d'ailleurs ne fait-il point observer que cette loi, qui soumet à la mort le crime quand il devient public, ne le soumet, quand il est caché, qu'à la peine des autres impuretés légales? (*Levit.* XV, 24). Pour juger des motifs du législateur, il faudrait avoir des connaissances dont nous sommes privés entièrement, sur la nature du climat du pays et du tempérament de ses habitants dans ce temps-là, où des maladies, très-rares aujourd'hui, étaient fort communes. Quand le commerce dont il s'agit n'eût été contraire ni à la fin du mariage, ni à la santé les enfants qui en pouvaient naître, l'incontinence de ceux qui en usaient était-elle excusable (25) ?

M. l'abbé en vient enfin au Nouveau Testament pour y trouver des preuves que les écrivains sacrés ont suivi les préjugés populaires Nous venons de voir qu'il n'a pas lieu de s'applaudir de ses preuves sur l'Ancien Testament : voyons s'il réussira mieux sur le Nouveau.

XVI. *Enfin*, dit-il, *l'Esprit-Saint veut bien se conformer tellement aux préjugés populaires, que le Sauveur lui-même lui dit qu'on ne met jamais le vin nouveau dans de vieilles futailles, et qu'il faut que le blé pourrisse pour mûrir. Saint Paul dit aux Corinthiens, en voulant leur persuader la résurrection : « Insensés, ne savez-vous pas qu'il faut que le grain meure pour se vivifier ? » On sait bien aujourd'hui que le grain ne pourrit ni ne meurt en terre pour lever; s'il pourrissait, il ne lèverait pas ; mais alors on était dans cette erreur, et le Saint-Esprit daignait en tirer des comparaisons utiles. C'est ce que saint Jérôme appelle parler par économie.*

Le premier exemple cité par M. l'abbé est une preuve qu'il écrit sans réflexion. Jésus-Christ, après une réponse solide aux disciples de Jean qui lui demandent pourquoi ses disciples ne jeûnent pas, emploie une comparaison pour montrer que ses disciples ne sont pas encore capables de ces austérités ; et il la tire non d'un préjugé populaire, mais d'un usage commun aux Juifs, et fondé sur une très-bonne raison qu'il ne dédaigne pas de donner. *L'on ne met point de vin nouveau dans de vieilles outres* (c'est-à-dire des peaux de boucs préparées et cousues en forme de sacs), *parce que si on le fait les outres se rompent, le vin se répand, et les outres sont perdues...* (*Matth.* IX, 17), etc. D'où il était aisé aux disciples de saint Jean de conclure qu'il fallait attendre que ses disciples eussent été renouvelés par le Saint-Esprit, pour les faire entrer dans les voies dures de la pénitence.

Les deux exemples suivants fournissent à M. l'abbé la matière de la plus pitoyable chicane. Des gentils témoignent à Philippe

ver à l'auteur, qui se dit abbé Bazin, que cet événement est même naturellement possible? Qui lui a dit que cet essaim était éclos de la gueule du lion, et qu'il ne venait pas d'ailleurs? Tout le monde connaît les migrations des essaims d'abeilles : d'un moment à l'autre leurs colonies se transplantent et s'établissent au premier endroit qui leur est convenable ; la gueule du lion pouvait être desséchée et réduite en squelette, propre par conséquent à recevoir une colonie d'abeilles. Ces insectes travaillent avec beaucoup de célérité, eu égard à leur nombre et à leur ardeur.

(24) *N. D. C.* Il faut avoir la manie d'épiloguer pour critiquer jusqu'aux comparaisons : les comparaisons se tirent de la nature, ou même des préjugés avoués, ou non reçus. Et que deviendrait Homère, si on le critiquait avec autant de petitesse d'esprit ? ce serait l'ouvrage, je ne dirai pas le moins vrai, mais le plus mince et le moins vraisemblable qui eût jamais paru.

(25) *N. D. C.* On dirait que le prétendu philosophe que nous réfutons n'a voulu écrire que pour en imposer aux ignorants dans la physique. Il prétend prescrire contre l'expérience de tous les temps ; il veut faire croire qu'un sang même qui ne serait pas corrompu ne serait pas propre à causer des fermentations, et par là même des altérations en certains cas. Il faut le renvoyer aux leçons de chimie : il y apprendra que le mélange des liqueurs les moins corrompues produit souvent des effervescences et des altérations. Il devrait en attendant s'abstenir de parler de matières dans lesquelles il paraît aussi neuf.

le désir de voir Jésus, dont voici la réponse: *L'heure est venue que le Fils de l'homme doit être glorifié* par la foi que toutes les nations auront en son nom. Mais il faut qu'il meure auparavant. Car *en vérité, en vérité je vous le dis : si le grain de froment ne meurt après qu'on l'a jeté en terre, il demeure seul : mais quand il est mort, il porte beaucoup de fruit.* (*Joan.* XI, 23, 24.)

Saint Paul, après diverses preuves de la résurrection de nos corps, se fait cette objection : *Comment les morts ressuscitent-ils? quel est le corps dans lequel ils reviendront?* A quoi il répond : *Ce que l'on sème ne prend point de vie, s'il ne meurt auparavant.* (*I Cor.* XV, 35, 36.) Pour ce qui est de l'état dans lequel se retrouveront ces corps ressuscités, il sera sans doute bien différent de celui où ils étaient auparavant. Car *on ne sème pas le corps de la plante, mais la graine. Mais Dieu lui donne un corps tel qu'il lui plaît, et il donne à chaque semence le corps qui lui est propre.* (*Ibid.*, 37, 38.)

Là-dessus M. l'abbé Bazin fait cette réflexion : *On sait bien aujourd'hui que le grain ne pourrit ni ne meurt en terre pour lever, et que s'il pourrissait, il ne lèverait pas* (26). C'est là une pitoyable chicane de l'abbé Bazin.

On sait très-bien que tout ce que renferme le grain ne meurt pas en terre ; mais n'arrive-t-il pas au grain ce qui arrive à nos corps quand ils meurent? Ne souffre-t-il aucune altération, aucune dissolution de ses parties? S'il n'en souffrait aucune, que deviendrait le germe qu'il contient? Il faut que ses deux lobes, détrempés par l'humidité de la terre, soient comme changés en bouillie, pour servir de première nourriture au germe dans son enfance et pour commencer son développement, avant que ses radicules soient en état de tirer de la terre des sucs plus nourriciers.

Il semble que saint Paul reconnaisse dans l'homme un germe de son corps qui ne périt point, et qui en est comme l'essence : que la matière qui lui survient par la nourriture peut bien servir à son développement, mais non en faire partie ; qu'elle peut varier à l'infini, sans qu'il change lui-même ; et que la dissolution qui arrive alors ne tombe que sur cette matière qui lui était étrangère, et qui avait servi à son développement ; que par quelque révolution qu'il passe dans la suite, il conserve son identité sans jamais faire partie d'un autre corps ; qu'à la résurrection générale, Dieu ne fera que le développer dans l'état où il était avant la mort du corps, par l'intromission d'une matière telle qu'il lui plaira.

XVII. Enfin M. l'abbé termine ainsi ce chapitre ennuyeux : *Toutes les maladies de convulsions passèrent pour des possessions de diables, dès que la doctrine des diables fut admise. L'épilepsie, chez les Romains comme chez les Grecs, fut appelée « le mal sacré. » La mélancolie accompagnée d'une espèce de rage, fut encore un mal dont la cause était ignorée : ceux qui en étaient attaqués erraient la nuit en hurlant autour des tombeaux; ils furent appelés démoniaques, lycanthropes, chez les Grecs. L'Ecriture admet des démoniaques qui errent autour des tombeaux.*

*Les coupables, chez les anciens Grecs, étaient souvent tourmentés des Furies ; elles avaient réduit Oreste à un tel désespoir, qu'il s'était mangé un doigt dans un accès de fureur : elles avaient poursuivi Alcméon, et Ethéocle, et Polinice. Les Juifs hellénistes qui furent instruits de toutes les opinions grecques admirent enfin chez eux des espèces de Furies, des esprits immondes, des diables qui tourmentaient les hommes. Il est vrai que les sadducéens ne reconnaissaient point de diables; mais les pharisiens les reçurent un peu avant le règne d'Hérode. Il y avait alors chez les Juifs des exorcistes qui chassaient les diables : ils se servaient d'une racine qu'ils mettaient sous le nez des possédés, et employaient une formule tirée d'un prétendu livre de Salomon. Enfin, ils étaient tellement en possession de chasser les diables, que notre Sauveur lui-même accusé, selon saint Matthieu, de les chasser par les enchantements de Béelzébuth, accorde que les Juifs ont le même pouvoir, et leur demande si c'est par Béelzébuth qu'ils triomphent des esprits malins?*

*Certes, si les mêmes Juifs qui firent mourir Jésus avaient eu le même pouvoir de faire de tels miracles, si les pharisiens chassaient en effet les diables, ils faisaient donc le même prodige qu'opérait le Sauveur ; ils avaient le don que Jésus communiquait à ses disciples ; et s'ils ne l'avaient pas, Jésus se conformait donc au préjugé populaire, en daignant supposer que ses implacables ennemis qu'il appelait race de vipères, avaient le don des miracles et dominaient sur les démons. Il est vrai que ni les Juifs, ni les Chrétiens ne jouissent plus aujourd'hui de cette prérogative longtemps si commune. Il y a toujours des exorcistes, mais on ne voit plus de diables, ni de possédés, tant les choses changent avec le temps ! Il était dans l'ordre alors qu'il y eût des possédés, et il est bon qu'il n'y en ait plus aujourd'hui. Les prodiges nécessaires pour élever un édifice divin sont inutiles quand il est à son comble. Tout a changé sur la terre, la vertu seule ne change jamais : elle est semblable à la lumière du soleil, qui ne tient presque rien de la matière connue, et qui est toujours pure, toujours immuable, quand tous les éléments se confondent sans cesse. Il ne faut qu'ouvrir les yeux pour bénir son auteur.*

M. l'abbé paraît bien décidé à rejeter les diables et leurs influences sur le corps humain : mais un philosophe doit avoir des preuves pour se décider, et le nôtre n'en a point. Pour nous, sans nous piquer d'être aussi grands philosophes que lui, nous n'admettons rien sans preuves; et voici

(26) *N. D. C.* Les physiciens savent aujourd'hui tout le contraire : ils savent que le grain dans la terre souffre fermentation, altération, dissolution de ses parties intégrantes, et cette dissolution est une espèce de mort.

celles qui nous persuadent d'abord la possibilité des diables et de leurs influences sur nos corps.

Nous croyons qu'il y a un Dieu qui a fait l'univers, et qui nous a faits nous-mêmes : qui nous a composés de deux substances, l'une spirituelle que nous appelons notre âme, et l'autre matérielle que nous appelons notre corps : d'où nous concluons clairement qu'il a pu faire des substances spirituelles, sans les unir à des corps ; qu'il a pu néanmoins leur donner un pouvoir d'agir sur les corps, semblable à celui qu'a notre âme d'agir sur le corps qui lui est uni : que ces substances ont pu se pervertir et se dérégler par l'abus de leur liberté, de même qu'il arrive souvent à notre âme ; que ces substances ainsi perverties et déréglées ont pu abuser contre l'homme de leur pouvoir d'agir sur les corps, si Dieu le leur permettait ; que Dieu a pu leur permettre cet usage ou par justice pour punir l'homme criminel, ou par miséricorde pour exercer la vertu du juste, comme il permet à certains hommes méchants d'user de leur méchanceté contre d'autres hommes.

Quant au fait, c'est-à-dire quant à l'existence de ces substances et de leurs influences sur le corps des hommes, voici nos preuves :

Nous ne pouvons douter ni de l'authenticité, ni de la vérité des Livres saints : nous y voyons Jésus-Christ et ses apôtres guérissant un grand nombre de maladies dont ils attribuent la cause aux démons ; d'où nous concluons évidemment que ces guérisons étant opérées par la seule invocation du nom de Dieu, ou de celui de Jésus-Christ, sont de vrais miracles où les lois connues de la nature n'ont aucune part, par conséquent que les auteurs de ces guérisons, plus éclairés que tous les médecins du monde, méritent d'être crus au sujet de la cause qu'ils assignent de ces maladies. Nous défions M. l'abbé de rien opposer de sensé à des preuves si simples. Les Juifs, attentifs à l'Ecriture, ne pouvaient manquer de reconnaître les diables. Les poëtes grecs pouvaient tenir de la tradition cette vérité, mais on connaît leur talent pour charger les vérités les plus simples de fictions et d'hyperboles.

Dans nos Evangiles il est fait mention, en deux endroits, de Juifs qui chassaient les démons sans être du nombre des disciples de Jésus-Christ. On trouve le premier endroit dans saint Matthieu (XII, 24 seq.) : Jésus-Christ, accusé par les pharisiens de chasser les démons par Béelzébuth prince des démons, repousse d'abord ce blasphème par la force du raisonnement. Il leur demande ensuite : *Si c'est par la vertu de Béelzébuth que je chasse les démons, par qui vos enfants les chassent-ils ?* Vous me répondrez sans doute que c'est par l'esprit de Dieu. *C'est pourquoi ils seront eux-mêmes vos juges*, et vous condamneront d'attribuer en moi au démon ce qu'en eux vous connaissez venir de l'esprit de Dieu. *Mais si c'est par l'esprit de Dieu que je chasse les démons, le royaume de Dieu est donc venu jusqu'à vous.* Le second endroit se trouve dans saint Marc (IX, 37), et dans saint Luc (IX, 49) : *Nous avons vu*, dit saint Jean à Jésus-Christ, *un certain homme qui chasse les démons en votre nom, sans qu'il soit d'avec nous, et nous l'en avons empêché, parce qu'il ne nous suit pas*, et qu'il n'est pas comme nous du nombre de vos disciples. *Jésus lui répondit : Ne l'empêchez pas ; il n'y a point d'homme qui, ayant fait un miracle en mon nom, puisse aussitôt après parler mal de moi*, et blasphémer un nom dont il vient d'éprouver la puissance. Ne vous opposez donc plus à ceux qui agissent en mon nom, quoiqu'ils ne soient pas d'avec vous : *car qui n'est pas contre vous est pour vous.* Il est manifeste que dans ces endroits, il n'est point question de préjugés populaires, mais que du temps de Jésus-Christ il y avait réellement parmi les Juifs des exorcistes qui chassaient les démons par l'invocation de Dieu, ou même par le nom de Jésus-Christ.

*Certes, si cela est*, dit l'abbé, *les Juifs qui firent mourir Jésus-Christ avaient donc le même pouvoir que Jésus-Christ avait lui-même sur les démons, et qu'il communiqua à ses disciples.*

Où est l'inconvénient que Dieu accordât à quelques Juifs un pouvoir sur les démons, qui n'était certainement pas le même que celui que Jésus-Christ avait par sa nature, et qu'il communiquait à qui il lui plaisait ? La religion juive était divine, fondée sur une multitude de miracles ; il n'est donc pas étonnant d'y voir perpétuer le don des miracles. Jésus-Christ était la fin de cette religion, il y était promis, figuré, annoncé : il fallait donc que cette religion fût maintenue contre le démon son ennemi jusqu'à ce que Jésus-Christ eût accompli la promesse qu'elle renfermait, rempli ses figures, vérifié ses prédictions ; il fallait donc que le seul Dieu véritable fût connu par les Juifs. N'était-il donc pas convenable qu'il fît éclater parmi eux sa puissance ? C'était le moyen le plus naturel et le plus simple pour les Juifs de reconnaître la mission divine de Jésus-Christ à la vue des miracles qu'il opérait à l'invocation du nom de leur Dieu. C'était aussi le moyen le plus avantageux pour nous de reconnaître la divinité de sa mission. Car si Jésus-Christ avait paru dans toute autre religion que la véritable, nous ne saurions à quoi nous en tenir, parce que dans toute autre religion que la véritable, plusieurs dieux étant reconnus, nous ne saurions au nom de quel dieu il aurait opéré ses miracles en preuve de sa mission ; par conséquent ses miracles n'auraient été que des preuves équivoques de vérité, puisque l'invocation du Dieu véritable créateur du ciel et de la terre peut seule imprimer le caractère de divinité aux miracles. Mais les miracles de Jésus-Christ opérés au nom de Dieu reconnu et adoré par les Juifs comme le Dieu véritable créateur du ciel et de la terre, étaient des preuves invincibles pour les

cœurs droits et attentifs parmi les Juifs de la divinité de la mission de Jésus-Christ; par conséquent de la vérité de tout ce qu'il leur disait au sujet de sa personne et de sa doctrine. Ils ont la même force par rapport à nous.

Il y aurait sans doute quelque difficulté, si le miracle fait par les exorcistes juifs avait été fait contre Jésus-Christ, ou si Jésus-Christ avait fait les siens contre la religion pour laquelle en faisaient ces exorcistes juifs. Mais il n'y a pas un mot dans l'Evangile qui puisse donner lieu à un tel soupçon : il serait même absurde de penser que l'Etre infiniment sage ait jamais fait usage de sa puissance pour combattre lui-même son ouvrage propre. Les exorcistes juifs usaient du pouvoir qu'ils en avaient reçu pour la manifestation de sa puissance et de sa religion : Jésus-Christ lui-même n'usait du sien que pour la même fin ; c'était pour la gloire de Dieu son Père, c'était pour purifier sa religion de toutes les erreurs dont les scribes et les pharisiens avaient voulu la souiller, pour la faire connaître et la répandre par toute la terre : ainsi nulle opposition entre les exorcistes juifs et le Sauveur. Mais après que Jésus-Christ eut consommé l'œuvre dont son Père l'avait chargé, et que le corps de la nation juive eut mérité d'être rejeté par son aveuglement et par son ingratitude, il perdit tous ses priviléges ; les démons furent sourds à la voix de ses exorcistes, ou s'ils l'entendirent encore, ce ne fut que pour les mettre en fuite eux-mêmes. Le livre des *Actes* (XIX, 13 seq.) nous en a conservé un terrible exemple. *Quelques-uns des exorcistes juifs, qui allaient de ville en ville*, voyant les miracles extraordinaires que Dieu faisait par la main de saint Paul à Ephèse sur les malades et sur les malins esprits, *entreprirent aussi d'invoquer le nom du Seigneur Jésus sur ceux qui étaient possédés des malins esprits, en leur disant : Nous vous conjurons par Jésus que Paul prêche*, de sortir d'ici ; *mais le malin esprit leur répondit : Je connais Jésus, et je sais qui est Paul ; mais vous, qui êtes-vous*, et quelle autorité avez-vous ? *Aussitôt l'homme qui était possédé d'un démon furieux se jeta sur eux, et s'étant rendu maître de deux d'entre eux, il les traita si mal qu'ils furent contraints de s'enfuir de cette maison, tout nus et blessés. Cet événement ayant été su de tous les Juifs, et de tous les gentils qui demeuraient à Ephèse, ils furent tous saisis de crainte : et le nom de Jésus fut glorifié*, et respecté de plus en plus.

Ces réflexions, quelque courtes qu'elles soient, paraissent, ce semble, bien suffisantes pour montrer que M. l'abbé connaît mal notre sainte religion ; ou que s'il la connaît il en est ennemi, puisqu'il n'ouvre la bouche que pour la déguiser. Terminons en peu de mots ce qui reste de ce chapitre.

Il n'est pas vrai qu'il n'y ait plus aujourd'hui de possédés. Si l'on entend par ce terme des hommes agités par le démon d'une manière extraordinaire, il y a des possédés, non-seulement chez les nations encore ensevelies dans les ténèbres du paganisme, mais dans l'Eglise même, quoiqu'ils soient en petit nombre, et c'est un des effets des mérites de notre Libérateur. Si l'on entend par possédés des hommes livrés à l'erreur et aux passions, combien n'y a-t-il pas de ces sortes de possédés ? Des écrivains si fastueux et si acharnés contre la religion peuvent, à juste titre, être mis dans ce rang. Car qu'est-ce que tous leurs écrits, sinon des cris et des hurlements de furieux? Les possédés de premier genre obtiennent souvent leur délivrance par les prières animées d'une vive foi et soutenues par la sainte vie de nos exorcistes. On voit aussi souvent, dans la conversion des possédés du second genre, l'efficace des prières de l'Eglise. Ces miracles sont, sans doute, moins fréquents aujourd'hui qu'ils ne le furent après la mort du Sauveur à la prédication de ses apôtres. Mais il était dans l'ordre qu'avant la vérification des prophéties de Jésus-Christ touchant son Eglise et touchant la nation juive, ces miracles fussent plus fréquents, soit pour manifester la mission de Jésus-Christ et la fin de sa mission, soit pour autoriser ses envoyés, et mettre, pour ainsi dire, à la portée de la raison l'évidence de la divinité de la doctrine qu'ils prêchaient. Mais la religion, une fois cimentée par ces miracles, par l'établissement de l'Eglise, par la dispersion de la nation juive, n'a plus besoin de nouvelles preuves ; il n'y a ou que des ignorants du plus bas ordre, ou que des aveugles volontaires qui soient capables de la rejeter.

Si le don des miracles subsiste donc dans l'Eglise, ce n'est pas que la religion ait besoin de cette continuation de preuves ; mais c'est que Jésus-Christ en a fait la promesse à ceux qui croiraient en lui. Il est la vérité : sa parole ne peut donc manquer d'avoir son effet jusqu'à la consommation des siècles. La vérité est incapable de changement, de même que la vertu. Elles appartiennent l'une et l'autre à la religion chrétienne ; elles n'appartiennent qu'à elle seule. Hors de cette religion nulles vérités sans mélange d'erreurs ; nulle vertu constante qui ne se démente jamais ; nulle vertu universelle qui embrasse tous les devoirs; en un mot, nulle vertu fondée sur l'amour de Dieu comme sur son principe et sa fin.

C'est surtout dans ce chapitre que l'auteur de la *Philosophie de l'histoire* tâche de rendre méprisables nos écrivains sacrés, en les faisant passer pour des hommes pleins de préjugés populaires. Il nous semble que les lecteurs attentifs aux réflexions dont nous venons d'accompagner ses preuves, ne pourront le lire sans être saisis d'indignation contre son défaut de jugement ou contre son imposture

## CHAPITRE XLVIII.

### DES ANGES, DES GÉNIES, DES DIABLES CHEZ LES ANCIENNES NATIONS ET CHEZ LES JUIFS.

Nous entendons par les *anges* des subs-

tances pensantes dégagées de la matière, qui ont néanmoins le pouvoir d'agir sur elle et de la mouvoir. C'est sous cette idée que nous nous représentons, par exemple, les trois anges qui apparurent à Abraham, avec l'un desquels il s'entretient comme avec son Dieu, tandis que les deux autres vont à Sodome exécuter l'arrêt de la suprême justice contre cette ville abominable. Et certes les discours et les œuvres merveilleuses de ces envoyés célestes ne laissent aucun doute sur la nature de leur être. Mais on sent qu'une telle idée ne saurait être du goût de notre philosophe, à qui il a plu de s'imaginer que les Juifs, avant leur captivité, n'ont eu aucuns livres, ni avant leur commerce avec les Grecs aucune idée des esprits.

Au reste, l'érudition qu'il étale ici n'est pas le fruit de ses travaux. Il ne fait qu'abréger ici la dissertation de dom Calmet sur les bons et les mauvais anges, mais sans se contenir dans les sages bornes de ce savant auteur. Aussi son but n'est pas le même. Celui de dom Calmet est d'instruire; celui de M. l'abbé est d'obscurcir la foi de l'Eglise.

Rien de moins important que de savoir l'origine des noms de certains anges, de Michel, de Raphaël, de Gabriel, noms qui n'expriment que les fonctions de ces bienheureux esprits. Que les Juifs, dans leur captivité, les aient pris des Chaldéens, et ceux-ci des Perses, l'existence des anges sera-t-elle moins une vérité constante parmi les Juifs de tous les temps? La tenaient-ils des Chaldéens ou des Perses? Que prouve même la croyance de ces nations si anciennes, sinon que l'existence des anges est un dogme aussi ancien que le monde? Ce dogme ne paraît pas avoir été inconnu aux Grecs. Platon admet de bons et de mauvais anges, et l'on sait que dans ces temps-là la philosophie consistait principalement à recueillir les traditions anciennes. La hiérarchie des anges, qu'on trouve dans le *Thalmud*, est d'aussi petite importance que l'origine des noms de ces esprits célestes. Nous avons déjà remarqué que la forme que prenaient les anges dans les apparitions ne saurait être le sujet d'une difficulté solide. Il était assez naturel que, voulant converser avec les hommes, ils leur apparussent sous une forme humaine.

Nous nous sommes suffisamment expliqués, dans le chapitre précédent, sur l'idée de Dieu, qu'on prête ici au peuple et à quelques commentateurs de la *Genèse*. Nous nous sommes aussi suffisamment expliqués sur la chute des anges; mais comme M. l'abbé aime les redites, il nous contraint aussi lui-même de tomber dans ce défaut.

Selon lui, il n'est fait aucune mention de la chute des anges dans les livres canoniques des Juifs. *Quoique*, dit-il, *la chute des anges transformés en diables, en démons, soit le fondement de la religion juive et de la chrétienne, il n'en est pourtant rien dit dans la Genèse, ni dans la Loi, ni dans aucuns livres canoniques. La Genèse dit expressément qu'un serpent parla à Eve et la séduisit. Elle a soin de remarquer que le serpent était le plus habile, le plus rusé de tous les animaux; et nous avons observé que toutes les nations avaient cette opinion du serpent. La Genèse marque encore positivement que la haine des hommes pour les serpents vient du mauvais office que cet animal rendit au genre humain; que c'est depuis ce temps-là qu'il cherche à nous mordre, que nous cherchons à l'écraser, et qu'enfin il est condamné pour sa mauvaise action à ramper sur le ventre et à manger la poussière de la terre. Il est vrai que le serpent ne se nourrit point de la terre; mais toute l'antiquité le croyait.*

*Il semble à notre curiosité que c'était le cas d'apprendre aux hommes que ce serpent était un des anges devenus démons, qui venait exercer sa vengeance sur l'ouvrage de Dieu et le corrompre. Cependant il n'est aucun passage dans le Pentateuque dont nous puissions inférer cette interprétation, en ne consultant que nos faibles lumières.*

Si dans la tentation d'Eve le serpent n'est que l'instrument d'un ange spirituel, comment peut-on avancer qu'il ne soit fait aucune mention de la chute des anges dans la *Genèse?* Car que pourrait être cet agent spirituel, sinon un ange déchu de son innocence? Posons d'abord ces principes.

I. Il est évident que Dieu seul existe par lui-même, et que tout être qui a l'existence la tient de sa puissance, parce que, d'un côté, il ne peut y avoir qu'un seul être souverainement parfait, et de l'autre que le seul Etre souverainement parfait doit exister par soi. Il ne peut être conçu simplement comme possible, car n'y ayant rien au-dessus de lui, il ne pourrait recevoir l'existence d'une cause. Par conséquent l'Etre souverainement parfait existe par lui-même, ou il est impossible. Mais posez son existence, on conçoit la possibilité de tout autre être, parce qu'en lui des êtres imparfaits ont une cause qui peut leur donner l'existence.

II. Il est évident que des anges, ou ce qui est la même chose, des substances immatérielles, sont possibles: qu'ayant reçu l'existence, ils n'ont pu abuser de leur liberté par une vaine complaisance en eux-mêmes, au lieu de ne chercher leur bonheur et leur gloire que dans l'auteur de leur être; mais ils n'ont pu sortir ainsi criminels de la main de leur auteur, qui est la sainteté même. Ces principes posés:

Il est de la dernière évidence que si, dans la tentation d'Eve, le serpent n'a servi que d'instrument à un ange spirituel, cet agent était déchu de son innocence, et que par conséquent la chute des anges est démontrée dans la *Genèse*. Or ne faut-il pas s'aveugler soi-même pour ne voir dans la tentation d'Eve qu'un serpent, cet animal venimeux, subtil dans ses mouvements, dans ses plis et replis tortueux, dans ses embûches, dans ses combats, et pour ne pas voir sous la figure de cet animal un être spirituel qui en remue la langue pour articuler des

sons et pour exprimer des idées? Relisons le texte de la *Genèse*.

*Le serpent..... dit à la femme : Pourquoi Dieu vous a-t-il commandé de ne pas manger du fruit de tous les arbres du paradis? La femme lui répondit : Nous mangeons du fruit des arbres qui sont dans le paradis; mais pour ce qui est du fruit de l'arbre qui est au milieu du paradis, Dieu nous a commandé de n'en point manger et de n'y point toucher, de peur que nous ne fussions en danger de mourir? Le serpent répondit à la femme : Assurément vous ne mourrez point; mais c'est que Dieu sait qu'aussitôt que vous aurez mangé de ce fruit, vos yeux seront ouverts et vous serez comme des dieux, connaissant le bien et le mal. La femme donc considéra que le fruit de cet arbre était bon à manger, souhaitable à la vue et désirable pour l'intelligence.* (*Gen.* III, 1 seq.)

Est-ce une brute qui parle ici à Eve? Une brute connaît-elle Dieu? Connaît-elle la défense que Dieu fait de manger tel ou tel fruit? Lui peut-il convenir de demander la raison de cette défense, d'entendre la menace qui est jointe à la transgression de cette défense, de nier avec certitude l'exécution et l'effet de cette menace, d'imputer à son auteur de ne l'avoir faite que par jalousie, de flatter l'amour-propre d'Eve, jusqu'à lui faire espérer qu'elle deviendra semblable à Dieu en mangeant du fruit en question, et que, devenue aussi savante que lui, elle saura le bien et le mal? Qu'est-ce encore pour une brute que cet arrêt prononcé contre le serpent? *Tu es maudit entre tous les animaux et toutes les bêtes de la terre; tu ramperas sur le ventre et tu mangeras la terre tous les jours de la vie; je mettrai une inimitié entre toi et la femme, entre sa race et la tienne; elle te brisera la tête, et tu tâcheras de la mordre par le talon.* (*Ibid.*, 14, 15.) Une brute peut bien ramper sur la terre et la manger en vivant des sucs et des autres insectes qu'elle renferme, et même être souvent réduite à n'avoir que la terre pour nourriture; mais est-elle capable d'entendre l'arrêt qui l'y condamne? Est-elle susceptible d'inimitié contre la femme et contre sa semence? Il est manifeste qu'Adam et Eve purent seuls comprendre cette sentence prononcée contre leur séducteur, et qu'elle fit succéder dans leur cœur l'espérance à la crainte dont ils avaient été saisis par les remords effrayants de leur conscience, puisque d'un côté le Seigneur suspendait l'arrêt de mort qui devait suivre leur crime, et que de l'autre il leur était promis de triompher de leur séducteur par la semence de la femme. Le serpent n'est donc, dans la tentation d'Eve, que l'instrument d'un esprit méchant également ennemi de Dieu et de l'homme. Imputer à Moïse une autre idée, c'est le calomnier. Jamais ce grand homme n'a cru les brutes capables, ni d'avoir ni d'exprimer des pensées. Il fait parler l'ânesse de Balaam; mais c'est à un miracle qu'il attribue ses paroles: *C'est*, dit-il (*Num.* XXII, 28), *le Seigneur qui lui ouvrit la bouche.* S'il restait quelque difficulté sur le texte en question, pourrait-elle nous arrêter un moment? Peut-il être douteux que le séducteur de nos premiers pères ne soit le diable, que Jésus-Christ et ses apôtres appellent l'ancien serpent, l'homicide de l'homme, le père du mensonge?

Une des vérités les plus inculquées dans les livres du Nouveau Testament est la réalité de cet esprit séducteur de nos premiers pères, du pouvoir qu'il acquit sur eux lorsqu'ils furent devenus les complices de sa révolte contre Dieu, de son triste et affreux ministère contre la postérité de ces pères infortunés pour la perdre et l'entraîner dans le malheur auquel il est condamné. Job offre un douloureux exemple de la haine de cet ennemi du genre humain. Si Moïse couvre ici cette haine implacable sous une allégorie, son inspirateur a eu, sans doute, ses raisons. Le caractère du peuple juif pourrait bien en être une. Ce peuple grossier, si penché vers l'idolâtrie, aurait peut-être pris cet ennemi du genre humain, comme les Perses, pour un Arimane ou un principe éternel et nécessaire du mal, qu'il eût été tenté d'apaiser par des sacrifices, et d'alléguer pour excuser ses désordres. Au reste, il n'est pas vrai que la chute des anges soit le fondement de la religion chrétienne. C'est la chute de l'homme et non celle des anges qui est un de ses fondements. De plus, il est faux qu'il ne soit fait aucune mention des mauvais anges dans le Pentateuque. Peut-on entendre d'autres êtres que les mauvais anges, lorsque Moïse prédit dans le *Deutéronome* (XXXII, 17) que son peuple ingrat sacrifiera un jour aux démons.

Nous abandonnons à M. l'abbé le livre d'Hénoch, de tout ce beau narré de la chute des anges, de leurs mariages, etc.

Ce n'est pas dans ce livre apocryphe que saint Pierre et saint Jude, éclairés par l'esprit de Dieu, avaient pris ce qu'ils nous ont enseigné de la chute des anges, et s'il y avait une tradition qui eût conservé la prophétie d'Hénoch obscurcie par le mélange de quelques-unes des fables qui se trouvent dans le livre qu'on lui attribue, ils surent démêler la vérité de l'erreur; et certainement nous ne courons aucun risque de nous tromper, en croyant tout ce qu'ils nous disent des mauvais anges et de leurs supplices.

Passons à M. l'abbé les interprétations qu'il donne à ces anciens dieux de Syrie, connus sous le nom de Béelzébuth, de Béelphégor, d'Astaroth : passons-lui que Béelphégor signifie le Dieu du mariage, Béelzébuth le Seigneur qui préserve des insectes, Astaroth la lune, interprétations néanmoins qui souffrent de très-grandes difficultés : s'ensuit-il que toutes ces divinités n'étaient pas des démons qui, sous ces noms bizarres, recevaient l'encens et les victimes que leur offraient des peuples aveugles? Il nous semble que nous sommes en droit de conclure qu'il n'y a que l'ignorance, le fanatisme, la mauvaise foi, qui puissent nier les faits que

nous venons d'établir; que, par conséquent, M. l'abbé qui les nie, s'il se rendait justice, n'aurait pas lieu d'être content de sa science, de sa sagesse, de sa bonne foi; s'il y a donc ici des conséquences à craindre, c'est pour lui et non pour la religion qu'elles sont à craindre.

## CHAPITRE XLIX.

### SI LES JUIFS ONT ENSEIGNÉ LES AUTRES NATIONS OU S'ILS ONT ÉTÉ ENSEIGNÉS PAR ELLES.

Que les nations anciennes eussent été heureuses, si elles avaient eu Moïse pour maître, et qu'elles eussent profité de ses leçons divines en matière de religion! Mais il était réservé à Jésus-Christ d'être la lumière du monde. Il semble qu'aujourd'hui des hommes ennemis de notre bonheur voudraient nous enlever cette lumière, et nous replonger non-seulement dans les ténèbres de l'ancien paganisme, mais dans celles d'un paganisme encore plus dangereux, c'est-à-dire dans une vaine philosophie qui consiste à être en apparence de toutes les religions, et à n'en avoir aucune dans la réalité, à ne rien croire, à ne rien espérer, à ne rien craindre, à vivre de passions, sans soucis.

En effet, à quoi tendent toutes ces chicanes de M. l'abbé contre l'Ancien Testament, si ce n'est à en détruire la vérité, pour détruire celle du Nouveau qui suppose l'Ancien, qui le rappelle sans cesse, qui s'en autorise, Jésus-Christ renvoyant perpétuellement les Juifs à Moïse, à la Loi, aux *Psaumes*, aux prophètes, comme y étant promis, figuré, prédit et annoncé.

C'est, sans doute, dans cette vue que M. l'abbé pousse ses chicanes jusqu'à l'extravagance, en prétendant que le nom d'Israël ne fut connu des Juifs que dans leur captivité en Chaldée. Car peut-on sans extravagance contester l'ancienneté des noms *Israël*, enfants d'*Israël*, *Israélites*, en usage dans nos livres sacrés en parlant de Jacob et de ses enfants? La *Genèse* (xxx, 28) rapporte en termes exprès l'occasion où le nom d'*Israël*, qui signifie *fort contre Dieu*, qui *prévaut contre Dieu*, fut donné à Jacob après son retour de la Mésopotamie. La postérité de ce saint homme porte constamment, dans les livres suivants de Moïse et dans les autres de l'Ancien Testament, le nom d'enfants d'*Israël*, d'*Israélites*, jusqu'au retour de la captivité de Babylone, où tous les Israélites qui en revinrent, s'étant réunis à la tribu de Juda, furent bien plus connus sous le nom d'enfants de *Juda*, de *Juifs*, que sous celui d'enfants d'*Israël*, d'*Israélites*. Mais sur quel fondement fonde-t-on une si pitoyable chicane? C'est, dit-on, que ce terme *Israël* est chaldéen, et que les Juifs conséquemment ne purent l'apprendre que dans leur captivité en Chaldée. Quel fondement! Quand il serait vrai que ce nom *Israël* fût chaldéen, ce qui n'est certainement pas, les racines dont ce nom est composé étant hébraïques, quand encore une fois il serait vrai que ce mot fût chaldéen, s'ensuivrait-il que le peuple juif n'en eût connu la signification que dans sa captivité? Indépendamment du grand rapport du chaldéen et de l'hébreu, Jacob, après avoir séjourné plus de vingt ans en Mésopotamie, ne pourra recevoir ce nom, parce qu'il est chaldéen? Il ignorera la signification de ce terme? Il n'en aura pas pu instruire ses enfants?

M. l'abbé Bazin chercherait en vain un appui à sa chicane dans la supposition que tous les livres de l'Ancien Testament ne furent écrits qu'après le retour de la captivité. En lui accordant cette supposition, d'ailleurs la plus fausse de toutes les suppositions, nous ne voyons pas qu'il puisse y trouver un appui à sa chicane; car ces livres écrits, si l'on veut, après le retour de la captivité, représentent toujours le peuple pour lequel ces livres avaient été écrits, sous le nom d'enfants d'*Israël*, d'*Israélites*; or, comment eût-il été possible au fabricateur de ces livres de persuader aux Juifs, de retour de la captivité, qu'ils avaient toujours été appelés, avant la captivité, enfants d'*Israël*, d'*Israélites*, si ces noms ne leur eussent été connus que dans la captivité? Qu'on ne dise pas qu'après la mort des Juifs enlevés de leur patrie par Salmanasar, ensuite par Nabuchodonosor, il fut facile d'en imposer à leurs enfants: cette réplique serait pitoyable. Tous ceux qui avaient été enlevés par Nabuchodonosor ne périrent pas dans la Chaldée; il en revint un grand nombre sous Cyrus dans leur pays: mais quand ils seraient tous morts en Chaldée, est-ce que leurs enfants pouvaient ignorer quels noms avaient portés leurs pères avant leur captivité?

Il suit de là qu'il n'est aucun livre de l'Ancien Testament écrit avant la captivité, qui n'ait été écrit sous les yeux du peuple d'Israël; que ce peuple fut donc témoin des faits contenus dans ces livres; qu'il ne peut donc être trompé au sujet de ces faits. Si on ajoute le respect inviolable que ce même peuple a eu dans tous les temps pour ces livres, quoique remplis de reproches et de menaces contre ses prévarications et ses désordres, quelle vérité en matière de faits peut être comparée à la vérité, et conséquemment à la divinité des livres de l'Ancien Testament? Passons à une autre prétention de M. l'abbé.

Il veut que ce soit des Egyptiens que les Juifs reçurent la pratique de la circoncision. Ses preuves sont: 1° l'aveu que fait Josèphe dans sa *Réponse à Appion*, liv. II, ch. 5, *que les Egyptiens apprirent à d'autres nations à se faire circoncire, comme Hérodote le témoigne.* 2° Qu'il n'est pas probable que les Egyptiens aient pris cette pratique du peuple juif qui, de son aveu, ne fut circoncis que sous Josué. Sont-ce là des preuves dignes d'un philosophe? Josèphe, d'après Hérodote, dit bien que les Egyptiens apprirent à d'autres nations à se circoncire. Mais, dit-il, qu'ils l'apprirent à la nation juive? Et quand cet historien si éloigné de l'origine des

choses le dirait, qu'en pourrait-on conclure contre l'origine de cette pratique en usage chez la nation juive? On la trouve en termes bien exprès dans la *Genèse* (XVII, 2). C'est Dieu lui-même qui prescrit cette pratique à Abraham pour être la marque et le sceau de son alliance avec lui et sa postérité. L'on sait que cette alliance éternelle du côté de Dieu avec Abraham, est la promesse qu'il fait à ce patriarche, de bénir toutes les nations en sa race, promesse renouvelée à Isaac, à Jacob, à Juda, à David, et vérifiée et accomplie en Jésus-Christ Notre-Seigneur, cette race bénie d'Abraham qui devait être la bénédiction de quiconque croirait en elle, et qui devait leur apporter la vérité et la grâce, et leur donner, au lieu de la circoncision charnelle, la circoncision du cœur, qui consiste à en retrancher tout ce qui n'est pas compatible avec le règne de l'amour de Dieu, qui seul peut faire son bonheur. Etait-ce à cette fin auguste qu'était destinée et que se pratiquait la circoncision parmi les prêtres d'Egypte ? Ainsi la circoncision chez les Egyptiens ne pouvait être qu'une pratique ou superstitieuse ou fondée sur quelque nécessité naturelle, au lieu que dans Abraham elle fut l'effet d'un ordre exprès de Dieu et destinée à la fin la plus auguste.

Si M. l'abbé s'était donné la peine d'ouvrir *Josue*, y eût-il trouvé sa seconde preuve? Certes, il est faux que la circoncision ne fut pratiquée par les Israélites que sous Josué. La circoncision pratiquée sous Josué fut pour les enfants qui étaient nés dans le désert pendant les quarante années qu'y passèrent leurs pères après leur sortie de l'Egypte, et qui n'avaient pu être circoncis à cause de divers mouvements auxquels le peuple avait été sujet. C'est la raison que l'auteur sacré (*Josue* V, 4, 6) donne lui-même de cette circoncision générale, faisant remarquer expressément que tous les pères de ces enfants avaient été circoncis en Egypte.

Nous ne nous amuserons pas à défendre le mérite des Israélites dans les arts et dans les sciences. M. l'abbé peut, tant qu'il lui plaira, relever celui des Egyptiens, des Tyriens, des Grecs. Il n'est ici pour nous qu'une chose intéressante, c'est la religion. Or peut-on comparer à la religion de la petite nation d'Israël celle des nations si savantes, si l'on veut, et si fécondes en artistes, charpentiers, lapidaires, architectes, sculpteurs, fondeurs, mariniers, etc, ? La religion de celles-ci est la honte et l'opprobre de la raison , la religion de celle-là est l'ouvrage manifeste de la Divinité. Heureuse cette petite nation dépositaire de cette divine religion, si elle y fût demeurée toujours fidèle et inaccessible aux erreurs des nations avec lesquelles elle entra dans la suite en commerce !

## CHAPITRE L.

### DES ROMAINS.

*Commencement de leur empire et de leur religion, leur tolérance.*

Nous laissons aux savants à discuter ce que dit ici M. l'abbé sur les commencements de l'empire des Romains. Nous n'allons l'entendre que sur ce qu'il dit de leur religion.

I. *Les Romains*, dit-il, *adoptèrent ou permirent les cultes de tous les autres peuples, à l'exemple des Grecs.* Il ajoute que le sénat et les empereurs reconnurent toujours un Dieu suprême, ainsi que la plupart des philosophes et des poëtes de la Grèce.

M. l'abbé ne nous apprend rien de nouveau en nous disant que les Romains adoptèrent ou permirent les cultes de tous les autres peuples, à l'exemple des Grecs. Quant à ce qu'il ajoute qu'au fond le sénat et les empereurs reconnurent toujours un Dieu suprême, ainsi que la plupart des philosophes et des poëtes de la Grèce, nous souhaiterions qu'il nous eût dévoilé cette idée qu'il prétend que le sénat et les empereurs eurent toujours d'un Dieu suprême. C'est, sans doute, leur Jupiter qu'ils entendaient par là. Mais en vérité, leur Jupiter était-il le Dieu véritable, l'intelligence infiniment parfaite, créatrice et modératrice de l'univers par sa volonté souverainement puissante ? Comment, s'ils en eussent eu cette idée, eussent-ils souffert que leurs poëtes le chargeassent de tant d'abominations ? De plus, comment eussent-ils adopté ou permis les cultes de tous les autres peuples, ces cultes infâmes ou cruels, si contraires à la sainteté et à la bonté de l'Etre suprême ?

Considérons un moment quel pouvait être le fondement de l'adoption faite par les Romains, ou de leur permission de tous les cultes des peuples qu'ils subjuguaient. Il n'est pas possible d'en imaginer un autre que la croyance où ils étaient qu'il y avait plusieurs dieux qui avaient chacun leur département. Il était naturel dès là même qu'ils craignissent d'irriter ces dieux en les négligeant, ou de soulever les peuples en leur enlevant leurs protecteurs ; au lieu qu'en adoptant ces dieux et leurs cultes, il se les rendaient favorables ; ou qu'en laissant aux peuples des protecteurs et un culte qui leur était chers, ils ne pouvaient manquer de se les attacher. La conduite des Romains n'a donc ici pour fondement que l'erreur la plus monstrueuse. Il n'est pas possible de supposer que si ces vainqueurs de la terre avaient été persuadés de l'unité d'un Dieu, ils eussent été capables d'adopter ou même de permettre tous les cultes des peuples qu'ils soumettaient à leur puissance. La politique peut bien fermer les yeux sur certains abus, mais peut-elle en autoriser d'aussi injurieux et d'aussi insultants à la Divinité, que la croyance de la pluralité des dieux, et que le culte de tant d'êtres chimériques ?

Quelle idée veut donc M. l'abbé que nous

croyons de lui en le voyant exalter les Romains, adoptant ou permettant tous les cultes des peuples? Nous ne lui imputerons pas de croire qu'il y a plusieurs dieux; mais aurait-il sujet de se plaindre, si nous le soupçonnions de n'en croire aucun? Pour quiconque croit qu'il y a un Dieu et qu'il n'y en a qu'un, la conduite des Romains peut être un sujet de gémissements, mais non d'applaudissements. Thrasybule traitait de fantôme la Divinité. Oh! qu'il est à craindre que parmi nos nouveaux philosophes, il n'y ait un bien plus grand nombre de Thrasybules qu'on ne pense!

Ces messieurs ne cessent de nous rappeler à la religion naturelle comme à la seule nécessaire. Quel en est l'objet? C'est sans doute Dieu. Mais, ou il n'y a point de Dieu, ou il n'y en a qu'un. Est-ce donc un seul Dieu que ces messieurs font l'objet de la religion naturelle? Est-elle donc, cette religion, la connaissance et l'adoration d'un seul et unique Dieu? Si cela est, comment peuvent-ils prêcher la tolérance de toutes les religions anciennes et modernes? Les Chaldéens, adorateurs du soleil et des astres, ne connaissaient-ils et n'adoraient-ils qu'un seul Dieu? Les Egyptiens, adorateurs des douze grandes divinités, les Grecs qui reçurent ces divinités, les Romains qui les reçurent, ne connaissaient-ils, n'adoraient-ils qu'un seul et unique Dieu? Nos tolérants avoueront peut-être que ces peuples, en multipliant ainsi la Divinité, se trompaient; mais que la religion naturelle n'en agissait pas moins en eux, parce que leur intention était d'adorer Dieu. Quelle réponse!

Est-ce que Dieu est un être quelconque, un être en général qui puisse être appliqué et approprié à tel être ou tel être particulier de quelque nature qu'il soit, animé ou inanimé, brute ou doué de raison, sain ou abominable? Si l'intention peut rectifier un tel abus de la raison, il n'est point de crime qu'elle ne puisse changer en vertu. La religion naturelle pouvait donc agir dans ces peuples aveugles, mais religion pervertie et corrompue par les sens, par l'imagination, par les passions. Eh! quelle pouvait être l'adoration que ces peuples rendaient à ces prétendues divinités, à un Jupiter détrônant son père Saturne, à une Vénus la déesse de la volupté, à un Plutus le dieu des richesses, sinon l'adoration que ces peuples rendaient à leurs propres passions, à l'orgueil, à l'impudicité, à l'avarice? Si nos tolérants étaient de bonne foi, au lieu de nous parler de la religion naturelle, ils nous diraient avec ingénuité ce qu'ils pensent, savoir, ou qu'il n'y a point de Dieu, ou que, s'il y en a un; il est trop grand pour rien exiger d'un aussi petit être que l'homme, ce vil atome, selon eux, dont tous les mouvements sont dirigés aussi nécessairement par le plaisir et la douleur physique, que les mouvements des corps par les lois du choc.

II. *La tolérance de toutes ces religions*, continue M. l'abbé, *était une loi naturelle gravée dans les cœurs de tous les hommes. Car de quel droit un être créé pourrait-il forcer un autre être à penser comme lui? Mais quand un peuple est rassemblé, quand la religion est devenue une loi de l'Etat, il faut se soumettre à cette loi.*

Si M. l'abbé reconnaissait un Dieu, et n'en reconnaissait qu'un, pourrait-il avancer que la tolérance de toutes les religions est une loi gravée dans tous les cœurs? Car s'il n'y a qu'un Dieu, il n'y a qu'une seule religion véritable dont il soit l'objet et qui puisse lui plaire. Toutes les autres religions sont donc fausses. Comment donc peut-il être possible que la tolérance des religions soit une loi gravée dans tous les cœurs? Une telle loi serait l'ouvrage du Créateur même. Ce serait donc le Créateur même qui autoriserait toutes les fausses religions comme la véritable, et ce ne serait pas moins se conformer à sa volonté en embrassant une fausse religion, qu'en embrassant la véritable. Car l'obligation de tolérer une fausse religion emporte nécessairement celle de ne point la condamner, par conséquent la liberté de l'embrasser ou de la rejeter. Or peut-on sans impiété imputer rien de semblable au Créateur, qui est la vérité même, qui ne peut par conséquent autoriser le mensonge?

Mais qu'entend M. l'abbé par le droit qu'il refuse à un être créé d'en forcer un autre à penser comme lui? S'il entend qu'un être créé n'a pas droit d'user de violence, de mauvais traitements à l'égard d'un autre pour le forcer de penser comme lui, qui a jamais attribué ce droit à un être créé sur un autre? Il n'appartient qu'à une fausse religion d'aspirer à un tel droit (27). Comme une fausse religion a pour principe l'orgueil, et qu'elle veut dominer, elle ne peut manquer d'inspirer le même esprit à ses partisans. La religion véritable ne connaît point la violence; c'est sur les cœurs qu'elle veut régner; c'est par la voie de l'instruction qu'elle s'y insinue, qu'elle s'en fait goûter, qu'elle y établit son trône. Elle est inconciliable avec les fausses religions, parce que la vérité est inconciliable avec le mensonge; mais autant qu'elle inspire d'horreur à ses enfants pour les fausses religions, autant leur inspire-t-elle de douceur et d'amour pour les personnes qui ont

(27) *N. D. C.* Quelle est donc l'impertinente méthode de raisonner qu'adopte ce singulier philosophe? Qui est-ce qui lui dispute qu'un particulier n'a pas droit de donner sa croyance pour la vraie? Ce ne fut jamais un problème: il combat donc la chimère, il suppose en question ce qui n'est point en question: il est évident que des particuliers n'ont aucune juridiction sur les âmes. Mais en est-il des particuliers comme de ce corps enseignant, que Dieu a établi et conservé dans tous les âges depuis la création du monde, et dont nous conservons les monuments, tels que la sagesse humaine des Chinois, des Bactriens, des Chaldéens, des Perses, des Egyptiens, des Grecs et des Romains n'a jamais pu nous en produire de comparables pour le culte de Dieu et l'économie de la société humaine? Il faut donc renvoyer notre prêtre du philosophe à l'école pour lui apprendre à éviter le vice appelé l'*ignorance de l'état de la question: « ignorantiæ elenchi. »*

le malheur d'y être engagées. Elle ne leur inspire pas moins de zèle pour les tirer des ténèbres où ils le voient plongé, et pour leur faire part de cette lumière si pure dont ils jouissent. Ecoutons-la un moment elle-même parlant à un cœur droit qui cherche sincèrement la vérité et qui n'a point d'autres intérêts que de la découvrir.

Pouvez-vous me méconnaître pour l'unique et la véritable religion? Je suis aussi ancienne que l'homme, mon origine est la même que la sienne; le Créateur, en lui donnant l'être, lui enseigna ce qu'il devait croire, espérer, aimer, craindre, pratiquer pour lui plaire. Parcourez tous les siècles, vous ne trouverez aucune religion qui remonte comme moi jusqu'à cette première époque; elles me sont postérieures; elles sont donc toutes fausses, car elles ne peuvent s'être séparées de moi qu'en se séparant de la vérité. En effet, voyez dans quels égarements tombèrent les anciennes nations qui m'abandonnèrent. Si, parmi leurs sages, on aperçoit des traces de plusieurs vérités qui m'appartiennent, de quelles erreurs grossières n'y sont-elles pas couvertes? Et même parmi eux qu'étaient-ce que ces vérités, sinon des sujets de doutes et de disputes? Tel a été et tel sera toujours le sort de toutes les religions qu'on voudra me substituer.

Les vérités, en quoi les sages de nos jours font consister ce qu'ils appellent la religion naturelle, prétendue religion qu'ils voudraient me substituer, ces vérités que sont-elles parmi eux? des sujets de doutes et de disputes, de même que parmi les sages des anciennes nations. Mais quand ils admettraient sincèrement ces vérités, de quel usage leur seraient-elles? Elles deviennent inutiles dès qu'on les sépare de toutes les autres qui me constituent, et que je tiens de la main de mon auteur. Malheur à celui qui me divise! Il est impossible qu'il puisse plaire au Créateur, en rejetant la manière dont il a enseigné qu'il voulait être honoré par sa créature pour lui plaire. Lui seul se connaît et peut se faire connaître; lui seul connaît l'homme et quels sont les hommages qu'il a droit de s'en faire rendre. Refuser de soumettre son esprit à ses lumières, et son cœur à ses lois, c'est affecter une indépendance ou plutôt une insolence indéfinissable.

J'ai droit de faire entendre ma voix à tous les peuples. Les souverains qui ont le bonheur de me connaître, ont le plus grand intérêt de m'autoriser, et pour eux-mêmes et pour leurs sujets: pour eux-mêmes, parce que c'est moi qui leur apprend que c'est le souverain Maître de l'univers qui les place sur le trône, qui les revêt de sa puissance, qui les établit ses ministres; que se soulever contre eux et ne leur pas obéir, c'est se soulever contre lui-même et lui désobéir: pour les sujets, parce que c'est moi qui, mettant un frein à leurs passions, peux seule faire régner dans leur cœur la justice et la paix.

Je conserve tous mes droits dans les Etats mêmes où je suis inconnue et des souverains et des sujets. En vain y trouvai-je des religions établies et faisant partie des lois de ces Etats. L'erreur ne peut rien contre la vérité: la vérité peut tout contre l'erreur. Malheur aux souverains, malheur aux sujets, s'ils refusent de me recevoir! Mon auteur me vengera de leur refus aveugle.

Finissons en demandant à M. l'abbé si c'est sérieusement qu'il dit qu'il faut se soumettre à la religion qui est la loi de l'Etat? Si l'assertion est sérieuse dans sa bouche, comment a-t-il pu se résoudre de mettre au jour sa *Philosophie de l'histoire?* Peut-il ignorer que la religion chrétienne est la loi de presque tous les Etats de l'Europe, et en particulier de celui de la France? Prend-il donc ses déclamations de frénétique contre la religion chrétienne pour une soumission aux lois? Répondra-t-il que la religion chrétienne est indigne d'être tolérée à cause de son intolérance de toutes les autres religions? Mais il est insensé de ne pas voir que toute les autres religions sont dans le même cas: car chacune se croit vraie, par conséquent regarde comme fausses toutes les autres. Nous n'en exceptons pas même celle des Romains; car ils n'adoptaient ou ne permettaient tous les cultes, que parce qu'ils croyaient que la vérité de leur religion exigeait d'eux cette adoption ou cette permission de tous les cultes. C'est ce qu'il est aisé de conclure de leur conduite à la publication de la religion chrétienne; en l'entendant s'annoncer pour la seule véritable, ils s'armèrent aussitôt contre elle. Pouvaient-ils marquer plus clairement qu'ils étaient persuadés de la vérité de leur religion à l'exclusion de toute autre? En effet, où trouver un état ou même un particulier qui fasse profession d'une religion qu'il croit fausse ou même moins vraie qu'une autre quelconque différente? Il y a donc de la démence à vouloir bannir de la terre la religion chrétienne à cause de son intolérance. Si cette raison était valable, il faudrait en bannir toutes les religions, et c'est sans doute le vœu des impies de nos jours.

III. *Les Romains, par leurs lois, adoptèrent tous les dieux des Grecs,* poursuit M. l'abbé Bazin.

Oh! que les Romains étaient religieux en adoptant tous les dieux des Grecs? Qu'ils le furent encore bien davantage dans la suite, lorsqu'ils adoptèrent les divinités de toutes les nations qu'ils vainquirent! Que le Dieu suprême devait voir avec complaisance ces imitateurs des Grecs prosternés au pied des autels, d'un Jupiter, d'une Junon, d'une Vénus, etc., et leur prodiguant un culte qui n'était dû qu'à lui seul! En vérité, croit-on qu'il y a un Dieu quand on nous vante la religion des Romains? Y a-t-il une guerre qui ne soit préférable à une si fausse religion?

IV. *Il est encore très-remarquable*, selon M. l'abbé, *que chez les Romains on ne persécuta jamais personne pour sa manière de*

*penser. Il n'y a pas un seul exemple depuis Romulus jusqu'à Domitien.*

Est-ce de bonne foi qu'on avance que chez les Romains on ne persécuta jamais personne pour la manière de penser contre leur religion depuis Romulus jusqu'à Domitien? Aurait-on oublié, ou voudrait-on nous faire oublier que Néron régna avant Domitien, et que sous son règne furent mis à mort des milliers de Chrétiens par l'ordre de ce prince cruel? Aurait-on encore oublié que, sous ce même règne, les Chrétiens étaient regardés par les Romains comme des athées, des impies, des hommes couverts de crimes, et dignes des derniers supplices? N'est-ce point là persécuter pour la manière de penser? Tacite est un témoin non suspect de cette idée des Romains à l'égard des Chrétiens, et de la barbarie avec laquelle les traita Néron. Nous n'ignorons pas que, dans un traité informe de la tolérance à l'occasion des *Calas*, on tâche d'infirmer ce témoignage de Tacite sur ce qu'il n'est appuyé d'aucun Mémoire du temps: comme si un historien témoin d'un fait public et éclatant, l'écrivant sous les yeux des contemporains du même fait, avait besoin d'appuyer de quelque Mémoire du temps le compte qu'il en rend pour le transmettre à la postérité. Le Pape saint Clément, témoin oculaire des faits attestés par Tacite, est un bon garant de cet historien dans sa *Lettre à l'Eglise de Corinthe.* Au reste, pourrait-on imaginer que les Romains, ces vainqueurs de la terre, ces législateurs des nations, eussent entendu de sang-froid des prédicateurs traiter leur religion de fausse et de superstitieuse, et donner la nouvelle qu'ils annoncent pour l'unique véritable et d'une nécessité absolue?

V. *Il est encore incontestable*, selon l'abbé, *que les Romains comme les Grecs adoraient un Dieu suprême: leur Jupiter était le seul qu'on regardât comme le maître du tonnerre, comme le seul que l'on nommât le Dieu très-grand et très-bon, « Deus Optimus Maximus. » Ainsi de l'Italie à l'Inde et à la Chine, vous trouverez le culte d'un Dieu suprême, et la tolérance dans toutes les nations connues.*

Rien de moins incontestable que ce qu'on débite ici. Un Lucrèce qui niait tout, un Cicéron qui doutait de tout, un Pline qui n'admettait aucune divinité, ou qui n'en voulait point d'autre que le soleil, lesquels certainement étaient alors les philosophes à la mode, reconnaissaient-ils un Dieu suprême? D'ailleurs qu'est-ce que c'était que ce Jupiter chez les Romains, s'il est permis de juger de l'idée qu'ils en avaient par celle qu'en donnent leurs poëtes? Ils l'appelaient le maître des autres dieux, le très-bon, le très-grand. Mais ces infamies dont on le chargeait, cette matière éternelle qu'on lui associait, ce *Fatum* auquel on le soumettait, cette composition qu'on lui prêtait en faisant des âmes humaines autant d'êtres détachés de sa substance, sont-ce des attributs du Dieu véritable, du Dieu saint, tout-puissant, libre, indépendant, souverainement parfait? Nous demandons encore si c'était bien honorer dans Jupiter le Dieu véritable, que de prostituer le culte qui n'est dû qu'à lui, à une foule de divinités chimériques dont on le disait le père?

VI. *A cette connaissance d'un Dieu*, dit enfin l'abbé, *à cette indulgence universelle qui sont partout le fruit de la raison cultivée, se joignit une foule de superstitions qui étaient le fruit ancien de la raison commencée et erronée. On sait bien que les poulets sacrés et la déesse Pertunda et la déesse Cloacina sont ridicules.*

*Pourquoi les vainqueurs et les législateurs de tant de nations n'abolirent-ils pas ces sottises? C'est qu'étant anciennes elles étaient chères au peuple, et qu'elles ne nuisaient point au gouvernement. Les Scipion, les Paul-Emile, les Cicéron, les Caton, les César avaient autre chose à faire qu'à combattre les superstitions de la populace. Quand une vieille erreur est établie, la politique s'en sert comme d'un mords que le vulgaire s'est mis lui-même dans la bouche, jusqu'à ce qu'une autre superstition vienne la détruire, et que la politique profite de cette seconde erreur, comme elle a profité de la première.*

Les raisons que l'on rend du respectueux maintien, de la part du sénat, de cette foule de superstitions qui régnaient chez le peuple romain, ne sont-elles pas admirables? C'est, dit-on, qu'étant anciennes, elles étaient chères au peuple; qu'elles ne nuisaient point au gouvernement; que la politique s'en servait comme d'un mords que le vulgaire s'est mis lui-même dans la bouche. Ces raisons, encore une fois, ne sont-elles pas admirables? Quel zèle ne supposent-elles pas dans les vainqueurs et les législateurs des nations pour la gloire du Dieu suprême! Quel amour pour la vérité! Quelle tendresse pour le peuple! Oh! qu'elle est sage la politique qui, sur la crainte d'un danger incertain de troubler une fausse paix, voit tranquillement l'Etre suprême outragé, la vérité foulée aux pieds, le peuple se dévouant à une perte éternelle! Mais ce qui démontre invinciblement l'ardeur du zèle de ces vainqueurs et de ces législateurs de tant de nations pour la gloire de l'Etre suprême, la vivacité de leur amour pour la vérité, la violence de leur tendresse pour le salut du peuple, c'est que non-seulement ils maintenaient avec soin ces superstitions, ces sacrifices d'animaux, ces sacrifices d'hommes et de femmes, mais qu'ils les pratiquaient eux-mêmes très-dévotement, et que le titre de grand pontife était l'objet de l'ambition des Romains. En vérité, répétons-le une seconde fois, croit-on qu'il y a un Dieu quand on prêche la tolérance de toutes les religions, de celle-là même qui se faisait un mérite d'admettre toutes les religions, excepté la chrétienne, la seule véritable?

Si c'est une gloire pour une nation d'a-

dopter toutes les erreurs, toutes les superstitions, toutes les fausses divinités de la terre, on ne peut refuser aux anciens Romains l'avantage d'avoir surpassé en gloire tous les anciens peuples. Mais nous représenter les Romains comme tolérants en matière de religion, après nous les avoir présentés pleins de mépris et d'un profond dédain pour la religion juive, avec les persécutions les plus barbares qu'ils exerçaient contre les premiers Chrétiens avant le règne de Domitien; les louer d'avoir toujours connu un Etre suprême, en même temps qu'on leur fait associer à cet Etre toutes sortes de dieux, qu'on leur fait autoriser toutes sortes de cultes offerts par le peuple, n'est-ce pas insulter la raison de ses lecteurs par les contradictions les plus grossières ?

## CHAPITRE LI.

### QUESTIONS SUR LES CONQUÊTES DES ROMAINS ET LEUR DÉCADENCE.

L'examen des questions que se propose ici M. l'abbé sur les Romains et des réponses qu'il y donne, appartient aux savants : nous n'empiéterons pas sur leurs droits; la religion est notre objet.

*Pourquoi*, demande-t-il, *les Juifs qui prétendent avoir eu six cent trente mille soldats en sortant d'Egypte, qui ne marchaient qu'au milieu des miracles, qui combattaient sous le Dieu des armées, ne purent-ils jamais parvenir à conquérir seulement Tyr et Sidon dans leur voisinage? Pas même être jamais à portée de les attaquer? Pourquoi les Juifs furent-ils presque toujours dans l'esclavage? Ils avaient tout l'enthousiasme et toute la férocité qui devaient faire des conquérants; le Dieu des armées était toujours à leur tête; et cependant ce sont les Romains éloignés d'eux de dix-huit cent milles, qui viennent à la fin les subjuguer et les vendre au marché.*

A cette question il répond que (*humainement parlant et ne considérant que les causes secondes*) *si les Juifs qui espéraient la conquête du monde, ont été presque toujours asservis, ce fut leur faute.*

Toutes ces questions et ces réponses ne tendent qu'à faire perdre de vue la destination du peuple juif. Ce peuple était brave et courageux, quand il combattait par l'ordre du Dieu des armées : on ne peut en douter, son histoire en fournit des preuves trop éclatantes sous Josué, sous David, sous les Machabées. On en voit même une preuve non équivoque dans la résistance qu'éprouvèrent de sa part les forces romaines chargées de le chasser pour toujours de son pays. Mais ce peuple n'était pas fait pour soumettre la terre à sa domination; il avait une bien plus haute destination. Si le Dieu des armées marchait à sa tête et prodiguait en sa faveur les prodiges, c'est qu'il l'avait choisi pour perpétuer sur la terre la religion véritable aussi ancienne que l'homme, transmise par la tradition à Noé, de Noé à Abraham : religion qui consistait à reconnaître le seul Dieu créateur, la promesse du Libérateur du genre humain, le culte dont le Dieu créateur voulait être honoré pour lui plaire par la foi dans le Libérateur promis. Voilà la destination du peuple juif jusqu'à la manifestation du Libérateur.

Il lui sera donné un chef dans la personne de Moïse qui le tirera de l'esclavage où il gémit en Egypte, non par des combats sanglants, mais par des miracles assidus et réitérés : Dieu lui-même marchera à sa tête, le conduira au travers de la mer dans un désert, l'y nourrira, lui donnera des lois, châtiera rigoureusement ses prévarications selon les menaces qu'il lui en aura faites, comme il récompensera sa fidélité selon ses promesses; enfin il l'introduira dans la terre promise à ses pères, où il le maintiendra malgré les efforts de tous ses ennemis, en continuant de le traiter selon ses mérites; et il ne cessera de le protéger comme son peuple, jusqu'à ce qu'il ait mérité d'être écrasé par sa justice, en rejetant le Libérateur dont il lui avait confié la promesse, dont il lui avait figuré les mystères dans ses cérémonies, et qu'il lui avait fait annoncer par une suite de prophètes.

Y a-t-il donc l'ombre de justesse à comparer le peuple juif avec le peuple romain? Celui-ci avait une destination bien différente : c'était de conquérir la terre connue, afin que les envoyés du Libérateur, sans trouver à chaque pas des obstacles à leur zèle de la part de la diversité des gouvernements, pussent la parcourir avec plus de rapidité, y répandre la connaissance du Dieu vivant et véritable, lui annoncer son rédempteur, l'instruire de sa doctrine, en un mot susciter de toutes parts au Créateur des adorateurs en esprit et en vérité de sa majesté suprême. Ce fut, sans doute, par leur courage et par leur prudence que les Romains conquirent la terre. Mais qui est l'inspirateur du courage et de la prudence dans les combats? N'est-ce pas le Dieu des armées? Les Romains étaient, sans doute, remués par d'autres vues que par celle de servir d'instrument à la Providence : mais le Souverain Modérateur sait faire servir les passions injustes des hommes à ses desseins adorables M. l'abbé ne nous a parlé des conquêtes des Romains que pour insulter les Juifs. Il va nous parler de leur décadence pour insulter les Chrétiens. Voici comme il s'exprime.

*Les Barbares qui mirent dans la suite en pièces cet empire, étaient plus robustes et plus guerriers que les Romains amollis sous Honorius et sous ses successeurs. La faiblesse des empereurs, la faction de leurs ministres et de leurs eunuques, la haine que l'ancienne religion de l'empire portait à la nouvelle, les querelles sanglantes élevées dans le christianisme, les disputes théologiques substituées au maniement des armes, la mollesse à la valeur, des multitudes de moines remplaçant les agriculteurs et les soldats, tout appelait ces mêmes Barbares qui n'avaient pu vaincre la république guerrière, et qui accablèrent Rome languissante sous des empereurs cruels,*

*efféminés et dévots.* L'énumération de ces causes de la ruine des Romains est terminée par la demande suivante : *N'y a-t-il pas visiblement une destinée qui fait l'accroissement et la ruine des Etats?*

Il ne faut chercher la cause des malheurs arrivés aux Romains, soit en Occident, soit en Orient, ni dans la faiblesse et la dévotion de leurs empereurs, ni dans la multiplication des moines, ni dans une destinée ou enchaînement nécessaire et éternel des choses, tel que l'imaginaient les stoïciens, et tel que l'imagine sans doute M. l'abbé, comme nous le verrons dans le *Dictionnaire philosophique;* c'est dans le maître des destinées des Etats, qu'il faut la chercher : c'est dans sa souveraine justice, qui se venge tôt ou tard du mépris de ses lois et de sa vérité.

Rome et l'empire avaient nagé dans le sang chrétien. Non-seulement le fer et le feu avaient été employés contre les disciples de Jésus-Christ. Lui-même avait été attaqué dans tous ses attributs; dans sa divinité par les ariens; dans l'unité de sa personne par les nestoriens; dans sa double nature par les eutychiens; dans les propriétés de son humanité par les monothélites; dans son Eglise par le schisme des Eglises d'Orient. Tant de cruautés, tant d'injustices, tant d'erreurs, des divisions si déplorables, pouvaient-elles manquer d'être punies par les Alaric, par les Attila, par les Totila, par les mahométans? La punition était prédite.

Daniel (II, 38 seq.) avait vu la succession des quatre grandes monarchies des Babyloniens, des Perses, des Macédoniens, des Romains, se détruisant les uns et les autres, et dans le temps de ces monarchies, le Dieu du ciel suscitant un royaume qui ne sera jamais détruit, un royaume qui ne passera point à un autre peuple, et qui subsistera éternellement, royaume qui est manifestement celui de Jésus-Christ, son Eglise, qui ne fut d'abord que comme une petite pierre détachée d'une montagne sans la main d'aucun homme, et qui devint ensuite une grande montagne. Saint Jean (*Apoc.* XVIII) avait vu la chute de l'empire romain, et la désolation de Rome figurée par la grande Babylone. Jésus-Christ (*Luc.* XX, 18) avait déclaré qu'il était la pierre angulaire, et que *celui qui tombera sur cette pierre* par son incrédulité, *s'y brisera :* mais qu'*elle écrasera celui sur qui elle tombera.*

Nous devons nous attendre, si nos nouveaux philosophes ont le succès qu'ils se promettent de leur impiété, à des révolutions plus étranges, jusqu'à ce que l'Eglise, toujours subsistante, se voie repeuplée et comme rétablie dans sa première splendeur par la réunion du peuple juif, selon les promesses si souvent réitérées par les prophètes de ce peuple, et si clairement annoncées dans saint Paul. (*Rom.* XI, 25 seq.) Après ce grand événement, il ne restera plus qu'à attendre le Sauveur, le grand Dieu qui viendra juger les vivants et les morts. (*Apoc.* XI, 18.)

Les réflexions que nous venons de faire nous paraissent suffisantes, pour montrer qu'il y a encore plus d'ignorance que de malignité dans cette question : *Pourquoi les Juifs sortis d'Egypte au nombre de six cent trente mille combattants ne furent pas aussi grands conquérants que les Romains, ce peuple si peu nombreux dans son origine, qui s'assujettirent presque toute la terre connue, et qui vendirent les Juifs au marché comme des esclaves?* La Providence n'avait pas destiné le peuple juif à conquérir la terre par la force des armes : elle l'avait choisi pour en faire le bonheur, en donnant naissance au Libérateur qui devait en bannir l'erreur et l'impiété par l'effusion de la vérité et de la grâce. Mais ce peuple, après avoir rempli sa destination, ne mérita plus, par son aveuglement volontaire et par son ingratitude barbare à l'égard du Libérateur, que d'être traité ainsi qu'il le fut par les Romains. Ceux-ci avaient aussi leur destination dans le plan du souverain Modérateur de l'univers qui sait faire servir les passions des hommes à ses desseins adorables. Il fallait que la terre connue fût réunie sous un seul maître, pour que les envoyés du Libérateur pussent sans obstacle répandre partout la vérité et la grâce. Mais après que les Romains eurent rempli leur destination, ils ne méritèrent plus, par leur cruauté contre les envoyés du Libérateur, que de voir leur empire dévasté et leur ville saccagée par les peuples du Nord. Nous l'avons souvent dit : La religion est la fin de l'homme; le Créateur ne conserve donc le monde que pour la religion. Voilà le vrai dénoûment de l'établissement et du renversement des empires.

## CHAPITRE LII.

### DES PREMIERS PEUPLES QUI ÉCRIVIRENT L'HISTOIRE, ET DES FABLES DES PREMIERS HISTORIENS.

Il n'est pas nécessaire d'avoir des yeux bien perçants pour voir ici le dessein de M. l'abbé de poursuivre les Juifs ses ennemis. *Il est incontestable*, dit-il, *que les plus anciennes annales du monde sont celles de la Chine. Ces annales se suivent sans interruption, toutes circonstanciées, toutes sages, sans aucun mélange de merveilleux, toutes appuyées sur des observations astronomiques depuis quatre mille cent cinquante-deux ans. Elles remontent encore à plusieurs siècles au delà, sans dates précises à la vérité, mais avec cette vraisemblance qui semble approcher de la certitude. Il est bien probable que des nations puissantes, telles que les Indiens, les Egyptiens, les Chaldéens, les Syriens, qui avaient de grandes villes, avaient aussi des annales.*

*Les peuples errants doivent être les derniers qui aient écrit, parce qu'ils ont moins de moyens que les autres d'avoir des archives et de les conserver, parce qu'ils ont peu de lois, peu d'événements, qu'ils ne sont occupés que d'une subsistance précaire, et qu'une tradition orale leur suffit. Une bourgade n'eut*

*jamais d'histoire, un peuple errant encore moins, une simple ville très-rarement.*

Nous avons déjà renvoyé M. l'abbé à M. de Guignes pour apprendre quel fond il est possible de faire sur les annales chinoises. Ce savant le détrompera de l'idée si avantageuse qu'il lui plaît de s'en former. Rien de plus incertain, selon ce savant, que ces annales peu de siècles avant notre ère. Rien de moins exact que les observations astronomiques des Chinois. Il est plus vraisemblable que ces observations ont été portées de l'Europe à la Chine, et appliquées de fantaisie à des événements supposés.

Mais à quoi tendent les réflexions suivantes? Ne serait-ce point à jeter des doutes sur les livres sacrés des Juifs? Qui connaît M. l'abbé, peut-il lui prêter un autre dessein? Nous convenons qu'il n'y a guère que les royaumes et les grandes villes, et même quelque temps après leur établissement, qui pensent à tenir registre des événements qui leur sont propres et à en écrire l'histoire.

Mais est-il impossible qu'un petit peuple, errant dans les déserts, sans villes, sans bourgades, s'entretienne de l'histoire de ses ancêtres, de leurs coutumes, de leurs pratiques religieuses, de leurs lois, des événements qui se passent au milieu de lui? Est-il impossible qu'il se rencontre, au milieu de ce peuple, un bon esprit qui s'amuse à écrire le sujet de ces entretiens, à faire un journal des faits les plus remarquables qui arrivent sous ses yeux, et qui en fasse la lecture aux compagnons de ses voyages dans des temps de repos et de tranquillité? Est-il impossible que ce bon esprit, s'il a une imagination vive et brillante ne mette en cantiques les principaux événements qui arrivent à ce peuple, pour lui fournir le moyen de charmer par le chant ses peines et ses travaux? Tout cela, non-seulement n'est pas impossible, mais devient très-vraisemblable, si, dans la suite de la durée de ce peuple, lorsqu'il sera fixé dans un pays, et qu'il aura des villes, on aperçoit ce goût singulier de s'entretenir de l'histoire de ses ancêtres, et qu'il continue d'avoir des hommes qui se plaisent à tenir registre des principaux événements qui lui arrivent, de ses combats, de ses victoires, de ses défaites, de ses avantages, de ses infortunes, et même de les mettre en cantiques. Mais que devra-t-on penser de ce peuple, si, avant même d'être fixé dans un pays et d'y avoir des villes, il a des lois qui règlent ses mœurs, sa police, son culte? Jugera-t-on encore impossible, ou même seulement vraisemblable, qu'il y ait eu parmi ce peuple un bon esprit qui a rédigé par écrit ces lois? Car comment, sans ce moyen, le peuple dont il s'agit, eût-il pu apporter avec lui un corps de lois en venant s'établir dans un pays et y bâtir des villes? A ces traits peut-on méconnaître le peuple juif?

De quoi voudrait-on que ce peuple se fût entretenu dans le désert de Syrie, si ce n'est de l'histoire de ses ancêtres, de leurs coutumes, de leurs pratiques religieuses, de leurs lois? Pourquoi Moïse ne serait-il pas ce bon esprit qui eût tenu registre de ses aventures principales, qui les eût mises en cantiques, qui en eût consacré quelques-unes par des fêtes et par certains usages particuliers, et qui leur eût donné ce corps de lois qui le caractérise si singulièrement? Il est évident que, si le peuple juif reçut ses lois dans le désert, on ne peut se dispenser de reconnaître qu'il les ait reçues par écrit. Elles sont en trop grand nombre pour qu'il les pût conserver par une autre voie, n'étant pas possible que, dans un désert et parmi des mouvements et des agitations continuelles, il ait pu les pratiquer toutes assez fréquemment pour les graver dans sa mémoire par l'usage. Or, que le peuple juif ait apporté du désert ses lois dans le pays de Chanaan, c'est un fait que nous défions M. l'abbé d'ébranler, quelque torture qu'il donne à son imagination. Toute l'histoire du peuple juif depuis cette époque porte sur ses lois comme sur sa base. Supprimez-les un moment, vous ne laissez que fausseté dans les *Livres de Josué, des Juges, des Rois, des Prophètes, d'Esdras, de Néhémie, des Machabées.*

Pour fonder quelque doute sur les faits dont il s'agit, il faudrait supposer que le peuple juif établi dans le pays de Chanaan, ou périt tout entier, ou perdit la mémoire des événements qui le concernent, et qu'un imposteur, profitant de cet intervalle, eût fabriqué les lois dont il s'agit sous le nom de Moïse, de même que les livres qui avaient pu paraître antérieurement à lui; qu'il eût présenté ces lois, ou à un peuple qui eût remplacé le peuple juif après sa destruction totale, ou à ce même peuple juif qui ne conservait plus aucune mémoire du passé, et qu'il eût eu le secret de les lui faire accepter comme ayant toujours été les lois de ses ancêtres. Car sans la supposition que nous venons de faire, comment persuader à un peuple qu'il connaissait, qu'il suivait, qu'il avait reçu de ses pères des lois dont il n'aurait eu aucune notion avant le moment où l'imposteur les lui présenterait comme des lois anciennes, qui lui ont été toujours connues, qu'il a suivies, qu'il a reçues de ses pères?

Nous plaindrions M. l'abbé s'il était capable d'admettre une supposition si absurde; mais quand il en serait capable, il lui resterait encore deux grandes difficultés à dévorer.

Voici la première, fondée sur deux faits incontestables: d'une part, les lois du peuple juif sont accompagnées de promesses et de menaces temporelles dont l'exécution doit répondre à la fidélité ou à l'infidélité de ce peuple à ses lois: d'une autre part, l'histoire du peuple juif est un tableau fini de l'exécution des promesses et des menaces attachées à ses lois, suivant qu'il lui a été fidèle ou infidèle dans le cours de sa durée. Il faudrait donc ou que l'imposteur eût prévu l'histoire du peuple juif dans toute sa durée, ou qu'il fût l'auteur de cette histoire de même que de ses lois; qu'il en eût ajusté

les événements aux promesses et aux menaces attachées à ses lois ; qu'il eût eu l'art de faire recevoir une telle histoire au peuple juif, quoiqu'elle ne fût qu'un amas de fictions déshonorantes pour ce peuple; ou enfin que chaque siècle de la durée du même peuple eût porté un imposteur qui, de concert avec le premier, eût eu soin de fabriquer une histoire propre à vérifier les promesses et les menaces temporelles attachées à l'observation ou à l'infraction de ses lois. De telles imaginations ne peuvent trouver d'entrée que dans des têtes organisées comme celle de M. l'abbé.

La seconde difficulté est qu'on ne pourrait refuser au même imposteur le don de prophétie : car dans les livres juifs est un grand nombre d'événements futurs le plus clairement prédits et annoncés ; événements inaccessibles à toutes les lumières de l'esprit humain laissé à lui-même ; événements postérieurs de plusieurs siècles à l'établissement des lois juives, quelque époque qu'on puisse leur assigner; événements néanmoins dont il est impossible de douter de la réalité. Tels sont, par exemple, ceux qui concernaient Jésus-Christ Notre-Seigneur, la vocation des gentils, l'établissement de l'Eglise, le bannissement des Juifs hors de leur pays, leur dispersion parmi les nations, etc.

Ce qui révolte davantage l'abbé et ses consorts dans l'histoire juive, c'est cette suite continuelle de prodiges qui étonnent la nature. Aussi cette histoire n'a-t-elle rien de commun avec l'histoire des autres nations. Chez celles-ci ,on ne trouve une histoire un peu détaillée qu'au bout de plusieurs siècles, et cette histoire est toujours mêlée d'un faux merveilleux par lequel on veut remplacer la vérité qui manque.

Ce n'est pas au bout de plusieurs siècles que l'histoire détaillée des Juifs est écrite; c'est, pour ainsi dire, dans le premier instant où ce peuple forme un corps de nation et reçoit des lois. Voyons s'il n'était pas de la souveraine Sagesse, en se conduisant à l'égard des Juifs comme avec des créatures raisonnables, libres, capables de voir, de juger, de se déterminer par raison; voyons, dis-je, s'il n'était pas digne de la souveraine Sagesse, d'autoriser Moïse par des prodiges qui étonnent la nature, soit pour tirer les Juifs de l'Egypte, soit pour leur donner des lois dans le désert, soit pour l'introduire dans la terre de Chanaan. Nous avons déjà eu occasion de poser des principes qui servent de dénoûment à la question. Rappelons-les, puisqu'on nous y force, et qu'on ignore, ou qu'on affecte d'ignorer la destination du peuple juif.

Nous demandons qu'on nous accorde que la religion est la fin de l'homme; que Dieu n'a créé et ne conserve l'univers que pour cette fin; par conséquent, qu'il a enseigné au premier homme la religion qu'il voulait qu'il pratiquât pour lui plaire. Peut-on, en effet, supposer que l'homme ait été créé sans une fin par une sagesse infinie? Peut-on supposer que l'homme ait été créé par une sagesse infinie pour une autre fin que pour glorifier l'Auteur de son être, c'est-à-dire pour la religion?

Nous demandons, comme une conséquence nécessaire de cette première concession, que, s'il arrive aux nations d'oublier ou de corrompre cette religion primitive, on puisse supposer que Dieu, s'il continue de conserver le genre humain, ne manque point de se susciter des hommes fidèles à sa religion; et qu'il l'a perpétue ainsi jusqu'à ce qu'il lui plaise de la manifester et de la répandre avec plus de profusion et d'éclat.

Supposons présentement que la nation des Chaldéens, ayant eu le malheur de corrompre la religion primitive, de même que les autres nations anciennes, Dieu préserve de ce malheur Abraham, et qu'il le choisisse et sa postérité pour perpétuer sa religion sur la terre, jusqu'à ce qu'il tire de cette postérité celui qui, dans ses décrets éternels, doit être le ministre des desseins de sa miséricorde à l'égard de toutes les nations.

Refusera-t-on présentement de nous accorder que, pour l'exécution de ce plan, Dieu va promettre à Abraham de donner à sa postérité un tel pays ; qu'avant de la mettre en possession de ce pays, il lui donnera le temps de se multiplier, afin qu'elle puisse être en état de s'emparer du pays qui lui est promis? Que fera-t-il pour procurer cette multiplication ? L'Egypte et l'histoire de Joseph se présentent comme un moyen tout à la fois admirable et naturel. Mais l'Egypte, comme la Chaldée, est tombée dans la superstition, et ne conserve plus la religion primitive dans sa pureté; et la postérité d'Abraham est extrêmement penchée vers le sensible. Quel risque ne court-elle pas de perdre la foi d'Abraham, en imitant cette nation aveugle au milieu de laquelle elle vit? L'exemple du pieux Joseph, soutenu de l'autorité presque souveraine dont il jouit, peut arrêter sa chute dans un si grand malheur; mais, après la mort de ce saint patriarche, qui l'arrêtera? Il faudra donc la tirer d'un pays si contagieux. Le Dieu d'Abraham, d'Isaac, de Jacob, charge Moïse de cette commission. La postérité d'Abraham croira-t-elle Moïse sur sa parole, lorsqu'il se donne pour l'envoyé du Dieu de ses pères? Non certes, elle abuserait de sa raison. Il est donc nécessaire que cet envoyé prouve sa mission par des prodiges opérés au nom du Dieu d'Abraham. Supposons le peuple juif convaincu de la divinité de la mission de Moïse par des prodiges : comment cet envoyé déterminera-t-il le prince égyptien à laisser sortir de ses Etats un peuple dont il tire les plus grands services? Il faut qu'il soit forcé par des prodiges surprenants. Comment ce peuple délivré de l'esclavage, amené dans le désert, sera-t-il déterminé à recevoir une loi aussi sévère que celle qu'on lui propose? La chose était-elle possible par une autre voie que par des prodiges? Nous ne pousserons pas plus loin ces réflexions : elles nous paraissent plus que suffisantes pour persuader

tout homme qui pense, qu'on ne peut être étonné des prodiges opérés par Moïse, ni même de tous ceux qu'on lit dans l'histoire des Juifs, que parce qu'on perd de vue la destination de ce peuple.

Concluons que M. l'abbé, si déclaré contre l'histoire des Juifs, est ou un ignorant qui ne connaît pas la véritable fin de l'homme, ou que, s'il la connaît, il est ennemi de la vérité, et par conséquent du genre humain. Nous lui accordons volontiers le titre de savant dont il paraît si jaloux, quoique nous ne voyions pas bien sur quoi il est fondé. Cependant il nous permettra non de le mépriser et de le persécuter; mais, appuyés du suffrage d'une multitude de gens de tous les siècles, bien aussi savants que lui, d'être très-persuadés qu'il n'a pas assez médité la religion chrétienne, et qu'il ne la blasphème que parce qu'il l'ignore. Nous abandonnons à sa critique amère toutes ces autres histoires qui lui déplaisent, bien persuadés encore que les vrais savants ne manqueront pas de relever sa critique, en la rappelant aux principes sur cette matière. Reprenons en peu de mots les réflexions que nous a donné lieu de faire l'ennemi des Juifs dans dans ce chapitre.

Si, de tous les anciens peuples connus, les Israélites sont le seul qui, dès sa première formation en corps de nation, ait une histoire écrite des principaux événements qui le concernent, de ses lois, de ses malheurs, de ses avantages, c'est que les Israélites n'eurent un chef qu'après s'être extrêmement multipliés et conséquemment mis en état de se procurer un établissement, et de s'y maintenir; au lieu que tous les anciens peuples connus ne purent d'abord avoir que de faibles commencements: c'étaient quelques familles réunies ensemble, occupées à pourvoir à leurs besoins, en défrichant la terre, où, après des courses vagabondes, elles s'étaient fixées. Autant donc qu'il est naturel de supposer que le chef des Israélites leur ait donné des lois par écrit, de même que l'histoire des faits principaux qui leur étaient arrivés sous sa conduite, autant serait-il peu naturel de supposer que les anciens peuples dans leur première origine eussent eu même la pensée de transmettre à la postérité l'histoire de leurs courses et de leurs misères. Quoi qu'il en soit, un fait indubitable, est que les Israélites, en entrant dans le pays de Chanaan, y apportèrent avec eux ce corps de lois qu'ils devaient suivre dans tous les temps de leur durée, comme la règle de leurs mœurs, de leur police, de leur culte. Ils avaient donc reçu ce corps de lois avant leur entrée dans le pays de Chanaan : or leurs lois sont liées indissolublement à tous les faits essentiels consignés dans le Pentateuque, et écrits sous les yeux même d'une multitude de témoins. Donc il n'est point de faits anciens qui puissent être d'une plus grande certitude. Or ces faits sont autant de démonstrations palpables de la mission divine du chef des Israélites : donc la religion juive est divine. Admirons ici la Providence à notre égard. L'histoire complète des nations anciennes plongées dans l'erreur eût été pour nous d'un très-petit usage; mais il nous importait d'avoir une histoire complète des Israélites, et une entière certitude de la vérité de cette histoire à cause de sa liaison avec la religion véritable, l'objet le plus intéressant pour nous.

## CHAPITRE LIII.

### DES LEGISLATEURS QUI ONT PARLÉ AU NOM DES DIEUX.

*Tout législateur profane*, dit M. l'abbé, *qui osa feindre que la Divinité lui avait dicté ses lois, était visiblement un blasphémateur et un traître; un blasphémateur, puisqu'il calomniait les dieux; un traître, puisqu'il asservissait sa patrie à ses propres opinions.*

Il n'est pas nécessaire d'être philosophe, il suffit de ne pas haïr la vérité pour détester l'imposture de ces anciens législateurs. En vain, pour les excuser, leur prêterait-on l'intention d'imprimer plus de respect à leurs lois. Nulle intention ne peut justifier le mensonge. Il est même plus vraisemblable que ces hommes ambitieux n'avaient ainsi recours à l'imposture que pour soumettre plus aveuglément les peuples à leur domination tyrannique, en leur faisant entendre que leur résister ce serait s'exposer à tout le courroux des dieux.

Cependant quelle reconnaissance n'auraient pas dû les peuples à ces imposteurs, si les lois qu'ils leur proposaient avaient été assez pures pour les arracher à l'erreur et à la superstition, assez étendues pour les instruire de tous leurs devoirs, assez lumineuses pour leur montrer la source d'où ils pouvaient attendre les secours dont leur faiblesse avait besoin pour les accomplir, et la voie pour aller à cette source et y puiser.

Continuons d'entendre M. l'abbé se livrant à l'enthousiasme contre ces anciens imposteurs. *Il y a deux sortes de lois*, dit-il, *les unes naturelles et communes à tous, et utiles à tous. Tu ne voleras pas, ni ne tueras ton prochain; tu auras un soin respectueux de ceux qui t'ont donné le jour, et qui ont élevé ton enfance; tu ne raviras pas la femme de ton frère; tu ne mentiras pas pour lui nuire ; tu l'aideras dans ses besoins pour mériter d'en être secouru à ton tour.*

*Voilà les lois que la nature a promulguées du fond des îles du Japon aux rivages de notre Occident. Ni Orphée, ni Hermès, ni Minos, ni Lycurgue, ni Numa n'avaient besoin que Jupiter vînt au bruit du tonnerre annoncer des vérités gravées dans tous les cœurs.*

*Si je m'étais trouvé vis-à-vis de quelqu'un de ces grands charlatans dans la place publique, je lui aurais crié: arrête, ne compromets point ainsi la Divinité; tu veux me tromper, si tu la fais descendre pour enseigner ce que nous savons tous ; tu veux sans doute la faire servir à quelque autre usage ; tu veux te prévaloir de mon consentement à des vérités éter-*

*nelles, pour arracher de moi mon consentement à ton usurpation : je te défère au peuple comme un tyran qui blasphème.*

Tout ceci n'est qu'une vaine déclamation, une pure charlatanerie de la part de M. l'abbé. Il peut être brave la plume à la main; mais il n'a pas la réputation de l'être assez, pour qu'il eût osé élever la voix, s'il se fût trouvé vis-à-vis quelqu'un de ces grands charlatans dans la place publique. Quoi qu'il en soit, son enthousiasme n'eût fait qu'apprêter à rire, s'il n'eût point eu d'autre raison à opposer que celle qu'il allègue ici.

La loi naturelle est sans doute gravée dans tous les cœurs. Mais qui rentrait alors dans son cœur pour lire cette divine loi? De quels nuages n'y était-elle pas couverte par les erreurs répandues de toutes parts par les préjugés de l'éducation et de l'exemple, par les passions les plus effrénées? Qui en connaissait l'auteur et la fin, au milieu des horreurs du polythéisme et des superstitions suites naturelles du polythéisme? Si l'on ne pouvait pas ne point voir les principes de cette loi divine, qui en voyait toutes les conséquences qui en dérivent? Etait-ce du peuple plongé dans les sens, esclave de l'imagination, qu'on pouvait en attendre le développement? Hélas! ces principes et ces conséquences n'étaient même, parmi les anciens sages, que des sujets de divisions et de disputes interminables. Tel est l'état où nous les voyons encore de nos jours parmi les prétendus sages de la nouvelle secte, qui s'annoncent pour être les nouveaux maîtres de la terre.

En effet, ces nouveaux maîtres ne sont pas même d'accord sur ces lois qu'ils disent être promulguées par la nature du fond des îles du Japon aux rivages de notre Occident. N'en voit-on pas parmi eux qui avancent que la division des biens est injuste, par conséquent que le droit de propriété est nul? N'en voit-on pas qui ne font dépendre leur propre vie que du dégoût ou du plaisir qu'ils trouvent dans cette vie; et la vie des autres de la moindre insulte, d'un rien? N'en voit-on pas qui dispensent les enfants de tout soin à l'égard de ceux qui leur ont donné le jour, dès qu'ils peuvent pourvoir eux-mêmes à leur propre conservation? N'en voit-on pas qui restreignent étrangement la défense de ravir la femme d'autrui? La communauté des femmes serait à leurs yeux bien mieux ordonnée. Qu'est-ce que peut être le mensonge chez ces grands maîtres, qu'il suffit de contredire pour être en butte à leurs calomnies les plus atroces? Enfin quel généreux motif d'aider le prochain présentent-ils? C'est la vue d'en être aidé. Ainsi point de secours à espérer de la part de ces messieurs, s'ils n'espèrent point d'en recevoir; l'unique mobile de leur cœur est l'intérêt personnel. Mais est-ce à ces règles seules, prises même sans toutes ces indignes interprétations, qu'est bornée la loi naturelle? Ne prescrit-elle aucun devoir envers son auteur? N'en prescrit elle aucun à chaque particulier envers lui-même? A-t-elle pour unique objet, dans chaque homme, ce qu'il doit à ses semblables?

L'auteur de la loi naturelle connaît seul dans quelle perfection il l'avait donnée au premier homme, lui seul connaissait combien elle avait été défigurée dans son cœur par le péché, lui seul pouvait en réparer les débris en l'y retraçant dans sa pureté et dans son étendue : de même que lui seul pouvait donner la force de l'accomplir, et montrer par quelle voie on pouvait obtenir cette force de sa bonté : C'est ce que Dieu a daigné faire par Moïse et par Jésus-Christ; par Moïse, en se proportionnant toutefois à la grossièreté du peuple juif qu'il avait choisi pour en être le gardien, jusqu'à ce que par Jésus-Christ, auteur de la vérité et de la grâce, il la publiât sans restriction, sans adoucissement, dans toute sa perfection, dans toute son étendue.

Oh! que les envoyés de l'Etre suprême, l'auteur de la loi naturelle, sont différents de ces anciens législateurs qui prétendaient avoir reçu des dieux leurs lois? Quelle preuve un Minos donnait-il qu'il tenait les siennes de Jupiter? Quelle preuve un Lycurgue donnait-il qu'il tenait les siennes d'Apollon? Quelle preuve un Numa donnait-il qu'il tenait les siennes de la nymphe Egérie? Quelle preuve un Mahomet donnait-il qu'il tenait les siennes de l'ange Gabriel? Leur parole. Quel garant! Moïse et Jésus-Christ parlent-ils au nom de l'Etre suprême? Ils se montrent revêtus de sa puissance : ils l'invoquent, et à son invocation la nature obéit, non dans le secret, non en présence de quelques témoins affidés, mais à la face du soleil, en présence de leurs ennemis qu'ils contraignent de reconnaître que leurs œuvres sont supérieures à l'industrie humaine et aux forces de la nature. Ce n'est pas, comme ces anciens législateurs, pour soumettre leurs peuples à leur empire et à leur domination qu'ils disent avoir reçu leurs lois des dieux : c'est pour soumettre les peuples à l'empire de Dieu même, c'est-à-dire à l'empire de la vérité et de la justice. Moïse (*Exod.* III, IV) ne se charge de la conduite du peuple que parce qu'il y est contraint. Jésus-Christ (*Matth.* XX, 25-28) déclare qu'il n'est point venu pour être servi, mais pour servir. Il défend à ses disciples tout esprit de domination, et ses disciples ne prescrivent rien avec plus de soin à ceux qui les écoutent que la soumission aux puissances de la terre. (*Rom.* XIII, 1; *I Petr.* II, 13.)

M. l'abbé ne nomme dans ce chapitre ni Moïse ni Jésus-Christ Notre-Seigneur. Mais ce serait bien peu le connaître si l'on pensait que son zèle contre les anciens fourbes législateurs ne les embrassât pas également. Il ne peut même les excepter dans ses principes; car, pour les excepter, il faudrait qu'il reconnût en eux des preuves d'une mission divine, savoir des miracles et des prophéties. Or il rejette même jusqu'à la

possibilité des preuves de ce genre. Il est donc clair qu'il ne distingue nullement Moïse et Jésus-Christ Notre-Seigneur de ces anciens fourbes qui ont parlé au nom des dieux, parce que, selon lui, les uns et les autres sont également destitués de preuves au sujet du principe de leurs lois.

Mais nous avons vu que ses raisonnements contre la possibilité des miracles et des prophéties n'étaient que de belles phrases, de sublimes saillies de son imagination, auxquelles il ne manquait que le sens commun. Nous avons vu de plus que ses chicanes contre la certitude des miracles et des prophéties de Moïse n'étaient que de petits artifices d'un cœur ennemi de la religion, propres à tromper des esprits disposés à l'impiété encore plus par leurs vices que par leur ignorance. Nous verrons dans le *Dictionnaire philosophique* la futilité des chicanes du même auteur contre l'Evangile.

Nous ne nous arrêterons pas à débrouiller ce qu'il dit des lois civiles. Il nous paraît n'avoir pas assez conçu la nécessité de ces lois pour régler une multitude de droits respectifs des sujets à l'égard du souverain et des sujets entre eux ; droits dont l'écoulement de la loi naturelle n'est pas assez direct pour n'avoir pas besoin d'être fixé par les puissances établies de Dieu et destinées à procurer et à maintenir la paix et la justice parmi les hommes. Il nous paraît d'ailleurs confondre le pouvoir législatif avec les lois, en mettant au nombre de celles-ci la monarchie, l'aristocratie, la démocratie. Il est temps d'en venir à la conclusion.

## CHAPITRE LIV.

### CONCLUSION.

Quand on connaît la religion chrétienne, on souffre en lisant la *Philosophie de l'histoire*. La passion contre cette sainte religion se montre ici trop à découvert pour être tolérable dans un philosophe, dont l'unique passion doit être l'amour de la vérité. Il ne doit pas paraître douteux, comme nous en avons averti dans l'*Avant-propos*, que si l'auteur, dans les chapitres qui précèdent le trente-huitième, paraît établir quelques faits anciens, ce ne soit pour détruire quelques-uns des faits constatés dans les livres sacrés des Juifs ; et que, s'il paraît y attaquer la certitude d'autres faits anciens, ce ne soit pour jeter des doutes sur des faits de l'histoire juive. On voit encore le même dessein dans les chapitres 50, 51, 52 ; mais il semble que l'auteur, en ne distinguant pas dans le dernier chapitre Jésus-Christ des anciens législateurs qui ont parlé au nom des dieux, n'ait pas voulu laisser à son lecteur la peine de deviner son dessein, qui est de renverser la religion chrétienne.

C'est auteur sait très-bien qu'en portant des coups meurtriers à la religion juive, c'était percer des mêmes coups la religion chrétienne. Il sait que la première était une préparation à la seconde. Il sait que la loi était, pour ainsi dire, pleine de Jésus-Christ ; qu'elle le promettait ; qu'elle le figurait ; qu'elle l'annonçait. Il sait que Jésus-Christ s'en autorise, et qu'il y renvoie perpétuellement les Juifs comme à une preuve évidente de sa qualité de Messie : il sait que les apôtres pressent continuellement les Juifs par la même preuve, pour leur persuader que Jésus-Christ est le Sauveur promis à leurs Pères, et qu'il n'y a point de salut à espérer que par la foi en son nom. Voilà pourquoi il dirige tous ses coups contre la religion juive. Toutes ses protestations de soumission à l'Eglise, trop souvent répétées pour être sincères, ne sont dans sa bouche qu'une pure dérision. En effet, que peut être l'Eglise à ses yeux, sinon un corps de politique dans ses chefs, et de fanatiques dans le peuple ? Si la loi ancienne n'est que la production d'un fourbe et d'un ambitieux, que sera la loi nouvelle? Les livres du Nouveau Testament ne sont plus qu'un tissu de fictions. Mais à quoi se terminent les efforts de son imagination brillante ? Nous l'avons vu. C'est à manifester son peu de jugement et de sincérité avec sa haine contre la religion. Pour achever d'en rendre la preuve plus sensible et plus complète, comparons ses idées sur l'histoire ancienne avec les idées que nous en donnent nos écrivains sacrés.

Comment le genre humain a-t-il pu ne pas périr au milieu des révolutions étranges arrivées à notre globe par les eaux de la mer? La question est embarrassante. M. l'abbé, sans daigner se la proposer, suppose diverses races d'hommes jetées comme au hasard sur la surface de la terre, vivant en brutes durant un grand nombre de milliers de siècles, sans langage, ne communiquant entre eux que par des cris et par des gestes, sans aucune notion ni de Dieu, ni d'eux-mêmes ; sans industrie pour subvenir à leurs besoins, se fabriquant ensuite quelques huttes et quelques cabanes, puis, à l'occasion de leurs huttes, brûlées ou renversées par un coup de tonnerre, soupçonnant l'existence de quelque puissance supérieure, imaginant de même quelque chose qui survit au corps sur le récit de quelque particulier à ses convillageois de l'apparition en songe d'un mort qui lui était cher, parvenant enfin à articuler quelques sons et à se donner une langue, se réunissant en société, inventant des arts, se soumettant à des lois, formant des empires. Telles sont les idées de M. l'abbé sur l'histoire ancienne. Voici celles de nos écrivains sacrés.

Ils supposent un premier homme et une première femme sortant des mains du Créateur pleins de sa connaissance et de son amour, placés dans un lieu de délices, recevant en preuve de leur dépendance la défense de manger un certain fruit, sollicités par le serpent à violer cette défense, la violant effectivement, livrés, en conséquence de leur crime, à la honte d'eux-mêmes et aux terreurs de leur conscience, condamnés aux misères et à la mort, consolés néanmoins par la promesse d'être un jour vengés de leur ennemi séducteur par un enfant

qui naîtrait de la femme, chassés du lieu de délices où ils avaient été placés, ne pouvant douter que leur postérité ne soit enveloppée dans leur crime, en la voyant comme entraînée par les pensées de son esprit et par les désirs de son cœur, s'abandonner à toutes sortes de désordres jusqu'à mériter d'être effacée de dessus la terre par un déluge universel, à la réserve d'un juste avec sa sa famille. Mais ce juste, conservé ainsi miraculeusement, a peut-être lui-même la douleur de voir ses descendants, non pas oublier entièrement le Créateur, mais en défigurer l'idée, attendre des secours de quelques principes étrangers, se faire des images taillées de ces principes, leur déférer un culte qui n'est dû qu'au seul Créateur. Quant au Créateur, il ne peut oublier sa promesse. Il la renouvelle à un juste qu'il s'est formé lui-même pour la perpétuer dans sa postérité jusqu'à son accomplissement.

Voilà des idées bien différentes de celles de M. l'abbé, et qui méritent d'être adoptées. Les idées de M. l'abbé ne sont que des fictions qu'il lui est impossible d'appuyer d'aucune preuve.

Où trouvera-t-il des hommes de diverses espèces? La fécondité et les inclinations de leurs enfants, sans que les différences qu'on y remarque entre eux y soient un obstacle, démontrent qu'ils sont tous d'une seule et même espèce, qu'ils ont une tige commune. Où trouvera-t-il des peuples qui soient sans langage? Où en trouvera-t-il, en qui on n aperçoive aucune étincelle de raison et qui soient sans aucune idée d'un Etre puissant et protecteur de la justice? Où en trouvera-t-il qui soient assez enfoncés dans la matière pour se croire tout corps?

M. l'abbé est non-seulement dans l'impuissance d'appuyer ses fictions d'aucune preuve, l'histoire du genre humain lui est encore aussi contraire qu'elle est conforme à nos écrivains sacrés. En effet, considérez avec attention les traditions des anciens peuples telles qu'il les rapporte lui-même; réduisez-les à la simplicité des faits en les dépouillant des fables qui les couvrent, vous serez surpris de leur conformité avec les traditions conservées dans nos livres saints.

Moïse fait repeupler la terre par les descendants du juste Noé sauvé du déluge avec ses enfants. C'est de là, en effet, qu'on voit sortir, comme de leur berceau, les peuples, les lois, les arts, les empires. Aucune nation ne peut remonter au delà de cette époque. Ce n'est que cent ans après que paraissent les Chaldéens avec leurs premières observations astronomiques. (Ch. 12.) Les Egyptiens se vantent d'une bien plus haute antiquité; mais ils ne nous débitent que des fables. (Ch. 19.) Ce sont des dieux qu'ils font régner dans leur pays pendant des milliers de siècles, puis des héros, enfin des mortels, dont ils nous donnent de longues listes très-différentes les unes des autres, sans nous apprendre si plusieurs de ces mortels ont régné ensemble, ou s'ils se sont succédé; d'où, par conséquent, il ne peut résulter qu'un chaos impénétrable. (Ch. 10.) Les Arabes, aussi dénués de monuments que les Egyptiens, sont encore plus vains en se croyant indigènes. (Ch. 18.) Quelque prévenue que soit la nation chinoise en sa faveur, ses vrais savants avouent que son histoire n'a rien de certain sept à huit cents ans avant notre ère. On ne peut que gémir sur l'ignorance de ces petits peuples, restes infortunés des anciens sectateurs des mages et des brahmanes dans les Indes. (Ch. 11.) Quel est le fondement de l'antiquité de leurs livres sacrés? (Ch. 17.) C'est que ces livres sont écrits en caractères qui leur sont inconnus. Qui ne voit en cela la manœuvre de leurs prêtres pour exercer sur eux une domination plus despotique? Nous ne parlons ni des Grecs, ni des Romains, ni des Gaulois : ce sont des peuples nouveaux en comparaison de ces nations asiatiques.

L'histoire des nations anciennes n'a donc rien dans ce qu'elle a de certain qui soit contraire à l'histoire de Moïse au sujet des premières peuplades après le déluge. Leurs traditions, au sujet de la religion primitive, s'accordent même avec les traditions conservées par notre historien sacré, autant que peuvent le permettre tant d'erreurs monstrueuses dans lesquelles se précipitèrent les nations.

On trouve partout, selon M. l'abbé, chez les nations policées, les dogmes de l'existence d'un Etre suprême, de l'immortalité de l'âme, des peines et des récompenses dans une autre vie. On voit partout dans l'homme les principes d'une raison universelle, d'une justice éternelle. On trouve partout des autels dressés à quelques divinités, un culte, des offrandes, des sacrifices. Ce qui est encore plus singulier, c'est de voir la nation la plus ancienne, selon lui, conserver les noms du premier homme et de la première femme, heureux d'abord, malheureux ensuite, dépouillés eux-mêmes et leurs enfants de l'innocence et de l'immortalité par l'adresse d'un serpent, chassés du lieu délicieux où ils avaient été placés, condamnés au travail et aux misères. Partout le serpent est donné pour le premier auteur des malheurs du genre humain, et représenté comme un ennemi des dieux qui ne peut être vaincu que par les dieux. Partout on voit l'âge de fer succéder à un âge d'or. Partout on trouve une tradition du déluge universel. Partout l'on voit l'idolâtrie répandue sur la terre, funeste production des sens et des passions, et peut-être encore plus d'une fausse philosophie. Partout on conserve le nom d'Abraham comme un nom célèbre. Et qui peut l'avoir rendu célèbre, ce nom, si ce n'est la pureté de sa religion et la promesse de faire un jour le bonheur de la terre par sa postérité?

Un philosophe ne se borne pas à comparer les idées de M. l'abbé Bazin sur la *Philosophie de l'histoire* à celles qu'en donnent les écrivains sacrés. Il compare les idées

de ces écrivains sacrés avec les idées que sa raison lui offre de Dieu et de l'homme. Il conçoit Dieu comme un Etre infiniment sage, et l'homme comme un être capable de connaître et d'aimer l'Etre infiniment sage. De ces idées si simples il voit comme sortir l'histoire du premier homme, et en quelque sorte celle de ses enfants, telle qu'elle est décrite dans nos livres saints.

Il sent, 1° qu'il y aurait de la contradiction à penser qu'un Etre infiniment sage eût donné l'existence au premier homme, sans le destiner à une fin ; 2° qu'il y aurait de la contradiction à penser que l'Etre infiniment sage, ayant formé le premier homme capable de le connaître et de l'aimer, lui eût donné l'existence pour une autre fin que pour le connaître et pour l'aimer ; 3° qu'il y aurait de la contradiction à penser que le premier homme, destiné par un Etre infiniment sage à le connaître et à l'aimer, pût être heureux en s'écartant d'une fin si auguste, et n'être pas heureux en la remplissant; 4° qu'il y aurait de la contradiction à penser que le premier homme, destiné par un Etre infiniment sage à être heureux en le connaissant et en l'aimant comme la fin de son être, n'en eût pas reçu la connaissance et l'amour avec l'existence ; 5° qu'il y aurait de la contradiction à penser que le premier homme, abusant de sa liberté, ait pu renoncer à l'amour de l'Etre infiniment sage, qu'il avait reçu avec l'existence, sans devenir dès là même contraire à la sagesse de cet Etre, par conséquent sans devenir criminel; par conséquent sans être digne de châtiment ; 6° qu'il y aurait de la contradiction à penser que le premier homme, renonçant à l'amour de l'Etre infiniment sage qui faisait son bonheur, n'en ait pas mérité la privation éternelle; 7° qu'il y aurait de la contradiction à penser que le premier homme, ayant mérité la privation éternelle de l'amour de l'Etre infiniment sage qui faisait son bonheur, ait pu recouvrer le droit à un tel bien sans une réparation proportionnée à la privation méritée ; 8° qu'il y aurait de la contradiction à penser que le repentir, réparation seule dont l'homme soit capable, soit proportionné à la privation éternelle d'un bien tel que l'amour de l'Etre infiniment sage. Que suit-il de là? Que le premier homme, ne pouvait échapper à l'éternité d'un tel malheur, sans un réparateur, lequel, par le mérite infini de sa personne, pût faire une réparation proportionnée à l'éternité du malheur que méritait le crime du premier homme.

Il n'est pas aisé de jeter des nuages sur cette suite de propositions ou d'en rompre l'enchaînement? Dira-t-on qu'un Etre infiniment sage a pu donner l'existence au premier homme sans le destiner à une fin? Mais la Sagesse infinie connaît l'ordre qui est entre les êtres, avec le rapport des uns comme moyens aux autres comme fin : donc, en les créant, elle a voulu cet ordre ; donc elle s'est proposé une fin dans la création de l'homme.

En accordant qu'un Etre infiniment sage s'est proposé une fin dans la création de l'homme, et qu'il l'a formé capable de le connaître et de l'aimer, prétendra-t-on qu'il lui a donné l'existence pour une autre fin que pour en être connu et que pour en être aimé? Mais la Sagesse infinie veut, comme nous venons de l'observer dans la première proposition, l'ordre qui est entre les êtres; donc elle veut que les intelligences capables de connaître et d'aimer le bien, aiment plus les plus grands biens, moins les moindres biens, d'un amour égal les biens égaux ; donc Dieu étant le bien infini, la source de tout bien, elle veut que les intelligences capables de le connaître et de l'aimer, l'aiment de tout leur amour, plus que tout autre bien, c'est-à-dire comme leur fin.

On ne peut rien opposer à la troisième proposition : elle suit trop évidemment de la seconde. Tout être intelligent qui n'est pas dans l'ordre et qui est privé de sa fin, ne saurait être heureux ; au lieu qu'il ne peut qu'être heureux, quand il est dans l'ordre et qu'il jouit de sa fin.

La quatrième proposition est également renfermée dans la seconde. Une intelligence n'a pu sortir immédiatement des mains de la Sagesse infinie sans une connaissance et sans un amour quelconque ; par conséquent, sans la connaissance et sans l'amour d'un objet quelconque ; par conséquent, ou de Dieu l'auteur de son être, ou d'un être créé. Dans cette dernière supposition, l'intelligence ne serait ni dans l'ordre ni heureuse. Elle ne serait pas dans l'ordre, puisqu'elle aimerait comme sa fin un autre bien que Dieu ; elle ne serait pas heureuse, puisqu'elle serait privée de l'amour de sa véritable fin, laquelle, suivant la seconde proposition, ne saurait être que Dieu. Et de plus, comment naissant avec l'amour d'un être créé comme de sa fin, pourrait-elle parvenir à l'amour de sa fin véritable?

On ne suppose rien dans la cinquième proposition qu'il soit possible de rejeter : elle ne contient, pour ainsi dire, que des vérités de fait qui n'ont besoin que d'être entendues pour être avouées. Le premier homme fut créé libre, et il devait être ainsi créé, parce qu'il devait porter le caractère de l'indépendance où son Créateur était de ses hommages. D'ailleurs sa liberté le mettait en état de persévérer et de croître dans l'amour de sa fin, par conséquent de se rendre digne d'en jouir un jour plus parfaitement. Dès qu'il était libre, il est clair qu'il pouvait cesser d'aimer Dieu sa fin véritable, soit en s'aimant lui-même ou quelque autre bien créé comme sa fin où il cherchât son repos et son bonheur. Il est clair encore qu'il lui était avantageux de recevoir un précepte attaché à un objet sensible, non-seulement pour qu'il sentît la dépendance où il était de l'auteur de son être ; mais pour qu'il ne pût se déguiser à lui-même l'abus de sa liberté, s'il venait réellement à cesser d'aimer l'auteur de son être comme

son unique fin : car il n'est pas possible de se déguiser à soi-même la violation d'un précepte attaché à une chose sensible, au lieu qu'il est très-facile de se faire illusion à soi-même au sujet de ses propres sentiments intérieurs : on croit souvent aimer ce qu'on n'aime plus, et ne pas aimer ce que l'on aime. Souvent encore on se trompe en croyant continuer d'aimer un objet, parce qu'on continue de l'estimer. Il n'est pas moins clair que cesser d'aimer Dieu comme sa véritable fin, est pour l'homme le plus grand des crimes; par conséquent que le premier homme ne pût cesser d'aimer Dieu comme son unique fin sans devenir criminel, par conséquent punissable.

Quel genre de punition peut être proportionné au crime dans lequel vient de tomber le premier homme, en cessant d'aimer Dieu comme sa fin, pour lui préférer un objet créé? La troisième proposition l'indique : il n'y a, pour le rendre malheureux, qu'à l'abandonner à l'amour de cet objet créé; et comme son âme est immortelle, il n'y a, pour le rendre malheureux éternellement, qu'à l'abandonner éternellement à l'amour de cet objet créé. On conçoit dès là même qu'ayant reçu un corps qui le mettait en relation avec tout l'univers pour l'en rendre comme le centre et la fin, il doit perdre l'empire qu'il avait sur son corps dans son état d'innocence; qu'il en doit même être dépouillé, et par conséquent de tout usage de l'univers, puisqu'il n'est plus capable de servir de pontife et d'organe à l'univers. Le voilà donc réduit par lui-même à une privation éternelle, et de Dieu le seul bien véritable de l'homme, et même de tous les prétendus biens qu'il lui a préférés.

Que peut-il rester à l'homme dans cet abîme de misères? La douleur de s'y être précipité, sans aucune espérance de pouvoir en sortir. Comment réparer son crime? Recouvrera-t-il l'amour de l'auteur de son être, après avoir abusé de sa liberté jusqu'au point de mettre à sa place l'amour de soi-même ou quelque autre objet encore plus vil? Mais c'était de l'auteur de son être qu'il avait reçu dans sa création cet amour qui le rendait heureux : ce n'est donc que de lui qu'il pourrait le recevoir, et il est indigne d'une telle faveur. De plus, quand cet amour lui serait rendu, l'ordre violé par son crime serait-il réparé? Nous ne concevons rien plus clairement que la relation du crime à la peine : or l'amour de Dieu n'est pas une peine, mais plutôt le bonheur d'une intelligence. Mais si la violation de l'ordre exige une peine, on ne conçoit point le premier homme devenu criminel capable d'en subir une proportionnée à son crime. Car nous avons vu que la punition due à son crime était la privation éternelle de tout bien. Or on ne conçoit pas que le premier homme fût capable d'une peine qui fût proportionnée à une privation éternelle de tout bien. Il n'y a qu'une peine éternelle qui puisse répondre à une telle privation. Et même, de quel mérite serait cette peine éternelle, si elle ne naissait de l'amour de l'ordre? Pourrait-elle en naître sans que cet amour fût l'amour de Dieu même, et l'amour de Dieu est-il compatible avec une peine éternelle?

Il n'y a que la religion véritable qui soit débarrassée de toutes ces contradictions, par conséquent, la seule conforme à la raison. En nous montrant notre premier père sortant des mains de son Créateur plein de sa connaissance et de son amour, heureux, le centre et le pontife de l'univers, chargé de le faire servir à la gloire de son auteur, ingrat ensuite, oubliant son bienfaiteur, pour s'attacher à ses bienfaits, ne méritant plus que d'être condamné à une privation universelle et de Dieu et de la vie même, et de tout bien créé; elle nous montre l'état d'où nous sommes déchus, et l'origine de cet état de misère dans lequel nous naissons. Mais en nous montrant Jésus-Christ, elle nous montre un libérateur qui peut nous rendre ce que nous avons perdu, l'innocence et la justice, le bon usage des biens sensibles et de nos misères mêmes, l'abolition de nos crimes, en s'offrant lui-même pour nous en sacrifice à la sainteté et à la justice de Dieu son Père.

Il n'y a qu'un moyen de se refuser à des propositions si conformes à la raison et tout à la fois si consolantes; c'est de ne point connaître d'autre Dieu que l'univers, et de ne regarder son être propre que comme un corps faisant partie de ceux dont l'univers est l'assemblage. Mais que faut-il de plus à un philosophe pour le convaincre de la vérité de ces propositions, que d'en voir les ennemis réduits au système des matérialistes, système dont on conçoit à peine capable une tête dans le plus violent délire?

Quel homme, en effet, jouissant de sa raison, peut prendre l'univers pour son Dieu? Il conçoit par ce terme *Dieu* ce qu'il y a de plus grand et de plus parfait : l'univers n'est donc pas son Dieu. Il conçoit un Etre plus grand et plus parfait, celui qui aurait fait l'univers. Quel homme, jouissant de la raison, peut regarder l'univers comme existant par lui-même comme infini, comme immuable, attributs inséparables l'un de l'autre? Quel homme, jouissant de sa raison, peut imaginer son propre corps, où brille tant de sagesse, composé de tant de ressorts arrangés avec tant d'art et d'industrie, fait visiblement pour le mettre en commerce avec l'univers, et le faire jouir de toutes ses beautés, de ses sons, de ses odeurs, de ses faveurs, quel homme, dis-je, jouissant de sa raison, peut imaginer une machine si merveilleuse comme une production de quelques corps qu'ils puissent être? Quel homme, jouissant de sa raison, peut attribuer à son corps, quelque admirable qu'il soit, mais composé de tant de parties, la pensée, le vouloir, le jugement, le raisonnement, les sensations mêmes de plaisir et de douleur, ces êtres si simples,

si indivisibles, si immatériels? Quel homme, jouissant de la raison, peut confondre avec son corps cet être dont il a le sens intime, capable de connaître tant d'objets, de s'élever au-dessus de l'univers, de réfléchir sur ses connaissances, d'en décomposer les objets pour en considérer chacune des propriétés en particulier, de les rassembler ensuite pour en former un tout, d'opter entre les divers biens qui se présentent à lui, de préférer les uns aux autres, de les rejeter tous à son gré pour n'aimer que lui-même? etc. Non, répétons-le, on ne conçoit pas que le matérialisme puisse entrer dans la tête d'un homme qui est à soi. C'est là néanmoins la ressource de la secte des nouveaux philosophes de nos jours, comme nous l'allons voir dans le *Dictionnaire philosophique portatif.*

# OBSERVATIONS SUR LE DICTIONNAIRE PHILOSOPHIQUE PORTATIF.

Le *Dictionnaire philosophique portatif* est de la même fabrique que la *Philosophie de l'histoire.* Il n'est guère possible d'en douter : on y voit le même dessein, les mêmes chicanes, le même style. Il n'y a qu'un même auteur qui puisse se copier si servilement. Il n'y a, d'ailleurs, qu'une voix sur ce sujet. Le nom de feu l'abbé Bazin, qui est à la tête de la *Philosophie de l'histoire*, n'en a imposé à personne. Le public y a reconnu le fabricateur du *Dictionnaire philosophique.* Nous avons cru, néanmoins, que cet écrivain, attaquant la religion juive dans la *Philosophie de l'histoire* , l'ordre exigeait que nous commençassions nos *Observations* sur cet ouvrage , avant d'en venir au *Dictionnaire.* Il se présentait deux avantages à suivre cet ordre. Premièrement, la religion juive servant de préparation à la chrétienne, c'était défendre cette dernière attaquée plus ouvertement dans le *Dictionnaire.* Secondement, la plupart des articles du *Dictionnaire* n'étant qu'une répétition des chapitres de la *Philosophie de l'histoire ;* c'était abréger extrêmement notre travail. Pour épargner même au lecteur tant de redites ennuyeuses, nous évitons de lui mettre devant les yeux les textes de l'auteur, toutes les fois que nous pouvons présumer qu'il entendra notre réponse à ses chicanes. Cependant, nous n'en laissons aucune sans réponse, comme il lui sera aisé de le vérifier, s'il a cette misérable rapsodie entre les mains. Nous terminerons nos observations sur cet ouvrage par la discussion de quelques difficultés qui nous ont été proposées. Entrons en matière.

## I.— *Abraham.*

Cet article est le même que le chapitre 16 de la *Philosophie de l'histoire*, si l'on excepte qu'on borne ici la célébrité du nom de ce patriarche; qu'on l'y accuse de mensonge dans son voyage en Egypte, et chez Abimélech, parce qu'il prie Sara de ne pas se déclarer pour sa femme, mais de se dire sa sœur; enfin, qu'on y ajoute les contes des rabbins au sujet de la profession de Tharé; de même que des réflexions assez petites sur la différence des descendants du saint patriarche par Ismaël et par Jacob ; différence qu'on fait consister en ce que la race d'Ismaël fut plus favorisée de Dieu que celle de Jacob, cette dernière n'ayant conquis qu'un très - petit pays qu'elle a perdu, au lieu que la première a conquis une partie de l'Asie de l'Europe et de l'Afrique.

La religion véritable est le bien le plus précieux de l'homme. Abraham et ses descendants par Jacob furent choisis pour être les dépositaires de ce grand bien et pour nous le transmettre. Comment donc ose-t-on mettre ici en parallèle Abraham avec un Thaut, un Zoroastre, un Hercule, un Orphée, un Odin? Comment ose-t-on avancer que la race de Jacob fut moins favorisée du Ciel que celle d'Ismaël? La connaissance de la véritable religion n'est-elle pas infiniment plus estimable aux yeux d'une raison saine, que la conquête du monde entier? Comment ose-t-on accuser de mensonge Abraham dans les deux occasions que l'on cite? Abraham ne pourrait être excusé de mensonge, s'il priait Sara de nier qu'elle fût sa femme, ou même de dire qu'elle ne fût seulement que sa sœur; est-ce là ce qu'il exige d'elle? Il lui demande simplement qu'elle se dise sa sœur, c'est-à-dire, sa proche parente, ainsi qu'elle l'était effectivement, étant la fille de son frère, sans se dire sa femme : c'était la prier de dire une vérité et d'en taire une autre. Où est donc ici le mensonge? Est-ce mentir que de dire une vérité sans en dire une autre?

Le saint patriarche, dans les deux occasions dont il s'agit, ne montre pas moins de prudence que de foi. Il se voyait exposé à deux dangers inévitables, à celui de perdre la vie, s'il passait pour l'époux de Sara, et à celui que courrait Sara de perdre l'honneur,

si elle ne passoit que pour sa sœur. La prudence lui offre une ressource contre le premier danger, c'est de ne pas se donner pour l'époux de Sara : il use de cette ressource sans attendre un miracle de la Providence; la prudence ne lui en offre aucune pour sauver l'honneur de Sara ; il s'abandonne alors à la Providence comme à l'unique moyen que sa foi lui suggère, et il ne doute en aucune sorte qu'elle ne vienne à son secours.

II. — *Ame.*

Nous avons vu au chapitre 14 de la *Philosophie de l'histoire* la noble origine qu'on assigne à l'âme, et sa distinction d'avec le corps. On pose ici les fondements de cette origine : notre philosophe débute ainsi : *Que ce serait une belle chose de voir son âme ! Nous appelons,* dit-il, « *âme* » *ce qui anime; nous n'en savons guère davantage.* Il badine ensuite sur les termes de végétation des plantes, des forces motrices des corps, de l'instinct des animaux, sur divers noms que les anciens philosophes donnaient à l'être pensant, et sur les diverses images sous lesquelles ils se le figuraient ; il combat l'immatérialité de l'être pensant, en prétendant que la matière a des qualités qui ne sont ni matérielles ni divisibles. Il cite en exemple la gravitation, ou cette tendance de la matière vers un centre, la force motrice, la végétation des corps organisés, leur vie, leur instinct; d'où il conclut qu'on n'a aucune preuve de l'âme, sinon que comme d'un pouvoir de sentir et de penser. Il revient au badinage sur la pluralité des âmes admises par les anciens Grecs; il ajoute que l'âme animale n'étant que le mouvement des organes, on ne peut être assuré que l'âme pensante soit quelque chose de plus.

Les divers systèmes des anciens sur la nature de l'âme, de même que ceux des autres philosophes tant modernes qu'anciens sur le temps de la création de l'âme, et sur la place qu'elle occupe dans le corps humain, donnent lieu à de nouvelles plaisanteries. Il n'oublie pas, sur ce sujet, les expressions des écoles péripatéticiennes, ni tout ce qu'on a dit sur la manière dont l'âme sentira, quand elle aura quitté son corps.

On ne peut refuser à l'auteur de cet article une imagination agréable, mais il ne s'y montre guère philosophe en débutant que ce serait une belle chose de voir son âme ; la voir serait-ce la connaître, aussi bien qu'elle se connaît elle-même par le sens intime qu'elle a de sa propre existence? Se connaître ainsi, c'est, si on peut user de ce terme, se voir par le dedans : au lieu qu'en se voyant, elle ne verrait que son image, comme l'œil ne se voit pas lui-même, et qu'il ne voit que son image.

Est-ce être philosophe que d'entendre par âme ce qui anime? Un philosophe ne juge pas de son âme par son corps. Il lui est impossible de douter qu'il n'y ait en lui un être qui a le sens intime de sa propre existence, qui connaît, qui juge, qui veut, qui est toujours le même sous l'ensemble ou sous la succession de ses pensées et de ses sensations dont son corps peut être l'objet, mais non le sujet. Voilà ce qu'entend un philosophe par l'âme. Notre auteur peut s'égayer à son aise sur toutes les diverses opinions des anciens et des modernes au sujet de l'âme; mais il en résultera toujours que tous ces écrivains n'ont jamais confondu l'âme avec le corps.

Non certes, la végétation des corps organisés, la force motrice des corps, l'instinct des animaux, ne sont pas des êtres distingués de ces différents corps ; ce sont, comme il le marque lui-même, les organes et les parties de ces mêmes corps, mues de telle ou telle manière selon les lois efficaces du souverain moteur. C'est dans ces lois que réside la cause de toutes ces diverses qualités attribuées à la matière, puisque toutes se réduisent au mouvement qui ne saurait être l'effet que d'un souverain moteur, et jamais de la matière indifférente par elle-même au repos comme au mouvement.

Il est étonnant que cet écrivain donne ces qualités attribuées à la matière pour des qualités immatérielles et indivisibles, afin de conclure qu'il ne s'ensuit point du tout que l'âme soit immatérielle, parce que ses pensées, ses connaissances, par exemple, ses jugements, etc., n'ont ni parties ni divisibilité. Comment ne voit-il pas que ces termes généraux, végétation, force motrice, gravitation, instinct, ne sont que des termes sous lesquels notre esprit renferme tout ce qu'il conçoit dans les corps et dans le jeu de leurs organes ou de leur mouvement. Il n'est donc pas étonnant que ces qualités exprimées ainsi en général et extraites, pour ainsi dire, des corps, et réunies sous de simples termes paraissent immatérielles et indivisibles; mais cette immatérialité et cette indivisibilité disparaissent dans le moment qu'on les rapproche des corps d'où elles avaient été comme extraites, puisque ce sont les corps mêmes. Au contraire, plus on rapproche de l'âme ses perceptions et ses diverses opérations, plus elles paraissent immatérielles et indivisibles, parce qu'elles appartiennent à un être qui, ayant le sens intime de sa propre existence, de sa distinction de tout autre être, de son identité, est nécessairement simple et sans parties.

En effet, rapprochez le terme de végétation des végétaux, quelle perception voulez-vous exprimer, si ce n'est une multitude de perceptions, d'une foule de diverses parties de la matière qui concourent à l'accroissement et à l'entretien des végétaux, des sucs nourriciers par exemple, des vaisseaux propres à recevoir ces sucs, des vaisseaux propres à les faire monter et à les distribuer dans la plante, de tant d'autres vaisseaux où ils se filtrent, pour servir de nourriture aux fleurs, aux fruits? etc. Quel autre être qu'un être simple et actif peut réunir les perceptions de tant d'organes sous un seul

terme? Un être composé serait-il capable d'une telle opération? Les verrait-il ces images hors de lui-même, si elles étaient divisées en diverses parties du cerveau? Et pourrait-il les voir en lui-même, s'il n'était pas un lui-même, et s'il était un amas de diverses parties? Il en est de même de ces autres termes, force motrice, gravitation, mouvement. Le terme de force motrice n'est qu'un terme confus pour exprimer ce sentiment de résistance qu'éprouve notre âme, en appliquant son propre corps à faire changer de place un autre corps. Le terme de mouvement n'exprime encore que la perception d'un corps changeant successivement de position d'un lieu dans un autre. Celui de gravitation emporte la même perception d'un corps vers un autre que nous regardons comme le centre. Un philosophe aperçoit dans tout cela une action immatérielle et indivisible, qui est, non pas l'action de ces corps, mais l'action du souverain moteur des corps. Quelle différence donc entre les opérations de l'âme et ces qualités des corps? Ces qualités sont aussi divisibles que les corps mêmes : au lieu que rien de plus simple en soi que les opérations de l'âme, et que l'âme elle-même.

Rien encore de moins philosophique que d'avancer qu'on n'a point d'autre idée de l'âme que comme d'un pouvoir de sentir et de penser. Est-ce qu'un être qui n'aurait pas le sentiment de sa propre existence serait capable de sentir et de penser? La sensation ne se sent pas à elle-même; le plaisir, par exemple, ne se plaît pas à lui-même; la douleur ne se déplaît pas à elle-même. C'est donc un être qui se sent lui-même, qui peut être capable de recevoir une sensation, et qui n'est pas une simple capacité, un pouvoir de recevoir.

Notre philosophe ne paraît guère avoir réfléchi sur son âme. Il semble que, selon lui, ce ne soit qu'un mot. Il dédaigne de définir les termes qu'il emploie, il les confond même avec les idées. Il confond encore plus grossièrement l'action de Dieu sur les corps avec les effets qu'elle y produit. Nous ne le suivrons pas dans toutes les questions qu'il propose sur le temps de la création de l'âme, de son union au corps, de l'état dans lequel elle se trouve après qu'elle a quitté le corps, et de l'état dans lequel se trouvera le corps après la résurrection générale. Nous nous contenterons de répondre que l'âme recevant l'existence pour être unie à un corps, elle est créée quand elle lui est unie : qu'elle est unie au corps, quand celui-ci est capable de société; qu'à la rupture de cette société, l'âme est jugée sur le bien et sur le mal qu'elle a fait durant la société : enfin qu'à la résurrection générale, la société recommencera pour ne plus finir.

Ce n'est pas ici le lieu de traiter plus amplement ces questions. Celle qui a pour objet des jambes coupées, doit paraître peu embarrassante à un philosophe qui est persuadé que le germe primitif constitue le corps humain, et qu'aucune partie de ce germe n'entre jamais dans la composition d'un autre corps.

Comme l'auteur ne fait que répéter ici les reproches qu'il a faits à Moïse dans les chapitres 25 et 40 de la *Philosophie de l'histoire* sur l'âme et sur son immortalité; de même que ce qu'il a dit ch. 42 sur les sectes qui s'introduisirent chez les Juifs après Alexandre à l'imitation des Grecs, nous renvoyons à nos *Observations* sur ce chapitre. Nous accordons bien volontiers à notre philosophe, que c'est à Jésus-Christ Notre-Seigneur que nous devons les idées les plus claires de l'âme spirituelle et immortelle; de même que de sa destination à une vie future où elle sera punie ou récompensée éternellement, suivant le mauvais ou le bon usage qu'elle aura fait d'elle-même durant son union à un corps : mais il ne viendra jamais à bout de prouver que les idées de la distinction de l'âme d'avec le corps et de son immortalité n'aient été universellement les idées de toutes les nations.

### III. — *Amitié.*

Notre philosophe définit l'amitié, un contrat tacite entre deux personnes sensibles et vertueuses. Cela est très-bien, mais dans ses principes, quelle force et quelle constance peut avoir ce contrat tacite entre deux personnes? Il ne donne point d'autre fondement à la vertu, que l'amour-propre : or rien de moins constant que l'amour-propre : il n'a en vue que son propre intérêt qui peut varier à chaque instant; par conséquent faire abandonner la vertu, par conséquent dissoudre le contrat. D'où il suit qu'un moine étant susceptible d'une vertu plus pure qu'une prétendue vertu fondée sur l'amour-propre, est susceptible d'amitié.

### IV. — *Amour.*

Peut-on encore conserver quelque sentiment de pudeur, et ne pas rougir pour notre philosophe, en voyant l'image qu'il présente de l'amour, cette passion funeste, source de tant de crimes? Sa prédilection si marquée pour l'opinion de la métempsycose (chap. 17 de la *Philosophie de l'histoire*), était pour nous une énigme. N'en serait-ce point ici la clef? Il se proposait, sans doute, de flatter ses vertueux partisans de l'espérance qu'un jour leur âme passerait dans quelque animal, où elle pourrait assouvir ses désirs brutaux. Il espère, sans doute, ce saint homme, un si grand bien pour lui-même, comme une récompense due à ses travaux contre Dieu, contre l'homme, contre la religion.

### V. — *Amour socratique.*

Le seul titre de cet article réveille la plus affreuse idée des horreurs du genre humain. Qu'est-ce donc que ces anciens sages si vantés que Dieu abandonnait à de telles horreurs : *parce que l'ayant connu*, dit saint Paul (*Rom.* I, 18, 21), *ils retenaient cette grande vérité dans l'injustice, qu'ils ne le glorifiaient, et ne lui rendaient pas grâces*, etc.

Sur cet article *voy.* le *Supplément à la Philosophie de l'histoire.*

VI. — *Amour-propre.*

L'amour-propre est, sans doute, l'amour de notre conservation ; et à le considérer précisément sous ce point de vue, il n'est pas vicieux; mais cette notion n'est pas exacte. Il faut ajouter que l'amour-propre est l'amour de notre conservation sans égard aux devoirs : voilà ce qui en fait le déréglement. L'amour-propre est l'amour de soi comme de sa fin, qui se rapporte tout, et qui veut tout s'assujettir. Un tel amour est injuste, et à l'égard de Dieu, et à l'égard du prochain ; à l'égard de Dieu, parce qu'il lui dérobe le titre de fin dernière; à l'égard du prochain, parce qu'il le dépouille de son égalité.

VII. — *Ange.*

Cét article des anges est une répétition des chapitres 29 et 48 de la *Philosophie de l'histoire.*

VIII. — *Anthropophages.*

Qu'il y ait eu des hommes qui en aient mangé d'autres, nous n'en doutons pas. Etait-ce par goût ou par haine de leurs ennemis? C'est une autre question. Que la superstition ait immolé aux dieux des victimes humaines, cela n'est pas douteux. Mais accuser Moïse d'avoir prescrit de telles victimes, c'est le calomnier. Il est vrai qu'il établit deux sortes de vœux faits au Seigneur, des vœux dont l'objet peut être racheté, et des vœux dont l'objet doit être détruit : mais quand l'objet d'un vœu de ce dernier genre est un homme ou une femme, doit il être détruit réellement, et non simplement civilement, c'est-à-dire être consacré de telle manière au service du tabernacle, qu'il ne puisse être racheté? Non-seulement rien n'empêche d'entendre dans ce dernier sens le verset 29 du chapitre XXVII du *Lévitique*, mais on ne saurait l'entendre autrement sans mettre Moïse en contradiction avec lui-même; car il ne défend rien plus expressément aux Juifs que d'immoler à Dieu leurs fils et leurs filles, à l'imitation des autres nations. S'il voue à l'anathème ces nations criminelles, ce n'est plus certainement comme un sacrifice qu'il prétend offrir au Seigneur, c'est comme un supplice dû à des criminels indignes de la vie. S'il fait la menace à son peuple violateur de ses lois d'être réduit par la famine à l'horrible extrémité de manger leurs propres enfants, menace qui eut son effet dans Samarie sous Joram fils d'Achab, roi d'Israël, de même que dans le dernier siége de Jérusalem par les Romains; y a-t-il de l'équité à conclure de là que les Juifs étaient un peuple d'anthropophages? Est-ce eux que Dieu invite dans *Ezéchiel*, chapitre XXXIX, à se nourrir de la chair des chevaux et des cavaliers des ennemis contre lesquels il leur promet une victoire entière? C'est aux oiseaux, aux bêtes de la terre qu'il prépare ce festin.

IX. — *Apis.*

*Il est à croire*, dit-il, en parlant du bœuf Apis, *que les fanatiques voyaient dans ce bœuf un dieu, que les sages n'y voyaient qu'un simple symbole, et que le sot peuple adorait le bœuf.*

Cela peut être : mais les sages n'observaient-ils pas le cérémonial gardé par les fanatiques et par le sot peuple ? Par conséquent n'autorisaient-ils et n'entretenaient-ils pas les fanatiques et le sot peuple dans leur superstition? *Voy.* sur le reste de cet article le chapitre 19, *Des Egyptiens*, dans nos *Observations* sur la *Philosophie de l'histoire.*

X. — *Apocalypse.*

Ce que notre philosophe avance sur l'*Apocalypse* est une redite du chapitre 21 de la *Philosophie de l'histoire.* On peut consulter sur l'authenticité et la canonicité de l'*Apocalypse* dom Calmet dans sa préface sur ce livre. C'est de là que notre philosophe tire sa prétendue érudition, en la brodant à son ordinaire. Le savant Bénédictin, après avoir rendu raison du silence ou de l'opposition de quelques anciens au sujet de ce livre, et de son auteur, met sous les yeux du lecteur une foule de témoignages des Pères qui l'attribuent à saint Jean; et il termine ses preuves en disant que ce livre porte lui-même tous les caractères de divinité qu'on peut désirer dans la pureté et dans l'excellence de sa doctrine, et dans les prophéties sur l'état futur de l'Eglise, prophéties dont la plupart ont été déjà pleinement vérifiées par l'événement.

XI. — *Athée, Athéisme.*

L'accusation la plus atroce qu'on puisse former contre un homme, est l'accusation d'athéisme. Les preuves les plus évidentes ne sont point ici de trop. En a-t-on de ce genre au sujet de quelques peuples qu'on dit être privés de toute idée de la Divinité? On ne nous le persuadera jamais, qu'en supposant que ces peuples sont entièrement destitués de la raison. Il est en effet démontré aujourd'hui qu'il n'est aucune nation sur la terre connue qui n'ait quelque idée plus ou moins dégagée d'erreur de l'Etre suprême auteur de l'univers.

Nous avons vu dans la *Philosophie de l'histoire*, chapitre 18 *Des Chinois*, ce que dit ici notre philosophe à l'occasion du paradoxe de Bayle sur la possibilité d'une société d'athée. Nous ne pouvons convenir que de vrais savants puissent devenir athées, parce qu'ils ne peuvent comprendre la création, l'origine du mal, etc. Il nous paraît plus vraisemblable que ces prétendus savants sont, ou des hommes à imagination, ou des hommes vicieux. Un homme dominé par son imagination ne peut se persuader la réalité d'un objet qu'il ne voit pas, ou du moins qu'il ne peut se représenter sous quelque image. De là l'opposition de quelques prétendus philosophes à reconnaître en eux un être pensant distingué du corps; de là en d'autres la ma-

nie non de confondre l'âme avec leur corps, mais de se la représenter comme une figure légère, un feu, l'éther : mais comme il est impossible de se représenter le fabricateur du monde sous aucune forme, ni par les sens, ni par l'imagination, on peut venir à en nier l'existence. (*Voy.* les *Observations* sur le ch. 47 de la *Philosophie de l'histoire.*) Il est encore plus vraisemblable qu'on tombe dans cet abîme, parce qu'on ne peut concilier l'existence d'un tel être avec ses penchants déréglés : car on ne peut admettre un Dieu, et secouer en même temps l'idée effrayante d'une justice infinie et toute-puissante, qui ne saurait approuver les désordres ni ne les pas punir. Comment se délivrer d'une telle terreur, si ce n'est en travaillant à se persuader qu'il n'y a point de Dieu? Le parti est extravagant; mais un cœur vicieux ne raisonne pas. Les vrais savants connaissent trop les bornes de l'intelligence humaine, pour nier une vérité aussi claire que l'existence d'un Dieu, parce que cette vérité est liée à d'autres vérités obscures, telle, par exemple, que l'origine du mal.

Quel homme pensant pourrait dévorer les absurdités et les contradictions qu'il y aurait à imaginer la matière éternelle, se mouvant et s'arrangeant elle-même, formant tous les corps dont l'univers est l'assemblage, pensant et sentant dans les corps organisés, à proportion du petit ou du grand nombre des sens qu'elle leur distribue; en sorte que commençant par le plus petit insecte une chaîne infinie de corps munis de sens, on doive remonter de corps en corps organisés plus pensant et plus sentant jusqu'à un corps muni de sens innombrables et parfaits. Tel paraît néanmoins être le système extravagant de la secte des nouveaux philosophes.

### XII. — *Baptême.*

Qu'a de commun le baptême des Chrétiens avec les purifications usitées dans le paganisme? Ces purifications pouvaient bien laver les corps; mais quel effet pouvaient-elles avoir au delà? Au lieu que, par le baptême, Jésus-Christ son instituteur agit sur l'âme, y répand l'amour de Dieu, y rétablit par conséquent l'ordre avec lequel elle était en opposition par son amour pour les biens créés.

### XIII. — *Beau, beauté.*

La beauté n'est point quelque chose de relatif aux yeux d'une raison saine, supérieure aux préjugés de l'éducation et à la tyrannie de l'opinion. L'agréable proportion de toutes les parties avec leur tout lui fera toujours trouver beau un corps. Le vrai décent, bien présenté lui paraîtra toujours beau dans un ouvrage d'esprit. L'amour de l'ordre, c'est-à-dire l'amour des objets selon qu'ils sont en eux-mêmes et selon le rapport qu'ils ont entre eux et avec nous, lui paraîtra toujours beau en morale.

### XIV. — *Bêtes.*

Les bêtes font un grand nombre de mouvements qui sont une imitation de ceux qui nous sont propres : mais il faudrait quelque chose de plus que ces mouvements pour prouver qu'ils sont des effets de quelque connaissance, de quelque sentiment, d'une certaine mesure d'idées, ou même qu'ils en sont accompagnés. Combien de mouvements semblables arrivent en nous, sans être accompagnés d'aucun sentiment, d'aucune connaissance, d'aucune idée, sans en être par conséquent des suites et des effets? Ces mouvements sont purement machinaux, une suite de l'impression des objets sur nos organes. Un philosophe ne peut donc pas conclure qu'il y ait dans les bêtes de la connaissance et du sentiment, ni de leurs mouvements industrieux, ni des habitudes qu'elles contractent d'exercer certains mouvements en conséquence des leçons que nous leur donnons, ni des signes que nous remarquons en elles de nos passions. Tout cela suppose bien évidemmenet une science admirable dans leur fabricateur : mais tout cela peut n'être qu'un jeu de ces ressorts infinis dont il a composé ces machines. Ce n'est pas par ces mouvements que nous sommes certains de nos connaissances et de nos sentiments; c'est par le sens intime que nous sommes certains, et que nous avons des connaissances et des sentiments sans exercer ces mouvements, et que nous en exerçons en conséquence de nos connaissances et de nos sentiments, et que nous pourrions avoir les mêmes connaissances et les mêmes sentiments, quoique nous fussions dans l'impuissance d'exercer ces mouvements. Nous sentons, par exemple, que le retranchement de nos jambes et de nos bras ne retrancherait rien à notre faculté de penser. Un philosophe, s'il est sage, doit donc avouer que la nature des bêtes lui est inconnue. Il est constant qu'il devrait faire le même aveu par rapport à la nature des hommes avec lesquels il vit, s'il n'avait point d'autres preuves de leur ressemblance avec lui que les mouvements qui se passent dans les animaux : mais ce sentiment de leur liberté, ces idées du juste et de l'injuste, cette sensibilité pour la beauté de l'ordre, cette adhésion inébranlable à la vérité une fois connue; tant d'autres preuves qu'ils donnent dans l'enfance même, ne permettent pas à un philosophe de douter que sa nature ne leur soit commune.

### XV. — *Bien, souverain bien.*

Nous voulons être heureux, l'être constamment, l'être toujours, l'être sans bornes. Ce désir fait partie de notre nature, comme le sens intime que nous avons de notre propre existence. La possession de quelque bien que ce puisse être sur le terre, bien loin d'apaiser ce désir, ne sert qu'à l'irriter; la question donc, s'il est un souverain bien sur la terre, est absurde. Mais il ne serait pas moins absurde de penser que ce désir invincible du bonheur que nous avons reçu du Créateur ne saurait avoir d'objet. Nulle question donc plus sérieuse

et plus digne d'un philosophe que celle-ci : est-il un bien souverain pour l'homme? Admettez un Dieu ; et vous avez la solution. Lui seul est le souverain bien; il a fait l'homme pour lui; et l'homme ne peut être heureux que par son union éternelle à ce bien ineffable. La vertu, qui n'est certainement pas sans un sentiment qui délecte, peut seule le conduire à cette union. Elle commence, dès cette vie, cette union, par un amour proportionné à la connaissance que nous y avons de Dieu ; et elle sera consommée dans l'autre par la claire vision de la suprême vérité et du souverain bien.

### XVI. — *Tout est bien.*

Tout est bien, disent les philosophes : d'où vient donc, demandent d'autres philosophes, cette foule de maux, soit physiques, soit moraux, qui écrasent le genre humain? Dieu, répondent quelques-uns des premiers, ne pouvait rien faire de mieux pour nous : entre tous les mondes possibles, il a choisi le meilleur. D'autres ont recours à deux principes, l'un bon, l'autre mauvais. D'autres disent que le mélange des contrariétés de l'univers en fait la beauté, et que s'il y a des maux particuliers, ils composent le bien général.

Notre philosophe rejette toutes ces réponses, et en fait sentir le frivole. Il ne paraît guère plus goûter le péché originel que nous donnons pour la cause de nos maux. *La chute de l'homme*, dit-il, *est l'emplâtre que nous mettons à toutes les maladies du corps et de l'âme.*

Cependant la chute du premier homme paraît être le système le moins répugnant à la raison : tous les autres paraissent évidemment inconciliables avec la puissance et la liberté de Dieu, de même qu'avec la liberté de l'homme. Le système chrétien suppose le premier homme créé dans l'innocence, connaisssant et aimant son Créateur, heureux par conséquent, et pouvant l'être toujours, s'il est toujours reconnaissant et soumis; mais, menacé des plus affreuses misères, s'il cesse de l'être; cessant effectivement d'être reconnaissant et soumis par l'abus le plus manifeste de sa liberté, devenant malheureux en voulant être indépendant, faisant des malheureux en faisant des enfants qui ne peuvent être meilleurs que lui. N'est-ce là qu'un emplâtre à nos maladies? Ce système présente un Dieu bienfaisant dans la création de l'homme innocent; un Dieu bienfaisant dans le don de la liberté qu'il fait à l'homme pour mériter la continuation de ses bienfaits; un Dieu juste dans le précepte qu'il lui impose, pour lui faire sentir sa dépendance; un Dieu juste dans la menace qu'il lui fait de le punir s'il désobéit ; un Dieu juste dans la punition de l'homme désobéissant; un Dieu enfin bon et juste tout à la fois dans la promesse qu'il fait à l'homme de lui donner un réparateur. Nous le demandons encore une fois. N'est-ce là qu'un emplâtre aux maladies de nos corps et de nos esprits?

Chercher le mal moral hors d'une volonté capable d'aimer l'ordre, c'est folie : car le mal moral, ou n'est qu'un mot vide de sens, ou il consiste dans la violation de l'ordre qui prescrit à tout être créé intelligent, de chercher son bonheur dans son Créateur comme dans son vrai bien, qui seul peut le rendre heureux; de ne s'aimer donc lui-même que pour cette fin ; d'aimer donc ses semblables capables du même bien pour fin; quant aux êtres incapables de ce bonheur, d'en user sans les aimer. Or posé l'ordre violé par l'homme, il n'y a plus de difficulté dans les maux physiques : tout est bien à cet égard. L'homme chargé de faire servir l'univers par sa reconnaissance et par son amour à la gloire du Créateur, vient-il à troubler cet ordre en s'établissant lui-même sa propre fin et celle de l'univers ; c'est-à-dire s'aime-t-il lui-même, au lieu du Créateur, comme sa fin ? N'aime-t-il ses semblables que pour lui-même? Veut-il jouir des êtres dont il ne lui est permis que d'user? Il est juste dès là même qu'il soit puni, et que la suprême justice fasse servir à le châtier l'univers, dont il défigure la beauté.

L'unique difficulté qui subsiste donc ici, est de concevoir comment le Créateur pouvant empêcher le désordre du premier homme, cette source de nos misères a pu ne le pas vouloir : car, dit-on, s'il a pu et qu'il ne l'ait pas voulu, c'est méchanceté.

Nous demandons à notre tour, si le Créateur, pour ne pas paraître méchant, a dû faire à l'homme tout le bien qu'il pouvait? Si l'on répond qu'il n'y était pas obligé, la question tombe d'elle-même. Si on répond qu'il y était obligé, la réponse est absurde. C'est dépouiller le Créateur de sa liberté; car certainement Dieu n'est pas libre de ne pas faire ce qu'il doit faire ; il faudrait donc non-seulement que le Créateur ne fût pas libre, mais qu'il eût fait l'homme sans liberté, en le rendant incapable de déchoir de l'amour de l'ordre : système mille fois plus absurde que le péché originel.

Il nous semble qu'on n'est choqué du plan actuel de l'univers, que parce qu'on ne le compare qu'avec quelques attributs de Dieu : au lieu qu'il semble qu'en le comparant avec tous ses attributs, la raison ne peut s'empêcher de l'admirer. Elle admire sa puissance dans la création de cet édifice immense : elle admire sa sagesse dans la conspiration de ses parties pour la conservation du tout : elle admire sa grandeur dans la magnificence de cet édifice : elle admire sa bonté dans la formation de l'homme, qu'elle établit comme le centre de son ouvrage par les proportions qu'il met entre lui et tous les corps, afin qu'il leur serve comme de voix et de pontife, en louant sans cesse leur auteur, en l'aimant, et en lui rendant de continuelles actions de grâces à leur place : elle admire également sa bonté et sa justice dans la destination de l'homme à une fin si auguste : elle admire encore sa bonté et sa justice dans le don de la liberté fait à l'homme, pour le mettre en état de mériter un accroissement

de bonheur par sa fidélité à remplir la fin de son être : elle admire son indépendance des hommages de l'homme dans le don même qu'il lui fait de la liberté : elle admire sa grandeur et sa justice dans la défense qu'elle lui fait de manger un certain fruit, pour lui faire sentir sa dépendance : elle admire sa sainteté et sa justice dans la menace qui lui est faite des plus affreuses misères, s'il désobéit : elle admire sa sainteté et sa justice dans l'exécution de la menace à l'égard de l'homme désobéissant : elle admire sa bonté et sa justice dans les misères mêmes dont il punit sa désobéissance par la promesse d'un libérateur, qui lui rendra salutaire ses misères mêmes, et qui lui en obtiendra la cessation : elle admire sa fidélité et sa véracité à perpétuer cette promesse, à préparer l'univers à son accomplissement, enfin à l'accomplir dans les temps arrêtés par sa sagesse.

Quelques plans de mondes qu'on imagine, on ne concevra jamais que si le souverain Etre daigne sortir de lui-même pour former un monde, il n'y fasse éclater tous ses attributs. Pourquoi, en effet, y en ferait-il éclater les uns plutôt que les autres? Pourquoi donc la raison serait-elle choquée du plan actuel que le souverain Etre a suivi, où elle découvre tant d'attributs dont elle a des idées claires? Ce qu'elle conçoit aisément, c'est qu'elle ne conçoit aucun plan de mondes, où le souverain Etre pût se donner un adorateur plus grand que celui qu'il s'est donné dans le plan actuel de l'univers; ni qu'il pût se donner des créatures intelligentes capables de lui rendre un culte plus parfait, que celui que lui rendent ses élus par leur union à Jésus-Christ, Dieu et homme.

On dira peut-être que le plan actuel de l'univers serait admirable, s'il ne périssait aucun des descendants du premier homme en conséquence de la promesse du libérateur qui lui fut faite après sa chute : mais qu'il est petit le nombre de ceux qui participent à cette réparation! Voilà la difficulté qu'il n'est pas aisé de concilier avec la bonté du Créateur. Sans doute la difficulté est grande, Mais cette bonté est libre : elle est par conséquent maîtresse de ses dons. Ce n'est qu'en abusant des bienfaits du Créateur que l'homme ingrat arrête sa bienfaisance, et qu'en voulant se soustraire à l'empire de la bonté, il tombe sous l'empire de sa justice. Adorons Dieu dans sa conduite sur le genre humain; et ne soyons pas assez audacieux pour vouloir sonder sa bonté et sa justice : notre raison est trop bornée pour être la mesure de l'infini.

Si vous reconnaissez un Dieu créateur, il n'y a que deux suppositions qu'il vous soit possible de faire au sujet de votre difficulté. L'une, que le premier homme ait été créé dans l'état où nous naissons tous, c'est-à-dire, dénué de l'amour du Créateur, n'aimant que lui-même et les biens sensibles, assujetti à toutes sortes de misères et à la mort, composé, pour ainsi dire, d'un mélange de bien et de mal, d'estime pour la vertu et d'attrait pour le vice, d'avidité pour la vérité et d'asservissement à l'erreur, d'un désir invincible d'être heureux et de l'impossibilité de trouver son bonheur dans aucun des objets où il le cherche soit en lui-même, soit hors de lui-même. L'autre supposition est que le premier homme créé avec la connaissance et l'amour du Créateur, heureux par conséquent et immortel, pouvant toujours l'être s'il est toujours fidèle à conserver de si précieux avantages, renonce à ces avantages par l'abus de sa liberté, en préférant l'amour de soi-même et des biens sensibles à l'amour de son Créateur, devenant par conséquent criminel et enveloppant dans son crime toute sa postérité, qui ne peut être meilleure que lui.

Si la première supposition vous paraît conciliable avec la bonté de Dieu, quelle difficulté pouvez-vous apercevoir dans la seconde? Dès là que vous croyez que Dieu sans déroger à sa bonté a pu créer le premier homme et tous ses enfants dans l'état malheureux où nous naissons tous, et que cet état soit, non la punition de quelque crime de notre premier père, mais l'apanage de notre nature, de même que de la sienne; vous devez convenir en conséquence que Dieu, sans déroger à sa bonté, peut nous conserver éternellement dans cet état où il nous a créés, c'est-à-dire dans cet état de privation de la connaissance et de l'amour de lui-même, de même que de la privation des biens sensibles dont la mort nous dépouille nécessairement; qu'il peut par conséquent nous conserver éternellement malheureux : car désirer et aimer éternellement des biens dont on se voit éternellement privé, n'est-ce pas être éternellement malheureux?

Si cette première supposition vous plaît, revenons à notre demande. Quelle difficulté pouvez-vous apercevoir dans la seconde? C'est-à-dire, que Dieu, sans déroger à sa bonté, ait pu ne pas empêcher que l'homme abusât de sa liberté, qu'il perdît l'innocence, et qu'il devînt ainsi malheureux lui et toute sa postérité? De votre aveu, dans la première supposition, l'homme n'a aucun droit par sa nature à un autre état que celui dans lequel nous naissons aujourd'hui, état qui non-seulement peut subsister durant la vie présente, mais encore durant l'éternité; l'homme devenu criminel aurait-il plus de droit au bonheur que l'homme dans son état naturel? Si les enfants de ce père criminel héritent de son crime, peuvent-ils avoir plus de droit que leur père aux bienfaits de la même souveraine bonté? Or posé la vérité du récit de Moïse au sujet de la chute d'Adam et d'Eve, peut-on ne pas regarder leurs enfants comme infectés de leur crime? Toutes les traces du crime de ces deux premiers coupables se trouvent dans tous les hommes: l'aversion de la loi de Dieu, un amour immense pour la liberté et pour une entière indépendance, un amour-propre qui s'établit le centre et la fin de tout, un désir de s'assujettir tous leurs semblables, l'intérêt per-

sonnel pour unique règle, l'inclination pour les seuls biens visibles, la sensibilité pour la seule gloire humaine, la constance dans leur vertu toujours fondée sur des motifs étrangers à la vertu.

De tels sentiments, principes des plus grands crimes, ne peuvent être innocents; et, dès qu'ils sont injustes, Dieu ne peut en être l'auteur. Pourquoi donc pourrait-il être contraire à la souveraine bonté, de choisir entre les hommes ceux qu'il lui plaît pour les mettre au nombre des élus, et pour lui être unis éternellement. Adorons Dieu dans le plan de sa conduite sur les hommes; s'il sauve les uns, ce n'est que par grâce: s'il laisse périr les autres, c'est par justice.

Il doit paraître singulier que la seconde supposition ait aujourd'hui moins de partisans que la première, et que, pour ne faire de Dieu qu'un être bon, on n'en fasse qu'un être qui crée des malheureux: au lieu que dans la seconde supposition la bonté de Dieu et sa justice éclatent également; sa bonté envers des criminels auxquels elle rend l'innocence et la sainteté par l'inspiration de sa connaissance et de son amour, pour se les unir éternellement; sa justice envers des criminels qu'elle abandonne à leur injustice, et qu'elle exclut pour toujours du bonheur de lui être unis par sa connaissance et par son amour.

### XVII. — *Bornes de l'esprit humain.*

Dans cet article des bornes de l'esprit humain, l'auteur ne se propose que de rendre ridicule un docteur en théologie en lui faisant plusieurs questions dont il pourrait ignorer la solution, et néanmoins être un docteur très-digne de ce nom; parce que la science d'un docteur consiste moins à connaître la nature, qu'à bien connaître la religion. Ainsi les plaisanteries de l'auteur ne montrent pas toute la justesse qu'on pourrait souhaiter. Nous avons vu l'article de l'*Ame*, nous verrons bientôt celui de la *Matière*, qui sont les principaux sujets des questions proposées au docteur.

### XVIII. — *Caractère.*

Il n'est pas facile de changer le caractère que nous apportons en naissant; mais la religion et la morale, non-seulement y peuvent mettre un frein, comme l'avoue notre auteur: mais en pressant l'homme de le combattre, elles peuvent tellement l'affaiblir, que si elles ne le font pas disparaître entièrement, elles en arrêtent les effets qui leur seraient contraires.

### XIX. — *Certain, certitude.*

La certitude des vérités, qui nous vient des idées, n'est pas du même genre que la certitude fondée sur le sentiment intérieur. La certitude qui nous vient du témoignage des sens est encore d'un autre genre que les deux premières. Enfin il y a une certitude fondée sur le témoignage des hommes qui diffère encore des précédentes. Toutes ces certitudes, malgré leur différence, agissent avec une force égale sur l'âme, quand la raison n'a aucun motif de douter, c'est-à-dire quand on sent intérieurement qu'on abuserait de sa liberté en voulant suspendre encore son jugement au sujet d'une vérité fondée clairement, ou sur des idées distinctes, ou sur le rapport des sens, ou sur le témoignage des hommes. C'est l'évidence alors qui détermine; car qu'est-ce que l'évidence, sinon le sentiment intérieur que nous avons de la vérité des choses? De plus, c'est le même motif qui est alors le fondement de notre acquiescement; savoir la véracité de Dieu même qui nous donne et les idées pour juger des vérités intellectuelles, et le rapport des sens pour juger des objets sensibles et présents, et le témoignage des hommes pour juger des faits anciens ou éloignés.

Pour ne parler que de ces deux derniers genres de certitude: vous voyez un objet sensible, il est à votre portée, vos yeux sont en bon état, vous pouvez le toucher: êtes-vous moins certain de son existence que de la vérité d'une proposition fondée sur vos idées? Des hommes éclairés, en qui vous ne pouvez soupçonner aucun intérêt de vous tromper, qu'il vous serait extrêmement facile de convaincre de mensonge, s'ils en étaient capables, vous rapportent un événement sensible et public, dont ils ont été témoins; êtes-vous moins certain de cet événement que si vous l'aviez vu de vos yeux?

L'exemple cité contre ce dernier genre de certitude porte à faux, parce que cet homme qui atteste l'âge de Christophe sur son extrait baptistaire qui a été falsifié, va au delà du témoignage de ses sens: il était bien certain d'avoir vu l'extrait baptistaire de Christophe; mais avait-il vu que cet extrait n'avait point été falsifié? Pour n'être point dans l'erreur, cet homme ne devait se dire certain que de ce qu'il avait vu.

Le second exemple ne prouve certainement pas que les hommes, avant Copernic, fussent dans l'erreur en se disant certains qu'ils avaient vu le soleil commencer à leur apparaître à cette heure, et qu'au bout d'une certaine période, ils avaient cessé de le voir. Conclure de là que le soleil se mouvait autour de la terre, c'était aller au delà du rapport de leurs sens: parce que les phénomènes doivent paraître les mêmes, soit que la terre se meuve autour du soleil, soit que cet astre se meuve autour de la terre. C'est encore en allant au delà du rapport des sens qu'il est arrivé souvent de se tromper sur les sortiléges, les divinations, les obsessions. On pouvait être certain par les sens des effets sensibles: mais la cause de ces effets n'était pas du ressort des sens.

Il importe peu pour admettre ou pour rejeter le témoignage des hommes au sujet d'un fait, que ce fait soit moralement possible, ou qu'il ne le soit pas, si l'un et l'autre peuvent être également vérifiés. La résurrection d'un mort, par exemple, peut être aussi facilement vérifiée que tout autre fait moralement possible. Il ne s'agit que de s'assurer de la mort d'un homme et ensuite

de sa vie; car il est bien évident qu'un mort ne peut vivre ensuite, s'il n'est ressuscité. Or est-il plus difficile de constater la mort d'un homme et sa vie, que tout autre fait moralement possible? Marthe et Marie, sœurs de Lazare pouvaient être aussi assurées, de la résurrection de leur frère, que de tout autre événement dont les sens sont juges. Il leur suffisait d'être pleinement assurées qu'elles l'avaient vu mort, enseveli, mis dans un sépulcre, exhalant une odeur cadavéreuse, et qu'elles le voyaient vivant, mangeant, buvant, conversant avec elles : car il est clair qu'étant vivant après avoir été mort, il était ressuscité. Des Juifs assez ennemis du sens commun pour récuser leur témoignage, à cause que l'événement qu'elles attestaient n'était pas moralement possible, ne leur auraient paru dignes que de compassion.

XX. — *Chaîne des événements.*

Que tous les événements passés et futurs soient prévus et ordonnés par le Créateur; cela n'est pas douteux. Mais que tous les événements passés et futurs soient enchaînés les uns aux autres par une fatalité invincible, ce n'est qu'un fantôme d'une imagination échauffée. Il y a des êtres libres dans le monde : donc une chaîne fatale et nécessaire des événements n'est qu'une chimère. Le mouvement même progressif des corps s'évanouirait bientôt, s'il n'était entretenu et réparé par le souverain Architecte de l'univers : car un corps en mouvement n'en meut un autre qu'en lui communiquant une partie de son mouvement : celui-ci perd à son tour une partie du mouvement qui lui a été communiqué par la communication qu'il en fait à un autre : il en est de ce troisième comme des deux premiers par rapport au quatrième. Ainsi, après un petit nombre de communications du mouvement d'un corps à d'autres, le repos doit succéder nécessairement au mouvement.

XXI. — *Chaîne des êtres créés.*

Autre chimère que la chaîne des êtres créés, c'est-à-dire une gradation du plus petit atome jusqu'à l'Etre suprême, comme s'il pouvait y avoir quelque proximité entre l'Etre infiniment parfait et des êtres finis et imparfaits. Une distance infinie les sépare nécessairement. Le fini, quelque augmentation qu'il reçoive, reste toujours infiniment au-dessous de l'infini. Cette chaîne des êtres, de même que la chaîne des événements, ne peut trouver place que dans la tête d'un poëte matérialiste.

XXII. — *Le ciel des anciens.*

Les anciens n'étaient pas de grands astronomes; et il faut avouer qu'il y a bien de la puérilité dans le séjour qu'ils assignaient à leurs dieux. S'ensuit-il de là qu'on ne peut donner le nom de *ciel* à cet espace immense où nous apercevons le soleil, les étoiles; et qu'au delà de cette espace, il n'y en ait pas encore d'autres plus immenses destinés à recevoir un jour le corps des élus, et où celui de Jésus-Christ leur chef réside actuellement. Notre écrivain nous répète ici ce qu'il a déjà dit sur la physique de Moïse dans la *Philosophie de l'histoire*, ch. 47.

XXIII. — *Circoncision.*

Le circoncision et plusieurs autres pratiques du peuple juif étaient en usage en Egypte du temps d'Hérodote, écrivain postérieur à Moïse de près de mille ans. Donc les Juifs avaient emprunté des Egyptiens la circoncision et leurs autres pratiques : la conséquence n'est-elle pas bien admirable? Notre philosophe raisonne ici comme dans la *Philosophie de l'histoire*, chap. 22.

XXIV. — *Corps.*

Un esprit est ce qui a le sens intime de sa propre existence et de son identité, quelque changement qu'il arrive aux modes qui lui sont propres. De même un corps est ce qui est étendu, quelque changement qui puisse arriver aux modes qui lui sont propres. Avancer donc ou que nous ne savons ce que c'est qu'un esprit, ni ce que c'est qu'un corps, ou qu'il n'y a que des corps, ou qu'il n'y a que des esprits, c'est avancer des paradoxes également absurdes.

Mais, disent les partisans du premier et du dernier paradoxe, nous ignorons ce que c'est que cette substance, ce sujet de nos perceptions et de nos sensations, etc., dans ce qu'on appelle *esprit*. Nous ignorons de même ce que c'est que cette substance, ce sujet des mouvements des figures dans ce qu'on appelle *corps*.

Vous l'ignorez parce qu'il vous plaît de l'ignorer. Que peut-on en effet entendre par *substance*, sinon ce qui demeure toujours le même, quelques modes qui lui arrivent, et quelque changement qui arrive à ses modes? Or, cet être qui a en nous le sens intime de sa propre existence, a celui de son identité, sous l'ensemble aussi bien que sous la succession de ses diverses modifications; l'être étendu demeure également toujours le même, soit qu'il soit mû, soit qu'il soit en repos, soit qu'il ait telle figure, ou qu'il en change.

Qu'appellera-t-on substance, si on refuse ce nom à l'esprit et au corps? Chercher un fondement au dernier paradoxe, en ce que les couleurs, les odeurs, les faveurs, les sons, etc., n'appartiennent pas au corps, mais à l'esprit, est-ce raisonner? Certes, l'étendue n'est pas une sensation; c'est un composé de parties qui sont autant de substances; or, l'esprit n'est pas un composé de parties. De même les figures dont l'étendue est susceptible ne sont pas des combinaisons de sensations; il n'en est donc pas de l'étendue comme des qualités sensibles à l'égard de l'esprit.

XXV. — *De la Chine.*

Notre philosophe dans l'article des Chinois, quelque prévenu qu'il soit en leur faveur, ne fait que répéter ce qu'il nous a dit dans la *Philosophie de l'histoire*, ch. 18.

XXVI. — *Catéchisme chinois.*

Nous souhaitons que le catéchisme qu'on nous donne sous le nom des Chinois, soit réellement celui des personnes sensées chez ce peuple. Mais nous souhaiterions qu'il fût plus exact; qu'on y reconnût, par exemple, que l'intelligence entre dans l'idée de l'être par soi : qu'on ne fit pas consister son immensité dans une présence locale; qu'on développât l'idée qu'on attache à ce terme, *juste*, pour plaire à l'Etre éternel; que les objections du disciple contre l'âme et son immortalité (objections, les mêmes que celles des articles de l'*âme* et des *bêtes)* fussent résolues avec plus de force; qu'on ne vantât pas la simplicité du culte chinois; qu'on n'y prêchât pas la tolérance de toutes les religions; qu'on ne s'élevât pas contre le célibat embrassé par choix, par inclination, pour se donner tout entier à l'étude de la sagesse et à la pratique de la vertu; enfin qu'on ne fît pas de Dieu un Etre selon son caprice, c'est-à-dire un Etre, qui étant le Dieu de tous les hommes, leur fit à tous les mêmes biens; en sorte que ses bienfaits fussent communs à tous sans aucune distinction, ni entre ceux qui le connaissent et ceux qui l'ignorent, ni entre ceux qui l'adorent comme leur Dieu, et ceux qui prostituent leur culte à d'autres divinités, en un mot ni entre ceux qu'il sauve en leur inspirant l'amour de la vertu, et ceux qu'il damne en permettant qu'ils se livrent au vice. Combien d'autres défauts ne mériteraient pas d'être relevés? Qu'est-ce que ce catéchisme des Chinois, près du catéchisme des Chrétiens?

XXVII. — *Catéchisme du Japonais.*

Celui du Japonais est un jargon énigmatique, que nous nous gardons bien d'approfondir. En attendant que l'auteur s'explique, nous le laisserons se complaire dans la cuisine japonaise.

XXVIII. — *Catéchisme du curé.*

Dans le catéchisme du curé on est d'abord édifié de la satisfaction que marque le curé de n'avoir qu'une petite paroisse, parce que, dit-il, il n'a qu'une portion limitée d'intelligence et d'activité. Mais peut-on être édifié du goût qu'il fait paraître pour le mariage? Est-ce bien sentir tout le poids de ses devoirs que de les croire compatibles avec l'attirail d'un ménage, avec les égards pour une femme, avec les soins que demandent l'éducation et l'entretien d'une nombreuse famille? Un homme sincèrement pénétré des bornes de son intelligence et de son activité, ne se le persuadera jamais.

On est encore moins édifié en voyant ce curé déterminé à ne prêcher à son petit troupeau que la morale. Ce n'est plus en faire des Chrétiens. Il faut montrer le principe et la fin de la morale chrétienne; par conséquent, prêcher les dogmes de la Trinité, et de l'Incarnation, et de la Rédemption; par conséquent la nécessité, la gratuité et l'efficacité des secours que nous a mérités Jésus-Christ notre Sauveur et Notre-Seigneur. Sans la connaissance de ces grandes vérités, on ne saurait être Chrétien, ni remplir les devoirs de la morale comme il faut les remplir pour plaire à Dieu.

Il ne s'agit pas dans la confession d'apprendre des sottises aux pénitents : mais quel personnage y peut jouer notre curé qui ne veut aucun détail? Ce ne sera certainement pas ni celui de juge, ni celui de médecin. Un juge ne peut ici prononcer que sur les crimes déclarés et avoués par le coupable. Un médecin ne peut prescrire des remèdes qu'aux maladies qui lui sont découvertes.

On est encore moins édifié de l'idée qu'a ce curé des spectacles et des comédiens. Est-ce bien se connaître en vertu et en bienséance que de donner les spectacles pour des écoles de vertu et de bienséance? Est-ce bien se connaître en vie chrétienne que de donner pour innocente celle des comédiens, employée presque tout entière à amuser le public et à le corrompre?

L'ivrognerie et ses suites funestes sont des maux qu'on ne peut assez déplorer : mais ne peut-on les prévenir, qu'en dispensant l'homme de consacrer un jour de la semaine aux louanges de l'Auteur de tous les biens, à la méditation de sa Loi, et aux exercices de piété et de charité.

S'il n'y avait des disputes dans l'Eglise que sur ces opinions qui n'ont aucun trait ni au dogme, ni à la morale, ni à la discipline de l'Eglise, l'indifférence de notre curé pour ces sortes de disputes, serait tolérable : mais où en serait notre religion, non-seulement par rapport aux dogmes, mais encore par rapport à la vertu si souvent attaquée dans tous les temps par des hommes présomptueux et corrompus, si tous les pasteurs de l'Eglise avaient ressemblé et ressemblaient encore à notre curé. Le catéchisme du curé n'est donc que le catéchisme d'un déiste, tel qu'était le fameux curé d'Etrepigny.

CHRISTIANISME.

XXIX. — *Recherches historiques sur le christianisme.*

A la place de ce titre fastueux, il fallait mettre *Objections surannées contre le christianisme.* En vain notre philosophe voudrait cacher sa haine contre la religion : il est aisé d'y reconnaître l'auteur du *Catéchisme de l'honnête homme* prétendu. Il n'y a d'ailleurs que cette passion qui soit capable de ramener sans cesse des difficultés si rebattues, sans faire aucune mention des réponses qu'on y a faites.

Il n'est nullement démontré que Josèphe ne parle point de Jésus-Christ, et que le passage où il en fait l'éloge soit interpolé. Voici ce passage :

« En ce même temps était Jésus, qui était un homme sage, si toutefois on doit le considérer simplement comme un homme, tant ses œuvres étaient admirables. Il enseignait ceux qui prenaient plaisir à être instruits de la vérité, et il fut suivi non-seulement de

plusieurs Juifs, mais de plusieurs gentils. C'était le Christ. Des principaux de notre nation l'ayant accusé devant Pilate, il le fit crucifier. Ceux qui l'avaient aimé durant sa vie, ne l'abandonnèrent pas après sa mort. Il leur apparut vivant et ressuscité le troisième jour, comme les saints prophètes l'avaient prédit, et qu'il ferait plusieurs autres miracles. C'est de lui que les Chrétiens, que nous voyons encore aujourd'hui, ont tiré leur nom. »

S'il est des critiques qui pensent que ce passage n'est pas de Josèphe, il en est qui le lui donnent. Nous ne répéterons pas les réflexions que nous avons faites autrefois sur ce sujet. Mais quand on supposerait l'interpolation de ce passage, qu'en pourrait-on conclure contre la vérité de l'histoire du Sauveur?

Ce qu'il y a de certain, c'est que Josèphe n'a pu ignorer que de son temps, il y avait un nombre prodigieux de Chrétiens répandus dans tout l'empire; Tacite et Suétone ne permettent pas d'en douter : donc s'il est vrai que Josèphe n'ait parlé ni des Chrétiens, ni de leur Chef, il est évident que son silence est, ou le silence d'un ennemi qui prend le parti de se taire, parce que d'un côté, il hait en pharisien Jésus-Christ, et que de l'autre il n'ose compromettre sa réputation en déguisant les faits; ou le silence d'un politique qui, ayant poussé la flatterie à l'égard de Vespasien, jusqu'à lui appliquer des oracles dont Jésus-Christ seul était l'objet, ne pouvait reconnaître celui-ci pour le Messie prédit par les prophètes, sans se couvrir de confusion, et sans se perdre dans l'esprit de Vespasien; ou enfin le silence d'un homme timide et circonspect, amoureux de son repos, qui craignait, en disant la vérité, de soulever contre lui le corps de la nation juive, la meurtrière de Jésus-Christ et la persécutrice de ses disciples. Quoi qu'il en soit, s'il est vrai que Josèphe n'ait parlé ni de Jésus-Christ ni de ses disciples, bien loin qu'il s'ensuive quelque conséquence contre la vérité, soit des Evangiles, soit des Epîtres des apôtres, il s'ensuit, au contraire, une preuve manifeste en faveur de leur vérité; car si la vérité des faits contenus dans ces ouvrages eût pu être contredite, un Josèphe eût-il gardé le silence? N'eût-il pas traité d'imposture l'histoire du Sauveur? Il saute aux yeux que cette dernière réflexion a lieu par rapport à tous ces anciens écrivains ennemis du christianisme.

Josèphe, ajoute-t-on, dans la *Vie d'Hérode* ne parle point du massacre des enfants de Bethléem ordonné par ce prince cruel; mais Macrobe en parle dans ses *Saturnales*. Il est d'ailleurs assez peu surprenant que Josèphe ne faisant dans la *Vie d'Hérode* que copier Nicolas de Damas le panégyriste de ce prince, n'y ait pas trouvé un fait si déshonorant à la mémoire de son héros. Josèphe, dit-on encore, ne parle point de l'apparition de l'étoile à la naissance de Jésus-Christ. Mais Chalcidius, philosophe platonicien en parle. Josèphe garde le silence sur les ténèbres qui couvrirent la terre à la mort de Jésus-Christ. Mais Phlégon, affranchi de l'empereur Adrien en parle. Au reste, ce Josèphe qu'on nous donne ici pour historien estimé des Romains et des Grecs, nous a été dépeint avec des couleurs bien différentes dans la *Philosophie de l'histoire*, chap. 45 et 46. N'y aurait-il que le silence de Josèphe qui, selon notre adversaire, méritât quelque attention.

Il est surprenant, dit-on, que l'empereur Tibère n'ait pas été instruit de tant de prodiges par le gouverneur de la Judée. Mais n'est-il pas plus surprenant encore qu'on affecte de taire ici la relation de tous ces prodiges envoyés par Ponce Pilate à Tibère? Saint Justin et Tertullien étaient bien assurés d'un fait de cette importance, puisqu'ils renvoyaient leurs adversaires aux registres publics sur ce fait. Et quand nous n'aurions point tous ces secours étrangers pour nous assurer de la vérité de l'histoire du Sauveur, devrait-elle nous paraître douteuse, cette histoire consignée dans les quatre Evangiles, et de plus attestée par le succès de la prédication des apôtres? L'authenticité et la vérité des livres du Nouveau Testament doivent passer pour démontrées dans l'examen que nous avons fait des objections de M. Fréret sur ce sujet (28).

Qui a dit à notre philosophe que Joïada ne portait pas le nom de Barachie, et que dans la menace faite par le Sauveur aux pharisiens, il ne s'agisse pas de son fils Zacharie tué par l'ordre de Joas. Qui empêche d'ailleurs de prendre le discours de Jésus-Christ pour une prédiction de la cruauté des Zélateurs pendant le siége de Jérusalem à l'égard de Zacharie, fils de Barachie?

Il est honteux de revenir si souvent à la difficulté des deux généalogies de Jésus-Christ; comme si Joseph ne pouvait pas être en même temps et le fils naturel de Jacob, et le fils adoptif d'Héli; parce qu'il avait épousé Marie, sa proche parente, fille d'Héli : en sorte que saint Luc donne la généalogie naturelle de la Mère de Jésus, et saint Matthieu celle de Joseph? En sera-t-il moins le fils de David, si sa mère descend de ce prince de même que Joseph.

Tirer des instructions morales de certains miracles du Sauveur, ce n'est certainement pas regarder le récit de ses miracles comme des allégories; mais au contraire c'est supposer la réalité de ses prodiges comme des fondements des allégories.

Qu'y a-t-il d'étonnant que Jésus-Christ étant venu pour les brebis perdues d'Israël, ait reçu la circoncision, et ait accompli la Loi? Eût-il pu, sans cela, exercer son ministère parmi les Juifs et s'en faire écouter?

(28) Voy. *Examen des faits qui servent de fondement à la religion chrétienne*, part. I, chapitre 8 et suiv.

De plus cette Loi était divine, pouvait-il donc manquer d'y être fidèle, lui qui se faisait un devoir de se conformer à toutes les volontés de son Père, et qui en faisait ses délices?

Il faut n'avoir pas lu les livres du Nouveau Testament pour oser avancer qu'il n'y est fait aucune mention, ni de son incarnation, ni de sa naissance d'une vierge, ni de sa divinité, ni de celle du Saint-Esprit, ni de la procession du Saint-Esprit du Père et du Fils, ni de l'institution des sacrements, ni de l'établissement d'une hiérarchie ecclésiastique. Tous ces articles de notre Symbole peuvent être appuyés de textes formels. Nous en avons recueilli ailleurs un grand nombre.

Et il est une règle simple et tout à la fois infaillible d'en saisir le vrai sens : c'est de voir dans quel sens ils ont été entendus par les disciples des apôtres; car il est bien manifeste que ces disciples ayant été instruits de vive voix par les apôtres de la Doctrine de leur Maître, avant qu'ils en reçussent les écrits, ils ne purent pas ne pas entendre leurs écrits dans leur véritable sens. Or s'il est un fait constant, c'est que les disciples des apôtres regardaient Jésus-Christ comme Dieu, et que néanmoins ils ne croyaient qu'un seul Dieu : c'est ce que prouvent manifestement, d'un côté les Lettres de Pline à Trajan, de l'autre les reproches que leur faisaient les païens, tantôt de croire Dieu un homme crucifié, tantôt d'être athées, parce qu'ils ne voulaient pas reconnaître la pluralité des dieux. Ne s'ensuit-il pas clairement qu'ils avaient la même idée que nous avons aujourd'hui du Fils de Dieu et de son Père; et que par conséquent ils ne donnaient point d'autre sens aux écrits des apôtres. Et certes pouvaient-ils ignorer à quelle divinité ils se consacraient dans le baptême? Il serait également absurde de supposer, qu'en entendant invoquer sur eux le nom du Père, du Fils, du Saint-Esprit, ils entendaient ou trois divinités, ou trois perfections divines, ou trois noms sans réalité. En devenant Chrétiens ils renonçaient au polythéisme. Les perfections divines n'ont point de rapport de Père, de Fils, de Saint-Esprit les unes à l'égard des autres. Se consacrer à des noms sans réalité, ce serait se consacrer à rien. La formule du baptême était donc la profession de la foi d'un Dieu en trois personnes. Aussi depuis ces premiers disciples des apôtres, ne s'est-il jamais élevé aucun homme assez téméraire pour combattre cette foi, sans exciter aussitôt l'horreur de toute l'Eglise catholique. La règle a son application à tous les autres articles de notre foi, sur lesquels notre prétendu philosophe voudrait jeter des doutes. Nous ne connaissons point d'autre vrai sens des écrits des apôtres en matière de dogme et de morale, que celui qu'ont connu leurs premiers disciples. Et c'est la raison même qui nous sert ici de guide : car nous tenons de leurs mains les écrits des apôtres; par quelle voie plus sûre pourrions-nous arriver à leur véritable interprétation.

On sait très-bien qu'il y eut plusieurs sectes parmi les Juifs avant et après Jésus-Christ : mais qu'avaient de commun ces sectes avec les disciples de Jésus? On sait encore très-bien que l'Eglise, qui devait remplir la terre connue, eut de faibles commencements. C'était ce grain de sénevé le plus petit des légumes, qui, selon Jésus-Christ (*Matth.* XIII, 31, 32), devait pousser les branches les plus hautes et les plus étendues.

Si les premiers fidèles furent des hommes obscurs par leur naissance et par leur pauvreté, ils ne restèrent pas longtemps dans cet état d'obscurité : leur zèle, soutenu de toutes sortes de prodiges, les rendit bientôt célèbres par tout l'empire romain, et rien ne démontre mieux qu'ils ne purent devoir leur célébrité qu'aux plus grands prodiges, que cet état d'obscurité dans lequel ils étaient nés, que cet état de pauvreté dans lequel ils vivaient. Ce ne furent pas de simples artisans qu'ils attirèrent à leur suite par leurs prodiges : ils gagnèrent des prêtres et des docteurs à Jérusalem, des Juifs de tous les ordres dans les autres villes où ils avaient des synagogues : bientôt les incrédules de cette nation furent remplacés par un nombre prodigieux de gentils dans les villes les plus fameuses par l'idolâtrie, par le libertinage, par une fausse philosophie, dans la Syrie, l'Asie, la Macédoine, la Grèce, l'Italie, enfin dans Rome même.

Que peut-on conclure de l'union que les apôtres conservèrent avec les Juifs, et de l'observation de leurs rites qu'ils continuèrent de garder? Ces rites n'ayant été établis que comme des figures des mystères du Sauveur, n'étaient certainement plus nécessaires depuis l'établissement d'une nouvelle alliance par la mort de Jésus-Christ : la vérité avait succédé aux figures, la réalité aux ombres : il n'était donc plus permis de les regarder comme nécessaires : c'est ce que décidèrent disertement les apôtres assemblés à Jérusalem. Mais ces rites, n'ayant rien de mauvais en eux-mêmes, pouvaient, tandis que le temple subsistait, être pratiqués par ménagement pour des hommes qui ne les croyaient point encore abolis, et qui s'y croyaient même obligés.

C'est bien mal entendre saint Paul, que de ne pas voir dans ses Epîtres le mystère de la consubstantialité de Jésus-Christ avec Dieu son Père. Si l'Apôtre ne se sert pas du terme de consubstantialité, il en emploie de bien équivalents, en lui donnant les mêmes titres qu'à son Père, *de Dieu, de Dieu béni sur toutes choses, de grand Dieu*, etc. (*Rom.* IX, 5; *Tit.* II, 10, 11, 13 ; III, 4 ; *Hebr.* I, etc.) ; or, s'il est une vérité certaine, c'est que l'Apôtre ne reconnaît qu'un seul Dieu ; d'où il suit évidemment que Jésus-Christ est nécessairement de la même nature et de la même substance que Dieu son Père. Il est étonnant que notre philosophe ne voie pas, que, dans les textes qu'il cite, l'Apôtre ne parle de Jésus-Christ que selon sa nature

humaine; ou, pour me servir de ses termes, du Fils de Dieu en tant que né de la race de David selon la chair. (*Rom.* I, 2.) C'est certainement de la grandeur de Jésus-Christ que l'Apôtre (*Philip.* II, 5, 6) tire l'exhortation qu'il fait aux philippiens sur l'humilité, comme s'il leur disait : soyez dans les mêmes dispositions de Jésus-Christ, qui ayant la forme et la nature de Dieu, pouvant conséquemment ne paraître que dans toute la majesté de son égalité à Dieu, a néanmoins voilé tout l'éclat de cette majesté, en prenant la forme d'esclave. L'opposition entre la forme de Dieu et la forme d'esclave suppose aussi manifestement en Jésus-Christ la réalité de la nature divine, que la réalité de la nature humaine. Eh ! quelle humilité aurait fait paraître Jésus-Christ en se faisant homme, s'il n'avait été Dieu? Supposez une simple créature, quelque excellente que vous la supposiez, quelle distance infinie entre elle et la Divinité! La distance alors entre elle et l'homme n'étant que finie sera bien petite.

La dispute sur la doctrine entre saint Pierre et saint Paul n'existe que dans l'imagination de notre philosophe. Il y en avait eu une entre les apôtres et les faux frères qui voulaient soumettre les gentils convertis à la loi mosaïque, dispute réglée et terminée avec l'unanimité la plus parfaite au concile de Jérusalem. (*Act.* XV.) Ce ne fut donc pas la foi de Pierre que saint Paul blâma à Antioche ; mais uniquement sa conduite, qui pouvait être un sujet de scandale pour les gentils convertis en les engageant à judaïser. Ce n'avait pas été dans de semblables circonstances que saint Paul s'était conformé aux lois des Juifs.

Le ministère de saint Pierre n'était pas borné aux seuls Juifs, ni celui de saint Paul aux seuls gentils, puisque, dans les *Actes des apôtres*, l'on voit des Juifs et des gentils appelés à la foi par l'un comme par l'autre de ces apôtres. Quand même saint Pierre ne se serait proposé que de prêcher aux Juifs, en pourrait-on conclure qu'il ne serait pas venu à Rome; est-ce qu'il n'y avait point de Juifs dans cette ville?

Que peut-on conclure du silence de l'auteur des *Actes* sur ce voyage? Saint Luc n'est plus occupé que de l'histoire de saint Paul depuis qu'il lui fut associé dans ses voyages. Les apôtres ne furent pas seulement persécutés par les Juifs vers l'an 60 de notre ère ; ils le furent dès le moment qu'ils annoncèrent la résurrection de leur Maître. Ils durent être peu surpris de cette fureur des Juifs contre eux, Jésus leur Maître leur avait prédit ces persécutions, et en même temps il leur avait promis de les soutenir.

Si les empereurs ne prirent aucune part aux disputes des Juifs et des Chrétiens ; peut-on avancer de bonne foi que les Chrétiens formaient alors un trop petit parti pour qu'ils leur fussent connus avant la fin du premier siècle ?

Est-ce que les Epîtres canoniques ne sont pas antérieures à la fin du Ier siècle? Or, selon ces Epîtres, y avait-il beaucoup de villes dans l'empire où il n'y eût des Eglises nombreuses de Chrétiens ? Rome ne renfermait-elle qu'un trop petit nombre de Chrétiens, pour qu'ils fussent connus de Néron ? Comment donc cet empereur, pour se décharger de la haine publique, les chargea-t-il du crime qui la lui avait méritée, et en fit-il périr un si grand nombre ?

Est-ce de bonne foi que notre philosophe voudrait insinuer que les apôtres trouvèrent de la facilité à faire des prosélytes, parce qu'ils prêchaient l'unité d'un Dieu? Etait-ce auprès des grands et des philosophes qu'ils pouvaient trouver cette facilité ? Les grands et les philosophes, comme nous l'avons déjà dit, ou doutaient de tout, ou ne croyaient rien. Etait-ce auprès des peuples ? Les peuples étaient tous abîmés dans les horreurs du polythéisme et de la superstition.

De plus, les apôtres n'annonçaient-ils que le dogme de l'unité d'un Dieu? La mort d'un Dieu fait homme pour le salut des hommes, la morale qu'ils prêchaient, et dont la sainteté fait frémir la nature corrompue, étaient-ce des dogmes bien propres à leur gagner des disciples, soit parmi les grands et les philosophes, soit parmi les peuples?

Les idées de l'école platonicienne étaient sans doute moins révoltantes que celle de tant d'autres écoles de ces temps-là ( *Voy.* ci-après art. *Religion*) ; mais qu'il y avait bien loin des idées de Platon à l'Evangile publié par les apôtres ? Nulle trace dans les Pères apostoliques, les Clément, les Ignace, les Polycarpe, ni d'un règne temporel de Jésus-Christ sur la terre, ni des vers sibyllins. Si parmi leurs disciples, quelques-uns adoptèrent de tels songes, ce sont des taches qui ne peuvent diminuer en rien le témoignage qu'ils rendent aux faits publics sensibles et éclatants arrivés dans leur siècle.

Il n'est pas fort étonnant que les premiers Chrétiens célébrassent leurs mystères dans le secret, pour ne point les exposer aux insultes des profanes.

Il ne faut qu'ouvrir les *Actes des apôtres* pour y voir l'établissement de la hiérarchie, c'est-à-dire des évêques, des prêtres, des diacres. Il est ridicule d'opposer à cet établissement l'ordre que prescrit saint Paul pour les assemblées des fidèles. Ce qui résulte de cet ordre, c'est la réalité des dons surnaturels communiqués alors par l'Esprit-Saint à divers membres des Eglises. Car ne serait-il pas de la dernière absurdité de supposer que saint Paul réglât l'usage de ces dons, s'ils n'eussent pas été réels? Si l'on aperçoit quelque changement dans les pratiques des Eglises apostoliques chez les Eglises gouvernées par les successeurs des apôtres, ce changement est si ancien, qu'il ne saurait être attribué qu'aux apôtres mêmes; tel est, par exemple, la pratique de recevoir à jeun la sainte Eucharistie, au lieu de la recevoir après le repas des agapes.

Nos Livres saints n'étaient tenus secrets que dans le feu des persécutions où ils

étaient recherchés pour être livrés aux flammes. Ce que contenaient ces saints livres, ne demeurait pas caché. Tout a été publié hautement par les pasteurs, et professé ouvertement par les fidèles. Ces livres mêmes n'étaient pas inconnus à un Celse, ni sans doute à d'autres ennemis aussi ardents des Chrétiens.

Qu'il y ait eu un grand nombre de possédés dans le siècle de Jésus-Christ et dans les premiers siècles de l'Eglise; que le magie ait été en vogue dans le même temps; que Jésus-Christ et les premiers Chrétiens aient exercé un pouvoir souverain sur les démons; ce sont des faits qu'on ne peut contester. S'il est aujourd'hui dans le christianisme moins de possédés et de magiciens, c'est à Jésus-Christ que nous en sommes redevables : c'est lui qui a renversé les autels érigés de toutes parts aux esprits ennemis de l'homme, et qui a dissipé leurs prestiges. Les régions où son nom sacré est encore inconnu jouissent-elles du même bonheur?

Ce ne fut pas depuis que les sociétés chrétiennes furent devenues nombreuses, qu'elles attaquèrent le culte de l'empire : les apôtres et tous leurs successeurs lui avaient livré les mêmes attaques en prêchant l'unité de Dieu, en déclarant que tous ces dieux adorés dans l'empire n'étaient que des démons, et en donnant le nom de Jésus-Christ pour le seul par lequel les hommes pouvaient être sauvés.

C'est vouloir se faire illusion à soi-même, que de chercher une autre cause du martyre de saint Ignace que la grande réputation et l'efficace de son zèle dans la grande ville d'Antioche. C'en était trop pour ne pas mériter l'animadversion d'un prince aussi superstitieux que l'empereur Trajan. Les Lettres de Pline à cet empereur ne laissent aucun doute sur son caractère. Il ne paraît guère vraisemblable que saint Ignace craignît d'être délivré par la puissance ou par le crédit des Chrétiens de Rome : mais il pouvait craindre que l'argent, dans cette ville si corrompue, ne le sauvât de la mort qu'il désirait avec tant d'ardeur de souffrir pour Jésus-Christ.

Durant les trois premiers siècles, l'Eglise fut toujours exposée à la persécution. Son fondateur néanmoins lui ménageait des temps de calme, où ses pasteurs pouvaient s'assembler pour réparer les désordres causés par la persécution. Il n'est parvenu jusqu'à nous que peu de procès-verbaux de la condamnation des Chrétiens à la mort : mais ceux que la providence nous a conservés ne laissent aucun doute sur le sujet de leur condamnation : leur crime consistait à refuser constamment d'adorer les dieux protecteurs de l'empire, et à demeurer invinciblement attachés à Jésus-Christ.

On ne nous apprend rien de nouveau en nous disant que Dioclétien ne persécuta pas les Chrétiens au commencement de son règne; mais poussé par le César Galérius, il ne mit aucune borne à sa fureur contre eux, et ses ordres barbares eurent des suites si funestes, que les ennemis des Chrétiens lui érigèrent des trophées comme au destructeur du christianisme.

Enfin la divinité de la religion chrétienne fondée sur tant de preuves évidentes, n'avait plus besoin en quelque sorte que de sa perpétuité, pour convaincre de son origine céleste tout esprit droit et attentif durant tous les siècles qui succéderaient aux trois premiers de son établissement. Il est donc temps qu'elle triomphe, il lui est suscité un protecteur. Jésus-Christ montre à Constantin la croix qui le rendra vainqueur de ses ennemis. Ce n'est pas au mérite de Constantin que Jésus-Christ accorde les faveurs. Hélas! Quels pouvaient être les mérites d'un prince idolâtre, avant que Jésus-Christ eût dissipé ses ténèbres? Au reste ce prince avait droit à la succession de Constance Chlore son père. La réputation d'Hélène sa mère empêchait-elle qu'il ne fût son fils aîné? Plein de respect et de tendresse pour cette mère, il lui fit connaître Jésus-Christ. Il prit un soin particulier de ses frères et de ses neveux. Il ne sévit contre Crispus son fils, que parce qu'il fût trompé par les artifices horribles de Fausta son épouse, bien digne de la mort dont il la punit, après avoir découvert ses calomnies et ses infidélités.

Pourquoi mettre sur le compte des Chrétiens le traitement qui fut fait par les ordres de Licinius à la femme de Maximin, de même qu'à la femme et à la fille de Dioclétien? Licinius fut toujours plus ou moins ouvertement l'ennemi des Chrétiens.

Quel est le but de notre philosophe dans la description par où il finit cet article, des disputes, des divisions, des troubles, des persécutions auxquelles l'Eglise de Jésus-Christ s'est vue exposée depuis son triomphe sous Constantin; et enfin du petit nombre de ses enfants auxquels elle est reduite aujourd'hui sur la terre? Il en résulte, au contraire, une preuve manifeste de la vérité des promesses que lui avait faites son fondateur, et des prédictions qu'elle avait reçues de lui et de ses apôtres. Que serait-ce que l'Eglise, si la doctrine de son chef n'y subsistait pas tout entière sans mélange d'aucune erreur? Pourrait-on espérer avec confiance de plaire au souverain Etre par la soumission de son esprit et de son cœur à cette doctrine? Le souverain Etre est la vérité : on ne peut lui plaire par l'erreur. Comment donc l'Eglise, sans la protection du Tout-Puissant, eût-elle jamais pu conserver la doctrine de Jésus-Christ dans son entier sans aucun mélange d'erreur au milieu de tant de combats qui lui ont été livrés, de tant de persécutions qu'elle a eu à essuyer, de tant de schismes qui l'ont déchirée, de tant de sectes qui sont sorties de son sein, de tant de scandales qu'elle a eu à souffrir? Cependant un fait constant, est que la doctrine qu'elle professe aujourd'hui est la même qu'elle a professée dès les premiers moments de son établissement. Elle a pu varier dans quelque-unes de ses pratiques : mais jamais sa foi, ni sur le dogme, ni sur

la morale, n'a souffert aucune atteinte. L'orgueil insensé de ses enfants assez hardis pour s'élever contre elle, n'a servi qu'à l'engager à professer plus hautement et plus clairement ce qu'elle croyait, et ce qu'elle avait toujours cru surtout touchant la nature divine de son chef. Le nombre de ses enfants n'est pas celui des hommes dont la terre est couverte; mais malheur aux hommes qui n'appartiennent pas à ce nombre. Malheur même à ceux qui y appartiennent, sans avoir l'esprit et le cœur de l'épouse de Jésus-Christ.

Il n'est pas difficile de reconnaître l'auteur du *Discours des cinquante* dans cet article des *Recherches historiques sur le christianisme:* mais à quoi aboutissent ces prétendues *recherches?* A démontrer la vérité du christianisme. Un esprit juste et droit voit dans Josèphe, s'il est vrai qu'il ne parle ni de Jésus-Christ, ni de ses disciples, un historien qui ne pouvant ignorer des faits aussi éclatants que le soleil, prend le parti du silence, plutôt que de contredire des faits de ce genre. Il voit dans les écrits des apôtres la doctrine crue et professée aujourd'hui par l'Eglise, en voyant cette même doctrine dans les premiers disciples des apôtres dépositaires de leurs écrits. Il ne voit dans l'obscurité et dans la pauvreté des premiers disciples de Jésus-Christ que des obstacles au succès de l'Evangile; par conséquent il ne voit dans le succès étonnant de la prédication de ces hommes obscurs et pauvres que l'opération du souverain Maître des esprits et des cœurs. Bien loin de voir les grands, les philosophes, le peuple, disposés à recevoir la doctrine prêchée par les apôtres, soit sur l'unité de Dieu, soit sur la divinité de Jésus-Christ, soit sur les mœurs, il ne voit dans leurs opinions, dans leurs préjugés, dans leurs passions, qu'une opposition insurmontable à tout autre qu'au Tout-Puissant. Il voit dans les disputes, les divisions, les schismes, les persécutions que l'Eglise a eu à essuyer depuis son berceau jusqu'à nos jours, toute l'énergie de cette parole de Jésus-Christ (*Matth.* XVI, 18): *Les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle;* enfin il voit dans l'Eglise aussi étendue que la terre, réduite néanmoins à un petit nombre d'enfants en comparaison du nombre des hommes livrés aux illusions de leur esprit, et aux désirs de leur cœur, l'accomplissement des promesses de son chef, de même que de ses prédictions et de celles de ses apôtres, comme nous le verrons ailleurs.

### XXX. — *Convulsions.*

Notre philosophe n'emploie que la raillerie contre les convulsions: des armes de cette trempe, ne sont pas victorieuses. Il faut dans de semblables discussions avoir des idées justes de la religion, des règles des mœurs, de la nature des miracles, du pouvoir des démons, et notre philosophe en paraît totalement dénué.

### XXXI. — *Critique.*

Nous lui abandonnons volontiers les critiques qui tiennent à la satire. Nous souhaiterions néanmoins, pour son bonheur, qu'il eût fait remarquer la différence qu'il y a entre Boileau, qui travaillait à mettre un frein à la corruption des hommes, et Quinault, qui ne paraissait occupé qu'à rendre les spectacles plus dangereux.

### XXXII. — *Destin.*

Quoique le destin soit un mot aussi vide de sens que le hasard; il est néanmoins assez naturel que le paganisme, ayant des idées si grossières de ses divinités chimériques, ait soumis ces divinités à la nécessité de la nature, plutôt que d'abandonner la nature à leur caprice bizarre. Mais reconnaître un Etre souverainement parfait créateur de toutes choses, sans le reconnaître en même temps souverainement libre et dans la création et dans le gouvernement de l'univers; est-ce être philosophe? Tout est vu, sans doute, tout est arrangé dans son ouvrage; tout y est conduit par ses lois; tout y sert à l'exécution de ses desseins; rien ne peut se soustraire à l'empire de sa Justice, ou à celui de sa miséricorde: mais tout est l'effet d'une volonté infiniment libre; et imaginer des événements nécessaires selon des lois distinguées de cette volonté, c'est le comble de la folie. Y a-t-il moins de folie à conclure de l'idée de Dieu, que la liberté des intelligences créées est un mot sans idée? Quoi! le Créateur de ces intelligences leur aura donné le sens intime de la faculté de vouloir et de ne pas vouloir les objets qui s'offrent à elles; et il ne pourra influer dans leur choix sans les nécessiter? Quelle serait la puissance?

### XXXIII. — *Dieu.*

Notre philosophe soutient bien son caractère dans le *Dialogue d'un théologal et d'un Scythe sur la divinité.* Pourquoi, au lieu de mettre dans la bouche du théologal tant d'injures et de questions impertinentes, ne pas le faire profiter des ouvertures que lui présente le Scythe, pour l'amener à la vérité? Le Scythe chante avec sa famille les louanges de l'Être suprême, parce que, dit-il, il est juste d'adorer celui de qui nous tenons tout; mais il se garde bien, ajoute-t-il, de lui rien demander, parce qu'il sait mieux que nous ce qu'il nous faut. Le théologal ne pouvait-il pas lui dire: Ne sentez-vous aucun besoin, ni pour vous, ni pour votre famille? Pouvez-vous attendre des secours d'un autre que de l'Être suprême? Ne désirez-vous point que les louanges que vous chantez à sa gloire lui soient agréables? Pouvez-vous espérer qu'elles lui soient agréables à moins qu'il n'en soit l'auteur lui-même? Comment donc par cette raison qu'il connaît mieux que nous ce qu'il nous faut, pouvez-vous vous croire dispensé de lui représenter les besoins de votre âme, et le désir d'en être délivré? Est-il encore raisonnable de ne point lui exposer vos besoins mêmes temporels, par la crainte de demander du beau temps, tandis que votre voisin demanderait de la pluie? La demande du beau temps que vous feriez

à Dieu avec un cœur détaché des biens sensibles, et pleinement soumis à ce qu'il lui plairait d'en ordonner, pourrait-elle être contraire à la demande que ferait votre voisin de la pluie dans les mêmes dispositions ?

Pourquoi après avoir entendu l'aveu que le Scythe fait que Dieu est son Créateur et son Maître, le laisser indécis sur la question de l'éternité de la matière ? Est-ce que la matière peut être distinguée des corps dont l'univers est l'assemblage? Comment donc la matière pourrait-elle être éternelle, si l'Etre suprême est le créateur des corps? Car ce qui est éternel ne peut avoir de commencement; et ce qui est créé en a un nécessairement.

De l'aveu encore qu'il fait que Dieu est son maître et son juge, qui le récompensera, s'il fait bien, et qui le punira, s'il fait mal, pourquoi n'en prendre point occasion de l'entretenir de la nécessité d'un médiateur ? Ce maître et ce juge, pouvait-on lui dire, vous a donné la notion de la justice, et il veut que vous la suiviez, sous peine d'être puni si vous vous en écartez. Pouvez-vous vous flatter d'avoir toujours suivi fidèlement la justice? Hélas! qui peut s'en flatter en présence d'un juge qui est la sainteté même? Comment donc si vous ne pouvez vous flatter d'être innocent à ses yeux, pouvez-vous ne pas craindre les châtiments qu'il réserve aux injustes? Avez-vous quelque moyen d'éviter ces châtiments? L'unique serait de réparer votre injustice. Mais quelle réparation pouvez-vous lui faire? Vous n'avez que le repentir : mais est-ce là une réparation bien proportionnée aux châtiments que votre injustice mérite? Vous direz sans doute que l'Etre suprême est bon, qu'il est votre Père. Mais sa bonté, sa qualité de Père n'empêchent pas qu'il ne soit en droit d'exiger une satisfaction pleine et entière. Avec quelle reconnaissance ne devriez-vous donc pas recevoir un réparateur, qui, étant la justice même, se mettrait entre vous et Dieu pour satisfaire à sa justice, et pour vous réconcilier avec lui? C'est un tel réparateur que je vous annonce en Jésus-Christ.

Il n'était pas permis non plus de lui laisser ignorer que Dieu est un esprit. Et il eût été facile de lui donner quelque notion d'un esprit, en le faisant rentrer en lui-même et en le rendant attentif à cet Etre qui a en lui le sens intime de sa propre existence. Mais notre matérialiste serait bien fâché qu'un Scythe ne le fût pas, et que son interlocuteur *Logomachos* fut plus spirituel.

### XXXIV. — *Egalité.*

Les hommes naissant tous d'une tige commune, capable de se connaître et de s'aimer, destinés à un même bonheur, sont manifestement faits pour vivre en société. Rien ne pourrait les diviser s'ils étaient sans passions et sans besoins. Dans cet état heureux n'y aurait-il aucune subordination ? C'est ce qu'on ne peût dire, à moins que de prétendre que ses enfants seraient dispensés de tous devoirs de reconnaissance et d'amour envers leurs pères. Qu'une subordination si douce serait différente de cet état de dépendance où nous naissons! Mais quelle en est l'origine? Ecoutons notre philosophe.

*Tout homme naît avec un penchant violent pour la domination, les richesses et les plaisirs, et avec beaucoup de goût pour la paresse, par conséquent tout homme voudrait avoir l'argent et les femmes des autres, être leur maître, les assujettir à tous ses caprices.*

Que conclure de là ? Est-ce simplement que les hommes sont nécessairement inégaux? Puisqu'ayant été faits pour vivre en société, nous naissons cependant avec des penchants incompatibles avec toute société, où puissent se maintenir la justice, la paix et la concorde, et puisque ces penchants violents pour la domination, les richesses, les plaisirs, avec lesquels nous naissons sont évidemment injustes et contraires à notre destination qui est de vivre en société, n'en faut-il pas conclure que l'homme n'a pu sortir dans cet état des mains du Créateur, et que cet état qui est la cause de l'inégalité des conditions, est la suite et la punition de son crime ?

### XXXV. — *Enfer.*

La religion est aussi ancienne que l'homme, puisqu'elle est la fin de son être. La croyance d'une vie future, où la vertu doit être récompensée et le vice puni, n'est pas moins ancienne, puisqu'elle est inséparable de la notion d'une Divinité. Elle n'est donc pas fondée sur l'imagination cette croyance, et il est ridicule de la refuser au peuple Juif. Les promesses et les menaces temporelles faites à ce peuple par leur législateur, bien loin de l'exclure, la supposent, comme nous l'avons fait voir dans nos *Observations* sur le chap. 25 et sur le 40, n. 6, de la *Philosophie de l'histoire* contre l'ennemi de Moïse.

Nous ne nous arrêtons pas à ce qu'ajoute cet ennemi de la religion contre l'éternité des peines après cette vie. Nous tâcherons de lui répondre, quand il nous aura démontré bien clairement qu'il n'y a point d'injustice à aimer les créatures au lieu du Créateur et qu'il n'y a point de proportion entre un tel amour éternel et la privation éternelle de son objet.

### XXXVI. — *Etats, gouvernements, quel est le meilleur ?*

Nous nous garderons bien de suivre notre auteur dans sa critique des Etats et des gouvernements. Nous souhaiterions seulement qu'il se fût abstenu de ses invectives ordinaires contre le gouvernement du peuple juif.

### XXXVII. — *D'Ezéchiel.*

On ne nous dit rien ici sur Ezéchiel, que nous n'ayons entendu dans la *Philosophie de l'histoire*, chap. 43. S'il était vrai que parmi les Juifs il ne fût permis de lire le prophète

Ezéchiel qu'à un certain âge, uniquement à cause de la prétendue contradiction entre ce prophète, chap. XVIII, 2, 3, et Moïse chap. XX, 5, et XXXIV, 7 de l'*Exode*, ch. XIV, 18 des *Nombres*, et ch. V, 9 du *Deutéronome*, il en faudrait conclure que les Juifs n'étaient guère pénétrants dans les livres de leurs prophètes. Il est naturel d'entendre dans la menace que Dieu fait par Moïse, de punir les pères dans leurs enfants, il est naturel, dis-je, d'entendre les enfants imitateurs du crime de leurs pères; au lieu que dans Ezéchiel il n'est question que des enfants, lesquels, bien loin d'imiter l'iniquité de leurs pères, sont justes et agissent selon l'équité et la justice, etc. Rien n'empêche même d'entendre Ezéchiel parler de la conduite que Dieu devait tenir dans la nouvelle alliance différente de l'ancienne.

### XXXVIII. — *Fables.*

Il faudrait avoir en partage une imagination de la trempe de celle de notre philosophe pour voir une peinture admirable de la nature entière dans les fables de la naissance de Vénus, de l'Amour, de Minerve, de l'Ame. Pourquoi ces fables lui paraissent-elles si ingénieuses? Ne serait-ce point parce qu'elles ont donné naissance aux excès les plus honteux et aux systèmes les plus absurdes.

### XXXIX. — *Fanatisme.*

La religion véritable a droit sur tous les esprits et sur tous les cœurs, mais elle ne veut y entrer que par la voie de l'instruction et de la persuasion. Quiconque donc lui refuse l'entrée de son esprit et de son cœur, est un malade qui rejette l'unique remède qui peut le guérir. On ne peut trop déplorer son aveuglement et sa folie. Mais faut-il l'égorger? Quelle étrange manière de lui marquer de la compassion! Le fanatisme est donc un monstre que la religion a en horreur. Mais faut-il, pour bannir ce monstre de dessus la terre, y prêcher la tolérance de toutes les religions? Ce serait mettre au même niveau l'erreur et la vérité, par conséquent introduire un fanatisme encore plus pernicieux que celui qu'on voudrait bannir. C'est là néanmoins le fanatisme de la nouvelle philosophie.

### XL. — *Fausseté des vertus humaines.*

Faire consister la vertu, avec notre philosophe, à faire du bien sans aucun motif qui détermine à le faire, c'est supposer qu'une action peut être vertueuse sans être raisonnable; car agir sans motif, est-ce agir raisonnablement? Est-ce qu'un cheval qui me porte est vertueux, parce qu'il me fait du bien? C'est donc du motif qu'une action tire tout son prix. On est vertueux ou vicieux selon que le motif est bon ou mauvais. En faisant du bien aux autres, en soulageant, par exemple, un pauvre, si vous le faites par orgueil ou par quelque autre intention vicieuse, vous êtes sans doute bon à ce pauvre, mais êtes-vous bon à vous même? Etes-vous vertueux? Non certes, à moins que chez vous l'orgueil ne soit une vertu. Or reconnaître un Dieu et prétendre qu'une action est une vertu qui mérite la vie éternelle, quand elle ne lui est pas rapportée comme à la dernière fin, c'est-à-dire quand elle n'est pas faite dans la vue de lui obéir et de lui plaire, c'est se contredire dans les termes. Pourquoi donc la prudence, qui consiste dans le choix des moyens qui conduisent à une telle fin, ne serait-elle pas une vertu, aussi bien que la force qui consiste à surmonter les difficultés qui détournent de la même fin?

### XLI. — *Fin, cause finale.*

L'univers offre de toutes parts des effets d'un dessein si marqué, qu'il n'est pas possible de n'y pas reconnaître la sagesse de son auteur. Ne faut-il pas être forcené pour nier, par exemple, que les estomacs soient faits pour digérer, les yeux pour voir, les oreilles pour entendre? S'il y a donc des effets dans l'univers où le dessein de son auteur ne soit pas visible, parce qu'il est des agents libres dont ils paraissent dépendre, n'y aurait-il pas de la folie à soutenir que de tels effets ne sont ni prévus ni arrangés et qu'ils n'entrent point dans le plan d'une souveraine sagesse, d'une souveraine justice, ou d'une souveraine miséricorde?

### XLII. — *Folie.*

Il suffit d'un côté d'être attentif à ce sens intime que chacun a de sa pensée, et de l'autre à l'idée de l'étendue, pour être pleinement persuadé que l'être pensant et l'être étendu sont des substances entièrement diverses. Quoiqu'on n'ait pas les mêmes preuves de l'existence de ces deux substances, il n'est personne néanmoins qui doute sérieusement de l'existence des corps, surtout du sien propre. De même, quoique chacun soit certain par le sens intime de l'existence de son être pensant, quelque changement qui survienne à son corps, il n'est pas moins certain qu'il éprouve plus ou moins de facilité ou de difficulté dans ses opérations, selon les changements qui arrivent à son corps. Il n'est donc pas douteux que notre âme ne dépende dans ses opérations de la bonne ou mauvaise disposition du cerveau pour juger et pour raisonner. Elle aura, si vous le voulez, les mêmes perceptions, les mêmes sensations, dans le moment *B* qu'elle avait dans le moment *A*; mais si ses perceptions dans le moment *B* se présentent avec trop de rapidité, elle ne pourra y donner l'attention nécessaire pour en voir les rapports et les liaisons, par conséquent pour les lier et les séparer, par conséquent pour juger sainement. Si au contraire, ses perceptions se présentent les unes après les autres avec trop de lenteur, elle ne pourra encore les comparer pour en juger. Elle jouissait donc de la sagesse au moment *A*, parce que ses perceptions se présentaient dans un ordre convenable; par une raison contraire, elle doit paraître dans la folie au moment *B*. Concluro de là que l'âme n'est ni spirituelle, ni imma-

érielle, est-ce être sage? Peut-on, quand même on serait matérialiste, ôter à l'âme la vertu de rappeler le passé pour le comparer avec le présent? La vraie conclusion à tirer, c'est que le Créateur a établi une correspondance entre ces deux substances dont nous sommes composés, qui consistent à être, l'une par rapport à l'autre, cause occasionnelle, et qu'il a voulu que l'homme bien constitué eût la liberté de rapprocher ses perceptions pour les comparer, et que dans le cas d'un dérangement du cerveau, l'homme ne fût plus obligé aux devoirs prescrits par la sagesse, à moins que le dérangement ne fût volontaire, et que conséquemment les effets qui s'en suivraient ne fussent aussi volontaires dans leurs causes.

### XLIII. — *Fraude.*

Notre philosophe sous le nom de Confucius combat cette maxime d'un faquir, qu'il est permis de tromper le peuple en matière de religion. Mais quel est son but? Est-ce de prouver qu'il n'est permis d'enseigner au peuple qu'une religion véritable, nécessaire, fondée sur de bonnes preuves? Non. C'est de lui prêcher précisément qu'il y a un Dieu vengeur du vice et rémunérateur de la vertu. C'est à ce dogme qu'il réduit toute la religion ; et encore ne donne-t-il cette religion que comme une doctrine honnête, vraisemblable, utile, de la fausseté de laquelle la raison ne saurait être assurée, quoiqu'elle ne puisse non plus être assurée de sa vérité.

Voilà donc la religion des disciples de Confucius ; voilà donc celle de notre philosophe. Qu'elle est lumineuse ! qu'elle est consolante ! qu'elle nous fait bien connaître notre Dieu ! qu'elle nous instruit bien de tous nos devoirs ! qu'elle fixe bien tous les doutes de nos esprits ! quelle est puissante pour attacher nos cœurs aux biens éternels et pour les détacher des biens sensibles et passagers! qu'elle est une forte barrière contre nos passions ! qu'elle est propre à nous arracher à ces passions, quand nous avons eu le malheur d'en devenir esclaves ! Est-ce donc là une religion qui soit préférable à la religion chrétienne? S'il est une démonstration de la nécessité d'une religion révélée, telle que la religion chrétienne, c'est la notion que notre philosophe nous donne ici ouvertement de la sienne. Hélas ! de quel avantage nous serait l'idée d'un Dieu vengeur et rémunérateur, si nous ignorions par quelle voie nous pouvons éviter ses vengeances et mériter ses récompenses ? Elle ne servirait qu'à nous inspirer une vaine présomption, ou à nous jeter dans le désespoir.

### XLIV. — *Gloire.*

Notre philosophe s'entend-il lui-même, quand, après avoir déclamé contre la vanité des hommes qui se proposent dans leurs actions de glorifier Dieu, il termine ainsi ses déclamations : Atomes, anéantissez-vous et adorez? Qu'est-ce qu'adorer Dieu ? N'est-ce pas le glorifier? Qui ignore que nous ne pouvons rien ajouter à sa grandeur en nous humiliant en sa présence, ni rien lui ôter en méprisant ses lois? Qui ignore qu'infiniment heureux par la connaissance et par l'amour qu'il a de lui même, il est indépendant de nos hommages, de même que de nos outrages ? Ce n'est donc pas pour son bien que nous devons le glorifier, c'est pour le nôtre. Il est la sagesse infinie qui nous a faits capables de le connaître et de l'aimer; il nous a donc faits pour une fin si auguste. Il est la bonté suprême, il nous a donc faits pour être heureux, et nous ne pouvons l'être qu'en le connaissant et l'aimant. Il est la justice souveraine, il ne peut donc que nous improuver, si nous nous écartons de la fin que sa sagesse et sa bonté se sont proposée en nous donnant l'existence. Ne pas louer sa grandeur, ne pas célébrer sa bonté, ne pas craindre sa justice, ne pas implorer sa miséricorde ; en un mot, ne pas lui assujettir nos esprits et nos cœurs, ce n'est pas l'avilir, c'est nous avilir nous-mêmes ; ce n'est pas diminuer son bonheur, c'est vouloir être malheureux nous-mêmes.

### XLV. — *Guerre.*

Dès qu'on reconnaît une Providence qui préside à tous les événements du monde, on ne peut nier que la peste, la famine, la guerre n'entrent dans le plan de la Providence. On ne peut plus envisager tous ces fléaux que comme des châtiments qu'un Dieu exerce contre les prévaricateurs de ses lois. Les passions des princes ont souvent, sans doute, part à la guerre ; mais la souveraine justice fait servir ces passions mêmes à ses desseins. Car pourquoi les princes y sont-ils livrés ? N'est-ce pas à cause de leurs crimes et des crimes de leurs sujets ? Notre Dieu n'est donc pas seulement appelé le Dieu des armées parce qu'il donne la prudence, le courage et la force, mais parce qu'il se sert d'une troupe de criminels comme de bourreaux à l'égard d'une autre troupe de criminels. Cependant doit-on toujours imputer la guerre à l'ambition des princes? Non : ce n'est point l'ambition qui arme un prince forcé de déclarer la guerre à un injuste usurpateur de ses domaines, ou contre un oppresseur de ses sujets. Mais quels sont les sentiments de l'Eglise à la vue de ce fléau terrible? Elle gémit, elle prie, elle n'est occupée qu'à fléchir par ses larmes la souveraine justice irritée contre ses enfants. Si, après une victoire, elle se répand en actions de grâces dans la présence du Dieu des armées, ce n'est pas qu'elle se réjouisse de la mort de tant de victimes; mais c'est qu'elle regarde la victoire comme un moyen qui peut amener la paix après laquelle elle soupire.

### XLVI. — *Grâce.*

Nous ne suivrons pas notre philosophe dans cette énumération de termes employés par nos théologiens pour exprimer les divisions de la grâce. Il nous semble

que, pour l'arrêter, il suffit de donner une notion générale de la grâce. Que peut-on donc entendre en général par ce terme? On entend l'action de Dieu qui fait connaître et qui fait aimer à une âme ses devoirs et ses vrais biens. Cette simple notion fait tomber toutes ces fades plaisanteries de notre philosophe sur la grâce, dont il fait de pitoyables applications à des corps, à notre globe, par exemple, à un chêne et à des brutes. Elle ne fait pas moins sentir le ridicule de ses déclamations contre ce don fait à tel homme plutôt qu'à tel autre. Faut-il en effet autre chose qu'ouvrir les yeux sur le spectacle que présente le genre humain dans les temps anciens, de même que dans le temps présent, pour être convaincu que la souveraine sagesse n'éclaire pas également les esprits et ne dirige pas également les cœurs.

En effet, peut-on dire qu'elle répandait la connaissance et l'amour des vérités salutaires sur toutes ces anciennes nations plongées dans toutes les horreurs du polythéisme et de l'idolâtrie, comme elle les a répandues sur la nation chrétienne? Peut-on dire même qu'elle communique ses dons avec la même égalité à chaque particulier dans la nation chrétienne? D'où vient donc parmi eux cette différence de lumière et de vertu? On voit les uns vivre dans l'ignorance de leurs devoirs, dans l'oubli de Dieu, dans l'amour des biens visibles, tandis que les autres ne vivent que dans le mépris de tout ce qui se passe, et que dans l'attente et le désir des biens éternels. Pour nier donc qu'à l'égard des hommes Dieu attribue inégalement sa grâce, il faudra nier que Dieu soit le moteur des cœurs et la lumière des esprits. En vain a-t-on ici recours aux lois générales de la nature, ces lois sont la volonté souverainement efficace du Créateur. Or cette volonté, pour agir d'une manière constante et uniforme sur les corps, n'en embrasse pas moins chaque parcelle, chaque configuration, chaque mouvement. Comment, dans son action sur les esprits, n'embrasserait-elle donc pas jusqu'à leurs plus sombres pensées, jusqu'à leurs vouloirs les plus faibles, en produisant ce qu'il y a de bon et de conforme à ses lois, et en tolérant, c'est-à-dire en n'empêchant pas ce qu'il y a de mal et de contraire à ces mêmes lois.

## XLVII. — *Histoire des rois juifs et Paralipomènes.*

Nous avons vu dans la *Philosophie de l'histoire*, chap. 42 et 43, avec quelle amertume notre philosophe attaque l'histoire du peuple juif. Il se borne ici, ce semble, à combattre l'inspiration des livres qui contiennent l'histoire de ses rois. Mais son goût ne paraît pas fait pour juger des choses de Dieu. Il voudrait sans doute trouver dans ces livres une suite régulière et complète des grands événements, qui excitent la curiosité des lecteurs. Il voudrait y trouver l'éloge des qualités guerrières et politiques des hommes illustres qui ont attiré l'admiration des peuples par des victoires et des conquêtes, ou par d'autres actions éclatantes.

Ce n'est pas là ce que l'Esprit-Saint s'est proposé en dictant cette histoire. Il ne s'occupe partout qu'à établir la sainteté du culte dû à la souveraine Majesté, qu'à inspirer un attachement inviolable à sa loi, qu'à enseigner les devoirs et les vertus de chaque condition, et qu'à en donner d'excellents modèles dans les personnes de toute condition qu'il s'est particulièrement attachées. C'est sur le détail de leur conduite et sur les circonstances de leur vie qu'il insiste; c'est sur leurs exemples qu'il se plaît à s'arrêter. Le premier livre des *Rois* est proprement l'histoire du prophète Samuel, comme le second est celle de David; et ce n'est que par rapport à lui qu'il est dit quelque chose du long règne de Saül. Le troisième et le quatrième livres des Rois sont employés à décrire avec soin les actions louables des rois Salomon, Josaphat, Ezéchias et Josias, et les merveilles des prophètes Elie et Elisée. Au contraire, le Saint-Esprit tranche en peu de mots le récit des actions des impies, quelque éclat qu'elles puissent avoir aux yeux du siècle profane. Il ne parle de ces illustres coupables qu'en passant, et qu'autant qu'ils sont propres à relever la gloire de la religion.

Ce qui ne fait pas moins sentir l'inspiration de cette histoire, c'est qu'elle présente partout la preuve de l'exécution des promesses et des menaces que Dieu avait faites à son peuple de le traiter selon qu'il serait fidèle ou infidèle à ses lois. Car Dieu ne renonça pas à son empire sur ce peuple, lorsqu'il se prêta à ses pressants désirs d'avoir un roi qui le protégeât contre ses ennemis? Ajoutez : cette histoire, servant à constater l'exécution de la promesse du Libérateur que Dieu avait attachée à la tribu de Juda et à la famille de David, offre un caractère bien marqué de son inspiration. Si cette histoire paraît donc peu édifiante à notre dévot écrivain, c'est qu'il lui plaît de n'avoir aucun égard ni au genre du gouvernement du peuple juif, ni aux promesses et aux menaces temporelles faites à ce peuple, ni à sa destination de conserver le dépôt de la véritable religion sur la terre, et de donner au monde un Libérateur.

Le Libérateur a paru : la continuation de l'histoire de la tribu de Juda et de la famille de David serait donc désormais superflue. L'état d'humiliation du peuple juif au milieu des nations est une histoire vivante, qui prouve, et que le Libérateur s'est montré à la terre, et que le peuple juif l'a méconnu, l'a outragé, l'a mis à mort, selon les prédictions des prophètes. Sa conservation au milieu des nations, malgré son état d'humiliation, est une preuve qu'il est réservé à revenir un jour à la connaissance et à l'adoration du Libérateur, selon les prédictions de ses prophètes.

—

XLVIII. — *Idole, idolâtre, idolâtrie.*

Dans l'article *Idole, idolâtre, idolâtrie*, on étale un peu plus d'érudition que dans le chap. 30 de la *Philosophie de l'histoire* sur le même sujet, mais en pure perte. Qu'importe, en effet, que tant de nations anciennes assez aveugles pour prostituer leur culte à une foule de fausses divinités n'aient pas porté le nom d'idolâtres, si effectivement elles étaient idolâtres? On est obligé de convenir que la populace était saisie d'une horreur religieuse à la vue des idoles, et qu'elle y croyait la divinité présente. Ne s'ensuit-il pas que la populace était idolâtre? Comment donc disculper du même crime ses prêtres, ses rois, ses magistrats et ses philosophes?

*Il y avait*, dit-on, *chez presque toutes les nations idolâtres la théologie sacrée et l'erreur populaire, le culte secret et les cérémonies publiques, la religion des sages et celle du vulgaire.*

Mais cette théologie sacrée empêchait-elle de se conformer à l'erreur populaire? Ce culte secret empêchait-il de pratiquer les cérémonies publiques? La religion des sages les empêchait-elle de suivre la religion du vulgaire? En un mot, la théologie de ces prétendus sages ne servait qu'à en faire des lâches menteurs, qui agissaient autrement qu'ils ne pensaient; des fourbes hypocrites qui voulaient passer pour des dévots à des dieux qui n'étaient à leurs yeux que des êtres chimériques; des injustes détenteurs de la vérité qui ne l'osaient professer publiquement; des ingrats envers l'Etre suprême dont ils déféraient à des êtres abominables le culte qui n'est dû qu'à lui seul; des cruels envers le peuple qu'ils entretenaient et autorisaient dans ses erreurs injurieuses à la Divinité; en un mot, des sages insensés dignes d'être livrés à un sens réprouvé et aux passions les plus honteuses. C'est néanmoins de ces prétendus sages que Bélisaire compose la cour céleste, sans nous montrer dans l'histoire le moment de leur conversion, et dont il espère, sans doute au même titre, de grossir la troupe, si cependant un sceptique peut être persuadé que la vie présente sera suivie d'une vie future.

XLIX. — *Jephté.*

On renouvelle, dans l'article Jephté, le reproche qu'on a fait au peuple juif, chap. 36 de la *Philosophie de l'histoire*, d'avoir offert à Dieu des victimes humaines en sacrifice. Mais rien de moins fondé que ce reproche qu'on voudrait appuyer de l'exemple de Jephté à l'égard de sa fille. Il était prescrit aux Israélites de n'épargner en aucune sorte ce qui avait été voué à l'Eternel comme un anathème; mais l'accomplissement d'un tel vœu n'avait rien de commun avec le culte qu'il rendait à l'Etre suprême. Ce n'était pas une cérémonie religieuse, et moins encore un sacrifice : c'était, au contraire, une punition très-grave destinée à de certains crimes du premier ordre. Or, dans le vœu de Jephté, il n'est en aucune façon question d'une punition semblable, mais d'un culte religieux, d'une offrande, d'un holocauste à faire au Seigneur en signe de reconnaissance.

Il suit de là : Premièrement qu'Agag, par exemple, mis en morceaux par Samuël, n'était point une victime offerte à Dieu en sacrifice, mais un criminel qui souffrait le supplice auquel il avait été condamné. Secondement que l'intention de Jephté en vouant à Dieu de lui offrir ce qui de sa maison viendrait le premier à sa rencontre, ne peut point être de lui immoler sa fille en holocauste, soit parce que la victime d'un holocauste devait être un mâle, soit parce que ce n'était point à lui, mais au seul grand prêtre qu'il appartenait d'immoler des victimes de ce genre. Le vrai sens donc du vœu de Jephté (*Judic.* XI), et dont le texte original est très-susceptible, est celui-ci : *Ce qui de ma maison viendra à ma rencontre, ou sera au Seigneur, ou je l'immolerai en holocauste.* Et il accomplit réellement ce vœu, quoiqu'il eût pu le racheter, en consacrant sa fille pour le reste de ses jours au service du tabernacle du Seigneur. (*Voy.* là-dessus la *Dissertation philosophique et critique sur le vœu de Jephté*, par M. Baer, professeur en l'université de Strasbourg.)

L. — *Inondation.*

La terre est couverte de médailles d'une inondation subite et universelle de la mer. Moïse donne cette inondation pour un exemple terrible des vengeances du ciel contre la dépravation du genre humain au siècle de Noé. La secte nouvelle de philosophie est trop plongée dans la chair et le sang, pour entendre parler tranquillement des vengeances du ciel contre la corruption de l'homme. Pour s'en mettre à couvert, elle cherche un asile dans les paradoxes d'un *Telliamed.* Nous la renvoyons aux *Lettres américaines* qui en démontrent l'absurdité.

LI. — *Joseph.*

Si l'histoire du patriarche Joseph, ce sauveur de l'Egypte et de sa famille, n'est, selon notre auteur, qu'un conte arabe, la demeure des Israélites en Egypte, leur sortie de ce pays, les lois qu'ils reçurent dans le désert, la conquête qu'ils firent de la terre de Chanaan, ne seront donc que des contes arabes; car tous ces faits sont liés indissolublement. Mais si ces faits ne sont que des contes arabes, quel fait ancien méritera donc d'être regardé autrement que comme un conte arabe? Ce qui choque, sans doute, nos incrédules dans l'histoire de Joseph et des Israélites, ce sont les prodiges que cette histoire renferme. Mais comment serait-il possible que, dans une nation si livrée aux sens, se trouvât sans prodiges une religion si pure, tandis qu'on n'aperçoit dans la religion de toutes les autres nations contemporaines que la plus stupide ignorance au sujet de la religion? (*Voy.*, sur les miracles opérés en faveur du peuple juif, les *Observations sur la Philosophie de l'histoire*, chap. 38 et suiv.)

### LII. — *De la liberté.*

Est-ce sérieusement que notre philosophe nie la liberté ? Quelle vérité plus constante par le sens intime? Car qu'est-ce qu'on entend par liberté? C'est le pouvoir de vouloir et de ne pas vouloir sous la direction de la raison les objets qui se présentent à notre esprit. Notre philosophe serait bien digne de compassion, s'il n'avait pas le sens intime de ce pouvoir. C'est pour plaisanter, sans doute, qu'il confond ce pouvoir avec celui de sentir et de ne pas sentir, d'agir ou de pas agir dans certaines circonstances, d'entendre, par exemple, ou de ne pas entendre une batterie de canons qui frappe nos oreilles, de marcher ou de ne pas marcher quand nous sommes paralytiques. C'est pour plaisanter encore qu'il nous réduit à vouloir nécessairement les objets dont la perception se présente la première à notre esprit, comme si nous n'étions pas maîtres de rejeter cette perception même. Enfin ce ne peut être que pour plaisanter qu'il donne la raison qui nous détermine, pour une cause nécessitante, comme si cette raison ne tirait pas son plus grand poids de l'examen même libre que nous en avons fait, ou que nous en avons pu faire en la comparant à d'autres raisons. Ne lui envions point le plaisir de ne se croire libre que comme les brutes.

### LIII.— *Des lois civiles et ecclésiastiques.*

Il ne paraît pas avoir des idées plus justes sur la loi naturelle, que sur la liberté. La nature nous invite bien au mariage, mais nous fait-elle un devoir de nous y engager ? Dans le cas donc où un homme ne peut épouser que sa sœur, il ne prévarique pas contre la loi naturelle, parce que cette loi ne commande ni ne défend ces sortes de mariages; mais s'il intervient une loi divine, qui défende ces mariages, ceux qui les contractent contre cette défense sont-ils censés suivre la loi naturelle? Non, sans doute. En désobéissant à la loi divine, ils manquent à la loi naturelle. C'est aux dépositaires des lois civiles de juger de la critique amère qu'en fait notre philosophe. C'est aussi aux législateurs de juger des lois que leur propose le même écrivain dans la suite de cet article et dans le suivant.

### LIV. — *Luxe.*

Se déclarer le défenseur du luxe, et tout à la fois avouer que si par luxe l'on entend l'excès, il est condamnable, est-ce bien s'entendre soi-même? Qui a jamais entendu par luxe l'usage modéré des productions de la terre ? Ce sont les dépenses superflues; c'est la somptuosité excessive, soit dans les habits, soit dans les meubles, soit dans la table; voilà ce qu'on entend et qu'on a toujours entendu par luxe. Si vous l'autorisez dans un état, cessez de vous plaindre des injustices que vous y verrez régner dans toutes les conditions: il ne sera pas possible d'y fournir par d'autres voies; les revenus, le travail, l'industrie, seront des moyens insuffisants.

### LV. — *Matière.*

Si vous demandez à un sage ce que c'est que l'âme, il vous répondra que c'est un être qui a le sens intime de sa propre existence. Si vous lui demandez quel est le sujet de cet être, que voulez-vous qu'il vous reponde, sinon qu'il ne vous entend pas? Il ne connaît point dans cet être d'autre sujet que l'être lui-même, revêtu de ses propriétés, et subsistant toujours le même sous tous les modes dont il est affecté. Si, pour être, il avait besoin d'un sujet dont il fût distingué; ce sujet, pour être, n'aurait pas moins besoin d'un sujet; ainsi à l'infini.

Si vous lui demandez ce que c'est que matière, il vous répondra que c'est un être étendu, et qu'il est ridicule de chercher le sujet de cet être, parce qu'il est lui-même le sujet de toutes ses propriétés et de ses manières d'être. Qu'est-ce, en effet, que la matière, sinon ce qui est le fond des corps? Et qu'est-ce que ce fond des corps, sinon l'étendue? C'est de ce fond que découlent toutes leurs propriétés, leur impénétrabilité, leur mobilité, leur divisibilité. C'est ce fond qui les rend susceptibles de leurs modes, du mouvement, de la figure, etc.

C'est donc abuser du terme de substance que de ne pas y attacher l'idée que présentent l'âme et la matière.

L'idée de la matière ne nous la représente que comme possible. C'est à nos sensations que nous devons la certitude que nous avons de son existence. Ce n'est donc que faute de réflexion qu'on peut imaginer la matière comme éternelle. L'axiome que *rien ne se fait de rien*, est vrai dans le sens que le rien ne peut être cause de rien: mais ce qui n'existe pas ne peut-il pas recevoir l'existence ? Dès que nous concevons un être comme possible, nous concevons dès là même une cause qui peut lui donner l'existence. Ainsi l'idée de la matière, qui ne nous la représente que comme possible, conduit d'elle-même à l'idée de la cause de son existence. La succession de ses manières d'être, suffit seule pour montrer qu'elle n'est pas par elle-même; car un être existant par lui-même est nécessairement tout ce qu'il peut être: si la matière a donc l'existence, c'est qu'elle l'a reçue. Et comment, si elle ne l'avait point reçue, aurait-elle pu être soumise à l'action d'un autre être? L'indépendance et l'immutabilité sont aussi inséparables d'un être existant par lui-même que l'existence même. Ainsi supposer d'un côté la matière existant par elle-même de toute éternité, et de l'autre la faire dépendre, et lui faire recevoir un nouvel arrangement d'une main étrangère; c'est vouloir allier des idées contradictoires. Il faut donc ou qu'elle n'ait point reçu son arrangement, ou qu'elle ait reçu l'existence.

Ainsi nos Livres saints, en nous apprenant qu'elle a reçu de Dieu son arrangement, nous apprennent dès là qu'elle a reçu l'existence ; c'est-à dire, que n'étant pas, elle n'a commencé d'être que par la puissance de Dieu. L'arrangement même dont la matière est susceptible réclame contre la nécessité de son existence : car d'un côté étant indifférente à toutes sortes d'arrangements, et de l'autre ne pouvant être sans arrangement quelconque, il est clair qu'elle n'a pu recevoir un arrangement sans recevoir l'existence. Ce que nous venons de dire de son arrangement s'applique de soi-même à la configuration de ses parties et à son mouvement. Elle est bien de sa nature mobile, divisible, figurable : mais elle n'exige pas plus par sa nature telle figure que telle autre, le mouvement que le repos, tel degré de mouvement, telle direction, que tel autre degré, telle autre direction. Tout cela lui vient de dehors. Cependant ne pouvant exister sans figure, ni sans être en mouvement ou en repos, il s'ensuit qu'elle n'a pu exister sans recevoir l'existence, aussi bien que ses figures, que son mouvement.

Que veut-on dire, en concluant de ce qu'elle est perméable, qu'elle est nécessairement en mouvement? Est-ce que cette matière qui la traverserait, ne serait pas matière ?

Il n'y a que l'Etre infiniment parfait qui ait l'existence par lui-même ; parce que ne pouvant avoir de cause qui pût lui donner l'existence, s'il n'était pas, il serait impossible : mais la matière étant un être imparfait trouve dans l'Etre parfait une cause dont elle peut recevoir l'existence.

### LVI. — *Méchant.*

La religion chrétienne roule sur la nécessité de la foi en Jésus-Christ : par conséquent sur la naissance des enfants d'Adam dans le péché : car si nous ne naissons ni pécheurs, ni malades, ni esclaves, nous n'aurions besoin ni d'un Sauveur, ni d'un médecin, ni d'un Libérateur. Il serait donc surprenant que les nouveaux philosophes, ennemis de la religion chrétienne, convinssent de la naissance des enfants d'Adam dans le péché. (*Voy.* ci-dessus, art. 16.) Les hommes, disent-ils, ne naissent point méchants. Mais d'où vient donc que les hommes se défient les uns des autres, avant, pour ainsi dire, de s'être fondés mutuellement, et mis comme à l'épreuve? N'est-ce point de ce que chacun sent en soi un amour secret qui ne cherche que son intérêt propre, soit que cet intérêt s'accorde ou non avec la vérité et avec la justice? En effet, qui peut nier de bonne foi qu'il n'éprouve au fond de son cœur l'impression d'un penchant si déréglé, qu'on appelle *cupidité, concupiscence*, que saint Jean (*I Joan.* II) divise en concupiscence de la chair, en concupiscence des yeux et orgueil de la vie, et dont il fait, pour ainsi dire, l'essence du monde.

Nos philosophes, qui se croient faits pour éclairer les hommes, et pour leur servir de modèles de perfection, se croient-ils affranchis de cette triple concupiscence? Ne sentent-ils au dedans d'eux-mêmes aucun désir de sortir de l'obscurité, de l'état de bassesse où la plupart sont nés, et de s'élever au dessus de leurs semblables? Ne sentent-ils aucun attrait pour les plaisirs des sens, et même pour ces plaisirs brutaux auxquels on ne peut ni penser sans rougir, ni s'abandonner sans remords? Sont-ce là les dispositions d'une nature saine, bonne, heureuse?

N'en cherchez point l'origine dans une mauvaise éducation : on en aperçoit les funestes germes dans les enfants incapables encore d'éducation. Prêtez-vous à toutes leurs petites volontés, vous n'éprouverez de leur part que douceur, caresses, modestie, mais résistez-leur, paraissez leur préférer un autre enfant, vous verrez ces petites créatures agitées de mouvements de dépit, d'envie, de colère, de vengeance.

Les femmes, dites-vous, qui font la moitié du genre humain, médisent un peu de leurs voisines. Est-ce là leur seul défaut? Supposons-le; mais remontez à la cause de leur médisance, vous la trouverez dans la triple concupiscence. On ne médit du prochain que pour le rabaisser, et on ne veut le rabaisser qu'à cause d'une supériorité de talents, ou de richesses, ou de plaisirs; on les regarde donc, ces talents, ces richesses, ces plaisirs, comme des avantages désirables, on les envie : la médisance ne naît donc que de l'orgueil, de l'avidité des richesses, de l'amour des plaisirs. Cette triple concupiscence est commune à tous les hommes, aux régénérés comme aux dégénérés et aux infidèles : les premiers en ressentent les fâcheuses atteintes, la chair combat en eux contre l'esprit, mais elle ne règne pas en eux : l'amour de l'ordre, qui est maître de leur cœur, les fait triompher de ses attaques; ils gémissent de ses honteux mouvements; ils soupirent après leur délivrance; ils poussent des cris continuels vers leur Libérateur, sans lequel ils ne peuvent rien, mais avec lequel ils peuvent tout.

Conclure que quiconque en est dominé, doit être regardé comme un voleur, un assassin, une bête féroce contre laquelle on doit continuellement être en garde; c'est mal connaître la nature de la concupiscence : son intérêt n'est pas de porter toujours aux derniers excès. Outre que la crainte des supplices réservés à une vie future, et souvent attachés dès cette vie au crime, lui sert souvent de frein; elle arrive pour l'ordinaire plus facilement à ses fins par les dehors de la modestie, du désintéressement, de la retenue. Car malgré la corruption de l'homme, la vertu attire l'admiration. On peut ne pas l'aimer en soi, parce qu'elle ne s'allie pas toujours avec l'intérêt propre, mais on l'aime toujours dans les autres, parce qu'on la croit accom-

pagnée de droiture, incapable conséquemment de nuire.

On ne peut non plus conclure que les hommes doivent être regardés comme des voleurs et des assassins, de ce qu'ils sont soumis à un être malfaisant et malheureux. Il est vrai que par un ordre incompréhensible de la justice infinie, l'homme, s'étant révolté contre cette justice, fut livré au pouvoir de l'être malfaisant et malheureux qui l'avait entraîné dans sa révolte. Mais ce pouvoir a ses bornes, et la justice même qui a livré l'homme le modère selon ses desseins adorables. De plus, il n'est pas de l'intérêt de cet esprit malfaisant de n'inspirer que des fureurs à ceux qu'il domine; souvent il leur inspire une fausse douceur comme un moyen plus propre à lui faire des complices de ceux que Jésus-Christ lui a arrachés.

Nous n'avons considéré jusqu'ici les suites de cet état misérable dans lequel naissent les enfants d'Adam que relativement à leurs semblables. Combien ces suites doivent-elles paraître plus déplorables, quand on les considère relativement au Créateur? Voyez les nations anciennes, à l'exception de la juive, ou ignorer cet Auteur de tous les biens, ou ne le connaître que pour le déshonorer. Et même aujourd'hui, malgré les lumières éclatantes de l'Evangile, combien trouve-t-on peu d'hommes qui se fassent un devoir de le connaître, qui soient touchés de ses bienfaits, qui ne cherchent qu'en lui leur bonheur? On ne peut trop ramener l'homme à cet objet essentiel. Mais n'espérez pas d'y réussir en le flattant de l'idée de son innocence, de sa santé, de sa liberté, ce serait l'entretenir dans ses erreurs, et augmenter ses maladies.

Faites-lui sentir la noblesse de son origine, la dignité de son être, la grandeur de sa destination. Dites-lui que c'est l'Etre suprême qui l'a fait, qui l'a mis à la tête de ses ouvrages, qui l'a fait pour en être connu, pour en être aimé, et pour mériter de lui être uni éternellement. Mais ne lui laissez pas oublier que s'il est né pour être roi, il a été dépouillé du droit au trône, qu'il a été condamné à la misère et qu'il est tombé dans l'esclavage. Consolez-le en lui montrant son Dieu comme plein de miséricorde, qui lui offre un Libérateur pour le rétablir sur le trône, pour sanctifier sa misère, pour le tirer de l'esclavage. (*Voy.* l'art. 16 : *Tout est bien.*)

## LVII. — *Messie.*

On trouve dans l'Ancien Testament le nom de *Messie*, c'est-à-dire *christ et oint*, donné à des rois, à des prophètes de la nation juive, et même à des rois infidèles.

Mais qu'ont-ils de commun avec le Messie qui était l'objet de l'espérance et de l'attente du peuple juif dans le siècle où Jésus-Christ se montra à la terre? Qu'ont-ils de commun ces messies avec cet Enfant qui devait naître d'une femme et écraser la tête du serpent séducteur de nos premiers pères; avec cette race promise à Abraham, laquelle devait être la bénédiction de la terre; avec ce Fils qui devait sortir de la tribu de Juda et être l'attente des nations; avec ce grand Prophète que Dieu avait ordonné à son peuple d'écouter sous peine d'être exterminé; avec ce Fils et ce Seigneur de David engendré dans le sein de Dieu avant l'aurore; avec ce Pontife éternel selon l'ordre de Melchisédech; avec cet Emmanuel qui devait naître d'une Vierge, cet Admirable, ce Dieu, ce Fort, ce Père du siècle futur; avec cet Oint du Seigneur, ce Saint des saints, la fin des visions et des prophètes; ce Christ par excellence, ce bras de Dieu qui devait être méconnu; ce Roi glorieux et conquérant, et tout à la fois Homme de douleur, humilié et méprisé; ce Thaumaturge qui devait rendre la vie aux morts, l'ouïe aux sourds, la vue aux aveugles, et qui devait souffrir la mort, reprendre la vie, éclairer les pauvres, être la lumière des nations?

Les opinions insensées, les erreurs pitoyables, les rêves monstrueux des rabbins au sujet du Messie, ne peuvent servir qu'à rendre les Ecritures méprisables. Que démontrent leur haine et leurs calomnies contre Jésus-Christ et sa sainte Mère, sinon une aveugle fureur qui n'est pas naturelle? Que démontre cet esprit de vertige qui les a fait courir tant de fois après des imposteurs, sinon que le Messie est venu, et que Jésus-Christ est ce Messie? Car, selon leurs prophètes, le Messie devait être pour le corps de la nation juive une pierre d'achoppement contre laquelle ils doivent se heurter et se briser; état misérable dans lequel Jésus-Christ leur avait prédit en termes non moins clairs qu'ils tomberaient, et d'où ils ne sortiraient que lorsqu'enfin ils reviendraient à lui comme à leur véritable libérateur.

## LVIII. — *Métamorphose, métempsycose.*

Il n'est nullement naturel que les métamorphoses qu'on voit dans la nature aient fait imaginer le passage de l'âme humaine d'un corps à un autre. Quel rapport y a-t-il entre le changement d'un ver en papillon et le passage d'une âme d'un corps en un autre corps? Si donc l'idée de la métempsycose est un dogme ancien dans l'Asie, qu'en peut-on conclure, si ce n'est que la raison ne préside pas toujours à l'imagination des peuples de cette partie du monde. (*Voy.* les *Observations* sur les ch. 17 et 29 de la *Philosophie de l'histoire.*) Comparer des merveilles consignées dans nos Livres saints avec quelques vieilles traditions populaires, par exemple, le changement du corps de la femme de Loth en statue de sel avec le changement de Niobé en marbre, c'est aimer bien moins la vérité que les fables.

## LIX. — *Miracles.*

Tout est admirable dans les ouvrages du Créateur; mais tout n'est pas miracle : c'est-

à-dire, tout n'est pas un effet détaché des lois de la nature et de cet enchaînement des mouvements des corps, dont les uns tiennent comme lieu de fin, les autres de moyens, les uns de causes, les autres d'effets pour la conservation du tout. Mais qu'est-ce que ces lois de la nature? Est-ce une force imprimée une fois aux corps, du jeu de laquelle le Créateur ne soit plus qu'un simple spectateur? La raison rejette une imagination si grossière. Ces lois, comme nous l'avons fait voir dans nos observations sur le chap. 33 de la *Philosophie de l'histoire*, ne sont, aux yeux d'un sage, que la volonté même toute-puissante du Créateur agissant sur les corps d'une manière uniforme et constante. On conçoit dès là même que si le Créateur, dans la formation de son plan, a voulu excepter tel effet de l'uniformité de son action sur les corps, cet effet n'étant point compris dans ces lois de la nature, n'en est point une violation, et par conséquent n'est point contraire à leur éternité et à leur immutabilité.

Non-seulement nous concevons dans le Créateur la puissance de produire des effets qui ne soient pas des suites des lois de la nature; mais, de plus, il est des suppositions où nous concevons que sa sagesse et sa bonté pourraient exiger qu'il en produisît.

En effet, qui pourrait penser que le Créateur ait donné l'être à l'homme pour une autre fin que pour en être connu et adoré? Qui pourrait penser qu'il n'ait pas pu permettre que l'homme abusât de sa liberté et s'écartât conséquemment de cette fin? Or, dans cette supposition quel moyen plus simple, plus conforme à la nature de l'homme, que le miracle, pour rendre l'homme prévaricateur attentif à son crime, et tout à la fois plus docile à la voix de son Créateur?

Dire que le Créateur devait prévenir ce désordre dès le commencement, s'il l'avait prévu, c'est avancer une proposition qu'il est impossible d'étayer de la plus petite preuve. Où est écrit ce devoir que l'on impose au Créateur? Ne dira-t-on pas, au contraire, avec plus de fondement, qu'il ne devait pas le prévenir pour avoir occasion de donner de nouvelles marques de bonté?

Dire encore que si le Créateur a fait des miracles, il a dû les faire pour tous les hommes, c'est avancer encore une proposition aussi peu fondée que la première. Où est écrit ce nouveau devoir qu'on impose au Créateur? C'est comme si l'on prétendait, que si le Créateur a doué l'homme d'intelligence, il a dû communiquer ce don dans le même degré à tous les hommes. Il est souverainement maître de ses dons.

Il ne doit donc pas être question ni de la possibilité, ni de l'utilité, ni même d'une sorte de nécessité des miracles en certaines circonstances. Il ne peut être question que de s'assurer si le Créateur en a opéré. Le paganisme vante les siens; mais il ne les appuie d'aucune preuve. Quant à ceux que le christianisme produit, ils sont revêtus de toutes les preuves que la raison peut désirer. Des témoins tels que MM. de l'académie des sciences de Paris ou de Londres, n'ajouteraient rien à la force de ces preuves, et leur témoignage ne serait que pernicieux à un homme de la trempe de notre philosophe, puisque, comme il le déclare, il ne servirait qu'à lui faire admettre par le plus étrange travers d'esprit, comme les manichéens, deux principes, dont l'un défait ce que l'autre a fait.

### LX. — *Moïse.*

On ne trouve pas ici moins de mauvaise humeur contre Moïse que dans le chap. 40 de la *Philosophie de l'histoire.* On ne veut pas qu'il soit l'auteur du Pentateuque, parce que, dit-on, le premier exemplaire connu de cet ouvrage fut trouvé du temps de Josias près de huit cents ans après Moïse; parce que, dit-on encore, cet ouvrage ne fut connu qu'après le retour de la captivité, et que ce fut Esdras qui le mit en lumière; parce que, ajoute-t-on, aucun prophète n'attribue ce livre à Moïse, et qu'il n'est cité ni dans les *Psaumes*, ni dans aucun livre canonique.

Mais la loi de Moïse était-elle inconnue au pieux Josias, avant qu'on lui apportât l'exemplaire original de cette sainte loi? Elle faisait ses délices. Si, après la lecture qu'il en entendit, il fut effrayé des menaces qu'elle contenait, comment envisagea-t-il les malheurs arrivés à ses pères? Ne les regarda-t-il pas comme une suite de ces mêmes menaces, parce qu'ils les avaient attirées sur leurs têtes, non certes par l'ignorance, mais par la transgression de cette sainte loi.

Ce ne fut pas d'Esdras que Zorobabel, les prêtres, les lévites et le peuple, apprirent la loi de Moïse. Ils y conformaient leur conduite à Jérusalem avant le retour du prêtre Esdras: et quand ce docteur dans la suite en fit lecture au peuple assemblé, cette loi ne parut au peuple ni comme nouvelle, ni comme inconnue.

A quelle loi les prophètes rappellent-ils sans cesse le peuple juif? N'est-ce pas à la loi de Moïse? Le Pentateuque n'est cité, dit-on, ni dans les *Psaumes*, ni dans aucun livre canonique. Mais n'y est-il pas cité sous le nom de la Loi? N'est-ce pas à ce livre qu'on fait une perpétuelle allusion? Les *Psaumes* ne sont-ils pas un abrégé des principaux faits historiques, des préceptes moraux et des lois cérémonielles que renferme ce livre (29)?

(29) *N. D. C.* En un mot, il faut avoir un front qui ne sait pas rougir, pour avancer avec cette impudence, que Moïse *n'est cité ni dans les Psaumes, ni dans aucun livre canonique:* il est, au contraire, cité et dans les *Psaumes*, et dans tous les livres canoniques comme écrivain et comme promulgateur de la loi de Dieu: on peut s'en assurer dans un clin d'œil par la *Concordance de la Bible* au mot *Moyses.*

On demande en quelle langue eût écrit Moïse, et sur quoi dans un désert ?

Pourquoi n'eût-il pas écrit dans la langue de ses pères ? Est-ce que les enfants de Jacob, réunis dans une même terre et ne formant, pour ainsi dire, qu'une seule et même famille, pouvaient avoir oublié la langue paternelle ? Pourquoi Moïse n'aurait-il pas écrit ou sur l'écorce de la plante appelée *papyrus*, ou sur d'autres écorces d'arbres, ou sur des pierres polies, ou sur des tablettes enduites de cire, ou même sur le vélin ? Moïse était savant, et il y avait des hommes habiles dans les arts parmi les Israélites. Ce n'est pas faute d'ouvriers et de moyens que les Israélites dans le désert n'eurent besoin ni d'habits, ni de souliers. La Providence se chargea d'entretenir leurs vêtements, de même que de leur fournir des aliments. Pour nier que le tabernacle fut construit dans le désert, il faut rejeter toute l'histoire du peuple juif, sous Josué, sous les juges, sous les rois, de même que sous Moïse.

Où est dans nos Livres saints la défense pour les jeunes gens de lire le premier chapitre de la *Genèse?* Si cette défense, comme nous en assurent quelques Pères de l'Eglise, avait lieu parmi les Juifs de leur temps, elle n'avait pas certainement pour fondement la description que donne Moïse de l'origine de l'univers. Elle était sans doute fondée sur la crainte que les jeunes gens imaginassent plusieurs dieux, en voyant que Moïse se sert du nombre pluriel, en parlant, soit du Créateur du monde, soit du formateur de l'homme. C'est un qui crée le ciel et la terre, *Bara ;* mais cet un est plusieurs, *Héloïm.* C'est Dieu qui forme l'homme à son image, à sa ressemblance ; mais ce Dieu est plusieurs : *Faisons*, dit-il, *l'homme à notre image et à notre ressemblance.* Et après la chute du premier homme, Moïse fait dire encore à Dieu : Adam *est devenu comme l'un de nous.* Ce langage ou semblable ou équivalent est familier à Moïse et aux prophètes. L'unique et le vrai dénoûment de ces expressions est le mystère de la Trinité, un Dieu en trois personnes. Qui peut douter que ce mystère ineffable n'ait été connu de Moïse, des saints patriarches qui l'avaient précédé, des justes qui suivirent, appliqués à méditer la Loi, les *Psaumes*, les Prophètes ? Mais Jésus-Christ devait en rendre populaire la connaissance, aussi bien que celle de tant d'autres vérités sur la nature de Dieu, sur sa propre nature, sur la nature de l'homme, sur nos devoirs, sur une vie future : parce que le corps des vrais adorateurs de la Majesté suprême devait être plus nombreux après qu'avant sa manifestation, et l'accomplissement de ses mystères.

Nous avons déjà vu la puérilité de la contradiction objectée entre Moïse et Ezéchiel. (*Voy.* art. 37 : *Ezéchiel.*)

Qu'y a-t-il d'étonnant que Moïse, éclairé sur les divers événements qui devaient arriver à son peuple dans la suite des siècles, ait donné à des villes des noms qu'elles devaient porter ? qu'il ait assigné pour les lévites un certain nombre de villes dont son peuple devait s'emparer dans la terre de Chanaan ? qu'il ait prescrit des lois pour les rois, que le Seigneur accorderait un jour à la prière de son peuple, suivant la promesse faite à Jacob par le Seigneur tout-puissant (*Gen.* xxxv, 11) que des rois sortiraient de lui? On peut voir par les *Observations* sur le chapitre 40 de la *Philosophie de l'histoire*, combien sont insensés les reproches que l'on suppose ici qu'auraient faits à Moïse les enfants des Juifs morts dans le désert, si ce saint homme était l'auteur du Pentateuque.

Nous convenons volontiers que la plupart de ces reproches auraient été très-légitimes, si les enfants des Juifs morts dans le désert eussent pu imputer à Moïse et non à Dieu même la fin tragique de leurs pères. Mais pouvaient-ils se croire en droit de ne pas imputer à Dieu même cette fin tragique, si Moïse n'était à leurs yeux que le ministre de l'Etre suprême, le porteur et l'exécuteur de ses ordres ? Et pouvaient-ils s'en former une autre idée, s'ils avaient vu tant de prodiges dont l'Etre suprême avait autorisé son ministère ? Or, que les enfants des Juifs morts dans le désert aient eu cette idée de Moïse, la preuve s'offre d'elle-même. Voyez avec quelle assurance ils comptent sur la promesse qu'il leur fait d'être bientôt mis en possession de la terre de Chanaan : voyez avec quelle docilité ils reçoivent celui qu'il leur a désigné pour son successeur : voyez avec quelle confiance ils marchent sous les étendards de ce nouveau chef : voyez avec quelle valeur ils combattent sous ses ordres : voyez avec quelle constance ils retiennent les lois de Moïse dans tous les temps de la durée de leur république, au milieu même de leurs plus grands égarements, dans le temps même de leur longue captivité à Babylone. Notre philosophe n'écrit que contre Moïse, et ce qu'il y a de singulier, c'est que ce qui sort de sa plume, quand on y réfléchit, prouve tout pour Moïse.

De plus, comment ne sent-il point que si les enfants des Juifs morts dans le désert avaient pu faire à Moïse les reproches qu'il leur prête dans le cas que le Pentateuque fût de sa main, les enfants de ces enfants auraient pu faire les mêmes reproches à Moïse dans quelque temps qu'un faussaire leur eût présenté le Pentateuque sous le nom de Moïse. De là il suit évidemment que si Moïse ne pouvait pas être l'auteur du Pentateuque, jamais cet ouvrage n'aurait pu avoir d'auteur parmi les Juifs. Mais l'exécution des promesses et des menaces renfermées dans le Pentateuque présentait aux Juifs de tous les temps depuis la mort de Moïse, une démonstration aussi évidente, et de la vérité du Pentateuque, et de la mission divine de son auteur, que la démonstration des mêmes faits fondée sur les prodiges dont avaient été témoins les enfants des Juifs dans le désert.

### LXI. *Patrie.*

Nous ne suivons pas notre philosophe

dans ses réflexions sur la patrie. Nous nous contentons d'en faire une seule sur ce sujet. Un homme qui, persuadé que c'est la Providence qui nous fait naître de telle famille, dans tel pays, sous tel gouvernement, aime cette famille, travaille au bonheur de son pays, le soumet aux puissances qui le gouvernent, règle sa vie sur ses lois. C'est là, ce semble, ce qu'on doit appeler un bon et raisonnable patriote.

LXII. — *Pierre.*

Cet article n'est qu'un tissu de plaisanterie ; pitoyable ressource, mais unique, quand on manque de raisons. Que saint Pierre toujours mis par les évangélistes à la tête du collége apostolique, ait été à Rome ; qu'il soit le fondateur de cette Eglise ; qu'il y ait établi sa chaire, et l'ait arrosée de son sang ; que cette chaire ait toujours été regardée comme le centre de l'unité ecclésiastique ; que ses successeurs aient toujours été regardés comme les chefs visibles des enfants de Dieu, ce sont des faits dont on ne peut douter sans renoncer à toute certitude historique, parce qu'il n'est point de faits dans l'antiquité, qui soient appuyés d'une tradition plus constante et plus uniforme, et au sujet desquels les anciens, les Ignace, les Papias, les Irénée, les Tertullien, les Cyprien, les Clément, les Origène, les Eusèbe, etc. qui leur rendent témoignage, aient pu moins être exposés à l'erreur. Car ces faits devaient être publics de leur temps, connus, célèbres, intéressants, simples, de la plus grande conséquence pour la religion et pour la discipline de l'Eglise. Aussi nulle variation dans ces anciens témoins au sujet de ces faits essentiels, quoiqu'ils ne soient pas d'accord sur quelques circonstances peu importantes.

Que, parmi les successeurs de saint Pierre, il y ait eu des hommes ambitieux, avares, voluptueux, sanguinaires, cruels : qu'en conclure? Que tous les évêques de Rome, en succédant à l'autorité de saint Pierre, n'ont pas succédé à sa sainteté. Nous l'avouons en gémissant.

L'Eglise de Rome est le centre de l'unité des enfants de Dieu : elle ouvre son sein à tous les habitants de la terre, et les invite à la grâce dont elle est la dépositaire avec toutes les Eglises qui lui sont unies. S'il n'y a qu'un petit nombre de sages qui ouvrent les oreilles à cette voix salutaire, c'est que sur la terre il n'y a qu'un petit nombre d'enfants de Dieu (30).

Nous ne nous arrêtons pas aux reproches que saint Paul fit à saint Pierre à Antioche au sujet de sa conduite à l'égard des Juifs; nous avons vu ailleurs ce qu'il faut en penser. (*Voy.* art. 29 : *Christianisme.*) Saint Paul sentait toutes les conséquences qui pouvaient résulter de cette conduite de saint Pierre pour les gentils, et saint Pierre ne les sentait pas : voilà la faute.

Si cet apôtre méritait le reproche que lui fit saint Paul en cette occasion, n'y a-t-il pas de l'injustice à lui en faire au sujet de la mort d'Ananie et de Saphire? Il convainc de mensonge ces deux hypocrites, et c'est Dieu, et non saint Pierre, qui punit de mort ces deux menteurs.

LXIII. — *Préjugé.*

On voit dans cet article les préjugés de notre auteur contre la religion. Sans des préjugés de ce genre, pourrait-il traiter de préjugé, par exemple, toutes les leçons reçues par les enfants sur la religion? Une leçon reçue sans motif raisonnable est sans doute un préjugé. Mais les enfants, dès que la raison commence à se faire apercevoir en eux, sont-ils incapables de sentir jusqu'à un certain point les motifs sur lesquels sont fondées les notions qu'on leur donne des vérités de la religion? Il est des motifs à leur portée pour croire l'existence d'un Dieu. Il en est qui ne sont pas moins à leur portée, pour les persuader que les vérités contenues dans les catéchismes viennent de Dieu. Car, ce semble, il n'est pas plus difficile de les faire remonter de leur pasteur particulier à tous les pasteurs de l'Eglise, que de les faire remonter des juges de leur ville à tous les juges de l'Etat dans lequel ils vivent : par conséquent de leur persuader par l'autorité des pasteurs de l'Eglise, que les vérités contenues dans leur catéchisme viennent de Dieu, comme de leur persuader, par l'autorité des juges, que les lois de leur ville viennent du roi ou des autres puissances qui gouvernent l'Etat.

Un autre exemple de préjugé de notre auteur contre la religion, est son inscription en faux contre le motif de la conversion de Clovis. Il ne lui paraît pas naturel que ce prince ait réclamé la puissance du Dieu des Chrétiens à la bataille de Tolbiac, au lieu de réclamer celle de ses dieux. Quoi de plus naturel, au contraire, que ce prince ait réclamé dans cette occasion la puissance du Dieu dont la reine Clotilde lui avait donné une idée si grande et tout à la fois si raisonnable ! Le parti que prit le prince de se faire instruire de la religion chrétienne et de l'embrasser est une bonne preuve de la vérité de son recours au Dieu des Chrétiens. Non, dit-on : c'est pour mieux gouverner ses sujets qui étaient Chrétiens, qu'il se fit Chrétien. Mais les Francs, qui étaient la force de son armée, étaient-ils Chrétiens? Ils ne le devinrent qu'à son exemple. Nous ne pousserons pas plus loin là-dessus nos réflexions. La vérité de notre religion est trop démontrée pour avoir besoin d'être justifiée de l'indigne parallèle qu'on insinue ici entre elle et toutes les autres religions de la terre.

LXIV. — *Religion.*

Dans ce article, divisé en sept questions, notre philosophe ne manifeste pas moins de passion contre le christianisme que dans l'article 29.

(30) On peut voir là dessus les ouvrages de nos controversistes.

I. *La loi ancienne*, dit-il, *n'est pas fondée sur le dogme d'une vie future.*

On n'en peut rien conclure contre la divinité de cette loi. Nous avons vu, dans les *Observations* sur le chapitre 25, et sur le 40, n° 6 de la *Philosophie de l'histoire*, que les promesses et les menaces temporelles qui y étaient attachées, en étaient une preuve d'une toute autre force. Le peuple juif ne pouvait ignorer le dogme d'une vie future. Ce dogme de la tradition primitive étant connu et de la nation chaldéenne d'où le peuple était sorti, et de la nation égyptienne au milieu de laquelle il avait vécu plus de deux siècles, il s'agissait d'inculquer à ce peuple deux vérités essentielles, sans lesquelles on ne peut espérer de parvenir au bonheur après cette vie. Ces deux vérités, principes de la religion véritable, étaient l'unité d'un Dieu créateur du ciel et de la terre, seul digne d'être adoré, et la promesse du Libérateur par lequel seul Dieu peut être adoré. De ces deux vérités, la dernière paraît avoir été entièrement oubliée des anciennes nations, et la première étrangement défigurée par le polythéisme chez toutes les anciennes nations, si elle n'y était pas entièrement oubliée. Il s'agissait donc de forcer en quelque sorte le peuple juif de ne jamais perdre de vue ces deux grandes vérités. Or nul moyen plus propre à produire un tel effet que des promesses et des menaces temporelles suivies de l'exécution : car ou elles l'empêchaient de les abandonner, ou elles l'y ramenaient comme nécessairement, quand il les avait abandonnées : Heureux effet, que la croyance d'une vie future ne produisait pas chez les anciennes nations, et qu'elle n'eût pas produit chez le peuple juif.

Ces courtes remarques font sentir la futilité de ce qu'on ajoute : *ou Moïse connaissait ce dogme, et alors il aura trompé les Juifs en ne le manifestant pas; ou il l'ignorait, et en ce cas il n'en savait pas assez pour fonder une bonne religion.*

Le peuple juif ne pouvant ignorer le dogme d'une vie future, il n'était pas nécessaire que Moïse lui rappelât en termes clairs ce dogme; mais il fallait, pour fonder une bonne religion, qu'il lui rappelât la religion primitive de l'homme, méconnue des nations de son temps; et qu'il lui donnât des lois dont l'observation pût lui rendre salutaire le dogme d'une vie future. Voilà ce qu'a fait Moïse : ce n'est point une nouvelle religion qu'il établit, ni une religion qui dût être abolie : c'est la religion de tous les temps et pour tous les lieux, qui, comme la lumière du soleil, est destinée à éclairer quiconque ne refuse pas de lui ouvrir les yeux. C'est cette lumière dont Dieu avait éclairé les Pères de l'ancien et du nouveau monde, que Moïse tire de l'obscurcissement où elle était tombée par les ténèbres que lui avaient préférées les nations, pour la propager jusqu'à Jésus-Christ, le vrai Soleil de justice, qui devait la faire éclater de telle manière, qu'il n'y eût que des aveugles volontaires qui pussent la rejeter

II. *Un profond métaphysicien*, dit-on, *a prouvé que le polythéisme a été la première religion des hommes, et qu'on a commencé à croire plusieurs dieux avant que la raison fût assez éclairée pour ne reconnaître qu'un seul Etre suprême.*

S'il était possible de prouver un tel paradoxe, il n'en est point qui ne pût être prouvé. Car il est absurde de penser que le premier homme soit sorti de la main d'une sagesse infinie, sans être destiné à une fin; par conséquent sans en recevoir la connaissance et l'amour : cela nous paraît être de la dernière évidence. Il est contradictoire qu'une sagesse infinie produise un ouvrage sans se proposer une fin. Il est contradictoire qu'une Sagesse infinie produise un ouvrage tel que l'homme, capable de connaître et d'aimer, pour une autre fin que pour en être connue et aimée. Il n'est pas moins contradictoire que, le produisant pour cette fin, elle ne se fasse pas connaître à lui, et ne s'en fasse pas aimer.

Dira-t-on qu'il reçut dans ce premier instant quelque connaissance et quelque vouloir, dont son Créateur n'était pas l'objet? Mais ce serait faire sortir des mains du Créateur l'homme dans le désordre. Car point de connaissance et point d'amour sans objet : or, nul milieu entre Dieu et la créature; donc supposer le premier homme connaissant et aimant un autre objet que Dieu, ce serait le supposer connaissant et aimant la créature; par conséquent avec un amour contraire à la fin de sa création, par conséquent dans le désordre.

Notre philosophe ne paraît pas être du sentiment dont nous venons de voir la fausseté. Il pense *qu'on a commencé par connaître un seul Dieu, et qu'ensuite la faiblesse humaine en a adopté plusieurs.*

Mais quelle origine donne-t-il à cette première croyance d'un Dieu seul? Nous l'avons vu dans la *Philosophie de l'histoire*, chap. 5 : c'est la crainte de quelque bourgade, laquelle ou effrayée du tonnerre, ou affligée de la perte de ses moissons, ou maltraitée par la bourgade voisine, aura reconnu quelque puissance supérieure qui faisait du bien et du mal. On ne peut attribuer une semblable origine à l'idée de Dieu, que dans la supposition que le premier homme a été créé dans l'état d'une stupide enfance, sans aucune connaissance de l'Auteur de son être. Car il est sensible, que si le premier homme a été créé avec la connaissance de Dieu, il aura communiqué cette connaissance à ses enfants, et que ceux-ci l'auront transmise à leurs enfants, sans que jamais elle ait pu être entièrement effacée de l'esprit de l'homme : et c'est ce que nous apprend l'histoire du genre humain.

Cependant on ne saurait disconvenir qu'à la honte de la raison une idée si naturelle n'ait été bientôt étrangement obscurcie. Peut-être Noé, le père du nouveau monde fut-il témoin du polythéisme qui s'introdui-

sit parmi un grand nombre de ses descendants. Comment purent-ils tomber dans une erreur si grossière? Il est à présumer que de faux raisonneurs, livrés à leur sens et à leur imagination, voulurent se représenter sous quelque image l'Auteur de l'univers, et que, ne pouvant y réussir, ils conclurent que l'Auteur de l'univers, si au-dessus de leurs pensées, était trop grand pour prendre soin de sa conduite, et qu'il en avait chargé des êtres inférieurs, en assignant à chacun son département.

De telles fictions, et de tels êtres inférieurs qu'on pouvait se représenter sous quelques images, trouvèrent un facile accès dans les imaginations. Toutes les parties de l'univers se trouvèrent donc remplies de ces dieux inférieurs : chaque bourgade, chaque ville, chaque famille voulut avoir le sien : on les craignit, on les invoqua, on leur offrit des sacrifices, ou pour mériter leur protection, ou pour calmer leur courroux. Ainsi tout fut adoré, excepté le Dieu créateur, conservateur, vengeur du crime et rémunérateur de la vertu. C'est ainsi que la terre serait demeurée sans l'idée du Dieu véritable, si lui-même n'avait daigné perpétuer son idée dans la famille d'Abraham jusqu'à Jésus-Christ, et par Jésus-Christ jusqu'à nous.

N'exceptons pas de cet égarement universel tous ces prétendus sages, qu'on dit avoir connu un Etre suprême. En effet l'avoir soumis au destin, et lui avoir associé la matière dans la fabrique de l'univers, était-ce avoir une idée bien saine de l'Etre suprême? S'unir au peuple dans le culte qu'il rendait à ses divinités chimériques, était-ce adorer en esprit et en vérité le Dieu suprême?

Nous ne répétons point ici ce que nous avons dit ailleurs au sujet du discours de Jephté aux Moabites : c'est être trop simple, pour ne rien dire de plus, de prendre ce discours autrement que comme un argument *ad hominem*.

III. *C'est dans ce temps*, poursuit-on, *que le culte d'un Dieu suprême était universellement établi chez tous les sages en Asie, en Europe et en Afrique, que la religion chrétienne prit naissance.*

Mais quelle était l'idée qu'avaient d'un Etre suprême tous ces sages qui reconnaissaient une religion ? Etait-ce l'idée d'un être seul éternel, tout-puissant, libre, simple, saint, juste? Infatués du principe que *rien ne se fait de rien*, ils faisaient de la matière un être qui lui était coéternel. Ils n'accordaient à sa puissance que l'arrangement de cette matière dans les corps dont l'univers est l'assemblage. S'ils lui donnaient quelque part aux événements du monde, ils l'assujettissaient à un destin aveugle. S'ils ne le confondaient pas avec les corps, ils le regardaient comme en étant l'âme qui les vivifiait et qui les animait ; ou, s'ils les distinguaient des âmes qui animaient les corps, ils faisaient de celles-ci des parties émanées de cet être, comme de leur Tout, lesquelles devaient s'y réunir nécessairement après leur séparation d'avec les corps.

Quelle incompatibilité pouvait avoir avec tout défaut un être ainsi composé de parties sujettes à tant de vices? Quelle justice pouvait exercer un tel être contre des âmes, lesquelles étant ses parties, n'étaient criminelles que parce qu'elles avaient été unies à la matière imparfaite de sa nature? Mais quel culte rendaient ces sages à l'Etre suprême? Avaient-ils des autels érigés en son honneur? Faisaient-ils profession ouverte de l'invoquer, et de lui offrir des sacrifices? Non, c'était dans un secret inaccessible au peuple, que ces prétendus sages adoraient l'Etre suprême, tel que nous venons de voir qu'ils se le figuraient. Quant au culte public, ils suivaient le cérémonial établi : il se prosternaient devant les simulacres, où le peuple croyait que résidaient les dieux.

*C'est dans ce temps-là*, dit-on, *que le christianisme prit naissance.* Etait-il bien favorable, ce temps, à son établissement? Quelle opposition ne dut-il pas avoir à essuyer et de la part des prétendus sages et de la part des peuples? Il proscrivait toutes les erreurs et toutes les superstitions abominables des uns et des autres. Il montrait aux sages un Dieu qui avait tout tiré du néant par sa puissance, et qui avait tout arrangé par sa sagesse ; qui disposait de tout par sa Providence, qui était infiniment supérieur à son ouvrage, infiniment indépendant aussi bien que distingué et des corps et des esprits auxquels il avait donné l'être ; infiniment saint, infiniment juste, qui ne pouvait manquer de punir et de récompenser ses créatures libres, selon le bon ou mauvais usage qu'elles auraient fait de leur liberté. Il montrait aux peuples qu'il n'y avait qu'un Dieu ; qu'ils étaient son ouvrage, qu'ils devaient l'adorer seul ; que les dieux qu'ils craignaient, qu'ils invoquaient, auxquels ils immolaient des victimes, n'étaient que des esprits malfaisants, ennemis et du Dieu véritable et de leur bonheur ; qu'il était temps de sortir de leurs égarements, et de revenir au Dieu vivant et véritable; que l'unique moyen qui leur restait de fléchir sa justice et d'éviter les châtiments préparés à leurs crimes, c'était de croire en Jésus-Christ comme au Fils unique de Dieu, qui avait bien voulu se revêtir de notre nature passible, et la sacrifier sur la croix à la justice de son Père, pour leur obtenir miséricorde, pour réparer les outrages qu'ils avaient faits à sa suprême sainteté, en prostituant aux démons un culte qui n'était dû qu'à lui seul ; pour les délivrer de la tyrannie de ces injustes usurpateurs; enfin pour leur mériter après la vie présente une éternelle félicité.

*Le platonisme*, continue-t-on, *aida beaucoup à l'intelligence des dogmes du christianisme. Le* Λόγος, *qui chez Platon signifiait « la sagesse, la raison de l'Etre suprême, » devint chez nous le Verbe, et une seconde personne de Dieu.*

Est-ce sérieusement qu'on peut avancer un tel paradoxe ? Les premiers disciples de Jésus-Christ étaient-ils platoniciens ? Ceux

qui embrassèrent les vérités qu'ils annonçaient, étaient-ils versés dans les écrits de Platon? Découvre-t-on quelques vestiges des idées de ce philosophe dans les apôtres, dans les Clément, dans les Ignace, dans les Polycarpe? Y découvre-t-on quelque rapport du premier dogme de leur foi, le mystère ineffable d'un Dieu Père, Fils et Saint-Esprit, avec la trinité monstrueuse du philosophe grec, composée de Dieu, de la matière coéternelle à Dieu, et de l'âme du monde répandue partout, animant tout, produite néanmoins avec le monde? Joignaient-ils encore, avec le même philosophe, à leur mystère ineffable d'autres dieux, le soleil, la lune, les astres, la terre, soit en les croyant émanés nécessairement de Dieu comme des parties d'un tout, soit en les croyant animés par l'âme du monde?

En vain, pour trouver plus de rapport entre le mystère des Chrétiens et la trinité de Platon, voudrait-on faire consister la trinité imaginée par ce philosophe dans un premier Etre, la matière mise en ordre par cet Etre, et l'âme du monde. Selon les Chrétiens, Dieu le Père est Créateur de la matière; le Fils, la splendeur de la gloire de son Père et le caractère de sa substance, est avec le Père et le Saint-Esprit, qui procède éternellement du Père et du Fils, créateur de la matière, de même que de toutes les intelligences qui existent.

Il y eut sans doute du temps des apôtres, ou peu de temps après, des hommes imbus des chimères de l'école platonicienne, qui embrassèrent le christianisme, frappés de l'éclat des preuves de sa Divinité, mais trop peu raisonnables pour s'en tenir à la simplicité auguste de ses dogmes.

Le système des émanations était trop cher à un Valentin, pour ne pas sacrifier nos mystères à ses Eons. Les gnostiques, autres illuminés, se croyaient en possession de bien plus hautes et de plus sublimes connaissances. Les marcionites, etc., donnaient dans d'autres visions aussi misérables. Mais tous ces visionnaires platoniciens, bien loin de contribuer à l'établissement de l'Evangile, l'auraient renversé de fond en comble, ou du moins l'auraient couvert et rempli de fables, sans l'opposition des vrais disciples des apôtres, inviolablement attachés à la doctrine qu'ils en avaient reçue.

Qu'a de commun le *Verbe*, le Λόγος des Chrétiens, Fils d'un Père qui est Dieu, Dieu lui-même, éternellement en Dieu et avec Dieu, par lequel tout a été fait, et sans lequel rien de ce qui est n'a été fait; qu'a, dis-je, de commun ce Λόγος des Chrétiens avec le Λόγος de Platon, ces idées archétypes du monde? Qui ne voit que, dans le philosophe grec, le Λόγος n'a pas pour principe l'Intelligence qui préside à la formation du monde, mais qu'il n'en est qu'une perfection ou plutôt que ce terme n'est employé que pour servir de développement à l'idée de l'intelligence?

Il serait encore plus ridicule de chercher le mystère des Chrétiens dans les idées monstrueuses des nouveaux platoniciens. En effet, de quelles pièces ces philosophes formaient-ils leur trinité? 1° D'un principe sans intelligence et sans volonté, duquel tout émane par nécessité, et auquel tout doit se réunir par la même nécessité; 2° d'un entendement divin produit par ce principe sans le savoir et sans le vouloir; 3° d'une âme produite par l'entendement, laquelle donnait à tout l'activité et la vie, âme du monde partout agissante et en une infinité de lieux ignorante, souffrante, criminelle, divisée en une infinité de parcelles, qui devenaient autant d'âmes particulières, condamnées à animer des corps durant un certain temps, après lequel elles retournaient à leur principe. Est-ce là la Trinité du christianisme? Ne faut-il donc pas être incapable de tout sentiment de pudeur, pour soupçonner les Chrétiens des trois premiers siècles, d'avoir emprunté leur premier mystère ineffable des fictions platoniciennes?

Ne nous lassons pas d'entendre notre philosophe, il poursuit ainsi : *Une métaphysique profonde et au-dessus de l'intelligence humaine fut un sanctuaire inaccessible dans lequel la religion fut enveloppée. On ne répétera point ici comment Marie fut déclarée dans la suite Mère de Dieu, comment on établit la consubstantialité du Père et du Verbe, et la procession du* πνεῦμα, *organe du divin* Λόγος, *deux natures et deux volontés résultant de l'hypostase, et enfin la manducation supérieure, l'âme nourrie ainsi que le corps des membres et du sang de l'Homme-Dieu, adoré et mangé sous la forme du pain présent aux yeux, sensible au goût, et cependant anéanti. Tous les mystères ont été sublimes.*

On attaque ici notre religion par l'endroit qui doit nous la rendre plus chère et plus auguste. Car de quelle utilité serait pour nous que Dieu eût daigné nous faire entendre sa voix par Jésus-Christ, s'il ne nous eût rien dit de son être et de ses perfections? Mais a-t-il pu nous parler de son être et de ses perfections, sans dès là même nous présenter des objets supérieurs à la faiblesse de nos intelligences? Il est l'infini, et nos intelligences sont finies et limitées. Nous pouvons croire tout ce qu'il nous dit : pourrions-nous faire un meilleur usage de notre raison? Il est la vérité qui ne saurait nous tromper, et lui seul peut nous apprendre ce qu'il est.

Que veut-on nous faire entendre, par ce qu'on ajoute sur les autres mystères qui ont Jésus-Christ pour objet? serait-ce que ces mystères auraient été inconnus aux premiers prédicateurs de l'Evangile, et qu'ils furent dans la suite inventés par les Chrétiens? Quel mensonge! Il ne faut, pour en sentir toute l'absurdité, qu'ouvrir les Evangiles, les *Actes*, les Epîtres des apôtres. Ce qu'on y voit de mieux inculqué, c'est la filiation divine de Jésus-Christ; c'est sa consubstantialité avec son Père selon sa nature divine; c'est la maternité divine de sa Mère; c'est la procession du Saint-Esprit; c'est encore l'union de la nature divine et de la nature humaine en Jésus-Christ avec l'unité

d'une personne ; ce sont deux volontés, la volonté divine propre à la nature divine, la volonté humaine propre à la nature humaine; c'est enfin l'institution du sacrement de son corps et de son sang, pour être la nourriture des enfants de son Eglise. Tel fut le symbole des apôtres et de leurs premiers disciples. Si dans la suite des hommes superbes voulurent y donner atteinte, leur attentat sacrilége ne servit qu'à fournir à l'Eglise l'occasion de le professer plus hautement et plus clairement.

Et certes, pourquoi Jésus-Christ a-t-il paru sur la terre ? N'est-ce pas pour être notre libérateur selon la promesse que Dieu en avait faite au premier homme après sa chute? Mais, sans tous ces attributs, pourrait-il être notre libérateur? S'il n'était pas le Fils de Dieu, consubstantiel à son Père, quelque juste qu'on le supposât, le prix de son sang n'aurait plus de proportion avec l'éternité du châtiment que méritait le crime du premier homme, et que méritaient les nôtres. S'il n'y avait point en lui une nature humaine, mais seulement une nature divine, il n'aurait pu s'offrir en sacrifice pour nous à la justice de son Père, la nature divine ne pouvant être sacrifiée. S'il y avait en lui une personne humaine, et non la seule personne divine, quel mérite pourrait tirer son sacrifice de la personne humaine? Si la nature humaine était privée de volonté, elle n'aurait nulle part à son sacrifice. Enfin, Jésus-Christ n'a voulu être notre libérateur, que pour nous unir éternellement à son Père : pouvait-il nous en donner un gage plus assuré qu'en s'unissant à nous d'une manière si intime par la communion à son corps et à son sang, sous les apparences du pain et du vin, non anéantis, mais changés par puissance en sa chair et en son sang?

Ne pourrait-on pas même dire qu'outre le besoin que l'homme avait d'un tel libérateur qui fût Dieu et homme tout ensemble, il était de la bonté de Dieu de se montrer à lui sous forme visible, pour l'élever jusqu'à l'idée de sa souveraine perfection? L'homme depuis sa chute est tellement plongé dans les sens, tellement asservi à son imagination, que ce n'est qu'avec une extrême peine qu'il regarde comme réel ce qu'il ne voit pas, ou au moins ce dont il ne peut se former une image. Mais la souveraine perfection ne devient-elle pas, pour ainsi dire, sensible en Jésus-Christ Notre-Seigneur? Il ne faut qu'ouvrir les yeux pour y reconnaître et admirer la puissance même, la bonté, la sainteté, la justice, la raison infinie.

Mais ne finissons pas cet article, sans faire remarquer l'unité de dessein de l'auteur de l'art. *Eclectisme* dans l'*Encyclopédie*, et de l'auteur du *Dictionnaire philosophique*. Le premier convaincu de plagiat, d'inexactitude, de fausseté, de malignité dans son *Abrégé de l'histoire de l'éclectisme* (31), donne à cette école pour principe l'enthousiasme, qu'il définit ainsi : « L'enthousiasme est un mouvement violent de l'âme, par lequel nous sommes transportés au milieu des objets que nous avons à représenter : alors nous voyons une scène entière se passer dans notre imagination, comme si elle était hors de nous. Elle y est en effet, car tant que dure cette illusion, tous les êtres présents sont anéantis et nos idées sont réalisées à leur place ; ce ne sont que nos idées que nous apercevons ; cependant nos mains touchent des corps, nos yeux voient des corps animés, nos oreilles entendent des voix. Si cet état n'est pas de la folie, il en est bien voisin. » Il donne cet état pour une maladie épidémique particulière à ces temps-là, c'est-à-dire à la fin du IIIe siècle et aux deux suivants. Voici aussi à quoi il attribue la perpétuité de nos dogmes. « Un système de connaissances, qui ne tiennent à rien de ce qui se passe sur la terre, ne saurait jamais être convaincu de faux. Il n'y a donc pas de merveilleux dans la perpétuelle durée de la doctrine du christianisme ; car les notions qui la composent s'établissent dans l'esprit presque sans effort: elles y durent ensuite par prescription, et doivent naturellement subsister jusqu'aux derniers siècles. »

N'est-ce pas sous cette double idée, que l'auteur du *Dictionnaire philosophique* veut nous faire envisager l'établissement du christianisme et sa perpétuité, soit en prétendant que le platonisme ne contribua pas peu à la réception et à la propagation de l'Evangile, soit en présentant la religion comme une métaphysique profonde et au dessus de l'intelligence humaine, et comme un sanctuaire inaccessible?

Il n'est guère possible d'attribuer à une autre cause qu'à l'enthousiasme les chimères platoniciennes que ces prétendus philosophes voulurent introduire dans le christianisme peu de temps après sa naissance, ou après son établissement. Qu'est-ce, en effet, que ce monstre d'où émanent, comme de leur principe, la matière et toutes sortes de génies? Pour en émaner, il fallait qu'ils y fussent contenus, et après en être émanés, il demeurait, sans doute, seul, dépouillé d'une infinité de ses parties. Quel monstre encore une fois conçu ainsi, composé de tant de diverses parties avant leur émanation ! Après leur émanation, ce monstre disparaît à la vérité ; mais il n'est plus rien, si ce n'est un être divisé en autant d'êtres qu'il y en a dans l'univers.

Outre ce prétendu premier principe de toutes choses, enfanté par l'imagination exalté des nouveaux platoniciens, est-il possible de regarder autrement que comme des enthousiastes, les Plotin, les Porphyre, les Jamblique, les Hiéroclès, les Maxime, en un mot, tous ces visionnaires, infatués de leurs spéculations insensées, qu'ils regardaient comme les moyens de s'unir aux dieux, de les voir, d'entrer dans leur commerce le plus intime, d'être comblés de

(31) Voy. l'*Histoire critique de l'éclectisme ou des nouveaux platoniciens*, 2 vol. 1766.

toutes leurs faveurs, de percer dans l'avenir le plus reculé, d'opérer les choses les plus merveilleuses; en un mot, de disposer, pour ainsi dire, de la nature en théurgues.

Mais quelle autre idée est-il possible de se former de l'encyclopédiste et de l'auteur du *Dictionnaire philosophique*, si réellement ils n'ont point eu d'autre vue, que d'attribuer l'établissement et la perpétuité du christianisme à l'enthousiasme? Le dérangement de leur imagination exaltée demande d'autres remèdes que le raisonnement. Ce sont des hommes incapables de distinguer la raison de la folie, la sagesse de l'extravagance, la vertu du vice, la sainteté de la corruption, les miracles des effets naturels, les faits des visions, en un mot, la vérité du mensonge. Car enfin est-il possible de ne pas admirer dans le fondateur du christianisme, dans les publicateurs de cette sainte religion, dans les défenseurs de la même religion, autant de raison, de sagesse, de sainteté, de puissance, de vérité, qu'il éclate de folie, de passions, de prestiges, de mensonges, etc., dans les anciens et nouveaux platoniciens?

Il n'y a non plus que des enthousiastes qui soient capables de voir une raison de la perpétuité des vérités chrétiennes dans leur élévation. Est-ce que ces vérités, soit dogmatiques, soit morales, eussent jamais pu trouver d'accès dans les esprits et dans les cœurs, sans les miracles du Sauveur, sans les miracles des apôtres, sans les miracles des premiers fidèles durant les trois siècles de persécution qu'ils eurent à essuyer? Pour les détruire, il n'y avait qu'à détruire ces faits qui en démontraient l'origine divine. Est-ce que ces faits ne tenaient à rien de ce qui se passe sur la terre? Comment, sans la promesse de Jésus-Christ d'être tous les jours jusqu'à la consommation des siècles avec ses apôtres enseignant toutes les vérités qu'il leur avait apprises; comment ces vérités eussent-elles pu se soutenir au milieu de tant de combats qui leur furent livrés dès leur naissance, et qui leur ont été livrés chaque jour, pour ainsi dire, jusqu'au moment présent, où la fureur contre elle paraît prendre de nouvelles forces?

Au reste l'enthousiasme chez les platoniciens n'allait pas jusqu'à les rendre insensibles aux douceurs d'une vie tranquille. Ces sages bien plus amoureux d'eux-mêmes que de la vérité, étaient trop prudents pour imiter la générosité des Chrétiens disposés à tout souffrir, plutôt que de trahir la vérité. Ils surent allier avec leurs fictions philosophiques le culte idolâtre de l'empire, en divinisant toutes les parties de l'univers par leur émanation de la divinité, et par leur animation et vivification de son âme. L'Enthousiasme les abandonna bientôt quand les docteurs de l'Eglise eurent la liberté d'attaquer leurs folles spéculations, et de dissiper les prestiges de leurs opérations théurgiques, ou plutôt leurs noires opérations de la magie. Passons à la quatrième question.

IV. Répondons présentement en peu de mots à ce que dit notre philosophe des changements survenus à la religion chrétienne après son établissement.

Y pense-t-il quand il avance que ce ne fut qu'au II[e] siècle qu'on commença à chasser les démons au nom de Jésus? (*Luc.* IX, 1; X, 18.) Les apôtres et les soixante-douze disciples armés de la puissance de ce nom sacré, avaient commandé avec empire aux démons pendant la vie de leur maître. Bientôt après sa résurrection, revêtus de la force d'en haut par la descente du Saint-Esprit, ils firent briller avec plus d'éclat le même pouvoir, et le communiquèrent aux diverses Eglises qu'ils fondèrent dans tout l'empire romain. Est-ce que notre philosophe serait assez peu versé dans les livres du Nouveau Testament pour ignorer ces faits, ou assez faux pour les déguiser?

A quoi tend ce qu'il nous cite d'Origène au sujet des divers noms de Dieu, qu'employaient quelques Juifs dans leurs exorcismes, ou même quelques païens, qui y joignaient encore d'autres noms barbares Origène déclare bien nettement qu'il a été souvent témoin de l'efficace du nom de Jésus contre les démons par les Chrétiens. Fait-il la même déclaration au sujet des noms employés par les Juifs et par les païens? Non certes; il en parle comme de bruits répandus assez universellement. Il était trop sage pour s'engager à vérifier tout ce qu'on racontait des prodiges et des opérations de la magie dans son siècle.

La religion chrétienne eut à essuyer durant trois siècles les plus terribles contradictions. C'est le sort de la vérité. Mais elle défendait dans ces temps de guerre à ses disciples ce qu'elle leur défend aujourd'hui, de se séparer de leurs pasteurs légitimes dans leurs assemblées. Sa maxime a toujours été de leur prescrire d'obéir aux lois de l'état, et de n'y résister que quand ces lois sont contraires à celles de l'Etre suprême: jamais elle ne leur défendra de secourir leurs frères dans leurs besoins.

Si les obsessions et possessions sont aujourd'hui moins fréquentes, c'est à cette divine religion que nous en sommes redevables. Il semble que dans le temps de son établissement, il était de la sagesse éternelle de permettre aux diables de manifester leur haine contre les hommes. C'était, si l'on peut parler ainsi, lui fournir un moyen de donner plus de preuves sensibles de sa divinité. Par quelle autre puissance que par celle de Dieu, pouvait-elle agir sur ces esprits malfaisants, et les chasser des corps qu'ils tourmentaient? Après tant de prodiges opérés durant trois siècles en preuve de son origine céleste, après l'accomplissement des prophéties qui l'annonçaient, après l'exécution des promesses si claires que son divin fondateur lui avait faites, et de l'établir, et de la perpétuer jusqu'à la consommation des siècles, malgré l'opposition et du monde et de l'enfer, elle n'a pas besoin de nouvelles preuves. Des esprits insensibles

aux preuves données ne seraient pas moins insensibles à de nouvelles. Un prophète que Dieu susciterait pour prédire des calamités publiques, pourrait être traité, comme le fut autrefois Jérémie à Jérusalem. Mais ne vaudrait-il pas mieux prévenir l'événement par une conversion sincère? Passons à une autre question que propose notre philosophe.

V. Après notre sainte religion, qui est sans doute, dit-il, seule bonne, il demande quelle serait la moins mauvaise?

Eut-il jamais pu faire une demande si impertinente, s'il y avait de la sincérité dans ce qu'il dit de la sainteté et de la bonté de notre religion, à l'exclusion de toutes les autres? Notre religion ne saurait être sainte et bonne sans être divine; par conséquent sans être aussi ancienne que l'homme, dont elle est le premier devoir essentiel. Toutes les autres religions ne sauraient donc être que mauvaises. Mais nulle sincérité de sa part dans ce qu'il dit de la sainteté et de la bonté de notre religion : il ne veut pas que nous nous y trompions. D'abord notre religion lui paraît avoir trop de dogmes et trop peu de morale. C'est montrer qu'il ne connaît guère notre sainte religion. Si, d'une part, il avait bien médité le double précepte de l'amour de Dieu et du prochain, il en aurait vu sortir toute la morale de l'Evangile qui est sans contestation la plus parfaite dont il soit possible de se former l'idée. Si, d'une autre part, il avait bien médité ce double précepte, et qu'il l'eût comparé avec l'état dans lequel naissent les hommes, il en eût vu sortir la nécessité de tous nos dogmes. Rapprochez ici la conclusion des *Observations sur la Philosophie de l'histoire*, et la troisième question du présent article *Religion*, n. III.

Il décèle encore plus ouvertement ses injustes préventions contre notre religion, en lui reprochant de proposer à croire des choses impossibles, contradictoires, injurieuses à la divinité, pernicieuses au genre humain, de condamner aux peines éternelles le sens commun, d'être affamée du sang humain, de faire un Dieu d'un prêtre mortel, et de lui soumettre les rois et les empires.

Mais qu'est-ce que tous ces reproches, sinon des discours de forcenés? Où notre sainte religion propose-t-elle à croire des choses contradictoires, injurieuses à la divinité, pernicieuses au genre humain? Ce n'est pas le sens commun qu'elle condamne à des peines éternelles; c'est l'abus qu'on en fait en résistant à l'évidence de ses preuves, et en la chargeant de calomnies. N'est-ce pas, par exemple, la calomnier le plus grossièrement que de lui imputer d'être affamée du genre humain, elle qui ne prêche que la douceur, la patience, la charité envers les ennemis mêmes? N'est-ce pas pousser la calomnie jusqu'à la démence, que de l'accuser de faire un Dieu d'un prêtre mortel, et de lui soumettre les rois et les empires, elle qui fait émaner de l'indépendance de Dieu même, celle des souverains dans l'ordre des choses temporelles?

L'impie ignorant ne peut manquer de saisir avidement ces calomnies : elles sont propres à mettre à l'aise son aversion décidée pour la religion. Il ne lui est pas possible d'imaginer aucune religion qui ait plus de caractères de divinité que la religion chrétienne. Si donc, à l'aide de tant de calomnies, il peut se persuader qu'elle est fausse comme les autres, il conclura que la religion n'est qu'un mot sans idée; que Dieu n'exige de l'homme aucun culte, parce qu'il est trop grand pour pouvoir être honoré par un si petit atome. Car, dira-t-il, si Dieu exigeait de l'homme quelque culte, peut-on penser qu'il eût abandonné au caprice de l'homme d'imaginer la manière dont il voulait en être honoré pour lui plaire? Que serait-ce, en effet, que ce culte que l'homme lui rendrait? Serait-ce l'assujettissement de son esprit à la parole de Dieu, si jamais Dieu ne la lui eût fait entendre? Serait-ce l'assujettissement de son cœur à la volonté de Dieu? Comment sans une déclaration de la volonté de Dieu, se persuaderait-il que Dieu agréât un tel hommage? Soyons justes, à la bonne heure, envers nos semblables, continuera l'impie, pour ne point nous exposer de leur part au droit de représailles : soyons tolérants, pour ne point irriter leur colère et leur violence : soyons humains, pour qu'ils ménagent nos jours; mais ne nous flattons point du vain espoir d'une récompense après la vie présente, pour une conduite où Dieu n'entre pour rien.

VI. Après ce que nous avons eu si souvent occasion de dire de la religion des gentils, la question suivante ne mérite plus d'être répondue. *N'a-t-on pas imputé*, demande-t-on, *à la religion des gentils plus de mal qu'elle n'en a fait, et plus de sottises qu'elle n'en a prêchées?*

Peut-on envisager la religion des gentils, dans les peuples et dans les sages sans être saisi d'horreur? Les premiers prostituaient leur culte à des dieux chimériques, et quel était ce culte? Peut-on s'en rappeler la mémoire sans être honteux de son ridicule, sans rougir de ses infamies, sans frémir de ses cruautés? Les sages avaient-ils un autre culte public que le peuple? Eh! S'ils conservaient l'idée d'un Etre suprême, quelle était cette idée? Etait-ce l'idée d'un Etre tout-puissant, indépendant, simple? Ils ne l'imaginaient que comme un faible artisan, qui a besoin de matière pour la formation de ses ouvrages; comme un maître de l'univers, mais ignorant, et que le destin devait diriger dans ses opérations; comme une petite intelligence composée de toutes les âmes humaines, avant qu'elles en fussent sorties pour animer des corps.

*On ne prêchait pas*, dit-on, *dans les temples les changements du grand Jupiter en taureau ou en cygne.*

Refusera-t-on donc le titre de prédicateurs aux poëtes qui chantaient ces changements abominables? Quelle invitation plus pres-

sante pour les peuples d'imiter ce qu'ils adoraient ?

Il y a une indécence intolérable à comparer l'histoire d'un Jupiter, d'une Vénus, avec quelques-unes de nos légendes. Est-ce que celles-ci proposent en exemple, comme des modèles à suivre, le crime qu'il a fallu expier par les larmes et par la pénitence la plus austère ?

Nous avons vu (32) qu'imputer à la religion des Juifs d'avoir offert à Dieu des victimes humaines, c'était la calomnier. N'est-ce pas également calomnier la religion chrétienne que de lui imputer d'avoir couvert la terre de sang, elle qui ne veut que la conversion du pécheur et non sa mort? Cette divine religion, environnée de toutes les preuves de divinité que la raison peut exiger, prend un faible intérêt à des prodiges qui ne sont appuyés que sur des bruits populaires.

VII. Enfin notre philosophe termine cet article par prescrire la manière dont on doit s'y prendre pour persuader sa religion aux étrangers et à ses compatriotes. Il ne veut pas qu'on la leur donne pour démontrée, ni que l'on prétende qu'on ne la rejette qu'autant qu'elle condamne leurs passions. Il ne veut ni emportement, ni injures.

Non, sans doute, on ne doit employer ni l'emportement ni les injures pour persuader aux autres sa religion. On ne doit employer que des raisons ; et les injures non plus que les railleries n'en sont pas. Ce sont les armes néanmoins ordinaires de nos nouveaux philosophes, non pour établir une religion, mais pour détruire toute religion. Un Chrétien qui veut persuader sa religion à un homme qui l'ignore ne doit ni s'emporter, ni lui dire des injures. Cependant il ne peut mieux entrer en matière qu'en lui faisant sentir qu'il s'agit ici du plus grand de tous les intérêts, d'un bonheur ou d'un malheur éternel ; qu'on ne peut donc être trop en garde contre les passions si adroites à séduire le cœur ; et conséquemment à faire illusion à l'esprit. Après ce début, la controverse doit être réduite à cette question simple.

L'Etre suprême a-t-il révélé par Jésus-Christ la manière dont il veut que l'homme l'honore pour lui plaire? C'est là un fait dont la vérité dépend de la vérité des faits crus et publiés par la société connue sous le nom d'Eglise catholique. Ces faits consistent dans les miracles opérés au nom de Dieu par Jésus-Christ en preuve de sa mission divine ; dans les prédictions faites au nom de Dieu par le même Jésus-Christ de l'état dans lequel devait tomber la nation Juive ; dans les promesses faites par le même Jésus-Christ à ses apôtres et à l'Eglise établie par ses apôtres parmi les nations. Or, il faut douter de tout, pour douter et de la vérité des miracles de Jésus-Christ et de la vérification de ses prédictions, et de l'accomplissement de ses promesses.

On peut ajouter à des preuves si démonstratives, que Dieu avait promis Jésus-Christ dès le commencement du monde, qu'il avait donné une loi à un peuple entier pour le figurer, qu'il avait suscité, pendant une suite de siècles, un grand nombre d'hommes célèbres, pour annoncer sa manifestation à la terre. Quiconque a assez de force pour se roidir contre de telles preuves est digne des gémissements d'un Chrétien. Ce n'est pas contre un homme si misérable qu'il faut exhaler de la mauvaise humeur; c'est contre la mauvaise foi de la nouvelle secte qu'il faut la réserver.

### LXV. — *Résurrection.*

Nous avons vu ailleurs, ch. 21 de la *Philosophie de l'histoire*, ce qu'on nous dit ici de la construction des pyramides en Egypte. Laissons notre philosophe recueillir toutes ces résurrections fabuleuses d'Atalide, d'Esculape, d'Hercule, de Pélops. Mais comment oserait-il avancer que ce ne fut que pour diviser les pharisiens et les sadducéens, que saint Paul au milieu de leur assemblée eut recours au dogme de la résurrection? Quelle était la cause de la haine des Juifs contre Paul? N'était-ce pas son zèle à publier partout la résurrection de Jésus-Christ, comme le fondement assuré, et de l'espérance d'une autre vie, et de la résurrection des morts?

Job plein, sans doute, de la promesse du grand Libérateur faite au premier homme après sa chute, et parvenue jusqu'à lui par la tradition, connaissait le dogme de la résurrection. Peut-on entendre dans un autre sens ces paroles qu'il adresse à ses amis injustes? *Je sais que mon Rédempteur est vivant, et que dans la suite des temps* (selon l'hébreu) *il ressuscitera de la terre* (ou autrement *que dans la suite des temps il paraîtra sur la terre*). *Et lorsque je serai revêtu de ma peau, alors dans ma chair je verrai Dieu. Je le verrai moi-même, et non un autre ; et je le contemplerai de mes propres yeux. Ces désirs que je porte sont déposés dans mon sein. Pourquoi dites-vous : Comment le persécuterons-nous ? Et quel prétexte trouverons-nous en lui pour l'accuser ? Fuyez donc de devant l'épée qui vous menace, parce qu'il y a une épée vengeresse de l'iniquité; et sachez qu'il y a un Juge.* (*Job* XIX, 25 seq.). Il n'est point ici question des fictions des rabbins sur le dogme dont il s'agit.

Nous ne rappellerons point non plus les réflexions que nous avons déjà faites sur l'abus qu'on renouvelle ici des textes de saint Paul et de saint Luc au sujet du second avénement de Jésus-Christ. On peut les voir dans nos *Observations* sur le chap. 32 de la *Philosophie de l'histoire*. Les Pères ont pu varier sur les circonstances de la résurrection ; mais nulle variation parmi eux sur le dogme. Voyez encore nos *Observations* sur le chap. 33 de la *Philosophie de l'histoire*.

### LXVI. — *Salomon.*

Ce que l'on peut conclure de nos livres au

(32) Voy. *Observ.* sur le chap. 36 de la *Philosophie de l'histoire.*

sujet de Salomon, c'est que ce prince reçut du Ciel le don de la sagesse pour conduire son peuple, et qu'il n'en fit pas toujours usage pour se conduire lui-même. Quant aux difficultés rassemblées ici, au sujet des trésors immenses que lui laissa David; au sujet de son livre du *Cantique des cantiques*, et de son *Ecclésiaste*, de même qu'au sujet du livre de la *Sagesse :* ces difficultés ne sont que de vieilles cavillations renouvelées par notre philosophe. Les trésors laissés par David à Salomon pour bâtir au Seigneur un temple, n'ont rien qui surprenne un homme attentif à la fécondité de la Palestine du temps de David, à l'économie de ce prince, à ses conquêtes, à ses liaisons avec le roi de Tyr, et à ses flottes. Il n'est point non plus étonnant que Salomon ait eu quarante mille chevaux dans ses écuries pour ses chariots, outre douze mille chevaux de selle (33).

Il est aussi assez peu surprenant, que dans un siècle où les allégories étaient en usage, Salomon ait voulu peindre l'union admirable de Jésus-Christ avec son Eglise sous l'emblème du mariage d'un berger et d'une bergère. Dans cette supposition, quoi de plus digne de notre vénération que le *Cantique des cantiques?*

Pour savoir quel parti prend l'*Ecclésiaste* dans la controverse sur la fin de l'homme, qu'il traite ou avec lui-même revenu de ses égarements, ou avec les libertins de son siècle, il n'y a qu'à lire la conclusion. La voici: *Ecoutons tous ensemble la fin de ce discours. Craignez Dieu, et observez ses commandements; car c'est là le tout de l'homme, et Dieu fera rendre compte en son Jugement de toutes les fautes, et de tout le bien et le mal qu'on aura fait.* (*Eccle.* XII, 13, 14.)

Faire placer, par l'auteur de la *Sagesse*, l'immolation d'Isaac au temps du déluge, c'est vouloir en imposer. L'auteur sacré dit expressément que la foi d'Abraham ne fut mise à l'épreuve que lorsqu'après le déluge les nations conspirèrent ensemble pour s'abandonner au mal (*Sap.* x, 5). Quand le même auteur dit de Joseph que le sceptre du royaume de l'Egypte lui fut mis entre les mains, qui a jamais entendu la royauté; et non cette grande puissance que Pharaon lui donna sur tous ses sujets à cause de sa sagesse (*Ibid.*, 14), puissance qui l'établit, comme le dit l'*Ecclésiastique*, (XLIX, 17), le prince de ses frères.

Un Chrétien n'a personne en horreur: comment aurait-il donc en horreur les Juifs, ce peuple qui avait été choisi pour être le dépositaire du plus grand de tous ses biens, la religion. Ce qu'il a en horreur dans les Juifs, c'est ce refus aveugle et opiniâtre de voir en Jésus-Christ le libérateur promis à leurs pères, figuré par leur Loi, annoncé par leurs prophètes dans les livres qu'ils respectent, et que l'Eglise respecte avec eux comme dictés par l'esprit de Dieu.

### LXVII. — *Sensations.*

L'imagination de notre philosophe est ici à son aise. Il donne deux sens à l'huître, quatre à la taupe, cinq aux autres animaux et à l'homme. Il est plus libéral à l'égard des habitants des autres globes. *Il se peut faire*, dit-il, *que le nombre des sens augmente de globe en globe, et que l'être qui a des sens innombrables et parfaits soit le terme de tous les êtres.*

Nous l'abandonnons volontiers à son imagination, dans ce nombre de sens dont il lui plaît d'enrichir les autres globes. Mais nous ne concevons nullement cet être à qui il attribue des sens innombrables et parfaits. Serait-ce l'Etre suprême? mais comme on ne peut entendre par les sens, ou que les organes, ou que les sensations, peut-on en feindre dans l'Etre suprême? Les organes appartiennent à des corps, et les sensations ne conviennent qu'à un être capable de passivité. C'est ce qu'il nous dit lui-même en remarquant que nous recevons la sensation, et qu'il nous est impossible de ne pas l'avoir, quand l'objet nous frappe. Mais il est bon de remarquer, de plus, que nous pouvons avoir des sensations très-vives en conséquence de nos réflexions, sans l'impression d'aucun objet sur nos organes. Ajoutons encore qu'il dépend beaucoup de nous d'affaiblir ou d'augmenter la sensation qui nous vient, de l'impression des objets sur nos organes par le plus ou le moins d'attachement que nous lui donnons, et que nous sommes toujours maîtres de l'approuver ou de l'improuver.

Revenons à notre philosophe; il poursuit ainsi. *Nous sommes étonnés de la pensée; mais le sentiment est tout aussi merveilleux. Un pouvoir divin éclate dans la sensation du dernier des insectes, comme dans le cerveau de Newton.*

Sans doute le sentiment est aussi merveilleux que la pensée, et aussi incompatible avec les corps; mais, de grâce, qui a dit à notre philosophe que les insectes et les animaux ont des sentiments? Quelle certitude en a-t-il? Il a le sens intime de ses sensations. Est-il assuré par la même voie des sensations des animaux? Il voit en eux les divers mouvements qu'il éprouve lui-même dans son corps, en conséquence de l'action des objets sur les organes: mais ces mouvements des animaux, par lesquels ils s'approchent, ou s'éloignent des objets qui agissent sur eux, peuvent n'être qu'un jeu des ressorts infinis, qui entrent dans la composition de leur machine admirable. Et certes, quelle part ont ces sensations aux mouvements que l'homme éprouve dans son corps à l'occasion de l'impression des objets extérieurs? Les sensations accompagnent bien nos mouvements, mais les produisent-elles?

Au reste, nous faisons volontiers l'aveu de notre ignorance sur la nature des animaux. Ce que nous savons, c'est que, si

(33) *N. D. C.* Cette prodigieuse quantité de chevaux est-elle exorbitante, si elle était destinée aux travaux publics, et à la cavalerie d'un grand royaume?

l'Etre suprême leur avait accordé la faculté de sentir, il s'ensuivrait qu'il aurait mis dans eux une substance entièrement différente de leurs corps. On ne pourrait néanmoins en rien conclure pour leur immortalité. Car comme ils ne subsistent qu'autant que l'Etre suprême les conserve, ils pourraient n'être conservés qu'un certain temps, parce qu'ils pourraient n'avoir été créés que pour un temps. On en pourrait dire autant de l'homme, s'il n'était susceptible que de sensations : mais ce vouloir, ce désir d'être heureux, et de l'être toujours, qui fait partie de la nature de cet être qui a en lui le sentiment de sa propre existence, de sa distinction de tout autre être, de son identité sous l'ensemble ou sous la succession de ses sensations ; cette idée qu'il a de l'Auteur de son être ; cette capacité de connaître et d'aimer la vérité; ces lois qu'il porte gravées dans le fond de son cœur, et dont il ne saurait s'écarter, sans se reprocher son injustice; cette liberté de les suivre ces lois, ou de les violer; ce sentiment qu'il a du rapport de sa fidélité à les suivre avec la récompense, et de son infidélité à les suivre avec le châtiment : tout cela ne lui permet pas de douter qu'il ne soit réservé à une autre vie, et que la présente ne lui soit accordée que pour se préparer à cette autre vie qui l'attend.

Dès que nous recevons nos idées, de même que nos sensations, rien de plus frivole que la discussion de ce principe de l'antiquité, que rien n'est dans notre entendement qu'il n'ait été dans nos sens. En effet qu'importe que nous commencions par sentir avant que d'avoir des idées, si nos sensations et les objets qui les occasionnent ne sont pas le principe de nos idées? Y aura-t-il moins de différence de nos idées et de nos sensations, avec les objets qui les occasionnent? Que l'Etre suprême nous fasse naître avec des idées, ou qu'il nous les donne successivement avec les sensations, tout cela est parfaitement égal.

Ce qu'il y a de sûr, c'est que nous tenons de sa main l'idée que nous avons de son Etre infiniment parfait : en reculant les bornes du fini, nous ne pourrions jamais arriver qu'à l'idée de l'infini en puissance, jamais à l'idée de l'infini absolu. Ce qu'il y a de sûr, c'est que l'être pensant a le sens intime de sa propre existence, avant toute sensation ; car, sans ce sens intime de sa propre existence, il ne serait pas susceptible de sensation. Ce qu'il y a de sûr, c'est que les sens ne peuvent avoir aucune part aux idées des vérités purement intellectuelles. Ce qu'il y a de sûr encore, c'est que si la connaissance des objets particuliers et individuels nous est d'abord donnée, elle est bientôt suivie en nous d'idées générales des mêmes objets, idées où ni les sens, ni les objets individuels ne sauraient influer.

Ajoutons encore à ces courtes réflexions sur le principe cité de l'ancienne philosophie, qu'on ne concevra jamais que l'être pensant reçoive l'existence sans recevoir quelque idée en même temps : car son essence est d'avoir le sens intime de sa propre existence et de son amour pour le bien-être. Or, quoi de plus inséparable des idées de l'être et du bien en général.

### LXVIII. — *Les songes.*

Pour répondre aux questions de notre philosophe, il faut avoir recours aux lois de l'union de l'âme et du corps. Il n'y a que le Créateur qui puisse agir sur ces deux substances; car le corps n'a que des mouvements à communiquer, et l'âme est incapable d'en recevoir, et l'âme n'a de son côté que des pensées et des vouloirs, et le corps est réciproquement incapable d'en recevoir. Malgré l'union si intime de ces deux substances, elles sont indépendantes l'une de l'autre en plusieurs choses. Combien de modifications dans l'âme indépendantes du corps! Combien réciproquement de mouvements dans le corps indépendants de l'âme! Mais en conséquence de cette union intime de l'âme et du corps, il est un grand nombre de modifications dans l'âme qui dépendent des mouvements du corps; et il est un grand nombre de mouvements dans le corps qui dépendent de l'âme. Cependant cette dépendance du corps par rapport à l'âme n'a lieu que lorsque le corps est dans certaines dispositions. Par exemple, que les mains, les pieds, etc., soient affligés de paralysie, en vain l'âme commanderait, ces membres demeureraient immobiles : de même en vain tenterait-elle d'exercer l'empire qu'elle a sur le cerveau, si le cerveau ne se trouve pas dans un état propre à lui obéir. Or c'est précisément ce qui arrive dans le sommeil : une partie des esprits animaux est repompée dans le sang; l'autre partie qui y reste ne suffit plus pour y remuer avec ordre les fibres, dont les unes sont alors trop relâchées et les autres trop tendues. Dès là même les causes occasionnelles des pensées de l'âme étant dérangées, il doit y avoir du dérangement dans les pensées de l'âme; ces pensées ne sauraient être régulières et cohérentes. De là les rêves et les songes.

Au reste, notre philosophe rêverait assez plaisamment, s'il voulait conclure des rêves que l'âme n'est pas une substance distinguée du cerveau, mais qu'elle n'est qu'une faculté de penser propre à cette partie du corps humain. Car ou cette faculté serait une, ou il faudrait en admettre autant qu'il se trouve dans les rêves de pensées irrégulières et incohérentes. Dans le premier cas, ce serait à lui à rendre raison des rêves de cette faculté de penser qui serait une : dans le second cas, diverses facultés de penser qui ne se connaissent en aucune sorte pourraient-elles avoir des pensées régulières et cohérentes dans la veille plutôt que dans le sommeil?

Il ne paraît pas douteux que les songes n'aient été souvent des objets de superstition, et qu'on n'ait pris des rêves pour des songes envoyés par les dieux, parce que ces rêves étaient suivis de l'événement : mais ne faudrait-il pas être dans le délire pour refuser à Dieu la puissance d'envoyer aux

hommes des songes prophétiques, et celle d'accorder le don de les interpréter?

Peut-on, par exemple, regarder comme naturels les songes de Pharaon, de son grand échanson et de son grand pannetier? Peut-on aussi regarder comme naturelle l'explica- qu'en donna Joseph? Nul rapport entre ces songes et les événements qui suivirent de près. Comment donc ces songes pourraient-ils être regardés comme naturels? Comment l'explication eût-elle été possible sans une lumière divine? L'application de ce raisonnement se fait d'elle-même au songe de Nabuchodonosor, révélé à Daniel et interprété par ce prophète. La succession de diverses monarchies dans la suite de plusieurs siècles ne se présente pas naturellement en songe, et un songe de cette nature se devine et s'interprète encore moins naturellement. De ces exemples où la Divinité se fait sentir si visiblement, on ne peut conclure que la Loi des Juifs ne défendait pas l'*Oneiromantie* ou la *science des songes*, que des hommes vains et superstitieux auraient voulu s'attribuer.

## LXIX. — *Superstition.*

Ou il y a une religion révélée sur la terre, ou il n'y en a point. Dans cette dernière supposition, quelle peut être l'adoration de l'Etre suprême? En exige-t-il de ses créatures? Tous les cultes établis par les hommes étant des effets de leur caprice et de leur fantaisie, peuvent-ils plaire à l'Etre suprême? Et peuvent-ils être autre chose que des cultes superstitieux que dédaigne sa majesté? Ce n'est que dans la supposition d'une religion révélée que l'homme peut vraiment adorer l'Etre suprême et assujettir son cœur à ses ordres éternels : parce que l'Etre suprême connaissant seul ce qu'il a droit d'exiger de l'homme, peut seul lui apprendre la manière dont il veut en être honoré pour lui plaire, ce qu'il doit croire, ce qu'il doit espérer, ce qu'il doit aimer, ce qu'il doit pratiquer, où il doit puiser des secours contre sa faiblesse, et les moyens de se relever de ses chutes. Telle est la religion chrétienne, laquelle seule par conséquent mérite d'être appelée *religion*.

## LXX. — *Tyrannie.*

« On appelle *Tyran*, dit notre philosophe, *le souverain qui prend le bien de ses sujets, et qui ensuite les enrôle pour aller prendre celui de ses voisins. On distingue*, dit-il ensuite, *la tyrannie d'un seul, et celle de plusieurs*. Il demande sous quelle tyrannie il vaut mieux vivre? Il répond que *s'il avait à choisir, il aimerait mieux vivre sous la tyrannie d'un seul que sous celle de plusieurs*. la raison qu'il en donne : *C'est qu'un despote a toujours quelques bons moments ; que s'il fait injustice, on peut le desarmer par sa maîtresse, par son confesseur, par son page; qu'une assemblée de despotes n'a jamais de bons moments, et est toujours inaccessible à toutes les séductions.*

Contentons-nous de remarquer, que s'il préfère le gouvernement d'un seul au gouvernement de plusieurs, ce n'est que dans une supposition qui fait peu d'honneur aux maîtres de la terre.

## LXXI. — *Tolérance.*

Notre philosophe ne fait que répéter ici ce qu'il nous a dit dans la *Philosophie de l'histoire*, chapitre 26, et chapitre 50, sur le même sujet, nous ne pouvons donc opposer à ses déclamations que la même réponse. Il est bien clair que quiconque n'honore pas Dieu de la manière dont il veut être honoré pour lui plaire, n'a point de bonheur à attendre après cette vie, sans avoir honoré Dieu dans la vie présente de la manière dont il veut qu'on l'honore pour lui plaire. Or, la religion révélée montre à l'homme la manière dont il peut honorer Dieu pour lui plaire. Il n'y a donc point de bonheur à espérer après cette vie sans la religion révélée. Quiconque donc sent le bonheur qu'il a de connaître et d'aimer la religion révélée, peut-il voir d'un œil tranquille ses semblables hors de cette religion? Serait-ce les aimer comme lui-même, s'il ne faisait tous ses efforts pour leur faire part de son bonheur? Pour y parvenir, jamais il n'aura recours à la violence : la violence irrite le cœur au lieu de le gagner; il ne se rend qu'autant qu'il est convaincu et persuadé par la force de la vérité. Cependant si sourds à ces raisons, non-seulement ils persistent dans leurs erreurs, mais qu'ils veulent encore les faire prévaloir, que devra faire le Souverain, si la religion révélée est une loi de son Etat? Devra-t-il laisser impunie la violation de ses lois? Telle est la prétention de notre philosophe. En fut-il jamais une plus absurde? Au reste, ne soyons pas assez téméraires pour prescrire des règles de conduite à nos maîtres. C'est à leur sagesse et à leur amour pour leurs sujets, de trouver le moyen de réduire au silence les séducteurs, et de ramener les séduits à la vérité.

En vain notre philosophe oppose la tolérance de toutes les autres religions, soit anciennes, soit modernes, les unes à l'égard des autres : la religion révélée est la seule véritable : l'erreur peut compatir avec l'erreur; mais la vérité est nécessairement une et inalliable avec le mensonge.

Les premiers disciples de Jésus-Christ purent être persécutés, à cause de leur zèle, pour exterminer toutes les religions de l'empire romain : mais chargés par l'Etre suprême de publier sa vérité, n'étaient-ils pas dès là même dans l'impossibilité de ménager l'erreur? Il fallait donc, ou qu'ils se tussent et désobéissent ainsi aux ordres de l'Etre suprême, ou qu'ils ne négligeassent rien pour exterminer toutes les religions de l'empire romain. L'alternative était nécessaire.

A quoi tend ce dénombrement où entre notre philosophe, des sectes des ébionites, des nicolaïtes, etc, qui s'élevèrent dès le temps des premiers prédicateurs de l'Evan-

gile, et de tant d'autres sectes qui ont succédé aux premières dans la suite des siècles, et qui ont fait répandre tant de sang?

Ignore-t-il que c'est là une preuve de la vérité de notre religion, parce que ces sectes servent à vérifier les prédictions de Jésus-Christ et de ses apôtres?

Si parmi les Chrétiens il n'y avait jamais d'hommes enflés de leur science, qui prissent leur faible intelligence pour la mesure unique de la vérité; d'hommes affamés des richesses et des plaisirs des sens, qui ne connussent point d'autre règle que leurs attraits; d'hommes infatués de leur puissance, qui voulussent que tout plie sous leur domination; d'hommes vains et superbes, qui pleins de leurs idées voulussent y assujettir tous les esprits : que deviendraient les avertissements que le Sauveur donne à ses disciples pour tous les temps, des persécutions qu'ils auraient à souffrir pour son nom, des séducteurs desquels ils devraient se défendre, des scandales auxquels ils seraient exposés, des guerres qu'ils auraient à soutenir? Que deviendraient les oracles du Saint-Esprit prononcés par la bouche des apôtres sur les tribulations auxquelles devaient s'attendre les fidèles, sur la nécessité des hérésies, par lesquelles ils seraient éprouvés, sur les ennemis qui, comme des loups ravissants, n'épargneraient point le troupeau, sur la multitude et le caractère des hommes pervers, qui dans les derniers temps enseigneraient une doctrine corrompue, qui renonceraient le Seigneur, qui introduiraient de nouvelles sectes (34).

Notre philosophe, après de furieuses déclamations contre le zèle des souverains qui se déclarent ennemis de toute innovation en matière de religion, dans leurs Etats, leur fournit un expédient pour y maintenir la paix; c'est d'y souffrir toutes sortes de religions. *Si vous avez, leur dit-il, deux religions chez vous, elles se couperont la gorge : si nous en avez trente, elles vivront en paix.*

Supposons que l'expédient soit bon, à quel souverain peut-il plaire? Il peut plaire, sans doute, à un souverain de la trempe de notre philosophe, qui croit que toutes les religions ne valent pas mieux les unes que les autres; qu'elles ne sont que des inventions humaines; qu'il faut néanmoins les conserver comme un mords que le peuple s'est mis lui-même à la bouche pour le gouverner.

Mais l'expédient peut-il être du goût d'un prince chrétien, convaincu et persuadé de la divinité de sa religion? Ne doit-il pas plutôt lui paraître l'extinction entière de tout sentiment et de tout devoir, soit envers le Créateur, soit envers la vérité, soit envers ses sujets? Ne faudrait-il pas même qu'il fût bien peu jaloux de son autorité? Ce n'est que dans les principes de la religion chrétienne que cette autorité est vraiment respectable, parce qu'elle émane du ciel même : au lieu que, dans toutes les autres religions, prenant sa source dans la volonté des sujets, elle demeure toujours sujette à leur caprice.

Mais un prince de la trempe de notre philosophe peut-il juger bien sensée la promesse qu'on lui fait ici, que s'il a dans ses Etats trente religions, elles vivront en paix? On ne peut considérer ces trente religions que dans trois suppositions : la première, que l'une d'entr'elles au moins se croie véritable, à l'exclusion de toutes les autres; la seconde que chacune se croie véritable, et ait la même idée des vingt-neuf autres; la troisième que chacune se croie fausse et regarde du même œil les vingt-neuf autres.

Dans la première supposition, il est clair que la religion qui se croit véritable, à l'exclusion des vingt-neuf autres, ne peut que les condamner. Elle parlera donc, elle écrira, s'il lui reste l'ombre de zèle pour la vérité. Les vingt-neuf autres garderont-elles le silence? Elles parleront à leur tour, elles écriront. Voilà une guerre ouverte. Comment l'apaiser, si ce n'est en sévissant contre la première assez audacieuse pour enfreindre la loi de la tolérance imposée par le prince? Et voilà l'intolérance.

La seconde supposition n'est pas admissible. Trente religions diffèrent nécessairement entre elles par quelques-uns de leurs dogmes, de leurs usages, de leurs pratiques : par conséquent l'une ne peut croire véritables ses dogmes, ses usages, ses pratiques, sans regarder comme faux les dogmes, les usages, les pratiques contraires à ses dogmes, à ses usages, à ses pratiques; ou au moins elle ne peut regarder toutes ces religions différentes d'elle-même que comme des routes qui ne peuvent conduire au bonheur comme à leur terme.

Que serait-ce que ces trente religions dans la troisième supposition? Pourraient-elles avoir d'autres sectateurs que des têtes organisées comme celles de nos nouveaux philosophes? Et de plus, quelle paix, quelle concorde espérer parmi une troupe de fous et d'insensés? Car peut-on envisager autrement que comme le comble de la folie et de l'extravagance trente religions qui se croiraient fausses? Il n'y a qu'un enthousiaste dupe des saillies de son imagination qui soit capable de donner un tel conseil aux souverains.

## LXXII. — *Vertu.*

Il la définit la bienfaisance envers le prochain, c'est-à-dire toute action utile au prochain. Car pour faire entendre mieux sa pensée, il ajoute : *puis-je appeler vertu autre chose que ce qui me fait du bien? Je suis*

(34) *Matth.* v, 11; vii, 15; x, 16-24, 34, et seq.; xi, 6; xiii. *Parabole de la semence et de l'ivraie*, xxiv, 9, 11, 12, 13, 14; *Marc.* viii, 34, 35; xiii, 22; *Luc.* vi, 22, 26; vii, 23; xii, 49; xvii, 22 23; *Joan.* xii, 25; xv, 18 seq.; xvi, 1-4, 20, 23; *Act.* xiv, 21; xx, 29, 30; *I Cor.* xi, 19; *II Tim.* iii, 1; *II Petr.* ii, 1 seq.; *Jud.*, i, e.c.

*indigent, tu es libéral. Je suis en danger, tu viens à mon secours. On me trompe, tu me dis la vérité. On me néglige, tu me consoles. Je suis ignorant, tu m'instruis. Je t'appellerai sans difficulté vertueux.*

Mais la bienfaisance envers le prochain, pour mériter le nom de vertu, est-elle indépendante du motif d'où elle procède? L'homme n'agit pas sans motif. Quand il agit raisonnablement, il se propose toujours une fin dans son action. Est-ce donc indépendamment de cette fin qu'il se propose, que son action doit passer pour vertu ? On peut faire du bien au prochain pour obéir à Dieu, ou pour d'autres motifs ; soulager, par exemple, un indigent, afin de passer pour libéral; le secourir dans un danger, pour être estimé courageux. On peut de même ne point le flatter dans ses erreurs, le consoler dans son affliction, l'instruire dans son ignorance, par des vues qui ne soient pas moins étrangères et à l'amour de la vérité, et à l'amour *du prochain.* Suffit-il donc pour mériter le titre de vertueux de faire du bien au prochain, sans se proposer aucune vue, ou en ne se proposant que des vues, qui aient leur source dans l'amour-propre ? S'il suffit pour être vertueux de ne se proposer aucune vue dans le bien qu'on fait au prochain, on ne peut refuser le titre de vertueux au cheval qui me porte ou qui me traîne ; au chien qui me garde et qui me défend, etc., car ces animaux me font du bien.

S'il suffit pour être vertueux de se proposer une fin qui ait sa source dans l'amour-propre, on pourra être tout à la fois vertueux et très vicieux ; car quelles fins mauvaises l'amour-propre n'est-il pas capable de suggérer? La définition de notre philosophe n'est donc pas recevable. La véritable définition de la vertu est l'amour de l'ordre : par conséquent l'amour sur toutes choses du souverain bien, qui est Dieu pour qui l'homme est fait, et qui seul peut le rendre heureux, et l'amour du prochain comme de soi-même pour Dieu. Voilà ce que c'est que la vertu qui embrasse tous les devoirs, et qui les fait tous accomplir. Aimer Dieu sur toutes choses, c'est vouloir être heureux: aimer donc le prochain comme soi-même pour Dieu, c'est vouloir qu'il soit heureux, et par conséquent ne rien négliger de ce qui peut contribuer à le faire parvenir à cette fin. C'est enfin n'user des corps que selon l'ordre de Dieu, parce qu'ils sont également incapables et d'être heureux, et de rendre heureux. Tout ce qu'ajoute notre philosophe n'est qu'un badinage frivole qui ne mérite pas que nous nous y arrêtions.

L'homme est fait pour Dieu : la fin essentielle de son être est donc de s'attacher à son Dieu par la charité. S'il est fidèle à remplir une fin si auguste, il ne peut manquer d'être utile à tous les hommes, soit qu'il vive en société avec eux, soit qu'il vive séparé de leur commerce. S'il vit avec eux en société, il leur fera tout le bien qu'il pourra. S'il vit séparé de leur commerce, il leur fera peut-être encore plus de bien que s'il vivait avec eux, en tenant sans cesse les mains élevées vers le ciel, pour en faire descendre les grâces dont ils ont besoin. On peut faire des actions qui seraient très-utiles à la société par d'autres motifs que par ceux que renferme la notion que nous avons donnée de la vertu : mais quiconque les fait est sans mérite aux yeux de la vérité, et est indigne d'être appelé vertueux.

### CONCLUSION DE CES OBSERVATIONS.

Nous voilà donc arrivés au terme de nos *Observations :* recueillons en les fruits. Le plus précieux, sans doute, et qui s'offre de lui-même, est la force de la vérité du christianisme. Que d'efforts pour l'abattre ! Tout a été mis en œuvre : histoire, physique, politique, sarcasmes, déguisements, mensonges, calomnies, etc. Nous venons de le voir. Mais à quoi se terminent tant d'efforts? A montrer la passion impuissante de l'agresseur, qu'on ne peut mieux comparer qu'à un vieillard irrité, lequel ne trouvant plus dans ses mains débiles et tremblantes le moyen de se venger, se répand en un torrent d'injures qu'il répète en cent façons différentes. Parcourez, en effet, cette multitude de brochures attribuées par le public à l'auteur de la *Philosophie de l'histoire,* et du *Dictionnaire philosophique :* qu'y voyez-vous? Un petit nombre de chicanes contre la religion présentées sous de nouveaux titres, et presque dans les mêmes termes, sans jamais qu'il soit mention des réponses qu'on y a faites. Nous n'insistons pas davantage sur ce premier fruit.

Il en est un autre qui ne doit pas paraître moins digne de considération. C'est l'exposé du système de la secte nouvelle. Où pourrait-on puiser plus sûrement ce système que dans les deux ouvrages que nous venons de discuter? Ils embrassent une multitude d'objets, et on les donne à un écrivain qui a la gloire de passer pour le chef de la secte, et que ses partisans se font un mérite de reconnaître pour leur maître.

Quel est le but de ce grand maître ? Il parle souvent religion. Se propose-t-il donc d'en substituer une nouvelle aux anciennes établies sur la terre ? Non : ce qu'il se propose, c'est d'effacer de l'esprit des hommes l'idée de toute religion, ou de rendre les hommes indifférents à toutes les religions, comme étant toutes également mauvaises. Eh ! comment pourrait-il avoir un autre dessein, lui que nous avons vu uniquement appliqué à obscurcir les idées naturelles de Dieu, de l'homme, de l'esprit, de la raison, de la vertu?

En vain chercherait-on chez lui la distinction de Dieu et de la matière, de l'homme et de la brute, de l'âme et du corps, de la raison et des passions, de la vertu et du vice. Il ne donne pour première origine aux soupçons qu'il est quelque puissance supérieure à l'homme capable de lui faire du bien et du mal, qu'une impression de crainte causée par des malheurs. S'il accorde à la

raison cultivée après des révolutions infinies de siècles, de s'être fabriqué une idée moins imparfaite de la Divinité; qu'est-ce que cette idée chez lui? Il semble que ce n'est rien autre chose que l'idée de la matière.

Sous quelle idée, en effet, présente-t-il la matière? Sous l'idée d'un Etre éternel, existant par soi, actif, en mouvement. Il est vrai qu'il semble quelquefois attribuer à un autre être cet arrangement de ses parties qui constitue l'univers: mais un être tel qu'est la matière selon lui, pourrait-il ne pas avoir par lui-même l'arrangement de ses parties.

D'ailleurs, qu'est-ce, selon lui, que cet être qu'il semble reconnaître pour l'auteur de l'arrangement des parties de la matière? Il le fait entrer dans cette chaîne infinie des êtres, dans cette gradation du plus petit atôme jusqu'à lui comme au dernier terme de la chaîne. N'est-ce pas assez insinuer, pour ne rien dire de plus, que cet être fait partie des êtres qui résultent de la combinaison nécessaire des parties de la matière; que par conséquent il n'est point l'auteur de l'arrangement des parties de la matière, et qu'il est plutôt une partie de cet arrangement que la matière éternelle a par elle-même?

Ce qui paraît ne devoir laisser aucun doute, c'est ce qu'il dit à l'article *Sensations*, au sujet de cet être, dernier terme de la chaîne des êtres. Il lui donne des sens innombrables dont le nombre va toujours en diminuant de globes en globes dans les corps organisés, depuis lui jusqu'au plus petit insecte qui rampe sur la terre. Est-il possible de douter après cela que cet être dernier terme de la chaîne des êtres, non-seulement n'ait pu influer en rien dans l'arrangement des parties de la matière, mais qu'ayant un corps enrichi de plus d'organes que tous les autres corps de tous les globes dont l'univers est l'assemblage, il ne fasse partie lui-même de ces combinaisons infinies de la matière dans les corps organisés.

Mais le moyen le moins équivoque de nous assurer que nous avons bien saisi le principe de l'auteur, c'est de voir s'il tire les conséquences qui en sortent naturellement: car les conséquences doivent être renfermées dans leur principe et servir à le développer.

Dans l'hypothèse d'une matière éternelle qui, par la combinaison nécessaire de ses parties, soit le principe de l'univers, l'âme est une propriété ou une faculté de penser et de sentir attachée aux corps organisés, et non une substance qui en soit distincte: la bête jouit de cette faculté de penser et de sentir, et ne diffère de l'homme que par le plus ou le moins de finesse et de perfection de ses organes: l'homme est aussi destitué que la brute de toute liberté: la vertu n'est qu'une action utile ou à soi ou aux autres: tous les événements du monde n'étant qu'une suite des lois du mouvement ou des chocs des corps sont nécessairement enchaînés les uns aux autres, en sorte qu'il ne sont susceptibles d'aucun changement. Telles sont, en partie, les conséquences qui dérivent d'une matière éternelle, principe de l'univers: et elles sont établies directement dans autant d'articles du *Dictionnaire*. A quoi se réduit donc le système du *Dictionnaire?* Au matérialisme, système monstrueux d'un Epicure ou d'un Straton; et, dans ces derniers temps, d'un Spinosa ou d'un Fréret sous le nom de *Trasybule*.

Nous craindrions de blesser l'équité, en l'attribuant, dans son entier, à tous les partisans de la secte nouvelle. Nous n'osons même l'attribuer à notre philosophe: nous aimons mieux nous persuader qu'en qualité de maître il n'étale point ses propres sentiments, mais seulement les divers sentiments de ses disciples, pour se les conserver tous, ménageant leurs opinions, soit qu'ils soient athées, soit qu'ils soient matérialistes, soit qu'ils soient fatalistes, soit qu'ils soient vertueux ou vicieux. Quoi qu'il en soit, c'est à ce système, quelque révoltant qu'il puisse paraître, que l'aversion pour le christianisme doit conduire un homme conséquent.

De quoi s'agit-il en effet dans la nouvelle secte? Il s'y agit d'abolir le christianisme. De là, tant de déclamations amères contre la première révélation aussi ancienne que l'homme, transmise d'âge en âge jusqu'à Moïse par la tradition, et confiée au peuple juif jusqu'à Jésus-Christ Notre-Seigneur, qui en était la fin. Mais pour réussir dans un si beau projet, il faut non-seulement renverser la religion juive, il faut de plus renverser, ou du moins obscurcir toutes les vérités naturelles attaquées par notre philosophe. En effet, concevez Dieu comme un être infiniment puissant, bon, juste, qui a tout créé par sa parole, qui gouverne tout par sa providence; concevez l'homme comme un être composé de deux substances, l'une spirituelle, l'autre matérielle, destiné à connaître et à aimer son Créateur dans la vie présente pour mériter de le connaître et de l'aimer sans fin dans une vie future: concevez la vertu comme l'amour de l'ordre, vous sera-t-il possible de douter des preuves de divinité dont est entourée la religion chrétienne?

Dans les idées du nouveau système, toutes les preuves de la divinité du christianisme, miracles, prophéties, étant impossibles; pour rendre raison de son établissement, il faut avoir recours, avec la secte nouvelle, à l'imposture de ses fondateurs, et à la folie de ses premiers sectateurs; et pour rendre raison de sa perpétuité, il faut, avec la même secte, avoir recours à la politique de nouveaux imposteurs.

Mais pesez une fois ces preuves de la divinité du christianisme; cessez de lui reprocher son intolérance: vos reproches seraient déraisonnables. Si vous envisagez cette sainte religion en elle-même; son intolérance, à l'égard des fausses religions, est l'intolérance de la vérité à l'égard du mensonge. Si vous l'envisagez dans les dispensateurs de ses mystères; son intolérance à l'égard des contempteurs de ces biens consiste à les en exclure, parce qu'ils ne pourraient que leur être nuisibles. Si vous l'envisagez dans les souverains ses

protecteurs, son intolérance se réduit à les faire ressouvenir de ce qu'ils doivent à Dieu, de ce qu'ils se doivent à eux-mêmes, de ce qu'ils doivent à leurs sujets, comme étant les vengeurs des attentats contre les lois divines, contre leurs propres lois, contre l'innocence de leurs sujets.

# RÉPONSES

## AUX DIFFICULTÉS ENVOYÉES DE PRUSSE A L'ABBÉ LE FRANÇOIS.

### *AVANT-PROPOS.*

J'avais d'abord dessein de joindre ici quelques remarques sur *Zapata* attribué à l'auteur des deux brochures que je viens de discuter : mais la plus grande partie des articles de cet ouvrage licencieux se trouvant dans ces deux brochures, j'ai craint de retomber dans des redites toujours ennuyeuses pour un lecteur sensé. J'ai cru qu'on recevrait plus agréablement une réponse à des objections qu'on me remit, il y a quelque temps, comme venant de Prusse. J'ai découvert que ces objections venaient effectivement d'un ouvrage imprimé dans ce pays, en 1755. Quoique si peu nouvelles, il me semble que si elles n'ont pas été réfutées, elles méritent de l'être. De plus, la réfutation de ces objections ne devrait pas paraître inutile, quand même l'ouvrage d'où elles sont tirées serait tombé dans l'oubli jusqu'au moment présent. Personne n'ignore la méthode de la secte des nouveaux philosophes. Passionnés pour le polythéisme, et peut-être encore plus pour l'intérêt, quelles productions de leurs adeptes n'ont-ils pas soin de faire revivre et de faire reparaître sous de nouveaux titres! Ils les annoncent d'avance avec emphase comme de nouveaux chefs-d'œuvre de l'esprit humain. Paraissent-elles, ils les distribuent comme des ouvrages rares et précieux; ils en parlent en enthousiastes : il n'y a, selon eux, que des pédants, des cuistres de collége, sans lumière et sans goût, qui soient capables de se refuser à leur admiration. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'ils trouvent une infinité d'acheteurs. Ce qu'il y a de plus singulier encore, c'est que ces dupes imbéciles, jugeant du mérite de leurs emplètes par le prix qu'elles leur ont coûté, ne les communiquent qu'avec la plus grande réserve, à leurs plus intimes amis aussi imbéciles qu'eux, comme s'ils craignaient qu'on ne les leur dérobât, ou qu'on ne leur en fît voir la futilité. Le célèbre auteur de l'*Histoire du Bas-Empire* dépeint les nouveaux platoniciens du IVe siècle comme des hommes qui, fiers de contredire les siècles précédents dont ils ramassaient les idées de rebut, s'admiraient les uns les autres, s'encensaient mutuellement, s'excitaient sans cesse, regardaient en pitié le reste du genre humain, ne trouvaient de lumière qu'en eux-mêmes. Quand il aurait eu en vue nos nouveaux philosophes, aurait-il pu les représenter sous des traits plus naturels et plus ressemblants? Mais les nouveaux platoniciens furent enfin reconnus pour des rêveurs, qui ne repaissaient leurs disciples que de chimères. Pourquoi n'espérerions-nous donc pas que le monde, ouvrant enfin les yeux, rejettera avec horreur les fictions de nos nouveaux philosophes comme des chimères plus monstrueuses encore que celle des platoniciens du IVe siècle? Venons aux objections. Voici ma réponse. Les principes répandus dans les *Observations* s'y trouvent réunis comme sous un point de vue.

# RÉPONSES

## AUX DIFFICULTÉS ENVOYÉES DE PRUSSE A L'ABBÉ LE FRANÇOIS.

Ou l'auteur de ces *Difficultés* reconnaît la révélation de la religion chrétienne, ou il ne la reconnaît pas? S'il la reconnaît, peut-il avoir besoin d'une réponse? Serait-il possible de lui en fournir une meilleure que celle que fournit la révélation elle-même? Dieu seul se connaît et a pu se faire connaître. Si l'auteur des *Difficultés* proposées ne reconnaît pas la révélation de la religion chrétienne, quelle réponse serait-il possible de lui faire, qu'il pût admettre? Dès que Dieu se connaît seul, et a pu se faire con-

naître, ce n'est que dans la révélation qu'il a faite de lui-même qu'il est possible d'en puiser une juste idée, et, par conséquent, la réponse aux *Difficultés* proposées. Ajoutez que la révélation de la religion chrétienne étant fondée sur des preuves de faits de la plus grande évidence, notre auteur, s'il ne la reconnaît pas, doit être bien peu disposé à se rendre aux réponses qu'on ferait à ses *Difficultés*. Mais il faut l'entendre.

Il accuse d'abord les Chrétiens d'avoir une fausse idée de Dieu : il propose ensuite l'idée qu'il en a lui-même, et il finit par une Difficulté contre le mystère de la Rédemption.

*Idée de Dieu que l'auteur de ces Difficultés attribue aux Chrétiens.*

Il entre ainsi en matière. ***Dieu nous a faits à son image; nous ne lui avons que rendu la pareille en le faisant à la nôtre. Admirateurs insensés d'un pouvoir sans bornes, que nous ambitionnerions pour nous-mêmes, nous ne croyons pas bien concevoir un Dieu, s'il ne peut jusqu'à l'impossible. Curieux de l'avenir autant que nous le sommes, nous n'avons garde de ne lui pas donner une prescience absolue, quand ce serait le bouleversement de la religion et de la morale. Glorieux et vains, nous voulons qu'il n'ait rien fait que pour sa gloire, et lui souhaitons fort sérieusement que son nom soit célébré dans nos assemblées. Vindicatifs et cruels, c'est à lui qu'appartient la vengeance, et il l'exercera. Indifférents pour tout ce qui n'est pas nous-mêmes, Dieu se suffit au point que l'existence ou la non-existence, le bonheur ou le malheur de ce qu'il y a d'êtres possibles ne l'intéresse en quoi que ce soit. Ennemis de la raison et vils esclaves de nos caprices; oh? ce serait rendre Dieu dépendant, que de croire que sa volonté se dût régler sur le meilleur et le plus sage, et non régler le meilleur et le plus sage par le choix où elle se fixe. Indolents et paresseux, nous allons nous figurer que l'emploi de sa toute-puissance lui coûte; nous lui faisons le compliment de dire que sa grâce est victorieuse quand il lui plaît; qu'il ne tient qu'à elle de nous rendre tous saints, tous heureux; mais que sa sagesse est louable de ne point faire une dépense de grâces trop abondantes. Cœurs injustes et tyranniques, portés, si nous l'osions, à ne point reconnaître de droit que notre plaisir; c'est l'espèce de justice que nous mettons en Dieu. Envieux et jaloux; ce coup de pinceau manquait à sa ressemblance.***

I. Quand on s'examine, on est étonné de trouver en soi tant de traits de grandeur. On se sent né pour le commandement; on se sent supérieur à tous les corps de ce vaste univers; on se sent fait pour la vérité; on veut être heureux, l'être constamment, l'être toujours : on porte en soi un sentiment si vif du juste, qu'on ne saurait s'en écarter sans se condamner soi-même; on est tellement touché de la beauté de l'ordre qui règle les rangs qu'on doit donner aux êtres dans son cœur, qu'on ne peut, sans se reprocher sa folie, ni préférer aucun être à celui de qui on tient l'existence, ni se préférer aux êtres égaux, ni s'attacher à ceux qui ne sont faits que pour la conservation de la moindre partie de soi-même. Que de traits de l'image de l'Etre souverainement parfait! Peut-il donc être douteux que l'homme ne soit fait à son image? Mais de quels traits de bassesse n'est pas couverte cette image dans l'homme! Courbé vers la terre, il semble n'y ramper, que comme les autres animaux privés de raison. Plongé dans les sens, son esprit est sujet à toutes sortes d'illusions; son imagination à toutes sortes d'égarements; sa volonté à toutes sortes de penchants déréglés; son corps à toutes sortes de misères. Quel est le dénoûment de ces contradictions qui constituent l'être de l'homme? La révélation nous le montre dans le double état par où nous avons passé : dans celui où nous sortîmes pleins de lumière et de droiture des mains du Créateur dans la personne de notre premier père, et dans celui où nous sortons pleins de ténèbres et de corruption, du même premier père devenu criminel.

II. C'est pour n'avoir pas su distinguer ces deux états de l'homme, que l'auteur des *Difficultés* nous accuse de nous former sur nos vices l'idée de Dieu. C'est du premier état et non du second, que nous tenons l'idée de Dieu, comme d'un Etre auquel appartient essentiellement la toute-puissance, la prescience de l'avenir, la grandeur suprême, le titre de souverain juge des intelligences, le bonheur infini, la règle essensentielle des devoirs, la liberté dans la distribution de ses grâces, la justice dans la punition du vice et dans la récompense de la vertu.

Quelle autre idée est-il donc possible de se former de l'Etre parfait? Est-ce que pouvoir tout ce qui est possible, connaître tout ce qui est connaissable, surpasser infiniment ses ouvrages, en être la fin nécessaire, être indépendant dans ses opérations, se suffire pleinement à soi-même, punir et récompenser l'homme selon ses mérites, ne sont pas des perfections, et que ces perfections peuvent n'être pas aussi essentielles à l'Etre parfait que l'aséité, l'éternité, l'immortalité?

III. Tour éloigner de l'Etre parfait ces perfections, que fait l'auteur? Il y mêle des absurdités propres à les rendre ridicules. Nous faisons consister, dit-il, la toute-puissance dans le pouvoir de faire l'impossible; nous donnons pour objet à la prescience le renversement de la religion et de la morale; nous supposons sa grandeur flattée par nos hommages; sa qualité de juge trouvant du plaisir à se venger; son bonheur à être aussi indifférent à l'égard des êtres qu'il tire de l'état de possibilité, qu'à l'égard des êtres qu'il y laisse; sa volonté comme une loi purement arbitraire des êtres intelligents; sa toute-puissance comme bornée par sa sagesse dans ses bienfaits à l'égard

des mêmes êtres; sa justice comme réglant par son unique bon plaisir la punition du vice et la récompense de la vertu : enfin sa sainteté comme n'improuvant que par jalousie les intelligences qui cherchent hors d'elle leur félicité.

IV. Où l'auteur puise-t-il ces absurdités dont il lui plaît de défigurer l'idée de l'Etre parfait? Dans son imagination, et non assurément dans la révélation. L'impossible est le rien. Par conséquent le pouvoir de faire l'impossible, n'est pas un pouvoir; car pouvoir rien et ne rien pouvoir est une même chose. Comment donc la toute-puissance serait-elle le pouvoir de faire l'impossible? Les vérités de la religion et de la morale sont des vérités nécessaires, éternelles, immuables; l'impiété seule peut donc travestir la prescience divine en une science, pour ainsi dire, pratique, capable ou de changer ces vérités en elle-même, ou d'en opérer le renversement dans les intelligences. Mais l'impiété peut seule aussi refuser à Dieu la connaissance des efforts de ces esprits ou assez pervers pour vouloir renverser les mêmes vérités, ou assez malheureux pour ne vouloir pas y conformer leurs sentiments et leur conduite. Ce n'est pas, parce qu'il est flatté de nos hommages, que Dieu les exige; c'est qu'étant notre fin essentielle, sans la connaissance et sans l'amour de laquelle nous ne pouvons être heureux, il n'a pu nous donner l'existence pour une autre fin. Que pouvons-nous donc désirer avec plus d'ardeur et pour nous et pour nos semblables, que de le connaître, lui qui est la vérité même, de l'aimer, lui qui est le bien souverain? A quel juge plus équitable pourrait convenir le droit de venger l'innocence? Serait-il plus avantageux que ce droit fût laissé à chaque particulier, ou que le crime demeurât impuni? Est-ce par besoin, est-ce pour son bien que l'Etre par soi fait passer des êtres de l'état de possibilité à celui de l'existence? N'est-il pas heureux par le sens intime, si on peut user de cette expression, qu'il a de sa propre excellence? Son bonheur reçoit-il quelque accroissement par l'existence des êtres, plutôt que par leur non-existence? S'il crée des êtres capables de bonheur, c'est-à-dire capables de le connaître et de l'aimer, c'est par bonté : nulle vue possible d'intérêt dans sa bienfaisance.

Il y a aussi peu de raison à imaginer la volonté de Dieu comme réglée par le meilleur et par le plus sage, que de l'imaginer comme réglant le meilleur et le plus sage par le choix où elle se fixe. La volonté de Dieu est l'ordre essentiel, par conséquent la règle immuable de tout ce qui est bon, de tout ce qui est sage, dont par conséquent nulle intelligence ne saurait s'écarter sans devenir criminelle. Qui a jamais pensé que Dieu, pour ménager sa puissance, ne dispose pas des esprits et des cœurs par sa grâce? Qui peut douter qu'il ne pût inspirer à tous les esprits et à tous les cœurs la sainteté et la sagesse? Mais qui peut douter qu'il n'ait pas fait, et ne fasse pas cet usage de sa puissance pour des raisons qui sont au-dessus de nos pensées? L'histoire du genre humain est une bonne preuve qu'il n'a jamais répandu également sur la terre la connaissance et l'amour de la vérité. Au reste, quand il s'agit de grâce, il s'agit d'un don qui n'est dû à personne : s'il l'accorde, c'est par sa miséricorde; s'il le refuse, c'est par justice. Quel autre droit que son bon plaisir est-il possible d'imaginer en Dieu par rapport aux dons de la grâce? Ceux mêmes de la nature sont-ils dus à l'homme? Ils peuvent lui être refusés sans injustice, et de même qu'après qu'il en a été gratifié, il peut en être dépouillé sans injustice. Oui, dans le style des Ecritures, Dieu est envieux et jaloux du cœur de l'homme : mais qui ne voit que ce sont des termes métaphoriques employés pour signifier que Dieu ayant fait l'homme pour lui, comme étant sa fin unique capable de le rendre heureux, ne peut l'approuver, quand, par la préférence de quelque bien créé, il s'avilit, se dégrade, se rend malheureux. L'idée que l'auteur accuse les Chrétiens d'avoir de Dieu, n'est qu'une fiction de son imagination. Le Dieu des Chrétiens est l'Etre parfait, tel qu'il s'est fait connaître lui-même par la révélation. Mais voyons quel Dieu va substituer notre auteur au Dieu des Chrétiens.

### *Idée de Dieu imaginée par l'auteur de ces Difficultés.*

Il termine ainsi les reproches qu'il fait aux Chrétiens au sujet de l'idée de Dieu qu'il leur prête. *Enfin nous ne songeons qu'à mettre sur cette masse énorme de vices ou de contradictions quelque dose, hélas! d'une bonté presque nominale, que nous ne lui attribuons que quand nous nous rappelons que ce n'est pas de nous qu'il s'agit, mais du Maître qui nous gouverne.* Nous croyons avoir suffisamment repoussé l'injustice de ces reproches, et avoir démontré que cette masse de vices ou de contradictions, qu'il met sur le compte des Chrétiens au sujet de l'idée de Dieu, est l'ouvrage, non des Chrétiens, mais de son imagination. Il ne doit donc plus être question que de l'idée qu'il va nous donner de son Dieu.

Dans le portrait qu'il nous a tracé des hommes, qu'avons-nous vu sortir de dessous son pinceau? Des ambitieux, des curieux, des glorieux pleins de vanité, des vindicatifs et des cruels, des indifférents pour tout ce qui n'est pas eux-mêmes, des ennemis de la raison et de vils esclaves de leurs caprices; des indolents et des paresseux; des injustes et des tyrans; des envieux et des jaloux. Nous pensions qu'en peignant ainsi les hommes, il se peignait lui-même. Nous nous trompions; c'était ignorer sa modestie. *O hommes,* nous dit-il, *quoique du même limon que vous, je me sens un autre cœur.* C'est sur ce cœur, exempt de tous les vices des autres hommes, comme sur un modèle parfait, qu'il va nous présenter un autre Dieu que celui des Chré-

tiens. *Si votre Dieu*, leur dit-il, *vous ressemble, permettez-moi que le mien me ressemble un peu.*

Mais ce Dieu formé sur l'un si beau modèle, sera-t-il le vrai Dieu? Le vrai Dieu est le Créateur et le souverain Modérateur de l'univers. En imaginer un autre, c'est imaginer un fantôme. Le Créateur et le Modérateur de l'univers est-il donc reconnaissable dans le Dieu sortant du cœur de l'auteur? J'aperçois dans ce cœur un grand fond d'amour-propre, ennemi de toute dépendance et de toute contrainte, voulant disposer en maître de son sort, ne connaissant ni justice ni devoirs, ou au moins aucune peine attachée à la violation de la justice et des devoirs, en un mot, mû et dirigé par une prétendue bonté, dénuée de lumières, de liberté, de justice. Posons quelques principes.

Le vrai Dieu, comme nous venons de l'observer, est le Créateur et le Modérateur de l'univers; il a tout fait et régit tout : premier principe. Le Créateur est la sainteté même, incompatible avec tout défaut; la justice même, incapable d'approuver le vice et de le laisser impuni : second principe. Voici deux faits : 1° les hommes naissent avec des penchants vicieux, et la plupart s'y livrent ; 2° tous, dès la naissance, sont plus ou moins misérables jusqu'à la mort : deux faits incontestables : le premier, de l'aveu de notre auteur; le second, de l'aveu de tous les hommes. Ce sont ces faits qu'il s'agit de concilier avec les deux principes que nous venons de poser comme étant de la dernière évidence.

Voyons si le cœur de notre auteur va nous présenter le Dieu Créateur et Modérateur de l'univers, qui soit la sainteté et la justice même. Mais qu'est-il possible d'attendre d'un enthousiaste qui veut que Dieu lui ressemble un peu?

Se supposant Dieu, *je ne voudrais point*, dit-il, *de la toute-puissance pour n'être qu'un tyran.*

Mais si vous étiez Dieu, vous seriez le Dieu Créateur; pourriez-vous donc n'avoir pas la toute-puissance? En conçoit-on une plus grande qu'une volonté qui n'a qu'à vouloir pour tirer les êtres du néant? Est-ce que le Créateur peut être un tyran? Quelle injustice lui est possible à l'égard de ses créatures? Elles ne sont que parce qu'il veut qu'elles soient; elles n'ont de réalité que ce qu'elles en reçoivent de lui à chaque instant.

*Je ne voudrais point, continuez-vous, de la divinité, pour ne faire que ce que nous attribuons à Dieu; je rougirais de ce rang suprême, s'il restreignait mes inclinations bienfaisantes.*

Ce ne sont pas les Chrétiens qui attribuent au Dieu Créateur des choses indignes de lui; c'est vous-même que nous avons convaincu de ces blasphèmes, pour en faire un Dieu semblable à vous. Le Dieu Créateur ne déploie sa puissance que pour exercer sa bienfaisance ; mais infiniment libre de tirer du néant des créatures ou de les y laisser, il ne l'est pas moins de répandre ses dons sur elles dans la mesure qu'il lui plaît et que comporte leur nature, laquelle, dès là qu'elle est créée, ne saurait être que bornée et finie.

*Je détesterais*, poursuivez-vous, *ma sagesse, si elle allait me persuader qu'il n'est pas à propos que tout soit saint, quoique la chose soit très-possible.*

Tous les hommes peuvent être saints; mais tous ne le sont pas : donc la sagesse du Dieu Créateur n'exige pas de lui que tout soit saint; donc votre sagesse, qui ne mettrait point de bornes à vos inclinations bienfaisantes, ne serait pas la sagesse du Dieu Créateur.

Enchérissant sur votre enthousiasme, vous demandez : *Un Dieu peut-il faire un Dieu de ce qui n'est pas Dieu? Je ferais Dieu*, ajoutez-vous, *tout ce qui n'est pas Dieu? Je m'unirais hypostatiquement, comme vous dites, à chaque être et à tous les êtres; je les rendrais mes égaux, et, s'il en était besoin, j'oublierais que je les aurais faits mes égaux. La chose dont ma divinité se passerait le mieux, ce serait d'encens et d'adorations.*

Quelle question! *Un Dieu peut-il faire un Dieu de ce qui n'est pas Dieu?* Un Dieu peut-il être fait? Pour quelle fin vous uniriez-vous hypostatiquement à chaque être et à tous les êtres? Ou ces êtres seraient saints avant votre union, ou ils le deviendraient par votre union. Si les êtres n'étaient pas saints, votre union hypostatique serait incompatible avec le vrai Dieu, qui est la sainteté même. S'ils étaients saints, votre union hypostatique serait inutile.

*Je donnerais*, dites-vous, *à Dieu des égaux.*

Est-ce que ces êtres que vous auriez faits en les faisant passer du non-être à l'être, ne demeureraient pas toujours finis et bornés en eux-mêmes, et pourraient-ils jamais devenir vos égaux si vous étiez l'Etre infini?

*J'oublierais*, ajoutez-vous, *que je les aurais faits mes égaux. La chose dont ma divinité se passerait le mieux, ce serait d'encens et d'adorations.*

Est-ce que Dieu est capable d'oubli? Quoi! votre divinité se passerait d'encens et d'adorations de la part de ces êtres que vous auriez comblés de tant de bienfaits? Il est vrai que l'adoration ne vous conviendrait guère de la part de tous ces dieux vos égaux; mais enfin, vous devant leur divinité, ne vous devrait-il pas quelque tribut de reconnaissance? Que de sottes absurdités! Ne nous lassons pas néanmoins d'entendre notre enthousiaste.

*N'est-il pas possible*, dit-il, *de faire des dieux; je ferais des heureux. Est-il contradictoire que des êtres soient heureux s'ils ne sont pas saints et justes? Pour le plus sûr, je les rendrais moi-même saints et justes; mais cela même est-il encore contradictoire, en ce que ce serait faire leurs actions, les actions d'êtres libres, ce qui est absurde. Au*

*moins j'influerais de la grâce la plus abondante et la plus universelle, et je tiendrais à chaque instant la disposition des choses la plus favorable qu'il serait possible; en chaque cas je prendrais le parti le meilleur : je n'en connais point d'autre.*

*Si votre divinité ne pouvait faire des dieux, vous feriez*, dites-vous, *des heureux*. Votre divinité n'est donc ni la créatrice, ni la modératrice de l'univers, où il y a tant de malheureux. Est-ce un problème à proposer, si la Divinité peut rendre heureux des êtres qui ne seraient ni saints ni justes? Est-ce que la Divinité étant essentiellement sainte et juste, on peut lui plaire sans être saint et juste? De plus, la Divinité étant la vérité et le bien, peut-on la connaître et l'aimer sans être saint, sans être juste?

*Pour le plus sûr*, dites-vous, *vous les rendriez vous-mêmes saints et justes; mais cela même*, ajoutez-vous, *est-il contradictoire, en ce que ce serait faire leurs actions, les actions des êtres libres, ce qui est absurde.* Quelle absurdité y a-t-il donc, que votre divinité, étant toute-puissante, pût faire les actions de ses créatures libres, en les faisant par elles et avec elles? Est-ce que des créatures peuvent être en rien indépendantes du Créateur? C'est de lui qu'elles tiennent à chaque instant leur liberté; pourquoi n'en tiendraient-elles pas l'exercice dans leurs bonnes actions? Le Créateur des esprits est leur lumière et leur moteur; c'est donc lui qui les éclaire sur leurs devoirs et qui les leur fait aimer. En agissant ainsi sur eux, il ne leur ôte ni leur activité ni leur liberté, puisque, d'un côté il n'agit sur eux que pour les faire agir eux-mêmes, et que de l'autre il leur laisse le pouvoir et de vouloir ne pas agir, et de vouloir d'autres objets que leurs devoirs.

L'amour qu'il leur inspire pour leurs devoirs peut donc bien faire, et fait réellement, quand il lui plaît, qu'ils les aiment effectivement. Mais cet amour n'est nullement incompatible avec le pouvoir de vouloir ou d'aimer des objets opposés, parce qu'il n'est nullement incompatible avec le pouvoir de connaître d'autres objets attrayants, ni conséquemment avec le pouvoir de les embrasser. Jusqu'à ce que le souverain bien se montre aux esprits dans toute cette clarté avec laquelle ils sont capables de le voir, et qu'il leur fasse sentir toute la dépendance où ils sont de lui pour être heureux, ils conserveront le malheureux pouvoir de s'attacher à de frivoles biens et d'y chercher leur bonheur, par conséquent de se rendre méchants.

Les esprits n'ont pas besoin de grâce pour faire le mal. Il n'est aucune mauvaise action que leur volonté, toujours libre à cet égard, ne puisse vouloir ou ne vouloir pas faire. En effet, le plus grand crime, et qui est la source de tous les autres, dont les esprits puissent se rendre coupables, est celui de ne pas aimer Dieu. Or pour tomber dans ce crime, il suffit qu'ils s'aiment eux-mêmes et qu'ils aiment d'autres objets créés comme leur fin dernière, sans rapport à Dieu. Et c'est ce qu'ils ne manquent jamais de faire, quoique très-librement, lorsque Dieu ne leur donne point la grâce, sans qu'il leur soit possible de rejeter un tel amour sur l'absence de la grâce; car l'absence de la grâce n'est cause de rien. Ce qui n'est pas ne peut produire d'effet. C'est la volonté seule qui est la cause d'un tel amour défectueux. C'est parce qu'elle veut, qu'elle aime la créature à la place de Dieu, sans y être nécessitée en aucune sorte. Elle pourrait ne la pas aimer si elle voulait. Il n'est aucun de ces objets qu'elle aime ainsi en particulier, auxquels elle soit fixée nécessairement. Et certes, combien de genres divers de prétendus biens particuliers laissés au choix des esprits dominés ou par l'orgueil, ou par l'avarice, ou par la volupté!

En deux mots, l'amour de Dieu comme fin dernière, communiqué aux esprits, n'est pas un être créé hors d'eux, puis transplanté dans eux. C'est dans leur volonté, c'est par elle et avec elle qu'il est formé. Comment donc serait-il contraire à leur activité! Ils aiment dès là même leur Dieu parce qu'ils veulent l'aimer; ils l'aiment plus que tout autre bien, parce qu'ils le veulent plus aimer; ils le veulent plus aimer, parce qu'ils le jugent plus aimable. Comment donc cet amour serait-il contraire à leur liberté? Il est leur plus grand intérêt, qui ne saurait manquer d'être en eux la source de toutes sortes de bonnes actions.

Si l'amour de Dieu, comme fin dernière, s'allie si bien avec l'activité et la liberté des esprits, il est manifeste que leur amour des choses créées comme leur fin dernière n'a rien de contraire à ces mêmes propriétés. Ils portent en eux-mêmes le fond de cet amour injuste, qui devient bientôt dominant dans l'âme qui s'y livre, et il y est la source de toutes sortes de mauvaises actions.

On dirait sans fondement que l'absence de la grâce les laisse dans l'impuissance absolue de ne pas tomber dans l'amour injuste des biens créés, et de se relever de leur chute; que par conséquent les esprits abandonnés à eux-mêmes sont nécessités à aimer ces faux biens.

Il s'ensuit bien de l'absence de la grâce, qu'ils aimeront les biens créés au lieu du Créateur, puisque d'un côté ils ne peuvent être sans amour quelconque de quelque objet créé ou incréé, et que, d'un autre côté, la grâce est l'inspiration même de l'amour du Créateur. Mais ils ne s'ensuit nullement qu'ils soient dans l'impuissance absolue d'avoir ce saint amour. La foi et la charité sont bien certainement des effets de la grâce; mais, dit saint Augustin, le pouvoir d'avoir la foi et la charité est dans la nature des esprits. On conçoit même que dans ce désir qui leur est essentiel d'être heureux, toujours, immuablement, infiniment, ils ont en eux-mêmes de quoi influer dans l'amour du Créateur; ce désir embrassant, comme il est évident, plusieurs attributs divins.

Mais en supposant même que les esprits privés de la grâce n'eussent que la capacité de recevoir l'amour du Créateur, serait-on en droit de les regarder comme étant dans une impuissance absolue d'aimer leur Créateur? Est-il donc nécessaire, pour avoir le pouvoir d'aimer le Créateur, d'avoir ce pouvoir dans son propre fonds? Ne suffit-il pas de pouvoir l'avoir par le secours même du Créateur, et qu'on ne soit privé de ce secours que par sa faute? Or c'est précisément dans ce dernier cas que se trouve tout esprit dénué de l'amour de son Créateur. C'est parce qu'il n'a pas voulu comme il l'avait pu, et qu'il ne veut pas comme il le pourrait, s'il le voulait, prendre les moyens sous lesquels le Créateur se plaît à cacher ses opérations dans les cœurs, ni s'éloigner de ce qui peut être un obstacle aux mêmes opérations ineffables. En effet, pourquoi cet homme est-il tombé, et languit-il dans le honteux esclavage, ou de la vanité, ou de la cupidité, ou de la volupté? C'est qu'il n'a pas voulu, et qu'il ne veut point encore réfléchir sur le néant de ces vices; en comparer les objets avec les biens promis par l'Evangile; entrer dans les voies qui conduisent aux vertus contraires aux mêmes vices; faire des efforts contre les faux attraits des distinctions, des richesses, des plaisirs sensuels; embrasser la retraite, le silence, l'aumône, la lecture des bons livres, la prière, en un mot une vie sérieuse, appliquée, laborieuse, pénitente.

Chacun sent qu'il est maître d'embrasser ces pratiques. Les rejeter pour s'accommoder à celles du monde tout plongé dans l'amour des choses sensibles, c'est vouloir perdre la grâce, et vouloir ne la recouvrer jamais; c'est s'ériger une autre Dieu que le Dieu véritable, ou du moins vouloir faire agir selon sa fantaisie le Dieu véritable, dont la conduite ordinaire dans l'ordre de la grâce paraît être la même que celle qu'il suit dans l'ordre de la nature. Les travaux des hommes dans l'ordre du dernier genre sont le voile dont il couvre sa providence bienfaisante à leur égard. De même, certaines observances prescrites par la raison autant que par la religion, paraissent être dans l'ordre du premier genre, le voile sous lequel il agit sur les cœurs. Il est donc clair, ce semble, que l'absence de la grâce ne peut servir d'excuse à quiconque est assez malheureux pour ne pas aimer le Créateur; aucun homme qui jouit de la raison ne pouvant ignorer invinciblement l'existence du Créateur; que le Créateur est son principe et sa fin; par conséquent que l'homme doit l'aimer par-dessus toutes choses.

*Votre divinité influerait*, dites-vous, *la grâce la plus abondante et la plus universelle.* Elle pourrait, sans doute, le faire; mais elle serait maîtresse de ne le pas faire: car qui dit grâce, dit une chose qui n'est pas due, qui peut être également refusée et accordée. D'ailleurs nulle preuve qu'elle ressemblât en cela à la Divinité créatrice et modératrice de l'univers. Car la grâce est du côté de l'esprit une lumière salutaire qui montre le devoir, et du côté de la volonté un pieux mouvement qui porte à le remplir, ou qui le fait remplir : or quelle preuve est-il possible d'avoir que chaque homme se sente éclairé sur chacun de ses devoirs, et se sente incliné à le remplir?

*Vous tiendriez à chaque instant la disposition des choses la plus favorable qu'il serait possible.*

Quoi! sans aucun égard ni à la sainteté ni à la justice de vos créatures, vous les traiteriez toutes également! Certes la sainteté et la justice vous seraient bien indifférentes : ce n'est pas ainsi que se conduit le Créateur. Les coups dont il frappe incessamment les hommes sont des preuves que les hommes ne sont pas innocents.

*En chaque cas vous prendriez le parti le meilleur.* Entendez-vous le parti le meilleur relativement au plan du monde que vous auriez choisi? ou entendez-vous le meilleur en soi absolument? ou entendez-vous le meilleur relativement à vos créatures? Il n'est pas douteux qu'en chaque cas le vrai Dieu ne prenne le parti le meilleur relativement au plan du monde qu'il a choisi : mais pour prendre le meilleur en soi absolument en chaque cas, il n'aurait dû créer aucun monde; car quelque monde qu'on imagine, on n'en conçoit point qui ne puisse être meilleur; des mondes toujours plus parfaits à l'infini étant possibles; parce que tout être créé étant fini, est susceptible de degrés de perfections à l'infini, sans pouvoir jamais atteindre l'infini. Il n'est pas moins constant qu'il n'a pas pris le parti le meilleur relativement à chacune de ses créatures. Car combien d'hommes sur la terre qui ne semblent nés que pour le malheur de la société! Combien d'enthousiastes qui ne semblent nés que pour l'impiété! Ne vaudrait-il pas mieux pour ces monstres de n'être jamais nés?

La divinité de notre enthousiaste, de mauvaise humeur contre les prêtres imposteurs, emprunte le langage que Virgile met dans la bouche de Neptune, contre les vents déchaînés sans son ordre dans son empire.

*Ah!* dit-il, *je sens que, malgré cette nature bienfaisante, je serais pourtant un Dieu terrible et jaloux. Oui, pour ces docteurs qui substituent à l'idée du vrai Dieu des dieux monstrueux d'après lesquels ils vous égarent. Le souffle de ma colère les dévorerait comme la paille, et renverserait, abîmerait le temple et les idoles. Que dis-je? Je garde mal le caractère de ma divinité : l'homme perce : me voilà homme : me voilà tout semblable à vous et à vos dieux, un ange exterminateur. Pourquoi les perdre ces prêtres imposteurs et cruels? Ne vaudrait-il pas mieux employer mon pouvoir divin à leur changer le cœur par l'efficace de la grâce, si l'efficace de la grâce va jusque-là; ne blesser que pour guérir; ne châtier que pour rendre meilleur; anéantir enfin, ou plutôt ne point créer, s'il était des êtres que ni châtiments ni grâces ne pussent rendre meilleurs?*

Nous n'ignorons pas quels sont ces pré-

tendus imposteurs, que vous accusez de faire des dieux monstrueux. Nous ne répéterons pas que votre accusation ne porte que sur des spectres hideux, qu'il vous plaît de prêter aux Chrétiens, et qui ne sont que des productions de votre imagination exaltée. Votre divinité offre encore ici une preuve bien manifeste qu'elle n'est pas le vrai Dieu Créateur qui souffre tant de méchants sur la terre, sans les changer par sa grâce efficace, sans les corriger par ses châtiments, sans les anéantir après les avoir créés.

Enfin notre enthousiaste finit par cette profession de foi sur sa divinité. *O mon Dieu! ô mon Dieu! ce n'est qu'un faible crayon de l'excellence que je reconnais en vous; vous êtes la principale, et en un sens l'unique source de tout le bien qui se trouve et se trouvera jamais dans un monde infini en étendue comme en durée. Vous y entretenez, à chaque instant, la meilleure disposition que la liberté essentielle des êtres et leur malice peuvent comporter : vous n'influez en rien aux désordres vraiment désordres, aux maux vraiment maux, qui ont troublé et corrompu la masse; mais vous dirigez tout de la manière la plus rapide qui soit possible, au plus grand avantage de tous les êtres. C'est ce que je professe, non de bouche ou par un langage contradictoire, mais avec la persuasion de l'esprit la plus fixe, et la sensibilité de cœur la plus complète et la plus vive, dont un des fils de l'homme soit susceptible.*

Quelle autre source que le Créateur serait-il possible de concevoir du bien qui se trouve et qui se trouvera jamais dans le monde? Tout ce qui existe, n'existe que par sa volonté : tout ce que les êtres ont de bon, ils le tiennent de sa main libérale. Il n'influe en rien aux désordres et au mal moral; son action a toujours un effet réel; or le désordre ou le mal moral est, non une réalité, mais un défaut ou une privation de rectitude, dont les volontés libres des créatures sont seules susceptibles, en ne donnant pas à leurs actions la rectitude qu'elles peuvent et doivent avoir.

Nous n'entendons pas si bien ce que veut dire notre auteur, en disant du monde, qu'il est infini en étendue et en durée. Est-ce que si le monde est l'ouvrage de son Dieu, il peut être infini, soit en durée, soit en étendue? Pour être infini en durée, il faudrait qu'il fût éternel. Or pourrait-il être créé sans avoir un commencement? Et ayant un commencement, pourrait-il être éternel? De même, s'il est créé, pourrait-il être infini en étendue? Pour être infini en étendue, il faudrait que le Créateur ne pût rien faire de plus grand. Ajoutez que le monde n'étant que l'assemblage d'être finis en étendue, de même qu'en durée, il ne peut résulter d'un tel assemblage qu'un monde fini; car l'infini ne peut résulter du fini.

Nous entendons aussi peu ce qu'il attribue à son Dieu, de diriger tout de la manière la plus rapide qui soit possible au plus grand avantage de tous les êtres. Il s'ensuivrait de là, que cet état dans lequel nous naissons sujets à tant d'inclinations perverses et à tant de misères, serait notre état naturel; qu'il était impossible au Créateur de nous créer meilleurs et plus heureux; qu'il lui est de même impossible de nous rendre meilleurs et plus heureux.

Comment notre auteur, qui paraît si content de cette idée de son Dieu, peut-il s'y être livré sans être glacé d'effroi, et sans désirer d'être resté dans le néant plutôt que d'en être sorti? Car enfin n'a-t-il pas dû craindre que cet état de perversité et de misères, dans lequel il est né, ne subsistât éternellement? Pour ne pas craindre un tel malheur, il faudrait, de deux choses l'une, ou qu'il pût se flatter qu'en mourant tout meurt en lui, ou que, s'il se survit à lui-même, l'auteur de son être changera ses penchants funestes et ses misères affreuses, en lui donnant l'amour de l'ordre, et en le rendant heureux. Mais quelle preuve lui est-il possible d'avoir, qu'en mourant tout meurt en lui? Et s'il se survit à lui-même, que peut-il attendre de l'auteur de son être, pour l'éternité, dès que l'auteur de son être, dirigeant tout de la manière la plus rapide qui soit possible, au plus grand avantage de tous les êtres, n'a pu rendre meilleures et plus heureuses, ni sa naissance ni sa vie sur la terre.

Oh! que la religion chrétienne nous offre de Dieu une idée bien plus consolante? Elle nous montre Dieu créant le premier homme pour être heureux, en le créant pour le connaître et pour l'aimer, lui qui est la vérité souveraine et le souverain bien, et lui inspirant effectivement sa connaissance et son amour, par conséquent en le rendant heureux. Il est vrai que, l'ayant créé libre, il ne l'a pas empêché d'abuser de sa liberté en lui préférant d'autres objets, de devenir par conséquent criminel, et de mériter d'être malheureux éternellement : mais il semble n'avoir permis sa chute que pour faire éclater sa bonté à son égard, en lui promettant aussitôt un libérateur. Il est vrai encore, que les mérites de ce Libérateur ne seront pas également appliqués à tous ses descendants infectés de son crime. Il est vrai même que ce ne sera qu'à un petit nombre que ces mérites seront appliqués. Il est encore vrai cependant que le défaut de cette application ne vient ni du défaut des mérites infinis, ni de la volonté du Libérateur, mais du défaut des hommes qui se rendent indignes de l'application de ses mérites, soit que le Libérateur ne leur ait pas été annoncé, soit qu'il leur ait été annoncé. Dans le premier cas, c'est pour avoir fermé les yeux à la lumière que le Libérateur comme *Verbe* fait luire dans les esprits les plus ténébreux, sur les devoirs les plus essentiels à la créature envers le Créateur, envers elle-même, envers ses semblables. Dans le second cas, c'est ou pour avoir résisté à la vérité qui se montrait clairement à eux, ou pour ne l'avoir reçue que dans leur esprit, sans avoir voulu la recevoir dans leur cœur, afin d'y conformer leurs sentiments et leur conduite. Celui qui nous a créés sans nous, dit saint Augustin, ne nous sauvera pas sans nous.

Nous ne nous arrêtons pas à diverses questions qu'on peut faire sur ce sujet, en demandant, par exemple, pourquoi Deiu laisse périr un si grand nombre de descendants du premier homme? pourquoi il n'en sort qu'un petit nombre d'élus? pourquoi tels descendants plutôt que tels autres? De semblables questions nous paraissent impertinentes. N'est-ce pas demander, dans la première, pourquoi Dieu est juste en ne sauvant pas des criminels? Dans la seconde, pourquoi Dieu est libre en rendant l'innocence à des criminels par l'effusion de son amour dans leurs cœurs? Dans la troisième, pourquoi Dieu est incompréhensible dans ses voies, aussi impénétrable dans ses jugements qu'il l'est dans son essence?

Quelque petit que soit le nombre des élus qui doivent être sauvés par les mérites du Libérateur, qui peut désespérer d'être de ce nombre, et ne pas s'efforcer de s'assurer d'en être par les bonnes œuvres? Chacun doit se fier à la bonté de Dieu : c'est par la confiance qu'on doit honorer cet attribut de Dieu en particulier; de même qu'on honore sa véracité par la foi en sa parole, sa justice par la crainte de ses jugements, sa volonté comme cause des événemens par la soumission aux ordres de sa Providence, sa volonté comme loi des esprits par la conformité de ses pensées et de ses sentiments, etc.

Mais, dans l'idée de l'auteur, nulle espérance possible de n'être pas éternellement malheureux. La bonté de son Dieu n'est pas libre dans sa bienfaisance à l'égard des hommes : elle leur fait tout le bien qu'elle peut, sans les rendre néanmoins, dans la vie présente, ni meilleurs ni plus heureux. Qu'est-il donc possible d'en attendre après cette vie, si ce n'est ou un malheur éternel, ou l'anéantissement? Nul motif non plus dans les idées de cet auteur de préférer la vertu au vice : car il ne paraît en aucune sorte attribuer à son Dieu une justice qui ait des peines pour le vice et des récompenses pour la vertu.

Qu'est-ce que l'homme? Il a des passions; il les chérit; il n'est point de fictions auxquelles il ne se livre pour les innocenter. Peu inquiet de les voir condamnées par sa raison, il craint que Dieu ne les condamne aussi. Pour se rassurer, il travaille sur l'idée de Dieu, et il tâche de la faire sympathiser avec ses passions. Presque toutes les nations anciennes avant Jésus-Christ la chargèrent de toutes les faiblesses humaines dans leur Jupiter et les autres divinités. Aujourd'hui, si on admet l'idée de Dieu, on la mutile, on en retranche la sainteté, la liberté, la justice, et on n'y laisse qu'une bonté qui fait tout ce qu'elle peut pour rendre heureux tous les êtres : comme si la bonté divine, quoique infinie en elle-même, n'était pas libre de se borner dans ses effets, et qu'elle fût obligée d'empêcher les êtres libres d'abuser de leur liberté, et de mériter d'être malheureux. Quelle folie de prétendre que par des fictions de son imagination on fera que Dieu ne soit pas ce qu'il est, et qu'en violant ses lois on échappera à ses vengeances! Quiconque, en réfléchissant sur les égarements de l'esprit humain en matière de religion, ne sent pas la nécessité et l'avantage d'être éclairé des lumières de la révélation, est un aveugle qui ne sent pas la différence de la lumière et des ténèbres, ou un ingrat qui ne veut pas la sentir. Passons à la difficulté contre la nécessité du mystère de la Rédemption.

### *Difficultés contre la nécessité du mystère de la Rédemption.*

I. L'auteur, ennemi de l'idée que les Chrétiens ont de Dieu, est trop conséquent pour admettre le grand mystère de la Trinité, source de tous les autres qui sont l'objet de leur foi. Il n'attaque néanmoins, ici, qu'indirectement leur grand mystère; mais ce mystère, n'étant pas moins inconciliable que leur Dieu, avec le Dieu qu'il s'est forgé, ne doit pas lui paraître moins absurde. Nous le défions néanmoins de montrer qu'il renferme rien d'absurde, à moins que tout ce qui est au-dessus de sa faible raison, ou plutôt de son imagination, ne soit absurde.

En effet, quelle absurdité peut-il y avoir à concevoir dans l'Etre parfait une communication de son essence à un Fils et à un Saint-Esprit; que, par conséquent, l'Etre parfait soit Père, Fils, Saint-Esprit? Pourquoi l'Etre parfait, se connaissant lui-même, ne produirait-il pas une image subsistante et vivante de lui-même, et qui soit un autre lui-même? Il n'en est pas de cette connaissance que l'Etre parfait a de lui-même comme de nos perceptions : nous les recevons, et nous sommes à leur égard purement passifs; la connaissance que l'Etre parfait a de lui-même est une action réelle qui doit avoir un terme réel. Qu'est-ce que peut être ce terme, sinon une image subsistante et vivante qui le représente trait pour trait, et dans laquelle il voit son essence comme dans un miroir, et tous les êtres possibles avec tous les rapports de moyens, de fin, de causes et d'effets qu'ils peuvent avoir entre eux dans les plans de tous les mondes possibles? Voilà donc l'Etre parfait qui est Père et qui a un Fils. Pourrait-on refuser à ce Père et à ce Fils de s'aimer d'un amour infini? amour qui est une action réelle, qui doit par conséquent avoir un terme réel, qui embrasse toute l'essence du Père et du Fils; par conséquent qui soit un amour subsistant et vivant, égal au Père et au Fils, une troisième personne, le Saint-Esprit.

C'est, en effet, sous ces idées que Dieu se fait connaître dans nos livres saints. On y voit le Père Eternel comme le Dieu invisible, le Dieu caché, le Saint, le Juste, la Vie des intelligences, à qui les deux autres personnes rapportent. tout comme au principe de leur divinité, opérant tout par son Fils, qui est son Verbe, sa parole, sa sagesse infinie, et le Père et le Fils opérant tout dans les cœurs par le Saint-Esprit, qui y répand son amour, seul capable de régler les cœurs. En deux mots, pour attaquer notre mystère ineffable, il faudrait montrer que l'essence divine ne peut être communiquée à trois

personnes sans se multiplier, sans, par conséquent, qu'il y eût trois dieux; mais ce serait confondre grossièrement l'essence divine avec les essences créées. Celles-ci étant finies ne sauraient se trouver dans plusieurs individus sans être multipliées : au lieu que l'essence divine étant infinie, peut être commune aux trois personnes divines et conserver son unité.

II. Venons à la difficulté.

*L'homme*, dit-on, *ayant péché, c'en était fait de l'espèce humaine. Elle ne pouvait éviter la damnation, s'il n'y eût eu, non pas trois absolument, mais pour le moins deux personnes en Dieu. Voici pourquoi. L'offensé étant infini, l'offense l'était, et elle demandait par conséquent une réparation infinie; point de tel réparateur, s'il n'y eût eu, ou deux dieux, ce qui n'est pas possible, ou deux différentes personnes en un seul Dieu, dont l'une fût en état de satisfaire à l'autre. MM. les orthodoxes, ne m'anathématisez pas, je vous en supplie; mais, au nom de Dieu, levez-moi cette effroyable difficulté. Le Fils fut-il ou ne fut-il pas offensé par le péché d'Adam? S'il fut offensé, il s'est donc apaisé de lui-même, et sans qu'il fût besoin de satisfaction; il est donc faux qu'un Dieu ne puisse s'apaiser sans satisfaction, et sans une satisfaction infinie. Il reste que vous disiez que le Fils n'avait point été offensé : en auriez-vous le front? En vérité, vous nous donnez de Dieu le Père une étrange idée, soit qu'il se fâche quand les autres ne se fâchent point, soit qu'il ne s'apaise point quand les autres s'apaisent; car le Saint-Esprit est dans le cas du Fils, ou de ne s'être point offensé, ou de s'être apaisé de lui-même, puisque ce n'est point à lui que le Fils a satisfait.*

L'auteur aurait bientôt vu évanouir sa prétendue difficulté, qu'il se plaît à envisager comme si effroyable, s'il eût bien voulu distinguer le coupable d'avec le crime, et ensuite faire attention que, suivant la doctrine des Chrétiens, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, n'étant qu'un seul Dieu en trois personnes distinctes, mais inséparables, étaient également offensés par le péché d'Adam : que ces trois personnes n'ayant qu'une seule et même miséricorde, voulaient également sauver le coupable; mais aussi que, n'ayant qu'une seule et même justice, elles demandaient également une réparation proportionnée à l'énormité de ce crime. Car c'est une loi de la justice éternelle que la violation de l'ordre ne demeure pas impunie : l'idée de la relation du crime à la peine, comme de la vertu à la récompense, est une de ces idées naturelles gravées dans notre âme par le Créateur. Il faut, ou que l'ordre violé soit réparé par le coupable, ou qu'il soit réparé sur lui. Voyons quel était le crime d'Adam, et quelle peine il méritait.

Adam, en recevant l'existence des mains de son Créateur, en reçoit la connaissance et l'amour qui font son bonheur, parce qu'il est fait pour Dieu comme pour sa fin, et que Dieu seul peut le rendre heureux. Adam créé libre ne persévère pas dans cet amour; il cherche son bonheur en d'autres objets : c'est en lui-même et dans les créatures qui l'environnent qu'il veut le trouver. Adam renonce donc à l'amour de son Créateur, et lui préfère d'autres biens. Voilà le crime. Il mérite d'être puni.

Quelle punition lui est-elle due? En envisageant moins ce crime du côté de l'offensé qu'en lui-même, on conçoit que la plus simple punition qui lui soit due est la privation éternelle de cet amour auquel il a renoncé, et tout à la fois de ces objets qu'il a préférés au Créateur. Quelque simple que paraisse cette peine, elle est infinie dans sa durée, et elle emporte avec soi un malheur effroyable. Car quel malheur que de se voir privé pour toujours, d'un côté d'un bien pour lequel on sent qu'on était fait, de l'autre des objets pour lesquels on sent qu'on conserve de l'attachement!

Si le crime d'Adam mérite une telle privation, il est clair qu'il ne peut être réparé par une réparation proportionnée à la peine qui lui est due, c'est-à-dire à cette privation infinie dans sa durée, réparation dont il est encore clair qu'Adam est incapable.

Où trouver un réparateur qui, à la place d'Adam, puisse offrir à la justice divine une satisfaction proportionnée à cette peine due à son crime? Il n'y a qu'une Personne divine qui le puisse. Elle ne peut souffrir que, dans une nature étrangère, elle s'unisse de telle manière qu'elle se la rende propre pour donner à ses souffrances un prix infini, pour mériter au coupable l'abolition de son crime et son rétablissement dans l'amour du bien souverain auquel il avait renoncé; ce n'est que dans une telle supposition que la miséricorde du Père, du Fils et du Saint-Esprit, à l'égard du coupable, de même que leur justice inflexible à l'égard du crime, peuvent se manifester.

Mais quelle sera la Personne divine qui se chargera de cette réparation? Ne pourrait-on pas dire que le Fils y est, en quelque sorte, intéressé. Adam, formé à l'image de Dieu, est d'une manière particulière l'ouvrage du Fils, cette image vivante et subsistante du Père. Le Fils de Dieu, en le créant dans l'innocence, c'était un Fils qu'il avait donné à son Père, un frère qu'il s'était donné à lui-même, un temple qu'il avait donné au Saint-Esprit.

Immoler cette nature dont il s'est revêtu, comme une victime de propitiation pour le péché, à la justice de son Père, source et fin dernière de toutes choses, c'est l'immoler à sa propre justice et à celle du Saint-Esprit, justice qui est une dans les trois Personnes divines; c'est l'immoler tout à la fois à leur charité comme une victime d'action de grâces : le Père la fournit et l'ordonne; le Fils l'accepte et la sacrifie; le Saint-Esprit la prépare, l'oint, la sanctifie pour le salut du monde.

C'est ainsi que par un art admirable de la

Sagesse infinie, le Père, le Fils et le Saint-Esprit également offensés par le péché d'Adam, ont trouvé le moyen de concilier leur miséricorde et leur charité pour le coupable avec leur justice qui n'a rien perdu de ses droits. Le péché est réparé d'une manière proportionnée à son énormité. Chaque personne opère, chacune en sa manière, cette réparation, et la justice divine étant pleinement satisfaite, le Père, le Fils et le Saint-Esprit étendent sur qui il leur plaît les effets de leur miséricorde.

# RÉPONSES

## AUX DIFFICULTÉS ENVOYÉES DE T. A L'ABBÉ LE FRANÇOIS.

### *AVANT-PROPOS.*

Voici des objections d'un autre genre. Une personne de mérite les a remises à un curé respectable, en le priant de m'engager à y répondre. Elles lui viennent d'un ami de province, dont elle estime beaucoup les talents; mais dont la religion lui était fort suspecte. Elle lui avait envoyé l'*Examen des faits qui servent de fondement à la religion chrétienne*, et lui avait demandé en grâce de lui faire part de ses réflexions sur cet écrit. Enfin son ami s'est prêté à ses désirs. Il n'attaque pas la religion, mais il exhale sa mauvaise humeur contre les théologiens qui prétendent en pouvoir démontrer la vérité par la raison. Son principe paraît être le même que celui de M. Marmontel, dans son *Bélisaire*, pour rendre tolérants les souverains. *La foi*, dit Bélisaire à l'empereur Justinien, *est un don de la grâce. Il faut la laisser descendre du ciel : elle saura bien se soumettre les esprits.*

Notre provincial tient le même langage contre la raison employée pour confondre les incrédules de notre temps. Est-ce par zèle pour la nécessité et l'efficacité de la grâce de la foi que ces messieurs se déclarent ainsi contre l'autorité des souverains et de la raison? Leur dessein pourrait bien être le même que celui des principaux écrivains de la secte nouvelle, lesquels, embarrassés de cette multitude de caractères divins dont le christianisme est revêtu dans son origine, ont recours à l'enthousiasme de ses premiers héros, comme nous l'avons fait voir dans nos *Observations sur le Dictionnaire philosophique*, au mot *Religion*. « C'était, » disent-ils, « des hommes d'une imagination forte et ardente : ils se crurent inspirés; ils trouvèrent dans leur siècle des imaginations de la même trempe ; ils leur communiquèrent leur enthousiasme; ainsi s'est perpétué d'âge en âge la même folie. »

Nous ignorons si l'auteur de ces objections donnait dans ce beau système. Mais nous avons la consolation de voir, par la lettre qu'il a écrite à la personne qui lui a fait passer nos *réponses*, qu'elles ont fait sur son esprit la plus vive impression. Il y fait l'humble aveu de ses préventions, et nous témoigne la plus sincère reconnaissance. Cette lettre est si belle et si édifiante, que nous avons cru que ce serait faire tort au public que de ne la lui pas communiquer. C'est pourquoi nous la transcrirons tout entière à la fin de ce petit écrit. Plaise au Seigneur qu'un si bel exemple fasse une pareille impression sur l'esprit, au moins de ceux qui, effrayés de la sublimité de nos mystères, et n'écoutant que leur faible raison, ont eu le malheur de se laisser éblouir par le spécieux des sophismes de la nouvelle philosophie

# REPONSES

## AUX DIFFICULTÉS ENVOYÉES DE T. A L'ABBÉ LE FRANÇOIS.

#### OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES.

I. J'entends par la raison cette faculté que chacun éprouve en soi de procéder de principes en conséquences, et de conséquences en conséquences.

II. J'entends par les principes d'où peut partir la raison, les vérités qui peuvent lui venir ou du sens intime, ou des idées intellectuelles, ou du rapport des sens au sujet des faits présents, ou du témoignage des hommes à l'égard des faits éloignés ou anciens.

III. Il y a deux méthodes que l'on peut suivre au sujet de la religion : la première est celle d'un homme qui veut en découvrir la vérité ; la seconde est celle d'un homme qui, persuadé de sa vérité, la défend contre ses adversaires. Selon la première méthode, on cherche d'abord s'il y a un Dieu ; ensuite

s'il y a une doctrine dont Dieu soit lui-même l'auteur; enfin, quelles sont les preuves par lesquelles il est possible de s'assurer que Dieu est l'auteur de telle ou telle doctrine.

IV. Est-on parvenu, en suivant cette méthode, à se convaincre de l'existence de Dieu et de la réalité de certains faits qui ne permettent plus de douter que telle ou telle doctrine ne vienne de lui? Cette certitude ainsi acquise par la raison, je l'appelle une certitude ou science humaine, et non une foi humaine, le terme de *foi* dans son sens propre ne signifiant que la croyance de choses qui ne sont pas aperçues par l'esprit humain. Or, les preuves, soit de l'existence de Dieu, soit des faits qui constatent la révélation qu'il a faite de telle ou telle doctrine, sont des choses sensibles que l'esprit humain peut apercevoir, et, par conséquent, ce sont des objets de la certitude ou science humaine, et non de la foi seule. .

V. Nul fondement dans la distinction que l'auteur des *Objections*, auxquelles on va répondre, met entre la foi divine et la foi humaine. Il n'y a proprement qu'une foi, qui est la divine, savoir la croyance ferme et inébranlable des vérités que Dieu nous a révélées, quoique nous ne les comprenions pas; croyance fondée sur la parole de Dieu même qui ne peut se tromper, ni nous tromper. Si l'on pouvait admettre une foi humaine (en prenant le mot de *foi* dans le sens expliqué ci-dessus), ce ne serait qu'une croyance téméraire de choses incompréhensibles, qui ne serait fondée que sur la parole incertaine de quelques hommes dénués de toutes preuves; ce ne serait tout au plus qu'une foi d'enfants, qui croient sans examen ni réflexion tout ce qu'on leur dit.

VI. Plusieurs faits qui constatent l'existence de Dieu et la révélation qu'il a faite ont deux faces, l'une sensible qui se peut apercevoir par l'esprit humain, et une autre qui est insensible, et qu'il ne connaît que par la révélation même: ces faits selon ces différentes faces sont, et les objets de la science humaine et les objets de la foi divine.

VII. Ce serait se faire illusion que de penser que, parce que la foi est un don de Dieu et une lumière surnaturelle, qui nous fait croire et qu'il y a un Dieu, et que tout ce que Dieu nous a révélé est la vérité même, quoique nous ne le comprenions pas, de penser, dis-je, que cette foi ne serait qu'une impression, un sentiment invincible, qui ne serait appuyé sur aucune des preuves ou motifs de crédibilité qui sont les objets de la science humaine.

Dieu aurait-il pu réduire la foi à une telle impression, à un tel sentiment invincible? Question inutile. Il ne s'agit point ici de ce que Dieu a fait. Or il est évident que Dieu a voulu conduire les hommes au don et à la grâce de la foi par la raison, en fournissant aux simples aussi bien qu'aux savants des preuves certaines, et de son existence, et de la révélation qu'il a faite, et que par conséquent il a voulu que notre raison, faisant usage de ces preuves, nous préparât et nous disposât à recevoir le don et la grâce de la foi, qu'il donne à qui il lui plaît. Ce bon usage que Dieu fait faire à notre raison des preuves ou motifs de crédibilité, est comme un usage et un avant-coureur de ce grand don de la foi qu'il veut nous faire. D'où il suit clairement, que, quiconque ne veut pas faire attention aux motifs de crédibilité exposés aux yeux mêmes de plus simples, ou qui les voyant ne veut pas croire les vérités de la foi, est coupable et se rend de plus en plus indigne du grand don de la foi. Au reste cette lumière surnaturelle, par laquelle Dieu nous fait connaître et croire les sublimes vérités de notre religion, ne nous ôte ni le malheureux pouvoir de résister à la grâce de la foi, ni même celui de l'anéantir.

VIII. Les motifs de crédibilité que Dieu a fournis aux savants et à ceux qui sont capables de raisonnement, sont les faits par lesquels il a appuyé sa parole. Ceux qu'il fournit aux simples, et qui servent aussi aux savants, sont l'autorité visible de l'Eglise, dont l'origine remonte sans interruption jusqu'au premier homme, à qui Dieu fit entendre sa parole, pour lui apprendre la manière dont il voulait qu'on l'honorât pour lui plaire; parole transmise d'âge en âge dans la famille de Seth jusqu'à Noé; de Noé dans la famille d'Abraham jusqu'à Moïse; de Moïse dans le peuple juif jusqu'à Jésus-Christ, le vrai libérateur du monde et le formateur des adorateurs en esprit et en vérité de la Majesté suprême.

IX. La position d'un homme qui suit la première méthode n'est pas la même que celle d'un homme qui suit la seconde. Le premier cherche la religion, le dernier l'a trouvée: celui-ci ne peut donc que plaindre ceux qui sont privés de son bonheur. Mais si ces infortunés, au lieu de travailler à s'instruire, ne sont appliqués qu'à attaquer de vive voix et par écrit cette religion, peut-il sans indignation être témoin de leurs attaques propres à séduire ses frères? Est-il maître même de ne pas faire éclater son indignation, s'il aperçoit dans les agresseurs la plus insigne mauvaise foi? Peut-il, sans fermer les yeux, n'y pas voir de la mauvaise foi, s'il les voit acharnés à répéter en cent façons différentes les mêmes chicanes, sans jamais faire aucune mention des réponses les plus lumineuses qui y ont faites les défenseurs de la religion?

Venons présentement aux *objections:* il semble que, pour les dissiper, il ne faut qu'y appliquer nos courtes *observations.*

### OBJECTIONS ET RÉPONSES.

I. *Je ne comprends pas*, dit l'auteur de ces objections, *qu'elle est l'idée, ni même qu'elle est l'espèce de croyance des théologiens et des apologistes du christianisme, lorsqu'ils exigent de nous que nous croyions et que nous soumettions notre raison à la foi.*

Il est étonnant qu'un si bon esprit ne comprenne pas une chose si simple. Les théologiens veulent que la raison, après

nous avoir éclairés en nous découvrant les faits qui démontrent la révélation, se condamne au silence, sans oser faire valoir la hauteur et la sainteté de la doctrine révélée, pour nous détourner de la soumission due à la parole du révélateur.

II. *Ces messieurs*, continue-t-il, *s'emportent avec amertume contre les incrédules, emploient toute la force et toutes les ressources du raisonnement humain, et prétendent pouvoir démontrer l'existence d'un Dieu, et prouver à la raison la vérité des dogmes de la religion.*

Ont-ils tort ces théologiens de prétendre démontrer l'existence de Dieu? Ont-ils tort, je ne dis pas de vouloir faire comprendre les dogmes de la religion (ils savent bien que ces dogmes sont au-dessus de notre faible raison); mais de vouloir démontrer la révélation que Dieu a faite de ces dogmes, et par conséquent leur vérité? Ont-ils tort enfin, étant bien assurés que ces dogmes sont la vérité, dès qu'ils sont révélés par Dieu même, de travailler à les venger des chicanes des incrédules? Peuvent-ils faire un meilleur usage de la raison, qu'à prouver le fait de la révélation, fait si intéressant à l'homme? Serait-ce en faire un meilleur usage, que de livrer ce fait en proie aux chicanes insultantes, auxquelles il a été exposé dans tous les temps de la part des incrédules? Serait-il plus sage de se joindre à eux pour donner lieu à la grâce de triompher des esprits et des cœurs abîmés dans les ténèbres de l'incrédulité? C'est comme si l'on disait qu'il faut laisser les hommes s'abandonner aux crimes, pour donner lieu à la grâce de briller plus vivement dans leur conversion.

III. Il poursuit ainsi : *D'un autre côté l'Eglise, qui ne reconnaît pour vraiment utile à l'homme que ce qui est dans l'ordre du salut, n'admet point cette foi purement humaine. Elle nous enseigne dans nos catéchismes, que personne ne peut avoir la foi de soi-même, mais qu'il faut que Dieu la donne. Elle nous dit que cette foi est une lumière surnaturelle qui nous fait croire en Dieu et nous assure de son existence, qui nous persuade qu'il a parlé, et que tout ce qu'il a révélé est la vérité même, soit que nous le comprenions, soit que nous ne le comprenions pas. Ce n'est donc pas là l'espèce de foi que ces écrivains exigent de nous, puisque nous ne pouvons pas nous la donner. Celle qu'ils demandent à la raison est donc inutile au salut, puisqu'elle ne serait pas donnée par Dieu, qui « fait miséricorde à qui il veut* (*Rom.* IX, 18), » *et quand il veut, en l'accordant. C'est donc une foi que l'Eglise n'avoue point, et que Dieu ne récompense point, puisqu'il ne récompense que ses dons.*

C'est ici confondre deux idées très-différentes, et qui sont très-séparables l'une de l'autre. Les objets, non de la foi humaine, mais de la certitude humaine, selon que les théologiens les envisagent ici, sont les faits qui prouvent que la doctrine chrétienne est révélée, et non cette même doctrine qui est l'objet de sa foi divine. Or, on peut être persuadé de la vérité des faits, sans l'être de la vérité de la doctrine. Les Juifs, par exemple, ne pouvaient douter des miracles opérés par Jésus-Christ. On en peut dire autant des païens témoins des merveilles des apôtres. Combien néanmoins de milliers de juifs et de païens ne rejetèrent-ils pas la doctrine annoncée par Jésus-Christ et par les apôtres? Dans tous les siècles de l'Eglise ont paru des hommes convaincus de la réalité de ces miracles, et toutefois ennemis de cette doctrine en tout ou en partie. La croyance de la doctrine chrétienne est donc un don spécial de la grâce que Dieu accorde à qui il lui plaît. La raison peut bien montrer que cette doctrine est croyable, mais non la faire croire. Tout en notre âme s'oppose à la croyance de cette doctrine sublime, qui roule sur de vérités incompréhensibles, invisibles, spirituelles et redoutables pour les passions. La raison veut être la mesure de ce qu'on lui propose : les sens veulent voir et toucher les objets dont on leur parle : l'imagination veut au moins s'en former une image : le cœur ne veut être gêné ni contraint dans ses inclinations. C'est donc sans fondement qu'on allègue ici la doctrine de l'Eglise sur la necessité de la grâce, pour croire en Dieu, et tout ce qu'il lui a révélé.

Certes l'Eglise ne condamne pas le travail des théologiens pour établir les faits qui conduisent à la révélation. Elle regarde la conviction de ces faits comme un préalable très-utile, pour écarter les obstacles à la foi fondée sur la parole d'un Dieu souverainement vrai; soit qu'il l'ait fait entendre par lui-même, ainsi qu'il le fit à nos premiers pères, et dans la suite à plusieurs patriarches; soit qu'il l'ait fait entendre par des hommes, dont il attestait manifestement la mission pour la publier. Ce n'est donc que sur une confusion d'idées que porte cette conséquence de l'auteur. *C'est donc une foi que l'Eglise n'avoue point, et que Dieu ne récompense point, puisqu'il ne récompense que ses dons.* Ce qui suit porte encore sur la même confusion d'idées.

IV. *Aux efforts que font les défenseurs de la religion pour établir par leurs arguments une foi humaine, ne semblerait-il pas qu'ils croient peu à la grâce de la foi, et qu'ils veulent attribuer tout l'honneur à la raison qu'ils sollicitent si vivement à croire? Cependant, saint Paul dit* (*I Cor.* II, 4) : « *qu'il n'a point employé les discours persuasifs de la sagesse humaine, afin que la foi ne soit pas établie sur la sagesse des hommes, mais sur la puissance de Dieu.... L'homme animal n'est point capable des choses qui sont de l'esprit de Dieu : elles lui paraissent une folie, et il ne les peut comprendre; parce que c'est par une lumière spirituelle qu'on en doit juger.* » *Il dit encore* (*I Cor.* XII, 13) : « *Je vous déclare donc que nul homme parlant par l'esprit de Dieu, ne dit anathème à Jésus, et que nul ne peut confesser que Jésus est le Seigneur, sinon par le Saint-Esprit.* »

Les défenseurs de la religion la connaissent trop bien pour s'en croire les inspirateurs. Leurs efforts ne tendent qu'à conserver et à eux-mêmes et à leurs frères ce grand don qu'ils ont reçu de l'infinie miséricorde, et dont on voudrait les dépouiller. La citation de saint Paul, bien loin d'infirmer ce qu'ils disent de la distinction de la certitude humaine d'avec la foi divine et de la différence de leurs objets en est une preuve manifeste. Saint Paul, en rejetant une vaine éloquence, était bien éloigné de rejeter les vrais motifs de crédibilité au sujet de la foi qu'il exigeait à la parole qu'il prêchait. Il appuie sa prédication sur les dons du Saint-Esprit et sur la vertu des miracles. Jésus-Christ lui-même rappelait sans cesse les Juifs aux œuvres que son Père lui avait donné de faire, pour leur persuader que la doctrine qu'il leur annonçait était la doctrine même de son Père. Il déclare même qu'ils seraient excusables de ne pas croire en lui, s'il n'avait fait ces œuvres parmi eux. C'est donc de la doctrine prêchée par saint Paul, que doit être entendu l'endroit cité de cet Apôtre, et non des preuves de la divinité de cette doctrine.

V. *Mais*, dit notre critique, si « *l'homme animal* » *c'est-à-dire la raison non éclairée par la grâce*, « *n'est point capable des choses qui sont de l'esprit de Dieu, si elles lui paraissent une folie, s'il ne peut les comprendre* (*I Cor.* II, 14), » *et si l'intelligence des Ecritures ne s'acquiert que par un don de Dieu, pourquoi en appelle-t-on à son jugement? La raison a ses lois et ses règles de critique; elle a sa sagesse particulière, et elle ne peut s'en écarter sans abuser de ses facultés naturelles, et sans s'exposer à l'erreur. Si l'on ne s'adresse qu'à cette raison, il faut donc consentir qu'elle agisse à l'égard des Ecritures avec la même circonspection qu'elle en userait à l'égard des histoires d'Hérodote, de Tite-Live,* etc. ; *qu'elle suspende son jugement, lorsque les preuves ne lui paraîtront pas assez claires; qu'elle doute, lorsqu'elle croit avoir lieu de douter; qu'elle rejette tout merveilleux comme suspect, et qu'elle soit dans une perpétuelle défiance contre la bonne foi des écrivains. Or je ne pense pas que nos théologiens s'accommodassent d'un semblable procédé. Tels sont cependant les droits de la raison; telle est la sagesse dont saint Paul dit* (*I Cor.* I, 19) : « *C'est pourquoi il est écrit : Je détruirai la sagesse des sages, et je rejetterai la science des savants.* » *Et:* v. 20 : « *Dieu n'a-t-il pas convaincu de folie la sagesse de ce monde?* » *Mais comment cela se peut-il faire, sinon par une lumière surnaturelle qui éclaire nos âmes, et leur communique l'Esprit de Dieu, sa science et sa sagesse? Est-il raisonnable d'invoquer la sagesse humaine, qui n'est qu'une folie devant Dieu? Est-il raisonnable d'en appeler à la sagesse humaine, qui ne voit que folie dans ce qui est de l'Esprit de Dieu?*

J'accorde bien volontiers que la raison porterait en vain ses regards curieux sur les choses qui sont de l'Esprit de Dieu, c'est-à-dire sur le fond de ces vérités révélées : ces choses sont trop au-dessus d'elle, pour qu'elle ose chercher à les sonder et à les comprendre. Il n'en est pas de même des faits qui prouvent que ce sont des choses de l'esprit de Dieu, ils sont à sa portée, et comme faits pour elle. Et s'il est une preuve sensible, que notre religion n'a rien de commun avec toutes les autres religions de la terre, mais qu'elle est l'effet de la raison souveraine, c'est cette attention, si l'on peut s'exprimer ainsi, que la raison souveraine a eue en parlant à l'homme de ne pas vouloir en être crue précisément sur sa parole; mais de lui administrer les preuves qu'il pouvait désirer raisonnablement, que c'était elle-même qui lui parlait. Au reste, ce serait étrangement se tromper que de penser que l'homme fît sans grâce un bon usage de sa raison, quand il l'exerce sur les faits qui conduisent à la connaissance des choses qui sont de l'Esprit de Dieu. *Si*, selon saint Paul (*Rom.* I, 19), *les philosophes du paganisme qui ont connu ce qui peut se découvrir de Dieu* par le spectacle de la nanature, ne l'ont pas fait sans Dieu, *Dieu le leur ayant fait connaître*, comment sans Dieu la raison parviendrait-elle aux preuves de la révélation?

La raison a, sans doute, ses lois et ses règles. Qu'elle les suive ici par le seul amour de la vérité en écartant tout autre intérêt; il n'est pas possible qu'elle n'arrive à la plus entière certitude de la vérité des faits qui servent de preuves à la vérité de la révélation. L'authenticité de nos Ecritures; la réalité des faits qui y sont consignés, par exemple, la nature, le nombre, les effets des miracles de Jésus-Christ et des apôtres; la promesse de l'établissement de l'Eglise, dont nous connaissons d'ailleurs les commencements et les progrès; la promesse de sa permanence que nous voyons de nos yeux; la prédiction de la ruine du temple et de la ville de Jérusalem arrivée conformément à la prédiction; la prédiction de la dispersion du peuple juif parmi les nations et de sa conservation dans son état humiliant depuis tant de siècles, dont nous voyons l'accomplissement; tant d'autres faits de l'Ancien et du Nouveau Testament, surtout ce rapport intime, cette liaison admirable des faits de l'Ancien, ou comme promesse, ou comme figure, ou comme annonce des faits du Nouveau, qui en sont l'exécution et la vérité; les caractères de sincérité si manifestes dans les auteurs de ces livres; l'impossibilité qu'ils ayent pu ou être trompés ou tromper; l'intégrité de leurs ouvrages, etc. : tout cela devient comme visible à une raison qui cherche sincèrement la vérité, et ne saurait demeurer cachée qu'à des hommes semblables à ces faux sages et au monde entier dont parle l'Apôtre (*I Cor.* I, 21), lesquels, avec leur sagesse, n'avaient point connu Dieu dans les ouvrages de la sagesse divine. C'est cette sagesse même qui éclaire les théologiens dans leur manière de procéder au sujet de la révélation des

vérités de la foi. Leur position est bien différente de celle où était le monde avant l'Evangile. Quelle abondance de lumières sur Dieu et sur ses ouvrages, sur l'homme et sur ses devoirs, n'offre pas l'Evangile! La raison délivrée d'une foule de préjugés puérils, et d'erreurs insensées, en tire sa plus grande force. De quoi en effet pouvait-elle être capable en matière de religion avec les idées grossières du paganisme sur la divinité, sur l'âme, sur la magie, sur les oracles?

VI. *Je ne vois pas même*, ajoute enfin le critique des théologiens, *ce qu'il y aurait à gagner si notre raison si exaltée, et en même temps si décriée par nos docteurs, pouvait par elle-même se porter à croire, puisque ses œuvres ne sont d'aucun mérite pour le salut, si elles ne viennent de la grâce de Dieu par Jésus-Christ. Or la foi surnaturelle est la première grâce; c'est par elle que nous sommes Chrétiens; nous ne pouvons l'être par aucun effort de la raison naturelle. Cette raison deviendrait orgueilleuse, si elle nous donnait la foi, que la grâce peut seule nous donner. Quelle utilité peut-on attribuer à la foi humaine, si elle ne peut mériter de tenir lieu de la foi inspirée par Dieu? Elle ne peut mériter d'obtenir une lumière surnaturelle qui la confirme; car la grâce ne se mérite point; autrement ce serait une dette que la justice divine ne pourrait se dispenser d'acquitter. Dispose-t-elle notre esprit à la réception de cette grâce? Mais à quel titre, si elle ne mérite rien? D'ailleurs ne serait-ce pas exténuer le pouvoir de la grâce, que de dire qu'elle a besoin que l'homme la prévienne, et qu'il prépare son âme par la croyance même qu'il est de son essence de donner gratuitement? Ne devrait-elle pas se borner à n'admettre avec l'Eglise qu'une espèce de foi, et se contenter de nous instruire des choses que l'Eglise propose à croire, de prier pour nous, et de laisser faire la grâce, qui, pour agir sur nos âmes, n'emploie pas tant d'agréments et de raisonnements humains.*

Rendre la raison juge de la doctrine révélée, ce serait trop l'exalter; ce serait en méconnaître les bornes. Lui attribuer le pouvoir de se donner elle-même la foi de la doctrine révélée, ce serait encore l'exalter, ce serait en méconnaître la faiblesse. Mais la rendre juge des faits sensibles, tels que sont les motifs de crédibilité, et lui attribuer le pouvoir de repousser les efforts que font les incrédules contre la réalité de ces faits, est-ce trop l'exalter? Peut-on dire de bonne foi, par exemple, qu'elle soit dans l'impuissance de comparer tant de faits miraculeux rapportés dans nos Livres saints avec les lois de la nature, et de prononcer que de tels faits ne sont pas les suites de ces lois? Peut-on dire encore de bonne foi qu'elle soit dans l'impuissance de voir dans nos Livres saints des prédictions d'événements futurs, de comparer de tels événements avec les prédictions, de s'assurer de l'antériorité de ces prédictions à ces événements, et d'en voir la vérification, etc. La raison suffit seule pour convaincre tout homme qui la consulte, que la foi est un grand don de la grâce, qu'il ne peut ni se la donner lui-même, ni la mériter.

Mais pourquoi lui ferait-elle désespérer que Dieu, selon sa conduite ordinaire, couvrant comme d'un voile les opérations secrètes de la grâce sur les cœurs des justes sous leur application à remplir leurs devoirs extérieurs, de même qu'il couvre son action dans la nature sous le voile du travail et de l'industrie des hommes; pourquoi, dis-je, lui ferait-elle désespérer qu'il ne se conduisît ainsi à son égard, en couvrant le grand don de la foi sous son application à la recherche de la vérité? Pourquoi même lui faisant regarder avec confiance comme une grâce de sa part, cet amour sincère de la vérité qui lui fait chercher la vérité de la religion comme son plus grand bien, ne l'engagerait-elle pas à espérer qu'il la lui fera découvrir? Elle lui apprend qu'il peut y avoir un ordre secret entre ses grâces, et que cette première, qui est cet amour de la vérité, peut être suivie de celle de la foi, qui est la première dans l'ordre de la justification: puisqu'étant, selon saint Paul (*Hebr.* XI, 1), *l'existence ou le fondement des choses qu'on doit espérer, et la conviction de ce que l'on ne voit pas*, l'espérance et la charité la supposent. L'Eglise ne désapprouve sûrement pas ses enfants qui font un tel usage de la raison. C'est elle-même qui leur fournit les armes qu'ils emploient pour mettre en fuite les ennemis de la foi. C'est de sa main qu'ils tiennent tout ce qu'ils ont, comme elle tient elle-même des apôtres les biens qu'elle possède, avec les titres qui en assurent la possession.

Les deux raisonnements qui restent sont plus subtils que solides; il suffira pour les éclaircir de les ramener à des notions claires et précises.

VII. *La soumission que l'on demande de notre raison à la foi me paraît encore une chose tout à fait inintelligible. Car si c'est de la foi humaine qu'il est question, cela ne veut rien dire. C'est un acquiescement de la raison à la vérité, ou aux apparences de la vérité: cette foi n'est qu'un jugement de la raison; c'est la raison même, en tant qu'elle croit devoir consentir. Or ne serait-il pas absurde d'exiger que la raison se soumette à la raison, lorsqu'elle ne peut faire autrement? Si une telle foi n'était pas soumise aux lumières de la raison, on ne croirait jamais.*

*Si on l'entend de la foi surnaturelle, ce n'est pas non plus à la raison qu'il appartient de s'y soumettre, et c'est encore la foi qui est soumise à la raison, non à une raison incapable des choses qui sont de l'esprit de Dieu, et qu'elle regarde comme une folie, selon saint Paul, mais à une raison conduite par l'esprit et la vertu de Dieu, qui font que nous croyons fermement, c'est-à-dire, sans aucun doute, avec une entière assurance et une pleine persuasion, toutes les vérités que l'Eglise nous propose. Ce n'est donc point la foi, mais*

*c'est l'esprit de Dieu qui soumet notre raison, qui s'en empare, l'éclaire et lui fournit ses motifs de crédibilité. Il n'y a pas lieu, dans cet état lumineux de la raison, d'exiger d'elle qu'elle se soumette à cette foi, comme si elle était encore dans son incapacité naturelle, et comme si cette foi lui était tout à fait étrangère et ne lui appartenait pas par l'effet de la grâce. Cette soumission de la raison à la foi ne me paraît donc exigible en aucun cas. Ce qui, selon moi, peut avoir induit en erreur, c'est l'abus que l'on fait des termes. On nous parle sans cesse des lumières de la foi, comme si elle était lumineuse par elle-même, au lieu que toute croyance, quelle qu'elle soit, n'est que le produit des lumières actuelles qui sont dans l'esprit, soit naturelles, soit surnaturelles.*

La certitude que l'on peut acquérir par la raison des motifs de crédibilité au sujet de la révélation n'est point un acte de la raison, c'est plutôt un acquiescement, une adhésion de la volonté à ces motifs montrés par la raison. La foi divine n'est point non plus un acte de la raison : c'est un acquiescement, une adhésion de la volonté aux vérités montrées par la révélation. Ainsi, dans cette expression assez familière, la raison doit se soumettre à la foi, il ne s'agit ni de la soumission de la raison à la certitude humaine, ni de la soumission de la raison à la foi divine. Elle doit s'entendre dans le même sens qu'on l'emploie en parlant des sens, de l'imagination et du cœur. La raison, après avoir rempli son devoir à l'égard des motifs de crédibilité, doit se soumettre, c'est-à-dire doit se taire en présence de la vérité et de l'autorité du révélateur, quelque incompréhensibles et impénétrables que puissent lui paraître les vérités révélées : comme l'on dit, que les sens doivent être assujettis à ces vérités, quelque invisibles et impalpables qu'elles soient pour eux ; que l'imagination doit y être soumise, quelque spirituelles et inaccessibles qu'elles soient pour elle ; que le cœur doit s'y soumettre, quelque contraires qu'elles soient à ses penchants. Car c'est par rapport à ces difficultés, qui s'opposent en nous à la foi, que se fait sentir la nécessité de l'opération de Dieu sur notre âme pour la soumettre aux vérités révélées. La raison veut comprendre, les sens veulent voir, l'imagination veut se figurer, le cœur veut sentir, et les biens présents font sur lui une impression bien plus vive que les biens offerts par la révélation. Passons à l'autre raisonnement.

VIII. *Une autre difficulté se présente au sujet de la foi. L'Eglise nous enseigne, dans nos catéchismes, qu'il n'y a point de grâces qu'on ne puisse rejeter, ou auxquelles on ne puisse résister. Cependant, pour peu que l'on examine attentivement la nature de la grâce de la foi, on trouvera que cette réjection ou cette résistance sont d'une impossibilité absolue, relativement à elle, et qu'elle ne consiste que dans un effet qui exclut nécessairement l'une et l'autre. Il suffira d'exposer la définition qu'on nous donne de cette grâce, et d'en tirer les conséquences inévitables.*

*« La foi est »* (dit le *Catéchisme de Montpellier*, part. II, sect. 2, ch. 2, § 1) *« une lumière surnaturelle qui éclaire notre esprit pour lui faire connaître les vérités que Dieu a révélées. Cette lumière nous fait croire fermement, sans aucun doute, avec une entière assurance, une pleine persuasion..... Elle fait que nous sommes assurés qu'il y a un Dieu, et que nous mettons en lui toute notre confiance ; elle fait que nous croyons toutes les vérités révélées, soit que nous les comprenions, soit que nous ne les comprenions pas. »*

*Si telle est l'essence de la foi qu'elle ouvre les yeux de l'esprit, qu'elle fléchisse la raison, et lui imprime une foi ferme, une entière assurance et une pleine persuasion, sans aucun motif de doute, n'y aurait-il pas une contradiction manifeste si, avec de telles dispositions actuelles, on pouvait rejeter cette grâce, si on pouvait croire fermement et sans aucun doute, et en même temps ne pas croire, ce qui supposerait qu'on pourrait à la fois avoir la grâce et ne l'avoir pas ? Si Dieu m'a donné la foi, il est certain que je l'ai et que je le crois, puisque son essence consiste dans cet effet sur ma raison. Si Dieu ne m'a pas retiré cette grâce, il est indubitable que je l'ai encore, et que je continue de croire, puisque ma foi est l'objet de la lumière surnaturelle de l'Esprit de Dieu qui réside en moi, pour diriger ma raison et me donner une croyance ferme et une pleine persuasion. Pour résister à la grâce de la foi ou la rejeter, il faudrait être capable de former des doutes et pouvoir se donner des motifs d'incrédulité, ce qui contredit ouvertement la définition ci-dessus. Ce serait faire bien peu d'honneur à la grâce qui nous fait croire, que de ne lui pas accorder au moins autant de pouvoir sur notre esprit qu'en a l'évidence ; or il est impossible à la raison de ne pas se rendre à ce qui lui paraît évident, quoique abandonnée à elle-même. La grâce lui deviendrait donc nuisible et changerait sa nature si elle pouvait se refuser à une certitude et à une entière persuasion fondée sur une lumière surnaturelle, et sur l'Esprit même de Dieu qui agit en elle et lui tient lieu d'évidence, si elle ne la donne pas. Sitôt que j'ai reçu le don de la foi, elle devient donc nécessairement une grâce habituelle, jusqu'à ce que Dieu me la retire, qu'il cesse de m'éclairer et de me faire croire d'une foi ferme. Si l'on pouvait rejeter la grâce de la foi et les vérités qu'elle nous représente comme inébranlables et hors de tout soupçon d'erreur et de fausseté, quel cas devrions-nous faire de la sagesse du jugement des théologiens, lorsqu'ils exigent de nous une foi tout humaine, lorsqu'ils emploient toutes les subtilités d'une dialectique profane pour persuader notre raison, cette raison si chancelante, si inquiète, et toujours incertaine au milieu de ses ténèbres, cette raison qu'une lumière surnaturelle, que l'Esprit de Dieu, et qu'une ferme persuasion ne pourraient retenir dans sa foi malgré l'extrême confiance*

*que cette grâce lui donne en Dieu, qui l'illumine en cet instant même? Croient-ils donc que leurs raisonnements obtiendront de la raison ce que la grâce ne pourrait s'en promettre, c'est-à dire une foi stable, et qu'ils auront établie sur des fondements plus solides et plus durables que ceux que la grâce aurait posés?*

La grâce peut être envisagée, ou dans son principe, ou dans son effet. Dans son principe, c'est Dieu même opérant sur les intelligences; dans son effet, ce sont les actes mêmes des intelligences que Dieu y produit avec elles et par elles. Il n'est pas douteux que Dieu ne soit maître d'opérer ainsi sur les intelligences, par conséquent qu'il ne puisse y avoir des grâces efficaces, soit de foi, soit d'espérance, soit de charité; mais il n'est pas néanmoins douteux que les intelligences réduites à l'état dans lequel nous sommes sur la terre, où nous ne voyons Dieu, et où nous ne l'aimons qu'imparfaitement, ne puissent toujours résister à la grâce. Une connaissance imparfaite de la vérité laisse toujours, pour ainsi dire, une place à l'erreur : un amour imparfait du bien véritable laisse toujours une place à l'amour des biens apparents. Dieu donc, qui est la vérité, en éclairant notre esprit, l'arrache bien à l'erreur, mais ne lui ôte ni le pouvoir de la lui préférer, ni celui d'y retomber? De même Dieu, qui est le bien, en inspirant son amour à notre volonté, l'arrache bien à l'amour des biens apparents, c'est-à-dire des biens créés et visibles, inférieurs à notre âme, pour lesquels par conséquent elle ne saurait être faite; mais il ne lui ôte pas le pouvoir de les lui préférer, ni de se replonger dans l'amour de ces faux biens. Ce pouvoir n'est pas un pouvoir de résister à Dieu dans ses opérations efficaces sur les intelligences. Il veut que les ayant formées libres, elles ne lui résistent pas, quoiqu'il leur laisse le pouvoir de résister à l'effet seulement de ses opérations. De tels effets n'étant, comme nous venons de l'observer, que les actes mêmes des intelligences, ne peuvent s'allier en même temps avec des effets opposés; mais ils ne sont nullement incompatibles avec le pouvoir du contraire. Voir et ne pas voir un objet sont des actes contradictoires; mais voir un objet et pouvoir ne le pas voir s'allient très-bien ensemble : en voyant un objet, je puis fermer les yeux ou lui tourner le dos. Ces petites remarques suffisent pour faire tomber l'objection

L'âme, sous la grâce qui l'éclaire par la connaissance des vérités révélées, et qui les lui fait aimer, est sans doute éclairée de ces vérités et les aime. Mais exposée sans cesse aux sollicitations inquiètes d'une raison toujours curieuse, d'une imagination vagabonde, d'un cœur frappé sans cesse des impressions agréables que font sur lui les biens présents et sensibles, quel danger ne court-elle pas à chaque instant de détourner les yeux de dessus la lumière salutaire qui l'éclaire? Pour peu qu'elle soit distraite, et que son amour pour la vérité se refroidisse, ne peut-elle pas mériter que Dieu retire cette lumière? Il n'est point d'évidence que la distraction n'affaiblisse, et que les disputes ne puissent couvrir de nuages épais.

Mais la comparaison entre la lumière de la révélation et l'évidence en toute autre matière est-elle ici heureusement placée? Outre que l'évidence met, pour ainsi dire, son objet sous les yeux en le montrant à découvert, et que la lumière de la foi laisse au contraire la plupart de ses objets dans une obscurité impénétrable, l'évidence flatte l'âme et l'amuse : au lieu que la lumière de la foi l'humilie et la resserre par la profondeur de ses dogmes qui étonnent la raison, la sainteté de sa morale qui fait frémir ses passions, et peut-être encore plus par l'idée qu'elle lui donne de sa faiblesse et de sa corruption. Tout homme raisonnable ne saurait donc trop travailler à nourrir sa foi, à la fortifier contre les ennemis qui l'assiégent, à l'entretenir par une application continuelle à l'étude des Ecritures qui la renferment, et encore plus par la pratique de bonnes œuvres. La conservation de cette lumière est une autre grâce, et ce n'est qu'à une vigilance et à une prière continuelle qu'elle est promise. Quiconque sent tout le prix de ce grand don, au lieu de reprocher amèrement aux théologiens de lui remettre devant les yeux les preuves de la foi, devrait les encourager à se livrer tout entiers au travail sur un sujet si beau et si intéressant, surtout dans un siècle aussi pervers que le nôtre, où l'on fait consister le bel esprit à ne rien croire.

En deux mots, la grande maxime, qu'on ne doit jamais perdre de vue au sujet de la foi, de même qu'au sujet de toutes les autres vertus, est de faire ce que nous pouvons, et de demander ce que nous ne pouvons pas, Dieu pouvant ce que nous ne pouvons pas. Croyons donc autant que nous pouvons croire; faisons tout le bien que nous pouvons faire; prions autant que nous pouvons prier; persuadés intimement que si nous croyons comme il faut, que si nous faisons le bien comme il faut, que si nous prions comme il faut, c'est par un effet de la grâce. C'est là à quoi se réduit notre devoir sur la terre, où nous n'avons pas une pleine assurance du motif de nos actions, ni par conséquent de leur principe. Nous pouvons bien être assurés que nous avons dans l'esprit telle doctrine, et que nous n'éprouvons aucun doute à son sujet; mais y sommes-nous sincèrement attachés par l'amour de la vérité suprême qui nous parle? Nous pouvons de même être bien assurés que nous faisons tel bien qui nous est commandé; mais le pratiquons-nous par l'amour du souverain bien comme de notre fin dernière? C'est un mystère pour nous. Dieu seul connaît ses dons parfaits en nous? c'est ce qui nous doit tenir continuellement humiliés en sa présence, et nous faire *opérer notre salut avec crainte et tremblement, parce que*

*c'est lui qui opère le vouloir et le faire selon son bon plaisir.* (*Philipp.* II, 12, 13.)

Il n'est pas facile de deviner quel est ici le but du critique. S'il est chrétien, pourquoi cette mauvaise humeur contre les théologiens, qui montrent que tous ces prétendus beaux esprits qui attaquent le christianisme sont de très-petits philosophes et de misérables plagiaires d'un Celse, d'un Porphyre, d'un Julien, etc.? S'il n'est pas chrétien, est-ce la faute des théologiens, s'il se trouve compris dans la classe de ces petits philosophes et de ces plagiaires?

L'auteur de ces *objections* finit ainsi : *Voilà M..., ce que m'a dicté une raison qui n'est pas sans doute éclairée surnaturellement. Si j'ai bronché en quelque chose, ma volonté n'y a aucune part; la vérité et la candeur ont été mon guide. La raison est sans doute un flambeau qui ne nous empêche point de nous égarer, mais quand on n'a que celui-là, il faut bien se résoudre à ne voir et à ne se laisser conduire que par lui.*

A cette belle phrase commune à nos antichrétiens, voici la réponse.

Il est, en effet, aisé de conclure de vos raisonnements que vous n'avez que le flambeau de la raison : mais pouvez-vous en conclure que vous deviez vous croire en sûreté en vous bornant à la sombre lumière de ce flambeau? Posez d'abord pour principe que Dieu étant la vérité même ne peut approuver l'erreur : or quelle assurance vous est-il possible d'avoir qu'en préférant le flambeau de la raison à celui de la foi, vous soyez à l'abri de l'erreur en matière de religion? Quelle assurance même vous est-il possible d'avoir que vous ayez fait un assez bon usage de votre raison, pour être pleinement persuadé, que si vous êtes dans l'erreur, vous y êtes de bonne foi? Non, à moins que d'être livré à toutes les horreurs du pyrrhonisme, il n'est pas possible à un bon esprit remué par le seul intérêt de la vérité de ne pas sentir l'authenticité des monuments les plus capables de fonder une certitude entière de la révélation; de ne pas entendre la voix éloquente de tous les siècles qui dépose en sa faveur, en un mot, de ne pas voir les faits qui la démontrent. Or quel homme dans une telle position, c'est-à-dire plein d'amour de la vérité et convaincu de la réalité de nos preuves, peut ne pas prier le Père des lumières, et ne pas attendre avec la plus entière confiance le grand don de la foi.

—

LETTRE DE L'AUTEUR DE CES DERNIÈRES DIFFICULTÉS, EN REMERCÎMENT A LA PERSONNE QUI LUI AVAIT ENVOYÉ LA RÉPONSE DE M. LE FRANÇOIS.

A T..., ce 2 Juillet 1768.

*Monsieur,*

*Dès que j'ai su que vous aviez communiqué mes difficultés à M. le François, si connu par les bons ouvrages qu'il a donnés au public pour la défense de la religion, je n'ai pas douté un instant qu'un écrivain aussi exercé qu'il l'est dans ces matières ne détruisît facilement mes faibles objections. Je ne suis point théologien et ne connais point toutes les ressources de la science de Dieu; il n'est donc pas étonnant que je me sois laissé surprendre par les apparences d'une fausse lumière. Lorsque, dépourvu d'une pénétration assez étendue, on n'envisage les objets que d'un seul côté, sans considérer celui qui lui est opposé, et sans les combiner ensemble, si l'on précipite alors son jugement, on court grand risque de prendre l'erreur pour la vérité, et c'est ce que M. le François m'a très-bien fait voir en développant avec toute la sagacité dont il est capable, mes idées peu réfléchies, en distinguant ce qui devrait être distingué et en séparant ce qui devait être séparé, opération qui ne m'était pas venue dans l'esprit. On ne peut être plus sensible que je le suis au soin qu'il a bien voulu prendre de m'éclairer; ses explications sont nettes et précises, et ont toute l'étendue et la force que je pouvais désirer. Je voudrais bien être à portée de lui en faire mes sincères remercîments. Si vous pouvez les lui faire parvenir (et vous y êtes en quelque façon engagé, puisque c'est en votre considération qu'il a usé de cette complaisance à mon égard), ce sera un second service que vous m'aurez rendu, après celui de lui avoir fait part de mes incertitudes. Je vous supplie d'être persuadé que je vous en serai obligé le reste de ma vie.*

*Je suis avec le plus respectueux attachement,*

*Monsieur,*

*Votre très-humble*, etc.

---

## *CONCLUSION GÉNÉRALE DE TOUT CET OUVRAGE.*

—

La religion chrétienne proscrit l'orgueil et la volupté; elle les menace des plus effroyables châtiments dans une autre vie. Ces passions ont eu de zélés défenseurs dans tous les temps : mais notre siècle était réservé à leur susciter des écrivains qui leur fussent dévoués, pour consacrer leurs talents, non-seulement à leur défense, mais à la proscription de la religion même qui ose les condamner. Double vue manifeste dans cette foule de brochures dont le royaume est aujourd'hui inondé. D'un côté, on y préconise l'orgueil et la volupté avec ce ton de confiance qui leur est si bien assorti : de l'autre, la religion y est injuriée, calomniée, blasphémée, mise en pièces sans pudeur.

Cependant il n'est pas aisé de supposer

ces défenseurs si ardents de l'orgueil et de la volupté, persuadés eux-mêmes de leur innocence. La raison est amie naturellement de l'humanité; mais que deviendrait l'humanité sous l'empire universel de l'orgueil et de la volupté? La vertu disparaîtrait de dessus la terre; on n'y verrait que tyrannies, parricides, perfidies, adultères, assassinats, en un mot, injustices et forfaits de tout genre. Peut-on donc supposer la raison assez éteinte dans ces écrivains, pour les supposer persuadés de l'innocence de ces vices? Ne faudrait-il pas supposer la raison plus éteinte encore en eux, pour les supposer persuadés de la fausseté de la religion chrétienne, contre laquelle ils s'élèvent avec tant d'audace et d'acharnement?

Ils ont, sans doute, parcouru nos livres saints. Quelle impression d'admiration n'ont pas dû faire sur leur âme les idées qui s'y offrent à chaque page de l'Etre suprême, de l'origine des choses, de la nature de l'homme, de son bonheur durant son innocence, de ses misères après sa chute, du remède préparé à ses misères! Quelle impression de respect n'a pas dû faire encore sur leur âme, l'antiquité de ces idées sublimes et consolantes perpétuées d'âge en âge depuis le premier homme jusqu'à Moïse, et depuis Moïse jusqu'à Jésus-Christ créateur, le consommateur, le propagateur de la vérité! De quelle impression encore de vénération n'ont-ils pas dû être frappés à la vue de l'accord admirable des livres de l'Ancien Testament avec ceux du Nouveau, et des rapports nécessaires des premiers aux derniers! Ont-ils pu ne pas voir dans les premiers une multitude de promesses, de figures, de prophéties exécutées, réalisées, accomplies avec la dernière précision dans les derniers? Ont-ils pu voir sans reconnaître la main du Tout-Puissant cette suite de prodiges si supérieurs à la nature opérés durant quatre mille ans pour disposer la terre à l'avénement de Jésus-Christ son libérateur! Ont-ils pu ne pas reconnaître dans ce libérateur l'auteur de l'univers, en voyant le nombre, la nature, les effets de ses miracles; en entendant ses leçons divines sur son Père, sur la destination de l'homme et sur ses devoirs; de même qu'en entendant ses promesses au sujet de l'établissement, de l'étendue, de la durée de son Eglise, et ses prédictions si claires des châtiments qui devaient fondre sur la nation juive, à cause de son aveuglement et de son ingratitude, de la désolation de son temple et de ses villes, de sa dispersion parmi les nations, de sa conservation jusqu'au moment arrêté par sa sagesse, de son rappel à la lumière?

Quelle âme peut donc être encore sensible à la raison, et attaquer sans remords la religion chrétienne? Il est donc hors de vraisemblance que la plupart de ceux qui écrivent contre elle, s'y déterminent par l'amour de la vérité. On en voit en effet parmi ces écrivains, qui, menacés de paraître bientôt devant le tribunal du souverain Juge, avouent humblement qu'ils se sentaient démentis par leur conscience; que ce n'était qu'en étouffant ses cris qu'ils se soutenaient dans leur travail; que leur plume n'était remuée que par l'orgueil et par la volupté; qu'elle leur serait tombée des mains, malgré la vivacité de ces passions qui les inspiraient, s'ils n'avaient été continuellement harcelés par les éloges flatteurs des plus accrédités dans la secte nouvelle. On en voit d'autres, qui, renonçant à cette malheureuse secte, font les mêmes aveux et condamnent au feu leurs écrits sacriléges. On en voit qui revenus des erreurs qu'ils avaient puisées dans la même secte, confessent qu'ils ne les avaient embrassées que pour venir plus facilement à bout de séduire des personnes de l'autre sexe, bien assurés de triompher de leur vertu, dès qu'ils seraient parvenus à leur faire goûter leurs principes. Tels sont ces grands maîtres, persuadés eux-mêmes de la vérité qu'ils outragent, dont on voit aujourd'hui des personnes de tout sexe et de toute condition écouter les leçons avec avidité, tapisser leur cerveau de leurs plaisanteries indécentes contre les dogmes les plus sacrés et contre nos préceptes les plus saints, en faire la matière de leurs entretiens dans ce qu'ils appellent repas d'esprit, en présence de leurs valets qu'ils infectent ainsi de leur poison mortel; lesquels à leur tour en infectent leurs camarades, leurs femmes, leurs enfants : ainsi se propage ce funeste poison de l'incrédulité. Il est vrai qu'on ne peut supposer ainsi en contradiction avec leur conscience tous les écrivains de la secte nouvelle. Il en est, dit-on, parmi eux de si amoureux d'eux-mêmes, de si infatués de leur propre excellence, qu'ils ne peuvent entendre parler d'un Etre supérieur sans entrer en convulsion. On nous menace même que ces génies superbes et voluptueux, épuisés de chicanes et de bouffonneries contre la religion, dégoûtés eux-mêmes de leurs fastidieuses redites sur ce sujet, vont enfin éclater contre Dieu même en faveur de la matière, comme de l'unique substance réelle qui soit possible. La profession de l'athéisme sera donc désormais nécessaire pour mériter d'être aggrégé à la secte des nouveaux philosophes. C'est à quoi doivent se résoudre nos petits-maîtres et nos petites-maîtresses, qui jusqu'ici se sont glorifiés d'être leurs disciples. Car s'il est des vérités qui soient liées indissolublement, et qui se démontrent mutuellement, c'est l'existence de Dieu et la religion chrétienne. Un Etre souverainement parfait, tel que Dieu, doit être honoré, et ne saurait être honoré que par une religion parfaite; et une religion parfaite, telle que la religion chrétienne, ne doit et ne peut avoir pour principe, pour objet, et pour fin qu'un Etre souverainement parfait.

# RÉPONSE

## AUX DIFFICULTÉS PROPOSÉES CONTRE LA RELIGION CHRÉTIENNE,

### PAR J.-J. ROUSSEAU, CITOYEN DE GENÈVE,

Dans la confession de foi du *Vicaire savoyard*, tome III d'*Emile ou de l'éducation*, et dans son *Contrat social*, chap. 8 du livre IV.

—

### AVERTISSEMENT.

—

Les observations que je donne aujourd'hui sont anciennes. Je souhaitais qu'elles ne vissent le jour qu'à la suite d'un traité de la vérité de la religion où j'ai tâché de porter au plus haut degré de certitude les faits qui lui servent de fondement, par la discussion des difficultés dont on s'efforce de les obscurcir. On m'a représenté qu'il ne pourrait résulter de mes observations qu'un très-grand bien, le mépris de tant d'ouvrages ténébreux dont le public est infecté contre la religion. Car si l'ouvrage le mieux raisonné en ce genre n'a cependant rien de solide, que peut-on penser de tant de brochures informes sur le même sujet qui ne sont que des assemblages de mots dénués d'idées et de jugement ? Que peut-on penser même du *Catéchisme de l'honnête homme ou Dialogue entre un caloyer et un homme de bien ?*

L'auteur, malgré son enthousiasme pour cette production dont il a inséré des traits dans tous les écrits et qu'il vient de faire reparaître traits pour traits avec toutes sortes de colifichets dans son *Dictionnaire philosophique*, est bien au-dessous de la force apparente du raisonnement qu'on remarque dans la confession de foi du *Vicaire savoyard.*

Une réflexion bien simple a achevé de dissiper mes scrupules ; je craindrais, en les suivant, de ne pas rendre justice au lecteur chrétien ; il est trop judicieux pour exiger que toutes les fois qu'il plaira à un sophiste de se répandre en déclamations contre la religion chrétienne, on lui oppose un traité complet des preuves de cette religion divine. Où en serions-nous dans le siècle où nous vivons, si l'on s'astreignait à cette méthode ! Nos ennemis ne se lassent point de nous harceler; chaque jour voit sortir de leur plume empoisonnée des brochures impies. Faut-il les laisser sans réponse ? Si la vérité se taisait, elle semblerait redouter l'erreur. Ce serait abandonner à la séduction, ou au moins à des inquiétudes fâcheuses, la foi des simples assez imprudents pour lire ou pour écouter les discours dangereux de nos prétendus philosophes. De plus quelle serait la surprise des Chrétiens du siècle suivant s'ils trouvaient les bibliothèques de leurs pères remplies de libelles licencieux et outrageants contre la vérité, et qu'ils n'y vissent aucune réclamation en sa faveur, aucun témoignage qu'on a élevé la voix pour la défendre et la venger ! Mais si pour repousser l'erreur, la vérité ne se montrait que revêtue de toutes ses armes, ne semblerait-elle pas trop estimer sa téméraire et faible rivale ? Je n'ai pu me refuser à une réflexion si simple. J'espère néanmoins, malgré mon extrême brièveté, d'en dire assez pour faire sentir l'impuissance où est l'incrédule, malgré les plus grands efforts, de l'ébranler :

I. *L'utilité et la nécessité de la révélation pour connaître toutes les vérités salutaires dont nous avons besoin, et pour l'établissement d'un culte que nous pussions rendre au Créateur avec la confiance de lui plaire.*

II. *La nécessité des miracles, pour autoriser la mission divine du publicateur de la révélation.*

III. *Les moyens pour les simples d'arriver à la connaissance et à la certitude de la révélation.*

IV. *La certitude des faits qui servent de fondement à la révélation chrétienne.*

V. *Les miracles et les prophéties de Moïse et de Jésus-Christ Notre-Seigneur. — Certitude de ces faits.—Leur évidence.—Leurs caractères singuliers. — Leur divinité. — Injustice des reproches contre la doctrine qu'ils attestent.*

VI. *La différence qui doit être entre la doctrine révélée et ses preuves.*

VII. *Les mystères de la Trinité, de l'Eucharistie, du péché originel.*

VII *bis. Caractères essentiels à la religion révélée, propres à la seule religion chrétienne ; d'où il suit manifestement que le Chrétien pleinement assuré d'être dans la religion véritable, est assuré dès là même de la fausseté de toutes les diverses religions établies sur la*

*terre. Pitoyables difficultés contre les livres sacrés des Chrétiens.*

VIII. *Infaillibilité naturelle de l'Eglise dans le discernement de nos livres inspirés et dans leur interprétation.*

IX. *La nécessité de la foi en Jésus-Christ pour être sauvé. Gratuité du don de la foi. Dépendance absolue de l'homme à l'égard de Dieu pour être sauvé. Juste condamnation de l'homme privé du don de la foi.*

X. *Le bon usage que font les infidèles de leur raison, en écoutant nos missionnaires.*

XI. *La foi chrétienne, incompatible avec le scepticisme de l'auteur.*

XII. *La philosophie chrétienne, comparée à la philosophie de l'auteur.*

XIII. *La nature des anciens gouvernements. — Origine du polythéisme. — Concorde entre les polythéistes.*

XIV. *Les prérogatives du peuple juif.*

XV. *La cause des persécutions que Jésus-Christ avait prédites à ses disciples, et auxquelles il les avait préparés. — Et des divisions qui s'élèvent entre les Chrétiens.*

XVI. *La compatibilité de la puissance ecclésiastique et de la puissance civile.*

XVII. *Unité de l'Eglise, preuve de la divinité de son établissement.*

XVIII. *La divinité du système de la religion chrétienne.*

XIX. *La nécessité du culte extérieur.*

XX. *Inséparabilité des lois et des dogmes de l'Evangile.*

XXI. *L'Eglise romaine, dépositaire de la religion de Jésus Christ.*

XXII. *Le vrai et solide caractère du christianisme et du Chrétien.*

XXIII. *Les droits des princes chrétiens.*

XXIV. *L'indépendance absolue de la doctrine du christianisme, de toute autorité humaine.*

XXV. *La séparabilité des deux intolérances.*

XXVI. *La justice et la charité de l'Eglise à l'égard de ses enfants.*

Autant l'incrédule est dans l'impuissance d'ébranler les vérités que nous venons de défendre, autant est-il dans l'impuissance d'établir des principes de son droit politique contre les vrais principes sur ce sujet que fournissent nos Livres saints.

Nous n'indiquons pas tous les divers endroits sur le même sujet; les répétitions fréquentes de notre adversaire rendraient nos renvois ennuyeux et fatigants. Nous donnons à nos observations pour titre : *Réponse aux difficultés proposées contre la religion chrétienne, par J.-J. Rousseau, citoyen de Genève, dans la confession de foi du Vicaire savoyard, tome III, d'Emile ou de l'éducation et dans son Contrat Social, chapitre* 8, *du livre* IV, parce que lui-même, dans sa *Lettre à M. l'archevêque de Paris*, ne donne ses objections que pour des difficultés; il est assez à plaindre de paraître frappé de ces difficultés et de les avoir publiées, sans le charger du noir dessein de montrer que la religion chrétienne n'est qu'une chimère, et que tous ceux qui en ont fait profession jusqu'ici n'étaient que des imbéciles, ou de misérables hypocrites. Laissons aux matérialistes de nos jours un dessein si détestable et une vanité si peu naturelle. La vérité ne leur est rien, la vertu encore moins.

# RÉPONSE

## AUX DIFFICULTÉS PROPOSÉES PAR J.-J. ROUSSEAU, CITOYEN DE GENÈVE.

—

*Emile ou de l'éducation*, souleva toutes les âmes religieuses aussitôt qu'il parut. Dénoncé au parlement par MM. les gens du roi, il fut condamné à la dernière flétrissure. Nous en conclûmes que c'était un ouvrage dangereux. L'impression qu'il nous parut avoir faite sur des esprits, d'ailleurs éclairés nous confirma de plus en plus dans cette idée. Nous prîmes donc le parti d'en entendre la lecture. Les deux premiers volumes nous affectèrent assez légèrement. Il s'y trouve beaucoup de réflexions sensées, mais communes, avec un plus grand nombre de vues nouvelles, mais qui tiennent du paradoxe, pour ne rien dire de plus. Sans le style enchanteur dans lequel elles sont présentées, on aurait de la peine à soutenir la lecture d'un tel mélange.

Le troisième volume nous arrêta. L'auteur, pour varier les personnages de son roman, fait paraître sur la scène un vicaire savoyard, interdit par son évêque pour n'avoir pas été trop sage, et obligé d'aller chercher du pain en Italie. L'auteur lui-même, transfuge dans sa jeunesse par des raisons assez semblables, tombe dans la misère, le vicaire lui tend les bras, il gagne sa confiance, il en profite pour le ramener à une sorte de religion. Il lui met sous les yeux plusieurs grandes vérités, qu'il défend avec vivacité contre les prétendus philosophes de notre siècle; mais il ne fait pas moins d'efforts pour arracher de son esprit et de son cœur toute idée, et tout sentiment de révélation. C'est surtout cette seconde partie des leçons du vicaire savoyard qui a révolté nos magistrats chrétiens, et tous ceux qui conservent encore du goût pour la religion : c'est aussi cette seconde partie qui a fixé notre attention.

Les attaques portées ici à la religion, son plus éblouissantes que formidables. L'agresst

seur nous semble être la dupe de son système sur l'homme et de sa première éducation, plutôt que de quelque aversion secrète contre la sublimité de nos dogmes, et la sainteté de notre morale. Il s'est imaginé que nous naissons tels que le premier homme, sorti des mains du Créateur, et que nos penchants vicieux ont leur source, non dans quelque désordre survenu à la nature humaine, mais uniquement dans l'éducation. Peut-on rien imaginer de plus contraire à l'observation? Les germes de nos vices se montrent dans l'enfant encore à la mamelle. On y aperçoit les mouvements de l'envie, de la colère, de la vengeance, de la domination, etc. Une mauvaise éducation peut bien contribuer à faire développer et croître ces germes funestes ; mais certainement elle ne leur donne pas naissance. En rapprochant plusieurs endroits de l'auteur sur cet article, il ne serait pas facile de le concilier avec lui-même. De là au naturalisme en matière de religion, il n'y a qu'un pas. A quelles illusions ne conduit pas un faux système entre les mains d'un raisonneur? Les préjugés de l'enfance ont peut-être encore plus de part à son égarement que son système sur l'homme. Elevé dans une société qui ne peut remonter par sa tradition jusqu'à l'origine des faits de l'Evangile, comment lui eût-il été possible de parvenir à une entière certitude de ces faits? Car des faits anciens ne peuvent tirer leur certitude, par rapport à nous, que d'une tradition constante et uniforme, qui remonte jusqu'à leur origine : or ce n'est que dans l'Eglise catholique que réside cette tradition; et notre auteur était rempli dès son enfance de préjugés, et contre l'Eglise, et contre la tradition. Nous allons opposer à ses difficultés les réflexions les plus simples. Que nous nous estimerions heureux, si nous pouvions ramener à la vérité un esprit de cette trempe : nous la verrions bientôt sortir de sa plume avec toutes les parures qu'il sait si bien prêter à l'erreur.

Nous ne nous proposons ici d'autre ordre que celui de notre adversaire même, en le suivant pied à pied. Nous posons d'abord son texte (édit. in-12), ensuite notre réponse. Nous gardons le même ordre dans nos réponses au chap. 8, l. IV, du *Contrat social*. Ces deux ouvrages sont trop liés pour devoir être séparés. Le sieur Rousseau n'attaque pas avec moins de vivacité la religion dans ce dernier ouvrage que dans *Emile*. Nous parcourons ensuite rapidement les principes du *Droit politique*. Sa *Réponse au Mandement de M. l'archevêque de Paris* a donné lieu à des additions sur des points importants.

Le *Vicaire savoyard* trace un portrait qui n'est pas bien flatteur, mais qui n'est peut-être que trop fidèle, des prétendus philosophes de notre siècle. Après quelques réflexions sur la difficulté de découvrir la vérité, et sur la vanité de ces philosophes qui veulent faire accroire que la nature n'a rien de caché pour eux, et qu'à leurs yeux tous ses secrets sont dévoilés :

*Quand les philosophes*, dit-il, *seraient en état de découvrir la vérité, qui d'entre eux prendrait intérêt à elle? Chacun sait bien que son système n'est pas mieux fondé que les autres; mais il le soutient, parce qu'il est à lui. Il n'y en a pas un seul, qui, venant à connaître le vrai et le faux, ne préférât le mensonge qu'il a trouvé, à la vérité découverte par un autre. Où est le philosophe qui, pour sa gloire, ne tromperait pas volontiers le genre humain? Où est celui qui, dans le secret de son cœur, se propose un autre objet que de se distinguer? Pourvu qu'il efface l'éclat de ses concurrents, que demande-t-il de plus? L'essentiel est de penser autrement que les autres. Chez les croyants, il est athée; chez les athées, il serait croyant.* (T. III, p. 39.)

Si le vicaire savoyard n'a pas voulu se peindre lui-même dans le portrait qu'il vient de nous présenter, rendons-lui justice : malgré ses doutes affectés sur plusieurs points importants de la religion naturelle, il ne doit pas être confondu dans la foule des prétendus sages qui déshonorent notre siècle. Il se déclare hautement contre tous ces matérialistes et ces fatalistes. Faisant un meilleur usage de sa raison, il s'élève jusqu'à l'existence de l'Etre suprême : attentif au sentiment intérieur, il distingue son moi pensant d'avec son corps : il démêle la simplicité et l'indivisibilité de son moi, son activité et sa liberté; et par là met une différence infinie entre lui et la matière capable de recevoir le mouvement, mais incapable de se le donner: consultant son cœur, il y découvre l'empreinte ineffaçable de plusieurs de ses devoirs envers l'auteur de son être, et envers ses semblables enfin il se console des misères de la vie présente, par l'espérance d'être heureux dans une autre vie. Mais aussi fier de ses découvertes, que les matérialistes et les fatalistes paraissent l'être de leurs songes monstrueux, il attaque avec autant d'audace et de mépris la religion révélée. Il faut l'entendre.

*Vous ne voyez dans mon exposé que la religion naturelle: il est bien étrange qu'il en faille un autre! Par où connaîtrai-je cette nécessité? De quoi puis-je être coupable, en servant Dieu selon les lumières qu'il donne à mon esprit, et selon les sentiments qu'il inspire à mon cœur? Quelle pureté de morale; quel dogme utile à l'homme, et honorable à son auteur, puis-je tirer d'une doctrine positive, que je ne puisse tirer sans elle du bon usage de mes facultés? Montrez-moi ce qu'on peut ajouter, pour la gloire de Dieu, pour le bien de la société, et pour mon propre avantage, aux devoirs de la loi naturelle, et quelle vertu vous ferez naître d'un nouveau culte, qui ne soit pas une conséquence du mien? Les plus grandes idées de la Divinité nous viennent par la raison seule. Voyez le spectacle de la nature, écoutez la voix intérieure. Dieu n'a-t-il pas tout dit à nos yeux, à notre conscience, à notre jugement? Qu'est-*

*ce que les hommes nous diront de plus? Leurs révélations ne font que dégrader Dieu, en lui donnant les passions humaines. Loin d'éclaircir les notions du grand Etre, je vois que les dogmes particuliers les embrouillent; que loin de les ennoblir, ils les avilissent; qu'aux mystères inconcevables qui l'environnent, ils ajoutent des contradictions absurdes; qu'ils rendent l'homme orgueilleux, intolérant, cruel; qu'au lieu d'établir la paix sur la terre, ils y portent le fer et le feu; je demande à quoi bon tout cela, sans savoir me répondre. Je n'y vois que les crimes des hommes et les misères du genre humain.*

*Vous ne voyez,* dites-vous à votre disciple, *dans mon exposé que la religion naturelle : il est bien étrange qu'il en faille une autre.*

### I. *Utilité et nécessité de la révélation.*

Ah, ingrat! seriez-vous jamais parvenu à la connaissance de tant de vérités sans la révélation? Jugez des forces de votre raison par celles de tant de bons esprits, à qui nos Livres sacrés ont été inconnus. Sans doute, par un bon usage de la raison, on peut arriver à toutes ces vérités importantes, qui forment la religion naturelle : mais quel homme, laissé à lui-même, a jamais fait ce bon usage?

Par où, demandez-vous, connaîtrai-je cette nécessité? Par où? En réfléchissant sur les moyens mêmes qui vous ont conduit à la connaissance de la religion naturelle; sur votre raison, dont vous avez été obligé de reconnaître les bornes : vous ne savez de l'Etre suprême, de votre aveu, si ce n'est qu'il existe : vous ne savez s'il est auteur de la matière de l'univers, ainsi que de sa forme : vous ne savez de vos devoirs à son égard et à l'égard de vos semblables, que quelques principes généraux, dont vous ne tirerez jamais toutes les conséquences qui en dérivent : il semble même, à vous entendre, que vous n'avez aucun devoir à remplir envers vous-même : quelle certitude avez-vous de la destination dont vous vous flattez après cette vie? Quelle est la nature des biens que vous attendez, et des maux que vous avez à éviter? Quelle est la durée de ces biens et de ces maux? Vous l'ignorez; mais quand on supposerait dans vous une prééminence de raison, dégagée de préjugés et de passions, qui vous rendit non nécessaire la religion révélée, pour connaître l'auteur de votre existence, la nature de votre moi pensant, tous vos devoirs, votre destination; s'ensuivrait-il que la religion révélée ne fût pas nécessaire? Etes-vous donc le seul être, dans ce bas-monde, qui mérite l'attention de la Divinité? ou la supériorité de votre raison est-elle commune à tous les humains? Nous venons d'observer que de grands génies, aussi amateurs que vous de la vérité, ont échoué dans la recherche des vérités essentielles dont vous vous faites honneur. Il n'y a que la religion révélée qui puisse être à la portée de tous les hommes et dont l'autorité soit capable de les subjuguer. Il était donc de la bonté de l'Etre suprême de leur faire entendre sa voix.

*De quoi,* continuez-vous de demander, *puis-je être coupable, en servant Dieu selon les lumières qu'il donne à mon esprit, et selon les sentiments qu'il inspire à mon cœur?*

Pensez-vous que Dieu ne puisse ajouter de nouvelles lumières à celles que la raison vous a découvertes, ni vous inspirer des sentiments par une autre voie! Ne serait ce donc pas abuser manifestement de votre raison, que de rejeter de nouvelles lumières et de mépriser ces sentiments? Ne serait-ce donc pas vous rendre coupable? De plus, seriez-vous assez présomptueux pour vous persuader qu'il ne vous ait jamais arrivé, ou qu'il ne vous arrivera jamais de vous écarter de ces lumières et de ces sentiments de votre raison? Or, dans ce cas, quelle est votre ressource pour la réparation de votre injustice? La bonté de Dieu, direz-vous : mais la bonté de Dieu ne laisse-t-elle aucun droit à sa justice? Quelle ressource donc vous offre la raison contre les droits de cette justice infinie.

*Quelle pureté de morale,* demandez-vous encore, *quel dogme utile à l'homme et honorable à son auteur, puis-je tirer d'une doctrine positive, que je ne puisse tirer sans elle du bon usage de mes facultés? Montrez-moi ce qu'on peut ajouter pour la gloire de Dieu, pour le bien de la société et pour mon propre avantage, aux devoirs de la loi naturelle, et quelle vertu vous ferez naître d'un nouveau culte, qui ne soit pas une conséquence du mien?*

Il faut n'avoir jamais ouvert l'Evangile pour proposer de pareilles questions. Quelle sublimité, quelle sainteté dans sa morale! Que serait la terre, sinon le séjour de la félicité, si le prince et le sujet, l'époux et l'épouse, le père et l'enfant, le maître et le serviteur, le riche et le pauvre, le savant et l'ignorant en étaient de fidèles observateurs? Quelles vertus ne font pas germer dans nos cœurs ces dogmes majestueux! Quelle défiance de nous-mêmes, quelle confiance en Dieu, quelle reconnaissance pour ses bienfaits, quel respect pour sa grandeur, quel amour pour sa bonté, quel tremblement en présence de sa sainteté et de sa justice! Que de nouveaux motifs propres à lier les hommes les uns aux autres, n'offrent-ils pas? Que tous les hommes soient véritablement Chrétiens, et ils ne seront plus que support, compassion, patience, tendresse, en un mot un cœur et une âme. Quel homme était jamais parvenu, ou parviendrait jamais par le seul bon usage de ses facultés à la sainteté de la morale de l'Evangile, aux vertus que ses dogmes font naître, aux affections dont les motifs qu'il propose peuvent embraser son cœur pour ses semblables!

*Les plus grandes idées,* dites-vous, *de la Divinité nous viennent par la raison seule. Voyez le spectacle de la nature, écoutez la voix intérieure. Dieu n'a-t-il pas tout dit à nos*

*yeux, à notre conscience, à notre jugement? Qu'est-ce que les hommes nous diront de plus?*

Sans doute le spectacle de la nature et notre conscience nous offrent de grandes idées de Dieu : mais dans quel obscurcissement n'étaient pas tombées ces grandes idées ! Quelles ténèbres n'avaient pas répandues sur elles les passions et les préjugés? Qui contemplait le spectacle de la nature, pour admirer l'auteur dans son ouvrage? Qui écoutait la voix de sa conscience, pour sentir la main qui l'éclairait et la dirigeait ! N'était-il pas de la bonté de Dieu de dissiper les ténèbres où le genre humain était enseveli, et de retracer dans les esprits et son idée et sa loi?

*Les révélations des hommes*, dites-vous encore, *ne font que dégrader Dieu, en lui donnant les passions humaines. Loin d'éclaicir les notions du grand Etre, je vois que les dogmes particuliers les embrouillent; que loin de les ennoblir, ils les avilissent; qu'aux mystères inconcevables qui l'environnent, ils ajoutent des contradictions absurdes; qu'ils rendent l'homme orgueilleux, intolérant, cruel; qu'au lieu d'établir la paix sur la terre, ils y portent le fer et le feu. Je demande à quoi bon tout cela, sans savoir me répondre : Je n'y vois que les crimes des hommes et les misères du genre humain.*

### II. — *Calomnies contre la révélation.*

Pourquoi nous parler des révélations des hommes? nous vous les abandonnons. Nous ne défendons que les révélations faites aux hommes par la Divinité. Est-ce de bonne foi que vous reprochez à nos Ecritures d'attribuer à Dieu les passions humaines? Ignoreriez-vous que leurs expressions en ce genre sont des métaphores tirées des effets que produisent nos passions ; et qu'elles n'y sont employées que pour nous élever aux notions de la plus pure bonté, de la justice la plus exacte, de la plus grande miséricorde, ou plutôt de Dieu même, en tant qu'il punit les rebelles à ses lois, en tant qu'il pardonne aux pénitents? Est-ce de bonne foi que vous reprochez à nos révélations d'enseigner des mystères contradictoires et absurdes? Il est étonnant qu'un homme qui paraît avoir du bon sens ait recours à un reproche si inepte.

La révélation présente des mystères impénétrables à notre esprit. Qu'y a-t-il en cela qui puisse vous surprendre? L'essence divine que vous paraissez adorer, n'est-elle pas de votre aveu un mystère incompréhensible, et nos mystères sont-ils étrangers à cette essence? Est-ce de bonne foi que vous reprochez à la révélation de rendre l'homme orgueilleux, intolérant, cruel? Elle ne prêche que la douceur, la paix, la charité : est-ce rendre l'homme orgueilleux et cruel, que de lui inspirer un attachement inviolable à la vérité qu'il a le bonheur de connaître, et un zèle infatigable pour faire part de son bonheur à ses semblables? Faudrait-il qu'il fût insensible à leurs erreurs ; et qu'il les vît dans ce triste état avec l'indifférence la plus indolente? Ne serait-ce pas une grande preuve de son amour pour la vérité, et de sa tendresse pour ses frères?

*On me dit*, poursuivez-vous, *qu'il fallait une révélation pour apprendre aux hommes la manière dont Dieu voulait être servi; on assigne en preuve la diversité des cultes bizarres qu'ils ont institués; et l'on ne voit pas que cette diversité même vient de la fantaisie des révélations. Dès que les peuples se sont avisés de faire parler Dieu, chacun l'a fait parler à sa mode, et lui a fait dire ce qu'il a voulu.*

### III. — *Preuves d'un culte révélé.*

On me dit... A-t-on tort de vous le dire. Ne voudriez-vous pas qu'on pût plaire à la Divinité, par tous ces cultes si bizarres et si contradictoires? Sans doute, la diversité des cultes vient de la diversité des révélations ; mais que conclure de là, si ce n'est que tous les peuples ont toujours été persuadés qu'ils ne pouvaient plaire à Dieu que par un culte qui vînt de lui? Que conclure encore, que cette persuasion des peuples suppose nécessairement une tradition, au moins confuse, que Dieu avait révélé la manière dont il voulait être honoré? que conclure encore, que cette persuasion des peuples, dans tous les temps, suppose nécessairement qu'il y a sur la terre une religion révélée, et que par conséquent un bon esprit ne doit rien négliger pour la découvrir?

*Si l'on n'eût écouté*, ajoutez-vous, *que ce que Dieu dit au cœur de l'homme, il n'y aurait jamais eu qu'une religion sur la terre. Il fallait un culte uniforme, je le veux bien; mais ce point était-il donc si important, qu'il fallût tout l'appareil de la puissance divine pour l'établir? Ne confondons point le cérémonial de la religion avec la religion. Le culte que Dieu demande est celui du cœur : et celui-là, quand il est sincère, est toujours uniforme; c'est avoir une vanité bien folle de s'imaginer que Dieu prenne un si grand intérêt à la forme de l'habit du prêtre, et à l'ordre des mots qu'il prononce, aux gestes qu'il fait à l'autel, et à toutes ses génuflexions. Eh! mon ami, reste de toute ta hauteur, tu seras toujours assez près de terre. Dieu veut être adoré en esprit et en vérité : ce devoir est de toutes les religions, de tous les pays, de tous les hommes. Quant au culte extérieur, s'il doit être uniforme pour le bon ordre, c'est purement une affaire de police; il ne faut point de révélation pour cela.*

Si l'homme était dans son état primitif, sans penchants au mal dans son cœur, il pourrait n'y avoir qu'une religion intérieure sur la terre. Mais ne devrait-il point y en avoir une extérieure? Les hommes, dans cet état, ne formeraient-ils plus qu'une société entre eux? devraient-ils concentrer en eux-mêmes le respect et l'adoration à l'égard de leur auteur? ne devraient-ils point faire servir leur corps de même que leur âme, à la gloire de cet Auteur suprême? leur âme devrait-elle, pourrait-elle même empêcher toute influence de ses sentiments sur la ma

chine qui lui est unie, pour qu'il ne s'en manifestât rien au dehors? les hommes, toujours en cet état, formant entre eux la plus douce société, devraient-ils n'être occupés qu'à se dérober mutuellement leur manière d'honorer l'auteur de leur être, sans jamais se réunir pour le bénir en commun?

### IV. — *Miracles nécessaires pour l'établissement du culte.*

On conçoit aisément que le culte et l'uniformité du culte dans cet état primitif, serait l'effet de la révélation, puisque le premier homme, sorti immédiatement des mains de Dieu, n'eût pu avoir immédiatement un autre instituteur que Dieu même. Mais les hommes ne sont plus dans cet état heureux; ils naissent avec des ténèbres, avec des inclinations perverses. Si la raison et la conscience suffisent à ceux qui s'y rendent attentifs, pour les élever à l'idée de Dieu, et de l'obligation de l'honorer; elles ne suffiront jamais pour les réunir tous dans un même culte; ni pour les assurer que ce culte, qui serait de leur choix unanime serait la véritable manière dont il voulût qu'on l'honorât pour lui plaire, les ténèbres de leur esprit, les penchants déréglés de leur cœur, les égarements de leur imagination, ne leur permettront jamais de convenir entre eux sur ce point, plutôt que sur tout autre. Il n'y avait que Dieu seul qui pût établir ce culte uniforme, ou en l'enseignant lui-même, ou en établissant une autorité telle que l'Eglise, pour l'enseigner : or, par quelle autre voie à la portée de tous les hommes, que par l'appareil de sa puissance, voudrait-on qu'il nous eût convaincus ou de son enseignement, ou de l'autorité établie par lui-même pour nous enseigner.

On sait très-bien, M. le vicaire, que le culte essentiel que nous devons à Dieu est le culte intérieur, et que l'extérieur sans l'intérieur ne peut lui plaire : mais dès qu'on est forcé de convenir que l'extérieur est nécessaire, c'est insulter la raison que de la renvoyer au magistrat, pour en être instruit. N'y a-t-il pas toujours eu, et n'y a-t-il pas encore aujourd'hui sur la terre une multitude de cultes, ou puérils, ou superstitieux, cruels, ou faux? Faudra-t-il donc pratiquer ces cultes différents, suivant la différence des pays où l'on se trouvera?

Dans cet avis que vous donnez à votre disciple : *Eh! mon ami, reste de toute ta hauteur; tu seras toujours assez près de terre.* Vous avez sans doute en vue la célébration de nos saints mystères. Est-ce là un objet de plaisanterie? est-ce même bien soutenir le rôle de sceptique, auquel vous vous réduisez à la fin de vos déclamations contre la religion chrétienne? Qu'y a-t-il de ridicule dans notre liturgie? Sont-ce les sentiments ou l'expression des sentiments qui accompagnent cet acte auguste de notre religion? sont-ce par exemple, les gémissements et les cris que nous poussons d'abord vers le ciel, pour en faire descendre la miséricorde? sont-ce les cantiques de louanges, dont aussitôt nous faisons retentir nos temples pour célébrer la gloire du seul Seigneur, du seul Saint, du seul Très-Haut? Est-ce l'attention que nous donnons à la publication des lois de notre divin Chef, ou à la profession de foi en sa parole? sont-ce les actions de grâces dans lesquelles nos cœurs se répandent pour les bienfaits que nous avons reçus de notre Dieu, en invitant les anges à s'unir à notre reconnaissance, et en répétant d'après eux : Saint, saint, saint, est le Seigneur, le Dieu des armées? est-ce en immolant à sa majesté suprême une victime sainte, seule digne de sa sainteté; une victime innocente, seule digne de sa bienfaisance; une victime pure et sans tache, seule digne de sa justice; une victime plus élevée que les cieux, seule digne de sa miséricorde? est-ce la confiance avec laquelle nous appuyant sur les mérites de cette victime que nous venons d'offrir, nous offrant nous-mêmes avec elle, par elle, et dans elle, nous osons appeler Dieu notre Père, lui demander la glorification de son nom, l'avénement de son règne dans nos cœurs, l'accomplissement de sa volonté, la participation à ce pain céleste qu'il nous a envoyé, la rémission de nos offenses, la victoire dans nos tentations et sur le tentateur? Enfin est-ce la communion à la victime, pour ne vivre plus que d'elle et par elle? Si ce sont ces sentiments que vous jugez ridicules, que devient votre culte intérieur? en est-il un plus digne de Dieu, que ces sentiments? Si ce sont les expressions de ces sentiments, détruisez l'homme, afin que le corps ne prenne aucune part à l'adoration de l'âme. Avec moins de préjugés contre l'Eglise, vous seriez peu surpris de voir l'homme se prosterner et s'anéantir devant une si haute majesté : ce qui devrait vous surprendre, ce serait, au lieu de demeurer prosterné, abattu tremblant à ses pieds, de le voir se relever. Avec toute votre hauteur philosophique, hélas! que vous êtes petit! que Dieu est grand!

*Je ne commençai pas*, avouez-vous, *par toutes ces réflexions.*

Elles n'étaient pas fort nécessaires pour vous prévenir contre la religion : vos faiblesses honteuses, qui précédèrent votre examen, formaient des préjugés qui lui étaient peu favorables : mais deviez-vous commencer par ces réflexions les leçons que vous donnez à votre disciple, déjà si prévenu par la dépravation de son esprit et de son cœur contre toute religion? Mais pourquoi ne commençâtes-vous pas par toutes ces réflexions?

*Entraîné*, répondez-vous, *par les préjugés de l'éducation, et par ce dangereux amour-propre, qui veut toujours porter l'homme au-dessus de sa sphère, ne pouvant élever mes faibles conceptions jusqu'au grand Etre, je m'efforçais de le rabaisser jusqu'à moi. Je rapprochais les rapports infiniment éloignés qu'il a mis entre sa nature et la mienne. Je voulais des communications plus immédiates,*

*des instructions plus particulières; et non content de faire Dieu semblable à l'homme, pour être privilégié moi-même parmi mes semblables, je voulais des lumières surnaturelles. je voulais un culte exclusif, je voulais que Dieu m'eût dit ce qu'il n'avait pas dit à d'autres, ou ce que d'autres n'auraient pas entendu comme moi.*

Il fallait que votre amour-propre fût bien aveugle, pour se repaître de tant de pensées si vaines et si ridicules. Mais si vous aviez réfléchi sérieusement sur cette diversité prodigieuse de religions si contraires, établies sur la terre dans tous les temps, auriez-vous pu n'être pas effrayé à la vue des ténèbres et des égarements des hommes? N'en auriez-vous pas conclu l'insuffisance de la religion naturelle? N'en auriez-vous pas conclu la nécessité de la révélation, comme de l'unique moyen pour dissiper tant de ténèbres et tant d'égarements? Ne seriez-vous pas demeuré convaincu, ou que l'Etre suprême n'avait plus sur la terre d'adorateurs en esprit et en vérité, ou que s'il y en avait, c'étaient des hommes privilégiés, qu'il avait éclairés et conduits par lui-même? Vous continuez ainsi :

*Regardant le point où j'étais parvenu, comme le point commun d'où partaient tous les croyants, pour arriver à un culte plus éclairé, je ne trouvais dans la religion naturelle que des éléments de toute religion. Je considérais cette diversité de sectes qui règnent sur la terre, et qui s'accusent mutuellement de mensonge et d'errreur; je demandais quelle est la la bonne : chacun me répondait : C'est la mienne; chacun disait : Moi seul et mes partisans pensons juste : tous les autres sont dans l'erreur. Et comment savez-vous que votre secte est la bonne? Parce que Dieu l'a dit. Et qui vous a dit que Dieu l'a dit? Mon pasteur, qui le sait bien. Mon pasteur me dit d'ainsi croire, et ainsi je crois; il m'assure que tous ceux qui disent autrement que lui mentent, et je ne les écoute pas.*

### V. — *Position avantageuse des simples vivant dans l'Eglise catholique.*

Parmi tant de religions et de sectes, vous demandiez quelle est la bonne. Chacun vous répondait : C'est la mienne. Deviez-vous vous attendre à une autre réponse? Auriez-vous voulu que l'interrogé fût assez dépourvu de sens et de respect pour la Divinité, pour qu'il ne crût pas sa religion meilleure que toutes les autres? Quel autre fondement pouvait-il vous alléguer que la parole de Dieu même? Sans doute les simples, dans toutes les religions et dans toutes les sectes, s'autorisent de la parole de Dieu sur celle de leur ministre. Mais quelle différence entre les simples qui ont le bonheur de vivre dans l'Eglise catholique, et les simples de toutes les autres sectes! Ces derniers n'ont pour appui que la parole seule de leur ministre particulier, au lieu que les premiers ont pour garants la parole de tous les pasteurs de l'Eglise catholique; puisque ce pasteur qui leur parle, ne leur parle qu'au nom de tous les pasteurs avec lesquels ils le voient en communion. Or quel garant plus sûr et plus infaillible naturellement d'un fait, que le témoignage rendu à ce fait par tous les pasteurs d'une société, telle que l'Eglise catholique?

*Quoi, pensais-je*, dites-vous, *la vérité n'est-elle pas une, et ce qui est vrai chez moi peut-il être faux chez vous?*

Etes-vous bien à vous-même en pensant ainsi? Sans doute la vérité est une; mais est-elle connue de tous? Quoi! parce que vous connaissez la vérité, je ne puis l'ignorer, ni être dans l'erreur? N'est-ce pas même une conséquence de la diversité des religions et des sectes qui couvrent la terre, ou que toutes soient fausses, ou qu'il y en ait une vraie? Car étant si contraires les unes aux autres, il n'est pas possible qu'elles soient toutes vraies.

*Si la méthode*, continuez-vous, *de celui qui suit la bonne route, et celle de celui qui s'égare, est la même, quel mérite, ou quel tort à l'un de plus qu'à l'autre? Leur choix est l'effet du hasard; le leur imputer, est iniquité; c'est récompenser ou punir, pour être né dans tel ou dans tel pays. Oser dire que Dieu nous juge ainsi, c'est outrager sa justice.*

La méthode n'est pas la même. Autant que la méthode de l'un est fondée en raisons, autant la méthode de l'autre en est destituée. L'un marche à la lumière des preuves les plus invincibles; l'autre ne suit que ses préjugés. Ce n'est point par hasard que l'on naît dans la vraie religion, c'est par une grâce ineffable. Quiconque a reçu un tel bienfait ne l'égalera jamais par sa reconnaissance. De grâce déchargez-vous de justifier l'Etre suprême. Sa bonté est libre dans la distribution de ses grâces, et sa justice ne punira jamais que des aveugles volontaires. Ne nous lassons point de vous entendre.

*Ou toutes les religions sont bonnes et agréables à Dieu, ou, s'il en est une qu'il prescrive aux hommes, et qu'il les punisse de méconnaître, il lui a donné des signes certains et manifestes, pour être distinguée et connue pour la seule véritable. Ces signes sont de tous les temps et de tous les lieux, également sensibles à tous les hommes, grands et petits, savants et ignorants, Européens, Indiens, Africains, sauvages. S'il était une religion sur la terre, hors de laquelle il n'y eut que peine éternelle, et qu'en quelque lieu du monde un seul mortel de bonne foi n'eût pas été frappé de son évidence, le Dieu de cette religion serait le plus inique et le plus cruel des tyrans.*

*Cherchons-nous donc sincèrement la vérité? Ne donnons rien au droit de la naissance, et à l'autorité des pères et des pasteurs, mais rappelons à l'examen de la conscience et de la raison, tout ce qu'ils nous ont appris dès notre enfance. Ils ont beau me crier : Soumet ta raison. Autant m'en peut dire celui qui me trompe : il me faut des raisons pour soumettre ma raison.*

### VI. — *Fondement de la certitude des faits passés ou éloignés. — Certitude de faits*

*qui servent d'appui à la religion chrétienne.*

Tout ceci est fort brouillé, M. le docteur : il n'est pas facile de deviner si vous voulez que les signes qui servent d'appui à la religion révélée doivent être exposés aux yeux de chaque homme en particulier, ou qu'il suffise que ces signes une fois donnés, on puisse avoir des preuves qu'ils ont été donnés. Il n'est pas facile non plus de deviner si vous ne reconnaissez point d'autre fondement de la certitude des faits, que le témoignage de vos propres sens; ou si vous reconnaissez le témoignage des autres hommes comme un fondement légitime de la certitude des faits passés ou éloignés. Si vous vouliez que les signes qui servent d'appui à la religion révélée dussent être exposés aux sens de chaque homme en particulier, ne seriez-vous pas manifestement déraisonnable? Ce serait vouloir imposer des lois à Dieu même; ce serait vouloir le faire sortir de la voie qu'il a établie, pour procurer aux hommes la certitude des faits passés ou éloignés; ce serait renverser la société humaine : car que deviendrait-elle, si tous ses membres, se défiant les uns des autres, ne voulaient jamais croire réciproquement à leur parole? La connaissance des objets purement intellectuels nous vient des idées claires et distinctes; celle des objets sensibles et présents nous vient de nos sens; celle des objets ou des faits passés ou éloignés nous vient du témoignage des autres hommes. Voilà les trois sources des connaissances humaines; nous les tenons de la main de notre auteur, et sa véracité nous en garantit la pureté. Rejeter la troisième, quand la raison n'a rien à opposer, ni contre la possibilité des faits attestés, ni contre la lumière et la sincérité de ceux qui les attestent, ce serait fermer les yeux pour se précipiter dans toutes les horreurs du scepticisme historique. Il faudrait même porter plus loin le septicisme en matière de faits : il faudrait n'en pas croire à ses propres sens; car comment pourrait-on croire à ses propres sens, sans être certain dès là même qu'il est d'autres hommes que nous-mêmes, et qu'ils ont des sens comme nous; qu'ils voient, qu'ils entendent, qu'ils touchent; par conséquent qu'ils ont vu, qu'ils ont entendu, qu'ils ont touché ce qu'ils nous assurent avoir vu, entendu, touché. Or il n'y a jamais eu de témoins sur le témoignage desquels il soit moins possible de ne pas compter, que les témoins des faits qui servent de fondement à la religion révélée; soit qu'on remonte aux témoins oculaires de ces faits; soit qu'on veuille s'en tenir à la société établie et cimentée par ces faits, pour être la dépositaire de la révélation.

Il faut sans doute que ces faits ou ces signes, d'un côté, soient capables de porter une impression de divinité dans l'esprit d'un homme raisonnable; de l'autre, qu'ils soient exposés et connus, pour qu'on soit inexcusable de ne pas admettre la religion démontrée par ces faits. Quiconque n'a pas le bonheur d'en être instruit (bonheur que Dieu ne doit à personne), ne sera pas puni pour ne les avoir pas connus : il sera toujours assez punissable par bien d'autres endroits. Car où est, hors de la religion révélée, un exact observateur de la loi naturelle? L'irez-vous chercher parmi ces nations anciennes et modernes, qui prostituent leur culte à de viles créatures, ou en concentrant sur elles-mêmes tout leur amour, ou en offrant leur encens à des dieux monstrueux.

*Toute la théologie*, continuez-vous, en adressant la parole à votre disciple, *que je puis acquérir de moi-même par l'inspection de l'univers et par le bon usage de mes facultés, se borne à ce que je vous ai ci-devant expliqué. Pour en savoir davantage, il faut recourir à des moyens extraordinaires. Ces moyens ne sauraient être l'autorité des hommes; car nul homme n'étant d'une autre espèce que moi, tout ce qu'un homme connait naturellement je puis aussi le connaître, et un autre homme peut se tromper aussi bien que moi : quand je crois ce qu'il dit, ce n'est pas parce qu'il le dit, mais parce qu'il le prouve. Le témoignage des hommes n'est donc au fond que celui de ma raison même, et n'ajoute rien aux moyens naturels que Dieu m'a donnés de connaître la vérité.*

*Apôtre de la vérité, qu'avez-vous donc à me dire dont je ne reste pas le juge? Dieu lui-même a parlé; écoutez sa révélation. C'est autre chose. Dieu a parlé! Voilà certes un grand mot. Et à qui a-t-il parlé? Il a parlé aux hommes. Pourquoi donc n'en ai-je rien entendu? Il a chargé d'autres hommes de vous rendre sa parole. J'entends. Ce sont des hommes qui vont me dire ce que Dieu a dit. J'aimerais mieux avoir entendu Dieu lui-même, il ne lui en aurait pas coûté davantage, et j'aurais été à l'abri de la séduction. Il vous en garantit en manifestant la mission de ses envoyés. Comment cela? Par des prodiges. Et où sont ces prodiges? Dans des livres. Et qui a fait ces livres? Des hommes. Et qui a vu ces prodiges? Des hommes qui les attestent. Quoi! toujours des témoignages humains; toujours des hommes qui me rapportent ce que d'autres hommes ont rapporté? Que d'hommes entre Dieu et moi! Voyons toutefois, examinons, comparons, vérifions. Oh! si Dieu eût daigné me dispenser de tout ce travail, l'en aurais-je servi de moins bon cœur?*

### VII. — *Possibilité de la révélation. — Facilité pour les simples et pour les savants de s'assurer de son existence.*

On vous accorde que toute votre théologie naturelle ne va point au delà de la connaissance de l'existence de Dieu, de vos devoirs généraux envers lui et envers vos semblables, de la spiritualité, de la liberté et de l'immortalité de votre âme. Mais nous vous le demandons encore une fois, Dieu ne peut-il rien vous apprendre au delà de votre théologie naturelle, soit de son essence, soit de vos devoirs, soit de votre propre nature et de votre destination; soit de la manière dont vous devez l'honorer

pour lui plaire, soit des secours que vous pouvez attendre de sa bonté, soit de la réparation que peut exiger sa justice outragée par nos crimes? Il faut, sans doute, d'autres moyens que l'inspection de l'univers pour parvenir à de telles connaissances, et ces moyens ne sauraient être l'autorité des hommes, puisqu'ils doivent venir de Dieu. Mais Dieu ne peut-il point se servir des hommes pour vous communiquer de nouvelles connaissances? Ne peut-il pas revêtir leur parole de telles preuves, qu'en refusant de reconnaître sa voix dans leur bouche ce serait abuser de votre raison? A-t-il réellement fait entendre sa voix par des hommes? Est-ce lui qui a parlé au peuple juif par Moïse? Est-ce de lui que vient la doctrine publiée par Jésus-Christ? Voilà des faits : c'est sur ces faits que vous deviez tourner d'abord tout votre examen, sans toutes ces réflexions insidieuses que vous avez faites jusqu'ici. Si vous pouvez vous assurer aussi facilement de la vérité de ces faits que de la vérité de tous autres faits, dont vous ne doutez en aucune sorte, vous plaindrez-vous encore de ce que Dieu ne vous a pas parlé à vous-même?

Dites-nous si vous doutez que Henri IV, après la mort de Henri III, monta sur le trône des Français? N'êtes-vous pas aussi certain de ce fait que si vous l'aviez vu de vos yeux? Dites-nous quel est le fondement de votre certitude. N'est-ce pas le témoignage des hommes avec lesquels vous vivez? Ce témoignage vous est-il suspect, parce que ce sont des hommes qui le rendent? Il est une infaillibilité naturelle qui convient aux témoignages des hommes au sujet d'une multitude de faits anciens, et nous ne pouvons nous y refuser sans abuser de notre raison. Le témoignage rendu à la révélation faite à Moïse et par Jésus-Christ peut donc être infaillible quoique humain. Qu'allez-vous répondre?

*Considérez, mon ami, dans quelle horrible discussion me voilà engagé; de quelle immense érudition j'ai besoin pour remonter dans les plus hautes antiquités, pour examiner, peser, confronter les prophéties, les révélations, les faits, tous les monuments de foi proposés dans tous les pays du monde; pour en assigner les temps, les lieux, les auteurs, les occasions. Quelle justesse de critique m'est nécessaire pour distinguer les pièces authentiques des pièces supposées; pour comparer les objections aux réponses, les traductions aux originaux; pour juger de l'impartialité des témoins, de leur bon sens, de leurs lumières; pour savoir si l'on n'a rien supprimé, rien ajouté, rien transposé, changé, falsifié; pour lever les contradictions qui restent; pour juger quel poids doit avoir le silence des adversaires dans les faits allégués contre eux; si ces allégations leur ont été connues; s'ils en ont fait assez de cas pour daigner y répondre; si les livres étaient assez communs pour que les nôtres leur parvinssent; si nous avons été d'assez bonne foi pour donner cours aux leurs parmi nous et pour y laisser leurs plus fortes objections telles qu'ils les avaient faites.*

Vains épouvantails! Etes-vous ignorant? Vous voilà dégagé de toute cette horrible discussion qui vous effraye. Vous vivez au milieu d'une société, je veux dire, de l'Eglise catholique, qui vous en dispense. Le témoignage qu'elle rend à la révélation, étant d'une infaillibilité naturelle, doit vous tenir lieu de toute discussion; de même que sans aucune discussion vous êtes pleinement assuré par le témoignage infaillible des Français, au milieu desquels vous vivez, que Henri IV fut leur roi. Etes-vous savant? Il vous est aussi aisé de remonter à la révélation juive et chrétienne, par les monuments qui l'attestent de siècle en siècle jusqu'à son origine, qu'il vous est aisé de remonter au règne de Henri IV, par les monuments qui l'attestent de règne en règne jusqu'à vous. La différence unique entre ces faits est la multitude des monuments de l'un et de l'autre. Vous n'avez pas besoin d'une érudition bien immense, pour examiner les monuments de la révélation; elle doit se borner à l'examen de l'histoire du peuple juif et de l'Eglise catholique. C'est là où vous trouverez de quoi vous satisfaire, et pleinement convaincu de la vérité du fait que vous cherchez, vous vous épargnerez la peine de discuter les prophéties, les révélations, les faits, tous les monuments de foi proposés dans tous les pays du monde; car dès que vous serez convaincu de la vérité de la révélation chrétienne, vous serez dès là même convaincu que vous êtes en possession d'une religion divine; par conséquent qu'elle est la seule sur la terre où vous puissiez honorer Dieu comme il veut être honoré, parce que n'y ayant qu'un seul Dieu, il ne peut y avoir qu'une religion qui vienne de lui.

La vue des monuments propres au peuple juif et à l'Eglise catholique ne laissera rien à désirer à votre critique pour découvrir leur authenticité, la futilité des objections, l'intégrité des originaux, la fidélité des traductions, l'impartialité des témoins, de leur bon sens, de leurs lumières : l'étude un peu approfondie des mêmes monuments vous fera sentir que les contradictions n'y sont qu'apparentes; que si les adversaires ont gardé le silence dans les faits qui y sont allégués contre eux, c'est qu'ils y ont été réduits par l'évidence des faits; que les allégations de ces faits n'ont pu leur être inconnues; il vous sera facile de juger des réponses qu'ils y ont pu faire par celles qu'ils y ont faites, et qui nous ont été conservées. Vous verrez que les livres des Chrétiens ne leur ont point été inconnus, et que les leurs ont été également connus des Chrétiens : que ces derniers ont été assez de bonne foi, pour ne point dissimuler leurs objections, mais qu'ils y ont répondu d'une manière triomphante.

*Tous ces monuments*, ajoutez-vous, *étant une fois reconnus pour incontestables, il faut passer ensuite aux preuves de la mission de*

*leurs auteurs; il faut bien savoir les lois des sorts, les probabilités éventives, pour juger quelle prédiction ne peut s'accomplir sans miracles; le génie des langues originales, pour distinguer ce qui est prédiction dans ces langues, et ce qui n'est que figure oratoire; quels faits sont dans l'ordre de la nature, et quels autres faits n'y sont pas; pour dire jusqu'à quel point un homme adroit peut fasciner les yeux des simples, peut étonner même les gens éclairés; chercher de quelle espèce doit être un prodige, et quelle authenticité il doit avoir, non-seulement pour être cru, mais pour qu'on soit punissable d'en douter; comparer les preuves des vrais et des faux prodiges, et trouver les règles sûres pour les discerner; dire enfin pourquoi Dieu choisit, pour attester sa parole, des moyens qui ont eux-mêmes si grand besoin d'attestation, comme s'il se jouait de la crédulité des hommes, et qu'il évitât à dessein les vrais moyens de les persuader.*

VIII. — *Preuves de la mission de Moïse et de Jésus-Christ. — Divinité de leurs prophéties et de leurs miracles*

Répétons-le : c'est par où vous deviez commencer votre examen de la religion révélée. Parvenu par le bon usage de votre raison à la connaissance de l'auteur de votre être, et de plusieurs vérités consolantes, si vous aviez réfléchi sérieusement sur les bornes de votre raison, sur les ténèbres où le genre humain avait été plongé durant tant de siècles, et où languissent encore tant de nations, sur votre faiblesse et sur vos misères; n'auriez-vous pas senti l'insuffisance de la raison humaine? N'auriez-vous pas désiré que Dieu vînt à son secours? N'auriez-vous pas attendu de sa bonté avec confiance une grâce si nécessaire? Mais en voyant tant de nations passer tout d'un coup des ténèbres les plus épaisses à la lumière la plus brillante, ne seriez-vous pas demeuré convaincu que l'Etre suprême, aussi puissant que miséricordieux, était l'auteur d'une si étonnante révolution par ses envoyés Moïse et Jésus-Christ? Auriez-vous pu douter de la mission du premier, si les prodiges qu'il dit avoir faits sont réels, et si les événements qu'il annonce comme futurs sont effectivement arrivés? Auriez-vous pu douter de la mission du dernier, si les prodiges que ses historiens racontent sont réels si la sainteté qu'ils lui attribuent est effective; si le pouvoir qu'il prétend avoir donné à ses premiers disciples a eu ses effets; si la doctrine qu'il leur a ordonné de publier par toute la terre a été suivie; si les promesses qu'il avait faites de se ressusciter lui-même après sa mort, et d'établir une Eglise universelle et indéfectible, ont eu leur accomplissement; si ces prédictions contre la ville et le temple de Jérusalem, et contre le peuple juif coupable de déicide, ont été vérifiées.

Après tant de difficultés accumulées, pour effaroucher l'imagination de votre disciple, vous passez enfin aux preuves de la mission divine de Moïse et de Jésus-Christ Notre-Seigneur.

*Il faut savoir*, dites-vous, *les lois des sorts, les probabilités éventives, pour juger quelle prédiction ne peut s'accomplir sans miracle.*

Vous ne paraissez pas, permettez-nous de vous le dire, bien versé dans les Livres sacrés du peuple juif. S'il n'y était question que de quelques textes épars çà et là, qui parussent annoncer des événements futurs de peu de conséquence, il ne serait peut-être pas déraisonnable de consulter les lois des sorts, les probabilités éventives, pour juger de ces prédictions. Mais de quel usage peuvent être ici *les lois des sorts et les probabilités éventives?* Les Livres sacrés des Juifs sont, pour ainsi dire, tout prophétiques : tout s'y rapporte ou immmédiatement, ou médiatement à un seul et même objet, ou comme promesse, ou comme figure, ou comme prédiction, savoir, au Libérateur du genre humain. Il est promis, ce divin Libérateur, au premier homme après sa chute. La promesse en est renouvelée à Noé, à Sem, à Abraham, à Isaac, à Jacob; elle est fixée dans la tribu de Juda. De là tant de prodiges opérés pour la conservation et la perpétuité de cette tribu, jusqu'à ce qu'elle ait donné au monde le libérateur promis. On l'arrache à un pays idolâtre : on lui donne des lois; on lui prescrit un culte figuratif; on la met en possession d'une terre fertile; on choisit une famille particulière qui doit donner naissance au libérateur; on suscite une suite de prophètes, pour annoncer le temps où il paraîtra, les circonstances de sa vie, les effets de son avénement. Nous vous prions encore une fois de nous dire de quel usage peuvent être *les lois des sorts, les probabilités éventives, pour juger si ces prédictions ont pu être accomplies sans miracles;* donnez la torture à votre imagination pour découvrir dans ces prédictions des figures oratoires : le style de Moïse et des prophètes est grand et sublime; c'est qu'ils ont devant les yeux un objet qui est au-dessus de toutes leurs expressions.

Les lois des sorts et les probabilités éventives sont-elles propres à faire évanouir le caractère de divinité dans les promesses et les prédictions de Jésus-Christ, Notre-Seigneur? Toutes les circonstances de sa mort, sa résurrection, la destruction de l'idolâtrie, la conversion des gentils, l'établissement et l'indéfectibilité d'une Eglise aussi étendue que la terre, la puissance des miracles donnée à ses premiers disciples, toutes les circonstances du renversement de Jérusalem et de son temple, des humiliations, et en même temps de la conservation du peuple juif, était-ce là des objets propres à être conjecturés? Toutes ces promesses et toutes ces prédictions, énoncées si clairement et en termes si simples, pouvaient-elles être vérifiées par l'événement sans miracle? N'était-ce que des figures oratoires, ou l'événement qui y est si conforme n'était-il qu'une figure?

Vous venez de voir combien est peu nécessaire la science *des lois des sorts et des probabilités éventives* pour juger des prophéties de Moïse et de Jésus-Christ Notre-Seigneur; la physique n'est pas plus nécessaire pour juger de leurs miracles. Vous demandez quels sont les faits dans l'ordre de la nature, et quels autres faits n'y sont pas : pour dire jusqu'à quel point un homme adroit peut fasciner les yeux des simples, peut étonner même les gens éclairés, etc. A quoi bon ces questions et toutes les autres qui suivent? Ne sortons point du sujet où nous nous sommes renfermés, savoir la révélation faite à Moïse et par Jésus-Christ Notre-Seigneur. Les miracles qui leur sont attribués sont-ils dans le cours de la nature? peuvent-ils être imités par la force et l'industrie humaine? ne sont-ils pas authentiques? sont-ils faux? Nous nous en rapportons à votre conscience; si vous osiez nous répondre affirmativement, elle vous convaincrait intérieurement de mensonge. L'évidence se montre ici trop clairement. Dieu les choisit pour attester sa parole; et ils n'eurent dans le temps point besoin d'autres moyens d'attestation, et ils n'en auront besoin dans aucun temps pour faire leur impression sur les cœurs droits et attentifs.

*Supposons*, poursuivez-vous, *que la majesté divine daigne s'abaisser assez pour rendre un homme l'organe de ses volontés sacrées, est-il raisonnable, est-il juste d'exiger que tout le genre humain obéisse à la voix de ce ministre sans le lui faire connaître pour tel? Y a-t-il de l'équité à ne lui donner pour toutes lettres de créance que quelques signes particuliers faits devant peu de gens obscurs, et dont tout le reste des hommes ne saura jamais rien que par ouï-dire? Par tous les pays du monde si l'on tenait pour vrai tous les prodiges que le peuple et les simples disent avoir vus, chaque secte serait la bonne, il y aurait plus de prodiges que d'événements naturels, et le plus grand de tous les miracles serait que là où il y a des fanatiques persécutés il n'y eût point de miracles. C'est l'ordre inaltérable de la nature qui montre le mieux l'Etre suprême : s'il arrivait beaucoup d'exceptions, je ne saurais plus qu'en penser; et pour moi, je crois trop en Dieu pour croire à tant de miracles si peu dignes de lui.*

### IX. — *Certitude des miracles de Moïse et de Jésus-Christ.*

Toujours des réflexions générales! Ce n'est pas une simple supposition que la majesté suprême ait daigné s'abaisser assez pour rendre Moïse et Jésus-Christ Notre-Seigneur l'organe de ses volontés sacrées : c'est un fait, et il n'en est point qui soit plus indubitable. Oui, il est raisonnable, il est juste que tout homme à qui la voix de ces envoyés est déclarée lui obéisse. Ces envoyés n'ont pas reçu pour toutes lettres de créance quelques signes particuliers, faits devant peu de gens obscurs. Il leur fut donné de faire une multitude de signes éclatants, et de les faire devant une multitude de gens de toute sorte d'état et de condition; et il ne faut même, encore aujourd'hui, qu'ouvrir les yeux pour voir les effets toujours subsistants des signes donnés à ces envoyés. Il ne s'agit point ici de miracles fondés uniquement sur quelques bruits vagues et confus que personne n'a vus ni examinés; il s'y agit de miracles sensibles, publics, du ressort de la seule toute-puissance, fondés sur le témoignage d'une foule de témoins, que les intérêts les plus chers au cœur, je veux dire les passions, devaient engager à l'examen le plus sérieux et le plus sévère : miracles dont il était aussi facile de découvrir la vérité ou la fausseté, qu'il est facile de distinguer la lumière et les ténèbres. A quel dessein rappelle-t-on ici l'idée du fanatisme? Si c'est pour la faire tomber sur Moïse et Jésus-Christ Notre-Seigneur, on ne peut que gémir sur le blasphème. Sans doute, l'ordre constant et uniforme montre évidemment un Dieu; mais les exceptions le montrent-elles moins, et ne sont-elles pas propres à réveiller l'idée du maître de la nature? Ces exceptions doivent être rares; sans cela elles rentreraient dans l'ordre de la nature. Mais ce qui est bien évident, c'est qu'il n'est point de moyen qui soit plus à la portée des simples et des savants que ces exceptions, pour persuader la divinité de la mission de celui auquel il est donné d'en disposer, et qui en dispose au nom du souverain Maître de la nature. Si vous croyez trop en Dieu pour croire aux miracles de Moïse et de Jésus-Christ Notre-Seigneur, je tremble que votre foi ne trouve en vous un obstacle dans quelque intérêt secret, bien différent de l'amour de la vérité.

*Qu'un homme*, déclarez-vous, *vienne nous tenir ce langage : Mortels, je vous annonce la volonté du Très-Haut; reconnaissez à ma voix celui qui m'envoie. J'ordonne au soleil de changer sa course, aux étoiles de former un autre arrangement, aux montagnes de s'aplanir, aux flots de s'élever, à la terre de prendre un autre aspect : à ces merveilles qui ne reconnaîtra pas à l'instant le Maître de la nature? Elle n'obéit point aux imposteurs; leurs miracles se font dans des carrefours, dans des déserts, dans des chambres; et c'est là qu'ils ont bon marché d'un petit nombre de spectateurs, déjà disposés à tout croire. Qui est-ce qui m'osera dire combien il faut de témoins oculaires pour rendre un prodige digne de foi? Si vos miracles, faits pour prouver votre doctrine, ont eux-mêmes besoin d'être prouvés, de quoi servent-ils? Autant valait n'en point faire.*

### X. — *Evidence des miracles de Moïse et de Jésus-Christ.*

Si elle est sincère, votre déclaration, de reconnaître la voix du Maître de la nature dans celle d'un homme qui opérerait les changements que vous spécifiez, comment ne reconnaissez-vous donc pas la voix du Maître de la nature dans celle de Moïse et de Jésus-Christ Notre-Seigneur? Lorsqu'à la voix de Moïse vous voyez la mer se diviser, les flots demeurer suspendus, les montagnes

trembler et se couvrir de flammes, la terre s'entr'ouvrir, l'air se changer en nourriture, etc., lorsqu'à la voix de Jésus-Christ Notre-Seigneur vous voyez les pains se multiplier, les tempêtes se calmer, les eaux prendre de la consistance sous ses pieds, les morts sortir des tombeaux, de telles œuvres ne sont-elles pas du Maître de la nature? faut-il moins de puissance pour les opérer que pour changer la course du soleil, l'arrangement des étoiles, la hauteur des montagnes, le mouvement des flots, l'aspect de la terre?

### XI. — *Caractère singulier des miracles de Moïse et de Jésus-Christ.*

Vous ne paraissez rien entendre aux miracles du Maître de la nature: ce n'est pas au sceau de sa puissance seule qu'ils doivent être marqués; ils doivent également porter l'empreinte de sa sagesse, de sa justice, de sa bonté, relativement aux fins qu'il se propose dans l'envoi de ses ministres. Si, dans les prodiges qui seraient de votre goût, l'on pouvait apercevoir des œuvres de la toute-puissance, la sagesse, la justice, la bonté y seraient-elles aussi visibles que dans les prodiges du législateur des Israélites et du Sauveur du genre humain? Le législateur des Israélites avait d'abord à les délivrer de la tyrannie d'un peuple injuste et cruel, ensuite à les délivrer eux-mêmes d'un penchant furieux vers l'idolâtrie. Suivez ses prodiges : n'admirez-vous pas combien ils sont assortis à de si belles fins? Rien n'y est pour l'ostentation. Si la puissance du Maître de la nature y brille, elle paraît y être conduite et dirigée, pour ainsi dire, par la sagesse, par la bonté, enfin par une justice qui venge ses ordres et ses lois contre des rebelles. Quelle puissance, mais quelle sagesse, quelle bonté dans les prodiges de Jésus-Christ Notre-Seigneur! Il vient délivrer le genre humain d'un esclavage bien différent de celui sous lequel gémissaient les Israélites en Egypte; il vient renverser l'empire de l'injustice et du mensonge, de l'ennemi des hommes, pour substituer dans leur cœur l'empire de la justice et de la vérité; il attaque sans relâche leur ennemi; il le chasse des corps qu'il possède; il remédie aux maux qu'il cause; sa loi est la charité; il trouve de la résistance à sa parole, mais rien n'est capable d'altérer sa douceur; il verse des larmes sur les malheurs qui le vengeront de la barbare et aveugle jalousie de ses adversaires. Si l'on ne peut méconnaître dans Moïse l'envoyé de Dieu à un peuple grossier et enclin à l'idolâtrie pour lui donner des lois, peut-on méconnaître dans Jésus-Christ l'envoyé de Dieu au genre humain pour en être le Sauveur? Nous ne prenons aucun intérêt à ces miracles, dont l'auteur concentrerait sa puissance à en opérer dans des carrefours, dans des déserts, dans des chambres, en présence de quelques témoins suspects, et sans en opérer à la face du soleil. Les miracles de Moïse ont toute l'Egypte, ou des millions d'yeux pour témoins durant quarante ans. Les miracles de Jésus-Christ Notre-Seigneur ont, durant plus de trois ans, pour témoins toute la Judée; et ils sont renouvelés par toute la terre connue durant plus de trois cents ans. Vous avez attaqué la nature et la certitude de nos miracles; qu'allez-vous dire contre leur utilité?

*Reste enfin l'examen le plus important dans la doctrine annoncée : car, puisque ceux qui disent que Dieu fait ici bas des miracles prétendent que le diable les imite quelquefois, avec les prodiges les mieux attestés nous ne sommes pas plus avancés qu'auparavant, et puisque les magiciens de Pharaon osaient, en présence même de Moïse, faire les mêmes signes qu'il faisait par l'ordre exprès de Dieu, pourquoi dans son absence n'eussent-ils pas, aux mêmes titres, prétendu la même autorité? Ainsi donc, après avoir prouvé la doctrine par le miracle, il faut prouver le miracle par la doctrine, de peur de prendre l'œuvre du démon pour l'œuvre de Dieu. Que pensez-vous de ce dialèle?*

### XII. — *Règle pour le discernement des miracles divins.*

Que vous connaissez peu la religion! Est-ce qu'il suffit de faire, ou plutôt de contrefaire des miracles pour autoriser une doctrine. Il faut, non-seulement que le miracle soit réel, mais qu'il soit fait au nom et à l'invocation du Dieu véritable, en sorte que l'invocation du Dieu soit aussi notoire que le miracle. Voilà les miracles qui peuvent faire preuve, parce qu'ils sont les seuls que la véracité de Dieu soit obligée, s'il est permis d'user de ce terme, se garantir. Ce n'est point par la doctrine, à laquelle un tel miracle sert de preuve, qu'il faut juger du miracle : c'est par un tel miracle qu'il faut juger de la doctrine, c'est-à-dire la recevoir. Tout miracle dénué de ce caractère, s'il en est de réels, est sans force; et c'est par la doctrine qu'il en faut juger. Que le démon reçoive donc le pouvoir de faire certains prodiges, ou qu'il en soit privé; qu'il en ait fait ou qu'il n'ait paru qu'en contrefaire par la main des magiciens de Pharaon : peu nous importe. Ce qu'il y a de bien constant, c'est que les miracles du démon n'ont jamais été faits et ne seront jamais faits à l'invocation publique du vrai Dieu. Or, il est évident que les miracles de Moïse et du Sauveur non-seulement ont été réels, mais qu'ils ont été faits à l'invocation du vrai Dieu. Voilà ce qui est à la portée des simples et des savants, et qui les met au-dessus de l'illusion. Voilà la règle donnée par Moïse (*Deut.* XIII) aux Israélites pour juger des faux prophètes, qui annoncent des dieux étrangers par des prédictions faites, sans doute, en leur nom, ou du moins bien certainement sans l'invocation du vrai Dieu.

*Cette doctrine venant de Dieu*, ajoutez-vous, *doit porter le sacré caractère de la divinité; non-seulement elle doit nous éclaircir les idées confuses que le raisonnement en trace dans notre esprit, mais elle doit aussi*

*nous proposer un culte, une morale et des maximes convenables aux attributs par lesquels seuls nous concevons son essence. Si donc elle ne nous apprenait que des choses absurdes et sans raison, si elle ne nous inspirait que des sentiments d'aversion pour nos semblables, et de frayeur pour nous-mêmes, si elle ne nous peignait qu'un Dieu colère, jaloux, vengeur, haïssant les hommes, un Dieu de la guerre et des combats, toujours prêt à détruire et foudroyer, toujours parlant de tourments, de peines, et se vantant de punir même les innocents, mon cœur ne serait point attiré vers ce Dieu terrible, et je me garderais de quitter la religion naturelle, pour embrasser celle-là : car vous voyez bien qu'il faudrait nécessairement opter. Votre Dieu n'est pas le nôtre, dirai-je à ces sectateurs. Celui qui commence par se choisir un seul peuple, et proscrire le reste du genre humain, n'est pas le père commun des hommes; celui qui destine au supplice éternel le plus grand nombre de ses créatures, n'est pas le Dieu clément et bon que ma raison m'a montré.*

XIII.—*Caractères de la doctrine révélée.*

Vous avez tort, comme il est visible, de prétendre qu'il faille juger des miracles par la doctrine, et de vous croire conséquemment en droit de juger de la doctrine attestée par des miracles divins ; mais il faut vous suivre. Est-ce qu'une doctrine venant de Dieu peut ne pas porter le sacré caractère de la divinité? Elle doit étendre et confirmer les idées que nous en donne la raison. Mais doit-elle les éclaircir en telle sorte, qu'il n'y reste plus d'obscurité? Il faudrait, pour cela, ou que notre entendement devînt infini, ou que Dieu cessât de l'être. Elle peut donc, cette doctrine, nous faire entrevoir des profondeurs dans l'essence divine, nous montrer des abîmes dans le plan de sa conduite sur le genre humain; exposer à notre foi des effets incompréhensibles de sa puissance.

Qui peut douter qu'elle ne puisse nous proposer qu'un culte, qu'une morale, que des maximes convenables aux attributs par lesquels seuls nous concevons son essence? Ne craignez pas que la doctrine qui vient de Dieu, vous apprenne des choses absurdes et sans raison, ni qu'elle vous inspire des sentiments d'aversion pour vos semblables. Nous vous avons déjà fait remarquer combien étaient peu fondés vos reproches contre nos Ecritures, au sujet de l'attribution qui y est faite à Dieu de quelques passions humaines, pour exprimer les effets de sa justice. Nous ne mettons pas au même rang le titre qu'elles lui donnent du Dieu de la guerre : ce titre est inséparable de celui de modérateur de l'univers, et de souverain arbitre de la vie et de la mort.

XIV.—*La connaissance de la révélation n'est due à personne.—Les hommes s'en étaient rendus indignes par l'abus de leur raison.*

Quant à ce que vous ajoutez au sujet du choix que Dieu a fait d'un peuple, pour lui confier sa révélation ; comment n'avez-vous pas senti toute l'injustice de votre reproche? Avez-vous oublié l'état affreux auquel s'étaient abandonnés les peuples de la terre? N'écoutant plus la raison, ils adoraient tout, excepté le vrai Dieu. Fallait-il donc que le vrai Dieu laissât périr sa religion sur la terre, et qu'il ne s'y conservât aucun adorateur? Où est donc sa partialité dans le choix qu'il fait du peuple, pour lui faire entendre sa voix? Y a-t-il de l'injustice à ne pas accorder à tous une grâce qu'il ne devait à personne? Des criminels, qui abusaient de leur raison méritaient-ils des récompenses? Ou notre Dieu est juste, ou vous ne connaissez point de justice dans le vôtre.

XV. — *Dieu ne condamne que des coupables.*

Il faudrait encore que notre Dieu, pour être le vôtre, ne condamnât pas à des supplices éternels le plus grand nombre de ces créatures; mais si le plus grand nombre de ses créatures, abusant de leur raison, l'oublient, l'outragent, en lui substituant les objets de leurs passions, en un mot, violent la loi naturelle, voulez-vous qu'il les épargne? Ne serait-ce pas vouloir qu'il fût bon et clément sans être juste?

*A l'égard des dogmes*, continuez-vous, *elle me dit qu'ils doivent être clairs, lumineux, frappants par leur évidence. Si la religion naturelle est insuffisante, c'est par l'obscurité qu'elle laisse dans les grandes vérités qu'elle nous enseigne : c'est à la révélation de nous enseigner ces vérités d'une manière sensible à l'esprit de l'homme, de les mettre à sa portée, de les lui faire concevoir, afin qu'il les croie La foi s'assure et s'affermit par l'entendement, la meilleure de toutes les religions est infailliblement la plus claire : celui qui charge de mystères, de contradictions, le culte qu'il me prêche, m'apprend par cela même à m'en défier. Le Dieu que j'adore n'est point un Dieu de ténèbres, il ne m'a point doué d'un entendement pour m'en interdire l'usage; me dire de soumettre ma raison, c'est outrager son auteur. Le ministre de la vérité ne tyrannise point ma raison; il l'éclaire. Nous avons mis à part toute autorité humaine, et sans elle je ne saurais voir comment un homme en peut convaincre un autre, en lui prêchant une doctrine déraisonnable.*

XVI. — *Différence entre les dogmes et les preuves de la révélation.*

Imputez-vous nos redites si fréquentes ; vous nous y forcez en revenant sans cesse vous-même aux mêmes sujets. Nous avons déjà observé que les dogmes de la véritable religion doivent être propres à rehausser l'idée naturelle que nous avons de Dieu par la raison, lever nos doutes sur les attributs que nous y entrevoyons, nous découvrir de nouveaux attributs capables de réveiller en nous les sentiments d'admiration, de reconnaissance, de confiance et d'amour, dissiper nos soupçons au sujet de l'origine des misères sous le poids desquelles nous gémissons, présenter des remèdes à nos misères, fixer

tous nos devoirs, soit envers l'Auteur de notre être, soit envers nous-mêmes, soit envers nos semblables; enfin nous offrir des motifs assez puissants, pour nous déterminer à surmonter l'opposition étrange que nous trouvons en nous-mêmes à nos devoirs les plus essentiels. Il faut sans doute que la religion nous expose ces dogmes d'une manière claire, lumineuse et sensible, en sorte qu'il n'y ait que des aveugles volontaires qui puissent s'y refuser. Mais est-il nécessaire que tous ces dogmes soient clairs et sensibles à l'esprit humain, en sorte qu'ils soient aussi frappants pour lui et aussi intelligibles que cet axiome, *La partie est moins grande que le tout.* Ce serait exiger que ces dogmes n'eussent pour objet ni Dieu, ni l'homme, c'est-à-dire, qu'ils fussent incapables de nous rendre meilleurs; car tandis que l'esprit humain subsistera avec ses bornes, jamais il ne comprendra ni Dieu, ni soi-même. Il est donc déraisonnable de demander que la révélation mette ses leçons à la portée de l'esprit humain, en sorte qu'il n'y trouve rien d'incompréhensible. La foi s'assure et s'affermit par l'entendement; parce que c'est à ce dernier de connaître et d'examiner les preuves sur lesquelles doit porter l'assentiment ou l'adhésion de la volonté. Les preuves sont-elles manifestes? Rien ne doit plus suspendre l'assentiment. Dieu parle. Croyez. La meilleure de toutes les religions doit être la plus claire dans ses preuves; elle peut avoir des mystères; elle doit même en avoir; mais jamais de contradictions. Oui, notre Dieu n'est point un Dieu de ténèbres : il est l'auteur de la raison; sa parole porte avec elle la lumière, mais une lumière qui se modifie, pour ainsi dire, et se proportionne à notre faiblesse dans l'état présent des choses, comme si elle craignait de nous éblouir par tout son éclat. Mais qu'est-ce que votre raison, si elle ose soupçonner son auteur de lui proposer à croire une doctrine déraisonnable? Quelle idée voulez-vous donc, M. le raisonneur, que nous nous formions de vous sur votre dialogue avec votre inspiré?

XVII. — *Supposition fausse et de mauvaise foi contre les dogmes de la religion chrétienne.*

Vous chargez cet inspiré de défendre cette proposition de la plus grande absurdité: *La partie est plus grande que le tout.* Quel est donc votre dessein? Ne serait-ce point de faire entendre que nos mystères ne sont pas moins absurdes? Voyez-vous donc dans nos mystères une opposition aussi manifeste à la raison, que dans la proposition que vous prêtez à l'inspiré?

Que vos yeux seraient perçants! Nous vous avouons que nos mystères sont au-dessus de notre raison, c'est-à-dire, que nous ne les découvrons point dans l'enchaînement des vérités naturelles qui forment la raison : mais nous vous défions de montrer qu'ils soient contre la raison, c'est-à-dire, opposés à aucune vérité naturelle.

Quoi! direz-vous, le premier et le plus grand de vos mystères n'est-il pas opposé à cette vérité naturelle: *Des choses qui sont une même avec une troisième, sont une même entre elles.*

Est-ce que l'identité de plusieurs choses avec une troisième empêche leur distinction entre elles? Vous reconnaissez par le sentiment intérieur l'unité et l'indivisibilité de votre *moi-pensant;* en reconnaissez-vous moins la distinction de ses sensations, de la comparaison qu'il en fait, du jugement qu'il en porte? Reconnaissez donc que l'identité de plusieurs choses avec une troisième n'exclut pas leur distinction entre elles mais seulement leur division et leur séparation. Pourquoi donc le Père, le Fils, le Saint-Esprit, ne seraient pas distingués entre eux sans division, ni séparation dans la substance divine? La distinction de Père et de Fils dans les créatures emporte nécessairement la division et la séparation de leur substance; parce que cette substance étant finie et limitée, ne saurait être une en plusieurs; mais la substance divine étant infinie, doit-elle se multiplier par la distinction des personnes qui subsistent en elles? Jamais on ne démontrera qu'il est impossible qu'une intelligence infinie, en se connaissant, ne produise une image d'elle-même, qui lui ressemble et qui lui soit égale; ni que cette intelligence et cette image, en s'aimant, n'aient un terme de leur amour qui les unisse, et qui leur soit égal; ni que ces productions intérieures et nécessaires n'excluent pas tout à la fois et la confusion et la division. Nous ne pouvons douter que vous n'ayez eu ici encore en vue notre mystère de l'Eucharistie.

Votre disciple nous dévoile vos vues dans sa lettre à M. l'archevêque de Paris :

*Selon votre doctrine de la transsubstantiation,* lui dit-il, *lorsque Jésus fit la dernière Cène avec ses disciples, et qu'ayant rompu le pain, il donna son corps à chacun d'eux, il est clair qu'il tint son corps entier dans sa main, et, s'il mangea lui-même du pain consacré, comme il put le faire, il mit sa tête dans sa bouche. Voilà donc bien clairement, bien précisément, la partie plus grande que le tout, et le contenant moindre que le contenu.*

La raison permet-elle donc de faire une supposition imaginaire, pour attaquer un mystère ineffable? Si, dans ce mystère, le corps de Jésus-Christ rendu présent à sa parole sous les espèces du pain et du vin, était le même inviduellement; y avait-il deux touts dans l'un desquels on put distinguer une partie par rapport à l'autre? Quelle application peut-on faire ici de la maxime prêtée au prétendu inspiré? D'ailleurs, Jésus-Christ donnant son corps à ses apôtres sous les apparences du pain et du vin, et continuant de le donner sous les mêmes apparences aux fidèles par le ministère des prêtres, ne le donna et ne continua pas de le donner dans l'état naturel et sensible, dans lequel il était vivant sur la terre, et

dans lequel il est au ciel. Quelle application est-il donc possible de faire ici de l'axiome : *Le tout est plus grand que sa partie?* Est-il jamais tombé dans l'esprit d'un philosophe de comparer un tout considéré dans un état miraculeux et impénétrable à nos faibles lumières, avec le même tout, considéré dans un état naturel et sensible? Quel abus de la raison !

Mais s'il était permis de se livrer à des suppositions dans un mystère si élevé au-dessus de nos pensées, et bien plus digne de notre reconnaissance et de nos adorations, que de nos discours : que deviendrait votre application de la maxime absurde prêtée au prétendu inspiré, en supposant que chaque molécule sensible du pain et du vin fût changée par la puissance de Jésus-Christ en son corps et en son sang? Où serait l'impossibilité qu'un tout dans l'état d'une petitesse extrême pût être contenu dans la partie d'un tout dans un état de grandeur naturelle? Il est vrai que, dans cette supposition, toutes les molécules sensibles du pain et du vin, changées en autant de corps de Jésus-Christ par l'efficace de sa parole, ne seraient peut-être le même corps que moralement. Mais qui empêcherait de supposer que Jésus-Christ tout-puissant ne rende son corps présent par le dédoublement de toutes les parties de son corps naturel, en changeant par la même efficace chaque molécule sensible du pain et du vin dans sa chair et dans son sang? Dans cette supposition, ce serait le même corps, non-seulement moralement mais physiquement, quoiqu'en petit, et la matière du pain et du vin serait aussi réellement sa chair et son sang, que le pain et le vin devenaient sa chair et son sang par la digestion, lorsqu'il était sur la terre, la seule différence serait que dans notre mystère ce changement s'opérerait tout d'un coup, au lieu que pendant sa vie mortelle les aliments qu'il prenait n'étaient changés en sa chair et en son sang qu'après un certain intervalle.

Nous sentons très-bien que ces suppositions demanderaient d'être développées : mais nous rougissons de les avoir faites. Vous faites profession de croire l'existence d'un Etre suprême; sa parole ne mérite-t-elle donc pas toute votre foi, toute votre soumission? Seriez-vous assez vain pour penser que le Tout-Puissant ne puisse rien qui soit au-dessus de votre intelligence? ou pourriez-vous craindre que la souveraine raison puisse rien proposer contre la raison? Or, que la réalité de notre mystère soit fondée sur la parole de l'Etre suprême, c'est un fait qu'il n'est pas possible de révoquer en doute. Jamais, depuis les apôtres jusqu'à nous, l'Eglise n'en a douté; toujours elle a pris dans le sens de la réalité les paroles de la promesse et de l'institution de l'Eucharistie : toujours elle a cru posséder le corps et le sang de Jésus-Christ, son Seigneur et son Dieu, dans ce mystère d'amour : sa créance sur ce dogme était si constante au siècle des apôtres, que saint Ignace, un de leurs disciples, s'en servait comme d'un argument invincible contre certains hérétiques de son temps, qui prétendaient que Jésus-Christ n'avait paru qu'avec un corps fantastique; et qui, en conséquence d'une telle erreur, refusaient de confesser la réalité de sa chair dans l'Eucharistie. (Epist. 19, *Ad Smyrn.*)

Saint Irénée, instruit par saint Polycarpe, disciple des apôtres de même que saint Ignace, employait le même argument pour prouver que Jésus-Christ était le fabricateur du monde, contre d'autres hérétiques de son temps, qui osaient attaquer sa divinité. (S. Iren., *Ad hæres.*, l. IV, cap 17 et 18.) On conçoit toute la force du raisonnement de saint Ignace, dans la supposition de la réalité de Jésus-Christ dans l'Eucharistie; car comment, si Jésus-Christ n'eût qu'un corps fantastique, sa chair serait-elle réelle dans l'Eucharistie? Ou, comment son corps eût-il été réel, si sa chair dans l'Eucharistie n'était que fantastique? On conçoit de même toute la force du raisonnement de saint Irénée, dans la supposition du changement réel du pain et du vin, opéré par Jésus-Christ en sa chair et en son sang dans l'Eucharistie. Car faut-il une moindre puissance, pour opérer par la parole un tel changement, que pour donner l'être à l'univers?

L'innovation, par rapport à ce mystère, n'a jamais pu même avoir lieu : il devait être connu de tous les fidèles, dans toutes les Eglises fondées par les apôtres. La foi en devait être retracée par un usage en quelque sorte journalier : les fidèles ne s'assemblaient, pour ainsi dire, que pour participer au corps et au sang de Jésus-Christ : c'est un fait auquel le saint martyr Justin, si voisin des apôtres, rend un témoignage authentique dans sa célèbre *Apologie aux empereurs Antonins* (Apol. 2) : on y voit que ce qui se pratique encore de nos jours dans nos temples, se pratiquait alors dans les assemblées des premiers fidèles.

C'est sans doute encore de vous que votre disciple tient ses préventions contre le dogme du péché originel. Voici comme il s'explique dans la lettre déjà citée :

*L'homme est naturellement bon, aimant la justice et l'ordre. Il n'y a point de perversité originelle dans le cœur humain. Les premiers mouvements de la nature sont toujours droits. L'unique passion qui naît avec l'homme, savoir, l'amour-propre, est une passion indifférente en elle-même au bien et au mal. Elle ne devient bonne ou mauvaise que par accident, et selon les circonstances dans lesquelles elle se développe. Les vices que l'on impute au cœur humain ne lui sont pas naturels.*

*L'homme n'est pas un être simple : il est composé de deux substances. L'amour de soi n'est pas une passion simple; mais elle a deux principes, savoir, l'être intelligent et l'être sensitif, dont le bien-être n'est pas le même. L'appétit des sens tend à celui du corps, et l'amour de l'ordre à celui de l'âme. Ce dernier amour développé et rendu actif porte le nom de conscience; mais la conscience ne*

*se développe et n'agit qu'avec les lumières de l'homme. Ce n'est que par les lumières qu'il parvient à connaître l'ordre, et ce n'est que quand il le connaît que sa conscience le porte à l'aimer. La conscience est donc nulle dans l'homme qui n'a rien comparé, et qui n'a point vu ses rapports. Dans cet état l'homme ne connaît que lui; il ne voit son bien-être opposé ni conforme à celui de personne; il ne hait, ni n'aime rien; borné au seul instinct physique, il est nul, il est bête.*

*Quand par un développement les hommes commencent à jeter les yeux sur leurs semblables, ils commencent aussi à voir leurs rapports et les rapports des choses, à prendre des idées de convenance, de justice et d'ordre; le beau moral commence à leur devenir sensible, et la conscience agit. Alors ils ont des vertus, et s'ils ont aussi des vices c'est parce que leurs intérêts se croisent, et que leur ambition s'éveille, à mesure que leurs lumières s'étendent. Mais tant qu'il y a moins d'opposition d'intérêt que de concours de lumières, les hommes sont essentiellement bons. Voilà le second état.*

*Quand enfin tous les intérêts particuliers agités s'entre-choquent; quand l'amour de soi mis en fermentation devient amour propre; que l'opinion, rendant l'univers entier nécessaire à chaque homme, les rend tous ennemis nés les uns des autres, et fait que nul ne trouve son bien que dans le mal d'autrui: alors la conscience, plus faible que les passions exaltées, est étouffé par elles, et il ne reste plus dans la bouche des hommes qu'un mot fait pour se tromper mutuellement. Chacun feint alors de vouloir sacrifier ses intérêts à ceux du public, et tous mentent. Nul ne veut le bien public, que quand il s'accorde avec le sien. Voilà le troisième état.*

*M. l'archevêque ayant donné le péché originel pour le dénoûment de l'état dans lequel naît l'homme; votre disciple lui répond, qu'il n'y a d'autre moyen de se délivrer du péché originel et de ses effets, que le baptême. D'où il suivrait qu'il n'y aurait jamais d'hommes, que des Chrétiens. Et il poursuit ainsi : D'abord il s'en faut bien que cette doctrine du péché originel, sujette à des difficultés si terribles, ne soit contenue dans l'Écriture, ni si clairement, ni si durement qu'il a plu au rhéteur Augustin et à nos théologiens de la bâtir. Et le moyen de concevoir que Dieu crée tant d'âmes innocentes et pures, tout exprès pour les joindre à des corps coupables, pour leur y faire contracter la corruption morale, et pour les condamner toutes à l'enfer, sans autre crime que cette union qui est son ouvrage? Je ne dirai pas (comme vous vous en vantez), vous éclaircissez par ce système le mystère de notre cœur; mais je vois que vous obscurcissez beaucoup la justice et la bonté de l'Etre suprême.*

A qui persuaderez-vous que l'homme est naturellement bon, aimant la justice et l'ordre? Par quelle autre voie peut-on juger de la nature actuelle de l'homme, que par les mouvements qui se manifestent dans l'enfance, et par les sentiments que chacun éprouve en soi, en réfléchissant sur ce qui se passe en lui-même? Est-ce des mouvements de bonté, d'amour de la justice et de l'ordre qui se manifestent dans les enfants? N'est-ce pas plutôt des mouvements de domination, d'envie, de vengeance, de colère, d'attraits pour le plaisir? Se refuse-t-on à leurs désirs? Leurs cris se font entendre. Leur associe-t-on quelque autre enfant dans ce qu'ils regardent comme leur bien? La tristesse et l'indignation se peignent sur leur visage. Leur cause-t-on quelque douleur? Leurs petites mains s'arment, leurs visages changent, les larmes coulent; et on ne les apaise, qu'en faisant semblant de frapper leur ennemi. S'oppose-t-on à leur plaisir? On les irrite, on les met en fureur. Hélas! qui est attentif sur soi-même, et qui ne gémit pas d'y éprouver ces sentiments, dont on aperçoit les mouvements dans l'enfance! On aime la justice et l'ordre dans les autres; mais les aime-t-on toujours en soi-même? Ce n'est qu'en luttant contre des penchants funestes qui s'élèvent en nous malgré nous, qu'on parvient enfin à faire triompher dans son propre cœur l'amour de l'ordre.

Eh! comment allier cet amour de la justice et de l'ordre avec l'idée que vous donnez de l'homme dans son état de nature? *Il ne connaît que lui*, dites-vous, *il ne voit que son bien-être, il ne hait, ni n'aime rien;* c'est-à-dire sans doute, hors de lui : car il s'aime sans doute lui-même; et puisqu'il ne connaît que lui, et qu'il ne voit que son bien-être, il n'aime sans doute que lui-même. Or, un tel amour est-il l'amour de l'ordre et de la justice? Cet amour-propre est-il indifférent au bien et au mal? Accordons pour un moment qu'avant que la conscience soit en état de se faire entendre, l'amour-propre ne soit pas un crime; mais n'est-il pas le germe des crimes : de votre aveu les hommes deviennent vicieux parce que leurs intérêts se croisent, et que leur ambition s'éveille. Or, cette raison que vous rendez du changement de l'amour-propre en vice, n'a lieu que parce que l'amour-propre n'a pour objet que ses propres intérêts à l'exclusion de ceux d'autrui. Un tel objet est-il dans l'ordre? L'amour-propre est-il donc une passion innocente, qui ne renferme aucune perversité? Si donc de votre aveu tous les vices des hommes coulent de l'opposition des intérêts, comme de leur source, avouez que l'amour-propre est le germe de tous les vices; et comme l'amour-propre est un penchant vers la recherche de ses propres intérêts, avouez qu'il est en nous des penchants vers les vices.

Il n'est pas aisé de comprendre ce que vous ajoutez :

*Tant qu'il y a moins d'opposition d'intérêt que de concours de lumières, les hommes sont essentiellement bons.*

Est-ce que les hommes sont toujours dirigés dans leur amour par la plus grande lumière? Que devient donc le *Video meliora proboque; deteriora sequor :* je vois le bien,

je l'approuve; et je suis le mal. Ne suit-il donc pas que si le penchant naturel à l'homme pour le mal est une preuve du péché originel, ce dogme de la religion chrétienne est démontré : mais il est surprenant que vous ne le découvriez pas vous-même dans le portrait que vous tracez de l'homme.

Vous le peignez à sa naissance ne connaissant que lui, ne voyant que son bien-être, n'aimant que lui-même. N'y a-t-il dans de telles dispositions aucun désordre. Est-ce que l'homme peut être sa propre fin? peut-il avoir reçu l'existence sous une autre condition, que pour connaître et aimer l'auteur de son être? Un homme qui n'aime pas l'auteur de son être est un monstre dans la nature : c'est comme un être quelconque qui serait sans destination, sans fin, qui ne se rapporterait à rien. Si nous naissons donc tels que vous nous peignez, nous naissons dans le désordre. Il n'est pas libre en nous, ce désordre : mais pour n'être pas libre, est-il moins un désordre? Concevez-vous que le premier homme, sortant des mains de Dieu, ait pu en sortir dans l'état où vous nous représentez dans notre naissance, c'est-à-dire sans connaissance et sans amour de son Créateur? Qu'est-ce qu'eût pu être l'âme de ce premier homme sur le point d'être uni à un corps, qui attendait d'elle ses premiers mouvements, si cette âme avait été sans connaissance et sans amour? Jamais on ne concevra que l'âme du premier homme, au premier instant de sa création, ait été dénuée de la connaissance et de l'amour de son Créateur; par conséquent, qu'elle n'ait pas imprimé dans le cerveau de la machine qui vient de lui être unie, un ébranlement propre à réveiller une si belle idée et un amour si juste? Le premier homme naît donc nécessairement dans l'ordre : mais s'il vient à perdre de vue l'idée de son Créateur, en tournant toute son attention sur soi, en n'aimant plus que soi, en un mot, en préférant sa propre volonté à celle de son Créateur, il n'est plus dans l'ordre. Quel changement en conséquence ne doit pas arriver dans son cerveau? Si les traces destinées à réveiller l'idée du Créateur n'y sont pas entièrement effacées, combien n'y doivent-elles pas être affaiblies et obscurcies? Elles ne seront donc plus propres qu'à lui faire entrevoir d'une manière confuse cette idée. Son âme ne se portera plus vers le bien véritable, que sous l'idée générale de bien, qu'elle cherchera toujours en elle-même, et dans les objets sensibles. Le voilà malheureux.

Mais si le premier homme, devenu ainsi malheureux par l'abus de sa liberté, recouvre le bien précieux qu'il a perdu, on conçoit aisément qu'il ne peut le recouvrer que par une grâce signalée du Créateur, et que ce recouvrement même doit être accompagné de la perte des priviléges, qui étaient comme les apanages de son premier état; tels que pourraient être, par exemple, son empire sur son corps, et l'exemption de toutes les misères, et de la mort, qui en est le comble : la perte de ces priviléges est même un des moindres châtiments que mérite sa prévarication. On conçoit encore aisément que ses descendants n'ont aucun droit à la grâce nouvelle qu'il vient de recevoir. Car ce n'est plus comme le père commun qu'il l'a reçue : cette grâce est propre à son âme, et ne produit aucun changement dans son corps : ainsi, comme il ne leur transmettra l'être qu'en influant dans l'existence de leur corps; quels pourront être les premiers sentiments des âmes unies à des corps, venant d'une telle source, sinon des sentiments qui correspondent aux mouvements de ces corps vers les objets sensibles? Car il n'en sera pas des corps descendus du premier homme, comme du corps de ce premier homme dans sa création. Le corps du premier homme dans sa création, comme nous l'avons observé, reçut le mouvement de l'âme qui lui fut unie; au lieu que l'âme dans ses descendants suppose le corps en mouvement. Voilà l'histoire d'Adam, et la nôtre.

Mais comment n'apercevez-vous aucun vestige du péché originel dans les enfants?

L'homme, dites-vous, dans cet état ne connaît que lui; il ne voit son bien-être opposé ni conforme à celui de personne; il ne hait ni n'aime rien ; borné au seul instinct physique, il est nul, il est bête.

Quoi! vous croiriez naturel cet état de l'homme? Vous n'y apercevriez ni dégradation, ni proscription? Tout ce que vous dites ici de l'homme ne peut s'entendre que de son âme, car le corps n'étant que matière, est incapable de toute connaissance et de tout sentiment; et vous en attribuez néanmoins à l'homme dans son enfance. C'est donc l'âme, selon vous, qui ne connaît qu'elle, qui n'aime que son bien-être, qui est bornée au seul instinct physique, qui est nulle, qui est bête dans les enfants. Quelle dégradation plus marquée pour une âme! Quelle preuve plus manifeste de son état de proscription!

L'âme est un être dont l'essence est d'avoir le sens intime de sa propre existence et le vouloir de son bien-être. Elle n'est pas double dans l'homme comme vous semblez l'insinuer, en donnant à l'amour-propre deux principes, savoir, l'être intelligent, et l'être sensitif. Elle est simple, elle est une, et n'est pas multipliée par les divers objets auxquels elle se porte. Elle est, pendant l'enfance, comme engloutie dans les sens : elle veut son bien-être, et n'a aucune idée distincte du bien où il réside, aucune activité pour l'ordre; elle est asservie à un corps exposé lui-même à mille impressions étrangères, qui en dérangent souvent l'économie, et qui par contre-coup retombent sur elle, la percent de douleur, la rendent malheureuse. Comment donc l'âme dans cet état de bassesse, d'avilissement, de souffrance, serait-elle pure et innocente ?

Ce qu'il y a de singulier, c'est que vous paraissez regarder le péché originel comme contraire à la bonté et à la justice de Dieu; au lieu que vous ne voyez rien d'incompa-

tible avec ces attributs dans l'état de l'âme des enfants. Est-il donc plus conforme à la bonté souveraine de priver de sa connaissance et de son amour des âmes innocentes? Est-il plus conforme à la justice infinie de rendre malheureuses des âmes innocentes? Une âme peut-elle donc n'aimer pas son Dieu, et souffrir et n'être pas coupable? Mais, dites-vous, le péché originel est suivi, selon vous, de l'enfer. Eh bien, qu'y a-t-il en cela qui ne s'accorde pas avec vos principes? La bonté de Dieu a pu, selon vous, refuser sa connaissance et son amour aux âmes des enfants, durant leur union à un corps. Est-ce que ces âmes, par la rupture de leur union, acquièrent quelque nouveau droit sur la bonté de Dieu? Donc, si Dieu, sans préjudice de sa bonté, a pu refuser sa connaissance et son amour aux âmes des enfants durant leur union à un corps, il peut les en priver éternellement après leur séparation. De même s'il n'était point contre sa justice de les rendre malheureuses durant leur union, il ne peut être contre sa justice de les rendre malheureuses après leur séparation. Sa bonté ne leur devait pas, selon vous, la grâce de sa connaissance et de son amour, elle ne les leur devra donc jamais. Sa justice ne trouvant jamais dans elles sa connaissance et son amour, les trouvera toujours dignes de punition.

*Et le moyen*, vous écriez-vous, *de concevoir que Dieu crée tant d'âmes innocentes et pures, tout exprès pour les joindre à des corps coupables, pour leur y faire contracter la corruption morale.*

Il n'est pas étonnant que vous ne conceviez rien dans le péché originel, suivant l'idée qu'il vous plaît de vous en former. Il semble, à vous entendre, que Dieu crée d'abord des âmes pures et innocentes avant de les unir à des corps, que les corps auxquels il les unit ensuite sont coupables; qu'enfin la corruption qu'elles y contractent est une sorte de qualité vicieuse qui leur survient. Pures fictions : les âmes ne reçoivent leur existence que dans le moment de leur union à des corps; les corps aussi incapables de péché que de sainteté ne sauraient être que de simples occasions par leurs mouvements des modifications des âmes. Or, de quelle modification peuvent être occasions les mouvements des corps sortis du premier homme devenu coupable, si ce n'est des modifications vers des objets sensibles? Ce sont donc des modifications de ce genre que nos âmes reçoivent dans le premier instant de leur union à nos corps; elles n'aiment donc qu'elles-mêmes et des corps dans ce premier instant; au lieu que pour être dans l'ordre elles devraient aimer leur Créateur et lui rapporter, comme à leur unique fin véritable, et elles-mêmes et les corps. Voilà leur péché, la privation de la connaissance et de l'amour de l'Auteur de leur être. Car qu'est-ce que le péché dans une âme, sinon la privation de l'amour de la justice? Or, qu'est-ce que la justice prescrit plus essentiellement à une âme que l'amour de l'Auteur de son être?

L'âme d'un enfant ne saurait donc être délivrée de ce péché que par l'infusion de l'amour de Dieu. Qu'on ne dise pas qu'elle n'en est point susceptible à cause de la faiblesse des organes de son corps? Est-ce que l'opération de Dieu sur elle est dépendante de la force ou de la faiblesse de son corps? Quoi! elle sera capable de s'aimer elle-même, elle ne sera pas capable d'aimer Dieu? Il n'y a que le bon amour qui puisse rectifier en elle l'amour de soi et des biens sensibles. Sans l'éteindre il empêche qu'il ne soit seul et dominant. Il n'y est pas incompatible avec cette foule de petites passions qui se manifestent dans l'enfant qui l'a reçu, de même qu'il n'est pas incompatible dans les justes avec les fautes qui échappent à leur faiblesse. Il ne peut en être exclu que par un amour plus fort d'un objet créé quelconque; ce qui ne se rencontre point dans les enfants, lesquels tiennent à tout, sans tenir à rien, suivant les impressions que font sur leurs organes les objets qui les environnent. Combien donc sont coupables les parents qui ne mettent pas à profit les premiers rayons de la raison de leurs enfants pour conserver dans leur âme les dons qu'ils ont reçus dans le baptême, pour leur faire connaître Jésus-Christ qui les leur a mérités, et pour les élever ainsi à l'idée du principe de tout bien.

On ne peut rien opposer de solide contre le dogme du péché originel; pour dire avec vous que ce dogme obscurcit la justice et la bonté de Dieu, il faudrait faire voir qu'il était contraire à la justice et à la bonté de Dieu de créer libre le premier homme et de permettre sa chute. Sans cela, comment faire voir qu'il était contraire à la justice et à la bonté de Dieu de nous faire descendre de ce premier homme et de nous envelopper dans sa chute? Car s'il n'était pas contraire à la bonté et à la justice de Dieu de créer libre le premier homme, et de permettre sa chute, il est clair qu'il n'aurait pas été contraire aux mêmes attributs de nous créer libres et de permettre notre chute. Or, nous serait-il plus avantageux d'avoir été créés libres et d'être tombés en abusant de notre liberté, que de naître coupables en sortant d'un père criminel? Serions-nous moins coupables parce que nous le serions par notre propre volonté?

En voilà assez pour un chicaneur contre un dogme de notre foi. Si nous avons hasardé quelques hypothèses ce n'est que pour mieux vous repousser, en tournant contre vous vos propres armes. En effet, quelles difficultés peuvent tenir contre la clarté de la révélation du péché originel? Elle est manifeste dans la défense la plus expresse faite à Adam dans la violation de cette défense, dans la transmission de son crime à sa postérité, dans la nécessité du baptême pour en être purifié. Nous pourrions ajouter, dans l'état présent de l'homme, qui serait incompréhensible sans le mystère dont il s'agit.

Vous pouvez essayer vos forces contre nos

autres mystères. Nous sommes assurés d'avance que, bien loin de réussir à montrer qu'ils renferment quelques absurdités, vous ne réussirez qu'à montrer qu'il y en a dans vos raisonnements ; les ténèbres majestueuses qui dérobent nos mystères à notre compréhension ne peuvent choquer que des âmes vaines et superficielles qui, enflées de leurs petites connaissances, s'imaginent que la nature entière et l'Auteur même de la nature sont au-dessous de leur capacité.

Vous pouvez actuellement plaisanter à votre aise dans le reste de votre dialogue, aux dépens de votre prétendu inspiré. Il nous semble néanmoins qu'en le chargeant de vous faire renoncer à la raison, pour vous ramener, par la raison, à la vérité, vous deviez un peu craindre que votre badinage ne retombât sur vous : car enfin, pour badiner quelqu'un, il ne faut pas lui prêter des absurdités.

Nous avons assez parlé des preuves de la révélation. Y revenir, ce serait retomber avec vous dans des répétitions ennuyeuses. Un mot suffira. Quelle est votre réponse aux miracles et aux prophéties? Je n'ai pas vu vos miracles; je n'ai pas entendu vos prophéties. Quelle réponse! Nous n'hésitons pas de vous dire que vous n'en croiriez ni à vos yeux ni à vos oreilles, si, après un examen sérieux de nos miracles et de nos prophéties, vous étiez capable de révoquer en doute des faits si bien constatés. Voyons la suite de vos difficultés contre la religion révélée.

*Voilà bien des difficultés, mon enfant,* continuez-vous de dire à votre disciple; *mais ce n'est pas tout.*

Qu'allez-vous donc lui proposer de neuf? Rien absolument. Vous ne faites qu'entasser des redites les unes sur les autres, comme si vous aviez uniquement en vue de le remplir de vos préventions contre la religion révélée, et d'arracher de son cœur tout ce qui peut lui en rester en sa faveur. Permettez-nous donc, non de vous transcrire aussi exactement, comme nous avons fait jusqu'à présent; mais de réduire en peu de mots, à certains chefs, tout cet étalage confus de redites, sans néanmoins en retrancher rien d'essentiel.

### XVIII. — *Caractères d'une religion révélée, réunis dans la seule religion chrétienne.*

Vous exigez (p. 158) que nous parcourions toute la terre, pour examiner toutes les diverses religions qui y sont établies, afin de choisir *la bonne, si tant est qu'une le soit.* Nous nous garderons bien de suivre vos avis sans consulter préalablement la raison. Voyons si elle ne nous dispense point de tant de frais et de voyages. En nous apprenant que Dieu nous a faits pour le connaître, l'aimer, le servir, elle ne nous permet pas de douter qu'il ne nous ait enseigné la manière dont il veut que nous l'honorions pour lui plaire; que, par conséquent, Dieu étant un, cette manière de l'honorer ne soit une; que cette manière d'honorer Dieu, étant le premier devoir de l'homme, ne soit aussi ancienne que l'homme; qu'il ne soit inutile d'espérer de la trouver ailleurs que chez le peuple où se sera conservé une idée saine de l'Etre suprême. Car, comment un peuple qui n'aurait pas conservé une saine idée de l'Etre suprême pourrait-il être supposé avoir conservé, sans altération, le culte révélé? Elle nous apprend donc que le culte révélé, devant être aussi ancien que l'homme, doit se trouver chez le peuple qui soit le plus ancien dans la connaissance des hommes, et qui, avec une idée saine de l'Etre suprême, conserve le plus de monuments de son ancienneté; elle nous apprend encore que le culte révélé devant être un, il faut que, s'il y a eu plusieurs révélations faites en divers temps, toutes ses révélations particulières se rapportent, ou comme promesse, ou comme figure, ou comme prédiction à une seule et même fin, ainsi que nous l'avons observé plus haut; elle nous apprend que les porteurs de cette révélation doivent avoir manifesté leur mission divine par des signes sensibles et publics qui ne puissent avoir pour auteur que l'Etre suprême : elle nous apprend que ces miracles et ces prédictions doivent être de la plus grande certitude, par conséquent certifiés par une société entière, qui remonte, sans interruption, jusqu'à leur origine, qui leur doive sa fondation, qui les ait toujours crus et publiés; qui, dans tous les temps, ait conservé, avec le plus grand respect, les livres où ils étaient consignés; en un mot, chez laquelle on trouve, dès son origine, des monuments, pour en perpétuer la mémoire, et un ordre de ministres établis pour les enseigner et les transmettre à la postérité.

Exigerez-vous donc de nous que, sourds à la voix de la raison, nous parcourions toutes les régions de la terre, et que nous examinions tous les égarements du genre humain? L'histoire ancienne et moderne nous fait sentir que tant de fatigues et de peines seraient pour nous à pure perte. Quoi! nous vivons au milieu d'une société où la lumière nous frappe de toutes parts; nous n'avons qu'à ouvrir les yeux, et nous courrions chercher les ténèbres?

L'Eglise catholique nous offre d'abord l'idée la plus parfaite de l'Etre suprême : appuyée sur les monuments les plus authentiques, elle remonte, par une succession non interrompue, jusqu'à la naissance du monde; elle nous montre, vérifiée dans son Chef auguste, toutes les révélations faites aux hommes avant qu'il se manifestât à la terre; elle nous montre ce Chef d'une sainteté inimitable, disposant de la nature au nom de son Père, créateur du ciel et de la terre, publiant une doctrine admirable, faisant des promesses dont l'accomplissement n'était possible qu'à la Toute-Puissance; donnant, à de faibles mortels, la puissance des miracles, annonçant l'avenir comme en étant le maître. Elle garantit ces faits avec la plus

grande certitude, puisqu'elle-même leur doit son existence; qu'elle n'a jamais pu les oublier; qu'elle a toujours conservé, avec le respect le plus religieux, les livres où ils sont consignés; qu'elle renferme en elle-même les monuments les plus précis établis, dès leur origine, pour en perpétuer la mémoire; qu'au milieu d'elle est un ordre de ministres institués, dès la même origine, pour les enseigner et les publier partout.

Nous osons vous faire le défi de former le moindre soupçon raisonnable contre les faits dont il s'agit, sans soupçonner en même temps les faits dont vous n'avez pas été témoins, et dont cependant vous ne doutez nullement. Supposerez-vous que l'imposture en imposa aux contemporains? Il s'agit de faits sensibles, publics, fréquents, répétés durant des années entières, opérés à la face du soleil, qui firent la plus vive impression sur les spectateurs, amis et ennemis, d'accord tous au sujet de leur réalité, et divisés seulement au sujet de leur principe; les uns, les attribuant à l'Etre suprême; les autres, à un agent étranger. Supposerez-vous que ces faits n'ayant point eu pour témoins les contemporains, l'imposture en imposa aux enfants des contemporains. Il fallait persuader aux enfants des contemporains et qu'ils avaient été instruits de ces faits par leurs pères, dont ils n'avaient jamais entendu parler, et que les monuments, pour en perpétuer la mémoire, qu'ils venaient de voir établir, avaient été néanmoins établis par leurs pères, ou du moins du temps de leurs pères; concevez-vous cela possible à l'imposture? Vous voyez qu'il était également impossible à l'imposture de persuader les enfants des contemporains, qu'il y avait un ordre de ministres pour leur enseigner les faits en question, s'ils n'avaient eu aucune connaissance de ces ministres, et s'ils n'avaient appris de leurs pères à respecter et écouter ces ministres. Vous voyez aussi la même impossibilité par rapport aux enfants des enfants des contemporains; ainsi, à l'infini pour tous les âges jusqu'à nous. Il est visible que l'imposture n'a jamais pu non plus en imposer au sujet des promesses et des prédictions du Sauveur, en les supposant d'après coup; car il aurait fallu persuader, après les événements, qu'il y avait des promesses et des prédictions de ces événements, et que les témoins de ces événements en avaient entendu sortir de la bouche du Sauveur les promesses et les prédictions, ou au moins qu'il les avaient apprises de ses premiers disciples. Nous vous le répétons, le défi de former le plus léger soupçon contre la vérité des faits qui constatent celui de la révélation faite par Jésus-Christ Notre-Seigneur.

Selon vous (p. 158 et suiv.), *il ne suffit point d'entendre les docteurs d'une religion; il faut entendre les docteurs de toutes les religions. La science et l'érudition immense, qui seraient nécessaires pour étudier toutes les religions dans leurs livres, ne suffiraient pas pour les bien faire connaître. Pour bien juger d'une religion, il ne faut pas l'étudier dans les livres de ses sectateurs, il faut aller l'apprendre chez eux; cela est fort différent. Chacun a ses traditions, son sens, ses coutumes, ses préjugés, qui font l'esprit de sa croyance, et qu'il y faut joindre pour en juger.*

Partez, parcourez l'Europe, transportez-vous jusque dans le fond de l'Afrique: passez de là en Asie, et de là en Amérique; rassemblez tous les docteurs de ces vastes parties de la terre. Quant à nous, peu curieux d'entendre tous ces sublimes docteurs, nous sommes contents de notre Maître, bien assurés qu'il est le seul Maître de la vérité. Ce Maître, c'est Jésus-Christ Notre-Seigneur, qui nous parle par la bouche de son Eglise. Nous ne vous envions ni cette science, ni cette érudition immense, que vous croyez nécessaire pour étudier toutes les religions. Nous avons nos Livres, et nous n'avons besoin ni d'une science bien profonde, ni d'une érudition immense, soit pour nous assurer qu'ils sont dictés par l'esprit de la vérité, soit pour en avoir l'intelligence dans tout ce que nous devons croire et faire. La main de qui nous les recevons nous donne cette assurance et cette intelligence. C'est de la main de l'Eglise que nous les recevons: or, c'est sous ses yeux qu'ils ont été écrits; c'est pour elle qu'ils ont été écrits; c'est à elle qu'ils ont été confiés; elle était instruite de tout ce qu'elle devait croire, faire, enseigner, avant qu'ils fussent écrits. Comment donc pourrait-elle se tromper elle-même et nous tromper au sujet des auteurs de ces livres, et de leur véritables sens? En l'écoutant, nous n'avons à craindre ni préjugés, ni traditions, ni coutumes en matière de doctrine; parce qu'elle fait profession de ne point connaître d'autre doctrine que ce qui a été cru chez elle, toujours, de tous, partout.

*Combien de grands peuples*, dites-vous (page 161), *n'impriment point de livres et ne lisent point les nôtres! Comment jugeront-ils de nos opinions? Comment jugerons-nous des leurs? Nous les raillons; ils nous méprisent, et si nos voyageurs les tournent en ridicule, il ne leur manque, pour nous le rendre, que de voyager parmi nous. Dans quel pays n'y a-t-il pas des gens sensés, des gens de bonne foi, d'honnêtes gens, amis de la vérité, qui, pour la professer, ne cherchent qu'à la connaître? Cependant chacun la voit dans son culte, et trouve absurdes les cultes des autres nations: donc ces cultes étrangers ne sont pas si extravagants qu'ils nous semblent, ou la raison que nous trouvons dans les nôtres ne prouve rien.*

Déclamations puériles! Pour conclure que la raison que nous trouvons dans notre culte ne prouve rien, ou que les cultes de tant de grands peuples, qui n'impriment point de livres et ne lisent point les nôtres, ne sont pas si extravagants qu'ils nous semblent, il faudrait faire voir que notre culte n'a pour appui que les préjugés de l'enfance et de l'éducation, de même que ces cultes étrangers.

*Nous avons*, ajoutez-vous, *trois principales*

*religions en Europe : l'une admet une seule révélation, l'autre en admet deux, l'autre en admet trois. Chacune déteste, maudit les deux autres, les accuse d'aveuglement, d'endurcissement, d'opiniâtreté, de mensonge. Quel homme impartial osera juger entre elles, s'il n'a premièrement bien pesé leurs preuves, bien écouté leurs raisons? Celle qui n'admet qu'une révélation est la plus ancienne et paraît la plus sûre; celle qui en admet trois est la plus moderne, et paraît la plus conséquente; celle qui en admet deux et rejette la troisième peut être la meilleure; mais elle a certainement tous les préjugés contre elle; l'inconséquence saute aux yeux.*

XIX. — *Une seule religion révélée, la chrétienne.*

Il n'est ici question que de la religion révélée : mettons donc à l'écart la religion mahométane destituée de preuve de révélation. Avec quels miracles s'est montré à la terre Mahomet ? Il s'arroge le titre de prophète ; quel événement futur a-t-il annoncé? On ne découvre en lui qu'un ambitieux, qui se sert du masque de la religion pour se former un empire. On le voit s'associer quelques hommes qu'il intéresse à sa grandeur; bientôt attirer à son parti une troupe de brigands, leur mettre les armes à la main, les charger de le proclamer prophète, et de tuer quiconque lui refuserait un titre si flatteur. Quel prophète ! Il ne peut donc être ici question que de la religion juive et de la religion chrétienne; mais peut-on donc dire que ces deux religions soient essentiellement différentes, si la révélation faite à Moïse se rapporte tout entière à la révélation faite par Jésus-Christ, comme un moyen à sa fin? La première préparait à la seconde, elle y conduisait, elle la figurait, elle l'annonçait. Tout le mérite des fidèles observateurs du culte prescrit par la première dépendait de la vue et du désir des biens que devait apporter la seconde. En un mot, le Juif ne trouvait la source de sa justice que dans sa foi au Libérateur promis; ainsi il ne différait du Chrétien qu'en ce qu'il attendait, comme devant venir, celui que le Chrétien adore comme venu. Voilà ce que tout homme impartial jugera au premier coup d'œil, et il faut être étrangement partial ou ignorant, pour juger que la religion juive soit plus sûre que la chrétienne, que celle-ci soit plus inconséquente que la mahométane, que cette dernière soit plus conséquente que les deux premières.

*Dans les trois révélations*, ajoutez-vous encore (page 163), *les Livres sacrés sont écrits en des langues inconnues aux peuples qui les suivent. Les Juifs n'entendent plus l'hébreu, les Chrétiens n'entendent ni l'hébreu, ni le grec; les Turcs ni les Persans n'entendent point l'arabe, et les Arabes modernes eux-mêmes ne parlent plus la langue de Mahomet. Ne voilà-t-il pas une manière bien simple d'instruire les hommes, de leur parler toujours une langue qu'ils n'entendent point? On traduit ces livres, dira-t-on: belle réponse! Qui m'assurera que ces livres sont fidèlement traduits, qu'il est même possible qu'ils le soient, et quand Dieu fait tant que de parler aux hommes, pourquoi faut-il qu'il ait besoin d'interprète?*

XX. — *Pitoyables reproches contre les Chrétiens, au sujet de leurs Livres sacrés.*

Ou cessez de nous parler de la révélation de la religion mahométane, ou prouvez-nous que son auteur a été un thaumaturge et un prophète ; car ce n'est que par ces caractères que nous pourrions le regarder comme l'organe de la Divinité: mais comment vous y prendriez-vous pour satisfaire notre demande? Mahomet avoue lui-même qu'il n'est point venu avec la puissance des miracles. Il en a fait, dit-on, après sa mort. C'est trop tard. Le réformateur du judaïsme et du christianisme établi, de son aveu, par des miracles, devait en faire de son vivant en preuve de sa mission divine. Il avait été, pendant sa vie, dans un commerce intime avec l'ange Gabriel ; il avait fait des voyages au ciel et à la lune. Mais quels témoins donne-t-il de ces grandes merveilles? Sa parole: quel témoin ! Quel imposteur ne peut pas tenir le même langage? Ainsi, que nous importe qu'on parle ou qu'on ne parle pas aujourd'hui la langue de l'Alcoran !

Sur quel fondement avancez-vous que les langues dans lesquelles ont été écrits nos livres sont inconnues aux Juifs et aux Chrétiens? Quoi ! parce qu'on ne parle plus ces langues, il n'y a plus personne qui les entende, et qui puisse les faire entendre ? Quelle conséquence ! qui vous assurera que les traductions répandues de toutes parts de ces livres sont fidèles? La foi publique. L'Etre suprême n'a pas besoin d'interprète; mais c'est un fait démontré, qu'il a daigné nous manifester ses volontés par Moïse et par Jésus-Christ; par conséquent, qu'il s'en est servi comme d'interprète.

*Je ne concevrai jamais*, dites-vous (page 164), *que ce que tout homme est obligé de savoir soit enfermé dans des livres, et que celui qui n'est point à portée, ni de ces livres, ni des gens qui les entendent soit puni d'une ignorance involontaire. Toujours des livres ! quelle manie ! Parce que l'Europe est pleine de livres, les Européens les regardent comme indispensables, sans songer que sur les trois quarts de la terre on n'en a jamais vu. Tous les livres n'ont-ils pas été écrits par des hommes? Comment donc l'homme en aurait-il besoin pour connaître ses devoirs, et quel moyen avait-il de les connaître, avant que ces livres fussent faits? Ou il apprendra ses devoirs de lui-même, ou il est dispensé de les savoir.*

XXI. — *Autre pitoyable difficulté au sujet des mêmes Livres.*

Faut-il donc avoir un esprit bien transcendant pour concevoir que Dieu puisse faire rédiger par écrit ses volontés et ses

lois? Si vous n'êtes pas coupable d'ignorer ce qui est contenu dans de tels écrits, lorsque vous n'êtes à portée ni de ces écrits, ni des gens qui les entendent; vous croirez-vous innocent, si vous les négligez, lorsque vous êtes à portée ou des écrits ou des gens qui les entendent? Que l'Europe soit pleine de livres, ou non; que sur les trois quarts de la terre on en ait vu ou qu'on n'en ait point vu; vous sortez de la question, M. le vicaire. Y en a-t-il en l'Europe et dans d'autres parties du monde, dont l'inspiration soit indubitable? Devez-vous y avoir recours, ou par la lecture ou par quelque autre moyen aussi sûr: voilà la question. Vous sortez encore de la question en demandant quels moyens avait l'homme de connaître ses devoirs, avant que ces Livres fussent faits? Ces livres ont-ils été faits? sont-ils divins? Voilà la question. La raison, ou plutôt la révélation faite aux premiers chefs du genre humain, avait pu suffire à leurs enfants, pour les éclairer de leurs devoirs, avant que nos écrits divins parussent: mais si leurs enfants, foulant aux pieds et la raison et les premières révélations, étaient tombés dans un oubli horrible de leurs devoirs; murmurez-vous encore contre la bonté de l'Etre suprême d'être venu à leur secours, et de retracer dans leurs esprits ingrats et ténébreux ses volontés et ses lois? Or, jetez les yeux sur l'état du genre humain, durant les siècles qui s'écoulèrent depuis Adam jusqu'à Noé; jetez les yeux sur l'état du genre humain au siècle d'Abraham; jetez les yeux sur l'état du genre humain au temps de Moïse; jetez les yeux sur l'état du genre humain au siècle que parut Jésus-Christ Notre-Seigneur sur la terre, et murmurez encore contre la bonté de Dieu de l'être venu éclairer, ce genre humain.

*Nos Catholiques font grand bruit de l'autorité de l'Eglise; mais que gagnent-ils à cela, s'il leur faut un si grand appareil de preuves pour établir cette autorité, qu'aux autres sectes pour établir directement leur doctrine? L'Eglise décide que l'Eglise a droit de décider. Ne voilà-t-il pas une autorité bien prouvée? Sortez de là, vous rentrez dans toutes nos discussions.*

### XXII.— *Infaillibilité naturelle propre à l'Eglise, du témoignage rendu à la révélation.*

Mettez-vous à notre place, savoir dans la conviction la plus entière de la réalité des faits évangéliques. Dites-nous quel serait le fondement de votre conviction? Vous répondriez sans doute qu'il en est des faits évangéliques comme des autres faits historiques; qu'on ne peut s'en assurer que par la tradition, c'est-à-dire, par le témoignage constant et uniforme rendu à ces faits depuis leur origine jusqu'à vous. Où iriez-vous chercher un tel témoignage rendu aux faits évangéliques? Serait-ce hors de l'Eglise catholique? Est-il donc hors d'elle quelque société, qui remonte depuis vous jusqu'aux airs évangéliques? L'Eglise catholique est la société seule sur la terre, qui par une chaîne indissoluble tienne à l'origine des faits évangéliques. Mais de quelle force, en faveur de ces faits, n'est pas la tradition d'une telle société, qui les a vus ces faits, qui leur doit sa naissance et sa formation, qui les a toujours crus, toujours attestés, toujours publiés, qui en a toujours conservé des monuments authentiques, qui a toujours eu au milieu d'elle un ordre de ministres chargés par état d'en instruire la postérité.

A quelle autre société voudriez-vous nous renvoyer pour apprendre la doctrine fondée sur les faits évangéliques? En est-il une autre qui ait reçu immédiatement de l'auteur des faits évangéliques, des dogmes et sa morale? Non, direz-vous; mais si la doctrine de l'auteur des faits évangéliques a été ensuite rédigée par écrit, pourquoi, indépendamment de votre Eglise, ne pourrait-on pas s'instruire de cette doctrine dans les écrits qu'on suppose réels?

Mais qui peut se flatter d'entendre mieux ces écrits que l'Eglise? N'est-ce pas pour elle qu'ils ont été faits? N'est-ce pas à elle qu'ils ont été confiés? Contenaient-ils et pouvaient-ils même contenir une autre doctrine que celle qu'elle avait reçue avant qu'ils existassent? Pour supposer donc que l'Eglise eût pu se tromper dans l'intelligence de ces livres, il faudrait supposer qu'elle eût pu se tromper dans la doctrine reçue de son premier auteur, ou que dans sa suite elle eût pu changer de doctrine. Admettez une fois ces suppositions, vous saperiez par les fondements toute certitude au sujet des faits évangéliques, au sujet de la doctrine du Sauveur et des écrits où vous voudriez puiser et ces faits, et cette doctrine. Car l'Eglise aurait pu également se tromper et au sujet des faits évangéliques, et au sujet de la doctrine de Jésus-Christ, et au sujet des écrits apostoliques. Mais quoi de plus absurde que toutes ces suppositions?

Il ne s'agit point ici, comme vous voyez, de l'autorité que l'Eglise a pu recevoir de son auteur pour prononcer sur les controverses qui s'élèvent dans son sein, mais uniquement de la force du témoignage qu'elle rend, en tant que telle société humaine a la révélation dont elle se croit en possession. Ainsi les vieilles chicanes que vous répétez portent à faux. Vous pouvez néanmoins juger par ce que nous venons de dire, si les sectes séparées de cette société ont droit de lui disputer l'autorité qu'elle prétend avoir reçue de son fondateur.

Vous nous reprochez d'ignorer les raisons des Juifs; vous vous plaignez qu'on leur ôte la liberté de les dire; vous représentez leurs docteurs comme souriant de notre ineptie dans la conversion de quelques Juifs misérables; enfin, dites-vous, selon les Juifs d'Amsterdam, les prophéties que nous appliquons à Jésus-Christ n'y ont pas le moindre rapport, et vous paraissez bien content de nous voir réduits au silence à Constantinople, comme les Juifs parmi nous y sont réduits. C'est là, dites-vous, d'un air triom

phant, votre tour de ramper. Voilà à quoi se réduit votre badinage. (Page 165, 166 et 167.)

### XXIII. — *Injuste reproche contre les Chrétiens au sujet des Juifs*

Etes-vous bien conséquent lorsque vous exagérez si fort les raisons des Juifs ? Vous nous disiez, il n'y a qu'un moment, qu'ils n'entendent pas la langue dans laquelle sont écrits leurs Livres sacrés. Vos reproches et vos plaintes n'ont point de fondement. Est-ce que les Juifs n'ont jamais produit leurs raisons dans des ouvrages publics ? Ces ouvrages sont-ils demeurés de notre part sans réponse ? Voudriez-vous qu'on les laissât monter dans nos chaires pour dogmatiser ? Leurs docteurs peuvent sourire de notre ineptie, lorsqu'ils nous voient nous réjouir de la conversion de quelques-uns de leur nation ; nous n'en désirons pas avec moins d'ardeur leur conversion, et nous n'y travaillerons pas avec moins de zèle. Nous savons très-bien que, selon eux, les prophéties que nous appliquons à Jésus-Christ n'y ont pas le moindre rapport. Mais le prouvent-ils ? Entendent-ils mieux ces prophéties que Jésus-Christ lui-même qui se les est appropriés ? Les entendent-ils mieux que tous ces Juifs de toutes sortes de conditions qui les lui appliquèrent en le reconnaissant pour le Messie ? Ferions-nous un bon usage de notre raison, si nous préférions les interprétations des rabbins aux interprétations de Jésus-Christ et de ses apôtres, munies et autorisées de toute la puissance du ciel. Si leur opiniâtreté n'était pas clairement prédite, nous ne pourrions revenir de notre étonnement en les voyant attaquer la révélation faite par Jésus-Christ. S'ils pouvaient ébranler ce fait, la certitude humaine n'aurait plus d'appui, parce qu'il n'est point de fait qui porte sur autant de preuves évidentes. Que deviendrait donc la révélation faite à Moïse ? Que deviendraient leurs prophètes ? Pourquoi nous insulter de ce qu'il n'est pas plus permis à Constantinople de parler contre Mahomet, qu'il n'est permis aux Juifs de parler parmi nous contre Jésus-Christ Notre-Seigneur. Si les mahométans sont dans l'erreur, ont-ils raison de nous fermer la bouche ? Si nous sommes dans la vérité avons-nous tort de fermer la bouche aux Juifs ? La vérité et l'erreur auraient-elles le même droit ?

Vous terminez vos difficultés (page 168 et suiv.) par l'énumération d'un grand nombre de pays où vous prétendez qu'on n'a jamais ouï parler de Jésus-Christ, et vous demandez si tant de peuples iront en enfer pour n'avoir pas été Chrétiens. Vous ne voulez pas même qu'on regarde, comme coupables, les peuples chez qui nos missionnaires ont pu pénétrer et annoncer l'Evangile.

*Quand les ministres de l'Evangile*, dites-vous, *se sont fait entendre à eux, que leur ont-ils dit qu'on peut raisonnablement admettre sur leur parole, et qui ne demandât pas la plus exacte vérification sur les lieux mêmes?*

### XXIV. — *Etat des nations qui n'ont jamais connu ni pu connaître Jésus-Christ.*

Le nom de Jésus-Christ fut-il porté par les apôtres, ou l'a-t-il été depuis par leurs successeurs dans toutes ces contrées de la terre, où l'on n'en trouve plus aujourd'hui aucun vestige? Nous l'ignorons ; mais ce que nous n'ignorons pas, c'est qu'il n'y a point de salut à espérer pour quiconque n'a point connu Jésus-Christ; *parce qu'il n'y a point d'autre nom sous le ciel donné aux hommes, que ce nom sacré par lequel on doive être sauvé.* (*Act.* IV, 12.) Quiconque n'a point ouï parler, ni pu ouïr parler de Jésus-Christ, sera-t-il condamné pour ne l'avoir pas connu ? Non, car *la foi vient de l'ouïe.* (*Rom.* X, 17.) Cessez donc de nous reprocher de faire Dieu injuste, en lui faisant condamner à des peines éternelles tant d'hommes, pour une ignorance involontaire. Mais, direz-vous, le faites-vous moins injuste en supposant qu'il ne les sauve pas ?

Pensez-vous donc sérieusement que leur ignorance soit le crime seul que la justice suprême ait à venger dans ces hommes, et même pensez-vous que le nombre des sauvés serait beaucoup plus grand, si la connaissance de la véritable religion était beaucoup plus répandue ? La connaissance de la véritable religion ne suffit pas pour sauver l'homme, il faut croire les vérités qui en sont l'objet, il faut les aimer, il faut les pratiquer. Or l'expérience montre assez que la connaissance des vérités salutaires n'est pas inséparable de la créance, ni de l'amour et de la pratique de ces vérités. La foi est un don de Dieu, l'amour des vérités, objet de la foi, est un autre don de Dieu, et ces dons, qui n'excluent pas certainement notre coopération, Dieu ne les accorde qu'en Jésus-Christ à ceux à qui il lui plaît; parce qu'il est souverainement libre dans la distribution de ses grâces.

Nous n'ignorons pas, qu'en pélagien décidé, vous rejetez la nécessité de la grâce pour croire, aimer et pratiquer les vérités, qui conduisent au salut : parce que, selon vous, il ne dépend que de l'homme de faire un bon usage de ses facultés ; ne trouvant dans la nature saine et entière, dont il jouit, aucun obstacle à ce bon usage. Mais des idées si fastueuses ne trouveront jamais d'accès dans un cœur vertueux; quelque aimable qu'il juge ses devoirs, il sent en lui-même trop d'opposition à les aimer et à les remplir pour se croire indépendant et sans aucun besoin de la grâce. La morale de l'Evangile est de droit naturel; quiconque fait usage de sa raison ne saurait contester l'évidence, ni de ses principes, ni de ses conséquences. Cependant a-t-on jamais vu de fidèles observateurs de cette morale divine, si ce n'est parmi ceux qui, dans l'enceinte de la véritable religion, pénétrés de leur faiblesse et de leur corruption, attendent toute leur force de l'auteur de cette morale ? Mais

n'insistons pas sur la nécessité pour le salut, d'une morale si parfaite. Bornons-nous à celle qui est écrite, selon vous, dans le livre ouvert à tous les yeux. C'est, dites-vous :

*Dans le grand et sublime livre de la nature, que l'on apprend à servir et adorer son divin auteur... Nul n'est excusable de n'y pas lire et de ne pas y apprendre tous ses devoirs.*

Où trouverez-vous, hors de l'enceinte de la véritable religion, des hommes appliqués à lire dans ce grand et sublime livre, pour y apprendre leurs devoirs envers l'auteur de leur être, envers eux-mêmes, envers leurs semblables ? Hélas ! vils esclaves de leurs passions, comme tous ces anciens peuples si fameux dans l'histoire, Assyriens, Egyptiens, Grecs, Romains, ils vivent dans l'oubli du Créateur et des devoirs de l'humanité; on y peut apercevoir des vestiges de quelques vertus morales à travers d'une foule d'erreurs et de vices; on y chercherait en vain l'amour de Dieu et du prochain pour Dieu, devoirs essentiels de la créature raisonnable. Ainsi vos idées pélagiennes sont aussi inconciliables avec l'expérience de tous les siècles, qu'avec les sentiments de tous les cœurs vertueux.

Mais quelque force et quelque facilité pour le bien qu'il vous plaît d'accorder à l'homme, vous ne pouvez disconvenir qu'il n'y aura de sauvés que ceux que Dieu sauvera. Car vous ne pouvez refuser à Dieu l'empire sur toutes les circonstances de la vie et de la mort des hommes. C'est lui soumettre dès là même la décision de leur salut; puisque c'est le laisser maître de disposer de leur vie dans le moment de leur fidélité ou de leur infidélité à leurs devoirs. Quelle est donc la réponse à votre difficulté? C'est celle du grand Apôtre : *O altitudo! « O profondeur des trésors de la sagesse et de la science de Dieu! Que ses jugements sont impénétrables, et ses voies incompréhensibles!»* (*Rom.* XI, 33.) Doctrine admirable, propre à remplir de consolation une âme qui n'est pas assez folle pour croire son salut moins en sûreté entre les mains du Tout-Puissant que dans les siennes propres, au milieu de tant d'erreurs qui l'assiégent de toutes parts, de tant d'attraits qui la poussent sans cesse vers les biens sensibles, de tant de passions qui l'agitent, de tant de précipices qui l'environnent.

Dieu appelle tous les hommes au salut et à la connaissance de la vérité par des moyens plus ou moins éloignés : quiconque ne s'occupe pas de ces grands objets fait un mauvais usage de sa raison, et mérite conséquemment d'être puni. La bonté de Dieu éclate dans l'appel général au bonheur; sa justice éclate dans la punition de ceux qui s'y refusent; mais il sera toujours vrai qu'il n'y aura de sauvés que ceux qu'il sauvera par la foi en Jésus-Christ. Si donc il est des nations auxquelles le nom sacré de Jésus-Christ n'a point été annoncé, c'est que parmi ces nations il n'y avait point d'hommes qui, dans les décrets éternels, fussent du nombre de ceux que Dieu sauvera. Si de ces mêmes nations doivent sortir des hommes qui, dans les décrets éternels, soient du nombre de ceux que Dieu sauvera, ne vous inquiétez pas du sort de ces hommes fortunés : Dieu saura bien leur susciter des prédicateurs animés de son esprit, pour leur faire connaître le Sauveur.

En vous voyant si décidé à fermer les yeux à toutes nos preuves, et à ne les ouvrir qu'au grand livre de la nature, nous sommes assez peu surpris de vous entendre justifier les peuples qui rejettent l'Evangile que nos missionnaires leur annoncent. Nous ne pouvons encore être ici d'accord avec vous. Il nous semble que ces peuples, sans venir vérifier sur les lieux mêmes tout ce qu'on leur dit, ne sont pas aussi innocents que vous le prétendez, parce qu'ils ne nous semblent pas faire un bon usage de leur raison, en rejetant la parole qui leur est annoncée.

La foi est un don de Dieu ; s'il ne parle au cœur des infidèles tandis qu'il leur fait entendre sa parole par la bouche de son ministre, leurs oreilles sont frappées, et leurs cœurs demeurent sourds et insensibles. Mais comme, dans l'ordre commun, il cache sous le voile de la parole de ses ministres les opérations de sa grâce sur les cœurs, la question présente ne doit rouler que sur le voile, c'est-à-dire sur la parole. Elle consiste à savoir si un infidèle fait un bon usage de sa raison, en rejetant l'Evangile qui lui est annoncé. Il importe peu, pour la résolution de la question présente, que l'infidèle soit instruit et persuadé ou non des vérités qui forment la religion naturelle : car s'il n'en est point instruit et persuadé, il n'est pas douteux que, dans les principes de notre adversaire, cet infidèle ne fît un mauvais usage de sa raison, en refusant de les admettre ; puisqu'il est inexcusable de ne pas ouvrir les yeux pour lire dans le grand livre auquel on le rappelle et d'écouter sa conscience. Peu importe encore que l'infidèle à qui l'Evangile est annoncé ait un culte établi dans son pays. Car ou ce culte est mauvais, ou il n'a rien de contraire à la religion naturelle : dans le premier cas, la raison ne lui permet pas de le conserver; dans le second, elle ne lui permet pas de préférer un culte destitué de preuves certaines de divinité, à un culte qui a des preuves de divinité. La raison ne peut admettre, comme preuves certaines de divinité d'un culte, des preuves qui n'ont point d'autre appui que la parole du fondateur même de ce culte, ou qui ne sont fondées que sur des prodiges publiés après l'établissement de ce culte; car c'était au fondateur à donner des preuves publiques et notoires de sa mission divine. Or il est impossible de trouver hors la religion juive et chrétienne un culte dont le fondateur ait établi sa religion divine par des miracles, ou même qu'il ait été suivi et confirmé par des prodiges certains

et non suspects d'imposture de la part des prêtres de ce culte.

XXV. — *Les infidèles, dociles à la prédication de l'Evangile, ne sauraient faire un meilleur usage de leur raison.*

Après ces observations, supposons que nos missionnaires soient tels qu'ils doivent être selon l'Evangile qu'ils prêchent : quelle impression ne doivent pas faire sur des peuples raisonnables la sainteté, le zèle, le désintéressement de tels missionnaires? La raison permet-elle à ces peuples de leur prêter d'autres motifs, que l'amour le plus vif de la vérité et de leur salut? Les voilà donc, s'ils écoutent la raison, heureusement disposés à les entendre. Supposons que nos missionnaires leur exposent dans toute leur étendue les grandes vérités qui forment la religion naturelle, surtout les devoirs envers Dieu, envers nous-mêmes, envers nos semblables, tels qu'ils sont présentés dans l'Evangile : ne doivent-ils pas être étonnés à la vue de tant de vérités, que la raison ne saurait désavouer, sans se condamner elle-même? ne doivent-ils pas être étonnés d'avoir vécu dans l'oubli de ces vérités si évidentes, ou au moins d'une grande partie de ces vérités? ne doivent-ils pas être effrayés en même temps à la vue de tous ces devoirs que leur conscience leur reproche d'avoir violés? Dans cet état, leur âme, si elle écoute la raison, ne doit-elle pas aimer la lumière, dont elle se voit environnée? ne doit-elle pas gémir d'avoir méconnu cette lumière qu'elle portait en elle-même? ne doit-elle pas se reprocher de lui avoir préféré les ténèbres, que ses passions lui offraient à sa place? ne doit-elle pas se croire criminelle et digne de châtiment? Si à ces sentiments viennent se joindre ceux que doit naturellement exciter l'exposition des maux préparés aux vices et des biens réservés à la vertu dans une autre vie, dans quels regrets, dans quel tremblement ne doivent-ils pas tomber? Peut-on se plaire dans un état si désolant? Mais que feront-ils pour en sortir? Se reposeront-ils sur la bonté d'un Dieu outragé? Qui les assurera que cette bonté veut leur pardonner? est-ce qu'il n'est pas aussi juste que bon, et sa justice ne demande-t-elle aucune réparation? se flatteront-ils que leur changement de vie est tout ce qui peut satisfaire cette justice infinie? Le passé demeurerait donc impuni; et d'ailleurs l'expérience qu'ils ont faite si longtemps de leur faiblesse, est-elle bien propre à leur inspirer de la confiance dans leur propre force pour l'avenir?

Que nos missionnaires leur montrent alors le Fils de Dieu, ce libérateur promis au genre humain dans la personne du premier homme, devenu criminel par sa désobéissance à son Créateur, attendu par une suite d'hommes sages, suscitant durant plusieurs siècles un grand nombre de prophètes, par lesquels il fait annoncer le temps précis auquel il paraîtra, sa vie, sa mort, les effets de sa mort, prenant un corps et une âme dans le sein d'une Vierge au temps marqué par ses prophètes, se manifestant au milieu du peuple qu'il avait choisi, pour y perpétuer la religion, opérant toutes sortes de miracles, publiant ses lois, mourant sur une croix, pour être le sauveur, le médiateur, la victime de tous ceux qui croiraient en lui et seraient baptisés en son nom, se ressuscitant trois jours après sa mort, apparaissant durant quarante jours à un certain nombre de disciples, chargeant ces disciples de publier partout sa résurrection et sa doctrine, en commençant par le lieu même où il avait souffert la mort, leur donnant la puissance des miracles, leur promettant d'être avec eux au milieu des plus atroces persécutions qu'ils essuieraient jusqu'à la consommation des siècles, et de fonder une Eglise perpétuelle et indéfectible, malgré toutes les puissances de la terre et de l'enfer qui se réuniraient contre elle; enfin montant au ciel, d'où il régit et conduit son Eglise depuis près de dix-huit cents ans. C'est au nom de cette Eglise composée, dès son origine, d'une multitude de peuples divers, tirés d'un abîme d'erreurs, de préjugés, de superstitions, de vices; c'est au nom de cette Eglise que nous vous parlons; c'est elle qui nous a envoyés, pour vous faire part des biens qu'elle a reçus de son divin Fondateur. Pensez-vous que ces peuples, en se rendant dociles à la voix de nos missionnaires, feraient un mauvais usage de leur raison? Oui, dites-vous, y a-t-il de la sagesse à croire ces missionnaires sur leur parole?

Il est souvent donné à nos missionnaires de confirmer leur parole par des miracles. Ce n'est plus alors croire sur leur parole, c'est croire sur l'autorité de Dieu même. Mais s'ils sont privés du don des miracles, ce n'est pas sur leur simple parole qu'ils veulent être crus; c'est sur la parole de l'Eglise, dont ils se disent les envoyés; et il est facile à ces peuples de s'assurer s'ils sont les envoyés d'une Eglise, telle qu'ils viennent de la leur représenter : car, ou ces peuples sont Européens, ou ils vivent dans quelque autre partie de la terre. Dans le premier cas, combien de moyens n'ont-ils point de s'assurer du fait dont il est question? Dans le second cas, il ne leur est pas moins facile de s'assurer du même fait, par ceux qui ont conduit nos missionnaires dans leurs pays. Or, dès qu'ils sont pleinement assurés du fait avancé par les missionnaires, savoir, qu'ils sont envoyés par l'Eglise; ils ont dès là même la plus grande certitude possible de la vérité de l'Evangile; parce qu'il n'est point de certitude plus grande en matière de fait, que celle qui est fondée sur le témoignage d'une société telle que l'Eglise.

Au reste, nous sommes assez peu surpris de vous entendre condamner d'imprudence ces peuples. Vous jugez d'eux par vous-même. Quel intérêt pourriez-vous prendre aux qualités touchantes qu'ils admirent en

Jésus-Christ, et que nous y admirons avec eux? Pleinement satisfait des lumières que vous puisez dans le grand livre de la nature, vous n'en désirez point de nouvelles; supérieur aux préjugés de l'enfance et de l'éducation, maître de vos passions, vous recusez tout autre guide que votre conscience; c'est à la lumière de cet unique flambeau que vous prétendez devoir diriger vos pas, comme s'il n'était susceptible d'aucun obscurcissement, ou que la vérité putative eût tous les droits de la vérité elle-même, et fût un guide aussi assuré : sans crainte pour le passé, sans inquiétude pour l'avenir, plein de confiance dans vos propres forces, vous ne demandez rien, et vous n'avez rien à demander à l'auteur de votre être : persuadé qu'en recevant de lui les facultés de votre âme, vous en avez reçu tout ce qu'il pouvait vous donner; vous croyez qu'il ne vous reste plus qu'à attendre des récompenses de sa justice. Superbe stoïcien! de quel prix pourrait être à vos yeux Jésus-Christ, Notre-Seigneur? Il est venu pour être notre Sauveur et notre victime de propitiation, et vous n'avez point de péchés; il est venu pour être notre médecin, et vous n'avez point de maladies; il est venu pour être notre docteur, et vous êtes plein de lumières; il est venu pour être notre chef et notre pasteur, et vous êtes dans la force et l'abondance; vous êtes à vous-même la source et le principe de vos mérites.

### XXVI. — *Scepticisme de l'auteur.*

Que d'efforts pour effacer dans l'esprit de votre disciple toute idée de révélation? Cependant vous ne voulez pas lui paraître entièrement décidé vous-même sur ce point. Vous lui marquez de l'étonnement à la vue de la majesté des Ecritures et de la sainteté de l'Evangile.

*Voyez*, lui dites-vous, *les livres des philosophes, avec toute leur pompe; qu'ils sont petits près de cela! Se peut-il qu'un livre à la fois si sublime et si simple soit l'ouvrage des hommes? Se peut-il que celui dont il fait l'histoire ne soit qu'un homme lui-même? Quand Platon peint son juste imaginaire, il peint trait pour trait Jésus-Christ. Quels préjugés, quel aveuglement ne faut-il point avoir pour oser comparer le fils de Sophronisme au Fils de Marie? Si la vie et la mort de Socrate sont d'un sage, la vie et la mort de Jésus sont d'un Dieu.*

Voulez-vous donc pénétrer votre disciple de vénération pour l'Evangile et pour son auteur? Non; vous lui présentez aussitôt l'Evangile comme plein de choses incroyables, de choses qui répugnent à la raison, et qu'il est impossible à tout homme sensé de concevoir, ni d'admettre. N'est-ce pas encore pour faire disparaître le beau portrait, que vous venez de tracer de Jésus-Christ, que vous représentez le fanatisme comme une forte et grande passion, qui élève le cœur, qui lui fait mépriser la mort, qui lui donne un ressort prodigieux, et qu'il ne faut que diriger pour en tirer les plus sublimes vertus.

Mais écartons, si vous le voulez, ce soupçon que fait naître votre éloge du fanatisme. Quelle satisfaction ne trouverions-nous pas à nous persuader de la sincérité de votre confession, au sujet de la vérité de l'Evangile et de la divinité de Jésus-Christ! Mais comment accorder la sincérité de cette confession avec vos déclamations contre toute révélation? Vous ne voulez point d'hommes entre Dieu et vous; il n'y a qu'une révélation qui vous serait faite immédiatement, qui pût mériter votre foi. Cependant l'Evangile n'est pas un livre qui n'ait pas été écrit par des hommes, et qui vous soit tombé immédiatement du ciel. Vous avez dû prévoir cette difficulté, et prévenir là-dessus votre disciple. Vous avez, sans doute, eu cette précaution : car il répond, en votre nom, dans sa lettre à M. l'archevêque :

*Qu'entre lui et l'Evangile, il n'y a point d'hommes : qu'il y reconnaît l'Esprit divin : que cela est immédiat, autant qu'il peut l'être.*

Mais quelle certitude avez-vous que Jésus-Christ, dans lequel vous croyez apercevoir des traits de divinité, soit un personnage réel? Vous répliquez qu'*il serait plus inconcevable que plusieurs hommes d'accord eussent fabriqué l'Evangile, qu'il ne l'est qu'un seul en ait fourni le sujet... et que l'Evangile a des caractères si grands, si frappants, si parfaitement inimitables, que l'inventeur en serait plus étonnant que le héros.* Mais, de votre aveu, Jésus-Christ est le juste de Platon *trait pour trait*, couvert de tout l'opprobre du crime, et digne de tous les prix de la vertu; or, de votre aveu encore, le juste de Platon n'est qu'*un juste imaginaire.* Quelle certitude avez-vous donc que Jésus-Christ soit un personnage réel? Vous ajoutez, il est vrai :

*Que l'histoire de l'Evangile n'est pas inventée à plaisir, et que les faits de Socrate, par exemple, dont personne ne doute, sont moins attestés que ceux de Jésus-Christ.*

Mais n'est-ce pas nous ramener à des hommes? Car la certitude des faits anciens ne roule que sur le témoignage des hommes. Que d'hommes donc entre Jésus-Christ et vous! Votre confession de la divinité de Jésus-Christ ne saurait donc être sincère, sans vous jeter en contradiction avec vous-même.

De plus, le fondement sur lequel vous appuyez votre confession de la divinité de Jésus-Christ, est-il assez solide pour nous persuader de la sincérité de cette confession.

*Se peut-il*, vous écriez-vous, *que celui dont l'Evangile fait l'histoire ne soit qu'un homme? Est-ce là le ton d'un enthousiaste ou d'un ambitieux sectaire? Quelle douceur, quelle grâce touchante dans les instructions! Quelle élévation dans ses maximes! Quelle profonde sagesse dans ses discours! Quelle présence d'esprit, quelle finesse et quelle justesse dans ses reponses! Quel empire sur ses passions! Où est l'homme, où est le sage, qui*

*sait agir, souffrir, et mourir sans faiblesse et sans ostentation?*

Nous admirons, autant et plus que vous, en Jésus-Christ, tous ces caractères de beauté, de sainteté et de grandeur : mais Jésus-Christ serait-il l'Etre suprême digne de toutes nos adorations, si, se contentant d'avoir éclairé la terre par sa morale et par ses exemples, il ne s'y était pas montré l'arbitre de la nature, de l'avenir, des esprits, des cœurs, de la vie, de la mort?

Cependant vous ne faites aucune mention, ni de ses miracles, ni de ses prédictions, ni de ses promesses, ni de ses menaces, ni de sa résurrection; et ce qu'il y a de singulier, c'est que dans vos préjugés contre la révélation, vous ne pouvez en faire aucune mention sans retomber encore en contradiction avec vous-même. Quelle idée avez-vous donc de la divinité de Jésus-Christ, sinon une idée purement socinienne?

A quoi peut donc se réduire votre confession sur ce sujet et sur la vérité de l'Evangile? A regarder l'Evangile comme contenant des maximes que vous aviez découvertes, ou du moins que vous prétendiez d'avoir découvertes au fond de votre conscience. Eh! si votre confession sur la vérité de l'Evangile était hors de tout soupçon, croiriez-vous apercevoir dans ce livre divin des choses incroyables, des choses qui répugnent à la raison, et qu'il est impossible à tout homme sensé de concevoir et d'admettre? En recevant avec reconnaissance les vérités que vous comprendriez, vous recevriez avec la plus parfaite soumission celles que vous ne comprendriez pas, pleinement persuadé qu'un Dieu, qui daigne vous parler dans ce livre, peut bien vous proposer des vérités conformes à la raison, dont il est l'auteur, et tout à la fois vous en proposer qui soient non contre la raison, mais au-dessus de la raison humaine. Il ne vous est donc pas possible de croire sincère votre confession sur la vérité de l'Evangile.

Au reste, nous pouvons nous tromper à l'égard de votre disciple. Il est très-possible que, par un reste de préjugés de sa première éducation, il croit en enthousiaste, pouvoir discerner par instinct, par sentiment, par une certaine évidence, par inspiration, les Livres divins d'avec les profanes, et ce qui est divin dans les premiers d'avec ce qui ne l'est pas, sans s'embarrasser si ces livres sont authentiques, ou supposés; s'ils sont des auteurs dont ils portent les noms, ou d'auteurs étrangers; si ces auteurs sont contemporains, ou non contemporains; s'ils sont fidèles ou infidèles; si leurs ouvrages sont parvenus jusqu'à nous dans leur intégrité ou avec altération. Quoi qu'il en soit, où voulez-vous donc amener votre disciple au sujet de la révélation? Vous ne voulez pas qu'il la rejette, à cause des marques si frappantes de divinité que porte l'Evangile : vous ne voulez pas non plus qu'il la croie, à cause de la multitude des difficultés qui l'environnent. C'est en effet l'état où il déclare qu'il se trouve :

*Je n'ai pas le bonheur*, dit-il (*Lettre à M. l'archevêque*), *de voir dans la révélation l'évidence, et si je me détermine pour elle, c'est parce que mon cœur m'y porte, et qu'elle n'a rien que de consolant pour moi; et qu'à la rejeter, les difficultés ne sont pas moindres; mais ce n'est pas parce que je la vois démontrée, car très-sûrement elle ne l'est pas à mes yeux.*

Vous admettez, lui dit-on, comme très-certains plusieurs faits anciens; pourquoi donc refusez-vous d'admettre la révélation? Si ce fait, quelque ancien qu'il soit, est aussi bien constaté que ceux que vous admettez? Que répond-il ?

*Il est tout à fait dans l'ordre que des faits humains soient attestés par des témoignages humains. Ils ne peuvent l'être par nulle autre voie. Je ne puis savoir, par exemple, que Sparte et Rome ont existé, que parce que des auteurs contemporains me le disent; et entre moi et un autre homme, qui a vécu loin de moi, il faut nécessairement des intermédiaires; mais pourquoi en faut-il entre Dieu et moi, et pourquoi en faut-il de si éloignés, qui ont besoin de tant d'autres? Est-il simple, est-il naturel que Dieu ait été chercher Moïse pour parler à Jean-Jacques Rousseau.*

Mais dès que les témoignages humains suffisent pour démontrer la réalité d'un fait ancien, qu'importe que ce fait soit humain, ou divin; si un fait de ce dernier genre a pu être aussi visible aux yeux des contemporains qu'a pu l'être un fait du premier genre? Or, d'une part les miracles de Moïse et de Jésus-Christ opérés au nom du vrai Dieu, étaient des faits aussi visibles aux yeux des contemporaints que tout autre fait ancien pouvait l'être; et, d'une autre part, ces miracles étaient autant de démonstrations visibles aux yeux des contemporains, que Moïse et Jésus-Christ étaient les envoyés de Dieu, et que la doctrine qu'ils leur annonçaient était la doctrine de Dieu même.

*Mais pourquoi*, ajoutez-vous, *faut-il tant de témoignages humains entre Dieu et moi?*

La demande est-elle bien sensée? Pourquoi en faut-il tant entre Sparte et vous? C'est que vous n'existiez pas au temps de Sparte. Il en faut donc entre Dieu et vous, parce que vous n'existiez pas au temps qu'il a plu à Dieu de déclarer ses volontés au genre humain par Moïse et par Jésus-Christ.

*Pourquoi*, ajoutez-vous, *en faut-il de si éloignés, qui en ont besoin de tant d'autres?*

Pourquoi? C'est que Dieu, ayant daigné faire entendre sa voix par Moïse et par Jésus-Christ pour tous les temps de la durée du monde, vous n'avez paru sur la terre qu'après l'écoulement de tant de siècles. Mais qu'importe, encore une fois, si les premiers témoins du fait forment, avec les témoins qui les ont suivis jusqu'à vous, une chaîne indissoluble?

*Est-il simple*, vous écriez-vous, *est-il na-*

*turel que Dieu ait été chercher Moïse pour parler à J.-J. Rousseau ?*

Vous le méritiez aussi peu que tant d'autres mortels, auxquels Dieu n'a pas accordé la même grâce. Vous refusez de l'écouter, tant pis pour vous : mais il n'est ni moins simple, ni moins naturel qu'il ait été chercher cet organe pour nous parler. Pourquoi Dieu tire-t-il du néant des créatures telles que l'homme ; n'est-ce pas pour en être connu, pour en être aimé, pour en être glorifié ? C'est sans doute d'une destination si glorieuse qu'il instruisit le premier homme et dont celui-ci eut soin d'instruire ses enfants : mais ceux-ci dans la suite ayant perdu de vue une si noble destination, n'était-il pas simple, n'était-il pas naturel que Dieu retraçât des devoirs si essentiels par la bouche de Moïse, jusqu'à ce qu'il envoya au genre humain un docteur universel ?

*D'ailleurs*, poursuivez-vous, *nul n'est obligé, sous peine de damnation, de croire que Sparte ait existé ; nul, pour en avoir douté, ne sera dévoré par les flammes éternelles. Tout fait dont nous ne sommes pas les témoins n'est établi pour nous que sur des preuves morales, et toute preuve morale est susceptible de plus et de moins. Croiraije que la justice divine me précipite à jamais dans l'enfer, uniquement pour n'avoir pas su marquer bien exactement le point où une telle preuve devient invincible ?*

Que fait ici, de grâce, la différence que vous mettez entre le fait de la révélation, et le fait de l'existence de Sparte ? Il s'agit de la certitude de ces faits : or, dès que vous êtes obligé de convenir que la certitude de la révélation est égale à la certitude de Sparte, doit-il vous paraître bien étonnant que la certitude du premier emporte nécessairement l'obligation de la croire ? Peut-on n'être pas obligé de recevoir la parole de Dieu, et de s'y soumettre ? Tout ce que Dieu nous dit est relatif à notre bien véritable ; mais quel rapport entre un fait tel que l'existence de Sparte ou de l'ancienne Rome, et notre véritable bien ? Au reste, si vous n'êtes pas obligé de croire l'existence de Sparte, croiriez-vous faire un bon usage de votre raison, en la rejetant ? Nous vous accordons volontiers que

*Tout fait dont nous ne sommes pas les témoins, n'est établi pour nous que sur des preuves morales.*

Nous vous accordons encore

*Que toute preuve morale est susceptible de plus et de moins :*

Mais s'il n'est aucun fait ancien, qui porte sur des preuves de ce genre plus fortes que le fait de la révélation ; refuser de les étudier, et s'opiniâtrer à ne pas se rendre, est-ce faire un bon usage de la raison ? Par conséquent, n'est-ce pas mériter d'être puni par l'Auteur de la raison souveraine ?

Vous citez l'histoire des vampires et les prodiges racontés par Tite-Live ; et vous déclarez que vous ne croyez point tous ces faits, quelque attestés qu'ils paraissent être ; mais quelle comparaison y a-t-il entre ces prétendus prodiges et les faits sur lesquels est appuyée la révélation ; soit qu'on les envisage, ces prétendus prodiges, du côté de leur nature, soit qu'on les considère du côté de leur certitude, soit enfin qu'on les examine du côté de leur principe ? Vous concluez néanmoins de cette comparaison, et de la supposition imaginaire d'un saint ressuscité que :

*Selon tout homme sage, les preuves suffisantes pour constater les faits qui sont dans l'ordre des possibilités morales, ne suffisent plus pour constater des faits d'un autre ordre et purement surnaturels.*

Nous doutons fort que cette conclusion, que vous tirez avec tant de confiance, soit du goût des hommes sages. En effet, pourquoi des preuves suffisantes pour constater un fait naturel ne suffiraient-elles pas pour constater un fait surnaturel ? Que faut-il pour constater un fait naturel ? Sans doute qu'il suffit que ce fait connu comme possible soit sensible et attesté par des témoins éclairés et sincères. Que faut-il de plus pour constater un fait surnaturel ? Est-ce qu'un fait de cet ordre est moins possible à Dieu qu'un fait naturel ? Est-ce qu'il ne peut pas être du ressort des sens ? Est-ce par conséquent qu'il ne peut pas être attesté par des témoins éclairés et sincères ? Un sage ne croit pas légèrement : la vérité lui est trop chère, pour courir le danger de mettre à sa place la fausseté : il demande l'évidence ; mais il ne sait ce que c'est que de se roidir contre elle. Il examine donc avec toute l'attention dont il est capable les vérités qui lui sont proposées. S'agit-il de vérités intellectuelles ? Il consulte ses idées. S'agit-il de faits présents ? Il consulte ses sens. S'agit-il de faits anciens ou éloignés ? Il consulte le témoignage des hommes ; il n'a point d'autre moyen de parvenir à la découverte de la vérité, et la véracité de Dieu lui garantit l'infaillibilité de ces moyens quand il fait un bon usage de la raison. En méditant ses idées sur des vérités intellectuelles, arrive-t-il au sentiment intime de leur clarté et de leur distinction ? Il jouit de l'évidence. En méditant le rapport de ses sens sur des faits présents, a-t-il le sentiment intime de la constance, de l'uniformité, de la généralité, de ce rapport ? Il jouit de l'évidence. En méditant le témoignage des hommes sur des faits anciens ou éloignés, a-t-il le sentiment intime des lumières et de la sincérité de ceux qui rendent ce témoignage de leur constance et de leur uniformité à le rendre ? Il jouit de l'évidence.

Peu lui importe que les objets de ses idées soient immuables en eux-mêmes, en sorte qu'ils ne puissent ni avoir été, ni être autrement ; et qu'au contraire les objets qu'il connaît par ses propres sens, ou par le témoignage des autres hommes, puissent n'avoir pas été, et n'être pas. Qu'importe en effet que les objets de ce dernier genre puissent n'avoir pas été, ou même n'être pas, pourvu qu'il lui soit évident qu'ils sont, ou qu'ils ont été ? Peu lui importe que les ob-

jets qui lui sont attestés par le rapport de ses propres sens, soient présents, et qu'au contraire les objets qui lui sont attestés par le rapport d'autres hommes soient absents. Qu'importe en effet, si l'évidence du rapport d'autres hommes égale l'évidence du rapport de ses sens! Que lui importe enfin que les objets que lui offre le rapport d'autres hommes soient d'un ordre surnaturel ou naturel, s'il lui est évident que les objets du premier ordre étaient de nature à être aussi bien vus que les objets de dernier ordre! Voilà des principes dont il n'est pas possible de s'écarter, sans renoncer à tous les fondements de la certitude humaine. Quel scepticisme peut subsister contre l'application qui s'en fait d'elle-même à la révélation faite par Jésus-Christ?

Vous reconnaissez l'esprit de Dieu dans la sainteté de l'Evangile, dans la sublimité de sa morale, surtout dans la vie et la mort de Jésus-Christ. Comment donc ne reconnaissez-vous pas l'Esprit de Dieu dans les prodiges que les évangélistes attribuent à Jésus-Christ? Est-ce qu'il est aucun prodige qui ne soit au-dessous de la vie et de la mort de Jésus-Christ? Si ces historiens ont été incapables d'être les inventeurs et de la morale qu'ils enseignent, et de l'idée qu'ils donnent de leur *héros*, comment est-il possible de suspecter leur bonne foi dans le récit qu'ils font de ses œuvres merveilleuses? Les supposerez-vous trompés? Que demandait donc de plus que des yeux la nature des œuvres merveilleuses de Jésus-Christ, pour être distinguées d'œuvres d'un ordre naturel? Les supposerez-vous trompeurs? Ne serait-ce pas supposer que leurs contemporains étaient disposés contre leurs intérêts les plus chers, à prendre les plus grossières chimères pour les plus grandes réalités? Mais ces œuvres avaient été opérées à la face du soleil: la réalité en avait été reconnue universellement; l'auteur de ces œuvres les avait remises cent fois sous les yeux de ses persécuteurs; ses disciples en prenaient aussi à témoins ses persécuteurs mêmes; ils en faisaient eux-mêmes de plus grandes encore en confirmation de celles de leur maître. Douterez-vous enfin de la conviction qu'avaient tant de Juifs de la vérité des œuvres du maître, et de celle qu'eurent dans la suite tant de païens de la vérité des œuvres des disciples, en voyant tant de Juifs et de païens renoncer à tous leurs préjugés et à toutes leurs passions, pour s'attacher à Jésus-Christ et pour embrasser sa doctrine? Pour en douter, ne faudrait-il pas supposer entre eux un complot d'erreurs, c'est-à-dire qu'ils fussent convenus de donner pour vrais ces faits qu'ils croyaient faux; de les répandre de toutes parts, d'en persuader leurs enfants de telle sorte qu'ils fussent préparés à perdre leurs biens, leur liberté, leur vie même, plutôt que de les abandonner? Ne serait-ce pas supposer un phénomène qui serait aussi contraire aux lois de l'humanité, que les faits dont il s'agit sont au-dessus des lois de la nature?

Que répondriez-vous donc à cette multitude de témoins si instruits et si bien convaincus? Pourriez-vous vous refuser à leur témoignage? Mais, dites-vous, *qu'ils sont éloignés de moi!* Qu'ils le sont peu aux yeux d'un homme qui réfléchit! Les faits sont éloignés, mais les témoignages lui paraissent bien proches, quand il considère que dans ce corps immense de l'Eglise, qui se survit sans cesse à lui-même, la génération des témoins a tout appris à la génération suivante, ainsi de suite jusqu'à la génération au milieu de laquelle il se trouve. En entendant la voix de cette dernière génération, ne croit-il pas entendre la voix de la première? Que lui dirait en effet cette première génération que ce qu'elle lui dit par la bouche de celle qui subsiste aujourd'hui?

Ajoutez les prophéties qui depuis le commencement du monde annonçaient l'avénement de Jésus-Christ et de ses œuvres merveilleuses; il est impossible de douter de l'antériorité de ces prophéties aux événements qu'elles annonçaient, qu'il est impossible de douter de l'existence du peuple juif avant ces événements. Ajoutez les promesses de Jésus-Christ touchant la destinée du peuple juif, touchant la formation, l'étendue, la perpétuité de l'Eglise; il est aussi impossible de douter de l'antériorité de ces promesses, de ces prophéties aux événements qui en sont l'objet, qu'il est impossible de douter de l'état actuel du peuple juif et de l'Eglise. Soyez de bonne foi, nous direz-vous encore que la révélation *n'est pas démontrée à vos yeux?* Ce qu'il y a de très-sûr, c'est qu'il n'est aucun fait ancien, de quelque genre qu'on l'imagine, qui ne fût douteux, si les faits qui constatent la révélation pouvaient l'être aux yeux de la raison; car il n'en est aucun que la Providence ait pris plus de soin de conserver et de perpétuer, soit par les pratiques qu'elles a fait instituer, pour en retracer la mémoire dans tous les siècles, soit par l'établissement d'un ordre de ministres, chargés, sous peine de damnation, de les publier et les enseigner jusqu'à la consommation des siècles; soit enfin par la profession constante et uniforme de l'Eglise, ce corps aussi étendu dès son origine que la terre alors connue, lequel n'a pu devoir sa naissance et sa conservation qu'à ces faits mêmes, auxquels il se rapporte tout entier, comme à son principe, et dont il a exigé dans tous les temps la créance, comme un préalable nécessaire pour être admis dans son sein. En deux mots, la nature des faits qui servent de fondement à la religion chrétienne exclut la possibilité que les contemporains aient été trompés; et la nature des précautions prises par la Providence, pour les conserver et les perpétuer, exclut la possibilité que les enfants des contemporains, et les enfants de leurs enfants, ainsi à l'infini, aient été trompés. D'où il suit que c'est se faire illusion à soi-même que de se dire Chrétiens, non parce qu'on se croit obligé de recevoir et de suivre la lumière de l'Evangile; mais parce qu'elle pa-

raît raisonnable; *que leur cœur s'y porte, qu'elle n'a rien que de consolant.* La lumière de l'Evangile est une lumière divine qui emporte avec soi une obligation aussi nécessaire, aussi pressante de la recevoir et de la suivre, que la lumière de la raison et de la conscience.

Que suit-il encore? Que le scepticisme, par rapport à la vérité de la religion chrétienne, ne saurait être sérieux; parce que la vérité de cette religion est fondée sur des preuves invincibles, et que les difficultés qu'on lui oppose n'ont rien de solide.

Quoi qu'il en soit, la situation la moins digne d'un honnête homme est cet état de doute en matière de culte, où vous vous renfermez vous-même, et où vous vous proposiez d'amener votre disciple. Quelle est en effet la conclusion que vous tirez de vos leçons pour sa conduite? C'est qu'il pratique le culte qu'il trouve établi. N'est-ce pas vouloir qu'il soit un fourbe et un menteur? Car qu'est-ce que la récitation de notre symbole dans la bouche d'un sceptique, sinon un mensonge? Qu'est-ce que nos pratiques religieuses observées publiquement par un sceptique sinon hypocrisie et déguisement? Conseillez-lui, pour le rendre vrai et sincère, de crier en entrant dans nos églises : Messieurs, je ne crois point ce que vous croyez; je méprise ce que vous pratiquez.

Nous nous garderons bien de vous suivre dans le reste de votre roman: vous y paraissez trop profond dans des mystères que nous nous faisons un devoir d'ignorer. Allez donc chercher loin de Paris une Sophie à votre Emile. Nous souhaitons que vous la trouviez : mais ce couple charmant, dressé sur vos leçons, suivra-t-il longtemps celles de la sagesse? c'est ce que nous n'espérons pas.

Il faut aux passions un autre frein que la philosophie. Il ne s'agit pas de cette philosophie moderne, toute plongée dans les sens, qui ne connaît ni esprit ni ordre, et qui confond l'homme avec la brute. *Une telle philosophie, comme vous l'observez vous-même, foule aux pieds* tout ce que les hommes respectent, ôte aux affligés la dernière consolation de leur misère, aux puissants et aux riches le seul frein de leurs passions, au fond des cœurs le remords du crime et l'espoir de la vertu; elle attache à la vie efféminée, avilit les âmes, concentre toutes les passions dans la bassesse de l'intérêt particulier, dans l'abjection du *moi* humain, et sape ainsi à petit bruit les vrais fondements de toute société; car ce que les intérêts particuliers ont de commun est si peu de chose, qu'il ne balancera jamais ce qu'ils ont d'opposé; elle réduit toutes les affections à un secret égoïsme. Il ne s'agit pas d'une philosophie si basse et si monstrueuse: elle n'est pas faite pour réprimer les passions: elle leur doit sa naissance: elle est faite pour les fomenter et les propager.

XXVII. — *Comparaison de la philosophie de l'auteur avec la philosophie du Chrétien.*

Il s'agit de la vôtre, aussi différente à certains égards de celle-là, que le ciel l'est de la terre. Vous voulez contenir les passions dans certaines bornes par la loi naturelle, par la conscience, par la crainte des châtiments d'une autre vie. Est-ce leur opposer des barrières bien insurmontables? Selon votre philosophie, la nature de l'homme est saine: les passions en font partie; elles sont donc innocentes en elles-même; elles ne sauraient donc devenir vicieuses que par l'excès auquel elles se porteraient: mais qui fixera ces justes limites, qu'il ne leur soit pas permis de franchir? La conscience, répondez-vous, la conscience! La croyez-vous donc au-dessus de l'illusion des passions? Si les premiers principes sont hors de leur atteinte, en est-il de même des conséquences? Ah! que ce serait mal connaître les passions! Quelle adresse, quelle souplesse n'ont-elles pas pour suggérer des raffinements, des subtilités contre la règle, en faveur de leurs attraits? D'abord elles ne font naître que des doutes; mais bientôt elles se concilient l'approbation. Les voilà maîtresses de la conscience; jusqu'où n'iront-elles pas? Mais avec quelle facilité ne doivent-elles pas pouvoir séduire vos élèves? Leur âme ne vient que de recevoir la lumière qui doit la diriger. Si dès la première enfance vous aviez eu soin d'y planter les germes de la vertu, quelques notions du juste et de l'injuste, surtout l'idée d'un Dieu qui voit tout et qui fait tout; vous pourriez peut-être vous flatter, que dans ces germes arrosés par une main habile, développés avec l'âge et profondément enracinés, elle trouverait dans ce riche fonds une lumière capable de la mettre à l'abri de l'illusion de ses passions: mais on ne sait pas par quelle vue et par quelle crainte chimérique vous avez réservé vos leçons sur les mœurs à un temps, où enivrée de la plus forte passion, elle pouvait à peine vous écouter; en sorte que vos leçons n'ont pu y pénétrer, ou au moins n'y tracer que des traits si légers, qu'elle ne pourra jamais, avec toute sa sagacité, les apercevoir, s'il lui arrive de tourner les yeux de ce côté-là.

Quelle impression attendez-vous que feront sur leurs cœurs les biens que vous dites être préparés à la vertu dans une autre vie, ou les maux que vous dites y être réservés au vice? Vous ignorez ce que c'est que ces biens et ces maux. Il faut, pour engager le cœur à se roidir contre les attraits du plaisir, quelque chose de plus que des promesses et des menaces générales et confuses. La vertu ne lui est point naturelle; ce n'est qu'en luttant contre le vice qu'il peut lui demeurer constant et fidèle : il faut donc le dédommager de ses privations volontaires par l'espérance de biens plus réels et plus solides que ceux auxquels il renonce. Ajoutez que les biens promis à la vertu supposent une fidélité inviolable à son

égaro; quel homme peut répondre de soi? Et en cas d'infidélité, quelle ressource contre la justice divine? Or, d'un côté vous n'offrez à la faiblesse humaine aucun secours, de l'autre aucune ressource dans ses chutes. N'est-ce pas livrer vos élèves au désespoir? Où ne peut pas conduire le désespoir!

Oh! que la religion révélée est une philosophie tout autrement sûre et consolante! La vôtre déclare innocentes les passions *de l'homme, de la nature;* et dès là même elle est dans l'impuissance d'assigner les bornes où elles doivent être retenues. La nôtre présente les passions comme des maladies, dont les suites sont effroyables, si on n'y remédie incessamment, et comme de dangereux ennemis qu'il faut vaincre, ou périr, parce que le courbant sans relâche vers les biens sensibles, elles tendent à le détourner et à le priver de son unique et véritable bien, qui est Dieu. La vôtre n'a que des principes généraux pour diriger la conscience, et laisse aux passions une liberté entière de raisonner avec elles sur les conséquences, en l'exposant, comme il est visible, à toutes sortes d'illusions. La nôtre dirige la conscience par un détail de lois qui embrassent tout, et qui préviennent tous les subterfuges de l'amour-propre. La vôtre réserve ses leçons pour l'âge où la raison, dit-elle, est formée; mais en même temps où elle est exposée à toutes les fougues des passions; n'est-ce donc pas les réserver pour l'âge où l'âme est la moins capable d'attention ou de docilité? La nôtre a soin de jeter dans nos âmes encore dans l'enfance les semences précieuses de la vertu, les notions primitives du juste et de l'injuste, l'idée de Dieu comme du principe de tous les biens, et ces semences accrues et fortifiées avec l'âge et la raison disposent l'âme à sentir tout le danger des premières saillies des passions, et à se roidir contre leurs efforts. La vôtre n'offre au cœur que des motifs généraux et confus de préférence de la vertu au vice. La nôtre lui offre les motifs les plus capables de le déterminer pour la vertu contre les attraits du vice, en lui montrant pour récompense le plus grand de tous les biens pour lequel il se sent fait, ou pour châtiment des maux infinis dans leur durée. La vôtre abandonne l'âme dans sa faiblesse, et ne lui montre aucune ressource dans ses égarements. La nôtre lui montre une main puissante, toujours prête à la secourir dans sa faiblesse et à la relever dans ses chutes : telle est notre philosophie divine.

Le plus grand reproche que vous ne cessez de lui faire est d'être intolérante. Quelle est donc son intolérance? N'est-ce pas l'intolérance de la vérité à l'égard de l'erreur? Deux choses si contraires peuvent-elles jamais sympathiser ensemble? Votre philosophie, toute imparfaite qu'elle est, n'est-elle pas intolérante à l'égard de la philosophie moderne? S'il y a quelque différence entre la vôtre et la nôtre, c'est que la vôtre ne vous inspire peut-être que des sentiments de mépris pour les philosophes modernes; au lieu que la nôtre ne nous inspire que des sentiments de compassion pour ceux qui errent; elle veut que nous les aimions, que nous ne haïssions dans eux que l'erreur, et que nous ne la poursuivions que parce que nous les aimons, et pour les en délivrer. Comment donc, sur une accusation frivole et injuste, avez-vous pu vous efforcer de jeter vos élèves dans le doute de la vérité? N'était-ce pas les traiter en ennemis? Aviez-vous oublié que le doute dans une matière si importante était un état inquiétant et pénible, et qu'il n'y a que l'intérêt des passions ou la paresse de l'âme qui nous y laisse? Nous espérons, malgré vos efforts, qu'ils sortiront de ce doute dangereux, et qui n'est fondé que sur les raisons les moins solides. Nous espérons que, dépris des charmes de la volupté, étudiant et méditant la religion, ils sentiront l'insuffisance de la naturelle, la nécessité de la révélée, et toute la force de ses épreuves. C'est le fruit que nous souhaitons recueillir de nos réflexions, et que nous demandons instamment à l'auteur de tout don parfait, pour eux et pour vous.

Il faut que la religion chrétienne soit pour vous un objet bien désagréable. Vous ne vous contentez pas de l'avoir attaquée en théiste (35), vous l'attaquez en politique dans un ouvrage qui porte encore votre nom, et qui a pour titre *Le contrat social.* (Liv. IV, ch. 8.) Nous venons d'entendre le théiste; voyons si le politique raisonne mieux. Nous verrons ensuite vos principes sur le gouvernement. Mais dispensez-nous d'entrer dans la discussion de ce que vous dites dans les quatre premières pages de la forme des anciens gouvernements, de l'origine du polythéisme (36), de la raison de la concorde des anciens peuples au sujet de leur religion. La discussion serait trop longue, peu amusante, et ne servirait qu'à éloigner celle qui nous intéresse uniquement.

### XXVIII. — *Nature des anciens gouvernements*

Il n'y a jamais eu de nation policée qui n'ait reconnu quelque divinité. La plupart même des anciens législateurs prétendaient tenir de cette source le culte religieux qu'ils prescrivaient par leurs lois civiles; mais l'histoire ne nous offre aucun autre exemple certain du gouvernement théocratique que dans la république des Hébreux. Adam, le père du premier monde, et Noé, le père du second, ne connurent point d'autre roi que Dieu même, et ils furent les rois de leurs familles, tandis qu'ils vécurent. Après leur

(35) *Théiste,* est celui qui fait profession de reconnaître un Dieu, et plusieurs vérités qui appartiennent à la religion, sans reconnaître de révélation.

(36) *Polythéisme,* religion de celui qui admet plusieurs dieux.

mort et la multiplication de leurs familles, ou ces familles restèrent unies, rassemblées en un corps, ou désunies et divisées, chacune alla de son côté chercher à s'établir en diverses contrées sans former de société; dans ce second cas, ce sont des familles errantes et vagabondes, sans loi et sans gouvernement; dans le premier cas, elles ne sont pas sans chef, car une société ne se conçoit point sans chef : ce n'est plus alors qu'une multitude d'hommes sans autre mobile que l'intérêt propre, qu'ils sont occupés, chacun en particulier, à se procurer et à étendre aux dépens de leurs voisins, en un mot semblables aux familles supposées errantes et vagabondes, sans loi et sans gouvernement. Telles sont les idées que l'histoire et le bon sens nous donnent du du genre humain. Ainsi bien loin :

*Qu'il faille*, comme vous le dites, *une longue altération de sentiments et d'idées, pour qu'on puisse se résoudre à prendre son semblable pour maître, et se flatter qu'on se trouvera bien;*

Ce n'est au contraire que par l'altération de sentiments et d'idées qu'on peut se résoudre à ne pas prendre son semblable pour maître, et à ne pas se flatter qu'on se trouvera bien. Il faut altérer les sentiments et les idées de dépendance, où les enfants naissent de leurs pères; il faut altérer les sentiments et les idées des besoins où nous sommes les uns des autres. Il faut altérer les sentiments et les idées de l'injustice que la recherche de l'intérêt propre, aux dépens de celui du prochain, emporte avec soi; il faut altérer les sentiments et les idées des malheurs qu'entraîne après soi la guerre, et des horreurs auxquelles expose la loi du plus fort. Cependant l'alternative est nécessaire ; il faut ou étouffer tous ses sentiments et toutes ces idées, ou se résoudre à prendre son semblable pour maître, et le risque que l'on court, en prenant ce dernier parti, de ne se pas trouver bien, n'est rien près des maux réels, inséparables du parti contraire. Nulle société, sans des lois qui prescrivent des bornes aux passions; nulles lois, sans une autorité qui force les passions de se contenir dans les bornes prescrites; nulle autorité, sans un ou plusieurs maîtres, qui aient droit et de faire des lois, et de les faire exécuter pour le bonheur de la société.

## XXIX. — *Origine du polythéisme et de l'idolâtrie.*

La formation des sociétés précéda l'altération de l'idée de Dieu. Les descendants de Noé ne tombèrent dans le polythéisme qu'après s'être éloignés de ce père commun, si éclairé et si juste : une telle erreur fut, sans doute, l'ouvrage de l'imagination, des sens, des passions. Mais quand commença-t-elle d'entrer dans le monde? Quel peuple fut assez aveugle pour l'inventer, ou pour l'adopter le premier? Ne dut-elle point sa naissance au dogme très-ancien et très-répandu de l'existence de certains êtres invisibles, connus dans le paganisme sous le nom de *Génies*, qu'on croyait chargés par le Créateur du gouvernement de l'univers

Il était impossible de se représenter sous quelque image le Créateur : on ne pouvait le concevoir que sous l'idée que fournit la plus pure raison d'une intelligence éternelle, dont la volonté est infiniment efficace et infiniment juste; au lieu qu'il était facile de se représenter ces êtres invisibles sous l'image de quelques corps extrêmement subtils et déliés, tels que l'éther, par exemple. On les multiplia, on les plaça dans chaque partie de l'univers; on les fit présider au mouvement des astres; chacun eut sa fonction sur la terre et dans le ciel; on les supposa de diverses espèces; on les divisa en bons et en méchants, en mâles et en femelles; on leur prêta les passions humaines qu'on innocenta ainsi, en les divinisant. Comme on crut que les biens et les maux en émanaient, on leur adressa des prières et des vœux, on leur érigea des autels, qu'on arrosa du sang des animaux et souvent du sang humain, pour se les rendre favorables.

L'imagination et les passions étaient satisfaites, les sens ne l'étaient pas. On fit donc plus, on voulut voir ces dieux et les toucher; bientôt ils parurent sous toutes sortes de figures d'hommes, de quadrupèdes, de reptiles, où l'on pensait qu'ils se plaisaient à venir résider. Que ne pensa-t-on pas aussi des grands hommes qui étaient devenus célèbres, ou par la justice, ou par l'invention des arts, ou par des services signalés rendus à la patrie? On les crut ou animés par ces dieux, ou réunis à eux après leur mort; on en fit aussi des dieux : on fit brûler l'encens en leur honneur, on leur immola des victimes. Leurs enfants et leurs femmes furent les premiers à leur décerner un culte religieux, sans doute dans l'espérance flatteuse de devenir un jour des dieux, des déesses; les peuples, en refusant leur hommage à ces divinités bienfaisantes, auraient cru manquer à la reconnaissance. De là l'obscurcissement étrange de l'idée du Créateur, qui ne fut plus regardé que comme un spectateur oisif de son ouvrage. De là le polythéisme et l'idolâtrie. Vous n'ignorez pas quelle idée nous donne la révélation de ces êtres assez pervers pour se mettre à la place du Dieu véritable.

## XXX. — *Concorde entre les polythéistes.*

La concorde entre les polythéistes, au sujet de leurs dieux, n'a rien qui doive bien étonner. Outre que plusieurs nations avaient des divinités communes, ainsi que les Grecs, qui avaient reçu les douze grandes divinités égyptiennes; chaque peuple était content de ses dieux, et chaque dieu était content de son empire, et n'enviait point celui des autres, à condition toutefois qu'il ne fût point insulté dans son département; car ses sujets couraient aux armes pour le défendre. C'est ainsi que les diverses contrées de l'Egypte en venaient souvent aux guerres

les plus sanglantes pour leurs divers dieux, les Apis, les ibis, les ichneumons, les crocodiles, etc., dont ceux-ci étaient vénérés dans une contrée, tandis que ceux-là y étaient abhorrés.

Terminons cette matière, la honte de la raison, par où vous la terminez vous-même, en remarquant :

*Que les Romains ayant étendu, avec leur empire, leur culte et leurs dieux, et ayant souvent eux-mêmes adopté ceux des vaincus, en accordant aux uns et aux autres le droit de cité, les peuples de ce vaste empire se trouvèrent insensiblement avoir des multitudes de dieux et de cultes, à peu près les mêmes partout; et voilà comment le paganisme ne fut enfin dans le monde connu qu'une seule et même religion.*

Qu'est-ce donc que cette ancienne Rome, si vantée pour ses conquêtes, si elle n'étendait les limites de son empire que pour étendre les limites de l'erreur, et pour en être engloutie elle-même en recevant les erreurs des peuples qu'elle subjuguait.

### XXXI.—*Bonheur et priviléges du peuple juif.*

Que serait devenue la terre, si la vérité n'avait trouvé un asile dans la Judée, ce petit coin du monde si méprisé aujourd'hui par nos prétendus philosophe? Un seul Dieu, créateur du ciel et de la terre, premier dogme du peuple hébreu. Défense de reconnaître aucune autre divinité, première loi et condition de l'alliance contractée par le Dieu du ciel et de la terre avec le peuple hébreu : loi que le peuple hébreu ne saurait transgresser, sans se rendre coupable d'un crime de rébellion et de lèse-majesté dans toute la rigueur des termes.

Heureux ce peuple si, inviolablement attaché à un dogme si précieux, et soumis à une loi si juste, il eût toujours conservé pour les dieux chimériques des nations l'horreur qu'il méritaient; qu'il se fût épargné de châtiments ! Les extravagantes impiétés d'un Sennachérib, d'un Nabuchodonosor, d'un Antiochus, d'un Caligula, etc., n'eussent été pour lui que la matière du triomphe le plus glorieux.

Heureux ce peuple si, attentif au dogme de l'unité d'un Dieu, seul maître de la nature, il avait reconnu en Jésus-Christ ce maître de la nature, le Sauveur promis à ses pères, la fin de ses lois, l'objet de ses prophètes, l'attente de tous les justes !

Par quel aveuglement a-t-il pu méconnaître en Jésus-Christ le maître de la nature, en le voyant disposer à sa volonté des esprits et des corps? Par quel aveuglement a-t-il pu méconnaître en Jésus-Christ le Sauveur promis à ses pères, en le voyant apporter à la terre la vérité et la grâce, éclairer les esprits, changer les cœurs? Par quel aveuglement a-t'il pu méconnaître en Jésus-Christ la fin de ses lois, en le voyant rappeler ses lois morales à leur pureté corrompue par ses faux docteurs; substituer la réalité à ses lois cérémonielles, qui n'étaient que des figures; établir à la place de son alliance inefficace et passagère, une alliance nouvelle, durable, en s'engageant lui-même d'y rendre fidèles ceux qu'il y admettrait; attacher à cette alliance, non des biens et des maux, mais des biens et des maux invisibles, interminables; posséder, non un sacerdoce charnel et successif, mais un sacerdoce spirituel et éternel; enfin s'offrir lui-même, à la place de vils animaux, inanimés et sans mérite, comme une victime sainte et d'un mérite infini, pour réparer l'outrage fait à la justice infinie par la violation de l'ordre? Par quel aveuglement a-t-il pu méconnaître en Jésus-Christ l'objet de ses prophètes, en le voyant naître, vivre, mourir, comme ils annonçaient que le Libérateur de la terre devait naître, vivre, et mourir? Par quel aveuglement a-t-il pu méconnaître l'attente de tous les justes, en le voyant renverser l'empire du mensonge et de l'injustice, mettre en pièces les idoles, faire taire les oracles, enfin fonder son Eglise, pour être l'empire éternel de la vérité et de la grâce? Nous voilà donc arrivés au vrai sujet de notre controverse.

*C'est*, dites-vous, *dans ces circonstances du règne universel du paganisme dans le monde connu, que Jésus-Christ vint établir sur la terre un royaume spirituel. ce qui, séparant le système théologique du système politique, fit que l'Etat cessa d'être un, et causa des divisions intestines, qui n'ont jamais cessé d'agiter les peuples chrétiens. Or, cette idée nouvelle d'un royaume de l'autre monde, n'ayant pu jamais entrer dans la tête des païens, ils regardèrent toujours les Chrétiens comme de vrais rebelles, qui, sous une hypocrite soumission, ne cherchaient que le moment de se rendre indépendants et maîtres, et d'usurper adroitement l'autorité qu'ils feignaient de respecter. Telle était la cause des persécutions.*

### XXXII. — *Le christianisme a dû éprouver des contradictions dans son établissement.*

Ici, peu de vrai avec beaucoup de faux. Au lieu d'admirer avec une reconnaissance infinie le règne de la vérité et de la justice, que Jésus-Christ vient établir sur la terre, à la place du règne du mensonge et de l'injustice, qui l'enveloppait presque tout entière, vous osez l'attaquer avec insulte. Que voulez-vous dire, en avançant que l'établissement du règne spirituel par Jésus-Christ sépara le système théologique du système politique? Est-ce que le système théologique n'était pas séparé dans le paganisme du système politique? C'est-à-dire n'y avait-il aucune différence entre le culte religieux et le gouvernement civil? L'un était séparé de l'autre, de même que dans le christianisme; avec cette différence, que dans le paganisme le culte religieux était établi et prescrit par le gouvernement; au lieu que le christianisme était établi par Dieu même, et ne devait être autorisé par le gouvernement, qu'après avoir donné toutes les preuves de la grandeur de son origine. Il fallait donc en quelque sorte que dans ces commencements il ne fût pas un avec l'Etat; mais

qu'il le devînt, en se soumettant les maîtres des Etats par leur conversion. On ne pourrait que déplorer l'aveuglement de ceux qui étaient alors les maîtres du monde, s'il était vrai qu'ils crurent entrevoir quelque opposition entre leur empire et ce nouveau règne. Celui-ci n'était propre qu'à affermir leur puissance, en rendant leurs sujets plus fidèles et plus obéissants.

### XXXIII. — *Raisons des divisions parmi les Chrétiens.*

*Ce que vous ajoutez, que le nouveau règne causa des divisions intestines, qui n'ont jamais cessé d'agiter les peuples chrétiens*, surprend peu un homme éclairé, qui sait distinguer, pour ainsi dire, dans ce nouveau règne l'âme et le corps. L'âme est la foi, l'espérance, la charité ; la foi, c'est-à-dire une adhésion invariable à la doctrine que Jésus-Christ propose ; l'espérance, c'est-à-dire l'attente ferme des biens éternels qu'il promet ; la charité, c'est-à-dire un amour dominant de Dieu et du prochain, de même que de ses lois, avec le recours assidu aux moyens qu'il établit d'arriver aux biens qu'il promet, et d'éviter les maux dont il menace. Le corps est cette assemblée visible des hommes sous des pasteurs, et qu'il appelle son Eglise. Si ce corps n'était composé que d'hommes spirituels, les divisions qui pourraient s'y élever seraient incapables d'en troubler la paix, parce que l'autorité des pasteurs serait tôt ou tard pour eux un point infaillible de réunion. Mais, selon l'économie même du Formateur du nouveau règne, il entre dans ce nouveau corps des hommes charnels, c'est-à-dire des hommes superbes, que la sublimité des dogmes révolte ; des hommes passionnés, que la sainteté de la morale importune. De là les divisions intestines ; car les hommes spirituels sont trop attachés à la vérité pour qu'ils puissent garder le silence, en la voyant attaquée par l'erreur.

Ce que vous ajoutez encore sur la cause des persécutions contre les premiers Chrétiens n'a guère de vraisemblance :

*Savoir que les païens regardèrent toujours les Chrétiens comme de vrais rebelles, qui, sous une hypocrite soumission, ne cherchaient que le moment de se rendre indépendants et maîtres, et d'usurper adroitement l'autorité qu'ils feignaient de respecter dans leur faiblesse.*

### XXXIV. — *Injustice des persécutions contre les premiers Chrétiens.*

Sans doute, le refus que les premiers Chrétiens faisaient d'adorer les dieux du paganisme, les images des Césars, et de jurer par la fortune de ces derniers, était regardé comme un crime de rébellion qu'on poursuivait en eux, et en cela nous n'osons pas vous soupçonner d'être assez ennemi de la vérité, et assez partisan de l'erreur pour les croire coupables. Mais y a-t-il de la vraisemblance à supposer que les empereurs, ces maîtres du monde, si fiers de la grandeur de leur puissance, et si prévenus de l'idée de l'éternité de l'empire de Rome, pussent redouter les faibles Chrétiens, comme des hommes qui, sous une hypocrite soumission, cherchaient à usurper une autorité qu'ils feignaient de respecter?

*Ce que les païens avaient craint*, continuez-vous, *est arrivé ; alors tout a changé de face; les humbles Chrétiens ont changé de langage, et bientôt on a vu ce prétendu royaume de l'autre monde devenir, sous un chef visible, le plus violent despotisme dans celui-ci.*

### XXXV. — *Calomnies contre le christianisme.*

Si les païens avaient été frappés de la crainte que vous leur prêtez, on pourrait les excuser de leur ignorance : mais la connaissez-vous assez peu, notre divine religion, pour lui imputer le nouveau langage que tinrent, selon vous, les humbles Chrétiens, après qu'elle se fût faite recevoir des empereurs par sa propre force, et qu'elle se fût rendue la religion de l'empire? Son langage est toujours le même et sera toujours celui de ses sectateurs éclairés, c'est-à-dire celui de la dépendance et de la soumission aux puissances légitimes. Mais qu'entendez-vous par ce violent despotisme d'un chef visible dans cette divine religion? Entendez-vous les édits donnés par les empereurs chrétiens contre le paganisme? Est-ce donc un crime à des souverains de porter des lois contre l'erreur, de fermer des repaires de l'imposture et de la débauche, de renverser des obstacles qui s'opposent aux ministres de la vérité, et d'autoriser leurs instructions, en un mot de travailler au salut de leurs sujets? Si ces princes portèrent trop loin leur zèle, la religion est-elle coupable des excès qu'elle condamne? Elle approuve la voie de la persuasion, et non celle de la violence. Au reste quelle violence n'est pas préférable à l'erreur où étaient plongés les païens! Entendriez-vous, par ce despotisme violent d'un chef visible, l'autorité que s'attribue le premier chef de la religion, de soumettre tous les esprits à ses décrets, ou concertés avec le corps des pasteurs, ou acceptés par le corps chargé de *gouverner l'Eglise de Dieu?* (*Act.* xx, 28.) Accusez donc l'auteur même de la religion du despotisme violent : car le premier pasteur ne proposant aux fidèles que la doctrine même, crue en tout temps, par tous, et en tout lieu, *semper, ubique ab omnibus*, dans le nouveau royaume, il ne fait alors que ce qu'a fait le fondateur de ce nouveau royaume ; il est aussi peu maître de n'y pas soumettre tous les esprits, qu'il l'est lui-même de ne pas s'y soumettre. Mais quelle est cette violence exercée contre les rebelles? C'est de les retrancher de son corps. Peuvent-ils s'en plaindre? Ils s'en sont retranchés eux-mêmes par leur propre jugement. Vous poursuivez ainsi :

*Cependant*, dites-vous, *comme il y a toujours eu un prince et des lois civiles, il a résulté de cette double puissance un perpétuel conflict de juridiction, qui a rendu toute bonne politique impossible dans les Etats chrétiens, et l'on n'a jamais pu venir à bout de*

*savoir auquel, du maître ou du prêtre, on était obligé d'obéir.*

XXXVI. — *Nulle contrariété entre la puissance spirituelle des pasteurs de l'Eglise et la puissance temporelle des souverains.*

S'il est deux puissances compatibles, c'est assurément la spirituelle établie par Jésus-Christ, et la temporelle, laquelle a la même source ; car c'est par la sagesse éternelle que règnent les rois. Ce ne pourrait-être, en effet, qu'à raison de leurs objets que ces deux puissances pourraient ne pas être compatibles. Considérez donc ces objets. Quel est l'objet de la spirituelle? La félicité de l'homme sur la terre relativement à une vie future, c'est-à-dire la paix et la justice intérieure. Quel est l'objet de la temporelle? La félicité de l'homme sur la terre, relativement à la vie présente, c'est-à-dire la paix et la justice extérieures. Or, quoi de plus compatible que ces objets? S'il est quelque différence entre les félicités, objets de ces deux puissances, c'est que la première peut subsister au milieu des guerres et des tourments mêmes, au lieu que sans elle la seconde ne saurait être que fragile et peu durable. S'il était donc vrai que, dans les Etats chrétiens, il y eût un conflit de juridiction entre les deux puissances, ce ne serait pas à la religion qu'il faudrait imputer ce conflit, mais ce serait à l'abus que feraient des Chrétiens peu éclairés de leur puissance, en voulant franchir les barrières prescrites par la religion. Ne suffit-il pas de connaître la nature des deux puissances et de leurs objets, pour savoir qu'il faut obéir au prêtre dans le spirituel, et au maître dans le temporel ?

Les trois pages suivantes ne renferment qu'une vaine déclamation, détruite d'avance par les courtes remarques que nous venons de faire sur les deux puissances; mais il faut vous entendre.

*Plusieurs peuples, cependant, même de l'Europe, ou à son voisinage, ont voulu conserver ou rétablir l'ancien système, mais sans succès; l'esprit du christianisme a tout gagné. Le culte sacré est toujours resté ou redevenu indépendant du souverain, et sans liaison nécessaire avec le corps de l'Etat.*

XXXVII. — *Suite du même sujet.*

Est-ce que dans le christianisme il y a un nouveau système, différent de l'ancien? Peut-il même y en avoir un dans cette religion que Dieu a établie, et qu'il a faite pour être immuable et éternelle? Que les peuples seraient heureux si l'esprit de cette religion divine, qui est l'esprit de Jésus-Christ même, eût réellement tout gagné! Quel malheur pour les peuples, si le culte sacré ne fût demeuré indépendant du souverain, qui s'en serait déclaré l'ennemi, et non le protecteur! Comment ce culte sacré, fait pour le bien de l'Etat, et que les souverains, jaloux de leur véritable intérêt, se sont toujours fait une gloire d'autoriser de leur protection; comment pourrait-il être, ce culte sacré, sans liaison nécessaire avec le corps de l'Etat? L'histoire nous offre-t-elle des exemples d'Etats, qui se soient maintenus plus longtemps que ceux où ce culte sacré a été le plus en vigueur? En est-il même qui doivent se maintenir plus que dans une religion qui prescrit indistinctement à tous ses sectateurs, soit pasteurs, soit simples fidèles, une obéissance inviolable à l'égard de la puissance temporelle.

Vous cherchez un appui dans une comparaison bien indécente :

*Mahomet*, dites-vous, *eut des vues très-saines ; il lia bien son système politique, et tant que la forme de son gouvernement subsista sous les califes, ses successeurs, ce gouvernement fut exactement un, et bon en cela. Mais les Arabes, devenus florissants, lettrés, polis, mous et lâches, furent subjugués par des Barbares ; alors, la division entre les deux puissances recommença. Quoiqu'elle soit moins apparente chez les mahométans que chez les Chrétiens, elle y est pourtant, surtout dans la secte d'Ali ; et il y a des Etats, tels que la Perse, où elle ne cesse de se faire sentir.*

Quelle indécente comparaison! Avant d'avoir la pensée de la proposer, il faudrait démontrer que le christianisme n'a rien de divin ; mais qu'il ne doit sa naissance, de même que le mahométisme, qu'à l'imposture et à la violence. Vous avez tenté de le faire dans votre *Emile*; mais nous croyons vous avoir convaincu que, si vous y avez montré de l'esprit, vous y avez montré peu de jugement, et tout votre étalage d'impiété ne trouvera jamais d'accès que dans des têtes d'imbéciles, ou dans des cœurs corrompus.

Il y a une reponse bien simple dans ce que vous ajoutez, en y comprenant votre note.

*Parmi nous, les rois d'Angleterre se sont établis chefs de l'Eglise, autant en ont fait les czars; mais par ce titre ils s'en sont moins rendus les maîtres que les ministres: ils ont moins acquis le droit de la changer, que le pouvoir de la maintenir ; ils n'y sont pas législateurs, ils n'y sont que princes. Partout où le clergé fait un corps, il est maître et législateur dans sa partie. Il y a donc deux puissances, deux souverains en Angleterre et en Russie, tout comme ailleurs.*

Note. *Il faut bien remarquer que ce ne sont pas tant des assemblées formelles, comme celles de France, qui lient le clergé en un corps, que la communion des Eglises. La communion et l'excommunication sont le pacte social du clergé, pacte avec lequel il sera toujours le maître des peuples et des rois : tous les prêtres qui communiquent ensemble sont concitoyens, fussent-ils des deux bouts du monde. Cette invention est un chef-d'œuvre en politique. Il n'y a rien de semblable parmi les prêtres païens; aussi n'ont-ils jamais fait un corps de clergé.*

XXXVIII. — *Les deux puissances ont une même fin.*

Nous avons promis une réponse bien simple. La voici : Dieu est l'auteur du christianisme; c'est un fait environné de tant de preuves, qu'il est impossible d'en douter à

un homme attentif et de bonne foi : c'est donc un attentat contre Dieu même, que de vouloir en renverser l'ordre et en changer la constitution. Quels sont les effets ordinaires d'un tel attentat? La perte de la foi ; n'est-ce pas tout perdre? Sans doute, dans les Etats chrétiens, il y a deux puissances, mais qui tendent à une seule et même fin, qui est de rendre heureux les pasteurs et les brebis, les souverains et les sujets. Vous critiquez ce que vous devriez admirer.

XXXIX.— *Unité de l'Eglise, preuve de sa divinité.*

Quel caractère plus évident de divinité que cette communion des prêtres de l'Eglise! Quelle preuve que l'Eglise a pour l'auteur le Dieu de vérité et de charité. Ils sont tous concitoyens, dites-vous, fussent-ils des deux bouts du monde; privilége glorieux, qui ne convient pas moins à tous les enfants de l'Eglise qu'à ses prêtres. Il n'est pas surprenant que le paganisme n'offre rien de semblable. L'unité est un caractère propre à la vérité et à la charité, et non à l'erreur et à la cupidité, qui doivent, pour ainsi dire, se multiplier et varier selon le nombre des esprits et des cœurs qu'elle domine. Sans doute la religion est le chef-d'œuvre de la sagesse éternelle.

Quelle tête plus folle que celle d'Hobès, que vous vantez ici néanmoins en ces termes ?

*De tous les auteurs chrétiens, le philosophe Hobès est le seul qui ait bien vu le mal et le remède, qui ait osé proposer de réunir les deux têtes de l'aigle, et de tout ramener à l'unité politique, sans laquelle jamais Etat ni gouvernement ne sera bien constitué; mais il a dû voir que l'esprit dominateur du christianisme était incompatible avec son système, et que l'intérêt du prêtre serait toujours plus fort que celui de l'Etat. Ce n'est pas tant ce qu'il y a d'horrible et de faux dans sa politique, que ce qu'il y a de juste et de vrai, qui la rendra odieuse.*

XL. — *Système de la religion chrétienne, système divin*

N'y a-t-il pas de la folie à proposer, en matière de religion, un autre système que le système de Dieu même? La puissance des prêtres, dans ce système, s'est établie et étendue malgré les puissances de la terre, malgré les sophismes des philosophes, malgré les intrigues des prêtres païens, malgré les préjugés et les passions des hommes, à laquelle son Fondateur tout-puissant a promis l'indéfectibilité, et de petits philosophes, sans nom, sans autorité, voudront renverser un tel ouvrage! Quelle folie! et vous osez ne condamner une telle folie, que parce que son auteur a dû voir que l'esprit dominateur du christianisme était incompatible avec son système, et que l'intérêt du prêtre serait toujours plus fort que celui de l'Eglise; c'est-à-dire, qu'à la folie vous joignez la calomnie. Ignorez-vous donc que l'esprit de domination est absolument interdit aux prêtres dans le christianisme? Ignorez-vous que l'intérêt du prêtre est le salut des hommes? Regarderiez-vous donc comme un grand mal, qu'un tel intérêt prévalût dans l'Etat? Oh! que les lois civiles seraient bien observées!

Vous croyez qu'en développant sous ce point de vue (du système d'Hobès) les faits historique, *on réfuterait aisément les sentiments opposés de Bayle et de Warburton, dont l'un prétend que nulle religion n'est utile au corps politique, et dont l'autre soutient au contraire que le christianisme en est le plus ferme appui. On prouverait au premier que jamais Etat ne fut fondé, que la religion ne lui servît de base, et au second, que la loi chrétienne est au fond plus nuisible qu'utile à la forte constitution de l'Etat; pour achever de me faire entendre, il ne faut que donner un peu plus de précision aux idées trop vagues de religion relatives à mon sujet.*

XLI. — *Suite du même sujet.*

Vous avez raison de dire qu'il est facile de prouver contre Bayle, que la religion est utile au corps politique; puisque l'idée de quelque divinité, inséparable de toute religion, laisse à l'homme quelque motif de pratiquer la vertu, au lieu que l'athéisme n'en laisse aucun. Mais comment vous y prendrez-vous, pour prouver contre Warburton que la religion chrétienne est plus nuisible qu'utile à la forte constitution de l'Etat? Voyons ce que vous allez dire.

*La religion considérée par rapport à la société, qui est générale ou particulière, peut aussi se diviser en deux espèces; savoir, la religion de l'homme, et celle du citoyen. La première, sans temples, sans autels, sans rit, bornée au culte purement intérieur du Dieu suprême, et aux devoirs éternels de la morale, est la pure et simple religion de l'Evangile, le vrai théisme, et ce qu'on peut appeler le droit divin naturel. L'autre, inscrite dans un seul pays, lui donne ses dieux, ses patrons propres et tutélaires; elle a ses dogmes, ses rits, son culte extérieur prescrit par des lois; hors la seule nation qui la suit, tout est pour elle, infidèle, étranger, barbare; elle n'étend les devoirs et les droits de l'homme qu'aussi loin que ses autels. Telles furent toutes les religions des premiers peuples, auxquelles on peut donner le nom de droit divin, civil ou positif.*

XLII. — *Nécessité d'un culte extérieur.*

S'il existait des hommes qui ne fussent membres d'aucune société, la division que vous proposez de la religion en deux espèces serait peut-être recevable, mais avec limitation. Car pourrait-on dire que la religion de tels hommes dût être tellement intérieure, qu'elle ne fût accompagnée d'aucun signe extérieur? Ne serait-ce pas vouloir que leurs âmes n'eussent aucune influence sur leurs corps? Mais où existent des hommes, qui ne soient membres d'aucune société, et qui ne soient par conséquent obligés de rendre à l'Eglise suprême un culte extérieur? Mais admettons votre division.

*La religion de l'homme est sans temples, sans autels, sans rites, bornée au culte purement intérieur du Dieu suprême, et aux devoirs éternels de la morale, est la pure et simple religion de l'Evangile, le vrai théisme, et ce qu'on peut appeler le droit divin naturel.*

### XLIII. — *Inséparabilité des lois et des dogmes de l'Evangile.*

Vous renfermez donc dans ce culte intérieur de l'Etre suprême, dans ces devoirs éternels de la morale, le culte et la morale de l'Evangile; puisque, de votre aveu, ce culte intérieur de l'Etre suprême et les devoirs éternels de la morale sont la pure et simple religion de l'Evangile. Mais l'Evangile ne prescrit-il aucun culte extérieur? L'Evangile ne renferme-t-il que des devoirs éternels, sans aucun précepte positif? Vous ne faites, sans doute, qu'un philosophe de l'auteur de l'Evangile; mais comment concilier cette idée avec le code des lois évangéliques? Il fallait, pour le former, connaître Dieu, les rapports de Dieu à l'homme, les rapports de l'homme à Dieu, les rapports de l'homme à l'homme : quelle tête de philosophe eût pu embrasser un plan si vaste et si beau? Dieu seul se connaît, ses rapports à l'homme, les rapports de l'homme à ses perfections, les rapports de l'homme à l'homme. Si vous ne faites de l'auteur de l'Evangile qu'un philosophe, quelle autorité laissez-vous au code de ses lois? Celle de l'évidence. N'est-ce pas rendre arbitraires ses lois en les livrant aux disputes? Mais accordons-leur une telle évidence, qui subjugue tous les esprits : où trouverons-nous des cœurs qui les aiment et qui les pratiquent? Dès que vous les séparez, ces divines lois, des autres dogmes de l'Evangile, c'est les séparer de tout soutien, de tout motif d'espérance et de consolation. Plus vous en exposerez à mes yeux l'étendue, la sainteté et la sublimité, plus, en admirant leur beauté et leur équité, je sentirai ma faiblesse, le contraste entre mes penchants avec ses divines lois, et l'énormité de mes transgressions. En vain, pour m'inspirer du courage, me ferez-vous entrevoir de loin une bonté infinie, cette vue ne m'ôtera pas celle des droits d'une justice infinie contre un criminel. Mais montrez-moi un Dieu fait homme, pour être le principe de ma sagesse, de ma justice, de ma sanctification, de ma rédemption; vous me remplissez dès lors de force contre ma faiblesse et ma corruption, d'espérance et de consolation contre mon désespoir. Que vous êtes donc peu conséquent, quand vous reconnaissez la religion de l'homme comme la pure et la simple religion de l'Evangile, sans reconnaître la divinité de l'Evangile! Il fallait abandonner cette religion de l'homme au théisme, toujours maître d'en étendre ou d'en restreindre les devoirs. Etes-vous plus conséquent dans ce que vous dites de la religion du citoyen. Il n'y a qu'un moment que vous nous présentiez les religions anciennes avant l'Evangile, comme des religions sans guerre et sans dispute, parce que, disiez-vous, les dieux avaient chacun leur département, et n'étaient point jaloux les uns des autres; et présentement vous nous dites :

*Que toutes les religions des premiers peuples, inscrites dans un pays, ayant chacune leurs dieux... hors la seule nation qui la suit, cette religion qui lui est propre, tout est pour elle, infidèle, étranger, barbare, et n'étend les devoirs et les droits de l'homme qu'aussi loin que ses autels.*

Continuons de vous entendre.

*Il y a une troisième sorte de religion plus bizarre, qui, donnant aux hommes deux législations, deux chefs, deux patries, les soumet à des devoirs contradictoires, et les empêche de pouvoir être à la fois dévots et citoyens. Telle est la religion des lamas, telle est celle des Japonais, telle est le christianisme romain. On peut appeler celle-ci la religion du prêtre. Il en résulte une sorte de droit mixte et insociable, qui n'a point de nom.*

*A considérer politiquement ces trois sortes de religions, elles ont toutes leurs défauts. La troisième est si évidemment mauvaise, que c'est perdre le temps de s'amuser à le démontrer. Tout ce qui rompt l'unité sociale ne vaut rien : toutes les institutions qui mettent l'homme en contradiction avec lui-même ne valent rien.*

*La seconde est bonne, en ce qu'elle réunit le culte divin et l'amour des lois, et que faisant de la patrie l'objet de l'adoration des citoyens, elle leur apprend que servir l'Etat, c'est servir le dieu tutélaire. C'est une espèce de théocratie, dans laquelle on ne dit point avoir d'autre pontife que le prince, ni d'autres prêtres que les magistrats. Alors mourir pour son pays, c'est aller au martyre; violer les lois, c'est être impie; et soumettre un coupable à l'exécration publique, c'est le dévouer au courroux des dieux :* Sacer esto.

*Mais elle est mauvaise, en ce qu'étant fondée sur l'erreur et sur le mensonge, elle trompe les hommes, et les rend crédules, superstitieux, et noie le vrai culte de la Divinité dans un vain cérémonial. Elle est mauvaise encore, quand, devenant exclusive et tyrannique, elle rend un peuple sanguinaire et intolérant; en sorte qu'il ne respire que meurtres et massacres, et croit faire une action sainte, en tuant quiconque n'admet pas ses dieux. Cela met un tel peuple dans un état naturel de guerre avec tous les autres, très-nuisible à sa propre sûreté.*

### XLIV. — *Comparaisons intolérables.*

Nous avons reproché une indécence intolérable dans votre comparaison du christianisme avec le mahométisme ; mais cette indécence n'est presque rien près de la comparaison que vous faites présentement du christianisme romain avec les religion des lamas et des Japonais. Car enfin dans le mahométisme, le paganisme est mêlé à quelques pratiques tirées des Juifs et des Chrétiens, qui le rendent moins hideux; au lieu que dans les religions des lamas et des Japonais tout est pur paganisme, imposture,

mensonge, erreur, idolâtrie, fanatisme. Y a-t-il rien de semblable dans le christianisme romain? N'y reconnaît-on pas un seul Dieu? Y fait-on profession d'une autre morale que de celle de l'Evangile? Ses dogmes, ses rites, ses cérémonies, sa discipline, tout n'est-il pas destiné à élever l'homme à l'auteur de son être, à lui inspirer des sentiments de respect, d'adoration pour sa majesté suprême, de même que des sentiments d'amour et de tendresse pour ses semblables; ainsi quand le christianisme romain ne serait que l'ouvrage de l'homme, pourrait-on, sans la dernière absurdité, le mettre en parallèle avec des religions qui sont la honte de l'humanité? Mais si le christianisme romain est l'ouvrage de Dieu même, que sont tous vos discours, sinon des blasphèmes contre Dieu?

XLV. — *L'Eglise romaine, seule dépositaire de la religion de Jésus-Christ.*

Nous vous l'avons dit plusieurs fois, nous ne nous lasserons point de vous le répéter: tous vos efforts et tous les efforts de vos associés à la conjuration contre le christianisme n'ébranleront jamais les preuves de la religion chrétienne. Nous disons plus. Ils ne serviront jamais qu'à affermir ses preuves aux yeux de tout homme qui pense. Or, le christianisme romain et la religion chrétienne ne sont-ils pas une même chose? car la religion chrétiennne est la religion enseignée par Jésus-Christ, et publiée par les apôtres. Où la trouverez-vous, cette divine religion, hors l'Eglise romaine? Remontez de Clément XIII jusqu'à saint Pierre et saint Paul, ou descendez de saint Pierre et de saint Paul jusqu'à Clément XIII, et osez montrer quelque interruption entre les extrémités de cette longue chaîne de pasteurs.

Nous avons déjà répondu à vos calomnies, au sujet de la puissance des pasteurs de l'Eglise et de celle des souverains, car il ne s'agit pas ici de l'opinion de quelques théologiens, contraire à l'indépendance des souverains; mais du dogme de l'Eglise sur ce sujet, et nous croyons avoir assez montré que ces deux puissances, bien loin d'être opposées, la spirituelle est faite pour le maintien de la temporelle, et que le véritable intérêt de cette dernière est de protéger la première.

XLVI. — *Calomnies contre la religion chrétienne.*

Il faut être étrangement aveuglé par des préjugés de sectes, ou par la haine de la religion, pour s'imaginer que les devoirs du Chrétien et du citoyen sont contradictoires; que la religion chrétienne est la religion des prêtres; qu'elle est insociable, qu'elle rompt l'unité sociale. Est-ce que vous pourriez citer quelques devoirs du Chrétien qui soient contradictoires aux devoirs du citoyen? Est-ce que la religion chrétienne n'est la religion que des prêtres? Est-ce que les prêtres ne sont dispensateurs des mystères de Dieu que pour eux-mêmes? Est-ce que ce ministère glorieux les sépare et les rend indépendants de la société? N'est-ce pas pour elle qu'ils l'exercent? Et ne sont-ils pas comptables de ce redoutable ministère, et à Dieu, et au chef de la société? Est-ce que la religion chrétienne, qui ne prêche que paix, amour du prochain, justice, peut être insociable? Est-il donc d'autres liens de la société? Comment peut-on l'accuser de rompre l'unité sociale? Arme-t-elle donc les sujets contre les souverains, ou les arme-t-elle les uns contre les autres? Elle veut qu'ils soient soumis aux maîtres même les plus injustes. Elle veut qu'ils soient unis comme les membres d'un même corps, et leur offre les motifs les plus engageants de l'union la plus étroite et la plus sainte. La puissance dont ses ministres sont revêtus est si peu contraire à la puissance des souverains, que cette dernière peut avec elle tout ce qu'elle pourrait sans elle, et rien de plus; cela est évident. Elle ne touche en aucune sorte à l'étendue de son autorité sur le temporel. Bien loin de lui être contraire, elle l'affermit, soit par l'origine divine qu'elle lui assigne, soit par les devoirs qu'elle lui montre, soit par l'obéissance qu'elle prescrit aux sujets. Si elle lui montre ses devoirs, ce sont les devoirs mêmes que lui impose la justice éternelle, à laquelle elle est comptable comme le dernier des sujets. Ainsi la religion, bien loin de rompre l'unité sociale, elle la resserre au contraire, en apprenant aux souverains à rendre leurs peuples heureux par la vérité et la justice, et aux peuples à respecter dans les souverains les ministres de Dieu, par une fidélité et une obéissance inviolable.

*Reste donc*, concluez-vous de l'indécence de vos comparaisons, *la religion de l'homme, ou le christianisme, non pas celui d'aujourd'hui, mais celui de l'Evangile, qui en est tout à fait différent. Par cette religion sainte, sublime, véritable, les hommes, enfants du même Dieu, se reconnaissent tous pour frères; et la société qui les réunit ne se dissout pas même à la mort.*

XLVII.— *Suite du même sujet.*

Ou vous croyez divin le christianisme de l'Evangile, ou vous ne le croyez pas. Si vous ne le croyez pas divin, pourquoi le rappelez-vous ici, et y rapportez-vous la religion de l'homme? De plus, quelle idée voulez-vous que nous nous formions de ce que vous appelez la religion de l'homme, laquelle, selon vous (ci-dessus), *consiste dans le culte intérieur de l'Etre suprême, et dans les devoirs éternels de la justice*? Car enfin si vous reconnaissez sincèrement un Etre suprême, qui régit et gouverne le monde, il ne vous est pas possible de douter, ni que les faits qui prouvent la vérité du christianisme ne soient certains, ni que ces faits n'aient l'Etre suprême pour auteur. Pour douter de leur certitude, il faudrait douter de tout: pour douter de leur origine divine, il faudrait

douter que l'Etre suprême fût le seul maître de la nature : c'est ce que nous croyons vous avoir démontré. D'où il suit que, si vous ne croyez pas divin l'Evangile, nous avons sujet de craindre que la religion de l'homme, ou le christianisme de l'Evangile, ne soient que des mots dans votre bouche.

Si vous croyez divin l'Evangile, pourquoi le réduisez-vous au culte intérieur de l'Etre suprême, et aux devoirs éternels de la justice? Ne propose-t-il rien à croire au sujet de son auteur, des mystères de sa vie et de sa mort, des fins de ces mystères, de ces canaux établis pour y avoir part, de ses promesses et de ses menaces, de la mission de ses apôtres, etc.? Quand l'Etre suprême parle, ne doit-il pas être cru et obéi? Or le christianisme d'aujourd'hui, en quoi diffère-t-il de cet ancien, établi par Jésus-Christ, c'est-à-dire l'Etre suprême ?

Nous voulons bien ne regarder que comme une inconséquence de votre part, la différence que vous imaginez entre le christianisme d'aujourd'hui et le christianisme de l'Evangile; mais si c'est sincèrement que vous dites de ce dernier:

*Par cette religion sainte, sublime, véritable, les hommes, enfants du même Dieu, se reconnaissent tous pour frères; et la société qui les unit ne se dissout pas même à la mort.*

Comment avez-vous pu vous résoudre à faire tant de réflexions contre cette religion sainte, sublime, et véritable? Voici la première.

*Mais cette religion n'ayant nulle relation particulière avec le corps politique, laisse aux lois la seule force qu'elles tirent d'elles-mêmes, sans leur en ajouter aucune autre, et par là un des grands liens de la société particulière reste sans effet.*

XLVIII. — *Défense du christianisme et des vrais Chrétiens contre les réflexions malignes et injurieuses de l'auteur.*

Mais quoi : cette religion, en la restreignant même à l'idée que vous en donnez, ne doit-elle pas être la religion des hommes? Comment n'aurait-elle donc aucune relation au corps politique? Est-ce que les hommes qu'elle dirige n'y ont aucune relation? Ne font-ils pas partie, ne sont-ils pas les membres d'un corps politique quelconque? Comment donc cette sainte religion ne laisserait-elle aux lois que la force qu'elles tirent d'elles-mêmes? Est-ce que l'obligation qu'elle impose d'obéir aux lois n'y ajoute aucune force? Où la justice qu'elle prescrit serait-elle séparable d'une telle obligation? Comment donc pouvez-vous avancer qu'un des grands biens de la société reste sans effet, avec une religion qui resserre tous les liens de la société, et qui les rend indispensables? La seconde réflexion, dont vous étayez la précédente, est conçue en ces termes:

*Bien plus, loin d'attacher les cœurs des citoyens à l'Etat, elle les en détache, comme de toutes les choses de la terre : je ne connais rien de plus contraire à l'esprit social.*

La religion détache le cœur des choses de la terre, parce qu'elle ne lui permet pas d'en faire sa fin dernière ; elle ne lui permet que de la placer dans l'Etre suprême, qui, étant son principe, peut être son unique fin. Mais elle ne lui défend pas d'en user; c'est même par obéissance à l'Etre suprême qu'elle en use. Qu'y a-t-il en cela de contraire à l'esprit social? Faudrait-il donc que le Chrétien, pour être attaché à l'Etat, le préférât à l'Etre suprême? Qu'y a-t-il au contraire de plus conforme à l'esprit social, que cette disposition du Chrétien, qui emporte avec soi l'exemption de l'orgueil qui veut tout dominer, de l'avarice qui veut tout engloutir, de la sensualité que les plaisirs les plus brutaux ne peuvent assouvir? Passons à votre troisième réflexion.

*On nous dit qu'un peuple de vrais Chrétiens formerait la plus parfaite société que l'on puisse imaginer. Je ne vois en cette supposition qu'une grande difficulté: c'est qu'une société de vrais Chrétiens ne serait plus une société d'hommes.*

*Je dis même que cette société supposée ne serait avec toute sa perfection, ni la plus forte, ni la plus durable. A force d'être parfaite, elle manquerait de liaison; son vice destructeur serait la perfection même. Chacun remplirait son devoir, le peuple serait soumis aux lois, les chefs seraient justes et modérés, les magistrats intègres, incorruptibles, les soldats mépriseraient la mort; il n'y aurait ni vanité, ni luxe : tout cela est fort bien.*

A-t-on tort de vous dire qu'un peuple de vrais Chrétiens formerait la plus parfaite société que l'on puisse imaginer? Vous voyez à cela une grande difficulté! C'est qu'une société de vrais Chrétiens ne serait plus une société d'hommes. Est-ce donc qu'une société dont tous les membres seraient animés de l'amour de Dieu et du prochain vous paraît impossible? Refuseriez-vous au souverain Maître des cœurs la puissance d'en produire de ce genre? Quoi! une telle société dont la charité serait le lien manquerait de liaison, ne serait ni la plus forte, ni la plus durable, trouverait son principe destructeur dans sa perfection même. Oh! que vous connaissez peu la force de la charité! Il n'y a qu'elle qui soit capable de bannir des cœurs l'intérêt personnel, destructeur de toute union, et source intarissable des divisions et des guerres, de les unir étroitement et inviolablement; en un mot de former et d'entretenir une société, telle que vous la peignez où chacun remplirait ses devoirs, etc. Mais voyons plus loin, ajoutez-vous pour venir à une troisième réflexion :

*Le christianisme est une religion toute spirituelle, occupée uniquement des choses du ciel : la patrie du Chrétien n'est pas de ce monde. Il fait son devoir, il est vrai, mais il le fait avec une profonde indifférence sur le bon ou le mauvais succès de ses soins. Pourvu qu'il n'ait rien à se reprocher, peu lui importe que tout aille bien ou mal ici-bas. Si l'état est florissant, à peine ose-t-il jouir de*

*la félicité publique ; il craint de s'enorgueillir de la gloire de son pays : si l'État dépérit, il bénit la main de Dieu qui s'appesantit sur son peuple.*

Sans doute, le christianisme est une religion toute spirituelle, occupée uniquement des choses du ciel ; mais, ce n'est pas une religion abstraite de tout sujet, elle ne doit pas être considérée hors de l'homme : elle éclaire son esprit, elle situe son cœur dans le ciel : mais, ne le délivrant pas des besoins attachés à sa nature, elle lui prescrit un travail assidu, soit pour la nourriture de son âme par l'étude de la vérité, soit pour l'entretien de son corps et de ceux de ses semblables, par l'exercice des talents qu'il a reçus de l'auteur de son être ; et c'est par soumission même à sa religion, qu'il doit s'appliquer aux choses de la terre, sans néanmoins jamais perdre de vue sa véritable patrie, qui n'est pas de ce monde. Il y tend par tous les désirs de son cœur ; mais sa qualité de voyageur ne lui permet pas de se regarder comme y étant arrivé, ni conséquemment de quitter celle où la Providence l'a fait naître, ni d'y abandonner ses compatriotes. Il y fait son devoir, il ne néglige rien pour en procurer le bonheur, non avec indifférence sur le bon et le mauvais succès de ses soins, mais sans inquiétude : il attend avec confiance le bon succès du souverain modérateur, et le lui demande avec autant de ferveur que d'humilité. S'il craint, c'est que ses infidélités ne le rendent indigne d'être exaucé, et que les maux publics ne soient pour sa faiblesse des sujets d'impatience et de murmure. Les bons succès peuvent être, sans doute, pour lui des sujets d'une vaine joie et d'un sot orgueil ; mais il espère que, sensible au bienfait, il en fera remonter toute la gloire au bienfaiteur par sa reconnaissance. Au reste, si le succès ne répond pas à ses vœux, sans cesser de pousser des gémissements vers le ciel, pour arrêter le bras vengeur qui s'appesantit sur le peuple, il adore les jugements redoutables, qui ne sauraient être que la justice même. Que peut-il faire de mieux ? Voudrait-on qu'il se livrât à des plaintes insensées et à des murmures iniques ? Serait-ce un remède à ses maux ? Ce n'est qu'en baisant la main qui le frappe, qu'il peut se les rendre salutaires. Vous continuez vos réflexions.

*Pour que la société fût paisible, et que l'harmonie se maintînt, il faudrait que tous les citoyens, sans exception, fussent également bons Chrétiens ; mais si malheureusement il s'y trouve un seul ambitieux, un seul hypocrite, un Catilina, par exemple, un Cromwel, celui-là très-certainement aura bon marché de ses pieux compatriotes. La charité chrétienne ne permet pas aisément de penser mal de son prochain. Dès qu'il aura trouvé par quelque ruse l'art de leur en imposer, et de s'emparer d'une partie de l'autorité publique, voilà un homme constitué en dignité ; Dieu veut qu'on le respecte : bientôt voilà une puissance ; Dieu veut qu'on lui obéisse : le dépositaire de cette puissance en abuse-t-il ? C'est la verge dont Dieu punit ses enfants. On se ferait conscience de chasser l'usurpateur, il faudrait troubler le repos public, user de violence, verser du sang ; tout cela s'accorde mal avec la douceur du Chrétien : et, après tout, qu'importe qu'on soit libre ou serf dans cette vallée de misères ? L'essentiel est d'aller en paradis, et la résignation n'est qu'un moyen de plus pour cela.*

Il faudrait, sans doute, pour que la société fût paisible, et que l'harmonie se maintînt, que tous les citoyens, sans exception, fussent également bons Chrétiens : condition désirable, mais qui n'est point faite pour la terre. Le nombre des sages y sera toujours le plus petit, celui des méchants toujours plus grand que celui des bons : la voie qui conduit à la vie est étroite, et peu y entrent. Ce qu'il y a de certain, c'est que la paix et l'harmonie de la société ne seront jamais troublées par de bons Chrétiens : quiconque n'en est pas l'ami, ou n'a jamais été Chrétien, ou cesse de l'être. Mais que vous connaissez peu les bons Chrétiens, si vous pensez qu'un ambitieux puisse avoir bon marché de ses pieux compatriotes ! Que l'idée qu'ils ont du chef de la société est différente de celle que vous en avez ! Il est à leurs yeux le ministre de Dieu, placé de sa main pour les conduire. Il n'en est aucun parmi eux qui ne se croie chargé de la conservation de sa personne sacrée, et qui ne soit prêt à se laisser percer de mille coups pour arrêter l'ambitieux qui oserait approcher de son trône, pour l'en faire descendre. Si la charité éloigne de lui le soupçon du mal, elle ne lui ôte pas les yeux pour voir les démarches d'un rebelle. Si la société s'arme pour la défense de son prince légitime, il sera le dernier à mettre bas les armes. Ce ne sera pas alors en son propre et privé nom qu'il versera le sang, la charité et la justice le lui défendraient : mais c'est au nom du ministre de Dieu qui a reçu le glaive, pour punir les méchants. Ce ne sera pas non plus par haine et par aversion, la charité et la justice s'y opposeraient : mais par devoir, s'il n'a point d'autre moyen de sauver son prince légitime. Il lui sera toujours fidèle, et ne cessera de l'être, qu'après que la Providence aura disposé de sa vie, ou qu'elle l'aura déterminé à abdiquer son trône.

Dans la supposition que l'usurpateur vienne à bout de subjuguer la société, et de s'en faire reconnaître, que fera-t-il ? Il se soumettra. Si ce nouveau chef abuse de son autorité, il demeurera soumis : il sait d'un côté qu'il est fait pour obéir, et de l'autre que la rébellion est un crime. Il fera toujours ce qui dépendra de lui, dans l'ordre des devoirs, pour se maintenir dans l'état de liberté où la Providence l'a fait naître. Mais s'il est réduit en servitude, que voulez-vous qu'il fasse ? La rébellion est-elle plus innocente que la servitude ? La résignation est donc l'unique parti raisonnable qui lui reste.

Tout ce que vous ajoutez n'est qu'une ré-

pétition de la réflexion précédente : même badinage, même ignorance du christianisme.

*Survient-il quelque guerre étrangère? Les citoyens marchent sans peine au combat : nul d'entre eux ne songe à fuir : ils font leur devoir, mais sans passion pour la victoire; ils savent plutôt mourir que vaincre. Qu'ils soient vainqueurs, ou vaincus, qu'importe? La Providence ne sait-elle pas mieux qu'eux ce qu'il leur faut? Qu'on imagine quel parti un ennemi fier, impétueux, passionné, peut tirer de leur stoïcisme! Mettez vis-à-vis d'eux ces peuples généreux, que dévorait l'ardent amour de la gloire et de la patrie; supposez votre république chrétienne vis-à-vis de Sparte ou de Rome, les pieux Chrétiens seront battus, écrasés, détruits, avant d'avoir eu le temps de se reconnaître, ou ne devront leur salut qu'au mépris que leur ennemi concevra pour eux. C'était un beau serment, à mon gré, que celui des soldats de Fabius; ils ne jurèrent pas de mourir ou de vaincre, ils jurèrent de revenir vainqueurs, et tinrent leur serment; jamais des Chrétiens n'en eussent fait un pareil; ils auraient cru tenter Dieu.*

Le Chrétien n'a pas de motif moins fort pour se soutenir dans une guerre qui s'élève au dehors contre la société, que dans une guerre qui s'élève au dedans; il se doit au chef, il se doit à la société dont il est membre, chargé par état de défendre les droits du souverain, la paix et les biens de ses sujets, l'honneur des femmes, la pudicité des vierges, la vie de ses frères; contre un injuste agresseur, disposé à violer les droits les plus sacrés, avec quelle intrépidité ne marche-t-il pas au combat? De votre aveu il ne songe point à fuir; il fait son devoir, il ne craint point la mort : que faut-il de plus pour vaincre? Est-ce que la passion pour la victoire pourrait rien ajouter à de telles dispositions? Il l'attend, cette victoire, non de ses efforts, ni même de la justice de sa cause, mais du Dieu des armées : a-t-il tort?

Qu'on imagine, dites-vous, quel parti un ennemi fier, impétueux, passionné, peut tirer de leur stoïcisme?.... Il faudrait avoir votre imagination pour découvrir quel parti un ennemi fier, impétueux... pourrait tirer du stoïcisme d'une troupe de soldats chrétiens. Est-ce que leur stoïcisme ou cette attente de la victoire du Dieu des armées avec une résignation entière à l'événement, quel qu'il puisse être, leur ôte la connaissance de l'art militaire, la vigilance, les bras, le courage? Notre imagination ne nous présente vis-à-vis d'eux les Spartiates et les Romains dévorés de la gloire et de l'amour de la patrie, que comme des enfants qui, effrayés à la vue de tels ennemis, demandent grâce, sûrs de l'obtenir; non du mépris, mais de la compassion qu'on a pour eux.

C'était un beau serment à votre gré.... si un serment si téméraire vous paraît beau, votre respect pour le saint nom de Dieu ne l'est guère. Un soldat sage peut s'engager à bien combattre, mais non à vaincre.

*Je me trompe*, dites-vous; *une république chrétienne! Chacun de ces deux mots exclut l'autre. Le christianisme ne prêche que servitude et dépendance, son esprit est trop favorable à la tyrannie, pour qu'elle n'en profite pas toujours. Les vrais Chrétiens sont faits pour être esclaves : ils le savent, et ne s'en émeuvent guère : cette courte vie est de trop peu de prix à leurs yeux.*

Il n'était pas nécessaire de rétracter une prétendue erreur par une erreur réelle. Une république chrétienne est aussi possible qu'un royaume chrétien : la servitude ne convient pas plus au gouvernement de ce dernier genre qu'au gouvernement du premier. Les vrais Chrétiens sont faits pour être esclaves de Dieu, mais non des hommes; s'ils obéissent à ceux-ci, ce n'est que pour obéir à Dieu. C'est par respect pour l'ordre de sa Providence qui a destiné les uns à commander aux autres; mais ils savent défendre leur liberté contre quiconque ose vouloir la leur enlever contre l'ordre de la Providence.

*Les troupes chrétiennes sont excellentes, nous dit-on : vous le niez, en disant qu'on m'en montre de telles? Quant à moi, je ne connais point de troupes chrétiennes : on me citera les croisades. Sans disputer sur la valeur des croisés, je remarquerai que, bien loin d'être des Chrétiens, c'étaient des soldats du prêtre, c'étaient des citoyens de l'Eglise; ils se battaient pour son pays spirituel, qu'elle avait rendu temporel on ne sait comment. A le bien prendre, ceci rentre sous le paganisme; comme l'Evangile n'établit point une religion nationale, toute guerre sacrée est impossible parmi les Chrétiens.*

Déclamation pure; vous changez l'état de la question : jusqu'à présent il s'agissait de savoir si le christianisme est propre à rendre les Chrétiens bons soldats, bons défenseurs de la patrie; ou s'il n'était propre qu'à énerver le courage, et à disposer un Chrétien à être battu, écrasé, et à ne devoir son salut qu'au mépris que le vainqueur ferait de lui : et présentement vous demandez qu'on vous montre des troupes chrétiennes? Quelle demande! Il n'y a que le Formateur des vrais Chrétiens qui pût satisfaire votre curiosité. Il ne doit donc point être ici question des croisades : qui a jamais prétendu que les croisés fussent tous de vrais Chrétiens, c'est-à-dire des soldats dont les sentiments et la conduite fussent réglés sur l'Evangile, et non simplement des hommes faisant profession du christianisme? Au reste, les croisades ont eu leurs apologistes, de même que leurs critiques; et si ces derniers n'avaient eu d'autres raisons que les vôtres, les premiers en auraient eu bon marché.

Que voulez-vous dire, en ajoutant comme l'Evangile?... Est-ce que l'Evangile ne peut pas être la religion d'une nation? Est-ce que cette nation ne pourrait pas alors être attaquée à cause de sa religion? Est-ce que dans ce cas la guerre qu'on lui susciterait ne serait pas une guerre sacrée?

*Sous les empereurs païens*, dites-vous, *les soldats chrétiens étaient braves; tous les au-*

*teurs chrétiens l'assurent, et je le crois; c'était une émulation d'honneur contre les troupes païennes. Dès que les empereurs furent Chrétiens, cette émulation ne subsista plus, et quand la croix eut chassé l'aigle, toute la valeur romaine disparut.*

La raison que vous rendez de la valeur des soldats chrétiens sous les empereurs païens s'accorde admirablement avec vos préjugés contre l'Evangile; mais s'accorde-t-elle avec la vérité? Les soldats chrétiens, sous les empereurs païens, étaient de vrais Chrétiens, car alors c'était par lumière, par conviction de la vérité de l'Evangile qu'on l'embrassait. Des vues humaines n'avaient aucune part à un parti si sage : il fallait être disposé à tout perdre, la vie même, pour le prendre. Si, dès que les empereurs furent Chrétiens, et que la croix eut chassé l'aigle, la valeur romaine disparut, c'est qu'alors le nombre des vrais Chrétiens diminua : on put alors embrasser le christianisme par des vues humaines.

Vous quittez le personnage de politique pour reprendre celui de législateur.

*Laissant à part*, dites-vous, *les considérations politiques, revenons au droit, et fixons les principes sur ce point important. Le droit que le pacte social donne au souverain sur ses sujets ne passe point, comme je l'ai dit, les bornes de l'utilité publique. Les sujets ne doivent donc compte au souverain de leurs opinions, qu'autant que ces opinions importent à la communauté. Or il importe bien à l'Etat que chaque citoyen ait une religion, qui lui fasse aimer ses devoirs ; mais les dogmes de cette religion n'intéressent ni l'Etat ni ses membres, qu'autant que ces dogmes se rapportent à la morale et aux devoirs que celui qui la professe, est tenu de remplir envers autrui : chacun peut avoir au surplus telles opinions qu'il lui plaît, sans qu'il appartienne au souverain d'en connaître; car, comme il n'a point de compétence dans l'autre monde, quel que soit le sort des sujets dans la vie à venir, ce n'est pas son affaire, pourvu qu'ils soient bons citoyens dans celle-ci.*

### XLIX. — *Droits incontestables des souverains chrétiens.*

Jusqu'à ce que les souverains aient adopté vos idées sur le pacte social, vous nous permettrez de ne le regarder que comme un de ces paradoxes qui vous sont si familiers. Nous vous accordons cependant bien volontiers que le souverain doit toujours avoir en vue l'utilité publique. Mais, de grâce, de quelle autorité décidez-vous que les seuls dogmes de la morale du christianisme ont rapport à l'utilité publique ? Nous savons que la divinité de cette religion n'est qu'une chimère à vos yeux ; mais pensez-vous que les souverains doivent ainsi la regarder sur votre témoignage ? S'ils sont persuadés de sa vérité, et qu'elle soit la religion de leur Etat, quoi ! vous les rendrez de simples spectateurs du malheur de leurs sujets, qui dogmatisent hautement contre elle, ou qui font profession ouverte de ne pas la croire ; vous exigerez d'eux qu'ils leur permettent de former des assemblées secrètes et publiques, pour se confirmer dans leurs erreurs ; qu'ils abandonnent leurs sujets fidèles à la séduction ; qu'ils n'autorisent point les instructions que sont chargés de faire les ministres de cette religion ; qu'ils favorisent également les infidèles et les fidèles ; qu'ils les honorent indistinctement de leur bonté et de leur confiance ? En vérité, c'est trop exiger des souverains ; c'est exiger d'eux qu'ils soient sans respect pour Dieu, sans attachement pour la vérité, sans amour pour leurs sujets, pour leurs états, pour leur personne. En effet, est-ce respecter Dieu, que de voir froidement mépriser sa parole ? Est-ce être attaché à la vérité, que de la voir d'un œil tranquille traitée d'erreur ? Est-ce aimer des sujets, que de les voir avec une stupide indolence courir à leur perte ? Est-ce aimer l'Etat, que de le voir avec indifférence déchiré par des guerres intestines ? L'erreur veut dominer, et il n'est pas possible qu'elle ne trouve de l'opposition à ses projets ambitieux dans les vrais fidèles : de là la guerre, d'abord qui ne se fera qu'à coups de plume ; bientôt on en viendra à des armes plus terribles, au fer, au feu ; le passé est un triste présage pour l'avenir. Enfin, est-ce aimer leur propre personne, que de voir avec indifférence répandre des principes qui, rendant leur autorité purement humaine, les exposent continuellement à être traduits comme des tyrans par des sujets révoltés ? Les opinions concentrées dans le cœur des sujets ne sont pas, sans doute, de la compétence du souverain ; car les cœurs sont pour lui des abîmes inaccessibles : mais les opinions contradictoires à une religion révélée ne sont-elles pas de sa compétence, quand elles éclatent au dehors, ou par des dogmatiseurs, ou par une profession ouverte ? Elles sont de sa compétence, parce qu'il ne peut les concilier, ni avec ce qu'il doit à Dieu, ni avec ce qu'il doit à ses sujets, ni avec ce qu'il doit à la tranquillité de l'Etat, ni avec ce qu'il doit à la sûreté de sa personne.

*Il y a donc une profession de foi*, poursuivez-vous, *purement civile, dont il appartient au souverain de fixer les articles, non pas précisément comme dogmes de religion, mais comme sentiments de sociabilité, sans lesquels il est impossible d'être bon citoyen, ni sujet fidèle. Sans pouvoir obliger personne à les croire, il peut bannir de l'Etat quiconque ne les croit pas : il peut le bannir, non comme impie, mais comme insociable, comme incapable d'aimer sincèrement les lois, la justice, et d'immoler au besoin sa vie à son devoir. Que si quelqu'un, après avoir reconnu publiquement ces mêmes dogmes, se conduit comme ne les croyant pas, qu'il soit puni de mort : il a commis le plus grand des crimes ; il a menti devant les lois.*

### L. — *Le christianisme étant divin, la profession ne saurait y être arbitraire.*

S'il n'était question que d'une religion de

l'invention des hommes, il pourrait y avoir une profession de foi purement civile, et le souverain serait maître d'en fixer les articles : mais, quand il est question d'une religion révélée, que devient votre profession de foi civile? Les articles en sont fixés par Dieu même, et le souverain, comme le dernier de ses sujets, doit les croire ; ce sont des dogmes nécessaires, soit de religion, soit de sociabilité. Ainsi puisque, selon vous, le souverain peut bannir de ses Etats quiconque ne croit pas les articles fixés par l'Etre suprême, quelle sociabilité, quelle justice, quelle disposition à s'immoler pour la patrie peut-on espérer d'un impie qui ose ne pas croire à l'Etre suprême ! Vous ajoutez :

*Si quelqu'un, après avoir reconnu publiquement ces mêmes dogmes, se conduit comme ne les croyant pas, qu'il soit puni de mort.*

Vous avez dû trembler, en prononçant cet arrêt. Où en seriez-vous dans un pays d'inquisition, ou même si Calvin vivait encore ?

Mais voyons à quoi vous réduisez cette profession de foi purement civile.

*Les dogmes de la religion civile doivent être simples, en petit nombre, énoncés avec précision, sans explications ni commentaires. L'existence de la Divinité puissante, intelligente, bienfaisante, prévoyante et pourvoyante, la vie à venir, le bonheur des justes, le châtiment des méchants, la société du contrat social et des lois : voilà les dogmes positifs. Quant aux dogmes négatifs, je les borne à un seul, c'est l'intolérance. Elle rentre dans les cultes que nous avons exclus.*

### LI. — *La profession de foi de l'auteur ne peut être du goût ni des prétendus esprits forts, ni des Chrétiens.*

Les matérialistes, les spinosistes, les fatalistes et tant d'illustres amis, associés à vos travaux, doivent se féliciter de ne vous avoir pas pour souverain, ils ne vivraient pas longtemps ; la crainte pourrait peut-être leur faire admettre votre profession de foi ; mais tiendrait-elle longtemps contre l'amour tendre de ces sublimes génies pour l'humanité ? Serait-elle capable d'étouffer tant de précieuses découvertes qu'ils font tous les jours, en métaphysique, en physique, en morale ? Les Chrétiens ne sauraient être contents de votre profession de foi : ils en admettent volontiers les dogmes, mais peuvent-ils les séparer des dogmes que Dieu lui-même a révélés. Ils ne serviraient qu'à leur condamnation. A ces dogmes positifs que vous donnez pour objet à la profession de foi exigible par les souverains, vous en ajoutez un négatif : l'intolérance.

*Ceux*, dites-vous, *qui distinguent l'intolérance civile et l'intolérance théologique, se trompent à mon avis. Ces deux intolérances sont inséparables : il est impossible de vivre en paix avec des gens qu'on croit damnés ; les aimer, serait haïr Dieu qui les punit : il faut absolument qu'on les ramène, ou qu'on les tourmente. Partout où l'intolérance théologique est admise, il est impossible qu'elle n'ait pas quelque effet civil, et sitôt qu'elle en a, le souverain n'est plus souverain, même au temporel : dès lors les prêtres sont les vrais maîtres; les rois ne sont que les officiers.*

### LII. — *Séparabilité de deux intolérances, civile et théologique.*

Ce n'est qu'à votre avis que se trompent ceux qui distinguent l'intolérance civile et l'intolérance théologique. Ils peuvent donc très-bien avoir raison ; votre avis ne part pas d'un tribunal sans appel. Dès qu'il y a dans la religion chrétienne une puissance spirituelle et une puissance temporelle, leurs effets sont dès là même distincts : l'une a des effets spirituels, l'autre des effets civils ; par conséquent l'intolérance de l'une est nécessairement distinguée de l'intolérance de l'autre, puisqu'elle se termine à des effets distingués. Quand même l'une et l'autre puissance seraient réunies dans une même personne, le souverain temporel pourrait tolérer ce que le souverain spirituel ne pourrait pas : la paix et le bien de l'Etat peuvent exiger de la prudence et de la sagesse du premier qu'il souffre des abus que le second doit condamner. Mais l'intolérance du souverain spirituel n'a point la source que vous imaginez. Ce n'est point par haine et par aversion qu'il sévit contre des enfants rebelles à ses lois; mais c'est par amour, c'est par la crainte qu'en persévérant dans leur rébellion, ils ne se perdent éternellement : c'est pour les couvrir d'une confusion salutaire, pour les engager à rentrer en eux-mêmes, pour préserver ses enfants fidèles de se laisser entraîner par leurs mauvais exemples et par leurs discours séditieux, qu'il les sépare de sa communion et de celle des fidèles. Est-il injuste à leur égard, soit en les séparant ainsi du corps visible de Jésus-Christ, soit en les excluant de la participation des biens dont il est le dispensateur ? Ils se sont séparés eux-mêmes par leur rébellion de ce corps dont Jésus-Christ est le Sauveur, et les biens dont on y jouit, bien loin de leur rendre la vie, ne serviraient qu'à augmenter leur mort. Mais il ne les abandonne jamais : il prêche, il instruit, il prie, il conjure, ayant toujours les bras ouverts pour les recevoir dans son sein. Le souverain temporel, selon qu'il a du zèle pour le salut de ses sujets, vient au secours du souverain spirituel, dont il est le protecteur, et jamais le ministre ; toujours maître de faire jouir, comme de priver des biens qui sont du ressort de sa puissance.

Vous finissez enfin, comme vous avez commencé, par le ton de maître.

*Maintenant qu'il n'y a plus, et qu'il ne peut plus y avoir de religion nationale exclusive, on doit tolérer toutes celles qui tolèrent les autres, autant que leurs dogmes n'ont rien de contraire aux devoirs du citoyen. Mais quiconque ose dire :* Hors de l'Eglise point de salut, *doit être chassé de l'Etat, à moins que l'Etat ne soit l'Eglise, et que le prince ne soit le Pontife. Un tel dogme n'est*

*bon que dans le gouvernement théocratique ; dans tout autre il est pernicieux. La raison sur laquelle on dit que Henri IV embrassa la religion romaine la devrait faire quitter à tout honnête homme, et surtout à tout prince qui saurait raisonner.*

LIII. — *Justice et charité de l'Eglise à l'égard de ses enfants rebelles.*

Il n'y a aujourd'hui qu'une seule et véritable religion, aussi ancienne que l'homme; il n'y en a jamais eu d'autre plus ou moins connue. Quiconque dit donc : *Hors de cette religion point de salut*, peut être chassé de l'Etat : mais malheur à celui qui le chasse, il n'y a point de salut pour lui. Or, de même qu'il n'y a qu'une seule religion véritable, il n'y a aussi qu'une seule et véritable Eglise, qui est le corps de Jésus-Christ, la dépositaire de la vérité, la colonne de la vérité, la maison du Dieu vivant : or Jésus-Christ n'est Sauveur que de son corps ; on n'arrive au salut que par la vérité : quiconque n'écoute pas l'Eglise doit être regardé comme infidèle : point de salut hors la maison du Dieu vivant ; donc point de salut hors de l'Eglise. Un tel dogme est divin : il y a donc autant d'insolence que d'impiété à avancer, comme vous faites, qu'un tel dogme n'est bon que dans un gouvernement théocratique. Si Henri IV se borna à la raison sur laquelle on dit qu'il embrassa la religion romaine, ce n'est pas sans fondement que vous la trouvez insuffisante ; car, pour trouver son salut dans la religion romaine, il ne suffit pas d'être persuadé qu'il est plus sûr de l'y chercher que dans toute autre secte ; il faut être persuadé que ce n'est que dans la seule communion romaine qu'on peut le trouver.

LIV. — *Usage légitime de la maxime, « Dans le doute, »* etc.

La maxime : *Dans le doute, il faut prendre le parti le plus sûr;* la maxime est admirable, parce qu'elle est propre à jeter dans l'âme la défiance de ses préjugés et de ses passions, et qu'elle dispose l'esprit à recevoir la lumière quand elle se montre, et le cœur à l'embrasser avec joie; mais l'amour de l'intérêt, même le plus grand, n'est pas la foi, qui est une conviction, une persuasion intime de la vérité révélée.

Y a-t-il plus de solidité dans vos principes du droit politique que dans le chapitre que nous venons d'examiner? Notre vue est trop courte pour prononcer. Nous en abandonnons la discussion à nos savants magistrats. Ce que nous pouvons vous dire, c'est que nous n'y avons aperçu que des suppositions insoutenables. Parcourons-les un moment.

*L'homme est né libre,* dites-vous (liv. I, ch. 1), *et partout il est dans les fers.*

LV. — *Principe insoutenable du droit politique.*

C'est supposer bien clairement qu'il n'y a point de milieu entre l'indépendance et l'esclavage. La supposition est-elle soutenable? Faut-il donc être indépendant de toute autorité pour n'être pas esclave? Faut-il, pour être libre, ne reconnaître aucune loi, et suffit-il, pour être esclave, d'en reconnaître? Vous pouvez être soumis aux lois d'un prince, et n'en posséder que plus sûrement, à l'abri de ses lois, votre vie, votre personne, vos biens. Vous ajoutez que :

*L'ordre social est un droit qui sert de base à tous les autres, et qu'il n'est néanmoins fondé que sur des conventions.*

C'est supposer que l'homme est privé de tout droit à l'égard de ses semblables, avant de s'être lié avec eux par un contrat de société. Quelle supposition! Est-ce que vous n'avez pas droit à votre vie, à votre honneur, à votre travail, avant tout contrat de société? Les devoirs des hommes les uns à l'égard des autres ne sont-ils fondés que sur des conventions volontaires, et non sur la nature? Vous avancez tout de suite une supposition encore plus révoltante que les précédentes.

*En convenant* (ch. II) *que la société de la famille est naturelle, vous supposez que les enfants ne restent liés au père qu'aussi longtemps qu'ils ont besoin de lui pour se conserver ; que, sitôt que ce besoin cesse, le lien naturel se dissout ; que les enfants, exempts de l'obéissance qu'ils doivent au père, rentrent dans l'indépendance.*

Que de paradoxes! Est-il donc une société plus inviolable qu'une société fondée sur la nature? La raison peut-elle jamais dispenser des engagements sacrés d'une telle société? Quoi! un père perd tout droit sur ses enfants, sitôt qu'ils n'ont plus besoin de son secours! Dites donc aussi qu'il perd tout droit aux fruits d'un champ cultivé par son travail et arrosé de ses sueurs, sitôt que ces fruits n'ont plus besoin de ses soins pour croître et mûrir. Quoi! sitôt que les enfants peuvent pourvoir à leur conservation, ils peuvent étouffer tous les sentiments que leur inspire la nature, et se croire déchargés de toute obligation de veiller à la conservation de leur père!

Si la société formée par la nature est sans force; si la raison, faite pour en resserrer les liens, ne sert qu'à les rompre; si les besoins des enfants sont les seuls appuis de l'autorité paternelle; si les sentiments de reconnaissance, de respect, d'obéissance et d'amour qu'inspire la nature aux enfants, à l'égard de leur père, ne peuvent fonder aucun droit pour celui-ci, quel engagement pourrait jamais résulter des conventions volontaires? N'est-ce pas renverser d'avance tout ce que vous prétendez édifier par le contrat social?

Vous supposez (ch. 4) que la guerre ne donne aucun droit au vainqueur sur le peuple vaincu. Nous convenons qu'une guerre injuste ne donne aucun droit, ni sur la vie, ni sur l'obéissance du peuple vaincu; mais en peut-on dire autant d'une guerre juste? Si, selon vous-même, le violateur du pacte social mérite l'exil ou la mort, un peuple in-

juste envers les Etats ses voisins ne mérite-t-il pas d'être chassé de son pays ou d'en être exterminé? Et si le vainqueur non-seulement lui conserve la vie, mais le conserve encore dans son pays, n'a-t-il pas droit à son obéissance? Lui refuser ce droit, ce serait le mettre dans la nécessité de continuer la guerre jusqu'à l'entière destruction de son ennemi.

Ce principe : la force ne fait pas droit, à quoi se réduit le chapitre précédent, doit donc s'entendre de la force injuste; car la force juste peut fonder un droit légitime.

Vous supposez (ch. 5) que :

*La formation d'un peuple en un corps politique doit être antérieure à l'élection du chef.*

Dites-nous donc comment un peuple sans chef peut être un peuple? Nous n'y voyons que ce que vous y voyez avant votre prétendue association, une multitude de familles divisées, ennemies, injustes les unes à l'égard des autres, et nous n'apercevons, pour les arracher à cet état effroyable, qu'un seul moyen, qui est, non votre prétendue association, qui ne remédierait à rien, mais une convention des chefs de familles malheureuses, pour choisir un chef qui les réunisse en un corps, et qui y fasse régner la paix par la sagesse de ses lois.

Vous supposez (ch. 6) que la formation d'un peuple se fait par ce pacte :

*Chacun de nous met en commun sa personne et sa puissance sous la suprême direction de la volonté générale, et nous recevons en corps chaque membre comme partie indivisible du tout.*

Mais qu'est-ce qu'un peuple ainsi formé? Ouvrage de l'imagination, on ne peut pas dire que ce pacte soit d'un particulier avec le tout, puisqu'il est présupposé au tout, et qu'il en doit être le formateur; il est donc de particulier à particulier. Or, quel particulier est maître de sa vie pour en transiger avec un autre particulier, lui soumettre sa personne, ses biens, sa puissance? ne serait-ce pas s'en rendre l'esclave? Est-ce le supposer sage, que de lui faire faire cet acte pour son bien-être et pour sa conservation?

Vous supposez (ch. 7) que :

*Par l'acte d'association, le tout qu'il vous plaît d'appeler le souverain contracte des engagements à l'égard des particuliers, et que les particuliers en contractent à l'égard du souverain?*

Mais si le tout ne peut exister que par l'acte d'association des particuliers, comment, avant qu'il existe, peut-il contracter des engagements avec des particuliers? Après même l'acte d'association, ce tout n'est qu'un tout fictif; peut-il donc contracter et recevoir des engagements? S'il est donc constant que nul n'est tenu aux engagements qu'il contracte avec lui-même, il est clair que les engagements de l'acte d'association ne sauraient être envisagés sous un autre rapport; car ils seraient insensés, s'ils étaient faits à un particulier, et ils ne sauraient être faits à un tout qui n'a rien de réel.

Vous attribuez (ch. 8) des effets admirables au pacte social.

*En faisant passer l'homme*, dites-vous, *de l'état de nature à l'état civil, il produit dans lui un changement très-remarquable; il substitue dans sa conduite la justice à l'instinct, et donne à ses actions la moralité qui leur manquait auparavant..... En un mot, d'un animal stupide et borné il fait un être intelligent et un homme.*

Mais vous ne vous êtes pas aperçu qu'en atribuant des effets si admirables au pacte social, vous supposiez votre homme de nature incapable d'y prendre part; car un animal stupide, remué seulement par l'instinct, sans morale, sans intelligence, est-il capable de contracter?

Vous continuez (ch. 9) le dénombrement des effets admirables du pacte social.

*La communauté*, dites vous, *en acceptant les biens des particuliers, bien loin de les dépouiller, ne fait que leur en assurer la légitime possession, changeant l'usurpation en un véritable droit, et la jouissance en propriété.*

Quel expédient merveilleux ne présentez-vous pas à des voleurs, pour s'exempter de toute restitution! Ils n'ont qu'à faire le pacte social, et les voilà légitimes propriétaires.

Nouvel effet non moins prodigieux que les précédents, du pacte social. Vous supposez (ch. 10) que :

*Le pacte social rend la volonté des contractants si droite, qu'elle y éteint tout sentiment d'intérêt particulier, pour ne la laisser sensible qu'à l'intérêt commun.*

N'est-ce pas là un prodige opéré par le pacte social! c'est dépouiller l'homme de toutes ses passions, de l'ambition, de la cupidité, de la sensualité; car s'il n'étouffait pas ces passions dans le cœur du contractant, comment le cœur demeurerait-il dégagé de tout intérêt particulier? Sans doute l'opposition des intérêts particuliers rend nécessaire la société; mais il faut à l'homme un autre frein que ses engagements propres contre ses passions.

Vous supposez (ch. 11) :

*Que la volonté générale d'un peuple associé fait loi.* Ce n'est pas certainement à l'égard du peuple même; car le peuple n'a pas d'autorité sur lui-même; ce ne serait donc qu'à l'égard de chaque membre en particulier; mais la volonté générale qu'est-elle autre chose que la volonté de chaque membre? Or dans quel sens peut-on dire que la volonté d'un particulier est à son égard une loi? Le peuple, pris collectivement, a bien plus de force que chaque membre pris séparément; mais a-t-il plus d'autorité? et s'il n'a que plus de force, est-ce que la force fait loi?

Vous supposez (liv. II, chap. 3), que *la volonté du peuple ne peut errer* Pour que cette supposition pût être admise, il faudrait que la volonté de chaque membre, ou du

moins, du plus grand nombre, n'eût pour objet que le bien public, aux dépens même de son propre intérêt. Il est clair que cette condition serait nécessaire : sans cela ce ne serait rien dire ; car quel homme en particulier ne voulût le bien public, pourvu qu'il ne lui en coûtât rien ? Mais la supposition, avec la condition proposée, est-elle recevable parmi les hommes ? à moins que la charité, capable seule de réprimer les désirs de la cupidité, ne régnât dans le cœur de tout un peuple. De plus comment, si les délibérations du peuple n'ont pas toujours la rectitude, sa volonté est-elle toujours droite ? Que veut-on dire encore, en ajoutant que le peuple veut toujours le bien, mais qu'il ne le voit pas toujours ? Est-il un homme sur la terre de qui on puisse dire la même chose ? Personne ne veut le mal pour le mal : on n'erre qu'en prenant l'apparence du bien pour le bien réel.

Vous supposez (ch. 4), que *le pacte social donne au corps politique un pouvoir absolu sur tous ses membres ;* mais il ne donne que ce que peut donner chaque membre. Or, chaque membre a-t-il un pouvoir absolu sur lui-même ? est-il maître de disposer de ses membres, de sa vie, comme il lui plaît ?

Jusqu'ici vos suppositions n'ont rien de flatteur pour l'amour de l'indépendance, qui nous est si naturel : il n'en est pas de même du droit de vie et de mort, que vous accordez (chap. 5), à votre peuple souverain sur ses membres. Ce souverain, comme nous venons de l'observer, ne reçoit, par le pacte social, que le pouvoir que peut lui donner chaque contractant : donc si le contractant n'a pas le pouvoir de disposer de sa vie, il ne peut le transférer à autrui. Qu'il consente, tant qu'il vous plaira, à la perdre, s'il vient à rompre le pacte social par la violation des lois ; ce consentement donne-t-il le droit de la lui ôter ? aussi peu que de se l'ôter à lui-même. Il mérite la mort, nous en convenons ; mais qui a droit de la lui donner ? Il est ennemi, nous en convenons ; mais est-il permis de tuer un ennemi ? Il est sans doute permis de se défendre ; mais jamais de tuer de son autorité privée. Or le pacte social ne donne qu'une autorité privée, puisqu'il ne donne d'autorité que celle dont chaque particulier est capable. Vous demandez s'il n'est pas permis de risquer sa vie pour sa conservation ? C'est vouloir donner le change : exposer sa vie à des risques pour sa conservation, c'est l'abandonner à la Providence, mais non céder sur elle aucun pouvoir à ses semblables. Or l'état de la question présente est : Si un homme peut acquérir par mon consentement le droit de me tuer ? Tandis que vous conviendrez que le suicide est un crime, jamais vous ne prouverez que l'homicide n'en soit pas un. Le droit de vie et de mort ne peut venir que du souverain Maître de la vie et de la mort.

*La puissance législative appartient, selon vous (chap. 6), au peuple qui est le souverain ; et la puissance exécutive, que vous appelez le gouvernement, réside dans un seul ou plusieurs chefs nommés par le souverain pour en être les dépositaires.*

Nous avons déjà tâché de découvrir quelle pouvait être l'origine de cette puissance législative attribuée au corps du peuple, et quelle pouvait être l'obligation pour chaque particulier de se conformer aux lois émanées d'une telle puissance. Nos efforts ont été inutiles : on n'aperçoit dans un peuple prétendu législateur, qu'une multitude de volontés particulières qui se réunissent dans un même objet. Or, si chaque volonté particulière ne peut avoir force de loi, comment la réunion de plusieurs volontés sur un même objet pourrait-elle avoir cette force ? Qu'est-ce que la loi ? La volonté du supérieur intimée à ses inférieurs : or, selon vous-même, ici nul supérieur, nul inférieur : les individus d'où résulte le peuple sont égaux. Sur quoi porterait donc ici l'obligation d'obéir à la loi ? Dira-t-on que chaque individu se soumet par le contrat social à la volonté de chaque autre individu contractant ? Ce serait le dépouiller de sa liberté. Il est impossible d'indiquer aucun autre fondement pour chaque individu de l'obligation de se soumettre à la loi, que la volonté propre : un engagement envers soi-même peut-il être sérieux ? Ce qui est manifeste, c'est que, par le contrat social, si chaque individu met en commun sa personne, sa vie, ses biens, il ne les met que pour les conserver plus sûrement. Mais s'il arrive que les chefs abusent de leur autorité contre l'un de ses membres, que fera ce membre du souverain ? Attendra-t-il que le souverain vienne à sa défense ? Avant qu'il fût secouru, où en seraient ses biens et sa vie entre les mains d'un chef injuste ? Que fera-t-il ? Vos principes lui mettent le poignard à la main contre un coupable d'attentat envers son souverain, dont il n'ose attaquer un membre : c'est un violateur des lois, c'est un ennemi. C'est là une conséquence qui nous paraît couler bien naturellement de vos principes. Combien d'autres conséquences également dangereuses n'en verront pas sortir nos savants magistrats, s'ils daignent les discuter !

### LVI.—*Vrais principes du droit politique.*

Oh ! que ces principes sont différents des idées que nous donnent nos Livres saints de l'autorité souveraine, et de l'origine des sociétés ! Aussi qu'est-ce que vos principes de politique ? L'ouvrage de l'imagination. Tel sera toujours son système sur le gouvernement, qui n'aura pas pour base les maximes du grand Apôtre.

Le père du genre humain en fut le premier roi, puisque ses enfants lui devaient reconnaissance, respect, amour, obéissance, service ; après sa mort, les chefs de diverses familles répandues sur la terre, indépendantes les unes des autres, divisées d'intérêt, par conséquent ennemies, durent convenir du choix d'un homme connu par ses lumières, par son courage, par sa sagesse, pour les gouverner, en bannir la haine et le carnage, y maintenir la justice et la concorde.

Le choix est ratifié dans le ciel : l'Être suprême, qui dispose de tout par sa providence, en a décidé : il établit cet homme pour son ministre, il lui met la glaive entre les mains pour punir les méchants ; il veut qu'on lui obéisse, il en fait un devoir de conscience, il veut qu'on le respecte et qu'on l'honore, à cause du caractère auguste de son ministre ; il veut qu'on lui paye le tribut et les impôts, à cause des fonctions pénibles de son ministère. (*Rom.* XIII.)

Mais que doit faire un peuple désolé par les guerres que lui attire l'ambition du souverain, par son avidité insatiable, par les vexations de son ministère? Que doit-il faire? souffrir. La patience est une vertu; la rébellion serait un crime. Permettez-nous de vous faire une question, en finissant.

Etes-vous de bonne foi? La question vous étonne. Nous nous garderions bien de la faire à la plupart de ces petits écrivains impies, qui, avec les plus minces talents, osent courir la même carrière que vous ; mais comment concilier la droiture d'un homme d'esprit avec vos déclamations contre une religion aussi ancienne que l'homme, manifestement faite pour élever son esprit par la sublimité des vérités qu'elle lui montre ; pour diriger ses pensées et ses penchants par la pureté des maximes qu'elle lui enseigne ; pour consoler son cœur par la grandeur des biens qu'elle lui promet ; pour lui soumettre ses passions par la sévérité des châtiments dont elle les menace : religion divine dans son fondateur, dans les prédictions qui l'annonçaient et y préparaient, dans les miracles qui servirent à l'établir et à la répandre, dans les promesses du succès et de la durée éternelle qu'elle devait avoir par les moyens les moins propres qu'il soit possible de se représenter : douze pêcheurs, pauvres, simples, ignorants, sans art, sans éloquence, sans richesses, sans crédit, sans autorité, et malgré les obstacles les plus insurmontables qu'il soit possible d'imaginer, puissance et opposition des empereurs, intrigues et calomnies des prêtres, raisonnements et sarcasmes des philosophes, emportements et fureurs des peuples, préjugés de tout genre, erreurs de toute espèce, soulèvement de toutes les passions ; toujours attaquée au dedans et au dehors, et toujours victorieuse, arosée du sang d'une multitude de martyrs ; embrassée par les plus grands hommes, toujours visible dans un corps répandu par toute la terre, composée de pasteurs se succédant les uns aux autres sans interruption, enseignant la même doctrine, baptisant, administrant les mêmes sacrements, et de fidèles enseignés, baptisés, sanctifiés ?

Ecartons donc, si vous le voulez, un soupçon si injurieux à un écrivain qui se pique des sentiments de la plus austère vertu. Mais, en sauvant votre droiture, ne nous jetons-nous pas dans un nouvel embarras? Car l'alternative est nécessaire : pour sauver votre droiture, il faut vous accuser d'ignorance ; mais comment concilier l'ignorance avec un homme d'esprit, qui ne doit traiter un sujet, et surtout un sujet tel que la religion, qu'après l'avoir bien étudié, bien médité, bien approfondi? Cependant nous nous sentons penché par l'estime que nous faisons de vos talents à saisir cette dernière voie, pour vous justifier. Nous l'embrassons d'autant plus volontiers, que vous ne nous paraissez parler de religion que d'après cette multitude de brochures informes, répandues dans le royaume depuis un certain nombre d'années : on trouve chez vous les mêmes difficultés présentées, il est vrai, sous un vêtement neuf et brillant, propre à les rendre plus séduisantes ; mais les mêmes dans le fond, mêmes déguisements, mêmes artifices, mêmes sophismes, mêmes comparaisons, mêmes suppositions, mêmes imputations, mêmes plaisanteries.

Ce n'est pas dans ces productions impures d'écrivains téméraires et ignorants qu'il faut étudier la religion : c'est dans nos Livres sacrés et dans les ouvrages des Pères de l'Eglise : c'est dans ces sources pures qu'elle se trouve, et que l'on peut puiser les vrais idées sur Dieu, sur l'homme, sur le pouvoir des souverains, sur la nature entière. Livrez-vous à une étude si belle, et dont vous êtes si capable : tous vos préjugés d'éducation, de sectes, d'une vaine philosophie, ne tiendront pas un moment contre la certitude et l'évidence des faits qui servent de fondement à notre sainte religion, et qui démontrent la divinité de sa doctrine, conservée inviolablement dans l'Eglise catholique, l'unique société établie par Jésus-Christ pour en être la dépositaire.

—

# EXAMEN DU CATÉCHISME (1)

## DE

# L'HONNÊTE HOMME,

## OU

## DIALOGUE ENTRE UN CALOYER (2) ET UN HOMME DE BIEN.

L'ouvrage que nous examinons invite le lecteur par son titre et par sa brièveté ; mais la lecture ne lui est pas favorable. On s'attendait à trouver dans un catéchisme une suite de principes et d'instructions familières sur la religion. Dans celui-ci, à l'exception de quelques termes vagues, qu'on ne définit jamais, on ne trouve qu'une suite de difficultés contre la religion ; on n'y voit que les efforts de l'incrédulité contre nos livres saints. Le titre naturel de ce petit ouvrage devrait donc être : *Critique de la religion chrétienne.* Rien de mieux assorti aux rôles des deux interlocuteurs. Le caloyer semble n'ouvrir la bouche que pour fournir matière aux attaques de l'homme de bien ; et celui-ci, pour se frayer un chemin plus commode à une victoire apparente, a soin, et souvent d'un ton dévot, plus souvent d'un ton railleur, toujours d'un ton de maître, d'altérer presque tous les faits qu'il touche, de les déguiser, de supprimer ce qui peut servir à leur éclaircissement, de même que toute citation ; et au sujet des faits qu'il défigure moins, il répète, comme nouvelles et comme insolubles, des objections surannées, cent fois rebattues et cent fois résolues.

*Le caloyer* débute ainsi : *Puis-je vous demander, monsieur, de quelle religion vous êtes dans Alep, au milieu de cette foule de sectes qui sont ici reçues, et qui servent toutes à faire fleurir cette grande ville? Etes-vous mahométan du rit d'Omar ou de celui d'Ali? Suivez-vous les dogmes des anciens Parsis, ou de ces Sabéens, si antérieurs aux Parsis, ou des Brames, qui se vantent d'une antiquité encore plus reculée? Seriez-vous juif? Etes-vous chrétien du rite grec, ou de celui des Arméniens, ou des Cophtes, ou des Latins? Que réplique l'honnête homme?*

*L'honnête homme. J'adore Dieu; je tâche d'être juste, et je cherche à m'instruire.*

La réponse paraît modeste : l'est-elle effectivement? Suppose-t-elle un examen raisonné et impartial de toutes les sectes qu'on vient de citer? Ce prétendu honnête homme adore Dieu et il tâche d'être juste. Il fait très-bien ; mais a-t-il une idée de Dieu telle qu'il doit l'avoir, pour l'adorer comme il veut être adoré? A-t-il une idée bien claire des biens qu'il doit espérer de sa bonté, et des maux qu'il doit craindre de sa justice? A-t-il une idée bien exacte de tous les devoirs qu'il a à remplir, soit envers l'auteur de son être, soit envers soi-même, soit envers ses semblables, pour se flatter d'être juste? A-t-il une idée bien assurée de la nature du culte, soit intérieur, soit extérieur, qu'il doit à l'auteur de son être? car étant composé d'ame et de corps, il doit faire servir l'un et l'autre à sa gloire ;

(1) L'abbé Lefrançois en réfutant *le Catéchisme de l'honnête homme* n'avait pas besoin, à l'époque où il écrivait, de faire connaître l'auteur de cet ouvrage dangereux ; le public ne s'était pas mépris sur sa source ; on devinait qu'il était l'œuvre d'un contemporain, et on l'attribuait généralement à Voltaire. Aujourd'hui, fort heureusement les élucubrations du philosophe de Ferney et de sa secte contre la religion sont tombées dans l'oubli ; ceux qui tiennent encore à honneur de posséder les œuvres de ces philosophes du XVIII siècle, les laissent tranquillement reposer sur les rayons de leur bibliothèque. Sauf donc les bibliographes de profession, qui sait quel est l'auteur du *Catéchisme de l'honnête homme?*

On se trompait autrefois en l'attribuant à Voltaire, et l'on se trompe encore aujourd'hui en le réunissant à ses œuvres. C'est Voltaire lui-même qui nous l'apprend par sa lettre à d'Alembert, du 28 septembre 1763. L'auteur avait signé son travail par les initiales D. J. J. R. C. D. C. D. G. Voici comment les interprète Voltaire dans la lettre dont nous parlons : *Don Jean-Jacques Rousseau, ci-devant citoyen de Genève.* Ce Catéchisme est donc l'œuvre de Jean-Jacques Rousseau. Mais Voltaire le trouvait si propre à discréditer la religion chrétienne, qu'il s'en rendit l'éditeur en 1768. Lefrançois qui avait pris à tâche de combattre les ennemis de la foi ne pouvait laisser cet opuscule de 68 pages sans réponse.

(2) Les caloyers, sont des moines ou religieux grecs, qui suivent la règle de saint Basile. Ils habitent particulièrement le mont Athos ; mais ils desservent presque toutes les églises d'Orient, dont ils sont la gloire et l'ornement. Il n'a jamais été fait de réforme chez eux : car ils gardent exactement leur premier institut et vêtement. Ils mènent une vie pauvre et retirée. Ils ne mangent jamais de viande. Outre cela, ils font quatre carêmes, et plusieurs autres jeûnes de l'Église grecque. *Voyage de Tavernier.*

puisqu'il tient l'un et l'autre de sa puissance. Enfin, s'il lui arrive de violer quelqu'un de ses devoirs, a-t-il une idée bien précise de quelque ressource, pour en obtenir l'abolition? *Il cherche à s'instruire :* voyons si c'est de bonne foi ?

*Le caloyer. Mais ne donnez-vous pas la préférence aux livres juifs sur le Zendavesta, sur le Vedam, sur l'Alcoran?*

*L'honnête homme. Je crains de n'avoir pas assez de lumières pour bien juger les livres, et je sens que j'en ai assez pour voir dans le grand livre de la nature, qu'il faut adorer et aimer son maître.*

La réponse est-elle de bonne foi? Faut-il tant de lumières pour juger que les livres qu'on oppose ici aux livres des Juifs, sont destitués de toute preuve de divinité? Ne faut-il point de lumière, pour voir dans le grand livre de la nature, toutes les vérités nécessaires pour adorer et aimer comme il faut, son souverain Maître?

*Le caloyer. Y a-t-il quelque chose qui vous embarrasse dans les livres juifs?*

*L'honnête homme. Oui ; j'avoue que j'ai de la peine à concevoir ce qu'ils rapportent. J'y vois quelques incompatibilités, dont ma faiblesse s'étonne.*

1° *Il me semble difficile que Moïse ait écrit dans un désert le Pentateuque, qu'on lui attribue. Si son peuple venait d'Egypte où il avait demeuré, dit l'auteur, quatre cents ans* (sur quoi il se trompe de deux cents), *ce livre eût été probablement écrit en egyptien, et on nous dit qu'il l'était en hébreu. Il devait être gravé sur la pierre ou sur le bois. On n'avait pas, du temps de Moïse, d'autre manière d'écrire; c'était un art fort difficile, qui demandait de longs préparatifs; il fallait polir le bois ou la pierre; il n'y a pas d'apparence que cet art pût être exercé dans un désert, où selon ce livre même, la horde juive n'avait pas de quoi se faire des habits et des souliers, et Dieu fut obligé de faire un miracle continuel pendant quarante années, pour leur conserver leurs vêtements et leurs chaussures sans dépérissement.*

Que votre raison est faible si elle voit ici des incompatibilités! Comptez, d'après le texte samaritain, depuis la seconde promesse faite à Abraham, les années de la demeure des descendants de ce patriarche dans une terre étrangère; et votre difficulté au sujet des quatre cent trente ans en Egypte, s'évanouira. Qui vous a dit que dans le siècle de Moïse, on n'écrivait en Egypte que sur des tables de bois ou de pierre? Quand cela serait, qui vous a dit que Moïse, éclairé d'avance sur tout ce qu'il aurait à faire dans le désert, ne fit point provision, avant de sortir de l'Egypte, de la quantité de tables de bois ou de pierre, dont il prévoyait qu'il aurait besoin? Qui vous a dit que Dieu fût obligé d'avoir recours à un miracle, pour le vêtement et la chaussure des Israélites dans le désert? Ne pouvait-il pas leur laisser faire usage des peaux de leurs troupeaux? Y a-t-il du sens à supposer que la postérité de Jacob vivant, réunie dans la terre de Gessen, eût oublié la langue de ses pères, c'est-à-dire la langue hébraïque, pour ne parler que l'égyptienne, si cette dernière différait beaucoup de la première, et n'en était pas un dialecte?

2° Dit *l'honnête homme. Les hommes les plus versés dans l'antiquité pensent que ces livres ont été écrits plus de sept cents ans après Moïse. Ils se fondent sur ce qu'il y est parlé des rois, et qu'il n'y eut des rois que longtemps après Moïse; sur la position des villes, qui est fausse, si le livre fut écrit dans le désert, et vraie s'il fut écrit à Jérusalem; sur les noms des villes ou des bourgades dont il est parlé, et qui ne furent fondées ou appelées du nom qu'on leur donne qu'après plusieurs siècles*, etc.

Il faut s'aveugler soi-même pour douter que Moïse soit l'auteur du Pentateuque. Toute l'antiquité le reconnaît pour législateur des Juifs : il y aurait de la folie à contester ce fait, qui n'est pas moins certain que l'existence de ce peuple Juif avant l'établissement du christianisme. Or est-il possible de refuser le Pentateuque au législateur des Juifs? Ce législateur, dit-on, parle des rois avant qu'il y en eût chez le peuple Juif. Belle raison! Est-ce que Moïse, si éclairé sur la destinée future de son peuple, comme il le manifeste par le XXXII chap. du Deutéronome, pouvait n'en point prévoir toutes les positions, et prescrire des lois pour les rois que ce peuple demanderait un jour? Est-il bien étonnant, qu'après des révolutions de siècles, des villes, des villages aient changé de nom depuis Moïse? que ces nouveaux noms aient été d'abord placés a la marge par manière de remarques, par ceux qui étaient chargés de revoir le Pentateuque, et que dans la suite ils aient passé dans le texte? Est-ce là un fondement légitime de regarder le Pentateuque comme un ouvrage supposé? L'imposture se serait trahie elle-même, tant elle aurait été visible. Quelques additions, quelques retranchements du même genre, en très-petit nombre, et qui ne sont pas même d'une entière certitude : de tels changements touchent-ils au fond et à la suite de l'histoire donnée par l'auteur du Pentateuque, au corps des lois, au récit des miracles.

3° *Ce qui peut un peu effaroucher, dans les écrits attribués à Moïse, c'est que l'immortalité de l'ame, les récompenses et les peines après la mort, sont entièrement inconnues dans l'énoncé de ses lois. Il est étrange qu'il ordonne la manière dont on doit faire ses déjections, et qu'il ne parle en nul endroit de l'immortalité de l'ame. Zoroastre, antérieur au législateur juif, dit : Honorez, aimez vos parents, si vous voulez avoir la vie éternelle. Et le Décalogue dit : Honore père et mère si tu veux vivre longtemps sur la terre. Il semble que Zoroastre parle en homme divin, et Moïse en homme terrestre.*

L'immortalité de l'ame est une vérité connue dans tous les temps, par tous les peuples policés. Il est un grand nombre d'expressions dans le Pentateuque, qui rappelaient cette grande vérité aux Israélites. Moïse en était,

selon S. Paul, tout pénétré lui-même. Moïse, comme ministre du roi des Israélites, c'est-à-dire de Dieu même, devait sans doute leur donner au nom de ce roi des lois qui renfermassent les principes et les motifs des récompenses et des punitions réservées à une autre vie; mais devait-il y attacher ces sortes de récompenses et de punitions? Non; des promesses et des menaces temporelles pour la vie présente, étaient bien plus propres à remuer et à contenir un peuple charnel et grossier que des promesses et des menaces de biens et de maux invisibles dans une vie future. M. Pridaux ne conviendrait pas de l'antiquité de Zoroastre (1). Il le fait disciple de Daniel; et dans ce cas, il n'est pas surprenant que ce philosophe parle de la vie éternelle d'après son maître et les autres prophètes juifs, les David, les Salomon, les Isaïe, etc. Continuons d'entendre notre honnête homme.

4° *Les événements racontés dans le Pentateuque étonnent ceux qui ont le malheur de juger par leur raison, et dans qui cette raison aveugle n'est pas éclairée par une grace particulière. Le premier chapitre de la Genèse est si au-dessus de nos conceptions, qu'il fut défendu chez les Juifs de le lire avant vingt-cinq ans.*

*On voit avec un peu de surprise, que Dieu vienne se promener tous les jours à midi dans le jardin d'Eden; que les sources de quatre fleuves, éloignées prodigieusement les unes des autres, forment une fontaine dans ce même jardin; que le serpent parle à Eve, attendu qu'il est le plus subtil des animaux; et qu'une ânesse, qui ne passe pas pour subtile, parle aussi plusieurs siècles après; que Dieu délivre de la servitude en Egypte, six cent mille combattants de son peuple, sans compter les vieillards, les enfants et les femmes; que ces six cent mille combattants, après les plus éclatants miracles, égalés pourtant par les magiciens d'Egypte, s'enfuient, au lieu de combattre leurs ennemis; qu'en fuyant ils ne prennent pas le chemin du pays, où Dieu les conduit; qu'ils se trouvent entre Memphis et la mer Rouge; que Dieu leur ouvre cette mer et la leur fasse passer à pied sec, pour les faire périr dans des déserts affreux, au lieu de les mener dans la terre qu'il leur a promise : que ce peuple, sous la main et sous les yeux de Dieu même, demande au frère de Moïse un veau d'or pour l'adorer; que ce veau d'or soit jeté en fonte en un seul jour, que Moïse réduise cet or en poudre impalpable et la fasse avaler au peuple; que vingt-trois mille hommes de ce peuple se laissent égorger par des Lévites, en punition d'avoir érigé ce veau d'or, et qu'Aaron, qui l'a jeté en fonte, soit déclaré grand prêtre pour récompense; qu'on ait brûlé deux cent cinquante hommes d'une part, et quatorze mille sept cents hommes de l'autre, qui avaient disputé l'encensoir à Aaron; et que, dans une autre occasion, Moïse ait encore fait tuer vingt-quatre mille hommes de son peuple.*

(1) Prid. Hist. des Juifs; t. 1, p. 383; édition d'Hol, 1722.

Ne dirait-on pas avec plus de fondement que les événements racontés dans le Pentateuque n'étonnent qu'une raison encore faible, et pour ainsi dire dans l'enfance, sans réflexion et sans culture. Qu'y a-t-il en effet, par exemple, dans les premiers chapitres de la Genèse, qui soit au-dessus des conceptions d'une raison attentive et cultivée? On y voit d'abord le souverain Etre existant par soi, tirer du néant la matière qui doit être le fond du ciel et de la terre; c'est-à-dire, de cet édifice superbe que nous admirons : ensuite arranger et ordonner cette matière successivement dans l'espace de cinq jours, et former cet édifice magnifique.

La matière de la lumière commence à entendre la parole du Tout-Puissant; le mouvement de vibration lui est donné, et s'il y avait des yeux, ils verraient le premier et le plus beau jour succédant à la nuit la plus obscure. Au second jour l'atmosphère va paraître : une partie des eaux ou de cette matière liquide qui enveloppe la terre atténuée et subtilisée prend son essor vers l'atmosphère; l'autre partie plus grossière, qui lui sert encore de langes, reçoit l'ordre de se rendre dans les bassins, qui lui sont préparés pour former les mers. La terre, ainsi dégagée au troisième jour, est ornée et embellie de toutes sortes de plantes, portant en elles-mêmes un principe de vie, pour se renouveler et se perpétuer à l'infini. Le quatrième jour, la matière destinée à la formation des globes de feu qui roulent sur nos têtes va occuper sa place : le soleil brille durant le jour; les étoiles étincellent durant la nuit; soit que ces corps ne soient que des amas de feu, propres par leur mouvement à agiter la matière de la lumière, répandue de toute part; soit qu'ils ne soient eux-mêmes qu'un amas de lumière qui s'élance incessamment de ces fonds inépuisables vers notre planète; mais à quelles profondes ténèbres ne seraient pas exposées les diverses contrées de cette planète, par son mouvement journalier autour du soleil, si elles ne jouissaient, pendant l'absence de cet astre, que de la sombre lumière qui leur vient des étoiles dans un éloignement si immense? L'inconvénient est prévu : la lune est placée entre le soleil et la terre dans une telle distance, qu'elle est propre, comme un miroir, à réfléchir durant la nuit une quantité prodigieuse de rayons solaires, et à les renvoyer à notre habitation. Le cinquième jour la mer est remplie de poissons, et l'air d'oiseaux. Le sixième, la terre est peuplée d'animaux.

Mais l'univers ce superbe édifice, est encore comme désert et inhabité : il est sans admirateur de tant de merveilles. L'art ineffable de son auteur y est inconnu; personne ne l'en loue et ne l'en bénit. Enfin sont créés deux êtres, capables de remplir ces grands devoirs : Dieu produit l'homme et la femme à son image et à sa ressemblance, c'est-à-dire capables de le connaître et de l'aimer. Il leur donne l'empire sur tout son ouvrage, et les établit pour en être la voix et le pon-

tife. Il les place dans un jardin délicieux, en leur permettant de se nourrir de tous ses fruits, à l'exception d'un seul, dont il leur défend sous de grandes menaces de manger. La femme se laisse séduire par l'artifice d'un serpent, et par la beauté du fruit; l'homme a la complaisance d'en manger après la femme. Tout change alors dans ces deux rebelles aux ordres de leur Dieu. Leur intelligence s'obscurcit, leur imagination s'égare, leur volonté se dérègle, leur corps se révolte. Condamnés à des supplices qui ne finiront que par leur mort, chassés honteusement du jardin de délices, ils ne sont consolés que par la sentence prononcée contre le séducteur: il sortira d'eux une femme, ennemie de ce séducteur; et elle donnera naissance à un fils, qui en sera aussi l'ennemi, lequel, après en avoir été mordu au talon, lui écrasera la tête.

Qu'y a-t-il donc dans ce récit qui soit si fort au-dessus des conceptions d'un homme tel que vous, qui vous érigez en critique de nos livres sacrés? Est-ce la création de la matière? Eh, l'éternité de la matière ne renferme-t-elle pas des difficultés mille fois plus inconcevables que la création! Est-ce l'arrangement et l'ordination de la matière? Est-ce qu'il peut y avoir de l'arrangement et de l'ordination dans la matière sans un ordinateur! Est-ce l'arrangement et l'ordination de la matière en six jours? Quoi! vous voudriez que Dieu n'eût point manifesté sa souveraine liberté dans la fabrique de ses ouvrages? Vous paraîtrait-il plus beau, que tout fût sorti de sa main, comme par une aveugle impétuosité? Est-ce la production de l'homme à l'image et à la ressemblance de son Créateur qui vous étonne, ou la formation du corps avant la création de l'ame? Concevez-vous donc que l'ame ait pu sortir des mains de l'auteur de son être sans en recevoir la connaissance et l'amour? Concevez-vous donc que l'ame étant faite pour régir le corps, celui-ci n'ait pas dû être préparé auparavant, et en attendre les premiers mouvements, et par conséquent, en recevoir les vestiges propres à réveiller les notions et les sentiments avec lesquels elle est sortie des mains de son auteur? Ce qui vous étonne, est-ce le précepte imposé à ce premier homme? Quoi, devait-il être indépendant, ou Dieu ne devait-il point lui faire sentir sa dépendance? Ce qui vous étonne, est-ce sa désobéissance à un précepte si facile; ou ce changement effroyable qui lui arrive, et qui en est le châtiment? N'était-il pas né libre? Le Créateur devait-il le créer sans liberté? N'eût-ce pas été tout à la fois, et se priver lui-même de la manifestation de son indépendance à l'égard des hommages de l'homme, et priver l'homme du mérite de ses hommages! Le Créateur, en le formant avec la liberté, devait-il en empêcher l'abus? Etait-ce pour le bien du Créateur, et non pour son bien propre, que l'homme devait être obéissant? Le Créateur a-t-il besoin du culte de sa créature? Si le Créateur prévoyait l'abus que l'homme ferait de sa liberté, devait-il, pour prévenir cet abus, rendre fausse sa prescience?

Ce qui vous étonne, est-ce le changement qui survient dans tout l'être du premier homme après son crime? Est-ce que ce crime n'emporte pas avec soi dans le premier homme, la préférence de sa volonté propre à celle de son Créateur; par conséquent l'extinction en lui de l'amour du Créateur? Est-ce que les vestiges de son cerveau ne dûrent pas s'affaiblir et s'altérer étrangement, cesser par conséquent d'être propres à réveiller la connaissance du Créateur? Est-ce qu'il ne dût pas perdre en perdant l'innocence, l'empire sur un corps que son innocence seule lui avait acquise? Pourrions-nous méconnaître en nous-mêmes les enfants de ces deux premiers coupables?

Entendez, d'après tous nos livres sacrés, par le serpent séducteur, un esprit méchant, ennemi de Dieu et de l'homme; et par la sentence prononcée contre lui, la promesse d'un libérateur, qui en recevra la mort, mais qui en détruira l'empire injuste, par l'établissement de l'empire de la justice; et vous aurez le plan de la conduite de Dieu sur le genre humain. Passons à vos autres reproches contre le Pentateuque.

Vous voyez, dites-vous, avec surprise, que Dieu vienne se promener tous les jours à midi dans le jardin d'Eden. Qu'y a-t-il en cela de si surprenant! Le Maître de la nature, n'est-il pas le maître de manifester sa présence quand il lui plaît, et comme il lui plaît, en faisant servir les corps à sa volonté souverainement puissante? Vous voyez avec surprise que les sources de quatre fleuves, éloignées prodigieusement les unes des autres, forment une fontaine dans le même jardin d'Eden. De savants hommes ont travaillé à rapprocher ces sources qui vous paraissent si prodigieusement éloignées. Vous ne vous sentez pas sans doute assez versé dans la géographie ancienne et moderne, pour oser attaquer leur conjecture; mais en supposant qu'ils n'eussent pas été assez heureux pour réussir, qu'en pourriez-vous conclure contre le récit de Moïse? Etes-vous bien assuré que depuis la naissance du monde, il ne soit survenu aucun changement à la terre qui ait pu séparer ces sources? On découvre tous les jours des preuves des plus grands bouleversements arrivés sur notre continent. Vous voyez avec surprise que le serpent parle à Eve. Où est donc l'impossibilité, si Dieu le permet, qu'un esprit forme des sons par l'organe d'un serpent? Ce que vous ajoutez de l'ânesse ne mérite aucune réponse; contesteriez-vous à Dieu une puissance qui n'est pas au-dessus de celle d'un esprit créé?

*Vous voyez avec surprise que Dieu délivre de la servitude en Egypte six cent mille combattants de son peuple, sans compter les vieillards, les enfants et les femmes; que ces six cent mille combattants, après les plus éclatants miracles, égalés pourtant par les magiciens d'Egypte, s'enfuient au lieu de combattre leurs ennemis.*

Est-il donc plus difficile à Dieu de délivrer

six cent mille combattants de la servitude, que mille et un moindre nombre encore? Est-ce de bonne foi, que vous avancez que les miracles de Moïse furent égalés par les magiciens? Ceux-ci, après avoir tenté d'imiter les trois premiers miracles de Moïse (peut-être en joueurs de gobelets) la magie les abandonne; et ils sont contraints de reconnaître *le doigt de Dieu* dans Moïse, lequel annonce d'avance les plaies dont il frappe les cruels maîtres de son peuple, les produit à l'invocation du vrai Dieu, les fait cesser à la même invocation; et lequel a un trop grand nombre d'yeux ouverts sur lui pour pouvoir faire illusion. Vous voudriez que ces six cent mille combattants, au lieu de fuir, eussent combattu les Egyptiens; mais à quel titre l'eussent-ils pu faire? Est-ce que la dureté d'un roi est un titre légitime de se révolter contre lui et de repousser la force par la force? Moïse n'était pas chargé de se battre, mais d'obéir au maître qui l'avait envoyé et d'engager Pharaon d'obéir au même maître. C'est à ce maître qu'est réservée la vengeance de l'injustice des rois; et nous allons voir Pharaon l'éprouvant d'une manière terrible.

*Vous voyez avec surprise, que les Israélites en fuyant ne prennent pas le chemin du pays où Dieu les conduit; qu'ils se trouvent entre Memphis et la mer Rouge; que Dieu leur ouvre cette mer, et la leur fasse passer à pied sec, pour les faire périr dans des déserts affreux, au lieu de les mener dans la terre qu'il leur a promise.*

Dieu va faire éclater sa vengeance contre les barbares oppresseurs des Israélites. C'est précisément pour en venir là, qu'il ordonne à Moïse de conduire son peuple vers la mer Rouge, au lieu de lui faire prendre un chemin plus court par l'isthme de Suez. Pharaon, sentant la perte des services qu'il tirait de ce peuple asservi, se met à la tête de son armée, le poursuit, l'atteint sur le rivage; la mer se divise; les Israélites profitent du chemin qu'elle leur ouvre au milieu de ses eaux suspendues à leurs côtés, la traversent, et échappent ainsi à leurs ennemis, que la mer engloutit à leurs yeux. Si les Israélites périssent à leur tour dans le désert; c'est leur ingratitude, ce sont leurs crimes qui les font périr : la souveraine justice ne punit que des coupables.

*Vous êtes surpris que ce peuple, sous la main, et sous les yeux de Dieu même, demande au frère de Moïse un veau d'or pour l'adorer; que ce veau d'or soit jeté en fonte en un seul jour; que Moïse réduise cet or en poudre impalpable, et la fasse avaler au peuple; que vingt-trois mille hommes de ce peuple se laissent égorger par des Lévites, en punition d'avoir exigé ce veau d'or; et qu'Aaron, qui l'a jeté en fonte, soit déclaré grand prêtre pour récompense; qu'on ait brûlé deux cent cinquante hommes d'une part, quatorze mille sept cents hommes de l'autre, qui avaient disputé l'encensoir à Aaron; et que dans une autre occasion, Moïse ait encore fait tuer vingt-quatre mille hommes de son peuple.*

Que montre votre surprise? Que vous connaissez peu l'homme plongé dans les sens. Les miracles, tandis qu'ils durent, font impression sur lui. Cessent-ils? Il revient à son penchant. Il veut voir et toucher ce qu'il adore. Les Israélites ont vu les Egyptiens rendre leurs hommages au dieu Apis : ils veulent adorer leur Dieu sous cette figure. Aaron se prête à leurs cris redoublés, malgré ses répugances et les efforts qu'il fait pour les détourner de leurs emportements aveugles. Vous paraissez ignorer la science des Hébreux dans la Metallurgie : de là votre surprise à la vue du veau d'or jeté en fonte par Aaron, puis réduit en une poudre impalpable par Moïse, non en un jour, comme vous l'avancez sans preuve : un coup d'œil sur les ouvrages du tabernacle, vous eût fait revenir de votre préjugé.

Le gouvernement des Israélites était une vraie théocratie : Dieu s'était déclaré le roi de ce peuple, et ce peuple l'avait reconnu en cette qualité : en sorte que l'adoration de tout autre Dieu, était un crime de lèze-majesté dans la rigueur des termes. Si vous aviez une idée de ce gouvernement, seriez-vous surpris de voir Moïse à la tête des Lévites demeurer fidèles à leur roi, mettre à mort des milliers de rebelles jusqu'à ce que, rentrant en eux-mêmes, ils s'humilient, déplorent leur crime, demandent miséricorde. Si Moïse épargne Aaron, c'est qu'Aaron reconnaît lui-même sa faute; et que de plus il ne lui est point inférieur, étant ministre comme lui et grand-prêtre du même roi. Pourquoi en voyant la terre s'ouvrir sous les pieds de deux cent cinquante ambitieux, et sortir de ce gouffre une flamme qui consume leurs partisans, pourquoi n'adorez-vous pas la souveraine justice, qui se venge de tant d'impies, qui osent s'élever contre ses volontés? Pourquoi n'admirez-vous pas l'humanité de Moïse et d'Aaron, recourant en cette occasion aux prières et aux larmes pour fléchir cette justice? Qu'y a-t-il d'étonnant, selon les principes du gouvernement des Israélites, dans la mort de tant de milliers d'hommes prosternés aux pieds de Béelphégor, et se livrant aux dernières infamies, avec les femmes des adorateurs de ce dieu monstrueux.

5° *Si on s'en tient aux plus simples connaissances de la physique, et qu'on ne s'élève pas jusque au pouvoir divin, il sera difficile de penser qu'il y ait eu une eau qui ait fait crever les femmes adultères, et qui ait respecté les femmes fidèles. On voit encore avec plus d'étonnement un vrai prophète parmi les idolâtres, dans la personne de Balaam.*

Quelles étranges révolutions n'étaient pas propres à produire dans la machine d'une femme, les cérémonies des eaux amères, par l'imagination tourmentée des remords d'une mauvaise conscience? Quoi qu'il en soit, prescrirez-vous des bornes au pouvoir divin? L'usage en était-il déplacé, eu égard au caractère jaloux et cruel des Juifs, pour sauver la vie à des femmes innocentes? Quant à Balaam, il est certain que le vrai Dieu n'était pas généralement inconnu dans ces contrées, malgré les erreurs qui y régnaient; que par con-

séquent cet homme avare pouvait recevoir la connaissance de l'avenir, et l'annoncer à l'invocation du vrai Dieu. Ce qui n'est pas moins certain, c'est que dans le livre des Nombres, il est des prédictions de cet homme, vérifiées par l'événement et qu'on ne saurait dire sans absurdité avoir été faites après coup.

6° *On est encore plus surpris, que dans un village du petit pays de Madian, le peuple juif trouve* 675,000 *brebis,* 72,000 *bœufs,* 61,000 *ânes,* 32,000 *pucelles; et on frissonne d'horreur quand on lit que les Juifs, par ordre du Seigneur, massacrèrent tous les mâles et toutes les veuves, les épouses et les mères, et ne gardèrent que les petites filles.*

Vous n'êtes surpris de la grandeur du butin que trouvèrent les Israélites dans le pays de Madian, que parce qu'il vous plaît de réduire leur victoire à la prise d'un village. Il est question dans le livre des Nombres, chapitre XXXI, du pays de Madian, gouverné par cinq rois. Est-il bien extraordinaire qu'un pays fécond et riche renferme un peuple nombreux, et tant de bœufs, de brebis et d'ânes? Frissonneriez-vous d'horreur, si Dieu avait fait périr tout ce peuple par la peste; n'adoreriez-vous pas plutôt sa justice? N'est-elle pas également adorable, lorsque elle emploie les Israélites pour exécuter ses arrêts contre un peuple dévoué à l'anathème? Est-ce que Dieu n'est pas le maître de la vie et de la mort? N'est-ce pas lui qui tue et qui vivifie? Ce n'est pas la condamnation à mort de ces coupables, pris les armes à la main; ce sont les crimes horribles d'idolâtrie et d'impureté, dans lesquels, selon les conseils pernicieux de Balaam, ils avaient entraîné, par le moyen de leurs femmes et de leurs filles, un si grand nombre d'Israélites, pour forcer Dieu en quelque sorte de se retirer d'eux et de les abandonner.

7° *Le soleil qui s'arrête en plein midi pour donner plus de temps aux Juifs de tuer les Gabaonites, déjà écrasés par une pluie de pierres tombées du ciel; le Jourdain qui ouvre son lit comme la mer Rouge pour laisser passer ces Juifs; les murailles de Jéricho qui tombent au son des trompettes, tant de prodiges de toute espèce, exigent, pour être crus, le sacrifice de la raison, et la foi la plus vive. Enfin, à quoi aboutissent tant de miracles opérés par Dieu même pendant des siècles en faveur de son peuple, qu'à le rendre presque toujours l'esclave des nations.*

Vous admettez un Dieu. Votre raison n'a donc rien à opposer à la possibilité du miracle. Toute la nature est soumise aux lois du Créateur; mais qu'est-ce que ces lois, sinon sa volonté souverainement efficace, opérant d'une manière constante et uniforme, et c'est ce qu'on appelle le cours de la nature; ou opérant d'une manière particulière, en sortant, pour ainsi dire, de cette uniformité, et c'est ce qu'on appelle miracle. L'un et l'autre lui sont donc également faciles. Selon le cours de la nature, Dieu faisant rouler autour du soleil la terre sur elle-même, dans un certain période d'heures, forme le jour. Dieu ralentit le mouvement de rotation durant quelques heures: voilà le miracle rapporté dans Josué, pour favoriser non la défaite des Gabaonites, mais celle de leurs ennemis. Selon le cours de la nature, les eaux d'un fleuve ne suivent la pente du lit où elles coulent, que par le mouvement et le poids que le Créateur leur imprime. Change-t-il la direction de ce mouvement? Les voilà qui demeurent suspendues vers leur source, se replient sur elles-mêmes, s'élèvent en montagne. Sans ce miracle, le Jourdain débordé devenait inaccessible aux Israélites. Selon le cours de la nature, l'agitation que Dieu excite dans l'air, par le son de quelques trompettes, et par les cris d'un peuple, n'est pas capable de renverser les murs d'une ville: mais quels murs pourraient se soutenir contre les efforts de cette agitation, s'il plaisait à Dieu de l'augmenter? Ce miracle était propre à porter l'épouvante et l'effroi dans les cœurs des peuples Cananéens. Nous avons une question bien simple à vous faire sur ce que vous ajoutez. A quoi aboutissent, demandez-vous, tant de miracles que Dieu opère en faveur de son peuple, sinon à le rendre esclave des nations; ce peuple est-il asservi aux nations, lorsque il est fidèle aux lois de son Dieu, ou seulement lorsque il lui est infidèle? Ce n'est que dans ce dernier cas, êtes-vous forcés de répondre, pour ne pas démentir l'histoire, selon les menaces précises qui lui en avaient été faites. Fallait-il donc, pour mériter vos applaudissements, que Dieu oubliât ses menaces, pour n'écouter que ses promesses.

Supposé la vérité du Pentateuque, tout se suit dans l'histoire des Israélites. Dieu, comme nous l'avons déjà observé, s'est déclaré le roi de ce peuple: il lui a donné des lois, il a attaché à l'observation de ces lois, les plus flatteuses promesses, et à leur violation, les menaces les plus terribles: il lui a prescrit le culte qu'il voulait qu'il lui rendît: il lui a confié le dépôt de sa religion, oubliée presque universellement sur la terre, en lui confiant celui de la grande promesse qu'il avait faite au premier homme après sa chute; car quelle eût pu être la religion du premier homme, condamné à tant de misères après sa chute, sans l'espérance d'être délivré de ses misères après cette vie? mais sur quoi aurait pu porter cette espérance, sans la promesse d'un libérateur? Il ne faut donc pas juger de ce peuple par les règles ordinaires de la conduite de Dieu sur le genre humain. Il est l'objet d'une providence particulière. Abandonne-t-il les lois de son roi? Il en est abandonné, et devient la proie des nations voisines. Revient-il à son roi et réclame-t-il sa miséricorde? Son roi lui suscite des hommes extraordinaires, qui l'arrachent de la dure captivité sous laquelle il gémissait. Il continue de le traiter sous les rois comme sous les juges, selon qu'il est fidèle ou infidèle. Il lui envoie des prophètes pleins de lumières et de zèle, dont il autorise la mission, souvent par des miracles éclatants, toujours par les prédictions les plus claires d'événements peu éloignés, dont il était témoin, propres

conséquemment à lui rendre vénérables leurs prédictions des événements plus éloignés : enfin, au milieu des plus étranges révolutions par lesquelles il le fait passer, il le conserve jusqu'à l'accomplissement de la grande promesse.

Nous avons dit : supposé la vérité du Pentateuque, tout se suit dans l'histoire des Israélites. Mais quel fait ancien serait vrai, si la vérité du Pentateuque pouvait être suspecte? C'est un fait appuyé sur le témoignage le plus constant et le plus uniforme de tout un peuple : sur toute la suite de l'histoire de ce peuple : sur tout l'ordre civil, politique, religieux de ce peuple : sur tous les monuments étrangers parvenus jusqu'à nous, touchant ce peuple. Soupçonnera-t-on l'auteur du Pentateuque d'en avoir imposé à ses contemporains? Ce serait soupçonner l'impossible. Dans la Genèse, il ne raconte que des événements dont ses contemporains pouvaient être aussi instruits que lui-même par leurs pères, puisque entre eux et ces événements on compte un si petit nombre de générations. Dans les quatre livres suivants, de quoi s'agit-il? De faits sensibles, publics, aussi clairs que les rayons du soleil.

Dira-t-on que ces quatre livres n'ont pas été écrits dans le temps des faits qui y sont rapportés? On le dira sans ombre de preuve : la conduite seule du jeune prince Josias, et la seule lecture des premiers chapitres du livre d'Esdras, suffisent pour détruire le recours au grand prêtre Helcias, et au prêtre Esdras comme aux auteurs d'une telle chimère. Ce recours ne se détruit-il pas par lui-même? L'auteur des quatre livres en question prend à témoins les yeux mêmes de ses contemporains des événements qu'il décrit; il leur ordonne des fêtes pour en conserver la mémoire; il établit un ordre de ministres, qu'il charge de les en instruire eux et leur postérité. Quel imposteur serait capable de se conduire ainsi? ou quel imposteur, en se conduisant ainsi, pourrait réussir à en imposer à ses contemporains, ou même aux descendants de ses contemporains? Comment persuader à des hommes qu'ils voient, ou qu'ils ont vu des faits qu'ils ne voient point, et qu'ils n'ont pas vus; qu'ils s'engagent à observer des fêtes en mémoire de faits qui leur sont inconnus; qu'ils reçoivent un ordre de ministres, pour les faire ressouvenir eux et leur postérité de faits, dont ils n'ont jamais entendu parler? Comment persuader aux descendants des contemporains, dans quel temps qu'on l'imagine, qu'ils ont reçu de leurs pères des livres tout récemment écrits; qu'ils ont appris de leur bouche des faits qu'on leur propose, pour la première fois, à croire; qu'ils ont vu célébrer, et qu'ils ont célébré eux-mêmes des fêtes qu'ils viennent de voir instituer; qu'ils ont vu respecter, et qu'on leur recommande de respecter un ordre de ministres, qui vient d'être établi de leur temps? Reprenons la suite de vos reproches contre l'histoire des Israélites.

8° Selon vous, *toute l'histoire de Samson semble plus faite pour amuser l'imagination, que pour édifier l'esprit. Celles de Josué et de Jephté semblent barbares.*

Ne perdez point de vue la vérité du Pentateuque, et vous ne verrez dans l'histoire de Samson, que celle d'un homme que Dieu suscite et remplit d'une force extraordinaire, pour abattre l'orgueil des ennemis de son peuple, et pour commencer à délivrer ce peuple de leur joug insupportable. Si Josué et Jephté n'agissent que de leur autorité privée, nous vous les abandonnons; mais s'ils ne sont que les exécuteurs des arrêts de la suprême Justice, contre des peuples qui ont porté le crime jusque aux derniers excès : comment osez-vous les condamner?

9° *L'histoire des rois est un tissu de cruautés et d'assassinats, qui fait saigner le cœur. Presque tous les faits sont incroyables; le premier roi juif, Saul, ne trouve chez son peuple que deux épées, et son successeur David laisse plus de vingt milliards d'argent comptant. Vous dites que ces livres sont écrits par Dieu même; vous savez que Dieu ne peut mentir : donc, si un seul fait est faux, tout le livre est une imposture.*

L'histoire des rois offre un grand nombre d'exemples de la justice de Dieu contre les méchants rois; de même que de sa bonté envers les bons. Quels effets doivent produire les exemples du premier genre sur un bon esprit? Est-ce de faire frémir la nature? Non; mais de l'humilier sous la main toute-puissante d'un Dieu fidèle à ses menaces : de même que les exemples du second genre doivent servir à lui rendre la piété aimable. Il n'y a rien de bien étonnant dans l'état où sont représentés les Israélites au commencement du règne de Saül. Il est naturel que des ennemis désarment un peuple subjugué, et qui vient demander un roi, pour secouer un joug intolérable. Quand on considère avec attention la fécondité du pays où règne David, les conquêtes de ce prince, les richesses des régions conquises, les mines précieuses de ces régions, le commerce avec les Tyriens et les Phéniciens, peuples si célèbres dans l'antiquité par leur commerce maritime avec tous les peuples de la terre connue, l'économie de ce prince pendant un long règne, etc., on n'est pas si surpris des richesses immenses qu'il laisse après sa mort, pour la construction d'un temple, digne de son zèle pour la gloire de son Dieu. Vous n'avez pu ébranler aucun fait. Toutes vos attaques n'ont abouti qu'à rendre, pour ainsi dire, plus palpable leur vérité, et à faire sentir leur ensemble, qui est tel, que les uns, comme des conséquences, dérivent des autres comme de leur principe. Vous concluez néanmoins, en supposant que vous en avez démontré la fausseté, que Dieu n'est pas l'auteur des livres qui les contiennent. Quelle manière de raisonner! Vous finissez vos attaques sur ce sujet par nos prophètes.

10° *Les prophètes ne sont pas moins révoltants pour un homme qui n'a pas le don de pénétrer le sens caché et allégorique des prophéties. Il est tout surpris de voir Jérémie se*

*charger d'un bât et d'un collier, et qui se fait lier avec des cordes, Osée, qui va s'unir à une femme adultère; Isaïe, qui marche tout nu dans la place publique; Ezéchiel, qui se couche trois cent quatre-vingt-dix jours sur le côté gauche, et quarante sur le côté droit; qui mange un livre de parchemin, qui couvre son pain d'excréments d'homme, et ensuite de bouse de vache, etc.; certainement, si le lecteur n'est pas instruit des usages du pays et de la manière de prophétiser, il peut craindre d'être scandalisé. Et quand il voit Elisée faire dévorer quarante enfants par des ours pour l'avoir appelé Tête-chauve, un châtiment si peu proportionné à l'offense peut lui inspirer plus d'horreur que de respect.*

*Pardonnez-moi donc si les livres juifs m'ont causé quelque embarras. Je ne veux pas avilir l'objet de votre vénération; j'avoue même que je peux me tromper sur les choses de bienséance et de justice, qui ne sont peut-être pas les mêmes dans tous les temps; je me dis que nos mœurs sont différentes de celles de ces siècles reculés. Mais peut-êre aussi la préférence que vous avez donnée au Nouveau Testament sur l'Ancien peut servir à justifier mes scrupules. Il faut bien que la loi des Juifs ne vous ait pas paru bonne, puisque vous l'avez abandonnée: car si elle était réellement bonne, pourquoi ne l'auriez-vous pas toujours suivie? Et si elle était mauvaise, comment était-elle divine?*

Ce ton modeste que vous affectez en parlant de nos prophètes est un masque qui tombe de lui-même pour ne laisser voir que leurs contempteurs. N'y a-t-il dans leurs ouvrages que ces actions qui vous surprennent? Tout est-il caché et allégorique dans leurs discours? Faut-il avoir un esprit bien pénétrant pour entendre les prophéties d'Isaïe (*Chap.* 13 *et* 34) sur la prise de Babylone, sur l'état auquel serait réduite cette grande ville, sur Cyrus, qui devait s'en rendre le maître, et qui est nommé par son nom près de deux cents ans avant sa naissance? Faut-il avoir un esprit bien pénétrant pour entendre les prophéties de Jérémie (*Chap.* 29, *v.* 10) sur la ruine de Jérusalem par Nabuchodonosor, sur la captivité du peuple juif, sur la durée précise de cette captivité? Faut-il avoir un esprit bien pénétrant pour entendre Ezéchiel (*Chap.* 30, *v.* 13) prédisant aux Egyptiens qu'ils tomberaient sous la puissance d'un prince étranger, et qu'ils ne seraient plus gouvernés par un prince de leur nation? Faut-il avoir un esprit bien pénétrant pour entendre Daniel (*Chap.* 2, 7, 8, 11) annonçant la succession de quatre grands empires, la destruction de celui des Perses par un prince macédonien, la division de l'empire de ce conquérant en quatre monarchies occupées par des princes qui ne seraient point de sa race, le temps précis où se montrerait à la terre le Libérateur promis au premier homme après sa chute, les caractères de ce libérateur, les effets de son avénement, etc.?

Nierez-vous que si ces prophéties sont antérieures aux événements qu'elles énoncent elles ne soient des preuves sans réplique de l'inspiration de leurs auteurs? Quel autre que le souverain Maître de l'avenir a pu le dévoiler à leurs yeux? Mais comment pourriez-vous, sans vous reprocher à vous-même votre mensonge, nier leur antériorité aux événements qu'elles énoncent? Ce serait nier l'évidence: la plupart de ces prophéties n'ont eu leur parfait accomplissement que dans des temps où leur supposition était impossible, tant de la part de l'Eglise que de la part de la Synagogue: car sans un concert entre ces deux corps, la supposition était impossible; mais quel concert était possible entre ces deux corps, d'un côté pleins de respect pour les livres des prophètes et prêts à répandre leur sang pour leur défense; de l'autre si peu d'accord entre eux sur le sens de ces livres?

Il y a des figures, des métaphores, des allégories dans le style des prophètes, surtout lorsque ils parlent du grand libérateur du genre humain. Qu'y a-t-il en cela qui doive vous étonner? C'est le style des meilleurs esprits de leur temps et de leur pays; et d'ailleurs le Libérateur du genre humain offrait trop de grandeur pour être annoncé dans un style simple. Mais souhaitez-vous de voir s'évanouir toute obscurité? Rapprochez le style des prophètes sur ce sujet de la lumière que fournissent Jésus-Christ et ses apôtres, c'est-à-dire de la naissance de Jésus-Christ, de toutes les circonstances de sa vie et de sa mort, en un mot, de l'Evangile et du succès de la prédication des apôtres.

Dès qu'il est constant que nos prophètes sont l'organe et la voix de Dieu même, y a-t-il la moindre difficulté à les voir prédire l'avenir au nom du Seigneur par des actions de même que par leur parole? Les chaînes et les cordes dont se charge Jérémie (*Chap.* 27) pour figurer l'état où allaient tomber plusieurs nations ne sont-elles pas aussi expressives et par conséquent aussi prophétiques que les paroles mêmes qu'il emploie pour en expliquer le but et la fin? Qu'y a-t-il de surprenant que le Seigneur, pour marquer l'infidélité de Samarie, c'est-à-dire sa prostitution à des idoles, prescrive à Osée (*Chap.* 1) de prendre pour épouse une prostituée? La nudité d'Isaïe (*Chap.* 20), consistant à ôter de dessus ses reins le sac qu'il portait et marcher nu-pieds, renferme-t-elle rien de si choquant? N'était-elle pas propre à représenter l'état où allaient être réduits les Egyptiens et les Ethiopiens par Sennachérib?

Nulle difficulté au sujet du livre qu'il est ordonné à Ezéchiel de manger. Tout se passe ici en vision; ce qu'il y a de réel c'est la connaissance que reçoit le prophète des arrêts rendus par la justice suprême et qu'il est chargé de publier.

Le siége de Jerusalem figuré sur une brique par le même prophète (*Chap.* 2 *et* 3; son sommeil durant un certain nombre de jour sur un côté et puis sur un autre: le pain dont il se doit nourrir cuit dans la cendre de fiente de bœuf; tout cela est mysterieux, et le Seigneur ne lui laisse pas ignorer le mystère, surtout de cette espèce de pain, pour exprimer la misère extrême dans laquelle allaient

tomber les habitants de Jérusalem durant le siége de cette place. Pensez-vous de bonne foi qu'Elisée maudisse les enfants qui l'insultent à cause de l'injure faite à sa personne et non à cause de l'injure faite à son ministère (*4 Rois*, 2, *v.* 24)? Qui êtes-vous pour oser condamner le Seigneur qui le venge, en faisant dévorer ces enfants par des ours? La privation de la vie, pour des enfants qui en connaissent si peu le prix, était un petit châtiment pour ces malheureux enfants; ce n'en était qu'un grand, mais juste, pour les pères qui les avaient si mal élevés.

Le caloyer peut être assez indulgent pour vous pardonner vos embarras sur les livres juifs; n'attendez pas la même indulgence de notre part. Vos embarras sont trop frivoles pour nous persuader qu'ils soient sérieux. En vain cherchez-vous la justification de vos scrupules dans la préférence qu'il vous plaît de supposer que nous avons donnée au Nouveau Testament sur l'Ancien. Nous reconnaissons la divinité de l'un et de l'autre. Dieu étant un, il ne peut y avoir qu'une seule et véritable religion. La nôtre ne diffère point essentiellement, ni quant aux lois ni quant aux dogmes, de celle des patriarches ni de tous les anciens Juifs éclairés. Nous avons le même Décalogue, développé et éclairci dans le Nouveau Testament. Et nous adorons en Jésus-Christ le Fils de Dieu, adoré et attendu par tous les justes de l'Ancien. C'est à cette fin que se rapporte tout cet Ancien Testament, ou comme promesse, ou comme figure, ou comme prédiction. Envisagez sous ce point de vue les lois cérémonielles et judicielles données aux Israélites, et vous cesserez de vous perdre dans de puérils raisonnements. Vous reconnaîtrez que ces lois n'ayant été données que pour la conservation de la véritable religion sur la terre, les premières en figurant les mystères de Jésus-Christ, les secondes en maintenant en un corps civil le peuple d'où il devait naître selon la chair, elles sont tombées d'elles-mêmes, lorsque d'un côté la vérité a pris la place de la figure, et de l'autre lorsque le peuple juif et tous les autres peuples n'ont plus dû en faire qu'un seul.

De quel usage en effet pourrait être la circoncision pour distinguer les adorateurs du Dieu vivant des adorateurs des idoles, lorsque le Dieu vivant serait reconnu de toutes les nations? De quel usage pourraient être les sacrifices des animaux pour reconnaître le souverain domaine du Dieu du ciel et de la terre, lorsque de toute part on immolerait à sa gloire une victime pure et sans tache? De quel usage pourraient être tant de lois particulières relatives au pays habité par les Israélites, à ce pays lui-même, aux nations qui les environnaient et à mille autres circonstances particulières, après les changements qui devaient être les suites de la manifestation du grand Libérateur?

*Le caloyer. L'Ancien Testament a ses difficultés; mais vous m'avouez donc que le Nouveau Testament ne fait pas naître en vous les mêmes doutes et les mêmes scrupules que l'Ancien.*

On ne saurait entendre sans perdre patience ce caloyer : toutes ses difficultés qui viennent d'être proposées contre l'Ancien Testament, n'ont pas tiré de lui un seul mot pour sa défense, et il en conclut que son adversaire n'a pas les doutes et les mêmes scrupules sur le Nouveau. Quel personnage! Voyons si l'honnête homme va se rendre à la conclusion.

*L'honnête homme. Je les ai lus tous deux avec attention; mais souffrez que je vous expose les inquiétudes où me jette mon ignorance. Vous les plaindrez et vous les calmerez.*

*Je me trouve ici avec des chrétiens arméniens, qui disent qu'il n'est pas permis de manger du lièvre; avec des grecs, qui assurent que le Saint-Esprit ne procède point du Fils; avec des nestoriens, qui nient que Marie soit mère de Dieu; avec quelques latins, qui se vantent qu'au bout de l'Occident les chrétiens d'Europe pensent tout autrement que ceux d'Asie et d'Afrique. Je sais que cinq ou six sectes en Europe s'anathématisent les unes les autres; les musulmans qui m'entourent regardent d'un œil de mépris et d'horreur tous ces chrétiens que cependant ils tolèrent. Les juifs ont également en exécration les chrétiens et les musulmans; les guèbres les méprisent tous; et le peu qui reste de sabéens ne voudrait manger avec aucun de ceux que je vous ai nommés. Le brame ne peut souffrir ni sabéens, ni guèbres, ni chrétiens, ni mahométans, ni juifs.*

Que conclure de l'énumération de toutes ces sectes qui couvrent la terre et de la division qui règne parmi elles au sujet de la chose la plus intéressante pour l'homme, savoir la manière dont Dieu veut être honoré pour lui plaire? Qu'il faut les mépriser toutes, sans en examiner aucune : ce serait prendre le parti le plus outré. Il est bien clair que ces diverses sectes étant si opposées les unes aux autres, il n'est pas possible qu'elles soient toutes dans la vérité; mais sont-elles toutes dans l'erreur? Les chrétiens prétendent jouir du privilége de posséder la véritable religion à l'exclusion de tous les autres peuples de la terre. Il est certain que si la prétention des chrétiens est incontestable, leur religion est la seule vraie, parce que Dieu étant un, il ne peut y avoir qu'une seule religion vraie. Est-elle donc incontestable la prétention des chrétiens? Qui pourrait en douter, après ce que nous avons dit sur la vérité de l'Ancien Testament? La religion des chrétiens est démontrée aussi ancienne que le monde et appuyée sur les preuves les plus manifestes de divinité : deux caractères inséparables de la véritable religion; parce que d'une part, la religion étant le premier devoir de l'homme, elle doit être aussi ancienne que l'homme : et d'une autre part, que Dieu ne peut autoriser que la vérité par des preuves manifestes de divinité. Or ces deux caractères appartiennent à la seule religion chrétienne, à l'exclusion de toutes les autres sectes répandues sur la terre. Il ne peut donc rester de

difficulté que par rapport au choix entre ces différentes sectes qui se disent chrétiennes. Le choix n'est pas difficile : peut-on s'y tromper? peut-on ne pas voir que la société, parmi ces sectes, qui a toujours été, qui demeure toujours sur sa base; qu'on ne peut pas seulement accuser de s'être séparée d'un autre corps, et dont toutes les autres se sont séparées portant sur leur front le caractère de leur nouveauté; peut-on ne pas voir, encore un coup, qu'elle est la seule qui soit en possession de la véritable religion?

*J'ai cent fois souhaité que Jésus-Christ, en venant s'incarner en Judée, eût réuni toutes ces sectes sous ses lois. Je me suis demandé pourquoi étant Dieu, il n'a pas usé des droits de la divinité; pourquoi en venant nous délivrer du péché, il nous a laissés dans le péché; pourquoi en venant éclairer tous les hommes, il a laissé presque tous les hommes dans l'erreur?*

*Je sais que je ne suis rien; je sais que du fond de mon néant je ne dois pas interroger l'Etre des êtres; mais il m'est permis, comme à Job, d'élever mes respectueuses plaintes du sein de ma misère.*

Nous voudrions, comme vous, de tout notre cœur voir marcher tous les hommes dans les voies de la vérité et de la justice; mais il ne s'agit ici ni de vos souhaits ni des nôtres. Vos souhaits nous sont suspects et ne nous paraissent qu'un de ces tours insidieux pour prévenir le lecteur en faveur de ce que vous allez dire contre Jésus-Christ. La question entre vous et nous est : Si, eu égard à l'état dans lequel nous naissons, il y aurait eu de véritables justes sur la terre, en cas que Jésus-Christ n'eût pas dû y venir; et s'il y en aurait en cas qu'il ne fût pas venu? s'il y en eut sans la foi en Jésus-Christ et sans son amour avant sa manifestation? si depuis sa manifestation il y en a eu, ou s'il y en a sans la foi en lui et sans son amour? La décision dépend uniquement de l'idée qu'on doit avoir d'un homme véritablement juste.

Un juste est un homme qui rend à Dieu ce qu'il lui doit, à soi-même ce qu'il se doit, à ses semblables ce qu'il leur doit : à Dieu, une idée pure et saine de sa perfection, un amour qui le préfère à tout, et qui lui rapporte tout comme au principe et à la fin de tout bien, l'adoration tant intérieure qu'extérieure, la soumission à ses ordres, la crainte de sa justice, la confiance dans sa bonté, l'attente de ses secours et des biens réservés à la vertu après cette vie; à soi-même la connaissance de la dignité de son être et de sa haute destination, de même que de sa corruption et de sa faiblesse, la modestie et l'humilité, le détachement et le mépris des biens terrestres, la modération dans l'usage de ses sens, la vue et le désir des biens promis à la vertu dans une autre vie, en ne regardant la présente que comme un temps d'épreuves et de préparation pour la future; à ses semblables un amour égal à celui qu'il a pour lui-même, tous les services qui dépendent de lui, et qu'il juge propres à contribuer à leur bonheur, soit durant soit après la vie présente.

Posé cette idée si simple d'un homme véritablement juste; pensez-vous, eu égard à cette ignorance profonde dans laquelle nous naissons de Dieu et de nos devoirs, aux égarements de notre imagination, aux penchants funestes de notre volonté, à cet amour aveugle et injuste de nous-mêmes, qui rapporte tout à soi, qui se fait le centre de tout, à cette rebellion continuelle de nos sens contre la raison; pensez-vous qu'il y aurait eu et qu'il y aurait de véritables justes sur la terre, si Jésus-Christ n'eût pas dû y venir et qu'il n'y fût pas venu? que sans la foi en Jésus-Christ et sans son amour, il y ait eu de véritables justes avant sa manifestation? que sans la foi en Jésus-Christ et sans son amour il y en ait eu ou qu'il y en ait depuis sa manifestation. Où nous montrerez-vous de véritables justes avant la manifestation de Jésus-Christ, parmi ces nations qui ne l'ont point connu? où nous en montrerez-vous parmi ces nations qui ne le connaissent pas, soit qu'elles aient rejeté la lumière qu'il leur a fait offrir, soit qu'après l'avoir reçue, elles y aient renoncé? *Jésus-Christ est la voie, la vérité et la vie.*

Etant le maître des esprits et des cœurs, il pouvait sans doute faire marcher dans la lumière toutes les nations; mais il est certain qu'avant son incarnation il les a laissé presque toutes marcher dans leurs voies, et qu'il y en laisse encore un grand nombre. Admirons sa miséricorde sur les unes, tremblons à la vue de sa justice sur les autres; sans oser, du fond de notre néant interroger l'Etre des êtres, écrions-nous avec l'Apôtre : *O profondeur des richesses, que vos jugements sont incompréhensibles, que vos voies sont impénétrables!*

Au reste, les hommes ne peuvent se justifier à eux-mêmes leur résistance à l'Evangile : ce sont des superbes qui ne veulent pas s'humilier pour recevoir les sublimités qu'on leur annonce; ce sont des charnels et des sensuels qui ne veulent pas se dépouiller de leurs sens pour entrer dans les choses spirituelles où l'on veut les faire entrer; ce sont des vicieux qui ne peuvent souffrir d'être repris par la vérité. Avez-vous de meilleures raisons à nous opposer?

*Que voulez-vous que je pense,* répondez-vous, *quand je vois deux généalogies de Jésus, directement contraires l'une à l'autre, et que ces généalogies si différentes dans les noms et dans le nombre de ses ancêtres, ne sont pourtant pas la sienne, mais celle de son père Joseph, qui n'est pas son père.*

Il faut avoir vos yeux pour découvrir quelque contrariété réelle dans les deux généalogies de Jésus-Christ. On peut supposer que les deux généalogies sont de Joseph, l'une naturelle, l'autre légale. On peut encore très-bien supposer que la première est de Joseph, la seconde de Marie, sa proche parente. Dans l'une et l'autre supposition, la diversité des noms des ancêtres et l'inégalité de leur nombre n'ont rien qui doive surprendre : l'auguste famille de David étant tombée dans une grande obscurité après la captivité de Babylone, les

descendants de ce prince par Salomon purent avoir assez peu d'empressement pour se perpétuer et se multiplier ; au lieu que les descendants du même prince par Nathan, n'ayant pas les mêmes raisons, purent se conduire diversement. Qu'importe que Joseph n'eût point de part à la naissance de Jésus-Christ; celui-ci en était-il moins de sa famille par Marie, sa proche parente, et constamment de la famille de David, dont les deux branches s'étaient réunies dans Salathiel ?

*Je donne,* continuez-vous, *la torture à mon esprit pour comprendre comment un Dieu est mort si inutilement. Je lis les livres sacrés et les livres profanes de ces temps-là ; un de ces livres sacrés me dit qu'une étoile nouvelle parut en orient, et conduisit les mages aux pieds de Dieu, qui venait de naître. Aucun livre profane ne parle de cet événement à jamais mémorable, qui semble devoir avoir été aperçu par la terre entière, et marqué dans les fastes de tous les états. Un évangéliste me dit qu'un roi nommé Hérode, à qui les Romains, maîtres du monde connu, avaient donné la Judée, entendit dire que l'enfant qui venait de naître dans une étable devait être roi des Juifs ; mais comment, et à qui, et sur quel fondement entendit-il dire cette étrange nouvelle? Est-il possible que ce roi, qui n'avait pas perdu le sens, ait imaginé de faire égorger tous les petits enfants du pays, pour envelopper dans le massacre un enfant obscur? Y a-t-il un exemple sur la terre d'une fureur si abominable et si insensée ?*

*J'ouvre l'histoire de Josèphe, auteur presque contemporain ; Josèphe, parent de Mariamne, sacrifiée par Hérode ; Josèphe, ennemi naturel de ce prince; il ne dit pas un mot de cette aventure; il est Juif, et il ne parle pas même de ce Jésus né chez les Juifs.*

Vous donnez la torture à votre esprit pour comprendre comment un Dieu est mort si inutilement. Etes-vous donc si peu versé dans l'histoire ancienne, pour ignorer l'affreux état où la terre était réduite avant la venue de Jésus-Christ? N'était-elle pas couverte des ténèbres de l'idolâtrie ? N'était-elle pas inondée des vices qui en sont la suite naturelle ? Jésus-Christ meurt, et il a attaché à sa mort le fruit de sa manifestation. La terre change de face : l'Evangile est annoncé : le vrai Dieu est connu : la vertu éclate : et dans ce passage des ténèbres à la lumière, des vices à la vertu, vous méconnaîtriez les effets de la mort d'un Dieu !

Aucun livre profane ne vous parle de l'apparition de l'étoile qui conduisit les mages aux pieds de Jésus-Christ, qui venait de naître. Vous n'avez donc pas lu Chalcide, ce fameux philosophe, dans son commentaire sur le Timée de Platon. Il raconte le fait presque dans les mêmes termes que S. Matthieu. Il est vrai qu'il ne vivait pas du temps de l'événement ; mais il ne paraît pas qu'il copie l'auteur sacré ; c'est donc d'après des auteurs du temps, dont les ouvrages ne sont point parvenus jusque à nous, qu'il raconte le fait dont il s'agit. Ajoutez que le récit de ce fait se trouvant dans un ouvrage tel que l'Evangile, qui devait être connu d'une infinité de personnes n'ayant essuyé aucune contradiction de la part des contemporains, leur silence, bien loin d'infirmer le témoignage de l'auteur sacré, en devient une preuve : car comment cet auteur eût-il pu échapper à la contradiction de ses contemporains, si le fait qu'il rapporte n'eût été de la dernière certitude ?

Auguste n'avait pas la même idée que vous de la douceur d'Hérode; il avait condamné Antipater : mais lorsque il eut appris qu'au lieu d'implorer sa clémence pour ce fils infortuné son père l'avait fait périr, il dit qu'il aimerait mieux être le porc d'Hérode que son enfant. Macrobe, dans ses Saturnales, rapporte ce bon mot immédiatement après avoir raconté le massacre des enfants de Bethléem ; parce qu'Antipater fut mis à mort dans le même temps.

Macrobe ne doit pas être suspect, il était païen, et d'ailleurs exact: son ouvrage n'étant qu'un tissu d'extraits des écrivains grecs et latins. Le silence de Josèphe mérite ici peu d'attention : il ne fait que copier sur Hérode, Nicolas de Damas, panégyriste de ce prince. Il faut bien peu connaître ce prince, pour soupçonner l'auteur sacré de l'avoir calomnié. Ambitieux et jaloux de faire passer à sa postérité le trône, il avait traité cruellement les princes asmonéens ; comment donc voudrait-on qu'il eût épargné un enfant dont on lui venait annoncer la naissance à Bethléem comme d'un roi des Juifs ? Comment donc voudrait-on que, pour ne pas manquer son coup, il n'eût pas fait massacrer tous les enfants nouvellement nés à Bethléem ?

Vous dites que Josèphe ne parle pas même de ce Jésus né chez les Juifs. Etes-vous donc bien assuré qu'une main étrangère a inséré dans ses Antiquités judaïques cet éloge de Jésus-Christ ? *En ce même temps était Jésus, qui était un homme sage, si toutefois on doit le considérer simplement comme un homme, tant ses œuvres étaient admirables. Il enseignait ceux qui prenaient plaisir à être instruits de la vérité, et il fut suivi non seulement de plusieurs Juifs, mais de plusieurs Gentils : c'était le Christ. Des principaux de notre nation l'ayant accusé devant Pilate, il le fit crucifier. Ceux qui l'avaient aimé durant sa vie ne l'abandonnèrent pas après sa mort. Il leur apparut vivant et ressuscité le troisième jour, comme les saints prophètes l'avaient prédit, et qu'il ferait plusieurs autres miracles. C'est de lui que les chrétiens, que nous voyons encore aujourd'hui, ont tiré leur nom* (*Antiq., liv.* 18, *ch.* 4).

Pouvez-vous vous persuader que cet éloge ne soit pas de la main de Josèphe ? Pouvez-vous vous persuader que l'historien, écrivant dans un temps où il y avait un nombre prodigieux de chrétiens par tout l'empire romain, ait gardé le silence sur un tel sujet ? La crainte de se déshonorer aux yeux de ses contemporains et de la postérité suffisait seule pour le lui faire rompre. Vous devez être peu surpris de ne pas trouver chez lui un plus long détail ; ses préventions pharisaïques, et encore plus sa basse et impie flatterie qu'il avait poussée, à l'égard de Vespasien, jusque à lui

faire l'application des oracles qui regardaient le Messie, ne lui permettaient pas de s'étendre davantage.

*Que d'incertitudes*, vous écriez-vous, *m'accablent dans la recherche importante de ce que je dois adorer et de ce que je dois croire? Je lis les Ecritures, et je n'y vois nulle part que Jésus, reconnu depuis pour Dieu, se soit jamais appelé Dieu; je vois même tout le contraire; il dit que son Père est plus grand que lui, que le Père seul sait ce que le Fils ignore. Et comment encore ces mots de Père et de Fils se doivent-ils entendre chez un peuple : or par les fils de Bélial on voulait dire les méchants, et par les fils de Dieu on désignait les hommes justes? J'adopte quelques maximes de la morale de Jésus, mais quel législateur enseigna jamais une mauvaise morale? Dans quelle religion l'adultère, le larcin, le meurtre, l'imposture, ne sont-ils pas défendus? Le respect, pour les parents, l'obéissance aux lois, la pratique de toutes les vertus expressément ordonnés?*

Les incertitudes qui vous accablent sont trop volontaires pour exciter notre compassion. Jésus-Christ ne s'est pas appelé Dieu en termes formels; mais ne l'a-t-il pas fait en termes équivalents, en s'attribuant la même puissance qu'à Dieu son père, l'égalité avec lui, la même nature, les mêmes honneurs. Il opère tout ce que son Père opère. *Mon Père*, dit-il, *depuis le commencement du monde jusque aujourd'hui ne cesse point d'agir;* et le repos dans lequel il est entré après la création, et qu'il a voulu faire honorer par celui du sabbat, n'empêche ni les opérations de sa puissance dans la conservation de ses ouvrages, ni les opérations de sa grace dans la justification des ames. *Et j'agis* aussi incessamment. Pouvait-il marquer plus clairement qu'il est un même principe avec lui de ses opérations divines; par conséquent, qu'il a la même puissance? Il exprime aussi clairement son égalité avec son Père dans sa réponse au prince des prêtres. Celui-ci lui demande: *Etes-vous le Christ, Fils de Dieu béni à jamais? Je le suis*, répond Jésus, *et vous verrez le Fils de l'Homme assis à la droite de la majesté de Dieu.* Que signifient ces paroles, *assis à la droite de la majesté de Dieu*, sinon l'égalité la plus parfaite avec Dieu? Il déclare que *lui et son Père sont une même chose;* c'est déclarer bien disertement qu'il a avec lui une même nature. Il déclare enfin que tous le doivent honorer *comme ils honorent le Père;* mais le titre de *Fils de Dieu*, de *Fils unique de Dieu*, qu'il prend si souvent, n'emporte-t-il pas avec soi tous les attributs propres à la nature de Dieu? Est-ce que le Fils de Dieu peut ne pas avoir la même nature de Dieu? Et y a-t-il en Dieu deux natures? Où trouvera-t-on dans nos Ecritures que jamais ce titre auguste de *Fils de Dieu*, de *Fils unique de Dieu* ait été appliqué à un homme juste? Eh! si chez le peuple juif il eût été d'usage de désigner par là un homme juste; le grand prêtre, après avoir entendu Jésus-Christ se l'approprier, eût-il déchiré ses habits comme ayant entendu un blasphème? Sans doute, dans nos Ecritures, les fils de Bélial désignaient les méchants, les fils de Dieu désignaient les justes : mais encore une fois nulle part le terme de *Fils de Dieu*, de *Fils unique de Dieu* n'est appliqué à un homme juste. Ce titre est incommunicable à tout autre qu'au Fils de Dieu par nature; au lieu que cette expression *le fils de Dieu* ne marque que les enfants de Dieu par adoption en Jésus-Christ, *ce Fils bien-aimé dans lequel Dieu a mis toute sa complaisance*, et dans lequel seul il peut choisir et aimer d'autres enfants.

Opposer à des preuves si énergiques de la divinité de Jésus-Christ ce qu'il dit en saint Jean : Mon Père est plus grand que moi; et en saint Marc : Personne ne connaît ce jour, ni les anges, ni le Fils, mais le Père seul : c'est balbutier. Dès que Jésus-Christ est Dieu et homme tout ensemble, il est égal à son Père selon sa divinité; mais non certes selon son humanité. Il ignore de même ce jour arrêté par son Père, non selon sa divinité, ni même selon son humanité unie à sa divinité, mais selon son humanité considérée séparément de sa divinité.

Mais, direz-vous, pourquoi Jésus-Christ ne s'est-il pas appelé Dieu en termes formels? Saint Paul en rend une raison bien simple. Avant d'entendre ce grand apôtre, sondons le mystère de Jésus-Christ. Quelle était son œuvre? C'était de mourir pour réparer la violation de l'ordre faite par le péché; pour satisfaire pleinement à la justice de Dieu; pour lever ainsi tous les obstacles qui s'opposaient à l'effusion de sa miséricorde sur le genre humain; pour détruire l'empire que l'esprit séducteur s'était érigé sur la terre, en s'y faisant rendre les hommages dus à la Divinité; pour substituer à cet empire du mensonge et de l'injustice celui de la vérité et de la justice. Il fallait donc que Jésus-Christ, en se manifestant assez clairement pour les cœurs droits, ne se manifestât qu'obscurément pour les cœurs doubles ennemis de la vérité; car, comme le remarque judicieusement saint Paul, *les princes de ce monde ne l'eussent jamais crucifié*, s'ils l'avaient connu pour le Seigneur de la gloire; mais après que Jésus-Christ a accompli son œuvre, ses ménagements, si l'on peut s'exprimer ainsi, pour dérober aux princes de ce monde la connaissance de sa divinité, disparaissent.

Ses apôtres ont ordre de la publier jusque aux extrémités du monde; et tous ceux qui croiront à leurs paroles le connaîtront pour le *Verbe, qui de toute éternité était en Dieu, qui était Dieu, qui a fait toute chose*, pour *le Dieu béni dans tous les siècles*, pour *le Fils de Dieu, le créateur des siècles, le conservateur de toutes choses par sa parole, la splendeur de la gloire de son Père, et le caractère de sa substance*, en un mot pour *le grand Dieu notre Sauveur.*

Le seul crime qu'on reprochera dans la suite à ses disciples, ce sera de chanter des hymnes à sa gloire comme à un Dieu, de croire Dieu un homme crucifié, en même temps qu'ils seront réputés athées à cause de la profession ouverte qu'ils feront de re-

jeter la pluralité des dieux, et de n'en reconnaître qu'un seul.

Vous adoptez quelques maximes de la morale de Jésus, sans spécifier celles qu'il vous plaît d'adopter, et celles qu'il vous plaît de ne pas adopter; en attendant que vous vous expliquiez là-dessus, nous prononçons hardiment que vous êtes un homme inconséquent; parce que toutes les maximes de la morale de Jésus sont tellement liées comme principe évident et comme conséquence nécessaire, qu'on ne saurait, sans inconséquence, en adopter quelques-unes sans les adopter toutes.

Quel législateur, vous écriez-vous, enseigna jamais une mauvaise morale? Soit. Mais quel législateur enseigna jamais une morale si pure, si sainte, si sublime? Quel législateur enseigna jamais si distinctement tous les devoirs de l'homme à l'égard de son Créateur, à l'égard de soi-même, à l'égard de ses semblables? En un mot, quel législateur enseigna jamais une morale si propre à régler, non seulement les actions, mais les mouvements du cœur, si propre à rendre l'homme heureux, si digne de la nature de Dieu, et tout à la fois si digne de la nature de l'homme? Quel législateur appuya jamais sa morale de motifs plus intéressants pour un Etre spirituel et immortel? Quel législateur eut jamais des moyens aussi efficaces de rendre docile à ses leçons et à ses lois? Enfin quel législateur offrit dans son sang une ressource contre le désespoir à ceux qui auraient le malheur de s'écarter de sa morale.

*Plus je lis, plus mes peines redoublent. Je cherche des prodiges dignes d'un Dieu, attestés par l'univers. J'ose dire, avec cette naïveté douloureuse qui craint de blasphémer, que les diables envoyés dans les corps d'un troupeau de cochons; de l'eau changée en vin en faveur de gens qui étaient ivres; un figuier séché pour n'avoir pas porté des figues avant le temps, etc., ne remplissent pas l'idée que je m'étais faite du Maître de la nature, annonçant et prouvant la vérité par des miracles éclatants et utiles. Puis-je adorer ce maître de la nature dans un Juif, qu'on dit transporté par le diable sur le haut d'une montagne, dont on découvre tous les royaumes de la terre?*

Vous cherchez des prodiges d'un Dieu dans les prodiges de Jésus-Christ, et vous ne croyez point en voir dans des diables envoyés dans les corps d'un troupeau de cochons; dans de l'eau changée en vin en faveur de gens qui étaient ivres; dans un figuier séché pour n'avoir pas porté des figues avant le temps. Mais si ces prodiges sont du ressort du seul Tout-Puissant, comment ne vous semblent-ils pas dignes d'un Dieu? Or quel autre que le Tout-Puissant peut dominer des diables, ces substances spirituelles et ennemies de l'homme? Quel autre que le Tout-Puissant peut changer l'eau en vin par sa parole? Quel autre que le Tout-Puissant peut commander à un arbre et s'en faire obéir; il n'est donc pas possible de ne pas connaître ici le Maître de la nature, annonçant et prouvant la vérité par des miracles.

Mais pourquoi refusez-vous de le reconnaître? C'est que ces miracles ne vous paraissent pas utiles. Quoi? Il n'est pas utile aux hommes de savoir que les diables sont soumis à la puissance de l'Etre suprême, et que malgré la volonté qu'ils ont de leur nuire, ils ne peuvent rien sans sa permission; par conséquent, que lui seul doit être craint et aimé? Pour ne pas reconnaître ici le Maître de la nature, annonçant et prouvant la vérité par des prodiges utiles; il faut être aussi aveuglément attaché aux biens sensibles que les Géraséniens, qui, convaincus de ces prodiges éclatants, au lieu d'en retenir et écouter l'auteur, le prient de sortir de leur pays, par la crainte que sa présence ne leur causât quelque nouvelle perte. Quoi? il n'est pas utile aux hommes de voir la sainteté du mariage appuyée par des prodiges contre de faux spirituels qui oseraient le condamner? Ce que vous ajoutez au sujet de ce prodige de l'eau changée en vin, qui est opéré en faveur de gens qui étaient ivres, est sans fondement; car outre que le terme *inebriari* ne signifie pas proprement s'enivrer, mais boire beaucoup, c'est que le Maître du festin ne fait pas même l'application aux convives de sa remarque générale. Quoi? il n'est pas utile aux hommes d'être instruits de la force de la foi et de la prière? Or qui vous a dit que Jésus-Christ n'avait pas desséché le figuier pour fonder sur ce prodige l'instruction qu'il donne à ses disciples, au sujet de la force de la foi et de la prière, en leur disant: *Si vous avez de la foi*, etc. *Quoi que ce soit que vous demandiez dans la prière*, etc. Est-ce là que se réduisent tous les prodiges opérés par Jésus-Christ? Pourquoi ne faites-vous aucune mention ni de la vue rendue aux aveugles par sa parole, ni de l'ouïe rendue aux sourds, ni de l'usage des membres rendu aux estropiés, ni de la vie rendue aux morts, ni de la multiplication des pains, ni de la délivrance des possédés, etc. Penseriez-vous donc que ces prodiges ne sont pas propres au seul Maître de la nature? Quel autre donc que lui peut ainsi disposer des corps par sa parole seule? Penseriez-vous que ces prodiges sont indignes du Maître de la nature? De quel autre donc que lui l'homme peut-il attendre des marques de bienfaisance? Penseriez-vous que ces prodiges n'ont point de rapport à la fin de l'incarnation du Maître de la nature, laquelle était de délivrer les hommes de leurs péchés? Est-ce que toutes ces misères n'étaient pas les effets du péché? En détruisant donc ces effets, n'était-ce pas annoncer qu'il était venu en détruire la cause.

Vous demandez si vous pouvez adorer le Maître de la nature dans un Juif qu'on dit transporté par le diable sur le haut d'une montagne dont on découvre tous les royaumes de la terre. Pourquoi non; si d'ailleurs il est constant qu'il soit le Fils de Dieu, le Maître de la nature? Pourquoi s'étant uni l'humanité pour sauver les hommes par sa

mort n'aurait-il pas permis à l'ennemi des hommes de transporter son humanité sur une haute montagne pour découvrir s'il était véritablement le Fils de Dieu, comme il venait d'en recevoir le témoignage dans son baptême? Est-ce qu'il est plus indigne du Fils de Dieu de permettre au démon qu'il traite ainsi son humanité que de lui permettre d'outrager tous les jours sa vérité par la bouche des libertins? Jésus-Christ était venu pour sauver les hommes, il fallait donc leur mériter, par sa victoire sur l'ennemi de leur salut, la force de le vaincre eux-mêmes. Il était de plus leur docteur et leur maître; il fallait donc leur faire connaître ce séducteur, qui par ses artifices avait causé le malheur de leurs premiers parents; leur montrer les armes qu'il emploie pour leur perte, et leur en fournir pour les repousser. N'est-ce pas là ce que fait Jésus-Christ, en permettant au démon de le tenter? Qui peut ne pas regarder le démon comme l'ennemi de son salut, en le voyant tenter l'auteur même du salut? Qui peut se croire à l'abri de ses tentations, en lui voyant attaquer le Saint des saints? Qui peut ignorer quelles sont les armes qu'emploie ce séducteur pour nous perdre, en lui voyant attaquer Jésus-Christ par ce qui peut flatter les sens, la curiosité, l'orgueil? Qui peut donc ne pas veiller sans cesse sur ses sens, sur son orgueil, sur sa curiosité? Enfin qui peut méconnaître les armes qu'il doit opposer à celles de l'ennemi de son salut? Jésus-Christ le surmonte, et nous apprend à le surmonter par la parole de Dieu, qui contient l'arrêt de sa condamnation.

Ces discours sur le diable, sur les tentations, sur les moyens d'y résister, vous paraissent sans doute des contes de vieilles: mais jusque à ce que vous ayez démontré la fausseté de nos Ecritures, vous nous permettrez de croire qu'il n'y a rien de plus réel. C'est un fait qui y est clairement attesté, et dont la possibilité d'ailleurs ne saurait être contestée. On conçoit qu'il peut y avoir des substances spirituelles entièrement séparées de la matière; que ces substances spirituelles peuvent agir sur la matière au moins en genre de causes occasionnelles; que de telles substances peuvent se dépraver par leur orgueil; que devenant dès là même misérables, elles peuvent devenir jalouses du bonheur de l'homme et travailler à l'entraîner dans leurs misères; d'où il suit qu'elles peuvent agir sur son corps de même que sur les corps qui l'environnent et le porter au péché, la source de toutes les misères. Saint Paul, en parlant de ces malheureuses substances, nous avertit qu'elles exercent leur *pouvoir sur les incrédules*. Est-il possible que ce ne soit pas par l'impression d'un esprit ennemi de la vérité et de l'homme que tant de prétendus philosophes blasphèment de nos jours Jésus-Christ et sa vérité? Non, il n'est pas naturel que tant de blasphèmes aient une autre source.

Je lis les paroles qu'on rapporte de lui; j'y vois une prochaine arrivée du royaume des cieux figurée par un grain de moutarde, par un filet à prendre des poissons, par de l'argent mis à usure, par un souper auquel on fait entrer par force des borgnes et des boiteux; Jésus dit qu'on ne met point de vin nouveau dans de vieux tonneaux, que l'on aime mieux le vin vieux que le nouveau. Est-ce ainsi que Dieu parle? Il annonce expressément que dans la génération prochaine le Fils de l'Homme descendra dans les nuées; que signifie le Fils de l'Homme? Comment descend-on dans les nuées? Cette prophétie s'est-elle accomplie?

Que l'homme si petit par lui-même tâche de donner quelque relief par des termes pompeux aux choses analogues à sa petitesse; cela est assez naturel. Mais le langage de Dieu, en présence de la majesté duquel tout n'est rien, peut-il être trop simple? Reconnaissez donc le langage de Dieu dans ces comparaisons employées par Jésus-Christ pour figurer son Eglise, qui est son royaume: dans la comparaison du grain de moutarde, les faibles commencements de l'Eglise, puis ses progrès et son étendue immense; dans la comparaison du filet jeté en mer et rempli de poissons, la fécondité de l'Eglise et le mélange de bons et de mauvais qu'elle renferme sur la terre; dans la comparaison de l'argent mis à usure, l'obligation pour chacun de ses membres de travailler à faire valoir les graces et les talents qu'il a reçus; dans la comparaison du souper, cette même Eglise appelant dans son sein et forçant d'y entrer, par l'éclat de sa vérité et de sa sainteté, les nations plongées dans les ténèbres de l'erreur, et se traînant dans les horreurs du vice.

Il faut être de mauvaise humeur pour juger indignes de Dieu les deux comparaisons dont use ici Jésus-Christ. On lui demande pourquoi ses disciples ne pratiquent ni jeûne ni abstinence comme ceux de Jean-Baptiste et des Pharisiens? Il répond d'abord que tandis qu'ils ont l'époux avec eux, ils ne doivent pas jeûner; mais qu'après qu'il leur aura été enlevé ils jeûneront. Puis il vient aux deux comparaisons dont il s'agit. Quoi de plus propre que la première pour justifier la condescendance qu'il avait pour ses disciples encore faibles et imparfaits! Quoi de plus propre que la seconde pour faire comprendre à ces censeurs que ses disciples n'étaient pas encore en état de pratiquer les austérités de la loi nouvelle, ni de goûter les douceurs de la pénitence qu'il était venu leur prêcher.

Vous confondez tout dans votre dernière difficulté. Relisez le chapitre XXIV de S. Matthieu, d'où vous la tirez, vous verrez bien distinctement deux prédictions: l'une de la ruine de Jérusalem dont la génération présente des Juifs devait être témoin; l'autre du second avénement de Jésus-Christ à la fin du monde, pour juger les vivants et les morts, dont la génération des Juifs non présente, mais conservée et perpétuée jusque à ce moment serait témoin. Demander ce que c'est que le Fils de l'Homme qui doit venir sur

des nuées, c'est affecter trop d'ignorance. Peut-on avoir lu l'Evangile et ne pas savoir que Jésus-Christ se désigne souvent par un hebraïsme sous le nom de Fils de l'Homme, pour exprimer l'état d'humiliation et d'anéantissement où il s'était réduit dans son incarnation pour l'amour des hommes en se dépouillant de tout l'éclat dû à sa majesté? Dès qu'il est indubitable que Jésus-Christ dans son ascension s'éleva dans le ciel sur des nuées, où est la difficulté qu'il ne puisse en descendre dans des nuées? et est-il possible de douter que sa prophétie ne soit un jour vérifiée par l'événement?

*Enfin comment puis-je reconnaître Dieu dans un Juif de la populace, condamné au dernier supplice pour avoir mal parlé des magistrats à cette populace, et suant d'une sueur de sang dans l'angoisse et dans la frayeur que lui inspirait la mort? Est-ce là Platon, est-ce là Socrate, ou Antonin, ou Epictète, ou Zaleucus, ou Solon, ou Confucius? Qui de tous ces sages n'a parlé d'une manière plus conforme aux idées que nous avons de la sagesse? et comment pouvons-nous juger autrement que par nos idées?*

Vous ne pouvez reconnaître Dieu en Jésus-Christ mourant sur une croix. Quel autre donc qu'un Dieu fait homme peut souffrir la mort pour le salut du monde? Quel autre qu'un Dieu fait homme peut se laisser élever sur une croix et y expirer, afin que quiconque croit en lui ne périsse point et ait la vie éternelle? Quel autre qu'un Dieu fait homme peut se soumettre à la mort pour délivrer la terre d'un injuste usurpateur qui s'y faisait adorer? Quel autre qu'un Dieu fait homme peut donner sa vie pour donner à l'Etre suprême des adorateurs éternels en esprit et en vérité? Est-ce pour avoir mal parlé à la populace contre ses magistrats que Jésus-Christ, qu'il vous plaît d'appeler ce Juif de la populace, est condamné au dernier supplice? Suivez-le jusque aux pieds de ses juges iniques : lui reprochent-ils ce crime? Forcés de reconnaître son innocence, ils ont besoin pour le juger coupable d'une déclaration expresse de sa filiation divine. C'est à ce prétendu blasphème qu'ils sont contraints de réduire leurs accusations contre lui en présence du gouverneur romain, toutes les autres se détruisant elles-mêmes. Sa défense contre les cris furieux de ces ennemis altérés de son sang est le silence. S'il ouvre la bouche ce n'est que pour déclarer que son royaume n'est pas de ce monde, et qu'il est venu sur la terre pour rendre témoignage à la vérité. Pilate reconnaît son innocence, et toutefois il est assez lâche pour le condamner. Jésus-Christ est donc abandonné à des bourreaux; il est flagellé; on le conduit au lieu de son supplice; il annonce aux filles de Jérusalem qui le pleurent les malheurs qui fondront sur elles. Le voilà arrivé au Calvaire: il est attaché à une croix; il y prie pour ses bourreaux; il rend les derniers soupirs : est-ce là la mort d'un homme et non la mort d'un Dieu?

Considérez-en les suites : le soleil se couvre de ténèbres; la terre tremble; les sépulcres s'ouvrent; Jésus-Christ sort du tombeau; il se fait voir à ses disciples; il converse et mange avec eux; il les instruit; il s'élève au ciel en leur présence : revêtus de la force d'en haut, ils annoncent sa mort, sa résurrection, son ascension; ils fondent son royaume de la vérité et de la justice; le Dieu vivant est adoré; les Juifs ingrats et cruels sont punis; l'empire du séducteur est renversé; ses oracles trompeurs se taisent; ses autels sont détruits : douterez-vous encore si la mort de Jésus-Christ n'est pas la mort d'un Dieu?

Son état dans le jardin de Gethsémani vous avait scandalisé; il vous y avait paru trop faible pour un Dieu. Mais s'il s'était chargé des péchés du monde; s'il s'était mis à la place de tous les pécheurs, pour satisfaire pleinement à la justice, qu'ils avaient outragée; dans quel tremblement et dans quel saisissement ne devait pas tomber ce pénitent universel, en présence de cette justice infinie, pour en obtenir l'abolition de ses crimes. Par quelle autre voie, plus digne de sa charité, pouvait-il nous instruire des dispositions où nous devons être, nous les mériter, les rendre dignes d'être agréées et unies à son sacrifice sur la croix? Revenez de l'étonnement que vous cause la vue de la crainte de la mort à laquelle il se livre; la mort est l'effet du péché, la crainte de la mort en est donc une suite; il s'est chargé du péché, il est donc juste qu'il en éprouve les suites. Mais en se soumettant à la volonté de son Père c'était, par son exemple, consoler les justes aux appproches de ce dernier moment, et tout à la fois leur apprendre ce qu'ils doivent à la *volonté* de l'auteur de leur être.

S'il est vrai que vous croyez fonder sur vos idées votre indigne comparaison des prétendus sages que vous nommez avec Jésus-Christ, nous commençons à rougir de nous entretenir avec vous; la sagesse ne consiste plus dans l'amour de l'ordre et de la vérité, ni dans la raison: elle n'est plus qu'une vaine ostentation de vertus, de parades, de discours boursouflés, de sophismes artistement arrangés.

*Quand je vous ai dit, que j'adopterais quelques maximes de Jésus, vous avez dû sentir que je ne puis les adopter toutes. J'ai été affligé en lisant : Je suis venu apporter le glaive et non la paix; je suis venu diviser le fils et le père, la fille, la mère et les parents. Je vous avoue que ces paroles m'ont saisi de douleur et d'effroi; et si je regardais ces paroles comme une prophétie, je croirais en voir l'accomplissement dans les querelles qui ont divisé les chrétiens dès les premiers temps et dans les guerres civiles qui leur ont mis les armes à la main pendant tant de siècles.*

Voilà donc pourquoi vous nous disiez que vous n'adoptiez pas toutes les maximes de Jésus. Vous pensez donc sérieusement que Jésus met le glaive à la main de ses disciples pour forcer ceux qui refuseraient de l'être, ou même pour se défendre contre ceux

qui voudraient les arracher à son service. Oh! que vous entendez mal le Sauveur! Lisez la suite de son discours et vous reviendrez de votre douleur et de votre effroi. Il leur apprend non ce qu'ils auront à faire souffrir, mais ce qu'ils auront à souffrir eux-mêmes, s'ils veulent lui demeurer fidèles. Ils doivent le préférer à tout ce qu'ils ont de plus cher, pour être digne de lui : il faut le préférer à tout ce qu'on a de plus cher, prendre sa croix, le suivre dans les souffrances et dans sa mort. Conserver sa vie aux dépens de l'attachement qui lui est dû, c'est la perdre; la perdre pour son amour, c'est la conserver. A quoi se réduit donc le discours de Jésus-Christ? à préparer ses disciples à la guerre qu'il y aura toujours entre la vérité et l'erreur. Et quelles sont les armes qu'il leur fournit? la lumière de la parole de Dieu, la douceur, la patience. Quelles sont les armes de l'erreur? les égarements de l'imagination, l'entêtement, la violence. L'erreur a pour principe l'orgueil: donc elle veut dominer : donc elle n'épargnera ni le fer, ni le feu contre la vérité. Si le souverain accorde enfin sa protection à la vérité, ce n'est que pour arrêter l'erreur dans ses violences portée aux derniers excès. Voilà ce que vérifie, non seulement l'histoire de l'Eglise, mais l'histoire de tous les siècles, sur la guerre entre la fausse et la véritable Religion. Avez-vous lu avec plus d'attention les Actes des apôtres?

*J'avoue encore que des mouvements d'indignation et de pitié se sont élevés dans mon cœur, quand j'ai vu Pierre et Paul faire apporter à leurs pieds l'argent de leurs sectateurs. Ananie et Sapphire ont gardé quelque chose pour eux du prix de leur champ; ils ne l'ont pas dit, et Pierre les punit en faisant mourir subitement le mari et la femme. Hélas! ce n'était pas là le miracle que j'attendais de ceux qui disent qu'ils ne veulent pas la mort du pécheur, mais sa conversion. J'ai osé penser que si Dieu faisait des miracles, ce serait pour guérir les hommes, et non pas pour les tuer; ce serait pour les corriger, et non pas pour les perdre; qu'il est un Dieu de miséricorde, et non un tyran homicide. Ce qui m'a le plus révolté dans cette histoire, c'est que Pierre ayant fait mourir Ananie, et voyant venir Sapphire, sa femme, ne l'avertit pas, ne lui dit pas : Gardez-vous de réserver pour vous quelques oboles; si vous en avez, avouez tout, donnez tout, craignez le sort de votre mari; au contraire, il la fait tomber dans le piége, il semble qu'il se réjouisse de frapper une seconde victime. Je vous avoue que cette aventure m'a toujours fait dresser les cheveux.*

Ces mouvements d'indignation et de pitié qui s'élèvent ici dans votre cœur sont bien volontaires. Où avez-vous lu que Pierre et Paul font apporter à leurs pieds les biens de leurs sectateurs? L'auteur sacré des Actes nous apprend, chapitre II et IV, que les Juifs convertis à la prédication de saint Pierre, inondés pour ainsi dire de l'esprit de charité qu'ils viennent de recevoir, et n'ayant plus qu'un cœur et qu'une ame, vendent leurs biens et en apportent le prix aux apôtres, pour le distribuer à ceux qui en ont besoin; mais il n'insinue nulle part, que ces hommes désintéressés et charitables se conduisent ainsi par l'ordre des apôtres. Le discours même que saint Pierre tient à Ananie est une preuve du contraire. Comment, lui dit l'Apôtre, connaissant sa fourberie, Satan vous a-t-il tenté, jusque a vous faire mentir au Saint-Esprit, et à détourner une partie du prix de ce fonds de terre, que vous feignez apporter ici tout entier? Ne demeurait-il pas toujours à vous, si vous l'aviez voulu garder? Et après même l'avoir vendu, le prix n'en était-il pas encore à vous? Mais peut-être, que ce qui vous remplit d'indignation, n'est pas que Pierre et Paul se fassent apporter les biens de leurs sectateurs : ce n'est peut-être que la mort d'Ananie, qui tombe et rend l'esprit, ayant ouï les paroles de saint Pierre; mais votre indignation n'est-elle pas digne de toute la nôtre?

Si la mort de ce menteur est un miracle, comme on n'en peut douter, est-ce qu'un miracle peut avoir un autre auteur que Dieu même? C'est donc contre Dieu même que porte votre indignation. Qu'y a-t-il donc dans ce miracle qui soit incompatible avec l'idée de Dieu? S'il fait des miracles par miséricorde pour le bien des pécheurs : pourquoi n'en ferait-il pas par justice pour leur punition? Fut-il jamais de circonstances plus capables d'en attirer un de ce dernier genre? Il s'agit de l'établissement du culte par lequel il veut être honoré des hommes jusque à la consommation des siècles. La vérité de ce culte ne saurait donc être trop constatée; la véracité des hommes choisis pour le publier et le répandre, doit donc être au-dessus de tous les soupçons : or la véracité de tels hommes, qui tuent les menteurs par leur parole, peut-elle être portée à un plus haut degré d'évidence?

Au reste qui serait assez hardi pour décider que le miracle opéré sur Ananie et Sapphire, ne soit pas tout à la fois un miracle de miséricorde et de justice? Qui sait si ces deux coupables d'avoir menti, non aux hommes, mais à Dieu, ne sentirent pas toute l'énormité de leur crime sur le reproche que leur en fit saint Pierre, ne détestèrent pas leur mensonge de tout leur cœur, et n'acceptèrent pas la mort à l'exemple du bon larron, comme en étant le juste châtiment, *Digna factis recipimus?* Des réflexions si simples sur Ananie et Sapphire, doivent faire reprendre à vos cheveux leur situation naturelle. Il n'était pas question d'avertir Sapphire de ce qui venait d'ariver à Ananie; mais uniquement de constater la fourberie qu'ils avaient concertée ensemble pour tenter l'Esprit du Seigneur, en voulant paraître pauvres et désintéressés, et demeurer véritablement riches. Vous dressez contre nous de nouvelles batteries; sont-elles plus formidables?

*Puisque vous me permettez de vous expliquer mes pensées, je continue, et je dis que je n'ai trouvé aucune trace du christianisme dans l'histoire du Christ. Les quatre Evangiles qui nous restent sont en opposition sur plusieurs faits; mais ils attestent uniformément que*

*Jésus fut soumis à la loi de Moïse depuis le moment de sa naissance jusque à celui de sa mort. Tous ses disciples fréquentèrent la synagogue; ils prêchaient une réforme, mais ils n'annonçaient pas une Religion différente; les chrétiens ne furent absolument séparés des Juifs que longtemps après. Dans quel temps précis Dieu voulut-il donc qu'on cessât d'être Juif et qu'on fût chrétien? qui ne voit que le temps a tout fait, que tous les dogmes sont venus les uns après les autres.*

Vous ne voyez, dites-vous, aucune trace du christianisme dans l'histoire du Christ : preuve que le christianisme ne vous est guère connu. Vous n'articulez point ces faits, sur lesquels vous avancez que les quatre Evangiles sont en opposition. Est-ce par ménagement ou par impuissance? On vous défie d'en articuler un seul.

Sans doute Jésus fut soumis à la loi de Moïse depuis le commencement de sa naissance, jusque à celui de sa mort. Il dit lui-même qu'il était venu non pour la détruire, mais pour l'accomplir. Qui fut en effet plus fidèle à accomplir la loi morale! Il la développe, il l'éclaircit, il la dégage de toutes les fausses traditions, dont de prétendus docteurs avares et superbes l'avaient obscurcie; il fait plus, il l'a fait accomplir, par sa grace, à ses disciples. Qui fut encore plus exact observateur de la loi cérémonielle? Il l'observe d'autant plus exactement, qu'il substitue à ses ombres et à ses figures la réalité et la vérité, en établissant une nouvelle alliance, en répandant de nouvelles lumières sur les dogmes, aussi anciens que l'homme, en instituant de nouveaux sacrements, en exerçant un nouveau sacerdoce, en offrant un nouveau sacrifice. Tout cela est-il étranger au christianisme? Comment ne voyez-vous donc aucune trace du christianisme dans l'histoire du Christ?

Mais quand la loi cérémonielle cessa-t-elle d'obliger? Lorsque elle cessa d'être figurative, ce qui arriva lorsque tout ce qu'elle figurait, eut eu son parfait accomplissement. Quand tout ce qu'elle figurait eut-il son parfait accomplissement? A la mort de Jésus-Christ, comme l'avait prédit Daniel, chapitre IX. Le grand prophète, semblable à Moïse, que Dieu devait susciter du milieu des Juifs, avait paru : il fallait l'écouter, sous peine des plus terribles châtiments.

Que suit-il de ces vérités? Que la loi cérémonielle ayant Dieu pour auteur, Jésus-Christ dut s'y conformer pendant sa vie, puisque il était venu pour faire la volonté de son père. Que suit-il encore? Que Dieu n'ayant donné cette loi que pour figurer les mystères de son Fils, les apôtres, après l'accomplissement de ces mystères, ne durent plus la regarder comme subsistante et obligatoire ; et qu'ils durent s'opposer à ceux qui prétendaient que l'observation en était nécessaire : c'est ce qu'ils firent, assemblés au concile de Jérusalem. Que suit-il encore? Que cette loi ne renfermant rien en soi de contraire à la loi naturelle, et étant encore en vigueur parmi les Juifs, les apôtres purent la pratiquer en certaines occasions, comme une loi humaine, avant la destruction de Jérusalem et du temple. Que suit-il enfin? Que les apôtres prêchaient, d'après leur maître, la réforme des abus introduits dans la religion juive; mais nullement la réforme de cette religion, que leur maître avait prêchée lui-même, qui avait été promise dès le commencement du monde, qui avait été figurée par la loi et prédite par les prophètes. Dans tous les temps les justes avaient pratiqué les lois, avaient cru les dogmes, avaient espéré les biens que les Apôtres annonçaient. Qu'annonçaient en effet les apôtres, sinon Jésus-Christ comme étant venu pour le salut du genre humain ? Qu'avaient cru et qu'avaient espéré les anciens justes, sinon Jésus-Christ comme devant venir pour le salut du genre humain?

Ils voyaient dans l'alliance que Dieu avait contractée avec eux, sous la condition qu'ils lui seraient fidèles, l'alliance nouvelle qui devait être établie par le grand médiateur en se chargeant lui-même d'accomplir la condition, en gravant sa loi dans les cœurs, et en faisant marcher dans ses préceptes. Ils voyaient dans les promesses et dans les menaces temporelles des biens plus réels et plus excellents, des biens éternels. Ils voyaient dans le sacerdoce d'Aaron le sacerdoce d'un prêtre éternel, selon l'ordre de Melchisédech, s'offrant lui-même, entrant dans le monde et continuant de s'offrir dans le ciel à Dieu à la place des victimes et des holocaustes. Ils voyaient dans les eaux lustrales la grace éclairant les esprits et purifiant les consciences. Ils voyaient dans les sacrifices des animaux une hostie d'un mérite infini, Jésus-Christ s'immolant lui-même à la gloire de Dieu pour le salut du monde. Concluons donc que le temps n'a rien fait, et que les dogmes ne sont point venus les uns après les autres. Il n'y a que des ignorants du plus bas ordre, ou des ennemis de la religion juive et chrétienne qui soient capables de se refuser à notre conclusion.

*Si Jésus*, continuez-vous, *avait voulu établir une Eglise chrétienne, n'en eût-il pas enseigné les lois? N'aurait-il pas lui-même établi tous les rites? N'aurait-il pas annoncé les sept sacrements dont il ne parle pas? N'aurait-il pas dit, je suis Dieu, engendré et non fait ; le Saint-Esprit procède de mon père sans être engendré; j'ai deux volontés et une personne, ma mère est mère de Dieu? Au contraire, il dit à sa mère : Femme, qu'y a-t-il entre vous et moi? Il n'établit ni dogme, ni rit, ni hiérarchie; ce n'est donc pas lui qui a fait sa religion.*

N'existe-t-elle pas cette Eglise chrétienne? Qui l'a établie, si ce n'est Jésus-Christ, selon sa promesse? Peut-elle même avoir un autre fondateur, au milieu d'un monde idolâtre, dont elle eut à soutenir, dès son berceau, toutes les violences? Par quelle autre voie que par sa protection toute-puissante, subsiste-t-elle depuis tant de siècles au milieu de tant d'ennemis? Connaît-elle d'autres lois que celles qui sont sorties de sa bouche divine? N'est-ce pas de sa main qu'elle a reçu ses dogmes, ses rites et ses sacrements, le baptême,

l'eucharistie, la pénitence, Jean. XX. 22. l'ordre, ibid. 21. la confirmation, Act. VIII. le mariage, Matth. XVI. Jac. VI? N'a-t-il pas dit qu'il était le fils unique de Dieu, c'est-à-dire l'unique engendré, par conséquent non fait? Ne dit-il pas que le Saint-Esprit procède du père et de lui, par conséquent qu'il n'est pas engendré; puisque d'un côté il se qualifie seul de l'être, et de l'autre qu'il ne se qualifie jamais du titre de père? Ne s'attribue-t-il pas la volonté divine, quand il assure qu'il sait tout ce que fait son père? Ne s'attribue-t-il pas la volonté humaine quand il demande à son père que sa volonté se fasse, et non la sienne? D'ailleurs, étant Dieu et homme, peut-il manquer de ce qui est essentiel à Dieu et à l'homme? Pouvait-il nous enseigner plus clairement qu'il n'y a pas en lui deux moi, mais un seul, qu'en s'appropriant tout ce qui convient à la nature divine et à la nature humaine? Est-ce que, s'il est le fils de Dieu, sa mère peut n'être pas la mère de Dieu? L'avertir qu'il ne tient pas d'elle la puissance des miracles, mais de son Père duquel il tient sa nature, est-ce nier qu'elle soit sa mère? Il établit donc dogme, rit, hiérarchie. Donc votre conclusion est la fausseté même.

Au reste pour connaître les dogmes, les rites, etc., qui viennent de Jésus-Christ, outre les Evangiles et les Ecrits des apôtres, la tradition de l'Eglise est pour nous une source infaillible de lumières. Cette tradition remonte-t-elle jusque aux Apôtres? Nous sommes dès là même assurés qu'elle a Jésus-Christ pour auteur. Le bon sens seul nous persuade qu'il n'est pas possible que tant d'Eglises particulières, fondées dès l'origine, en tant de lieux divers de la terre, soient convenues ensemble, ou de recevoir, comme venant des apôtres, une doctrine qu'elles n'en auraient pas reçue, ou de donner, comme venant d'eux, une doctrine qu'elles auraient su n'en pas venir. Rien n'empêche que l'Eglise, pour faire sentir les effets admirables des rites établis par Jésus-Christ, n'ait pas pu ajouter diverses cérémonies.

*Quand les premiers dogmes commencent à s'établir, je vois les chrétiens soutenir ces dogmes par des livres supposés; ils imputent aux Sibylles des vers acrostiches sur le christianisme; ils forgent des histoires, des prodiges dont l'absurdité est palpable. Telle est, par exemple, l'histoire de la nouvelle ville de Jérusalem bâtie dans l'air, dont les murailles avaient cinquante lieues de hauteur, qui se promenait sur l'horizon pendant toute la nuit, et qui disparaissait au point du jour.*

*Que de miracles puérils on a forgés! Que de faux martyrs! Que de légendes absurdes!* Portenta judaica rides. *Et quel a été le but et la fin de toutes ces grossières impostures? De dominer sur les esprits, d'insulter à la crédulité des idiots, de ravir leurs biens, d'élever des palais sur les débris des masures des pauvres, de commander avec orgueil en prêchant l'humilité; d'avoir à ses ordres plus de soldats que de prêtres; de condamner à la mort, du fond d'un palais superbe, l'indigent qui ose élever les yeux et la voix contre le faste et le luxe des imposteurs, engraissés du sang des misérables. Lisez seulement l'histoire de l'Eglise chrétienne, vous frémirez d'horreur, et vous pleurerez sur le genre humain.*

Vaines déclamations qui ne peuvent trouver de prise que sur des ames vicieuses intéressées à secouer le joug d'une religion ennemie de leurs passions. Dès le second siècle de l'Eglise, et peut-être dès la fin du premier, il y eut des livres supposés aux docteurs de la vérité par des maîtres d'erreurs; bientôt des hommes, plus zélés qu'éclairés, prêtèrent aux Sibylles des prédictions en faveur du christianisme; on répandit des histoires et des prodiges absurdes, principalement dans les livres supposés: dès les mêmes temps, il y eut sans doute de faux miracles, de faux actes de martyrs, de fausses légendes; il n'est pas douteux non plus que le but et la fin des imposteurs de ces temps-là ne fût de dominer sur les esprits, d'insulter à la crédulité des idiots, de ravir leurs biens, etc.; il n'est pas douteux non plus que dans la suite des siècles de l'Eglise il ne se soit trouvé des hommes d'un caractère si détestable, en un mot, des hommes qui méritent d'être peints de toutes vos couleurs.

Mais l'Eglise n'est-elle en possession que de livres supposés, de fausses histoires, de faux prodiges, de faux actes de martyrs, de fausses légendes? N'a-t-elle eu pour maîtres et pour pasteurs que des imposteurs, uniquement occupés à dominer sur les esprits, à insulter à la crédulité des idiots, à ravir leurs biens, etc.? Voilà ce qu'il faudrait prouver avant de déclamer contre la religion. Nous ne pensons pas, malgré ce ton insultant, que vous osiez le tenter. Vous assurez que dans les premiers siècles de l'Eglise il y eut des livres supposés, comment le savez-vous? N'est-ce pas par la tradition de cette Eglise même? Y a-t-il une autre voie que la tradition, pour discerner les ouvrages anciens supposés et authentiques? Ou pour faire le discernement des ouvrages dont il s'agit, y a-t-il une autre tradition que celle de l'Eglise même? N'y a-t-il donc pas une sorte de folie à recevoir la tradition de l'Eglise sur des livres supposés dans les premiers siècles de son existence, et à la rejeter sur les livres authentiques qu'elle reconnaît pour tels, et qu'elle a toujours reconnus?

Hé! pourquoi n'a-t-elle point admis comme authentiques tant de livres supposés, si ce n'est parce qu'elle en ignorait les auteurs, ou qu'elle les regardait comme des maîtres d'erreurs? Pourquoi a-t-elle admis dès le commencement comme authentiques les livres qu'elle admet encore aujourd'hui, si ce n'est parce qu'elle en connaissait les auteurs, et qu'elle les regardait comme les docteurs de la vérité? Et certes cette Eglise établie avant ces livres ne pouvait méconnaître des écrivains qui écrivaient au milieu d'elle, et pour elle, ni être exposée à aucune illusion sur la doctrine et sur les faits contenus dans ces livres; étant instruite de tout

avant qu'ils parussent : comment donc osez-vous dire que quand nos dogmes commencèrent à s'établir, vous voyez les chrétiens soutenir ces dogmes par des livres supposés? En voyant toutes les Eglises fondées par les apôtres, éclairées par eux, attentives à se nourrir de la lecture de ces livres divins dans leurs assemblées, et rejetant avec horreur tous les livres des faussaires.

Si la tradition est l'unique moyen de s'assurer de la réalité des faits anciens ; en vous abandonnant un grand nombre de prodiges, de martyrs, de légendes, fondées sur des traditions obscures et populaires, qui ne remontent pas jusque à l'origine des faits qu'elles attestent ; quelle multitude de vrais prodiges, de martyrs, de vraies légendes ne nous restera-t-il pas, fondés sur les traditions les plus constantes, les plus uniformes, qui remontent jusque à l'origine des faits qu'elles attestent ?

Ne nous écartons point du principe, qui doit nous guider dans nos jugements sur la vérité ou sur la fausseté des faits anciens : quelle suite admirable de grands hommes, de pasteurs éclairés, désintéressés, animés du seul zèle de l'amour de la vérité et du salut de leurs ouailles, dans les six premiers siècles presque entiers de l'Eglise ? Si après l'irruption des Barbares dans l'empire romain et le démembrement de cet empire on voit dans l'Eglise, avec un grand nombre d'hommes éminents en lumières et en vertus, tant de pasteurs ambitieux, intéressés, guerriers, en un mot, tels que vous les dépeignez ; quelle conséquence en tirerez-vous, sinon que parmi les chefs de l'Eglise il y a eu des violateurs des lois de son Chef, qui ne défend rien plus expressément à ses apôtres que la domination, et qui ne prescrit rien plus formellement que la modestie. Vous terminez vos déclamations en nous exhortant à lire l'histoire de l'Eglise chrétienne : nous nous rendons avec empressement à votre exhortation. Nous y voyons sans doute des scandales qui nous remplissent d'horreur, et qui nous font pleurer sur les misères du genre humain; nous sommes néanmoins peu surpris de voir des scandales prédits par Jésus-Christ et par ses apôtres dans une société si nombreuse, établie au milieu d'un monde anathématisé par Jésus-Christ à cause de ses scandales. Ce qui étonne, c'est d'y voir une profession constante et non interrompue des mêmes dogmes, des mêmes rites, de la même hiérarchie, de même qu'une succession d'hommes éclairés et vertueux. Nous nous écrions alors, comme ravis d'admiration, en nous adressant à Jésus-Christ : Vous aviez promis de bâtir une Eglise, contre laquelle ne prévaudront jamais les portes de l'enfer : oh que vous êtes fidèle à vos promesses !

*Le caloyer. Je suis forcé de convenir d'une partie de ce que vous dites ; mais enfin convenez aussi que parmi tant de crimes, il y a eu de grandes vertus. Faut-il que les abus vous aigrissent, et que les bonnes lois ne vous touchent pas? Ajoutez à ces bonnes lois des miracles, qui sont la preuve de la divinité de Jésus-Christ*

*L'honnête homme. Des miracles? Juste ciel ! et quelle religion n'a pas ses miracles? Tout est prodige dans l'antiquité. Quoi! Vous ne croyez pas aux miracles rapportés par les Hérodote et les Tite-Live, par cent auteurs respectés des nations, et vous croyez à des aventures de la Palestine, racontées, dit-on, par Jean et par Marc, dans les livres ignorés pendant trois cents ans chez les Grecs et les Romains; dans des livres faits sans doute après la destruction de Jérusalem, comme il est prouvé par ces livres mêmes qui fourmillent de contradictions à chaque page? Par exemple, il est dit dans l'Evangile de S. Matthieu que le sang de Zacharie, fils de Barac, massacré entre le temple et l'autel, retombera sur les Juifs. Or on voit dans l'histoire de Flavien Josèphe, que ce Zacharie fut tué en effet entre le temple et l'autel pendant le siége de Jérusalem par Titus. Donc cet Evangile ne fut écrit qu'après Titus. Et pourquoi Dieu aurait-il fait ces miracles, pour être condamné à la potence chez les Juifs ? Quoi! il aurait ressuscité des morts, et il n'en eût recueilli d'autre fruit que de mourir lui-même et de mourir du dernier supplice? S'il eût opéré ces prodiges, c'eût été pour faire connaître sa divinité. Songez-vous bien ce que c'est que d'accuser Dieu de s'être fait homme inutilement, et d'avoir ressuscité des morts pour être pendus ? Quoi ! des milliers de miracles en faveur des Juifs pour les rendre esclaves, et des miracles de Jésus pour faire mourir Jésus en croix. Ah! pardonnez-moi de frémir et de douter.*

Avouez que le caloyer est un controversiste commode. Il vous sert selon vos désirs, en vous ramenant aux miracles. Quelle ample matière à vos déclamations ! Ajoutez, vous dit-il, à tant de bonnes lois des miracles qui sont la preuve de la divinité de Jésus-Christ. Des miracles? Vous écriez-vous aussitôt, juste ciel ! Quelle religion n'a pas ses miracles ?

Dites-nous donc quelle religion peut être comparée à la notre, soit du côté de l'ancienneté, soit du côté de l'objet de son culte, soit du côté de sa morale, soit du côté de sa fin? Notre religion, aussi ancienne que le monde, n'a pour objet de ses adorations que l'Esprit souverainement parfait, créateur du ciel et de la terre ; elle ne prescrit rien moins par ses lois à ses sectateurs que de travailler à se rendre semblable à cet Etre souverainement parfait ; elle ne propose rien moins, pour récompense de leurs efforts, que la possession même éternelle de ce bien ineffable. Qu'est-ce que toutes les autres religions multipliées à l'infini sur la terre ? Enfantées par les sens et par l'imagination, elles n'ont donné à l'homme, pour objet de son culte, que des créatures ou plus viles que lui, ou plus méchantes; toutes favorisent ses penchants les plus honteux, et qui le rapprochent plus des brutes ; et quelle récompense lui offrent-elles ? Des plaisirs sensuels. Quelle autre religion que la chrétienne a donc pu être autorisée par des mi-

racles divins ? L'Etre suprême ayant créé l'homme pour en être honoré, lui enseigna la manière dont il voulait l'être pour lui plaire : il était de sa gloire de perpétuer son bienfait. Après l'oubli et les égarements, auxquels se livrèrent presque toutes les nations dans la suite, n'était-il pas de sa gloire de renouveler son bienfait, et de le conserver jusque à l'avénement du Docteur universel, qu'il avait promis au premier homme d'envoyer, et qui devait lui donner en sa personne des adorateurs éternels en esprit et en vérité ?

Non, nous ne croyons pas aux miracles rapportés par Hérodote et par Tite-Live ; parce que ces écrivains ne se donnent pas pour témoins oculaires de ces miracles ; qu'ils n'en garantissent pas la réalité ; qu'ils ne les rapportent que sur des bruits populaires, ou d'après des récits de personnes intéressées à les débiter ; que la plupart de ces faits sont des effets naturels travestis en miracles par l'ignorance de la bonne physique ; nous ne vous empêchons pas de croire à ces miracles ; mais nous vous plaindrions si, en conséquence de votre foi, vous vous croyiez obligé d'adopter la religion des Hérodote ou des Tite-Live ; est-ce que ces miracles s'opèrent pour autoriser leur religion ? Et quand ils seraient opérés pour cette fin, feraient-ils preuve ? Quel intérêt, s'il est permis d'user de ce terme, voudriez-vous que Dieu prît à des miracles qui ne sont point opérés à l'invocation de son nom? Hors l'unique et véritable religion, nul miracle de ce dernier genre ; nul miracle même dans les fausses de la part de leurs instituteurs. Leurs sectateurs ont bien pu se vanter d'en faire ; mais c'était aux instituteurs à prouver leur mission divine.

Oui, nous croyons aux aventures de la Palestine, racontées par Matthieu, Marc, Luc, Jean, dans leurs livres : parce que nous ne pouvons, d'un côté, refuser au souverain Maître de la nature la puissance d'opérer de tels prodiges ; et de l'autre, douter qu'il ne les ait effectivement opérés. L'authenticité des livres où sont racontés ces prodiges est démontrée : deux auteurs de ces livres se disent témoins oculaires de ce qu'ils racontent ; les deux autres se disent contemporains des témoins oculaires des mêmes faits : tous les caractères qui peuvent mériter notre confiance se réunissent en eux, la simplicité, la candeur, la modération, le bon sens ; à leur appui viennent des écrits de deux de ces historiens, avec les Epîtres de Paul, Pierre, etc., écrits de l'authenticité et de la vérité desquels il n'est paspossible de douter : enfin les effets de ces miracles sur la terre ; des miracles du même genre continués durant plus de trois siècles : et, ce qui est plus miraculeux que les miracles mêmes, le changement d'opinions, d'inclinations et de conduite dans une infinité de personnes. Nous ferez-vous encore un crime de croire aux aventures de la Palestine ? Vous avancez que nos Evangiles ont été ignorés pendant trois cents ans chez les Grecs et les Romains. Comment votre conscience a-t-elle permis à votre bouche de prononcer un tel mensonge ? N'est-ce qu'après trois cents ans qu'il y eut des chrétiens répandus dans les trois parties de la terre connue ? N'y en avait-il pas à Rome même, selon Tacite, une multitude sous le règne de Néron ? N'est-ce pas avant ce règne même, ou sous ce règne que le grand Apôtre des nations, qui avait fondé tant d'Eglises, parle de l'Evangile comme d'un livre connu des Eglises? N'est-ce qu'après trois cents ans que vivaient les Justin, les Irénée, les Tertullien ? N'était-ce pas nos quatre Evangiles qu'on lisait, selon saint Justin, dans les assemblées des chrétiens ? Ne sont-ce pas nos quatre évangiles dont saint Irénée assure qu'ils éclairaient toute la terre comme le soleil ? N'est-ce pas par l'antiquité de nos évangiles que Tertullien convainquait de fausseté tous les prétendus évangiles des hérétiques ? Et qui ne sait que la plupart des ces hérétiques osèrent se montrer dès le vivant des apôtres ?

Quand on vous accorderait que nos trois premiers évangiles ne parurent qu'après la destruction de Jérusalem, qu'en concluriez-vous contre la vérité des faits relatés dans ces ouvrages? Est-ce que les faits les plus décisifs ne se trouvent pas dans les épîtres canoniques constamment antérieures à la destruction de Jérusalem ? De plus, dès qu'il y avait des Eglises établies avant cette époque à Jérusalem, à Rome, à Corinthe, à Ephèse, etc., en un mot, une multitude de chrétiens répandus dans tout l'empire romain, pourriez - vous soupçonner les évangélistes d'avoir voulu en imposer à leurs contemporains ? Il faudrait supposer que leurs contemporains n'eussent eu aucun commerce avec les fidèles qui avaient vécu avant et après la ruine de Jérusalem jusque à eux : car n'aurait-il pas suffi à ces contemporains, pour s'inscrire en faux contre les faits rapportés par les évangélistes, qu'ils n'en eussent jamais ouï parler par leurs prédécesseurs?

Ce moyen, si naturel, n'était pas le seul qu'avaient, après la ruine de Jérusalem, les églises chrétiennes répandues dans toute la terre connue, de s'assurer de la vérité des évangiles : elles en trouvaient un autre encore plus naturel dans les évangiles mêmes. Ce que nous avançons ici vous étonne? Ouvrez ces évangiles : quelles sont les promesses qui y sont mises à la bouche de Jésus-Christ en faveur de ceux qui croiront en lui? Outre le pouvoir que Jésus-Christ donne à ses apôtres sur les démons et sur les maladies, il promet en termes clairs, avant d'aller à la mort, que celui qui *croit* en lui *fera les œuvres* qu'il fait, c'est-à-dire ses miracles, *et qu'il en fera encore de plus grandes; parce qu*'il va *à* son *Père*. Il ne s'explique pas moins clairement avant de monter au ciel : *Celui*, dit-il, *qui croira et qui sera baptisé sera sauvé; et celui qui ne croira point sera condamné*. Et voici les miracles qui accompagneront *ceux qui auront cru ; ils chasseront les démons en mon nom-*

*ils parleront de nouvelles langues; ils prendront les serpents; et s'ils boivent quelque breuvage mortel il ne leur fera point de mal; ils mettront les mains sur les malades, et les malades seront guéris.*

Là-dessus raisonnons : ou, après la ruine de Jérusalem, les Eglises chrétiennes voyaient au milieu d'elles l'accomplissement de ces promesses magnifiques, ou elles ne le voyaient pas; dans le premier cas, la vérité des Evangiles n'était-elle pas visible à leurs yeux? Leur était-il plus possible de douter des œuvres admirables de Jésus-Christ qu'aux Juifs, qui en avaient été témoins? Les œuvres qu'elles voyaient non seulement retraçaient à leurs yeux celles de Jésus-Christ, mais comme elles en étaient les effets, elles leur manifestaient d'une manière palpable sa puissance et sa gloire. Dans le second cas, c'est-à-dire, si dans les Eglises chrétiennes on ne voyait personne qui chassât les démons, qui parlât de nouvelles langues, qui guérît les malades par l'imposition des mains, en un mot qui n'opérât aucun prodige au nom de Jésus-Christ ressuscité et monté au ciel : peut-on supposer qu'il y eût eu des hommes assez dépourvus de sens pour prêter à Jésus-Christ des promesses si insensées? Ou s'il y en eût eu, à qui une imposture si grossière eût-elle pu échapper? quelle Eglise eût pu subsister un moment? Quel particulier, assez ennemi de lui-même, de sa raison, de son repos, de sa vie, eût voulu, sur le témoignage de quelques historiens, trompés ou trompeurs, renoncer à une religion sensible et commode, assortie à l'imagination, aux passions, religion dans laquelle il avait été nourri et élevé pour en embrasser une toute spirituelle, formidable à la raison dans ses dogmes, terrible aux sens et aux passions dans sa morale, surtout dans des temps où l'embrasser c'était s'exposer aux railleries du monde, aux cris des prêtres, aux fureurs du peuple, à la violence des magistrats?

Est-il donc plus possible de révoquer en doute l'exécution des promesses de Jésus-Christ que l'existence des Eglises chrétiennes avant et après la ruine de Jérusalem? Lisez les miracles des apôtres dans leurs Actes et dans leurs Epîtres; lisez dans les mêmes Epîtres les règles qu'ils prescrivent aux Eglises pour l'usage des dons miraculeux, communs parmi elles; lisez les Quadrat, les Justin, les Athénagor, les Irénée, les Tertullien, les Origène, les Minucius Félix, les Arnobe, les Athanase, les Eusèbe, les Cyrille, les Augustin. Opposerez-vous à des hommes si éclairés et si vertueux un bouffon tel que Lucien, contraint de rendre témoignage à la vertu des chrétiens de son temps; un très-petit philosophe, tel que Celse, cherchant dans la magie des armes contre nos Evangiles; un enthousiaste superstitieux, tel que l'empereur Julien, donnant dans les noires opérations de la Théurgie, forcé d'avouer quelques miracles de Jésus-Christ; et quelques autres écrivains du même caractère, recourant à toutes sortes de chimères pour étayer les ruines du paganisme confondu par les chrétiens; en un mot des écrivains semblables à nos adversaires modernes, aussi stériles en raisons, aussi féconds en sarcasmes, en mensonge et en calomnie; vous le voyez, dans quel temps qu'aient été écrits nos Evangiles, soit avant, soit après la ruine de Jérusalem, leur vérité est inébranlable.

Nous convenons volontiers, d'après de bons monuments, que saint Jean n'écrivit son Evangile qu'après la ruine de Jérusalem. Mais en pourriez-vous citer un seul, en preuve de votre assertion, par rapport à nos trois premiers évangélistes? Y a-t-il un seul mot dans leurs ouvrages qui indique qu'ils n'aient écrit qu'après cet événement? Serait-ce la prédiction détaillée qu'ils en mettent à la bouche de leur maître? Vous feriez compassion, et quel avantage vous en reviendrait-il? Ne seriez-vous pas contraint de faire honneur aux évangélistes des prédictions encore plus surprenantes sur l'état futur du peuple juif et sur l'étendue et la perpétuité de l'Eglise, qui sont tous les jours vérifiées à nos yeux. Vous êtes réduit, pour toute preuve, à la mort de Zacharie, fils de Barachie, citée par saint Mathieu : quelle preuve? Etes-vous donc bien assuré que les interprètes qui entendent par Zacharie ou le père de Jean-Baptiste, ou le fils du grand prêtre Joïada, mis à mort par Joas dans le parvis du temple; êtes-vous bien assuré que ces interprètes sont dans l'erreur? Mais en l'entendant du fils de Barac, dont parle Josèphe, êtes-vous bien assuré que ce ne soit pas une prédiction de Jésus-Christ, qui en parle comme d'un événement passé, tant il était présent à ses yeux? Prétendre que Jésus-Christ n'avait pas prédit l'événement rapporté par Josèphe, c'est comme si l'on prétendait que la délivrance des Juifs par Cyrus, rapportée par le même historien, n'avait pas été prédite par Isaïe.

Nous ne relevons pas l'imputation que vous faites à nos Evangiles, de fourmiller de contradictions à chaque page; nous vous avons déjà fait le défi d'en citer aucune. Remplissez-le si vous le pouvez.

Il n'est point de fait ancien qui fût incontestable si les miracles de Jésus-Christ pouvaient souffrir le moindre doute. Les plus grands ennemis de ces miracles, les Talmudistes, les Celse, les Hiéroclès, les Julien, les Juifs et les Païens ont été forcés de convenir de leur réalité dans des temps où ils étaient aussi à portée d'en juger que nous le sommes de juger des faits qui se passent devant nous, ou qui se sont passés peu d'années avant nous. Il était réservé à nos jours de voir les passions effrénées braver la raison et nier tout ce qui s'oppose a leur empire.

Vous terminez vos attaques, c'est-à-dire vos insolentes déclamations contre les miracles de Jésus-Christ, par des questions sur la fin de ces miracles. Pourquoi, demandez-vous, Dieu aurait-il fait ces miracles pour être condamné à la potence chez les Juifs

etc..... Jésus-Christ prévoyait que telle serait la fin de ses miracles ; il l'avait souvent annoncé à ses apôtres, qui n'y comprenaient rien ; il ne l'avait pas déguisé aux Juifs, et les princes des prêtres et les scribes le comprirent très-bien. Sans doute, ses disciples ne concevaient rien à la prédiction qu'il leur faisait de sa mort et du genre de sa mort ; parce qu'il n'était pas naturel d'imaginer que tant de miracles bienfaisants, opérés par Jésus-Christ pour prouver qu'il était le Fils de Dieu, pussent avoir une fin si tragique. C'est là néanmoins la cause de la fureur des Juifs contre Jésus-Christ ; ils l'accusent de blasphème, et veulent le lapider, non à cause de ses œuvres, mais, parce qu'étant homme, il se faisait Dieu. Il les renvoie aux œuvres qu'il fait par la puissance de son Père comme à des preuves certaines qu'il est le Fils de Dieu, et que Dieu son Père est dans lui, et lui dans son Père. Un discours si raisonnable ne ralentit point leur fureur. Il s'y dérobe pour un temps, bien déterminé à s'y livrer, quand son heure sera venue : car avant le discours que nous venons d'entendre il avait déclaré dans les termes les plus clairs qu'il était le pasteur, et que le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis ; et il continue ainsi : *Je donne ma vie pour mes brebis, afin qu'elles aient la vie éternelle ;* elles ne périront jamais, comme il le dit quelques versets après : *C'est pour cela que mon Père m'aime ; parce que je la quitte pour la reprendre :* car personne ne me la ravit ; mais *c'est de moi-même que je la quitte ; car j'ai le pouvoir de la quitter, et j'ai le pouvoir de la reprendre : c'est le commandement que j'ai reçu de mon Père.*

Tel est donc le moyen de sauver l'homme, que Dieu a arrêté dans ses décrets éternels ; c'est l'incarnation et la mort de son Fils unique, promis au premier homme après sa chute, attendu par les patriarches, figuré par les cérémonies de la loi, annoncé par tous les prophètes surtout par Isaïe et par Daniel.

Y avait-il un autre moyen de réconciliation de Dieu avec les transgresseurs de ses lois ? C'est un problème que nous vous laissons à résoudre : mais ne prétendez pas nous contenter en nous disant, ou que nulle peine n'est due au péché, ou que le repentir du pécheur suffit pour entrer en grace avec Dieu, et pour mériter sa bienfaisance éternelle. Le premier dénouement confondrait toutes nos idées ; car ce que nous voyons le plus clairement, c'est la relation de la violation de l'ordre au châtiment, et du châtiment à la violation de l'ordre. Jamais vous ne nous ferez concevoir que le repentir du pécheur soit une réparation proportionée à l'injure faite à un Dieu par la transgression de ses lois ; vous nous ferez encore moins concevoir qu'un tel repentir mérite à titre de justice un bonheur éternel ; enfin, quand vous réussiriez à nous proposer quelque dénouement plausible, que nous diriez-vous pour nous convaincre que la souveraine justice n'est point souverainement libre d'accepter ce repentir, ou de le rejeter ? Quoi qu'il en soit nous admirons le choix que Dieu fait d'un tel moyen pour se réconcilier avec nous : nous tremblons devant sa justice, qui exige une si pleine satisfaction pour nous pardonner ; nous sentons toute la grandeur de notre maladie, par la grandeur du remède employé pour nous guérir ; nous adorons la bonté infinie, qui ne veut pas nous perdre : nous voyons sans frémir un Dieu nous aimer, jusque au point de nous donner son Fils unique pour nous sauver ; et ce Fils nous aimer jusque au point de se donner lui-même pour nous épargner la mort que nous méritions en qualité de pécheurs. Plus l'amour de l'un et de l'autre est pour nous incompréhensible, plus il nous paraît divin. C'est donc avec respect et avec reconnaissance, que nous voyons mourir un Dieu sur la croix, non en sa divinité, immortelle et impassible par son essence, mais en son humanité qu'il ne s'était unie que pour l'offrir en sacrifice à la gloire de son père, maître de lui rendre la vie, comme de la lui ôter. Nous pourrions en rester là, vous ne pouvez plus rien avoir à nous dire qui soit digne de réponse ; mais il faut vous suivre jusque au bout.

*Le caloyer. Je ne nie pas que vos doutes ne soient fondés, et je sens que vous raisonnez de bonne foi ; mais enfin convenez qu'il faut une religion aux hommes.*

*L'honnête homme. Sans doute, l'ame demande cette nourriture ; mais pourquoi la changer en poison ? Pourquoi étouffer la simple vérité dans un amas d'indignes mensonges ? Pourquoi soutenir ces mensonges par le fer et par les flammes ? Quelle horreur infernale ! La religion entre l'homme et Dieu est l'adoration et la vertu ; c'est entre le prince et les sujets une affaire de police ; ce n'est que trop souvent d'homme à homme qu'un commerce de fourberie. Adorons Dieu sincèrement, simplement, et ne trompons personne. Oui, il faut une religion ; mais il la faut pure, raisonnable, universelle ; elle doit être comme le soleil, qui est pour tous les hommes, et non pas pour quelque petite province privilégiée. Il est absurde, odieux, abominable d'imaginer que Dieu éclaire tous les yeux, et qu'il plonge presque toutes les ames dans les ténèbres. Il n'y a donc qu'une probité commune à tout l'univers ; il n'y a donc qu'une religion. Et quelle est-elle ? Vous le savez : c'est d'adorer Dieu, et d'être juste.*

Le caloyer vous fait des compliments. Que ne pouvons-nous aussi vous en faire ? Vous convenez qu'il faut une religion à l'homme, mais qu'il ne faut ni la faire consister dans un amas d'indignes mensonges, ni soutenir ces mensonges par le fer et par les flammes : nous en convenons volontiers. Nous convenons encore, et nous en sommes déjà convenus, que l'adoration et la vertu sont de l'essence de la religion qu'il faut à l'homme.

Mais qu'entendez-vous par adoration ? La faites-vous consister à reconnaître une Divinité quelconque, c'est-à-dire, avec un poète

de nos jours (1), un être existant par lui-même, soit que cet être ait tiré l'univers du néant, soit qu'il n'ait fait qu'arranger une matière éternelle, soit qu'il soit lui-même matière, ou que la matière fasse partie de lui-même, et qu'il soit conséquemment l'univers ou partie de l'univers. Le Dieu véritable pourrait-il agréer vos adorations, si nous n'avions que des idées si indignes de sa grandeur? En mériterait-il même de notre part, si nous n'avions pas reçu de lui l'être et la vie? En mériterait-il, s'il n'avait fait qu'arranger une matière éternelle par la nécessité de son être? Car dans la supposition contradictoire qu'une matière éternelle, par conséquent existant par soi, pût recevoir d'une main étrangère son arrangement, ne serions-nous pas nous-mêmes chacun en particulier des arrangements nécessaires de la matière éternelle? Un être existant par soi est nécessairement tout ce qu'il peut être. En mériterait-il, s'il était lui-même matière? Ne serait-il pas, dès là même, un être aveugle et insensible? En mériterait-il, si la matière faisait partie de son être, et qu'il fût par conséquent ou l'univers ou partie de l'univers? Par conséquent, fussions-nous nous-mêmes partie de son être, ne deviendrions-nous pas, dès-là même l'objet des adorations que nous lui rendrions? Et quelles adorations serions-nous capables de lui rendre, si nous n'étions, comme le suppose le même poète, qu'un de nos sens? Est-ce qu'un de nos sens peut sortir de l'étroite sphère des objets corporels? Que peut-on entendre par le terme de *vertu*, d'après des imaginations si grossières et si absurdes sur Dieu et sur l'homme, si ce n'est l'amour de nous-mêmes, attentifs à ménager les intérêts d'autrui, pour nous conserver les nôtres; surtout si le *fatum* nous a fait naître une de ces combinaisons de la matière, plus faibles que nos voisines?

Si vous pensez comme ce poète, cessez de nous parler de religion, d'adoration, de vertu, et ne trouvez pas mauvais que nous continuions de répéter que la religion véritable et nécessaire à l'homme est de lui faire connaître l'Intelligence souverainement parfaite, créatrice, conservatrice, modératrice de tous les êtres; de lui faire connaître sa nature propre, ce qu'il y a de bon, ce qu'il y a de mauvais, et la source de l'un et de l'autre, de lui faire connaître les lois qui lui sont imposées, soit à l'égard de l'auteur de son être, soit à l'égard de soi-même, soit à l'égard de ses semblables; de lui faire connaître les biens qu'il peut attendre de son obéissance à ces lois, et les maux dont est menacée sa désobéissance; de lui faire connaître le culte qu'il doit rendre, de concert avec ses semblables, à l'Etre parfait; de lui faire connaître le moyen de réparer la violation des lois qui lui sont imposées, et d'en obtenir l'abolition. Sans ces connaissances, qu'est-ce que pourrait être son adoration, qui doit l'assujettir tout entier à l'objet adoré? Un tel effet est réservé à l'amour seul de préférence qui domine le cœur. Sans ces connaissances, quelle pourrait être la vertu, qui est l'amour de l'ordre? amour qui ne peut encore subsister sans l'amour par-dessus toute chose du Créateur, comme de son souverain bien; sans l'amour de ses semblables, comme étant des biens qui lui sont égaux; par conséquent, sans leur désirer et leur procurer les biens qu'il se désire et qu'il se procure à lui-même. Mais où trouverez-vous, hors la religion chrétienne, toutes ces connaissances, par conséquent, l'adoration et la vertu?

Comment donc la religion pourrait-elle être entre le prince et les sujets une affaire de police? Quoi! il dépendrait du prince et des sujets de se former l'idée qu'ils voudraient de Dieu, de l'homme, de leurs devoirs; des récompenses et des châtiments dus à leur fidélité ou à leur infidélité, du culte dû à l'Etre suprême, de l'abolition ou de la punition de leurs crimes; et dès-là même on serait pleinement assuré qu'en suivant cette religion, fruit des caprices de l'imagination, telle qu'elle puisse être, on adorerait en esprit et en vérité l'Etre parfait, et on serait vertueux aux yeux de sa sainteté? Comment avez-vous pu mettre au jour une pensée si peu raisonnable?

Malheur à ceux qui font de la religion un commerce de fourberie. Nous le disons de toute la plénitude du cœur: Adorons Dieu sincèrement, simplement, et ne trompons personne; mais, pour l'adorer ainsi, adorons-le tel qu'il s'est fait connaître à nous, et selon la manière qu'il veut que nous l'honorions pour lui plaire. Voilà l'unique religion qui puisse être pure, raisonnable pour tous les temps et pour tous les lieux. Mais refuserez-vous à Dieu le choix libre de faire briller cette lumière salutaire aux yeux de ceux qu'il lui plaît, et de laisser les autres dans leurs ténèbres? Quoi! il sera maître de répandre inégalement les biens de la nature: l'intelligence, la science, la santé, la force, etc., et il ne sera pas maître d'accorder ou de refuser, selon sa volonté, les biens de la grace? Il ne lui sera pas permis de punir, par la soustraction des dons de ce dernier genre, ceux qui les auront méprisés; et il ne lui sera pas permis d'en gratifier ceux qui en feront un bon usage? Il ne plonge pas les ames dans les ténèbres; mais c'est un fait qu'un grand nombre y demeurent plongés. Peut-on lire l'histoire des nations si célèbres dans l'antiquité, des Egyptiens, des Assyriens, des Grecs, des Romains, etc., sans être étonné de la profondeur de leurs ténèbres? et l'histoire moderne ne nous offre-t-elle pas encore des sujets du même étonnement? Car dans quelles ténèbres ne faut-il pas être pour adorer des astres, des animaux, des hommes? Adorons la conduite du souverain Etre sur le genre humain; mais ne soyons pas assez téméraires pour lui en demander la raison. Ce n'est pas la privation involontaire de la lumière de la véritable

(1) *La Religion naturelle*, poeme au roi de Prusse.

religion, qui rend les ames criminelles à ses yeux; c'est l'abus qu'elles font des lumières qu'il fait toujours luire, dans certains degrés, aux yeux des esprits les plus ténébreux.

S'il vous plaisait d'expliquer ce que vous entendez par probité, peut-être vous accorderions-nous, comme une conséquence, qu'il n'y a qu'une religion, comme il n'y a qu'une probité : savoir adorer Dieu, être juste. Mais, jusque à ce que vous nous fassiez part de l'idée que vous attachez à ce terme *probité*, vous nous permettrez d'avancer d'abord cette proposition, comme nous étant mieux connue : Il n'y a qu'une véritable religion, savoir adorer Dieu, être juste; donc il ne peut y avoir dans l'univers qu'une véritable probité. Or nous croyons avoir démontré qu'il n'y a, et qu'il n'y a jamais eu qu'une véritable religion sur la terre: savoir adorer Dieu, être juste, qui est la religion chrétienne; et que hors de cette religion, il n'y a point, et il n'y a jamais eu de probité, en entendant par ce terme l'adoration en esprit et en vérité du vrai Dieu, et la justice, soit envers le vrai Dieu, soit envers soi-même, soit envers ses semblables. En effet, parcourez toutes les religions établies sur la terre, en tous les temps, et citez-nous l'exemple d'un homme, hors de la religion chrétienne, qui aime de tout son cœur le vrai Dieu, créateur du ciel et de la terre, qui n'agit que pour lui plaire et pour lui obéir, qui le regarde comme le principe de tout ce qu'il remarque de bon en soi, rapportant tout à sa gloire; qui fasse tous ses efforts pour se conserver pur et irréprochable, par une observation exacte de tous ses devoirs; enfin, qui aime son prochain comme soi-même, en évitant tout ce qui peut lui nuire, et en lui rendant toutes sortes de services.

*Le caloyer. Mais comment croyez-vous donc que ma religion s'est établie?*

*L'honnête homme. Comme toutes les autres. Un homme d'une imagination forte, se fait suivre par quelques personnes d'une imagination faible: le troupeau s'augmente, le fanatisme commence, la fourberie achève. Un homme puissant vient; il voit une foule qui s'est mise une selle sur le dos et un mors à la bouche; il monte sur elle et la conduit. Quand une fois la religion nouvelle est reçue dans l'état, le gouvernement n'est plus occupé qu'à proscrire tous les moyens par lesquels elle s'est établie. Elle a commencé par des assemblées secrètes; on les défend. Les premiers apôtres ont été expressément envoyés pour chasser les diables; on défend les diables. Les apôtres se faisaient apporter l'argent des prosélytes; celui qui est convaincu de prendre ainsi de l'argent est puni. Ils disaient qu'il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes; et sur ce prétexte ils bravaient les lois. Le gouvernement maintient que suivre les lois c'est obéir à Dieu. Enfin la politique tâche sans cesse de concilier l'erreur reçue et le bien public.*

Comment, né avec une imagination forte, n'avez-vous pas entrepris de former quelque nouvelle religion, au lieu de ne travailler qu'à les détruire toutes? Nous n'examinons pas si tant de religions diverses, repandues sur la terre, ont commencé, se sont accrues, et enfin établies de la manière que vous le décrivez; mais pour en faire l'application à la religion chrétienne, ce n'est point assez d'avoir de l'imagination, il faut être visionnaire.

Vous disiez à votre caloyer, que vous aviez lu avec attention tous nos livres. Il ne les avait guère lus lui-même; ou il vous connaissait bien peu, s'il vous en croyait sur votre parole. Il est des esprits faux qui semblent n'être pas nés pour voir la verité; il en est de prévenus qui la voient toujours mal; il en est de passionnés qui ne veulent pas la voir : vains, ils dédaignent les vérités communes et populaires, parce qu'elles ne peuvent servir à les distinguer; voluptueux, s'ils ne peuvent plier la règle, ils tachent de la briser. Nous nous garderons bien de vous ranger dans l'une de ces classes; mais que de preuves d'inexactitude ne nous avez-vous pas données jusque ici, en matière de faits, de raisonnements! En voici de nouvelles. Vous avez lu, dites-vous, tous nos livres : y avez-vous découvert dans l'histoire et dans la conduite de Jésus-Christ quelques traits d'une imagination forte? Y avez-vous même aperçu dans sa vie quelque trait des passions humaines, de l'ambition, de la curiosité, des attraits pour les plaisirs sensibles, et non la raison la plus pure? Uniquement occupé de la volonté de son père, il annonce l'accomplissement de ses promesses en appuyant sa parole de ses miracles et en marquant tous ses pas par des bienfaits. Sa modestie, son silence sur tout ce qui agitait alors le plus les esprits, de même que sur les sciences et les arts; sa pauvreté, sa douceur étaient telles qu'elles arrêtaient l'impression de crainte, que sa puissance devait naturellement faire sur les pharisiens et les scribes, ces corrupteurs de la loi divine, et ces hypocrites qu'il démasquait. Il ne publie point une nouvelle religion; c'est la religion aussi ancienne que le monde, comme nous l'avons déjà observé, qu'il établit en se donnant pour le libérateur promis au premier homme après sa chute, attendu par les patriarches figuré par tout l'appareil de la loi mosaïque, prédit par tous les prophètes; il appelle à sa suite un petit nombre d'hommes ignorants et grossiers, mais auxquels il saura bien donner la science et l'urbanité quand il lui plaira. La sainteté de sa vie, la sublimité de sa doctrine, l'éclat de ses miracles lui attirent un grand nombre d'admirateurs timides, malgré les mépris affectés de ces jaloux contradicteurs; mais pour me servir de vos termes si flatteurs pour le peuple, bien loin de monter sur cette foule qui s'est mis une selle sur le dos et un mors à la bouche, il se dérobe à sa poursuite quand elle veut le proclamer roi, lui prédit sa défection et les malheurs qui en seront la suite.

Bientôt en effet, il est presque généralement abandonné; il meurt comme il l'avait prédit; il ressuscite selon sa promesse; il

apparaît à plus de cinq cents disciples, dont les cœurs lui étaient demeurés fidèles, malgré leur timidité et leur fuite; il fait descendre sur eux le Saint-Esprit qu'il leur a promis : aussitôt transformés en de nouveaux hommes, ils publient ses merveilles. Est-ce dans des assemblées secrètes? N'est-ce pas au milieu de Jérusalem que Pierre fait entendre sa voix? N'est-ce pas au milieu des villes les plus éclairées et les plus corrompues de l'empire romain que cet apôtre et ses collègues exercent leur ministère? Que de milliers de prosélytes, malgré l'opposition des puissances de la terre et de l'enfer, naissent de ces discours, inspirés par l'esprit de vérité et soutenus par toute sorte de miracles! Si ces adorateurs nouveaux du Dieu vivant tiennent leurs assemblées dans des maisons particulières, est-ce un juste sujet de reproche contre eux? Voudrait-on qu'ils les tinssent dans les temples consacrés aux idoles, ou dans des lieux auxquels seraient exposés aux regards et aux insultes des profanes les livres saints qui font leur consolation et les mystères sacrés dont ils se nourrissent?

Qu'étaient-ce que toutes ces divinités monstrueuses, adorées alors sous mille noms divers et sous mille figures bizarres, que des esprits de mensonge, lesquels exerçaient souvent un empire cruel sur les corps d'un grand nombre d'hommes? Délivrer ces malheureux de ces ennemis cruels, en les chassant des corps qu'ils tourmentent, n'était-ce pas mettre dans le plus grand jour leur impuissance et tout à la fois la puissance du Sauveur, les rendre haïssables et faire rougir l'humanité de prostituer son culte à des êtres si injustes et si méchants? Quoi donc de plus digne des apôtres de la vérité?

Nous avons déjà vu que l'accusation renouvelée ici contre leur désintéressement n'était qu'une calomnie. Qui fut jamais plus soumis aux lois des princes que ces grands hommes? qui recommanda jamais avec plus de soin de s'y soumettre? Etait-ce les braver que d'obéir à Dieu; et n'était-ce pas obéir à Dieu que de prêcher la vérité, en faisant des miracles, dont leurs persécuteurs étaient obligés de convenir? Pour être en droit de leur fermer la bouche, n'aurait-il pas fallu pouvoir leur interdire les miracles?

Il faut renoncer à la bonne foi pour ne pas convenir de l'origine céleste du christianisme. La puissance de Jésus-Christ se montre ici de toutes parts. Il semble qu'il n'ait abandonné son Eglise durant trois siècles à toute la férocité de l'enfer que pour faire éclater la divinité de son établissement dans la sainteté de ses enfants, dans la force de ses martyrs, dans la multitude de ses miracles. Les preuves sont portées au dernier degré d'évidence, pour les cœurs droits et sincères. Elles seront continuées dans tous les siècles; mais elles seront plus rares, comme elles doivent l'être, afin de ramener toujours les hommes attentifs à celles dont elles ne sont que la suite. Enfin l'erreur se lasse, pour ainsi dire, de ses fureurs contre la vérité : les trophées dressés à la gloire de Dioclétien, comme au destructeur du christianisme, ne servent qu'à lui faire sentir l'inutilité de ses efforts : les chrétiens remplissent toute la terre : la politique adopte leur religion.

Constantin a vu dans les airs la croix, plus brillante que le soleil, signe salutaire qui lui répond des victoires qu'il va remporter sur ses concurrents, aveugles défenseurs de l'idolâtrie, Maxence, Maximin, Licinius. Il n'hésite plus à autoriser le christianisme, non comme une erreur reçue, mais comme la vérité descendue du ciel; pour mettre en sûreté sa personne sacrée, en la faisant envisager à ses sujets comme le ministre du Dieu vivant; pour maintenir sa puissance, en la leur représentant comme une émanation de la Toute-Puissance même; pour affermir son trône, en le plaçant dans leurs cœurs et leurs consciences; pour porter partout l'ordre et la paix, en mettant comme un frein aux passions, sources intarissables de l'injustice et de la guerre. Ecoutons le caloyer.

*Le caloyer. Mais vous allez en Europe. Vous serez obligé de vous conformer à quelqu'un des cultes reçus.*

*L'honnête homme. Quoi donc, ne pourrai-je faire en Europe, comme ici : adorer paisiblement le Créateur, de tous les mondes, le Dieu de tous les hommes, celui qui a mis dans mon cœur l'amour de la vérité et de la justice?*

Si dans Alep vous adorez, en esprit et en vérité, le Créateur de tous les mondes et le Dieu de tous les hommes, qui vous empêcherait de l'adorer en Europe? Mais ne vous flattez pas de l'adorer ainsi, par l'amour de la vérité en général, et de la justice en général : un tel amour n'est pas incompatible avec le mensonge et l'injustice : de même que l'amour du bien en général n'est pas incompatible avec l'amour des faux biens. Les passions font souvent prendre l'erreur pour la vérité, l'injustice pour la justice, de même que les biens apparents pour le bien réel. Pour adorer donc Dieu en esprit et en vérité, il faut l'adorer, avec son Fils, dans l'unité du Saint-Esprit. On ne va au Père que par le Fils; qui n'honore point le Fils, n'honore point le Père. L'adoration en esprit et en vérité est la charité; or c'est le Saint-Esprit, qui répand dans nos cœurs la charité, qu'il embrasse avec le Père et le Fils. Ce n'est point pour son intérêt que Dieu exige de l'homme des hommages; son bonheur est indépendant d'un si petit être. C'est pour l'intérêt de l'homme même : parce qu'étant essentiellement la bonté et la justice, il ne lui a donné l'existence qu'en lui imposant l'obligation de se rendre heureux; or quel peut être le bonheur de l'homme sans la connaissance et l'amour de Dieu, qui est le souverain bien? C'est donc lui seul qu'il faut adorer en esprit et en vérité; mais pour l'adorer ainsi, il faut l'adorer, non selon les caprices de son imagination, mais tel qu'il s'est fait connaître.

*Le caloyer. Non, vous risqueriez trop : l'Europe est divisée en factions, il faudra en choisir une.*

*L'honnête homme. Des factions, quand il s'agit de la vérité universelle; quand il s'agit de Dieu!*

Des factions, quand il s'agit de Dieu, vous étonnent! S'il ne s'agissait que d'un Dieu quelconque, elles devraient sans doute vous étonner. Il existe un Dieu, c'est une vérité universelle. Mais qu'est-ce que ce Dieu? Comment faut-il l'honorer pour lui plaire? Ce n'est plus ici une vérité universelle; mais le sujet d'une foule de factions, soit avant, soit après l'établissement de la véritable religion en Europe, de même qu'en Asie, en Afrique, en Amérique. Cependant ce n'est que dans la religion chrétienne qu'il est connu, ce Dieu véritable, et qu'est connue la manière dont il faut l'honorer pour lui plaire : parce que ce n'est que là qu'il se fait connaître lui-même, et la manière dont il veut être honoré pour lui plaire.

*Le caloyer. Tel est le malheur des hommes! On est obligé de faire comme eux, ou de les fuir. Je vous demande la préférence pour l'Eglise grecque.*

*L'honnête homme. Elle est esclave.*

Mauvaise raison, pour refuser au caloyer la grace qu'il vous demande. L'esclavage n'est pas incompatible avec la vérité. Vous auriez pu fonder votre refus sur une raison plus solide; c'est le schisme de l'Eglise grecque avec l'Eglise romaine. Jamais de juste nécessité de rompre l'unité, parce que jamais il n'y en a de perdre la charité, qui est l'amour de l'unité, et l'ame de la religion. Se séparer du siége de Rome, reconnu universellement pour le premier siége de l'Eglise avant Photin, c'est pervertir l'ordre établi par Jésus-Christ; c'est détruire la symétrie de son édifice, en renversant la subordination qui en est la beauté; c'est mériter d'être abandonné à l'erreur, et de tomber sous l'esclavage d'une puissance ennemie du nom chrétien.

*Le caloyer. Voulez-vous vous soumettre à l'Eglise romaine?*

*L'honnête homme. Elle est tyrannique. Je ne veux ni d'un patriarche simoniaque, qui achète sa honteuse dignité d'un grand visir, ni d'un prêtre, qui s'est cru pendant sept cents ans le maître des rois.*

Mauvaise raison encore : le crime du pasteur n'est pas incompatible avec l'autorité, qu'il a reçue par son ordination. Au reste, qui vous oblige, en vous soumettant à l'Eglise romaine, d'embrasser les opinions de quelques-uns de ses théologiens? Dès que, de votre aveu, la prétention des papes sur le temporel des rois ne date que de sept cents ans, dès là même ce n'est plus un dogme de l'Eglise dont le caractère essentiel est d'avoir été cru toujours de tous, par tous; peut-être vous tromperiez-vous si vous pensiez que l'opinion dont il s'agit n'est redevable de sa naissance qu'à l'ambition des papes. Ne la devrait-elle pas plutôt à la politique de quelques princes? Des princes, connaissant tout le respect dont étaient prévenus les peuples pour le premier pasteur de l'Eglise, auront voulu recevoir de sa main la couronne, pour colorer et autoriser leur usurpation; d'autres princes, faibles, auront eu recours à lui contre des voisins puissants et entreprenants; d'autres, pour se maintenir dans un gouvernement tyrannique contre des sujets mécontents, lui auront soumis leur royaume, en ne voulant plus l'administrer que comme ses lieutenants; des flatteurs ensuite auront travesti en droit ces traits de la politique, et auront tâché d'appuyer ce prétendu droit de quelques preuves éblouissantes. Ne serait-ce point là l'origine de cette opinion, qui a fait tant de bruit? Quoi qu'il en soit, quiconque a lu l'histoire des siècles où elle a été en vigueur ne peut s'empêcher de remercier le souverain maître des événements d'en avoir permis alors l'introduction dans l'Eglise. Si elle fit verser du sang, combien n'en arrêta-t-elle pas de torrents dans ces siècles d'ignorance, de guerre, de pillage, d'incendie, de fureur?

*Le caloyer. Il n'appartient pas à un religieux, tel que je le suis, de vous proposer la religion protestante.*

*L'honnête homme. C'est peut-être celle de toutes que j'adopterais le plus volontiers, si j'étais réduit au malheur d'entrer dans un parti.*

S'il ne convient pas au caloyer de vous proposer la religion protestante, votre réponse convient-elle mieux? La suite du dialogue nous mettra en état d'en juger. Ce que nous pouvons vous dire en attendant, c'est que la religion de Jésus-Christ, étant l'unique manière d'adorer Dieu, comme il veut être adoré pour lui plaire, comme nous croyons l'avoir démontré, vous ne pouvez vous dispenser de prendre le parti, ou de renoncer à l'espoir de plaire à Dieu, ou de choisir entre les sociétés qui se disent chrétiennes celles que Jésus-Christ a établies.

*Le caloyer. Pourquoi ne lui pas préférer une religion plus ancienne?*

*L'honnête homme. Elle me paraît bien plus ancienne que la romaine?*

L'objection du caloyer est pressante, contre votre disposition à préférer la religion protestante à la romaine : car la vérité est plus ancienne que le mensonge; elle mérite seule la préférence. Votre réponse exige des preuves : nous allons les entendre.

*Le caloyer. Comment pouvez-vous supposer que saint Pierre ne soit pas plus ancien que Luther, Zuingle, OEcolampade, Calvin et les réformateurs d'Angleterre, de Dannemarck, et de Suède, etc.?*

*L'honnête homme. Il me semble que la religion protestante n'est inventée ni par Luther, ni par Zuingle, etc. Il me semble qu'elle se rapproche plus de sa source que la religion romaine, qu'elle n'adopte que ce qui se trouve expressément dans l'Evangile des chrétiens, tandis que les romains ont chargé le culte de cérémonies et de dogmes nouveaux. Il n'y a qu'à ouvrir les yeux pour voir que le législateur des chrétiens n'institua point de fêtes, n'ordonna point qu'on adorât des images et des os de morts, ne vendit point d'indulgences*

*ne reçut point d'annates, ne conféra point de bénéfices, n'eut aucune dignité temporelle, n'établit point une inquisition, pour soutenir ses lois, ne maintint point son autorité par le fer des bourreaux; les protestants réprouvent toutes ces nouveautés scandaleuses et funestes; ils sont partout soumis aux magistrats, et l'Eglise romaine lutte depuis huit cents ans contre les magistrats. Si les protestants se trompent, comme les autres, dans le principe, ils ont moins d'erreurs dans les conséquences; et puisque il faut traiter avec les hommes, j'aime à traiter avec ceux qui trompent le moins.*

Vous ne disconvenez pas que l'Eglise romaine ne soit plus ancienne que les sectes protestantes. Comment en disconviendriez-vous? Rome avait le catalogue de ses pasteurs qui, depuis S. Pierre, s'étaient succédé les uns aux autres sans interruption pendant quinze cents ans, avant que parussent les sectes protestantes. Il vous semble, dites-vous, que la religion protestante n'est inventée ni par Luther, ni par Zuingle, etc. Pourquoi cela vous semble-t-il? Parce qu'il vous semble qu'elle se rapproche plus de sa source. Est-il donc possible qu'une religion éloignée de sa source par l'espace de quinze cents ans s'en rapproche bien plus que la religion qui n'en est séparée par aucun intervalle? Par où pouvez-vous juger de cette plus grande proximité? Il n'y a que deux moyens, savoir, les livres du Nouveau Testament et la tradition. La tradition! la chercherez-vous dans des témoins qui n'ont paru que quinze cents ans après les faits; et non dans des témoins qui, par une chaîne indissoluble, tenant les uns aux autres, et ne formant, pour ainsi dire, qu'un même témoin qui a tout vu, remontent jusqu'aux faits qu'ils attestent. Les livres du Nouveau Testament! Mais ces livres viennent-ils de la source? Qui vous en assurera? Sont-ce des témoins qui n'ont paru que quinze cents ans après ces livres? Vous voilà donc forcé de revenir au témoignage de l'Eglise romaine. Vous voilà réduit à prétendre que l'Eglise romaine n'entend pas ces livres, dont elle garantit l'authenticité. Quoi! l'Eglise romaine, instruite de tout avant que ces livres fussent écrits, sous les yeux de laquelle ils ont été écrits, pour laquelle ils ont été écrits, n'en aura point eu l'intelligence pendant quinze cents ans; et ce sera de Luther, de Zuingle qu'elle recevra sa lumière?

Il vous semble que la religion protestante s'approche plus de la source que la religion romaine; parce qu'elle n'adopte que ce qui se trouve expressément dans l'Evangile des chrétiens, tandis que les romains ont chargé le culte de cérémonies et de dogmes nouveaux; mais l'Evangile et les Epîtres des apôtres, qui n'en doivent point être séparées, sont-ce les seules voies pour arriver à la connaissance de la religion chrétienne? Les évangélistes rapportent-ils toutes les leçons de Jésus-Christ, notre unique maître? S. Jean nous avertit du contraire. Tout ce qu'ont établi les apôtres se trouve-t-il dans leurs Epîtres? S. Paul fait entendre le contraire. Il faut donc pour connaître la religion chrétienne, joindre la tradition de l'Eglise aux livres qui composent le Nouveau Testament.

Et certes, si l'Eglise, qui fait une si haute profession de ne reconnaître pour sa doctrine, que celle qu'elle a reçue de son auteur par les apôtres, avait abandonné quelque point de cette doctrine, et avait innové dans d'autres avant Luther, Zuingle, etc., il s'ensuivrait manifestement qu'avant Luther, etc., l'Eglise établie par Jésus-Christ n'existait plus sur la terre. Que devient donc la magnifique promesse de Jésus-Christ de bâtir une Eglise, contre laquelle les portes de l'enfer ne doivent jamais prévaloir? Est-ce qu'une telle Eglise peut subsister, avec des retranchements et des additions faites à la doctrine de son chef? Que devient la promesse de Jésus-Christ, d'être tous les jours, jusque à la consommation des siècles avec ses apôtres, baptisant et enseignant toutes les nations; promesse qui embrasse nécessairement leurs successeurs. Si leurs successeurs n'ont point continué leurs enseignements, et en ont donné de contradictoires, que devient l'ordre de Jésus-Christ de dénoncer le pécheur à l'Eglise, avec obligation de le regarder comme un païen et un publicain, s'il refuse de l'écouter? Peut-on être obligé d'écouter une maîtresse d'erreur; que devient la notion que S. Paul donne de l'Eglise, comme de la maison du Dieu vivant, de la colonne et la base de la vérité? Des dogmes qui ne viendraient pas du docteur de la vérité, et qui est la vérité même, pourraient-ils être la vérité? Et la société qui les professerait, pourrait-elle être la colonne et la base de la vérité?

Mais quels sont donc ces dogmes nouveaux, dont vous accusez l'Eglise romaine d'avoir chargé la religion chrétienne? Vous n'en spécifiez aucun. Le Législateur des chrétiens, dites-vous, n'institua point de cérémonies et de fêtes : sont-ce là des dogmes? A-t-il défendu à son Eglise d'instituer des cérémonies? Quelle preuve avez-vous qu'il n'en institua point lui-même? On en voit d'établies dans l'Evangile, dans les Actes, dans S. Paul, dans S. Jacques, pour le baptême, pour l'eucharistie, pour la confirmation, l'ordre, l'extrême-onction. Si l'Eglise en a institué, ce n'est pas certainement contre la défense de son chef; comme elles ne tendent qu'à rendre plus sensibles, aux yeux de ses enfants, les effets admirables de sa grace, elle ne peut les avoir instituées, que conduite et dirigée par son esprit. De même quelle preuve avez-vous que le législateur des chrétiens n'institua point de fêtes; par exemple, le dimanche substitué au sabbat des Juifs, pour célébrer sa résurrection? L'apôtre S. Jean en fait une mention expresse dans son Apocalypse; et nous apprenons du martyr Justin que les fidèles s'assemblaient dans ce jour, pour participer au mystère du corps et du sang de leur Législateur. Supposons que l'Eglise ait institué d'autres fêtes : quoi, elle ne sera plus l'épouse de Jésus-Christ, parce qu'elle aura consacré certains jours à la mémoire, à la

méditation, à la louange des mystères de son divin époux, de même qu'à la mémoire et à la louange des opérations de sa grace dans ses élus !

Le Législateur des chrétiens, continuez-vous, n'ordonna point qu'on adorât des images et des os de mort. Est-ce que l'Eglise adore des images et des os de mort? Pour la soupçonner d'un tel égarement, il faut avoir déposé toute pudeur. L'Eglise n'adore que Dieu le père, et Jésus-Christ son fils, dans l'unité du Saint-Esprit, comme le principe et la fin unique de tout bien. C'est Jésus-Christ qu'elle adore dans les images de ses mystères, et dans les instruments de sa passion ; dès les premiers siècles de son établissement, elle avait des représentations de son sacrifice, sur les vases qui servaient à le célébrer et à l'offrir. C'est de sa médiation seule et de sa puissance, et non de ses images, qu'elle attend tous les secours dont elle a besoin. C'est l'auteur de toute sainteté, qu'elle honore dans ses saints; elle respecte, à l'exemple des Eglises apostoliques de Smyrne et de Lyon, dans leurs os, comme dans les temples du Saint-Esprit, destinés à une résurrection glorieuse, les mérites que sa grace leur a fait acquérir; et dans leurs images, les triomphes que la même grace leur a fait remporter. Si elle a recours à leur intercession; ce n'est ni à leurs images ni à leurs os insensibles qu'elle s'adresse; c'est à eux, comme aux amis de Dieu, par les mérites de Jésus-Christ.

Le Législateur des chrétiens, poursuivez-vous, ne vendit point d'indulgences, ne reçut point d'Annates, ne conféra point de bénéfices, n'eut aucune dignité temporelle. Si dans l'Eglise il y a des hommes assez pervers pour vendre des indulgences, est-ce de l'aveu et avec l'approbation de l'Eglise? Mais prenez garde de prendre pour vente des aumônes volontaires, toujours regardées comme des marques nécessaires d'un cœur contrit et humilié, lequel seul, dans tous les temps, a été jugé capable de recevoir une relaxation des peines dues au pécheur. Est-ce contre la défense du Législateur des chrétiens que les Eglises particulières font des présents, sous tel ou tel autre nom, au pontife romain, leur père commun, pour le mettre en état de subvenir aux charges immenses attachées à sa place, pour le bien même de l'Eglise, pour la propagation de la foi, pour la formation des ministres zélés et savants, pour l'entretien et le soulagement des pauvres et des misérables? Le Législateur des chrétiens déclare à ses apôtres, en les envoyant prêcher son royaume, qu'ils ne doivent pas s'inquiéter des besoins temporels, parce que, ajoute-t-il, celui qui travaille mérite d'être nourri, et que *ceux qui annoncent l'Evangile doivent vivre de l'Evangile.* N'est-il pas en effet de l'équité, que des pasteurs qui consacrent tout leur temps à la lecture, à l'exhortation, à l'instruction, pour le bien de leurs ouailles, tirent d'elles leur subsistance? Mais qu'importe, qu'ils la reçoivent journellement de leurs mains, ou de bénéfices, c'est-à-dire, de certains fonds destinés à cet usage, et conférés par les souverains ou, de leur agrément, par leurs sujets, non pour fomenter le faste et le luxe, mais pour fournir le nécessaire de la vie? Le Législateur des chrétiens défend bien à ses ministres toute domination ; mais il ne leur défend nullement toute dignité temporelle. On peut en posséder sans orgueil, sans s'embarrasser dans les affaires séculières, pour ne plaire qu'a celui au service duquel on est enrôlé.

Vous finissez en disant que le Législateur des chrétiens n'établit point d'inquisition pour soutenir ses lois ; ne maintint point son autorité par le fer des bourreaux. Aussi l'Eglise n'a-t-elle ni fer, ni bourreaux, pour soutenir ses lois contre des enfants rebelles ; elle n'a que des peines spirituelles; elle n'y a même recours, qu'après avoir epuisé toute sa tendresse maternelle, pour les rappeler à leurs devoirs. Mais qui oserait s'élever contre la conduite des princes ses protecteurs, qui veillent à ce que son unité ne soit pas blessée, à ce que sa foi soit conservée dans son intégrité, à ce que les points décidés par elle, ou qui sont l'objet de sa profession publique et générale, ne soient pas publiquement combattus? Qui oserait donc condamner leurs lois, propres à effrayer, par la terreur des peines sensibles, et réduire au silence les personnes téméraires qui voudraient combattre sa doctrine?

Que voulez-vous dire en accusant l'Eglise romaine de lutter depuis huit cents ans contre les magistrats? Si elle a été comblée de biens, de droits, de priviléges, par les souverains, aurait-elle tort de les défendre, sans sortir des voies de la modestie et de la douceur, contre ceux qui tenteraient de l'en dépouiller, et d'en appeler aux souverains, ses bienfaiteurs? Les ministres protestants devraient-ils être censés vouloir se soustraire aux magistrats, parce qu'ils réclameraient leur justice, pour des droits accordés à leurs prédécesseurs? Avançons : vos déclamations sont trop frivoles pour être amusantes.

*Le caloyer. Il me semble que vous choisissiez une religion, comme on achète des étoffes chez les marchands : vous allez chez celui qui vend le moins cher.*

*L'honnête homme. Je vous ai dit ce que je préfèrerais s'il me fallait faire un choix selon les règles de la prudence humaine; mais ce n'est point aux hommes que je dois m'adresser, c'est à Dieu seul ; il parle à tous les cœurs : nous avons tous un droit égal à l'entendre. La conscience qu'il a donnée à tous les hommes est leur loi universelle. Les hommes sentent, d'un pôle à l'autre, qu'on doit être juste, honorer son père et sa mère, aider ses semblables, tenir ses promesses : ces lois sont de Dieu, les simagrées sont des mortels. Toutes les religions diffèrent, comme les gouvernements ; Dieu permet les uns et les autres. J'ai cru que la manière extérieure dont on l'adore ne peut ni le flatter, ni l'offenser, pourvu que cette adoration ne soit ni superstitieuse envers lui, ni barbare envers les hommes.*

*N'est-ce pas en effet offenser Dieu, que de*

*penser qu'il choisisse une petite nation chargée de crimes pour sa favorite, afin de damner toutes les autres? Que l'assassin d'Urie soit son bien-aimé, et que le pieux Antonin lui soit en horreur? N'est-ce pas la plus grande absurdité de penser que l'Etre suprême punira à jamais un caloyer, pour avoir mangé du lièvre; ou un Turc, pour avoir mangé du porc? Il y a eu des peuples qui ont mis, dit-on, les oignons au rang des dieux; il y en a d'autres qui ont prétendu qu'un morceau de pâte était changé en autant de dieux que de miettes. Ces deux extrêmes de la démence humaine font également pitié; mais que ceux qui adoptent ces rêveries osent persécuter ceux qui ne les croient pas, c'est là ce qui est horrible. Les anciens Parsis, les Sabéens, les Egyptiens, les Grecs, ont admis un enfer : cet enfer est sur la terre, et ce sont les persécuteurs qui en sont les démons.*

Votre réponse n'a rien qui nous surprenne. Il semble, si vous n'êtes pas *une machine* à imagination plutôt qu'à raisonnement, que vous ayez ainsi procédé dans l'examen de la religion. Il y a un Dieu : donc il y a une religion; et il ne peut y en avoir qu'une seule qui soit véritable : donc s'il y en avait une révélée, elle serait la véritable et la seule qu'il fallût embrasser. De toutes les religions qui ont existé et qui existent dans le monde la chrétienne est la seule qui mérite quelque attention sur ce caractère de révélée qu'elle s'attribue. Je me suis convaincu que sa prétention est sans fondement; mais que si quelque vraisemblance militait en sa faveur, mon choix devrait être pour la secte protestante. Vous voilà bien déterminé à rejeter la religion chrétienne, de même que toutes les autres anciennes ou modernes. Cependant nous osons vous rappeler à un nouvel examen : car dans celui que vous nous avez représenté jusque ici, se montre une ignorance pitoyable ou une mauvaise foi indigne d'un honnête homme.

*Ce n'est pas aux hommes, dites-vous, que je dois m'adresser, c'est à Dieu seul; il parle à tous les cœurs : nous avons tous un droit égal à l'entendre. La conscience qu'il a donnée à tous les hommes est leur loi universelle.*

Mais si Dieu a parlé aux hommes par la bouche de Jésus-Christ, espérez-vous qu'en refusant d'écouter sa voix il vous parlera en particulier? Ou que s'il vous parlait en particulier vous écouteriez avec plus de docilité? Auriez-vous plus de preuves que ce serait lui qui vous parlerait qu'il n'y en a qu'il a parlé par la bouche de Jésus-Christ? Il parle à tous les cœurs, ajoutez-vous; mais qui écoute sa voix ou qui l'a écouté en rejetant la parole de Jésus-Christ? Nous avons tous non seulement droit d'entendre ce que Dieu nous dit au fond de nos cœurs, mais nous devons l'entendre. La difficulté est de distinguer cette voix intérieure de celle des passions. Quelle reconnaissance ne devons-nous donc pas à sa bonté de nous avoir mis en état de faire sûrement cette distinction en nous déclarant par son Fils toutes ses volontés? *La conscience qu'il a donnée à tous les hommes est leur loi universelle*, en ce sens qu'il n'est jamais permis d'agir contre elle; mais l'est-elle en ce sens qu'il soit toujours sûr de la suivre? La conscience est-elle à l'abri de toute illusion? L'orgueil, l'intérêt, la volupté savent le secret de la corrompre et de l'étouffer. Si ces passions ne réussissent pas toujours sur les premiers principes des mœurs, de quelle obscurité ne couvrent-elles pas les conséquences! Quel besoin n'avions-nous donc pas que Jésus-Christ vînt retracer sa loi à nos yeux et nous la fît accomplir par sa grace?

*Les hommes*, poursuivez-vous, *sentent, d'un pôle à l'autre, qu'on doit être juste, honorer son père et sa mère, aider ses semblables, tenir ses promesses.*

Que de grands mots! A quoi aboutissent-ils? A nous montrer, d'un pôle à l'autre, des prévaricateurs hors de l'enceinte de la religion révélée. Pourquoi dans cette énumération de devoirs sentis par tous les hommes n'en faites-vous entrer aucun à l'égard de Dieu? Ne serait-ce point parce que vous sentez que hors de l'enceinte de la religion révélée Dieu ne voit sur la terre que des hommes vains, ingrats, cupides, amoureux d'eux-mêmes? Pourquoi encore n'y faites-vous entrer aucun devoir de l'homme à l'égard de lui-même? Ne serait-ce point parce que vous le croyez maître de disposer à son gré de son corps et de son ame? ou parce que vous croyez qu'il n'y a aucun homme qui ne soit dans ce préjugé et qui ne le suive dans sa conduite hors de l'enceinte de la religion révélée?

*Ces lois*, continuez-vous, *sont de Dieu, les simagrées sont des mortels; toutes les religions diffèrent comme les gouvernements : Dieu permet les uns et les autres.*

Qui doute que la loi naturelle ne soit de Dieu; que les religions, de l'invention des hommes, ne soient des simagrées; qu'elles diffèrent comme les gouvernements; que Dieu ne les permette comme il permet l'erreur et le crime, en les condamnant? Mais la religion chrétienne n'est-elle pas de Dieu comme la loi naturelle? Est-elle une simagrée? Diffère-t-elle comme les gouvernements? N'est-t-elle pas une partout où elle est connue? Dieu ne fait-il que la permettre sans la commander?

*J'ai cru*, dites-vous encore, *que la manière extérieure dont on l'adore ne peut ni le flatter ni l'offenser, pourvu que cette adoration ne soit ni superstitieuse envers lui ni barbare envers les hommes.*

Dès que Dieu a fait connaître non seulement le culte intérieur qu'il exige de l'homme, mais encore le culte extérieur dont il veut être honoré pour lui plaire, avez-vous eu raison de croire que rejeter ce culte ce n'était pas l'offenser? Combien la religion chrétienne ne devait-elle pas vous paraître vénérable par la nécessité même du caractere que le culte extérieur doit avoir, selon vous, pour ne pas déplaire à Dieu, savoir n'être ni superstitieux ni barbare! Car avant cette sainte religion, quel culte était exempt de

superstition et de barbarie? Était-ce même le Dieu véritable qui fut adoré par le culte prostitué à un Jupiter incestueux et adultère, à une Vénus impudique, etc.

*N'est-ce pas en effet,* dites-vous encore, *offenser Dieu que de penser qu'il choisisse une petite nation chargée de crimes pour sa favorite, afin de damner toutes les autres? Que l'assassin d'Urie soit son bien-aimé et que le pieux Antonin lui soit en horreur? N'est-ce pas la plus grande absurdité de penser que l'Être suprême punira à jamais un caloyer pour avoir mangé du lièvre, ou un Turc pour avoir mangé du porc?*

Non ce n'est pas offenser Dieu que de penser qu'il choisisse une petite nation chargée de crimes pour sa favorite, et qu'il permette que les autres se damnent, s'il est vrai qu'il conserve dans cette petite nation la véritable idée de lui-même et la manière dont il veut que l'homme l'honore pour lui plaire; tandis qu'il permet que les autres nations abusent de leur raison jusqu'à l'oublier et se faire à elles-mêmes des dieux? Or il s'agit ici de faits auxquels nous vous rappellerons toujours : découvrez-nous, hors de la nation juive et chrétienne, la connaissance du vrai Dieu, et la manière dont il veut que l'homme l'honore pour lui plaire. Quoi! Vous refuserez d'ouvrir les yeux à la lumière qui luit sur cette petite nation, parce que d'autres nations demeurent dans les ténèbres? C'est comme si un malade refusait un remède qui doit le guérir, parce que ce remède n'est pas donné à d'autres malades. Malheureux, lui diriez-vous, pense à te guérir, et ne t'inquiète pas des autres, ta mort leur sauverait-elle la vie ?

Non ce n'est pas offenser Dieu que de penser que David contrit, humilié, pleurant son crime tout le reste de ses jours, espérant le pardon par les mérites du libérateur qui lui est promis, soit son bien-aimé; et qu'Antonin, assez aveugle pour offrir des sacrifices à des dieux chimériques et pour ordonner l'apothéose de son épouse infidèle, lui soit en horreur. Non il n'est pas absurde de penser qu'un caloyer et qu'un Turc soient punis à jamais, le premier pour avoir mangé du lièvre, le second pour avoir mangé du porc, si l'un et l'autre sont persuadés que Dieu leur en a interdit l'usage.

Vous terminez ainsi ce long article : *Il y a eu des peuples qui ont mis, dit-on, les oignons au rang des dieux : il y en a d'autres qui ont prétendu qu'un morceau de pâte était changé en autant de dieux que de miettes. Ces deux extrêmes de la démence humaine font également pitié; mais que ceux qui adoptent ces rêveries osent persécuter ceux qui ne le croient pas, c'est là ce qui est horrible. Les anciens Parsis, les Sabéens, les Egyptiens, les Grecs, ont admis un enfer: cet enfer est sur la terre, et ce sont les persécuteurs qui en sont les démons.*

Dans un moment vous nous ramènerez à l'imputation calomnieuse que vous faites ici à l'Église au sujet de l'eucharistie. Permettez-nous de vous dire, en attendant, que vous faites pitié. Vous vous élevez sans cesse contre les persécuteurs, pour cause de religion : Pensez-vous donc que vous nous traitiez en amis par vos sarcasmes, par vos calomnies, par tant d'efforts que vous faites pour nous enlever le plus grand de tous nos biens, la religion, qui nous est plus précieuse que la vie même. Elle ne vous convient pas sans doute, parce qu'elle ne s'accorde pas à votre manière de penser et d'agir : mais elle nous convient en toutes manières. Si donc il n'y a d'enfer que sur la terre, et que ce soient les persécuteurs qui en soient les démons, comment vous défendriez-vous de n'être point un démon? Mais est-ce sérieusement que vous dites qu'il n'y a d'enfer que sur la terre; c'est-à-dire qu'il n'y a point de châtiments réservés au vice après cette vie? L'homme périrait donc tout entier à la mort : quelle doctrine ! Elle est bien digne d'un antichrétien : mais qu'elle est peu digne d'un philosophe qui a réfléchi sur la nature de son ame, sur son unité et son indivisibilité, sur sa différence d'avec le corps, sur sa sensibilité à l'infini en bien et en mal, sur sa liberté, sur sa sujétion nécessaire à des lois, sur l'idée du rapport de l'infraction de ces lois à la punition et de leur observation à la récompense, sur la conduite de la providence à l'égard des hommes durant la vie présente.

*Le caloyer. Je déteste la persécution, la contrainte, autant que vous; et, grace au ciel, je vous ai dit que les Turcs, sous qui je vis en paix, ne persécutent personne.*

*L'honnête homme. Ah! puissent tous les peuples d'Europe suivre l'exemple des Turcs!*

Vous souhaitez à tous les peuples de l'Europe cet amour de la paix qui, selon votre caloyer, caractérise les Turcs. Cependant vous nous disiez, il n'y a pas longtemps, que ce peuple si pacifique tient en esclavage l'église grecque, et qu'il vend à un haut prix le patriarcat; et de plus nous vous conseillons de ne pas vous aviser sur la parole de votre caloyer d'aller chez ce peuple parler mal de son grand prophète : vous courriez risque non seulement d'être exclus de son paradis, qui ne vous déplaît certainement pas; mais d'être impitoyablement empalé.

*Le caloyer. Mais j'ajoute qu'étant caloyer, je ne puis vous proposer d'autre religion que celle que je professe au mont Athos.*

*L'honnête homme. Et moi j'ajoute qu'étant homme je vous propose la religion qui convient à tous les hommes, celle de tous les patriarches et de tous les sages de l'antiquité. L'adoration d'un Dieu, la justice, l'amour du prochain, l'indulgence pour toutes les erreurs et la bienfaisance dans toutes les occasions de la vie. C'est cette religion digne de Dieu que Dieu a gravée dans tous les cœurs. Mais certes il n'y a pas gravé que trois font un, qu'un morceau de pain est l'être éternel, et que l'ânesse de Balaam a parlé.*

Le caloyer, comme nous l'avons observé ci-dessus, a tort de vous proposer la religion de son église schismatique. Avez-vous plus de raison de lui proposer la vôtre? Vous la donnez pour la religion de tous les hom-

mes et elle, n'a été celle d'aucun homme. Vous la donnez pour la religion des patriarches, et ils n'ont eu que la religion révélée. Vous la donnez pour celle des sages de l'antiquité, et ils n'en ont eu aucune : impies et injustes, ayant connu ce qui peut être connu de Dieu, Dieu lui-même leur ayant découvert ses perfections invisibles, son éternelle puissance et sa divinité étant devenues visibles depuis la création du monde par la connaissance que ses ouvrages en donnent, ils ont tenu injustement la vérité de Dieu captive ; ingrats, ils ne l'ont point glorifié comme Dieu, et ne lui ont point rendu graces ; superbes, ils se sont égarés dans leurs vains raisonnements et leur cœur insensé à été rempli de ténèbres ; se disant sages, ils sont devenus fous, jusque à transférer à des hommes et à des quadrupèdes, à des reptiles l'honneur qui n'est dû qu'au Dieu immortel. C'est pour cela que Dieu les a livrés aux désirs de leur cœur et aux vices de l'impureté.

Pour nous donner l'idée de votre religion, vous nous répétez sans cesse qu'elle consiste dans l'adoration d'un Dieu, sans nous dire jamais, comme nous vous l'avons déjà reproché, ce que vous entendez par cette adoration, par cette Divinité qui en doit être l'objet, et sans nous indiquer les nations qui ont adoré Dieu. Nous vous l'avons dit, et nous vous le répétons, que hors de l'enceinte de la religion révélée, il n'y a point d'adorateurs du Dieu véritable, et qu'il vous est impossible de nous en citer. Sans doute Dieu a gravé dans tous les cœurs l'idée de son être et l'idée de la justice : mais ces idées avaient besoin d'être retracées par Dieu même : les sens, l'imagination, les passions les avaient étrangement défigurées : l'histoire des nations en fournit une preuve sans réplique. On ne trouve l'idée saine de la Divinité que chez les nations éclairées des lumières de la révélation. On ne trouve que chez elles l'idée pure de la justice en tant qu'elle comprend les devoirs de l'homme à l'égard de l'auteur de son être, à l'égard de lui-même, à l'égard de ses semblables. Voilà des faits.

Non certes, Dieu n'a pas gravé dans tous les cœurs l'idée du mystère ineffable d'un Dieu en trois personnes, ni l'idée du mystère ineffable de la présence réelle de Jésus-Christ dans l'eucharistie; mais y a-t-il gravé l'idée du contraire? Et s'il s'est ainsi fait connaître par Jésus-Christ, est-il moins la vérité dans sa parole que dans les idées dont il nous a éclairé?

Si vous aviez été attentif à cette idée de Dieu, gravée dans tous les cœurs, elle vous eût amené à la foi des dogmes qui choquent si fort votre raison. Vous auriez conçu que Dieu, étant la vérité, ne peut tromper; qu'il ne peut par conséquent autoriser le mensonge par des effets de sa puissance, qui seraient des exceptions des lois qu'il suit constamment dans le gouvernement de l'univers; qu'il n'aurait pu par conséquent autoriser par de tels effets Jésus-Christ, s'il s'était dit faussement le porteur de sa parole. Partant toujours du même principe, vous vous seriez pleinement assuré que Dieu avait autorisé Jésus-Christ par des effets de sa puissance, qui sont des exceptions des lois, qu'il suit constamment dans le gouvernement du monde : car dès que Dieu ne peut tromper, vous vous seriez cru à l'abri de toute erreur en usant bien des moyens qu'il a donnés à l'homme pour juger soit des vérités intellectuelles, soit des faits présents, soit des faits anciens ou éloignés : savoir, pour juger des vérités intellectuelles, en usant bien des idées ; pour juger des faits présents, en usant bien des sens ; pour juger des faits anciens ou éloignés, en usant bien du témoignage des autres hommes. Et vous auriez cru bien user du moyen de ce dernier genre ; quand vous vous seriez cru réduit à la nécessité de ne pouvoir récuser le témoignage des autres hommes sur les faits anciens ou éloignés sans les supposer violateurs des plus simples lois de l'humanité : or c'est à une telle nécessité que vous vous seriez vu réduit pour ne pas admettre la vérité de l'histoire de Jésus-Christ. Il n'est pas possible de rejeter le témoignage que lui ont rendu les premiers chrétiens, qu'en supposant qu'ils ont ou été trompés ou voulu tromper : or il n'est point de supposition qui puisse être plus contraire à toutes les lois de l'humanité : l'erreur involontaire de la part des premiers chrétiens étant inconciliable avec les sens de l'homme, et l'erreur volontaire de la part des premiers chrétiens étant inconciliable avec tous les intérêts les plus chers de l'homme. En procédant ainsi, auriez-vous manqué d'arriver à la croyance des deux mystères, dont l'un est la base de l'Eglise chrétienne, et l'autre sa consolation?

Vous exprimez très-mal sa foi au sujet du premier : elle ne dit pas que les trois personnes qu'elle reconnaît en Dieu font un. Est-ce par l'amour de la vérité que vous lui prêtez ce langage ? N'est-ce pas plutôt par haine pour la vérité : comme si elle admettait un mystère contradictoire dans les termes mêmes? Sans doute si elle disait que les trois personnes font une, de même que si elle disait que trois dieux font un, son discours serait contradictoire; mais elle dit que les trois personnes, le Père, le Fils, le Saint-Esprit sont ( et non pas *font*, terme qui emporterait une action, une composition ) un seul Dieu, c'est-à-dire ont une même nature, une même essence, une même substance. Où est la contradiction? Est-ce sous le même rapport qu'elle dit du Père, du Fils, du Saint-Esprit qu'ils sont trois et qu'ils sont un?

Epargnez-vous la peine de donner la torture à votre imagination pour nous faire trouver quelque absurdité dans notre mystère ; jamais vous ne nous ferez concevoir que toute l'activité de l'Etre par soi se réduit à produire des êtres hors de lui-même ; ou que son activité infinie n'en peut produire en lui-même sans multiplier son essence. Ce serait juger de lui par les êtres mêmes qui reçoivent l'existence de sa volonté souverainement efficace : ils ont nécessairement des

bornes soit dans leur activité, soit dans leur nature; par conséquent ils ne peuvent rien hors d'eux-mêmes, et doivent se multiplier ; mais l'essence de l'Être par soi n'ayant point de bornes, son activité ne peut en avoir ni au dehors ni en elle-même; et les êtres qui en émanent en elle-même ne doivent point la multiplier.

Vous vous exprimez aussi mal, pour ne rien dire de plus, au sujet du mystère de l'eucharistie. Est-ce que l'Eglise dit qu'un morceau de pain est l'Etre éternel, ou, comme vous lui reprochiez plus haut, qu'un morceau de pâte est changé en autant de dieux que de miettes? Vos expressions burlesques sont intolérables. L'Eglise croit, sur la parole de Jésus-Christ, qui est Dieu, qu'elle possède dans l'eucharistie sous les espèces du pain et du vin le corps qu'il s'est uni, la matière du pain et du vin ayant été changée et transsubstantiée par sa parole en la chair et le sang de ce corps; mais non que ce corps soit l'Etre éternel, qu'il soit Dieu.

Nous vous répétons le même avis que nous venons de vous donner au sujet du mystère de la trinité : épargnez-vous la peine d'essayer de convaincre d'erreur l'Eglise sur le sens dans lequel elle entend les paroles de Jésus-Christ. Pour y réussir vous auriez à démontrer que l'essence du corps humain de l'homme change et varie; que ce corps qu'on appelle humain, dès qu'une ame lui est unie, ne subsiste pas toujours le même; que son identité n'est pas indépendante de la grandeur qui lui survient; que la matière qu'il reçoit par l'usage des aliments, et qui sert à son développement, ne lui est pas accidentelle : que la matière dont ses organes sont composés étant divisible à l'infini, il ne peut être dédoublé à l'infini ; qu'étant dédoublé et existant en divers lieux, il perdrait son identité et cesserait d'être uni à la même ame; en sorte qu'on ne pût plus dire de ce corps humain qu'il serait sorti d'un tel père et d'une telle mère ; que ce corps ainsi dédoublé, existant en divers lieux, ne pourrait prendre des aliments et les changer en sa chair et en son sang; et que si Dieu voulait, ce changement ne pût s'opérer que de la manière dont il se fait naturellement par la digestion.

Vous voyez, pour peu que vous soyez physicien et métaphysicien, que vous êtes dans l'impuissance de donner la démonstration que nous vous demandons. La possibilité de l'hypothèse contenue dans cette suite de propositions au sujet du corps se conçoit le plus aisément; elle ne se conçoit pas moins aisément au sujet de l'ame. L'union de cette substance au corps ne consiste certainement ni dans une présence locale ni dans une action physique du corps sur elle : l'ame n'est susceptible ni de cette sorte de présence ni de cette sorte d'action par l'immatérialité de son être. L'union de ces deux substances ne peut consister que dans une correspondance mutuelle de leurs pensées et de leurs mouvements, selon les lois du Créateur, qui, à l'occasion des pensées de l'ame, agit sur le corps et sur l'ame à l'occasion des mouvements du corps. Posé ce principe, il est clair qu'une même ame peut être unie au corps dédoublé, existant ainsi en divers lieux ; puisque, à l'occasion de ces pensées, le corps existant en divers lieux pourrait recevoir des mouvements, et que, à l'occasion des mouvements du corps, elle pourrait recevoir des pensées. Nous éprouvons quelque chose de semblable dans nos membres : car, ces divers membres dont nous sommes composés sont réellement divers corps auxquels notre ame est unie, et à l'occasion desquels elle est diversement modifiée, comme ils sont eux-mêmes diversement mus à l'occasion de ses diverses pensées.

On conçoit encore dans l'hypothèse dont il s'agit, comment les impressions du pain et du vin peuvent subsister les mêmes, après le changement de ces deux substances dans la chair et le sang du corps de Jésus-Christ : il ne faut, pour le concevoir, supposer qu'une chose bien simple; qui est que toutes les molécules sensibles du pain et du vin, changées en autant de corps de Jésus-Christ, gardent entre elles le même ordre qu'auparant, par conséquent, la même superficie.

A Dieu ne plaise que nous donnions ce plan pour celui que Jésus-Christ a suivi dans le mystère ineffable de sa charité pour l'homme. En combien de manières, au-dessus de nos faibles conceptions, celui dont la puissance est sans bornes ne peut-il pas opérer les plus grand miracles?

*Le caloyer. Ne m'empêchez pas d'être caloyer.*

*L'honnête homme. Ne m'empêchez pas d'être honnête homme.*

Nous consentons volontiers que le caloyer continue d'être caloyer; mais nous voudrions qu'il fût bon caloyer; qu'il connût mieux la religion; qu'il sût mieux la défendre. Nous ne consentons pas moins volontiers que vous soyez honnête homme ; mais nous voudrions que vous le fussiez : car comment peut s'accorder ce caractère avec votre procédé? Est-il d'un honnête homme de blasphémer ce qu'il ignore? Cependant l'ignorance, dont nous venons de vous convaincre peut seule vous excuser de mauvaise foi.

*Le caloyer. Je sers Dieu selon l'usage de mon couvent.*

*L'honnête homme. Et moi selon ma conscience. Elle me dit de plaindre et d'aimer les caloyers, les derviches, les bonzes et les talapoins; de regarder tous les hommes comme mes frères.*

Le caloyer fait très-bien de servir Dieu selon l'usage de son couvent, si cet usage est fondé sur la vérité et sur l'amour de l'unité. Vous feriez aussi très-bien de servir Dieu selon votre conscience, si elle était éclairée et dirigée par la vérité. Pouvez-vous vous en flatter? Un chrétien aime plus que vous les caloyers, les derviches, etc.; il n'est point indifférent à l'égard de leurs erreurs, ni par conséquent à l'égard de leur

véritable bonheur : il voudrait, aux dépens de tout son sang, leur procurer la connaissance et l'amour de la vérité, sans laquelle il ne peut y avoir que misères et dans cette vie et dans l'autre.

*Le caloyer. Allez, allez, tout caloyer que je suis, je pense comme vous.*

*L'honnête homme. Mon Dieu bénissez ce caloyer.*

*Le caloyer. Mon Dieu, bénissez cet honnête homme.*

Tant pis pour le caloyer s'il pense comme vous : il ne peut penser plus mal. Au reste, vous ne devez pas vous féliciter beaucoup d'avoir acquis un tel prosélyte ; le personnage que vous lui faites jouer dans votre dialogue est celui d'un imbécile, ou d'un homme qui ne cherche qu'à se confirmer dans son irréligion. Si nous pensions comme vous, nous ne pourrions nous empêcher de rire, en entendant les bénédictions mutuelles que vous vous prodiguez si libéralement ; mais votre état est trop déplorable aux yeux de la foi, pour ne pas mériter les larmes d'un chrétien, et conséquemment pour ne pas nous engager à conjurer le Dieu de vérité de dissiper vos ténèbres, en vous donnant ces *yeux éclairés du cœur* dont parle saint Paul, *pour vous faire savoir quelle est l'espérance à laquelle il vous a appelés, quelles sont les richesses et la gloire de l'héritage qu'il destine aux saints.*

Il n'y a en effet, qu'un intérêt si solide et si réel qui puisse remplacer celui qui est la source de tant de rapsodies dont le public est infecté de nos jours contre la religion. La plupart, dit-on, des auteurs de ces rapsodies travaillent à se rendre illustres par des pièces de théâtres, par des histoires mêlées de fictions, par des romans où règne la licence. Si par vos travaux vous avez mérité d'être agrégé à un corps si illustre, il n'y a qu'un caloyer du mont Athos qui puisse ignorer l'intérêt que vous avez de détruire le christianisme. C'est un ennemi impitoyable de la vanité, du mensonge, de l'impureté. Sa destruction serait pour vous une justification complète : car, sa fausseté démontrée, que resterait-il de vrai sur la terre! Qui pourrait vous faire un crime de votre avidité pour les applaudissements du théâtre? La vanité d'un poète mérite bien d'être payée de la vanité de ceux à qui il a su plaire. Qui pourrait vous faire un crime de remplir de fictions l'histoire? Fictions pour fictions, les vôtres vaudraient bien les anciennes. Qui pourrait vous faire un crime de vos images impures et de vos descriptions cyniques, capables de faire rougir les victimes même publiques dévouées à l'impudicité? Des attraits d'une nature, selon vous, saine et entière pourraient être innocemment enflammés.

Mais vous venez d'en faire l'épreuve : vos coups contre la religion ne sont que des coups d'un poète de théâtre, d'un fabuliste, d'un romancier, qui l'ont trouvée et laissée immobile en elle-même et dans ses preuves. De nouveaux efforts de votre part seraient inutiles : ils retomberaient sur vous, et vous couvriraient d'opprobre. L'unique parti sage qui vous reste, c'est de renoncer à la vanité du théâtre, d'abjurer vos fictions, de brûler vos ouvrages licencieux, et de vous livrer tout entier à l'étude de la religion, en vous dépouillant de tout autre intérêt que celui de la vérité. Quelque prévenu que vous paraissiez être, il n'est guère possible qu'avec tant de talent vous n'arriviez à la connaissance de sa divinité; que vous ne gémissiez de l'avoir combattue; que vous n'en deveniez l'apôtre.

---

# TABLE DES MATIÈRES

## CONTENUES DANS CE VOLUME.

—

**OBSERVATIONS SUR LA PHILOSOPHIE DE L'HISTOIRE.**

OBSERVATIONS SUR LE DICTIONNAIRE PHILOSOPHIQUE PORTATIF.



REPONSES AUX DIFFICULTES ENVOYEES DE PRUSSE A L'ABBE LE FRANÇOIS.



REPONSES AUX DIFFICULTES ENVOYEES DE T. A L'ABBE LE FRANÇOIS.

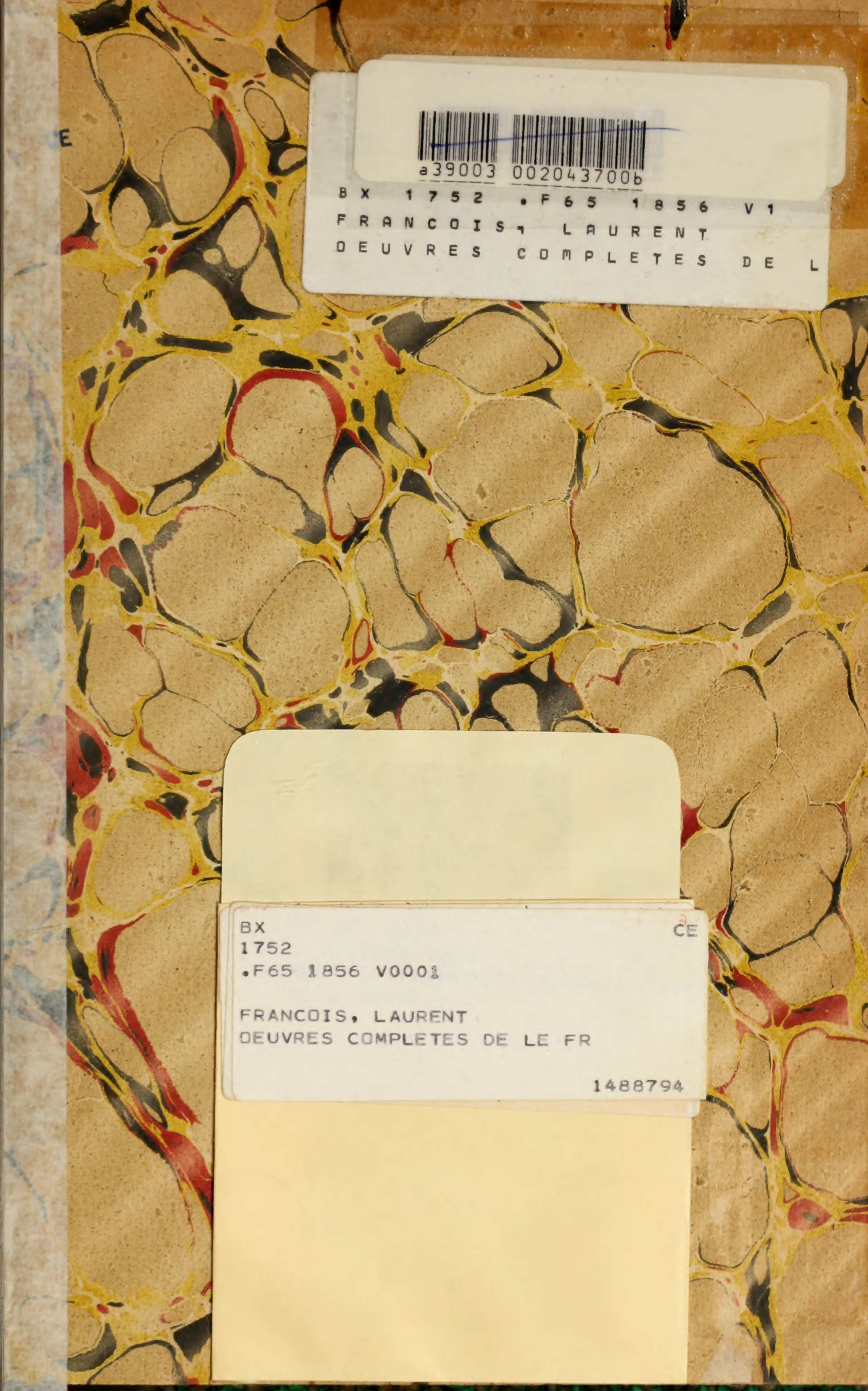


REPONSE AUX DIFFICULTES PROPOSEES CONTRE LA RELIGION CHRETIENNE PAR J.-J. ROUSSEAU, CITOYEN DE GENEVE.

**FIN DU PREMIER VOLUME.**

Imprimerie MIGNE, au Petit-Montrouge.


Réseau de bibliothèques
Université d'Ottawa
Échéance
Library Network
University of Ottawa
Date Due


a39003 002043700b
BX 1752 .F65 1856 V1
FRANCOIS, LAURENT
OEUVRES COMPLETES DE L
BX CE
1752
.F65 1856 V0001
FRANCOIS, LAURENT
OEUVRES COMPLETES DE LE FR
1488794


U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 08 02 07 04 09 2